



HAL
open science

Memnon, historien d'Héraclée du Pont : commentaire historique

Virginie Davaze

► **To cite this version:**

Virginie Davaze. Memnon, historien d'Héraclée du Pont : commentaire historique. Archéologie et Préhistoire. Université du Maine, 2013. Français. NNT : 2013LEMA3005 . tel-00951324

HAL Id: tel-00951324

<https://theses.hal.science/tel-00951324>

Submitted on 24 Feb 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université du Maine

UFR des Lettres, Langues et Sciences Humaines

Ecole Doctorale Sociétés, Cultures, Echanges

Laboratoire CReAAH-CESAM

THÈSE

Pour obtenir le grade de

Docteur de l'Université du Maine

Discipline : Histoire Ancienne

Memnon, historien d'Héraclée du Pont. Commentaire historique

Présentée et soutenue publiquement par

Mademoiselle Virginie DAVAZE

Le 12 novembre 2013

Sous la direction de

Monsieur Alexandru AVRAM, Professeur à l'Université du Maine

JURY

Monsieur François de CALLATAÿ	Professeur, Bibliothèque Royale de Belgique et École pratique des hautes études	Rapporteur
Monsieur Giusto TRAINA	Professeur, Université Paris IV-La Sorbonne	Rapporteur
Madame Estelle BERTRAND	Maître de conférences, Université du Maine	Examinatrice
Monsieur Alexandru AVRAM	Professeur, Université du Maine	Directeur de thèse

REMERCIEMENTS

Je tiens en premier lieu à exprimer ma profonde gratitude à mon directeur de thèse, Monsieur Alexandru Avram, pour m'avoir accordé sa confiance depuis ma première année de Master, pour sa bienveillance et ses encouragements dans les moments de doute. Je le remercie pour tout le temps qu'il a patiemment consacré aux relectures et corrections de mes travaux, en particulier ces derniers mois. Je ne saurais trouver les mots suffisants pour lui exprimer toute ma reconnaissance et l'honneur qui a été le mien de travailler sous sa direction.

Mes remerciements vont aussi à Messieurs les Professeurs François de Callataÿ et Giusto Traina pour le temps qu'ils ont consacré à la lecture de ma thèse et pour m'avoir fait l'honneur de participer au Jury de soutenance.

Je tiens à remercier particulièrement Madame Estelle Bertrand pour sa gentillesse à mon égard, ses précieuses suggestions et pour l'aide qu'elle m'a apportée pour la traduction du grec. Je lui suis extrêmement reconnaissante pour le temps qu'elle a bien voulu accorder à la relecture de mes travaux et d'avoir cordialement accepté de participer à mon Jury.

Je remercie les instances de l'Ecole doctorale du Mans pour le délai supplémentaire qu'elles ont bien voulu m'accorder.

Mes remerciements vont aux membres du CESAM et en premier lieu, à sa directrice, Madame Rita Soussignan. Je la remercie pour son soutien et pour m'avoir fait confiance en m'accordant la charge des travaux dirigés en Histoire Grecque ces dernières années. A ce propos, j'ai une pensée particulière pour les personnes qui m'ont apporté leur aide et leurs précieux conseils tant pour la préparation de mes cours que pour la rédaction de ma thèse : Madame Annie Allély, pour sa bonne humeur et son sens de l'écoute et Monsieur Emmanuel Nantet, pour sa gentillesse et ses encouragements. Je tiens à mentionner le plaisir que j'ai eu à travailler avec eux. Je ne saurais oublier Monsieur Jean-Yves Strasser qui, le premier, m'a offert la possibilité d'enseigner.

J'adresse également mes sincères remerciements à l'Ecole Française d'Athènes pour m'avoir fait l'honneur de m'accorder une bourse de recherches en mars 2008, m'offrant ainsi la possibilité de séjourner dans un cadre serein pour mener à bien mes recherches et d'accéder à une source riche en documents.

Ma gratitude va également à mes parents, ma famille et mes amis qui ont su m'entourer de leur amour dans les moments de doutes.

Je remercie particulièrement ma mère, qui a toujours cru en moi et sans laquelle je n'aurais pu mener à bien ma thèse. J'espère qu'elle sera fière de moi et je tiens à lui exprimer tout mon amour. Je remercie ma sœur Cindy pour son soutien sans faille et ses relectures. J'ai une pensée particulière pour ma grand-mère qui m'a toujours encouragée mais qui malheureusement nous a quittés avant d'avoir pu assister au résultat de ces longues années de travail.

Je remercie Seb, la famille Bourigault et mes amis de longue date, Mansour et Vanessa, pour leur soutien et leur gentillesse.

Enfin, mes derniers remerciements s'adressent à mon compagnon Matthieu, pour son amour et sa patience. Il a su me soutenir dans les pires moments et je le remercie de m'avoir accordé tout son temps pour m'aider à finaliser le manuscrit.

SOMMAIRE

REMERCIEMENTS	3
SOMMAIRE	5
LISTE DES ABRÉVIATIONS	9
1) Corpus et autres instruments de travail	9
2) Revues et collections	10
3) Éditions de sources littéraires	13
4) Ouvrages et articles	14
INTRODUCTION	23
1) Présentation générale de l'œuvre	23
2) Lacunes et difficultés de l'œuvre	24
3) Historiographie	25
PREMIÈRE PARTIE MEMNON, L'HOMME, SON ŒUVRE ET SA MÉTHODE	31
Chapitre 1 : Présentation du texte de Memnon	31
I. La transmission du texte de Memnon	31
A. <i>Présentation de Photius et de sa Bibliothèque</i>	31
B. <i>Les intérêts littéraires de Photius</i>	32
II. Les éditions du texte	37
A. <i>Présentations des différentes éditions</i>	37
B. <i>L'utilisation des éditions du texte de Memnon</i>	37
III. Le plan du texte	38
A. <i>L'organisation par livres et le découpage par fragments</i>	38
B. <i>Le plan du commentaire historique</i>	39
Chapitre 2 : Caractères généraux de l'œuvre de Memnon	41
I. Les objectifs de Memnon	42
A. <i>Une histoire locale</i>	42
B. <i>Le patriotisme de Memnon</i>	45
II. La vision d'un Grec d'Asie	54
A. <i>Les Barbares dans l'œuvre de Memnon</i>	54
B. <i>La perception de Memnon de l'autorité romaine</i>	57
III. Les sources de Memnon et tentative de datation de son contexte	58
A. <i>Les sources identifiées de Memnon</i>	58
B. <i>Le contexte de rédaction de son œuvre</i>	65
Chapitre 3 : La méthode historique de Memnon	67
I. Chronologie et systèmes de datation	68
A. <i>Les systèmes des olympiades et des synchronismes</i>	69
B. <i>La datation par « comptabilisation »</i>	73
C. <i>La chronologie imposée par l'ordre des fragments</i>	75
II. Les régimes politiques et leurs représentants	87
A. <i>Tyrannie et portraits des tyrans</i>	87
1. Le vocabulaire de la tyrannie	87
2. Caractères et comportements des tyrans et des personnages tyranniques	88
3. La mort des tyrans	96
4. Les relations familiales au sein de la tyrannie	98
B. <i>Régimes politiques et institutions à Héraclée</i>	99
1. La démocratie	99
2. Le pouvoir politique à Héraclée	101
C. <i>Royautés et portraits des rois</i>	106

1.	La définition du pouvoir royal chez Memnon : vocabulaire et image de la royauté	106
2.	Le portrait des rois	109
D.	<i>L'autorité romaine</i>	116
1.	Le pouvoir romain	116
2.	Portraits des généraux romains	122
III.	La guerre : la description des opérations militaires	126
A.	<i>Les batailles terrestres</i>	127
B.	<i>Les batailles navales</i>	135
C.	<i>Les sièges</i>	139
SECONDE PARTIE COMMENTAIRE HISTORIQUE DES FRAGMENTS 1 À 17 Héraclée et son implication dans les conflits entre grands royaumes hellénistiques		145
Sous-partie 1 : De la tyrannie de Cléarque au gouvernement d'Héraclide de Cyme		145
F 1.1-1.5: Le règne de Cléarque		146
F 2.1-2.5: La régence de Satyros		174
F 3.1-3.3 : Le règne de Timothée		184
F 4.1-4.8 : Le règne de Denys et l'élargissement du contexte géographique du récit		200
F 4.9-5.7 : De la régence d'Amastris à la mort de Lysimaque		234
Sous-partie 2 : Héraclée au temps de son indépendance		273
F 6.1-8.8 : Héraclée mêlée aux conflits pour le contrôle de la Macédoine		273
F 9.1-10.2 : La lutte contre les Séleucides		321
F 11.1-12.1 : L'arrivée des Galates en Asie		347
F 12.2-12.6- Digression sur la Bithynie		365
F 13-17 : De la guerre entre Byzance et Callatis au don de Ptolémée à Héraclée.		379
TROISIÈME PARTIE COMMENTAIRE HISTORIQUE DES FRAGMENTS 18 À 40 Les Romains et leurs interventions dans le monde grec		407
Sous-partie 1 : Les Romains et les affaires grecques avant les guerres mithridatiques		408
F 18.1-5 : Digression sur l'histoire de Rome jusqu'à la troisième guerre de Macédoine		408
<hr/>		
F 18.6-10 : Premières marques d'amitié entre Rome et Héraclée		420
F 19-21 : Héraclée, la Bithynie, les Galates et la guerre sociale		440
Sous-partie 2 : Mithridate avant la première guerre contre Rome		455
Sous-partie 3 : La première guerre mithridatique		492
Questions de datations : du début de la guerre à l'invasion de la Bithynie (22.6-22.8)		492
I.	Sur ce que les Anciens considèrent comme le début de la première guerre mithridatique	492
A.	<i>Datation du début de la guerre chez Memnon 22.6</i>	492
B.	<i>Les sources qui situent le début de la guerre au moment de la guerre civile à Rome</i>	493
C.	<i>Les sources qui considèrent l'Amnias comme la première bataille de la guerre</i>	494
II.	Sur la date de la bataille de l'Amnias	495
A.	<i>Datation de l'Amnias en 88</i>	495
1.	Présentation du système chronologique de Reinach	495
2.	Chronologie de Reinach basée sur la datation par olympiades d'Appien	495
3.	Chronologie de Reinach basée sur Tite-Live	497

B. Datation de l'Amnias de 89 _____	500
1. Distinction de deux phases _____	501
2. Datation de la 1ère phase : la bataille de l'Amnias et l'invasion de la Bithynie _____	504
F 22.6-22.9 : Les premières opérations en Asie _____	508
22.6 _____	508
I. Les forces en présence au début de la première guerre mithridatique. _____	508
II. Le déroulement de la campagne de l'Amnias _____	512
22.7 _____	515
22.8 _____	520
I. L'invasion de la Bithynie et de la province d'Asie : fin 89 _____	521
A. l'invasion de la Bithynie : fin 89 _____	522
B. Invasion de la province d'Asie _____	522
1. Définition du terme Ἀσία _____	523
2. Le sort et le comportement des villes asiatiques : _____	527
3. Datation de l'invasion de l'Asie par Mithridate _____	532
II. Le siège de Rhodes (été 88 ?) _____	537
22.9 _____	539
I. Datation et problème chronologique _____	540
II. Les raisons qui poussent Mithridate à formuler un tel ordre _____	541
III. Les instructions de Mithridate adressées aux villes _____	544
IV. Les victimes du massacre _____	545
V. Les raisons de l'obéissance des cités _____	548
F 22.10-22.13 : La campagne en Grèce _____	550
F 23.1-23. 2 : L'affaire de Chios _____	580
F 24. 1-24. 5 : Flaccus et Fimbria _____	586
F 25.1-25. 3 : Dardanos et l'entre-deux guerres _____	601
Sous-partie 4 : La deuxième guerre mithridatique _____	614
Sous-partie 5 : La troisième guerre mithridatique _____	625
F 27. 1-28. 4 : Des débuts de la guerre à la victoire romaine à Cyzique _____	625
F 28. 5-29. 5 : La soumission des cités d'Asie par les Romains _____	660
F 29.7-31.3 : La fuite de Mithridate en Arménie et les opérations romaines dans le Pont _____	690
F 32. 1-36 : Le siège d'Héraclée et la bataille de Ténédos _____	714
F 37.1-37.8 : Siège de Sinope et reddition d'Amaséa _____	738
F 38.1-38.8 : La campagne d'Arménie _____	747
Sous-partie 6 : Héraclée perd son indépendance _____	765
F 39 : Le procès de Cotta _____	765
F 40 : Héraclée au temps de César _____	770
CONCLUSION _____	775
ANNEXE _____	785
BIBLIOGRAPHIE _____	791
Sources _____	791

1.	Sources littéraires	791
a.	<i>Les éditions du texte de Memnon</i>	791
b.	<i>Éditions d'autres sources littéraires</i>	791
2.	Sources épigraphiques	794
3.	Sources numismatiques	795
Ouvrages et articles		796

LISTE DES ABRÉVIATIONS

1) Corpus et autres instruments de travail

CAH	<i>Cambridge Ancient History</i> . Cambridge (1924-1939; 2 ^{ème} série 1970 <i>sqq.</i>).
Didyma II	A. Rehm. <i>Didyma, II. Die Inschriften</i> (1958).
DnP	<i>Der Neue Pauly. Enzyklopädie der Antike</i> . Stuttgart (1996 <i>sqq.</i>).
FD	<i>Fouilles de Delphes</i> (1902 <i>sqq.</i>).
FGrH	<i>Die Fragmente der griechischen Historiker</i> , éd. F. Jacoby, Leiden (1923 <i>sqq.</i>).
FHG	<i>Fragmenta Historicorum Graecorum</i> éd. C. Müller, 5 vol., Paris, (1841-1849).
GHI	M. N. Tod, <i>A Selection of Greek Historical Inscriptions</i> , 2 vol. (1933-1948.)
Head, H. N.	B. V. Head (éd.), <i>Historia Numorum : A Manual of Greek Numismatics</i> (1887).
I. Callatis	A. Avram, <i>Inscriptions grecques et latines de Scythie Mineure. Volume III : Callatis et son territoire</i> (1999).
I. Délos	<i>Inscriptions de Délos, I-VII</i> (1926-1937).
IG	<i>Inscriptiones Graecae</i> (1903 <i>sqq.</i>).
IGBulg I ²	G. Mihailov, <i>Inscriptiones Graecae in Bulgaria Repertae</i> . (1970)
IGR	R. Cagnat <i>et alii</i> , <i>Inscriptiones Graecae ad res Romanas pertinentes</i> (1908-1927).
I. Heraclea	L. Jonnes, <i>The inscriptions of Heraclea Pontica</i> (IK 47, 1994).
IK	<i>Inschriften griechischer Städte aus Kleinasien</i> (1972 <i>sqq.</i>).
I. Kalchedon	R. Merkelbach, <i>Die Inschriften von Kalchedon</i> (IK 20, 1980).
IOSPE I ²	B. Latyshev, <i>Inscriptiones antiquae orae septentrionalis Ponti Euxini Graecae et Latinae</i> , 2 ^{nde} éd, I. <i>Inscriptiones Tyrae, Olbiae, Chersonesi Tauricae</i> (1916).

<i>I. Priene</i>	Fr. Hiller von Gaertringen, <i>Inscriptionen von Priene</i> (1906).
<i>I. Prusias ad Hypium</i>	W. Ameling, <i>Die Inschriften von Prusias ad Hypium</i> (IK 27, 1985)
<i>OGIS</i>	W. Dittenberger, <i>Orientalis Graeci Inscriptiones Selectae</i> , I-II (1903-1905)
<i>RDGE</i>	R. K. Sherk, <i>Roman Documents from the Greek East. Senatus Consulta and Epistulae to the Age of Augustus</i> (1969).
<i>RE</i>	<i>Paulys Real-encyclopädie der classischen Alterumswissenschaft</i> . Stuttgart (1839 <i>sqq.</i>).
<i>Recueil</i>	W. H. Waddington, E. Babelon, Th. Reinach (éds), <i>Recueil général des monnaies grecques d'Asie Mineure</i> , vol. 1, <i>Pont, Paphlagonie, Bithynie</i> (1904-1910).
<i>SIG³</i>	W. Dittenberger, <i>Sylloge Inscriptionum Graecarum</i> , 3 ^{ème} éd., I-IV (1915-1924).
<i>TAM</i>	<i>Tituli Asiae Minoris</i> (1901 <i>sqq.</i>)

2) Revues et collections

<i>AA</i>	<i>Archäologischer Anzeiger</i> . Berlin.
<i>AC</i>	<i>L'Antiquité classique</i> . Louvain.
<i>Acme</i>	<i>Acme. Annali della Facoltà di filosofia e lettere dell'Università degli studi di Milano</i> . Milan.
<i>Aevum</i>	<i>Aevum : rassegna di scienze storiche, linguistiche e filologiche</i> . Milan.
<i>AJAH</i>	<i>American Journal of Ancient History</i> . Cambridge.
<i>AJPh</i>	<i>American Journal of Philology</i> . Baltimore.
<i>AMI</i>	<i>Archäologische Mitteilungen aus Iran und Turan</i> . Deutsches Archäologisches Institut, Teheran.
<i>Anatolica</i>	<i>Anatolica : annuaire international pour les civilisations de l'Asie antérieure</i> . Istanbul, Institut historique et archéologique néerlandais.
<i>AncSoc</i>	<i>Ancient society</i> . Louvain.
<i>AncW</i>	<i>Ancient World : a scholarly journal for the study of antiquity</i> . Chicago
<i>ANRW</i>	<i>Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt</i> . Berlin.
<i>ANSMN</i>	<i>American Numismatic Society Museum Notes</i> . New-York.

<i>AS</i>	<i>Anatolian Studies : Journal of the British Institute of Archaeology at Ankara.</i> London.
<i>Athenaeum</i>	<i>Athenaeum, Studi di letteratura e storia dell'Antichità.</i> Pavie.
<i>AthMitt</i>	<i>Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts, Athenische Abteilung.</i> Athènes-Berlin.
<i>BCH</i>	<i>Bulletin de correspondance hellénique.</i> Athènes-Paris.
<i>Bull. ép.</i>	<i>Bulletin épigraphique, dans REG.</i>
<i>CCG</i>	<i>Cahiers du centre Gustave Glotz.</i> Paris
<i>CEA</i>	<i>Cahiers des études anciennes.</i> Trois-Rivières (Québec).
<i>CH</i>	<i>Cahiers d'histoire.</i> Lyon.
<i>Chiron</i>	<i>Chiron. Mitteilungen der Kommission für alte Geschichte und Epigraphik des Deutschen Archäologischen Instituts.</i> Munich.
<i>CPh</i>	<i>Classical Philology.</i> Chicago.
<i>CQ</i>	<i>Classical quarterly.</i> Oxford.
<i>CR</i>	<i>The Classical Review.</i> Oxford.
<i>CRAI</i>	<i>Comptes rendus de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.</i> Paris.
<i>CSCA</i>	<i>California Studies in Classical Antiquity.</i> Berkeley-Los Angeles.
<i>DHA</i>	<i>Dialogues d'histoire ancienne.</i> Paris.
<i>DOP</i>	<i>Dumbarton Oaks Papers.</i> Washington.
<i>EA</i>	<i>Epigraphica Anatolica. Zeitschrift für Epigraphik und historische Geographie Anatoliens.</i> Bonn.
<i>EEThess</i>	Επιστημονική επετηρίδα της Φιλοσοφικής Σχολής. Τεύχος Τμήματος φιλολογίας. Thessalonique.
<i>Gnomon</i>	<i>Gnomon. Kritische Zeitschrift für die gesamte klassische Altertumswissenschaft.</i> Berlin, puis Munich.
<i>GRBS</i>	<i>Greek, Roman and Byzantine Studies.</i> Durham.
<i>Hellenica</i>	<i>Ελληνικά: φιλολογικό, ιστορικό και λαογραφικό περιοδικό σύγγραμμα.</i> Thessaloniki: Etaireia Makedonikon Spoudon.
<i>Hermes</i>	<i>Hermes. Zeitschrift für klassische Philologie.</i> Stuttgart.
Hermes. Einzelschriften	Hermes. Einzelschriften. Stuttgart (1936-).
<i>Historia</i>	<i>Historia. Zeitschrift für alte Geschichte.</i> Wiesbaden.

Historia. Einzelschriften	Historia Einzelschriften. Wiesbaden.
<i>HSCP</i>	<i>Harvard Studies in Classical Philology</i> . Cambridge (Mass.)
<i>Iraq</i>	<i>Iraq</i> . Londres.
<i>IstMitt</i>	<i>Istanbuler Mitteilungen. Deutsches Archäologisches Institut. Abteilung Istanbul</i> . Istanbul.
<i>JHS</i>	<i>The Journal of Hellenic Studies</i> . Londres.
<i>JNES</i>	Journal of Near Eastern studies. Chicago.
<i>JRS</i>	<i>Journal of Roman Studies</i> . Londres.
<i>JS</i>	<i>Journal des Savants</i> . Paris.
<i>Klio</i>	<i>Klio. Beiträge zur alten Geschichte</i> . Berlin.
Klio Bh.	Klio Beiheft. Berlin.
<i>Kokalos</i>	Κόκαλος. <i>Studi pubblicati dall'Istituto di storia antiqua dell'Università di Palermo</i> . Palermo.
<i>MEFRA</i>	<i>Mélanges de l'École Française de Rome. Antiquité</i> . Paris-Rome.
<i>Mnemosyne</i>	<i>Mnemosyne : Bibliotheca Classica Batava</i> . Leiden.
<i>NC</i>	<i>Numismatic Chronicle</i> . Londres.
<i>PCPhS</i>	<i>Proceedings of the Cambridge Philological Society</i> . Cambridge.
<i>Philologus</i>	<i>Philologus : Zeitschrift für antike Literatur und ihre Rezeption</i> . Berlin
<i>Phoenix</i>	<i>Phoenix : Journal of the Classical Association of Canada = revue de la Société canadienne des études classiques</i> . Toronto.
<i>RA</i>	<i>Revue archéologique</i> . Paris.
<i>RBN</i>	<i>Revue belge de numismatique et de sigillographie</i> . Bruxelles.
<i>RBPh</i>	<i>Revue belge de philologie et d'histoire</i> . Bruxelles.
<i>REA</i>	<i>Revue des études anciennes</i> . Bordeaux.
<i>REG</i>	<i>Revue des études grecques</i> . Paris.
<i>REL</i>	<i>Revue des études latines</i> . Paris.
<i>RhM</i>	<i>Rheinisches Museum für Philologie</i> . Francfort/Main.
<i>RPh</i>	<i>Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes</i> . Paris.
<i>RPhilos</i>	<i>Revue philosophique de la France et de l'étranger</i> . Paris.

<i>RPhL</i>	<i>Revue de philosophie de Louvain</i> . Louvain-la-Neuve.
<i>RSA</i>	<i>Rivista storica dell'Antichità</i> . Bologne.
<i>SCO</i>	<i>Studi classici e orientali</i> . Pise.
<i>StCl</i>	<i>Studii clasice</i> . Bucarest. Societatea de studii clasice.
<i>VDI</i>	<i>Vestnik drevnej istorii</i> . Moscou.
<i>WienMitteil</i>	<i>Mitteilungen des Vereins klassischer Philologen in Wien</i> . Vienne.
<i>ZPE</i>	<i>Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik</i> . Bonn.

3) Éditions de sources littéraires

Bekker, <i>Photius</i>	I. Bekker, éd., <i>Photii Bibliotheca, ex recensione Immanuelis Bekkeri</i> , Berolini, 1824-1825 (codex 224, p. 223-240).
Düring, <i>Chion of Heraclea</i>	<i>Chion of Heraclea : A Novel in Letters</i> , éd. I. Düring, Göteborg (1951).
Eusèbe, <i>Chron.</i> , éd. R. Helm	<i>Eusebius Werke, VII : Die Chronik des Hieronymus</i> , éd. R. Helm, Griechische Christliche Schriftsteller 47, Berlin (1956).
Eusèbe, <i>Chron.</i> , éd. J. Karst	<i>Eusebius Werke, V : Die Chronik aus dem Armenischen übersetzt mit textkritischem Commentar</i> , éd. J. Karst, Leipzig (1911).
Eusèbe, <i>Chron.</i> , éd. A. Schoene	<i>Eusebi Chronicorum libri duo</i> . éd. A. Schoene, 2 vol., Berlin (1866-1875).
Flacelière, Chambry, <i>Plutarque, Vie de Lucullus</i>	Plutarque, <i>Vies : Cimon-Lucullus. Nicias-Crassus</i> , Tome VII, texte établi et traduit par R. Flacelière et E. Chambry, Paris (1972).
Goukowsky, <i>Appien</i>	Appien, <i>Histoire romaine</i> , tome VII, <i>Livre XII : la guerre de Mithridate</i> , texte établi et traduit par P. Goukowsky, Paris (2001).
Goukowsky, <i>Livre syriaque</i>	Appien, <i>Histoire romaine</i> , tome VI, <i>Livre XI: Le Livre syriaque</i> , texte établi et traduit par P. Goukowsky, Paris (2007).
Hellegouarc'h, <i>Velleius Paterculus, II</i>	Velleius Paterculus, <i>Histoire romaine</i> , tome II, <i>Livre II</i> , texte établi et traduit par J. Hellegouarc'h, Paris (1982).
Henry, <i>Photius. Tome I</i>	<i>Photius, Bibliothèque</i> , tome I, texte établi et traduit par R. Henry, Paris (1959).
Henry, <i>Photius</i>	<i>Photius, Bibliothèque</i> , tome IV, texte établi et traduit par R. Henry, Paris (2003).

- Jacoby, *FGrH*, III
F. Jacoby (éd.), *Die Fragmente der griechischen Historiker*, Leiden (1950). Tome III B F 434, p. 337-368 (texte) ; III C, p. 267-282 (commentaires) ; III N, p.171-176 (notes).
- Lasserre, *Strabon*, livre XII
Strabon, *Géographie*, vol. IX. *Livre XII (Asie mineure)*, texte établi et traduit par Fr.Lasserre, Paris (1981).
- Malosse, *Lettres de Chion*
Lettres de Chion d'Héraclée, texte révisé, trad. et commenté par P.-L. Malosse, avec une préf. de J. Schamp, Salerne (2004).
- McGushin, *Sallust, The Histories*, vol. II
Sallust, *The Histories*, translated with introduction and commentary by Patrick McGushin, vol. II, livres III à V, Oxford (1994).
- Mekler, *Index Herculaneensis*
Academicorum philosophorum index Herculaneensis, éd. S. Mekler, Berlin (1902).
- Orelli, *Memnonis excerpta*
J.-C. Orelli, *Memnonis historiarum Heracleae Ponti excerpta servata a Photio Graece cum versione Laurentii Rhodamanni*, Leipzig (1816).

4) Ouvrages et articles

- An Inventory of Archaic and Classical Poleis*
M. H. Hansen, T. H. Nielsen (éd.), *An Inventory of Archaic and Classical Poleis. An Investigation conducted by the Copenhagen Centre for the Danish National Research Foundation* (2004).
- Apel, *Die Tyrannis von Heraklea*
H. Apel, *Die Tyrannis von Heraklea* (1910).
- Avram, *Antiochos II Théos*
A. Avram, « Antiochos II Théos, Ptolémée II Philadelphie et la Mer Noire », *CRAI* 3-4 (2003), 1181-1213.
- Avram, *PPE*
A. Avram, *Prosopographia Ponti Euxini externa* (2013).
- Badian, *Sulla*
E. Badian, « Waiting for Sulla », *JRS* 52 (1962), p.47-62.
- Badian, *Studies*
E. Badian, *Studies in Greek and Roman History* (1968).
- Badian, *Rome, Athens and Mithridates*
E. Badian, « Rome, Athens and Mithridates », *AJAH* 1 (1976), p. 103-128.
- Ballesteros Pastor, *Mitrídates*
L. Ballesteros Pastor, *Mitrídates Eupátor, Rey del Ponto* (1996).
- Beloch, *GG*
K. J. Beloch, *Griechische Geschichte*, III 1 (1922) ; III 2 (1923) ; IV A (1925) ; IV 2 (1927).
- Bengtson, *Die Strategie*
H. Bengtson, *Die Strategie in der hellenistischen Zeit Ein Beitrag zum antiken Staatsrecht*, I (1937) ; II (1944) ; III (1952).

- Berve, *Alexanderreich* H. Berve, *Das Alexanderreich auf prosopographischer Grundlage* (1926).
- Berve, *Die Tyrannis* H. Berve, *Die Tyrannis bei den Griechen*, 2 vol. (1967).
- Billows, *Antigonos* R. A. Billows, *Antigonos the One-Eyed and the Creation of the Hellenistic State* (1990).
- Bittner, *Herakleia Pontike* A. Bittner, *Gesellschaft und Wirtschaft in Herakleia Pontike* (1998).
- Bosworth, *Alexander the Great. Part 1* A. B. Bosworth, « Alexander the Great. Part 1: The Events of the Reign », dans *CAH VI*², 1994 (éd. en ligne, 2008), p. 791-845.
- Bosworth, *Alexander the Great. Part 2* A. B. Bosworth, « Alexander the Great. Part 2 : Greece and the Conquered Territories », dans *CAH VI*², 1994 (éd. en ligne, 2008), p. 846-875.
- Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides* A. Bouché- Leclercq, *Histoire des Lagides*. Tome 1 : *Les cinq premiers Ptolémées* (1903).
- Bouché-Leclercq, *Histoire des Séleucides* A. Bouché- Leclercq, *Histoire des Séleucides*, 2 vol. (1913-1914).
- Briant, *Histoire de l'Empire perse* P. Briant, *Histoire de l'Empire perse. De Cyrus à Alexandre* (1996).
- Briant, *Antigone le Borgne* P. Briant, *Antigone le Borgne* (1973).
- Broughton, *Magistrates* T. R. S. Broughton, *The Magistrates of the Roman Republic*, vol. 1-2 (1951- 1952) ; vol. 3 (1960, rééd. 1986).
- Burstein, *Sceptre or Thunderbolt* S. M. Burstein, « Sceptre or Thunderbolt : Plutarch, *Moralia* 338B », *CSCA* 7 (1974), p. 89-92.
- Burstein, *Heraclea* S. M. Burstein, *Outpost of Hellenism : The emergence of Heraclea on the Black Sea* (1976).
- Burstein, *Apamea* S. M. Burstein, « The Aftermath of the Peace of Apamea. Rome and the Pontic War », *AJAH* 5 (1980), p. 1-12.
- Burstein, *Arsinoe II Philadelphus* S. M. Burstein, « Arsinoe II Philadelphus, A Revisionist View », dans W. L. Adams et E. N. Borza (éds), *Philip II, Alexander the Great and the Macedonian Heritage* (1982), p. 197-212.
- Burstein, *The Hellenistic Age* S. M. Burstein, *The Hellenistic Age from the Battle of Ipsos to the Death of Kleopatra VII* (1985).
- Casson, *Ships and Seamanship* L. Casson, *Ships and Seamanship in the Ancient World* (1971).
- Corradi, *Studi Ellenistici* G. Corradi, *Studi Ellenistici* (1929).
- Coşkun (éd.), *Roms auswärtige Freunde* A. Coşkun (éd.), *Roms auswärtige Freunde in der späten Republik und im frühen Prinzipat* (2005).
- De Callataÿ, *Guerres mithridatiques* Fr. de Callataÿ, *L'histoire des guerres mithridatiques vue par les monnaies* (1997).

- De Callatay, *Les derniers rois de Bithynie*
- Fr. de Callatay, « Les derniers rois de Bithynie. Problèmes de chronologie », *RBN* 132 (1986), p. 5-30.
- Desideri, *Storiografia eracleota*
- P. Desideri, « Studi di storiografia eracleota, I, Promathidas e Nymphis », *SCO* 16 (1967), p. 366-416.
- Desideri, *Storiografia eracleota III*
- P. Desideri, « Studi di storiografia eracleota, III », *SCO*, 19-20 (1970-1971), p. 487-537.
- Desideri, *Cultura Eracleota*
- P. Desideri, « Cultura Eracleota : Da Erodoro a Eraclide Pontico », dans B. Remy (éd.), *Pontica I, Recherches sur l'histoire du Pont dans l'Antiquité* (1991), p. 7-24.
- Desideri, *Storia Di Eraclea di Memnone*
- P. Desideri, « I Romani visti dall' Asia : Riflessioni sulla sezione romana della *Storia di Eraclea di Memnone* », dans G. Urso (éd.), *Tra Oriente e Occidente. Indigeni, Greci e Romani in Asia Minore, Atti del convegno internazionale cividale del Friuli, 28-30 Sept. 2006* (2007), p. 45-59.
- Desideri, *Posidonio*
- P. Desideri, « Posidonio e la guerra mithridatica », *Athenaeum* 51 (1973), p. 237-269.
- Dmitriev, *Memnon on the Siege*
- S. Dmitriev, « Memnon on the Siege of Heraclea Pontica by Prusias I and the War Between the Kingdoms of Bithynia and Pergamum », *JHS* 127 (2007), p. 133-138.
- Droysen, *Histoire de l'hellénisme*
- J.-G.Droysen, *Histoire de l'hellénisme*, 3 vol. (1883-1885).
- Dueck, *Memnon of Herakleia on Rome*
- D. Dueck, « Memnon of Herakleia on Rome and the Romans », dans T. Bekker-Nielsen (éd.), *Rome and the Black Sea region. Domination, Romanisation, Resistance* (2006).
- Erçiyas, *Heracleia Pontica-Amastris*,
- D. B. A. Erçiyas, « Heracleia Pontica-Amastris », dans D. V. Grammenos, E. K. Petropoulos (éds.), *Ancient Greek colonies in the Black Sea* (2003).
- Erçiyas, *Wealth, Aristocracy and Royal Propaganda*
- D. B. A. Erçiyas, *Wealth, Aristocracy and Royal Propaganda under the Hellenistic Kingdom of the Mithridatids in the Central Black Sea Region of Turkey* (2006), p. 1403-1431.
- Errington, *From Babylon to Triparadeisos*
- R. M. Errington, « From Babylon to Triparadeisos : 323-320 B.C. », *JHS* 90 (1970), p. 49-77.
- Ferrary, *Philhellénisme et impérialisme*
- J.-L. Ferrary, *Philhellénisme et impérialisme. Aspects idéologiques de la conquête romaine du monde hellénistique, de la seconde guerre de Macédoine à la guerre contre Mithridate* (1988).
- Ferrary, *Traités et domination romaine*
- J.-L. Ferrary, « Traités et domination romaine dans le monde hellénique », dans L. Canfora, M. Liverani, C. Zaccagnini (éds.), *I Trattati nel mondo antico: forma, ideologia e funzione* (1990), p. 217-235.

- Franke , *Tyrannis des Klearchos und Satyros* P. R. Franke, « Zur Tyrannis des Klearchos und Satyros in Herakleia am Pontos », *AA* 81 (1966), p. 130-139.
- Gabelko, *The Dynasties History* O. L. Gabelko, « The Dynasties History of the Hellenistic Monarchies of Asia Minor according to the Chronography of George Synkellos », dans Højte (éd.) *Mithridates VI and the Pontic Kingdom* (2009), p. 47-61.
- Glew, *Mithridates Eupator* D. G. Glew, « Mithridates Eupator and Rome : A Study of the Background of the First Mithridatic War », *Athenaeum*, 55 (1977), p. 380-405.
- Glew, *Between the Wars* D. G. Glew, « Between the Wars, Mithridates Eupator and Rome, 85-73 B.C. », *Chiron*, 11 (1981), p. 109-130.
- Glötz, *Histoire grecque* G. Glötz, *Histoire grecque*, vol. I-II (1939. rééd. 1986).
- Grayson, *Assyrian and Babylonian Chronicles* A. K. Grayson, *Assyrian and Babylonian Chronicles* (1975).
- Gruen, *HWCR* E. S. Gruen, *The Hellenistic World and the Coming of Rome*, 2 vol. (1984).
- Guse, *Die Feldzüge* F. Guse, « Die Feldzüge des dritten mithridatischen Krieges in Pontos und Armenien », *Klio* 20 (1926), p. 332-343..
- Habicht, *Gottmenschentum* Ch. Habicht, *Gottmenschentum und griechische Städte* (1970).
- Habicht, *Untersuchungen* Ch. Habicht, *Untersuchungen zur politischen Geschichte Athens im 3. Jahrhundert v. Chr.* (1979).
- Hanell, *Megarische Studien* K. Hanell, *Megarische Studien* (1934).
- Heinen, *Ptolemaios Keraunos* H. Heinen, *Untersuchungen zur hellenistischen Geschichte des 3. Jahrhunderts v. Chr., Zur Geschichte der Zeit des Ptolemaios Keraunos und zum Chremonideischen Krieg* (1972).
- Heinen, *Mithridates VI Eupator, Chersonesos und die Skythenkönige* H. Heinen, « Mithridates VI Eupator, Chersonesos und die Skythenkönige », dans A. Coşkun (éd.), *Roms auswärtige Freunde in der späten Republik und im frühen Prinzipat* (2005), p. 75-90.
- Heinen, *Die Romfreundschaft der Chersonesiten* H. Heinen, « Die Anfänge der Beziehungen Roms zum nördlichen Schwarzmeerraum. Die Romfreundschaft der Chersonesiten (IOSPE I² 402) » dans A. Coşkun (éd.), *Roms auswärtige Freunde in der späten Republik und im frühen Prinzipat* (2005), p. 31-54.
- Heuß, *Stadt und Herrscher des Hellenismus* A. Heuß, *Stadt und Herrscher des Hellenismus in ihren Staats - und völkerrechtlichen Beziehungen* (1937).

- Hoepfner, *Herakleia Pontike* W. Hoepfner, *Herakleia Pontike-Ereğli : Eine baugeschichtliche Untersuchung* (1996).
- Hornblower, *Persia* S. Hornblower, « Persia », dans *CAH IV*, 1994 (éd. en ligne, 2008), p. 45-96.
- Janke, *Memnon* H. Janke, *Historische Untersuchungen zu Memnon von Herakleia* (1963).
- Jones, *The Cities of the Eastern Roman provinces* A. H. M. Jones, *The Cities of the Eastern Roman Provinces* (1971).
- Kreuz, *Monuments for the King* P. A., Kreuz, « Monuments for the King : Royal Presence in the Late Hellenistic World of Mithridates VI » dans Højte (éd.), *Mithridates VI and the Pontic Kingdom* (2009), p. 131-144.
- Lehmann-Haupt, *Seleukos* C. F. Lehmann-haupt, « Seleukos, König der Makedonen », *Klio* 5 (1905), p. 244-254.
- Lenk, *Die Tyrannen von Herakleia am Pontos* B. Lenk, « Die Tyrannen von Herakleia am Pontos : Fortsetzung und Schluss », *WienMitteil* 4 (1927), p. 13-21.
- Longega, *Arsinoe II* G. Longega, *Arsinoe II* (1968).
- Lund, *Lysimachus* H. S. Lund, *Lysimachus. A Study in Early Hellenistic Kingship* (1992).
- McGing, *The Third Mithridatic War* B. C. McGing, « The date of the outbreak of the Third Mithridatic War », *Phoenix* 38 (1984), p. 12-18.
- McGing, *FPM* B. C. McGing, *The Foreign Policy of Mithridates VI Eupator, King of Pontus* (1986).
- McGing, *Victim or Aggressor* B. C. McGing, « Mithridates VI Eupator : Victim or Aggressor ? », dans Højte (éd.), *Mithridates VI and the Pontic Kingdom* (2009), p. 203-312.
- Macurdy, *Hellenistic Queens* G. Macurdy, *Hellenistic Queens*, Baltimore (1932).
- Madsen, *The ambitions of Mithridates VI* J. M. Madsen, «The ambitions of Mithridates VI », dans Højte (éd.), *Mithridates VI and the Pontic Kingdom* (2009), p. 191-201.
- Magie, *RRAM* D. Magie, *Roman Rule in Asia Minor to the End of the Third Century after Christ*, 2 vol. (1950).
- Manni, *Demetrio Poliorcete* E. Manni, *Demetrio Poliorcete* (1951).
- Marek, *Pontus et Bithynia* Ch. Marek, *Pontus et Bithynia : Die römischen Provinzen im Norden Kleinasiens* (2003).
- Mastrocinque, *The Antikythera Shipwreck and Sinope's Culture* A. Mastrocinque, «The Antikythera Shipwreck and Sinope's Culture », dans Højte (éd.), *Mithridates VI and the Pontic Kingdom* (2009), p. 313-319.
- Mattingly, *Rome's Earliest Relations* H. B. Mattingly, « Rome's Earliest Relations with Byzantium, Heraclea Pontica and Callatis », dans A. G. Poulter (éd.), *Ancient Bulgaria* (1983).

- Mehl, *Seleukos Nikator*
- Mehl, A, *Seleukos Nikator und sein Reich. 1, Seleukos' Leben und die Entwicklung seiner Machtposition*, *Studia Hellenistica* 28 (1986).
- Mendel, *Inscriptions de Bithynie*
- G. Mendel, « Incriptions de Bithynie », *BCH* 25 (1901), p. 361-426.
- Mendels, *Photius*
- D. Mendels, « Greek and Roman History in the Bibliotheca of Photius : A note », *Byzantion* 56 (1986), p. 196-206.
- Meyer, *Geschichte des Königreichs Pontos*
- E. Meyer, *Geschichte des Königreichs Pontos* (1879).
- Meyer, *Die Grenzen der hellenistischen Staaten in Kleinasien*
- E. Meyer, *Die Grenzen der hellenistischen Staaten in Kleinasien* (1925).
- Mitchell, *The Celts in Anatolia*
- St. Mitchell, *Anatolia. Land, Men and Gods in Asia Minor*, vol I: *The Celts in Anatolia and the Impact of Roman Rule* (1993).
- Mossé, *La recrudescence de la tyrannie*
- Cl. Mossé, « Un aspect de la crise de la cité grecque au IV^{ème} siècle : la recrudescence de la tyrannie », *RPhilos* 152 (1962), p. 1-20.
- Mossé, *La tyrannie dans la Grèce antique*
- Cl. Mossé, *La tyrannie dans la Grèce antique* (1969, rééd 2004).
- Munro, *Roads in Pontus*
- J. A. R. Munro, « Roads in Pontus, Royal and Roman », *JHS* 21 (1901), p. 52-66.
- Nachtergaele, *Les Galates en Grèce*
- G. Nachtergaele, *Les Galates en Grèce et les Sôtéria de Delphes* (1977).
- Niese, *Geschichte*
- B. Niese, *Geschichte der griechischen und makedonischen Staaten seit der Schlacht bei Chaeronea*, 3 vol. (1893-1903, rééd., 1963).
- Olbrycht, *Mithridates VI Eupator and Iran*
- M. J. Olbrycht, « Mithridates VI Eupator and Iran » dans Højte (éd.), *Mithridates VI and the Pontic Kingdom* (2009), p. 163-190.
- Ormerod, *The First Mithridatic War*
- H. A Ormerod, « Pontus and its Neighbours : The First Mithridatic War », dans *CAH IX 1* (1932), p. 23- 260.
- Préaux, *Le Monde hellénistique*
- Cl. Préaux, *Le Monde hellénistique. La Grèce et l'Orient, 323- 146 av. J.-C.*, 2 vol. (1978).
- Reinach, *Trois royaumes*
- Th. Reinach, *Numismatique ancienne : trois royaumes de l'Asie Mineure, Cappadoce-Bithynie-Pont* (1888).
- Reinach, *Mithridate*
- Th. Reinach, *Mithridate Eupator* (1890).
- Rice-Holmes, *Roman Republic*
- Th. Rice-Holmes, *The Roman Republic and the Founder of the Empire*, 3 vol. (1928).
- Ritter, *Diadem und Königsherrschaft*
- H. W. Ritter, *Diadem und Königsherrschaft. Untersuchungen zu Zeremonien und Rechtsgrundlagen des Herrschaftsantritts bei den Persern, bei Alexander dem Großen und im Hellenismus* (1965).

- Robert, *Nicée et de Nicomédie* L. Robert, « La titulature de Nicée et de Nicomédie, la gloire et la haine », *HSPH*, 81(1977), p. 1-39.
- Rostovtzeff, *Pontus and its Neighbours* M. I. Rostovtzeff, « Pontus and its Neighbours : The First Mithridatic War », dans *CAH IX 1* (1932), p. 211-238.
- Rostovtzeff, *HESMH* M. I. Rostovtzeff, *Histoire économique et sociale du monde hellénistique*, trad. Odile Demange (1989).
- Sachs, Wiseman, *A Babylonian King List* A. J. Sachs, A. J. Wiseman, « A Babylonian King List of the Hellenistic Period », *Iraq* 16 (1954), p. 202-211.
- Saitta, *Lisimaco di Thracia* G. Saitta, « Lisimaco di Thracia », *Kokalos* 1 (1955), p. 62-154.
- Saprykin, *Heracleia Pontica* S. Ju. Saprykin, *Heracleia Pontica and Tauric Chersonesus before Roman Domination* (1997).
- Sartre, *L'Anatolie hellénistique* M. Sartre, *L'Anatolie hellénistique, de l'Egée au Caucase (334-32 av. J.-C.)* (2004).
- Sartre, *L'Asie Mineure et l'Anatolie* M. Sartre, *L'Asie Mineure et l'Anatolie, d'Alexandre à Dioclétien (IV^e s. av. J.-C. / III^e s. ap. J.-C.)* (1995).
- Savalli-Lestrade, *Les Philoi Royaux* I. Savalli-Lestrade, *Les Philoi royaux dans l'Asie hellénistique* (1998).
- Sherwin-White, *Ariobarzanes, Mithridates and Sulla* A. N. Sherwin-White, « Ariobarzanes, Mithridates and Sulla », *CQ* 27 (1977), p. 173-183.
- Sherwin-White, *Roman Involvement* A. N. Sherwin-White, « Roman Involvement in Anatolia, 167-88 B.C. », *JRS* 67 (1977), p. 62-75.
- Sherwin-White, *The Opening of the Mithridatic War* A. N. Sherwin-White, « The Opening of the Mithridatic war », dans *Miscellanea Miscellanea di Studi Classici in Onore di Eugenio Manni*, vol. 6 (1980), p. 1181-1192.
- Sherwin-White, *RFPE* A. N. Sherwin-White, *Roman Foreign Policy in the East, 168 B.C. to A.D. 1* (1984).
- Silberman, *Arrien, Périples du Pont Euxin* A. Silberman, « Arrien, Périples du Pont Euxin », *ANRW II*, 34/1 (1993), p. 275-311.
- Six, *Sinope* J. P. Six, « Sinope », *NC* 3, 5(1885), p. 74-85.
- Sölch, *Bithynische Städte* J. Sölch, « Bithynische Städte im Altertum », *Klio* 19 (1925), p. 140-188.
- Strobel, *Mithradates VI Eupator* K. Strobel, « Mithradates VI. Eupator von Pontos, Der letzte grösste Monarch der hellenistischen Welt und sein Scheitern an der römischen Macht », *Ktema* 21 (1996), p. 55-94.
- Strobel, *State Formation by the Galatians of Asia Minor* K. Strobel, « State Formation by the Galatians of Asia Minor. Politico-Historical and Cultural Processes in Hellenistic Central Anatolia », *Anatolica* 28 (2002), p. 1-46.

- Strobel, *Die Galater*
- K. Strobel, *Die Galater. Geschichte und Eigenart der keltischen Staatenbildung auf dem Boden des hellenistischen Kleinasien. Tome 1: Untersuchungen zur Geschichte und historischen Geographie des hellenistischen und römischen Kleinasien* (1996).
- Tarn, *Antigonos Gonatas*
- W. W. Tarn, *Antigonos Gonatas* (1913, rééd. 1969).
- Treadgold, *Photius*
- W. T. Treadgold, *The Nature of the Bibliotheca of Photius* (1980).
- Van Ooteghem, *Lucullus*
- S. J. Van Ooteghem, *Lucius Licinius Lucullus* (1959).
- Vitucci, *Il Regno di Bitinia*
- G. Vitucci, *Il Regno di Bitinia* (1953).
- Welles, *Royal Correspondence*
- C. B. Welles, *Royal Correspondence in the Hellenistic Period* (1934).
- Will, *Monde hellénistique*
- E. Will, *Histoire politique du monde hellénistique, 323-30 av. J.-C., Tomes I-II* (1979-1982, rééd. 2003).
- Yarrow, *Historiography*
- L. M., Yarrow, *Historiography at the End of the Republic. Provincial Perspectives on Roman Rule* (2006).

INTRODUCTION

1) Présentation générale de l'œuvre

Memnon a écrit une histoire locale, celle de sa cité d'origine Héraclée du Pont, colonie mégarienne située en Mer Noire. Sa chronique est conservée en partie grâce aux fragments plus ou moins consistants résumés dans la *Bibliothèque* de Photius. Ce dernier nous a transmis seulement une partie de l'œuvre de Memnon, puisqu'il ne rapporte que les faits contenus des livres neuf à seize, qui couvrent une période allant de 364/3 av. J.-C. à l'année 47 av. J.-C., avec une grosse lacune entre le milieu du III^{ème} siècle et l'arrivée des Romains en Asie vers 190 av. J.-C. Par conséquent, l'œuvre de Memnon est essentielle pour nos connaissances sur cette cité, mais également pour l'histoire des grands conflits de l'époque hellénistique, dans la mesure où Memnon apporte des éléments parfois inconnus des autres auteurs anciens. Les guerres sont rapportées du point de vue d'Héraclée depuis l'arrivée d'Alexandre en Asie jusqu'aux guerres mithridatiques, en passant par les confrontations entre les successeurs du roi macédonien, les conflits plus locaux et en particulier ceux de la Bithynie. Dans ce contexte troublé par des guerres incessantes, l'histoire de la cité est racontée depuis l'instauration de la tyrannie jusqu'à la prise d'Héraclée par les Romains en 70. Le fragment 18 du texte de Memnon constitue une rupture dans le récit marquée par l'introduction des Romains dans l'histoire du monde grec telle qu'elle est rapportée par l'auteur héracléote¹. Je me référerai régulièrement à cette distinction entre la « première » (F 1-17) et la « seconde » partie (F 18-40), sur laquelle je reviendrai plus en détail ultérieurement.

Le *codex 224* de la *Bibliothèque* qui contient la chronique de Memnon est d'autant plus surprenant qu'il constitue l'extrait le plus long de la collection du patriarche byzantin. Pourtant, cette *Περὶ Ἡρακλείας* et son auteur ne sont connus que de Photius, tandis que les autres historiens d'Héraclée (Promathidas, Nymphis, Amphithéos, Domitios Kallistratos) dont les ouvrages sont en grande partie - voire en totalité - perdus, sont cités par la postérité et en particulier, par Stéphane de Byzance, la *Suda*, Denys d'Halicarnasse, Athénée ou les scholies d'Apollonios de Rhodes. Memnon nous est donc complètement inconnu. La supposition selon laquelle il est originaire d'Héraclée repose essentiellement sur son intérêt pour Héraclée, sur les tendances patriotiques qui transparaissent dans son récit et sur lesquelles je reviendrai

¹ Je me référerai au texte de Memnon en citant les fragments tels qu'ils ont été organisés par F. Jacoby, *Die Fragmente der griechischen Historiker* (FGrH, III B F 434), Leiden, 1950.

ultérieurement. Son contexte de rédaction est tout aussi obscur et les tentatives de datation des Modernes le situent dans une période allant de l'époque de César au II^{ème} siècle de notre ère.

2) Lacunes et difficultés de l'œuvre

Les difficultés d'interprétation de l'œuvre sont en grande partie dues au fait que nous ne savons rien de son auteur, car pour juger autant que possible de la fiabilité des informations contenues dans un texte, il est bon de connaître le contexte dans lequel il a été rédigé. Encore plus ardue est la tâche lorsque l'ouvrage d'un historien méconnu est transmis dans sa forme résumée. En effet, aucun manuscrit du texte original n'est passé à la postérité et il faut faire preuve de prudence quant aux conclusions qui pourraient être tirées sur les intentions de Memnon ou sur sa méthode historique, dans la mesure où Photius a très bien pu modifier le sens original de certains passages et commettre des erreurs dans la transcription de l'œuvre. La vie de l'abrégiateur de Memnon est heureusement connue et les études menées sur son contexte de rédaction, sur ses intérêts littéraires permettent d'aborder le texte sous un angle critique. L'étude de la méthode historique de l'historien d'Héraclée, nécessaire pour une meilleure approche de son œuvre, ne peut se faire qu'à travers le prisme de Photius. Les thèmes récurrents de l'*Histoire d'Héraclée* sont ceux qui ont attiré l'attention du patriarche mais ils révèlent également la façon que Memnon avait de traiter les événements. Certes, il est toujours possible que le texte qui nous est parvenu soit le reflet des préoccupations des sources de Memnon et il faut tenter autant que possible de détecter si l'auteur reprend les idées ou seulement les faits rapportés par ses sources. L'analyse de ces thématiques fera l'objet de ma première partie qui sera également consacrée à la transmission du texte de Memnon.

Le commentaire historique du texte sera le point central de ma thèse. La période étudiée est très large, puisque le récit de Memnon s'étale sur quatre siècles et les événements qu'il rapporte sont nombreux. La confrontation des données de l'historien héracléote avec les sources littéraires, épigraphiques, numismatiques et parfois archéologiques n'est pas toujours possible, puisque certains événements et, en particulier, ceux relatifs à Héraclée sont inconnus par ailleurs. Dès lors, le traitement des informations transmises par le seul Memnon devient fort délicat. Lorsque les remarques de Memnon interpellent de par leur originalité, voire leur exceptionnalité, il est parfois difficile de leur accorder une véracité historique. Toutefois, l'intérêt d'un tel document est de mettre en évidence des faits qui ne sont connus par aucune autre source et le fait que les propos de l'historien d'Héraclée ne soient pas corroborés ne signifie pas pour autant qu'ils doivent être considérés comme erronés.

J'ai fait le choix de procéder à un commentaire linéaire qu'il a été parfois difficile de mener en raison de l'organisation du récit et notamment lorsqu'il a été question de datation car Memnon effectue des « retours en arrière » à de nombreuses reprises. Dans les cas les plus complexes, j'ai effectué une analyse groupée des questions de datation avant d'effectuer l'étude des événements à proprement parler. L'une des difficultés majeures posées par le texte de Memnon est l'absence d'élément de datation pertinent et l'incohérence de la chronologie qui ressort, à première vue, d'une partie de son travail. Si l'auteur a, à l'origine, fait une présentation de sa méthode, elle demeure perdue. La responsabilité n'en incombe pas forcément à Photius, car ce dernier précise qu'il n'a pas eu accès aux huit premiers livres originels de Memnon, lesquels contenaient, peut-être, ces précieuses informations qui font défaut à la compréhension de l'organisation du récit. Sur ce point, sans vouloir trop m'avancer, il me semble que la succession des événements chez Memnon ne répond pas tant à une volonté de transmettre une histoire événementielle qui ne serait qu'une succession d'événements par ordre chronologique. En réalité, l'auteur reprend une méthode déjà bien connue à l'époque classique qui consiste à organiser son récit par théâtre d'opération lorsque la trame événementielle devient trop complexe pour être suivie de façon absolue.

La *Περὶ Ἡρακλείας* de Memnon a suscité l'intérêt de bon nombre de chercheurs tant pour les événements qui concernent l'histoire grecque que pour la connaissance de son abrégiateur.

3) Historiographie

R. Henry qui a édité et commenté la *Bibliothèque* de Photius, et sur lequel je reviendrai plus en détails, estime que l'ouvrage d'E. Martini édité en 1911 constitue l'étude la plus importante sur « la tradition manuscrite et les éditions complètes ou partielles existantes » de l'œuvre du patriarche byzantin². La première édition complète de la *Bibliothèque* est celle publiée à Augsbourg par D. Hoeschel (1601) qui fut traduite en latin le jésuite A. Schott (1606). La deuxième édition complète est celle d'Immanuel Bekker (1824-1825)³. En dehors des éditions complètes de la *Bibliothèque*, la notice de Memnon a fait l'objet de publications particulières dont les plus anciennes remontent au XVI^{ème} siècle. La première est attribuée à H. Estienne (1557) et fut suivie par celle de L. Rhodomann en 1594

² Henry, *Photius. Tome I*, p. XXVI. E. Martini, *Textgeschichte der Bibliothek des patriarchen Photios von Konstantinopel, I. Teil : Die Handschriften, Ausgaben und Übertragungen*, Leipzig, 1911.

³ I. Bekker, *Photii Bibliotheca, ex recensione Immanuelis Bekkeri*, Berolini, 1824-1825.

qui proposa une traduction latine de la notice, puis celle de R. Brettus (1567)⁴. En 1816, Orelli a consacré une édition spéciale à la notice de Memnon basée sur la seconde édition de H. Estienne parue en 1594⁵, et comprenant une série de commentaires, voire de corrections des savants Hoeschel, Scaliger et Palmer.

Les principales éditions du texte de Memnon utilisées de nos jours et faisant par conséquent office de référence, sont celles de C. Müller, *Fragmenta historicorum Graecorum* (FHG, III, p. 525-558), Paris, 1874 et de F. Jacoby, *Die Fragmente der griechischen Historiker* (FGrH, III B F 434), Leiden, 1950. Les études modernes citent le texte de Memnon en se référant à l'une ou l'autre de ces éditions qui utilisent un découpage par fragments distincts. Jacoby, le plus récent, reporte dans la marge du texte le numéro du fragment tel qu'il apparaît chez Müller. Ces deux savants se sont intéressés aux fragments des historiens grecs et Müller accompagne son édition d'une traduction latine, tandis que Jacoby propose une édition commentée de Memnon dont certaines conclusions font encore figure d'autorité.

L'édition de la *Bibliothèque* de Photius par R. Henry parue en 1950 pour le Tome I et en 1959 et le Tome IV, qui contient le *codex 224* sur Memnon en 1963 (rééd. 2003), est basée sur un nouveau groupe de manuscrits, contrairement à celle de F. Jacoby qui n'a pas établi une nouvelle collection des manuscrits et reste ainsi tributaire d'I. Bekker. La comparaison du texte de Memnon chez ces deux savants a d'ailleurs permis de mettre en évidence des différences notables. R. Henry a également proposé une traduction française qui, en ce qui concerne Memnon comporte de nombreuses erreurs, notamment lorsqu'il est question de termes se référant au pouvoir romain.

Le texte de Memnon n'a jamais fait l'objet, dans sa totalité, d'un commentaire historique détaillé. En revanche, M. Janke (*Historische Untersuchungen zu Memnon von Herakleia*, Dissertation, Würzburg, 1963) a fait un commentaire historique de la seconde partie seulement du texte de Memnon (fragments 18 à 40) mais il ne disposait pas à l'époque de l'édition de R. Henry. Memnon a toutefois fait l'objet de nombreuses études plus ou moins restreintes consacrées à certains passages de son texte, ou, dans un cadre plus général, aux problèmes de datations de certains événements historiques de la période hellénistique. Si

⁴ Cf. Henry, *Photius*, p. 177; Janke, *Memnon*, p. 3-4 ; Cf. E. Martini, *op. cit.*, p. 109-133.

⁵ J.C. Orelli, *Memnonis historiarum Heracleae Ponti excerpta servata a Photio (cap. 224) cum versione Laurentii Rhodamanni*, Leipzig, 1816; cf. Janke, *Memnon*, p. 4, n. 2.

Jacoby a rassemblé l'essentiel des informations sur Memnon⁶, il ne faut toutefois pas négliger l'article de R. Laqueur, s.v. « Lokalchronik », *RE* XIII (1926), col. 1098-1114, qui a mené une brève mais non moins importante étude sur les historiens d'Héraclée et en particulier sur Memnon⁷. Ces deux savants se trouvent d'ailleurs en désaccord sur la datation du contexte de rédaction de l'historien héracléote et sur les sources qu'il est supposé avoir utilisées pour établir son récit. Enfin, K. Meister⁸, a consacré un court article à Memnon qui n'apporte rien de plus aux études menées précédemment.

L'analyse de Memnon est incontournable pour les chercheurs qui souhaitent étudier Héraclée du Pont, parmi lesquels je citerai en particulier S. M. Burstein, *Outpost of Hellenism : The emergence of Heraclea on the Black Sea*, Berkeley, 1976. Son ouvrage est consacré à l'histoire d'Héraclée jusqu'aux années 280 et il s'est donc intéressé aux fragments 1 à 7 du texte de Memnon. S. Ju. Saprykin, *Heracleia Pontica and Tauric Chersonesus before Roman Domination*, Amsterdam, 1997, a, quant à lui, poussé plus loin les limites chronologiques de son travail, puisqu'il va jusqu'au règne de Mithridate VI Eupator et utilise par conséquent les deux parties de Memnon. Enfin, A. Bittner, *Gesellschaft und Wirtschaft in Herakleia Pontike*, Bonn, 1998, qui porte un intérêt particulier à l'économie héracléote, utilise également l'intégralité du texte de Memnon. Son ouvrage comporte d'ailleurs, en appendice, une traduction en allemand qui accompagne la version grecque. A ce propos, je citerai aussi le corpus des inscriptions d'Héraclée de Ll. Jonnes, *The inscriptions of Heraclea Pontica*, Bonn, 1994, puisque ce dernier propose une traduction anglaise partielle de Memnon dans ses « *testimonia* ».

Dans les cinq premiers fragments de sa *Περὶ Ἡρακλείας*, Memnon rapporte l'histoire de la tyrannie à Héraclée. L'ouvrage d'H. Apel, *Die Tyrannis von Heraklea*, Dissertation, Halle, 1910, est consacré à cette période de la cité mais son étude est quelque peu surannée et apporte peu d'éclaircissements sur le texte de Memnon. En revanche, Cl. Mossé, auteur de plusieurs études sur la tyrannie en Grèce, a en particulier mené une brillante analyse du contexte dans lequel se sont développés les portraits fort stéréotypés des tyrans au IV^{ème} siècle. Ainsi s'est-elle naturellement penchée sur le cas d'Héraclée, notamment dans son ouvrage *La tyrannie dans la Grèce antique*, Paris, rééd 2004. Memnon a consacré de nombreux passages aux relations de sa cité avec la Bithynie et fait d'ailleurs une digression sur ce royaume voisin d'Héraclée. L'ouvrage de G. Vitucci, *II Regno di Bitinia*, Rome, 1953

⁶ Jacoby, *FGrH*, III C, p 267-282 ; III N, p.171-176 pour les notes.

⁷ Voir aussi l'article que ce savant consacre à Nymphis, une des sources de Memnon. Laqueur, s.v. « Nymphis », *RE* XVII (1937), col. 1608-1623.

⁸ K. Meister, s.v. « Memnon aus Herakleia » n° 5, *DnP* 7 (1999), p. 1205-1206.

reste un ouvrage de référence pour l'étude de la Bithynie et propose de nombreux commentaires sur les informations relatées par Memnon.

Plusieurs passages de Memnon soulèvent de nombreuses questions et en particulier le fragment 5.6, dans lequel l'historien relate le meurtre d'Agathocle, le fils de Lysimaque. L'épisode a été largement étudié par H. Heinen, *Untersuchungen zur hellenistischen Geschichte des 3. Jahrhunderts v. Chr., Zur Geschichte der Zeit des Ptolemaios Keraunos und zum Chremonideischen Krieg*, *Historia Einzelschriften* 20, Wiesbaden, 1972 et G. Longega, *Arsinoe II*, Rome, 1968. Les deux savants ont procédé à une étude minutieuse des auteurs anciens qui ont rapporté l'événement et G. Longega a attentivement dépouillé les sources de ces historiens et notamment celle de Memnon, Nymphis. Les derniers fragments de la première partie du texte de Memnon (F 13, 15, 17) sont problématiques notamment du point de vue chronologique et constituent un exemple parfait des conséquences malheureuses de l'intervention de Photius sur le travail de l'historien d'Héraclée. L'article de mon directeur de thèse A. Avram, « Antiochos II Théos, Ptolémée II Philadelphie et la Mer Noire », *CRAI*, 3-4 (2003), p. 1181-1213, apporte des éclaircissements précieux sur la datation des événements rapportés par Memnon dans ce groupe de fragments qui, dans la présentation de Memnon telle qu'elle nous est parvenue, ne semblent pas être liés entre eux. L'étude méticuleuse des sources épigraphiques menée par A. Avram permet de replacer les faits relatés par l'historien d'Héraclée dans un contexte plus large qui était peut-être présent dans le texte d'origine mais que l'intervention de Photius a fait totalement disparaître.

La seconde partie du récit de Memnon (F 22-38) est très largement consacrée à l'histoire des guerres mithridatiques. L'étude de ce conflit majeur entre Rome et le roi du Pont Mithridate VI Eupator passe obligatoirement par une analyse de l'historien d'Héraclée. Je citerai en particulier les ouvrages de B. C. McGing, *The Foreign Policy of Mithridates VI Eupator, King of Pontus*, Leiden, Brill, 1986 et de Fr. de Callataÿ, *L'histoire des guerres mithridatiques vue par les monnaies*, Louvain-la-Neuve, 1997. L'étude des sources numismatiques menée par Fr. de Callataÿ apporte de nombreux éclaircissements, notamment en matière de datation, sur les événements de ces trois guerres successives pour lesquels il entreprend une critique minutieuse des sources littéraires. Memnon a consacré les fragments 22.1 à 22.5 aux causes de la guerre entre Rome et Mithridate et le F 22.3, qui soulève de nombreuses questions, a fait l'objet d'une attention particulière dans l'article de H. Heinen « Mithradates VI. Eupator, Chersonesos und die Skythenkönige : Kontroversen um Appian, Mithr. 12 f. und Memnon 22,3 f. », dans A. Coşkun (éd.), *Roms auswärtige Freunde in der späten Republik und im frühen Prinzipat*, Göttingen, 2005.

Si la plupart des études citées ci-dessus apportent des éclaircissements parfois précieux sur le texte de Memnon, il me reste à faire état des travaux qui ont porté une attention particulière à l'historien héracléote. P. Desideri a consacré de nombreux articles aux historiens d'Héraclée et je ne saurais manquer de citer l'étude qu'il a menée sur Memnon : « I Romani visti dall' Asia : Riflessioni sulla sezione Romana della *Storia Di Eraclea* di Memnone », dans G. Urso (éd.), *Tra Oriente e Occidente. Indigeni, Greci e romani in Asia Minore, Atti del convegno internazionale cividale del Friuli, 28-30 Sept. 2006*, Pise, 2007, p. 45-59. D. Dueck s'est également intéressé à Memnon et au traitement des Romains dans son *Histoire d'Héraclée* : « Memnon of Herakleia on Rome and the Romans ». dans T. Bekker-Nielsen (éd.), *Rome and the Black Sea region. Domination, Romanisation, Resistance*, Aarhus University Press, 2006, p. 43-61. Je demeure toutefois en désaccord avec certaines conclusions formulées par cette savante en particulier à propos de l'approche moralisatrice de Memnon. Enfin, L. L. Yarrow, *Historiography at the End of the Republic. Provincial Perspectives on Roman Rule*, Oxford, 2006, a mené une analyse sur un groupe d'auteurs, parmi lesquels figure Memnon.

L'historique des recherches menées sur Memnon, ou sur les faits qu'il rapporte dans son *Histoire d'Héraclée* prouve que l'œuvre de cet historien est majeure tant pour notre connaissance de sa cité d'origine que pour celle de l'histoire politique du monde grec en Asie. L'étude que j'ai menée de l'intégralité de la *Περὶ Ἡρακλείας* m'a permis d'avoir une vision à la fois plus globale et plus précise de son œuvre. En effet, si parfois j'ai eu l'impression de faire le commentaire de texte de deux œuvres différentes, l'une consacrée à Héraclée, l'autre aux guerres mithridatiques, l'analyse de la méthode de Memnon prouve que malgré les différences des sujets traités dans chacune de ces deux parties, plusieurs éléments en assurent l'unité. Ces éléments sont les thématiques récurrentes dans son récit et constituent le reflet de ces centres d'intérêt mais également de sa perception de l'Histoire. De surcroît, la façon dont Memnon a composé son œuvre est un point clé pour comprendre la succession des événements et c'est cette méthode que je propose d'étudier dans une première partie.

PREMIÈRE PARTIE

MEMNON, L'HOMME, SON ŒUVRE ET SA MÉTHODE

L'histoire événementielle fera l'objet d'un commentaire historique mais l'étude du texte de Memnon s'accompagne nécessairement d'une étude des grandes thématiques récurrentes dans son œuvre. Ces thèmes reflètent la vision de Memnon sur l'Histoire et mettent en lumière sa méthode historique, c'est-à-dire, de quelle manière il a choisi de raconter l'histoire. Mais avant même d'étudier l'œuvre de l'historien d'Héraclée, il faut porter une attention toute particulière à Photius, grâce auquel cette chronique locale nous est parvenue.

Chapitre 1 : Présentation du texte de Memnon

Une brève étude de Photius et de sa *Bibliothèque* est nécessaire avant de s'attacher à l'analyse du seul texte de Memnon. En effet, afin de saisir toute la portée de l'œuvre de l'historien héracléote, il faut d'abord comprendre la place que tient sa chronique dans la *Bibliothèque* de son abrégiateur, dont le travail a permis de conserver une des rares chroniques locales de l'histoire grecque. Toutefois, l'intervention de Photius sur le travail originel de Memnon a eu des conséquences irréparables, faisant disparaître pour toujours des informations précieuses.

I. La transmission du texte de Memnon

A. *Présentation de Photius et de sa Bibliothèque*

Photius est un patriarche byzantin né vers 820-27 et mort en 891 ou 897⁹. Il fut élu patriarche pour la première fois en 858. Il fut déposé et banni par l'empereur Basile I^{er} en 867 qui le rappela à une date incertaine. Il remonte sur le trône patriarcal en 877, avant d'être une dernière fois chassé par l'empereur Léon VI. Il est mort en exil et fut tenu pour responsable, à son époque, du schisme entre l'Orient et l'Occident.

⁹ Sur Photius, cf. Henry, *Photius. Tome I*, p. X-XIV ; K. Ziegler, s.v. « Photios », *RE XX* (1941), col. 667-737 ; H.-G. Beck, *Kirche und theologische Literatur in Byzantinischen Reich*, Munich, 1959, p. 520-528.

Il vit à une époque où l'Empire connaît de grands succès politiques qui favorisent certainement le renouveau de la vie intellectuelle byzantine à cette époque, dont Photius va être l'un des artisans. Si l'histoire de sa carrière religieuse est connue, celle de sa vie intellectuelle, en revanche, est fort lacunaire. Cette période est marquée par un retour aux études anciennes et en particulier aux textes grecs. Après son retour d'exil, Photius a été le précepteur des enfants de l'empereur Basile I^{er}. La teneur de son enseignement est peu connue mais il semble qu'en dehors de ses connaissances théologiques il a enseigné la grammaire.

La *Bibliothèque* fut rédigée par Photius au cours - voire à la suite - d'un voyage en Orient vers 855, donc avant son premier patriarcat en 858¹⁰. D'après la *Lettre* qui préface la *Bibliothèque*, Photius, à la demande de son frère Tarasius, aurait rédigé des notices sur les œuvres lues au cours de son voyage avec l'aide d'un secrétaire. Une grande partie de ce travail fut effectuée de mémoire selon le patriarche, mais il est bien évident qu'il a pris des notes pendant ses lectures. Il faut néanmoins rester prudent dans l'utilisation des détails qui peuvent parfois se révéler inexacts.

Le titre « *Bibliothèque* » n'est pas de Photius, puisqu'il apparaît au XVI^{ème} siècle dans deux manuscrits. L'œuvre comprend 280 notices ou « codices », d'une étendue plus ou moins longue, qui contiennent les extraits ou les résumés d'œuvres depuis Hérodote jusqu'au patriarche Nicéphore.

B. Les intérêts littéraires de Photius

Les sujets pour lesquels Photius a montré une attention particulière, et qui sont perceptibles à la lecture de sa *Bibliothèque*, doivent faire l'objet d'une attention particulière, puisque c'est à la lumière de ses propres intérêts qu'il faut étudier ce qu'il nous reste de l'œuvre de Memnon.

L'intérêt que porte le patriarche aux ouvrages qu'il a consultés transparaît dans sa façon d'en rapporter le contenu. Ainsi, s'il résume en quelques phrases le contenu de certains ouvrages ou une partie d'entre eux, cela indique qu'il n'a pas de curiosité particulière pour la période couverte par le récit, parfois parce que les événements en question sont relatés dans un autre document consulté précédemment par Photius. Mendels donne à ce propos l'exemple de l'*Histoire Romaine* d'Appien (*codex 57*) et son traitement dans la *Bibliothèque de Photius*. L'œuvre de l'historien grec et en particulier les livres qu'il avait consacrés à la mythologie et à la fondation de Rome sont résumés en quelques phrases. Cette façon de procéder tend à

¹⁰ Sur la *Bibliothèque*, cf. Henry, *Photius. Tome I*, p. XIX-XXV.

démontrer que le patriarche n'était pas captivé par cette tranche de l'histoire romaine¹¹. Au vu de ces remarques, il est compréhensible que la digression que Memnon consacre à l'histoire de la puissance romaine soit résumée en quelques passages par Photius (F 18.1-5). D'ailleurs, chez Appien (*codex* 57), après avoir nommé les rois Romains, le patriarche écrit : « *Après cela, la monarchie fut abolie, et ses pouvoirs transférés aux consuls* » (ἐξ οὗ τῆς βασιλείας καταλυθείσης εἰς τοὺς ὑπάτους τὰ τῆς ἀρχῆς μετετέθη, Appien, *codex*. 57). Le résumé qu'il fait de cette période de l'histoire romaine est similaire dans sa notice de Memnon.

D'autres aspects des ouvrages qu'il a consultés n'ont pas suscité l'enthousiasme du patriarche byzantin. Treadgold, dans son analyse des intérêts littéraires de Photius, estime que ce dernier n'éprouve pas grand intérêt pour les auteurs qui apportent des détails sur la documentation qu'ils ont consultée pour entreprendre leur récit historique, car il les juge ennuyeux¹². Ainsi, si Memnon a donné de telles informations, elles n'ont pas survécu à l'intervention de Photius, puisque la notice ne fournit aucune donnée sur les sources utilisées par l'historien héracléote ni même sur la façon dont il entendait organiser son récit. De même, le patriarche semble assez réfractaire à l'utilisation excessive des digressions. Il porte d'ailleurs un jugement positif sur Arrien, estimant qu'il n'endommage pas la continuité du récit par de trop longues digressions¹³. Dans sa conclusion sur l'œuvre et le style de Memnon, le patriarche fait remarquer que l'historien héracléote « *veille à éviter les digressions sauf là où quelque nécessité amène l'auteur à introduire dans son sujet un élément extérieur* » (*Codex* 224, 240a). Ainsi, hormis celles consacrées à la Bithynie (F 12) et aux origines de Rome (F 18), Photius n'en rapporte pas d'autres et, d'après le jugement que porte le patriarche sur son œuvre, il est peu probable que Memnon en ait parsemé son récit. Or sur ce point, Yarrow estime que la conclusion de Photius est erronée puisque selon elle, la digression faisait partie de l'approche qu'avait Memnon de l'histoire. L'historien héracléote introduisait davantage les origines d'une situation et Yarrow estime donc que les digressions étaient sans doute bien plus nombreuses dans le texte original¹⁴.

D'après Mendels, Photius n'est pas intéressé par les histoires des cités-États¹⁵ et cela se confirme à la lecture de l'*Histoire d'Héraclée* de Memnon, puisque la plupart des détails sur l'histoire locale de la cité et en particulier sur le fonctionnement des institutions - en

¹¹ Mendels, *Photius*, p. 198, n. 9.

¹² Treadgold, *Photius*, p. 100- 101.

¹³ *Ibidem*, p. 100.

¹⁴ Yarrow, *Historiography*, p. 141.

¹⁵ Mendels, *Photius*, p. 200.

admettant que l'historien héracléote y a consacré une partie de son récit - ne sont pas rapportés dans la notice que le patriarche a consacrée à cette œuvre.

A l'inverse, les ouvrages qui ont fait l'objet d'une notice dans sa Bibliothèque démontrent l'intérêt particulier de Photius pour les événements relatifs à l'histoire de l'Asie Mineure. A cet égard, la mythologie grecque et les origines de la culture des Grecs dans la Méditerranée de l'est semblent attirer davantage le patriarche qui vit à une époque où Byzance était perçue comme la nouvelle capitale culturelle, succédant ainsi aux anciens Grecs et aux Romains¹⁶. Son intérêt pour les cités grecques de l'est est perceptible dans sa notice sur Memnon, dont il rapporte les légendes consacrées à Astacos et Nicée.

Le récit de la confrontation entre l'empire perse et les Grecs, du VI^{ème} siècle jusqu'au début du IV^{ème} siècle fait l'objet d'une attention particulière chez Photius, comme le prouve le large résumé qu'il fait des livres 7 à 23 de l'ouvrage *Persica* de Ctésias (cod. 72). Mendels estime que cette curiosité du patriarche byzantin s'explique par le fait qu'il s'intéresse à l'héritage laissé par les empires successifs dans l'est, puisque l'empire byzantin succède à ces grandes puissances. C'est sans doute pour cette raison qu'il rapporte la mention faite par Memnon aux relations diplomatiques entre Cléarque, le tyran d'Héraclée, et les rois perses (F1.4).

De même, Photius porte un intérêt à Alexandre qui se présente comme le successeur des Achéménides. D'après Mendels, Photius consacre une partie conséquente de son résumé de l'*Anabase* d'Arrien au mariage de Suse, dans la mesure où cette union permettait d'unir les deux dynasties perse et macédonienne, assurant ainsi la continuité de l'empire de Darius par celui mis en place par Alexandre. Le patriarche s'attache également à résumer les premières années du règne des successeurs d'Alexandre jusqu'à Triparadisos, une période qu'il devait considérer comme suffisante pour montrer la fin de l'empire perse et son remplacement par le pouvoir macédonien¹⁷. L'analyse de Mendels permet d'éclaircir l'intérêt qu'avait Photius pour certaines parties du texte de Memnon. En effet, dans le passage consacré au mariage d'Amastris avec Denys le tyran d'Héraclée, Photius a préservé la mention qu'a faite Memnon des noces de Suse. De plus, l'intérêt du patriarche pour la période qui suit la mort d'Alexandre explique que les relations entre le tyran héracléote et les diadoques aient été conservées dans le résumé qu'il fait de cette partie du récit de Memnon (F 4.1-6).

Photius montre un plus grand intérêt pour l'histoire de la conquête de l'est par Rome que pour celle de la République romaine pour laquelle il ne rapporte que certains événements

¹⁶ *Ibidem*, p. 198-199.

¹⁷ *Ibidem*, p. 200-201.

- notamment ceux qui concernent les guerres civiles - dans la mesure où ils conduisent à la conquête des territoires orientaux qui deviendront d'ailleurs ceux de l'empire byzantin. Il collectait ainsi les informations relatives à la chute de l'empire macédonien et à la guerre sociale en Italie, lesquelles constituaient respectivement l'implantation du pouvoir romain en Grèce et les premières étapes de l'unification politique de l'Italie. Son intérêt pour ces événements se retrouve dans la notice qu'il consacre à Memnon¹⁸. En effet, alors qu'il résume les premiers passages de la digression que l'historien d'Héraclée a consacrée à Rome (F 18.1), il rapporte la mention de la défaite de Persée de Macédoine contre Paul-Émile. Il résume également au F 21 l'aide apportée par les Héracléotes aux Romains durant la guerre marsique, un passage qui n'est d'ailleurs pas dépourvu d'erreurs.

Mendels estime que l'intérêt de Photius pour l'histoire de l'Asie Mineure, depuis l'époque perse jusqu'à la conquête romaine, justifie le traitement qu'il réserve à l'ouvrage de Memnon qui, semble-t-il, constituait sa principale source d'informations pour cette période. Les guerres mithridatiques représentent d'ailleurs la moitié du résumé qu'il fait de l'histoire d'Héraclée. Les dynasties locales semblent avoir fait l'objet d'une attention particulière de la part du patriarche qui rapporte la digression et notamment la liste dressée par l'historien héracléote des rois bithyniens (F 12), de même qu'il résume celle que fait Diodore des souverains Cappadociens (cod. 244). A l'inverse, l'ouvrage d'Arrien consacré à la Bithynie (*Bithynica*, cod. 93) semble ne pas avoir présenté grand intérêt pour Photius et Mendels explique cela par le fait que Photius n'avait que peu d'intérêt pour la conservation d'un récit détaillé sur les événements internes en Bithynie¹⁹.

Dans la perspective de collecter des informations sur l'héritage légué par les différents empires qui se sont succédés en Orient, Photius semble porter une intention particulière à l'histoire de la capitale de l'empire Byzantin. En effet, il rapporte à plusieurs reprises les événements qui, dans le récit de Memnon, impliquent les Byzantins alors que le contexte dans lequel prennent place les faits en question fait parfois l'objet d'un court résumé, voire, est totalement occulté. Ainsi, le patriarche ne retient que les événements sans prendre toujours en compte les causes et conséquences des faits qu'il rapporte. Il semble donc plus intéressé par l'anecdote que par l'établissement d'un récit logique, ce qui s'explique en grande partie par le fait qu'il n'est pas historien.

En tant qu'homme d'église, et en particulier en tant que chrétien, Photius a également porté son attention sur l'histoire de la Judée, pour laquelle il utilise principalement les

¹⁸ *Ibidem*, p. 201-202.

¹⁹ *Ibidem*, p. 202-203.

Antiquités Juives de Flavius Josèphe. Son intérêt pour cette région est de deux ordres. D'une part, il s'intéresse au contexte historique de Jésus-Christ mais aussi aux années qui marquent la transition de la Judée indépendante à la domination romaine²⁰. Dans le résumé qu'il fait de Memnon, le patriarche rapporte à deux reprises la mention de la Judée comme une région dominée par les rois séleucides (F 18.5 ; 18.9) ce qui semble rejoindre le point de vue de Mendels sur l'attention particulière que Photius porte à cette région.

Les portraits semblent également attirer son attention, en particulier ceux des « mauvaises » personnes. Le sort terrible réservé aux personnages fait souvent l'objet d'un résumé chez Photius, au regard du traitement qu'il réserve au récit de Memnon sur la mort du tyran Satyros. La mort atroce de celui qui est dépeint comme un homme cruel est décrite par l'historien d'Héraclée et il semble certain que Photius en a rapporté tous les détails. Les symptômes dont souffrait le tyran d'Héraclée ont certainement attisé la curiosité du patriarche d'un point de vue médical, puisqu'il semble que ce dernier avait des connaissances dans ce domaine d'autant plus qu'il semble lui-même avoir pratiqué la médecine²¹. De plus, Photius prend soin de rapporter le lien établi par l'historien héracléote entre les actes commis par les protagonistes de son *Histoire d'Héraclée* et les catastrophes qu'ils subissent, voire la mort pleine de souffrance qui abrège leur vie. La vision de la mort comme châtiment pour une vie consacrée à la cruauté, telle qu'elle est décrite par Memnon semble en effet trouver un écho chez Photius, sans doute en raison de ses croyances religieuses dominées par l'idée de punition divine.

Le sort des bannis héracléotes semble avoir suscité l'intérêt de Photius mais il ne semble pas permis de lier sa curiosité pour ces hommes sans patrie avec sa propre expérience du bannissement, puisque la date à laquelle il a collecté ses informations pour constituer sa bibliothèque est antérieure à celle de son premier exil. En revanche, peut-être que pour l'homme d'église ces citoyens, qui avaient fui leur cité pour échapper au funeste destin réservé à leurs concitoyens sous le règne des tyrans, lui rappelaient le sort subi par ceux qui avaient été persécutés non pas pour leurs convictions politiques mais pour leurs croyances religieuses.

Les différents sujets qui ont suscité l'intérêt de Photius semblent donc dominer l'œuvre de Memnon telle qu'elle nous est parvenue. Toutefois, cela n'interdit aucunement d'analyser le traitement de ces thématiques dans l'*Histoire d'Héraclée*. Photius n'a fait que rapporter des informations qui existaient dans le texte de Memnon et c'est la façon dont

²⁰ *Ibidem*, p. 203.

²¹ Treadgold, *Photius*, p. 103.

l'historien héracléote mentionne ces faits et la place qu'il leur attribue dans son récit qui sera l'objet d'une étude particulière au chapitre suivant.

II. Les éditions du texte

A. *Présentations des différentes éditions*

Il existe plusieurs manuscrits de la *Bibliothèque* de Photius qui ont servi de base à l'établissement du texte et les différences qui peuvent apparaître parmi les différents éditeurs sont dues pour la plupart au fait qu'ils ne consultent pas tous les mêmes groupes de manuscrits. Henry dans son introduction au tome I de la *Bibliothèque*²², dresse la liste des manuscrits qu'il a utilisés pour établir son texte.

E. Martini a rassemblé au total 25 manuscrits de la *Bibliothèque* de Photius qui contiennent le texte complet ou des parties seulement, auxquels il faut ajouter 28 autres manuscrits qui offrent des extraits plus courts ou des codices « isolés ». Les deux plus anciens manuscrits sont le *Marcianus* 450 qui date du X^{ème} siècle et le *Marcianus* 451, du XII^{ème} siècle et, d'après l'étude de Martini, reprise par Henry, ils sont indépendants l'un de l'autre, puisqu'ils présentent un ordre différent des codices, des lacunes qui leurs sont propres. Quant aux autres manuscrits, ils dépendent tous de l'un ou l'autre des deux *Marciani*. Le *Marcianus gr.* 450 fut nommé *A* par Bekker et date de la seconde moitié du X^{ème} siècle. Il existe cinq copistes qui ont apporté tour à tour des corrections au texte et le premier d'entre eux est nommé *A1*. Le *Marcianus gr.* 451, nommé *M* par Martini compte trois copistes et cinq correcteurs. Il existe un troisième manuscrit daté du XIII^{ème} siècle qui, selon Henry, a son importance, le *Parisinus gr.* 1266, nommé *B* par Bekker. Toutefois, pour le *codex* 224 qui comprend la chronique de Memnon, seuls les deux *Marciani* sont utilisés.

B. *L'utilisation des éditions du texte de Memnon*

Pour l'établissement du texte de Memnon, j'ai principalement utilisé les éditions d'Henry et de Jacoby et consulté celles de Müller et de Bekker pour les passages problématiques. Henry a privilégié le *manuscrit A*, qui se situe tout au plus à un siècle de Photius et a conservé l'ordre des chapitres, la pagination et la numérotation des lignes de Bekker. Il estime que *A* est le manuscrit qui reflète le plus fidèlement le texte originel de Photius et n'a suivi *M* que là où *A* présente des lacunes. En revanche, Jacoby, d'après Henry, « reste tributaire de Bekker pour Photius *A* » et ne « fait état de la famille *M* »²³. Henry

²² Henry, *Photius. Tome I*, p. XXVI-XXXVI. Cf. Janke, *Memnon*, p. 2-3.

²³ Henry, *Photius*, p. 177.

s'emploie d'ailleurs à mentionner les différences qui existent entre son texte et celui de Jacoby.

J'ai conservé la numérotation par fragments établie par Jacoby dans la mesure où son édition reste une référence pour la plupart des chercheurs modernes qui citent le texte de Memnon en utilisant le système de Jacoby. Toutefois, certaines études se réfèrent au texte de l'historien d'Héraclée en utilisant le découpage de Müller, légèrement différent et que je ne reproduirai pas dans mon commentaire.

J'ai accompagné le texte de Memnon de la traduction française d'Henry à laquelle j'ai apporté diverses corrections. En effet, dans les cas où j'ai choisi de suivre l'édition de Jacoby, il a fallu adapter une traduction qui n'avait plus de sens. J'ai également corrigé les passages qui offraient une interprétation contraire au texte originel. La traduction d'Henry qui, selon ses propres termes, s'est avérée difficile, montre des lacunes, en particulier dans les passages où il est question de traduire un terme grec qui, à l'origine, se référait à un concept romain.

III. Le plan du texte

A. L'organisation par livres et le découpage par fragments

L'*Histoire d'Héraclée* de Memnon était organisée, à l'origine, en au moins seize livres mais Photius n'a travaillé que sur les livres IX à XVI. Si Henry organise le contenu de ces livres en se référant au découpage de Bekker, j'ai préféré utiliser celui de Jacoby. Ainsi, chacun des livres de Memnon contient des groupes de fragments plus ou moins consistants et ils sont organisés par ordre chronologique.

Les livres IX-X comprennent les fragments 1 à 3 et sont consacrés à l'instauration de la tyrannie par Cléarque en 364/3 et aux règnes de son frère Satyros et de son fils Timothée, lequel apporte de grands changements dans la façon de gouverner, puisque contrairement à ses prédécesseurs, il met fin au règne de la violence et de la peur. Les livres XI-XII (F 4-5) relatent l'histoire du règne de Denys, le second fils de Cléarque et la chute des tyrans Cléarque II et Oxathrès, les fils de Denys. A cette occasion, la cité passe sous le contrôle de Lysimaque et est placée sous l'autorité d'Héraclide de Cymé qui dirige les affaires de la ville à l'aide d'une garnison. A partir du onzième livre, le cadre géographique s'élargit, en raison de l'implication d'Héraclée dans les guerres opposant les diadoques. Le douzième livre prend fin avec la mort de Lysimaque. Les livres XIII-XIV (F 7-18) rapportent comment les Héracléotes retrouvent leur liberté en se débarrassant d'Héraclide. La cité se retrouve menacée par Zipoitès, le roi de Bithynie, et Séleucos I^{er} et se trouve mêlée une nouvelle fois aux guerres que se livrent les successeurs d'Alexandre pour le trône de Macédoine. Le récit

est consacré en grande partie à la coalition des cités grecques et de certains souverains, au premier rang desquels Nicomède I^{er}, contre la menace séleucide. La période voit apparaître les Galates en Asie et la fin du livre XIV est consacrée à la mort de Nicomède alors que le F 17 conclut cette partie du récit sur les dons faits par Ptolémée II à la cité d'Héraclée. Le F 18 marque une rupture, puisqu'il contient une digression sur Rome et rapporte les premiers contacts établis entre Héraclée et les Romains. Photius ne précise pas à quel moment du récit commence le quatorzième livre mais il est possible qu'il ait débuté au fragment 12 consacré à une digression sur la Bithynie.

Le livre XV (F 19-31) contient de nombreux sujets et les fragments 19- 21 forment un groupe sans liens logiques mais qui est centré sur les événements impliquant Héraclée. Memnon y relate successivement le siège de la cité par Prusias I^{er} (F 19) puis celui mené par les Galates (F 20). Presque un siècle sépare les événements rapportés au fragment 21 de ceux relatés aux passages précédents, puisque l'auteur fait allusion à l'aide militaire apportée par la cité aux Romains durant la guerre sociale, ce qui, une nouvelle fois, met en lumière les relations qu'entretenait Héraclée avec Rome. Le livre XV se poursuit avec les causes de la guerre entre Mithridate et Rome (F 22.1-22.5). Le reste du quinzième livre est consacré aux deux premières guerres mithridatiques (F 22-26). Le second conflit est très court, puisqu'il est rapporté par les fragments 26.1 à 26.4. Enfin, les débuts de la troisième guerre entre Rome et le roi du Pont sont relatés des fragments 27 à 31.

Le livre XVI qui marque la fin de l'*Histoire d'Héraclée* telle qu'elle nous est parvenue est plus largement consacré à la cité. Le récit de la dernière guerre mithridatique reprend sur la mention du siège d'Héraclée par les Romains (F 32-35) et Memnon conclut l'histoire de ce conflit sur la défaite du roi Tigrane d'Arménie face aux Romains à la bataille de Tigranocerta. Plus exactement, le récit prend fin sur la mention des ambassades envoyées respectivement par le roi arménien et les Romains au roi parthe. Les deux derniers fragments sont centrés sur Héraclée et Memnon rapporte le procès de Cotta à Rome (F3 9) et les efforts déployés par un notable héracléote, Brithagoras, qui se rend auprès de César pour rendre à sa cité la liberté perdue au lendemain du siège (F 40). Le dernier passage du texte qui relate la mort de Brithagoras en 47 av. J.-C. conclut l'histoire de la cité sur une note quelque peu négative, puisque le dévoué citoyen est décédé avant d'avoir pu obtenir ce statut tant désiré.

B. Le plan du commentaire historique

J'ai procédé à un nouveau découpage du texte, en conservant l'organisation par fragments et en suivant ce qui me semble être les principaux sujets de l'*Histoire d'Héraclée*.

Dans cette organisation, je ne ferai pas référence aux livres de Memnon, car le récit peut s'avérer confus, en particulier dans le cas des treizième et quatorzième livres qui regroupent des fragments traitants de sujets différents. Ainsi, j'ai choisi d'organiser le commentaire en distinguant la première et la seconde partie du texte qui correspondent respectivement aux fragments 1 à 17 et 18 à 40. Au sein de chacune de ses parties, j'ai procédé à un découpage en sous-parties, lesquelles correspondent essentiellement à des regroupements chronologiques. Puis, j'ai mis en lumière un troisième niveau de lecture, regroupant les fragments qui constituent, selon moi, une unité thématique. Cette réorganisation du récit de Memnon permet par exemple dans la seconde partie de distinguer clairement les trois guerres mithridatiques.

Je reproduirai ci-dessous le plan du texte tel qu'il apparaîtra dans le commentaire historique :

PARTIE 1 : HERACLEE ET SON IMPLICATION DANS LES CONFLITS ENTRE GRANDS ROYAUMES HELLENISTIQUES (FRAGMENTS 1 A 17)

SOUS-PARTIE 1 : DE LA TYRANNIE DE CLEARQUE AU GOUVERNEMENT D'HERACLIDE DE CYME

1.1-5 : Le règne de Cléarque

2.1-2.5 : La régence de Satyros

3.1-3 : Le règne de Timothée

4.1-4.8 : Le règne de Denys et l'élargissement du contexte géographique du récit

4.9-5.7 : De la régence d'Amastris à la mort de Lysimaque

SOUS-PARTIE 2 : HERACLEE AU TEMPS DE SON INDEPENDANCE

6.1–8.8 : Héraclée mêlée aux conflits pour le contrôle de la Macédoine

9.1-10.2 : La lutte contre les Séleucides

11.1-12.1 : L'arrivée des Galates en Asie

12.2-12.6 : Digression sur la Bithynie

13-17 : De la guerre entre Byzance et Callatis aux dons de Ptolémée II à Héraclée

Partie 2 : LES ROMAINS ET LEURS INTERVENTIONS DANS LE MONDE GREC (F 18-40)

SOUS-PARTIE 1 : Les Romains et les affaires grecques avant les guerres mithridatiques

18.1-5 : Digression sur l'histoire de Rome jusqu'à la troisième guerre de Macédoine

18.6-10 : Premières marques d'amitié entre Rome et Héraclée

19-21 : Héraclée, la Bithynie, les Galates et la guerre sociale

Sous-partie 2 : Mithridate avant la première guerre contre Rome (F 22.1-22.5)

Sous-partie 3 : La première guerre mithridatique

22.6-22.9 : Les premières opérations en Asie

22. 10-22. 13 : La campagne en Grèce

23.1-23. 2 : L'affaire de Chios

24. 1-24. 5 : Flaccus et Fimbria

25.1-25. 3 : Dardanos et l'entre-deux guerres

Sous-partie 4 : La deuxième guerre mithridatique (F 26.1- 26.4)

Sous-partie 5 : La troisième guerre mithridatique

27. 1-28. 4 : Des débuts de la guerre à la victoire romaine à Cyzique

28. 5- 29. 5 : La soumission des cités d'Asie aux Romains

29.6-31.3 : Les opérations romaines dans le Pont et la fuite de Mithridate en Arménie

32. 1-36 : Le siège d'Héraclée et la bataille de Ténédos

37.1-37.8 : Siège de Sinope et reddition d'Amasée

38.1-38.8 : La campagne d'Arménie

Sous-partie 6 : Héraclée perd son indépendance

39 : Procès de Cotta

40 : Héraclée au temps de César

Chapitre 2 : Caractères généraux de l'œuvre de Memnon

Photius a pour habitude d'inclure des détails biographiques sur les historiens qui font l'objet d'une notice dans sa *Bibliothèque*. Toutefois, ses remarques à propos de Memnon concernent seulement son style d'écriture et la qualité de son œuvre, et il faut supposer qu'il n'a eu accès à aucune donnée concernant l'historien d'Héraclée. L'analyse que je me propose de mener sur les caractères généraux de l'œuvre a pour objectif, à défaut de mieux connaître l'homme, de proposer un portrait de l'historien à travers sa façon de présenter l'Histoire et en particulier celle d'Héraclée du Pont.

Le contrôle romain sur les régions de la mer Noire, lesquelles furent incorporées dans le système provincial, plaça les élites locales dans une situation complexe. Elles devaient mêler leur identité culturelle et politique à celle des nouveaux dirigeants. Dueck estime que les membres de l'élite, à laquelle appartenaient très certainement des historiens comme Memnon ou Arrien de Nicomédie, se revendiquaient de leur culture hellénique, d'autant plus

qu'ils habitaient dans une région située aux marges de l'empire²⁴. Yarrow fait remarquer que ces auteurs évoluaient à une époque où l'élite politique romaine était accoutumée à fréquenter les étrangers, en particulier les Grecs, et cette savante estime que cette interaction entre les deux mondes se faisait en particulier dans le domaine intellectuel²⁵. Les intellectuels, en tant que membres des élites locales, disposaient d'une certaine influence sur leur communauté et devaient appartenir à la couche sociale la plus aisée, leur permettant de se consacrer à leur activité²⁶. Ainsi, bien que la vie de Memnon nous soit inconnue, il est possible qu'il ait appartenu à cette partie de la société d'Héraclée ; à l'instar de bons nombres d'historiens, il avait sans doute effectué quelques voyages vers des centres d'activités savantes d'Asie Mineure.

I. Les objectifs de Memnon

A. Une histoire locale

Memnon a écrit une histoire locale, celle d'Héraclée du Pont. Le but est bien évidemment de transmettre l'héritage de sa cité mais l'historien ne s'adresse pas aux seuls Héracléotes. L'étude des différents thèmes abordés dans son récit éclaire dans une certaine mesure les objectifs de son œuvre et laisse entrevoir le public auquel souhaitait s'adresser l'historien. Dans la première partie de son œuvre (F1-17), Héraclée occupe la place centrale du récit. Les liens de la cité avec le royaume de la Bithynie sont largement développés. Un tel traitement s'explique certes par la proximité qui existait entre les deux États. Héraclée fut l'alliée du roi Nicomède mais son règne fait figure d'exception et Memnon insiste sur les guerres menées contre Héraclée par les souverains bithyniens Zipoitès et Prusias.

Toutefois, Memnon consacre une digression à la Bithynie dans laquelle il rapporte la légende de fondation d'Astacos en face de laquelle, après sa destruction par Lysimaque, fut fondée Nicomédie (F 12.1). De même il consacre quelques passages d'une longueur conséquente à la légende de fondation de Nicée (F 28.9-28.11). L'intérêt porté à Nicée et Nicomédie n'est pas anodin, puisqu'au II^{ème} siècle elles étaient les deux principales cités de Bithynie. Leur concurrence s'exprime au lendemain des guerres mithridatiques d'autant plus que selon, H.-L. Fernoux, Nicée « ne tire pas un profit politique immédiat de la création de la province de Bithynie, sa rivale Nicomédie devenant le siège du gouvernement provincial »²⁷. D'après L. Robert, Nicomédie et Nicée étaient en concurrence pour l'obtention des titres

²⁴ Dueck, *Memnon of Herakleia on Rome*, p. 43- 44.

²⁵ Yarrow, *Historiography*, p. I-III.

²⁶ *Ibidem*, p. 30-35.

²⁷ H.-L. Fernoux, s.v. « Nicée », dans : J. Leclant (éd.), *Dictionnaire de l'Antiquité*, Paris, 2005, p. 1522.

honorifiques qui apparaissent sur les inscriptions et les monnaies de l'époque impériale²⁸. Les Nicéens contestaient à Nicomédie le titre de « première cité de la province », titre que les deux cités vont partager à partir de Trajan ou d'Hadrien ». C'est également vers le milieu du II^{ème} siècle ap. J.-C, qu'apparurent les premières représentations de la nymphe Nicée sur les monnaies de la cité du même nom. Or c'est justement à cette même légende de fondation que Memnon consacre une digression (28.9)²⁹.

Cet intérêt pour la Bithynie et en particulier pour Nicée prouve selon moi que Memnon s'adressait à un public bithynien. Ses lecteurs devaient d'ailleurs bien comprendre les références chronologiques qui jalonnent le texte et que j'ai mentionnées précédemment, et en particulier la mention de la traversée de l'Asie par les conquérants macédoniens et romains. De plus, l'intérêt de Memnon pour l'histoire de ces deux cités constitue vraisemblablement un argument de plus pour dater Memnon du II^{ème} siècle de notre ère³⁰. Memnon exploiterait donc les préoccupations des populations de cette partie de l'Asie Mineure en les intégrant dans son *Histoire d'Héraclée*.

L'histoire d'Héraclée semble quelque peu perdue au milieu de l'important récit que fait Memnon des guerres mithridatiques. Dans le premier conflit qui oppose Mithridate aux Romains, Héraclée ne fait qu'une brève apparition au fragment 23.2 où elle vient en aide aux habitants de Chios déportés par le roi du Pont. Dans la seconde guerre mithridatique, Memnon mentionne la cité et les tentatives du général romain et celles du roi du Pont d'obtenir le soutien des Héracléotes. Au cours de la dernière guerre mithridatique Héraclée reprend une place de choix dans le récit puisque Memnon rapporte comment la cité s'attira la haine des Romains qui la soumièrent au paiement de l'impôt (27.5-6). Puis l'historien d'Héraclée mentionne le stratagème par lequel la cité entre dans les mains de Pontiques (29.3-4) et fait état de la décision prise par les Romains d'envoyer Cotta contre les Héracléotes (29.5). Une grande partie de son récit est consacrée au siège d'Héraclée (32-36). Enfin dans les derniers fragments, Memnon rapporte le procès de Cotta à Rome et la façon dont Brithagoras, un des prisonniers héracléotes, réussit à faire libérer ses concitoyens (F39). Enfin, le récit prend fin avec la mort de Brithagoras, dont Memnon mentionne les démarches restées infructueuses, entreprises par ce dernier auprès de César pour redonner à Héraclée sa liberté (F 40).

Si le changement de sources explique en partie la composition particulière du texte des F 22 à 38, il est clair que l'intervention de Photius donne l'impression erronée que

²⁸ Robert, *La titulature de Nicée et de Nicomédie*, p. 1-4.

²⁹ Cf. le commentaire du F 28.9.

³⁰ *Contra* : Janke, *Memnon*, p. 94-95, estime l'élément chronologique insuffisant. Cf. F 28.9 sur les réserves émises par ce savant.

l'historien héracléote a changé l'objet de son œuvre : Héraclée. En effet, la cité ne fait plus figure de principal protagoniste dans cette partie du récit mais sa position est liée au contexte. La cité, comme le rappelle Memnon au F 20.3, a perdu de sa puissance et la confrontation entre Mithridate et les Romains ne pouvait qu'aggraver sa situation. Malgré sa situation géographique stratégique, Héraclée n'apparaît plus comme un allié nécessaire dans un conflit qui déborde largement les frontières du nord de l'Anatolie. De plus, les Romains avaient écrasé le pouvoir des rois macédoniens en Grèce et celui des Séleucides en Asie et bien qu'ils aient eu besoin d'alliés pour lutter contre le dernier roi qui s'opposait à leur autorité, Héraclée ne pouvait prétendre jouer un rôle conséquent à leurs côtés. Au mieux, elle s'alliait à Rome, ce qui lui épargnait des conséquences désastreuses en cas de défaite du roi du Pont ; elle avait également le choix de ne pas se ranger dans le camp des armées qui avaient traversé l'Asie, comme l'avait fait avant eux Alexandre. Si la cité résista et conserva son indépendance face au roi macédonien au temps du règne de Denys, elle connut un sort bien différent au temps des Romains. En effet, en recevant, à son insu, une garnison pontique entre ses murs, la cité scella son sort.

Dans cette seconde partie d'une histoire qui se veut être celle d'Héraclée et non des guerres mithridatiques, il peut paraître étonnant que Memnon fasse preuve d'autant d'intérêt pour les événements militaires engageant les Romains et les Pontiques et qu'il ne donne en revanche aucune indication précise sur la vie de la cité en dehors des événements que je viens de mentionner. Si les événements qu'il rapporte à propos de la première guerre mithridatique ne constituaient qu'une sorte de digression permettant d'expliquer le contexte dans lequel Héraclée perdit son indépendance, alors, les faits rapportés après le fragment 36, et en particulier la campagne d'Arménie, n'auraient aucune raison d'être au regard d'une telle démonstration, puisqu'ils n'ont pas d'incidence directe sur Héraclée. En revanche, il me semble étrange que le récit des guerres mithridatiques prenne fin sur la campagne d'Arménie et qu'il ne soit pas fait mention de la fin de la guerre et de la défaite de Mithridate. Sur ce point, faut-il voir l'intervention de Photius ? Le patriarche aurait certainement fait un résumé succinct des événements s'ils avaient été rapportés par Memnon, et il est donc fort probable que l'historien d'Héraclée ne les ait pas mentionnés. Il devait dépendre d'une source qui relatait l'histoire des guerres mithridatiques jusqu'à ce point du récit, sinon, pourquoi le conclure sur la mention de l'ambassade au roi parthe.

Ainsi, il faut admettre que Memnon ne s'est pas contenté d'écrire l'histoire de sa cité. Il apparaît clairement que l'auteur a porté un intérêt particulier à l'histoire des guerres mithridatiques mais le résumé qu'en a fait Photius a effacé les détails de la vie locale de la

cit  qui n'int ressaient sans doute pas le patriarche. Une partie des lecteurs auxquels s'adressait Memnon  tait constitu e sans aucun doute de Romains, et en particulier de ceux qui vivaient dans les provinces asiatiques. D'ailleurs, Yarrow estime que la fa on dont Memnon traite des  v nements impliquant Rome tend   d montrer que ce dernier vivait loin du centre du pouvoir romain et qu'il s'adressait essentiellement   un public local. Ainsi, il se serait senti suffisamment en s curit  pour se permettre d'avoir un jugement critique sur l'autorit  dominante de son temps³¹.

B. Le patriotisme de Memnon

Le patriotisme de Memnon est tr s pr sent dans son r cit et s'exprime de diff rentes manieres. L'historien est plein d' loges pour le courage des H racl otes au combat et n'a de cesse de montrer combien sa cit   tait riche et puissante. M me au temps de sa d cadence, il tente de maintenir une image positive de sa cit  d'origine en insistant sur son r le de m diatrice. Son histoire tente  galement de d montrer aux Romains que la cit  a subi un sort cruel et le traitement des H racl otes fut injustifi  au regard de leurs liens pass s avec les Romains³².

Le courage des H racl otes transpara t tout au long du r cit et ne se limite pas aux seuls faits militaires. Chez Memnon cette qualit  dont ont su faire preuve les H racl otes   de nombreuses occasions est intimement li e   leur volont  de prot ger leur libert . Le premier fait remarquable rapport  par Memnon est celui de Chion, fils de Matris, qui, accompagn  de deux autres H racl otes, L on et Eux non, conspire pour renverser le tyran Cl arque (F 1.3-5). Chion est pr sent  comme un homme au grand c ur ( νδρὸς μεγαλόφρονος) qui planta le glaive dans le flanc de Cl arque. Memnon consacre un fragment (1.5) au r cit du combat qu'ils livr rent aux gardes du corps de leur victime et insiste sur le courage dont ils firent preuve face   leurs assaillants avant d' tre finalement massacr s (οὐκ ἀγεννῶς ἀνδρισάμενοι). L'historien d'H racl e fait  galement mention d'un certain Malacon, un H racl ote qui combattait dans l'arm e de S leucos   la bataille de Couroup dion (F 5.7) et qui porta le coup fatal   Lysimaque. Son action h ro ique ouvrit la voie de la libert  aux H racl otes qui virent dans ce geste courageux un signe les invitant   se d barrasser d'H raclide de Cym , un homme de confiance d'Arsino , l' pouse de Lysimaque (F 6.1-2). Malacon mit fin au r gne de Lysimaque et ses compatriotes sur son exemple, renvers rent le repr sentant du pouvoir royal dans leur cit . Ces deux exemples montrent le courage des H racl otes et leur combat

³¹ Yarrow, *Historiography*, p. 245.

³² Cf. *Ibidem*, p. 139-145.

pour la liberté. Chion et ses compagnons sacrifièrent leur vie pour se débarrasser du tyran et les Héracléotes, à l'exemple de Malacon, affrontèrent la puissance étrangère installée entre leurs murs pour retrouver leur indépendance.

Les Héracléotes s'illustrèrent à diverses reprises dans des guerres menées par leurs alliés. C'est ainsi qu'au fragment 8.6, ils participèrent à la bataille navale aux côtés de Kéraunos contre la flotte de Gonatas. Memnon insiste sur le rôle prépondérant joué par les Héracléotes. Il ne donne aucun détail sur la bataille mais attribue en grande partie la victoire à ses compatriotes. Selon lui, « *les équipages des vaisseaux venus du pays d'Héraclée avaient combattu avec plus de bravoure que les autres ; l'élite des hommes d'Héraclée elle-même montait la «Porteuse de Lion» à huit rangs de rames* » : ἀνδρείοτερον τῶν ἄλλων ἀγωνισαμένων αἱ ἦσαν ἐξ Ἡρακλεώτιδος· αὐτῶν δὲ τῶν Ἡρακλεωτίδων τὸ ἐξαιρέτον ἔφερον ἢ Λεοντοφόρος ὀκτῆρης. Dans la guerre qu'ils mènent à Zipoitès le Bithynien, le frère de leur allié Nicomède (F 9.5), c'est encore une fois avec vaillance que les gens d'Héraclée combattent contre les troupes ennemies, même si Memnon ne cache pas leur défaite : ἐν ᾧ πολέμῳ πολλοὶ τῶν Ἡρακλεωτῶν γενναίως ἀνδρισάμενοι κατεκόπησαν (« *Dans cette guerre, beaucoup d'Héracléotes tombèrent en combattant avec vaillance* »). Memnon insiste également sur la déférence dont ils font preuve envers leurs morts et rapporte que conformément aux règles de guerre, ils recueillirent leurs morts et les brûlèrent. L'historien souligne le respect des Héracléotes pour les combattants morts au combat puisqu'« *ils remportèrent les ossements des soldats tués dans leur ville, où ils les ensevelirent avec pompe dans le monument érigé à leurs héros* » : καὶ τὰ ὅστ'α τῶν ἀνηρημένων ἀνακομίσαντες εἰς τὴν πόλιν, ἐπιφανῶς ἐν τῷ τῶν ἀριστείων ἔθαψαν μνήματι. Dans la guerre de succession bithynienne (F 14.1-2), les Héracléotes jouèrent un rôle important tant sur le plan militaire que sur le plan diplomatique. La cité figurait parmi les tuteurs nommés par le défunt roi Nicomède pour ses jeunes enfants. Ils prirent part à la guerre et d'après Memnon, « *les Héracléotes s'étaient distingués dans les combats* » : Ἡρακλεωτῶν ἐν ταῖς μάχαις ἀριστευόντων. Enfin, au fragment 21, Memnon rapporte que les Héracléotes vinrent en aide aux Romains pendant la guerre sociale en leur envoyant des navires. Il insiste sur le rôle marquant qu'ils jouèrent durant cette campagne, soulignant combien Rome fut reconnaissante envers eux, puisqu'ils reçurent de nombreuses distinctions pour leur vaillance au combat : καὶ συγκατορθώσαντες τὸν πόλεμον καὶ πολλῶν ἀριστείων ἀξιοθέντες (« *ils aidèrent au succès de la campagne, méritèrent de nombreuses distinctions par leur vaillance* »).

A propos des guerres qui furent portées contre les Héracléotes, Memnon dresse le portrait d'hommes pleins de ressources. Il ne passe pas sous silence leurs défaites ni les pertes

qu'ils subirent, mais ne manque pas non plus de rapporter qu'ils étaient eux-mêmes capables de porter des coups à leurs ennemis. Ainsi, dans la guerre que leur fit Zipoitès, roi de Bithynie (F 6.3), Memnon relate la confrontation en ces termes : οὐ μὴν οὐδὲ τὸ αὐτοῦ στρατεύμα κακῶν ἀπαθεῖς ἔπραττον ἄπερ ἔπραττον, ἔπασχον δὲ καὶ αὐτοὶ ὧν ἔδρων οὐ κατὰ πολὺ ἀνεκτότερα : « *Toutefois, ses troupes ne se tiraient pas sans dommage de ses entreprises, mais elles ne subissaient pas elles-mêmes moins de mal qu'elles n'en causaient* ».

Le récit du siège d'Héraclée (F32-36) prend fin tragiquement pour Héraclée, puisque la ville est prise par les troupes de Triarius et Cotta et les habitants sont massacrés. Toutefois, Memnon ne manque pas d'insister sur le combat acharné que livrèrent les Héracléotes pour préserver leur cité et leur liberté. Au fragment 34.1, il relate les offensives lancées par Cotta contre les murailles de la cité et souligne comment les Héracléotes réussirent à tenir tête aux Romains, lesquels échouèrent à s'emparer des remparts : ὡς δὲ ἅπαξ καὶ δεύτερον πληγεῖς οὐ μόνον παρὰ δόξαν διεκαρτέρει, ἀλλὰ καὶ ὁ κριὸς τῆς ἄλλης ἐμβολῆς προαπεκλάσθη, εὐθυμίαν μὲν τοῖς Ἡρακλεώταις. Ce bref épisode montre les Héracléotes comme des hommes prêts à se battre jusqu'au bout, animés par la volonté de préserver leur liberté et qui ne se découragent pas devant l'adversité. Lors de la bataille navale qu'ils livrent à la flotte de Triarius, général victorieux qui bénéficiait de l'appui des redoutables Rhodiens (34.7), les Héracléotes ne montrent pas moins d'entrain. Memnon relate une scène dont l'issue semble dessinée à l'avance. Il rapporte comment les habitants qui souffraient d'un manque d'effectif flagrant, sortirent leurs navires du port afin d'affronter des hommes dont la réputation en matière de combat naval n'était plus à faire. Bien que la bataille fût remportée par les Romains, Memnon ne manque pas de souligner que les Héracléotes parvinrent à causer des pertes aux Rhodiens et aux Romains.

La détermination de la cité dans les moments où sa puissance est affaiblie s'exprime notamment à une autre occasion. Après leur victoire contre les Galates qui avaient tenté d'assiéger leur cité, Memnon rapporte comment « *à la suite de ce succès, les Héracléotes reprirent l'espoir de regagner leur gloire et leur prospérité antérieures* » : ἐκ δὲ τοῦ κατορθώματος πάλιν εἰς τὴν προτέραν εὐκλειαν καὶ εὐδαιμονίαν ἐλπίδας ἐλάμβανον ἀναβῆναι (F 20).

Les Héracléotes interviennent à diverses reprises en soutien à des alliés, ou à des populations qui requièrent leur aide et Memnon ne manque pas de souligner la générosité dont ils font preuve à ces occasions. Ainsi, au cours de la première guerre mithridatique, les Héracléotes vinrent en aide aux Chiotes que le roi du Pont souhaitait déporter et ils attaquèrent les navires pontiques, libérant ainsi les prisonniers (F 23.2). Memnon insiste non

seulement sur l'acte héroïque de la flotte héracléote, mais aussi sur les bons soins que prodigua la cité à ses invités qui furent ramenés à Héraclée, en attendant de pouvoir réintégrer leur cité. Ainsi, selon Memnon, « *dans l'instant, ils procurèrent en abondance aux prisonniers de Chios tout le nécessaire et ils aidèrent à leur relèvement. Plus tard, ils les comblèrent de présents magnifiques* » : καὶ παραυτίκα τὰ πρὸς τὴν χρείαν χορηγοῦντες ἀφθόνως τοῖς Χιώταις, τούτους ἀνελάμβανον, καὶ ὕστερον μεγαλοπρεπῶς δωρησάμενοι. En revanche, il passe sous silence les termes du traité de Dardanos tels qu'ils sont rapportés par Appien selon lequel, le retour des Chiotés dans leur cité est dû à l'intervention des Romains. Il est donc évident que l'historien d'Héraclée cherche à en accorder tout le crédit aux Héracléotes, présentés comme les sauveurs des habitants de Chios.

Le soutien des Héracléotes à une cité en détresse est également mentionné au fragment 16.2, où ils envoient du blé à Amisos qui souffrait d'une disette à cause du pillage de ses terres par les Galates. La cité s'attira ainsi l'animosité des Barbares qui s'en prirent à ces terres et Héraclée parvint à se débarrasser des envahisseurs après avoir payé une fortune en échange aux chefs galates. En effet, au fragment 16.3, Memnon rapporte que Nymphis, qui conduisait l'ambassade, « *fit à l'armée un don global de cinq mille pièces d'or plus un de deux cents à chaque chef et il les décida à quitter le pays* » : ὃς τὸν μὲν στρατὸν ἐν τῷ κοινῷ χρυσοῖς πεντακισχίλοις, τοὺς δὲ ἡγεμόνας ἰδίᾳ διακοσίοις ὑποθεραπεύσας, τῆς χώρας ἀπαναστῆναι παρεσκεύασεν. Une somme importante de quatre mille pièces d'or fut également envoyée à leurs alliés byzantins (F 11.1) lorsque ces derniers étaient menacés par les Galates.

Ces exemples montrent non seulement la générosité d'Héraclée mais aussi la richesse dont elle disposait et participent à l'image d'une cité puissante. Au fragment 9.4, Memnon rapporte que la cité fut capable de racheter ses anciennes possessions qui avaient été conquises par Zipoitès de Bithynie au prix de dépenses considérables : ἐν τούτῳ δὲ Ἡρακλεῶται τὴν τε Κίερον καὶ τὴν Τῖον ἀνεσώσαντο καὶ τὴν Θυνίδα γῆν, πολλὰ τῶν χρημάτων δαπανήσαντες. Même au temps de sa décadence, Memnon mentionne les nombreux trésors comblant les temples qui furent dépouillés par Cotta (F 35.6). Il insiste en particulier sur la magnifique statue d'Héraclès : « *Il enleva même la statue d'Héraclès, qui était dressée sur l'agora, avec tout l'appareil qu'il arracha à sa pyramide, appareil dont la richesse, le volume, la grâce et l'art n'étaient inférieurs à aucun éloge qu'on en faisait. La massue était un assemblage de feuille d'or fin ; la grande toison léonine qui couvrait le personnage était de la même matière ainsi que le carquois avec flèches et arc* » (F 35.7).

L'épisode est ainsi l'occasion de montrer les Héracléotes comme des personnes respectueuses des dieux qu'ils honoraient par des offrandes magnifiques.

La puissance d'Héraclée reposait en grande partie sur sa flotte qui intervint aux côtés de ses alliés à de nombreuses reprises (F 10.2 ; 21). Au F 15, Memnon rapporte que la cité envoya des trières aux Byzantins en guerre contre Antiochos II et selon l'historien, le « conflit en resta à des menaces » grâce à la seule apparition de la flotte héracléote : *καὶ τὸν πόλεμον παρεσκεύασαν μέχρις ἀπειλῶν προκόψαι*. Le rôle conféré à la cité dans la cessation des hostilités est sans doute exagéré, mais l'épisode prouve qu'Héraclée disposait d'une flotte remarquable. Encore plus impressionnante est celle qu'elle aligne aux côtés de Kéraunos dans la bataille que j'ai précédemment mentionnée (F 8.6). Mais je ferai simplement remarquer ici que Memnon s'emploie à décrire en détail les bateaux dont disposaient alors les Héracléotes et en particulier le Léontophoros dont l'historien vante les grandes dimensions. Cette description de la puissance navale héracléote participe à l'image d'une cité puissante et c'est sans doute cet atout maritime qui lui permit de rentrer dans l'alliance de nombreux souverains.

En effet, la position influente que semble avoir joué Héraclée dans le Pont s'exprime également à travers le rôle diplomatique qu'elle a joué dans certains conflits et ce, en raison des alliances de choix que la cité a su conclure avec les grandes puissances de son époque. Déjà au temps où la cité était gouvernée par des tyrans, Memnon mentionne brièvement que Cléarque, durant son règne, avait envoyé des ambassades aux rois perses (F 1.4) mais l'information, aussi brève qu'elle soit, laisse entendre que le tyran avait su créer de bonnes relations avec le pouvoir royal qui constituait la plus grande autorité de la région à cette époque. C'est surtout au cours du règne de son fils Denys que la cité rentra dans la sphère des grandes puissances. En effet, le tyran par son mariage avec Amastris, princesse perse nièce de Darius III, s'était allié à Cratère (F 4.4). Il avait ensuite fait reconnaître son pouvoir à Antigone le Borgne, alors que ce dernier était maître de l'Asie et l'alliance entre les deux dynasties avait été scellée par un mariage entre la fille de Denys et le neveu d'Antigone, Polémaïos (F 4.6). Enfin, à sa mort, son épouse avait offert à sa cité une position importante en privilégiant le parti de Lysimaque plutôt que celui d'Antigone (F 4.9). En effet, épousant Lysimaque, la souveraine d'Héraclée avait placé les Héracléotes dans le camp des vainqueurs, puisque son époux avait vaincu Antigone devenant de la sorte la nouvelle puissance en Asie.

Lorsqu'Héraclée retrouva son indépendance, elle sut lier des alliances de choix. Au fragment 7.2, Memnon rapporte que la cité, pour faire face à la menace séleucide, avait envoyé des ambassades au roi du Pont Mithridate, à Chalcédoine et à Byzance. C'est à cette

époque que fut mise sur pied la « Ligue du Nord » et l’alliance avec Byzance marqua la politique étrangère d’Héraclée au regard des nombreuses occasions au cours desquelles les Héracléotes intervinrent en faveur des Byzantins. Le rapprochement avec Nicomède de Bithynie fut aussi un élément important de la diplomatie héracléote à partir des années 280 (F 9.3). La cité fut incluse dans le traité conclu par le roi de Bithynie avec les Galates (F 11.2). Son influence dans les affaires de la région s’exprime en particulier au moment de la guerre de succession qui éclate à la mort de Nicomède. Memnon rapporte (14.1) que la cité fut choisie comme tutrice, aux côtés des cités de Byzance et Kios et de Gonatas et Ptolémée II, deux souverains majeurs de la période. D’ailleurs, Memnon insiste sur les bonnes relations entretenues avec le roi d’Egypte au F 17, dans lequel l’historien rapporte comment la cité fut l’heureuse bénéficiaire de la générosité du Lagide qui finança la construction d’un temple en l’honneur d’Héraclès.

La diplomatie d’Héraclée s’exprime en particulier à travers le rôle de médiatrice que lui confère Memnon. Ainsi, son aide est sollicitée par son alliée Byzance et sa colonie Callatis dans la guerre qui oppose les deux cités pour le comptoir de Tomis (F 13). Toutefois, les Héracléotes n’intervinrent pas, préférant sans doute ne pas prendre parti pour un allié puissant au détriment de leur colonie. En revanche, l’historien leur attribue un rôle prépondérant dans les négociations qui s’engagèrent au moment de la crise de succession bithynienne. Héraclée, en tant que tutrice des fils de Nicomède à qui le roi avait légué le trône, avait envoyé des troupes contre le fils déshérité, Ziaélas. Finalement, ce dernier parvint au trône après des négociations et d’après Memnon, « *après de nombreux combats aux fortunes diverses, les deux partis en vinrent aux négociations. Les Héracléotes s’étaient distingués dans les combats et tiraient des avantages du traité* » (F 14.2). La brève remarque de Memnon semble impliquer que la cité avait eu une influence sur la fin des hostilités.

Même au temps où la cité aura perdu de sa puissance, elle semble jouer un rôle important dans les grands confits. Ainsi Memnon rapporte comment les Héracléotes intervinrent dans la guerre entre Antiochos III et les Romains. L’historien présente la cité comme une médiatrice de choix, et selon lui, la cité aurait fait des démarches auprès des deux parties afin qu’elles cessent la guerre, et « *rédigèrent un décret à l’adresse d’Antiochos pour l’engager à faire taire ses sentiments d’hostilité à l’égard des Romains* » : καὶ ψήφισμα πρὸς αὐτὸν ἔγραψαν, παραινοῦντες αὐτὸν τὴν πρὸς Ῥωμαίους διαλύσασθαι ἔχθαν. Le rôle de médiateurs que Memnon attribue aux Héracléotes est très certainement exagéré, tout autant d’ailleurs que ses remarques sur les bonnes dispositions des Romains à l’égard d’Héraclée. En effet, aux fragments 18.6-10, Memnon insiste sur l’intense activité diplomatique de la cité

avec les différents généraux romains, et en particulier avec les Scipions. Il rapporte les marques de bienveillance que reçurent les premiers ambassadeurs héracléotes envoyés auprès des généraux romains (F 18.6 : ἀσμένως τε ἀπεδέχθησαν). Selon l'historien d'Héraclée, la cité reçut plusieurs lettres des Romains, en particulier des Scipions. La première, envoyée par un certain Publius Aemilius, « leur promettait l'amitié du Sénat et leur garantissait que ses soins attentifs ne leur feraient pas défaut s'il leur arrivait d'en avoir besoin ». Cette promesse d'amitié fut officialisée selon Memnon à l'occasion d'un traité conclu avec Rome qui prévoyait une alliance militaire réciproque (F 18.10) : καὶ τέλος συνθῆκαι προῆλθον Ῥωμαίοις τε καὶ Ἡρακλεώταις, μὴ φίλους εἶναι μόνον ἀλλὰ καὶ συμμάχους ἀλλήλοις, καθ' ὧν τε καὶ ὑπὲρ ὧν δεηθεῖεν ἑκάτεροι. J'expliquerai dans le commentaire historique pour quelles raisons l'existence d'un tel traité est peu probable. Toutefois, les propos de Memnon tendent à mettre en lumière les bonnes relations de la cité avec les Romains, des liens qui se brisèrent au cours de la troisième guerre mithridatique.

Déjà, au temps de la seconde guerre opposant Rome à Mithridate, ces liens semblent s'être distendus. En effet, d'après Memnon (F 26.2), Muréna et le roi du Pont sollicitèrent chacun l'aide des Héracléotes mais ces derniers refusèrent d'intervenir dans le conflit, justifiant pour cela qu'ils n'étaient pas en état de venir en aide à qui que ce soit : δότι ἀποκρίνονται τοῖς παρ' αὐτῶν πρέσβεσιν, ὡς τοσοῦτων πολέμων ἀναρραγόντων μόλις ἂν τὴν ἰδίαν τηρεῖν δύνασθαι, μήτι γε ἑτέροις ἐπικουρεῖν. Memnon ajoute que la cité craignait de prendre parti pour l'une des deux puissances car elle redoutait la vengeance de celui à qui elle aurait refusé son soutien. Ainsi, malgré le traité qu'Héraclée était censé avoir scellé avec Rome, la cité refusa de soutenir militairement les Romains dans cet éprouvant conflit. D'après Yarrow, le refus d'Héraclée s'expliquerait par le fait que la cité avait également conclu un traité avec Mithridate. Cette savante doute que, dans le texte originel, Memnon ait pris soin de rapporter le traité des Héracléotes avec le roi du Pont avec autant de détails que la description qu'il fait au F 18 des relations entre la cité et Rome. De surcroît, elle estime que les gens qui conseillèrent à Muréna de marcher sur Sinope étaient en réalité des Héracléotes, lesquels auraient tenté de compenser leur neutralité officielle en offrant au général romain des conseils stratégiques³³. Toutefois, je ne saurais rejoindre ce point de vue, puisque les « gens » auxquels Memnon se réfère, font partie, selon moi, des Romains qui venaient de rejoindre Muréna en Asie, parmi lesquels se trouvait un certain Calidius³⁴. Cette présentation des Héracléotes au fragment 26.2 est surtout l'occasion pour Memnon de montrer à quel point ces derniers

³³ Yarrow, *Historiography*, p. 139.

³⁴ Cf. commentaire F 26.3.

étaient attachés à conserver leur statut d'allié avec chacune des deux parties. Malheureusement pour la cité, en abandonnant sa neutralité au cours de la troisième guerre, elle eut à subir les foudres de son allié romain.

Les relations avec les Romains prennent un tournant désastreux au cours de la dernière guerre mithridatique. A deux reprises, les Héracléotes s'attirent l'hostilité des Romains et Memnon tente de dédouaner la responsabilité de sa cité en rejetant la faute sur les agissements de personnes isolées. Ainsi, au F 27.5-6, il rapporte qu'Archélaos, l'amiral pontique, obtint l'appui de quelques trières héracléotes dans la guerre contre Rome après avoir fait prisonniers deux notables de la cité. Memnon estime que c'est ce stratagème qui amena les publicains dans la cité. La décision des Romains de soumettre la cité au paiement de l'impôt est vivement critiquée par les Héracléotes, et indirectement par l'historien. Ce dernier montre qu'une telle manœuvre était contraire aux lois d'Héraclée, car la cité s'était tant battue pour sa liberté qu'elle ne pouvait accepter d'être asservie de la sorte par une puissance étrangère (F 27.6 : ἀρχὴν τινα δουλείας τοῦτο νομίζοντας). Memnon rapporte d'ailleurs que les citoyens « *se laissèrent entraîner par un citoyen téméraire et ils firent disparaître les publicains de telle manière que leur mort même passa inaperçue* » (ἀναπεισθέντες ὑπὸ τινος θρασυτάτου τῶν ἐν τῇ πόλει, τοὺς τελώνας ἀφανεῖς ἐποίησαν, ὡς καὶ τὸν θάνατον αὐτῶν ἀγνοεῖσθαι). Sans dissimuler la mort des publicains, l'auteur insiste sur le fait que les Héracléotes se laissèrent influencer par le choix peu judicieux d'un citoyen dont il souligne la responsabilité. Comme l'a fait remarquer Yarrow, Memnon ne donne pas son opinion personnelle sur cet épisode. Toutefois, la façon dont l'événement est traité tend à prouver que l'historien éprouve un certain degré de fierté face à cet acte de rébellion contre l'ingérence d'une puissance étrangère dans les affaires de la cité³⁵.

Les conséquences furent plus graves pour la cité lorsque Mithridate parvint à pénétrer entre ses murs grâce à la trahison de celui qui dirigeait alors la cité, Lamachos (F 29.3-4). Memnon le présente comme un homme corrompu qui, en échange de l'argent que lui verse le roi du Pont, organise un stratagème pour permettre au roi de s'emparer de la cité. Ainsi, il organise un banquet pour ses concitoyens qu'il enivre, au point que ces derniers ne s'aperçoivent pas de l'arrivée d'Eupator. Ce dernier laissa une garnison dans la cité et c'est cette trahison qui valut à Héraclée d'être assiégée par les Romains. En effet, d'après Memnon (F 29.5), « *quand la prise d'Héraclée leur fut annoncée et que, ignorant la trahison, ils crurent à une défection générale dans la cité, il fut décidé que Cotta marcherait sur*

³⁵ Yarrow, *Historiography*, p. 280.

Héraclée », ἐπει δὲ αὐτοῖς ἡ τῆς Ἡρακλείας κατάληψις ἠγγέλθη, ἡ δὲ προδοσία οὐκ ἐγνώσθη, ἀλλὰ τῆς πόλεως ὅλης ἡ ἀπόστασις ἐνομίσθη (...) Κότταν δὲ ἐπὶ Ἡρακλείας.

Après un siège qui dura près de deux années, la cité fut prise à cause d'une nouvelle trahison (F 35.1-4). Memnon rapporte comment le chef de la garnison pontique, Connacorèx, aidé par l'Héracléote Damophélès, un partisan de Lamachos, engagea des tractations avec Triarius afin de livrer la cité en échange de la vie sauve. Les discussions engagées devant l'assemblée du peuple présentent les Héracléotes comme des personnes crédules. En effet, malgré les recommandations formulées par le notable Brithagoras d'engager des pourparlers en vue d'une éventuelle reddition, les citoyens préférèrent croire aux discours du chef de la garnison, lequel, souhaitant conserver l'accord avec les Romains à son avantage, convainquit les Héracléotes de continuer la résistance. Memnon écrit à ce propos : ἀλλ' ἐκείνοις μὲν ταῦτα ὁ Κοννακόρηξ ἐσκητικεύετο· οἱ δὲ Ἡρακλεῶται τούτοις τοῖς λόγοις ἐξηπατημένοι (ἀεὶ γὰρ αἰρετὸν τὸ ἐράσμιον) ὡς ἀληθέσι τοῖς τερατευθεῖσιν ἐπίστευον (« *telle était la comédie que leur jouait Connacorèx, et les habitants d'Héraclée, abusés par ce langage – car on préfère toujours ce qu'on aime - croyaient à la véracité de ses contes* »). Ainsi, Memnon présente une nouvelle fois les citoyens d'Héraclée comme des gens fort crédules, dont le manque de discernement causa la perte. L'historien tente ainsi de dédouaner le peuple d'Héraclée du passage de leur cité dans le camp pontique, tout en formulant une légère critique de la naïveté excessive de ses compatriotes. Il est possible qu'en rejetant la responsabilité de cette trahison d'Héraclée au parti romain sur quelques individus mal intentionnés, Memnon cherche à prouver que l'amitié qui existait entre les deux États n'a pas été brisée par l'autorité souveraine d'Héraclée. Ce sont d'ailleurs les propos tenus par Thrasymède, un des prisonniers héracléotes qui prit la parole devant les autorités romaines au moment du procès de Cotta : « *Thrasymède (...) alléguait les bonnes dispositions de sa cité en faveur des Romains et affirmait que, si on s'en était écarté, ce n'était pas à cause d'une détermination de la cité, mais par l'effet ou bien d'une duperie imputable à l'un de ses dirigeants ou bien de la contrainte ennemie* » (F 39.2).

Aux fragments 40.3-4, Memnon rapporte les ambassades envoyées auprès de César par Thrasymède, Propylos et Brithagoras. Selon lui, ce dernier aurait réussi à obtenir la promesse de César que la cité retrouverait sa liberté. Cette ἐλευθερία pour laquelle les citoyens s'étaient battus au temps de Cléarque et qu'il avait reconquise à la mort de Lysimaque semble être un thème cher à Memnon. Les Héracléotes l'avaient sans doute obtenue au lendemain de la paix d'Apamée les exemptant d'impôt et l'ont conservée jusqu'à la troisième guerre mithridatique. Après le siège de la cité et le procès de Cotta, ils en avaient

été privés une nouvelle fois et ils furent sur le point de l'obtenir, car César, d'après ce que laisse entendre Memnon, l'aurait sans doute accordée à Brithagoras une fois revenu à Rome (F 40.3) Malheureusement pour Héraclée, Brithagoras mourut au moment où le général romain envisageait son retour (F 40.4)

L'histoire d'Héraclée, et en particulier les derniers fragments, constituent, selon moi, une œuvre de propagande par laquelle Memnon tente de démontrer la fidélité de sa cité à l'autorité romaine. Le discours de Thrasymède devant les autorités romaines pourrait être celui de l'historien héracléote, s'adressant à des lecteurs romains. Il dénonce le pillage de sa cité et en accentue le côté dramatique en rapportant au F 39.1 les rumeurs qui circulaient à Rome sur le fait que « *c'était pour son profit personnel que Cotta avait anéanti une ville aussi ancienne* » (διαβολῆς δὲ εἰς τὴν Ῥώμην ἀφικνουμένης, ὡς οἰκείων κερδῶν ἔνεκα τηλικαύτην πόλιν ἐξαφανίσειε, μῖσός τε δημόσιον ἐλάμβανε). Le portrait que Memnon dresse d'Héraclée tout au long de son récit, celle d'une cité puissante, riche, influente tend à en faire une des villes les plus importantes de la côte pontique. En mentionnant également l'ancienneté d'Héraclée, il tente d'accentuer le traitement dramatique qui fut réservé à une cité de son rang, un sort qu'elle ne méritait pas. Enfin, en rappelant la promesse qu'aurait faite César à Brithagoras, il démontre que sa cité ne put se voir accorder la liberté à cause de circonstances malheureuses.

II. La vision d'un Grec d'Asie

A. *Les Barbares dans l'œuvre de Memnon*

Memnon, en tant qu'homme grec et qui plus est, en tant qu'Héracléote, dresse un portrait critique des Galates. L'historien les mentionne pour la première fois au F 8.8 et rapporte comment ces derniers tuèrent Kéraunos à l'issue de la bataille qu'ils livrèrent au récent dirigeant de la Macédoine. Le roi fut écartelé par ses assaillants. Si l'auteur établit un lien entre la mort atroce réservée au Lagide et la cruauté dont ce dernier a fait preuve durant sa vie, il apporte également une image négative de ces tribus en insistant sur leur brutalité.

Au F 11.3, Memnon rapporte que le passage des Galates en Asie fut avantageux pour les Grecs, malgré la crainte qu'ils ressentirent devant l'arrivée de ces tribus : αὕτη τοίνυν τῶν Γαλατῶν ἢ ἐπὶ τὴν Ἀσίαν διάβασις κατ' ἀρχὰς μὲν ἐπὶ κακῷ τῶν οἰκητόρων προελθεῖν ἐνομίσθη, τὸ δὲ τέλος ἔδειξεν ἀποκριθὲν πρὸς τὸ συμφέρον. Cette remarque montre bien que la réputation de ces populations les avait précédés et qu'ils étaient craints par les Grecs. Toutefois, malgré le récit positif que fait Memnon des premiers temps de leur passage en

Asie, le reste de son récit montre les Galates comme des populations agressives, s'attaquant aux cités grecques et en particulier à Héraclée.

La mention de leurs différentes attaques lancées contre les Grecs met en lumière la spécificité de leurs offensives. Au F 11.1, il rapporte comment les Byzantins furent obligés de payer les Galates qui ravageaient leur territoire (Ἐπεὶ δὲ Γαλάται πρὸς τὸ Βυζάντιον ἦκον καὶ τὴν πλείστην αὐτῆς ἐδήωσαν). Ces derniers sont mentionnés au F 14.3 où, après avoir combattu aux côtés de Ziaélas de Bithynie, ils décident de s'en prendre à Héraclée. Après avoir ravagé le territoire de la cité et s'être emparés d'un important butin, les Galates réintégrèrent leurs États : διὸ Γαλάται ὡς ἐχθρὰν τὴν Ἡράκλειαν κατέδραμον ἕως Κάλλιτος ποταμοῦ, καὶ πολλῆς κύριοι γεγονότες λείας οἴκαδε ἀνεχώρησαν. Les raids galates sont mentionnés une nouvelle fois aux fragments 16.1-2. Profitant de l'affaiblissement du royaume du Pont nouvellement dirigé par Mithridate, ils ravagèrent ses territoires et la cité d'Amisos reçut l'aide d'Héraclée qui envoya du blé aux habitants qui souffraient du pillage de leurs récoltes par les tribus galates. Héraclée est une nouvelle fois attaquée et doit une énorme somme d'argent aux envahisseurs (F 16.3). Les tribus galates employèrent la même méthode qu'avec Byzance : ils s'engageaient à évacuer les terres de leurs ennemis en échange du paiement d'une grosse quantité d'or. Dans les deux cas, Memnon fait le lien entre l'invasion galate et l'implication de la cité dans des opérations qui semblent aller contre les intérêts de leur envahisseur. Ces différents exemples montrent donc que les attaques galates consistaient essentiellement au ravage et au pillage des cités grecques et que parfois, les envahisseurs exigeaient un paiement pour accepter de se retirer. Si les Grecs doivent acheter leur tranquillité, il y a un exemple dans le texte de Memnon qui montre que l'or détourne parfois les Galates de leur mission. Ainsi, au F 30.1, il rapporte que le roi Mithridate put s'échapper de Cabires, assiégée par les Romains, et que dans sa fuite, il faillit être capturé par les Galates qui détournèrent rapidement leur attention de leur cible royale pour s'emparer des pièces d'or que le roi fit tomber dans sa fuite.

Memnon cite un autre exemple d'offensive menée par les Galates contre Héraclée. Au F 20.1, il rapporte que la cité fut assiégée par les Galates et les habitants auraient réussi à se débarrasser de l'ennemi, profitant qu'il fasse une sortie pour rapporter des vives. D'après l'historien d'Héraclée, les Galates n'étaient pas habitués à mener ce type d'opérations et c'est la raison pour laquelle ils furent rapidement vaincus : ἐπολιορκεῖτο μὲν οὖν αὕτη, καὶ χρόνος ἐτρίβετο, ὃς τοὺς Γαλάτας εἰς ἔνδειαν τῶν ἀναγκαίων συνήλαυνε· θυμῷ γὰρ καὶ οὐ παρασκευῇ τῇ δεούσῃ Γαλάτης ἀνὴρ τὸν πόλεμον διαφέρειν οἶδε (« *Elle était donc assiégée et le temps qui passait réduisait les Galates à manquer du nécessaire; en effet, c'est par sa*

*fougue et non par une préparation adéquate que le Galate sait se distinguer à la guerre »). Le terme « θυμῶ » met l'accent sur la brutalité traditionnelle de leurs interventions, renforçant une fois de plus l'image négative qui est la leur dans le récit de Memnon et plus largement dans l'esprit des Grecs. Cette brutalité s'exprime au F 11.5, où l'auteur rapporte que l'une des premières missions confiées aux Galates lors de leur passage en Asie fut de se débarrasser de Zipoitès, le frère du roi bithynien Nicomède : Νικομήδης δὲ κατὰ Βιθυνῶν πρῶτον, συμμαχοῦντων αὐτῷ καὶ τῶν ἐξ Ἡρακλείας, τοὺς βαρβάρους ἐξοπλίσας, τῆς τε χώρας ἐκράτησε καὶ τοὺς ἐνοικοῦντας κατέκοψε, τὴν ἄλλην λείαν τῶν Γαλατῶν ἑαυτοῖς διανειμαμένων (« *Nicomède, arma d'abord les Barbares contre les Bithyniens et avec l'assistance des Héracléotes il s'empara de leur pays et massacra les habitants; les Galates s'attribuèrent le reste du butin en partage* »). Memnon insiste une nouvelle fois sur la brutalité des Galates, mais son antipathie à leur égard est d'autant plus forte qu'il les appelle « βάρβαροι ». Ce qualificatif est employé une seconde fois à propos des Galates au F 11.2 dans lequel Memnon rapporte le traité conclu entre Nicomède et ces « Barbares ».*

Les Galates ne sont pas les seuls à être qualifiés de la sorte dans le récit de Memnon puisqu'à plusieurs reprises, les Pontiques sont appelés βάρβαροι. L'utilisation de ce terme est toujours liée à une défaite subie par les armées du roi : au F 24, 4, ce sont les troupes menées par le fils de Mithridate, accompagné des meilleurs généraux de son père, Taxile, Diophantos et Ménandre, qui sont vaincus par Fimbria ; au F 29.2, sont qualifiés de barbares les hommes commandés par Diophantos et Taxile et battus par les forces de Lucullus devant Cabires (F 29.2). Enfin, au F 30.2, les troupes qui gardaient Cabires, dont s'emparèrent les Romains, sont elles aussi désignées par ce terme. Toutefois, malgré le portrait bien sombre que Memnon dresse de Mithridate, ce dernier n'est jamais qualifié personnellement de barbare mais cette « étrangeté », est peut-être due à l'intervention de Photius sur le travail originel de l'historien héracléote.

Ainsi, pour Memnon, les Galates, qui font partie des principaux ennemis d'Héraclée, sont des peuples violents, voleurs, qui ne menèrent la guerre qu'en faisant appel à leur rage intérieure plutôt qu'à un quelconque esprit stratégique. Toutefois, les tribus galates ne sont pas les seules à être qualifiées de « Barbares » puisque Memnon emploie ce terme à l'attention des Pontiques, pour lesquels Memnon doit ressentir une véritable aversion dans la mesure où le roi et ses hommes, en s'emparant de la cité, attirèrent sur elle la colère des Romains. Ces derniers ont réservé un sort bien pire à la cité et il me reste à présenter la façon dont Memnon perçoit l'autorité romaine tout au long de son récit.

B. La perception de Memnon de l'autorité romaine

Les premiers passages consacrés aux Romains dans l'*Histoire d'Héraclée* ne sont pas hostiles aux Romains mais ils ne leur sont pas pour autant avantageux. Le F 18.2 en particulier ne passe pas sous silence les difficultés rencontrées par les Romains contre Pyrrhos et les Tarentins, les présentant comme « *tantôt éprouvés et tantôt infligeant des revers à leurs ennemis* ». Les nombreuses rencontres militaires rapportées dans le contexte des guerres mithridatiques offrent une image tout aussi nuancée de leurs faits d'armes. Memnon rapporte autant les défaites que les victoires des deux camps.

Toutefois, le F 18.2 rapporte un épisode peu glorieux pour Rome puisque d'après l'historien héracléote, « *lorsqu'Alexandre passa en Asie, il leur écrivit ou bien de le battre s'ils étaient de taille à commander ou bien de céder à meilleur qu'eux* » et « *les Romains lui envoyèrent une couronne d'or d'un poids appréciable* » : ὅπως τε ἐπὶ τὴν Ἀσίαν Ἀλεξάνδρῳ διαβαίνοντι, καὶ γράψαντι ἢ κρατεῖν, ἔαν ἄρχειν δύνωνται, ἢ τοῖς κρείττοσιν ὑπέικειν, στέφανον χρυσοῦν ἀπὸ ἱκανῶν ταλάντων Ῥωμαῖοι ἐξέπεμψαν³⁶. L'événement est remarquable, d'autant plus qu'il est rapporté dans la digression consacrée à l'histoire de la domination des Romains. En d'autres termes, Memnon rapporte les guerres remportées par les Romains qui contribuèrent à faire de Rome l'autorité dominante en Asie au I^{er} siècle avant J.-C., tout en insérant dans cet excursus un épisode dans lequel il mentionne comment trois siècles plus tôt, Rome s'est inclinée devant Alexandre en reconnaissant sa puissance. Si la source de cette information n'a pu être établie de façon certaine, il n'en ressort pas moins que Memnon était tributaire d'une source grecque. L'historien d'Héraclée qui n'a de cesse de rappeler l'importance de sa cité dans la région pontique à la fin du IV^{ème} siècle et au III^{ème} siècle, ne manque pas l'occasion de montrer que les Grecs, en la personne du roi macédonien Alexandre, avaient mis fin à l'empire achéménide et dominé l'Asie Mineure. Peut-être faut-il voir dans cette remarque une sorte d'avertissement adressé aux Romains pour leur rappeler que la puissance est éphémère et que les États dominants se succèdent ? Peut-être me fourvoie-je dans cette interprétation des intentions de Memnon, mais je ne peux m'empêcher de voir l'*Histoire d'Héraclée* comme un moyen pour un Grec d'Asie de raviver le souvenir de la puissance passée de sa patrie qui fut menacée par les rois successifs qui dominèrent la région avant d'être finalement assiégée et pillée par une puissance étrangère.

Toutefois je ne perçois pas de réels sentiments anti-romains dans l'œuvre de Memnon. Il me semble qu'il serait inexact de faire de l'*Histoire d'Héraclée* une œuvre hostile à Rome.

³⁶ Cf. Yarrow, *Historiography*, p. 142-143.

L'auteur ne manque pas de rappeler les qualités des généraux romains quand cela lui semble nécessaire. A de nombreuses reprises, l'historien formule des critiques, mais elles sont toujours dirigées contre les personnalités et non contre l'autorité souveraine de Rome. Peut-être est-ce une façon de dédouaner Rome de la responsabilité des actions de ses représentants à l'est. Je ferais le parallèle avec sa façon de présenter la défection d'Héraclée au camp romain durant la dernière guerre mithridatique : la cité ne pourrait être reconnue coupable de trahison à cause du comportement de quelques individus isolés, quand bien même ces derniers (Lamachos et Damophélès en particulier) occupaient une charge officielle ; parallèlement à ce raisonnement, Rome ne saurait être tenue responsable des agissements condamnables des généraux qu'elle avait envoyés en Asie et en particulier de ceux de Cotta.

III. Les sources de Memnon et tentative de datation de son contexte

A. Les sources identifiées de Memnon

La liste des sources de Memnon établie par Jacoby est fort réduite, puisque seuls Nymphis et Domitios Kallistratos, deux historiens d'Héraclée, ont pu être identifiés. Ce savant a mené une analyse du texte de notre historien et en a conclu que pour la première partie de l'œuvre, des fragments 1 à 17, Memnon dépendait largement de Nymphis, tandis que sa source principale pour les fragments 18 à 40 était Domitios Kallistratos.

Nymphis est mentionné à deux reprises dans le texte de Memnon et il apparaît comme le chef des exilés héracléotes qui furent autorisés à réintégrer leur cité en 281, après la mort de Lysimaque (cf. F 7.3). Il est une nouvelle fois cité au F 16.3 en tant que chef de la délégation envoyée aux chefs galates qui avaient envahi le territoire héracléote. D'après Jacoby, le fait que Nymphis ait fait partie des exilés constitue probablement une preuve qu'il appartenait à une famille aisée³⁷. De plus, un passage des *Lettres de Chion* (13.3) fait mention d'un certain Nymphis, parent du tyran Cléarque, qui était sans doute un ancêtre de l'historien d'Héraclée, ce qui ferait de ce dernier un descendant des premiers bannis héracléotes. Jacoby estime que l'historien d'Héraclée n'était pas à proprement parler un homme politique. Ainsi, la raison pour laquelle il fit partie de la délégation envoyée négocier avec les Galates ne relevait pas de sa qualité d'homme de pouvoir mais reposait davantage sur sa notoriété : il fut choisi par ses compatriotes pour ses qualités diplomatiques qu'il avait déjà mises à profit pour permettre à ses camarades exilés de réintégrer la cité.

³⁷ Jacoby, *FGrH*, III C, p. 259.

D'après Jacoby, Nymphis a commencé à rédiger son œuvre après son retour dans sa cité natale en 281. Il aurait écrit une histoire locale, *Περὶ Ἡρακλείας*³⁸, et un ouvrage sur Alexandre et ses successeurs (*Περὶ Ἀσίας*)³⁹ sans doute jusqu'en 246, c'est-à-dire jusqu'à l'avènement de Ptolémée III, période durant laquelle Héraclée devint de plus en plus impliquée dans la politique internationale⁴⁰. Son histoire locale était organisée par livres et Jacoby en donne la composition suivante⁴¹ : le Livre I aurait été consacré à « l'archéologie » ; les livres II à IX auraient relaté l'histoire de la fondation d'Héraclée jusqu'à la tyrannie ; les livres X-XI auraient rapporté les événements relatifs au règne de Cléarque jusqu'à peut-être celui de Timothée ; puis, les livres XII-XIII auraient été consacrés aux règnes des successeurs de Timothée jusqu'à leur chute. Enfin, la chronique aurait été centrée sur l'histoire de la cité jusqu'à l'année 247/6.

Photius, dans son introduction rapporte qu'il a consulté les livres neuf à seize de Memnon, consacrés aux événements allant de 364/3 à 47 av. J.-C., et conclut son abrégé en faisant remarquer qu'il n'a pu accéder aux huit premiers livres. D'après Jacoby, les premiers livres de l'*Histoire d'Héraclée* écrite par Memnon contenaient sans doute des faits semblables à ceux rapportés par Nymphis dans ses neuf premiers livres. Selon ce savant, la ressemblance entre ces deux auteurs sur l'organisation de leur récit tend à prouver que Memnon était plus proche, du point de vue de sa méthode, de Nymphis plutôt que de Kallistratos⁴².

Le portrait très hostile des deux premiers tyrans que l'on retrouve chez Memnon (F 1-2) dérive certainement de l'image négative transmise par Nymphis, ce qui n'aurait rien d'étonnant au vu de son passé de banni. Jacoby estime néanmoins que son hostilité aux tyrans n'a pas terni son jugement historique⁴³. Le traitement de la tyrannie se limite à la description que Memnon fait des portraits des trois premiers tyrans. Toutefois, à propos de Cléarque, l'historien fait allusion aux ambassades qu'il envoya aux rois perses. C'est la seule trace qui subsiste de l'aspect politique du règne de Cléarque et comme l'a fait remarquer Jacoby, le texte qui nous est parvenu est très certainement le fruit du travail de Photius qui a retiré les détails sur la vie politique locale d'Héraclée qui, vraisemblablement, ne l'intéressaient pas⁴⁴. A partir du F 4 (dans le livre XI), Memnon replace l'histoire de la cité dans le contexte de

³⁸ Les fragments de son *Histoire d'Héraclée* sont conservés dans *FGrH*, III B 432.

³⁹ *FGrH*, III B 432 F 18.

⁴⁰ Jacoby, *FGrH*, III C, p. 259.

⁴¹ *Ibidem*, p. 260.

⁴² *Ibidem*, p. 267.

⁴³ *Ibidem*, p. 259. Sur l'objectivité de Nymphis, cf. le commentaire historique du F 5.6 sur la mort d'Agathocle. Sur Nymphis comme source probable de Memnon pour la tyrannie : Desideri, *Cultura Eracleota*, p. 16-21 ; Desideri, *Storiografia eracleota*, p. 366-416.

⁴⁴ Jacoby, *FGrH*, III C, p. 268.

l'arrivée d'Alexandre en Asie. Jusqu'au livre XIV, l'historien présente les agissements des successeurs d'Alexandre et des Epigones du point de vue d'Héraclée. L'histoire de ces personnages est parfois liée directement à Héraclée, d'autre part, elle a une incidence sur la vie de la cité. Cette période de l'histoire de la cité relie ainsi l'histoire universelle à l'histoire locale jusqu'au règne de Ptolémée II, lequel est mentionné au F 17. Jacoby estime donc que la trame événementielle de l'*Histoire d'Héraclée* de Memnon présente de nombreuses ressemblances avec celle de la chronique de Nymphis. De même, il lui attribue sans retenue la digression sur la Bithynie au F 12⁴⁵. Memnon cite à deux reprises Nymphis dans son texte au fragment 7.3 et au fragment 16.3, passage dans lequel il appelle d'ailleurs Nymphis « ἱστορικός », ce qui constitue une preuve supplémentaire que Nymphis était la source de Memnon.

En revanche, Jacoby estime peu probable que Nymphis soit la source du fragment 19 relatif au siège d'Héraclée par Prusias de Bithynie, cet épisode étant peut-être issu de l'autre source identifiée de Memnon, Kallistratos⁴⁶. Le F 17 marque la fin de la dépendance de Memnon de Nymphis, puisque selon lui, l'histoire de Nymphis s'arrêtait au règne de Ptolémée III⁴⁷. En effet, Jacoby a fait observer que le F 18 qui introduit les Romains dans l'histoire d'Héraclée et dans l'histoire universelle des Grecs prouve que Memnon utilise une autre source que Nymphis⁴⁸. Les fragments 18.1 à 18.5 relatent l'histoire des origines de Rome jusqu'à l'intervention des Romains en Grèce, puis le F 18.6 revient à la préoccupation principale de Memnon, le sort d'Héraclée, dans un épisode marquant de l'histoire du monde grec : l'arrivée des Romains en Asie. Jusqu'au F 18.10, le récit est centré sur les relations entre la cité et les Romains, à l'exception du F 18.9 qui mentionne la fin de la guerre d'Antiochos III, durant laquelle s'établissent les premiers contacts des Héracléotes avec la puissance romaine. Puis les F 19 et 20 rapportent les guerres d'Héraclée avec le roi de Bithynie Prusias I^{er} et les Galates. Le F 21 mentionne l'implication des Héracléotes aux côtés des Romains dans la guerre sociale (91/88). Enfin à partir du F 22, Memnon commence son long récit des guerres mithridatiques. Ces premiers fragments sont confus du point de vue chronologique et révèlent des erreurs en matière de géographie (F 21). Quand bien même l'intervention de Photius a eu des conséquences malheureuses sur cette partie du texte, il faut s'interroger sur le travail de Memnon à ce point du récit.

⁴⁵ *Ibidem*, p. 276.

⁴⁶ *Ibidem*, p. 259.

⁴⁷ *Ibidem*, p. 269. Cf. le commentaire du F 17 sur les remarques formulées par Jacoby à propos du Ptolémée mentionné par Memnon. Jacoby estimait en effet qu'il devait s'agir de Ptolémée III Evergète sur la base du travail de Nymphis, mais sur ce point, il me semble que son point de vue est erroné.

⁴⁸ *Ibidem*, p. 268.

D'après Jacoby, cette désorganisation apparente des événements tient en grande partie du fait que Memnon, jusqu'alors dépendant de Nymphis, a dû changer sa présentation, puisque l'histoire de sa source prenait fin en 247/6 avec le règne de Ptolémée III Evergète⁴⁹. Cela supposerait donc que l'organisation du récit de Memnon était d'une certaine manière calquée sur celle de sa source. Jacoby rejette d'ailleurs les remarques de Laqueur sur le fait que Nymphis ne peut être tenu responsable de l'organisation du récit de Memnon⁵⁰. Desideri⁵¹ estime également que le changement de source a une incidence édifiante sur la disposition chronologique des événements, à partir du F 18 jusqu'au F 21.

Il me semble que sur ce point, Memnon a sans doute suivi la chronologie générale de Nymphis, en particulier au sein de ses premiers livres, mais qu'il a choisi à partir du F 9 d'organiser son récit par théâtre d'opération ou par protagoniste, s'écartant en cela de la méthode de Nymphis. Ainsi, cela supposerait que Memnon tirait ses informations de sa source mais que l'organisation de son récit lui était propre. Le principal problème est causé par la chronologie et la présentation du récit à partir du F 18. Il reste à déterminer si la source de Memnon était la même pour toute la seconde partie ou s'il a utilisé plusieurs sources.

Jacoby a identifié Domitios Kallistratos, un historien local d'Héraclée comme la source de Memnon pour cette seconde partie du texte⁵². Très peu de choses sont connues sur la construction du travail de Kallistratos. Selon ce savant, l'historien aurait été l'auteur d'une *Περὶ Ἡρακλείας*⁵³ composée de sept livres mais qui se distinguait de Nymphis sur sa façon d'organiser son récit. Cette différence s'expliquerait selon lui par le fait que les deux hommes n'écrivaient pas à la même époque : les centres d'intérêts de Kallistratos étaient différents de ceux de Nymphis, en partie en raison du contexte dans lequel il évoluait. En effet, sa cité n'était plus impliquée dans l'histoire internationale de la même façon qu'à l'époque de Nymphis. Kallistratos, qui est également l'auteur d'une *Περὶ Σαμοθράκης*, serait un continuateur de l'histoire d'Héraclée rédigée par Nymphis. Son œuvre est connue de Denys d'Halicarnasse et d'après Jacoby, il est tout à fait plausible que Kallistratos ait fait partie des prisonniers héracléotes qui furent ramenés à Rome après le siège de la cité, ce qui expliquerait les détails rapportés par Memnon au F 39 sur les discussions qui furent engagées au cours du procès de Cotta⁵⁴. D'après Jacoby, il est probable qu'il ne soit rentré dans sa patrie qu'après avoir séjourné quelque temps à Rome, comme le suppose d'ailleurs le F 40.1 à propos de

⁴⁹ *Ibidem*, p. 269.

⁵⁰ *Ibidem*, p. 269; Laqueur, s.v. «Nymphis», *RE* XVII (1937), col. 1613.

⁵¹ Desideri, *Storiografia eracleota III*, p. 496.

⁵² Jacoby, *FGrH*, III C, p. 270 ; 278.

⁵³ *Ibidem*, p. 265. Cf. III B F 433.

⁵⁴ *Ibidem*, p. 265.

certaines Héracléotes. Ainsi, ce savant estime que la paternité des F 18 à 40 doit être attribuée à Kallistratos⁵⁵.

Laqueur a émis l'hypothèse que Memnon, à partir du F 21, aurait repris l'organisation d'un ouvrage sur les guerres mithridatiques et aurait distillé des remarques sur Héraclée le long de son récit⁵⁶. Ainsi, l'historien aurait utilisé deux types de sources et relié les informations entre elles. Une telle thèse supposerait donc que les fragments 23, 26.2, 27.5-6, 29.3-4, 32-35, 39-40 seraient issus d'une source différente de celle qui est employée pour le reste du récit des guerres mithridatiques. D'après Laqueur, cette méthode de Memnon découlerait du fait qu'il n'avait plus à disposition une source principale pour le récit d'Héraclée pour la période du I^{er} siècle av. J.-C. Jacoby rejette une nouvelle fois le point de vue de Laqueur⁵⁷ et s'interroge sur les raisons qui auraient poussé Memnon à utiliser un ouvrage « d'histoire générale », en admettant que le travail de Kallistratos n'offrait pas le contexte pour le récit des événements à partir du F 21, plutôt que les récits de Démétrios de Callatis, d'Héraclide de Lembos, d'Agatharchidès, de Poseidonios ou de Timagène.

D'après Jacoby, les raisons pour lesquelles l'organisation du récit change auraient dû être expliquées par Memnon et Photius les aurait retirées de son résumé. Il estime que l'ouvrage de Kallistratos était en partie consacré à Rome mais Photius n'en aurait retenu que les passages impliquant à l'occasion Héraclée, effaçant du même coup les détails sur la vie locale de la cité à l'époque hellénistique qui ne l'aurait pas intéressé⁵⁸. D'après ce savant, Kallistratos racontait en détail les guerres mithridatiques et leur implication en Asie Mineure et dans le Pont, estimant que cela correspondait à la méthode de la chronique locale. Sa conception de l'histoire locale diffère donc sur ce point de celle de Laqueur.

Desideri⁵⁹ soulève les problèmes de datation pour Kallistratos. Soit il faut admettre que l'historien aurait vécu dans la seconde moitié du II^{ème} siècle. Dans ce cas, il serait probablement la source de Memnon pour la digression sur Rome et sur les événements relatant les premiers contacts entre Héraclée et Rome. Toutefois, il ne rejette pas l'hypothèse de Jacoby selon laquelle Kallistratos serait la source de Memnon pour l'histoire des guerres

⁵⁵ *Ibidem*, p. 265 ; p. 270-271. Jacoby estime que la référence à la traversée des Romains en Asie au F 20 marque très certainement le début de la dépendance de Memnon à Kallistratos. Sur le sens que donnaient les populations d'Asie à l'arrivée des Romains en Asie, cf. mes remarques précédentes sur les objectifs de Memnon et sur l'origine supposée de ses lecteurs.

⁵⁶ Laqueur, s.v. « Lokalchronik », *RE XIII* (1926), col. 1101.

⁵⁷ Jacoby, *FGrH*, III C, p. 270 ; III N, p. 172-171 n. 26.

⁵⁸ Jacoby, *FGrH*, III C, p. 270. Cf. III N, p. 173, n. 27. Jacoby fait remarquer que les fragments consacrés aux opérations menées en Europe (F 22.10-13) sont très largement résumés par Photius ce qui révèle certainement son manque d'intérêt pour cette période la première guerre mithridatique.

⁵⁹ Desideri, *Storia di Eraclea di Memnone*, p. 47.

mithridatiques et dans ce cas, il faudrait admettre qu'il aurait vécu au I^{er} siècle avant notre ère⁶⁰. Les études menées par ce savant montrent les difficultés posées par le texte de Memnon. Faut-il admettre que l'historien a utilisé une seule et même source pour la seconde partie et attribuer la confusion qui règne aux F 18 à 21 au seul Photius ou faut-il supposer que Memnon a utilisé plusieurs sources ? Il est possible que Kallistratos soit la source pour toute la seconde partie et que l'organisation de Memnon par protagoniste et par théâtres d'opérations ait altéré la chronologie. L'intervention de Photius, lequel n'aurait retenu qu'une partie du récit aurait accentué la désorganisation apparente du récit.

Pour ma part, les suppositions de Jacoby selon lesquelles, Kallistratos serait la source de Memnon pour le récit des guerres mithridatiques, me semblent les plus convaincantes. Le récit est bien construit, contrairement à celui des F 18 à 21 qui selon moi, ne dérive pas dans son intégralité de Domitios Kallistratos. A partir du F 18, Memnon ne pouvait plus utiliser la chronique de Nymphis et la composition de son *Histoire* fut sans doute bouleversée à cause du manque de sources à sa disposition, comme le suggère d'ailleurs Laqueur. Memnon a dû combler les lacunes chronologiques et réorganiser son récit qui ne pouvait plus être essentiellement centré sur Héraclée dans la mesure où la cité était moins impliquée dans l'histoire universelle. Il aurait pour cela puisé dans d'autres types de documents, comme le suppose d'ailleurs Mattingly, afin de combler les lacunes de sa source principale, sans doute Kallistratos⁶¹. Desideri estime que la source de Memnon pour les F 18.1- 21, qu'elle soit ou non identifiée avec Kallistratos, aurait rapporté l'intervention de Manlius Vulso contre les Galates et aurait relaté les événements allant jusqu'à l'année 168, date de la défaite de Persée⁶². Toutefois, le F 21, sur le siège d'Héraclée par Prusias I^{er} de Bithynie, le F 18.10, à propos du traité conclu entre Rome et la cité et le F 21, qui relate la participation de certains héracléotes à la guerre sociale en Italie sont les plus confus et il est possible que Memnon ait consulté d'autres sources pour ces passages. L'analyse menée dans le commentaire historique sur ces épisodes et en particulier, sur les F 18.10 et 21, suppose que Memnon a certainement mélangé différentes informations rendant son récit incohérent, voire erroné.

Laqueur, suppose que les premiers livres de Memnon relatifs aux règnes de Cléarque, Satyros et Timothée (IX-X = F 1-3) ne seraient pas de Nymphis mais de Théopompe⁶³. Il estime que ce groupe de fragments est traité sous une approche moralisatrice, similaire à celle

⁶⁰ *Ibidem*, p. 47. Cf. Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 4.

⁶¹ Mattingly, *Rome's Earliest Relations*, p. 242-243. Voir le commentaire des fragments 18.10 à 21.

⁶² Desideri, *Storiografia eracleota III*, p. 496.

⁶³ Jacoby, *FGrH*, III C, 269-270. ; Laqueur, s.v. « Lokalchronik », *RE XIII* (1926), col. 1100.

que l'on trouve chez Théopompe⁶⁴. Ce dernier est un historien de la seconde moitié du IV^{ème} siècle originaire de Chios. Chassé de sa cité, il s'exile à Athènes, où il suit les enseignements d'Isocrate. Il a fréquenté Philippe et Alexandre en Macédoine, était un partisan de Sparte. Il a notamment écrit une histoire de Philippe II (Φιλιππικά) en cinquante-huit livres couvrant la période de 359-336⁶⁵. Jacoby juge qu'un tel changement de source pour l'histoire de la tyrannie est improbable. Tout aussi peu crédible est à ses yeux l'hypothèse selon laquelle, Memnon aurait utilisé l'histoire d'Alexandre écrite par Nymphis pour l'implication du tyran Denys dans les affaires d'Asie sous le règne du roi macédonien. Selon lui, un historien local aussi tardif que Memnon a plus probablement utilisé l'ouvrage « Περὶ Ἡρακλείας » de sa source⁶⁶. Toutefois, ce savant ne rejette pas la possibilité que ce soit Nymphis lui-même qui ait utilisé Théopompe pour la rédaction de son histoire sur les premiers tyrans d'Héraclée. Il souligne cependant que Nymphis avait sans doute davantage utilisé les ouvrages de ses prédécesseurs héracléotes et l'histoire de la tyrannie, telle qu'elle s'était transmise dans le cercle des bannis d'Héraclée, plutôt que les Φιλιππικά de Théopompe⁶⁷. Il me semble que l'utilisation de ce dernier par Nymphis ne doit pas être sous-estimée, puisqu'il avait très certainement eu connaissance de Cléarque, un ancien disciple de son maître Isocrate. De plus, l'influence de Théopompe sur l'histoire des premiers tyrans pourrait expliquer, au regard de sa sympathie pour Sparte, le synchronisme employé au F 2.5 qui date le règne de Satyros au moment du règne du roi Archidamos de Sparte. Certains Modernes ont suggéré l'utilisation du *Roman d'Alexandre* par Memnon pour le F 18.2, qui fait mention du premier contact entre Rome et Alexandre, mais cette hypothèse a été réfutée par Janke⁶⁸. Il me semble que la ressemblance existant entre les versions de ces deux auteurs n'est pas suffisante pour argumenter de façon convaincante, que le Pseudo-Callisthène ait été une source de Memnon. L'identification des sources utilisées par l'historien d'Héraclée par Jacoby et Laqueur restent à ce jour, selon moi, la plus convaincante. Ainsi, Nymphis – qui a sans doute puisé dans l'œuvre de Théopompe certaines informations relatives aux trois premiers tyrans- et Domitios Kallistratos constitueraient les sources principales de Memnon. Il n'est pas exclu que ce

⁶⁴ Laqueur, s.v. « Lokalchronik », *RE* XIII (1926), col. 1101.

⁶⁵ M.-P. Lindet, *Histoire et politique à Rome : Les historiens romains, III^{ème} siècle av. J.-C. - V^{ème} siècle ap. J.-C.*, Bréal, 2001, p. 77, n. 1.

⁶⁶ Jacoby, *FGrH*, III C, p. 270.

⁶⁷ *Ibidem*, p. 270.

⁶⁸ Cf. le commentaire du F 18.2 à ce propos. L'argument fut avancé par R. Merkelbach, *Die Quellen des griechischen Alexanderromans*, Munich, 1954, p. 7-8. *Contra* : Janke, *Memnon*, p. 17-18. En revanche, il est tout à fait probable que le pseudo-Callisthène et Memnon aient utilisé une source commune. Voir aussi Dueck, *Memnon of Herakleia on Rome*, p. 50.

dernier ait fait appel à des sources secondaires, en particulier pour le récit des F 18 à 21, mais elles n'ont pu être identifiées avec certitude à ce jour.

B. Le contexte de rédaction de son œuvre

Photius ne donne aucune indication sur le nombre total de livres écrits par Memnon. Sa remarque consiste seulement à rappeler qu'il n'a pas consulté les chapitres postérieurs et rien ne permet d'affirmer que ces livres supplémentaires aient existé. Nous ne connaissons rien de Memnon et encore moins de l'époque à laquelle il vécut. R. Laqueur estime que le livre XVI était le dernier de l'*Histoire d'Héraclée* de Memnon et suppose que ce dernier aurait vécu à l'époque de César⁶⁹. Il base également sa datation sur une interprétation personnelle du dernier fragment puisqu'il estime que Memnon dresse un portrait é chaleureux de Brithagoras ce qui supposerait que les deux hommes aient vécu à la même époque⁷⁰.

Or Memnon n'est pas cité par les scholies d'Apollonios de Rhodes, ce qui laisse à penser qu'il doit être également postérieur à Auguste. En admettant que l'historien ait bien écrit d'autres livres, il faudrait dans ce cas supposer qu'il ait continué l'histoire de sa cité jusqu'à son époque. Sur ce point, Yarrow rejette la supposition formulée par certains modernes selon laquelle le dernier fragment de Memnon serait en réalité la conclusion de son seizième livre. Memnon aurait ainsi repris une méthode traditionnelle chez les historiens, qui consistait à conclure son dernier livre avec un résumé du contenu et une annonce des événements qui seraient traités au livre suivant⁷¹. En admettant que Memnon soit plus tardif que l'époque de César, cette savante estime que le seizième livre de l'historien héracléote n'est sans doute pas le dernier de son œuvre. En partant de ce postulat, elle suppose que Memnon a sans doute fait référence aux événements rapportés par Strabon (XII, 3, 6). Ce dernier rapporte que des colons romains s'installèrent à Héraclée. Marc-Antoine aurait autorisé l'implantation de cette colonie qui n'était pas le fruit d'une décision officielle de Rome. Puis, il aurait donné la partie de la cité occupée par les Héracléotes à Adiatorix, un tétrarque de la Galatie, lequel attaqua les colons romains peu de temps avant la bataille d'Actium. Le Galate fut amené à Rome pour le triomphe d'Auguste puis fut mis à mort.

⁶⁹ Laqueur, *s.v.* « Lokalchronik », *RE XIII* (1926), col. 1098-1114. *Contra* : Jacoby, *FGrH*, III C, p. 267 ; cf. III C, p. 172 n. 6.

⁷⁰ Laqueur, *s.v.* « Lokalchronik », *RE XIII* (1926), col. 1098.

⁷¹ Jacoby, *FGrH*, III C, p. 267.

D'après Yarrow, Auguste aurait procédé à la redéfinition du statut d'Héraclée et la cité fut intégrée comme le rapporte Strabon, à la province du Pont-Bithynie⁷².

Je ne saurais proposer une datation sur la base d'une analyse purement philologique, un domaine dans lequel je ne suis pas experte. Toutefois, les analyses menées sur le style de Memnon semblent suggérer que son vocabulaire est empreint d'atticisme, ce qui daterait son texte dans la période de la seconde Sophistique⁷³. Selon Yarrow, l'emploi du terme *λυσιτέλεια* (35.6) au sens d' « avantage », de « profit », est rejeté par les lexiques atticistes dressés par les grammairiens du II^{ème} siècle de notre ère, Pollux et Moeris. Toutefois, d'après cette savante, il est fort possible qu'un historien vivant en Asie et donc, vivant en marge des principaux cercles intellectuels, ait utilisé un vocabulaire qui se distingue quelque peu de celui utilisé par la tradition dominante et dès lors, qu'il ait malgré tout appartenu au mouvement de la seconde sophistique. Toutefois, en se basant sur son analyse de l'utilisation du terme *αὐτοκράτωρ* par Memnon, Yarrow suggère que ce dernier aurait vécu dans les premiers temps de l'empire. Cette savante estime qu'un historien écrivant à l'époque impériale n'utiliserait pas ce terme pour désigner des Romains de l'époque Républicaine, sauf dans le cas où il traduirait le titre d'*imperator*, dans la mesure où sous l'empire, ce terme était associé à l'empereur. Or il semble que Memnon emploie ce mot en lui donnant plusieurs significations. En effet, il apparaît que l'historien utilise *αὐτοκράτωρ* au sens grec du terme. Sur la base de cette « particularité », Yarrow estime que l'historien d'Héraclée a sans doute vécu au début de la période augustéenne⁷⁴. Dueck privilégie également une datation du I^{er} siècle de notre ère⁷⁵. Toutefois, d'après l'analyse stylistique du texte de Memnon, certains chercheurs à l'instar d'Orelli suivi par Meister, situent Memnon durant la période des Antonins⁷⁶. Toutefois, comme l'a fait remarquer Janke, il est difficile de dater l'Histoire d'Héraclée sur la seule base des observations de nature linguistique dans la mesure où Photius a pu altérer le texte originel⁷⁷.

Jacoby privilégie lui aussi une datation du II^{ème} siècle et rejette d'ailleurs les hypothèses formulées par certains chercheurs qui, sur la base du style littéraire de Memnon,

⁷² Cf. Desideri, *Storia di Eraclea di Memnone*, p. 58-59. Ce savant rejoint les conclusions formulées par Yarrow à propos de l'existence probable d'un dix-septième livre. Desideri estime également que l'historien d'Héraclée avait certainement abordé les événements rapportés par Strabon.

⁷³ Yarrow, *Historiography*, p. 356. Cf. les remarques du *LSJ* à propos de l'analyse du vocabulaire mentionné par cette savante.

⁷⁴ *Ibidem*, p. 357.

⁷⁵ Dueck, *Memnon of Herakleia on Rome*, p. 45.

⁷⁶ Orelli, *Memnonis excerpta*, préface p. VI apud Janke, *Memnon*, p. 8; K. Meister, s.v. « Memnon aus Herakleia » n° 5, *DnP* 7 (1999), p. 1205. Cf. Desideri, *Storia di Eraclea di Memnone*, p. 47, lequel situe également Memnon durant la période des Antonins.

⁷⁷ Janke, *Memnon*, p. 8

estiment que l'historien aurait vécu avant l'époque d'Hadrien⁷⁸. Il avance prudemment l'hypothèse que Memnon a pu être un contemporain de Plutarque et d'Arrien⁷⁹.

Il est vrai que l'intérêt de Memnon pour le caractère des personnages le rapproche de Plutarque. Il aurait pu être un contemporain d'Appien, avec lequel il a en commun de nombreuses informations à propos des guerres mithridatiques mais dont il partage également la méthode d'organisation du récit par théâtre d'opérations⁸⁰. Janke a soulevé une question intéressante qu'il se refuse néanmoins à présenter comme un argument de datation. En effet, le F 5.2 dans lequel Memnon relate les circonstances de la mort d'Amastris présente des ressemblances avec un épisode de la vie de Néron rapporté par Tacite (*Ann.* XIV-3-5). L'empereur aurait orchestré le meurtre de sa mère Agrippine, noyée en mer. L'épisode rappelle le récit de Memnon qui rapporte que Cléarque II et Oxathrès mirent en place une machination en vue de tuer leur mère, laquelle perdit la vie au cours d'un voyage en mer. Janke estime que la ressemblance entre les des événements ne permet pas d'établir que Memnon ait consulté Tacite ou inversement⁸¹. Toutefois, quand bien même cette similitude entre les deux événements ne constitue pas à elle seule un élément suffisant pour préciser la datation de Memnon, je pense qu'elle est un élément de plus à ajouter au dossier pour une datation de l'historien d'Héraclée du II^{ème} siècle de notre ère. Enfin, j'estime que l'intérêt de Memnon pour les événements relatifs à Nicée et Nicomédie, n'est pas anodin et il est probable que son récit reflète les préoccupations de cette partie de l'Asie Mineure dans la seconde moitié du II^{ème} siècle. Pour ma part, la seconde moitié du II^{ème} siècle comme période de rédaction de Memnon me semble la plus convaincante, d'autant plus que sa méthode et ses centres d'intérêts présentent de nombreux points communs avec Plutarque, Arrien et Appien.

Chapitre 3 : La méthode historique de Memnon

Je pense qu'il ne faut pas confondre les « sujets » et les « thèmes » abordés chez Memnon. En effet, la première catégorie se réfère à tout ce qui tient de l'événementiel, de l'histoire proprement-dite. Les sujets ne sont donc pas récurrents, puisqu'ils se rapportent à des faits ponctuels.

⁷⁸ Jacoby, Jacoby, *FGrH*, III C, p. 267; cf. III C, p. 172 n. 6. Sur le style littéraire de Memnon voir la conclusion de Photius à ce propos (ισχυρός χαρακτήρ).

⁷⁹ Jacoby, Jacoby, *FGrH*, III C, p. 267-268.

⁸⁰ *Ibidem*, p. 169.

⁸¹ Janke, Memnon, p. 7.

En revanche, à côté de ces sujets d'histoire, il y a des « thèmes » plus ou moins récurrents, soit dans une même partie, soit tout au long du texte. Ces thèmes rapportent des faits qui ne relèvent pas simplement de l'histoire événementielle : ils permettent de mieux comprendre cette histoire. Par exemple, un thème aussi récurrent que « l'image du tyran » ne peut être abordé que si l'on tente de comprendre le regard porté par Memnon sur de tels personnages. Les caractères et actes des personnalités politiques sont décrits selon des critères établis par les sources de Memnon mais auxquels l'auteur adhère également. Plutarque (*Vie de Galba*, 2,2) donne sa définition de la biographie par opposition à l'histoire pragmatique : « raconter avec précision le détail des événements est du ressort de l'histoire pragmatique ; moi, j'ai le devoir de ne pas passer sous silence ce que les Césars ont fait ou subi de mémorable. A l'histoire appartient le récit des affaires publiques, la politique et la guerre. La biographie se réserve l'étude de la vie privée et du caractère ». Ces deux tendances se retrouvent chez Memnon. Il a une approche biographique des événements, puisqu'il les rapporte en faisant intervenir un personnage, sans oublier de mentionner le châtement subi par les auteurs de mauvaises actions. Il donne son avis aussi sur leurs actions, en les présentant comme bonnes ou mauvaises, et il s'attarde fortement sur la description des caractères.

I. Chronologie et systèmes de datation

Les questions de datations constituent un point central du commentaire de texte. La datation des événements présente de nombreuses difficultés, d'autant plus lorsque les faits rapportés par Memnon ne sont connus d'aucune autre source. Il m'a donc fallu tenter de comprendre la méthode de l'historien d'Héraclée afin d'éclaircir autant que possible les difficultés posées par la chronologie qui découle de son travail – ou tout du moins, de ce qu'il en reste. Pour cela, j'ai donc identifié les trois systèmes utilisés dans le texte.

Les systèmes de datation dans le texte de Memnon sont de trois types. L'historien d'Héraclée reprend parfois les datations utilisées par ses sources, c'est le cas notamment du système des olympiades et de celui des synchronismes. Toutefois, la grande majorité de son récit doit être datée en fonction de la succession des événements, ou plus précisément, de la succession des fragments. Le travail de datation est fort délicat, puisque Photius intervient à de nombreuses reprises sur le texte originel et des informations essentielles à notre compréhension disparaissent. Ces lacunes rendent plus difficile la datation des événements, d'autant plus quand les éléments du récit ne permettent pas de situer géographiquement les faits relatés. L'intervention du patriarche sur le texte de Memnon a parfois des conséquences plus malheureuses puisqu'en découle une chronologie erronée. Enfin, l'organisation du récit,

telle qu'elle a été voulue par Memnon ne respecte pas toujours l'ordre chronologique dans lesquels se sont produits les événements et il faut donc avant tout tenter de comprendre si cette fracture de l'ordre chronologique est le fruit d'une erreur ou si, au contraire, elle est la conséquence de la méthode de Memnon dont le souci principal n'aurait pas été dans ce cas de proposer une histoire événementielle.

A. *Les systèmes des olympiades et des synchronismes*

Le système des olympiades n'est employé qu'une seule fois dans le texte, au fragment 12.2 : τὴν Ἀστακὸν δὲ Μεγαρέων ὄικισαν ἄποικοι, ὀλυμπιάδος ἰσταμένης ιζ' : « *Astacos avait été fondée par des colons mégariens au début de la dix-septième olympiade* ». Dans ce passage, il est question d'une fondation de colonie et il est assez fréquent, après Eratosthène, d'utiliser le système des olympiades pour des moments aussi éloignés. Toutefois, si ce système faisait partie de la méthode de datation de Memnon, il me semble qu'il serait apparu plus régulièrement. Ainsi, je serais d'avis d'attribuer cette datation à la source de Memnon. De surcroît, il me semble peu probable que dans le texte originel, ce système de datation, associé à une histoire de fondation de cité, ait été utilisé plus d'une fois, car au regard de l'intérêt porté par Photius aux légendes de fondation, ce dernier n'aurait certainement pas manqué de rapporter un événement de ce type.

A l'inverse, la datation par synchronismes apparaît à plusieurs reprises dans le texte. Elle consiste à dater un fait par la mention d'un autre événement prenant place au même moment. L'historien dans ce cas, se réfère à un épisode de l'histoire censé être connu par tous et en particulier par ses lecteurs. Toutefois, si dans le cas de Memnon, la plupart des événements servant de référence chronologique sont bien connus, il arrive que le synchronisme soit erroné.

Le premier synchronisme utilisé dans le texte est celui par lequel Memnon date le règne de Cléarque, le premier tyran d'Héraclée. F 1.4 : εἶχε δὲ τὴν Περσῶν ἀρχὴν Ἀρταξέρξης τότε, εἶτα καὶ Ὀχος ὁ ταύτην ἐκ πατρὸς ἐκδεξάμενος. « *C'était au temps où Artaxerxès régnait en Perse, et où Ochos avait succédé à son père* ». Le règne du tyran est daté par synchronisme mais Memnon utilise également la datation par comptabilisation, sur laquelle je reviendrai ultérieurement. Dans la mesure où il ne s'agit pas de dater un événement précis mais un règne, Memnon, ou sa source, utilise celui d'un autre souverain. Il mentionne donc les règnes d'Artaxerxès II et de son fils Artaxerxès III. Le choix opéré par l'auteur de ce synchronisme n'est pas anodin ; puisqu'il met en évidence les relations existantes entre Cléarque et ces rois perses. En effet, Memnon rapporte que « *Cléarque, de son vivant, leur*

avait souvent envoyé des ambassades » : πρὸς οὓς καὶ πολλάκις ἔτι ζῶν ὁ Κλέαρχος διεπρεσβεύσατο. La remarque fait donc allusion à la politique étrangère menée par le tyran et les liens diplomatiques entretenus par ce dernier avec la grande puissance du moment. Ainsi, il me semble que cette datation doit être celle de sa source qui ne cherchait pas seulement à dater plus précisément le règne de Cléarque mais aussi à mettre en évidence un aspect de sa politique.

Le règne du frère de Cléarque, Satyros, est daté sur le même principe et combine la datation par synchronisme et par comptabilisation : F 2.5 : ἔτη μὲν βιώσαντα πέντε καὶ ἐξήκοντα, ὧν ἡ τυραννὶς εἶχεν ζ'. Ἀρξίδαμος δὲ τηνικαῦτα Λακεδαιμονίων ἐβασίλευεν : « *il avait vécu soixante-cinq ans et détenu le pouvoir durant sept ans. C'était le temps où Archidamos régnait sur les Lacédémoniens* ». Il est probable que cette datation soit celle opérée par la source de Memnon, mais la différence avec la datation du règne de Cléarque est qu'ici il n'est fait mention d'aucun lien diplomatique entre Satyros et le roi lacédémonien. Malgré le silence de Memnon à ce propos, il est fort probable qu'Héraclée a eu des contacts diplomatiques avec Sparte pendant le règne de Satyros. Je ne pense pas qu'il faille attribuer l'absence d'une telle information à Photius, car il serait surprenant qu'il ait rapporté les relations diplomatiques entretenues par Cléarque et non celles de son frère. Les règnes de Timothée et Denys ne sont pas datés par synchronismes et dans le cas du premier, aucune datation n'est indiquée.

Le fragment 12.3, qui fait partie de la digression de Memnon sur la Bithynie, offre un nouvel exemple de synchronisme : il rapporte comme la cité d'Astacos « *atteignit à un haut degré de gloire et de puissance* » après l'arrivée d'une vague de colons athéniens. La datation de cette période prospère est placée au moment du règne de Doidalsès, le souverain bithynien : Ἀθηναίων αὐτὴν μετὰ Μεγαρέας ἐποικηκότων, ἔληξέ τε τῶν συμφορῶν καὶ ἐπὶ μέγα δόξης καὶ ἰσχύος ἐγένετο, Δοιδασοῦ τηνικαῦτα τὴν Βιθυνῶν ἀρχὴν ἔχοντος : « *elle accueillit, après les Mégariens, des colons athéniens; elle vit alors la fin de ses malheurs et atteignit à un haut degré de gloire et de puissance. C'était Doidalsès qui régnait alors sur les Bithyniens* ». La référence au règne de ce souverain peu connu est certainement celle choisie par la source de Memnon qui écrivait une histoire de la Bithynie. Le règne de Doidalsès était certainement bien connu par l'auteur mais, malheureusement, l'histoire de ce souverain et la datation de son règne sont quasiment inconnues par nous, les Modernes.

Le système des synchronismes est utilisé pour la datation d'événements particuliers. Toutefois, il arrive qu'un événement cité n'ait pas eu lieu exactement « au même moment » que les faits rapportés par Memnon et que ce dernier situe un épisode de son récit avant ou

après un événement plus notable, que j'appellerai un « événement référence » et qu'il est parfois difficile de dater avec exactitude. Dans la première partie du texte, ce sont les personnages macédoniens et leurs actions qui servent de référence chronologique aux événements rapportés par Memnon. Trois d'entre eux sont mentionnés durant le règne de Denys et Memnon fait référence à leur situation politique, c'est-à-dire, au moment où chacun d'entre eux représentait alors la force la plus puissante de l'Asie.

Au fragment 4.1, Memnon fait référence à Alexandre. Il date l'ambassade conduite par les bannis héracléotes au moment où Alexandre était déjà le maître de l'Asie : ὕστερον δὲ ποικίλας ὑπέστη περιστάσεις, μάλιστα γὰρ τῶν τῆς Ἡρακλείας φυγάδων πρὸς Ἀλέξανδρον περιφανῶς ἤδη τῆς Ἀσίας κρατοῦντα διαπρεσβευομένων (« *plus tard, il connut diverses vicissitudes, surtout quand les bannis d'Héraclée allèrent en ambassade auprès d'Alexandre, qui était déjà alors le brillant maître de l'Asie* »). Au fragment 4.3, Perdikkas et sa prise de pouvoir servent de référence pour dater les tentatives des exilés d'Héraclée de réintégrer leur cité : Περδίκκα δὲ τῶν ὅλων ἐπιστάντος. Au fragment 4.6, c'est Antigone qui est à son tour choisi comme référence : καὶ Ἀντιγόνῳ δὲ τὴν Ἀσίαν κατέχοντι λαμπρῶς συμμαχήσας, ὅποτε τὴν Κύπρον ἐπολιόρκει : « *et quand il eut combattu avec éclat aux côtés d'Antigone, qui tenait alors l'Asie, au moment où il assiégeait Chypre* ». Memnon date le mariage de la fille de Denys d'Héraclée avec le neveu d'Antigone après le siège de Chypre par Antigone, lequel est daté au moment où il dominait l'Asie.

Pour les contemporains de la source de Memnon, de telles références étaient sans doute compréhensibles mais aujourd'hui ces datations dépendent de l'interprétation que l'on donne au vocabulaire utilisé par l'auteur de ces synchronismes. Qu'entend l'historien d'Héraclée, ou sa source, par « Ἀσία » ? Quel sens donne-t-il aux verbes « κρατέω », « ἐφίστημι » et « κατέχω » ? A l'adverbe « περιφανῆς » ?

Au fragment 8.2, Memnon date l'arrivée de Kéraunos à la cour de Séleucos après la mort de Lysimaque : Πτολεμαῖος δὲ ὁ Κεραυνός, τῶν Λυσιμάχου πραγμάτων ὑπὸ Σελεύκῳ γεγενημένων, καὶ αὐτὸς ὑπ' αὐτὸν ἐτέλει (« *Ptolémée « La Foudre », depuis que le royaume de Lysimaque était tombé aux mains de Séleucos* »). Cet « événement référence » permet donc de situer l'arrivée de Kéraunos après 281 mais je reviendrai sur cette datation dans le commentaire historique, puisqu'elle s'avère erronée.

Dans la seconde partie du texte, un événement est mentionné à trois reprises et sert de référence chronologique. Il s'agit du passage d'une puissance étrangère en Asie. Au fragment 18.2, Memnon rapporte qu'Alexandre écrivit aux Romains au moment où il passa en Asie : ὅπως τε ἐπὶ τὴν Ἀσίαν Ἀλεξάνδρῳ διαβαίνοντι (« *comment, lorsqu'Alexandre passa en*

Asie »). Au fragment 18.6, la première ambassade héracléote envoyée aux Romains est datée du moment où les généraux Romains traversèrent l'Asie : ὅπως Ἡρακλεῶται διαπρεσβευσάμενοι πρὸς τοὺς τῶν Ῥωμαίων στρατηγοὺς ἐπὶ τὴν Ἀσίαν διαβεβηκότα (« *comment les Héracléotes vinrent en ambassade auprès des généraux romains qui étaient passés en Asie* »). Enfin, au fragment 20.1, Memnon date l'attaque d'Héraclée par les Galates avant le passage des Romains en Asie : οἱ δὲ ὑπὲρ τὸν Πόντον Γαλάται, οὕτω τῶν Ῥωμαίων εἰς τὴν Ἀσίαν διαβεβηκότων, πόθον ἔχοντες πείραν λαβεῖν τῆς θαλάσσης (« *les Galates établis au-delà du Pont avaient eu envie, avant le passage des Romains en Asie d'accéder à la mer* »). Dans ces trois passages, le verbe « διαβαίνω » est employé et la traversée en Asie de ces deux puissances que sont Alexandre et les Romains fut sans doute perçue par l'auteur de cette référence comme le moment marquant de la conquête de la région par une puissance étrangère.

Memnon utilise également certains événements de l'histoire romaine pour dater les faits ayant eu lieu en Asie. Au fragment 22.6, Memnon mentionne la bataille de l'Amnias qui marque le début de la première guerre mithridatique et son récit est introduit de la façon suivante : ὕστερον δὲ Σύλλα καὶ Μαρίου περὶ τὴν Ῥωμαϊκὴν πολιτείαν ἀναρριπισάντων τὴν στάσιν (« *plus tard, quand Sylla et Marius avaient déclenché une guerre civile en vue de gouverner Rome* »). D'après Memnon, la bataille de l'Amnias aurait eu lieu au même moment que la guerre civile à Rome entre Sylla et Marius. J'exposerai plus en détail dans le commentaire historique les arguments avancés pour rejeter une telle datation et pour révéler les raisons pour lesquelles ce synchronisme utilisé par Memnon est erroné. Toutefois, je retiendrai ici une des conclusions formulées dans le commentaire, puisqu'il me semble que cette erreur est le fruit du travail de Memnon et non une conséquence de l'intervention de Photius.

Au fragment 25.1, Memnon fait référence au retour d'exil de Marius à Rome pour expliquer les raisons pour lesquelles Sylla conclut la paix avec Mithridate, mettant ainsi fin à la première guerre mithridatique : Μαρίου δὲ ἀπὸ τῆν φυγῆς ἀνασωθέντος εἰς τὴν Ῥώμην (« *Marius était revenu d'exil à Rome* »). Au fragment 27.1, l'envoi de Lucullus et Cotta en Asie, qui marque le début du récit consacré à la troisième guerre mithridatique, est situé au moment de la mort de Sylla à Rome : μετ' οὐ πολὺν δὲ χρόνον Σύλλας ἐν Ῥώμῃ τελευτᾷ (« *Sylla étant mort à Rome peu de temps après* »).

Dans le dernier fragment du texte (F 40.4), la mort de l'Héracléote Brithagoras - qui conclut le récit de Memnon - est datée « *au moment où César envisageait son retour à Rome* » : καὶ περὶ τῆς εἰς Ῥώμην ἐπανόδου τοῦ Καίσαρος διανοουμένου. La référence à César

ne constitue pas seulement un élément de datation, mais il accentue le côté dramatique de la mort de Brithagoras pour Héraclée. En effet, d'après Memnon, le général romain avait promis à l'Héracléote d'accorder la liberté à sa cité mais la promesse ne pouvait être rendue officielle tant que César ne se trouvait pas à Rome. Ainsi, Memnon rappelle d'une certaine façon à ses lecteurs que la mort de Brithagoras intervint peu de temps avant le retour de César à Rome, un retour qui aurait permis à la cité de retrouver son statut de cité libre. De cette façon, l'historien lie le sort de la cité à celui qui avait œuvré pendant de nombreuses années pour le bien de sa cité.

Certains des événements mentionnés ci-dessus servent non seulement de référence pour dater le récit rapporté dans les fragments concernés, mais ils sont eux-mêmes datés par rapport aux faits rapportés précédemment. Je reviendrai sur les expressions qui introduisent ces passages dans mon analyse sur l'organisation par fragments. La datation par synchronisme ou par référence à un événement notable devait être comprise par les lecteurs à qui était destinée cette « Histoire d'Héraclée ». Si Memnon a repris les éléments donnés par ses sources, c'est certainement parce que lui-même les comprenait. Les types d'événements servant de références évoluent au cours du récit. Les événements de référence ne sont pas seulement choisis pour leur notoriété mais aussi parce qu'ils apportent des informations supplémentaires en corrélation avec les faits rapportés par Memnon. Ainsi, la datation du règne des deux premiers tyrans apporte des éléments sur les liens diplomatiques qu'ils ont entretenus pendant leur gouvernement. La référence au règne d'un souverain bithynien s'adressait à l'origine à un public avant tout local. La mainmise des Macédoniens sur l'Asie et la traversée de l'Asie par Alexandre et les armées romaines constituaient des événements notables pour les populations d'Asie. Enfin, la mention des événements ayant pris place à Rome, ou impliquant des Romains, s'adressait très certainement aux lecteurs romains.

B. La datation par « comptabilisation »

La datation par comptabilisation est à maintes reprises utilisée dans la partie consacrée à la tyrannie héracléote. Les règnes des deux premiers tyrans d'Héraclée, Cléarque et Satyros, sont datés par synchronisme et par comptabilisation des années pendant lesquelles ils ont détenu le pouvoir. Le système par comptabilisation est également utilisé pour donner l'âge des deux hommes. Ainsi, au F 1.4 : ζήσας μὲν ἔτη ἡ' καὶ ν', τούτων δὲ τυραννίσας δυοκαίδεκα (« *il avait vécu cinquante-huit ans, période durant laquelle il avait exercé le pouvoir pendant douze ans* ») et au F 2.5 : ἔτη μὲν βιώσαντα πέντε καὶ ἐξήκοντα, ὧν ἡ τυραννὶς εἶχεν ζ' (« *il avait vécu soixante-cinq ans et détenu le pouvoir durant sept ans* »).

Le règne de Denys n'est pas daté par synchronisme mais seulement par comptabilisation des années de règnes (F 4.8) : βιοὺς μὲν ἔτη ε' καὶ ν', ὧν ἐπὶ τῆς ἀρχῆς † λ' ἐγνωρίζετο (« *il a vécu cinquante-cinq ans, dont trente de règne* »). Memnon ne donne aucun élément de datation pour les règnes de Timothée et des successeurs de Denys. En revanche, il comptabilise les années durant lesquelles Héraclée fut privée de sa « liberté ». Ainsi au F 6.1, il écrit : καὶ πρὸς τὸν τῆς ἐλευθερίας ἀνδραγαθίζεσθαι πόθον, ἣν δ' καὶ π' ἔτεσιν ὑπὸ τε τῶν ἐμφυλίων τυράννων καὶ μετ' ἐκείνους ὑπὸ Λυσιμάχου ἀφήρητο : « *et se mirent à réagir en hommes qui regrettaient cette liberté dont ils avaient été privés durant quatre-vingt-quatre ans par des tyrans de chez eux et, après ceux-ci, par Lysimaque* ».

La comptabilisation des années de vie et de règne des souverains est utilisée dans la digression que Memnon consacre aux souverains de Bithynie : F 12.4 : οὗ τελευτήσαντος ἄρχει Βοτείρας, ζήσας ζ' καὶ ο' ἔτη : « *après sa mort se situe le règne de Boteiras qui vécut soixante-seize ans* » ; F 12.4 : τούτου βίος μὲν ἐγεγόνει ἐτῶν α' καὶ ο', ὧν ἐβασίλευσε ν' : « *la vie de ce souverain (Bas) dura soixante et onze ans dont cinquante de règne* » ; F 12.5 : οὗτος βιοὺς μὲν ἔτη ζ' καὶ ο', κρατήσας δὲ τῆς ἀρχῆς η' καὶ μ' : « *ce souverain (Zipoitès) vécut soixante-seize ans dont quarante-huit ans de règne* ». En revanche, Memnon mentionne le règne de Doidalsès au F 12.3 mais ne donne aucune information sur la durée de son règne. Quant à Nicomède - qui joua un rôle important dans l'histoire d'Héraclée, en concluant notamment une avec la cité - Memnon ne donne aucune indication sur le nombre d'années pendant lesquelles il a exercé le pouvoir. Il est presque sûr que ces datations sont celles de la source de Memnon, probablement Nymphis.

Enfin, la comptabilisation des années est utilisée à d'autres reprises. Au F 1.1, Memnon rapporte que Cléarque avait suivi les enseignements d'Isocrate pendant quatre années, un élément qui fait référence à la durée du séjour du tyran à Athènes : ἀλλὰ καὶ Πλάτωνος τῶν ἀκροατῶν ἓνα γεγονέναι, καὶ Ἰσοκράτους δὲ τοῦ ῥήτορος τετραετίαν ἀκροάσασθαι (« *il s'était même trouvé parmi les auditeurs de Platon et avait été pendant quatre ans l'élève du rhéteur Isocrate* »). Au F 21, à propos des Héracléotes qui furent envoyés en soutien aux Romains pendant la guerre sociale, l'historien écrit qu'« *ils furent ramenés chez eux onze ans plus tard* » : ἰα' ἔτει πρὸς τὴν πατρίδα ἀνεκομίσθησαν. Au F 35.9, il donne la durée du siège d'Héraclée : ἐάλω δὲ ἡ πόλις ἐπὶ δύο ἔτη τῇ πολιορκίᾳ ἀντιχοῦσα : « *la place avait été prise après avoir soutenu un siège de deux ans* ». Au F 40.4, Memnon rapporte que Brithagoras s'était absenté pendant douze années d'Héraclée, années durant lesquelles il avait suivi César : δωδεκαετίας δὲ τὴν παρεδρίαν διαμετρούσης (« *après douze ans de cette présence constante* »). Parfois, c'est le nombre de jours servant à dater la durée d'un événement qui est

mentionné : au F 1.4 : οὕτω δευτεραῖος τὸν βίον κατέστρεψε (« *Cléarque mourut deux jours plus tard* ») ; F 2.5 : ἀλλὰ συχνᾶς ἡμέραις τῇ πικρᾷ καὶ βαρείᾳ καταδαπανώμενον νόσῳ οὕτως ἀποτῖσαι τὸ χρεῶν (« *mais durant de nombreux jours, il fut consommé par son cruel et pénible mal et c'est ainsi qu'il paya sa dette* »). La datation par comptabilisation n'a d'intérêt que si elle est comptée à partir d'un événement référence. Dans le cas de la Bithynie, la chronologie dépend principalement de la date du règne de Nicomède I^{er} qui reste largement discutée.

C. La chronologie imposée par l'ordre des fragments

Le texte de Memnon comporte des références chronologiques autour desquelles est organisée une partie du récit. Le plan du texte n'est pas dépourvu de chronologie, puisque comme j'ai tenté de le démontrer, le découpage auquel j'ai procédé, organisé en sous-parties, dévoile les principales trames événementielles. Toutefois, c'est l'ordre des événements au sein même de ces « sous-parties » qui pose parfois problème. Il est évident que l'intervention de Photius a des incidences sur l'organisation initiée par Memnon. Il me semble néanmoins que la méthode de l'historien d'Héraclée a dès l'origine, dénaturé l'ordre chronologique des faits qu'il rapporte. Sa méthode consiste essentiellement en une organisation par grands théâtres d'opérations. Une telle construction s'est sans doute imposée d'elle-même lorsque les événements qu'il rapporte se déroulent au cours d'une même période. La méthode n'est pas nouvelle, puisqu'Appien procède de la sorte⁸². Ainsi, par moment, Memnon suit les différents protagonistes de son récit et rapporte leurs agissements et leurs conséquences. Lorsqu'il s'intéresse au personnage suivant, il lui arrive de reprendre le récit là où il l'avait laissé quelques fragments avant.

La difficulté posée par cette organisation est le fait que Memnon ne précise pas sa méthode et ne donne pas de date permettant de situer les événements par rapport à ceux mentionnés dans sa « thématique » précédente. A peine use-t-il de quelques « événements références », comme je l'ai précédemment fait remarquer. L'étude du vocabulaire employé par Memnon au début de chaque fragment montre que certains ne comportent aucun terme permettant de replacer l'événement dans la trame événementielle dessinée jusqu'alors et ce sont le plus souvent ces passages qui posent des difficultés pour la datation. D'autres fois, Memnon fait appel à des termes qui introduisent le fragment comme une conséquence de l'épisode rapporté précédemment ou comme la cause des événements à suivre. Des

⁸² Hérodote et Théopompe aussi : cf. Jacoby, *FGrH*, III C, p. 268.

expressions reviennent régulièrement et placent les faits rapportés après ceux mentionnés dans le passage précédent dans un laps de temps plus ou moins court qu'il reste néanmoins difficile à déterminer, car le vocabulaire employé manque de précision. Enfin, il arrive que le fragment soit introduit par un pronom démonstratif se référant au personnage cité précédemment et l'intervention de Photius est le plus souvent détectable à ce niveau, puisqu'il arrive que les faits rapportés ne soient pas ceux du protagoniste supposé. Dans ce type de cas, il apparaît que le patriarche n'a pas rapporté l'intégralité du texte de Memnon et a fait par conséquent disparaître les informations nécessaires permettant de relier deux fragments entre eux. Au fil du commentaire, j'ai procédé là où il était nécessaire à une reconstitution de la trame événementielle, telle qu'elle devait être chez Memnon, afin d'expliquer autant que possible les problèmes de chronologie. Toutefois, je reprendrai ici certaines de mes remarques afin de proposer, de façon schématique, une interprétation de ce qui me semble être la méthode de Memnon. Je tenterai de proposer les raisons qui justifient l'organisation du récit tel qu'il apparaît dans ce qu'il nous reste du travail de Memnon.

Memnon a écrit l'histoire d'Héraclée et la cité reste le fil conducteur de son récit. J'ai tenté précédemment de mettre en lumière les objectifs de l'historien héracléote qui ont très certainement influencé l'organisation de son récit, pour lequel il était tributaire de ses sources. Ainsi, l'historien d'Héraclée a dû mêler les informations qui lui étaient accessibles avec ses propres intérêts personnels, son objectif. Dans la première partie du texte (F1-17) Héraclée constitue le principal protagoniste dont on suit les implications dans les grands conflits de la fin du quatrième siècle jusqu'à la première moitié du siècle suivant.

Les fragments 1 à 5 suivent la chronologie qui s'impose par la succession des tyrans à Héraclée. La politique menée par Denys et en particulier les alliances scellées avec les diadoques de son temps impliquent la cité dans les luttes que se menèrent successivement les successeurs d'Alexandre et ces conflits constituent la toile de fond du récit tandis que l'histoire des tyrans reste le fil conducteur. A la mort des derniers tyrans, Memnon s'intéresse au sort de la cité placée sous le contrôle de Lysimaque qui offre bientôt la cité à son épouse Arsinoé. La reine place un de ses hommes de confiance, Héraclide de Cymé à la tête de la cité. La mort de Lysimaque va néanmoins constituer un tournant dans l'histoire d'Héraclée qui ne tarde pas à retrouver sa liberté, thème récurrent dans le récit. Ainsi le récit des fragments 1 à 5 est selon moi consacré à l'histoire d'Héraclée au temps où elle fut privée de sa liberté, c'est à dire la période pendant laquelle la cité fut successivement dirigée par des tyrans et une puissance étrangère.

Les fragments 6 à 17 font essentiellement le récit de la politique étrangère d'Héraclée, au temps de son indépendance. Memnon fait le lien entre les événements intérieurs de la cité et ceux qui se déroulent hors de ses murs. Ainsi, il rapporte comment la cité réussit à retrouver sa liberté en se débarrassant d'Héraclide de Cymé. Les Héracléotes purent reprendre le contrôle de leur cité dans le contexte de la guerre entre Séleucos et Lysimaque brièvement mentionnée au F 5.7. Toutefois, en retrouvant sa liberté, la cité entra en conflit avec Séleucos, qui entendait faire entrer Héraclée dans sa sphère d'influence. Parallèlement, la cité était menacée par un autre souverain, Zipoitès de Bithynie. C'est dans ce contexte de menace extérieure qu'Héraclée admit le retour des bannis héracléotes et conclut des alliances avec les États souhaitant résister au Séleucide, jetant les bases de ce que l'on appelle « la Ligue du Nord ». Ainsi, les fragments 6 à 7 exposent les causes du conflit dominant la suite du récit, c'est à dire celui qui oppose les Séleucides à la « Ligue du Nord ».

Le fragment 8 est consacré essentiellement à la lutte pour la Macédoine. Séleucos est tué sur le chemin de la Macédoine par Kéraunos qui se proclame roi. Memnon rapporte comment la flotte héracléote combattit aux côtés du prince lagide qui vainquit son adversaire, Gonatas, lequel prétendait au trône de la Macédoine. Ces fragments introduisent un autre aspect de la lutte contre les Séleucides rapportée à partir du fragment 9. Le lien entre le récit des fragments 8 à 9 est quelque peu perdu, sans doute en raison de l'intervention de Photius, mais il apparaît que la lutte pour le trône macédonien qui se joua dans un premier temps entre Kéraunos et Gonatas fut supplantée, à la mort du Lagide, par le conflit opposant l'Antigonide et Antiochos, le fils de Séleucos. De plus, la mort de Kéraunos permet d'introduire ceux qui vont devenir les protagonistes marquants du récit à partir du F 11.1 : les Galates.

A partir du fragment 9, le récit de Memnon est consacré à la lutte contre les Séleucides, à laquelle Héraclée participe activement, et l'historien présente succinctement les différents protagonistes de cette lutte : Nicomède le roi de Bithynie, Gonatas et bien évidemment Héraclée. Le fragment 9.1 rapporte les expéditions envoyées par Antiochos I^{er} contre Héraclée et la Bithynie, deux États qui avaient refusé de se soumettre au défunt Séleucos. Ce fragment met en évidence une des premières incidences de la méthode de Memnon sur la chronologie car comme je tenterai de le démontrer plus en détail dans le commentaire, les faits rapportés au F 9.1 sont antérieurs à ceux mentionnés au F 8.8. Ainsi, l'offensive syrienne dans le nord de l'Asie Mineure date de la période comprise entre la mort de Séleucos (F 8.3) et la mort de Kéraunos (F 8.8). D'ailleurs, Memnon rapporte au F 8.8 que Kéraunos avait commis de nombreuses exactions « *dans l'espace de deux ans* ». Cette période de deux années est occupée par des événements que Memnon rapporte aux fragments 9.1

à 9.2 consacrés non pas aux événements qui eurent lieu en Macédoine, mais à ceux qui prirent place en Asie, tandis que les faits rapportés aux fragments 9.3 à 10.1 prennent place simultanément.

Le récit de Memnon aux fragments 9.1 à 9.5 est centré sur Héraclée et rapporte les causes de son alliance avec Nicomède roi de Bithynie, à savoir la menace séleucide (F 9.1-3). Puis Memnon présente les conséquences bénéfiques de cette alliance pour Héraclée, puisque la cité récupère ses anciennes possessions (F 9.4), tandis que l'implication de la cité dans la guerre contre Zipoitès le Bithynien, le frère de Nicomède, rapportée au F 9.5, constitue l'une des clauses de l'alliance : le soutien militaire d'Héraclée dans la guerre bithynienne.

Le F 9.4, dans lequel l'historien rapporte comment Héraclée récupéra Kiéros, Tios et le territoire de Thynis constitue un passage difficile à dater. En effet, Memnon y rapporte, me semble-t-il, les conséquences positives de l'alliance conclue avec Nicomède sur le long terme, et non les avantages immédiats de l'accord. Ainsi, le retour de ces territoires dans la sphère d'influence héracléote a très bien pu s'échelonner dans le temps et avoir eu lieu après les événements rapportés aux fragments suivants. Dans ce cas, il apparaît très clairement que la chronologie qui, en apparence, semble imposée par l'organisation des fragments n'est pas absolue. Ce passage est un exemple de l'autre point important de la méthode de Memnon : le lien de causalité. En effet, Memnon s'attache à rapporter les causes et les conséquences d'un événement – en l'occurrence, l'alliance avec Nicomède – et ne peut tenir compte de l'ordre chronologique. Il ne s'agit pas pour lui de dresser une liste des différents événements mais il tente dans la mesure d'établir le rapport entre différents épisodes au sein d'une même thématique et Héraclée constitue le sujet principal du F 9.

La guerre entre Antiochos et Gonatas mentionnée au F 10.1 se situe dans la suite des événements tels que Memnon les avaient laissés à la mort de Kéraunos (F 8.8) mais doit être datée avant la mainmise de Gonatas sur la Macédoine mentionnée, elle aussi au F 8.8. Les causes de cette guerre ne sont pas explicitement rapportées par Memnon mais le conflit s'explique à la lumière des F 8.1- 8.8. En effet, Antiochos souhaitait mettre la main sur la Macédoine, un projet qu'avait eu son père avant lui mais que sa disparition brutale l'avait empêché de mener à terme. L'intérêt d'Antiochos pour le royaume de ses ancêtres s'accrut avec le décès de Kéraunos, puisque Gonatas ne s'était pas encore emparé du pouvoir et le trône était donc vacant. Au F 10.1, Memnon rapporte que Gonatas s'était allié à Nicomède de Bithynie et au F 10.2, il fait le lien entre cette alliance et la guerre entreprise par Antiochos contre le roi de Bithynie.

Nicomède constitue le troisième protagoniste de la lutte contre Antiochos. Memnon expose deux causes à la guerre que le Séleucide entendait mener contre la Bithynie. La première est mentionnée au F 9.3 : Antiochos voulait « venger » la défaite subie par son général Hermogène d'Aspendos, tué par les Bithyniens (F 9.2). La seconde cause de cette guerre est l'alliance conclue entre Gonatas et Nicomède (F 10.1). Dans le F 10.2 qui mentionne le face à face entre les flottes bithynienne et séleucide, Memnon rapporte que les Héracléotes envoyèrent des navires à Nicomède. Ce passage expose donc une autre clause de l'accord conclu entre Nicomède et Héraclée qui prévoyait le soutien militaire de la cité dans les opérations militaires menées contre Antiochos

Ainsi, la méthode utilisée par Memnon qui consiste à faire le récit des événements du point de vue des trois adversaires déclarés d'Antiochos, Héraclée, Gonatas et Nicomède, s'est sans doute en partie imposée d'elle-même, dans la mesure où une partie des événements rapportés dans ces passages se sont déroulés parallèlement.

Le fragment 11.1 introduit un nouvel élément dans la lutte contre les Séleucides. En effet, le F 11 est consacré à l'arrivée des Galates en Asie et à leur installation. Nicomède de Bithynie, en concluant un traité avec les Galates introduit un nouvel allié qui, à de nombreuses occasions se révélera être une menace pour les populations d'Asie, en particulier pour Héraclée. Memnon insiste sur le réseau d'alliance qui s'est tissé contre le roi Antiochos en dressant la liste des cités et souverains inclus dans le traité avec les Galates. L'intervention de ces nouveaux protagonistes contre Antiochos n'est pas explicitement rapportée par Memnon. En revanche, il expose l'aide qu'ils apportèrent à Nicomède contre son frère Zipotès. Le récit de Memnon est aussi l'occasion de montrer l'aide apportée par Héraclée à ses alliés aux F 11.1 et 11.5. Quant au F 12.1, il rapporte comment « *Nicomède s'éleva à une fortune éclatante et il bâtit en face d'Astacos une ville qui porta son nom* ». Ce bref passage conclut le règne de Nicomède et sert d'introduction à la digression que Memnon consacre à la Bithynie.

Il me semble que le F 12.1 ne constitue pas un épisode de la digression sur la Bithynie, puisqu'il sert de point de départ à cette parenthèse dans le récit (F 12.2-6) qui se conclut sur une nouvelle mention de la fondation de Nicomédie par Nicomède. Ainsi, au F 12.6, il reprend le récit là où il l'avait laissé au F 12.1 ce qui constitue un événement référence pour la suite des événements.

L'intérêt de cette digression, outre le fait qu'elle devait intéresser les lecteurs bithyniens de Memnon, en particulier par la mention de la fondation d'Astacos, est le fait

qu'elle est centrée sur les actions menées par les souverains bithyniens en vue de protéger leur indépendance. Dans ce but, Memnon, sans doute très largement résumé par Photius, rapporte les étapes clés de cette lutte contre les ennemis des Bithyniens, notamment contre les souverains qui tentèrent de faire rentrer la Bithynie dans leur sphère d'influence : Alexandre, Lysimaque et Antiochos. Cette parenthèse accentue le déclin de la Bithynie qui suit la mort de Nicomède, puisqu'elle met en lumière comment les prédécesseurs du souverain défunt réussirent à faire de leur royaume une puissance importante en Asie Mineure. La disparition du roi bithynien amorce une crise de succession qui rend plus difficile la lutte contre les Séleucides, dont le souverain est désormais Antiochos II.

Les événements rapportés F 13 à 17 sont parmi les plus difficiles à dater, puisque l'ordre chronologique dans lequel ils s'enchaînent est assez confus. L'alliance conclue avec les Galates par Nicomède montre ses limites, car Memnon rapporte qu'Héraclée fut la victime des raids galates (14.3 ; 16.2-3). Ainsi, la mort de Nicomède semble avoir fait éclater l'accord qui prévoyait que les tribus galates ne s'attaqueraient pas aux alliés du roi dont faisait partie Héraclée. De plus, la guerre de succession en Bithynie qui suit la mort du roi annonce la fin de l'alliance des Héracléotes avec le roi bithynien. Ces deux aspects du récit ont une importance particulière, puisque aux F 19-20 Memnon rapporte les guerres menées successivement par le roi bithynien et les Galates contre Héraclée, dont l'historien semble ici montrer les origines. Ce groupe de fragments introduit également un nouvel allié d'Héraclée et de la « Ligue du Nord », Ptolémée II (F 14.1 ; 17), dont les premières actions aux côtés des ennemis du Séleucide ont sans doute disparu dans le résumé compilé par Photius.

Après avoir relaté la fondation de Nicomédie au F 12.6, Memnon s'intéresse aux différents théâtres d'opérations impliquant les adversaires d'Antiochos II. Le F 13 montre la confrontation entre Byzance, membre de la « Ligue du Nord », et Callatis et Istros. Dans le reste du récit de Memnon tel qu'il nous est parvenu, aucune indication ne permet de relier cet épisode aux autres mais le commentaire tentera de démontrer que ces deux cités étaient alliées à Antiochos et que la guerre dans le Pont Gauche constitue un autre aspect de la lutte anti-séleucide, et en particulier du conflit entre Ptolémée II et Antiochos II. Le F 14 est consacré à la guerre de succession en Bithynie, le F 15 s'intéresse aux opérations menées par Antiochos dans les Détroits et en particulier à Byzance. Le F 16 rapporte l'implication d'Héraclée dans les affaires du Pont.

Du fait de cette organisation par région, les brefs éléments chronologiques contenus dans certains de ces fragments doivent être observés prudemment. Ainsi, l'expression « οὐ πολλῶ δὲ ὕστερον χρόνῳ » qui introduit le F 13 se rapporte selon moi au F 12.6. Il faudrait

donc supposer que la guerre pour le comptoir de Tomis opposant Byzance à Tomis et Callatis éclate après la fondation de Nicomédie. En revanche, quand bien même Memnon relate ce conflit et ses conséquences dans le même passage, en accord avec sa « méthode », la fin de la guerre rapportée à la fin du F 13 et introduite par le mot « ὕστερον » prend place après le début de la guerre bithynienne rapportée au passage suivant (F 14.1) mais avant l'accession définitive de Ziaélas au trône (F 13.2).

Le F 14.1 est introduit par « οὐ πολλοῦ δὲ πανυ ῥυέντος χρόνου » : cette expression se réfère selon moi à la mort de Nicomède qui est dès lors située par Memnon « *quelque temps après* » le déclenchement de la guerre pour Tomis. Quant à la référence à la fuite de Ziaélas, le fils aîné de Nicomède, en Arménie, elle constitue selon moi un rappel des causes de la guerre de succession en Bithynie qui éclate à la mort du souverain et peut dans ce cas être placée avant le déclenchement de la guerre pour le comptoir de Tomis.

Le F 15 dans lequel Memnon fait état de la guerre entre Byzance et Antiochos II n'est introduit par aucune référence chronologique. Je ne reprendrai pas les arguments qui seront développés dans le commentaire historique, mais les nombreuses études consacrées à ce passage tendent à le situer au moment de la guerre pour Tomis. Le roi séleucide se serait attaqué aux Byzantins après le déclenchement de la guerre qu'ils entreprirent contre Callatis et Istros mais avant la fin de cette même guerre. De façon schématique, je dirai que le F 15 devrait être situé entre l'expression introductive du F 13 « οὐ πολλῶ δὲ ὕστερον χρόνω » et l'expression de milieu de phrase de ce même fragment « ὕστερον ». L'intervention de Photius à ce niveau du récit est flagrante, puisqu'aucun lien n'est établi entre le F 15 et les F 14.3 et 16.1. Le patriarche, en résumant cette partie du texte n'a retenu que les faits et non les causes de cette guerre menée par Antiochos contre Byzance.

Le F 16 est introduit par une expression tout aussi imprécise que les F 13 et 14 : « συνέβη δὲ μετ' οὐ πολὺ » qui se réfère à mon avis aux événements rapportés au F 14.2 et 14.3, c'est-à-dire, la montée sur le trône bithynien de Ziaélas et le raid des Galates sur les territoires héracléotes. De plus, le F 16.1 est introduit par la mention de la mort du roi du Pont Ariobarzane, un événement permettant de fixer une limite chronologique aux faits rapportés dans la suite. En revanche, le F 17 ne comporte aucune référence de ce type. Il fait mention des dons de Ptolémée II à Héraclée au moment où, selon Memnon, le roi était « *parvenu au comble de la félicité* ». L'expression peut être interprétée de différentes manières, mais il me semble que cet épisode est mentionné à ce point du récit pour conclure de façon positive le récit des F 13-16. En effet, en toile de fond du récit de ces fragments, on retrouve une autre thématique de Memnon : l'importance de sa cité d'origine dans la région. Les F 14 à 16 font

mention du soutien apporté par la cité à la Bithynie, à Byzance et à Amisos et le F 17 sert non seulement à mettre en lumière les relations importantes qu'a su créer la cité avec les grands monarques de son temps, mais il montre comment Héraclée, qui s'était montrée généreuse à diverses reprises, est elle-même récompensée.

Dans la seconde partie du texte, Héraclée reste au centre du récit qui introduit un nouveau protagoniste : Rome (18-21). Memnon consacre une digression aux Romains afin d'expliquer leur présence en Asie. Cette histoire de la puissance romaine, racontée depuis les origines, est violemment résumée par Photius (F 18.1-18.5). Le patriarche rapporte brièvement les principales guerres menées par les Romains à l'ouest, et en particulier celle menée contre la Macédoine. Il fait mention de la défaite de Persée qui, du point de vue chronologique, se situe après la guerre contre Antiochos III mentionnée aux fragments implicitement au F 18.6 et dont Memnon rapporte les conséquences au F 18.9. Cette « étrangeté » chronologique peut s'expliquer dans la mesure où la digression est consacrée aux événements prenant place à l'ouest, tandis que le F 18.6 relate les guerres menées à l'est, en Asie Mineure.

Aux fragments 18.6-10, Memnon insiste sur les bonnes relations existantes entre les Romains et les Héracléotes. C'est dans le contexte de la lutte contre un roi séleucide, Antiochos III, que la cité entre en contact avec les Romains. L'historien héracléote insiste sur l'implication de sa cité d'origine dans la guerre, en tant que médiatrice. La place qu'il attribue aux Héracléotes dans cette guerre antiochique appartient à la même thématique qui domine les F 9 à 17, à savoir la lutte contre les Séleucides, et Rome est en quelque sorte présentée comme un nouvel allié d'Héraclée contre ce descendant d'une série de souverains qui, depuis Séleucos, étaient les ennemis traditionnels d'Héraclée. De plus Memnon insiste sur les liens d'Héraclée avec les Romains, afin de rappeler (à ses lecteurs ?) que la cité avait été une alliée fidèle à Rome. La seule raison pour laquelle la cité avait perdu l'amitié des Romains était en réalité la conséquence malheureuse de la trahison de certains individus, et non la volonté du peuple.

Les fragments suivants consacrés aux guerres menées par Prusias I^{er} de Bithynie (F 19) et par les Galates (F 20) contre Héraclée reprennent les thématiques abordées avant le F 18. En effet, aux F 14 et 16 Memnon jette les bases du conflit opposant la cité aux tribus galates, tandis que le F 14 montre à mon avis la dégradation des relations entre les Héracléotes et le royaume de Bithynie. La mort de Nicomède et l'implication de la cité aux côtés des adversaires de Ziaélas, le fils aîné du roi écarté de la succession au profit de ses jeunes demi-

frères, amorce une nouvelle période de conflit avec les souverains bithyniens. Certes, Memnon ne dit rien sur une quelconque guerre opposant Héraclée à Ziaélas après l'avènement de ce dernier. Mais les mauvaises relations entre la cité et la Bithynie remontaient à l'époque de Zipoitès I^{er} et l'alliance entre les deux États semble n'avoir duré que le temps du règne de Nicomède. Memnon organise le récit des F 18 à 21 en fonction des différents protagonistes. Ainsi, la chronologie des événements rapportés aux F 19 à 20 ne dépend pas de celle établie aux F 18.6-10, d'autant plus que d'après Photius, le F 19 appartient au quinzième livre de l'histoire de Memnon tandis que les événements rapportés au F 18 sont relatés dans les livres précédents. Les faits rapportés au F 19.1, c'est-à-dire la conquête des possessions Héracléotes - Kiéros et Tios - par Prusias sont vraisemblablement situés avant les faits relatés au F 18.6, c'est-à-dire avant l'arrivée des Romains en Asie en 190. Toutefois, une telle datation n'est qu'une supposition découlant des études menées à ce sujet, puisque le texte de Memnon ne donne aucun indice chronologique. Au F 19.2, Memnon rapporte le siège d'Héraclée par Prusias et le passage est introduit par l'expression « ἐφ' αἷς κάκείνην κραταιῶς ἐπολιόρκει », ce qui place les opérations bithyniennes contre la cité après la prise de Kiéros et Kios. Toutefois, l'expression est bien trop vague pour savoir combien de temps sépare les deux épisodes. D'après les conclusions que j'ai pu formuler dans le commentaire, et sur l'interprétation qui peut être faite du F 19.3, qui indique que le roi mourut quelques années après la fin de l'offensive menée contre Héraclée (κάκεϊ βιοῦς ἔτη οὐ πολλά), il me semble que le siège prend place après la paix d'Apamée mentionnée au F 18.9.

Le F 20 est quant à lui introduit par un « événement référence » auquel j'ai précédemment fait mention : la traversée des Romains en Asie. Ainsi, en admettant que cet épisode fait référence à l'arrivée des généraux romains en 190, il faut placer l'attaque d'Héraclée par les Galates avant les faits relatés au F 18.6. Enfin, Memnon évoque la guerre sociale en Italie au F 21, et bien que le passage montre de nombreuses incohérences qui ne seront pas discutées ici, il se situe après les faits rapportés au F 20.

A partir du F 22, Héraclée devient moins présente dans le récit consacré aux guerres mithridatiques (F 22-38) et ne constitue plus l'élément central⁸³. L'histoire de ce conflit comporte quatre phases. La première d'entre elles est consacrée aux causes de la guerre opposant Rome à Mithridate VI Eupator (F 22.1-22.5). Le F 22.1 introduit par l'expression « μετὰ ταῦτα » situe donc la guerre mithridatique après les événements rapportés précédemment, et en particulier, après le début de la guerre sociale en Italie. Il commence son

⁸³ Cf. mon analyse sur les objectifs de Memnon.

récit par l'occupation de la Cappadoce en 100/99, qu'il présente clairement comme une cause apparente : φαينوμένην αἰτίαν. L'ordre chronologique des événements est respecté aux F 22.4 et 22.5 qui se placent dans la continuité chronologique du F 22.1. En revanche, les F 22.2 et 22.3 se réfèrent à des événements antérieurs à ceux rapportés au F 22.1, puisque Memnon, qui entreprend d'établir la véritable cause du conflit, à savoir, le caractère du roi, relate les épisodes marquants du début du règne du souverain pontique.

Les fragments 22.6 à 25.3 sont consacrés à la première guerre mithridatique. Memnon organise son récit suivant les différents théâtres d'opérations. Les F 22.6 à 22.9 sont consacrés aux opérations menées en Asie. La succession des fragments met en évidence une incohérence chronologique, puisque le massacre des Italiens en Asie (22.9) est relaté après le siège de Rhodes (22.8). Memnon s'attache à faire le lien entre les différents épisodes et dans ce but, il présente les causes et les conséquences des faits qu'il rapporte. Ce lien de causalité passe avant la chronologie absolue des événements. Ainsi, après avoir exposé les succès pontiques en Asie, il rapporte que Rhodes était la seule alliée de Rome et expose les conséquences de cette fidélité : l'attaque de la cité par Mithridate. Quant aux « vèpres éphésiennes » elles constituent un exemple de la fidélité des cités grecques au parti du roi. Ainsi, il est fort probable que l'expression « μετὰ δὲ ταῦτα », qui introduit le F 22.9, se réfère à l'invasion de la Bithynie mentionnée au début du F 22.8 et non au siège de Rhodes rapporté à la fin de ce même passage. Ainsi, le F 22.8 rapporterait les conséquences (siège de Rhodes) des faits qu'il relate (fidélité de Rhodes), qui ne seraient pas nécessairement immédiates d'un point de vue chronologique. Ce procédé est déjà utilisé par Memnon aux F 9.4 et F 13 et dans ce cas, il faudrait admettre que l'historien d'Héraclée ne commet pas d'erreur. Toutefois, dans la mesure où l'ordre des événements n'est pas justifié par l'auteur, la succession des événements au F 22.8 et 22.9, telle qu'elle apparaît aujourd'hui, est inexacte.

Les fragments 22.10 à 22.13 sont réservés aux opérations menées en Grèce et chaque passage est consacré à un protagoniste différent. Le F 22.10 mentionne les opérations pontiques et introduit l'arrivée de Sylla en Grèce, dont les actions sont relatées au fragment suivant. Le F 22.12 semble fortement résumé par Photius et mélange vraisemblablement les opérations menées simultanément par deux armées pontiques. L'organisation du récit qui suit les différents protagonistes romains et pontiques met en lumière un problème de chronologie, puisque la prise d'Amphipolis citée au F 22.12 eut lieu avant celle d'Athènes rapportée au passage précédent. Enfin, le F 22.13 rapporte la confrontation des deux armées ennemies.

Memnon relate la déportation des habitants de Chios au F 23 et rapporte comment les Héracléotes leur vinrent en aide. C'est la première et unique mention de la cité dans cette

première guerre mithridatique. L'historien rapporte que les Héracléotes aidèrent les Chiotes à réintégrer leur cité et cet épisode est introduit par le terme « ὕστερον » ; or il semble que ce retour se produisit après la fin de la première guerre mithridatique. L'utilisation de cet élément chronologique est un autre exemple de la méthode de Memnon, qui relate les conséquences d'un événement qui se produisent après les faits mentionnés au passage suivant. De nouveaux protagonistes romains, Flaccus et Fimbria sont introduits au fragment 24. Les faits relatés aux F 24.1 et 24.4 sont consacrés aux événements impliquant les deux hommes en Asie. Enfin, la fin de la guerre est mentionnée au F 25 et se concentre à nouveau sur Sylla. Memnon y expose les causes et les clauses de la conclusion du traité de Dardanos et comment Sylla et Mithridate retournent à leurs occupations respectives après la conclusion de l'accord.

Les F 26.1 à 26.4 sont consacrés à la seconde guerre mithridatique, brièvement relatée par Memnon, et ne présentent pas de problème chronologique. La dernière guerre de Rome contre le roi du Pont est par contre amplement relatée. Aux fragments 27.1 à 28.4, l'historien d'Héraclée relate les opérations menées par les Romains et les Pontiques qui s'affrontent régulièrement. Ces passages sont marqués par les batailles de Chalcédoine et Cyzique, remportées respectivement par Mithridate et Lucullus. Le fragment 27.1, qui annonce l'envoi de Lucullus et Cotta contre Mithridate, est introduit par l'expression « μετ' οὐ πολλὸν δὲ χρόνον Σύλλας ἐν Ῥώμῃ τελευτᾷ ». L'ordre chronologique est respecté mais la présentation des événements donne l'impression que Sylla est mort peu de temps après la fin de la seconde guerre mithridatique et que Lucullus et Cotta furent envoyés au lendemain de sa disparition. Or la période au cours de laquelle se produisent ces trois événements est plus longue qu'il n'y paraît, puisque la fin de la guerre entre Muréna et Mithridate prend fin au printemps 81, Sylla meurt en 78 et les troupes romaines menées par Lucullus et Cotta ne furent envoyées en Asie qu'en 73.

Aux fragments 27.2-3, Memnon rapporte l'organisation des armées pontiques et au F 27.4 il mentionne la division de l'armée romaine, puisque Lucullus laisse Cotta et la flotte à Chalcédoine, tandis que l'on ne le retrouve seulement qu'au F 27.8, alors qu'il campe près du Sangarios. Héraclée est au cœur des faits relatés aux F 27.5-6 et l'historien rapporte comment la cité fut soumise au paiement de l'impôt par les Romains. La première grande bataille, qui prend place à Chalcédoine et est remportée par Mithridate, est évoquée au F 27.7. Les F 28.1-4 sont consacrés au siège de Cyzique par Mithridate qui prend fin avec la victoire des troupes de Lucullus et la fuite du roi du Pont.

Le groupe de fragments 28.5 à 29.6 est un exemple édifiant de la méthode de Memnon, puisque le récit, qui prend place après le siège de Cyzique, suit chaque protagoniste

romain, alors que les faits mentionnés dans ces passages ont parfois lieu simultanément. Les fragments 28.5 à 28.8 relatent les opérations menées par Triarius, Barbas, et Cotta à Apamée, Pruse sur l'Olympe et Prusias *ad mare*, Nicée. La conquête de cette dernière est l'occasion pour Memnon d'en relater la légende de fondation (F 28.9-11). Triarius et Cotta rejoignent Nicomédie, d'où le roi s'enfuit (F 29.2). Parallèlement à la reconquête des villes bithyniennes par les Romains, Lucullus mène la lutte sur mer contre les généraux pontiques dont Memnon mentionne les victoires. Dans sa fuite vers le royaume du Pont, le roi réussit à prendre le contrôle d'Héraclée (F 29.3-4). Les fragments 29.5 et 29.6 se réfèrent aux préparatifs mis sur pieds par chacun des deux camps. Ainsi, Memnon rapporte comment le roi organisa son armée et tenta de rassembler des alliées pour résister à ses ennemis, tandis que les principaux protagonistes romains font leur jonction à Nicomédie (F 29.5). Ce passage est un épisode particulier dans le récit, puisqu'à partir de cet épisode, Memnon rapporte distinctement les faits militaires menés simultanément par Lucullus, Cotta et Triarius sur différents théâtres d'opérations.

Ainsi, Memnon rapporte successivement la poursuite de Mithridate par Lucullus, la fuite du roi en Arménie et la conquête des principales villes du Pont par les Romains (F 29.7-31.3), de même que le siège d'Héraclée par Cotta, bientôt rejoint par Triarius (F 32 ; 34-36), après que ce dernier eut vaincu les Pontiques au large de Ténédos (33). Le fragment 37 est largement consacré au siège de Sinope par Lucullus et du point de vue chronologique, se place dans la continuité des événements rapportés au F 36. Le récit de la troisième guerre mithridatique prend fin au F 38 avec la présentation de la campagne d'Arménie, durant laquelle Lucullus affronte les forces de Tigrane, jusqu'à la bataille de Tigranocerta que le Romain remporte victorieusement. Le dernier fait mentionné est l'envoi d'ambassades arménienne et romaine auprès du roi des Parthes.

Les deux derniers fragments sont consacrés au sort d'Héraclée qui se joue dans un premier temps à Rome au procès de Cotta. Au F 39, Memnon mentionne des faits antérieurs à ceux rapportés aux fragments 38.8, puisque le retour de Cotta prend place en 71, tandis que la bataille de Tigranocerta eut lieu à l'automne 69. Le F 40.4, qui conclut le récit de Memnon tel qu'il nous est parvenu, relate la mort de Brithagoras, laquelle est datée des environs de 47, c'est-à-dire, au moment où, selon l'historien héracléote, César s'apprêtait à rentrer à Rome. Memnon rapporte que les Héracléotes qui avaient été faits prisonniers et amenés à Rome par leur conquérant furent autorisés à regagner leur cité à l'issue du procès de Cotta (F 39.4). Plus de vingt ans séparent la fin du procès de la mort de Brithagoras. Le récit des événements qui se déroulent entre ces deux épisodes est fort lacunaire et se limite à la mention de la

reconstruction d'Héraclée. L'auteur rapporte que le notable d'Héraclée resta à Rome après le procès et que « quelques années passèrent » (καί τινων ἐτῶν ἀνυσθέντων) avant son retour à Héraclée (F 40.1). Brithagoras entreprit ensuite de faire accorder la « liberté » à sa cité « au moment où, à Rome, le pouvoir se concentrait désormais entre les mains de Jules César » (ἤδη δὲ τῆς Ῥωμαίων ἡγεμονίας εἰς ἓνα περισταμένης ἄνδρα Γάϊον Ἰούλιον Καίσαρα). Memnon rapporte que plusieurs années étaient passées entre le retour de Brithagoras à Héraclée et l'ambassade menée par ce dernier auprès de César : διαγεγονότων μὲν πολλῶν ἐτῶν. Enfin, le dernier fragment rapporte que Brithagoras mourut après avoir passé douze années à suivre César (δωδεκαετίας), une datation erronée, puisqu'en admettant que la première ambassade héracléote fût envoyée à César à l'été 48⁸⁴, cela situerait la mort de Brithagoras en 36, date à laquelle le Romain était déjà mort et ne pouvait donc pas être sur le point de rentrer à Rome.

II. Les régimes politiques et leurs représentants

A. Tyrannie et portraits des tyrans

1. Le vocabulaire de la tyrannie

J'ai relevé quinze occurrences de termes relatifs à la tyrannie, dont deux font référence aux crimes perpétrés par les partisans de Cléocharès, l'un des chefs de la garnison pontique installée à Sinope pendant la troisième guerre mithridatique (37.1 ; 37.3). Deux autres termes sont employés à propos de Denys l'Ancien de Sicile (4.5) et des tyrans qui ont précédés Cléarque (1.2). Le reste de la liste concerne les tyrans héracléotes :

*τυραννήσαντος : 4.5 (Denys de Sicile) : τοῦ Διονυσίου πᾶσαν ἐπισκευὴν τοῦ Σικελίας τυραννήσαντος.

*τυραννήσας : 1.4 (Cléarque) : τούτων δὲ τυραννήσας δυοκαίδεκα.

*τυραννίδι : 1.1 (Cléarque) : Κλέαρχον μὲν οὖν ἐπιθέσθαι πρῶτον τυραννίδι κατὰ τῆς πόλεως.

*τυραννικῶ : 37.1 (Cléocharès) : τυραννικῶς ἦρχον, ταύτη νομίζοντες διαφυγεῖν τῆς ἐπὶ Λεονίπῳ μαιφονίας τὴν δίκην.

*τυρραννικώτερον : 37.3 (Cléocharès) : καὶ τυρραννικώτερον ἔτι τῆς πόλεως.

*τυραννίς : 1.2 (tyrans ayant précédé Cléarque) : πρὸ τῶν ἄλλων οὓς ἡ τυραννίς ἀπέδειξεν ὀνομάζεσθαι.

τυραννίς : 2.5 (Satyros) : ὧν ἡ τυραννίς εἶχεν ζ.

⁸⁴ Voir le commentaire des F 40.3-4 pour les arguments.

*τυραννίς : 5.3 (Cléarque et Oxathrès) : ὧν ἡ τυραννίς ἠθροίκει χρημάτων.

*τύραννον : 1.5 (Cléarque) : οἱ μέντοι γε ἀνηρηκότες τὸν τύραννον.

*τύραννον : 3.1 (Timothée) : ὡς μηκέτι τύραννον ἀλλ' εὐεργέτην αὐτόν, οἷς ἔπραττε καὶ σωτήρα.

* τύραννον : 4.6 (Denys) : καὶ τὸν τύραννον ἀπαξιώσας, τὸ βασιλέως ἀντέλαβεν ὄνομα.

*τύραννος : 1.4 (Cléarque) : ἔθυε μὲν γὰρ δημοτελεῖ θυσίαν ὁ τύραννος.

*τυράννου : 2.1 (Satyros) : Σάτυρος δὲ ὁ τοῦ τυράννου ἀδελφός.

*τυράννου : 2.1 (Cléarque) : Κλέαρχον ἀλλὰ καὶ πάντας τυράννους ὑπερέβαλεν.

*τυράνων : 6.1 (tyrannie à Héraclée) : ἔτεσιν ὑπὸ τε τῶν ἐμφυλίων τυράνων καὶ μετ' ἐκείνους ὑπὸ Λυσιμάχου ἀφήρηγντο.

2. Caractères et comportements des tyrans et des personnages tyranniques

Memnon consacre une grande partie de son récit aux tyrans et en particulier à leurs portraits, lesquels sont fort stéréotypés. En réalité, peu de choses subsistent de leurs actions concrètes, dans les domaines économique, militaire et politique. En admettant que Memnon aurait évoqué leur politique, Photius n'en a rien retenu, à l'exception de celle de Timothée et Denys. La description que fait Memnon du règne de Timothée, l'aîné des deux frères, se limite à quelques mentions de sa politique en matière économique et à une allusion aux guerres qu'il mena. Toutefois, son portrait reste fort stéréotypé, sans doute un peu plus que celui de Denys. Ce dernier est décrit en des termes positifs mais le récit de Memnon, tel que l'a résumé Photius, offre davantage de détails sur la politique étrangère du tyran, et en particulier, sur la façon dont l'influence d'Héraclée s'est étendue dans la région et comment Denys a intégré de nouveaux territoires désormais soumis à l'autorité héracléote. En revanche, il faut reconnaître que le texte de Memnon ne nous apprend rien sur le fonctionnement des institutions sous la tyrannie.

Je ne m'attaquerai pas dans cette partie aux quelques actions entreprises par les tyrans en matière économique ni même à leurs campagnes militaires, lesquelles seront traitées dans le commentaire historique. En revanche, je me propose de faire une étude comparative du portrait de ces différents tyrans, depuis Cléarque jusqu'à la mort de ses petit-fils, Cléarque II et Oxathrès, afin de mettre en lumière la façon dont sont perçus ces personnages par l'historien d'Héraclée. Certes, ce dernier est dépendant du portrait que faisait déjà sa source de ces tyrans. Toutefois, il me semble que les points communs qui lient ces portraits et en particulier le vocabulaire utilisé laissent entrevoir la marque de Memnon, d'autant plus que

l'on en retrouve dans la seconde partie de l'œuvre, pour laquelle l'historien héracléote utilise une autre source.

En effet, pendant la troisième guerre mithridatique, alors qu'Héraclée était assiégée par les Romains, ceux qui exerçaient le pouvoir dans la cité, sont présentés comme des traîtres mais aussi comme des tyrans, tant par leur caractère que par leurs actions. En fait, il ne s'agissait pas d'une tyrannie telle qu'elle a pu exister à Héraclée au temps de la dynastie de Cléarque. Pourtant, Memnon qualifie le gouvernement de Léocharès et de ses partisans de « tyrannie ». Le vocabulaire utilisé présente des similarités avec celui que l'on retrouve dans la description des premiers tyrans. Ainsi, même si les sources d'époque classique et hellénistique font des portraits utilisant les mêmes stéréotypes, il est probable que la perception qu'avait Memnon de ce type de régime et de tels dirigeants transparaît dans son travail, lequel ne se serait donc pas limité à une simple reproduction de ses sources.

Le champ lexical de la cruauté est réservé aux deux premiers tyrans, Cléarque et Satyros, ainsi qu'aux derniers dirigeants de leur dynastie, Cléarque II et Oxathrès. Il est également présent dans le portrait que dresse Memnon des « traîtres » pendant le siège d'Héraclée. Deux termes reviennent le plus souvent : *μαιφονία* et *ὠμός* et leurs déclinaisons⁸⁵. J'ai répertorié neuf occurrences du mot *μαιφονία* et de ses déclinaisons dont cinq sont utilisées à propos de Cléarque et Satyros. Quant au terme *ὠμός*, sur les neuf occurrences identifiées, quatre sont réservées à la description des deux frères.

Memnon rapporte ainsi comment Cléarque s'est montré dur et sanguinaire pour ses sujets (F 1.1 : *ὠμὸν δὲ τοῖς ὑπηκόοις καὶ μαιφόνον*) et de quelle façon son caractère meurtrier provoqua des complots contre sa personne (F1.3 : *διὰ τὸ μαιφόνον καὶ μισάνθρωπον καὶ ὕβριστικὸν*). Le terme *μαιφόνως* est une nouvelle fois utilisée lorsque Memnon rapporte comment le tyran, à sa mort fut tourmenté par « ceux qu'il avait cruellement assassinés » (F 1.4 : *εἰδῶλα δὲ τὰ φαντάσματα ἦν ὧν ἐκεῖνος μαιφόνως ἀνηρήκει*). Le portrait de son frère n'est pas plus flatteur, puisque ce dernier est présenté comme un homme n'ayant « l'esprit enclin qu'au meurtre » (F.2.1 : *πρὸς τὰς μαιφονίας μόνον ὀξύρροπον ἔχοντα*) et qui « par sa cruauté surpassa non pas le seul Cléarque, mais tous les autres tyrans » (F 2.1 : *ὃς ὠμότητι μὲν οὐ Κλέαρχον ἀλλὰ καὶ πάντας τυράννους ὑπερέβαλεν*) même si, avec le temps, « il semble avoir été repu du sang de ses concitoyens et des souillures du crime » (F. 2. 1 : *εἰ καὶ χρόνος αὐτῷ κόρον λαβεῖν τῶν ἐμφυλίων αἱμάτων καὶ τῆς μαιφονίας ὑπεξέβλεν*). Memnon

⁸⁵ Des termes que l'on retrouve également dans la description que fait l'historien héracléote de Kéraunos et des exactions commises par les Romains, et en particulier par Cotta pendant le siège d'Héraclée. Cf. les paragraphes consacrés aux rois (C) et aux Romains (D).

conclut la vie de ce tyran de la même façon que celle de Cléarque, en rappelant qu'il avait eu une « conduite sauvage et injuste envers les citoyens » (F 2.5 : τελευτῶν τοῖς ὀρθῶσιν ἐννοεῖν δίκας ἀναιτεῖσθαι ὧν ὁμῶς τε καὶ παρανόμως τοὺς πολίτας διέθεσαν).

Memnon insiste également sur le manque d'humanité de ces deux tyrans. Il note que Cléarque avait un caractère haineux (F 1.3 : μισάνθρωπον καὶ ὕβριστικόν) et que Satyros « ne voulait apprendre rien d'humain ni de bon et il en était naturellement incapable » (F 2.2 : καὶ νοῦν δὲ πρὸς τὰς μαιφονίας μόνον ὀξύρροπον ἔχοντα φιλάνθρωπον μηδὲν μηδὲ ἡμερον μήτε μαθεῖν ἐθελῆσαι μήτε φῶναι ἐπιτήδειον). Le fait de présenter Satyros comme un personnage aucunement disposé à se former aux arts et à la philosophie est certainement une façon de le distinguer de son frère qui avait suivi l'enseignement de Platon et Isocrate (cf. 1.1). Ainsi, peut-être faut-il y voir la raison pour laquelle sa cruauté surpassait celle de tous les tyrans. Cléarque se serait détourné des enseignements de son maître et aurait été, au temps de sa présence à Athènes, un homme bon, ce que suggère d'ailleurs Isocrate, tandis que Satyros aurait été un homme mauvais par nature. L'autre point sur lequel ces deux frères se distinguent est le fait que l'instaurateur de la tyrannie à Héraclée revendiquait une ascendance divine, en se proclamant fils de Zeus. Ces prétentions et la façon de se présenter en public dans le but de se rendre plus terrible et plus séduisant (F 1.1 καὶ τοὺς χιτῶνας ἐπὶ τὸ φοβερόν τε καὶ ἀβρότερον : « il changeait aussi de vêtements pour se rendre plus terrible ou plus séduisant ») constituent une preuve de son orgueil démesuré (F 1.1 : καὶ εἰς ἄκρον ἀλαζονείας ἐλάσαι ; cf. le F 22.3 à propos de Mithridate), laquelle est sans doute dénoncée par le terme ὕβριστικόν (F 1.3). Memnon présente d'ailleurs cette arrogance comme une source de mécontentement supplémentaire pour ses opposants qui conspiraient contre Cléarque (F.1 3).

Memnon décrit les crimes orchestrés par les deux premiers tyrans d'Héraclée et il apparaît une différence notable dans la façon dont ces derniers considéraient ou étaient considérés par les Héracléotes. En effet, l'historien semble établir une distinction entre les méfaits commis par Cléarque avant son accession au pouvoir et ceux perpétrés pendant son règne. Les crimes de Cléarque qui eurent lieu au moment de son coup d'État fournissent d'ailleurs à Memnon l'occasion de dresser une liste de qualificatifs négatifs à propos du tyran, le présentant comme un homme plein de perversité (κακός), ingrat (ἀχάριστος), violent (βίαιος), insolent (τολμηρός) : οὐ ταῦτα δὲ μόνον γενέσθαι κακόν ἀλλὰ καὶ πρὸς τοὺς εὐεργέτας ἀχάριστον καὶ πάντα βίαιόν τε καὶ τὰ ἄτοπα τολμηρόν (F 1.2). Selon Memnon, à ces vices, s'ajouta l'audace de Cléarque (F 1.2 : δραστήριος) de s'en prendre à ses

bienfaiteurs (τοὺς εὐεργέτας) et à ses concitoyens (τῶν ὁμοφύλων)⁸⁶. En revanche, dans le passage précédent, Memnon fait état de sa cruauté envers ses sujets (F 1.1 : τοῖς ὑπηκόοις). Il me semble que cette distinction sujets/concitoyens indique clairement les périodes durant lesquelles furent commises les exactions de Cléarque.

Le cas de Satyros est différent, puisque Memnon mentionne les crimes commis par le frère de Cléarque lors de son arrivée au pouvoir envers les meurtriers de son frère (F 2.1 : τῷ ἀδελφῷ ἐτιμωρήσατο) et envers ses concitoyens (F 2. 2 : κόρον λαβεῖν τῶν ἐμφυλίων αἱμάτων). Lorsqu'il fait état des fantômes venus tourmenter Satyros à sa mort⁸⁷, il spécifie qu'il s'agit de ceux des citoyens (F 2.5 : τελευτῶν τοῖς ὀρώσιν ἐννοεῖν δίκας ἀναιτεῖσθαι ὧν ὡμῶς τε καὶ παρανόμως τοὺς πολίτας διέθεσαν). Ainsi, le terme de « sujet » n'est jamais employé par Memnon à propos de la relation entre Satyros et les Héracléotes. Il est toujours possible que Photius ait effacé une telle distinction en résumant le travail de Memnon, mais j'en doute fortement. En fait, il me semble que cette distinction tient du fait que Satyros avait été désigné tuteur de ses neveux et que dès lors, les Héracléotes étaient les sujets de Timothée et Denys, non ceux de Satyros (F 2.1 : Σάτυρος δὲ ὁ τοῦ τυράννου ἀδελφός, οἷα δὴ ἐπίτροπος καταλειφθεὶς τῶν παίδων Τιμοθέου καὶ Διονυσίου, τὴν ἀρχὴν ὑποδέχεται et F 2. 4 : οὗτος ἐτιζῶν καὶ γῆραι βαρυνόμενος Τιμοθέω τῷ πρεσβυτέρω τῶν παίδων τοῦ ἀδελφοῦ ἐγχειρίζει τὴν ἀρχήν)⁸⁸.

Timothée marque un tournant dans l'histoire de la tyrannie à Héraclée, puisque son comportement, tel qu'il est décrit par Memnon, est à l'opposé de celui de son père et de son oncle. Ce changement dans la façon de gouverner va rendre son pouvoir plus acceptable aux yeux des Héracléotes et le régime va glisser peu à peu vers une royauté. Quant à ceux qui exercent ce pouvoir installé illégalement dans la cité, leur façon de gouverner va davantage s'apparenter à celle d'un bon roi⁸⁹. Le champ lexical utilisé par Memnon pour décrire ces « bons tyrans », est plus varié que celui des deux premiers tyrans, mais l'historien établit un portrait toujours fort stéréotypé de ces dirigeants, en particulier dans le cas de Timothée.

Les termes utilisés par Memnon pour qualifier les premières mesures de Timothée sont : οὕτω ταύτην ἐπὶ τὸ πρῶτον καὶ δημοκρατικώτερον μετερρύθμιζεν (F 3.1). Ce qui marque le règne du fils de Cléarque est le fait qu'il réforma le pouvoir en le rendant « plus doux » et « plus démocratique ». Je reviendrai plus en détail sur le sens du terme

⁸⁶ Cf. F. 2.2 du commentaire où j'expliquerai plus en détail à qui se réfèrent ces deux types de victimes de Cléarque, auxquelles il faut ajouter les « ἀλλόφυλοι ».

⁸⁷ Cf. *infra*, sur la mort des tyrans.

⁸⁸ Sur la désignation de Satyros comme tuteurs de ses neveux et sur la place qu'il occupa à Héraclée, cf. le commentaire historique des F 2.2 *sqq.*

⁸⁹ Cf. F 3.1 *sqq.* du commentaire sur la figure royale et la légitimité aux époques classiques et hellénistiques.

δημοκρατικώτερος, mais ce qu'il faut retenir dans le cas de Timothée est le fait que le jeune dirigeant changea la façon de gouverner Héraclée. Il proclama un armistice et libéra tous les prisonniers et en particulier, ceux qui avaient été jetés aux fers par ses prédécesseurs parce qu'ils étaient soupçonnés d'être hostiles au pouvoir. Ce qui transparaît dans les passages consacrés à Timothée est le fait qu'apparemment, ce dernier ne pourchassa pas les opposants au pouvoir et ne se lança pas dans une « politique d'épuration » similaire à celle menée par son père puis par son oncle. Certainement, les opposants à la tyrannie avaient tous déjà été soit tués, emprisonnés ou exilés du temps de ses prédécesseurs. Mais il n'en reste pas moins que Timothée sut imposer son pouvoir par la manière douce et qu'il ancrâ le régime encore plus sûrement de cette façon.

Il convient de noter que Memnon utilise le terme de tyran à seulement deux reprises dans les portraits de Timothée et Denys, mais que ces derniers ne sont pas qualifiés de « τύραννοι ». En effet, il rapporte comment les actes de Timothée, et en particulier sa manière de gouverner « lui valurent non plus le nom de tyran, mais ceux de bienfaiteur et de sauveur » (F 3.1 : ὡς μηκέτι τύραννον ἀλλ' εὐεργέτην αὐτόν, οἷς ἔπραττε, καὶ σωτήρα ὀνομάζεσθαι). Quant à Denys, dédaignant le titre de tyran, il prit en échange celui de roi (F 4.6 : καὶ τὸν τύραννον ἀπαξιώσας, τὸ βασιλέως ἀντέλαβεν ὄνομα). Ainsi, le premier transforma le pouvoir par sa façon de gouverner, le rendant plus accepté et plus acceptable, tandis que le second le rendit légitime en se proclamant roi. Il est bien évident que Denys ne put s'affirmer comme tel que dans la mesure où il avait le soutien de ses sujets, ce que Memnon mentionne d'ailleurs à plusieurs reprises (F 4.1 : εἰ μὴ συνέσει πολλῇ καὶ ἀγχινοῖα καὶ τῇ τῶν ὑπηκόων εὐνοία ; F 4.6 : ἀλλὰ καὶ εὐπραγία καὶ εὐνοια τῶν ὑπηκόων)

La relation des deux frères avec les Héracléotes est constamment décrite chez Memnon sur la base du gouvernant-gouverné. En effet, le terme « concitoyens » n'est plus employé et les citoyens d'Héraclée sont toujours désignés par le terme « sujets ». Un autre exemple à propos de Timothée montre bien ce lien à travers le terme ἀρχομένοι. Memnon rapporte (F 3.2) qu' « il était doux et clément pour ses sujets » : τοῖς δ' ἀρχομένοις γλυκὺς τε καὶ ἥμερος. Le choix du terme montre, à mon avis, une relation légèrement différente. Il ne s'agit plus seulement de ceux qui sont soumis, mais de ceux qui sont gouvernés. Il est possible que dans ce contexte, le terme δημοκρατικώτερος mentionné au F 1.1 prenne tout son sens. Dans la pensée de Memnon, les citoyens ne pouvaient être des sujets, des êtres soumis à une autorité illégitime. En rendant son pouvoir « plus démocratique », Timothée s'est davantage comporté comme un magistrat exerçant une ἀρχή et dès lors, il a fait des Héracléotes des citoyens gouvernés par une autorité légitime.

Les fils de Cléarque font preuve de qualités diverses et c'est avant tout dans leur relation avec leurs sujets qu'ils se distinguent de leurs terribles prédécesseurs. D'après Memnon, Timothée était un juge juste et humain (F 3.1 : καὶ δικαστῆς ἀκριβῆς ἦν ὁμοῦ καὶ φιλόανθρωπος). Sa qualité de juge est sans doute soulignée pour mettre en évidence que le dirigeant d'Héraclée n'enfermait ou ne tuait pas ses sujets arbitrairement, contrairement à Cléarque et Satyros. Le terme « φιλόανθρωπος » est utilisé une seconde fois à son sujet, lorsque Memnon dresse la liste de ses qualités à la guerre (F 3.2 : καὶ τῆι μὲν εὐτολμίαι δεινῶς ἀπότομος, τῆι δὲ μετριότητι φιλόανθρωπος τε καὶ μελίχιος) et il prend tout son sens à la lecture des portraits dressés par Memnon des deux premiers tyrans, car il insiste une nouvelle fois sur la différence marquante entre Timothée et ses prédécesseurs. En effet, « φιλόανθρωπος » est utilisé dans le cas de Satyros mais il ne lui est pas appliqué, tout au contraire, puisque Memnon insiste sur son incapacité à apprendre les qualités humaines (F.2.2). Quant à Cléarque, son caractère est qualifié de « μισάνθρωπος » (F 1.3)

Memnon rapporte également que le fils aîné de Cléarque se comporta comme un bienfaiteur et un sauveur (F 3.1 : ὡς μηκέτι τύραννον ἀλλ' εὐεργέτην αὐτόν, οἷς ἔπραττε, καὶ σωτῆρα ὀνομάζεσθαι) et mentionne les qualités des deux frères. Ainsi, leur caractère est qualifié de « doux » (F 3.1 : πρῶτερον ; F4.8 : πρῶτερος) et Memnon vante leur bonté respective : tandis que Timothée faisait preuve de cette qualité sur le champ de bataille (F 3.2 : οἰκτίρμων τε τὸ ἦθος καὶ χρηστός), Denys, quant à lui, fut surnommé « le Bon » (F 4.8 : ἐν αὐτῇ (ὡς εἴρηται) γεγωνῶς καὶ τὸ Χρηστός ἐπέκλησιν ἐκ τῶν ἠθῶν ἐνεγκάμενος). Toutefois, dans le cas de Denys, il faut noter l'expression ὡς εἴρηται qui soulève un léger problème. En effet, elle suppose que dans les passages précédents, le caractère de Denys a déjà été mentionné. Or, le récit mentionne à deux reprises le fait que le dirigeant héracléote disposait du soutien de ses sujets, mais il n'y a pas de description de son caractère, contrairement à Timothée. Ainsi, pourquoi Photius aurait-il fait référence de la sorte à des propos qui ne figuraient pas dans son résumé ? Je pense donc que l'expression est de Memnon et cela témoigne, à mon avis, de l'intervention de Photius sur le portrait de Denys qui n'aurait retenu que les événements du règne liés aux campagnes militaires. Sa retranscription des mots de Memnon « ὡς εἴρηται » tend à prouver que son résumé a altéré le récit originel de l'historien héracléote.

Cette succession d'épithètes offre donc un portrait positif de Timothée et Denys, à l'opposé de celui de Cléarque et Satyros. L'acceptation d'un pouvoir installé illégalement s'explique donc par la façon de gouverner des fils de Cléarque qui ont su créer de nouveaux liens avec leurs sujets sur la base de la bienveillance, qualité dont fait preuve un bon roi pour

ses sujets. Une autre raison explique la qualité des liens unissant Timothée et Denys à leurs sujets. Les deux hommes ont, par leurs réformes et leur politique étrangère, réussi à s'imposer comme des monarques forts, dont les succès ont consacré leur légitimité à gouverner⁹⁰.

Memnon fait allusion aux guerres menées par Timothée mais ne donne aucune indication permettant d'identifier le lieu, la période ni même les ennemis que dut affronter le dirigeant héracléote. Il est possible que Photius n'ait pas retenu ces détails, mais il est également envisageable que Memnon, voire sa source, n'aient pas apporté de telles indications. Au demeurant, le portrait que fait l'historien de Timothée à la guerre reste fort stéréotypé et se limite à une succession d'épithètes remarquables insistant sur les qualités du monarque en chef de guerre. C'est ainsi que Timothée est présenté comme un guerrier courageux (F 3.2 : οὐ μὴν ἀλλὰ γὰρ καὶ πρὸς τὰς πολεμικὰς τῶν πράξεων ἀνδρείως ἐφέρετο) et un *kalos kagathos* (F 3.2 : μεγαλόφρων δὲ ἦν καὶ γενναῖος σῶμα καὶ ψυχὴν : « il était fier et noble d'allure et de cœur »). Il est étonnant de voir que ces qualités se retrouvent chez Chion, le meurtrier de Cléarque. En effet, celui qui porta le coup fatal à Cléarque est qualifié en des termes proches de ceux qu'utilise Memnon pour Timothée : Χίωνος τοῦ Μάτριος, ἀνδρὸς μεγαλόφρονος (F 1.3 : « Chion, fils de Matris, homme de grand cœur »). Memnon met également en avant le courage des conspirateurs au moment où ils furent tués par les gardes du corps du tyran : οὐκ ἀγεννῶς ἀνδρισάμενοι (F 1.5). Sans doute faut-il voir dans ces points communs la bienveillance de Memnon (ou de sa source ?) à l'égard de ceux qui ont tenté de rétablir un pouvoir légitime par leurs actes.

Comme je l'ai fait remarquer précédemment, Memnon souligne les qualités humaines de Timothée (φιλόανθρωπος), auxquelles il ajoute son sens de la modération (F 3.1 : καὶ τῆ μὲν εὐτολμία δεινῶς ἀπότομος, τῆ δὲ μετριότητι φιλόανθρωπος τε καὶ μειλίχιος « dans l'audace, sa hardiesse le rendait redoutable et tranchant, mais sa modération le faisait humain et bienveillant »). Le comportement de Timothée dans le cadre de ses opérations militaires de Timothée semble s'opposer une nouvelle fois à celui de son père qui, selon Memnon s'en prenaient aussi aux étrangers : καὶ εἴ τι ἐν ἀλλοφύλοις ἐφρόνει πολέμιον (F 1.2)⁹¹.

⁹⁰ Une troisième raison peut sans doute être invoquée : les opposants à la tyrannie avaient tous été chassés par Cléarque et Satyros et la couche supérieure de la société était occupée par les partisans des premiers tyrans et de leurs successeurs. Ainsi, ils trouvaient un intérêt particulier à soutenir les dirigeants d'Héraclée, surtout contre les prétentions des exilés qui souhaitaient réintégrer la cité, afin de préserver leurs privilèges. Sur les exilés, voir la partie consacrée aux « régimes politiques et institutions à Héraclée » (§ B) et le commentaire historique (F 4.1 ; 4.3).

⁹¹ Cf. le commentaire du F 1.2. Il s'agit de la guerre menée par Cléarque contre Astacos qui fut un désastre. L'acharnement de ce dernier provoqua la mort de bon nombre de ses concitoyens et c'est sans doute ce qu'entend Memnon lorsqu'il écrit que Timothée savait faire preuve de modération : Le jeune dirigeant, contrairement à son père ne mena certainement pas de guerre aussi ambitieuse et si désastreuse. Toutefois, ceci

A l'inverse, Memnon dresse un portrait beaucoup moins stéréotypé de Denys et ne se contente plus d'énumérer les différentes qualités du monarque. Il replace les campagnes de Denys dans leur contexte, insistant sur les ennemis de Denys, Alexandre et Perdicas, et sur les liens établis par Denys avec les principaux diadoques de l'époque, Cratère et Antigone. Toutefois, Photius a sans doute résumé les détails des conquêtes entreprises par le frère de Timothée, en admettant que Memnon les ait présentées dans son récit. L'historien d'Héraclée insiste sur les avantages du mariage de Denys avec Amastris, la nièce de Darius III. Le récit que fait Memnon des campagnes militaires est de deux ordres et montre à mon avis les deux étapes décisives qui ont permis aux tyrans de s'imposer à Héraclée en se faisant accepter par leurs sujets. Les campagnes de Timothée lui ont permis de jeter les bases de la légitimité de son pouvoir. La reconnaissance de ses qualités en tant que dirigeant et chef de guerre par ses sujets consacra son pouvoir. Quant à Denys, son réseau d'alliances avec les puissances de son époque et son expansion territoriale lui valut d'être reconnu comme un dirigeant indépendant et légitime par les diadoques.

Le portrait de Denys comporte néanmoins une note un peu moins positive que celui de son frère. Memnon rapporte que le dirigeant d'Héraclée était devenu obèse et il semble lier la condition physique du tyran à sa façon de vivre (F 4.7). Il semble en effet que le mariage avec Amastris lui donna accès à une grande richesse, grâce à laquelle il aurait acheté le mobilier de Denys de Sicile (F 4.5). Ainsi, il semble que Denys, contrairement à son frère, ait vécu dans l'opulence. C'est du moins ce qui ressort du terme *τροφαί*. Il faut sans doute imaginer le dirigeant d'Héraclée vivant dans son luxueux palais, mangeant à l'excès quantité de nourriture. Il se serait alors transformé en un monarque incapable de bouger, tant il avait grossi (F 4.7 : φόβων δὲ καὶ φροντίδων ἐλευθεριάσας καὶ ταῖς καθημεριναῖς τροφαῖς ἐκδιαιτηθεὶς ἐξωγκώθη τε τὸ σῶμα καὶ τοῦ κατὰ φύσιν πολὺ πλεόν ἐλιπάνθη). L'image plus nuancée de Denys dérive certainement de la source de Memnon, Nymphis, et il faut certainement faire le lien entre ce portrait plus critique de Denys avec la politique que le tyran d'Héraclée mena envers les exilés (F 4.1 ; 4.3). En effet, la source de Memnon, en admettant que Nymphis était un fils de ceux qui avaient été exilés par Cléarque ou Satyros, voyait sans doute d'un œil moins bienveillant celui qui s'opposa au retour de ses ancêtres. Toutefois, cela ne l'empêchait pas de reconnaître les qualités de Denys qui avait su, malgré tout, attirer la sympathie de ses sujets.

reste hypothétique dans la mesure où les sources parallèles ne permettent pas d'identifier les campagnes de Timothée.

J'ai choisi de traiter le portrait de Cléarque II et Oxathrès distinctement de ceux de Cléarque et de Satyros dans la mesure où ils héritent d'un pouvoir légitimé par leur père qui transforme la tyrannie en une royauté. Toutefois, par leur caractère et leurs comportements, ils s'apparentent davantage à de mauvais tyrans. Cléarque II et Oxathrès se distinguent de leur père par leur façon de gouverner, puisque selon Memnon, tous deux furent bien inférieurs à leur père en douceur et en bonté envers leurs sujets : ἡμερότητα καὶ χρηστότητα πολὺ τοῦ πατρὸς ἐλάττους τοῖς ὑπηκόοις ἀπέβησαν (F 5.2). Le choix des termes n'est pas anodin, me semble-t-il, puisque Memnon oppose le manque de χρηστότης des fils de celui qui fut surnommé Χρηστός. De plus, les deux frères surpassent leur père non pas par leur règne exceptionnel mais par le meurtre de leur mère. Comme je l'ai précédemment notifié, deux termes sont particulièrement utilisés par Memnon pour le portrait des « mauvais tyrans ». Ils apparaissent l'un et l'autre dans la description que fait l'historien du meurtre perpétré par Cléarque II et Oxathrès. Memnon qualifie en des termes hautement critiques l'assassinat de la veuve de Denys. C'est ainsi que l'on retrouve les termes « ὠμός » et « μιάρωτατός » par lesquels Memnon qualifie le meurtre de leur mère (F 5.3 : καὶ τὸ μυσαρὸν καὶ ὠμὸν τῆς πράξεως). L'historien d'Héraclée adjoint de nouveaux qualificatifs tout aussi négatifs pour décrire l'acte commis par Cléarque II et Oxathrès (F 5.2 : εἰς ἔκθεσμον δὲ καὶ μιάρωτατον ἔργον ἐξέπεσον : « et ils s'abaissèrent à une action inique et abominable ») présentant la noyade d'Amastris comme une terrible et criminelle machination jugée intolérable, d'autant plus que selon Memnon, la veuve de Denys ne faisait aucun obstacle à leurs affaires (F 5.2 : μέγα πλημμελήσασαν μηχανῆ δεινῆ καὶ κακουργία ἐπιβᾶσαν). La description de leur crime fait place au champ lexical du complot (πλημμελήσασαν), que l'on retrouve dans le cas de la mort de Cléarque (F 1.3 : συσκευασθῆναι πληγὴν καιρίαν ἐνεγκεῖν : « conspirèrent pour lui porter le coup fatal »).

3. La mort des tyrans

Memnon décrit la mort des « mauvais tyrans » avec plus ou moins de détails, mais la lie toujours aux actions qu'ils ont commises dans le passé. C'est ainsi que le premier d'entre eux, Cléarque, après avoir échappé à de nombreux complots, fut assassiné par des conspirateurs menés par Chion fils de Matris (F 1.3). D'après Memnon, la blessure causée par la lame qu'il reçut dans le flanc causa un Cléarque une mort cruelle (F 1.3 : καὶ τελευτῆσαι πικρῶς ἀπὸ τοῦ τραύματος : « La blessure qu'il reçut lui valut une mort cruelle »). Le terme πικρός est utilisé une seconde fois au F 1.4 comme pour insister sur les souffrances méritées du tyran qui ne se limitent pas à celles provoquées par le glaive. En effet, après avoir

mentionné les dommages causés à son corps, Memnon rapporte comme Cléarque fut tourmenté par les fantômes de ceux qu'ils avaient assassinés, lui causant d'affreuses souffrances (F 1.4). Ces apparitions furent d'autant plus terribles qu'elles le tourmentèrent durant son agonie qui dura deux jours.

La mort de son frère fut naturelle mais n'en fut pas moins horrible. En effet, Memnon rapporte en détail comment Satyros mourut d'une maladie, sans doute un cancer des testicules. Il rapporte comme la putréfaction de ses chairs lui causa d'affreuses souffrances (F 2.4)⁹² : καὶ συνεχεῖς δὲ ὀδύνας καὶ δριμεῖαι ὄλον τὸ σῶμα κατέτεινον, ὑφ' ὧν ἀγρυπνίας τε καὶ σπασμοῖς ἐξεδίδοτο, ἕως προκόψασα μέχρις αὐτῶν τῶν σπλάγγνων τοῦ πάθους ἢ νομῆ τοῦ βίου ἀπέρηξεν. Memnon décrit son agonie en des termes proches de ceux par lesquels il présente la mort de Cléarque, utilisant en particulier le terme πικρά (F 2.5). Le récit de Memnon présente cette mort douloureuse comme le châtement de Satyros pour les crimes qu'il avait commis pendant son gouvernement : δίκας ἀναιτεῖσθαι ὧν ὠμῶς τε καὶ παρανόμως τοὺς πολίτας διέθεσαν (F 2.5).

La source de Memnon rapportait très certainement la façon dont les contemporains du tyran interprétèrent sa mort puisque notre historien rapporte : ἐδίδου μὲν καὶ οὗτος, ὥσπερ καὶ Κλέαρχος, τελευτῶν τοῖς ὀρθῶσιν ἐννοεῖν (F 2.4). Ainsi, le mal de Satyros fut certainement perçu à son époque comme un juste retour des choses, une punition des dieux. D'après Memnon, Satyros mourut rongé par la maladie et après avoir supporté les pires douleurs, et l'historien héracléote conclut : οὕτως ἀποτῖσαι τὸ χρεῶν (F 2.5). L'idée de châtement est présente également dans le récit que fait Memnon de la mort des deux derniers tyrans, Cléarque II et Oxathrès. D'après lui, Lysimaque tua les matricides pour leur faire expier le meurtre de leur mère : μητρικῆς ἀπαιτήσας μαιφονίας δίκαια (F 5.3).

Le récit de Memnon, tel qu'il nous est parvenu, ne donne aucune indication sur la mort de Timothée, mais il est probable que le tyran soit mort de façon naturelle. En revanche, Memnon rapporte comme sa mort suscita un grand deuil et qu'il fut regretté (F 3.2 : ἐνθεν καὶ τελευτῶν πότον αὐτοῦ κατέλιπε πολὺν, καὶ πένθος ἤγειρε τῷ πόθῳ ἐνάμιλλιον). Memnon dresse le portrait d'un dirigeant bienveillant et apprécié par ses sujets. Il consacre une partie de son récit à décrire les funérailles grandioses organisées par son frère en son honneur, insistant de la sorte sur son règne qui marque un tournant dans l'histoire de la tyrannie. Timothée n'est pas célébré comme un tyran mais comme un roi. Son frère Denys semble lui aussi avoir été fort regretté et Memnon rapporte que ses sujets furent profondément attristés

⁹² Je reviendrai plus en détail sur les symptômes développés par Satyros dans le commentaire du F 2.4.

par sa mort : 4. 8 : καὶ πολλὸν πόθον τοῖς ὑπὸ χεῖρα καὶ πένθος λιπών. Une petite différence distingue néanmoins le récit que Memnon consacre à Denys de celui qu'il fait de Timothée. En effet, l'historien héracléote rapporte la disparition de Denys après avoir mentionné l'obésité dont il souffrait. Ainsi, il est probable que le dirigeant mourut de mort naturelle, mais qu'elle fut consécutive à l'obésité dont il souffrait.

La façon de présenter la mort des deux frères et en particulier le deuil qu'elle provoqua est similaire. Memnon rapporte d'abord comme Timothée et Denys étaient bons pour leurs sujets avant de mentionner leur mort : dans le cas de Timothée il écrit : τοῖς δ' ἀρχομένοις γλυκὺς τε καὶ ἡμερός (F 3.2) et dans le cas de Denys : ἐν αὐτῇ (ὡς εἴρηται) γεγρονῶς καὶ τὸ Χρηστὸς ἐπὶ κλησιν ἐκ τῶν ἡθῶν ἐνεγκάμενος (F 4.8). Ainsi, il fait le lien entre le deuil causé par la mort des deux frères et leur caractère, une façon de plus d'insister et de résumer la caractéristique de ces « bons tyrans » : c'est avant tout par leur façon de gouverner qu'ils ont su s'imposer et faire accepter un pouvoir qui fut imposé par la force par leur père et maintenu par les moyens les plus extrêmes par leur oncle.

4. Les relations familiales au sein de la tyrannie

Un dernier point du portrait des tyrans d'Héraclée doit être souligné. En effet, Memnon insiste à plusieurs reprises sur les bonnes relations existantes entre les membres de cette famille, lesquelles expliquent certainement la longévité de cette dynastie. Satyros, bien qu'il soit présenté comme le pire de tous les tyrans, semble néanmoins présenter une qualité : l'amour pour sa famille. Memnon rapporte que par amour fraternel (F 2.2 : ἐπὶ δὲ τῇ φιλαδελφίᾳ τὸ πρῶτον ἠνέγκατο), il fit en sorte de protéger l'héritage de ses neveux. Ainsi, il empêcha quiconque de s'emparer du pouvoir qui revenait aux fils de Cléarque (F 2.3 : τὴν γὰρ ἀρχὴν τοῖς τοῦ ἀδελφοῦ παισὶν ἀνεπηρέαστον συντηρῶν) et il aurait décidé, selon Memnon, par affection pour ses neveux (F 2.3 : ἐπὶ τοσοῦτον τῆς αὐτῶν κηδεμονίας λόγον ἐτίθετο) de ne pas avoir de descendance, afin que ces derniers n'aient pas à faire face aux prétentions d'un cousin qui aurait pu leur disputer le trône et cela, malgré l'affection qu'il avait pour son épouse (F 2.3 : ὡς καὶ γυναικὶ συνῶν καὶ τότε λίαν στεργομένη). L'historien héracléote ajoute au passage que le tyran prit une décision contraire aux sentiments qu'il ressentait pour son épouse dont il était pourtant épris. Les termes utilisés par Memnon sont le reflet d'un portrait beaucoup moins négatif de Satyros. Ainsi, les termes φιλαδελφία, κηδεμονία, στεργομένη sont utilisés successivement et semblent contredire celui qui était dépeint jusqu'alors comme étant incapable de faire preuve de philanthropie.

On retrouve le même amour fraternel chez Timothée et Denys. Le récit de Memnon rapporte comment l'aîné prit soin de son jeune frère en le traitant paternellement πατρικῶς (F 3.1 : ἐφ' οἷς καὶ τὸν ἀδελφὸν Διονύσιον τά τε ἄλλα πατρικῶς περιεῖπε, καὶ κοινωνὸν μὲν εἶχεν αὐτίκα τῆς ἀρχῆς, ἐχομένως δὲ καὶ διάδοχον, « c'est ainsi qu'il traita paternellement son frère Denys et qu'il l'associa d'emblée au pouvoir et le désigna aussi tout de suite comme son successeur ») et fait état de la détresse et de la peine de Denys à la mort de Timothée (F 3.3).

La bonne entente qui régnait entre ces frères et l'affection de l'oncle pour ses neveux a permis à ces tyrans d'accéder au pouvoir sans heurts. Il n'aurait pas été étonnant que Satyros, décrit comme un homme sans cœur, ait tenté d'usurper le pouvoir de ses neveux afin de le conserver pour lui-même. Pourtant, il a su assurer la transition et assurer la succession de Cléarque en utilisant pour cela les méthodes les plus criminelles. En revanche, les derniers représentants de la tyrannie brisent ce schéma familial et signent leur arrêt de mort ainsi que celui de la tyrannie à Héraclée.

Déjà, au temps de Cléarque, Chion présenté comme un parent par le sang de Cléarque avait tenté de mettre fin à la tyrannie (F.1.3 : καὶ κοινωνίαν πρὸς αὐτὸν τὴν ἐξ αἵματος). Mais c'est l'éclatement de la relation filiale entre une mère et ses fils qui met fin au régime à Héraclée. En effet, Cléarque et Oxathrès bafouèrent les lois de la nature en faisant assassiner leur mère (F 5.2). Leur comportement avec leurs sujets semblait avoir déjà bien entaché leur image mais la mort d'Amastris provoque la colère de son ancien époux, Lysimaque qui décide de faire tuer les matricides (F 5.3 : ἀναιρεῖ μὲν τοὺς μητροκτόνους). Memnon explique l'intervention du roi de Macédoine par l'affection qu'il ressentait toujours pour son premier amour : ἀλλ' οὖν τοῦ τε προτέρου πόθου φέρων ἐν ἑαυτῷ τὸ ἐμπύρευμα (F 5.3), alors qu'une explication moins romantique et plus pragmatique devait expliquer son intervention à Héraclée⁹³.

B. Régimes politiques et institutions à Héraclée

1. La démocratie

La démocratie est mentionnée à diverses occasions dans le texte et reflète le plus souvent un idéal. Au fragment 3.1, Memnon, qui dresse un portrait positif du tyran d'Héraclée Timothée rapporte que ce dernier se distingua du gouvernement cruel de ses prédécesseurs. Il écrit : ὁ δὲ Τιμόθεος παραλαβὼν τὴν ἀρχὴν οὕτω ταύτην ἐπὶ τὸ πρότερον καὶ δημοκρατικώτερον μετερρύθμιζεν, « *Timothée, lui, quand il eut pris le pouvoir en main,*

⁹³ Cf. 5.3, commentaire.

entreprit de le réformer pour le rendre plus clément et plus démocratique ». L'emploi du terme δημοκρατικώτερος ne signifie pas que le tyran instaura une démocratie mais juste que sa façon de gouverner rendit son pouvoir plus acceptable et plus accepté par ses sujets.

D'après Memnon, les bannis d'Héraclée allèrent en ambassade auprès d'Alexandre, « pour lui demander leur rapatriement et le rétablissement de la démocratie d'autrefois dans leur cité » (F 4.1: καὶ κάθοδον καὶ τὴν τῆς πόλεως πάτριον δημοκρατίαν ἐξαιτουμένων). Il est possible que les exilés héracléotes, c'est-à-dire des citoyens qui avaient été chassés de leur cité par les tyrans, n'aient pas réellement aspiré au retour de la démocratie. En effet, ce groupe était en partie composé des bouleutes qui avaient réussi à fuir Héraclée au moment du coup d'État de Cléarque. Or ces deniers étaient jusqu'alors au pouvoir et n'étaient pas des partisans de la démocratie mais des oligarques. Dans l'esprit de Memnon, ou de sa source, les bannis étaient très souvent associés à la démocratie, d'autant plus qu'à l'époque d'Alexandre, les cités à qui le roi de Macédoine ordonna de réintégrer les exilés se virent, pour la plupart, obligées de restaurer un régime démocratique. Memnon, qui rapporte le retour des exilés à Héraclée (F 7.4) écrit simplement : καὶ οἱ Ἡρακλεῶται τὸν εἰρημένον τρόπον τῆς παλαιᾶς εὐγενείας τε καὶ πολιτείας ἐπελαμβάνοντο. Comme je l'ai précédemment fait remarquer, cela reste sujet à interprétation, mais Memnon ne rapporte pas explicitement l'instauration d'un régime démocratique.

A l'inverse, au F 5.3, il rapporte que Lysimaque, quand il eut pris le contrôle de la cité, « il laissa les citoyens libres d'établir la démocratie souhaitée par eux » avant de regagner son royaume : ἄδειάν τε δοῦς δημοκρατεῖσθαι τοὺς πολίτας, οὗ ἔφίεντο. Il est probable que le roi laissa les Héracléotes établir le régime politique de leur choix. L'emploi du terme « démocratie » au lieu de celui de « πολιτεία » révèle sans doute les aspirations politiques de Memnon pour lequel, la liberté allait de pair avec la démocratie. Enfin, au fragment 11.3, Memnon rapporte que le passage des Galates en Asie s'avéra être un avantage pour les cités grecques, « car alors que les rois tentaient d'enlever aux villes leur régime démocratique, les Galates soutenaient cette démocratie et s'opposaient à ses ennemis » : τῶν γὰρ βασιλέων τὴν τῶν πόλεων δημοκρατίαν ἀφελεῖν σπουδαζόντων, αὐτοὶ μᾶλλον ταύτην ἐβεβαίουν, ἀντικαθιστάμενοι τοῖς ἐπιτιθεμένοις. Ce passage constitue à mon avis une autre marque de l'idéologie politique de Memnon. L'historien se rapporte à la démocratie comme à l'autorité la plus représentative de la différence existant entre le régime des cités et le pouvoir royal. Le terme démocratie est ici employé par opposition au pouvoir séleucide. Séleucos et Antiochos avaient tenté de faire rentrer dans leur obédience les cités grecques et en particulier Héraclée. Or cette volonté du pouvoir royal d'intégrer la cité dans sa sphère d'influence était contraire à

la liberté de la cité. Ainsi, Memnon semble associer la liberté avec la démocratie et l'oppose au pouvoir royal, symbole de la privation de liberté pour les cités.

D'après ce qu'il reste de l'œuvre de Memnon, il semble que ce dernier présente la monarchie, qu'elle soit légitime dans le cas d'une royauté ou illégale dans le cas de la tyrannie, par opposition à la démocratie. L'utilisation du terme « démocratique » dans son œuvre est, dans la plupart des cas, utilisée comme un concept idéologique plutôt qu'au sens de régime politique. La royauté est très largement présentée comme un pouvoir faisant obstacle à la liberté des cités tandis que la démocratie est le symbole des cités libres et indépendantes.

2. Le pouvoir politique à Héraclée

Memnon consacre une grande partie de son récit à la description de la tyrannie, ou, plus précisément, aux portraits des tyrans. En revanche, il se montre plus parcimonieux à propos du pouvoir politique à Héraclée après la mort des tyrans. Il donne quelques indications sur les institutions d'Héraclée mais ne fournit aucune information sur leur fonctionnement. Après la mort de Cléarque II et Oxathrès, la cité passe sous le contrôle de Lysimaque et d'après Memnon, « il laissa les citoyens libres d'établir la démocratie souhaitée par eux et regagna son royaume » : ἄδειάν τε δοὺς δημοκρατεῖσθαι τοὺς πολίτας, οὓς ἐφίεντο, πρὸς τὴν ἰδίαν βασιλείαν ἐστέλλετο (F 5.3). En réalité, la cité fut rapidement placée sous l'autorité d'Héraclide de Cymé (F 5.5). Memnon ne précise pas quel était son statut, mais écrit simplement : δεξαμένη δ' οὖν ἡ Ἀρσινόη τῆς Ἡρακλείας τὴν ἀρχὴν, πέμπει τὸν Κυμαῖον Ἡρακλείδην, ἄνδρα μὲν εὖνουν αὐτῇ (« *ayant donc reçu le pouvoir sur Héraclée, Arsinoé y envoya Héraclide de Cymé, un homme à sa dévotion* »). En revanche, il utilise le verbe « ἐξηγέομαι » pour qualifier les fonctions d'Héraclide : ὁ δὲ τῆς Ἡρακλείας ἐπιβὰς τὰ τε ἄλλα σφόδρα ἐπιστρόφως τῶν πραγμάτων ἐξηγεῖτο (« *installé à Héraclée, cet homme se mit à mener les affaires avec beaucoup d'attention* »). Il semble donc qu'il menait seul les affaires de la cité et ses compétences s'étendaient au domaine judiciaire : καὶ πολλοὺς αἰτίας ὑποβάλλων τῶν πολιτῶν οὐκ ἐλάττους ἐτιμωρεῖτο (« *mais il faisait juger nombre de citoyens et en châtiât tout autant* »). Ses pouvoirs s'apparentaient davantage à ceux d'un tyran et les Héracléotes profitèrent de la mort de Lysimaque pour se débarrasser de lui. Dans ce but, les habitants d'Héraclée obtinrent l'appui des φρούραρχοι (F 6.2). A cette occasion, les citoyens offrirent l'égalité civique (ἰσοπολιτεία) aux chefs de la garnison.

Ainsi, Memnon fait une brève présentation de l'organisation politique à Héraclée à une époque où la cité est placée sous domination étrangère, en l'occurrence celle de

Lysimaque. Un représentant de l'autorité royale, Héraclide de Cymé, dirige les affaires de la cité (τῶν πραγμάτων ἐξηγεῖτο), tandis qu'une garnison, dirigés par des φρούραρχοι assure le contrôle militaire d'Héraclée.

Memnon rapporte que les Héracléotes avaient été privés de leur liberté depuis l'installation des tyrans jusqu'au contrôle de la cité par Lysimaque (F 6.1) : καὶ πρὸς τὸν τῆς ἐλευθερίας ἀνδραγαθίζεσθαι πόθον, ἣν δ' καὶ π' ἔτεσιν ὑπὸ τε τῶν ἐμφυλίων τυράννων καὶ μετ' ἐκείνους ὑπὸ Λυσιμάχου ἀφήρηγτο (« et se mirent à réagir en hommes qui regrettaient cette liberté dont ils avaient été privés durant quatre-vingt-quatre ans par des tyrans de chez eux et, après ceux-ci, par Lysimaque »). Ainsi, la fin du gouvernement d'Héraclide marque le retour de cette liberté tant espérée. Après avoir réussi à se débarrasser d'Héraclide, les Héracléotes retrouvèrent cette liberté et choisirent un certain Phocrite comme épimélète de leur cité : τῆς πόλεως ἐπιμελετὴν προστησάμενοι Φώκριτον. Memnon ne donne aucun détail sur les fonctions de ce « gouverneur ». Il est probable que Phocrite ait été chargé de mettre de l'ordre dans les institutions et sa fonction était temporaire, marquant une période de transition entre la fin de la tyrannie et l'instauration d'un régime politique légal qu'il restait à définir.

Quelque temps après, les Héracléotes acceptèrent le retour des bannis, un groupe d'Héracléotes qui tient une place particulière dans la première partie du récit de Memnon. Si leur exil symbolise l'époque où Héraclée avait perdu sa liberté (ἐλευθερία), leur retour inaugure, avec la fin du gouvernement d'Héraclide le retour de la liberté et de l'indépendance.

Ils sont mentionnés à trois reprises dans le texte et apparaissent pour la première fois dans la description que fait Memnon des premières années du règne de Denys (F 4.1). Ils sont présentés comme un danger pour le pouvoir du tyran, d'autant plus qu'ils bénéficiaient du soutien d'Alexandre. Ὑστερον δὲ ποικίλας ὑπέστη περιστάσεις, μάλιστα γὰρ τῶν τῆς Ἡρακλείας φυγάδων πρὸς Ἀλέξανδρον περιφανῶς ἤδη τῆς Ἀσίας κρατοῦντα διαπρεσβευομένων, καὶ κάθοδον καὶ τὴν τῆς πόλεως πάτριον δημοκρατίαν ἐξαιτουμένων. Memnon les présente comme le symbole d'un retour éventuel du régime démocratique à Héraclée. Les bannis, dans la description qu'en fait Memnon, semblent représenter une force politique capable de contrebalancer le pouvoir du tyran. En effet, Alexandre soutenait les démocraties et avait imposé à de nombreuses cités le retour de leurs bannis. Toutefois, ce groupe d'Héracléotes était en partie composé des bouleutes exilés par Cléarque. Or au moment du coup d'État du premier tyran, la cité était dirigée par les oligarques, et ce groupe d'exilés n'était donc pas composé uniquement de démocrates. A la mort d'Alexandre, les bannis mirent leurs espoirs entre les mains de Perdicas (F 4.3) : Περδίκκα δὲ τῶν ὄλων ἐπιστάντος, οἱ μὲν τῆς Ἡρακλείας φυγάδες πρὸς τὰ αὐτὰ καὶ τοῦτον παρῴξυνον (« quand

Perdiccas eut été mis à la tête de tout l'empire, les bannis d'Héraclée voulurent le pousser, lui aussi, dans le même sens »). Toutefois, le diadoque mourut à son tour et avec lui, les espoirs des bannis de retrouver leur cité.

Memnon ne mentionne plus le sort des exilés jusqu'au fragment 7.3. Plus de quatre-vingts ans avaient passé depuis l'époque des premiers bannissements et le groupe des exilés était donc bien différent de celui qui avait entrepris des démarches auprès d'Alexandre. Memnon ne dit rien sur leur composition, ce qui semble étonnant dans la mesure où leur chef (ὕπαρχον), Nymphis, n'est autre que la source principale de Memnon pour cette période. Les revendications des bannis étaient limitées, puisqu'ils demandaient simplement le retour dans leur cité (κάθοδος). En effet, sur les conseils de Nymphis, ils avaient renoncé à demander la réintégration des biens de leurs ancêtres qui auraient causé bien des difficultés, puisqu'ils avaient été redistribués aux partisans des tyrans. Le fait que les exilés aient renoncé à ces demandes s'explique sans doute par le fait que des décennies s'étaient écoulées depuis les premiers bannissements et les exilés qui réintégrèrent Héraclée étaient essentiellement des descendants des premiers bannis. Il est probable que l'accord conclu entre eux et la cité prévoyait de les intégrer sur le plan politique. Memnon conclut l'épisode de leur retour de la façon suivante : καὶ οἱ Ἡρακλεῶται τὸν εἰρημένον τρόπον τῆς παλαιᾶς εὐγενείας τε καὶ πολιτείας ἐπελαμβάνοντο (F 7.4 : « et les Héracléotes retrouvèrent de la manière qu'on vient de dire leur noblesse d'autrefois et leurs institutions »). L'historien ne précise pas quelles étaient les institutions de la cité avant l'établissement de la tyrannie. S'agissait-il d'un régime démocratique ou oligarchique ?⁹⁴ Memnon ne donne aucune indication à ce sujet, à moins d'interpréter l'expression τῆς παλαιᾶς εὐγενείας comme une allusion au retour de l'aristocratie au pouvoir. Toutefois, le groupe des exilés était hétérogène, puisqu'il était composé des descendants des premiers bannis, mais probablement aussi de ceux qui avaient fui leur cité au temps du gouvernement d'Héraclide de Cymé. S'ajoutaient sans doute des individus exilés tout au long de la tyrannie, même si sur ce point Memnon n'apporte aucun éclaircissement. Ainsi, au moment de leur réintégration, les exilés représentaient certainement des tendances politiques différentes. Il n'est pas possible d'affirmer, sur la seule indication du F 4.1 qui mentionne le souhait des exilés de rétablir la *πάτριος δημοκρατία*, que le retour des bannis impliquait formellement l'établissement d'un régime démocratique à Héraclée.

Il est probable que le régime de la cité ait été démocratique au moment de la guerre contre Antiochos III. En effet, au fragment 18.8, Memnon rapporte le contenu de la lettre de

⁹⁴ Je discuterai de ce point plus en détail dans le commentaire historique.

Scipion à Héraclée : Σκιπίων στρατηγός, ἀνθύπατος Ῥωμαίων, Ἡρακλεωτῶν τῆ βουλῆ καὶ τῷ δήμῳ χαίρειν. Le fait que le Romain s'adresse à la boulè et au peuple d'Héraclée est sans doute une preuve que l'autorité de la cité était partagée entre les deux institutions. Dans le même passage, l'historien fait allusion à une décision officielle de la cité : καὶ ψηφισμα πρὸς αὐτὸν ἔγραψαν, παραινοῦντες αὐτὸν τὴν πρὸς Ῥωμαίους διαλύσασθαι ἔχθαν (« ils rédigerent un décret à l'adresse de ce prince pour l'engager à faire taire ses sentiments d'hostilité à l'égard des Romains »). En admettant que le régime était alors démocratique, il faut supposer que le document fut soumis au vote de l'assemblée, l'autorité souveraine de la cité.

Memnon fait à nouveau référence au pouvoir politique de la cité dans le contexte de la troisième guerre mithridatique. Il mentionne les conditions dans lesquelles les Romains établirent la ferme des impôts à Héraclée et à cette occasion fait référence au démos (F 27.5). Archélaos, qui commandait la flotte de Mithridate, avait réussi à se saisir de deux notables d'Héraclée, Silénos et Satyros et ne les libéra qu'après avoir obtenu l'appui de quelques trières pour ses opérations contre les Romains : Ἀρχέλαος ὁ τοῦ ναυτικοῦ στρατηγός συνέλαβε Σιλῆνον καὶ Σάτυρον, ἐπιφανεῖς τῆς Ἡρακλείας ἄνδρας. Les deux hommes étaient certainement des hommes influents au sein de la cité mais l'expression utilisée par Memnon est trop vague pour affirmer qu'ils occupaient des fonctions politiques. Selon lui, la présence de navires héracléotes dans la flotte pontique « attira au peuple d'Héraclée l'hostilité des Romains » : τὴν Ῥωμαίων ἀπέχθειαν ὁ Ἡρακλεώτης δῆμος ἐκτήσατο. Le peuple d'Héraclée est mentionné en tant qu'autorité suprême. Les Romains, estimant que le pouvoir en place à Héraclée avait décidé de se ranger dans le camp pontique, envoyèrent des publicains chargés de lever les impôts. C'est donc l'État qui avait jusqu'alors bénéficié de l'exemption des impôts qui fut visé par la mesure des Romains. Memnon rapporte d'ailleurs au fragment suivant que les citoyens furent indisposés par l'arrivée des publicains, car cela était contraire aux « coutumes de leur État » : οἱ δὲ δημοσιῶναι πρὸς τὴν πόλιν ἀφικόμενοι παρὰ τὰ ἔθη τῆς πολιτείας καὶ ἀργύριον ἀπαιτοῦντες τοὺς πολίτας ἐλύπουν, ἀρχὴν τινα δουλείας τοῦτο νομίζοντας. La ferme des impôts constituait une altération de leur liberté qui semble avoir été reconnue - voire octroyée par Rome - au lendemain de la paix d'Apamée.

Memnon rapporte ensuite comment la cité fut livrée à Mithridate par la trahison de Lamachos, lequel « dirigeait la cité » (F 29.3) : ἄρχειν τῆς πολιτείας. Lamachos était sans doute un magistrat. Memnon utilise le verbe « ἄρχω » tandis que dans le cas d'Héraclide, il employait le verbe « ἐξηγέομαι ». Ainsi, il est probable que Lamachos disposait de pouvoirs importants, mais que sa fonction était officielle et en accord avec les lois de la cité, contrairement à la position qu'occupait Héraclide, imposé à la cité par une puissance

étrangère. D'après le portrait qu'en fait Memnon, il semble que le dirigeant héracléote disposait d'une certaine influence sur ses concitoyens. Il faisait sans doute partie des notables de la cité, disposant de richesses suffisantes pour organiser un somptueux festin. Memnon rapporte comment Lamachos trahit les citoyens, permettant ainsi à Mithridate de pénétrer dans la cité. Ce dernier « laissa une garnison de quatre mille hommes commandée par Connacorèx » : τετρακισχιλίου τε φρουρούς ἐγκαταστήσας καὶ φρούραρχον Κοννακόρηκα (29.4). D'après l'historien d'Héraclée, Mithridate « distribua ensuite de l'argent aux habitants et surtout aux magistrats » : εἶτα δὲ καὶ χρήματα διανείμας τοῖς ἐν αὐτῇ, μάλιστα δὲ τοῖς ἐν τέλει. L'expression « τοῖς ἐν τέλει », fait référence à « ceux qui étaient en charge » que j'ai choisi de traduire par « magistrats ». Cette indication de Memnon est un élément de plus pour supposer que Lamachos était un magistrat parmi d'autres. Il est possible qu'il ait dirigé la cité avant tout grâce à son influence politique sur ses concitoyens et en particulier, sur les choix opérés à l'assemblée.

Pendant le siège de la cité par les Romains, Lamachos trouva la mort à cause de la peste, et il fut remplacé par un de ses partisans, Damophélès qui soutenait Connacrèx, le chef de la garnison pontique (35.1) : συναλαμβάνετο δὲ αὐτῷ καὶ Ἡρακλεώτης ἀνὴρ, ζηλωτὴς τῆς Λαμάχου προαιρέσεως, Δαμωφέλης ὄνομα, φρούραρχος καὶ αὐτὸς τῆ πόλει μετὰ τὴν Λαμάχου φθορὰν καταστάς (« il était soutenu par un Héracléote partisan de Lamachos ; il s'appelait Damophélès et avait été nommé lui aussi commandant de la garnison de la ville après la mort de Lamachos »). Memnon rapporte qu'il avait été nommé commandant de la garnison. Il semble que la cité ait été placée sous l'autorité de plusieurs chefs de garnisons. Le cas est avéré à Héraclée, au moment du gouvernement d'Héraclide, puisqu'au fragment 6.2, Memnon rapporte que les Héracléotes avaient réussi à s'emparer d'Héraclide à l'aide des « φρούραρχοι ». De plus, pour Sinope, Memnon mentionne plusieurs chefs de garnison : Léonnipos, Cléocharès et Séleucos (F 37.1). Il est probable que Lamachos, puis Damophélès, constituaient une autorité civile dans la cité, représentant les intérêts pontiques et que Connacorèx, laissé sur place par Mithridate, occupait une fonction militaire.

Après avoir rapporté les tractations engagées par Connacrèx avec Triarius, qui prévoyaient que le chef de la garnison livrerait la cité en échange de la vie sauve, et mentionné que Damophélès prit part à la trahison, Memnon décrit les inquiétudes des Héracléotes (35.3). La scène décrite par Memnon semble prendre place à l'ekklésia : le peuple se réunit en assemblée et convoqua Connacorèx (εἰς ἐκκλησίαν οὗ ἡ πόλις συνέδραμον, καὶ τὸν φρούραρχον ἐκάλουν). Un notable (δήμῳ ἀνὴρ), Brithagoras, prit la parole et s'adressa au chef de la garnison, tout en tentant de le convaincre de négocier avec les Romains afin

d'éviter le pire à la cité. Puis Connacorèx se leva à son tour et s'adressa aux citoyens. Préférant garder ses tractations secrètes avec Triarius, il fit croire aux Héracléotes qu'il était préférable de résister et d'attendre des renforts envoyés par le roi. Il se montra persuasif, puisque les Héracléotes crurent à la véracité de ses propos. La présence d'une garnison à Héraclée ne semble pas avoir empêché le fonctionnement des institutions traditionnelles. Toutefois, le récit de Memnon ne permet pas d'établir si l'assemblée avait été en mesure d'engager des pourparlers avec Triarius, si les citoyens avaient décidé de ne pas suivre les recommandations de Connacorèx.

La fin du récit de Memnon est consacrée à Héraclée qui avait été soumise par la force aux Romains, mais Memnon ne dit rien du régime de la cité. En revanche, il rapporte comment, après la condamnation de Cotta, « les Romains rendirent aux Héracléotes leur territoire et la liberté de navigation et leurs ports ; de plus, ils décrétèrent que personne d'entre eux ne vivrait esclave » : Ἡρακλεώταις δὲ τὴν τε χώραν καὶ τὴν θάλασσαν καὶ τοὺς λιμένας ἀποκατέστησαν, καὶ μηδένα δουλεύειν ψῆφον ἔθεντο (F 39.4). Au fragment 40.3, l'historien mentionne les démarches engagées par Brithagoras auprès de César dans le but de rendre au peuple sa liberté : ἐλπίδας ἐποιήσατο πρὸς ἐλευθερίαν τὸν δῆμον ἀνενεγκεῖν. Si la cité ne bénéficiait pas de l'« ἐλευθερία », cela signifiait certainement que la cité était soumise au paiement de l'impôt. Elle était ainsi placée sous l'autorité de Rome, une puissance étrangère. Memnon ne dit rien du régime d'Héraclée à cette période et s'intéresse davantage à son statut par rapport aux Romains.

C. Royautés et portraits des rois

Les rois tiennent une place de choix dans le récit de Memnon, lequel formule de nombreuses remarques à propos du pouvoir royal et en particulier de la façon dont s'exprime l'autorité de ces monarques.

1. La définition du pouvoir royal chez Memnon : vocabulaire et image de la royauté

L'étude du vocabulaire utilisé par Memnon pour définir le pouvoir royal met en évidence l'utilisation récurrente des termes formés sur le radical « βασιλεύς ». Toutefois, certains souverains cités par Memnon ne sont pas appelés « βασιλεῖς ». C'est le cas notamment des rois perses mentionnés au F 1.4 : εἶχε δὲ τὴν Περσῶν ἀρχὴν Ἀρταξέρξης τότε, εἶτα καὶ Ὀχος ὁ ταύτην ἐκ πατρὸς ἐκδεξάμενος (« c'était au temps où Artaxerxès régnait en Perse, et où Ochos avait succédé à son père »). Memnon utilise le verbe ἄρχω et non celui de βασιλεύω. Les souverains de Bithynie sont qualifiés de « βασιλεῖς » à l'exception de

Doidalsès, de Boteiras et de Zipoitès I^{er}. Zipoitès fut le premier à prendre le titre de roi et il semble étonnant que Memnon, ou sa source, n'ait pas associé son nom au titre de basileus. En effet, au fragment 6.3, il est appelé « ὁ Βιθυνῶν ἐπάρχων ». L'absence de cette qualification à propos des deux premiers souverains bithyniens, Doidalsès et Boteiras - cités dans la digression que Memnon consacre à la Bithynie - n'est pas surprenante, en admettant que ce soit seulement à partir de Zipoitès que les dirigeants bithyniens se sont fait appeler « rois ». A propos de Bas, le père de Zipoitès, Memnon écrit : ὧν ἐβασίλευσε ν'. Si le verbe βασιλεύω ne semble pas réservé aux seuls rois, il est toutefois étonnant qu'il soit employé à propos de Bas, alors que pour Zipoitès Memnon utilise l'expression : κρατήσας δὲ τῆς ἀρχῆς ἢ καὶ μ'.

Le roi était identifiable par son apparence et le récit de Memnon met en évidence divers apparats de la royauté. Ainsi le premier geste marquant de Kéraunos après avoir tué Séleucos, fut de ceindre le diadème (διάδημα περιθέμενος) et de s'entourer d'une « escorte brillante » (λαμπρᾶς δορυφορίας) afin d'apparaître devant l'armée du Séleucide et de leur signifier qu'il était leur nouveau roi (F 8.3).

Au fragment 38.5, Memnon rapporte que « Tigrane conféra à son fils le diadème et les autres insignes du pouvoir et s'enfuit vers l'une de ses forteresses » : Τιγράνης δὲ τὸ διάδημα καὶ τὰ παράσημα τῆς ἀρχῆς ἐπιθείς τῶν παιδὶ, πρὸς τι τῶν ἐρυμάτων διαφεύγει. Les insignes du pouvoir étaient, semble-t-il, la tiare et le sceptre et constituaient avec le diadème les marques de la royauté. Sans ses apparats, le roi était sans doute moins facilement identifiable. Le même Tigrane est représenté plus loin dans le récit comme un souverain accablé et Memnon rapporte que Mithridate, qui s'évertuait à remonter le moral du roi, « le revêtit d'ornements royaux plus riches que jamais » (F 38.7) : καὶ βασιλικὴν ἐσθήτα περιτίθει τῆς συνήθους οὐκ ἐλαττουμένην. Ainsi, Tigrane n'était pas seulement anéanti par sa défaite militaire, mais il perdait de sa majesté dès lors qu'il n'avait plus l'apparence digne d'un roi. C'est la raison pour laquelle le premier geste de son gendre fut de le revêtir d'habits royaux. Le portrait négatif de Cléarque, le tyran d'Héraclée, comporte une vive critique de la façon par laquelle le tyran apparaissait en public. Certes, les propos de Memnon ne sont pas aussi explicites, puisqu'il n'écrit pas que le roi revêtait les habits dignes d'un roi⁹⁵. Toutefois, il rapporte que Cléarque « changeait aussi de vêtements pour se rendre plus terrible ou plus séduisant » : ἐξαλλάττειν δὲ καὶ τοὺς χιτῶνας ἐπὶ τὸ φοβερὸν τε καὶ ἀβρότερον. Il semble en effet que le tyran s'habillait sur le modèle perse et dès lors, cet intérêt de Memnon pour les

⁹⁵ Voir le commentaire du F 1.1 sur le fait que Cléarque se serait inspiré du roi perse.

vêtements portés par les souverains atteste, me semble-t-il, du lien qu'il établit entre pouvoir et apparence.

Un roi se devait également de vivre dans des conditions particulières. Memnon rapporte que Kéraunos, qui séjournait à la cour de Séleucos, « vivait non pas dans la condition d'un prisonnier méprisé, mais avec sa qualité de prince royal, entouré d'honneur et de prévenances » (F 8.2): οὐχ ὡς αἰχμάλωτος παρορώμενος, ἀλλ' οἷα δὴ παῖς βασιλέως τιμῆς τε καὶ προνοίας ἀξιούμενος. Mithridate reçut également un traitement royal lorsqu'il arriva en Arménie après sa fuite de Cabires (31.1). C'est ainsi qu'il reçut une garde et « les autres marques de bon accueil » : φρουρὰν δὲ τοῦ σώματος παρ' αὐτοῦ λαμβάνει, καὶ τῆς ἄλλης δεξιώσεως μετεῖχεν. Memnon rapporte que lorsqu'il fut enfin reçu par son gendre, plusieurs mois plus tard, Tigrane « vint à sa rencontre avec un brillant cortège et lui fit un accueil royal » : μετὰ λαμπρᾶς τε τῆς πομπῆς ἀπήντα, καὶ βασιλικῶς ἐδέξιούτο, et qu'il « le traita avec amitié dans des festins splendides » : ἔπειτα λαμπροτάταις ἐστιάσεσι φιλοφρονησάμενος (F 38.1).

Le terme « λαμπρός » apparaît à deux reprises et il est employé à propos de la garde de Kéraunos (F 8.3) et, aux yeux de Memnon, il semble qualifier de la meilleure façon qui soit les conditions de vie des rois. Le luxe était fort présent à la cour des rois et Memnon fait référence aux trésors conservés par Mithridate et Tigrane dans leur palais. Au passage, il souligne une caractéristique des cours pontique et arménienne : le harem. L'historien héracléote rapporte que Mithridate avait quitté Cabires, où ses épouses royales avaient été massacrées (τῶν τε βασιλίδων γυναικῶν ἢ ἀναίρεσις ἐπεποίητο) et au cours de sa fuite, il perdit ses trésors, tombés entre les mains des Galates (F 30.1) : εἰ μὴ περιτυχόντες ἡμιόνῳ χρυσὸν καὶ ἄργυρον τῶν Μιθριδατείων χρημάτων φερούση περὶ τὴν ἀρπαγὴν τούτων ἐσχόλασαν.

Contrairement à son beau-père, Tigrane réussit à sauver son harem et ses trésors (F 38.2-3). D'après Memnon, Lucullus avait encerclé la ville « où il avait appris qu'on gardait le harem de Tigrane et beaucoup d'objets très précieux » : ἐν ἧ τὰς τε Τιγράνου παλλακίδας φυλάττεσθαι μεμαθήκει, καὶ πολλὰ τῶν σφόδρα τιμίων. Le roi mit sur pied une expédition de sauvetage chargée de s'introduire dans la cité afin d'exfiltrer ses concubines et ses trésors : καὶ στρατὸν δὲ περὶ τὴν πόλιν, ἐν ἧ τὰς παλλακίδας ἔθετο. Les troupes royales réussirent à sortir les concubines et à sauver une partie des trésors (τὰς τε παλλακίδας καὶ τὰ τιμιώτατα τῶν κειμηλίων διὰ νυκτὸς προεξέπεμψαν), et le convoi parvint en toute sécurité auprès de Tigrane. Une légère différence s'observe toutefois dans le choix des termes opérés par

Memnon, puisqu'il est question « d'épouses royales » dans le cas de Mithridate (βασιλίδων γυναικῶν), tandis qu'il mentionne les « concubines » de Tigrane (παλλακίδες).

2. Le portrait des rois

Les premiers souverains pour lesquels Memnon offre un portrait relativement riche sont Lysimaque et Kéraunos. Le premier est décrit de façon ambiguë, car Memnon souligne ses qualités mais n'hésite pas à mettre en évidence ses mauvaises actions. A l'instar de Satyros le tyran d'Héraclée, Lysimaque est présenté comme un époux aimant. Son mariage avec Amastris ne fut pas dépourvu de sentiments, puisque selon Memnon, « dans les premiers temps, il lui témoigna beaucoup d'attachement » : καὶ κατ' ἀρχὰς μὲν λίαν ἔστερξε. L'historien ajoute qu'après avoir fait venir son épouse à Sardes, « il lui témoignait le même amour qu'auparavant » ; εἰς Σάρδεις δὲ μετ' οὐ πολὺν χρόνον, μετεπέμψατο ταύτην, καὶ ἔστεργεν ὁμοίως (F 4.9). Memnon présente l'autre mariage de Lysimaque avec Arsinoé comme un mariage d'amour : ὕστερον δὲ πρὸς τὴν † θυγατέρα Πτολεμαίου τοῦ Φιλαδέλφου (Ἀρσινόη δὲ ἦν τὸ ὄνομα) τὸν ἔρωτα μεταθείς (« plus tard pourtant, il reporta ses sentiments sur la fille de Ptolémée Philadelphie qui s'appelait Arsinoé »). Il est bien évident que les mariages successifs de Lysimaque avec Amastris et Arsinoé étaient avant tout des unions politiques, scellant des alliances bénéfiques. Toutefois, Memnon dresse le portrait d'un dirigeant plein d'affection pour ses épouses, et selon lui, c'est en raison des sentiments qu'il éprouvait toujours pour son ancienne épouse que Lysimaque tua Cléarque II et Oxathrès, les fils d'Amastris et assassins de leur mère. Le roi était marié à Arsinoé, « mais gardait au cœur la flamme de son premier amour » : ἀλλ' οὖν τοῦ τε προτέρου πόθου φέρων ἐν ἑαυτῷ τὸ ἐμπύρευμα (F 5.3). Horrifié par le crime orchestré par Cléarque II et Oxathrès, Lysimaque aurait éliminé les jeunes dirigeants d'Héraclée pour venger le meurtre d'Amastris. Une fois encore, Memnon passe sous silence les raisons politiques qui ont poussé Lysimaque à éliminer les tyrans, puisque son acte lui permit de prendre le contrôle de la cité.

Les sentiments qui liaient Lysimaque à la princesse lagide eurent des conséquences moins heureuses pour Héraclée et pour le roi lui-même. En effet, la cité à peine libérée du joug des tyrans fut bientôt placée sous l'autorité d'Héraclide de Cymé, un partisan fidèle d'Arsinoé. Or c'est Lysimaque qui donna à sa jeune épouse la mainmise sur la cité. Le roi est présenté comme un homme vieillissant abusé par les manœuvres d'une jeune femme pleine de ressources : ἦν γὰρ δεινὴ περιελθεῖν ἢ Ἀρσινόη, καὶ τὸ γῆρας ἤδη παρεῖχεν εὐεπιχείρητον (F 5.4 : « Arsinoé excellait, en effet, à circonvenir et l'âge commençait déjà à faire de Lysimaque un homme facile à mener »). C'est également sous l'influence d'Arsinoé que Lysimaque fit

assassiner son fils Agathocle : ὁ μέντοι Λυσίμαχος περιδρομῆ Ἄρσινόης τὸν ἄριστον τῶν παίδων καὶ πρεσβύτερον Ἀγαθοκλέα (F 5.6). Ce portrait d'un vieux roi abusé par les paroles de sa jeune épouse contraste avec celui que Memnon dresse de Lysimaque au fragment précédent dans lequel, le roi parvient à cacher ses intentions aux fils d'Amastris en raison de ses qualités de fin stratège : διὰ πολλῶν τε μηχανῶν καὶ τῶν τοῦ λανθάνειν στρατηγημάτων (κρύψαι γὰρ τὸ βουλόμενον δεινότατος ἀνθρώπων γεγονέναι λέγεται) (« il mit en œuvre force moyens adroits et stratagèmes propres à dissimuler ; il passa, en effet, pour avoir été le plus habile des hommes à cacher ses intentions »).

Le jugement que porte Memnon sur le crime de Lysimaque transparaît à travers l'utilisation du terme « δίκαιος » qu'il emploie pour qualifier la haine que s'était attirée le roi par la mort de son fils (F 5.7) : ὁ τοίνυν Λυσίμαχος διὰ τὴν παιδοκτονίαν μῖσός τε δίκαιον παρὰ τῶν ὑπηκόων ἐλάμβανε (« cependant, Lysimaque, par le meurtre de son fils, s'était attiré une juste haine de la part de ses sujets »). L'historien d'Héraclée n'établit pas un lien direct entre la mort violente de Lysimaque au cours de la bataille de Couroupédion et ses agissements contre son fils. Il est certain que si Memnon avait formulé une telle remarque, Photius l'aurait relevé. A l'inverse, une telle connexion entre une mort violente et des crimes passés est établie dans le cas de Kéraunos.

Ptolémée Kéraunos est dépeint comme un homme plein de vices. La description de son caractère présente de nombreuses similitudes avec celle que fait Memnon des premiers tyrans. Son récit, tel qu'il nous est parvenu, présente le fils de Ptolémée I^{er} comme l'exécuteur d'Agathocle (F 5.6). Si son implication dans ce crime est largement contestée par les Modernes⁹⁶, le reste de ses agissements en fait un personnage cruel. Son caractère, dépeint en des termes fort négatifs, lui aurait valu son surnom : καὶ ἐπώνυμον διὰ τὴν σκαιότητα καὶ ἀπόνοιαν τὸν Κεραυνὸν ἔφερον (« sa grossièreté et ses colères démentielles l'avaient fait surnommer La Foudre »). A l'instar du premier tyran d'Héraclée Cléarque, Kéraunos réserve un sort cruel à son bienfaiteur Séleucos (F 8.3). En effet, Ptolémée organisa un complot et tua celui qui s'était montré plein de sollicitude envers lui : ἄλλ' ὁ μὲν τοιαύτης κηδεμονίας ἠξίωτο, κακὸν δὲ ἄρα αἱ εὐεργεσίαι οὐδὲν ἐβελτίουν. Ἐπιβουλήν γὰρ συστήσας, προσπεσὼν τὸν εὐεργέτην ἀναιρεῖ. Memnon dénonce sa brutalité (σκαιότης) qu'il associe au fait d'avoir épousé sa sœur dont il fit assassiner les enfants (F 8.7) : αὐτίκα γοῦν τὴν οἰκίαν μᾶλλον ἐκφαίνων σκαιότητα, Ἄρσινόην μὲν, ὡς πάτριον ταῦτο τοῖς Αἰγυπτίοις, τὴν ἀδελφὴν γαμεῖ, τοὺς ἐκ Λυσιμάχου δὲ παῖδας αὐτῆς γεγενημένους ἀναιρεῖ· μεθ' οὗς κάκεινὴν τῆς βασιλείας

⁹⁶ Voir, à ce propos, le commentaire du fragment 5.6.

ἐξεκήρυξε. Memnon fait également référence aux « nombreuses violations du droit » que Kéraunos avait commises (F 8.8) : καὶ πολλὰ καὶ παράνομα ἐν δυσὶ διαπραξάμενος ἔτεσι. Cette succession de crimes que rapporte Memnon caractérise le portrait de Kéraunos. Sa mort fut à l'image de son comportement : il fut tué au cours d'une bataille contre les Galates et selon Memnon, il « termina ses jours d'une façon que méritait bien sa cruauté » : ἀξίως τῆς ὀμότητος καταστρέφει τὸν βίον. La description des tortures infligées à Kéraunos témoigne d'une mort atroce, puisqu'il fut écartelé par les Galates. Memnon fait le lien entre les souffrances qu'il subit au moment de sa mort et les exactions commises au cours de sa vie. Contrairement au portrait de Lysimaque qui met en lumière les qualités du roi, celui de Kéraunos est centré sur ses aspects négatifs. Son caractère et ses actes présentent de nombreuses ressemblances avec ceux des premiers tyrans d'Héraclée et comme eux, il finit sa vie dans des conditions atroces.

Deux autres rois marquent la seconde partie du récit de Memnon et leur portrait respectif est peu flatteur. L'historien d'Héraclée décrit en des termes très critiques le caractère et les actions de Mithridate VI Eupator et de son gendre Tigrane, le roi d'Arménie. La description des deux souverains suit un schéma fort semblable, puisqu'ils sont présentés tous deux comme des personnages pleins d'arrogance mais la fin du récit de Memnon met en lumière le déclin de leur pouvoir. Mithridate apparaît comme un roi cruel, plein d'arrogance et le vocabulaire utilisé par Memnon présente de nombreuses ressemblances avec celui qu'il emploie, à propos de Cléarque et Satyros. Le roi du Pont est présenté comme un meurtrier et ses premières victimes se trouvent dans son cercle familial. D'après Memnon, « depuis son enfance, Mithridate avait montré un très grand penchant au meurtre » : φονικώτατος δ' ἐκ παιδὸς ὁ Μιθριδάτης ἦν (F 22.2). Ses premiers crimes furent commis contre sa propre mère et son frère alors qu'il était encore jeune : μετ' οὐ πολὺ τὴν μητέρα, κοινωὸν αὐτῷ παρὰ τοῦ πατρὸς τῆς βασιλείας καταλειφθεῖσαν, δεσμοτηρίῳ κατασχὼν βία καὶ χρόνῳ ἐξανάλωσε, καὶ τὸν ἀδελφὸν ἀπέκτεινε. Son neveu Ariarathe, roi de Cappadoce, fut lui aussi victime des agissements de Mithridate qui l'égorgea. Le roi est non seulement présenté comme un meurtrier, mais aussi comme un homme sournois et capable de cacher ses intentions secrètes : ταύτης γὰρ δι' ἀπάτης καὶ ὄρκων συμβατηρίων τὸν ἀδελφιδοῦν Ἀράθην συλλαβὼν ὁ Μιθριδάτης, αὐτοχειρίᾳ ἀποσφάξας, ἐκράτησε (« en effet, Mithridate s'en était emparé après avoir pris son neveu Arathès⁹⁷ en traître par des serments d'amitié et après l'avoir égorgé de ses propres mains »).

⁹⁷ Memnon fait mention d'Arathès, qu'il faut en réalité identifier sous le nom d'Ariarathe. Cf. le commentaire du F 22.2 pour les arguments.

Les membres de sa famille ne furent pas les seules victimes du caractère meurtrier du roi du Pont. En effet, au fragment 22.9, Memnon rapporte comment Mithridate ordonna le massacre des Italiens qui vivaient en Asie : γράφει πρὸς πάσας ὑπὸ μίαν ἡμέραν τοὺς παρ' αὐταῖς Ῥωμαίους φονεῦειν (« il leur écrivit à toutes de massacrer en un seul jour les Romains qu'elles avaient chez elles »). La justification de ces crimes est brièvement annoncée par l'historien : μετὰ δὲ ταῦτα μαθὼν Μιθριδάτης ὡς οἱ κατὰ τὰς πόλεις σποράδες Ῥωμαῖοι τῶν παρ' αὐτοῦ διανοουμένων ἐμποδῶν ἴστανται (« dans la suite, Mithridate apprit que les Romains dispersés dans les villes faisaient obstacle à ses desseins »). Memnon mentionne deux justifications aux crimes perpétrés par le roi su Pont. La première est son caractère meurtrier (φονικός), tandis que la seconde s'explique par le fait que les Romains faisaient obstacle à ses desseins. En réalité, la mort de sa mère et de son frère éliminait des prétendants potentiels au trône, tandis que celle de son neveu ouvrait les portes du royaume de Cappadoce à ses ambitions expansionnistes. Dans son récit de la brève entrevue entre Tigrane et le Romain Appius Clodius, chargé par Lucullus de ramener Mithridate, Memnon rapporte que le roi du Pont n'était guère apprécié par son gendre en raison de son caractère (F 31.2). Cet épisode est une nouvelle occasion pour Memnon d'ajouter une autre caractéristique de Mithridate : sa perversité (μοχθηρός).

L'historien d'Héraclée rapporte un autre aspect négatif de la personnalité de Mithridate. Au fragment 22.3, Memnon fait le lien entre les conquêtes du roi et son caractère : καὶ ἐπὶ μέγα ἀλαζονείας ἐξώγκωτο (« il était enflé d'orgueil jusqu'à une jactance extrême »). Le terme « ἀλαζονεία » n'est employé ailleurs qu'une seule fois, à savoir dans le cadre de la description faite par Memnon du tyran Cléarque. L'arrogance de Mithridate est exprimée une seconde fois, à l'occasion du récit de la troisième guerre mithridatique (F 28.1) : τρεπομένου δὲ ἐπὶ Κύζικον σὺν μεγάλῳ φρονήματι Μιθριδάτου καὶ πολιορκεῖν τὴν πόλιν βουλομένου (« Comme Mithridate gonflé d'arrogance se tournait contre Cyzique pour l'assiéger »). Le roi s'était décidé à assiéger Cyzique car empli d'assurance à la suite de sa victoire à Chalcédoine contre les troupes romaines. Son arrogance fut de croire qu'il prendrait Cyzique avec autant de succès mais la suite des événements montre que le roi avait surestimé ses chances de victoire. Le récit que fait Memnon des opérations militaires suivantes laisse place à une succession de défaites subies par le roi et d'autant de victoires romaines. L'une d'entre elle marque un tournant dans la description que l'historien fait de Mithridate. En effet, au fragment 29.2, le roi du Pont ayant appris les récentes victoires navales de Lucullus, renonce à affronter les troupes romaines et s'enfuit de Nicomédie : ἐπεὶ δὲ ὁ βασιλεὺς ἐπυθάνετο δυσὶ ναυμαχίαις, τῇ μὲν περὶ Τένεδον, τῇ δὲ κατὰ τὸν Αἴγαιον, Λευκόλλου

πολεμοῦντος τοὺς Ποντικούς νενικῆσθαι, καὶ οὐκ ἀξιόμαχον αὐτὸν πρὸς τὴν παροῦσαν δύναμιν Ῥωμαίων ἠγεῖτο (« mais le roi apprenait qu'au cours de deux rencontres navales, l'une au large de Ténédos, l'autre dans la mer Égée, les gens du Pont avaient été battus par Lucullus. Il ne se croyait pas de force à combattre les troupes dont les Romains disposaient à ce moment-là »). Cet épisode contraste largement avec la description faite jusqu'alors du roi. L'arrogance de Mithridate laisse place à l'inquiétude, voire à la crainte des Romains.

A ce point du récit, la situation du roi ne fait qu'empirer. Au fragment 29.8, Memnon souligne l'état moral du roi, qui n'est plus celui d'un souverain orgueilleux et plein d'assurance, mais celui d'un homme découragé par les défaites successives de ses troupes : ἠθύμει μὲν ὁ βασιλεὺς. L'effondrement de ses positions se produit à Cabires (F 30.1). Après une nouvelle défaite de son armée, le roi se trouve dans l'obligation de fuir en Arménie chez son gendre. D'après Memnon, « la situation de Mithridate avait ainsi connu un déclin manifeste ; les épouses royales avaient été massacrées et lui-même, à l'insu de ses sujets, décida de quitter Cabires où il séjournait » : οὕτω Μιθριδάτη τῶν πραγμάτων περιφανῶς ἀποκεκλιμένων, τῶν τε βασιλίδων γυναικῶν ἢ ἀναίρεσις ἐπεποιήτο, καὶ φεύγειν ἐκ τῶν Καβήρων αὐτῷ, ἐν οἷς διέτριβε, λάθρα τῶν ἄλλων ὑπηκόων ὁρμὴ γέγονε. La suite du récit rapporte que le roi faillit être capturé par les Galates, accentuant le côté dramatique de la situation. La description que fait Memnon de la fuite de Mithridate offre l'image d'un roi affaibli, obligé de fuir seul son royaume et de laisser derrière lui ses trésors, abandonnant ses sujets à leur sort, tandis que lui-même tente de garder la vie sauve.

L'arrivée du roi du Pont en Arménie et la brève description qu'offre Memnon de son séjour met l'accent sur les relations médiocres entre les deux hommes. Mithridate séjourna de longs mois dans le royaume de son gendre avant d'être admis auprès de lui. Au fragment 31.1, Memnon écrit : Μιθριδάτης δὲ πρὸς τὸν γαμβρὸν παραγεγονῶς, καὶ συνουσίας τυχεῖν ἀξιῶν, ταύτης μὲν οὐ τυγχάνει, φρουρὰν δὲ τοῦ σώματος παρ' αὐτοῦ λαμβάνει, καὶ τῆς ἄλλης δεξιῶσεως μετείχεν (« Mithridate, arrivé chez son gendre, croyait être admis auprès de lui et il n'y réussit pas, mais il se vit octroyer une garde et il reçut de lui les autres marques de bon accueil »). Le roi fut traité avec les marques que sa stature royale imposait, mais il ne fut pas accueilli aussi chaleureusement qu'il s'y attendait. L'utilisation du verbe ἀξιόω souligne l'espoir du roi d'être admis auprès de Tigraue. Il fut très certainement déçu, puisque selon Memnon, la rencontre entre les deux souverains n'eut lieu qu'au bout d'un an et huit mois (F 38.1).

D'après Memnon, la raison de cette longue attente s'explique par le manque d'entrain de Tigraue à rencontrer son royal beau-père. Finalement, le roi d'Arménie consent à recevoir

Mithridate : ἐπεὶ δὲ Τιγράνης ἐδυσωπήθη εἰς θεῶν αὐτὸν καταστήσαι (38) et c'est avec les distinctions et les honneurs dus à son rang que Mithridate rencontre enfin Tigrane. Memnon rapporte qu'il fut traité avec amitié (φιλοφρονησάμενος) mais il est évident que le roi arménien le faisait à contre cœur. Tigrane n'appréciait guère son beau-père en raison de son caractère pervers et « cette parenté lui pesait » : ἀλλὰ μοχθηρὸς μὲν ὡς εἶη Μιθριδάτης καὶ αὐτὸν εἰδέναι, δυσωπεῖσθαι δὲ τῆν ἐπικηδεῖαν (F 31.2). Toutefois, il refusa de livrer le roi du Pont à Appius Clodius, l'envoyé de Lucullus : ὁ δὲ οὐκ ἔδωκε, φήσας τὴν ὑπὸ πάντων ἀνθρώπων, εἰ τῆς γαμετῆς πατέρα προδοίη, διευλαβεῖσθαι μομφήν («Tigrane ne le livra pas, alléguant qu'il craignait la réprobation générale en livrant le père de sa femme»). La fille de Mithridate semble avoir eu une influence sur le puissant roi d'Arménie. En effet, à une autre occasion, Memnon rapporte que c'est sur l'insistance de son épouse que Tigrane finit par promettre son alliance au roi du Pont (29.6) : Τιγράνης δὲ ὑπὸ τῆς Μιθριδάτου θυγατρὸς πολλάκις ἐνοχληθεὶς καὶ ἀναβαλλόμενος ὅμως ὑπέστη τὴν συμμαχίαν («Tigrane, lui, importuné et pris sans cesse à partie par la fille de Mithridate, promit tout de même son alliance»). Cette image d'un roi influencé par son épouse contraste avec celle d'un roi arrogant qui transparaît à diverses occasions.

En effet, Memnon dresse le portrait d'un roi plein d'assurance, frôlant l'insolence. La description du roi arménien diffère légèrement, sur la méthode, de celle qu'il fait de Mithridate, puisqu'il ne dresse pas une liste de différents qualificatifs, mais insiste davantage sur les attitudes du roi à l'égard des Romains. Au fragment 31.3, il rapporte que Tigrane offusqua Lucullus par une lettre dans laquelle il s'adressa au Romain sans respecter les règles formelles, selon lesquelles le roi aurait dû lui donner le titre d'αὐτοκράτωρ. D'après le récit que fait l'historien de cet épisode, ce fut une façon pour Tigrane de signifier à Lucullus que lui-même attendait que l'on s'adresse à lui comme le « βασιλεὺς βασιλέων » : ἐγκαλῶν ὅτι μηδὲ αὐτὸς ἐκεῖνον κατὰ τὰς ἐπιστολὰς βασιλέα βασιλέων προσηγόρευσεν («c'était une façon de lui reprocher de n'avoir pas lui-même donné à Tigrane dans ses lettres le titre de Roi des rois»). L'exemple le plus flagrant de l'arrogance de Tigrane s'exprime à travers le discours que lui prête Memnon à la veille de la bataille de Tigranocerta (F 38.4) : φθάσας δὲ καὶ ἰδὼν τὸ Ῥωμαίων ὀλίγον στρατόπεδον, ὑπεροπτικὸς ἠφίει λόγους, ὡς «εἰ μὲν πρεσβευταὶ παρεῖεν, πολλοί» φάμενος «συνῆλθον, εἰ δὲ πολέμιοι, παντελῶς ὀλίγοι» («Quand, arrivé en hâte, il vit la petite armée romaine, il se répandit en discours superbes, disant que s'ils étaient là en ambassade, ils étaient nombreux et que, s'ils y étaient en ennemis, ils étaient bien peu»). Sûr de sa supériorité numérique, le roi s'adresse aux Romains

comme s'ils ne constituaient aucun danger. Son insolence laisse bientôt place au désarroi puisque ses ennemis remportent une victoire éclatante face à son immense armée.

Ainsi, l'image de Tigrane connaît une évolution semblable à celle qui transparait dans le portrait de Mithridate. A l'instar de son beau-père, le roi arménien est présenté comme un souverain arrogant, puissant qui finit par perdre de sa splendeur à mesure que ses armées sont défaites sur le champ de bataille.

Après la déroute de ses troupes à Tigranocerta, Tigrane est forcé de fuir laissant à son fils les insignes du pouvoir. (F 38.5 : Τιγράνης δὲ τὸ διάδημα καὶ τὰ παράσημα τῆς ἀρχῆς ἐπιθείς τῷ παιδί, πρὸς τι τῶν ἐρυμάτων διαφεύγει.). Memnon rapporte que l'Arménien s'était réfugié dans une de ses forteresses où il fut bientôt rejoint par Mithridate (F 38.7) : Ὁ μέντοι Μιθριδάτης πρὸς Τιγράνην παραγεγονώς, ἀνελάμβανέ τε αὐτὸν καὶ βασιλικὴν ἐσθῆτα περιτίθει τῆς συνήθους οὐκ ἐλαττουμένην, καὶ λαὸν ἀθροίζειν συνεβούλευεν, ἔχων καὶ αὐτὸς δύναμιν οὐκ ὀλίγην, ὡς πάλιν ἀναμαχοῦμενον τὴν νίκην. (« Mithridate, arrivé auprès de Tigrane, s'évertuait à lui relever le moral ; il le revêtit d'ornements royaux plus riches que jamais et lui conseillait de rassembler une armée - il disposait lui-même de forces considérables - afin de lutter à nouveau pour la victoire »). La situation de Tigrane rappelle celle de Mithridate au moment de sa fuite de Cabires. Tigrane semble affaibli, non seulement dans le domaine militaire, mais aussi sur le plan moral et dans son apparence : découragé et dépourvu des apparats royaux, l'image de l'arménien est celle d'un roi sur le déclin, loin de celle du souverain arrogant qui se tenait au milieu de son immense armée au moment de la bataille de Tigranocerta. L'attitude que prête Memnon à Tigrane contraste avec les paroles peu engageantes que tient le roi à propos de Mithridate, au moment de son entrevue avec Appius Clodius. En effet, tandis que le souverain arménien n'hésitait pas à critiquer son beau-père devant un Romain, il semble s'adresser à son beau-père en des termes élogieux : Ὁ δὲ πάντα τῷ Μιθριδάτῃ ἐπέτρεπεν, ἔν τε τῷ γενναίῳ καὶ συνετῷ τὸ πλεον νέμων αὐτῷ, καὶ μᾶλλον ἀνέχειν εἰς τὸν πρὸς Ῥωμαίους πόλεμον δυνάμενον. Tigrane, malgré son antipathie pour Mithridate en raison de son caractère pervers (31.2 : μοχθηρός), reconnaît toutefois les aptitudes de son illustre beau-père, la noblesse (γενναῖος) et l'intelligence (συνετός). D'après le récit qu'en fait Memnon, l'arménien aurait ainsi reconnu la supériorité du roi du Pont dans les opérations militaires, et l'estimait plus capable que lui à vaincre les Romains. Cette remarque est étonnante dans la mesure où Eupator avait lui-même été vaincu et avait dû fuir son royaume. C'est pourtant sur ces qualités que se conclut le sombre portrait de Mithridate.

D. L'autorité romaine

Le résumé que fait Photius de la digression originelle de Memnon sur Rome (F 18.1-18.5) révèle que la présentation de l'historien d'Héraclée sur les origines du pouvoir romain suivait l'ordre chronologique, commençant par la légende de la fondation de Rome et poursuivant avec le renversement de la monarchie et son remplacement par le consulat. Cette partie de l'histoire de Rome est abordée chez de nombreux auteurs grecs, en particulier dans l'*Histoire Romaine* d'Appien que Photius résume également en quelques phrases. Toutefois, la façon dont Memnon percevait la royauté explique sans doute son intérêt pour le renversement de la monarchie romaine au profit du consulat. Dans la suite de sa digression, Memnon présente une liste des conquêtes romaines qui ont conduit à l'établissement du pouvoir romain en Occident avec la victoire sur Carthage, en Grèce avec le renversement de la monarchie macédonienne et enfin à l'est. Enfin, il mentionne la victoire contre Antiochos III qui permet à Rome de prendre pied en Asie Mineure.

La référence aux origines de la République romaine et à l'accroissement de son pouvoir suggère, d'après Yarrow, que Memnon avait une bonne compréhension du gouvernement romain⁹⁸.

1. Le pouvoir romain

Le récit de Memnon se concentre essentiellement sur les protagonistes romains, en particulier les commandants militaires qui sont représentés comme ayant une autorité légitime. En revanche, le texte manque de clarté sur les titres latins et selon Yarrow, cela démontre certainement que Memnon avait une perception assez limitée de la structure du gouvernement à Rome⁹⁹.

L'autorité romaine est mentionnée à de nombreuses reprises dans le récit de Memnon et s'exprime essentiellement à travers la description que fait Memnon de ses représentants. Quelques termes spécifiques sont mentionnés dans le texte, afin de désigner les protagonistes romains qui interviennent dans les affaires grecques. Le consulat (ὕπατεία) est utilisé une fois à propos de Fimbria (F 24.3) : ἐφ' οἷς ἡ σύγκλητος κατὰ Φιμβρίου ἡγανάκτησεν. Ὅμως οὖν τὴν ἀγανάκτησιν κρύπτουσα, ὑπατείαν αὐτῷ ψηφισθῆναι διεπράξατο (« ce meurtre valut à Fimbria la colère du Sénat qui, cependant, dissimula son sentiment et lui fit décerner le

⁹⁸ Yarrow, *Historiography*, p. 189.

⁹⁹ *Ibidem*.

consulat »). Dans une lettre adressée au peuple d'Héraclée, Lucius (?) Cornélius Scipion se présente comme proconsul : ἀνθύπατος Ῥωμαίων (F 18.8).

Le terme αὐτοκράτωρ est employé à plusieurs reprises. Dans une cité grecque, le stratège *autocrator* est un magistrat possédant les pleins pouvoirs, qu'il avait reçus le plus souvent du peuple. La plupart des tyrans, à l'exemple de Cléarque d'Héraclée, ont d'abord été désignés stratège *autocrator* avant leur coup d'État. D'après Yarrow, l'utilisation du terme αὐτοκράτωρ chez Memnon illustre le manque de compréhension de l'historien des titres romains. Selon cette savante, ce terme sert à traduire deux titres romains, dictateur et *imperator*, à l'époque de la République et un auteur vivant sous l'empire, à l'instar de Memnon, utilise ce mot pour traduire l'un de ces deux titres. Toutefois, Yarrow estime que l'utilisation qu'en fait Memnon est loin d'être exacte¹⁰⁰.

Au fragment 29.5, Lucullus Cotta et Triarius sont qualifiés de stratèges *autokratores*, que j'ai traduit par « généraux » à pleins pouvoirs : Λεύκολλος δὲ καὶ Κόττας καὶ ὁ Τριάριος, οἱ Ῥωμαίων αὐτοκράτορες στρατηγοί. En revanche, Yarrow traduit les termes « αὐτοκράτορες στρατηγοί » par « *autokratores generals* » estimant que le mot αὐτοκράτωρ est utilisé ici en tant qu'adjectif, dans le sens grec, décrivant la qualité et l'indépendance de leur commandement. Dans le cas de Triarius, il ne peut être question d'*imperator* puisque ce dernier était vraisemblablement un légat et non un commandant disposant de l'*imperium*¹⁰¹.

Au F 31.3, Memnon rapporte comment une lettre de Tigrane irrita Lucullus, car le roi ne s'était pas adressé à lui en tant qu'αὐτοκράτωρ. Le Romain est désigné une nouvelle fois αὐτοκράτωρ au F 31.3. Dans ce cas, c'est bien au titre d'*imperator* que Memnon se réfère en parlant de Lucullus. En revanche, au F 37.5, le terme αὐτοκράτωρ semble davantage être l'équivalent d'un général ou d'un « commandant » puisque de l'avis de Yarrow, l'historien d'Héraclée, l'associe au génitif Ῥωμαίων (Λεύκολλος ὁ τῶν Ῥωμαίων αὐτοκράτωρ)¹⁰².

César est appelé αὐτοκράτωρ au fragment 40.3. Il serait tentant de traduire le terme par « dictateur », puisque le contexte indique que César exerçait alors la dictature. En effet, Memnon rapporte que Brithagoras, un notable héracléote, se rendit auprès de César « au moment où, à Rome, le pouvoir se concentrait désormais entre les mains de Jules César » : ἤδη δὲ τῆς Ῥωμαίων ἡγεμονίας εἰς ἓνα περιϋσταμένης ἄνδρα Γάϊον Ἰούλιον Καίσαρα. Toutefois, Memnon aurait utilisé le terme consacré pour dictateur, δικτάτωρ¹⁰³, et il est donc

¹⁰⁰ *Ibidem*, p. 193.

¹⁰¹ Yarrow, *Historiography*, p. 194.

¹⁰² *Ibidem*.

¹⁰³ Sur l'utilisation du terme δικτάτωρ à propos de Sulla, cf. Plutarque, *César*, 51, 1, Dion Cassius, 42, 21, 1 : καὶ ὁ τε Καῖσαρ τὴν δικτατορίαν.

préférable d'opter pour la même traduction employée jusqu'à alors et de désigner César comme « *imperator* ». D'après Yarrow, le titre *imperator* peut être appliqué à César, mais au regard de l'utilisation faite par Memnon du terme αὐτοκράτωρ dans le reste de son récit, il faudrait le comprendre ici comme une allusion à la nature de l'autorité de César¹⁰⁴.

Dans un dernier cas, le terme αὐτοκράτωρ est associé à Cotta. D'après Memnon, ce dernier se fit décerner par le Sénat le titre d'*imperator Ponticus* pour avoir conquis Héraclée : ὁ δὲ δὴ Κόττας ὡς εἰς τὴν Ῥώμην ἀφίκετο, τιμῆς παρὰ τῆς συγκλήτου τυγχάνει Ποντικὸς αὐτοκράτωρ καλεῖσθαι (F 39.1). Yarrow juge ce passage erroné parce que le privilège d'accorder ce titre revenait à l'armée dirigée par le général et non au Sénat. En fait, selon Yarrow, le titre de *Ponticus* ne fut pas attribué à Cotta par le Sénat mais par l'armée¹⁰⁵.

Ainsi, l'utilisation que fait Memnon du terme *autocrator* suggère qu'il n'a pas une totale compréhension des différentes significations du terme quand il est appliqué dans un contexte romain. Yarrow juge que cela n'est pas surprenant pour un auteur vivant dans les marges du monde romain, dont la principale préoccupation est la documentation des événements locaux, et qui traite du pouvoir romain dans la simple mesure qu'il implique les Héracléotes dans une histoire débordant des cadres de la cité¹⁰⁶.

En revanche, le terme « στρατηγός » est utilisé aussi bien pour les Romains que pour les Grecs ou les Pontiques. Les stratèges romains sont parfois mentionnés sans précision de leurs noms. C'est le cas aux fragments 18.6 et 18.10, dans lesquels Memnon fait référence aux ambassades envoyées par Héraclée auprès « *des généraux romains qui étaient passés en Asie* » : τοὺς τῶν Ῥωμαίων στρατηγούς ἐπὶ τὴν Ἀσίαν διαβεβηκότας, puis, « *auprès des successeurs que l'on nomma aux généraux romains* » : τοὺς ἐκπεμπομένους παρὰ τῶν Ῥωμαίων τῶν στρατηγῶν διαδόχους. Lucius (?) Cornelius Scipion se présente comme « στρατηγός » dans sa lettre aux Héracléotes (F 18.8) et Memnon emploie ce terme à propos de Marcus Pompeius, général romain envoyé par Lucullus à la poursuite de Mithridate (F 30.2).

Memnon utilise l'expression ἡγεμῶν τῆς δυνάμεως à propos de Fimbria qui devint ainsi « commandant en chef de toutes les forces » après l'assassinat de Flaccus (F 24.3). Le terme ἡγεμῶν est une nouvelle fois employé à propos de Muréna au fragment 26.3 : παρὰ τῆς συγκλήτου δὲ Μουρήνας ἡγεμῶν πέμπεται. Enfin, deux Romains sont présentés comme étant en charge d'une flotte. Le premier, Publius Cornélius Scipion, est qualifié de « στρατηγός τοῦ

¹⁰⁴ Yarrow, *Historiography*, p. 194.

¹⁰⁵ *Ibidem*, p. 192; 194. Cf. le commentaire du F 39.1.

¹⁰⁶ *Ibidem*, p. 195.

ναυτικοῦ », c'est-à-dire de « commandant de la flotte » au F 18.8, tandis que le Romain Censorinus qui livre bataille au large de Sinope est appelé ναύαρχος (« amiral ») (F 37.2).

Memnon se réfère au « pouvoir romain » à plusieurs reprises dans son récit sous différentes formes. Ainsi, Memnon fait allusion à la période durant laquelle, le « pouvoir » (ἡγεμονία) se concentre entre les seules mains de César (F 40.3). Au fragment 39.3, lors du procès de Cotta, l'Héracléote Thrasymède serait parvenu à émouvoir ceux que l'historien appelle « τῶν ἡγεμόνων ἐπικλασθέντων », traduit par « les dirigeants romains ». Il est probable que dans ce cas, il se réfère aux membres des comices. En effet, au passage précédent, l'historien d'Héraclée rapporte comment Thrasymède dénonce les agissements de Cotta devant les « ἐκκλησίαι » : Θρασυμήδης δὲ τῶν ἐξ Ἡρακλείας εἷς κατηγορήσεν ἐπ' ἐκκλησίας τοῦ Κόττα (F 39.2). Les comices ne sont pas la seule institution romaine mentionnée par Memnon, puisque le Sénat, « σύγκλητος », est cité à diverses occasions dans le texte de Memnon, aux fragments 22.11.

Le fonctionnement des institutions romaines apparaît à de rares occasions dans le texte. Il concerne tout d'abord la façon dont les chefs militaires sont envoyés en Asie pour mener la guerre contre Mithridate. Ainsi, à trois reprises, Memnon introduit l'arrivée de nouveaux généraux romains en Asie comme la conséquence d'une décision de l'autorité souveraine de Rome :

- Au fragment 22.10, l'historien héracléote rapporte que « *les Romains envoyèrent Sylla en lui adjoignant des forces suffisantes* » : Σύλλαν ἐκπέμπουσιν οἱ Ῥωμαῖοι, ἰκανὴν αὐτῷ συνεκπέμψαντες στρατιάν. Dans ce cas, l'expression « οἱ Ῥωμαῖοι » est très floue mais semble faire référence à une décision officielle de l'État romain. En revanche, dans d'autres cas, l'envoi des généraux romains est présenté comme la décision du σύγκλητος romain :
- F 24.1 : ἡ δὲ σύγκλητος Φλάκκον Οὐαλέριον καὶ Φιμβρίαν πέμπει πολεμεῖν Μιθριδάτη, ἐπιτρέψασα καὶ Σύλλα συλλαμβάνειν τοῦ πολέμου, ὅμοια φρονοῦντι τῇ συγκλήτῳ· εἰ δὲ μή, τὴν πρὸς αὐτὸν πρότερον συνάψαι μάχην. « *Le Sénat romain envoya Valérius Flaccus et Fimbria guerroyer contre Mithridate ; il leur avait enjoint de collaborer avec Sylla dans la poursuite de la guerre s'il était du côté du Sénat, sinon ils lutteraient d'abord contre lui* ».
- F 26.1 : Παρὰ τῆς συγκλήτου δὲ Μουρήνας ἡγεμῶν πέμπεται « *Le Sénat envoya Muréna prendre le commandement* ».
- F 27.1 : πέμπουσιν ἡ σύγκλητος ἐπὶ μὲν τὴν Βιθυνίαν Αὐρήλιον Κότταν, ἐπὶ δὲ τὴν Ἀσίαν Λεύκιον Λεύκολλον, οἷς ἡ ἐντολὴ πολεμεῖν Μιθριδάτη : « *le Sénat envoya en Bithynie Aurélius Cotta et en Asie Lucius Lucullus avec mission de faire la guerre à Mithridate* ».

Dans certains de ces cas, la réalité était différente de la situation présentée par Memnon, comme je le démontrerai dans le commentaire. Par exemple, Muréna fut laissé sur place par Sylla et ne fut donc pas envoyé par le Sénat. D'après Yarrow, ces erreurs révèlent la conception du pouvoir romain qu'avaient les Grecs, qui considéraient Rome comme une oligarchie dans la mesure où la majorité des décisions concernant les affaires étrangères étaient prises par le Sénat (cf. Polybe, VI, 13, 9)¹⁰⁷. Ainsi, pour un Grec comme Memnon, il était sans doute plus logique qu'un général romain soit envoyé par l'autorité souveraine à Rome, plutôt que de concevoir leur intervention en Asie comme le fruit de la décision personnelle du général, quand bien même ce dernier aurait été dépositaire d'une autorité légitime.

Memnon fait intervenir le Sénat dans d'autres contextes. Au F 18.6, la lettre d'Aemilius est écrite au nom du Sénat mais dans échanges suivants, entre les ambassadeurs héracléotes et les Scipion qui conduisent à l'établissement d'un traité, le Sénat n'est plus mentionné (F 18.10). Cela paraît surprenant que Memnon ne fasse pas intervenir cette institution dans une décision aussi importante que la conclusion d'un traité. Toutefois, ce passage reste problématique à plus d'un titre¹⁰⁸. D'après l'historien d'Héraclée, c'est aussi le Sénat qui, au F 22.5, décide qui doit régner sur la Bithynie. Ce passage constitue un témoignage de ce que les Romains jugeaient être une décision légitime par opposition aux volontés de Mithridate qui agissait dans un but purement personnel. Ce fragment constitue sans doute un exemple de la vision politique de Memnon. Le Sénat, autorité légitime et souveraine, agit dans les cadres de la loi qui régit la succession en Bithynie, contrairement à la volonté d'un roi, qui détient un pouvoir souvent présenté par Memnon comme contraire aux intérêts d'une cité ou d'un État indépendant.

C'est également le Sénat qui, selon Memnon, empêche Sylla de saccager Athènes (F 22.11), ou qui est présenté comme l'autorité compétente pour décharger Héraclée de la ferme des impôts et enfin, qui décerne à Cotta le titre d'*imperator Ponticus* après son siège victorieux contre Héraclée. Au F 24.3, c'est le Sénat qui arrange l'élection de Fimbria au consulat après la mort de Flaccus. Ce dernier passage suggère que c'est le vote du Sénat qui autorise Fimbria à devenir commandant de toutes les forces qui, en d'autres termes, aurait conduit le reste de la campagne avec un pouvoir légitime. Toutefois, il n'y a pas de preuve qu'un tel vote ait eu lieu¹⁰⁹.

¹⁰⁷ Yarrow, *Historiography*, p. 189.

¹⁰⁸ Cf. F 18.10, sur les doutes émis par certains Modernes à propos de l'existence de ce traité.

¹⁰⁹ Yarrow, *Historiography*, p. 190. Cf. le commentaire du F 24.3.

- F 18.6 : καὶ ἐπιστολῆς φιλοφρονούμενοι ἔτυχον, Ποπλίου ἢ Αἰμιλίου ταύτην ἀποστείλαντος, ἐν ἧ φιλίαν τε πρὸς αὐτοὺς τῆς συγκλήτου βουλῆς ὑπισχνεῖτο, καὶ τὰ ἄλλα προνοίας τε καὶ ἐπιμελείας, ἐπειδὴν τινος αὐτῶν δέοιντο μηδεμιᾶς ὑστερεῖσθαι : « ils obtinrent une lettre de Publius Aemilius qui leur promettait l'amitié du Sénat et qui leur garantissait que ses soins attentifs ne leur feraient pas défaut s'il leur arrivait d'en avoir besoin ».
- F 22.5 : τῆς γὰρ ἐν τῇ Ῥώμῃ συγκλήτου Νικομήδην τὸν ἐκ Νικομήδους καὶ Νύσης βασιλέα Βιθυνίας καθιστώσης, Μιθριδάτης <Σωκράτην> τὸν Χρηστὸν ἐπικληθέντα Νικομήδει ἀντεκαθίστη· ἐπεκράτει δ' ὅμως ἡ Ῥωμαίων κρίσις καὶ ἄκοντος Μιθριδάτου : « En effet, quand le Sénat romain établit Nicomède, fils de Nicomède et de Nysa, sur le trône de Bithynie, Mithridate voulut dresser contre lui <Socrate> surnommé le Bon ; cependant, le choix des Romains triomphait malgré Mithridate ».
- F 22.11 : εἶλε δὲ καὶ τὰς Ἀθήνας· καὶ κατέσκαπτο ἂν ἡ πόλις, εἰ μὴ θάπτον ἡ σύγκλητος Ῥωμαίων τὴν τοῦ Σύλλα γνώμην ἀνέκοψε : « la ville aurait été saccagée si le Sénat romain n'avait pris les devants et arrêté le dessein de Sylla ».
- F 24.3 : ἐφ' οἷς ἡ σύγκλητος κατὰ Φιμβρίου ἠγανάκτησεν. Ὅμως οὖν τὴν ἀγανάκτησιν κρύπτουσα, ὑπατείαν αὐτῷ ψηφισθῆναι διεπράξατο : « ce meurtre valut à Fimbria la colère du Sénat qui, cependant, dissimula son sentiment et lui fit décerner le consulat ».
- F 27.6 : οἱ δὲ διαπρεσβεύσασθαι δέον πρὸς τὴν σύγκλητον ὥστε τῆς δημοσιωνίας ἀπολυθῆναι : « alors qu'ils auraient dû faire une démarche auprès du Sénat pour être déchargés de la ferme des impôts ».
- F 39.1 : ὁ δὲ δὴ Κόττας ὡς εἰς τὴν Ῥώμην ἀφίκετο, τιμῆς παρὰ τῆς συγκλήτου τυγχάνει Ποντικὸς αὐτοκράτωρ καλεῖσθαι : « rentré à Rome, Cotta se vit décerner par le Sénat le titre d'imperator pontique parce qu'il avait pris Héraclée ».

Enfin, les derniers fragments du texte offrent une description du procès de Cotta et à cette occasion, l'historien d'Héraclée mentionne pour la première fois les comices. Il retrace les différentes étapes de la mise en accusation du général romain jusqu'à sa condamnation.

- mise en accusations devant les comices par Thrasymède (39.2) ;
- bref discours de Cotta (39.3) : ἀντιπαρελθὼν ὁ Κόττας βραχέα τῇ πατρίῳ διελέχθη γλώττη, εἶτα ἐκαθέσθη ;
- discours de Carbo : καὶ Κάρβων ἀναστὰς ἡμεῖς, ὦ Κόττα' φησί 'πόλιν ἐλεῖν ἀλλ' οὐχὶ καθελεῖν ἐπετρέψαμεν ;
- accusations d'autres orateurs : μετ' αὐτὸν δὲ καὶ ἄλλοι ὁμοίως Κότταν ἠτιάσαντο ;
- condamnation de Cotta (F 39.4) : πολλοῖς μὲν οὖν ἄξιος ὁ Κόττας ἐδόκει φυγῆς· μετριάσαντες δ' ὅμως ἀπεψηφίσαντο τὴν πλατύσημον αὐτοῦ.

Memnon attribue erronément à Thrasymède la mise en accusation de Cotta, puisque c'est C. Papirius Carbo qui porta l'accusation devant les comices¹¹⁰. D'après Dueck, Memnon commet une erreur puisque ce type de procès aurait du être traité par le Sénat¹¹¹. Dans ce passage, Memnon insisterait sur le pouvoir du Sénat puisqu'il pouvait exiler Cotta, mais décida finalement de le condamner à une peine moins terrible en le dépouillant de son rang¹¹².

Memnon attribue erronément certaines décisions au Sénat romain. Ces erreurs, en admettant qu'il faut les attribuer à Memnon, sont-elles la marque d'un partisan de la démocratie qui attribue les grandes décisions à l'autorité souveraine de Rome, celle qui symbolise la République romaine ? D'après Yarrow, le récit de Memnon et la description qu'il fait du fonctionnement du gouvernement romain démontre qu'il n'avait pas une compréhension juste et précise de la fonction du Sénat, ou de ses relations avec les magistrats, mais qu'il le voyait comme l'autorité ultime¹¹³.

2. Portraits des généraux romains

Certains Romains ne sont mentionnés que brièvement, leur nom apparaissant à l'occasion de la description d'une bataille. En revanche, d'autres occupent une place plus importante dans le récit et Memnon dissémine diverses remarques à leur propos au fil des événements qui permettent de dresser un portrait plus ou moins flatteur de ces personnages.

Lucullus est présenté de façon relativement positive et plusieurs de ses qualités sont soulignées par Memnon. Il est décrit comme un fin stratège à l'occasion du récit du siège d'Eupatoria (F 30.3). La stratégie par laquelle il réussit à surprendre les membres de la garnison et à s'emparer de la cité constitue le point essentiel du passage. Dans un premier temps, il feignit (προσποιέω) de mener les opérations sans entrain. Selon Memnon, l'objectif de Lucullus était d'amener les Pontiques à relâcher leurs efforts. Quand le Romain fut convaincu que sa stratégie avait fonctionné, il mit en place la seconde étape de son plan qui consistait à lancer une attaque, à laquelle ne s'attendaient pas les membres de la garnison et c'est ainsi que les soldats romains réussirent à escalader les murailles et à pénétrer dans la cité. Memnon rapporte que la cité fut prise grâce à ce stratagème : ὁ καὶ γέγονε, καὶ τὴν πόλιν οὕτως εἴλε τῷ στρατηγήματι. Lucullus est donc présenté comme un fin stratège, à l'instar de ses prédécesseurs, Sylla et Fimbra, qui réussirent tous deux à vaincre une armée pontique à l'aide d'un stratagème (cf. F 22.13 ; 24.4). Lucullus est également présenté comme chef de

¹¹⁰ Voir le commentaire des F 39.1-39.3.

¹¹¹ Dueck, *Memnon of Herakleia on Rome*, p. 56-57.

¹¹² Yarrow, *Historiography*, p. 190.

¹¹³ *Ibidem*, p. 190.

guerre expérimenté, à l'occasion de la bataille de Tigranocerta (F 38.5). Memnon décrit la scène au cours de laquelle Lucullus, se prépare à affronter une immense armée menée par Tigrane. Selon l'historien, c'est avec « habilité et savoir-faire » qu'il organise son armée en ordre de bataille : Λεύκολλος δὲ τέχνη καὶ μελέτη πρὸς τὴν μάχην παραταξάμενος. Le général fait preuve des qualités dignes d'un meneur, en encourageant ses hommes effrayés par la supériorité numérique des Arméniens (καὶ θαρρύνας τοὺς ὑπ' αὐτόν) et c'est plein de courage que les Romains réussirent à remporter la bataille.

Lucullus est présenté également comme un homme sachant faire preuve de pitié et de bonté. En effet, Memnon rapporte comment le général mit fin au massacre des habitants d'Amisos et de Sinope après l'investissement de ces deux cités par les soldats romains : ὕστερον δὲ τὸν ὄλεθρον Λεύκολλος ἐπέσχε (F 30.4 : « ensuite, Lucullus arrêta la tuerie ») et ἀλλὰ τὸ πάθος Λεύκολλος οἰκτείρας, τὴν σφαγὴν ἐπέσχε (F 38.8 : « mais, pris de pitié devant ce drame, Lucullus arrêta la tuerie »). Dans le cas d'Amisos, Memnon ajoute même que Lucullus « rendit la ville et son territoire aux survivants et il les traita avec une certaine bonté » (F 30.4 : καὶ τὴν πόλιν αὐτοῖς καὶ τὴν χώραν τοῖς διασωθεῖσιν ἀπεκατέστησε, καὶ οἰκειότερον ἐχρήτο).

A l'inverse, le portrait que Memnon dresse de Cotta est fort critique mais ses remarques négatives s'expliquent en grande partie par les exactions commises par le Romain à Héraclée après avoir assiégé la cité pendant deux ans. Tandis que Lucullus est présenté comme un bon général, Cotta apparaît comme un chef violent avec ses soldats (34.2). D'après Memnon, Cotta, pris de colère devant l'insuccès de ses troupes à s'emparer des murailles, « fit mettre le feu à la machine et décapiter ceux qui l'avaient construite » : κατακαίει μὲν τὸ μηχανήμα, ἀποτέμνει δὲ καὶ τὰς τῶν μηχανοποιῶν κεφαλὰς. Le général est présenté comme un homme caractériel, contrairement à son collègue Triarius, et c'est la raison pour laquelle Connacorèx préféra négocier avec le second : ὁ τοίνυν Κοννακόρηξ τὸν Κότταν μὲν ὡς βαρὺν τὸ ἦθος καὶ ἄπιστον ἐφυλάττετο, πρὸς Τριάριον δὲ συνετίθετο (35.2 : « toutefois, Connacorèx se méfiait de Cotta, qui était dur et d'un caractère peu sûr, et il voulait traiter avec Triarius »). La colère de Cotta s'exprime également lorsqu'il apprit que la ville avait été investie par les troupes de Triarius (F 35.6). Au coléreux Cotta, Memnon oppose le flegmatique Triarius dont les paroles réussirent à calmer le conflit qui avait éclaté entre les deux armées romaines. D'après Memnon, les soldats se seraient entretués, « si Triarius, qui avait compris leur irritation, n'avait, à force de discours, apaisé Cotta et son armée et n'avait calmé le conflit entre concitoyens en garantissant que le profit serait mis en commun » : εἰ μὴ ὁ Τριάριος

ἐπιγνοὺς τὴν ὀρμὴν αὐτῶν, πολλοῖς ἐκμειλίξας λόγοις τὸν τε Κότταν καὶ τὸν στρατόν, καὶ εἰς τὸ κοινὸν τὰ κέρδη καταθεῖναι βεβαιωσάμενος, τὸν ἐμφύλιον ἀνεχαίτισε πόλεμον.

Les aspects négatifs du caractère de Cotta ne s'expriment pas seulement à l'égard de ses soldats, mais aussi envers les Héracléotes qui sont victimes de sa cruauté (F 35.7) : αὐτὸς δὲ τοὺς τε προσκεχωρηκότας ἄνδρας λαβὼν καὶ τοὺς ἐκ τῆς αἰχμαλωσίας ἀνθρώπους, τὰ λοιπὰ μετὰ πάσης διεῖπεν ὀμότητος (« lui-même, après avoir reçu ceux qui se rendaient et les hommes qu'on avait fait prisonniers, poursuivit sa tâche avec toute la cruauté possible »). Le terme ὀμότης n'est pas utilisé de façon anodine, me semble-t-il, puisqu'il est employé en grande partie dans le cas des tyrans d'Héraclée dont Memnon dénonce les crimes. Parallèlement à ses actes meurtriers, Cotta pillait la cité de ses richesses et Memnon dresse la liste des objets culturels dérobés par le général romain. Ainsi, il présente Cotta s'emparant des offrandes déposées dans les temples, arrachant la statue d'Héraclès de son socle (35.7-8). Ses actes sacrilèges envers les dieux de la cité prirent fin quand il ordonna de mettre le feu à la cité : καὶ τὸ τελευταῖον πῦρ ἐνεῖναι τοῖς στρατιώταις κελεύσας τῇ πόλει, κατὰ πολλὰ ταύτην ὑπέπρησε μέρη (35.8 : « finalement, il ordonna à ses soldats de mettre le feu à la ville et il en incendia beaucoup de quartiers »).

Les trésors amassés après la prise d'Héraclée valurent à Cotta une mauvaise réputation et Memnon dresse le portrait d'un homme peu apprécié à Rome. Selon lui, l'avidité du général romain l'avait poussé à étaler ses richesses (τοσοῦτος πλοῦτος) ce qui suscita rapidement l'envie de ses concitoyens (F 39.1). De plus, Cotta était accusé d'avoir détruit Héraclée pour son profit personnel : ὡς οἰκείων κερδῶν ἕνεκα τηλικαύτην πόλιν ἐξαφανίσειε.

Toutefois, Cotta semble subir le sort des personnages qui, à son exemple, ont fait preuve de cruauté. En effet, les deux premiers tyrans d'Héraclée, Cléarque et Satyros, ainsi que Lysimaque et Kéraunos, meurent dans des conditions terribles et leur mort est présentée comme le châtement de leurs crimes passés. Dans le cas de Cotta, sa punition pour avoir massacré les Héracléotes mais surtout pour avoir pillé les richesses des dieux, fut de perdre son butin amassé sur ses navires au cours d'une tempête (F 36).

Parallèlement à ces portraits de généraux romains, Memnon exploite un autre aspect de leurs personnalités à travers leurs confrontations. En effet, à diverses reprises, il présente les conflits au cours desquels s'opposent les protagonistes romains, que ce soient à Rome même, au cours des guerres civiles, ou en Asie, où ils avaient été envoyés pour mener la guerre contre Mithridate. La première de ces confrontations est celle entre Sylla et Marius (F 22.6). Le conflit entre les deux hommes est mentionné une nouvelle fois pour justifier les

raisons qui poussent Sylla à conclure rapidement un traité avec Mithridate (F 25). Je rappellerai toutefois que ce lien de causalité entre les événements qui se déroulent à Rome et ceux qui prennent place en Asie a été préservé par Photius dans la mesure où ce dernier ne semble s'être intéressé qu'aux épisodes de l'histoire interne de Rome qui avaient des conséquences sur la conquête de l'est. L'autre principal conflit mentionné par Memnon est celui qui oppose le consul *suffectus* Flaccus à son légat Fimbria. Il semble justifier le meurtre de Flaccus par son caractère violent et arrogant qui conduit ses propres soldats à se débarrasser de lui, au profit de Fimbria qui a su se montrer bien meilleur chef que son supérieur (F 24.3).

Il semble que Memnon fasse également référence au manque de cohérence qui pouvait exister dans la politique étrangère romaine et il l'attribue aux personnalités de chacun des généraux qui sont intervenus en Asie¹¹⁴. Ainsi, il insiste sur le conflit qui oppose Cotta à Triarius après la prise d'Héraclée. Ce désaccord met en lumière les ambitions personnelles de ces deux généraux qui s'affrontent non seulement à cause du partage du butin, mais aussi pour la gloire qu'apporterait la prise d'une telle cité à celui qui avait réussi à pénétrer en premier entre les murs d'Héraclée (F. 35.6). Memnon explique également le refus de Muréna de valider le traité conclu, par son prédécesseur Sylla, avec Mithridate (26.1). Son récit révèle un manque évident d'harmonie dans la politique étrangère romaine qui conduit à une seconde guerre entre Rome et le roi du Pont. Comme Yarrow l'a fait remarquer, l'accord entre Sylla et Mithridate est présenté différemment par Appien (Mithr. 55. 223). En effet, tandis que ce dernier estime que les indemnités payées par Mithridate servaient à couvrir les frais de la guerre, Memnon, à l'inverse, les présente comme le paiement versé à Sylla pour son intérêt personnel (F 25.2)¹¹⁵. De même, Memnon fait mention d'une clause du traité de Dardanos, selon laquelle les cités qui avaient rejoint le camp pontique durant la guerre étaient amnistiées par Sylla. Or en précisant que cette clause ne fut pas respectée, il rappelait le sort subi plus tard par sa cité qui fut punie de façon terrible par les Romains pour être passée dans le camp du roi, malgré le fait que leur fidélité à Rome n'ait pas été brisée par le pouvoir souverain d'Héraclée mais par quelques individus mal intentionnés (F 24.2). Selon Yarrow, cette remarque de l'historien sur le non respect de cette clause du traité de Dardanos est une vive critique portée contre la politique romaine¹¹⁶. Peut-être est-ce une façon de condamner la façon de traiter Héraclée qui, selon Memnon, avait conclu un traité d'amitié et d'alliance avec

¹¹⁴ Yarrow, *Historiography*, p. 245.

¹¹⁵ *Ibidem*, p. 249. Cf. commentaire du F. 25.2 à F 26.1 et sur les différences qui existent entre le récit de Memnon et celui d'Appien dans le *Mithridatique*.

¹¹⁶ Yarrow, *Historiography*, p. 250.

Rome. En assiégeant une ancienne cité alliée, Rome montrait une nouvelle fois le manque de cohérence de sa politique. Cotta aurait ainsi brisé les liens établis par ses prédécesseurs avec la cité au lendemain d'Apamée.

Chacun de ces généraux agissant dans un intérêt personnel, la politique romaine apparaît contradictoire dans le récit de Memnon. L'historien semble donc critiquer vivement le manque de cohérence des relations établies par une puissance telle que Rome avec le monde grec. C'est sans doute l'impérialisme romain qui est condamné à travers ces portraits ambigus et il est davantage présenté comme la conséquence des ambitions personnelles des généraux que comme le fruit d'une véritable politique étrangère menée par l'autorité souveraine de Rome.

L'œuvre de Memnon se caractérise par son approche biographique sous l'angle de laquelle sont rapportés les événements. D'ailleurs, Photius, dans son introduction, souligne cet aspect de l'histoire d'Héraclée du Pont¹¹⁷. Dueck suggère que Memnon a une approche moralisatrice¹¹⁸. Certes, le jugement porté par l'historien se fait dans la perspective de ce qu'il considère être juste ou non. Mais il est probable que la critique des tyrans, telle qu'elle figure chez Memnon, dérive de celle qu'avaient déjà formulée avant lui ses sources.

La tyrannie à Héraclée du Pont est largement abordée dans cette perspective. Quant à la deuxième partie de l'œuvre, elle est plus riche en détails et plus dynamique, dans la mesure où l'auteur rapporte de nombreux événements militaires, mais il y a toujours un personnage clef, que ce soit un monarque ou bien un général romain. L'histoire de Memnon est donc en quelque sorte une histoire dont les événements sont les conséquences des actes de ces différents personnages.

III. La guerre : la description des opérations militaires

Les batailles ne sont pas absentes de la première partie du texte mais elles constituent la trame de fond du récit à partir des guerres mithridatiques. En effet, dans la seconde partie du texte, Memnon rapporte les opérations des armées romaines et des forces pontiques, leurs conquêtes respectives, l'affrontement entre les deux camps au cours de bataille ou d'engagements divers.

La présentation des batailles et des opérations militaires chez Memnon suit généralement le même schéma. Il est possible que ce soit l'intervention de Photius qui donne cette présentation stéréotypée, parfois très floue des événements. Mais il est tout autant

¹¹⁷ Cf. Dueck, *Memnon of Herakleia on Rome*, p. 45.

¹¹⁸ *Ibidem*, p. 46.

probable que Memnon n'ait pas rapporté les différentes confrontations dans le détail. En effet, il faut garder à l'esprit que l'historien retrace l'histoire de sa cité et rapporte le contexte dans lequel évoluent les Héracléotes. Le sujet de son histoire, Héraclée, est certes moins présent dans la seconde partie du texte, mais son objectif n'est pas de faire le récit des guerres mithridatiques. Le résumé que le patriarche fait de l'œuvre de Memnon offre un aperçu de la méthode de l'historien héracléote et ce sont les vestiges de son récit que je me propose d'analyser, quand bien même il ne reste à notre disposition qu'une partie de la description qu'il faisait initialement des batailles.

Le but de cette brève étude sur la description des batailles dans le texte de Memnon n'est pas d'éclaircir ses propos ni de mettre en lumière les contradictions qui peuvent apparaître dans les sources parallèles à propos des mêmes événements, puisqu'une telle analyse sera menée dans le commentaire historique. Mon objectif est de mettre en lumière un mode de description qui se retrouve au sein des différentes thématiques, en l'occurrence, celle de la guerre et d'identifier les expressions utilisées par l'historien. Je distinguerai trois types d'opérations militaires dans le récit de Memnon pour lesquelles, l'historien utilise les mêmes stéréotypes : 1) les batailles terrestres, 2) les batailles navales, 3) les sièges.

A. Les batailles terrestres

La confrontation terrestre entre deux armées prend plusieurs formes chez Memnon, puisqu'il rapporte les batailles, c'est-à-dire la rencontre entre deux armées qui s'affrontent au cours d'un combat rangé, mais aussi les nombreuses embuscades dont sont victimes les forces armées, les attaques surprises du camp ennemi, les escarmouches.

J'ai identifié vingt-et-une rencontres terrestres et dans onze cas, Memnon utilise le terme « μάχη » pour les identifier.

La première confrontation armée identifiable rapportée par Memnon est la bataille du Granique mentionnée au F 4.1. Memnon la mentionne brièvement, en rapportant la victoire d'Alexandre afin d'expliquer les conséquences bénéfiques de la défaite des Perses (Πέρσας ἐπὶ Γρανικῷ τοῦ Ἀλεξάνδρου μάχη καταγωνισαμένου) pour l'agrandissement territorial opéré par Denys, le tyran d'Héraclée. De même, il rapporte la bataille de Couroupédion (F 5.7), sans en préciser le lieu, au cours de laquelle s'affrontent Lysimaque et Séleucos (μάχην συνάπτει πρὸς αὐτόν). Memnon mentionne les circonstances dans lesquelles Lysimaque trouve la mort (καὶ πίπτει ἐν τῷ πολέμῳ Λυσίμαχος παλτῶ βληθείς, ὁ δὲ βαλὼν ἀνὴρ Ἡρακλεώτης ἦν, ὄνομα Μαλάκων, ὑπὸ Σελεύκῳ ταπτόμενος. Πεσόντος δέ, ἡ τούτου ἀρχὴ προσχωρήσασα τῇ τοῦ Σελεύκου μέρος κατέστη) dans la mesure où le roi de Macédoine est tué par un

Héracléote et parce que sa disparition signifie l'indépendance retrouvée pour Héraclée. Ainsi, ces deux batailles terrestres trouvent un intérêt aux yeux de Memnon – et de sa source – pour la simple raison que leur issue a des conséquences bénéfiques pour Héraclée.

La bataille entre Ptolémée Kéraunos et les Galates est évoquée par Memnon au F 8.8 (καὶ εἰς μάχην αὐτῶ συναψάντων). Là encore, seule l'issue de la rencontre est rapportée par Memnon. L'assassin de Séleucos, à peine est-il maître de la Macédoine qu'il est tué dans des conditions terribles par les Galates (ἀξίως τῆς ὀμότητος καταστέφει τὸν βίον, διασπαραχθεὶς ὑπὸ τῶν Γαλατῶν ζῶν γὰρ ἐλήφθη, τοῦ ἐλέφαντος, ἐν ᾧ ὤχεϊτο, τρωθέντος καὶ καταβαλόντος αὐτόν). L'événement a son importance car il amorce une nouvelle lutte pour la Macédoine entre Gonatas et Antiochos, introduit de nouveaux protagonistes dans le récit de Memnon, les Galates. Ainsi, seule la conséquence de la bataille, c'est-à-dire la mort de Kéraunos retient l'attention de Memnon, voire de Photius, en admettant que l'historien d'Héraclée ait rapporté de plus amples détails dans son récit originel, ce dont je doute toutefois fortement.

Memnon fait une brève allusion à la victoire de Magnésie de Sipyle et mentionne simplement comment les Romains « vainquirent de haute lutte » Antiochos III (18.9 : μετ' οὐ πολὺ δὲ πάλιν εἰς μάχην Ἀντίοχος Ῥωμαίοις κατέστη, καὶ ἀνὰ κράτος ἠττηθεὶς). Les conséquences de cette bataille, bien qu'elles ne soient pas explicitement développées dans le texte de Memnon, tel qu'il nous est parvenu, justifient la mention de cette confrontation, puisqu'elle introduit les Romains dans les affaires d'Asie Mineure. Il n'est pas inenvisageable de penser que Memnon ne se soit pas attardé sur les détails de la bataille, puisque Héraclée n'y a pas participé. En revanche, les conséquences du combat et en particulier, la paix d'Apamée qui en découle, sont bien plus importantes pour l'avenir d'Héraclée et ses relations avec les vainqueurs.

Ces quatre batailles sont brièvement mentionnées par Memnon et se résument à la victoire de l'une des deux parties. Seule l'issue de la confrontation a son importance pour Photius, et peut-être aussi déjà pour Memnon, puisqu'elle permet d'introduire la suite du récit et d'en expliquer les causes.

Le récit de la première confrontation armée de la première guerre mithridatique est très bref (22.6). Il s'agit de la bataille de l'Amnias, au cours de laquelle s'affrontent les troupes pontiques confiées au général Archélaos et celles de Nicomède, le roi de Bithynie. Du résumé qu'en a fait Photius, il apparaît que le combat fut engagé et remporté par Archélaos (καὶ κρατεῖ τῆς μάχης συμβαλὼν Ἀρχέλαος) provoquant ainsi la fuite de Nicomède et de ses hommes (φεύγει δὲ καὶ Νικομήδης μετ' ὀλίγων). Au fragment 22.11, Memnon mentionne la

victoire de Sylla en Grèce au cours d'une bataille rangée contre une armée pontique, sans préciser le nom du général placé à la tête des forces vaincues ni même le lieu de la rencontre (οὐκ ὀλίγον στράτευμα τῶν Ποντικῶν μάχῃ τρεψάμενος).

La troisième guerre mithridatique, à laquelle Memnon consacre la plus grande partie de son récit, s'amorce avec la bataille de Chalcédoine (27.7). Tandis que l'armée romaine de Cotta affronte les troupes royales sur mer, des opérations terrestres sont menées parallèlement. La bataille est remportée par les forces de Mithridate, en particulier grâce à l'intervention des Bastarnes combattant dans les rangs du roi. La confrontation prend fin avec la fuite et le massacre des Italiens (καὶ πεζῆς δὲ δυνάμεως τῆς τε βασιλικῆς καὶ τῆς Ῥωμαϊκῆς εἰς μάχην ἀλλήλαις συρραγείσης (ἐστρατήγει δὲ τῆς μὲν Κόττας, τῆς δὲ Μιθριδάτης), « les forces terrestres du roi et celles des Romains en vinrent aux prises avec Cotta à la tête d'un camp et Mithridate à la tête de l'autre » τρέπουσιν οἱ Βαστέρναι κατὰ τὸ πεζὸν τοὺς Ἰταλοῦς, καὶ πολὺν αὐτῶν φόνον εἰργάσαντο.

Au fragment 29.9, Memnon rapporte deux confrontations successives entre les forces de Mithridate à celles de Lucullus près de Cabires¹¹⁹ Cette présentation donne une impression de mouvement absente jusqu'alors dans son récit des opérations terrestres. Dans un premier temps, il s'attache à rapporter une étape récurrente dans les phases de guerre, lorsque les opérations traînent quelque peu en longueur : la recherche de vivres. Les Romains envoyés par Lucullus chercher du ravitaillement sont attaqués par des Pontiques. Cette première phase se conclut en des termes similaires à ceux rapportés précédemment par Memnon, puisque l'historien d'Héraclée écrit que « le combat s'engagea et les Romains l'emportèrent » (καὶ συμβαλόντων ἀλλήλοις, ἐπικρατέστεροι γεγόνασιν οἱ Ῥωμαῖοι). Toutefois, la suite du récit, amorce une phase nouvelle par rapport aux descriptions antérieures et présente une succession d'actions consécutives à cette défaite. Memnon rapporte que Lucullus envoie des renforts au convoi de ravitaillement et les Pontiques sont poursuivis dans leur fuite jusqu'à leur camp où sont stationnés les généraux Diophantos et Taxile. Une seconde bataille s'engage (καὶ καρτερᾶς πρὸς αὐτοὺς τῆς μάχης γενομένης) et les Pontiques, après avoir résisté un temps aux assauts romains, suivent bientôt leurs chefs qui se retirent du champ de bataille pour annoncer au roi leur défaite (ἐπ' ὀλίγον μὲν ἀντέσχον οἱ Ποντικοί, εἶτα τῶν στρατηγῶν πρῶτον ἀποχωρούντων, πάντες ἐνέκλιναν). Memnon ne conclut pas le récit de cette bataille par la mention explicite de la victoire romaine, mais insiste au contraire sur la défaite des Pontiques

¹¹⁹ L'intervention de Photius sur cette partie du récit sera commentée plus en détail ultérieurement. Voir le commentaire des fragments 29.8 et 29.9.

qui s'exprime à travers la retraite des généraux et la perte de nombreux combattants (πολὸν πλῆθος τότε τῶν βαρβάρων ἀπώλετο).

La bataille la plus détaillée est celle de Tigranocerta, au fragment 38.5, au cours de laquelle Lucullus défait les armées de Tigrane. Memnon décrit les forces dont disposait le roi arménien et son discours présomptueux à l'égard des forces romaines bien moins nombreuses. Il rapporte en des termes plutôt positifs les qualités de chef de Lucullus qui prépara avec savoir-faire ses troupes à mener une bataille (Λεύκολλος δὲ τέχνη καὶ μελέτη πρὸς τὴν μάχην παραταξάμενος) et comment les Romains remportèrent une brillante victoire. La description ne se contente pas de mentionner l'engagement du combat mais elle comporte les premiers mouvements de l'armée romaine et les conséquences de l'offensive. Ainsi, Memnon rapporte que Lucullus « enfonça l'aile droite, puis les formations voisines suivirent le mouvement et ensuite ce fut toute l'armée » (τρέπει τε τὸ δεξιὸν εὐθὺς κέρασ, εἶτα τούτῳ συναπέκλινε τὸ πλῆσιον, ἐξῆς δὲ σύμπαντες). L'historien d'Héraclée insiste une nouvelle fois sur la défaite pour conclure son récit de la bataille, puisqu'il écrit que l'attaque des Romains entraîna une déroute terrible et que les Arméniens furent massacrés en grand nombre (καὶ δεινὴ τις καὶ ἀνεπίσχετος τοῖς Ἀρμενίοις ἐπέσχε τροπή, καὶ κατὰ λόγον ἢ τῶν ἀνθρώπων εἶπετο φθορά). Quant au roi, il s'enfuit devant le désastre. Cette description de la bataille de Tigranocerta se distingue des précédentes, puisque pour la première et unique fois, Memnon met en lumière la façon dont les batailles rangées s'engageaient, c'est-à-dire par l'attaque de l'aile droite.

La seconde guerre mithridatique occupe seulement quatre fragments et seule une bataille entre les forces de Mithridate Eupator et celles de Muréna est mentionnée par Memnon (26.4). Le récit ne donne aucune indication précise sur le lieu de la rencontre, qui semble toutefois prendre place aux alentours de Sinope. La description de la bataille est assez sommaire. Une nouvelle fois, Memnon rapporte que les troupes royales eurent le dessus au cours des premiers engagements (καὶ πείραις μὲν ταῖς κατ' ἀρχὰς ἐπικρατέστερα ἦν τὰ τοῦ βασιλέως), mais la rencontre ne prend pas fin avec la victoire de l'un des deux camps, mais à cause de la lassitude des ennemis (καὶ πείραις μὲν ταῖς κατ' ἀρχὰς ἐπικρατέστερα ἦν τὰ τοῦ βασιλέως, εἶτα εἰς ἀγχώμαλον ἢ μάχη συνεστράφη, καὶ εἰς ὄκνον ἢ μάχη τὸ πρόθυμον περιέστησε τῶν πολεμίων).

Le récit des batailles chez Memnon s'accompagne parfois d'une description stéréotypée et récurrente chez les Anciens, celle de l'installation du camp face à celui de l'armée ennemie. Ainsi, au fragment 22.13, L'historien d'Héraclée rapporte comment l'armée du roi commandée par Archélaos s'installe face à celle de Sylla (καὶ στρατοπεδεύονται κατὰ τὴν Φωκίδα χώραν, ὑπαντίασοντες τῷ Σύλλῳ et ἀπὸ συχνοῦ διαστήματος

ἀντεστρατοπεδεύετο). L'engagement qui suit ne prend pas la forme d'une bataille rangée mais celle d'une attaque du camp ennemi. Sylla, profitant du fait qu'une partie des forces d'Archélaos s'étaient éloignées pour chercher des vivres (ἐπὶ σιτολογία δὲ παρὰ τὸ πρέπον τῶν περὶ τὸν Ἀρχέλαον τραπέζων), attaque par surprise le camp adverse (ἀπροόπτως Σύλλας ἐπιτίθεται τῷ τῶν πολεμίων στρατοπέδῳ). Memnon rapporte ensuite la stratégie du général romain qui consacre la victoire de son armée. En effet, Sylla poste autour du camp les soldats faits prisonniers au cours de la première offensive et leur ordonne d'allumer des feux pour accueillir les soldats revenant des corvées de ravitaillement (τούτους περίστησι τῷ χωρίῳ καὶ πυρὰ κελεύει καίειν, ὡς τοὺς ἀπὸ τῆς σιτολογίας ἀφικνουμένους δέχονται μηδεμίαν ὑπόνοιαν παρεχόμενοι τοῦ πάθους). Memnon conclut son récit de la bataille de la façon suivante : « Tout se passa selon le plan prévu et l'armée de Sylla remporta une brillante victoire ».

Une confrontation du même type, opposant Fimbria aux forces pontiques commandées par Mithridate Eupator, est rapportée au fragment 24.4. Le prince pontique est accompagné de Taxile, de Diophantos et de Ménandre, les meilleurs généraux du roi. Memnon ne cache pas que l'armée du Pont eut d'abord le dessus au cours des premières confrontations (*τὰ μὲν οὖν πρῶτα τὸ ἐπικρατέστερον οἱ βάρβαροι ἔφερον). Toutefois, c'est la phase finale de la rencontre qui est rapportée plus en détail. Alors que les deux armées se font face, séparées par un fleuve, le général romain attaque le camp ennemi par surprise à la nuit tombée et massacre les soldats endormis (ἀπροσδόκητος ὁ τῶν Ῥωμαίων στρατηγὸς διαβαίνει τὸν ποταμὸν καὶ ὕπνῳ τῶν πολεμίων ἐν ταῖς σκηναῖς κατεχομένων ἐπιπεσὼν μίθ' αἰσθανομένουσ καταέκτεινεν).

Le récit de Memnon met ainsi en lumière un autre type de bataille, celle remportée grâce à une attaque surprise du camp adverse. Dans les deux exemples, Memnon décrit la composition de l'armée pontique et il s'avère que la bataille est remportée par ceux qui disposent des forces moins nombreuses. Comme le note l'historien d'Héraclée, la stratégie mise en place par Fimbria vise « à compenser par une habileté manœuvrière l'infériorité qu'il accusait en bataille rangée, car l'ennemi était supérieur en nombre » (Φιμβρίας δὲ ἀνασώσασθαι στρατηγήματι τὰς ἐκ παρατάξεως ἐλαττώσεις διανοούμενος (τὸ γὰρ πολέμιον ὑπερεῖχε πλήθει). Dans sa conclusion sur la victoire de Sylla, Memnon salue à demi-mot le plan mis en place par le général romain : καὶ συνέβη ὡς ἐστρατηγήθη, καὶ λαμπρὰν τὴν νίκην ἔσχον οἱ περὶ τὸν Σύλλαν.

Dans l'exemple de la bataille remportée par Fimbria, Memnon, insiste non seulement sur les nombreuses forces dont disposaient les Pontiques, mais aussi sur l'expérience des généraux du roi, rendant ainsi la victoire romaine plus saisissante. Toutefois, ce n'est pas tant

par leur capacité de guerrier que Sylla et Fimbria permettent à leur camp de vaincre les ennemis mais davantage par leur qualité de stratèges mise en évidence par les termes ἐστρατηγήθη et στρατηγήματι.

A ces batailles et attaques surprises du camp ennemi, il faut ajouter les divers combats que se livrent les armées ennemies hors des règles de la bataille rangée traditionnelle. L'identification des confrontations mentionnées par Memnon devient plus difficile lorsqu'il n'est pas fait mention d'aucun élément permettant d'identifier le lieu et les forces ennemies. C'est le cas notamment au fragment 22.12. Dans ce cas, Memnon rapporte simplement que « *de nombreux engagements eurent lieu avec succès pour les armées du Pont* » (συχνῶν δὲ παρατάξεων συνισταμένων, ἐν αἷς τὸ πλεῖον εἶχον οἱ Ποντικοί). Le terme συμπλοκή traduit ici par engagements peut aussi faire référence à une bataille rangée. Il est d'ailleurs employé par Memnon au F 24.4 et traduit par « bataille rangée » : c'est en raison de son infériorité numérique que Fimbria renonce à affronter les Pontiques au cours d'une bataille rangée (παράταξις). Toutefois, la pauvreté des informations à propos de ces victoires pontiques et en particulier le silence de Memnon au sujet de leurs ennemis ne permet pas d'établir avec certitude s'il s'agissait de combats engagés à l'occasion de leur avancée en Grèce ou de batailles rangées.

Les termes συμπλοκή, ἀκροβόλις et ἵππομαχία font références aux divers engagements au cours desquels s'affrontent des armées installées à proximité, lorsque les opérations de siège traînent en longueur et lorsque l'affrontement engage quelques troupes et non l'armée entière. Ainsi, au fragment 29.7, alors que Mithridate a établi son quartier général à Cabires, des engagements sont mentionnés entre Lucullus et des généraux de Mithridate : καὶ τῆς συμπλοκῆς ἐπιγενομένης, πολύτροποι μὲν συνέβαινον αἱ μεταβολαί, ἐν τοῖς πλείστοις δὲ τὰ Ῥωμαίων ὄμως κατώρθου. Memnon rapporte simplement que Mithridate envoyait des généraux différents contre Lucullus (Μιθριδάτης διαφόρους πέμπων κατὰ Λευκόλλου στρατηγούς), mais ne précise pas le lieu de ces combats. Tout aussi peu clairs sont les faits rapportés au fragment suivant (F 29.8). Memnon donne le nom des stratèges envoyés par le roi mais le récit des opérations est encore une fois très imprécis. Il rapporte comment les partis ennemis commencèrent à se tâter dans des escarmouches pour ainsi dire quotidiennes (τῶν δὲ προλαβοῦσι συναφθέντων, κατ' ἀρχὰς μὲν ἀκροβολισμοῖς ἀλλήλων οἱ πολέμοι καθ' ἐκάστην σχεδὸν ἀπεπειρῶντο), puis mentionne deux engagements de cavalerie remportés successivement par les Romains et les Pontiques (εἶτα ἵππομαχίαι συνέστησαν β', ὧν τὴν μὲν

ἐνίκων οἱ Ῥωμαῖοι, τὴν δευτέραν δὲ οἱ Ποντικοί)¹²⁰. Les engagements mentionnés aux fragments 29.7 et 29.8 ne sont pas dépourvus d'intérêt, puisqu'ils présentent les difficultés rencontrées par les Pontiques face aux Romains à ce stade de la troisième guerre mithridatique. Ils constituent une série d'insuccès qui se conclut sur une bataille en règle laquelle, remportée par les Romains, conduit Mithridate à fuir en Arménie (F 30.1).

Memnon mentionne également une série de combats qui s'apparentent davantage à des attaques lancées contre l'ennemi affaibli. Très souvent, en effet, il arrive qu'une troupe de soldats prenne par surprise son adversaire. Le contexte est généralement fort similaire : les forces armées sont attaquées sur la route qu'elles empruntent tantôt pour se porter au-devant de leurs ennemis, tantôt pour fuir le champ de bataille. Souvent, ce sont aussi les convois de ravitaillement qui sont pris en embuscade alors qu'ils s'apprêtent à quitter ou à rejoindre leur camp. Ces affrontements sont d'ailleurs récurrents au cours des longues opérations de siège.

La première « embuscade » rapportée par Memnon est celle dont est victime Hermogène d'Aspendos (F 9.2). Ce dernier avait été envoyé par Antiochos I^{er} faire la guerre aux Bithyniens. Memnon rapporte comment son armée fut massacrée et mentionne au passage comment il fit preuve de sa valeur personnelle au combat (ἐνεδρευθεῖς δὲ ὑπὸ τῶν Βιθυνῶν, διεφθάρη τε αὐτὸς καὶ ἡ σὺν αὐτῷ στρατιά, ἀνδρὸς ἔργα τὸ καθ' ἑαυτὸν εἰς πολεμίους ἐπιδειξάμενος. La confrontation est rapportée par Memnon dans la mesure où elle est présentée comme la cause de la guerre qu'entendait entreprendre Antiochos contre la Bithynie, laquelle justifie d'ailleurs le rapprochement entre Nicomède, le roi bithynien et Héraclée.

Une situation du même type est mise en avant au fragment 22.7, dans lequel l'historien héracléote rapporte comment Manius Aquilius affronta le général pontique Ménophane. Cette rencontre prend place à Prôton Pachion, après la défaite de l'Amnias, et la description qu'en fait l'historien est très brève, pour autant qu'il insiste essentiellement sur la déroute du Romain, qui prend la fuite avec ses hommes (Μάνιος μετὰ Ῥωμαίων ὀλίγων ἀντιπαρατάσσεται Μηνοφάνει τῷ Μιθριδάτου στρατηγῷ, καὶ τραπεῖς φεύγει, πᾶσαν τὴν δύναμιν ἀποβαλὼν).

La victoire remportée par Lucullus contre les armées du roi rapportée au fragment 28.1, sans doute résumée par Photius, est mentionnée après la défaite des Romains à Chalcédoine. La rencontre ne fait l'objet d'aucun descriptif permettant d'identifier le lieu de la rencontre. D'après Memnon, Lucullus suit Mithridate, alors que ce dernier prend la

¹²⁰ Voir le commentaire à propos de ces engagements.

direction de Cyzique et lance une offensive contre les troupes ennemies : « Lucullus le suivit, livra bataille aux troupes du Pont et les battit nettement » (Λεύκολλος ἔπακολουθήσας καὶ συμβαλῶν πολέμῳ νικᾷ τοὺς Ποντικούς ἀνὰ κράτος). Une attaque du même type est rapportée au fragment 28.4. Lucullus utilise un procédé similaire, puisqu'il poursuit discrètement l'infanterie pontique jusqu'à une rivière et l'attaque par surprise. La brève description qu'en fait Memnon ne se conclut pas sur la victoire en elle-même mais davantage sur le massacre des Pontiques (Λεύκολλος δὲ διώξας ἐπὶ τὸν Αἴσηπον ποταμὸν τὸ πεζὸν ἀπροσδόκητος καταλαμβάνει, καὶ φόρον πολλὸν τῶν πολεμίων ποιεῖται).

Un autre type de combat est mentionné entre les Arméniens et les Romains (F 38.3). D'après la brève description de l'historien, il ne s'agit pas d'une bataille rangée. Tandis que les Romains campaient devant une citadelle où vivait le harem de Tigrane, une troupe envoyée par le roi s'introduisit dans la ville afin d'en faire sortir en toute sécurité les épouses royales et les trésors de l'Arménien. La première étape de la confrontation consistait à s'introduire dans la ville et d'empêcher les ennemis de sortir de leur camp, en les retenant en arrière par des attaques de flèches (καὶ τοξεία τοῦ Ῥωμαίων στρατοπέδου τὰς ἐξόδους διακλείσαντες). De nouveaux combats s'engagèrent au lever du jour, lorsque les troupes royales se replièrent et la mission fut un succès malgré des pertes subies dans leurs rangs. Memnon fait remarquer au passage que les Thraces, qui combattaient dans le camp arménien se battirent avec courage (ἡμέρας δὲ ἀνασχούσης, καὶ τῶν Ῥωμαίων ἅμα τῶν Θρακῶν ἀνδρείως ἀγωνιζομένων, φόνος τε πολλὸς τῶν Ἀρμενίων γίνεται καὶ ζωγρίαί τῶν ἀνηρημένων ἐάλωσαν οὐκ ἐλάττους).

Le récit que fait Memnon des combats offre essentiellement une description des armées pontiques. En revanche, les batailles en elles-mêmes restent relativement pauvres en informations, à quelques exceptions près, et se limitent à la mention de la victoire ou de la défaite de l'une ou l'autre des deux armées. L'intervention de Photius sur ces parties du récit ne serait pas surprenante, surtout lorsque les descriptions se résument à la confrontation entre deux forces qui ne sont ni nommées, ni replacées dans un lieu déterminé. Toutefois, ce qu'il reste du travail de Memnon montre que l'historien s'intéresse tout autant aux batailles marquantes qu'aux confrontations de moindre importance. Ces brèves présentations montrent que la guerre ne se limitait pas à de grandes batailles rangées et permettent de dépeindre les combats annexes que se livraient les deux armées. De plus, à deux reprises, Memnon fait remarquer le courage des soldats au combat, au F 9.2 et 38.3, alors que l'on aurait pu s'attendre à ce que ce type de qualité soit mis en avant dans le seul cas des Héracléotes.

B. *Les batailles navales*

La description des batailles navales est tout aussi succincte chez Memnon. La première rencontre de ce type mentionnée par Memnon est celle qui oppose Ptolémée Kéraunos et Antigone Gonatas (F 8.4-6). Memnon consacre tout un passage à la description des navires héracléotes envoyés en soutien à Kéraunos et insiste sur la part belle qu'ils ont pris dans la bataille. En revanche, l'événement en soi ne se résume qu'à deux simples phrases qui rapportent l'engagement du combat et la victoire de Kéraunos : ὁ δὲ Πτολεμαῖος τὰς Λυσιμάχου νῆας ἔχων, ἀπήντα καὶ ἀντιπαρετάττετο (« Ptolémée, qui avait la flotte de Lysimaque, vint à sa rencontre et lui offrit la bataille ») et τῆς οὖν συμβολῆς γενομένης, κρατεῖ Πτολεμαῖος τὸ ναυτικὸν τρεψάμενος τοῦ Ἀντιγόνου (« le choc eut donc lieu et Ptolémée l'emporta et mit en fuite la flotte d'Antigone »). Au fragment 10.2, Memnon mentionne l'envoi par Héraclée de treize trières à son allié Nicomède. Ce dernier, fait face à la flotte d'Antiochos I^{er} mais aucune bataille n'est engagée : καὶ λοιπὸν ἀντικαθίσταται τῷ τοῦ Ἀντιόχου στόλῳ. Ἐπὶ χρόνον δὲ τινα ἀντικαταστάντες ἀλλήλοις, οὐδέτεροι μάχης ἤρξαν, ἀλλ' ἄπρακτοι διελύθησαν (« il reçut l'appui de treize trières et fit enfin face à la flotte d'Antiochos. Ils restèrent un certain temps face à face sans qu'aucun des deux n'engageât le combat et ils se retirèrent sans avoir remporté de succès »). La raison principale pour laquelle l'historien héracléote rapporte ces deux événements est le fait qu'Héraclée y avait participé.

Memnon mentionne aussi de façon anecdotique la victoire de Lucullus au cours de deux batailles navales (F 29.2). Seul le lieu et la mention du succès remporté par le Romain sont rapportés. L'intérêt de l'événement est mis en lumière par le début de la phrase : ἐπεὶ δὲ ὁ βασιλεὺς ἐπυνθάνετο δυοῖς ναυμαχίαις, τῇ μὲν περὶ Τένεδον, τῇ δὲ κατὰ τὸν Αἴγαιον, Λευκόλλου πολεμοῦντος τοὺς Ποντικούς νενικῆσθαι (« mais le roi apprenait qu'au cours de deux rencontres navales, l'une au large de Ténédos, l'autre dans la mer Égée, les gens du Pont avaient été battus par Lucullus »). En effet, Memnon présente la nouvelle de ces victoires romaines comme la raison pour laquelle Mithridate renonce à affronter les troupes terrestres des Romains et décide de quitter Nicomédie par la mer. Or un des aspects du portrait du roi, tel qu'il est dressé à travers le récit de Memnon, est justement de montrer une facette moins glorieuse et arrogante de sa personnalité (cf. portrait de Mithridate). L'affaiblissement de la position des forces royales est mis en évidence au fragment 33.1-2, dans lesquels Memnon rapporte comment Mithridate perdit sa flotte. Le récit présente la provenance des navires pontiques : πρὸ βραχέος δὲ ὁ Τριάριος τὸν Ῥωμαϊκὸν στόλον ἔχων, ὄρμησεν ἀπὸ τῆς Νικομηδεῖας ἐπὶ τὰς Ποντικὰς τριήρεις, ἃς προεῖπεν ὁ λόγος, περὶ τε Κρήτην καὶ Ἰβηρίαν ἐξαποσταλῆναι (F 33.1 : « peu après, Triarius partit de Nicomédie avec la flotte romaine à la

poursuite des trières pontiques qui, comme on l'a raconté plus haut, avaient été envoyées dans les parages de la Crète et de l'Ibérie ») et les aléas subis par ces navires : Μαθὼν δὲ τὰς ὑπολοίπους ἐς τὸν Πόντον ἀνακεχωρηκέναι (πολλὰ γὰρ αὐτῶν καὶ χειμῶνι καὶ ταῖς κατὰ μέρος ναυμαχίαις εἰς διαφορὰν ἔδυσαν (« Il apprit que les Pontiques s'étaient retirés vers le Pont, après avoir perdu beaucoup de navires dans des tempêtes ou au cours de petits engagements »). Enfin, le récit comprend la mention des forces respectives des Romains et des Pontiques, lesquels disposent une fois de plus d'une supériorité numérique : καὶ τὴν μάχην περὶ τὴν Τένεδον συγκροτεῖ, ο' μὲν ἔχων τριήρεις αὐτός, τῶν δὲ Ποντικῶν ἀγόντων βραχὺ δεούσας τῶν π' (« et les força à combattre au large de Ténédos. Il avait lui-même soixante-dix trières et ceux du Pont en alignaient un peu moins de quatre-vingts »). La bataille s'apparente davantage à une attaque surprise des Romains et elle prend fin avec la défaite de la flotte pontique. La description du combat naval utilise le même schéma dans les cas des batailles terrestres. Ainsi, Memnon fait part de la résistance des navires du roi dans les premiers temps de l'engagement : ἐπεὶ δὲ συνέστη ὁ πόλεμος, κατ' ἀρχὰς μὲν ἀντεῖχον οἱ τοῦ βασιλέως (32.2) puis conclut sur leur déroute : ὕστερον δὲ τροπῆς αὐτῶν λαμπρᾶς γενομένης (« quand la bataille s'engagea, les unités de la flotte royale parvinrent d'abord à résister ») et sur la victoire des Romains remportée : τὸ Ῥωμαίων ἀνὰ κράτος ἐνίκησε στράτευμα· καὶ οὕτως ἅπας ὁ Μιθριδάτειος στόλος, ὅσος ἐπὶ τὴν Ἀσίαν αὐτῷ συνεξέπλευσεν, ἐάλω (« et les forces romaines l'emportèrent de haute lutte »). Cette bataille met donc l'accent sur un tournant de la troisième guerre mithridatique, c'est-à-dire une période qui voit les insuccès pontiques s'enchaîner et provoquer de la sorte la fuite du roi en Arménie, mais elle introduit également l'arrivée de Triarius dans les eaux d'Héraclée au moment du siège de la cité par Cotta.

Les batailles navales constituent une phase récurrente des opérations de siège, en particulier au cours des guerres mithridatiques. C'est ainsi que Memnon rapporte celle qu'engagèrent les Rhodiens et la flotte de Mithridate (F22.8) au moment où ce dernier tentait d'assiéger la cité. Les opérations de siège ne sont pas explicitement mentionnées mais l'historien écrit simplement : καὶ κατὰ γῆν καὶ κατὰ θάλατταν ἐκίνει τὸν πόλεμον (F 22.8). La confrontation est décrite de façon simple puisqu'elle se résume à la supériorité dans Rhodiens dans le combat et fait allusion à un incident survenu pendant le combat au cours duquel Mithridate « faillit être fait prisonnier » : εἰ καὶ τὸ πλεον Ῥόδιοι ἔσχον, ὡς καὶ αὐτὸν Μιθριδάτην ναυμαχοῦντα ἐγγὺς τοῦ ἀλῶναι ἐλθεῖν. La cité de Chalcédoine fut aussi le théâtre de combats terrestres et navals (F 27.7). Cette fois, ce sont les Romains qui affrontent le roi du Pont, lequel remporte la victoire sur les deux terrains : Πολέμου δὲ ναυτικοῦ κατὰ

Καλκηδόνα πόλιν Ῥωμαίοις τε καὶ Ποντικοῖς συστάντος (« devant Chalcédoine, une bataille navale s'engagea entre les Romains et les troupes du Pont »). Memnon mentionne la victoire des Pontiques en insistant sur les pertes humaines subies par les deux camps : τὰ αὐτὰ δὲ καὶ περὶ τὰς ναῦς ἐγένετο, καὶ ὑπὸ μίαν ἡμέραν γῆ τε καὶ θάλασσα τοῖς Ῥωμαίων διελελύμαστο σώμασι, διαφθαρέντων ἐν μὲν τῇ ναυμαχίᾳ ὀκτακισχιλίων, τετρακισχιλίων δὲ καὶ πεντακοσίων ἐαλωκότων (« l'issue fut identique dans la bataille navale et, au cours d'une même journée, la terre et la mer furent souillées de cadavres romains. Dans le combat naval, il y avait eu huit milles tués et quatre mille cinq cents prisonniers »). L'issue de ces deux batailles est rapportée par l'historien d'Héraclée et trouve un intérêt aux yeux de Photius pour des raisons différentes. La première met en avant la supériorité des Rhodiens et leur fidélité à Rome, deux points qui expliquent leur présence lors de la bataille navale qui prend place au large d'Héraclée. La seconde montre comment les Pontiques ont dominé les premiers temps de la troisième guerre mithridatique mais met également en lumière la défaite du Romain Cotta, celui-là même qui assiège Héraclée et dont le portrait dressé par Memnon est loin de lui être avantageux.

Les cités d'Héraclée et de Sinope affrontent toutes deux leurs assiégeants romains durant une bataille navale. La première doit faire face à l'offensive menée par Triarius qui dispose de navires rhodiens (F 34.7). La cité était affaiblie par les opérations terrestres du Romain et souffrait d'un manque évident de combattants. Les Héracléotes durent pourtant affronter les navires Rhodiens et la flotte de Triarius qui apparurent soudainement au large d'Héraclée, tout en maintenant leurs défenses sur les murailles : συνταραχθέντες οὖν οἱ Ἡρακλεῶται πρὸς τὸ αἰφνίδιον τῆν τῶν νεῶν ἐφόδου, ναῦς μὲν ἐπὶ τὴν θάλασσαν λ'καθεῖλκον, οὐδὲ ταύτας ἀκριβῶς πληροῦντες, τὸ δὲ λοιπὸν πρὸς τὴν πολιορκίαν ἀτρέποντο (« Désemparés par la soudaineté de l'attaque navale, les Héracléotes tirèrent trente bateaux à la mer sans même les charger suffisamment et le reste de la population se mit à la défense de la place »). La détresse de la cité est d'autant plus grande qu'elle doit affronter deux adversaires redoutables dont Memnon a antérieurement rapporté leur implication et leur succès dans ce type de combat. Ainsi, la flotte héracléote fait face à un général sorti victorieux de sa précédente bataille navale et des navires envoyés par Rhodes, cité qui a su résister brillamment aux assauts du roi du Pont lors de la première guerre mithridatique et dont la supériorité dans le combat a suffi pour repousser la menace que faisait peser Mithridate sur la cité.

La description de la bataille navale qui s'engage à Héraclée insiste sur la bravoure des Héracléotes et Memnon rapporte comment, face à la menace de ces puissantes flottes

ennemies, les navires héracléotes se portèrent à leur rencontre : ἀνήγετο μὲν ὁ Ἡρακλεωτικὸς στόλος πρὸς τὰς ἐπιπλευούσας τῶν πολεμίων (« la flotte d'Héraclée cinglait vers le large à la rencontre des navires ennemis qui avançaient »). Memnon mentionne deux phases dans cette bataille, la première opposant les Rhodiens aux Héracléotes (πρῶτοι γοῦν Ῥόδιοι ἐνεργήσαν ταῖς ἐξ Ἡρακλείας : « Ce furent d'abord les Rhodiens qui entrèrent en contact avec la flotte venue d'Héraclée »). Memnon ne manque pas de souligner la supériorité des Rhodiens dans ce type d'engagement (καὶ γὰρ ἐδόκουν ἐμπειρία τε καὶ ἀνδρεία τῶν ἄλλων προέχειν : « dont la supériorité en expérience et en bravoure était renommée») sans doute pour mieux mettre en avant la bravoure des Héracléotes qui parvinrent tout de même à couler trois navires ennemis (καὶ παραχρῆμα μὲν κατέδυσαν Ῥοδίων μὲν γ', Ἡρακλεώτιδες δὲ ε' : « et, d'emblée, trois bâtiments rhodiens coulèrent ainsi que cinq héracléotes»). De même, il insiste sur les difficultés rencontrées par les navires romains afin de montrer combien les Héracléotes ont lutté avec acharnement pour défendre leur cité. Malheureusement, la cité fut contrainte d'abandonner le combat après avoir perdu la moitié de sa flotte (ἐπιγενόμενοι δὲ τῇ ναυμαχίᾳ καὶ Ῥωμαῖοι, καὶ πολλὰ παθόντες καὶ ποιήσαντες τοῖς πολεμίοις, πλέον δὲ ὅμως κακώσαντες, ἐτρέψαντο τὰς ἐξ Ἡρακλείας καὶ φεύγειν ἠνάγκασαν πρὸς τὴν πόλιν, δ' ἀποβαλούσας καὶ ι'. Αἱ τρεψάμεναι δὲ πρὸς τὸν μέγαν ἐνωρμίζοντο λιμένα « les Romains intervinrent à leur tour dans l'engagement ; ils furent fort éprouvés et portèrent bien des coups aux ennemis ; ils firent toutefois plus de mal qu'ils n'en subirent ; ils mirent en fuite la flotte d'Héraclée et la contraignirent à regagner la place après avoir perdu quatorze vaisseaux. La flotte victorieuse mouillait devant la grande rade »).

La dernière bataille navale mentionnée par Memnon est celle engagée au large de Sinope, elle aussi assiégée par les Romains (37.2). La description est bien moins détaillée que dans le cas d'Héraclée puisque les Romains sont vaincus. Memnon mentionne brièvement la provenance des navires commandés par le Romain Censorinus et rapporte comme l'un des généraux de Mithridate, Séleucos, accompagné par Cléocharès, remporta la victoire : καὶ οἱ περὶ Κλεοχάρην καὶ Σέλευκον ἀνταναχθέντες Σινωπικαῖς τριήρεσιν, ἡγουμένου Σελεύκου, καθίστανται εἰς ναυμαχίαν· καὶ νικῶσι τοὺς Ἰταλοὺς, καὶ τὰς φορτηγοὺς ἐπὶ τῷ σφῶν ἀφαιροῦνται κέρδει (« Cléocharès et Séleucos se portèrent au-devant de lui avec des bateaux de Sinope commandés par Séleucos et lui offrirent la bataille navale dans laquelle ils vainquirent les Italiens et confisquèrent les navires de transport »).

C. *Les sièges*

Le troisième type d'opérations militaires rapportées par Memnon est le siège. J'ai mentionné les batailles terrestres et navales qui constituent certaines phases des opérations de poliorcétique. En effet, les cités devaient subir les assauts de leurs murailles mais étaient parallèlement encerclées par l'armée ennemie (F 32.1-2). L'une des stratégies mises en place par l'ennemi consistait à affamer les habitants de la cité. Les assaillants installaient leur camp face aux murailles de la place et s'adonnaient au pillage de la campagne environnante. Il arrivait parfois la cité envoyât des troupes, profitant de l'absence des forces ennemies parties en mission de ravitaillement, pour attaquer le camp de ses assaillants. L'exemple du siège d'Héraclée par les Galates fournit un exemple de ce type de situation que j'ai précédemment mentionné. Memnon ne rapporte aucune attaque des murailles mais mentionne seulement que la cité était assiégée (πολιορκεῖν) et que les Galates souffraient du manque de vivre : ἐπολιορκεῖτο μὲν οὖν αὕτη, καὶ χρόνος ἐτρίβετο, ὃς τοὺς Γαλάτας εἰς ἔνδειαν τῶν ἀναγκαίων συνήλαυνε (« la ville était donc assiégée et le temps qui passait réduisait les Galates à manquer du nécessaire ») (F 19.2). L'attaque du camp des Galates poussa les Barbares à abandonner leurs offensives contre la cité. Parfois, ce sont les assiégés qui tentaient désespérément d'effectuer des sorties à la recherche des vivres qui étaient la cible de leurs adversaires, à l'exemple des Héracléotes attaqués par les Romains de Cotta (F 32.2 : ὄλον ἔτρεπε τὸν σκοπὸν εἰς τὸ τὰς ἐπὶ ταῖς χρεῖαις ἐξόδους εἶργειν τῶν πολιορκουμένων : « il mit tous ses soins à intercepter les sorties que les assiégés faisaient pour se procurer le nécessaire »).

Les cités disposant d'une ouverture sur la mer subissaient également les offensives de la flotte ennemie. Elles devaient supporter un blocus rendant difficile le ravitaillement par mer, à l'exemple d'Héraclée (F 34.8). Memnon rapporte en effet comment les navires venus ravitailler la cité furent interceptés par les Romains : οἱ δὲ περὶ Τριάριον ἀναγόμενοι καθ' ἐκάστην ἀπὸ τοῦ λιμένος, τοὺς σιτηγεῖν ὠρμημένους τοῖς πολιορκουμένοις ἀπεκώλυον (« les Romains de Triarius quittaient chaque jour le port et interceptaient ceux qui venaient ravitailler les assiégés »). Les cités se trouvaient souvent engagées dans des combats navals avec la flotte ennemie qui mouillait au large. C'est le cas des cités de Rhodes et de Chalcédoine, dont Memnon ne mentionne pas spécifiquement qu'elles étaient assiégées, mais simplement qu'elles étaient attaquées par terre et par mer (22.8 ; 27.7). Pour Héraclée et Sinope, assiégées par les Romains au cours de la troisième guerre mithridatique, la bataille navale ne constitue qu'une partie du récit du siège puisque Memnon rapporte les attaques des murailles, lesquelles constituent une étape importante des opérations de poliorcétique.

La première mention d'un siège apparaît au fragment 19.2. Memnon rapporte qu'Héraclée était assiégée par le roi bithynien Prusias (πολιορκεῖν) : ἐφ' αἷς κάκεινην κραταιῶς ἐπολιόρκει, καὶ πολλοὺς μὲν τῶν πολιορκουμένων ἀπέκτεινεν : « ensuite, il assiégea également cette ville avec vigueur et il tua beaucoup de monde parmi les assiégés ». La description des circonstances dans lesquelles le roi fut blessé fournit des informations sur les techniques offensives et défensives mises en pratique au cours d'un siège : ἐγγὺς δ' ἂν καὶ ἡ πόλις τοῦ ἀλῶναι κατέστη, εἰ μὴ ἐπὶ τῆς κλίμακος ἀναβαίνων Προυσίας, λίθῳ βαλόντος ἐνὸς τῶν ἀπὸ τῆς ἐπάλλξεως, συνετρίβη τὸ σκέλος (« la ville aurait été bien près d'être prise si, au moment où Prusias montait à l'échelle, il n'avait été heurté par une pierre lancée depuis les remparts qui lui broya la jambe »). En effet, Memnon rapporte que le roi montait sur une échelle (κλίμαξ) quand sa jambe fut heurtée par une pierre (λίθος) lancée (βάλλειν) depuis les murailles (ἔπαλλξις). La description est brève mais elle met en lumière l'emploi d'échelles par les assaillants pour tenter de s'emparer des murailles. Quant aux assiégés, ils tentaient de défendre leur cité par l'utilisation de projectiles lancés depuis les murailles, dans le but de faire tomber leurs ennemis, avant qu'ils n'atteignissent le haut des remparts. D'après Memnon, c'est la blessure du roi de Bithynie qui le poussa à abandonner le siège de la cité : καὶ τὴν πολιορκίαν τὸ πάθος διέλυσε (« son accident mit fin au siège »). En revanche, l'issue des autres sièges mentionnés par l'historien d'Héraclée tourne toujours à l'avantage des assaillants.

Au fragment 28.5, Memnon rapporte que la cité d'Apamée est assiégée par Triarius et Barbas (Ἀπαμεία πολιορκεῖν ἐπέστη). Malgré leur résistance, les Apaméens se résolurent à ouvrir (ἀνοίξαντες) les portes (πύλαι) de leur cité aux Romains (οἱ Ἀπαμειῖς ἀντισχόντες ὅσα ἠδύναντο, τέλος ἀνοίξαντες τὰς πύλας τούτους εἰσεδέξαντο : « les gens de la ville résistèrent autant qu'ils le purent, puis finirent par ouvrir leurs portes pour accueillir les assiégeants »). Dans le cas de Tigranocerta, ce sont les généraux de Mithridate qui livrent la cité à Lucullus en échange de la vie sauve (38.6 : ὁ δὲ Λεύκολλος ἐπὶ τὰ Τιγρανόκερτα ἀναστρέψας, προθυμότερον ἐπολιόρκει. Οἱ δὲ κατὰ τὴν πόλιν Μιθριδάτου στρατηγοί, τῶν ὄλων ἀπεγνωκότες, ἐπὶ τῇ σφετέρᾳ σωτηρίᾳ Λευκόλλῳ παρέδοσαν τὴν πόλιν.

« Lucullus se retourna contre Tigranocerta et se mit à pousser le siège avec une ardeur accrue. Les généraux de Mithridate qui étaient dans la place, désespérant de tout, livrèrent la ville à Lucullus moyennant leur propre salut »).

Les autres cités assiégées par les Romains connaissent un sort plus dramatique, puisqu'elles finissent par être investies par les troupes ennemies qui avaient réussi à escalader les murailles. Lucullus réussit ainsi à s'emparer d'Eupatoria et d'Amisos (F 30.3-4). Memnon

rapporte la stratégie mise en place par le Romain à Eupatoria. Lucullus « feignit de mener mollement les opérations contre elle ; il voulait amener les ennemis à imiter sa nonchalance ». La seconde partie de son plan consistait à attaquer brusquement la ville afin de surprendre la garnison. C'est ainsi que ses soldats escaladèrent la muraille à l'aide d'échelles : ὁ καὶ γέγονε, καὶ τὴν πόλιν οὕτως εἴλε τῷ στρατηγήματι ἄφνω γὰρ κλίμακας ἀρπάσαι κελεύσας τοὺς στρατιώτας, τῶν φυλάκων οὐδὲν τοιοῦτον προσδεδοκηκότων, ἀλλ' ἐν ὀλιγορία διακειμένων, διὰ τῶν κλιμάκων τὸ τεῖχος ὑπερβαίνειν τοὺς στρατιώτας ἐπέτρεψε (« c'est ce qui arriva et il prit la ville grâce au stratagème suivant : il ordonna à ses soldats de saisir tout d'un coup leurs échelles, tandis que la garnison n'attendait rien de pareil, habituée qu'elle était à prendre peu de précautions ; il leur fit escalader les murailles »). D'après Memnon, « c'est ainsi qu'Eupatoria fut prise ; elle fut détruite sur-le-champ » (καὶ οὕτως ἦλω Εὐπατορία, καὶ αὐτίκα κατέσκαπτο). Bien que l'information ne soit pas explicitement rapportée par l'historien d'Héraclée, il faut supposer que les Romains avaient réussi à investir la ville. Les échelles furent une nouvelle fois employées au cours du siège d'Amisos (F 30.4) et la cité fut prise de la même façon : μετ' ὀλίγον δὲ καὶ Ἀμισὸς ἐάλω, διὰ τῶν κλιμάκων καὶ αὐτῆς ὁμοίως τῶν πολεμίων ἐπιβάντων τοῖς τείχεσι (« peu après, Amisos aussi fut prise de la même manière par des assaillants qui escaladèrent les remparts au moyen d'échelles »). Tandis qu'Eupatoria fut détruite, les habitants d'Amisos furent massacrés (καὶ κατ' ἀρχὰς μὲν φόνοσ τῶν πολιτῶν οὐκ ὀλίγοσ γέγονεν).

Les deux sièges auxquels Memnon consacre un récit plus important sont ceux d'Héraclée et de Sinope. Les opérations romaines contre Sinope sont mentionnées au F 37.8 où Memnon rapporte comment la cité fut prise après que les Romains eurent escaladé les murailles à l'aide d'échelles : καὶ κλίμακας κελεύει προσάγειν τῷ τείχει· οἱ δὲ ὑπερέβαινον. Après que la cité eut été investie par les troupes romaines, les habitants subirent le même sort que ceux d'Amisos, mais Memnon rapporte que dans les deux cités, le massacre fut interrompu grâce à l'intervention de Lucullus. Dans le cas d'Héraclée, Memnon offre de plus amples détails et fait références aux nombreux assauts portés contre les murailles de la cité. Les premières attaques de ce type sont mentionnées au fragment 32.2. Les Héracléotes, confiants dans la solidité de leurs remparts (ἐθάρρουν μὲν τῇ τοῦ χωρίου οἱ Ἡρακλεῶται ὀχυρότητι), défendaient leur place grâce à l'aide de la garnison pontique installée entre leurs murs (σὺν τοῖς φρουροῖς ἀντεμάχοντο). D'après le récit qu'en fait Memnon, Cotta « menait le siège avec rigueur » (καὶ καρτερῶσ τοῦ Κόττα πολιορκοῦντοσ). Il ne passe pas sous silence les blessures infligées par les flèches romaines aux Héracléotes, mais insiste sur le fait que c'étaient les Romains qui supportèrent le plus de pertes humaines. La référence aux flèches

(βέλη) laisse entrevoir l'une des techniques utilisées par les assaillants pour causer des dommages à leurs ennemis. Les attaques étaient lancées depuis le camp qu'avait installé Cotta en retrait des remparts : Κόττας οὖν ἀνακαλεῖται τῆς τειχομαχίας τὸ στράτευμα, καὶ μικρὸν στρατοπεδεύων ἄποθεν (« Cotta retira donc ses troupes du combat qu'il livrait pour s'emparer des remparts et campa un peu en retrait »). La description faite par Memnon met en évidence un autre type de combat par l'utilisation du terme τειχομαχία, c'est-à-dire celui au cours duquel les assiégeants tentent de s'emparer des remparts. Pour cela, les Romains utilisaient des machines de siège (F 34.1) et l'historien d'Héraclée décrit les difficultés rencontrées par Cotta lors de la mise en action d'une de ses machines de siège : μηχανὰς ἐπενόει, ὧν ἐδόκει τοῖς πολιορκουμένοις ἢ χελώνη φοβερωτέρα. Ἐπάγει γοῦν ταύτην ὅλην τὴν δύναμιν συγκινήσας πύργῳ τινὶ ὑπόπτως ἔχοντι πρὸς τὸ παθεῖν· ὡς δὲ ἅπαξ καὶ δεύτερον πληγεῖς οὐ μόνον παρὰ δόξαν διεκαρτέρει, ἀλλὰ καὶ ὁ κριὸς τῆς ἄλλης ἐμβολῆς προαπεκλάσθη. Malgré ce premier échec, Cotta tenta une nouvelle fois de mettre en action ses machines mais face à la résistance des remparts, le Romain, pris de colère, mis le feu aux engins (F 34.2).

L'atmosphère qui règne à l'intérieur des murailles, et en particulier les exactions commises par les chefs de la garnison pontique, font l'objet d'une attention accrue de la part de l'historien héracléote. Memnon rapporte comment les chefs de la garnison pontique en charge de Sinope entrèrent en conflit à propos de la stratégie à suivre. L'un d'entre eux, Léonippos, souhaitait négocier la reddition avec Lucullus en échange de la vie sauve, ce que tentèrent de dénoncer les autres chefs, Séleucos et Cléocharès, en convoquant l'assemblée (ἐκκλησίαν ἀθροίσαντες κατηγοροῦν αὐτοῦ). La population était convaincue de l'honnêteté de Léonippos et la popularité de ce dernier irrita ses collègues qui l'assassinèrent (F 37.1). Memnon dénonce en particulier les agissements du parti de Cléocharès (37.4) qui « faisait peser sur la ville une autorité plus tyrannique encore, tuant des citoyens sans jugement et exagérant la cruauté en tout » (καὶ τυρραννικώτερον ἔτι τῆς πόλεως ἦρχον, φόνους τε ἀκρίτους τῶν πολιτῶν ποιοῦντε, καὶ τὰ ἄλλα τῆ ὠμότητι ἀποχρώμενοι). Il rapporte la trahison des chefs de la garnison qui s'enfuirent de nuit, après avoir chargé leurs trésors et mis le feu à la ville (37.7) : πλοῦτον πολὺν ταῖς ναυσὶν ἐνθέμενοι, καὶ τὴν πόλιν διαρπάσαι τοῖς στρατιώταις ἐφέντες (ὑπὸ νύκτα δὲ ταῦτα ἐπράττετο) διὰ τῶν πλοίων ἔφευγον οἷς ἐσώτερα τοῦ Πόντου (...) ταῖς ὑπολειφθείσαις τῶν νεῶν πῦρ ἐνέντες (« entassèrent force trésors sur leurs bateaux, laissèrent la troupe piller la ville - cela se passait à la tombée de la nuit - et s'enfuirent sur leurs navires vers des régions situées plus à l'intérieur du Pont. Auparavant, ils avaient mis le feu aux bâtiments qu'ils abandonnaient »).

Une situation comparable est décrite par Memnon dans le cas d'Héraclée (35.1-3). C'est ainsi que Connacorèx, le chef de la garnison pontique, tente lui aussi de négocier secrètement sa reddition avec Triarius, soutenu dans sa démarche par un Héracléote du nom de Damophélès (καὶ ὁ Κοννακόρηξ κακοπαθῶν ταῖς συμφοραῖς ἔγνω τοῖς Ῥωμαίοις προδιδόναι τὴν πόλιν καὶ τῇ τῶν Ἡρακλεωτῶν ἀπωλείᾳ τὴν ἰδίαν σωτηρίαν ἀλλάξεσθαι. « Connacorèx, fort éprouvé par ces catastrophes, décida de livrer la place aux Romains et de négocier pour son propre salut contre la perte des gens d'Héraclée »). D'après Memnon, l'assemblée se réunit pour convoquer Connacorèx, dont les tractations furent dévoilées (εἰς ἐκκλησίαν οὗ ἢ πόλις συνέδραμον, καὶ τὸν φρούραρχον ἐκάλουν). Brithagoras, un notable héracléote, souhaitait entrer en négociations avec Triarius afin de sauver la cité mais le chef de la garnison, désireux de garantir ses intérêts personnels, réussit à convaincre les Héracléotes de continuer à résister. A l'instar des gens de Sinope, les habitants d'Héraclée crurent en l'honnêteté du chef de la garnison (ἀλλ' ἐκεῖνοις μὲν ταῦτα ὁ Κοννακόρηξ ἐσκητικεῦετο· οἱ δὲ Ἡρακλεῶται τούτοις τοῖς λόγοις ἐξηπατημένοι (ἀεὶ γὰρ αἰρετὸν τὸ ἐράσμιον) ὡς ἀληθέσι τοῖς τερατευθεῖσιν ἐπίστευον : « telle était la comédie que leur jouait Connacorèx, et les habitants d'Héraclée, abusés par ce langage – car on préfère toujours ce qu'on aime - croyaient à la véracité de ses contes »). Toutefois, contrairement à Léonippos, Connacorèx ne fut pas assassiné, mais il s'enfuit sur ses trières de nuit, comme le firent les partisans de Cléocharès, l'autre chef de la garnison à Sinope tandis que son compère Damophélès ouvrit les portes de la cité aux Romains (35.4). La cité s'emplit rapidement de soldats ennemis, certains escaladant les murailles (Δαμωφέλης δὲ τὰς πύλας ἀνοίξας, εἰσχεόμενον τὸν Ῥωμαϊκὸν στρατὸν καὶ τὸν Τριάριον εἰσεδέχετο, τοὺς μὲν διὰ τῆς πύλης, ἐνίους δὲ καὶ τὴν στεφάνην ὑπερβαίνοντας : « Damophélès, lui, ouvrit les portes pour accueillir Triarius et les soldats romains qui se répandaient dans la ville les uns par les portes, certains escaladant le mur d'enceinte »). L'invitation n'épargna que les traîtres, car Memnon décrit des scènes de tueries et de pillages (35.5-8). Toutefois, à Sinope, l'intervention de Lucullus mit fin au massacre, tandis qu'à Héraclée, ni Cotta ni Triarius n'intervinrent de la sorte en faveur des habitants. La famine et la peste étaient les conséquences désastreuses des longs sièges et Héraclée ne fut pas épargnée (34.8-9). La brève remarque de Memnon sur les causes supposées de la maladie pestilentielle, εἴτε ἐκ τροπῆς ἀέρων εἴτε ἐκ τῆς ἀσυνήθους διαίτης (« à cause d'une altération de l'atmosphère, soit à cause de l'alimentation insolite »), laisse entrevoir le désarroi des Héracléotes, vivant au milieu des cadavres de leurs compatriotes morts de faim.

Le siège d'une cité, traduit par le verbe « πολιορκεῖν » ou le substantif « πολιορκία », fait référence aux différentes stratégies mises en place par les assaillants pour affamer les assiégés. Ces derniers étaient encerclés par terre et parfois aussi par mer dans le cas des cités insulaires et littorales, rendant difficile leur ravitaillement. Hors des murailles, les armées ennemies s'affrontaient au cours d'une bataille terrestre ou d'une bataille navale. Parfois, elles lançaient des attaques surprise contre les convois de ravitaillement ou les camps adverses. Enfin, les opérations de siège comptaient un type de combat spécifique : l'attaque menée contre les murailles (τειχομαχία). Memnon utilise un vocabulaire technique pour décrire les moyens par lesquels les assaillants tentaient de s'emparer des murailles et ceux mis en œuvre par les assiégés pour défendre leur place contre les offensives ennemies : μηχανή (machine), χελώνη (tortue), πύργος (tour), κριός (bélier), κλιμαξ (échelle), λίθος (pierre), ἔπαλξις (murailles), βέλη (flèches), ὑπερβαίνειν (escalader).

SECONDE PARTIE

COMMENTAIRE HISTORIQUE DES FRAGMENTS 1 À 17

Héraclée et son implication dans les conflits entre grands royaumes hellénistiques

Sous-partie 1 : De la tyrannie de Cléarque au gouvernement d'Héraclide de Cyme

Le récit des fragments 1.1 à 5.7 est consacré à la tyrannie à Héraclée, depuis son instauration par Cléarque jusqu'à la chute des derniers tyrans, Cléarque II et Oxathrès, tués par Lysimaque. La description des trois premiers tyrans d'Héraclée s'attache essentiellement à présenter le caractère de ces dirigeants ainsi que leur façon de gouverner. Sur ce point, l'image du tyran subit des modifications notables, puisque l'on passe du modèle du tyran cruel (au temps de Cléarque et Satyros) à celui du bon tyran, personnifié par Timothée, le fils de Cléarque. Les caractères de la tyrannie s'en trouvent également modifiés. En revanche, le récit ne donne pas de détails, à l'exception de quelques allusions, sur les actions concrètes des tyrans dans le domaine économique ou sur leur politique extérieure. Le règne de Cléarque se situe à un moment important de l'histoire grecque. En effet, c'est durant cette période que va prendre fin la lutte pour l'hégémonie entre les trois grandes cités que sont Athènes, Sparte et Thèbes et qu'apparaît sur la scène internationale un nouvel hégémon, Philippe II de Macédoine. Toutefois, le récit de Memnon, tel qu'il nous est parvenu, ne mentionne à aucun moment les événements relatifs à cet épisode charnière du IV^{ème} siècle¹²¹. A l'inverse, le cadre géographique de l'*Histoire d'Héraclée* s'élargit à partir du F 4.1, avec le gouvernement de Denys. Ce dernier est à la tête de la cité pendant le règne d'Alexandre le Grand (336-323) et se trouve impliqué dans les conflits qui opposent les diadoques jusqu'à sa mort en 306/5, date à laquelle les successeurs d'Alexandre prennent tour à tour le titre de roi. A partir du F 4.9, le récit s'attache à montrer comment la tyrannie perd de sa superbe sous le règne de Cléarque II et Oxathrès, les fils de Denys. Après avoir assassiné leur mère, ex-épouse de

¹²¹ Le silence de Memnon à ce sujet n'est toutefois pas si étonnant qu'il y paraît, dans la mesure où il écrit une histoire locale de sa cité d'origine Héraclée, laquelle ne fut pas impliquée directement dans les conflits entre la Macédoine et la Grèce continentale au cours de cette période.

Lysimaque, ils sont à leur tour éliminés par le diadoque qui place la cité sous son contrôle. La cité est désormais dirigée par Héraclide de Cymé, représentant de l'autorité royale, qui gouverne la cité jusqu'à la mort de Lysimaque en 281 (F. 5.7). Cette première sous-partie est donc consacrée à l'histoire d'Héraclée, au temps où elle fut privée de sa liberté.

F 1.1-1.5: Le règne de Cléarque

1.1

Κλέαρχον μὲν οὖν ἐπιθέσθαι πρῶτον τυραννίδι κατὰ τῆς πόλεως ἀναγράφει. Φησὶ δὲ παιδείας μὲν τῆς κατὰ φιλοσοφίαν οὐκ ἀγύμναστον, ἀλλὰ καὶ Πλάτωνος τῶν ἀκροατῶν ἓνα γεγονέναι, καὶ Ἰσοκράτους δὲ τοῦ ῥήτορος τετραετίαν ἀκροάσασθαι, ὦμόν δὲ τοῖς ὑπηκόοις καὶ μαιφόνον¹²², εἶπερ τινὰ ἄλλον, ἐπιδειχθῆναι, καὶ εἰς ἄκρον ἀλαζονείας ἐλάσαι, ὡς καὶ Διὸς υἱὸν ἑαυτὸν ἀνειπεῖν, καὶ τὸ πρόσωπον μὴ ἀνέχεσθαι ταῖς ἐκ φύσεως χρωματίζεσθαι βαφαῖς, ἄλλαις δὲ καὶ ἄλλαις ιδέαις ποικιλλόμενον ἐπὶ τὸ στιλπνόν τε καὶ ἐνερευθὲς τοῖς ὀρώσιν ἐπιφαίνεσθαι, ἐξᾠλάττειν δὲ καὶ τοὺς χιτῶνας ἐπὶ τὸ φοβερόν τε καὶ ἀβρότερον.

Cléarque, rapporte l'auteur, fut le premier à aspirer à la tyrannie dans la cité. Ce n'était pas, dit-on, un homme étranger à la culture philosophique ; il s'était même trouvé parmi les auditeurs de Platon et avait été pendant quatre ans l'élève du rhéteur Isocrate ; en revanche, il se montra plus que quiconque cruel et sanguinaire pour ses sujets et sa jactance prit des proportions telles qu'il se proclamait même le fils de Zeus et ne pouvait se contenter d'un visage coloré de ses teintes naturelles, mais se le fardait d'une couleur après l'autre pour qu'il parût brillant et rubicond à ceux qui le regardaient ; il changeait aussi de vêtements pour se rendre plus terrible ou plus séduisant.

Κλέαρχον μὲν οὖν ἐπιθέσθαι πρῶτον τυραννίδι κατὰ τῆς πόλεως ἀναγράφει :

Cléarque devient tyran à Héraclée en 364/3¹²³ à l'âge de 46 ans¹²⁴. Le verbe ἀναγράφω utilisé par Photius suppose que l'expression est celle de Memnon. La présentation de la prise de pouvoir de Cléarque est semblable chez Diodore, XV, 81, 5 : Κατὰ δὲ τοὺς αὐτοὺς χρόνους Κλέαρχος, τὸ γένος ὃ ἐξ Ἡρακλείας τῆς ἐν τῷ Πόντῳ, ἐπέθετο τυραννίδι : « A la

¹²² Henry traduit μαιφόνος par « cruel », mais je préfère la traduction « sanguinaire » qui à mon goût, correspond davantage à la réalité des faits, tout du moins, celle que présente Memnon. Cf. *I. Heraclea*, p. 65. Ll. Jonnes traduit ce terme par « *bloodthirsty* ». Cf. Liddell & Scott, s.v. μαιφόνος. Voir *infra*. F. 2.1 à propos de Satyros.

¹²³ Sur la datation du début du règne de Cléarque, cf. Jacoby, *FGrH*, III B, p. 337 ; C, p. 272 ; Beloch, *GG III 2*, p. 94-96 ; Henry, *Photius*, p. 48, n. 2 ; Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 25 ; Burstein, *Heraclea*, p. 53. Selon Burstein, à la fin de l'année 364 ou au début de l'année 363, Cléarque remporte la bataille qui l'oppose aux bouleutes en fuite. Cette victoire consacre sa prise de pouvoir effectif. Sur cet événement, cf. F. 1.2. Sur la tyrannie en Grèce et en particulier celle de Cléarque, cf. Mossé, *La recrudescence de la tyrannie*, p. 1-20. Berve, *Die Tyrannis*, I, p. 315-318 ; II, p. 679-681.

¹²⁴ Burstein, *Heraclea*, p. 50. Sa naissance est datée approximativement de l'année 410. Beloch, *GG III 2*, p. 95 ; Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 26.

*même époque, Cléarchos qui était originaire d'Héraclée du Pont, aspira à la tyrannie*¹²⁵» et chez Nymphis (*FGrH*, 3B, 432 F. 10.16) : ὁ Κλεάρχου τοῦ πρώτου τυραννήσαντος.

Nous ne disposons pas des huit premiers livres de Memnon, mais il est fort probable que ce dernier y décrivait le pouvoir politique en place à Héraclée avant la tyrannie. Nous ignorons si les circonstances dans lesquelles Cléarque a pris le pouvoir étaient relatées au neuvième livre ou dans le livre précédent. Cette dernière hypothèse semble toutefois la plus vraisemblable puisqu'elle expliquerait pourquoi Photius ne mentionne pas le contexte dans lequel apparaît Cléarque. Dans le cas contraire, cela paraîtrait surprenant que le patriarche ne s'y soit pas intéressé¹²⁶. Concernant la situation politique à Héraclée avant la mise en place de la tyrannie, seuls quelques passages y font référence un peu plus loin dans le texte. Au F. 6.1, Memnon fait allusion à la liberté passée des Héracléotes avant la mise en place de la tyrannie et au F. 7.4, il rapporte de quelle manière, en 281, « *les Héracléotes retrouvèrent (...) leur noblesse d'autrefois et leurs institutions* »¹²⁷. Toutefois, ces brèves allusions ne permettent pas de déterminer avec exactitude le régime politique de la cité au moment où elle bascule dans la tyrannie. Toutefois, il ressort de Justin (XVI, 4, 2-3 ; 12-16) et Polyen (II, 30, 1-2) qu'au moment de la prise de pouvoir de Cléarque, ce sont les oligarques qui contrôlent la cité.

Il faut consulter Justin et Polyen pour connaître les circonstances dans lesquelles Cléarque arrive au pouvoir à Héraclée. C'est dans un contexte de *stasis* et de menaces extérieures que Cléarque parvient au pouvoir et ce type de situation est souvent propice à l'instauration d'une tyrannie. À Héraclée, la crise politique prend la forme d'une lutte entre le démos, qui était officiellement le pouvoir suprême à Héraclée (Justin, XVI, 4, 12-16 ; cf. Polyen, II, 30, 1), et le Conseil des Trois-Cents, constitué d'aristocrates, grands propriétaires terriens, qui avait l'autorité complète pour administrer la cité (Justin, XVI, 4, 2-5 ; Polyen, II, 30, 2). Vers 420, un régime démocratique fut mis en place à Héraclée mais les oligarques et la faction démocratique s'affrontèrent de façon plus intensive depuis 370. Finalement, l'oligarchie réussit à prendre le pouvoir aux environs de 364¹²⁸. Au moment de l'arrivée au pouvoir de Cléarque, le conflit se cristallisait autour de la requête du peuple, qui réclamait l'abolition des dettes et le partage des terres qui étaient concentrées entre les mains des plus riches (Justin, XVI, 4, 2)¹²⁹.

¹²⁵ L'expression ἐπιθέσθαι τυραννίδι est identique chez Diodore (XI, 37.7) à propos de Spurius Cassius.

¹²⁶ Sur le contenu probable des premiers livres de Memnon, cf. Jacoby, *FGrH*, III C, p. 268-269.

¹²⁷ Cf. commentaire des fragments concernés.

¹²⁸ Burstein, *Heraclea*, p. 47-48. Le conseil était également en charge de la politique étrangère et remplissait la fonction de cour de justice. A propos du régime politique en place à Héraclée durant la période 404-370, cf. *ibidem*, p. 39-46.

¹²⁹ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 25.

- Justin XVI, 4, 2-3 : « *Le peuple réclamait avec violence l'abolition des dettes et le partage des terres possédées par les riches. Après avoir longtemps débattu l'affaire, le sénat (senatus) n'y voyant pas d'issue...* ».
- Justin, XVI, 4, 12-16 : « *Il appelle le peuple à l'assemblée et déclare qu'il ne soutiendra plus le sénat marchant contre le peuple, qu'il interviendra contre lui, s'il persiste dans son ancienne rigueur. 13 Que si les citoyens se croient de taille à résister à la cruauté des sénateurs, il s'en ira avec ses soldats et ne se mêlera pas des discordes civiles. Si au contraire, ils se défient de leurs propres forces, il ne faillera pas à venger ses concitoyens. Qu'ils se consultent donc eux-mêmes, et lui ordonnent de se retirer, si telle est leur préférence, ou de rester comme allié du parti populaire. 16. Séduit par ces discours, le peuple lui défère le pouvoir souverain et, dans sa haine contre la puissance des sénateurs, il se livre avec ses enfants et ses femmes en esclavage à un maître tyrannique. »*
- Polyen, II, 20, 3 : « *Cléarque, devenu tyran d'Héraclée, fit un jour courir le bruit qu'il voulait se retirer avec ses gardes, et rendre au conseil des trois cents le gouvernement de l'État. Ils s'assemblèrent au lieu ordinaire où ils tenaient leurs séances. Ils étaient dans la disposition de donner de grands éloges à Cléarque, et s'attendaient à rentrer dans la possession de leur ancienne liberté.* »

Le conflit interne, qui éclate à la fin de l'année 365 ou au début de l'année 364, était d'autant plus critique qu'il paralysait la cité dans un contexte de menace extérieure. En effet, la cité n'était pas à l'abri d'une attaque des satrapes du nord de l'Asie Mineure qui s'étaient révoltée contre le pouvoir royal, et en particulier de Mithridate, le fils du satrape de Phrygie hellespontique, qui aspirait à prendre le contrôle de la cité (Justin, XVI, 4, 7 ; cf. *Suda*, s.v. « Kléarchos »)¹³⁰. Les satrapes de Phrygie hellespontique et de Cappadoce voyaient dans les cités grecques le moyen d'acquérir un accès à la mer mais également une source de revenus non négligeable. Dès l'année 366, Ariobarzane s'était emparé de cités dans la région¹³¹ et son allié dans la révolte¹³², Datamès, le satrape de Cappadoce¹³³, avait réussi lui aussi à placer sous son contrôle la cité et Sinope¹³⁴. Toutefois, le roi Artaxerxès chargea Autophradatès de Lydie et Mausole de Carie de contre la rébellion. Assiégé à Assos, Ariobarzane reçut le soutien des forces menées par Agésilas de Sparte et de Timothée d'Athènes¹³⁵. Finalement, les hostilités prirent fin, du moins temporairement, après que les satrapes au service du roi perse se soient retirés (en 365 ?) et chacun put regagner ses quartiers¹³⁶. Ainsi, bien qu'Héraclée ait conservé son indépendance dans cette lutte entre Perses, le contexte restait

¹³⁰ Burstein, *Heraclea*, p. 48, p. 126 n. 7. Il espérait probablement suivre l'exemple d'un autre Mithridate, lequel s'était déjà emparé de la cité de Kios, en Propontide (Diodore, XV, 90, 3; XX, 11, 4).

¹³¹ Démosthène, *Contre Aristocrate*, 141-142. Cf. Isocrate, *Lettres*, IX, 9-10.

¹³² Nepos, *Datamès*, 5, 6.

¹³³ Diodore, XV, 91, 2. Datamès avait également pris le contrôle de la Paphlagonie : Trogue-Pompée, *Prol.* 10.

¹³⁴ Burstein, *Heraclea*, p. 48. Sur la révolte des satrapes pour cette période, cf. Briant, *Histoire de l'Empire perse*, p. 678-682 ; Debord, *L'Asie mineure au IV^{ème} siècle*, p. 287 sqq. Sur la prise de Sinope, cf. Polyen, VII, 21, 2 ; 21, 5 ; Enée le Tacticien, XL, 4. Le nom de Datamès apparaît sur les monnaies de la cité : cf. *Recueil*, I, 1, 44-48, n°1-8.

¹³⁵ Nepos, *Timothée*, 1, 3. Xénophon, *Agésilas*, 2, 26 ; Nepos, *Datamès*, 8-9.

¹³⁶ Burstein, *Heraclea*, p. 48-49. Cf. Xénophon, *Agésilas*, 2, 26 ; Nepos, *Datamès*, 8-9.

malgré tout instable et elle se devait de régler ses dissensions internes afin de mettre fin à sa vulnérabilité.

C'est la raison pour laquelle les bouleutes demandèrent l'aide du stratège athénien Timothée et d'Epaminondas, le général des Thébains¹³⁷ qui refusent toutefois d'intervenir¹³⁸. Pour tenter de régler le conflit qui l'opposait au démos, le conseil, qui se trouvait dans une situation désespérée, décide de rappeler d'exil Cléarque (Justin, XVI, 4, 3-4). Ce dernier est invité à revenir dans sa cité accompagné d'une troupe de mercenaires (Enée Le Tacticien, XII, 5) fournie par Mithridate, le fils du satrape de Phrygie Hellespontique Ariobarzane, afin d'occuper le poste d'arbitre de la discorde civile (« *arbiter civilis discordae* » : Justin, XVI, 4, 9)¹³⁹. Cette fonction correspond certainement à celle de magistrat médiateur mentionné par Aristote, ἄρχων μεσιδίω (*Politique*, V, 6, 13, 1306a 26-31), ou au poste d'ἔφορος τῆς αἰθῆς ὁμονοίας (*Suda*, s. v. « Κλέαρχος »)¹⁴⁰.

- Aristote, *Politique*, V, 6, 13, 1306a 26-31 : ἐν δὲ τῇ εἰρήνῃ διὰ τὴν ἀπιστίαν τὴν πρὸς ἀλλήλους ἐγγειρίζουσι τὴν φυλακὴν στρατιώταις καὶ ἄρχοντι μεσιδίω, ὃς ἐνίοτε γίνεται κύριος ἀμφοτέρων : « *En temps de paix, les oligarques, par suite de la défiance mutuelle qu'ils s'inspirent, remettent leur protection entre les mains de mercenaires et d'un magistrat médiateur qui n'appartient à aucun parti politique, mais qui souvent sait devenir le maître de tous.* »).
- *Suda*, s. v. « Κλέαρχος » : οἱ δὲ Ἡρακλεῶται ἐμπύπτουσιν ἐς στάσιν βαρεῖαν. εἶτα ἐπανελθεῖν ἐς φιλίαν καὶ συμβιβάσεις βουλόμενοι προαιροῦνται ἔφορον τῆς αἰθῆς ὁμονοίας τὸν Κλέαρχον : « *Les Héraeléotes sont tombés dans de sérieuses luttes intestines. Par la suite, désireux de retrouver l'amitié et de se réconcilier, ils ont choisi Cléarque comme éphore pour retrouver la concorde.* ».

Bien qu'il ait été appelé officiellement à soumettre une solution de façon impartiale aux deux parties, il semble évident que les bouleutes espéraient que Cléarque abonderait dans

¹³⁷ Timothée assiégeait alors Cyzique : (Diodore, XV, 81, 6. Nepos, *Timothée*, 1, 2), tandis qu'Epaminondas se trouvait à Byzance : Diodore, XV, 79, 1 ; Isocrate, *Philippe*, 53.

¹³⁸ Sur la date à laquelle intervient cette demande, cf. Burstein, *Heraclea*, p. 49, 126 n. 18 ; Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 25, n. 155, estime que l'appel à Epaminondas doit être situé en 364 ou au plus tard en 363, c'est-à-dire au moment où ce dernier opérait à Byzance. Cf. Debord, *L'Asie mineure au IV^{ème} siècle*, p. 297, n. 158.

¹³⁹ Mossé, *La recrudescence de la tyrannie*, p. 7. De l'avis de Mossé, Cléarque serait rentré à Héraclée à la tête d'un groupe d'exilés. *Contra* : Burstein, *Heraclea*, p. 50 ; p. 128, n. 38, qui juge cette hypothèse improbable dans la mesure où les sources ne mentionnent que Cléarque. Il semble que Cléarque n'ait pas appliqué à l'identique les méthodes utilisées par Denys de Syracuse, qui réussit à manipuler le démos pour faire voter le retour des exilés (Diodore, XIII, 92). Diodore interprète cette mesure comme la preuve des desseins tyranniques de Denys : « *En effet, les exilés devaient se réjouir d'avance du massacre de leurs ennemis, de la vente publique des biens appartenant à ceux-ci, de la réintégration dans leurs propriétés* », car les anciens bannis constitueront une masse partisane sur laquelle le futur tyran pour s'appuyer. Cf. Mossé, *La tyrannie dans la Grèce antique*, p. 105.

¹⁴⁰ Mossé, *La recrudescence de la tyrannie*, p. 7, estime que la Boulè avait confié l'autorité suprême à Cléarque avec sans doute le titre de stratège autocrator. Or Cléarque revient à Héraclée sur l'invitation du Conseil en tant qu'« arbitre de la discorde civile », et non en tant que magistrat à plein pouvoir. En revanche, c'est l'Assemblée qui, manipulée par Cléarque, lui confie par la suite cette magistrature exceptionnelle (cf. F. 1.2, pour les moyens mis en œuvres par Cléarque pour se saisir du pouvoir). Sur le poste d'éphore, cf. Schneiderwirth, *Heraclea am Pontus*, p. 23, *apud*. Burstein, *Heraclea*, p. 127, n. 24, qui rejette ce passage de la *Suda* estimant que seul le début de l'article concerne Cléarque.

leur sens. Ils étaient désespérés et devaient penser que Cléarque trahirait ses anciens alliés politiques, en échange de la mise en place d'une oligarchie dans laquelle il pourrait jouer un rôle important¹⁴¹. D'un autre côté, le rappel de son exil passé par les oligarques devait le rendre acceptable aux yeux des démocrates¹⁴². En effet, Justin rapporte que Cléarque fut exilé par les oligarques, ce qui laisse à penser qu'il eût été un de leurs adversaires politiques. Cléarque avait dû atteindre une certaine importance dans la vie politique de la cité, mais il est difficile d'affirmer qu'il ait été un chef de la faction démocratique comme le pense Burstein¹⁴³. En admettant cette théorie, cela ne signifie pas pour autant que ses choix politiques reflétaient ses convictions profondes. Comme ce fut le cas de nombreux hommes politiques avant lui¹⁴⁴, il avait sans doute adhéré aux principes démocratiques pour des raisons stratégiques, d'autant plus si ses ennemis personnels figuraient dans le camp des oligarques¹⁴⁵.

Saprykin¹⁴⁶ rejette l'hypothèse selon laquelle Cléarque aurait été un démocrate. Selon lui, une telle affirmation est improbable tout d'abord en raison de ses origines, car Cléarque faisait partie d'une famille aristocratique héracléote. Mais surtout, il se base sur le passage de la *Suda* (s. v. « Kléarchos ») cité précédemment qu'il traduit de cette manière : « Heracliotis fell into a hard trouble ; then, desiring to come into friendly relations and accord, elect Clearchus a leader of the former accord. ». Selon Saprykin, Cléarque avait déjà dans le passé été un leader (ἕφορος) d'un groupe politique qui aurait pu réunir des oligarques et aurait lutté à leurs côtés contre les privilèges de la vieille aristocratie dorienne¹⁴⁷. Il reste difficile de trancher entre les deux hypothèses puisque rien dans les sources n'infirme ces deux points de vue. Toutefois, il me semble que rejeter le fait que Cléarque ait pu être un chef de la faction

¹⁴¹ Mossé, *La recrudescence de la tyrannie*, p. 7 ; Burstein, *Heraclea*, p. 50.

¹⁴² Cf. Plutarque, *Solon*, 14, sur la nomination de Solon au poste d'archonte et sur l'image du législateur appelé à agir en tant qu'arbitre neutre. A l'inverse de Solon, Cléarque n'entend pas rendre le pouvoir après avoir mis en place les mesures nécessaires pour contenter les deux parties.

¹⁴³ Burstein, *Heraclea*, p. 50 ; p. 58. Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 25 ; p. 26, n. 164, suppose également aussi que Cléarque se situait dans le groupe des démocrates dans la mesure où ce sont les oligarques qui l'ont exilé. En revanche, elle ne partage pas l'hypothèse de Burstein qui date de 420 l'instauration d'une démocratie à Héraclée (à laquelle le futur tyran aurait participé à la mise en place).

¹⁴⁴ Cf. Aristote, *Politique*, V, 5, 10, 1306a 38, à propos d'Eurytion. Burstein, *Heraclea*, p. 50 présente ce dernier comme le fondateur de la démocratie héracléote mais pour des raisons sans lien avec ses convictions profondes, mais davantage pour lutter contre les oligarques auxquels il était personnellement opposé. A propos de l'exil de Cléarque, la notice de la *Suda* (s.v. « Kléarchos ») présente l'exil de Cléarque comme un choix personnel inspiré par sa jalousie : φθόνῳ δὲ ἐπικλοσθεῖς ἐκπλεῖ τῆς οἰκοθεν. Sans doute faut-il comprendre de ce bref passage que Cléarque était en conflit avec les membres de l'oligarchie qui occupaient la scène politique sans lui laisser la moindre chance de s'imposer en tant qu'homme politique de cette même tendance.

¹⁴⁵ Burstein, *Heraclea*, p. 50. Cf. Mossé, *La recrudescence de la tyrannie*, p. 7.

¹⁴⁶ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 132-133.

¹⁴⁷ *Ibidem*, p. 133. Toutefois, ce passage de la *Suda*, semble faire référence à son arrivée à Héraclée : cf. Burstein, *Heraclea*, p. 50 qui interprète d'ailleurs ce passage en ce sens.

démocratique en raison de ses origines aristocratiques ne tient pas, car nombreux sont ceux qui ont pris le parti du peuple tout en ayant fait partie de la couche la plus aisée de la population. Périclès me semble sur ce point l'exemple le plus notable. Quelles qu'aient pu être ses positions politiques dans le passé, il apparaît clairement que Cléarque devait gêner les oligarques, lesquels étaient assez puissants à l'époque pour l'exiler.

Devant l'urgence de la situation (Justin, XVI, 4, 5), les bouleutes ont sous-estimé les ambitions de Cléarque. Ainsi, sous le masque « d'arbitre neutre », ce dernier avait dès le départ la volonté de prendre le pouvoir pour lui-même. C'est ce qu'il faut comprendre du terme employé par Memnon selon lequel, Cléarque « aspirait » à la tyrannie. La situation désastreuse à Héraclée n'a fait qu'encourager ses ambitions personnelles et ce dernier comptait bien profiter de la faiblesse du démos (Justin, XVI, 4, 6) afin d'imposer un pouvoir personnel. Le marché qu'il conclut avec Mithridate, le fils d'Ariobarzane, tend à démontrer qu'il comptait placer rapidement la cité sous son contrôle (Justin, XVI, 4, 7).

Ainsi, Cléarque rassembla toutes les circonstances favorables à la mise en place d'une tyrannie. Si l'on en croit Aristote (*Politique*, V, 6, 13, 1306a 26-31) et Enée le Tacticien (XII, 5), ce genre de situation est caractéristique dans les coups d'État de ce type, puisque le tyran était toujours, dans un premier temps, un chef de mercenaires et un magistrat médiateur. En 406/5, dans le contexte fort troublé de la guerre du Péloponnèse, Denys dit l'Ancien instaura une tyrannie à Syracuse, en utilisant des méthodes démagogiques similaires à celles de Cléarque (Aristote, *Politique*, V, 5, 9-10, 1305a 23-28 ; Diodore, XIII, 91, 3-96, 4)¹⁴⁸.

- Enée le Tacticien, XII, 5 : « *Il convient donc de ne jamais recevoir dans sa propre cité une armée étrangère supérieure à l'armée nationale ; et, quand une ville utilise des mercenaires, le nombre des citoyens doit toujours être bien plus considérable que l'effectif de ces mercenaires. Il n'est pas sans danger en effet de se laisser dominer par les troupes étrangères et de tomber au pouvoir de mercenaire. C'est ce qui arriva à Héraclée du Pont. Les dirigeants ayant appelé plus de mercenaires qu'il ne convenait détruisirent bien, d'abord, leurs adversaires politiques, mais ensuite ils se perdirent eux-mêmes avec leur patrie, sous la tyrannie de l'homme qui conduisait les mercenaires.* »

¹⁴⁸ Sur la tyrannie de Denys, cf. Mossé, *La tyrannie dans la Grèce antique*, p. 99-120 ; L. J. Sanders, « Dionysius I of Syracuse and the origins of the ruler cult in the Greek World », *Historia*, 40. 3 (1991), p. 257-287.

φησὶ δὲ παιδείας μὲν τῆς κατὰ φιλοσοφίαν οὐκ ἀγύμναστον, ἀλλὰ καὶ Πλάτωνος τῶν ἀκροατῶν ἓνα γεγονέναι, καὶ Ἰσοκράτους δὲ τοῦ ῥήτορος τετραετίαν ἀκροάσασθαι :

Ce passage fait référence à la formation suivie par Cléarque lors de son séjour à Athènes, dans les années 370¹⁴⁹. Comme je l'ai précédemment fait remarquer, Cléarque devait être une personnalité importante de la vie politique héracléote et après avoir été exilé par les oligarques, il se réfugia à Athènes. Burstein situe la formation philosophique de Cléarque pendant son exil¹⁵⁰. En tant que membre de l'aristocratie, il a donc suivi les enseignements des grands maîtres à penser des écoles athéniennes¹⁵¹. Or rien ne permet d'écarter une datation plus haute et il est possible qu'il ait été envoyé à Athènes dans sa jeunesse pour recevoir une éducation intellectuelle digne des grands dirigeants politiques. C'est d'ailleurs ce qu'il faut comprendre, me semble-t-il, de la notice de la *Suda*, s.v. « Κλέαρχος » : Κλέαρχος ὁ Ποντικός, νέος ὢν εἰς Ἀθήνας ἀφίκετο ἀκοῦσαι Πλάτωνος. καὶ λέγων φιλοσοφίας διηΐην : « *Cléarque, du Pont. Il est arrivé à Athènes jeune homme pour écouter Platon. Déclarant sa soif de philosophie...* »

Les conséquences de son séjour athénien, au-delà même de son intérêt pour la philosophie, furent bénéfiques pour ses ambitions, puisque c'est certainement au cours de cette période qu'il est devenu l'ami du stratège athénien Timothée, un autre élève d'Isocrate. Cléarque a d'ailleurs reçu le droit de cité athénien grâce à son ami, certainement après que ce dernier ait remporté la bataille de Corcyre en 375¹⁵², à laquelle Cléarque avait sans doute également participé¹⁵³. Timothée fut appelé au secours par les bouleutes héracléotes pour mettre fin au conflit qui les opposait au demos mais le stratège athénien n'accéda pas à leur requête. Son refus prend un sens particulier, si l'on considère que sa décision fut en partie

¹⁴⁹ Burstein, *Heraclea*, p. 50. Cf. Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 26. Sur la présence héracléote dans la seconde moitié du V^{ème} siècle dans le milieu intellectuel d'Athènes, cf. Desideri, *Cultura Eracleota*, p. 14-16.

¹⁵⁰ Burstein, *Heraclea*, p. 50.

¹⁵¹ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 53. Cf. *Lettres de Chion*, 16, 4.

¹⁵² Pour l'octroi de la citoyenneté athénienne à Cléarque dans la période qui suit immédiatement la victoire de Timothée à Corcyre : Démosthène, *Contre la loi de Leptine*, 84 (καὶ πάλιν, Τιμοθέω διδόντες τὴν δωρεῖαν, δι' ἐκεῖνον ἐδώκατε καὶ Κλεάρχῳ καὶ τισὶν ἄλλοις πολιτείαν). Démosthène regroupe ces honneurs avec ceux d'Iphicrate, Chabrias, Strabax et Polystratos. Cf. Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 26 ; Burstein, *Heraclea*, p. 50, p. 127, n. 32. Sur une datation plus basse, c'est-à-dire après que Cléarque soit devenu tyran, cf. Berve, *Die Tyrannis*, I, p. 318 ; Apel, *Die Tyrannis von Heraklea*, p. 34. Voir Burstein, p. 127, n. 32, pour les hypothèses concernant la datation de ces honneurs. Une autre preuve de l'amitié entre le stratège athénien et le futur tyran est sans doute le fait que Cléarque nomme son fils Timothée, lequel serait né entre 370 et 363/2, c'est à dire à à une époque dont nous ne savons presque rien de la vie de Cléarque. Toutefois, cela n'empêche pas qu'il ait connu Timothée, d'autant plus s'il a fait sa connaissance plus jeune. Voir Burstein, *Heraclea*, p. 50 ; 62 ; 132, n. 105, et les considérations de Beloch, *GG III 2*, 96.

¹⁵³ Burstein, *Heraclea*, p. 127, n. 32. Sur la probable participation de Cléarque à la campagne contre Corcyre, cf. H. W. Parke, *Greek Mercenary Soldiers: from the earliest times to the battle of Ipsus*, Oxford, 1933, p. 97, n. 5. La *Suda*, s.v. « Κλέαρχος » fait allusion à sa vie militaire : ὢν ἀκούσας ἐπάνεισιν εἰς τὴν στρατείαν, qui pourrait être une allusion à ces opérations aux côtés de Timothée.

guidée par son amitié envers le futur tyran¹⁵⁴. En effet, sa décision facilita le retour de son ami à Héraclée, puisqu'il apparut alors aux bouleutes comme la seule alternative pour résoudre la crise politique. Enfin, pendant son exil, il a servi comme officier au service de Mithridate, fils d'Ariobarzane (le satrape de la Phrygie hellespontique celui-là même qui lui fournit des mercenaires lors de son retour dans sa cité (*Suda*, s.v. « Κλέαρχος » : καὶ φυγὰς ἀλώμενος ἔρχεται πρὸς Μιθριδάτην καὶ στρατοπεδεύόμενος παρ' αὐτῷ ἐπηνεῖτο ; cf. Justin, XVI, 4, 7-8)¹⁵⁵.

Au demeurant, Cléarque ne suit pas à la lettre les enseignements de ses maîtres, lesquels se montrent pourtant très critiques à l'égard de la tyrannie¹⁵⁶. Memnon rapporte que Cléarque fut un auditeur de Platon, lequel connaissait personnellement Denys de Syracuse. Platon avait séjourné chez Denys qui, n'appréciant pas les critiques du philosophe à son encontre, avait fini par l'expulser¹⁵⁷. Les propos tenus par le maître n'ont pas découragé Cléarque, bien au contraire, car au regard de ce qu'il devient, il est probable que la vie du tyran de Sicile ait davantage affûté ses ambitions personnelles. Au lieu de voir en Denys un exemple à ne pas suivre, peut-être que Cléarque a vu en lui un modèle à reproduire, afin de parvenir au pouvoir suprême. Isocrate se montre d'ailleurs déçu de son élève dont il dénonce le comportement. Dans sa lettre à Timothée, le fils de Cléarque, Isocrate écrit que c'est le pouvoir qui a transformé Cléarque en tyran cruel alors qu'il avait toutes les qualités du *kalos kagathos* à l'époque où il l'avait connu¹⁵⁸ : « Pour Cléarque, au temps où il était près de nous, ceux qui le rencontraient reconnaissaient tous que c'était le plus libéral, le plus doux et le plus humain de ceux qui participaient à mon enseignement. » (Isocrate, *Lettres*, VII, 12).

ὠμὸν δὲ τοῖς ὑπηκόοις καὶ μαιφόνον, εἶπερ τινὰ ἄλλον, ἐπιδειχθῆναι :

Les termes « ὠμός » et « μαιφόνος », caractérisent la façon de gouverner de Cléarque et le second, en particulier, souligne les actions meurtrières du tyran : celui-ci est comme souillé par le sang des meurtres qu'il a commis. Le comportement de Cléarque tel qu'il est décrit par Memnon, correspond au portrait stéréotypé du tyran du IV^{ème} siècle dressé par les

¹⁵⁴ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 26, n. 166. Il faut également prendre en considération la situation difficile dans laquelle se trouvaient les deux stratèges à cette époque. Voir notamment, J. Roy, « Thebes in the 360s. B.C », dans *CAH VI*², 2008, p. 200-203 pour la période 366-364 av. J.-C.

¹⁵⁵ Burstein, *Heraclea*, p. 49.

¹⁵⁶ C'est essentiellement dans la *République* et le *Gorgias* de Platon que le portrait de l'homme tyrannique apparaît le plus nettement dessiné. Ce dernier s'inspire fortement du tyran de Sicile, Denys l'Ancien qu'il a connu personnellement, pour dresser son portrait type du tyran. Cf. Mossé, *La tyrannie dans la Grèce antique*, p. 113.

¹⁵⁷ Cf. Mossé, *La tyrannie dans la Grèce antique*, p. 133- 145 sur l'image du tyran dans la pensée grecque du IV^{ème} siècle et sur l'influence de Denys de Syracuse dans l'analyse de Platon sur la tyrannie.

¹⁵⁸ Burstein, *Heraclea*, p. 50.

Anciens, en particulier par Platon. Ce dernier estime que le tyran, pour asseoir son pouvoir utilise toujours les mêmes méthodes : « *Ne peuvent-ils pas, comme les tyrans, faire mettre à mort qui ils veulent, spolier et bannir qui il leur plaît ?* » (*Gorgias*, 466c)¹⁵⁹. C'est en ce sens qu'il faut comprendre la remarque de Justin à propos des méthodes utilisées par Cléarque : « *se livra à toutes abominations d'une cruelle tyrannie* » (Justin, XVI, 4, 11). Justin et Memnon réduisent tous deux le tyran à un homme cruel et meurtrier.

Ce passage et l'utilisation spécifique du terme « sujets » (τοῖς ὑπηκόοις) fait référence, me semble-t-il, aux violences exercées par le tyran pendant son règne, et non durant la période de sa prise de pouvoir (voir pour cela le fragment suivant qui fait allusion aux « concitoyens », ce qui voudrait dire qu'à ce moment Cléarque n'est pas encore tout à fait tyran). Les sources parlent essentiellement de la période qui entoure l'arrivée de Cléarque à Héraclée et celle durant laquelle il va prendre le pouvoir. Les allusions à son caractère tyrannique et aux mauvais traitements infligés aux Héracléotes se retrouvent également chez Justin, en particulier quand il écrit que le peuple « *se livre avec ses enfants et ses femmes en esclavage à un maître tyrannique* » (Justin, XVI, 4, 16). Quant à Polyen (II, 30, 1), il donne un aperçu de l'atmosphère déplorable qui règne à Héraclée depuis le retour de Cléarque. Lorsque ce dernier arriva dans la cité avec ses mercenaires, il autorisa ses hommes à une complète liberté pour intimider les Héracléotes. De cette façon, il se fit accorder l'autorisation de construire une citadelle sur l'Acropole, sous prétexte que cette forteresse servirait à enfermer les auteurs de troubles. En réalité, il va faire de ce lieu son quartier général d'où il va s'adonner à toute sorte de crimes contre ses concitoyens (Justin, XVI, 4, 11).

En revanche, pour la période même de son règne, nous disposons de beaucoup moins d'éléments sur ses agissements à l'encontre de ses sujets. Chion (*Lettres de Chion*, 14, 1), qui fait référence à des arrestations et des mises à mort, constitue un témoignage rare de l'atmosphère qui règne pendant le règne de Cléarque qui fait référence à des arrestations et des mises à mort. Le récit de Chion démontre que les violences ne cessent pas, même une fois Cléarque installé au pouvoir. Il semble d'ailleurs que son caractère empire avec le temps. Cela rejoint les remarques de Platon qui estime que le caractère et le comportement violent du tyran empirent à mesure que son pouvoir s'accroît : « *c'est pour lui une nécessité d'être et, par l'exercice du pouvoir, de devenir bien plus qu'auparavant envieux, perfide, injuste, sans ami, impie, hôte et nourricier de tous les vices.* » (*Gorgias*, 479 b-e). Or, comme le rapporte Chion, la cruauté de Cléarque rendait difficile l'acceptation de son pouvoir (*Lettres de Chion*,

¹⁵⁹ Cf. commentaire F 1.2 sur la confiscation des biens des bouleutes et l'exil des conseillers qui réussirent à s'échapper.

15, 3) et la contestation s'exprime violemment, à travers les complots ourdis contre Cléarque (cf. F. 1.3). Ce dernier, craignant de plus en plus pour sa sécurité, va devenir plus suspicieux et donc plus répressif. Ceux qui, parmi ses sujets, sont soupçonnés d'être mal intentionnés envers sa personne, vont être victimes de sa violence. C'est l'une des autres caractéristiques du tyran du IV^{ème} siècle, dépeint comme un homme paranoïaque¹⁶⁰. Isocrate qui, avec Platon et Aristote, participe à la construction de ce portrait type du tyran, décrit le tyran vivant « *au milieu des dangers, des angoisses et des vices* » (*Nicochlès*, 26).

Si les exemples sur les violences commises par Cléarque durant son règne sont peu nombreux, nous disposons toutefois de quelques références à sa paranoïa qui s'exprime en particulier à travers sa façon de vivre. Justin (XVI, 5, 14-15), lorsqu'il mentionne les circonstances dans lesquelles le tyran est assassiné, note que seuls les proches du tyran étaient admis près de lui, dans sa citadelle. Cléarque s'était en effet isolé du reste de ses sujets, dans sa forteresse, non seulement pour montrer sa supériorité, mais sans doute, en grande partie, parce qu'il craignait pour sa sécurité. Les propos de Justin rappellent ceux de Platon selon lequel, le tyran s'isole du reste de la population : « *ni aller voir ce qui excite la curiosité des hommes libres ... Il vit la plupart du temps, enfermé dans sa maison comme une femme...* » (*Gorgias*, 479 b-e). Plutarque (*Œuvres morales*, XI, 50, 781d-e) écrit que Cléarque « *se fourrait dans un coffre pour y dormir, comme un serpent dans son trou* » et selon Théopompe *apud* Athénée (III, 85b), les Héracléotes prenaient le remède contre l'aconit avant de sortir de chez eux, car c'était visiblement le poison utilisé par le tyran pour se débarrasser de ceux qu'il soupçonnait être des opposants. Ces anecdotes sont certainement exagérées¹⁶¹ mais il est probable qu'elles reflètent les inquiétudes profondes de Cléarque et le fait qu'il ait pris de sérieuses précautions, afin de se prémunir au mieux de toute attaque contre lui, sans doute encore plus après les complots organisés contre lui.

καὶ εἰς ἄκρον ἀλαζονείας ἐλάσαι, ὡς καὶ Διὸς υἱὸν ἑαυτὸν ἀνειπεῖν :

Un autre aspect tout aussi négatif de la personnalité du tyran est souligné par Memnon : il s'agit de ses prétentions, puisqu'il se proclamait être le fils de Zeus. Justin (XVI, 5, 7-8) rapporte des propos semblables sur Cléarque : *Accedit saevitiae insolentia, crudelitati*

¹⁶⁰ Cf. Mossé, *La tyrannie dans la Grèce antique*, p. 141-144, sur le portrait de « l'homme tyrannique » dans les sources.

¹⁶¹ Les exemples sur ce caractère suspicieux sont nombreux chez Platon, et chez Diodore, en particulier à propos de Denys l'Ancien. Le témoignage le plus surprenant à propos du tyran de Sicile est sans doute celui de Cicéron, *Tusculanes*, 5, 20, qui rappelle celui de Plutarque à propos de Cléarque. Cicéron fait état des craintes de Denys et de sa façon particulière de se protéger des complots lorsqu'il dormait : « *De plus, bien que le lit où il couchait fût entouré d'un large fossé et qu'on n'y accédât que par une passerelle de bois, il ne négligeait pas, après avoir fermé la porte de la chambre à coucher, de faire tourner la passerelle.* ».

adrogantia. *Obliviscitur se hominem : interdum Iovis se filium dicit : « À la rigueur, il ajoute l'insolence, à la cruauté, l'arrogance. Enivré de son bonheur continu, tantôt il oublie qu'il est homme, tantôt il se fait fils de Jupiter »*. Il faut toutefois se montrer prudent quant à l'interprétation que l'on pourrait faire de ses revendications divines. Justin (*adrogantia*) et Memnon (ἀλαζονεία) les justifient par un trait personnel du tyran, son arrogance¹⁶². De cette filiation divine, le tyran attendait recevoir les honneurs concédés aux dieux Olympiens (*Suda*, s.v. « Kléarchos »). D'ailleurs, il donne à l'un de ses fils, probablement Timothée, l'épiclèse Kéraunos, ce qui reliait également sa descendance à Zeus (Justin, XVI, 5, 11 et Plutarque, *De Alexandri magni fortuna aut virtute*, 338b ; *Suda*, s.v. « Kléarchos »)¹⁶³.

Au demeurant, les remarques de Justin et Memnon ne permettent pas de déterminer la finalité de ces prétentions. Il faut donc tenter de comprendre dans quel but Cléarque se proclama fils de Zeus. Or le sens premier de ces revendications fut sans doute perdu par Nymphis, la source de Memnon¹⁶⁴. En effet, ce dernier vivait au III^{ème} siècle, époque à laquelle la déification était pratiquée par les grands monarques de l'époque, à l'instar des Lagides. Mais au IV^{ème} siècle, rares sont les exemples d'hommes qui furent déifiés de leur vivant¹⁶⁵. Il y a bien ceux de Lysandre et de Philippe de Macédoine, mais ces derniers ne furent pas divinisés sur leur demande ; il s'agissait plutôt d'une récompense des cités envers leurs bienfaiteurs. Quant aux exemples de ceux qui avaient décidé de leur propre chef d'être faits dieux de leur vivant, ils semblent se limiter, pour l'époque d'avant Alexandre, à ceux du docteur syracusain Ménécratès et du tyran Nicagoras de Zéla¹⁶⁶.

- *Suda*, s.v. « Kléarchos » : προσκυνεῖσθαι δὲ καὶ ταῖς τῶν Ὀλυμπίων γεραίρεσθαι τιμαῖς ἡξίου καὶ στολᾶς ἤσθητο θεοῖς συνήθεις καὶ τοῖς ἀγάλμασι τοῖς ἐκείνων ἐπιπρεπούσας. τὸν τε υἱὸν τὸν ἑαυτοῦ Κεραυνὸν ἐκάλεσεν : « *Il entendait recevoir l'obéissance et être honoré avec les honneurs dus aux dieux Olympiens et porta lui-même les vêtements habituels pour les dieux et avait fait faire des statues à son image comme celles qui existent pour les dieux. Il appela son fils Céraunos* ».

¹⁶² La brève notice de la *Suda*, s.v. « Kléarchos » fait également le lien entre les prétentions du tyran et son arrogance (ὕπεροψία).

¹⁶³ Cf. Burstein, *Sceptre or Thunderbolt*, p. 89-92. Pour Céraunos en tant que titre de Zeus, voir *IG V. 2. 288*. Pour l'utilisation de la descendance de Zeus comme une revendication dynastique, voir : Isocrate, *Nicochlès*, 42; *Evagoras*, 12-18.

¹⁶⁴ Burstein, *Heraclea*, p. 62.

¹⁶⁵ Pour le caractère civique des cultes avant l'époque d'Alexandre : Habicht, *Gottmenschentum*, p. 1-16 ; p. 160-171.

¹⁶⁶ Cf. Burstein, *Heraclea*, p. 132, n. 109. Ménécratès demandait à être reconnu comme l'incarnation de Zeus (Athénée, VII, 389 a-f, tandis que le tyran Nicagoras de Zéla proclamait être l'incarnation d'Hermès (Clément, *Protrepticus*, IV, 48).

Burstein estime que les intentions de Cléarque n'étaient pas d'utiliser la religion pour légitimer sa tyrannie¹⁶⁷ dans la mesure où, officiellement, Héraclée était une démocratie et Cléarque, un magistrat aux pouvoirs étendus (évidemment, dans les faits, il s'agissait d'une tyrannie déguisée sous une façade démocratique). Il semble plus probable que Cléarque ait seulement cherché à se présenter comme une personnalité restée proche des dieux, accomplissant de grandes choses avec leur aide. S'il espérait être déifié, c'était sans doute après sa mort. De plus, rien ne laisse penser qu'un culte lui ait été rendu de son vivant. Pour Mossé, les prétentions de Cléarque sont la marque d'un état d'esprit nouveau qui distingue le tyran du IV^{ème} siècle du tyran archaïque, qui annonce l'époque hellénistique¹⁶⁸.

καὶ τὸ πρόσωπον μὴ ἀνέχεσθαι ταῖς ἐκ φύσεως χρωματίζεσθαι βαφαῖς, ἄλλαις δὲ καὶ ἄλλαις ἰδέαις ποικιλλόμενον ἐπὶ τὸ στιλπνόν τε καὶ ἐνερευθὲς τοῖς ὀρῶσιν ἐπιφαίνεσθαι, ἐξαλλάττειν δὲ καὶ τοὺς χιτῶνας ἐπὶ τὸ φοβερὸν τε καὶ ἀβρότερον :

Il apparaît clairement que les relations que Cléarque entretenait avec ses sujets changèrent radicalement dès l'instant où son pouvoir fut affermi¹⁶⁹. Burstein situe ce changement de style dans la façon de gouverner aux environs de 360. Cette transformation de l'image publique du tyran s'accompagne d'une sorte de théâtralisation du pouvoir¹⁷⁰. Tout d'abord, Cléarque se fardait le visage et changeait de vêtement selon l'effet qu'il voulait produire sur ses sujets. Justin (XVI, 5, 10), dit que Cléarque portait le costume utilisé dans les tragédies pour indiquer le caractère d'un roi : *Veste purpurea et cothurnis regum tragicorum et aurea corona utebatur* « Il porte un vêtement de pourpre et de cothurnes, comme les rois de tragédie, et une couronne d'or ». Or il semble que ce costume avait pour modèle celui du Grand Roi perse, décrit par Xénophon, lequel mentionne les moyens utilisés par Cyrus pour impressionner ses sujets¹⁷¹ : des chaussures élevées, une robe violette, une couronne d'or et

¹⁶⁷ Cf. Burstein, *Heraclea*, p. 62, qui fait un parallèle entre les prétentions de Cléarque et celles d'Auguste. *Contra* : sur les intentions de Cléarque d'utiliser la religion pour légitimer son pouvoir, cf. Berve, *Die Tyrannis*, I, p. 318 ; Apel, *Die Tyrannis von Heraklea*, p. 35 ; Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 30. Quant à Desideri, *Storiografia eracleota I*, p. 399-400, il estime que Cléarque tentait de se concilier les Mariandyniens en se présentant de cette façon.

¹⁶⁸ Cf. Mossé, *La recrudescence de la tyrannie*, p. 7-8.

¹⁶⁹ Sur les justifications d'une telle datation, cf. Burstein, *Heraclea*, p. 61-62 ; p. 132, n. 105-106.

¹⁷⁰ Cf. Burstein, *Heraclea*, p. 61-63 ; Jacoby, *FGrH*, III C, p. 272 et III N, et p. 173, n. 38.

¹⁷¹ Cf. A. Alföldi, «Gewaltherrscher und Theaterkönig : Die Auseinandersetzung einer attischen Ideenprägung mit persischen Repräsentationsformen im politischen Denken und in der Kunst bis zur Schwelle des Mittelalters », dans K. Weitzmann, S. Der Nesselian, G. H. Forsythe, H. H. Kantorowicz and T. E. Mommsen (éds), *Late Classical and Medieval Studies in Honor of A.M.Friend, Jr.*, Princeton, 1955, p. 15-55. Alföldi montre que ce costume de roi, dans les tragédies, avait pour modèle celui du Grand Roi Perse : des chaussures élevées, une robe violette, une couronne d'or et un sceptre. M. C. Miller, *Athens and Persia in the fifth century B.C. A study in cultural receptivity*, Cambridge, 1997, p. 163-167, sur l'adoption du costume perse au théâtre.

un sceptre¹⁷² (Xénophon, *Cyropédie*, I, 3, 2 ; VIII, 1, 40-41. ; VIII, 3, 13 ; cf. Isocrate, *Nicochlès*, 32 sur l'utilisation de riches vêtements par un dirigeant pour impressionner ses sujets.). Quant aux apparitions de Cléarque devant le peuple (ἐπιφαίνεσθαι), pendant les fêtes religieuses ou d'autres occasions publiques, elles étaient, d'après Justin, de véritables processions. (Justin, XVI, 5, 9 : « *Eunti per publicum aurea aquila, velut argumentum generis, praeferebatur* » : « *Quand il va par les rues, il fait porter devant lui un aigle d'or, emblème de son origine* »). L'approche du tyran était annoncée par un cortège à la tête duquel, semble-t-il, on portait un aigle doré, le symbole de Zeus, son père divin. Cette procession ressemble également à celle qui était en usage à la cour de Cyrus (Xénophon, *Cyropédie*, VIII, 3, 11-12¹⁷³). Tous ces éléments semblent indiquer que le tyran se soit inspiré des coutumes royales perses. Or cela n'est pas très surprenant, puisque l'on sait que Cléarque entretenait des relations diplomatiques avec le pouvoir royal. Il n'est pas possible de certifier qu'il ait vu de ses propres yeux ce qui se passait à la cour perse, mais il est tout à fait pensable que ses ambassadeurs lui aient rapporté ce qu'ils avaient pu observer lors de leurs missions¹⁷⁴.

Toutefois, si l'on en croit ce que rapporte Diodore, Cléarque se serait directement inspiré de Denys l'Ancien en cherchant à imiter son style de vie : ἐζήλωσε μὲν τὴν διαγωγὴν τὴν Διονυσίου τοῦ Συρακοσίων τυράννου : « *il chercha à imiter la manière de faire du tyran Denys de Syracuse* » (Diodore, XV, 81, 5¹⁷⁵). Au regard de leur façon de gouverner respective, de nombreux points communs sont décelables entre les deux tyrans¹⁷⁶. À l'instar de Cléarque, d'après Sanders¹⁷⁷, Denys l'Ancien semble avoir cherché à ressembler au Grand Roi, en adoptant les coutumes royales perses. Une telle supposition expliquerait le fait qu'il ait eu deux épouses légitimes, une coutume contraire au droit grec¹⁷⁸. La description de ces

¹⁷² Voir Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 30, n. 194-197, sur l'importance du sceptre avec lequel Cléarque apparaissait devant ses sujets. Cf. Plutarque, *De Alexandri magni fortuna aut virtute* 338B. Burstein, *Sceptre or Thunderbolt*, p. 89-92.

¹⁷³ Burstein, *Heraclea*, p. 61 parle d'une véritable « procession régaliennne ».

¹⁷⁴ Cléarque a pu également assisté au cérémonial perse lui-même si l'on admet qu'il ait servi sous Mithridate, voire, qu'il ait participé aux côtés de Timothée à l'expédition que ce dernier mena pour venir en aide à Ariobarzane, le satrape de Phrygie hellespontique révolté contre le grand Roi. Cf. F.1.1.

¹⁷⁵ Burstein, *Heraclea*, p. 132, n. 101. Cf. Tite-Live, XXIV, 5, 3-5 sur le « style régalien » attribué à Denys de Syracuse. A propos de Denys l'Ancien, en tant qu'archétype du tyran du IV^{ème} siècle, cf. Mossé, *La tyrannie dans la Grèce antique*, p. 99-120. Schneiderwirth, *Heraclea am Pontus*, p. 21 suppose que Cléarque avait fait un séjour à la cour du tyran de Syracuse pendant son exil. Burstein, *Heraclea*, p. 132, n. 101, rejette cette théorie et suppose que Cléarque fut davantage influencé par Isocrate, lorsqu'il suivait ses enseignements, dans la mesure où ce dernier s'intéressait déjà à Denys. Cf. Isocrate, *Lettres*, I, 7 ; *Nicochlès*, 22. De plus, Cléarque figure également parmi les auditeurs de Platon, lequel avait lui-même fréquenté personnellement la cour de Denys l'Ancien.

¹⁷⁶ Sur la tyrannie de Denys, cf. Mossé, *La tyrannie dans la Grèce antique*, p. 99-120 ; L. J. Sanders *op. cit.*, p. 257-287.

¹⁷⁷ L. J. Sanders, *op. cit.*, p. 280- 281.

¹⁷⁸ Mossé, *La tyrannie dans la Grèce antique*, p. 119-120.

doubles noces montre bien le train de vie somptueux du tyran. Il célébra son double mariage par des festins grandioses, exposant aux yeux de tous, le navire à cinq rangs de rameurs, décoré d'ornements d'argent et d'or qu'il envoya pour ramener sa première épouse, la Locrienne Doris. Sa seconde épouse, la Syracusaine Aristomachè, lui fut amenée sur un char attelé de quatre chevaux blancs, identique à celui du roi (Diodore, XIV, 44, 8 ; Athénée, X, 436 a-b). Il aurait également adopté le diadème et manteau de pourpre : « *Caton de Sinope nous apprend, dans son histoire de la tyrannie d'Hiéronyme, que ce prince buvait toujours beaucoup de vin pur chaque fois, et que ce fut un autre flatteur nommé Osis qui le fit assassiner par un autre Hiéronyme, persuadant à celui-ci de prendre le diadème, la pourpre, et tout le reste de l'appareil qu'avait Denys le tyran.* » (Athénée, VI, 251 e-f).

Cléarque mènera une véritable vie de cour, digne d'un roi. Justin (XVI, 5, 14-15) rapporte que les assassins du tyran ont dû se faire admettre près de lui en tant qu'amis pour pouvoir obtenir une audience et l'approcher. Ceci montre bien que le tyran vivait séparément de ses sujets, à l'intérieur de sa citadelle sur l'Acropole. Ainsi, accéder à sa forteresse était un privilège accordé aux proches de Cléarque¹⁷⁹. Denys, le tyran de Sicile vivait lui aussi dans le luxe, dans une forteresse construite sur l'île d'Ortygie, séparé du reste de la population et entouré de ses parents et de ses compagnons, protégés par ses gardes du corps et une partie de sa flotte¹⁸⁰. Il semble que Cléarque, à l'instar de Denys, ait adopté une coutume qui rappelle celle des rois perses, puisqu'il aurait imposé à ses invités de se prosterner devant lui (*Suda*, s.v. « Kléarchos » : προσκυνεῖσθαι)¹⁸¹. Lionel J. Sanders estime que l'adoption de ces *regalia* à la cour de Syracuse fut également accompagnée d'une demande de *proskynésis*. En revanche, contrairement à Cléarque, cette requête du tyran de Sicile constitue selon Sanders un signe de l'établissement du culte du souverain. En se basant sur un témoignage de Dion Chrysostome (XXXVII, 21), qui mentionne une statue représentant un tyran comme une divinité, il entend démontrer que Denys instaura un culte du souverain, culte de sa personne représenté sous les traits de Dionysos. Un témoignage semblable existe dans la notice de la *Suda*, s.v. « Kléarchos », toutefois, rien chez Memnon n'indique qu'un tel culte ait été mis en place au temps de Cléarque et il est probable que les Anciens aient accentué les points

¹⁷⁹ Burstein, *Heraclea*, p. 61 ; Mossé, *La recrudescence de la tyrannie*, p. 8, n. 5.

¹⁸⁰ Diodore, XIV, 7 ; cf. Mossé, *La tyrannie dans la Grèce antique*, p. 119-120.

¹⁸¹ Burstein, *Heraclea*, p. 61. Sur la *proskynésis*, cf. J. P. V. D. Balsdon, « The Divinity of Alexander », *Historia*, 1 (1950), p. 374-376. Selon Balsdon, la *proskynésis* était à l'origine, un acte de soumission envers son supérieur, et non une reconnaissance de divinité. Xénophon va d'ailleurs dans ce sens à propos de la prosternation devant le roi perse : *Cyropédie* : IV, 4, 13 ; V, 3, 18 ; VII, 5, 32 ; VIII, 3, 14. Alexandre tenta lui aussi de mettre en place cette pratique, ce qui lui attisa le mécontentement des Macédoniens (Arrien, *Anabase*, IV, 10, 5-7). Cf. Bosworth, *Alexander the Great. Part 2*, p. 872-874.

communs entre les deux tyrans, au point d'attribuer à Cléarque des mesures ou des façons de se comporter factices.

Malgré ses prétentions, il semble que Cléarque n'ait pas pris pour autant le titre de roi¹⁸². Le gouvernement de Cléarque était une tyrannie déguisée sous une façade de démocratie restaurée. Selon Burstein, les magistrats étaient élus et remplissaient les charges propres à leur fonction¹⁸³ et l'assemblée se chargeait officiellement des affaires publiques. Cette dernière remarque est basée sur un témoignage épigraphique qui rapporte qu'en 361/60, les Athéniens chargèrent leur ambassadeur de négocier, avec « les Héracléotes », c'est-à-dire l'assemblée d'Héraclée, dans l'attention d'obtenir le retour de la propriété de leur proxène Protomachos (*IG II² 117*, lignes 21-22.). De plus, les monnaies émises sous le règne de Cléarque portent seulement l'inscription ΗΡΑΚΛΕΙΑ ou ΗΡΑΚ. Ainsi, le tyran n'a pas mis son nom sur les monnaies, contrairement à ses fils Timothée et Denys (cf. F. 3.1)¹⁸⁴. Franke estime que ces monnaies témoignent du rétablissement de la démocratie, du moins dans les premiers temps du règne de Cléarque¹⁸⁵. Le tyran a donc fait en sorte de conserver les anciennes institutions civiques, en particulier l'assemblée, afin de s'assurer le soutien des couches sociales modestes. Quant à Cléarque, il semble qu'il occupait toujours le poste de stratège autocrator (cf. F 1.2) et s'occupait ainsi des affaires militaires et supervisait toutes les activités du gouvernement¹⁸⁶.

À Syracuse, selon Mossé, le tyran Denys semble avoir porté le titre légal de stratège autocrator à vie qui lui avait été conféré par l'assemblée (cf. Diodore, XIII, 94, 5). Dans une inscription datée de 368/7 qui fait référence à un accord passé entre Athènes et Syracuse, Denys est mentionné aux côtés des archontes, de la *Boulè*, des Syracusains, des stratèges et

¹⁸² Burstein, *Heraclea*, p. 60-63. Apel, *Die Tyrannis von Heraklea*, p. 35 estime que ces prétentions sont la preuve que la tyrannie de Cléarque s'était transformée en une sorte de monarchie militaire. Toutefois, Burstein, insiste sur le fait que les institutions démocratiques furent restaurées, tout du moins en apparence. *Contra* : Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 136-137.

¹⁸³ Cf. Burstein p. 60 ; p. 131, n. 90. Sur les magistrats, les témoignages épigraphiques sont forts lacunaires. Seuls deux types de magistratures mineures peuvent être définitivement identifiés : les magistrats en charge de leur marque d'émission (*Recueil*, I, 2, 348 n° 21) et les *agoranomoi* (V. Canarache, *Importul Amforelor Stampilate la Istria*, Bucarest, 1957, p. 195-202).

¹⁸⁴ Cf. Burstein, *Heraclea*, p. 60-61; p. 131, n. 90-91; Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 137-138.

¹⁸⁵ Cf. Franke, *Tyrannis des Kléarchos und Satyros*, p. 138-139.

¹⁸⁶ Les sources ne disent rien sur la démission de Cléarque de son poste de stratège autocrator. Il avait probablement conservé cette magistrature afin de parfaire cette image de démocratie restaurée. Le fait qu'il n'ait pas pris le titre de roi s'explique en partie si l'on admet qu'il considérait sa magistrature comme une marque de sa légitimité. Cf. Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 29. Voir F. 1. 3 sur le poste de stratège autocrator et les fonctions qui lui sont attachées.

des triérarques (*IG II²,105*) ce qui suppose qu'il conserva lui aussi les principales institutions de la cité tout en menant d'une main de faire les affaires publiques¹⁸⁷.

Cléarque a réuni tous les appareils dignes d'une royauté : l'adoption d'une apparence royale, la revendication divine et une façon de recevoir ses sujets. Un tel schéma est typique au IV^{ème} siècle et semble largement inspiré de Denys de Sicile qui fait figure de précurseur¹⁸⁸. En effet, les tyrans de cette période, par leur style de vie, marquent une rupture avec les tyrans de l'époque archaïque et annoncent, d'une certaine manière, la vie de cour des monarques de l'époque hellénistique¹⁸⁹. Cléarque, en donnant à son fils le titre de Kéraunos, entendait-il, dès cette époque, imposer une véritable dynastie régnante ? Attendait-il de ses sujets leur loyauté comme l'aurait fait un roi ? Peut-être aspirait-il à se proclamer comme tel mais sa mort brutale aurait porté un coup d'arrêt à ses prétentions.

1.2

Οὐ ταῦτα δὲ μόνον γενέσθαι κακόν, ἀλλὰ καὶ πρὸς τοὺς εὐεργέτας ἀχάριστον καὶ πάντα βίαιόν τε καὶ τὰ ἄτοπα τολμηρόν· φθῖναι δὲ καὶ δραστήριον τὸν παλαμναῖον οἷς ἂν ἐπιβάλοι, οὐ κατὰ τῶν ὁμοφύλων μόνον ἀλλὰ καὶ εἴ τι ἐν ἄλλοφύλοις ἐφρόνει πολέμιον. Βιβλιοθήκην μέντοι κατασκευάσαι πρὸ τῶν ἄλλων οὗς ἡ τυραννὶς ἀπέδειξεν ὀνομάζεσθαι.

Et sa perversité ne se manifestait pas que dans ces seules manières, mais il était ingrat envers ses bienfaiteurs, violent à tout propos et audacieux dans l'extravagance ; il était prêt à tout, ce tueur, contre ceux à qui il s'en prenait, et il ne s'en prenait pas seulement à ses concitoyens, mais aussi à des étrangers quand il avait quelque dessein hostile contre eux. D'autre part, il se constitua une bibliothèque avant tous ceux que le pouvoir personnel a rendus célèbres.

οὐ ταῦτα δὲ μόνον γενέσθαι κακόν :

L'expression « γενέσθαι κακόν » tend à faire de Cléarque un véritable tyran, non seulement par ses actes violents, mais également par sa personnalité perfide qui s'empire avec le temps. Les auteurs de l'époque classique ont dressé un portrait stéréotypé du tyran et selon eux, ce type de personnage utilise toujours les mêmes méthodes pour parvenir au pouvoir et le conserver. Ils ont tenté de comprendre les raisons pour lesquelles un homme devenait aussi cruel. Pour Platon, un tel caractère est naturel, inné car selon lui, le tyran est né pour être à la

¹⁸⁷ Mossé, *La tyrannie dans la Grèce antique*, p. 118. *Contra*: S. I. Oost, « The Tyrant Kings of Syracuse », *CPh*, 71. 3 (1976), p. 224-236; p. 234. En se basant sur le seul témoignage de Polybe (XV, 35, 4 : μετὰ δὲ ταῦτα βασιλεῖς ἀπάσης Σικελίας νομισθέντες καὶ τινῶν καὶ τῆς Ἰταλίας μερῶν κυριεύσαντες.) selon lequel, Denys après avoir pris le pouvoir, fut reconnu comme roi, Oost estime que Denys s'est autoproclamé roi des Syracusains, et cela dans les dernières années du V^{ème} siècle. Hormis le témoignage de Diodore (XV, 23) qui le place au même plan que le roi des Perses, aucune autre source ne fait référence à une telle revendication.

¹⁸⁸ Cf. Burstein, *Heraclea*, p. 62. Ce savant estime que Cléarque a nommé son fils Denys d'après le tyran de Syracuse, né en 361/0.

¹⁸⁹ Cf. Mossé, *La tyrannie dans la Grèce antique*, p. 121-131.

tête d'un tel pouvoir : « *Pour ceux qui ont eu la chance de naître fils de roi ou que la nature a faits capables de conquérir un commandement, une tyrannie, une souveraineté, peut-il y avoir véritablement quelque chose de plus honteux ou de plus funeste que la tempérance ?* » (Gorgias, 492 b-c). En revanche, Isocrate (*Lettres*, VII, 12) estime que c'est le pouvoir qui a rendu mauvais Cléarque, tandis que pour Justin (XVI, 4, 6) c'est l'exil qui aurait rendu mauvais Cléarque. D'après Memnon, c'est la personnalité même de Cléarque qui est la source de ses trahisons et en particulier celle de ses bienfaiteurs. Ainsi, il se place davantage dans la logique de Platon faisant du caractère de l'homme un mauvais gouvernant. C'est la nature de Cléarque qui le pousse à prendre le pouvoir de façon violente et à manipuler ceux qui lui proposent leur aide pour mieux les trahir ensuite.

**ἀλλὰ καὶ πρὸς τοὺς εὐεργέτας ἀχάριστον καὶ πάντα βίαιόν τε καὶ τὰ ἄτοπα τολμηρόν·
φῦναι δὲ καὶ δραστήριον τὸν παλαμναῖον οἷς ἂν ἐπιβάλῃ, οὐ κατὰ τῶν ὁμοφύλων
μόνον :**

Ce passage correspond, me semble-t-il, à la période qui entoure son coup d'État, c'est-à-dire à un moment où les Héracléotes sont encore considérés comme ses « concitoyens » (ὁμόφυλοι) et non comme ses sujets.

Les premières victimes de la perfidie de Cléarque furent ses « bienfaiteurs » (εὐεργέται), c'est-à-dire ceux qui l'avaient aidé à revenir à Héraclée. C'est le cas, tout d'abord, de Mithridate qui avait fourni des mercenaires à Cléarque sans lesquels, il aurait difficilement imposé son autorité (Justin, XVI, 4, 8-10). Les deux hommes avaient conclu un marché avant même le retour de Cléarque dans sa cité. En échange d'une force armée, qui lui permettrait de prendre le contrôle de la cité, Cléarque avait promis que son coup d'État se ferait au nom du Perse, et que la cité serait ainsi soumise à Mithridate, à condition bien sûr que Cléarque la dirige en tant que gouverneur. Ainsi, une fois revenu d'exil en tant qu'arbitre de la discorde civile, Mithridate vint à Héraclée, à la date convenue, pour que le futur tyran lui livre la cité. Or, Cléarque avait bien d'autres ambitions que devenir simple gouverneur et il emprisonna le Perse. Il ne le libéra qu'en échange d'une forte rançon qui contribua à renflouer ses caisses personnelles (cf. F 3.1 sur la richesse des tyrans d'Héraclée)¹⁹⁰. Après s'être débarrassé de ce premier obstacle à ses ambitions personnelles, Cléarque put alors s'attaquer à ses autres bienfaiteurs, les bouleutes.

¹⁹⁰ Cf. Debord, *L'Asie mineure au IV^{ème} siècle*, p. 300.

L'ingratitude de Cléarque (ἄχαριστος) telle qu'elle est exprimée chez Memnon, fut de s'en prendre aux membres du conseil qui avaient mis fin à son exil en lui octroyant le poste d'« arbitre de la discorde civile » (Justin, XVI, 4, 11) et qui en cela, pouvaient apparaître également comme ses bienfaiteurs. Ces derniers auraient dû se méfier davantage des intentions réelles de Cléarque, d'autant plus qu'ils ont eux-mêmes placé Cléarque dans des conditions idéales, celles que l'on retrouve généralement avant la mise en place d'un régime de ce type : il fut nommé à un poste de magistrat médiateur tout en ayant été autorisé à entrer dans la cité avec ses mercenaires (cf. F 1.1). Cléarque se servit des mercenaires pour semer le trouble dans la cité et se faire construire une citadelle avec l'accord du démos¹⁹¹, dans laquelle il put dès lors éliminer en toute tranquillité ses prisonniers (Polyen, II, 30, 1 -2, ne précise pas exactement à quel moment ; Justin, XVI, 4, 11 ; *Lettres de Chion*, 13, 1)¹⁹². Quant aux bouleutes, sans doute dupés par l'attitude de Cléarque qui, durant la période qui suivit son arrivée à Héraclée, se montra publiquement dans leur camp, abandonnèrent toute idée de paix avec le *démos* et éliminèrent leurs adversaires politiques, sans doute des leaders démocrates (Enée le Tacticien, XII, 5). Cléarque les laissa de la sorte préparer le terrain, car les oligarques éliminèrent les opposants éventuels du futur tyran, qui auraient pu contester son accession au pouvoir personnel. La stratégie de Cléarque fonctionna à merveille, car par ce crime les bouleutes se mirent eux-mêmes dans une situation délicate vis-à-vis du peuple.

La dernière étape de son funeste dessein¹⁹³ consista à se faire passer auprès du démos pour le seul homme capable de mettre fin à cette situation délicate qu'il avait lui-même aggravée. Tout d'abord, il fit savoir aux conseillers qu'il était prêt à partir et qu'il entendait leur rendre le contrôle de la cité¹⁹⁴. Pendant que le conseil se réunissait pour accepter son offre comme il l'avait prévu (Polyen, II, 30, 2), Cléarque convoqua une séance extraordinaire de l'assemblée où il se présenta comme le nouveau chef du peuple contre les riches (Justin, XVI, 4, 10). Il profita que les bouleutes fussent en séance pour dénoncer leurs agissements devant le peuple réuni (Justin, XVI, 4, 12-15) et feignit de vouloir quitter la cité avec ses hommes, tout en soufflant aux citoyens qu'il resterait pour les défendre contre leurs

¹⁹¹ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 28. Bittner estime que Cléarque avait occupé l'Acropole avec ses troupes armées avec l'autorisation du Conseil, peu après son arrivée. Cf. Berve, *Die Tyrannis*, I, p. 315-316.

¹⁹² Cette citadelle lui servira par la suite de forteresse (Justin, XVI, 5, 14) et devient un symbole détesté de l'autocratie à Héraclée. Ainsi, lorsque les Héracléotes parvinrent à chasser Héraclide de Cymé en 281, ils détruisirent le monument (Cf. F 6.2).

¹⁹³ Le coup d'État eut lieu à la fin de l'été 364 selon Burstein, *Heraclea*, p. 51-54.

¹⁹⁴ Cf. Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 29. Cette savante estime que Cléarque n'avait pas d'autre choix que de démissionner de son poste d'arbitre de la discorde civile, car sinon, le cas échéant, cela aurait été considéré comme une usurpation du pouvoir et la position associée à un tel comportement aurait revêtu un caractère inconstitutionnel, lequel aurait attiré la réticence du démos. Dès lors, il se devait d'acquiescer le soutien du peuple et pour cela, il devait quitter ses fonctions.

opresseurs si tels étaient leurs vœux. Sa tactique fonctionna à merveille et il obtint l'appui du démos. Cléarque, en jouant le rôle du parfait démagogue, à l'instar de bon nombre de tyrans, se fit ainsi attribuer des pouvoirs extraordinaires. Justin parle de « *summum imperium* » (Justin, XVI, 4,16) ce qui correspond certainement à la fonction de *strategos autokrator* (στρατηγὸς αὐτοκράτωρ)¹⁹⁵. Il est certain que le stratagème de Cléarque a d'autant plus fonctionné que les leaders démocrates qui auraient pu sentir le danger et s'opposer à une telle proposition sont morts. Après sa nomination, il s'en alla donc faire arrêter les bouleutes à la sortie du conseil. Le plan de Cléarque ne fonctionna pas complètement, puisque selon Justin (16.4.17) seulement soixante conseillers furent faits prisonniers à la sortie du conseil, tandis qu'une bonne partie des bouleutes avaient réussi à s'échapper avant la fermeture des portes de la cité. Polyen (II, 30, 2) donne une version différente des événements puisque selon lui, Cléarque avait réussi à tous les faire emprisonner un par un. Toutefois, la suite des événements donne plus de crédit à la version de Justin, dans la mesure où Cléarque va devoir affronter les troupes des conseillers en fuite (Justin, XVI, 5, 5-6).

Memnon, après avoir souligné la trahison de Cléarque envers ses bienfaiteurs, rapporte que le tyran s'en prit à ses concitoyens. Ici, c'est le terme « ὁμοφύλων » qui est utilisé, et non celui de « πηκίοις ». Ce passage fait vraisemblablement référence à la période du coup de force de Cléarque, quand il s'attaqua à ceux qui n'étaient pas encore tout à fait de sujets.

Par « concitoyens », il faut certainement comprendre les bouleutes eux-mêmes, mais aussi leurs familles et toute personne que le tyran jugeait hostile. Cléarque est qualifié de « tueur » (παλαμναῖος) car il ne se contenta pas de se débarrasser des bouleutes sur le plan politique, mais il fit en sorte de les éliminer définitivement en les faisant exécuter tous autant que possible. Les premiers bouleutes prisonniers furent une nouvelle fois les victimes de l'esprit perfide du tyran, puisque ce dernier les rançonna en échange de la promesse d'être mis à l'abri des mécontentements et des menaces du peuple. Cependant, après avoir obtenu ce qu'il voulait, Cléarque les tua tous (Justin XVI, 4, 18-20)¹⁹⁶. Quant aux conseillers en fuite, ils

¹⁹⁵ Berve, *Die Tyrannis*, I, 316 ; II, p. 680. A propos de Denys de Syracuse, nommé stratège autocrator par l'assemblée du Peuple : Diodore, XIII, 94, 5. Sur les fonctions propres à un tel poste, cf. Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 28, qui sur la base d'une comparaison avec la magistrature de Denys, en donne les principales caractéristiques. Ainsi, le stratège autocrator disposait de la puissance militaire complète et possédait des fonctions de contrôle au sein de la cité. Ces deux charges étaient toutefois confiées pour un temps limitée et répondaient à un objectif bien défini, en l'occurrence, dans le cas de Denys, faire face à la menace carthaginoise. Sur la fonction de stratège autocrator, voir : M. Scheele, *Stratēgos autokratōr staatsrechtliche Studien zur griechischen Geschichte des 5. und 4. Jahrhunderts*, Dissertation, Leipzig, 1932.

¹⁹⁶ Sur la confiscation des biens des bouleutes et sur les changements survenus dans la société héracléote, voir Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 32-33 ; Burstein, *Heraclea*, p. 58-60. Isocrate, *Lettres*, VII, 8-9. Voir le commentaire du F 3.1 sur la politique économique de Timothée et sur la richesse accumulée par les premiers tyrans.

tentèrent de réunir des forces armées auprès d'autres cités pour chasser le tyran, mais ce dernier les affronta victorieusement. Les perdants furent exhibés lors de son retour triomphal dans la cité, puis furent exécutés (Justin, XVI, 5, 5-6). Dans l'intervalle, le tyran avait réservé un sort des plus terribles aux familles de ses adversaires en fuite : il affranchit les esclaves des conseillers avant de les marier aux femmes et aux filles de leurs anciens maîtres (Justin, XVI, 5, 2-4)¹⁹⁷.

Cet épisode marque également le début d'une longue période d'exil pour les bouleutes qui avaient réussi à s'échapper ainsi que pour leurs descendants, qui ne rentreront à Héraclée que 80 ans plus tard (cf. F. 7.3-4).

ἀλλὰ καὶ εἶ τι ἐν ἀλλοφύλοις ἐφρόνει πολέμιον :

D'après Memnon, Cléarque ne se contenta pas d'exercer sa violence sur les bouleutes et leur famille : il s'en prit à tous ceux qui voulaient ou qui auraient voulu contester son autorité, et cela s'appliquait entre autres aux puissances étrangères (ἀλλοφύλοις). Les étrangers dont il est question dans ce passage sont probablement les alliés des bouleutes qui menèrent le combat à leurs côtés, vers la fin de l'année 364 ou le début de l'année suivante. Astacos fut sans doute sollicitée, ce qui expliquerait qu'elle ait été attaquée par le tyran. Seule cette campagne est mentionnée dans les sources (Polyen, II, 30, 3) mais il semble que Cléarque se soit également attaqué aux cités de Kiéros¹⁹⁸ et de Tios¹⁹⁹ après la révolte des satrapes en 361. Cléarque voulut profiter de la restauration de l'autorité royale perse dans le

¹⁹⁷ Sur l'identification de ces esclaves avec des Mariandyniens ou des esclaves domestiques : Burstein, *Heraclea*, p. 58-59 ; Mossé, *La recrudescence de la tyrannie*, p. 7-8 ; Cl. Mossé « Le rôle des esclaves dans les troubles politiques du monde grec à la fin de l'époque classique », *CH*, 6 (1960), p. 356-458 ; Desideri, *Storiografia eracleota I*, p. 398-400 ; P. Vidal-Naquet, *Le chasseur Noir, formes de pensée et formes de société dans le monde grec*, Paris, 1991, p. 242-246. Voir aussi A. Avram, « Bemerkungen zu den Mariandynern von Herakleia am Pontos », *StCl*, 22 (1984), p. 18-28 ; J. P. Vernant, P. Vidal-Naquet, *Travail et esclavage en Grèce ancienne*, Bruxelles, 1988. Ce passage rappelle ce qui s'est produit à Syracuse avec Denys l'Ancien qui libéra des esclaves (Diodore, XIV, 7 ; 58 ; 65 ; 96). Sur l'usage qu'il fit de l'affranchissement des esclaves, cf. Mossé, *La tyrannie dans la Grèce antique*, p. 116-117.

¹⁹⁸ Burstein, *Heraclea*, p. 58-59.

¹⁹⁹ Sur la possible occupation de Tios par Cléarque au cours de la campagne contre Astacos, cf. Henry, *Photius*, p. 49, n. 1 ; Glotz, *Histoire grecque*, IV, p. 18. Apel, *Die Tyrannis von Heraklea*, p. 36, Beloch, *GG III 1*, p. 138. Cf. Debord, *L'Asie mineure au IV^{ème} siècle*, p. 300-301. Burstein, *Heraclea*, p. 130, n. 65, fait remarquer qu'il n'y a pas de preuve de la conquête de cette cité par Cléarque à cette époque. Toutefois, je ne rejoins pas son interprétation du passage de Memnon : εἶ τι ἐν ἀλλοφύλοις ἐφρόνει πολέμιον qui selon lui, ne se réfère pas à des activités militaires mais au meurtre de ses prétendus ennemis. Quand bien même les opérations contre Tios, voire contre Kiéros ne peuvent être attribuées à Cléarque, il reste néanmoins le témoignage de Polyen sur la campagne d'Astacos, lequel met en évidence l'existence d'une opération militaire menée par le tyran hors de sa cité.

nord de l'Anatolie pour étendre son pouvoir²⁰⁰, mais compta sans doute également se venger des cités qui avaient apporté leur aide aux bannis²⁰¹. Ses opérations contre ces cités avaient sans doute pour objectif de gagner un point d'appui en Propontide. La campagne contre Astacos nécessita de gros préparatifs. Cléarque a dû, dans un premier temps, obtenir la reconnaissance de son autorité par la cité de Kiéros puisque celle-ci contrôlait la route qui devait emprunter les forces armées du tyran²⁰². Cependant, cette entreprise fut limitée dans les faits, puisque Cléarque ne fut pas victorieux. La campagne prit fin avec l'abandon du siège, ce qui suscita le mécontentement des Héracléotes, notamment en raison des pertes humaines au cours des opérations. En effet, les troupes héracléotes souffrirent d'une fièvre des marécages et les troupes de citoyens subirent de ce fait de graves pertes par rapport aux troupes de mercenaires.

Polyen déclare même que cette campagne n'était qu'un prétexte, car Cléarque entendait bien au départ voir périr le plus de citoyens possible (Polyen, II, 30, 3). Les données de Polyen montrent bien les plaintes qui circulaient à Héraclée après le retour des survivants, et semblent prouver que les Héracléotes étaient armés pendant cette campagne, ce que réfute cependant Isocrate, selon lequel les citoyens étaient désarmés (Isocrate, *Lettre*, VII, 9)²⁰³. Toutefois, si l'on fait un parallèle avec ce qui se passe sous la tyrannie de Denys l'Ancien, Cléarque a très bien pu désarmer les citoyens en dehors des campagnes militaires²⁰⁴. Une autre hypothèse serait que le désarmement des Héracléotes soit survenu après cette campagne où de nombreux citoyens avaient trouvé la mort, et que pour éviter tout risque de rébellion

²⁰⁰ Burstein, *Heraclea*, p. 55. Cf. F. 1.4 sur l'existence de bonnes relations avec le pouvoir perse et sur le rétablissement du pouvoir royal en Anatolie après la révolte des satrapes qui fut bénéfique à Cléarque, lequel pouvait mener ses opérations sans être inquiété par les satrapes voisins.

²⁰¹ Cf. Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 31. Bittner estime que cette campagne contre Astacos était un moyen pour Cléarque de se présenter comme un bon chef militaire et d'acquérir plus de légitimité. Cf. Aristote, *Politique*, V, 11, 21, 1314b 22-24 sur les compétences requises dans la conception monarchique et sur la nécessité pour un tyran d'apparaître comme un bon chef militaire.

²⁰² Burstein, *Heraclea*, p. 55 ; 129 n. 62. Cf. Memnon F 9.4. Certes, il n'est pas mentionné que ce fut Cléarque qui soumit la cité, toutefois, selon Burstein, le fait que la cité ait cessé d'émettre des monnaies portant le nom de la cité après le début du IV^{ème} siècle indiquerait que Kiéros était alors sous le contrôle de Cléarque : E. S. G. Robinson, « Greek coins from Dardanelles », *NC*, 5, 1 (1921), p. 3-7. Voir aussi : *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, p. 929 s.v. « Kieros ».

²⁰³ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 32. Bittner suppose que le désarmement des citoyens impliquait qu'ils étaient déchargés de toutes activités militaires, lesquelles étaient désormais assurées par les mercenaires. Or si l'on s'en tient à ce que dit Isocrate (*Lettres*, VII, 9), il invite seulement Timothée, le fils de Cléarque, à suivre l'exemple de Cléomnis de Méthymne. Il lui conseille, indirectement, de redonner des armes aux citoyens. Isocrate, qui dénonce les tyrans qui désarment les citoyens parce qu'ils craignent pour leur propre sécurité, fait très certainement allusion au désarmement des Héracléotes, qui doit alors être daté de l'époque de Cléarque. Toutefois, ses propos ne sont pas assez explicites à mon sens pour prouver que Cléarque ait réellement enlevé de façon permanente leurs armes aux citoyens.

²⁰⁴ Cf. Mossé, *La tyrannie dans la Grèce antique*, p. 114-116 sur l'utilisation des mercenaires par Denys de Syracuse et sur le caractère relatif du désarmement des citoyens lesquels furent régulièrement appelés à servir dans l'armée dans le cadre des campagnes militaires menées par le tyran. Denys de Syracuse.

Cléarque ait décidé de désarmer ceux qui restaient. Cet échec semble néanmoins marquer la fin de ses ambitions d'étendre son pouvoir à l'étranger²⁰⁵.

βιβλιοθήκην μέντοι κατασκευάσαι πρὸ τῶν ἄλλων οὐς ἢ τυραννὶς ἀπέδειξεν ὀνομάζεσθαι :

Cléarque a sans doute tenté de faire d'Héraclée un centre culturel et cet aspect de sa politique reflétait très certainement ses propres intérêts intellectuels et son expérience des écoles philosophiques athéniennes. Si l'on en croit Memnon, Cléarque aurait anticipé les rois de la période hellénistique en fondant la première bibliothèque. Mais la source de Memnon, Nymphis, va à l'encontre des théories qui font de Pisistrate (Aulu-Gelle, *Nuits Attiques*, VII, 17.1-2 ; Tertullien, *Apologétique*, 18, 5) et/ ou de Polycrate (Athénée, I, 3a-b) les premiers fondateurs de bibliothèques. Selon Bittner, la création d'une bibliothèque était probablement une des mesures que Cléarque utilisa pour rendre plus légitime son pouvoir. Sans doute a-t-il amélioré par cette bibliothèque les conditions d'accès à une bonne éducation pour les jeunes des couches aisées. Elle estime que cette mesure était une tentative pour s'attirer le soutien des jeunes eux-mêmes²⁰⁶. Sur ce point, la politique culturelle de Cléarque s'écarte du portrait stéréotypé du tyran tel qu'il est dessiné chez Aristote (*Politique*, V, 11, 5, 1313a-b 38-42). En effet, le philosophe qui résume la politique d'un tyran à un certain nombre de points, estime que pour préserver la tyrannie, le monarque fait en sorte d'éliminer les grands esprits au sein de la société et ne permet aucune éducation ni aucune association d'enseignement²⁰⁷.

D'après Burstein, la cour de Cléarque devait être constituée d'un petit cercle de platoniciens qui étudiaient les enseignements de leur maître sous la direction de Chion. Ce dernier avait quitté l'Académie d'Athènes pour rentrer à Héraclée quelques années après l'établissement de la tyrannie, dans le but de libérer sa cité du joug de Cléarque (Justin, XVI, 5, 13 ; *Lettres de Chion*, 12, 1-2 ; Cf. *Suda*, s.v. « Kléarchos »)²⁰⁸. L'activité intellectuelle à Héraclée, favorisée par cette bibliothèque, semble avoir été encore plus importante dans les

²⁰⁵ Burstein, *Heraclea*, p. 55. Il semble néanmoins que Cléarque réussit à maintenir son contrôle sur la cité de Kéros.

²⁰⁶ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 30-31. D'après Bittner, la fondation d'une bibliothèque à Héraclée fut sans doute accompagnée d'un gymnase, centre d'éducation physique et intellectuelle et l'une des institutions les plus importantes de la polis grecque.

²⁰⁷ Cf. Mossé, *La tyrannie dans la Grèce antique*, p. 144-145.

²⁰⁸ Burstein, *Heraclea*, p. 61. C'est ce même Chion qui aurait orchestré le meurtre de Cléarque. Cf. 1.3. Sur le retour de Chion à Héraclée, cf. Malosse, *Lettres de Chion*, p. 69, n. 77. Sur Chion et l'Académie, cf. Mekler, *Index Herculensis*, VI, 13. En revanche, Isocrate semble avoir tenté, en vain, de garder contact avec son ancien élève : *Lettres*, VII, 12. Voir Avram, *PPE*, n° 1618.

années 30 du IV^{ème} siècle, après le retour dans la cité d'Héraclide le Pontique en 339 durant les règnes de Timothée et Denys²⁰⁹.

1.3

Τοῦτον δὲ ἐπιβουλὰς μὲν πολλὰς πολλὰκις διὰ τὸ μαιφόνον²¹⁰ καὶ μισάνθρωπον καὶ ὕβριστικὸν²¹¹ κατ' αὐτοῦ συστάσας διαφυγεῖν, ὅψε δὲ καὶ μόλις ὑπὸ Χίωνος τοῦ Μάτριος, ἀνδρὸς μεγαλόφρονος καὶ κοινωνίαν πρὸς αὐτὸν τὴν ἐξ αἵματος ἔχοντος, καὶ Λέοντος καὶ Εὐξένωνος καὶ ἐτέρων οὐκ ὀλίγων συσκευασθῆναι πλῆγῃν καιρίαν ἐνεγκεῖν, καὶ τελευτῆσαι πικρῶς ἀπὸ τοῦ τραύματος.

Beaucoup de complots furent ourdis contre lui à cause de son caractère meurtrier, haineux et arrogant, mais il y échappa ; ce fut bien tard, et non sans mal que Chion, fils de Matris, homme de grand cœur et parent de Cléarque par le sang, ainsi que Léon et Euxénon et de nombreux autres, conspirèrent pour lui porter le coup fatal. La blessure qu'il reçut lui valut une mort cruelle.

τοῦτον δὲ ἐπιβουλὰς μὲν πολλὰς πολλὰκις διὰ τὸ μαιφόνον καὶ μισάνθρωπον καὶ ὕβριστικὸν κατ' αὐτοῦ συστάσας διαφυγεῖν :

Pour écarter au maximum le danger pesant sur sa personne, Cléarque avait probablement désarmé les Héracléotes après la campagne infructueuse d'Astacos. Isocrate (*Lettres*, VII, 9), rappelle que cette mesure était mise en place par les tyrans qui craignaient pour leur vie afin d'éviter les révoltes de leurs sujets. Le tyran, face aux mécontentements, se montrait plus suspicieux et donc plus violent (cf. F 1.1). Les actes criminels de Cléarque (μαιφόνον καὶ μισάνθρωπον), ses prétentions divines, sa façon de se comporter comme un monarque (ὕβριστικόν) ont attisé la contestation de son pouvoir. Malgré les précautions qu'il avait prises – le possible désarmement des citoyens, son isolation du reste de la population dans sa forteresse - cela ne semble pas avoir empêché les complots contre sa personne. Une seule tentative est mentionnée avant la conspiration qui conduisit à la mort du tyran. Il s'agirait de celle menée par un certain Silénos dont le coup d'État échoua. Cependant, les rebelles auraient tout de même réussi à occuper l'Acropole (*Lettres de Chion*, 13.1 : « Effectivement, comme tu me l'écris, Cléarque ne craint pas autant Silénos, qui lui a enlevé la forteresse... »)²¹².

²⁰⁹ Burstein, *Heraclea*, p. 57 ; 61 ; 131, n. 87. Cf. Avram, *PPE*, n° 1291.

²¹⁰ Henry choisit de traduire le terme « μαιφόνον » par « cruauté ». Je propose la traduction « meurtrier », ce qui refléterait un peu mieux le sens original du mot et surtout, fait davantage référence aux nombreux crimes commis par Cléarque. Cf. mes remarques à ce sujet au fragment F 1.1.

²¹¹ J'ai choisi de traduire le terme ὕβριστικόν par « arrogant » (Henry : « sa violence ») ce qui paraît plus approprié dans la mesure où ce qualificatif se réfère, me semble-t-il, aux prétentions divines de Cléarque ainsi qu'à sa façon d'apparaître en public.

²¹² Cf. Düring, *Chion of Heraclea*, p. 16, 97. Düring estime que ce Silénos fut inventé par l'auteur des *Lettres* en prenant le nom d'un notable héracléote du I^{er} siècle (cf. F. 27.5). Du même avis : Malosse, *Lettres de Chion*, p. 47, n. 41, p. 83-85 rejette également l'authenticité de cet épisode. Burstein, *Heraclea*, p. 64 ; p. 133, n. 122,

ὄψε δὲ καὶ μόλις ὑπὸ Χίωνος τοῦ Μάτριος, ἀνδρὸς μεγαλόφρονος καὶ κοινωνίαν πρὸς αὐτὸν τὴν ἐξ αἵματος ἔχοντος, καὶ Λέοντος καὶ Εὐξένωνος καὶ ἐτέρων οὐκ ὀλίγων συσκευασθῆναι πλεῖστην καιρίαν ἐνεγκεῖν, καὶ τελευτῆσαι πικρῶς ἀπὸ τοῦ τραύματος :

La liste des conspirateurs varie sensiblement d'une source à l'autre. Justin (XVI, 5, 12) donne seulement deux noms, ceux de Chion et Léonidès. Le second doit probablement être identifié comme Léon de Memnon, d'autant plus que la *Suda* (s.v. « Κλέαρχος ») identifie également un Léonidès²¹³ aux côtés de Chion. Quant au troisième homme ayant participé au complot, il est nommé Euxénon par Memnon, tandis que la *Suda* mentionne un certain Antithéos. Il ressort des sources que ces hommes sont des proches de Cléarque. Memnon précise que Chion est un parent par le sang, Justin rapporte que les conspirateurs sont issus des familles les plus riches et d'après Chion lui-même, son père semble avoir été assez proche du tyran²¹⁴. Chion (*Lettres de Chion*, 13.3) met en lumière l'implication des membres de la cour du tyran dans les intrigues visant à se débarrasser de lui et cite en particulier un certain Nymphis qu'il présente comme un de ses amis, mais également comme un parent de Cléarque²¹⁵.

D'après Justin (XVI, 5, 13) et Chion (*Lettres de Chion*, 13.1 et 17.1), le but de ce complot était de mettre fin à la tyrannie. Chion, qui est présenté comme un philosophe et un disciple de Platon (*Suda*, s.v. « Κλέαρχος » ; Justin, XVI, 5, 13 ; *Lettres de Chion*, 4.5 ; 5.6), se serait inspiré des enseignements de son maître pour rendre leur liberté aux Héracléotes et son père, Matris, aurait vécu à Athènes où il se serait lié d'amitié avec Socrate (*Lettres de Chion*, 4.5)²¹⁶. Memnon qualifie Chion de « ἀνὴρ μεγαλόφρονος », ce qui rappelle une remarque d'Isocrate formulée à propos du tyran d'Héraclée, avant sa prise de pouvoir. En effet, dans sa lettre à Timothée, il écrit que Cléarque était l'homme « *le plus doux et le plus humain* » (*Lettres*, VII, 12 : *πραότατον καὶ φιλανθρωπότατον*). Isocrate semble faire le lien entre le comportement passé de son élève et le fait que ce dernier était alors plongé dans la vie intellectuelle. Ainsi, il me semble que cette note de Memnon faisant de Chion « un homme au

rejette la suggestion de Düring sur la base des commentaires de S. Sykutris, s.v. « Epistolographie », *RE suppl.* 5 (1931), col. 214, selon lequel, les auteurs de ce type de nouvelles épistolaires tentent de conserver de façon la plus fidèle possible l'histoire de leur époque.

²¹³ Λεωνίδης : cf. Avram, *PPE*, n° 1377.

²¹⁴ Dans une lettre qu'il adresse à son père, Chion demande à ce dernier d'intercéder auprès de Cléarque en sa faveur (*Lettres de Chion*, 13.3 ; cf. 15.1). Malosse, *Lettres de Chion*, p. 49, n. 51 remarque que Memnon fait de Chion un parent de Cléarque mais souligne que Chion lui-même ne mentionne pas cette parenté.

²¹⁵ Cf. F. 7.3 sur le rapport entre ce Nymphis et l'historien héracléote du III^{ème} siècle.

²¹⁶ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 53-54.

grand cœur » est une référence au fait qu'il ait suivi une formation philosophique et qu'il ait choisi de suivre les enseignements de Platon, contrairement à Cléarque.

Les propos que tient le meurtrier du tyran et sur la façon dont il doit se débarrasser de la tyrannie semblent d'ailleurs largement influencés par la pensée platonicienne : « *La raison en est que les tyrans odieux sont bientôt abattus ; même s'ils ne sont pas renversés, ils laissent après eux au peuple la haine de la tyrannie et leur exemple dégoûte complètement de la monarchie. Il en résulte donc que, toujours par la suite, tout le monde s'en garde mieux et protège la démocratie. Mais, quand quelqu'un, après avoir réduit son peuple en esclavage, flatte ceux qu'il a asservis, même s'il est bien déposé, il laisse après lui bien des tares de la tyrannie chez tout à chacun : les citoyens sont aveugles à l'intérêt commun, certains parce qu'ils sont avides de quelque profit, les autres parce qu'ils ont été séduits autrement ; après sa déposition, ils le regrettent pour sa modération et ils ne se gardent pas de la tyrannie comme de quelque chose d'irréremédiablement mauvais, ignorant que, même si un tyran est en tout point modéré, il doit être renversé pour cette raison qu'il lui est aussi loisible d'être odieux.* » (Lettres de Chion, 15.2). Chion explique à son père que c'est une nécessité de tuer le tyran, car ce dernier en se comportant odieusement avec ses sujets peut les rendre hostiles à tout régime monarchique. Or c'est justement au IV^{ème} siècle, à une période où la cité grecque se trouve plongée dans une grave crise, que se développent les « tendances monarchistes » chez les philosophes et, en particulier, dans la *République* de Platon. Ce dernier affirme la supériorité du souverain unique sur le démos ignorant. Chion estimait certainement que la monarchie, dès lors qu'elle était exercée dans un cadre constitutionnel légitime par un souverain bienveillant, ne devait pas être menacée par les agissements d'un tyran cruel. De plus, selon Chion, un tyran démagogue et modéré pouvait rendre la tyrannie acceptable aux yeux de ses concitoyens et cela constituait pour lui un grand danger, dans la mesure où ce type de régime était illégal. Cet aspect de ses remarques semble être davantage le reflet de la perception générale des penseurs grecs de l'époque, car au vu de la description que Chion fait lui-même de Cléarque, il ne semble pas que ce dernier se soit montré modéré d'une quelconque manière que ce soit, bien au contraire.

1.4

Ἔθνε μὲν γὰρ δημοτελῆ θυσίαν ὁ τύραννος, οἱ δὲ περὶ τὸν Χίωνα ἐπιτήδειον εἶναι τὸν καιρὸν τῆ πράξει νομίσαντες τῆ τοῦ Χίωνος χειρὶ τὸ ξίφος διὰ τῶν τοῦ κοινοῦ πολεμίου λαγόνων ἐλαύνουσιν. Ὁ δὲ πολλῶν αὐτὸν καὶ πικρῶν ἀλγηδόνων κατατεινόντων, καὶ τοσοῦτων φασμάτων ἐκδειματούντων (εἰδῶλα δὲ τὰ φαντάσματα ἦν ὧν ἐκεῖνος μαιφόνως ἀνηρήκει), οὕτω δευτεραῖος τὸν βίον κατέστρεψε, ζήσας μὲν ἔτη η' καὶ ν', τούτων δὲ τυραννήσας

δυοκαίδεκα. Εἶχε δὲ τὴν Περσῶν ἀρχὴν Ἀρταξέρξης τότε, εἶτα καὶ Ὡχος ὁ ταύτην ἐκ πατρὸς ἐκδεξάμενος, πρὸς οὓς καὶ πολλάκις ἔτι ζῶν ὁ Κλέαρχος διεπρεσβεύσατο.

Le tyran était, en effet, en train d'offrir un sacrifice public ; Chion et ses amis jugèrent le moment propice pour passer à l'action et ils plantèrent le glaive par la main de Chion dans le flanc de leur ennemi commun. Tourmenté par une quantité de cruelles souffrances et terrorisé par une foule d'apparitions - c'étaient les fantômes de ceux qu'il avait cruellement assassinés - Cléarque mourut deux jours plus tard; il avait vécu cinquante-huit ans, période durant laquelle il avait exercé le pouvoir pendant douze ans. C'était au temps où Artaxerxès régnait en Perse, et où Ochus avait succédé à son père ; Cléarque, de son vivant, leur avait souvent envoyé des ambassades.

μὲν γὰρ δημοτελῆ θυσίαν ὁ τύραννος :

Cléarque avait sans doute pris un rôle important dans les aspects rituels des fêtes religieuses dans le but d'accentuer sa relation unique avec les dieux. Au moment de sa mort, il se préparait ainsi à effectuer le sacrifice durant la fête de Dionysos au printemps 352 (*Lettres de Chion*, 17,1 et Diodore, XVI, 36, 3)²¹⁷. Saprykin estime que le tyran utilisa l'idée populaire de « salut » liée au culte de Dionysos, afin d'apparaître devant le démos comme un sauveur de la brutalité des oligarques²¹⁸. D'après Justin (XVI, 5 12-13), les proches de Cléarque s'offusquaient du style de vie de Cléarque ainsi que de ses revendications d'ordre divin. C'est ce que semble également insinuer Memnon qui fait le lien entre le caractère arrogant de Cléarque (ὕβριστικός) et les complots ourdis contre lui. C'est ainsi qu'ils décident, à l'instigation de Chion, d'éliminer le tyran.

οἱ δὲ περὶ τὸν Χίωνα ἐπιτήδειον εἶναι τὸν καιρὸν τῇ πράξει νομίσαντες τῇ τοῦ Χίωνος χειρὶ τὸ ξίφος διὰ τῶν τοῦ κοινοῦ πολεμίου λαγόνων ἐλαύνουσιν :

Il ressort de Memnon que le tyran fut assassiné alors qu'il était occupé à mener le sacrifice public. Les sources font toutes mention d'une embuscade tendue par les conspirateurs, avec l'aide d'amis ou parents (Justin, XVI, 5, 13 ; Diodore, 16, 36, 3 ; *Lettres de Chion*, 17, 1). Toutefois, les circonstances dans lesquelles fut perpétré le meurtre sont différentes chez Justin (XVI, 5, 12-16), selon lequel, le tyran fut tué par Chion et Léonidès à l'intérieur de sa forteresse. Cléarque ayant mis en place un certain nombre de mesures de sécurité, seuls ses proches pouvaient accéder à sa forteresse. Ainsi, les deux hommes avaient mis sur pied un stratagème pour se faire admettre auprès du tyran qui les reçut en audience

²¹⁷ Burstein, *Heraclea*, p. 64. Cf. Malosse, *Lettres de Chion*, p. 69, n. 77, selon lequel Chion serait rentré à Héraclée quelques mois avant l'assassinat de Cléarque.

²¹⁸ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 136. Certaines monnaies héracléotes datées du règne de Cléarque portent sur leur revers quelques détails du culte de Dionysos : un bouquet et une feuille de lierre. Cf. Franke, *Tyrannis des Kléarchos und Satyros*, p. 132, 138.

pour écouter leur soi-disant querelle²¹⁹. D'ailleurs, Chion lui-même écrit qu'il s'approcherait de Cléarque pour le tuer « *après avoir longtemps travaillé à lui être insoupçonnable* » (*Lettres de Chion*, 17, 1).

La version de Memnon semble être la plus juste, d'autant plus qu'elle est corroborée par celles de Chion et Diodore (*Lettres de Chion*, 17,1 et Diodore, 16.36.3). Diodore rapporte que Cléarque fut tué alors que le tyran s'en allait assister au spectacle. Chion écrit à Platon deux jours avant le début des festivités à Héraclée, qu'il entend attaquer le tyran lorsque ce dernier mènera la procession en l'honneur de Dionysos, car il estime qu'à ce moment, le tyran serait beaucoup moins entouré de gardes du corps. Dans sa dernière missive, Chion apparaît comme résolu à mourir, car se proposant de porter lui-même le coup fatal, il se doutait que son acte lui vaudrait d'être tué. Son sort fut ainsi scellé : comme le rapportent Memnon et Justin (XVI, 5, 15), le tyrannicide était entouré de ses amis lorsqu'il enfonça le glaive.

ὁ δὲ πολλῶν αὐτὸν καὶ πικρῶν ἀλγηδόνων κατατεινόντων, καὶ τοσοῦτων φασμάτων ἐκδειματούντων (εἶδωλα δὲ τὰ φαντάσματα ἦν ὧν ἐκεῖνος μαιφόνως ἀνηρήκει) :

Le coup de glaive reçu par Cléarque ne lui fut pas directement fatal. Au contraire, il semble que l'agonie du tyran dura deux jours : οὕτω δευτεραῖος τὸν βίον κατέστρεψε. Memnon (ou sa source ?) insinue que c'est dans la mort que Cléarque fut puni pour les meurtres et toutes les horreurs qu'il avait perpétrés pendant son règne. Ce passage semble décrire les pensées profondes du tyran, au moment de son agonie qui n'est pas seulement physique, mais également psychologique, car selon Memnon, il était tourmenté par les fantômes de ceux qu'il avait assassinés. La mort de Satyros (F 2.4-5) ressemble à celle de son frère Cléarque, puisqu'il semble lui aussi payer dans la mort les crimes perpétrés contre ses concitoyens à la seule différence qu'il ne meurt pas assassiné, mais d'une terrible maladie.

ζήσας μὲν ἔτη η' καὶ ν', τούτων δὲ τυραννήσας δυοκαίδεκα :

D'après Memnon, Cléarque est mort à l'âge de cinquante-huit ans en 352, après avoir exercé le pouvoir pendant douze ans, ce que confirme Diodore (XV, 81, 5)²²⁰.

²¹⁹ Burstein, *Heraclea*, p. 64, estime que la version de Justin s'apparente davantage à une adaptation faite de la mort de César. Cf. Apel, *Die Tyrannis von Heraklea*, p. 39, n. 1, qui rejette l'idée selon laquelle la version de Justin serait le reflet d'une autre tradition sur la mort de Cléarque.

²²⁰ Beloch, *GG III 2*, p. 96. Burstein, *Heraclea*, p. 64. Ce dernier limite le règne de Cléarque à onze ans de règne sans explication.

εἶχε δὲ τὴν Περσῶν ἀρχὴν Ἀρταξέρξης τότε, εἶτα καὶ Ὡχος ὁ ταύτην ἐκ πατρὸς ἐκδεξάμενος :

Ce passage offre le premier système de datation par synchronisme utilisé par Memnon (ou Nymphis ?). Selon lui, Cléarque a vécu « *au temps où Artaxerxès régnait en Perse* ». Artaxerxès II est mort entre novembre 359 et avril 358, laissant ainsi le pouvoir à son fils Artaxerxès III Ochus, qui régna jusqu'en 338²²¹. La datation de la fin du règne de Cléarque reste très vague, car au moment de sa mort, Artaxerxès II était décédé depuis déjà sept ou huit ans. Il apparaît donc que l'auteur de ce synchronisme ne connaissait pas la date exacte de la mort du roi perse. De plus, il semble avoir trouvé cette indication plus judicieuse qu'une référence à Philippe de Macédoine. Peut-être que pour l'auteur de cette datation, en supposant qu'il se soit adressé à des Grecs d'Asie, la référence au Grand Roi paraissait plus logique, car la cité et la région pontique étaient, durant le règne de Cléarque, davantage impactées par le pouvoir perse que par l'autorité macédonienne. Cela est d'autant plus vrai au regard des relations diplomatiques entre le tyran et l'autorité royale. À l'inverse, il faut sans doute penser qu'Héraclée n'était pas en contact avec le souverain macédonien.

πρὸς οὓς καὶ πολλάκις²²² ἔτι ζῶν ὁ Κλέαρχος διεπρεσβεύσατο :

Cléarque avait certainement envoyé des ambassades à ces deux souverains, et en particulier à Artaxerxès II au temps de la révolte des satrapes²²³. Celle-ci prenant fin en 361, on peut dater le début des relations entre Cléarque et Persépolis du début du règne du tyran. En effet, durant cette période, Cléarque avait dû faire un choix entre le camp des satrapes rebelles et celui du Grand Roi. Or la deuxième option était la plus vraisemblable dans la mesure où il n'était pas en bons termes avec Ariobarzane, le père de celui qu'il avait trahi au moment de sa prise du pouvoir, Mithridate²²⁴. De ces ambassades envoyées à Artaxerxès, il

²²¹ Henry, *Photius*, p. 177 ; Briant, *Histoire de l'Empire perse*, p. 700 ; Jacoby, *FGrH*, III B, p. 338.

²²² Burstein, *Heraclea*, p. 54-58. Burstein estime que le terme *πολλάκις* connecté avec la phrase précédente et les noms des deux rois perses, implique une datation des premiers liens entre Artaxerxès II et Cléarque dans les premiers temps de la tyrannie.

²²³ Glotz, *Histoire grecque*, IV 1, p. 18, Briant, *Histoire de l'Empire perse*, p. 720. Cf. Debord, *L'Asie mineure au IV^{ème} siècle*, p. 300-301.

²²⁴ Burstein, *Heraclea*, p. 54-55. Sur la révolte des satrapes, cf. Briant, *Histoire de l'Empire perse*, p. 675-694. Burstein estime que la démarche de Cléarque était compréhensible mais qu'elle laissait Héraclée complètement isolée au moment de la révolte contre le Grand Roi. En effet, les satrapes Autophradatès et Mausole, qui avait soutenu la cause royale au début de la décennie, ainsi qu'Orontès de Mysie, joignirent leurs forces à celles d'Ariobarzane et Datamès fin 363. Les cités grecques de la côte ouest suivirent rapidement la direction des satrapes et l'autorité royale disparut virtuellement de l'Anatolie quelque temps (Diodore XV, 90, 3-4; Trogue Pompée, *Prol.* 10). Toutefois, les circonstances ne tardèrent pas à tourner en faveur de Cléarque puisque la durée de cette large révolte fut brève. En 361, l'incapacité des satrapes rebelles à mettre de côté leurs ambitions personnelles et leurs trahisons mutuelles eurent raison de leur révolte. La restauration de l'autorité royale dans le nord de l'Anatolie apporta la sécurité nécessaire à Cléarque pour conserver son autonomie. Les satrapes qui

obtint la reconnaissance de son régime et l'établissement de bonnes relations avec le pouvoir royal. Il continua de maintenir ces liens étroits avec le fils et successeur d'Artaxerxès et selon Burstein, ces relations diplomatiques forment le cœur de la politique étrangère de Cléarque puisque Héraclée resta essentiellement un pouvoir pontique avec quelques intérêts à l'extérieur durant le règne du premier tyran²²⁵.

1.5

Οἱ μέντοι γε ἀνηρηκότες τὸν τύραννον μικροῦ πάντες οἱ μὲν ὑπὸ τῶν σωματοφυλάκων κατ' αὐτὸν τὸν τῆς ἐπιθέσεως καιρὸν οὐκ ἀγεννῶς ἀνδρισάμενοι κατεκόπησαν, οἱ δὲ καὶ ὕστερον συλληφθέντες καὶ πικραῖς τιμωρίαις ἐγκατεργήσαντες ἀνηρέθησαν.
Quant aux meurtriers du tyran, ils furent à peu près tous ou bien massacrés par les gardes du corps au moment même du coup de main, non sans avoir bravement combattu, ou bien arrêtés plus tard et mis à mort après avoir souffert de cruels châtements.

Le massacre des meurtriers du tyran par les gardes du corps de Cléarque est également mentionné par Justin (XVI, 5, 16-17). Memnon souligne le courage au combat des tyrannicides. Toutefois, à la lecture de cette remarque, je me demande s'il souligne le courage de ces hommes en tant que combattants héracléotes ou en tant qu'opposants à la tyrannie. Les deux hypothèses sont plausibles et ne sont pas contradictoires, car le courage des Héracléotes est un thème récurrent dans l'œuvre de Memnon. De plus, bien que l'historien d'Héraclée soit tributaire de ses sources, son portrait très hostile au tyran reflète certainement sa propre haine de la tyrannie.

F 2.1-2.5: La régence de Satyros

2.1

Σάτυρος δὲ ὁ τοῦ τυράννου ἀδελφός, οἷα δὴ ἐπίτροπος καταλειφθεὶς τῶν παίδων Τιμοθέου καὶ Διονυσίου, τὴν ἀρχὴν ὑποδέχεται, ὃς ὡμότητι μὲν οὐ Κλέαρχον ἀλλὰ καὶ πάντας τυράννους ὑπερέβαλεν. Οὐ μόνον γὰρ τοὺς ἐπιβεβουλευκότας τῷ ἀδελφῷ ἐτιμωρήσατο, ἀλλὰ καὶ τῶν τέκνων ἃ μὴδὲν συνήδει τοῖς γεγεννηκόσιν οὐδὲν ἀνεκτότερον ἐδηλήσατο, καὶ πολλοὺς ἀναιτίους κακούργων δίκας ἀπήτησε.
Satyros, frère du tyran, laissé comme tuteur aux fils de ce dernier, Timothée et Denys, prit le pouvoir ; par sa cruauté, ce personnage surpassa non pas le seul Cléarque, mais tous les autres

avaient dominé la région durant la dernière décennie, Ariobarzane et Datamès, étaient morts, et Mithridate, son ennemi avait quitté la région. Voir aussi Cf. Debord, *L'Asie mineure au IV^{ème} siècle*, p. 343 sqq. Pour Mithridate et Datamès, cf. Polyen, VII, 29, 1 ; Pour Mithridate et Ariobarzane : Xénophon, *Cyropédie*, 8.8.4, Aristote, *Politique*, V, 8, 15, 1312a17; Cf. Diodore XVI, 90.

²²⁵ Burstein, *Heraclea*, p. 54-56.

tyrans. En effet, il ne s'en tint pas à tirer vengeance de ceux qui avaient conspiré contre son frère, mais il fit tuer d'une façon tout aussi abominable, même ceux de leurs enfants qui n'étaient pas le moins du monde les complices de leurs parents et il infligea à beaucoup d'innocents des châtements qu'on réserve à des criminels.

Σάτυρος δὲ ὁ τοῦ τυράννου ἀδελφός, οἷα δὴ ἐπίτροπος καταλειφθεὶς τῶν παίδων Τιμοθέου καὶ Διονυσίου, τὴν ἀρχὴν ὑποδέχεται :

La mort du tyran ne met pas fin à la tyrannie, comme le souligne Justin : *Qua re factum est ut tyrannus quidem occideretur, sed patria non liberaretur.* « Il en résulta que le tyran fut bien tué, mais que leur patrie ne fut pas délivrée » (XVI, 5, 17). Il y avait des mécontentements à Héraclée, mais Chion et ses associés n'ont pas su en tirer parti, et leur acte ne semble bénéficier d'aucun support populaire. Peut-être pensaient-ils que la liberté devait automatiquement revenir une fois le tyran mort, mais ils se trompèrent, puisque la rébellion contre l'ordre établi par Cléarque ne dura que le temps du complot.

Satyros avait 59 ans (cf. F. 2. 5) quand il se chargea de la direction d'Héraclée au nom de ses neveux en 352²²⁶. Timothée et son frère Denys étaient alors encore mineurs. Cléarque, sans doute conscient de la menace permanente qui pesait sur sa sécurité, avait dû envisager que ses enfants seraient encore trop jeunes s'il venait à mourir. Sans doute pensait-il que si Timothée n'avait pas un régent fort et loyal, il serait écarté du pouvoir par un de ses partisans. Ainsi, Cléarque s'était occupé de sa succession avant sa mort, en donnant à ses enfants son propre frère comme tuteur, « ἐπίτροπος²²⁷ ». Son but était avant tout, si l'on en croit la politique menée par Satyros de conserver l'héritage intact et de le protéger contre toute menace. Il fait figure, en quelque sorte, de « gardien » de la tyrannie. Memnon est visiblement la seule source pour ces sept ans de règne. Nous ne disposons que d'un bref passage faisant allusion au règne de Satyros chez Justin : *Nam frater Clearchi, Satyros, eadem via tyrannidem invadit.* « Car le frère de Cléarque, Satyros, s'empara comme lui de la tyrannie » (Justin, XVI, 5, 18 ; Trogue-Pompée, *Prol.* 16, mentionne simplement son nom)²²⁸.

En dépit de la mort violente de Cléarque, assassiné par certains de ses proches, le transfert de pouvoir prit place sans heurts probablement parce que bon nombre de ses partisans ne voyaient pas d'un très bon œil la fin du régime en place. En effet, sans doute craignaient-ils le retour de ceux qui avaient été exilés par Cléarque. Une telle mesure signifiait pour eux la perte de leurs richesses, lesquelles provenaient en grande partie des biens

²²⁶ *Ibidem*, p. 65. Burstein compare les conséquences de la mort de Cléarque à celles des meurtres d'Hipparque et de César.

²²⁷ Sur le terme ἐπίτροπος, cf. le commentaire du fragment 22. 2. Voir aussi F 4.8.

²²⁸ Sur le silence de Diodore à propos de Satyros, cf. F 2. 5.

confisqués par le tyran aux bannis, ainsi que l'influence qu'ils avaient acquise depuis l'instauration de la tyrannie dans la cité²²⁹.

ὄς ὠμότητι μὲν οὐ Κλέαρχον ἀλλὰ καὶ πάντας τυράννους ὑπερέβαλεν :

Une expression semblable est utilisée par Plutarque à propos du roi perse Artaxerxès III Ochos (Plutarque, *Artaxerxès*, 30.9) : ὠμότητι καὶ μαιφονία πάντας ὑπερβαλόμενον « *qui surpassa tous les souverains par sa cruauté et son goût du sang* ». Comme pour Cléarque, le portrait que dresse Memnon de Satyros comporte les traits caractéristiques d'un tyran. Un des attributs du tyran type est la cruauté (ὠμόν à propos de Cléarque : F 1.1). La violence du frère de Cléarque s'exprima dès le début de son règne, car il pourchassait et éliminait tous ceux qui auraient pu menacer son pouvoir encore fragile.

οὐ μόνον γὰρ τοὺς ἐπιβεβουλευκότας τῷ ἀδελφῷ ἐτιμωρήσατο, ἀλλὰ καὶ τῶν τέκνων ἃ μὴδὲν συνήδει τοῖς γεγεννηκόσιν οὐδὲν ἀνεκτότερον ἐδηλήσατο, καὶ πολλοὺς ἀναιτίους κακούργων δίκας ἀπήτησε :

Ce passage souligne ce qui s'apparente à un véritable programme d'épuration touchant non seulement les familles des conspirateurs, mais également tous ceux que Satyros soupçonnait être des sympathisants de ces meurtriers de son frère²³⁰. Burstein estime que cette période de terreur fut certainement confinée aux débuts de son règne puisque la conspiration incluait des membres de la cour et plus précisément des parents de Cléarque²³¹. En effet, d'après Justin (XVI, 5, 13), Chion et ses camarades reçurent l'aide de cinquante de leurs parents pour piéger Cléarque et cette information suppose qu'ils constituaient un groupe important d'adversaires de la tyrannie. Ainsi, Satyros dut éradiquer toute sorte d'opposition afin d'éviter la moindre contestation de son pouvoir ou de celui de ses neveux. Comme ce fut le cas au moment de la prise de pouvoir de Cléarque, les éventuels suspects, qui en eurent le temps, s'échappèrent de la cité²³². Les autres subirent sans doute le même sort que les bouleutes et leurs familles au temps de Cléarque, à savoir l'emprisonnement ou la mise à mort. Leurs biens furent confisqués et redistribués aux proches du tyran dont la loyauté n'avait pas faibli.

²²⁹ Burstein, *Heraclea*, p. 65. Voir commentaire du fragment F 3.1

²³⁰ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 35.

²³¹ Burstein, *Heraclea*, p. 65-66.

²³² Cf. commentaire F 7.3.

2.2

Τούτον δὲ καὶ μαθημάτων τῶν τε κατὰ φιλοσοφίαν καὶ τῶν παντὸς ἐλευθερίου ἄλλου παντελῶς ὑπάρξαι ἀπαράδεκτον, καὶ νοῦν δὲ πρὸς τὰς μαιφονίας μόνον ὀξύρροπον ἔχοντα φιλόανθρωπον μηδὲν μηδὲ ἡμερον μήτε μαθεῖν ἐθελῆσαι μήτε φῶναι ἐπιτήδειον. Ἀλλὰ πάντα μὲν ἦν οὗτος κάκιστος, εἰ καὶ χρόνος αὐτῷ κόρον λαβεῖν τῶν ἐμφυλίων αἱμάτων καὶ τῆς μαιφονίας ὑπεξέλυεν, ἐπὶ δὲ τῇ φιλαδελφίᾳ τὸ πρῶτον ἠνέγκατο.

Ce personnage fut absolument rebelle aux connaissances philosophiques et à toute autre discipline libérale ; il n'avait l'esprit enclin qu'au meurtre ; il ne voulait apprendre rien d'humain ni de bon et il en était naturellement incapable ; c'était au contraire, un homme foncièrement mauvais sous tous les rapports, quoique, avec le temps, il semble avoir été repu du sang de ses concitoyens et des souillures du crime. Il se voua tout d'abord à l'amour fraternel.

τούτον δὲ καὶ μαθημάτων τῶν τε κατὰ φιλοσοφίαν καὶ τῶν παντὸς ἐλευθερίου ἄλλου παντελῶς ὑπάρξαι ἀπαράδεκτον :

Il semble, d'après ce passage que Satyros n'ait pas continué la politique culturelle de son frère²³³. Le tyran est très largement décrit comme un personnage brutal et violent. Pourtant, l'une des caractéristiques de Denys de Syracuse et de Cléarque est le fait qu'ils ont développé une vie de cour annonciatrice des grandes monarchies hellénistiques, en partie parce qu'ils ont tenté de faire de leur cour un centre intellectuel. Or Satyros, ne rentre pas dans ce schéma type, ce qui en fait à tous les niveaux un mauvais personnage, dont les seules actions semblent se limiter au domaine du meurtre.

καὶ νοῦν δὲ πρὸς τὰς μαιφονίας μόνον ὀξύρροπον ἔχοντα φιλόανθρωπον μηδὲν μηδὲ ἡμερον μήτε μαθεῖν ἐθελῆσαι μήτε φῶναι ἐπιτήδειον. Ἀλλὰ πάντα μὲν ἦν οὗτος κάκιστος, εἰ καὶ χρόνος αὐτῷ κόρον λαβεῖν τῶν ἐμφυλίων αἱμάτων καὶ τῆς μαιφονίας ὑπεξέλυεν :

Dans ce passage, Memnon utilise à deux reprises le terme «μιαφονία» ce qui met en lumière l'atmosphère qui régnait alors à Héraclée. Cette répétition de l'auteur accentue également les traits négatifs du caractère de Satyros et en particulier, sur son goût excessif pour le meurtre. La description de la personnalité du tyran héracléote rejoint celle faite par Platon (*Gorgias*, 492 b-c), selon lequel, c'est la nature même de ce type de personnage qui en fait un tyran.

Toutefois, dans l'image traditionnelle de l'homme tyrannique, les Anciens font le lien entre le caractère de l'homme et ses ambitions. Or ici, Memnon présente Satyros comme étant désintéressé par le pouvoir en tant que tel. Certes, l'objectif de ses manœuvres est de

²³³ Burstein, *Heraclea*, p. 66.

conserver le régime en place, mais il opère dans l'intérêt de ses neveux et non pour lui-même. D'ailleurs, le caractère transitoire de son règne est marqué, me semble-t-il, par le fait que Memnon utilise le terme de concitoyens (ἐμφυλίων) tandis qu'à propos de Cléarque, il distingue les deux périodes de son règne en utilisant distinctement les termes de ὁμοφύλων et de « ὑπηκόοις ». Il est probable que Satyros n'ait pas considéré les Héracléotes comme ses sujets, estimant certainement que ses neveux étaient les véritables souverains. Contrairement à son frère, il ne semble pas non plus avoir mené une vie de cour, ou avoir eu des revendications d'ordre divin, sinon, il faudrait imaginer que Memnon en aurait certainement fait mention.

Burstein s'étonne de la remarque de Memnon, selon lequel, Satyros devint, avec le temps, rassasié du sang de ses concitoyens : εἰ καὶ χρόνος αὐτῷ κόρον λαβεῖν τῶν ἐμφυλίων αἱμάτων καὶ τῆς μαιφονίας ὑπεξέλεν. Il estime que, sous cette réflexion, il faut comprendre que les crimes à outrance furent seulement perpétrés durant les premiers temps de son gouvernement, afin d'éliminer tout foyer d'opposition, mais qu'ils cessèrent, ou tout du moins, devinrent plus rares, le reste de son règne²³⁴. Or sur ce point, la traduction d'Henry, « *quoique, avec le temps, il aurait dû être repu du sang de ses concitoyens et des souillures du crime* » suppose tout l'inverse puisqu'elle laisse entendre que le tyran aurait dû se montrer moins violent avec le temps, mais que justement, ce ne fut pas le cas. Il me semble néanmoins nécessaire d'apporter une correction à sa traduction de la façon suivante : « *quoique, avec le temps, il semble avoir été repu du sang de ses concitoyens et des souillures du crime*²³⁵ ».

ἐπὶ δὲ τῇ φιλαδελφίᾳ τὸ πρῶτον ἠνέγκατο :

Memnon semble justifier le comportement bienveillant du tyran à l'égard de ses neveux (cf. F 2.3) par l'amour fraternel, lequel le détourne de ses crimes avec le temps. Sans doute qu'après avoir éliminé toute menace potentielle contre son pouvoir, Satyros fit en sorte d'honorer son frère et la promesse qu'il lui avait sans doute faite avant sa mort de prendre soin de ses neveux.

²³⁴ Burstein, *Heraclea*, p. 66. Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 35 estime aussi que le pouvoir de Satyros est devenu moins violent.

²³⁵ Cf. *I. Heraclea*, p. 67. Ll. Jonnes traduit ce passage de la manière suivante : « *even if time did somewhat dilute a little his appetite for slaughter and civic bloodthirstiness* »; Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 165: « *wenn auch die Zeit ihm den Übermut und das Blutvergießen unter den Bürgen verringerte* ».

2.3

Τὴν γὰρ ἀρχὴν τοῖς τοῦ ἀδελφοῦ παισὶν ἀνεπηρέαστον συντηρῶν, ἐπὶ τοσοῦτον τῆς αὐτῶν κηδεμονίας λόγον ἐτίθετο, ὡς καὶ γυναικὶ συνὼν καὶ τότε λίαν στεργομένη, μὴ ἀνασχέσθαι παιδοποιῆσαι, ἀλλὰ μηχανῆ πάση γονῆς στέρησιν ἑαυτῷ δικάσαι, ὡς ἂν μὴδ' ὄλως ὑπολίποι τινὰ ἐφεδρεύοντα τοῖς τοῦ ἀδελφοῦ παισίν.

Pour garder le pouvoir à l'abri de toute entreprise pour ses neveux, il poussa la sollicitude envers eux à un tel degré que, dans ses rapports avec sa femme, qu'il aimait cependant beaucoup à ce moment-là, il ne pouvait pas se résoudre à procréer des enfants, mais par tous les moyens, il s'imposait de se priver de descendance de peur de laisser derrière lui quelqu'un qui s'en prendrait aux enfants de son frère.

τὴν γὰρ ἀρχὴν τοῖς τοῦ ἀδελφοῦ παισὶν ἀνεπηρέαστον συντηρῶν, ἐπὶ τοσοῦτον τῆς αὐτῶν κηδεμονίας λόγον ἐτίθετο :

Le terme συντηρῶν fait référence au rôle de gardien joué par Satyros. Son règne fut principalement consacré à la préservation du pouvoir, tel qu'il l'avait reçu de Cléarque, afin de le transmettre à Timothée quand ce dernier aurait atteint l'âge requis pour assumer de telles responsabilités.

Ainsi, après avoir dressé la liste des nombreux crimes de Satyros, Memnon souligne ici une de ses rares qualités, à savoir, l'amour qu'il porte à sa famille. L'homme odieux avec ses concitoyens se serait, à l'inverse, comporté comme un frère dévoué, un oncle attentif et un mari aimant. Celui qui, au passage précédent, est présenté comme n'ayant aucun respect pour la vie humaine, montre à l'inverse, un véritable sens du devoir envers sa famille. D'après Memnon, Satyros était si dévoué envers ses neveux qu'il décida de ne pas avoir d'enfants pour éviter d'éventuels conflits de succession à sa mort²³⁶. Un tel argument semble bien plus noble que la probable véritable raison de son absence de progéniture. En effet, au vu de la description qui est faite au fragment 2.4, il apparaît que Satyros a souffert d'un cancer des testicules ce qui expliquerait de façon plus pragmatique le fait qu'il n'ait pas eu d'enfants

²³⁶ Hérodote, *L'Enquête* I, 61 (éd. A. Bargout) rapporte, à propos de Pisistrate : « Pisistrate épouse la fille de Mégacles, conformément à l'accord qu'ils avaient conclu. Comme il avait des fils déjà grands et qu'on disait les Alcmeonides sous le coup d'une malédiction, il ne voulait pas d'enfant de sa nouvelle femme et n'avait pas de commerce normal avec elle. ». Les Alcmeonides, avaient été déclarés sacrilèges en raison de la participation de Mégacles au meurtre des partisans de Cylon, lequel avait tenté d'instaurer une tyrannie dans les années 630. Ainsi, Pisistrate pour éviter de s'attirer la colère des dieux devait se prémunir de toute souillure et donc, ne pouvait s'unir à la fille de Mégacles qui portait en elle l'impureté liée au crime de son père. Toutefois, parallèlement à cette justification purement religieuse, il est probable que Pisistrate ait été influencé par ses deux fils, Hippias et Hipparque, lesquels n'auraient pas vu d'un très bon œil l'arrivée d'un nouvel héritier né d'un autre mariage. Cet autre exemple témoigne, selon moi, des justifications que les auteurs tentent de donner à un comportement, en l'occurrence, le choix fait par Pisistrate et Satyros de ne pas avoir de descendance. Les arguments avancés par Hérodote et Memnon ne sont pas du même ordre, mais ils montrent bien que les comportements respectifs de ces deux tyrans peuvent s'expliquer par des raisons bien différentes de ce que laisse entendre les historiens.

avec son épouse, d'autant plus qu'il était déjà âgé de 59 ans au moment de son accession au pouvoir.

Bien qu'il insiste sur les aspects négatifs de la personnalité des deux premiers tyrans, Memnon identifie, malgré tout, une qualité chez chacun de ces dirigeants. Pour Cléarque, il met en avant sa culture philosophique, tandis que pour Satyros, il s'agit de son dévouement envers les siens. Peut-être Memnon tente-t-il de nuancer, bien que très légèrement, le portrait très stéréotypé de ces tyrans ?

2.4

Οὗτος ἔτι ζῶν καὶ γήρα βαρυνόμενος Τιμοθέῳ τῷ πρεσβυτέρῳ τῶν παίδων τοῦ ἀδελφοῦ ἐγχειρίζει τὴν ἀρχήν, καὶ μετὰ χρόνον οὐ πολὺν ἀνιάτῳ πάθει καὶ χαλεπωτάτῳ συσχεθεῖς - καρκίνωμα γὰρ μεταξὺ βουβῶνός τε καὶ ὀσχεοῦ ὑποφυὲν τὴν νομὴν πρὸς τὰ ἔνδον ἐπεδίδου πικρότερον, ἐξ οὗ ἰχώρες ἀναστομωθείσης τῆς σαρκὸς ἐξέρρεον βαρὺ καὶ δύσοιστον πνέουσαι, ὡς μηκέτι μήτε τὸ ὑπηρετούμενον μήτε τοὺς ἰατροὺς τὸ τῆς σηπεδόνας στέγειν δυσῶδες καὶ ἀνυπόστατον. Καὶ συνεχεῖς δὲ ὀδύνας καὶ δριμεῖαι ὄλον τὸ σῶμα κατέτεινον, ὑφ' ὧν ἀγρυπνίαις τε καὶ σπασμοῖς ἐξεδίδοτο, ἕως προκόψασα μέχρις αὐτῶν τῶν σπλάγγων τοῦ πάθους ἢ νομῆ τοῦ βίου ἀπέρρηξεν.

C'est de son vivant et alors qu'il était accablé de vieillesse qu'il remit le pouvoir aux mains de Timothée, l'aîné de ses neveux, et, peu de temps après, qu'il fut pris d'un mal incurable et très pénible : en effet, un chancre, qui avait commencé à se développer entre sa verge et la bourse de ses testicules, s'accroissait en rongant dans la direction des viscères internes et lui causait des douleurs aiguës ; ce mal provoquait des écoulements de liquide séreux de ses chairs couvertes de plaies béantes; ils exhalaient une odeur pénible et si nauséabonde qui ni ses domestiques ni ses médecins ne pouvaient tolérer la puanteur insupportable de sa putréfaction. De continuelles et vives douleurs torturaient son corps et en faisaient la proie des insomnies et des frissons, tant et si bien que le mal, dans son progrès, l'atteignit jusqu'aux entrailles et trancha le cours de sa vie.

οὗτος ἔτι ζῶν καὶ γήρα βαρυνόμενος Τιμοθέῳ τῷ πρεσβυτέρῳ τῶν παίδων τοῦ ἀδελφοῦ ἐγχειρίζει τὴν ἀρχήν :

Satyros a respecté son rôle de régent en associant son neveu à l'administration de la cité. Sans doute Timothée avait atteint un âge lui permettant d'assumer ses fonctions, mais il devait être encore jeune et pas assez compétent pour que Satyros jugeât nécessaire de gouverner aux côtés de son neveu. Le frère de Cléarque a sans doute joué un rôle de conseiller auprès de ce dernier, afin que la transition soit réussie, même si l'on ignore comment les deux hommes ont pu se partager la tâche et dans quels domaines s'exerçaient les compétences de Timothée²³⁷.

²³⁷ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 36.

καὶ μετὰ χρόνον οὐ πολὺν ἀνιάτῳ πάθει καὶ χαλεπωτάτῳ συσχεθείς ... τοῦ βίου ἀπέρρηξεν :

Ce passage donne une description très détaillée de la maladie qui rongea Satyros. Il est étonnant de voir que Photius ait jugé utile et intéressant de rapporter cet élément de la vie du tyran, alors que nous ne disposons d'aucun détail sur les actions précises menées par Satyros, en admettant évidemment, que Memnon en ait fait part lui-même. Est-ce l'influence subie par le patriarche de sa religion et de son milieu qui le pousse à rapporter des faits qui tendent fortement à souligner la mort douloureuse de ceux qui ont commis de mauvaises actions ?

Le portrait que fait Memnon de la maladie qui touche l'odieux tyran n'est pas sans rappeler celui que fait Flavius Josèphe du roi Hérode (*BJ*. I, 33, 656), repris par Eusèbe de Césarée (*Histoire ecclésiastique*, I, 8, 9)²³⁸. Aussi bien dans le cas de Satyros que dans celui d'Hérode, les auteurs insistent, en particulier sur la putréfaction des testicules.

Dans le cas de Satyros, Memnon rapporte qu'il souffrait d'un cancer de ses parties génitales et désigne nettement les endroits touchés par le mal par les termes βουβῶν, l'aine et ὄσχεον, les bourses des testicules. À propos d'Hérode, Flavius Josèphe mentionne une tumeur de son abdomen : οἰδήματα τοῦ τε ἥτρου φλεγμονή et la putréfaction de ses parties intimes καὶ δὴ αἰδοίου σηπεδῶν. Memnon et Flavius Josèphe dépeignent en détail la dégradation de l'état de santé de ces deux dirigeants. La maladie de Satyros provoqua des écoulements de liquide séreux : ἐξ οὗ ἰχώρες²³⁹ ἀναστομωθείσης tandis que dans le cas d'Hérode, des vers (σκώληκας) s'échappaient de ses parties intimes.

- Flavius Josèphe (*BJ*. I, 33, 656) : Ἐνθεν αὐτοῦ τὸ σῶμα πᾶν ἢ νόσος διαλαβοῦσα ποικίλοις πάθεσιν ἐμερίζετο· πυρετὸς μὲν γὰρ ἦν οὐ λάβρος, κνησμὸς δὲ ἀφόρητος τῆς ἐπιφανείας ὅλης καὶ κόλου συνεχεῖς ἀλγηδόνες περὶ τε τοὺς πόδας ὥσπερ ὑδρωπιῶντος οἰδήματα τοῦ τε ἥτρου φλεγμονή καὶ δὴ αἰδοίου σηπεδῶν σκώληκας γεννώσα, πρὸς τούτοις ὀρθόπνοια καὶ δύσπνοια καὶ σπασμοὶ πάντων τῶν μελῶν, ὥστε τοὺς ἐπιθειάζοντας ποιήνῃ εἶναι τῶν σοφιστῶν τὰ νοσήματα λέγειν. « *A partir de ce moment, la maladie, ravageant tout son corps, l'affligea de souffrances multiples. Sans avoir beaucoup de fièvre, il éprouvait une insupportable démangeaison de toute la peau, de continuelles tranchées, un œdème des pieds pareil à celui des hydropiques ; en outre la tuméfaction du bas-ventre et une gangrène des parties sexuelles qui engendrait des vers, enfin l'asthme, la suffocation, des crampes de tous les membres. Il se trouva des prophètes pour dire que ces douleurs étaient le châtement du supplice des docteurs* »²⁴⁰.

²³⁸ Cf. Bouché-Leclercq, *Histoire des Séleucides*, p. 223-303, « sur les sacrilèges punis dans la mort », et en particulier, sur Antiochos II Théos et Antiochos IV Épiphane.

²³⁹ Le terme ἰχώρ désigne à l'origine le « sang des dieux » mais ses composés et dérivés appartiennent au vocabulaire médical. Cf. Liddle & Scott ; P. Chantraine, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Paris, Klincksieck, 1999, p. 474-475.

²⁴⁰ Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, tome 5, Livres I-III, traduction de R. Harmand, révisée et annotée par Th. Reinach, Paris, Ernest Leroux éditeur, 1911.

Le roi Hérode meurt en 4 av. J.-C. d'une maladie étrange et répugnante. Flavius fait une description des symptômes qui touchèrent le roi. Comme l'a fait remarquer Édith Parmentier lors d'une communication à laquelle il m'a été donné d'assister, Hérode souffrait de pathologies multiples qui ne semblent pas être celles d'une seule, mais de plusieurs maladies. De plus, le contexte qui entoure la maladie du roi est particulier, car les rumeurs de sa mort avaient entraîné des émeutes et les chefs de file de la révolte furent brûlés. La maladie du roi se serait aggravée suite à ces actes criminels et la mort du roi dans d'atroces souffrances est interprétée par Flavius Josèphe comme un châtement. La mort du roi Hérode s'inscrit dans un thème littéraire commun, celui de la mort atroce réservée aux mauvais rois. Les auteurs chrétiens en particulier vont rattacher la mort du roi Hérode à la persécution des innocents. Eusèbe de Césarée, actif au IV^{ème} siècle de notre ère, s'intéresse également à la mort d'Hérode, la rattache au massacre des innocents et la justifie comme une punition de la providence divine (*Histoire ecclésiastique*, I, 8, 16)²⁴¹.

Le lien établi entre une mort douloureuse et des crimes passés se retrouve dans le cas de Satyros, car au fragment suivant Memnon rapporte que les conditions dans lesquelles il mourut furent interprétées comme une punition pour ses actes meurtriers. Ainsi, il devient compréhensible que Photius, au regard de son contexte de rédaction, ait rapporté le récit que faisait Memnon de la mort du tyran, dans la mesure où il s'adresse à des lecteurs et en particulier à des chrétiens qui subirent eux aussi des persécutions.

2.5

Ἐδίδου μὲν καὶ οὗτος, ὥσπερ καὶ Κλέαρχος, τελευτῶν τοῖς ὀρώσιν ἐννοεῖν δίκας ἀναιτεῖσθαι ὧν ὁμῶς τε καὶ παρανόμως τοὺς πολίτας διέθεσαν· πολλάκις γὰρ αὐτόν φασιν ἐν τῇ νόσῳ τὸν θάνατον ἐπελθεῖν αὐτῷ κατευχόμενον μὴ τυχεῖν, ἀλλὰ συχναῖς ἡμέραις τῇ πικρᾷ καὶ βαρεῖα καταδαπανώμενον νόσῳ οὕτως ἀποτίσαι τὸ χρεῶν, ἔτη μὲν βιώσαντα πέντε καὶ ἐξήκοντα, ὧν ἡ τυραννὶς εἶχεν ζ'. Ἀρχίδαμος δὲ τηνικαῶτα Λακεδαιμονίων ἐβασίλευεν.

Lui aussi, comme Cléarque, donnait à penser aux témoins de sa mort qu'il subissait le châtement de sa conduite sauvage et injuste envers ses concitoyens. On dit, en effet, que souvent, au cours de sa maladie, il pria en vain la mort de venir à lui, mais durant de nombreux jours, il fut consommé par son cruel et pénible mal et c'est ainsi qu'il paya sa dette; il avait vécu soixante-cinq ans et détenu le pouvoir durant sept ans. C'était le temps où Archidamos régnait sur les Lacédémoniens.

Ἐδίδου μὲν καὶ οὗτος, ὥσπερ καὶ Κλέαρχος ... ἀλλὰ συχναῖς ἡμέραις τῇ πικρᾷ καὶ βαρεῖα καταδαπανώμενον νόσῳ οὕτως ἀποτίσαι τὸ χρεῶν :

²⁴¹ E. Parmentier, « Les derniers jours d'Hérode : quelques questions sur le récit de Flavius Josèphe », communication à l'Université du Maine, en novembre 2012.

Memnon dresse le portrait de Cléarque et Satyros en insistant sur leur comportement cruel et sanguinaire, un trait typique des tyrans. L'image du mauvais souverain est complétée par la description de leur mort respective. Satyros semble lui aussi payer le prix fort pour les crimes commis, puisqu'à l'instar de son frère, il meurt tourmenté par les fantômes de ceux qu'ils avaient assassinés. Sa souffrance ne fut pas seulement physique, d'après Memnon, mais fut également psychologique.

L'idée de châtement ne date pas seulement de l'époque de Memnon ou de Photius et le récit de la fin du règne de Cléarque et Satyros est certainement celui de Nymphis. En effet, Platon déjà, dans la *République*, écrivait sur la récompense et la punition des âmes (Platon, *République*, X, 615a-c²⁴²). Il donne même une description de l'Hadès et de la punition subie par un tyran du nom d'Ardiée le Grand, tyran d'une cité de Pamphylie, lors de son arrivée aux enfers (Platon, *République*, X, 615 c-616b).

ἔτη μὲν βιώσαντα πέντε καὶ ἐξήκοντα, ὧν ἡ τυραννὶς εἶχεν ζ'. Ἀρχίδαμος δὲ τηνικαῦτα Λακεδαιμονίων ἐβασίλευεν :

Satyros meurt à l'âge de soixante-cinq ans en 345²⁴³ après avoir régné sur la cité pendant sept ans. Diodore (XVI, 36, 3) ne le mentionne pas et assigne d'ailleurs ses années de règne à Timothée qu'il présente comme le successeur direct de Cléarque : Κλέαρχος δ'ὁ Ἡρακλείας τύραννος Διονυσίων ὄντων ἐπὶ θεῶν βαδίζων ἀνηρέθη, ἄρξας ἔτη δεκαδύο τὴν δὲ ἀρχὴν διαδεξάμενος ὁ υἱὸς Τιμόθεος ἦρξεν ἔτη πεντεκαίδεκα : « *Cléarque, le tyran d'Héraclée, fut tué lors de la fête de Dionysos où il se rendait pour assister au spectacle, après avoir gouverné douze ans, et son fils Timothée lui succéda et régna pendant quinze ans* ». Jacoby²⁴⁴ estime que Diodore passe sous silence Satyros parce qu'il n'était que le tuteur de ses neveux. D'ailleurs, le récit de Memnon tend à montrer Satyros davantage comme une sorte de gardien que comme un véritable gouvernant menant une politique personnelle. Aucun grand bouleversement n'est mentionné pendant ses sept années de règne. En se limitant à son rôle de « gardien » du pouvoir, Satyros n'a pas résolu les problèmes liés à l'endettement des citoyens, il n'a pas non plus modéré la façon de gouverner qu'avait adoptée Cléarque. Cela pourrait expliquer le fait que Photius ne rapporte pas les actions menées par Satyros en dehors

²⁴² « *Quel que fut le nombre des crimes qu'elles avaient commis, et celui des personnes qu'elles avaient lésées, elles expiaient tous leurs méfaits l'un après l'autre, et dix fois chacun d'eux, et chaque fois la punition durait cent ans, ce qui est la durée de la vie humaine, afin que le châtement fut décuple pour chaque crime. Par exemple ceux qui avaient causé la mort de beaucoup d'hommes, qui avaient trahi des États et des armées et les avaient jetés dans l'esclavage, qui avaient contribué à quelque autre catastrophe, avaient à subir des douleurs au décuple pour chaque crime.* »

²⁴³ Datation : cf. Burstein, *Heraclea*, p. 66 et Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 35 ; Beloch, *GG III 2*, p. 94-96.

²⁴⁴ Jacoby, *FGrH*, III C, p. 272.

des crimes qu'il a commis, quand bien même Memnon les aurait lui-même mentionnées. La façon d'aborder les règnes des deux premiers tyrans est dans l'ensemble très semblable et reste fort stéréotypée.

Memnon situe le gouvernement de Satyros à l'époque du règne d'Archidamos III. Jacoby suggère que cette référence au roi de Sparte à la place de celui du roi perse indique l'établissement de liens diplomatiques entre Héraclée et Sparte sous Satyros²⁴⁵. Cet éminent chercheur a d'ailleurs corrigé la leçon des manuscrits, Ἀγησίλαος par Ἀρχίδαμος puisque le dernier roi de Sparte du nom d'Agésilas est mort en 361/360. Or ici, il ne peut s'agir que d'Archidamos III qui a régné de 361/0 à 339/8²⁴⁶. Là encore, il est étonnant que ce ne soit pas Philippe II qui serve de référence pour la datation du règne de Satyros.

F 3.1-3.3 : Le règne de Timothée

3.1

Ὁ δὲ Τιμόθεος παραλαβὼν τὴν ἀρχὴν οὕτω ταύτην ἐπὶ τὸ πρῶτον καὶ δημοκρατικώτερον μετερρῶθιζεν, ὡς μηκέτι τύραννον ἀλλ' εὐεργέτην αὐτόν, οἷς ἔπραττε, καὶ σωτήρα ὀνομάζεσθαι. Τὰ τε γὰρ χρέα τοῖς δανεισταῖς παρ' ἑαυτοῦ διελύσατο, καὶ τοῖς χρήζουσι πρὸς τὰς ἐμπορίας καὶ τὸν ἄλλον βίον τόκων ἄνευ ἐπήρκεσε, καὶ τῶν δεσμοτηρίων οὐ τοὺς ἀνευθύνους μόνον ἀλλὰ καὶ τοὺς ἐν αἰτίαις διηφίει· καὶ δικαστὴς ἀκριβῆς ἦν ὁμοῦ καὶ φιλόανθρωπος, καὶ τὰ ἄλλα χρηστὸς καὶ τὰς ὑποθέσεις οὐκ ἀπιστούμενος. Ἐφ' οἷς καὶ τὸν ἀδελφὸν Διονύσιον τὰ τε ἄλλα πατρικῶς περιεῖπε, καὶ κοινωνὸν μὲν εἶχεν αὐτίκα τῆς ἀρχῆς, ἐχομένως δὲ καὶ διάδοχον.

Timothée, lui, quand il eut pris le pouvoir en main, entreprit de le réformer pour le rendre plus clément et plus démocratique, si bien que ses actes lui valurent non plus le nom de tyran, mais ceux de bienfaiteur et de sauveur. En effet, il remit leurs dettes à ses débiteurs personnels et il fournit à suffisance de l'argent sans intérêts à ceux qui souhaitaient en emprunter soit pour leur commerce soit pour leurs autres besoins courants; il se mit à laisser sortir des prisons non seulement les innocents mais aussi ceux qui tombaient sous le coup de la loi, il était un juge à la fois minutieux et humain; d'ailleurs, il était bon et n'était pas suspect dans ses desseins. C'est ainsi qu'il traita paternellement son frère Denys et qu'il l'associa d'emblée au pouvoir et le désigna aussi tout de suite comme son successeur.

ὁ δὲ Τιμόθεος παραλαβὼν τὴν ἀρχὴν :

Satyros semble avoir donné la plupart des responsabilités à Timothée de son vivant (cf. F 2.4). Ce dernier assumait donc plus aisément sa position de dirigeant unique à la mort de

²⁴⁵ *Ibidem*, p. 272-273.

²⁴⁶ *Idem*, *FGrH*, III B, p. 339. Cf. Henry, *Photius*, p. 177-178.

son oncle, bien qu'il fût toujours mineur²⁴⁷, sans doute vers 345²⁴⁸. Il était probablement entouré de conseillers, des partisans de son père et de son oncle, bien que les sources restent silencieuses à ce sujet²⁴⁹.

οὕτω ταύτην ἐπὶ τὸ πρότερον καὶ δημοκρατικώτερον μετερρῦθμιζεν, ὡς μηκέτι τύραννον ἀλλ' εὐεργέτην αὐτόν, οἷς ἔπραττε, καὶ σωτήρα ὀνομάζεσθαι :

La mort de Satyros et l'accession de Timothée à un pouvoir unique marquent une période de transition à Héraclée, où la tyrannie est désormais bien enracinée, en grande partie à cause des gouvernements violents de Cléarque et Satyros²⁵⁰. Les Héracléotes semblent avoir bien accepté leur nouveau dirigeant, ou tout du moins, ne firent preuve d'aucune manifestation hostile, peut-être en raison des répressions violentes qui avaient inauguré les règnes des deux premiers tyrans²⁵¹.

La tradition locale préservée par Memnon montre que Timothée bénéficiait d'une grande popularité et d'un certain prestige. Isocrate, dans une lettre adressée à Timothée, lui fait remarquer combien il apprécie qu'il fasse un meilleur usage du pouvoir que son père : συγχαίρω δέ σοι πυνθανόμενος, πρῶτον μὲν ὅτι τῇ δυναστείᾳ τῇ παρούσῃ κάλλιον χρῆ τοῦ πατρὸς καὶ φρονιμώτερον : « *je vous félicite d'abord, parce que j'ai appris que vous usez de la puissance que vous possédez, d'une manière plus noble et plus sage que votre père* » (*Lettres*, VII, 1)²⁵². Ses propos sont d'autant plus surprenants qu'il se montre très critique à l'égard de son ancien élève, le père de Timothée. Si ces deux témoignages mettent en lumière le changement marquant inauguré par Timothée à Héraclée, il faut cependant garder à l'esprit que l'hostilité de Nymphis à l'égard des deux premiers tyrans ne fait qu'accroître le contraste entre les portraits de Cléarque et Satyros, désignés comme de mauvais tyrans, et celui de Timothée.

Il apparaît clairement dans ce passage que les rapports entre le peuple et le dirigeant prirent une nouvelle tournure avec Timothée, lequel est présenté comme un tyran apprécié du peuple à la différence de ses prédécesseurs. Le terme δημοκρατικώτερον, dans ce contexte,

²⁴⁷ Burstein, *Heraclea*, p. 66. Cf. F 1.1. En admettant la date proposée par les Modernes, qui fixent la naissance de Timothée en 363/2, ce dernier avait environ 17 ans à la mort de son oncle.

²⁴⁸ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 36 estime que Timothée était corégent peu de temps avant la mort de son oncle Satyros (ca. 345).

²⁴⁹ Burstein, *Heraclea*, p. 67.

²⁵⁰ *Ibidem*, p. 67. Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 24.

²⁵¹ Cf. Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 39 pour sa comparaison avec la succession à Syracuse au temps de Denys II (367-344), qui fut désigné par son père et lui succéda sans difficulté. Les tensions apparaissent en Sicile au cours de son règne. Voir les événements après la mort de Denys I^{er} : Berve, *Die Tyrannis*, I, p. 260 sqq.

²⁵² Cf. Burstein, *Heraclea*, p. 69 ; 135, n. 12 à propos de cette fameuse missive adressée à Timothée par Isocrate dans les premiers temps de son règne.

fait évidemment référence à la manière de gouverner de Timothée, par opposition à Cléarque. Cela signifie que le nouveau tyran était plus proche de ses sujets, plus accessible et bienveillant à leur égard, contrairement à son père qui vivait isolé dans sa forteresse et dont les précautions engagées pour protéger sa personne n'avaient fait qu'accentuer la suspicion qui gangrénait la cité²⁵³. Il peut paraître surprenant que ce terme soit utilisé pour qualifier le pouvoir de Timothée dans la mesure où ce dernier exerce un pouvoir illégitime et qu'il laisse peu à peu tomber la façade démocratique pour se comporter davantage comme un roi.

À l'instar de bon nombre de monarques, sa relation avec ses sujets semble avoir reçu une reconnaissance publique, puisqu'il reçut les titres d'évergète et de sauveur et fut honoré dans le cadre d'un culte²⁵⁴. Il est probable que ce fut l'assemblée héracléote qui vota à Timothée ces honneurs²⁵⁵ pour le remercier des faveurs dont il gratifia ses sujets. Ces honneurs qui malheureusement ne trouvent pas écho dans les sources épigraphiques, furent certainement décernés à Timothée après qu'il ait amorcé ses réformes. Sa politique économique²⁵⁶ faisait de lui un bienfaiteur, un dirigeant qui savait prendre soin de ses sujets en leur accordant des bienfaits. Quant au titre de Sôtèr, peut-être était-il en lien avec des opérations militaires, ou tout simplement, fut-il décerné pour exprimer la reconnaissance de la cité des qualités de Timothée en tant que dirigeant. Sa façon de gouverner bien plus douce et bienveillante avait permis aux citoyens de retrouver la concorde qu'ils avaient vue disparaître sous les violences de Cléarque et Satyros.

Le portrait de Timothée s'apparente davantage à celui d'un bon roi que les penseurs du IV^{ème} siècle prennent comme référence pour distinguer les bons des mauvais tyrans. La comparaison avec Denys de Syracuse s'impose une nouvelle fois, car si ses actions et son comportement ont largement inspiré le portrait négatif et stéréotypé du tyran, tel qu'on le retrouve chez Platon, Isocrate et Diodore, il apparaît néanmoins que sa façon de gouverner se soit adoucie avec le temps. En effet, Diodore insiste à plusieurs reprises sur la bonté et l'humanité du tyran et remarque qu'« *il avait changé la dureté de sa tyrannie en une conduite douce et bienveillante envers ses sujets, et il ne prononçait plus ni peines de mort, ni*

²⁵³ *Ibidem*, p. 131-132, n. 98.

²⁵⁴ *Ibidem*, p. 68 ; Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 38, n. 240. Le titre d'évergète ne suffit pas pour prouver l'existence d'un culte car encore à l'époque d'Alexandre, ce titre se réfère à l'activité politique d'un dirigeant dont on reconnaît les bienfaits mais pas encore le caractère divin. En revanche, dans le cas de Sôtèr, il semble que cette épithète, primitivement réservée aux dieux et aux héros, implique l'instauration d'un culte : cf. Habicht, *Gottmenschen*, p. 156-159 ; 162-164. Dornseiff, s.v. « Σωτήρ » 1927, *RE V* (1927), col. 1214. En revanche, rien chez Memnon ou dans les sources parallèles ne laisse penser qu'il ait continué à revendiquer une ascendance divine ou à porter le nom de Kéraunos.

²⁵⁵ Burstein, *Heraclea*, p. 135, n. 9, estime que ces honneurs furent accordés par l'assemblée qui vota les décrets permettant l'institution du culte.

²⁵⁶ Cf. *infra*, sur la remise de dettes effectuée par Timothée.

bannissement comme il l'avait fait auparavant » (XIV, 45 ; cf. XIV, 105). Nous sommes donc loin du portrait du tyran vivant dans la crainte, entouré d'ennemis et qui se conduit de façon violente. Mossé fait remarquer que Diodore attribue ce comportement bienveillant à un calcul politique, car « au fur et à mesure que sa tyrannie était moins contestée, Denys en revanche aggravait le joug qu'il faisait peser sur ses sujets »²⁵⁷. Ce changement d'attitude de Denys, mais plus encore le comportement de Timothée rappellent les remarques d'Aristote qui indique que le tyran dispose de moyens politiques : il doit avoir une bonne gestion du trésor public et non accumuler les richesses pour son seul profit, il doit vivre sans excès et faire preuve de vertu, en particulier dans le domaine militaire, il doit s'attacher ses sujets par des bienfaits ou bien encore, « *apparaître à ses sujets non comme un tyran mais comme un chef de famille et un roi* » (*Politique*, V, 11, 1314 b-1315 a). D'après Aristote, si le tyran se comporte comme un roi, en agissant comme un « bienfaiteur » et non plus en agissant pour son seul plaisir, il a toutes les chances de maintenir et de faire accepter son autorité (*Politique*, V, 10, 1310 b)²⁵⁸.

Que l'on admette ou non que Timothée ait suivi les conseils avisés des penseurs de son époque, et en particulier celui d'Isocrate, il semble clair que les mesures qu'il adopta au début de son règne aient été un message adressé à ses sujets : il entendait gouverner Héraclée comme un monarque, mais il souhaitait le faire pour le bien de ses sujets. Après les années de terreur inspirée par Cléarque et Satyros, il semble que les Héracléotes se soient accommodés du régime tyrannique, d'autant plus que leur nouveau dirigeant paraissait enclin à rendre leur vie plus agréable. Bien qu'il ne semble pas avoir continué à gouverner avec un style ostentatoire, rien ne permet d'affirmer qu'il ait abandonné cette vie de cour initiée par son père²⁵⁹.

τά τε γὰρ χρέα τοῖς δανεισταῖς παρ' ἑαυτοῦ διελύσατο, καὶ τοῖς χρήζουσι πρὸς τὰς ἐμπορίας καὶ τὸν ἄλλον βίον τόκων ἄνευ ἐπήρκεσε, καὶ τῶν δεσμοτηρίων οὐ τοὺς ἀνευθύνους μόνον ἀλλὰ καὶ τοὺς ἐν αἰτίαις διηφαίει :

Il semble que le jeune dirigeant d'Héraclée ait rapidement pris la décision d'effectuer des changements majeurs par rapport à ses prédécesseurs non seulement dans sa façon de gouverner, mais également dans les domaines économiques. À la différence des passages

²⁵⁷ Mossé, *La tyrannie dans la Grèce antique*, p. 114.

²⁵⁸ Cf. *ibidem*, p. 138-141 sur les différences établies par les Anciens entre un tyran et un roi.

²⁵⁹ Burstein, *Heraclea*, p. 71 estime que Timothée et ses successeurs continuèrent à diriger la cité depuis la citadelle érigée par Cléarque sur l'Acropole en se basant sur un passage de Memnon : F 6.2. Or ce passage fait simplement référence à cette forteresse comme le symbole de la tyrannie, et bien qu'elle n'ait été détruite qu'en 281, rien ne permet d'affirmer que Timothée ait continué à y vivre.

consacrés aux règnes de Cléarque et Satyros, Memnon révèle ici les grandes lignes de la politique économique menée par Timothée. Bittner estime que cet intérêt de Memnon, ou de sa source Nymphis, s'explique sans doute en raison du caractère plus doux de son gouvernement qui apparaissait dès lors plus acceptable²⁶⁰.

Cléarque et Satyros n'avaient pas résolu le problème de l'endettement qui semble s'être aggravé, touchant en particulier les citoyens les plus pauvres. Contrairement à l'image traditionnelle du tyran qui prête, à ce genre de dirigeant, les caractéristiques d'un démagogue satisfaisant toutes les demandes du démos, les prédécesseurs de Timothée n'avaient pas effectué un nouveau partage des terres. À l'inverse, il semblerait qu'il existait une grande différence sociale entre pauvres et riches²⁶¹. Timothée n'annula pas les dettes car cela aurait entraîné l'hostilité des crédateurs, c'est-à-dire les membres les plus aisés de la société qui depuis l'époque de la prise de pouvoir par Cléarque formaient la nouvelle aristocratie²⁶². Dès lors, le jeune tyran ne pouvait contenter le démos sans s'attirer les foudres de ceux qui constituaient la masse des partisans de la tyrannie.

Il sut toutefois utiliser à bon escient la fortune héritée de son père²⁶³ et annula les dettes qui lui étaient dues personnellement. Sa générosité contribua à augmenter sa popularité bien que son geste n'ait pas entraîné de grands bouleversements²⁶⁴. Isocrate loue d'ailleurs les efforts engagés par Timothée pour faire bon usage de l'argent de son père tout en l'invitant à en faire davantage (*Lettres*, VII, 6). Outre cette première mesure symbolique, Timothée entreprit d'aider les Héracléotes afin que ces derniers parviennent à subvenir à leurs besoins. Puisant dans ses fonds personnels, il prêta de l'argent aux citoyens pour « leurs autres besoins courants » (τὸν ἄλλον βίον) qui incluaient certainement le paiement de leurs dettes²⁶⁵. Cette mesure resserrait les liens entre le tyran et ses sujets puisque désormais ils étaient liés personnellement à leur dirigeant. Dans la mesure où Memnon parle de prêt et non de don, il faut imaginer qu'en devenant le nouveau créancier de ses sujets, l'objectif de Timothée ne se

²⁶⁰ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 36.

²⁶¹ *Ibidem*, p. 36. Sur la situation économique au temps de Cléarque, cf. *ibidem*, p. 32 ; Burstein, *Heraclea*, p. 58-59.

²⁶² Burstein, *Heraclea*, p. 67.

²⁶³ La fortune de Cléarque fut en grande partie constituée par les rançons et les confiscations auxquelles il avait procédé au début de son règne. Sur les autres revenus du tyran, cf. Burstein, *Heraclea*, p. 63. Voir aussi Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 36-37.

²⁶⁴ Burstein, *Heraclea*, p. 67-68 selon lequel, les mesures prises par Timothée ne résolurent pas le problème de l'endettement.

²⁶⁵ *Ibidem*, p. 68 ; 135, n. 6-7 sur la possible existence d'un établissement héracléote sur l'île de Thynias (cf. Ps. Scylax, 92 [GGM, I, 67, 34] ; Burstein attribue prudemment cette fondation à Timothée qui aurait ainsi trouvé le moyen de fournir des terres aux plus pauvres de ses sujets. Voir aussi : *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, p. 956 s.v. « Herakleia ».

limitait pas à réduire le problème persistant de la dette à Héraclée, mais qu'il entendait également former autour de sa personne un réseau de clients qui lui étaient redevables.

Son héritage servit également à aider les citoyens qui souhaitaient se lancer dans le commerce : *πρὸς τὰς ἐμπορίας*. D'après Bittner, le nouveau dirigeant cherchait sans doute à compenser l'élimination de la couche aisée de la société héracléote par les deux premiers tyrans, laquelle était la seule à disposer des moyens suffisants pour investir dans les activités commerciales. Par cette mesure, Timothée cherchait à développer l'économie héracléote²⁶⁶.

καὶ δικαστῆς ἀκριβῆς ἦν ὁμοῦ καὶ φιλόανθρωπος, καὶ τὰ ἄλλα χρηστὸς καὶ τὰς ὑποθέσεις οὐκ ἀπιστούμενος :

Timothée, à la mort de son oncle décida de proclamer une amnistie de tous les prisonniers. Il libéra ceux qui étaient considérés comme coupables, ce qui comprenait les criminels. Son geste fut d'autant plus remarquable qu'il fit sortir de prisons ceux qui étaient considérés innocents (*χρηστός*), ce qui fait très certainement référence aux prisonniers politiques qui devaient remplir les prisons héracléotes. Ce signe adressé aux opposants de la tyrannie - ou tout du moins ceux qui avaient été accusés de lui être hostiles - était sans doute une façon d'affirmer sa volonté de trancher avec le gouvernement de ses prédécesseurs et d'en finir avec la violence et la suspicion. Cependant, l'amnistie ne concernait pas les exilés, sans doute parce que ces derniers avaient quelques exigences auxquelles Timothée ne voulait pas répondre.

Isocrate, qui lui écrit quelque temps après son arrivée au pouvoir, lui adresse ses compliments pour ses premières mesures (*Lettres*, VII, 1-6) avant de lui prodiguer quelques conseils (VII, 7-9)²⁶⁷. C'est ainsi qu'il l'invite à suivre l'exemple du tyran de Méthymne de Lesbos qui rappela les exilés, leur rendit leurs propriétés et offrit des compensations aux propriétaires qui avaient bénéficié des confiscations passées (VII, 8-9). Ainsi, il faut admettre que le rhéteur athénien avait eu connaissance de son amnistie générale et que cette dernière ne concernait pas les exilés. Pour cette raison et comme l'a justement souligné Burstein, il est fort probable qu'Isocrate ait tenté d'intercéder auprès de Timothée en faveur des exilés héracléotes qui souhaitaient réintégrer leur cité d'origine et retrouver leur ancienne propriété²⁶⁸. Toutefois, pour les mêmes raisons que celles invoquées précédemment²⁶⁹,

²⁶⁶ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 37-38, estime que sous Timothée, la politique économique et commerciale prend une nouvelle orientation et qu'elle est davantage tournée vers l'Égée. Cette savante l'explique en partie sur le développement des relations intellectuelles entre Héraclée et Athènes. Voir aussi p. 145 *sqq.* sur les relations commerciales d'Héraclée aux IV^{ème} et III^{ème} siècles.

²⁶⁷ Cf. Burstein, *Heraclea*, p. 135, n. 9.

²⁶⁸ *Ibidem*, p. 69.

²⁶⁹ Cf. *supra*, F 3.1, sur l'impossibilité pour Timothée de procéder à une annulation générale des dettes.

Timothée ne pouvait risquer de mécontenter ses partisans dont la situation actuelle était la conséquence bienheureuse des exils et des confiscations auxquels les premiers tyrans avaient procédé durant leur règne. De plus, les bannis ne devaient pas constituer une menace suffisante pour pousser Timothée à engager des pourparlers avec eux²⁷⁰ dans la mesure où son pouvoir fut plutôt bien accepté.

Memnon souligne un autre aspect positif du gouvernement de Timothée, en le qualifiant de juge de juge minutieux et humain : δικαστῆς ἀκριβῆς ἦν ὁμοῦ καὶ φιλόανθρωπος. Le choix de ces qualificatifs est d'autant plus frappant qu'il contraste fortement avec le vocabulaire utilisé pour désigner ses prédécesseurs et en particulier son père qualifié de μισάνθρωπος (F. 1.3). Timothée s'affranchit des actions arbitraires de Cléarque et Satyros qui, dans le domaine de la justice, avaient pratiqué les emprisonnements et les mises à mort injustifiés. Nous ne savons pas si Timothée exerçait la fonction de stratège autocrator qui avait été attribuée à son père, car les sources sont silencieuses à ce sujet. Toutefois, d'après Berve, une telle magistrature ne permettait pas d'exercer les fonctions de juge et encore moins de gracier les prisonniers. En revanche, les pouvoirs dont semblait disposer Timothée s'apparentent davantage à ceux d'un roi, ce qui laisse à penser que le jeune dirigeant avait fait tomber la façade démocratique sous couvert de laquelle son père et son oncle exerçaient leur autorité. D'ailleurs, sa décision d'associer son frère au pouvoir tend à prouver sa volonté de s'affirmer comme un véritable monarque²⁷¹.

ἐφ' οἷς καὶ τὸν ἀδελφὸν Διονύσιον τὰ τε ἄλλα πατρικῶς περιεῖπε, καὶ κοινωνὸν μὲν εἶχεν αὐτίκα τῆς ἀρχῆς, ἐχομένως δὲ καὶ διάδοχον :

Memnon souligne une nouvelle fois l'amour fraternel qui lie cette lignée (cf. F 2.2-3 à propos de Satyros) et qui semble expliquer la longévité de cette « dynastie » de tyrans héracléotes. En effet, une lutte pour le pouvoir entre les membres de cette famille aurait sans doute fragilisé le régime mis en place par Cléarque. Or, au contraire, tout laisse penser qu'ils firent en sorte de conserver le pouvoir au sein de leur maison, en le protégeant d'éventuels adversaires. L'emploi du terme πατρικῶς fait certainement référence à la bienveillance de Timothée pour son jeune frère, se comportant avec lui comme un père aimant et attentionné.

Peu après son accession au pouvoir unique, le jeune dirigeant associa officiellement au pouvoir son frère Denys et le désigna comme son successeur. Memnon situe cette décision

²⁷⁰ Cf. F. 7.3 sur le retour des exilés à la fin de la tyrannie qui prend place dans un contexte de menace extérieure.

²⁷¹ Berve, *Die Tyrannis*, I, p. 319-320 ; Burstein, *Heraclea*, p. 71-72.

« ἀντίκα ». Il faudrait admettre que Denys était encore mineur au moment de son association au pouvoir, à l'instar de son frère²⁷². La chronologie de Memnon a montré ses limites à de nombreuses reprises. Peut-être que Timothée montra rapidement son intention de faire de son frère son successeur, toutefois, une telle proclamation dans un laps de temps aussi court après son accession au pouvoir semble risquée pour un jeune dirigeant dont le pouvoir est toujours illégal. Il me semble que Timothée a dû attendre de faire ses preuves avant d'associer officiellement son frère au trône. Ainsi, je proposerai une date plus basse pour cette corégence qui fut sans doute rendue officielle après les campagnes victorieuses de Timothée. Dès lors, en admettant que Denys ait opéré dans le contexte du siège de Byzance par Philippe, comme je le propose au F 3.2, il faudrait placer l'association au trône de Denys vers 340, voire 339²⁷³.

Outre l'intention qu'il porta à son jeune frère, Timothée fit en sorte de lui assurer les meilleures conditions possibles pour sa future accession. La décision de Timothée reflète une nouvelle perception du pouvoir et laisse entrevoir sa volonté d'attacher sa lignée au destin d'Héraclée. La direction de la cité par sa famille avait accoutumé les Héracléotes à la domination d'un gouvernement entre les mains d'un seul homme. Le fait que Timothée se montra plus ouvertement comme la véritable autorité de la polis, et donc, qu'il abandonna cette façon de « cacher la tyrannie » sous un masque démocratique fut accepté et acceptable grâce à ses manières modérées et il sut profiter de sa renommée pour faire accepter celui qu'il choisissait comme successeur.

L'événement prend toute son importance au regard de la série de monnaies émises par Timothée pour commémorer la mise en place de cette corégence. L'histoire monétaire d'Héraclée prend un tournant avec le règne de Timothée, car bien qu'il continue d'émettre des monnaies portant l'inscription HEPAKLEIA, une autre série témoigne de l'aspiration du jeune dirigeant à prendre une nouvelle position dans la cité, celle d'un monarque. En effet, les représentations sur les deux faces des monnaies sont changées : sur le droit, figure désormais une tête imberbe de Dionysos et sur le revers, une image d'Héraclès érigeant un trophée. Mais le plus important est sans doute le fait que l'inscription HEPAKLEIA qui jusque-là identifiait

²⁷² Denys mourut en 306/5 à l'âge de 53 ans, ce qui place donc son année de naissance aux environs de 359/8. Il avait donc 13/14 ans au moment de son association au trône. Son frère n'était pas bien plus vieux si l'on admet qu'il avait 17 ans en 345 au moment où il accéda à un pouvoir personnel. Cf. *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, p. 956 s.v. « Herakleia » : l'association de Denys au pouvoir est datée de 345.

²⁷³ Cf. Franke, *Tyrannis des Kléarchos und Satyros*, p. 138, lequel écrit : « Timotheos während seiner fünfjährigen Alleinherrschaft 345-340 ». Il semble bien que ce chercheur suggère que Denys n'ait été associé au trône qu'en 340.

la cité d'Héraclée comme l'autorité d'émission, fut remplacée par les noms de Timothée et Denys au génitif : ΤΙΜΟΘΕΟΥ \ ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ²⁷⁴.

Ces monnaies sont peut-être en lien avec les opérations militaires menées par Timothée et que Memnon présente comme victorieuses (cf. F 3.2)²⁷⁵. De plus, elles sont certainement consécutives aux honneurs décernés par l'assemblée à Timothée. Dès lors, je proposerai la chronologie des événements de la façon suivante :

- Timothée déclare l'amnistie générale dans les premiers temps de son accession au pouvoir et engage des mesures d'ordre économique : 345/4 ?
- Il mène des opérations militaires victorieuses (en lien avec le siège de Byzance) vers 340 ?
- L'assemblée, qui dispose encore de certains pouvoirs au début de son règne, lui décerne les titres d'Évergète et de Sôtèr pour le remercier de ses bienfaits à l'égard de ses sujets et pour reconnaître ses qualités de chef militaire, lesquelles ont sans doute permis à Timothée de préserver la cité des dangers extérieurs : 340 ?
- Fort du soutien populaire dont il dispose, Timothée désigne son frère comme corégent et successeur et émet une série de monnaies pour célébrer ses récentes victoires militaires et pour officialiser la nouvelle position de sa famille au sein de la cité : celle d'une véritable dynastie régnante : 340/339 ?

Le geste de Timothée n'est pas anodin, puisque l'émission des monnaies est un privilège qui appartenait à l'autorité souveraine d'un État²⁷⁶. En plaçant alors son nom et celui de son frère sur les monnaies, Timothée considérait dès lors que l'autorité souveraine de la cité n'était plus l'assemblée, mais bien lui et son frère. Par ce geste, il transformait la tyrannie en un pouvoir légitime et héréditaire au sein de sa propre famille.

Selon Burstein, cette nouvelle façon d'affirmer le pouvoir monarchique entraîna le déclin du rôle joué par l'assemblée dans les affaires héracléotes, laquelle continua de se réunir durant les règnes de Timothée et de ses successeurs, mais seulement pour s'occuper des

²⁷⁴ Berve, *Die Tyrannis*, I, p. 319 ; Burstein, *Heraclea*, p. 71 ; Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 40. Cf. *Recueil*, I, 2, p. 350, n° 33-37 ; Franke, *Tyrannis des Kléarchos und Satyros*, p. 132, n. 26.

²⁷⁵ C'est du moins l'interprétation de Burstein, *Heraclea*, p. 70. Cf. F 3.2 à ce sujet.

²⁷⁶ Burstein, *Heraclea*, p. 71. Franke, *Tyrannis des Kléarchos und Satyros*, p. 138-139, note que le caractère radical de cette démarche ne fut pas contesté. Néanmoins, il fait remarquer que les monnaies concernées n'eurent qu'une diffusion restreinte à Héraclée. Voir aussi, Ch. Seltman, *Greek coins : a history of metallic currency and coinage down to the fall of the Hellenistic kingdoms*, Londres, Methuen, 2nd éd. 1955, p. 21.

affaires mineures²⁷⁷. En décernant les titres d'évergète et de Sôtèr à Timothée, l'ecclésiastique était-elle alors une simple chambre d'enregistrement des volontés du monarque ? Une telle hypothèse me semble peu probable, car au vu de la popularité de Timothée, il paraît plus plausible que la décision fut initiée par l'assemblée, sinon, la tradition locale n'aurait pas manqué d'insister sur ses revendications. Toutefois, sans diminuer l'importance du soutien populaire dont disposait le tyran, il faut certainement imaginer que la purge effectuée par ses prédécesseurs avait éliminé tout foyer de résistance et que l'assemblée était en réalité en grande partie composée de ses partisans²⁷⁸.

Le règne de Timothée marqua une transition majeure dans l'histoire de la tyrannie parce que la façade démocratique, utilisée par Cléarque et sans doute aussi par Satyros pour cacher la réalité de leur pouvoir, fut levée. Choisir son frère Denys comme corégent lui donnait l'occasion d'affirmer aux yeux de tous son désir de fonder une véritable dynastie.

3.2

Οὐ μὴν ἀλλὰ γὰρ καὶ πρὸς τὰς πολεμικὰς τῶν πράξεων ἀνδρείως ἐφέρετο· μεγάλῳφρων δὲ ἦν καὶ γενναῖος σῶμα καὶ ψυχὴν, ἀλλὰ καὶ πρὸς τὰς τῆς μάχης διαλύσεις εὐγνώμων τε καὶ οὐκ ἄχαρις, πράγματα μὲν συνιδεῖν ἱκανός, ἐξικέσθαι δὲ πρὸς τὰ συνεωραμένα δραστήριος, οἰκτίρμων τε τὸ ἦθος καὶ χρηστός, καὶ τῇ μὲν εὐτολμῳ δεινῶς ἀπότομος, τῇ δὲ μετριότητι φιλόανθρωπος τε καὶ μειλίχιος. Διὸ σφόδρα μὲν περιὼν τοῖς πολεμίοις μὲν φοβερὸς ἦν, καὶ πάντες αὐτὸν κατωρρόδουν, ἐπειδὰν ἀπεχθάνοιτο, τοῖς δ' ἀρχομένοις γλυκὺς τε καὶ ἡμερός. Ἐνθεν καὶ τελευτῶν πότον αὐτοῦ κατέλιπε πολὺν, καὶ πένθος ἤγειρε τῷ πόθῳ ἐνάμιλλιον.

Cependant, il allait à la guerre avec courage, il était fier et noble d'allure et de cœur, mais, pour mettre fin aux combats, il était généreux et accommodant ; il avait à la fois le coup d'œil capable pour saisir les affaires et la décision pour exécuter ce qu'il avait envisagé ; il était enclin à la pitié et à la bonté ; dans l'audace, sa hardiesse le rendait redoutable et tranchant, mais sa modération le faisait humain et bienveillant. Aussi, sa vie entière, il fut craint de ses ennemis ; tout le monde redoutait ses colères mais il était doux et clément pour ses sujets. Aussi laissa-t-il un grand regret à sa mort et il suscita un deuil à l'image de ce regret.

Le portrait de Timothée dressé par Memnon reste fort stéréotypé. Après avoir dressé la liste des crimes commis par Cléarque et Satyros, l'historien héracléote utilise ici toutes sortes de qualificatifs pour souligner les qualités de Timothée à la guerre.

²⁷⁷ Burstein, *Heraclea*, p. 72; 136, n. 35-36. Pour le règne de Denys, cf. *SIG*³, 304, lignes 39-40. Ce décret athénien daté de 330 atteste de l'envoi d'une ambassade à Denys. Ce témoignage épigraphique montre que désormais, c'est le tyran qui se charge des affaires étrangères et non plus l'assemblée.

²⁷⁸ Cf. Mossé, *La tyrannie dans la Grèce antique*, p. 118 sur le fonctionnement de l'assemblée syracusaine au temps de Denys l'Ancien.

μεγαλόφρων δὲ ἦν καὶ γενναῖος σῶμα καὶ ψυχὴν :

Timothée est décrit comme le parfait καλὸς κάγαθός²⁷⁹. D'après le portrait qu'en fait Memnon, le dirigeant d'Héraclée possède les vertus promues par l'idéal guerrier aristocratique²⁸⁰ : l'allure, le courage, un grand cœur. D'après Aristote, la grandeur d'âme (μεγαλοψυχία) est une qualité rare et ne se retrouve que chez ceux qui possèdent toutes les vertus de l'homme honnête et beau : Διὰ τοῦτο χαλεπὸν τῇ ἀληθείᾳ μεγαλόψυχον εἶναι· οὐ γὰρ οἶόν τε ἄνευ καλοκαγαθίας, « aussi est-il très difficile d'être véritablement magnanime ; car on ne saurait l'être sans réunir toutes les qualités qui font l'honnête homme » (*Ethique à Nicomaque*, IV, 7, 1124a).

Le « bon tyran » semble posséder toutes les qualités dont doit disposer un chef de guerre et plus globalement un roi²⁸¹. C'est un guerrier courageux (ἀνδρείως) mais qui sait se montrer juste dans le combat (πρὸς τὰς τῆς μάχης διαλύσεις εὐγνώμων τε καὶ οὐκ ἄχαρις) sachant faire preuve de pitié et de bonté (οἰκτίρων τε τὸ ἦθος καὶ χρηστός). L'indulgence de Timothée à la guerre fait écho aux propos de Diodore qui, à propos de Denys l'Ancien (XIV, 9) rapporte comment le tyran de Sicile fit preuve d'humanité et de bonté lorsqu'il empêcha ses partisans de massacrer les fuyards : « *Il n'y eut pas beaucoup de morts, car Denys était accouru à cheval pour défendre de massacrer les fuyards. Les Syracusains se dispersèrent immédiatement dans la campagne ; et peu de temps après ils se réunirent au nombre de sept mille cavaliers. Denys donna la sépulture aux Syracusains tombés dans cette affaire et envoya des députés à Etna, pour inviter les réfugiés à se soumettre et à rentrer dans leur patrie, leur promettant sur l'honneur de ne conserver aucun souvenir du passé* ».

Ce portrait d'un chef de guerre vertueux correspond au modèle monarchique du IV^{ème} siècle, période qui marque le développement des idées monarchiques dans la pensée politique grecque. Les auteurs de cette période véhiculent cette figure du bon roi en insistant sur les vertus qui sont rattachées à sa position. La figure de Timothée et les qualités dont il fait preuve sur le champ de bataille rappellent fortement le portrait du roi Agésilas de Sparte qui marque l'œuvre de Xénophon²⁸². Cet idéal se rapproche également du modèle macédonien

²⁷⁹ P. Chantraine, *op. cit.*, p. 474-475 s.v. « καλός », p. 486. Cf. W. Donlan, « The Origin of Καλὸς κάγαθός », *AJPh*, 94 (1973), p. 365-374 ; R. Develin, « The Good Man and the Good Citizen in Aristotle's "Politics" », *Phronesis*, 18 (1973), p. 71-79 ; F. Bourriot, « Kaloi kagathoi, kalokagathia à Sparte aux époques archaïque et classique » *Historia*, 45.2 (1996), p. 129-140.

²⁸⁰ Cf. A. Fouchard, *Aristocratie et démocratie. Idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 1997, p. 57-69 sur la valeur du plus fort et les fondements de l'idéal aristocratique traditionnel.

²⁸¹ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 37. Cf. Mossé, *La tyrannie dans la Grèce antique*, p. 138-141, à propos des qualités que doit avoir un bon roi.

²⁸² Sur la figure d'Agésilas, cf. J.-F. Bommelaer, *Lysandre de Sparte, Histoire et traditions*, Paris, E. de Boccard, 1981 ; V. Azoulay, *Xénophon et les grâces du pouvoir. De la charis au charisme*, Paris, Publication de la

qui jette les bases de la légitimité royale à l'époque hellénistique, laquelle repose en grande partie sur la capacité du souverain à conquérir, à mener victorieusement ses campagnes. Dans l'idéal monarchique, le roi est décrit comme un guerrier, un chef victorieux et la victoire consacre le pouvoir qu'il exerce sur ses sujets. C'est en faisant preuve de ses capacités militaires qu'un monarque peut prouver son aptitude à gouverner (cf. aussi Aristote, *Politique*, V, 11, 1314 b sur la nécessité pour le tyran de « *se soucier de la valeur guerrière et de se faire une réputation dans ce domaine* »)²⁸³.

πρὸς τὰς πολεμικὰς τῶν πράξεων ἀνδρείως ἐφέρετο :

Dans ce passage, Memnon présente le tyran à la guerre, mais la description reste limitée à une image générale et idéale. Il n'apporte aucun élément qui permettrait de préciser à quelle campagne il fait allusion. Cependant, l'éloge qu'il fait de son courage ἀνδρείως) et de la peur qu'il inspire à ses ennemis (διὸ σφόδρα μὲν περιῶν τοῖς πολεμίοις μὲν φοβερὸς ἦν, καὶ πάντες αὐτὸν κατωρῶδουν, ἐπειδὰν ἀπεχθάνοιτο) semble indiquer que ses activités militaires furent victorieuses.

Selon Burstein, l'image d'Héraclès érigeant un trophée qui apparaît sur le revers des monnaies émises par Timothée pour commémorer la corégence de Denys, célèbre par la même occasion les victoires militaires du tyran²⁸⁴. Comme l'ont supposé Berve et Bittner, il est probable que les victoires de Timothée soient le signe que le tyran ait procédé au réarmement des Héracléotes²⁸⁵. Peut-être avait-il suivi les conseils d'Isocrate sur ce sujet (*Lettres*, VII, 9), bien que la question des exilés prouve que le jeune dirigeant d'Héraclée n'avait pas appliqué dans leur totalité les préceptes du rhéteur athénien. Toutefois, le fait que Timothée ait autorisé les citoyens à porter des armes est compréhensible, car grâce à ses réformes, il avait su gagner la faveur de ses sujets et ne craignait pas pour sa vie, contrairement à ses prédécesseurs. Une telle mesure s'explique d'autant plus, au regard de la situation politique fort instable durant la fin des années 340 dans le Pont et dans le nord de

Sorbonne, 2004 ; J.-Cl. Riedinger, *Etudes sur les Helléniques. Xénophon et l'histoire*, Paris, Les Belles Lettres, 1991. P. Pontier, « L'Agésilas de Xénophon : comment on réécrit l'histoire », *CEA*, 47 [En ligne], (2010), p. 359-383 [mis en ligne le 13 mars 2010, consulté le 24 juin 2013. URL : <http://etudesanciennes.revues.org/132>].

²⁸³ Sur les caractères généraux de la monarchie hellénistique, cf. Rostovtzeff, *HESMH*, p. 186-187 ; F. W. Walbank, « Monarchies and monarchic ideas », dans *CAH VII*², 1984 (éd. en ligne : 2008), p. 62-100.

²⁸⁴ Burstein, *Heraclea*, p. 70 ; Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 37, n. 237 ; *Recueil*, I, 2, p. 350, n° 33-37.

²⁸⁵ Berve, *Die Tyrannis*, I, p. 320 ; Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 37. Le passage d'Aristote, *Politique*, VII, 6, 6, 1327 b10-16 semble impliquer que les citoyens pouvaient porter des armes. *Contra* : Lenk, *Die Tyrannen von Herakleia am Pontos*, p. 15.

l'Asie Mineure, en raison des opérations menées par les deux grandes puissances de l'époque, le roi perse Artaxerxès III Ochos et Philippe II de Macédoine²⁸⁶.

Peu après son arrivée au pouvoir, Artaxerxès III vit son autorité ébranlée par plusieurs révoltes. La première fut menée par le satrape de Phrygie Hellespontique, Artabaze, qui finalement, dans des circonstances assez obscures, s'exile vers 355 à la cour de Philippe II de Macédoine²⁸⁷. Le roi perse dirigea ensuite ses opérations contre l'Égypte, la Phénicie et Chypre qui s'étaient révoltées contre le Grand roi. Après avoir brillamment restauré son autorité en Égypte, le roi rentra en Asie et s'attacha à mater les révoltes en Asie Mineure. Il envoya pour cela Mentôr, le beau-frère d'Artabaze qui parvint à mettre fin à la révolte d'Hermias, le tyran d'Atarnée (Diodore, XVI, 52, 2) et à celle « d'autres chefs » (XVI, 52, 8), sans doute des dynastes d'Eolide et de Troade²⁸⁸. Bien que l'ouest de l'Anatolie ait été sujet à des tensions, les confrontations les plus menaçantes pour Héraclée furent certainement les opérations menées par Philippe II à Périnthe et à Byzance.

En effet, le règne de Timothée correspond à la mise en place l'hégémonie macédonienne. Au cours de la période 343-339, le roi Philippe II plaça sous son contrôle toute la Thrace²⁸⁹ jusqu'au Danube et un certain nombre de cités grecques de la région ouest du Pont²⁹⁰. L'extension du pouvoir macédonien inquiéta le roi perse et les tensions entre les deux puissances se cristallisèrent dans le cadre du siège de Périnthe par Philippe au cours de l'année 340²⁹¹.

Sur la demande d'Artaxerxès, les « satrapes du littoral » envoyèrent des mercenaires soutenir les Périnthiens (Diodore, XVI, 75, 1-2), parmi lesquelles figurait le satrape de Phrygie Hellespontique, Arsitès (Pausanias, I, 20, 10)²⁹². Devant son insuccès à s'emparer de Périnthe, Philippe porta le siège devant Byzance l'année suivante (Justin, IX, 1, 2-4). Ses

²⁸⁶ Burstein, *Heraclea*, p. 69.

²⁸⁷ Briant, *Histoire de l'Empire perse*, p. 700-701 ; Hornblower, *Persia*, p. 89-90. Artabaze fut dans un premier temps soutenu par le stratège athénien Charès (cf. Diodore, XVI, 7, 3-4 ; 21-22, 1-2) mais Athènes cessa d'intervenir dans la révolte du satrape sous les menaces du roi. Artabaze reçut par la suite l'aide des Thébains et réussit à repousser victorieusement les satrapes envoyés par le roi (Diodore, XVI, 34, 1-2).

²⁸⁸ Briant, *Histoire de l'Empire perse*, p. 702-707 ; Hornblower, *Persia*, p. 90-94.

²⁸⁹ Cf. Arrien, *Anabase*, VII, 9, 3 (sur la Thrace) ; Justin, IX, 1, 9- 3.3 (à propos de la campagne contre les Scythes). Voir Burstein, *Heraclea*, p. 70 ; A. Momigliano, « Dalla spedizione scitica di Filippo alla spedizione scitica di Dario » *Athenaeum*, 11(1933), p. 341-342 ; G. Mihailov (G.), «La Thrace aux IV^{ème} siècle avant notre ère » *Athenaeum*, 39 (1961), p. 35. Sur l'organisation de la Thrace sur le modèle de la satrapie, voir Hornblower, *Persia*, p. 95 ; Bengtson, *Die Strategie*, I, p. 39-40.

²⁹⁰ Justin, IX, 1, 1-2 ; 7. Cf. Burstein, *Heraclea*, p. 70 ; Hornblower, *Persia*, p. 95. Philippe encourageait les factions pro-macédoniennes de l'Est égéen et des cités d'Asie à se rebeller contre l'autorité perse sous lesquelles elles étaient placées.

²⁹¹ Hornblower, *Persia*, p. 95. Siège début du printemps 340 : P. Carlier, *Le IV^e siècle grec jusqu'à la mort d'Alexandre*, Paris, Éd. du Seuil, 1995, p. 122 ; *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, p. 916 s.v. « Byzantion » : le siège daté de 340.

²⁹² Cf. Briant, *Histoire de l'Empire perse*, p. 707-709 ; Hornblower, *Persia*, p. 95. Cf. Beloch, *GG III* 1, 601.

actions offensives contre cette colonie mégarienne²⁹³ et son harcèlement des navires pontiques a probablement causé des inquiétudes à Héraclée²⁹⁴. Byzance avait reçu l'aide de Chios, Cos et Rhodes (Diodore, XVI, 77). Hornblower interprète cette intervention des cités, à l'instar de ce qui se passe à Périnthe, comme la manifestation de l'inquiétude du pouvoir perse, et non comme une manifestation d'indépendance des îles²⁹⁵. Il estime que c'est le satrape de Carie qui s'exprime indirectement à travers l'aide apportée par ces cités à Byzance.

D'après ce que semble insinuer Memnon, Timothée adopta une politique étrangère active sans pour autant abandonner les relations étroites qui existaient entre Héraclée et le pouvoir perse²⁹⁶, sans doute en raison de l'agressivité de Philippe à l'égard des cités grecques. Ainsi, il est probable que ce soit dans ce contexte que Timothée ait mené brillamment ses combats. Peut-être a-t-il participé à la politique défensive orchestrée par le Grand roi pour lutter contre la menace macédonienne²⁹⁷, en fournissant des navires. Aristote ne cache pas son admiration pour la flotte héracléote (*Politique*, VII, 5, 7, 1327b 15-16) et en admettant que ses remarques concernent la période de la fin des années 340 au début des années 330²⁹⁸, il est tout à fait probable que la puissance navale d'Héraclée se soit développée sous le règne de Timothée. Que le tyran ait ou non participé aux opérations dans le Pont, la suite des événements montre qu'Héraclée vit bientôt disparaître la menace macédonienne, puisque Philippe échoua à s'emparer de Byzance et qu'il leva le siège à la fin de l'hiver 340/39 (Justin, IX, 2, 10)²⁹⁹.

L'hypothèse est séduisante, toutefois aucune information disponible dans les sources parallèles ne permet de corroborer cette théorie, puisqu'il n'est fait mention nulle part de l'envoi d'un contingent armé ou d'une activité diplomatique héracléote dans ce contexte. Il paraît étonnant que Memnon n'ait pas rapporté la teneur des activités de Timothée et si Byzance avait été mentionnée, Photius aurait très certainement rapporté l'information au vu de son intérêt particulier pour cette cité. Ainsi, il est possible que la source de Memnon se soit contentée de faire un portrait de Timothée limité à son comportement plutôt qu'à ses actions concrètes en matière de politique extérieure.

²⁹³ Hornblower, *Persia*, p. 95

²⁹⁴ *Ibidem*, p. 95; Burstein, *Heraclea*, p. 136, n. 17. Sur la capture de navires par Philippe, cf. Théopompe, *FGrH*, 2B, 115F 292; Philochore, *FGrH*, 3B, 328F 162; Justin, IX, 1,5-6.

²⁹⁵ Hornblower, *Persia*, p. 95-96. Les trois îles étaient sous le contrôle des Hécatomnides (dynastie de Carie). Cf. Démosthène, V, 25 pour l'année 346.

²⁹⁶ Cf. F. 4.1 sur les relations entre la cité et le pouvoir royal au début du règne de Denys. Voir Burstein, *Heraclea*, p. 69-71. Cf. Jacoby, *FGrH*, III C, p. 273.

²⁹⁷ Cf. commentaire sur Denys sur les probables liens entre Athènes et Héraclée, et en particulier avec la faction anti-macédonienne au temps d'Alexandre.

²⁹⁸ Burstein, *Heraclea*, p. 70.

²⁹⁹ P. Carlier (P.), *op. cit.*, p. 123. Cf. *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, p. 916 s.v. « Byzantion ».

Les sources ne permettent pas d'identifier formellement les ennemis d'Héraclée, toutefois, Burstein estime que deux grandes lignes de la politique héracléote peuvent être déduites du résumé que fait certainement Photius du récit de Memnon. Tout d'abord, il semble que Timothée ne chercha pas à conquérir de nouvelles terres si l'on interprète « sa modération » en ce sens : καὶ τῆ μὲν εὐτολμία δεινῶς ἀπότομος, τῆ δὲ μετριότητι φιλόανθρωπος τε καὶ μελίχιος. En revanche, il semble qu'il tenta d'accroître l'influence d'Héraclée³⁰⁰ lorsque la situation était favorable. C'est certainement ce qu'il faut comprendre lorsque Memnon écrit : πράγματα μὲν συνιδεῖν ἱκανός, ἐξικέσθαι δὲ πρὸς τὰ συνωραμμένα δραστήριος (« *il avait à la fois le coup d'œil capable pour saisir les affaires et la décision pour exécuter ce qu'il avait envisagé* »).

τοῖς δ' ἀρχομένοις γλυκὺς τε καὶ ἡμερος. Ἐνθεν καὶ τελευτῶν πότον αὐτοῦ κατέλιπε πολὺν, καὶ πένθος ἤγειρε τῷ πόθῳ ἐνάμιλλιον:

Memnon montre une nouvelle fois combien Timothée a su se comporter comme un monarque bienveillant à l'égard de son peuple, afin de mieux insister sur la tristesse des Héracléotes à sa mort. Peut-être qu'en voulant dresser le portrait d'un bon tyran, Nymphis a omis volontairement d'aborder certains éléments du règne de Timothée, ce qui expliquerait que le portrait du fils aîné de Cléarque reste fort stéréotypé. Timothée mourut en 337, après avoir dirigé la cité pendant neuf ans. Il ne semble pas avoir eu d'enfants, sans doute en raison de son jeune âge à sa mort (25/26 ans) et c'est donc son frère qui lui succéda, comme cela avait été d'ailleurs prévu quelques années auparavant³⁰¹.

3.3

Ὁ δὲ τοῦτου ἀδελφὸς Διονύσιος καίει μὲν τὸ σῶμα πολυτελῶς, σπένδει δὲ αὐτῷ καὶ τὰ ἀπὸ βλεφάρων δάκρυα καὶ τὰς ἀπὸ τῶν σπλάγγχων οἰμωγὰς, ἐπιτελεῖ δὲ καὶ ἀγῶνας ἵππικούς, οὐχ ἵππικούς δὲ μόνον ἀλλὰ καὶ σκηνικούς καὶ θυμελικούς καὶ γυμνικούς, τοὺς μὲν αὐτίκα, τοὺς δὲ λαμπροτέρους καὶ ὕστερον. Ἀλλὰ ταῦτα μὲν ἢ θ' καὶ ι' τοῦ Μέμνονος, ὡς ἐν ἐπιδρομῆι φάναι,

³⁰⁰ Cf. Burstein, *Heraclea*, p. 70, 136, n. 22-26. Burstein fait le lien entre ce passage de Memnon et les témoignages numismatiques de Kerkinitis, Kromna et Amisos qui tendent à prouver l'influence exercée par Héraclée sur les cités littorales du Pont-Euxin. Ces cités ont émis des monnaies qui semblent reproduire le modèle héracléote dans la seconde moitié du IV^{ème} siècle. Toutefois, Burstein fait remarquer qu'il n'est pas possible de préciser la datation exacte de ces monnaies et que de ce fait, il n'est pas certain qu'il faille attribuer l'étendue de l'influence d'Héraclée sur les côtes de la mer Noire à Timothée. Sur cette question, voir les remarques de Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 44, n. 282, qui estime que les figures apparaissant sur monnaies en particulier celle de Kromna, ne doivent pas être interprétées comme l'adoption d'un style héracléote.

³⁰¹ Datation : Burstein, *Heraclea*, p. 72; Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 36, n. 228 et p.40 (date sa mort en 338/337) ; Beloch, *GG III 2*, p. 94-96. Diodore (XVI, 36, 6) rapporte que Timothée régna à la suite de Cléarque pendant 15 ans mais il faut soustraire les années de règne de Satyros qui sont incluses dans le comptage de Diodore. Cf. commentaire F 2. 5 et mes remarques sur le silence de Diodore à propos du règne de Satyros.

διαγράφει ιστορία.

Son frère Denys le fit incinérer à grands frais et répandit pour lui les larmes de ses yeux et les gémissements de son cœur; il organisa non seulement des concours hippiques, mais aussi des jeux scéniques, des jeux choraux et des jeux gymniques les uns immédiatement, les autres dans la suite avec plus de magnificence. Tels sont les événements que les neuvième et dixième livres de l'histoire de Memnon racontent et que nous résumons succinctement.

ὁ δὲ τούτου ἀδελφὸς Διονύσιος καίει μὲν τὸ σῶμα πολυτελῶς, σπένδει δὲ αὐτῷ καὶ τὰ ἀπὸ βλεφάρων δάκρυα καὶ τὰς ἀπὸ τῶν σπλάγγων οἰμωγὰς :

La première action que fit Denys une fois au pouvoir fut d'organiser les funérailles de son frère³⁰². Memnon utilise une nouvelle fois le champ lexical de l'amour fraternel pour dépeindre les relations qui unissaient Timothée et Denys et offre une scène dramatique dans laquelle le plus jeune des fils de Cléarque montre à tous l'affection débordante qu'il avait pour son frère. La tristesse de Denys rappelle celle d'Alexandre à la mort d'Héphaïstion. Elien (*H.V.* VII, 8), Arrien (*Histoire du règne d'Alexandre* : Photius, *Bibliothèque* IX) et Justin (XII, 12, 12) rapportent la douleur du conquérant à la mort de son ami et comment il mourut avant la fin de son deuil. La comparaison ne s'arrête pas là, car les funérailles organisées pour le défunt tyran semblent avoir été d'une ampleur considérable pour une cité. Bien évidemment, Denys n'a pas pu s'inspirer des jeux funèbres organisés par le roi macédonien pour son compagnon³⁰³. Est-ce un procédé dramatique utilisé par Memnon pour accentuer le rôle joué par Timothée à Héraclée et l'affection que lui portaient son frère et son peuple ?

ἐπιτελεῖ δὲ καὶ ἀγῶνας ἵππικούς, οὐχ ἵππικὸς δὲ μόνον ἀλλὰ καὶ σκηνικὸς καὶ θυμελικὸς καὶ γυμνικὸς, τοὺς μὲν αὐτίκα, τοὺς δὲ λαμπροτέρους καὶ ὕστερον :

Ce ne sont pas de simples funérailles qui sont décrites ici par Memnon. Denys instaura, semble-t-il, les premières festivités héracléotes en l'honneur d'un Timothée déifié, lesquelles furent célébrées avec un faste qui s'est amplifié au cours du règne de Denys. En effet, il ressort de Memnon que la première fête fut inaugurée par une épreuve équestre. Le tyran ajouta des épreuves au fil des années et les festivités, dans leur version complète, comprenant non seulement une course équestre, mais également des concours gymniques, dramatiques et musicaux³⁰⁴. Les concours dramatiques et dithyrambiques étaient certainement

³⁰² Burstein, *Heraclea*, p. 72 ; Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 40.

³⁰³ Sur les funérailles d'Alexandre, cf. Elien, *VH*, VII, 8 ; Arrien, *Anabase*, VII, 23.

³⁰⁴ Burstein, *Heraclea*, p. 72 ; Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 40.

organisés dans le théâtre mentionné par Diogène Laërce (5, 91)³⁰⁵. Il est probable que les liens entretenus avec Athènes aient favorisé le développement du théâtre à Héraclée, comme cela semble avoir été le cas dans le domaine intellectuel. Les trois types de concours mis en place dans le cadre de ce culte ressemblent à ceux qui eurent lieu plus tard dans les *poleis* qui organisaient des festivités en l'honneur d'un roi déifié, par exemple le culte de Ptolémée I^{er} à Alexandrie ou celui de Séleucos I^{er} à Ilion³⁰⁶.

Le but de ces festivités était non seulement de célébrer le règne d'un bon monarque, mais également de légitimer celui de son successeur³⁰⁷. Berve compare ce type de festivités avec celles organisées pour les héros ou fondateurs d'une cité³⁰⁸. Dès lors, il est possible d'imaginer que Timothée ait été célébré comme le fondateur d'un nouveau régime, d'une nouvelle ère à Héraclée. Sa mort constituait certainement pour Denys les fondements de la monarchie qu'il entendait mettre en place dans la cité et qu'il officialisa en 306/5 quand il prit le titre de *basileus* (cf. F.4.6).

F 4.1-4.8: Le règne de Denys et l'élargissement du contexte géographique du récit

Le gouvernement de Denys prend place à une période charnière, puisqu'il est à la tête d'Héraclée pendant le règne d'Alexandre le Grand (336-323) et joue un rôle dans les conflits qui opposent les diadoques jusqu'à sa mort en 306/5, date à laquelle les successeurs d'Alexandre prennent tour à tour le titre de roi.

4.1

Τὴν δὲ ἀρχὴν διαδεξάμενος Διονύσιος ἠδύξῃσε ταύτην, Πέρσας ἐπὶ Γρανικῷ τοῦ Ἀλεξάνδρου μάχῃ καταγωνισαμένου καὶ παρασχόντος ἄδειαν τοῖς βουλομένοις αὖξιν τὰ ἑαυτῶν, τῆς τέως ἐμποδῶν πᾶσιν ἰσταμένης Περσικῆς ἰσχύος ὑποστελλομένης. Ὑστερον δὲ ποικίλας ὑπέστη περιστάσεις, μάλιστα γὰρ τῶν τῆς Ἡρακλείας φυγάδων πρὸς Ἀλέξανδρον περιφανῶς ἤδη τῆς Ἀσίας κρατοῦντα διαπρεσβευομένων, καὶ κάθοδον καὶ τὴν τῆς πόλεως πάτριον δημοκρατίαν ἐξαιτουμένων. Δι' ἅπερ ἐγγὺς μὲν κατέστη τοῦ ἐκπεσεῖν τῆς ἀρχῆς, καὶ ἐξέπεσεν ἂν εἰ μὴ συνέσει πολλῇ καὶ ἀγχινοίᾳ καὶ τῇ τῶν ὑπηκόων εὐνοίᾳ καὶ θεραπείᾳ Κλεοπάτρας τοῦς ἀπειληθέντας αὐτῷ πολέμους διέφυγε, τὰ μὲν ὑπέικων καὶ τὴν ὄργην ἐκλύων καὶ μεθοδεύων ταῖς ἀναβολαῖς, τὰ δὲ ἀντιπαρασκευαζόμενος.

³⁰⁵ Cf. *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, p. 958 s.v. « Herakleia ». Ce théâtre est mentionné dans le contexte du IV^{ème} siècle. Toutefois, il n'est pas possible de déterminer sur la base du témoignage de Diogène si ce fut à l'occasion de ces concours que fut construit ce monument.

³⁰⁶ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 40, n. 254. Cf. Habicht, *Gottmenschen und griechische Städte*, p. 150-151.

³⁰⁷ Burstein, *Heraclea*, p. 72 ; Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 40.

³⁰⁸ Berve, *Die Tyrannis*, I, p. 320.

Denys, quand il eut succédé à son frère, agrandit son état grâce à la défaite infligée aux Perses à la bataille du Granique par Alexandre, défaite qui permit à ceux qui le voulaient d'accroître leur pouvoir³⁰⁹ en profitant de l'amoindrissement de la puissance perse qui jusqu'alors, les en avait tous empêchés. Plus tard, il connut diverses vicissitudes, surtout quand les bannis d'Héraclée allèrent en ambassade auprès d'Alexandre, qui était déjà alors le brillant maître de l'Asie, pour lui demander leur rapatriement et le rétablissement de la démocratie d'autrefois dans leur cité. A la suite de quoi, il faillit perdre son pouvoir et il serait tombé s'il n'avait eu sa grande intelligence et sa sagacité ainsi que la faveur de ses sujets et l'aide de Cléopâtre qui le firent échapper aux guerres dont il était menacé, il céda sur certains points, calma la colère, usa avec adresse de procédés dilatoires, et, par ailleurs, fit ses préparatifs de défense.

τὴν δὲ ἀρχὴν διαδεξάμενος Διονύσιος :

Denys succède à son frère en 337 (cf. Diodore, XVI, 88, 5) et bien qu'il fût désigné par son frère comme corégent, il ne semble pas avoir joué un rôle très important dans la direction des affaires³¹⁰. Toutefois, la mort de Timothée le propulse sans encombre au pouvoir. Son autorité n'est pas contestée par les Héracléotes, mais il doit rapidement faire face aux troubles qu'entraîne l'arrivée de l'armée macédonienne en Asie.

ἠῤῥησε ταύτην, Πέρσας ἐπὶ Γρανικῷ τοῦ Ἀλεξάνδρου μάχῃ καταγωνισαμένου καὶ παρασχόντος ἄδειαν τοῖς βουλομένοις αὔξειν τὰ ἑαυτῶν, τῆς τέως ἐμποδῶν πᾶσιν ἰσταμένης Περσικῆς ἰσχύος ὑποστελλομένης :

La lutte entre Alexandre et le roi perse plongeait Héraclée au cœur d'un conflit de grande envergure. La bataille du Granique qui eut lieu au printemps 334, est la première véritable référence de Memnon à un événement majeur de l'histoire internationale³¹¹. Memnon ne dit rien sur la position de Denys dans la lutte entre les deux grandes puissances. Au regard du désaccord entre le tyran et Alexandre à propos des exilés héracléotes, il semble bien qu'Héraclée ne soit pas passée dans le camp macédonien³¹² et il est fort probable que la

³⁰⁹ Henry traduit ἀὐξάνω par « s'étendre ». Toutefois, au regard des événements qui suivent la défaite des Perses au Granique, il est plus pertinent de parler en terme de pouvoir voir d'autonomie plutôt qu'en terme d'extension territoriale. Cf. mes remarques à ce sujet dans le commentaire.

³¹⁰ Burstein, *Heraclea*, p. 72 ; Beloch, *GG III 2*, p. 94-96. Sur Denys, cf. Kaerst, s.v. « Dionysios » n° 6, *RE V* (1905), col. 912.

³¹¹ Cf. Arrien, *Anabase*, I, 13, 16 ; Plutarque, *Alexandre*, 16, 2-3 ; Diodore, XVII, 19-21 ; Quinte-Curce, VIII, 1, 20. Sur la bataille, cf. Bosworth, *Alexander the Great. Part 1*, p. 799- 800.

Droysen, *Histoire de l'hellénisme*, vol.1, p. 190- 196.

³¹² Cf. Burstein, *Heraclea*, p. 72; 127, n. 39. Dans ce contexte, Burstein fait prudemment le lien avec une inscription athénienne (*IG II²*, 363) qui semble indiquer que Denys avait établi des contacts avec la faction anti-macédonienne à Athènes. B. D. Meritt, « Athenian Calendar Problems », *TAPA*, 95 (1964), p. 213-217 la date de 335/334. L'argument ne tient que si la datation de cette inscription honorant Denys en 334 est correcte. Or sur ce point, la date du document a été modifiée à plusieurs reprises, en particulier par Meritt lui-même, et elle est aujourd'hui fixée en 324/3 (cf. aussi *SEG 12. 89*).

cit  ait maintenu sa traditionnelle loyaut  au pouvoir royal perse³¹³. Toutefois, bien que Denys n'ait pas rejoint le parti mac donien lors de la bataille du Granique, il sut tirer profit de l'effondrement des Perses. Il semble donc plus judicieux d'imaginer que Denys ne se pr senta pas officiellement comme un adversaire des Ach m nides, mais il serait exag r  de parler en termes de loyaut  puisque Denys n'a jamais tent  d'apporter son soutien aux Perses. La seule raison pour laquelle il a r sist    la pouss e mac donienne en Anatolie  tait qu'il entendait affirmer l'autonomie de sa cit .

La victoire d'Alexandre sur le Granique amor a l'an antissement de la puissance perse³¹⁴. Le roi de Mac doine s'empara de Daskyleion et Sardes, les capitales respectives des satrapies de Phrygie Hellespontique et de Lydie, qu'il confia   des gouverneurs mac doniens : Calas et Asandre (Arrien, *Anabase*, I, 17 ; cf. Plutarque, *Alexandre*, 17 ; Diodore, XVII, 21.7). En 333, il re oit la soumission des Paphlagoniens qui semblent avoir  t  plac s sous l'autorit  du satrape de Phrygie Hellespontique et nomme un satrape en Cappadoce (Arrien, *Anabase*, II, 4, 1-2 ; Quinte-Curce, III, 1, 23-24)³¹⁵. Au lendemain de cette bataille, l'autorit  perse se trouve consid rablement affaiblie et Alexandre proclame son autorit  sur toute l'Asie Mineure. Son pouvoir est toutefois limit    la c te ouest de l'Anatolie, o  le pouvoir perse est substitu  par des gouverneurs mac doniens, car dans le nord il n'exerce dans les faits, aucun contr le³¹⁶. C'est sans doute ce que sous-entend Memnon quand il  crit que le Granique constituait une « *d faite qui permet   ceux qui le voulaient d'accro tre leur puissance en profitant de l'amoindrissement de la puissance perse qui jusqu'alors, les en avait tous emp ch s* ». En effet, l'organisation des conqu tes par Alexandre r v le quelques faiblesses, puisque certaines cit s et r gions ne se soumettent pas   son autorit , mais au contraire, affirment leur ind pendance, en refusant de reconnaître l'autorit  du roi mac donien. Les sources ne mentionnent pas sp cifiquement l'agrandissement territorial des anciennes d pendances des Ach m nides qui auraient saisi l'occasion de la d faite des Perses pour accro tre leurs territoires. Il me semble que les propos de Memnon ne font pas r f rence   un « agrandissement » op r  par ces certaines parties de l'empire de Darius, mais davantage   un « affranchissement ». Peut- tre  tait-il plus difficile d'afficher de telles revendications sous le pouvoir perse. Or la situation est diff rente d sormais : le pouvoir royal est affaibli, voire an anti et l'autorit  toute fra che d'Alexandre laisse une porte ouverte   ceux qui

³¹³ Briant, *Histoire de l'Empire perse*, p. 720 ; Burstein, *Heracleia*, p. 73.

³¹⁴ Droysen, *Histoire de l'hell nisme*, vol.1, p. 196-199 ; Bosworth, *Alexander the Great. Part 1*, p. 800-801.

³¹⁵ Cf. Burstein, *Heracleia*, p. 73.

³¹⁶ *Ibidem*, p. 73. Cf. Diodore, XIII, 3,1 ; Arrien *FGrH* 2B 156 F 1.5 ; Dexippe, *FGrH* 2A 100 F 8.2 ; Plutarque, *Eum ne*, 3, 2 ; Justin, XIII, 3, 16 ; Quinte-Curce, X, 10, 3 ; Pour H racl e et la r gion adjacente de Paphlagonie, cf. Porphyre, *FGrH* 2B, 260F 41 ; Quinte-Curce, III, 1, 22-23 ; Callisth ne, *FGrH* 2B 124F 53.

désirent proclamer leur indépendance. De plus, Alexandre, bien qu'il ait laissé des gouverneurs macédoniens s'occuper de ses récentes conquêtes, continua sa poursuite du roi et donc ne put achever la soumission de ces territoires.

Dans le nord, la Cappadoce et la Paphlagonie résistèrent au pouvoir nouvellement installé. Après son séjour à Gordion³¹⁷, Alexandre et son armée avaient pris la direction d'Ancyre et le roi reçut des ambassadeurs paphlagoniens qui lui offrirent leur soumission à condition de ne recevoir aucune garnison. Alexandre accepta et la Paphlagonie resta sous la juridiction de Calas, le nouveau satrape de Phrygie Hellespontique (Quinte-Curce, III, 1, 22-23 ; Arrien, *Anabase*, II, 4, 1)³¹⁸. Arrivé en Cappadoce, il nomma Sabictas comme gouverneur de la satrapie (Arrien, *Anabase*, II, 4, 2 ; Quinte-Curce, II, 4, 1 : Abistaménès)³¹⁹. Or il apparaît qu'au moment du partage de Babylone, après la mort d'Alexandre, la Paphlagonie et la Cappadoce étaient insoumises (cf. Diodore, XVIII, 3, 1). En effet, la résistance de ces deux régions fut activée dès les premières victoires d'Alexandre. Ariarathe ne reconnut pas l'autorité macédonienne et se saisit de la partie nord de la Cappadoce, la Cappadoce Pontique autour de Gaziura³²⁰ (cf. Strabon, XII, 3, 15), s'emparant sans doute aussi de la côte paphlagonienne attenante d'après Burstein³²¹. Il semble qu'il ait avant tout cherché à affirmer son autonomie dans cette région, même s'il continua à apporter son soutien aux généraux perses qui, après la victoire macédonienne à Issos, avaient réussi à s'échapper³²². Il en va de même pour la Paphlagonie qui, malgré la soumission de quelques tribus, ne souhaitait pas, semble-t-il, se soumettre aux Macédoniens. D'ailleurs, si ces deux régions constituaient des

³¹⁷ Droysen, *Histoire de l'hellénisme*, vol.1, p. 244-246.

³¹⁸ *Ibidem*, p. 145, n. 3. Droysen estime sur la base du témoignage de Diodore, XVI, 90, 2, que la Paphlagonie était contrôlée par Mithridate fils d'Ariobarzane. Sur l'entrée ou non d'Alexandre en Paphlagonie, cf. Arrien, *Anabase*, II, 4, 2, lequel semble dire que non, à l'inverse de Quinte-Curce, III, 1, 22. Briant, *Antigone le Borgne*, p. 56 rapporte que les tribus de cette région avait été unifiées sous une autorité suprême. (un roi : Xénophon *Helléniques*, IV, 1, 33 ; un archonte : Xénophon, *Agésilas*, 3, 4 ou un dynaste : Nepos, *Datamès*, 2, 2) et ce, au moins depuis le début du IV^e avant l'arrivée d'Alexandre : Cf. Ch. Dugas, « La campagne d'Agésilas en Asie Mineure (395) : Xénophon et l'Anonyme d'Oxyrynchos », *BCH* 34 (1910), p. 82 *sqq.*

³¹⁹ Droysen, *Histoire de l'hellénisme*, vol.1, p. 146, n. 1, suivi par Briant, *Antigone le Borgne*, p. 56. Les deux savants rejettent le témoignage d'Hiéronyme *apud* Appien, *Mithr.* 8 qui dit qu'Alexandre ne mit pas le pied en Cappadoce. Car Arrien, *Anabase*, II, 4, 2 rapporte qu'il a pénétré dans la boucle de l'Halys avant de marcher sur la Cilicie. Toutefois, comme on retrouve plus tard Ariarathe encore et réellement prince de Cappadoce, la conclusion est que la partie de la Cappadoce qui avoisine le Pont est restée en son pouvoir. En effet (Droysen, *Histoire de l'hellénisme*, vol.1, p. 145, n. 4), il semble que la Cappadoce ait été divisée au temps de Datamès (vers 360) en deux satrapies : celle du Pont, et celle de Cappadoce du Taurus (Strabon, XII, p. 534). Ainsi, Briant, p. 46, n. 4 estime qu'Alexandre avait reçu la soumission formelle de plusieurs tribus des deux rives de l'Halys mais que la Cappadoce pontique, gouvernée par Mithrobouzanès au Granique (Arrien, *Anabase*, I, 16, 2) avait été confiée à Sabiktas sans pour autant avoir été conquise. Quant à Ariarathe, il estime qu'il contrôlait la partie nord-est, autour de Gaziura.

³²⁰ Briant, *Antigone le Borgne*, p. 56 ; cf. Reinach, *Mithridate*, p. 30-31, qui estime que son pouvoir s'étendait depuis Sinope jusqu'à Trapézonte.

³²¹ Burstein, *Heracleia*, p. 73 ; Berve, *Alexanderreich*, II, 59 n° 113.

³²² Sur cette contre-attaque perse, cf. Briant, *Antigone le Borgne*, p. 54 *sqq.* Burstein, *Heracleia*, p. 73. Pour cette révolte, cf. W. W. Tarn, *Alexander the Great*, vol. 2, Cambridge, 1950, p. 11.

bases de recrutement militaire pour les Perses, il semble que l'autorité royale au temps de la puissance achéménide ne s'y soit pas exercée de façon aussi flagrante que dans les autres parties de l'Empire même si en théorie, elles y étaient soumises³²³. La défaite du Granique leur fournit ainsi l'occasion d'affirmer leur autonomie, comme le souligne Memnon.

La Bithynie semble également avoir profité des troubles consécutifs à l'arrivée de l'armée macédonienne en Asie Mineure. Gouvernée par un dynaste local, Bas, son rapport avec le pouvoir perse est difficile à déterminer. Briant estime qu'en théorie, elle était soumise au pouvoir achéménide et dépendait de la satrapie de Phrygie Hellespontique, mais que ses relations avec le pouvoir central étaient contradictoires³²⁴³²⁵. L'anéantissement du pouvoir royal lui donne l'occasion de s'affranchir de l'autorité du pouvoir satrapique et en 327. Bas résiste à l'offensive menée par Calas, le satrape macédonien qui tentait de soumettre son royaume³²⁶.

Dans ce contexte, Denys fait également figure de résistant, puisqu'il ne reconnut jamais l'autorité d'Alexandre. D'après Memnon, il aurait profité de la défaite des Perses et aurait ainsi accru son pouvoir : ἠϋξῆσε τούτην. Il ne donne cependant aucun détail sur les territoires acquis par Denys, ni même à quel moment eurent lieu ces opérations. Comme le fait justement remarquer Burstein, le tyran d'Héraclée, à la fin de son règne, contrôlait un territoire allant à l'ouest, en Bithynie, de la rivière Rhébas, c'est-à-dire la région de la Thrace Thyniaque (cf. F. 9.4) jusqu'à Kytoros à l'est, en Paphlagonie (cf. F 4.9). Les sources ne donnent aucune indication précise permettant de dater avec exactitude ces agrandissements territoriaux, mais Burstein estime que les conquêtes de Denys à l'ouest doivent être datées de 327 dans la mesure où à cette date, Bas, le roi de Bithynie, était trop menacé par les Macédoniens pour se préserver d'une attaque contre Héraclée³²⁷.

³²³ Sur la faiblesse du contrôle perse en Paphlagonie et Cappadoce, cf. Briant, *Antigone le Borgne*, p. 56, idem, *Histoire de l'Empire perse*, p. 718-719 (Paphlagonie) ; 761-763 (Cappadoce).

³²⁴ Briant, *Histoire de l'Empire perse*, p. 719-720. Cf. Xénophon, *Anabase*, VI, 5, 2 ; *Helléniques*, III, 2,2.

³²⁵ Cf. Sartre, *L'Anatolie hellénistique*, p. 68 et idem, *L'Asie Mineure et l'Anatolie*, p. 35-36. Ce chercheur estime que c'est davantage le fils de Bas, Zipoitès, qui sut profiter de l'effondrement du pouvoir perse et qu'il fut « libéré de cette tutelle ». Selon lui, « l'effondrement des Achéménides créait l'occasion de transformer l'autonomie de fait dont jouissaient les Bithyniens en une réelle indépendance » (cf. Memnon F 12.5). De tels propos ne font que corroborer la remarque de Memnon et laissent à penser que l'historien héracléote parle bien en termes d'autonomie plutôt qu'en termes de territoire, quand il fait mention de l'accroissement de certains États au détriment des Perses. Cf. Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 12-13 sur le fait que la Bithynie fonctionnait comme un État indépendant. Sur ce point, il faut remarquer que Memnon F 12.3-12.6 dresse la liste des rois de Bithynie à partir de la seconde moitié du V^{ème} siècle, ce qui semble signifier que ces dynastes, bien qu'ils aient été soumis au pouvoir du roi perse, avaient néanmoins un fonctionnement interne qui leur était propre.

³²⁶ Campagne durant laquelle Calas trouva la mort : Memnon, F 12.4. Cf. Berve, *Alexanderreich*, II, 188, n° 397; Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 13; Sartre, *L'Anatolie hellénistique*, p. 68 ; idem, *L'Asie Mineure et l'Anatolie*, p. 35. Ce savant hésite entre 329 et 327 pour la fin du règne de Bas. Toutefois, la date la plus haute doit être écartée si l'on admet que Calas trouva la mort en 327.

³²⁷ Burstein, *Heracleia*, p. 74.

ὕστερον δὲ ποικίλας ὑπέστη περιστάσεις :

Pendant l'invasion d'Alexandre, Denys dut sans doute faire face à un certain nombre de problèmes, mais rien n'est précisé, tout du moins chez Memnon³²⁸. Probablement que les activités des Macédoniens perturbèrent la tranquillité d'Héraclée. Aristote (*Météorologiques*, II, 8, 367a 1-2) mentionne un tremblement de terre à Héraclée :

- ἤδη γὰρ σεισμὸς ἐν τόποις τισὶν γιγνόμενος οὐ πρότερον ἔληξε πρὶν ἐκρήξας εἰς τὸν ὑπὲρ τῆς γῆς τόπον φανερώς ὥσπερ ἐκνεφίας ἐξῆλθεν ὁ κινήσας ἄνεμος, οἷον καὶ περὶ Ἡράκλειαν ἐγένετο τὴν ἐν τῷ Πόντῳ νεωστί, καὶ πρότερον περὶ τὴν Ἰερὰν νῆσον (αὕτη δ' ἐστὶν μία τῶν Αἰόλου καλουμένων νήσων)·
« On a déjà observé, en certains lieux, un tremblement de terre ne cesse que quand le vent qui le causait sortit, au vu de tout le monde, en s'élançant dans la région supérieure à la terre, sous forme de tempête. C'est ce qui s'est passé tout récemment à Héraclée, sur le Pont-Euxin, et antérieurement à l'Île-Sainte, qui est une des îles appelées les îles d'Éole ».

La seule référence chronologique mentionnée par Aristote pour dater cette catastrophe naturelle est le terme « νεωστί » et comme l'a proposé Burstein, en admettant la datation de l'œuvre proposée par les commentateurs d'Aristote, il faudrait situer l'événement aux environs de 334, c'est-à-dire au moment du débarquement d'Alexandre en Asie.

μάλιστα γε τῶν τῆς Ἡρακλείας φυγάδων πρὸς Ἀλέξανδρον περιφανῶς ἤδη τῆς Ἀσίας κρατοῦντα διαπρεσβευομένων, καὶ κάθοδον καὶ τὴν τῆς πόλεως πάτριον δημοκρατίαν ἐξαιτουμένων :

Le principal sujet de préoccupation de Denys durant le règne d'Alexandre fut la question des exilés. Le refus d'Héraclée d'embrasser le parti d'Alexandre s'explique d'autant plus que ce dernier soutenait les régimes démocratiques et imposait aux cités d'accueillir les bannis. Au lendemain de sa victoire sur le Granique, Alexandre se présenta comme le libérateur des cités grecques de la côte anatolienne³²⁹ et les oligarchies, soutenues par les perses, furent renversées au profit de régimes démocratiques. Après avoir reçu Sardes des mains de son satrape, Alexandre parvint à Éphèse où la garnison perse s'était enfuie à la nouvelle de la victoire des Macédoniens. Il réintégra les bannis dans leurs cités d'origine,

³²⁸ *Ibidem*, p. 137, n. 55 ; Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 40, n. 255 qui estime que ce tremblement de terre eut lieu certainement plus tôt. Cf. Capelle, s.v. « Erdbebenforschung » *RE Suppl.* IV (1924), col. 352-353 : la date proposée par Capelle est de 356. Burstein, *Heraclea*, mentionne une inscription faisant état de la saisie du navire d'Héraclide de Salamis en 330 par les Héracléotes. Il ressort de ce document que la cité connut une famine au cours de l'année 330 (*SIG*³, 304, lignes 37-38= *IG* II² 360) : peut-être est-ce la conséquence du tremblement de terre rapporté par Aristote? Dans le cas contraire, cette famine constituait tout de même un sujet d'inquiétude de plus pour Denys.

³²⁹ Diodore, XVII, 24, 1 : « il les exempta du tribut et leur assura la démocratie en proclamant qu'il faisait la guerre aux Perses pour libérer les Grecs. » Cf. E. Bickermann, « Alexandre et les villes d'Asie », *REG* 47 (1934), p. 346-374.

abolit l'oligarchie et rétablit un gouvernement démocratique (Arrien, *Anabase*, I, 17). Des députés de Magnésie et de Tralles se rendirent auprès de lui pour lui offrir la soumission de leurs villes, suite à quoi, le conquérant envoya son général Parménion détacher les villes d'Éolie et d'Ionie encore au pouvoir des Barbares avec ordre de détruire partout l'oligarchie et de remettre en place la démocratie (Arrien, *Anabase*, I, 18-1-2)³³⁰. Chios se vit elle aussi contrainte d'accepter le retour des bannis³³¹.

La politique menée par le roi de Macédoine à l'égard des cités grecques devait rendre ses intentions très claires aux yeux de Denys et ce dernier ne pouvait accepter le retour de ceux qui avaient été bannis par son père et son oncle et, encore moins, la restauration d'un gouvernement démocratique. Dans ce passage se trouve la première véritable mention des bannis qui constituent un élément important dans les affaires étrangères de la cité. Les exilés ont vu en Alexandre l'espoir de retrouver leur terre natale. Ils envoyèrent une délégation auprès du roi macédonien afin de lui demander d'arranger leur retour à Héraclée et la restauration de la démocratie ancestrale à Héraclée : la *πάτριος δημοκρατία*³³². D'après Aristote (*Politique*, V, 5, 3, 1304b 31-34) et Enée le Tacticien (XI, 10), Héraclée était à l'origine une démocratie, mais le régime fut rapidement renversé après sa fondation. Memnon situe cette ambassade au moment où Alexandre était *περιφανῶς ἤδη τῆς Ἀσίας κρατοῦντα*, ce qui fait certainement référence à la victoire finale d'Alexandre qui devint évidente peu après la bataille de Gaugamèles, à la fin de l'année 331³³³. C'est d'ailleurs à cette date que selon Plutarque, *Alexandre*, 34, Alexandre prit le titre de roi d'Asie : *Τοῦτο τῆς μάχης ἐκείνης λαβούσης τὸ πέρασ, ἡ μὲν ἀρχὴ παντάπασιν ἡ Περσῶν ἐδόκει καταλελύσθαι, βασιλεὺς δὲ τῆς Ἀσίας Ἀλέξανδρος ἀνηγορευμένος* : « *On ne douta plus, après cette grande victoire, que l'empire des Perses ne fût détruit sans ressource. Alexandre, reconnu roi de toute l'Asie* ».

Dans le bref récit de Memnon, certainement passé au fil du ciseau de Photius, la nature de la réponse d'Alexandre n'est pas formulée, mais selon Burstein³³⁴, sa narration implique qu'il accéda à la requête des exilés et qu'il donna des ordres pour leur retour et l'installation d'un gouvernement démocratique à Héraclée.

δι' ἅπερ ἐγγὺς μὲν κατέστη τοῦ ἐκπεσεῖν τῆς ἀρχῆς :

³³⁰ Droysen, *Histoire de l'hellénisme*, vol.1, p. 200-203.

³³¹ *Ibidem*, p. 203. Burstein, *Heracleia*, p. 73. Pour Chios : Théopompe, *FGrH* 2B 115F 2 et *GHI*, II, n° 192.

³³² Burstein, *Heraclea*, p. 73 et p. 137, n. 42. Pour la signification politique de la *patrios politeia* dans la période hellénistique, voir Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 107, 437-438.

³³³ Burstein, *Heraclea*, p. 73. Sur l'importance de la victoire, cf. Bosworth, *Alexander the Great. Part 1*, p. 814. Droysen, *Histoire de l'hellénisme*, vol. 1, p. 341.

³³⁴ Burstein, *Heraclea*, p. 73 ; Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 41.

La désobéissance de Denys à l'ordre d'Alexandre de réintégrer les exilés avait sans doute mis son pouvoir en danger. En effet, en 324, un décret du roi ordonnait aux cités de Grèce d'accueillir leurs exilés (Diodore, XVII, 109, 1 ; XVIII, 8, 2 ; Quinte-Curce, X, 2, 4; Justin, XIII, 5, 2)³³⁵. Sans doute Denys prit-il réellement conscience de la menace que pouvait représenter le retour d'Alexandre à ce moment-là, d'autant plus s'il avait été mis au courant des rumeurs selon lesquelles Alexandre envisageait de mener une expédition dans le Pont³³⁶.

καὶ ἐξέπεσεν ἄν εἰ μὴ συνέσει πολλῇ καὶ ἀγχινοῖα καὶ τῇ τῶν ὑπηκόων εὐνοία :

D'après Memnon, Denys réussit à échapper au courroux d'Alexandre et il attribue son succès à plusieurs facteurs. Tout d'abord, le tyran sut préserver son pouvoir grâce, en partie, au soutien de ses sujets : τῇ τῶν ὑπηκόων εὐνοία. Les Héracléotes, et en particulier les partisans de Denys n'avaient aucun intérêt à accéder aux requêtes des bannis. Ils auraient pu perdre leurs propriétés, leur position sociale, acquises essentiellement grâce à l'exil des opposants aux premiers tyrans³³⁷. Ce large soutien populaire lui permettait de se concentrer sur les menaces extérieures, et non sur des troubles politiques internes. Sans doute, ses qualités personnelles (σύνεσις καὶ ἀγχίνοια) lui permirent d'attiser la peur de ses sujets sur un éventuel retour des bannis et sur le risque d'entrer dans la sphère d'influence du Macédonien.

καὶ θεραπείᾳ Κλεοπάτρας τοὺς ἀπειληθέντας αὐτῷ πολέμους διέφυγε :

L'autre facteur invoqué par Memnon est constitué des relations diplomatiques nouées par Denys avec Cléopâtre, la sœur d'Alexandre, fille de Philippe II de Macédoine et d'Olympias³³⁸. La mention de Cléopâtre est assez surprenante, car Memnon ne dit rien sur la façon dont le tyran d'Héraclée parvint à entrer en contact avec elle, ni comment, si l'on en croit le bref récit de notre historien, elle réussit à intercéder auprès de son frère en faveur de Denys³³⁹. Sans doute faut-il situer les pourparlers avec la sœur du roi après que cette dernière

³³⁵ Cf. Bosworth, *Alexander the Great. Part 2*, p. 855-856 ; R. L. Fox, *Alexander The Great*, Londres, 1973, p. 413-416.

³³⁶ Arrien, *Anabase*, IV, 15, 4-5 ; VII, 1, 1. Cf. Burstein, *Heraclea*, p. 74 ; C.A. Robinson, « Alexander's Plans », *AJP*, 61 (1940), p. 410-411 ; W. W. Tarn, *op. cit.*, p. 398-399, n. 5. A Bactres, Alexandre aurait dit à Pharasmane qu'il souhaitait mener une expédition dans le Pont afin de soumettre la côte nord de l'Anatolie et en particulier la Cappadoce. Toutefois, il est mort avant de mettre en place son projet.

³³⁷ Sur les changements consécutifs à la prise de pouvoir de Cléarque dans les couches supérieures de la société héracléote, cf. Burstein, *Heraclea*, p. 58-60. Cf. Isocrate, *Lettres*, VII, 8 et Memnon F 7.3 à propos des partisans de la tyrannie qui avaient tiré profit de l'exil des bouleutes et qui constituaient pour cette raison un obstacle à la réconciliation entre les tyrans et les exilés.

³³⁸ Sur Cléopâtre, cf. Stein, s.v. « Kleopatra » n° 13, *RE XI 1* (1922), col.735-738.

³³⁹ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 41, n. 325, estime qu'Alexandre accorda sans doute des droits spéciaux à Denys. Sur ce point, cf. M. Jehne, *Koine Eirene. Untersuchungen zu den Befriedungs- und*

soit rentrée d'Épire, vers 325³⁴⁰ au moment où, selon Plutarque (*Alexandre*, 68, 3), elle et sa mère Olympias se partagèrent la souveraineté : « *Olympias et Cléopâtre, s'étant liguées contre Antipater, partagèrent entre elles les États d'Europe ; Olympias prit l'Épire, et Cléopâtre la Macédoine.* »³⁴¹. À cette époque, Olympias couvre son fils de lettres dans lesquelles elle se plaint d'Antipatros reprochant à ce dernier de ne pas être loyal envers Alexandre. Le roi, qu'il ait eu ou non de véritables soupçons à l'égard du vieux général, lui demanda de le rejoindre en Asie et décida d'envoyer Perdicas à sa rencontre (Arrien, *Anabase*, VII, 12, 6 ; Plutarque, *Alexandre*, 39)³⁴².

D'après Stein³⁴³, la sœur du roi était peut-être une sorte d'espionne pour son frère en Macédoine, afin de surveiller les agissements du régent de Macédoine et ainsi, estime-t-il, que Cléopâtre bénéficiait de l'oreille attentive de son frère et que ce fut pour cette raison qu'elle put intercéder auprès de lui en faveur de Denys. Il semble étrange que le tyran d'Héraclée ait réussi à établir des relations avec le gouvernement de Macédoine dans la mesure où il n'avait pas reconnu le pouvoir d'Alexandre, lequel l'avait peut-être déjà, à cette date, condamné pour son refus d'intégrer les bannis³⁴⁴. Il aurait été sans doute plus logique que Denys se soit rapproché du gouvernement d'Antipater en Macédoine, puisque ce dernier semblait réfractaire aux dérives d'Alexandre. Selon Plutarque, *Alexandre*, 49, le régent de Macédoine commençait à craindre les colères d'Alexandre qui avait fait exécuter Parménion en 330. Toutefois, c'est l'aide de Cléopâtre que Denys obtint, alors que cette dernière n'était pas en bonnes relations avec Antipater. Cependant, il ne faut certainement pas sous-estimer

Stabilisierungsbemühungen in der griechischen Poliswelt des 4. Jahrhunderts v. Chr. Hermes. Einzelschriften, 63, Stuttgart, Franz Steiner, 1994, p. 252.

³⁴⁰ Stein, *op. cit.* col. 736.

³⁴¹ Burstein, *Heraclea*, p. 138, n. 67. En 330, elle était toujours en Épire (*GHI*, II, n° 196, ligne 10), mais elle est retournée en Macédoine avant la mort d'Alexandre (Plutarque, *Alexandre*, 68.3). Sur les relations qu'elle entretenait avec Antipater, voir J. R. Hamilton, *Plutarch Alexander : A Commentary*, Oxford, 1969, p.190, ad 68.3, et Berve, *Alexanderreich*, 2, 212, n° 433.

³⁴² Droysen, *Histoire de l'hellénisme*, vol. 1, p. 662-663. Cf. p. 426-427 sur le refus d'Antipatros d'exécuter les ordres d'Alexandre de punir les Étoliens pour avoir détruit la ville d'Oeniades dévouée aux Macédoniens, ce qui provoqua certainement certains soupçons d'Alexandre à l'égard d'Antipatros (Plutarque, *Alexandre*, 49 : « *Philotas n'eût pas été plutôt mis à mort, qu'Alexandre envoya des gens en Médie pour faire mourir Parménion, ce général qui avait eu tant de part aux exploits de Philippe; qui, seul, ou du moins plus qu'aucun des anciens amis de ce prince, avait excité Alexandre à passer en Asie; qui, de trois fils qu'il avait à l'armée, après en avoir vu mourir deux avant lui dans les combats, périt avec le troisième. Ces cruelles exécutions rendirent Alexandre redoutable à la plupart de ses amis, et surtout à Antipatros, qui dépêcha secrètement vers les Étoliens, pour faire alliance avec eux. Ce peuple craignait Alexandre, parce que ce prince, en apprenant qu'ils avaient ruiné la ville des Éniades, avait dit que ce ne seraient pas les enfants des Éniades, mais lui-même qui punirait les Étoliens.* »

Sur la véracité de cet épisode et sur le rôle des femmes dans la succession macédonienne, cf. E. D. Carrey « *Olympias and the image of the royal Virago* », *Phoenix* 47 (1993), p. 29-56 : p. 34 ; M. D. Miron, « *Transmitters and representatives of power : royal women in Ancient Macedonia* », *AncSoc* 70 (2000), p. 35-52 : p. 35.

³⁴³ Stein, *op. cit.*, col. 736.

³⁴⁴ Burstein, *Heraclea*, p. 74.

l'influence de la princesse argéade car la suite des événements tend à prouver qu'elle disposait d'une influence non négligeable. N'est-elle pas celle que l'on retrouve entourée de prétendants à la mort de son frère, parmi lesquels se trouvait Perdicas ? D'ailleurs, en 308, Antigone la fit assassiner, craignant qu'elle ne représente un danger politique si elle venait à épouser Ptolémée (Diodore, XX, 37, 4)³⁴⁵.

τὰ μὲν ὑπείκων καὶ τὴν ὀργὴν ἐκλύων καὶ μεθοδεύων ταῖς ἀναβολαῖς, τὰ δὲ ἀντιπαρασκευαζόμενος :

Les qualités de Denys s'exprimèrent pleinement dans ses pourparlers avec son ennemi potentiel. Nous ignorons de quelle manière s'est exprimée sa « ruse », mais sans doute fut-il assez bon orateur pour négocier avec le roi de Macédoine et parvenir à le convaincre de ne pas lancer une offensive contre Héraclée. Memnon rapporte qu'il « céda sur certains points », sans préciser outre mesure quelle était la teneur de ces concessions qui semblent néanmoins avoir été sans grande conséquence, puisque les exilés ne sont pas rentrés à Héraclée à la suite de ces pourparlers. Il faut imaginer que Denys remit à plus tard certaines promesses, ce qu'entend certainement Memnon, lequel mentionne des « procédés dilatoires ». Probablement Denys avait-il su tirer profit des nouvelles prétentions d'Alexandre qui se considérait désormais comme le successeur des Achéménides. De ce point de vue, Denys pouvait se présenter comme un allié potentiel, en insistant sur sa loyauté passée au Grand Roi³⁴⁶. Denys espérait sans doute qu'Alexandre saurait se montrer plus conciliant, à l'instar des Perses qui avaient reconnu le pouvoir personnel de sa famille à Héraclée.

Le dirigeant d'Héraclée se montra malgré tout prudent et se prépara à une éventuelle offensive macédonienne, puisqu'il semble avoir mis sur pieds un dispositif défensif : ἀντιπαρασκευαζόμενος. Il s'attendait certainement à une attaque menée par Alexandre ou plus probablement par l'un de ses nouveaux satrapes macédoniens, d'autant plus s'il avait formulé des promesses qu'il n'entendait pas tenir.

Grâce à ses qualités personnelles, Denys sut empêcher le retour de la démocratie à Héraclée. Sans diminuer ses qualités d'homme d'État, il faut également souligner que les circonstances lui furent favorables, car les satrapes macédoniens devaient faire face à un certain nombre de difficultés et de résistances. Mais ce fut un événement tragique qui mit fin à la menace que faisait peser Alexandre sur Héraclée.

³⁴⁵ Sur Cléopâtre, entre Antigone et Ptolémée, cf. R. M. Errington, « Alexander in the Hellenistic World », dans E. Badian (éd.), *Alexandre le Grand: image et réalité*, Genève, Fondation Hardt, 1976, p. 148 *sqq.*

³⁴⁶ Burstein, *Heraclaea*, p. 74, 138, n. 63 compare le pardon d'Alexandre envers Sinope après la mort de Darius III (Arrien, *Anabase*, III, 24, 4).

4.2

Ἐπεὶ δὲ ἡ † θανάτῳ ἢ νόσῳ κατὰ Βαβυλῶνα γεγονῶς Ἀλέξανδρος τὸν βίον διέδραμεν, εὐθυμίας μὲν ὁ Διονύσιος ἄγαλμα τὴν ἀγγελίαν ἀκούσας ἰδρύσατο, παθὼν τῇ πρώτῃ προσβολῇ τῆς φήμης ὑπὸ τῆς πολλῆς χαρᾶς ὅσα ἂν ἡ σφόδρα λύπη δράσειε· μικροῦ γὰρ περιτραπείας εἰς τὸ πεσεῖν ὑπήχθη, καὶ ἄνους ὄφθη γενόμενος.

Et quand Alexandre, arrivé à Babylone, mourut de façon non naturelle (d'une mort violente ? empoisonné ?) ou d'une maladie, Denys, au reçu de la nouvelle, éleva une statue à l'Allégresse ; il avait, dès l'annonce de l'événement, éprouvé sous le coup de sa grande joie ce que pourrait provoquer un chagrin violent, car un vertige faillit le faire tomber et on crut, à le voir, qu'il était devenu fou.

ἐπεὶ δὲ ἡ † θανάτῳ ἢ νόσῳ κατὰ Βαβυλῶνα γεγονῶς Ἀλέξανδρος τὸν βίον διέδραμεν :

Memnon ne semble pas connaître la véritable cause de la mort d'Alexandre et son récit reflète le mystère qui plane sur la mort du roi. Soit il faut admettre qu'il reproduit les doutes de sa source, soit il faut imaginer qu'il ait consulté plusieurs sources qui faisaient état de traditions différentes. Ainsi, la cause de la mort d'Alexandre est soit la maladie (νόσῳ) soit une mort non naturelle. Or cette dernière cause, est difficile à déterminer, car le texte de Memnon pose problème.

Jacoby marque ce passage de la *crux*, car il retient la leçon θανάτῳ bien que cette dernière ne semble pas le satisfaire complètement. Toutefois, il ne reproduit pas les propositions formulées par Orelli et Schaefer. Le premier corrige le texte en φαρμάκῳ, tandis que le second propose θανάτῳ βιαίῳ. Henry³⁴⁷ explique que sa traduction du terme θανάτῳ par « blessé » doit être comprise au sens de meurtre, de mort non naturelle. Cependant, il me semble préférable de faire transparaître dans la traduction cette interprétation de la façon suivante : « *Et quand Alexandre, arrivé à Babylone, mourut de façon non naturelle (empoisonné ou de façon violente) ou d'une maladie* », car la traduction d'Henry laisse à penser que la mort du conquérant fut la conséquence d'une blessure qu'il se serait faite au combat et, ne reflète pas, à mon avis, l'autre théorie qui a pu être transmise sur sa mort, à savoir, le fait qu'il aurait été assassiné. En revanche, une « mort violente » peut être interprétée comme la conséquence d'une blessure et dans ce cas, toutes les possibilités sont envisagées (Alexandre fut blessé au cours de nombreuses batailles et en particulier durant celle de l'Hydaspe en 326. Cf. Justin, XII, 8, 4-6 ; 9, 12-13). La mort d'Alexandre fait toujours l'objet de débats et il n'est pas question ici de résoudre ce grand mystère auquel se sont attelés d'éminents spécialistes.

³⁴⁷ Henry, *Photius*, p. 53, n. 2.

Les sources qui supposent qu'Alexandre était tombé malade avant de mourir sont elles-mêmes tributaires des *Éphémérides royales*³⁴⁸, sorte de bulletin officiel rédigé sans nul doute par le secrétaire-chancelier de l'Empire, Eumène de Cardia. Dans ce journal, y sont notées les phases de la maladie d'Alexandre du 3 au 13 juin 323. D'après cette version, la maladie du roi n'aurait fait qu'empirer jusqu'à ce qu'elle provoquât sa mort (cf. Diodore, XVII, 117 ; Arrien, *Anabase*, VII, 25, 26 ; Justin XII, 13, 6-10 ; 14,1-9 ; 15, 16.1 ; Plutarque, *Alexandre*, 76). Toutefois, une autre version de la mort d'Alexandre circulait, selon laquelle, le roi aurait été empoisonné par Cassandre qui n'aurait été que la main exécutive des volontés de son père Antipatros (Arrien, *Anabase*, VII, 27, Diodore, XVII, 118). Plutarque (*Alexandre*, 75) rapporte que certains historiens font état d'une mort violente et douloureuse : le roi, après avoir bu, aurait été pris d'atroces douleurs. Cette tradition qui met en lumière les suspicions d'empoisonnement du roi n'est pas jugée digne de foi par Plutarque, car ce dernier estime que de tels propos reflètent la volonté de certains de donner un air de tragédie à la mort du conquérant.

Ainsi, Memnon, dans son bref rapport sur la mort d'Alexandre, peut-être réduit pas Photius, reflète bien ces divergences qui ont pu exister sur les véritables causes de la mort du roi de Macédoine.

εὐθυμίας μὲν ὁ Διονύσιος ἄγαλμα τὴν ἀγγελίαν ἀκούσας ἰδρύσατο ... καὶ ἄνουσ ὄφθη γενόμενος :

Memnon offre une scène particulièrement haute en couleurs. Selon lui, Denys fut pris d'une joie quasi délirante quand il reçut les nouvelles de la mort d'Alexandre. D'après Burstein, il fonda à Héraclée³⁴⁹, un culte à la divinité Euthymia afin de célébrer ce qui symbolisait pour lui une libération. La réaction de Denys semble presque exagérée, sauf si l'on admet à quel point la menace que faisait peser le roi macédonien sur le gouvernement du tyran était réelle. Le soulagement de Denys est à la hauteur des craintes qu'il aurait dû avoir pour l'avenir de sa cité. La mort d'Alexandre dut lui apparaître, sur le moment, la fin de la menace que représentaient les exilés. Le roi mort, les bannis et leurs revendications disparaissaient avec lui.

4.3

³⁴⁸ Sur la mort d'Alexandre, cf. Bosworth, *Alexander the Great. Part 1*, p. 844-845 ; Droysen, *Histoire de l'hellénisme*, vol.1, p. 732-735.

³⁴⁹ Burstein, *Heraclea*, p. 74.

Περδίκκα δὲ τῶν ὅλων ἐπιστάντος, οἱ μὲν τῆς Ἡρακλείας φυγάδες πρὸς τὰ αὐτὰ καὶ τοῦτον παρώξυνον, Διονύσιος δὲ ταῖς ὁμοίαις μεθόδοις χρώμενος ἐπὶ ξυροῦ ἀκμῆς πολλοὺς κινδύνους κατ' αὐτοῦ συστάντας πάντας διέδρασεν. Ἀλλ' ὁ μὲ Περδίκκας ὑπὸ τῶν ἀρχομένων μοχθηρῶς γεγωνῶς ἀνήρηται, καὶ αἱ τῶν φυγάδων ἐλπίδες ἐσβέννυντο, Διονυσίῳ δὲ πανταχόθεν τὰ πράγματα πρὸς τὸ εὐδαιμονέστερον μετεβάλλοντο.

Quand Perdikkas se fut emparé emparé de tout le pouvoir³⁵⁰, les bannis d'Héraclée voulurent le pousser, lui aussi, dans le même sens, mais Denys, usant des mêmes procédés, échappa de justesse à tous les nombreux périls suscités contre lui. Et Perdikkas, qui était devenu hargneux, fut assassiné par ceux qu'il commandait ; les espérances des bannis s'évanouirent tandis que les affaires de Denys connurent en tout point des changements heureux.

Περδίκκα δὲ τῶν ὅλων ἐπιστάντος :

Memnon suppose que Perdikkas ne respecta pas les termes de la succession telle qu'elle fut réglée à la mort d'Alexandre. En 323, à Babylone, des satrapes furent chargés de gouverner les différentes satrapies qui constituaient l'immense empire du roi défunt. À la tête de l'héritage d'Alexandre, furent placés Perdikkas, Antipatros et Cratère qui, d'après Will, « constituaient une espèce de triumvirat ». Tandis qu'Antipatros reçut la satrapie d'Europe, Perdikkas fut désigné chiliarque d'Asie et en théorie, tous les satrapes d'Asie lui étaient soumis. Quant à Cratère, il fut désigné *prostatès* des deux rois, Philippe III Arrhidée et Alexandre IV. Il n'était pas chargé de l'exercice des pouvoirs, mais seulement de la représentation des souverains. Toutefois, il ne se trouvait pas à Babylone à la mort d'Alexandre et il n'exerça jamais ses fonctions, d'autant plus que les rois se trouvaient auprès de Perdikkas. Ainsi, dans les faits, c'est Perdikkas qui assumait les fonctions confiées officiellement à Cratère et son comportement à l'égard des autres diadoques leva rapidement le voile sur ses prétentions à gouverner seul l'empire d'Alexandre (Arrien, *FGrH* 2B 156 F 1, 3 ; Dexippe, *FGrH* 2A 100 F 1, 3-4 ; Justin, XII, 4, 5 ; Diodore, XVIII, 2, 4)³⁵¹.

οἱ μὲν τῆς Ἡρακλείας φυγάδες πρὸς τὰ αὐτὰ καὶ τοῦτον παρώξυνον, Διονύσιος δὲ ταῖς ὁμοίαις μεθόδοις χρώμενος ἐπὶ ξυροῦ ἀκμῆς πολλοὺς κινδύνους κατ' αὐτοῦ συστάντας πάντας διέδρασεν :

Le soulagement de Denys à l'annonce de la mort d'Alexandre fut de courte durée, puisque Perdikkas ne tarda pas à mener une politique similaire à celle du roi défunt concernant les exilés et les restaurations démocratiques. Rapidement, les exilés héracléotes

³⁵⁰ J'ai corrigé la traduction d'Henry, « *quand perdikkas eut été mis à la tête de tout l'empire* ».

³⁵¹ Will, *Monde hellénistique*, I, p. 22- 23. Cf. E. Will, « The succession to Alexander », dans *CAH* VII², 1984 (éd. en ligne : 2008), p. 26-27.

l'approchèrent, comme ils l'avaient fait précédemment avec Alexandre et lui présentèrent la même requête, à savoir, lui demander d'arranger leur retour à Héraclée.

Lors du partage de Babylone, les satrapies furent réparties entre les principaux généraux d'Alexandre. Antigone reçut les satrapies d'Anatolie occidentale (la Grande Phrygie, la Lycie et la Pamphylie), Léonnatos se vit confier celle de Phrygie Hellespontique (Diodore, XVIII, 3,1 ; Justin, XIII, 4, 16 ; Quinte-Curce, X, 10, 2 ; Arrien, *FGrH* 2B 156 F 1.6 ; Dexippe, *FGrH* 2A 100 F 8.2) et Eumène de Cardia obtint la Paphlagonie et la Cappadoce³⁵². Toutefois, la tâche fut difficile pour Eumène, car ces régions n'avaient pas été soumises par Alexandre, en particulier la Cappadoce qui était gouvernée par un dynaste perse du nom d'Ariarathe. Léonnatos et Antigone, les gouverneurs voisins, avaient été chargés par Perdicas de joindre Eumène afin de l'aider à entrer en possession de ses satrapies (Plutarque, *Eumène*, 3, 2). Son ordre resta lettre morte, car le premier mourut en 322 et le second s'abstint d'intervenir (Plutarque, *Eumène*, 3, 3)³⁵³. Selon Will³⁵⁴, Perdicas entendait réunir tout l'empire d'Alexandre sous sa coupe et souhaitait continuer l'œuvre de conquête d'Alexandre. Ainsi, la Cappadoce et la Paphlagonie lui parurent l'occasion de faire ses preuves en tant que conquérant et il vint rapidement en aide à Eumène en 322³⁵⁵ afin que ce dernier puisse prendre le contrôle des satrapies encore insoumises (Arrien, *FGrH* 2B 156 F 1. 11). Il vainquit Ariarathe et installa Eumène à la tête de sa satrapie (Diodore, XVIII, 16, 1-3 ; Plutarque, *Eumène*, 3, 6-7 ; Appien, *Mithr.* 8, 25 ; Justin, XIII, 6, 1)³⁵⁶.

Héraclée fut plongée au milieu d'une région instable, soumise à la menace de Perdicas, lequel pouvait décider à tout moment d'intervenir contre le tyran en s'appuyant sur les revendications des bannis. En effet, la soumission de ces territoires prit du temps et Perdicas resta dans la région afin d'organiser ses nouvelles conquêtes et de leur donner une administration macédonienne (Diodore, XVIII, 16, 3 ; Plutarque, *Eumène*, 3,7). Denys fut certainement soulagé de voir Perdicas quitter la Cappadoce au printemps 321 pour l'est de la Pisidie afin de soumettre les Larandiens et Isauriens (Diodore, XVIII, 22, 1-8).

Le dirigeant d'Héraclée a su utiliser, selon Memnon, les mêmes procédés qu'avec Alexandre. Cela veut-il dire qu'il mit à nouveau en pratique sa ruse et sut former des alliances décisives ? Bien que le récit de l'historien héracléote ne donne pas de précisions sur les moyens mis en œuvre par Denys pour parvenir à ses fins, peut-être en raison de l'intervention

³⁵² Will, *Monde hellénistique*, I, p. 24-26.

³⁵³ *Ibidem*, p. 34. Billows, *Antigonos*, p. 56-57.

³⁵⁴ Will, *Monde hellénistique*, I, p. 34.

³⁵⁵ Errington, *From Babylon to Tripuradeisos*, p. 61, situe la soumission de la Cappadoce au cours de l'été 322.

³⁵⁶ Billows, *Antigonos*, p. 58.

malheureuse de Photius sur le texte, il semble que malgré tout, le tyran d'Héraclée remporta le succès escompté, puisque les exilés ne furent pas réintégrés à la cité.

ἀλλ' ὁ μὲ Περδίκκας ὑπὸ τῶν ἀρχομένων μοχθηρὸς γεγονὼς ἀνήρηται :

Une nouvelle fois, les circonstances furent profitables à Denys, puisque les tensions grandissantes entre les Macédoniens mirent fin à la menace que représentait Perdikkas. Ce dernier, en raison de ses opérations militaires et de son comportement que Memnon résume par le terme « μοχθηρός », attisa la suspicion de ses collègues qui se coalisèrent bientôt tous contre lui.

Les premières tensions apparurent rapidement après l'expédition menée par Perdikkas en Cappadoce et en Paphlagonie. Ce dernier reprocha à Antigone de ne pas être venu en aide à Eumène, considérant son inaction comme un non-respect des ordres qu'il avait formulés³⁵⁷. Antigone était, en théorie, subordonné à Perdikkas qui avait été désigné chiliarque d'Asie. Perdikkas décida de le faire comparaître devant un tribunal afin que ce dernier réponde des accusations portées contre lui, sans doute vers l'été 321 (Diodore, XVIII, 23, 4)³⁵⁸. Ce dernier décida de quitter l'Asie et rejoignit Cratère et Antipatros en Étolie, à la fin de l'année 321. Là, Antigone attisa la suspicion de ses collègues en dénonçant les intentions belliqueuses de Perdikkas à leur égard. Il leur rapporta que le chiliarque se préparait à envahir la Macédoine, mais aussi qu'il avait répudié Nikaia, fille d'Antipatros pour épouser Cléopâtre, la sœur d'Alexandre (Diodore, XVIII, 23-25).

Les nouvelles apportées par Antigone causèrent la rupture entre Perdikkas et ses autres collègues du « triumvirat ». La répudiation de Nikaia constituait un affront personnel pour Antipatros, mais elle signifiait aussi que Perdikkas s'était allié à son ennemi de longue date : Olympias, laquelle contestait depuis toujours le pouvoir d'Antipatros en Macédoine. L'alliance entre Perdikkas et Cléopâtre était d'autant plus inquiétante qu'elle dévoilait au grand jour les aspirations du chiliarque : en épousant une Argéade, il se liait personnellement aux successeurs légitimes d'Alexandre, Philippe III et Alexandre IV et il apparut clairement aux yeux des autres diadoques que Perdikkas ne tarderait pas à revendiquer pour lui seul l'héritage de son beau-frère posthume (cf. Diodore, XVIII, 23).

³⁵⁷ Will, *Monde hellénistique*, I, p. 34-35 estime que le refus d'Antigone de venir en aide à Eumène tient en grande partie du fait que, par fierté, il ne voulait pas être placé sous le commandement d'Eumène qui n'était pas Macédonien, mais un bureaucrate grec. Cf. Briant, *Antigone*, p. 149 *sq* ; Billows, *Antigonos*, p. 56-59, sur les raisons du refus d'Antigone.

³⁵⁸ Billows, *Antigonos*, p. 58-59.

Toutefois, les menaces représentées par Perdicas prirent toute leur ampleur lorsqu'il décida de s'attaquer à Ptolémée, auquel il reprochait d'avoir emporté en Égypte la dépouille d'Alexandre (Diodore, XVIII, 25, 6). La guerre devint inévitable et tandis que Cratère, Antipatros et Antigone prirent le chemin de l'Asie, qui avait été confié à Eumène, Perdicas lui prit la route du Sud en direction de l'Égypte et de Ptolémée. Le destin de Perdicas fut scellé au cours de cette expédition. En effet, ses opérations échouèrent et ses insuccès provoquèrent les mécontentements de ses troupes. Ainsi, dans les environs de Memphis, il fut la victime d'une conspiration ourdie par ses plus hauts officiers, menés par Peithon Krateua. Il fut assassiné en 320³⁵⁹, dans sa tente, par Séleucos et Antigénès³⁶⁰ (Justin, XIII, 8, 1-2 ; 8,10 ; Arrien, *FGrH* 2B 156 F 1.28 ; Diodore, XVIII, 33, 1- 36, 5 ; Nepos, *Eumène*, 5,1 ; Plutarque, *Eumène*, 5-7) deux jours avant que les nouvelles de la victoire d'Eumène sur Cratère n'arrivent en Égypte (Plutarque, *Eumène*, 8, 2) :

καὶ αἱ τῶν φυγάδων ἐλπίδες ἐσβέννυντο, Διονυσίῳ δὲ πανταχόθεν τὰ πράγματα πρὸς τὸ εὐδαιμονέστερον μετεβάλλοντο :

La mort de Perdicas mit fin à la menace que représentaient les bannis qui, une nouvelle fois, virent disparaître celui qui aurait pu les réintégrer dans leur cité d'origine. Burstein³⁶¹ estime néanmoins que l'alliance entre Denys et Cratère (F 4.4) empêcha Perdicas d'apporter un soutien aux exilés. Ainsi, les intentions du diadoque à l'égard des exilés ne furent certainement pas aussi dangereuses pour Héraclée qu'au temps d'Alexandre et il est probable que le seul soutien que le diadoque apporta aux bannis fut au niveau des déclarations (Diodore, XVIII, 23, 1-3).

4.4

ἡ δὲ πλείστη ῥοπή τῆς εὐδαιμονίας ὁ δεῦτερος αὐτῷ κατέστη γάμος. Ἠγάγετο μὲν γὰρ Ἄμαστριν, αὕτη δὲ ἦν Ὀξάθρου θυγάτηρ· ἀδελφὸς δὲ ἦν οὗτος Δαρείου, ὃν καθελὼν Ἀλέξανδρος Στάτειραν τὴν αὐτοῦ θυγατέρα γυναῖκα ἠγάγετο, ὡς εἶναι τὰς γυναῖκας ἀλλήλαις ἀνεπιὰς, ἔχειν δὲ τι πρὸς ἑαυτὰς καὶ φίλτρον ἐξαίρετον, ὃ τὸ συντρόφους ὑπάρξει ταύταις ἐνέφυσεν. Ἀλλὰ ταύτην τὴν Ἄμαστριν Ἀλέξανδρος, ὅτε Στατεῖρα συνήπτετο, Κρατερῷ (τῶν φιλουμένων ἦν οὗτος ὡς μάλιστα) συναρμόζει. Ἀλεξάνδρου δὲ ἐξ ἀνθρώπων ἀποπτάντος καὶ

³⁵⁹ Errington, *From Babylon to Triparadeisos*, p. 65, Billows, *Antigonos*, p. 66. Errington, suivi par Billows situe sa mort au printemps 320 (mai/juin). Une telle datation est rejetée dans un certain nombre d'études, notamment dans celle de Briant, *Antigone*, p. 216-228. Will conserve également l'ancien système qui place le décès de Perdicas en 321, tout en faisant part des incertitudes qui planent sur cette date : Will, *Monde hellénistique*, I, p. 36-37.

³⁶⁰ Sur le déroulement des événements, cf. Billows, *Antigonos*, p. 58-67. Sur les ambitions de Perdicas : Briant, *Antigone*, p. 174 sqq.

³⁶¹ Burstein, *Heraclea*, p. 75-76.

Κρατεροῦ πρὸς Φίλαν τὴν Ἀντιπάτρου ἀποκλίναντος, γνώμη τοῦ λιπόντος Διονυσίου ἡ Ἄμαστρις συνοικίζεται.

Ce qui fit le plus pour son heureuse fortune, ce fut son second mariage. Il épousa, en effet, Amastris, fille d'Oxathrès. Ce dernier était le frère de Darius; Alexandre avait fait mourir celui-ci et avait épousé sa fille Stateira; les femmes étaient ainsi des cousines et il y avait entre elles une affection de choix qu'avait fait naître leur éducation commune. Lorsqu'Alexandre avait épousé Stateira, il avait donné cette Amastris à Cratère un de ses plus grands favoris. Quand Alexandre fut mort, Cratère jeta les yeux sur Phila, fille d'Antipater, et Amastris, avec le consentement de celui qui l'avait abandonnée, fut unie à Denys;

ἡ δὲ πλείστη ῥοπή τῆς εὐδαιμονίας ὁ δεῦτερος αὐτῷ κατέστη γάμος. Ἠγάγετο μὲν γὰρ Ἄμαστριν, αὕτη δὲ ἦν Ὁξάθρου θυγάτηρ· ἀδελφὸς δὲ ἦν οὗτος Δαρείου :

Le mariage de Denys avec Amastris le fait rentrer dans les hautes sphères du pouvoir en place³⁶². Le nom de sa première épouse n'est pas connu, mais une fille était née de ce premier mariage (F. 4.6). Il est probable que Denys était alors veuf³⁶³. Amastris était la fille d'Oxathrès, un frère de Darius III (Strabon, XII, 3, 10) et Héraclée fut liée à la dynastie achéménide par ce mariage.

Memnon nous donne des détails sur les mariages organisés par Alexandre à Suse entre ses principaux généraux et les filles issues de l'aristocratie perse, afin reconstituer l'histoire d'Amastris et de préciser les conditions dans lesquelles la princesse perse fut amenée à épouser le tyran d'Héraclée.

ὄν καθελὼν Ἀλέξανδρος Στατείραν τὴν αὐτοῦ θυγατέρα γυναῖκα ἠγάγετο :

Memnon se montre imprécis sur la mort de Darius III puisqu'il ne fut pas tué des mains d'Alexandre, mais par une conspiration de hauts dignitaires perses. Certes, Alexandre avait vaincu Darius sur le champ de bataille, à Gaugamèles en octobre 331 provoquant alors la fuite du Grand Roi vers la Médie. Mais ce ne fut qu'en 330 que l'Achéménide trouva la mort. Réfugié à Ecbatane, Darius fut bientôt assassiné par le satrape de Bactriane, Bessos³⁶⁴.

ἀλλὰ ταύτην τὴν Ἄμαστριν Ἀλέξανδρος, ὅτε Στατείρα συνήπτετο, Κρατερῷ (τῶν φιλουμένων ἦν οὗτος ὡς μάλιστα) συναρμόζει :

Les mariages de Cratère avec Amastris et d'Alexandre avec Stateira eurent lieu à Suse en février 324 où furent organisées des noces collectives³⁶⁵. Ses principaux généraux,

³⁶² Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 41.

³⁶³ Burstein, *Heracleia*, p. 75 ; p. 138, n. 73. Suggestion de Schneiderwirth, *Heraclea*, p. 30.

³⁶⁴ Sur la mort de Darius, cf. Briant, *Histoire de l'Empire perse*, p. 884-886.

³⁶⁵ Cf. Bosworth, *Alexander the Great*, Part 1 p. 840 ; Droysen, *Histoire de l'hellénisme*, vol.1, p. 637-639.

Héphaïstion, Perdikkas, Ptolémée, Séleucos, mais également plusieurs dizaines d'officiers supérieurs, épousèrent des filles perses. Les noces furent l'occasion de reconnaître officiellement les unions déjà consommées des 10 000 Macédoniens.

Ces unions répondaient à la volonté d'Alexandre d'unir l'Europe et l'Asie, but suprême de sa politique. Ces mariages mixtes entre l'élite macédonienne et l'aristocratie perse avaient pour but de sceller les deux mondes afin de créer un empire universel. Lui-même avait initié cette fusion en épousant Roxane qu'il ne répudia pas pour autant. Memnon donne le nom de Stateira à l'épouse d'Alexandre, fille aînée de Darius, à l'instar de Diodore (XVII, 107), Plutarque (*Alexandre*, 70), Quinte-Curce (IV, 5, 1), Justin (XII, 10, 9). En revanche, elle apparaît sous le nom de Barsine chez Arrien (*Anabase*, VII, 4) ou d'Arsinée (Arrien *apud* Photius p. 68 b.7). Arrien rapporte que selon Aristobule, Alexandre épousa une autre princesse perse, Parasatis, fille d'Artaxerxès III Ochos (*Anabase*, VII, 4 ; Arrien *apud* Photius p. 68 b.7). Quant à Amastris, elle est nommée Amastrine chez Arrien (*Anabase*, VII, 4), Amestris chez Diodore (XX, 109,7), mais le témoignage de Strabon (XII, 3, 10), les monnaies³⁶⁶ et les timbres amphoriques³⁶⁷ corroborent la version de Memnon. Les noces furent fastueuses et furent l'occasion d'une grande fête.

ὡς εἶναι τὰς γυναῖκας ἀλλήλαις ἀνεψιάς, ἔχειν δέ τι πρὸς ἑαυτὰς καὶ φίλτρον ἐξαίρετον, ὃ τὸ συντρόφους ὑπάρξαι ταύταις ἐνέφυσεν :

Memnon insiste sur la relation privilégiée et l'affection qui liaient les deux princesses perses, peut-être pour mieux accroître le prestige de Denys qui se trouvait ainsi lié à la dynastie achéménide et de façon indirecte, à celle des Argéades. Il devenait en quelque sorte l'égal de ces grands généraux d'Alexandre qui avaient épousé des princesses issues de l'une des plus grandes dynasties qu'avait connu l'Orient.

Ἀλεξάνδρου δὲ ἐξ ἀνθρώπων ἀποπτάντος καὶ Κρατεροῦ πρὸς Φίλαν τὴν Ἀντιπάτρου ἀποκλίναντος, γνώμη τοῦ λιπόντος Διονυσίου ἢ Ἄμαστρις συνοικίζεται :

En 322, Antipatros donne sa fille Phila en mariage à Cratère qui lui avait apporté son aide durant la guerre lamiaque (Diodore, XVIII 18, 8). Cratère dut divorcer de son épouse Amastris, car Antipatros ne souhaitait certainement pas voir sa fille tenir le second rôle après

³⁶⁶ Cf. Memnon F 4.9 *sqq.*

³⁶⁷ Cf. V. F. Stolba, « Some reflections on the Amphora Stamps with the Name of Amastris », dans P. G. Bilde, J. M. Højte, V. F. Stolba (éds.), *The Cauldron of Ariantas*, Aarhus, 2003, p. 279-281.

une Perse³⁶⁸. D'après Burstein, l'expression γνώμη τοῦ λιπόντος suppose que ce fut Cratère qui arrangea le mariage. C'est dans le contexte de la guerre contre Perdicas que se sont certainement établis les liens entre Perdicas et Denys, et l'alliance fut scellée par le mariage de ce dernier avec Amastris. Cette alliance s'explique à la lumière des tensions qui existaient alors entre les successeurs d'Alexandre, car pour Cratère et ses alliés, il était avantageux d'avoir une cité comme Héraclée de son côté. La position stratégique de cette cité et la flotte dont elle disposait étaient un atout à la veille de l'invasion de l'Asie (cf. F. 4. 6).

4.5

Ἐξ οὗ ἐπὶ μέγα ἡ ἀρχὴ αὐτῷ διήρθη πλούτου τε περιβολῇ τῇ διὰ τῆς ἐπιγαμίας προστεθείση καὶ ἰδίᾳ φιλοκαλίᾳ· καὶ γὰρ καὶ τὴν τοῦ Διονυζίου πᾶσαν ἐπισκευὴν τοῦ Σικελίας τυραννήσαντος αὐτὸν ἐπῆλθεν ἐξωνήσασθαι, τῆς ἀρχῆς ἐκείνου διαφθαρείσης.

D'où un accroissement considérable de son pouvoir grâce aux abondantes richesses qui s'ajoutèrent aux siennes du fait de son mariage et grâce à sa propre magnificence; en effet, il lui fut possible d'acheter tout le mobilier de Denys, le tyran de Sicile, quand son régime fut renversé.

ἐξ οὗ ἐπὶ μέγα ἡ ἀρχὴ αὐτῷ διήρθη πλούτου τε περιβολῇ τῇ διὰ τῆς ἐπιγαμίας προστεθείση καὶ ἰδίᾳ φιλοκαλίᾳ :

Denys disposait de la fortune familiale, qui s'était accrue grâce aux actions menées par son père et son oncle en matière économique, mais aussi et surtout grâce aux confiscations des biens des opposants au régime (cf. 3.1). Sa fortune n'en fut que plus grande lorsqu'il épousa Amastris. Cratère avait certainement donné à Denys une dot (πλούτου τε περιβολῇ τῇ διὰ τῆς ἐπιγαμίας προστεθείση) afin de rendre le mariage intéressant pour Denys. Cette dot serait celle que donna Oxathrès ou Alexandre en 324 à Cratère lors de son mariage avec Amastris³⁶⁹.

καὶ γὰρ καὶ τὴν τοῦ Διονυζίου πᾶσαν ἐπισκευὴν τοῦ Σικελίας τυραννήσαντος αὐτὸν ἐπῆλθεν ἐξωνήσασθαι, τῆς ἀρχῆς ἐκείνου διαφθαρείσης :

Il semble que Denys ait mené un style de vie ostentatoire grâce à cette dot. Toutefois, à la différence de son père, Cléarque, il sut rester proche de ses sujets et se comporter davantage comme un bon roi (cf. F 4.8). Sans doute le fait d'avoir épousé une princesse perse justifiait sa volonté de vivre comme un roi et de donner à son épouse un mode de vie digne de

³⁶⁸ Burstein, *Heracleia*, p. 75.

³⁶⁹ *Ibidem*, p. 75. Suggestion de J. Seibert, *Historische Beiträge zu den dynastischen Verbindungen in hellenistischer Zeit*, Historia. Einzelschriften 10, 1967, p. 25, n. 2. Cf. Droysen, *Histoire de l'hellénisme*, vol.1, p. 639.

son rang. Burstein suggère qu'il occupa à nouveau l'ancien palais de son père³⁷⁰, sans doute embelli par ses nouvelles acquisitions mobilières, lesquelles avaient appartenu à Denys l'Ancien et son fils, Denys le Jeune, les tyrans de Syracuse. Il est probable qu'il ait acheté ces biens à Timoléon qui s'en était emparés en 343 (Diodore, XVI 70, 1-2 ; Plutarque, *Timoléon*, 13, 3 ; Cf. Ménandre, F 24 Edmonds)³⁷¹.

4.6

Οὐ ταῦτα δὲ μόνον αὐτῷ τὴν ἀρχὴν ἐπεκράτουνεν, ἀλλὰ καὶ εὐπραγία καὶ εὐνοία τῶν ὑπηκόων, καὶ πολλῶν ὧν οὐκ ἐπεκράτει πρότερον ἢ κυριότης. Καὶ Ἀντιγόνῳ δὲ τὴν Ἀσίαν κατέχοντι λαμπρῶς συμμαχήσας, ὅποτε τὴν Κύπρον ἐπολιόρκει, τὸν ἀδελφιδῶν Πολεμαῖον³⁷² (στρατηγὸς δὲ οὗτος ἦν τῶν περὶ τὸν Ἑλλήσποντον) φιλοτιμίας ἀμοιβὴν εὖρατο παρ' Ἀντιγόνῳ γαμβρὸν λαβεῖν ἐπὶ θυγατρὶ· ἢ δὲ παῖς ἐκ προτέρων ἦν αὐτῷ γεγενημένη γάμων. Οὕτω γοῦν εἰς μέγα δόξης ἀνελθὼν καὶ τὸν τύραννον ἀπαξιώσας, τὸ βασιλέως ἀντέλαβεν ὄνομα.

Et il n'y eut pas que cela pour consolider sa puissance, mais il eut aussi son succès et la faveur de ses sujets et celle de beaucoup de gens sur lesquels son pouvoir ne s'étendait pas auparavant. Et quand il eut combattu avec éclat aux côtés d'Antigone, qui tenait alors l'Asie, au moment où il assiégeait Chypre, il reçut de celui-ci, en échange de ses services, la faveur d'avoir pour gendre Polémaïos, neveu d'Antigone, et stratège de l'Hellespont, qui épousa une fille que Denys avait eue de son premier mariage. Ainsi donc, il s'éleva à un haut degré de gloire. Dédaignant le titre de tyran, il prit en échange celui de roi.

οὐ ταῦτα δὲ μόνον αὐτῷ τὴν ἀρχὴν ἐπεκράτουνεν, ἀλλὰ καὶ εὐπραγία καὶ εὐνοία τῶν ὑπηκόων :

Memnon rapporte que Denys agrandit son territoire à diverses occasions : en profitant de l'effondrement perse (F 4.1), à l'occasion de son mariage avec Amastris (F 4. 5) et enfin dans le cadre des relations diplomatiques entretenues avec Antigone. Le territoire avait déjà été agrandi au temps de Cléarque (F 1.2) avec l'acquisition de Kiéros et Timothée avait probablement apporté sa contribution en étendant les possessions héracléotes à l'île de Thynias (F 3.2). Il est difficile de déterminer à quel moment Denys entra en possession des territoires qui étaient sous son contrôle à la fin de sa vie. Toutefois, Burstein suggère que c'est durant la lutte contre Eumène et Polyperchon que Denys agrandit son pouvoir³⁷³. Le dirigeant d'Héraclée s'était allié à Cratère dans le cadre de la guerre contre Perdikkas, mais la mort de

³⁷⁰ Burstein, *Heracleia*, p. 75.

³⁷¹ *Ibidem*, p. 75; 140, n. 112.

³⁷² J'ai choisi de corriger le nom du neveu d'Antigone en me basant sur l'occurrence transmise par une inscription de Iasos, Πολεμαῖος (IK 28, 1, 2, l. 10 : Πτολεμαῖον). Toutefois, je précise qu'Henry et Jacoby suivent la leçon des manuscrits : Πτολεμαῖον et le nom d'Antigone tel qu'il est transmis par Memnon est orthographié de la même façon chez Diodore (XIX, 60 ; 68). Sur le décret, cf. A. Giovanni, « Le traité entre Iasos et Ptolémée I^{er} (IK 28, 1, 2-3), et les relations entre les cités grecques d'Asie Mineure et les souverains hellénistiques », *EA*, 37 (2004), p. 69-87.

³⁷³ *Ibidem*, p. 76.

ce dernier ne mit pas fin aux hostilités. Les diadoques coalisés contre Perdikkas poursuivirent la lutte contre l'ancien partisan de Perdikkas, Eumène, lequel avait été laissé en Asie afin de ralentir les troupes d'Antipatros et Perdikkas débarquer d'Europe.

Ainsi, Denys aurait profité de l'occupation de la Cappadoce par les troupes antigonides et de la poursuite d'Eumène par Antigone à travers les hautes satrapies pour étendre son territoire. Il aurait ainsi réussi à s'emparer des terres situées au-delà de la rivière du Billaos, en Paphlagonie, puis des cités de Tios, Kromna, Sésamos et Kytoros (cf. Memnon F 4.6 ; Strabon, XII, 3,10). Bittner mentionne également Archiroessa qui semble avoir payé un tribut à Héraclée (Archiroessa est appelé « ὑποτελής » chez Domitios Kallistratos *FGrH* 433 F 6)³⁷⁴.

καὶ πολλῶν ὧν οὐκ ἐπεκράτει πρότερον ἢ κυριότης :

Ce passage fait certainement référence à la *chôra* d'Héraclée, sur laquelle vivaient des Mariandyniens, mais également aux acquisitions territoriales faites par Denys et ses prédécesseurs qui comprenaient non seulement des cités, mais aussi des territoires habités par des populations indigènes, sans doute des Mariandyniens.

À sa mort, le royaume de Denys s'étendait depuis la rivière Rhébas à l'ouest jusqu'à Kytoros à l'est (cf. F.4.1). Thynias (ou la Thrace thyniaque³⁷⁵) était un territoire occupé par les Mariandyniens organisés en villages et ne comprenait pas de cités grecques. À l'est en revanche, les quatre cités (Tios, Kromna, Sésamos et Kytoros) qui formeront au temps d'Amastris la cité du même nom sont des colonies milésiennes³⁷⁶. Burstein fait remarquer qu'au vu de la différence de statut de ces populations, Denys n'avait certainement pas appliqué les mêmes règles administratives à chacune d'entre elles. Les habitants des possessions héracléotes en Bithynie, étaient des Mariandyniens, donc traités comme des populations sujettes. Les cités grecques, d'après Niese³⁷⁷, étaient certes considérées comme la propriété de Denys, mais elles étaient liées à Héraclée par un traité et conservaient leur

³⁷⁴ *Ibidem*, p. 74. Sur Kytoros, rappelons que Burstein suggère, certes prudemment, que Denys avait peut être occupée au moment de la conquête d'Alexandre (cf. F 4.1). Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 41, n. 259, estime que ce passage de Memnon, ou tout du moins, la dernière étape de son agrandissement semble correspondre au contexte de 315. Cf. E. Meyer, *Die Grenzen der hellenistischen Staaten in Kleinasien*, Zürich, 1925, p. 108-109 sur l'étendue de la zone d'influence d'Héraclée. Cf. D. Asheri, *Über die Frühgeschichte von Herakleia Pontike*, Vienne, 1972, p. 16, n. 28 sur le syncécisme d'Amastris.

³⁷⁵ Voir la discussion à ce sujet au F. 9.4.

³⁷⁶ *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, p. 960, s. v. « Sésamos » ; p. 963-964, s. v. « Tieion » ; p. 959 s.v. « Kromna » ; p. 959 s.v. « Kytoros ». Kiéros a une origine obscure. Elle est mentionnée en tant que cité mais elle était probablement d'origine mariandynienne : cf. *op. cit.* p. 929, s.v. « Kieros ».

³⁷⁷ Niese, *Geschichte*, II, p. 75. Cf. F 11.2, avec la discussion au sujet du statut de ces cités et de leur place dans l'empire héracléote.

autonomie interne. Or en fondant Amastris par synœcisme, la veuve de Denys considérait à coup sûr ces cités comme complètement sujettes à sa volonté de reine et son autorité s'exerçait aussi certainement sur la politique intérieure des cités. Ainsi, peut-être faut-il admettre à la suite de Jones que, si certaines de ces cités étaient sorties du domaine héracléote à certaines époques, elles étaient toutefois placées sous le contrôle d'Héraclée au temps de Denys³⁷⁸.

καὶ Ἀντιγόνῳ δὲ τὴν Ἀσίαν κατέχοντι λαμπρῶς συμμαχήσας, ὁπότε τὴν Κύπρον ἐπολιόρκει :

La datation de l'alliance du tyran d'Héraclée avec Antigone pose problème, puisque ce passage a donné lieu à plusieurs interprétations chez les Modernes. D'après Memnon, l'alliance entre Denys et Antigone fut scellée au moment où le diadoque contrôlait l'Asie : Ἀντιγόνῳ δὲ τὴν Ἀσίαν κατέχοντι. La mainmise du diadoque sur l'Asie fut progressive, mais la référence de Memnon à la position d'Antigone concerne peut-être celle qu'il obtint après la réorganisation de l'empire d'Alexandre à Triparadeisos, en 320. En effet, la mort de Perdikkas et celle de Cratère, les deux principaux membres, de ce que Will appelle le « triumvirat », imposa une nouvelle division des pouvoirs³⁷⁹. Antigone conserva ses anciennes satrapies et fut chargé de mener la guerre contre Eumène, l'allié du défunt Perdikkas, après que les Macédoniens l'aient condamné à mort pour le meurtre de Cratère (Diodore, XVIII 40, 1 ; Plutarque, *Eumène*, 8, 2 ; Justin, XIII, 8, 10). À cette fin, Antipatros avait nommé Antigone stratège des forces royales, au nom des rois Alexandre IV et Philippe Arrhidée, un poste qui offrait au diadoque les ressources militaires de tout l'Empire. Mais c'est sans doute l'attribution des fonctions de « stratège d'Asie » qui lui donnait un droit de regard pratiquement illimité sur les affaires asiatiques qui doit attirer notre attention³⁸⁰, car c'est peut-être à cette nouvelle position d'Antigone que fait référence le passage de Memnon.

Toutefois, une autre date peut être envisagée pour cette référence de la mainmise d'Antigone sur l'Asie. Il s'agit de la victoire du diadoque sur Eumène au cours de l'hiver 316/315³⁸¹. Dans le cadre de la guerre contre l'ancien allié de Perdikkas, Antigone, à partir de 320, intervint contre les satrapes d'Asie Mineure et se trouva rapidement à prendre le contrôle des régions anatoliennes³⁸². En 316/5, il réussit à éliminer Eumène et devint ainsi le

³⁷⁸ Jones, *The Cities of the Eastern Roman Empire*, p. 419, n. 6. Cf. Burstein, *Heraclea*, p. 79.

³⁷⁹ Will, *Monde hellénistique*, I, p. 40-43.

³⁸⁰ *Ibidem*, p. 42.

³⁸¹ Billows, *Antigonos*, p. 103-104 ; Lund, *Lysimachus*, p. 58.

³⁸² Will, *Monde hellénistique*, I, p. 45-46.

seul maître de toutes les régions allant de l'Asie Mineure à l'Iran³⁸³. Dès lors, cette période qui consacre le pouvoir d'Antigone en Asie Mineure, peut être celle à laquelle Memnon fait référence quand il écrit : Αντιγόνωι δὲ τὴν Ἀσίαν κατέχοντι. À la lumière de ces interprétations, il faut admettre que la participation de Denys à des opérations militaires à Chypre aux côtés d'Antigone ait eu lieu vers 320, soit vers 316/315, voire même en 306, date à laquelle est attesté un siège de Chypre par les Antigonides.

C'est la piste suivie par Kaerst³⁸⁴, qui estime que Denys a participé au siège de l'île mené par Démétrios, le fils d'Antigone. Dans le cadre de sa lutte contre Ptolémée, le diadoque avait confié à son fils la charge de s'attaquer aux positions lagides à Chypre et ces opérations prirent place en 306. Le terme συμμαχέω ne se traduit pas forcément par « combattre » comme le propose Henry, mais il peut également être compris au sens de « venir en aide » ou « être allié ». Dans ce cas, il n'est pas nécessaire de comprendre que Denys ait combattu aux côtés d'Antigone, mais simplement, qu'il soit venu en aide à sa cause, sans doute en envoyant une flotte soutenir les opérations de Démétrios.

Une telle proposition est rejetée par Billows qui estime qu'elle ne tient pas, dans la mesure où Denys est mort en 306/5 (Diodore, XX, 77, 1). Il ajoute que rien dans les sources ne laisse entendre qu'il soit mort à Chypre. Il me semble que les arguments avancés par Billows sont assez minces pour rejeter totalement la proposition de Kaerst, car Denys a très bien pu combattre dans l'île puis revenir à Héraclée. Toutefois, je ne peux qu'adhérer à ses conclusions dans la mesure où Memnon rapporte que pour ses services, le tyran fut récompensé. Selon l'historien héracléote, Polémaïos, le neveu d'Antigone fut à cette occasion uni à la fille de Denys. Or ce mariage semble avoir eu lieu en 314, quand Polémaïos opérait dans la région. Dès lors, la récompense pour les bons services de Denys à Chypre, c'est-à-dire l'union des deux jeunes gens, n'aurait pu avoir eu lieu qu'après les opérations pour lesquelles Denys est censé avoir été gratifié. De plus, en admettant que la prise du titre royal par Denys en 306 doive être interprétée comme une dégradation des relations entre Denys et Antigone, ou tout du moins, comme un message envoyé au diadoque pour affirmer l'indépendance d'Héraclée, il devient difficile de comprendre l'application du dirigeant héracléote dans des opérations militaires menées par les Antigonides à cette période. Bien que les relations entre les deux dynastes n'aient pas été totalement hostiles (cf. F 4.9 sur la désignation d'Antigone comme « gardien » des enfants de Denys), elles devaient être sans doute moins productives

³⁸³ *Ibidem*, p. 52-54.

³⁸⁴ Billows, *Antigonos*, p. 66, n. 28 ; Kaerst, s.v. « Dionysios » n° 66, *RE* V (1905), col.912. Cf. Will, *Monde hellénistique*, I, p. 70, 72.

qu'à leurs débuts. Dès lors, il faut proposer une datation plus haute pour la mise en place des liens diplomatiques entre le tyran d'Héraclée et le diadoque.

Droysen avait proposé de corriger le texte de Memnon et de lire τὴν Τύρον au lieu de τὴν Κύρον. Cette proposition est acceptée par Berve et Burstein qui, à la suite de Droysen, estiment que c'est pour son aide contre Tyr, en 314, que Denys entre dans la famille d'Antigone³⁸⁵. La correction de Droysen est basée sur son interprétation du terme συμμαχίσας, qui peut être interprété au sens d'« alliance ». Antigone était alors en guerre contre la coalition formée par les autres diadoques, lesquels estimaient que les prétentions de l'Antigonide allaient contre leurs propres intérêts. Sur ce point, Billows estime qu'une telle relecture du texte de Memnon doit être rejetée et qu'il n'est pas nécessaire d'émender le texte, dans la mesure où un siège de Chypre par Antigone est attesté, certes sommairement, par une autre source que Memnon³⁸⁶. En effet, un fragment d'Arrien fait référence à la présence de l'Antigonide à Chypre, au moment où les successeurs d'Alexandre se sont alliés pour lutter contre leur ennemi commun du moment : Perdiccas.

Ce fut également dans le contexte de la guerre contre Perdiccas que s'étaient établis les liens entre Cratère et Denys (cf. F. 4. 4). Lorsque Perdiccas prit la décision de se porter contre Ptolémée, il chargea Eumène d'empêcher le franchissement de l'Hellespont par les armées du Nord tandis que lui-même emprunta la route royale menant à l'Égypte. Ses intentions étant devenues évidentes, Antipatros et Cratère décidèrent de mener leurs armées en Asie. Ils tinrent un *synédriion* dans l'Hellespont afin d'organiser la riposte et il fut décidé que Néoptolème accompagnerait Cratère avec une partie de l'armée à la poursuite d'Eumène³⁸⁷ en Cappadoce, tandis qu'Antipatros se lancerait à la poursuite de Perdiccas en prenant la direction du sud (Diodore, XVIII, 29, 6)³⁸⁸. Bien que la présence d'Antigone à ce conseil de guerre ne soit pas attestée par les sources, Billows suppose néanmoins que l'Antigonide y avait participé. Lors de cette réunion, lui aurait été confiée la tâche de se porter contre les forces de Perdiccas à Chypre, afin de préserver les positions lagides, lesquelles, si elles tombaient entre les mains de leur adversaire commun, pouvaient lui servir de base de repli. La préservation de cette importante source de forces navales revint donc à Antigone et elle faisait certainement partie d'une stratégie commune mise en place pour lutter contre

³⁸⁵ Billows, *Antigonos*, p. 66, n. 28 (datation de 314) ; Will, *Monde hellénistique*, I, p. 55 (datation de 315). Sur le siège, cf. Diodore, XIX, 58-59,3 ; XIX, 61, 5.

³⁸⁶ Droysen, *Histoire de l'hellénisme*, vol.2, p. 317, n. 1 ; Billows, *Antigonos*, p. 66, n. 28 ; Burstein, *Heraclea*, p. 77-78 ; p. 139, n. 88.

³⁸⁷ Billows, *Antigonos*, p. 65-66. Néoptolème et Cratère trouvent la mort vers mai 320, après avoir été battus par Eumène dans une bataille située « près de Cappadoce » (Diodore, XVIII, 37, 1 ; Plutarque, *Eumène*, 8, 1).

³⁸⁸ Billows, *Antigonos*, p. 66, n. 27 ; Diodore, XVIII, 32, 2- 33, 1. Antipatros de son côté prit le chemin menant vers la Cilicie en se lançant à la poursuite de Perdiccas

Perdiccas. La seule indication de cette campagne se trouve chez Arrien (*FGrH* 2B 156 F 1.30 : Μετεκαλεῖτο δὲ καὶ Ἀντίγονος ἐκ Κύπρου : «*Antigone fut convoqué depuis Chypre* »³⁸⁹). Arrien mentionne seulement la présence d'Antigone à Chypre, mais sa version est corroborée par Memnon, en admettant que ce dernier fasse bien référence aux opérations de l'année 320³⁹⁰. À la lecture du récit de notre historien héracléote, Billows suggère que Denys avait rejoint Antipatros et Cratère sur l'Hellespont, où il participa au conseil de guerre, puis qu'il fut placé sous le commandement d'Antigone qu'il accompagna avec sa propre flotte³⁹¹ à Chypre³⁹². Ainsi faudrait-il comprendre le terme φιλοτιμίας ἀμοιβήν, c'est-à-dire que Denys avait rendu un service au diadoque, au sens de « service actif » au cours duquel il s'était distingué.

Cette interprétation de Billows me semble la plus séduisante, mais elle nécessite une nouvelle interprétation des termes Ἀντιγόνῳ δὲ τὴν Ἀσίαν κατέχοντι, en partant du principe que la datation par synchronisme de Memnon soit précise, à moins d'admettre que l'alliance entre les deux dynastes date « à peu près » de l'époque où Antigone fut nommé stratège d'Asie. En effet, le siège de Chypre se passe quelque temps avant la conférence de Triparadeisos, mais les deux événements ont lieu la même année. Toutefois, si Memnon estime qu'Antigone contrôle l'Asie avant les opérations contre l'île, il faut éclairer ses propos.

Le terme κατέχω n'implique pas nécessairement que l'allié de Denys était maître de la totalité de l'Asie³⁹³, comme c'est le cas notamment après la mort d'Eumène. Ainsi, le passage de Memnon se réfère probablement à la situation d'Antigone en 320. J'ai développé au fragment 4. 3 les raisons pour lesquelles Perdiccas s'était attiré les foudres de ses collègues. Antigone avait préféré rejoindre Cratère et Antipatros en Europe à la fin de l'année 321 afin de ne pas comparaître devant Perdiccas. Après avoir excité les tensions, sans doute déjà palpables, entre les trois membres du « triumvirat », Antigone était retourné en Asie (première

³⁸⁹ Ce passage fait référence au rappel d'Antigone et Antipatros après la mort de Perdiccas. Ces derniers rejoignirent le reste des coalisés ou leurs représentants et participèrent à la conférence de Triparadeisos.

³⁹⁰ Billows, *Antigonos*, p. 66.

³⁹¹ *Ibidem. Contra* : Briant, *Antigone le Borgne*, p. 201-211, offre une toute autre interprétation de la présence d'Antigone à Chypre. Selon ce savant, ces opérations dans l'île ne relèvent pas d'une stratégie militaire mise en place dans le contexte d'une attaque organisée contre les forces de Perdiccas mais estime que sa présence à Chypre constituait un simple « point de relâche » pour Antipater. Ce dernier et Antigone suivirent une progression parallèle. Antipater, sur terre, traversait la Cilicie afin de surprendre Perdiccas tandis qu'Antigone suivait la progression du diadoque par mer.

³⁹² Billows, *Antigonos*, p. 65-67. Antigone avait à sa disposition des navires athéniens et peut-être ceux de Kleitos. Lors de son départ, Perdiccas avait laissé une partie de sa flotte sous la garde de Kleitos afin de protéger l'Hellespont. Lorsqu'Antipatros et Cratère s'apprêtèrent à passer en Asie, ils parvinrent à faire passer Kleitos dans leur camp et traversèrent avec leur armée sans embûches (Arrien, I, 26). Billows suggère prudemment que Kleitos et sa flotte furent placés sous le commandement d'Antigone, bien que cette information ne soit pas relayée par les sources..

³⁹³ Cf. F. 22. 6-8 sur la définition que je propose du terme Asie chez Memnon.

moitié de l'année 320 ?) avec une petite force armée³⁹⁴, sans attendre que Cratère et Antipatros aient pris leur décision, de stopper ou non les ambitions de Perdiccas. D'après Billows, dès son arrivée en Asie Mineure, les satrapes de Carie et de Lydie abandonnèrent le parti de Perdiccas et rejoignirent l'Antigonide, bientôt suivi par les cités ioniennes, en tête desquelles se trouvait Éphèse (Arrien, *FGrH* 2B 156 F 1. 25- 26). Il est ainsi probable que Memnon fasse référence à cette période lorsqu'il écrit καὶ Ἀντιγόνῳ δὲ τὴν Ἀσίαν κατέχοντι, puisque l'adhésion de la Lydie, de la Carie et de l'Ionie faisait d'Antigone le maître de la côte ouest d'Asie Mineure³⁹⁵.

À la lumière de cette interprétation du passage de Memnon, il me semble que la datation du siège de Chypre proposée par Billows est la plus vraisemblable, d'autant plus que ce fragment s'inscrit dans la continuité des autres fragments (4.3- 4.4). Certes, la chronologie établie par l'ordre de succession des fragments n'est pas un élément déterminant pour affirmer que le siège de Chypre soit bien celui de 320, car au F. 4.3 Memnon mentionne la mort de Perdiccas avant l'alliance de Cratère laquelle est rapportée au F. 4.4. De plus, Cratère étant mort avant le chiliarque d'Asie, il est bien évident que la chronologie établie par la succession des fragments n'est pas absolue, d'autant plus si le texte a subi l'intervention de Photius.

Néanmoins, il me semble que le récit de Memnon fait référence à la mise en place des alliances successives conclues par Denys d'Héraclée et les Diadoques dans le contexte de la guerre contre Perdiccas. Memnon présente comment Denys, d'abord menacé par Perdiccas (4.3), parvient par la suite à accroître sa puissance, d'abord avec le mariage d'Amastris, qui le fit rentrer dans les hautes sphères du pouvoir de l'époque (4.4 ; 4.5) puis, avec l'alliance militaire d'Antigone qui lui permit d'agrandir son royaume (4.6). Ainsi, la présence de Denys aux côtés d'Antigone dans les années 320 marque le début de relations amicales entre les deux hommes, scellées plus tardivement par un mariage. Quant à la prise du titre royal par Denys (4.6), elle montre l'affirmation de son indépendance face aux prétentions des autres Diadoques et en particulier d'Antigone. Ce fragment, sans doute résumé par Photius, montre l'évolution des relations entre les deux hommes. Il montre également en toile de fond, l'accroissement de la puissance de Denys durant son règne entre les années 320, qui marque le début de sa politique étrangère florissante et la dernière année de son gouvernement en 306, date à laquelle Denys officialisa une situation de fait en prenant le titre de roi. C'est ainsi qu'à

³⁹⁴ Billows, *Antigonos*, p. 64.

³⁹⁵ *Ibidem*, p. 62-63. Selon le chroniqueur du *Marmor Parium* (*FGrH* II F 239 b 11), c'est Antigone qui le premier fit mouvement en traversant pour rejoindre l'Asie.

la fin de sa vie, Denys fait de sa cité une véritable royauté et non plus un État gouverné par un régime illégal instauré quelques années auparavant par son père.

τὸν ἀδελφιδοῦν Πολεμαῖον (στρατηγὸς δὲ οὗτος ἦν τῶν περὶ τὸν Ἑλλήσποντον) φιλοτιμίας ἀμοιβὴν εὔρατο παρ' Ἀντιγόνῳ γαμβρὸν λαβεῖν ἐπὶ θυγατρὶ· ἡ δὲ παῖς ἐκ προτέρων ἦν αὐτῷ γεγενημένη γάμων :

L'interprétation de Droysen sur la participation de Denys au siège de Tyr tient certainement compte du fait que Polémaïos le neveu d'Antigone opérait en tant que stratège de l'Hellespont durant la même période que les opérations antigonides à Tyr. Or il est probable que Denys ait apporté son aide durant la guerre contre Perdikkas et qu'il ait également facilité les opérations de Polémaïos quand ce dernier opérait dans la région.

Rappelons qu'à Triparadeisos, Antigone fut chargé de mener la guerre contre Eumène. En 316/ 315, il réussit à faire capturer celui qui avait été condamné par l'armée macédonienne pour la mort de Cratère et le tua. Avec la mort de l'ancien partisan de Perdikkas, Antigone prit le contrôle de l'Asie. Toutefois, ses activités ne tardèrent pas à attiser l'inquiétude de ses collègues et au début de l'année 314, les Diadoques formèrent une coalition contre Antigone (Diodore, XIX, 57, 1-2 ; Justin, XV, 1, 1-3 ; Appien, *Syr.* 53)³⁹⁶. Antigone rejeta les demandes formulées par ses adversaires et se déclara prêt à mener la guerre contre eux.

Cassandre envoya alors une force en Cappadoce pour revendiquer ses droits sur la région (Diodore, XIX, 57,4) et Antigone chargea son neveu Polémaïos de repousser l'armée ennemie hors de Cappadoce (Diodore, XIX, 68, 6) et de prendre position dans l'Hellespont pour empêcher la traversée de Cassandre et de ses troupes (Diodore, XIX, 57). Après avoir repris le contrôle de la Cappadoce, Polémaïos s'était dirigé vers l'Hellespont en longeant la côte de la mer Noire à travers la Paphlagonie et la Bithynie. C'est sans doute au cours de ses opérations dans la région que le neveu d'Antigone épousa la fille de Denys, scellant ainsi l'alliance entre la maison d'Héraclée et celle des Antigonides. Cet accord avait pour but de remercier Denys pour ses activités passées à Chypre³⁹⁷. Toutefois, il est possible que le tyran ait une nouvelle fois apporté son aide à son vieil allié soit en facilitant l'accès de Polémaïos

³⁹⁶ Billows, *Antigonos*, p. 103-110.

³⁹⁷ Burstein, *Heraclea*, p. 76-77, 139, n. 89. Seibert, *op. cit.*, p. 26 et Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 42, datent ce mariage de 315. Il n'est plus nécessaire de rejeter cette datation sur la seule base des arguments de Burstein qui, estimant que la *philotimia* de Denys concerne Tyr, date cette union de 314. En effet, si l'on admet que Denys aida Antigone non pas à Tyr mais à Chypre, et si l'on suit la datation proposée par Billows sur les activités du neveu d'Antigone, datation qui suit, semble-t-il, la chronologie proposée par Errington, il faut tout de même dater cette union des environs de 214. Sur Polémaïos en Phrygie hellespontique, cf. Bengtson, *Strategie*, p. 204-205. Sur Polémaïos, cf. Billows, *Antigonos*, p. 426-430 ; Lenschau, *s.v.* « Polemaios », *RE XXI* (1951), col. 1252-1255 ; Volkmann, *s. v.* « Polemaios », n°11, *RE XXIII* (1959) Col. 1595-1596.

dans la région (cf. Diodore, XIX 61, 5) soit en contribuant une nouvelle fois à la guerre en fournissant des navires.

Le neveu d'Antigone, après son passage à Héraclée reprit la route de l'Hellespont et mit fin à la guerre de Zipotès de Bithynie contre Chalcédoine et Astacos et les fit entrer tous trois dans la sphère d'alliance d'Antigone avant de partir pour l'Ionie à la fin de l'année 314 où il mit fin au siège d'Érythrée par Séleucos (Diodore, XIX, 60, 2-4 ; cf. XIX, 58, 6)³⁹⁸.

Toutefois, cette alliance entre Denys et Antigone, scellée par une union entre Polémaios et la fille du tyran fut certainement affaiblie lorsque le neveu de l'Antigonide trahit son oncle (Diodore, XX, 19, 2) et tenta de faire alliance avec Cassandre (Diodore, XX, 19, 2) avant d'être finalement assassiné par Ptolémée I^{er} en 309 (Diodore, XX, 27, 3)³⁹⁹.

οὕτω γοῦν εἰς μέγα δόξης ἀνελθὼν καὶ τὸν τύραννον ἀπαξιώσας, τὸ βασιλέως ἀντέλαβεν ὄνομα :

Denys sut faire reconnaître son pouvoir par Antigone, le maître tout puissant de l'Asie jusqu'à sa mort. Toutefois, il ressentit le besoin d'affirmer plus amplement son indépendance en se proclamant roi. La date à laquelle Denys prit le titre royal est fixée en 306 ou 305⁴⁰⁰, soit quelques mois semble-t-il avant sa mort⁴⁰¹. Sa revendication se place dans une période charnière qui marque l'avènement des grands royaumes hellénistiques. En effet, c'est en 306 qu'Antigone prit lui-même le titre royal après la victoire de son fils Démétrios à Chypre contre les forces de Ptolémée. Les prétentions d'Antigone menaçaient les autres diadoques, car de cette manière, Antigone s'affirmait comme le successeur d'Alexandre (Diodore XX, 53, 1-4 ; Plutarque, *Démétrios*, 18, 2-2 ; Justin XV, 2, 10-13 ; cf. Plutarque, *Démétrios*, 34, 4 ; Phylarche, *FGrH* 2A 81 F 31). Ainsi, Denys à la suite des autres diadoques, prit le titre de *basileus* afin d'apparaître comme le véritable monarque de son royaume, une façon de signifier à Antigone qu'il était son égal et non un de ses sujets.

Burstein estime que cette proclamation témoigne de la dégradation des relations entre Denys et Antigone⁴⁰². Un tel point de vue est, à mon esprit, un argument supplémentaire pour écarter le fait que Denys ait participé au siège de Chypre de 406. Ce chercheur souligne que Denys devait toujours craindre qu'Antigone puisse se servir de sa politique de « libérateur des

³⁹⁸ Billows, *Antigonos*, 111-113.

³⁹⁹ Burstein, *Heraclea*, p. 78, date sa mort de 310. Sur cette révolte, cf. Billows, *Antigonos*, p. 429-430, qui date l'assassinat de Polémaios de 309.

⁴⁰⁰ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 47.

⁴⁰¹ Burstein, *Heraclea*, p. 77, date la mort de Denys de 305.

⁴⁰² *Ibidem*, p. 77 ; Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 42, 47. Pour la justification d'un tyran comme Denys de prendre le titre, voir Diodore, XX, 54, 1 à propos d'Agathocle de Syracuse. Cf. Mossé, *La tyrannie dans la Grèce antique*, p. 166-177 sur Agathocle en tant que figure d'un tyran populaire.

cités grecques » contre lui⁴⁰³. La conséquence de cette distension des liens entre Héraclée et Antigone serait les approches diplomatiques de Denys auprès des anciens ennemis d'Antigone et en particulier de Lysimaque⁴⁰⁴. Il est vrai qu'au fragment 4.9, Memnon rapporte comment Lysimaque prit soin d'Héraclée et des enfants de Denys en 302 et au F. 5.3 en 284, Lysimaque parvient à passer Héraclée sous son contrôle en abusant les fils de Denys, rappelant à ces derniers l'affection qu'il avait eue pour leur père. Toutefois, les relations avec Antigone ne devaient pas s'être complètement détériorées puisqu'il avait été désigné parmi les personnes chargées de veiller sur les intérêts des enfants de Denys (F. 4.8 ; cf. 4.9)⁴⁰⁵.

Denys se place dans la continuité de son frère, puisqu'il ne chercha pas à cacher son pouvoir sous une façade démocratique. Il émit des monnaies portant son nom : ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ⁴⁰⁶. Sur le revers figure Héraclès portant un trophée ce qui symbolise certainement les victoires du dirigeant dans les affaires de politique étrangère⁴⁰⁷. Toutefois, sur les monnaies, il n'est pas appelé roi. Sans doute est-il mort peu de temps après sa proclamation et qu'il n'a pas eu le temps d'émettre de nouvelles monnaies⁴⁰⁸. Sa veuve en revanche se fera appeler reine sur les monnaies : ΑΜΑΣΤΡΙΟΣ ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ⁴⁰⁹. D'après Bittner, dans la mesure où son pouvoir fut admis par ses sujets, il faut certainement parler du régime de Denys comme d'une monarchie ou plus, précisément, comme d'une royauté⁴¹⁰. Aristote entre autres, distinguait les deux types de monarchies sur la base de l'acceptation ou non de ce régime par les sujets.

4.7

Φόβον δὲ καὶ φροντίδων ἐλευθεριάσας καὶ ταῖς καθημεριναῖς τρυφαῖς ἐκδιαιτηθεὶς ἐξωγκώθη τε τὸ σῶμα καὶ τοῦ κατὰ φύσιν πολὺ πλεόν ἐλίπνῃθη· ὅφ' ὧν οὐ μόνον περὶ τὴν ἀρχὴν ραιθύμως

⁴⁰³ Burstein, *Heraclea*, p. 78 ; p. 139, n. 96. Sur la politique d'Antigone envers les Grecs, cf. C. Wehrli, *Antigone et Démétrios*, Genève, 1968, p. 103-129 ; Billows, *Antigonos*, p. 205 sqq.

⁴⁰⁴ Burstein, *Heraclea*, p. 78 ; p. 139, n. 98. Selon Burstein, le fait que ce soit Eumèle du Bosphore et non Denys qui reçoive les réfugiés de Callatis après leur seconde révolte contre Lysimaque en 310/9 atteste que le tyran avait abandonné les liens avec son ancienne colonie d'Héraclée au profit de sa nouvelle amitié. Cf. Saitta, *Lisimaco di Thracia*, p. 62-154.

⁴⁰⁵ Heuß, A, *Stadt und Herrscher des Hellenismus in ihren Staats - und völkerrechtlichen Beziehungen*, Klio, Bh. 39, Leipzig, 1937, p. 58. Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 42, n. 269. Aussi, peut-être faut-il rejeter l'idée qu'Antigone et Denys aient été en mauvais termes et suivre la proposition d'Heuss qui estime que Denys ne prit le titre de roi qu'avec l'approbation d'Antigone ?

⁴⁰⁶ Burstein, *Heraclea*, p. 78. Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 42 ; cf. *Recueil*, I, 2, p. 350, n° 38-41.

⁴⁰⁷ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 43. Cf. *Recueil*, I, 2, p. 350, n° 38.

⁴⁰⁸ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 43, n. 273. Sur le fait que la mort de Denys explique que le titre n'apparaisse pas sur les monnaies : Franke, *Tyrannis des Kléarchos und Satyros*, p. 139, qui estime toutefois que les monnaies avec Héraclès portant un trophée ont été frappées à l'occasion de l'adoption de ce titre.

⁴⁰⁹ Cf. *Recueil*, I, 1, p. 135, n. 1-3.

⁴¹⁰ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 43.

εἶχεν, ἀλλὰ καὶ ἐπειδὴν ἀφυπνώσειε, βελόναις μακραῖς τὸ σῶμα διαπειρόμενος (τοῦτο γὰρ ἄκος μόνον τοῦ κάρου καὶ τῆς ἀναισθησίας ὑπελείπετο) μόλις τῆς κατὰ τὸν ὕπνον καταφορᾶς ἐξάνίστατο.

Libre de craintes et de soucis, il s'adonna à la luxure ; il grossit et engraisa beaucoup plus qu'il n'est naturel. Il n'en résulta pas seulement de la mollesse dans l'exercice de son pouvoir ; mais lorsqu'il s'endormait, on avait de grandes difficultés à le tirer de son sommeil en lui enfonçant de longues épingles dans le corps : c'était la seule souffrance qu'il ressentit encore dans sa torpeur et son insensibilité.

φόβων δὲ καὶ φροντίδων ἐλευθεριάσας :

Memnon ne dit rien des affaires de Denys depuis l'alliance matrimoniale conclue avec Antigone⁴¹¹. Il semble que les affaires de la cité aient prospéré et qu'elle ne fut plus menacée par une quelconque menace extérieure. Memnon ne mentionne pas non plus une quelconque tentative des exilés de réintégrer leur cité. Toutefois, sur ce point, Burstein suggère que Cassandre, l'ennemi d'Antigone, avait sans doute tenté de raviver l'hostilité des bannis afin de faire pression sur Denys. Il base son argumentation sur le fait que Ménandre, un ami de Démétrios de Phalère, le partisan de Cassandre à Athènes, représenta une pièce de théâtre intitulée *Halieis* (Ménandre, F 13-29 Edmonds). Le sujet en était les exilés héracléotes⁴¹².

Cette œuvre de Ménandre doit néanmoins attirer notre attention, car Denys y est représenté comme un tyran hideux et gros, ce qui rejoint le portrait de Memnon du monarque à la fin de son règne :

⁴¹¹ Burstein, *Heraclea*, p. 77, p. 139, n. 93. Burstein suppose qu'Héraclée avait peut-être apporté son soutien à sa colonie Callatis qui s'était révolté contre Lysimaque en 313 (Diodore, XIX, 73). Toutefois, il fait remarquer lui-même que Diodore ne mentionne pas explicitement la présence de troupes héracléotes, mais qu'il indique simplement qu'aux côtés des Thraces et des Scythes, la seule aide que Callatis reçut fut celle d'Antigone. Ainsi, rien n'indique que Denys fut une nouvelle fois impliqué dans les opérations de son allié. Cf. Apel, *Die Tyrannis von Heraklea*, p. 51-52.

⁴¹² Burstein, *Heraclea*, p. 77 ; p. 139, n. 91. Cette pièce daterait des environs de 315.

καὶ ταῖς καθημεριναῖς τρυφαῖς ἐκδαιτηθεὶς ἐξωγκώθη τε τὸ σῶμα καὶ τοῦ κατὰ φύσιν πολὺ πλεον ἐλιπάνθη ... μόλις τῆς κατὰ τὸν ὕπνον καταφορᾶς ἐξανίστατο :

L'image de Denys, telle qu'elle est transmise par Memnon, provient de sa source, Nymphis et quoique sans doute exagérée, elle doit toutefois revêtir une part de vérité. Athénée rapporte la description que font Nymphis et Ménandre de Denys et il est clair que ce dernier n'est pas épargné par la tradition. Chez Ménandre, il est comparé à un porc. Nymphis, quant à lui, rapporte l'épisode des aiguilles avec plus de détails que Memnon, ce dernier ayant certainement résumé le travail originel de sa source. Il me semble que si la version avait été plus complète, Photius l'aurait rapportée dans son intégralité car il semble fort intéressé par ce genre de description (cf. Satyros). Elien, *H.V.* IX, 13 dérive très certainement lui aussi de Nymphis, puisqu'il rapporte une version quasi identique à celle de l'historien héracléote du III^{ème} siècle.

L'image de Denys à la fin de son règne est plus nuancée que celle de Timothée. Ainsi, la tradition héracléote a retenu les bienfaits de son règne, mais a su conserver les éléments qui font du personnage autre chose qu'un homme parfait. Toutefois, cette image transmise par Nymphis semble représenter les caractères typiques que l'on retrouve dans le portrait du mauvais tyran : celui qui profite de l'existence dans son seul intérêt, délaissant les affaires d'État pour succomber aux plaisirs⁴¹³. Palladas, *Epigrammes*, X, 54 attribue sa mort aux conséquences de son obésité. Ainsi, bien que son portrait soit plus négatif que celui de son frère, Denys meurt de cause naturelle et non assassiné par des partisans de la démocratie⁴¹⁴. Il n'en reste pas moins que les qualités du dirigeant héracléote sont reconnues par Nymphis, puisque Athénée, qui reproduit ses propos rapporte que Denys se distingua, malgré tout, de ses prédécesseurs par sa douceur et son humanité⁴¹⁵.

- Nymphis *FGrH* 3B 432 F10 *apud*. Athénée, XII 549 a-c : Νύμφις γοῦν ὁ Ἡρακλεώτης ἐν τῷ ιβ' περὶ Ἡρακλείας « Διονύσιος, » φησίν, « ὁ Κλέαρχου τοῦ πρώτου τυραννήσαντος ἐν Ἡρακλείᾳ υἱὸς καὶ αὐτὸς τῆς πατρίδος τυραννήσας ὑπὸ τρυφῆς καὶ τῆς καθ' ἡμέραν (549b) ἀδηφαγίας ἔλαθεν ὑπερσαρκήσας, ὥστε διὰ τὸ πάχος ἐν δυσπνοιᾷ αὐτὸν συσχεθῆναι καὶ πνιγμῶ. Διὸ συνέταξαν οἱ ἰατροὶ κατασκευάσαι βελόνας λεπτὰς τῷ μήκει διαφερούσας, ἅς διὰ τῶν πλευρῶν καὶ τῆς κοιλίας διωθεῖν ὅταν εἰς ὕπνον τύχη βαθύτερον ἐμπεσῶν. Μέχρι μὲν οὖν τινος ὑπὸ τῆς πεπωρωμένης ἐκ τοῦ στέατος σαρκὸς οὐκ ἐνεποίει τὴν αἴσθησιν· εἰ δὲ πρὸς τὸν καθαρὸν τόπον ἢ (549c) βελόνη διελθοῦσα ἔθιγεν. τότε διηγείρετο. Τοὺς δὲ χρηματισμοὺς ἐποιεῖτο τοῖς βουλομένοις προτιθέμενος κιβωτὸν τοῦ σώματος ἵνα τὰ μὲν λοιπὰ μέρη κρύπτοι, τὸ δὲ πρόσωπον μόνον ὑπερέχων διαλέγοιτο τοῖς ἀπαντῶσιν. Ἀπέθανεν δὲ βιώσας ἔτη πέντε πρὸς τοῖς πενήκοντα, ὧν ἐτυράννησεν τρία καὶ τριάκοντα, ἀπάντων τῶν πρὸ αὐτοῦ

⁴¹³ Cf. Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 43.

⁴¹⁴ Cf. Burstein, *Heraclea*, p. 141, n. 126 sur une tradition qui veut qu'il ait été chassé du pouvoir par un certain Mithridate et sur les raisons pour lesquelles une telle version doit être rejetée. Cf. Scholie *ad* Ovide, *Ibis* (éd. R. Ellis, Oxford, 1881, p. 61.)

⁴¹⁵ Cf. Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 43.

τυράνων πρῶτητι καὶ ἐπιεικείᾳ διετήνοχός. « *Ainsi Nymphis d'Héraclée dans le douzième livre de son œuvre sur Héraclée dit que Denys, le fils de Cléarque, d'abord tyran d'Héraclée, qui devint aussi tyran de sa terre natale, devint graduellement obèse en raison de son luxe et de sa goinfreterie quotidienne; c'est pourquoi, en raison de son obésité, il fut atteint d'essoufflement et de crises de suffocation. Aussi les médecins lui prescrivirent de prendre des aiguilles fines, fort longues, qu'ils lui enfoncèrent à travers les côtes et le ventre quand il se mettait à tomber dans un sommeil très profond. Jusqu'à un certain point sous la chair complètement calleuse à cause de la graisse, l'aiguille ne causait aucune sensation; mais si l'aiguille arrivait à toucher la région qui était exempte de graisse, alors il se réveillait complètement. Quand il recevait en audience des gens qui désiraient le voir, il plaçait un coffre devant son corps pour que tout en cachant les autres parties de sa personne, seul son visage se voyait : c'est ainsi qu'il conversait avec ses quémandeurs. Pourtant il n'est mort qu'à 55 ans, durant lesquelles il fut tyran 33 ans, et il surpassa tous les tyrans précédents par la douceur de son caractère et sa conduite décente.* »

- Μένανδρος, F 21-23 (Edmonds) *apud* Athénée, XII, 549 c-d : Μνημονεύει δ' αὐτοῦ Μένανδρος ἡκιστά γ' ὦν λοιδόρος ἐν τοῖς Ἀλιεῦσιν, τὸν μῦθον ὑποστησάμενος ὑπὲρ τινῶν φυγάδων ἐξ Ἡρακλείας: Παχὺς γὰρ ὡς ἔκειτ' ἐπὶ στόμα. Καὶ ἄλιν· Ἐτρύφησεν, ὥστε μὴ πολὺν τρυφᾶν χρόνον. Καὶ ἔτι· Ἴδιον ἐπιθυμῶν, μόνος μοι θάνατος οὗτος φαίνεται εὐθάνατος, ἔχοντα πολλὰς χολλάδας κείσθαι παχὺν (549d) ὕπιον, μόλις λαλοῦντα καὶ τὸ πιεῦμ' ἔχοντ' ἄνω, ἐσθίοντα καὶ λέγοντα « Σήπομ' ὑπὸ τῆς ἡδονῆς. » « *Ménandre, sans aucune description malveillante, mentionne dans les Pêcheurs, après avoir d'abord raconté l'histoire de quelques réfugiés d'Héraclée. Ils disent : en effet c'était un gros porc étendu sur son museau. Et encore : Il appréciait le luxe - mais au point qu'il ne l'appréciera pas longtemps. Et plus loin encore : Je désire une seule chose pour moi - et ceci me semble la seule mort heureuse - me coucher sur le dos avec ces tonnes de graisse, sans presque dire un mot, le souffle haletant, en mangeant et en disant : Je suis pourri de plaisir.*
- Palladas, *Épigrammes*, X, 54⁴¹⁶ : Οὐ ποιεῖ θάνατον μόνον ἡ φθίσις· ἀλλὰ τὸν αὐτὸν καὶ πολλὴ παχύτης πόλλακις εἰργάσατο. Τοῦδ' ὁ τυραννίσας Διονύσιος Ἡρακλείας τῆς ἐν τῷ Πόντῳ μάρτυς, ὁ τοῦτο παθὼν « *La consommation n'est pas la seule cause de la mort, mais l'obésité extrême a souvent le même résultat. Denys, tyran d'Héraclée Pontique, témoigne de cela, car c'est ce qui l'a frappé.* »

4.8

Τεκνωσάμενος δὲ τρεῖς παῖδας ἐκ τῆς Ἀμάστριος, Κλέαρχον, Ὁξάθρην καὶ θυγατέρα ὁμώνυμον τῇ μητρί, μέλλων τελευτᾶν ταύτην τε τῶν ὄλων δέσποιναν καταλιμπάνει καὶ τῶν παίδων κομιδῇ νηπίων ὄντων σὺν τισιν ἐτέροις ἐπίτροπον, βιοῦς μὲν ἔτη ε' καὶ ν', ὧν ἐπὶ τῆς ἀρχῆς † λ' ἐγνωρίζετο, πρῶτατος ἐν αὐτῇ (ὡς εἴρηται) γεγωνὸς καὶ τὸ Χρηστός ἐπὶ κλησιν ἐκ τῶν ἡθῶν ἐνεγκάμενος, καὶ πολὺν πόθον τοῖς ὑπὸ χεῖρα καὶ πένθος λιπών.

Il avait eu trois enfants d'Amastris : Cléarque, Oxathrès et une fille qui portait le même non que sa mère ; au moment de mourir, il laissa celle-ci souveraine absolue et tutrice, avec quelques autres personnes, de ses enfants encore tout petits. On sait qu'il a vécu cinquante-cinq ans⁴¹⁷, dont trente de règne ; il fut comme on l'a dit, très doux dans l'exercice du pouvoir ; il gagna, par son caractère, le surnom de « Bon », et il laissa parmi ses sujets un grand regret et un grand deuil.

τεκνωσάμενος δὲ τρεῖς παῖδας ἐκ τῆς Ἀμάστριος, Κλέαρχον, Ὁξάθρην καὶ θυγατέρα ὁμώνυμον τῇ μητρί :

Amastris et Denys eurent trois enfants. Leur fille portait le même nom que sa mère. Quant aux fils, le premier fut nommé, comme il arrive souvent dans les familles grecques,

⁴¹⁶ *The Greek Anthology*, éd. W. R. Paton, Londres, 1926.

⁴¹⁷ Henry traduit erronément par « cinquante-trois ans ».

d'après son grand-père paternel, Cléarque, le père de Denys, tandis que le second reçut le nom de son grand-père maternel, Oxathrès, le père d'Amastris et frère de Darius III. Le sort des jeunes hommes est rapporté aux fragments 5.1 à 5.3 mais nous ignorons ce que devint la fille du tyran.

μέλλων τελευτῶν ταύτην τε τῶν ὅλων δέσποιναν καταλιμπάνει καὶ τῶν παίδων κομιδῆν νηπίων ὄντων σὺν τισιν ἑτέροις ἐπίτροπον :

À sa mort, Denys laissa Amastris seule au pouvoir : τῶν ὅλων δέσποιναν. Au fragment F. 5.4, Memnon rapporte que Lysimaque admirait la façon dont Amastris avait su gérer son domaine (ἀρχὴν) qui incluait Tios, Amastris et Héraclée. Il faut donc imaginer, à la suite de Burstein, qu'en se proclamant *basileus*, Denys entendait affirmer ses prétentions non seulement sur Héraclée, mais aussi sur les territoires qu'il avait conquis⁴¹⁸. Cet empire héracléote redéfinissait le pouvoir tel qu'il avait été institué par Cléarque. La volonté de ce dernier de fonder une dynastie fut un succès et dépassa certainement ses espérances. Entre 364 et 306, le régime politique de la cité avait évolué. Le premier tyran avait fondé un pouvoir illégitime qui s'exerçait sur la seule cité et Denys avait transformé cette autorité en une monarchie, acceptée par tous et qui s'étendait au-delà des limites de la cité⁴¹⁹.

Les fils de Denys étaient encore mineurs, mais furent associés à la succession. Afin d'assurer leur héritage, un conseil de régence fut instauré : τισιν ἑτέροις ἐπίτροπον⁴²⁰ avec à sa tête Amastris qui conservait le titre de *basilissa*. Parmi ces personnes devait figurer Antigone (cf. 4.9). Une telle décision semble toutefois étrange, si l'on admet que les relations s'étaient distendues entre le diadoque et le monarque d'Héraclée.

Amastris fut toutefois désignée souveraine et par conséquent, bien qu'elle ait eu à veiller sur les intérêts de ses fils, rien ne semble indiquer que la veuve de Denys ait été régente ou gardienne de ses fils, au sens où l'avait été Satyros pour ses neveux. En effet, la suite des événements montre que la reine laissa ses fils gouverner Héraclée, mais avec son consentement.

⁴¹⁸ Cf. Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 44 qui souligne toutefois que les monnaies, dans l'état actuel de leur étude, ne permettent pas d'attester la création d'un véritable empire territorial. Cf. F. 4. 6.

⁴¹⁹ Burstein, *Heraclea*, p. 80, p. 141, n. 123. Cf. Porphyre, *FGrH* 2B 260 F 41 qui fait allusion à un « royaume héracléote ». Toutefois, comme le fait justement remarquer Burstein, cela reflète probablement l'importance de la cité comparée aux autres possessions héracléotes.

⁴²⁰ Sur le terme ἐπίτροπος, cf. F. 2.1 et le commentaire du fragment 22. 2.

βιοὺς μὲν ἔτη ε' καὶ ν', ὧν ἐπὶ τῆς ἀρχῆς † λ' ἐγνωρίζετο :

Denys meurt en 306/5 après 32 ans de règne d'après le témoignage de Diodore (XVI, 88, 5 et XX, 77, 1) tandis que Nymphis lui attribue 33 ans de gouvernement (*FGrH* 3B 432 F10). Ainsi, Memnon diffère de sa source puisqu'il ne donne que 30 ans de règne à Denys. D'après Burstein, les années de règne de Nymphis sont comptées inclusivement et estime donc qu'il faut rejeter la date fixée en 304 pour la mort de Denys proposée par Beloch⁴²¹, tandis que les 30 donnés par Memnon sont selon lui le fruit d'une erreur.

Diodore, semble considérer que la première année se situe entre 337 et 336 et la dernière année entre 306 et 305, ce qui donne 32 années de règne effectif. Quant à Nymphis, il prend en compte la première année durant laquelle Denys est arrivé au pouvoir, c'est-à-dire 337, et estime que Denys mourut au cours de sa 33^{ème} année de règne, c'est-à-dire en 305. En d'autres termes, Nymphis ne compte pas en nombre d'années de règne effectif, mais inclut les dates de début et de fin. Ainsi, même si Denys avait commencé à gouverner à la toute fin de l'année 337, Nymphis l'aurait compté comme étant une année de règne. En revanche, la remarque de Burstein à propos de Memnon me semble justifiée et il faut admettre que l'historien héracléote s'est trompé en résumant sa source, à moins que ce ne soit Photius.

πράτατος ἐν αὐτῇ (ὡς εἶρηται) γεγωνὸς καὶ τὸ Χρηστὸς ἐπὶ κλησιν ἐκ τῶν ἡθῶν ἐνεγκάμενος, καὶ πολὺν πόθον τοῖς ὑπὸ χεῖρα καὶ πένθος λιπὼν :

À l'instar de son frère, le gouvernement de Denys fut apprécié et soutenu par le peuple (cf. F 4. 6). Sans doute son activité diplomatique, grâce à laquelle il réussit à assurer la sécurité d'Héraclée, fut-elle d'autant plus appréciée que les menaces qui semblent avoir pesé sur la cité ont été nombreuses au cours de son règne. Durant son gouvernement, les activités économiques d'Héraclée semblent avoir été florissantes et en particulier le commerce avec l'Égée et la côte nord du Pont-Euxin⁴²². Toutes ses qualités lui valurent le surnom de Chrestos,⁴²³ mais surtout elles sont caractéristiques de ce que les Anciens considéraient comme étant celles d'un bon roi. Les funérailles du monarque furent certainement grandioses,

⁴²¹ Beloch, *GG* III 2, p. 95 ; Burstein, *Heraclea*, p. 139-140, n. 99 ; Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 45, donne aussi l'année 305 comme date de sa mort.

⁴²² Sur les activités économiques et les liens avec Athènes, cf. Burstein, *Heraclea*, p. 78 ; Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 42, n. 365 et p. 43 n. 275. Bittner estime qu'Héraclée ne connut pas un déclin de ses activités commerciales avant la fin du IV^{ème} ou le début du III^{ème} siècle. Cf. p. 117 *sqq.*

⁴²³ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 43 n. 276 à propos d'Aristodémos de Mégapolis qui, au début du III^{ème} siècle, reçoit le titre de Chrestos, bien qu'il soit considéré comme un tyran. Cf. Pausanias, VIII, 27, 11 ; 36, 5. Voir Berve, *Die Tyrannis*, I, p. 401.

à la hauteur de celles qui furent organisées pour Timothée et scellèrent un règne brillant qui fit entrer Héraclée dans un système d'alliance des plus brillants⁴²⁴.

F 4.9-5.7 : De la régence d'Amastris à la mort de Lysimaque

4.9

Οὐδὲν δὲ ἦττον καὶ μετὰ τὴν ἐκείνου ἐξ ἀνθρώπων ἀναχώρησιν τὰ τῆς πόλεως πρὸς εὐδαιμονίαν ἐφέρετο, Ἀντιγόνου τῶν τε παίδων Διονυσίου καὶ τῶν πολιτῶν οὐ παρέργως προνοουμένου. Ἐκείνου δὲ πρὸς ἕτερα τὰς φροντίδας τρεψαμένου, Λυσίμαχος πάλιν τῶν περὶ Ἡράκλειαν καὶ τῶν παίδων ἐπεμελεῖτο, ὃς καὶ Ἄμαστριν ποιεῖται γυναῖκα· καὶ κατ' ἀρχῆς μὲν λίαν ἔστερξε, πραγμάτων δὲ αὐτῷ προσπεσόντων, αὐτὴν μὲν ἐν Ἡρακλείᾳ λείπει, αὐτὸς δ' εἶχετο τῶν ἐπειγόντων. Εἰς Σάρδεις δὲ μετ' οὐ πολὺν χρόνον, τῶν πολλῶν πόνων ράϊσας, μετεπέμψατο ταύτην, καὶ ἔστεργεν ὁμοίως. Ὑστερον δὲ πρὸς τὴν † θυγατέρα Πτολεμαίου τοῦ Φιλαδέλφου (Ἀρσινόη δὲ ἦν τὸ ὄνομα) τὸν ἔρωτα μεταθείς, διαζυγῆναι τὴν Ἄμαστριν αὐτοῦ παρέσχεν αἰτίαν, καὶ καταλιποῦσαν τοῦτον καταλαβεῖν τὴν Ἡράκλειαν. Ἐγείρει δὲ αὕτη παραγενομένη, καὶ συνοικίζει πόλιν Ἄμαστριν.

Même après sa retraite (du monde) des êtres humains⁴²⁵, les affaires de son État ne continuaient pas moins à prospérer : Antigone était plein d'attention pour les enfants et les sujets de Denys. Quand il se fut tourné vers d'autres soucis, Lysimaque s'occupa des affaires d'Héraclée et des enfants du tyran; il épousa même Amastris. Dans les premiers temps, il lui témoigna beaucoup d'attachement, mais des ennuis lui survinrent et il la laissa à Héraclée pour aller à ses affaires urgentes. Peu après, sorti de ses nombreuses épreuves, il la fit venir à Sardes et il lui témoignait le même amour qu'auparavant. Plus tard pourtant, il reporta ses sentiments sur la fille de Ptolémée Philadelphie qui s'appelait Arsinoé; il fournit à Amastris une raison de se séparer de lui et de retourner vivre à Héraclée quand elle l'eut quitté. Quand elle y fut revenue, elle fonda et peupla la ville d'Amastris.

μετὰ τὴν ἐκείνου ἐξ ἀνθρώπων ἀναχώρησιν :

D'après Berve, cette expression fait référence à une déification. A l'instar de son frère, Denys fit l'objet d'un culte qui, selon Burstein, était toujours observé en 284, au moment du renversement de la tyrannie⁴²⁶. Ainsi, les tyrans d'Héraclée avaient quitté le monde des vivants pour rejoindre celui des dieux et recevaient désormais les honneurs cultuels. Les fils de Cléarque avaient su transformer la tyrannie en gouvernant leurs sujets avec bonté. Le soutien populaire dont ils bénéficiaient de leur vivant ne prit pas fin à leur mort : désormais, les Héracléotes exprimaient leur reconnaissance à travers le culte rendu aux souverains

⁴²⁴ Cf. F 4. 9, sur la supposition de Berve sur l'instauration probable d'un culte public.

⁴²⁵ Chez Henry : « même après sa mort ».

⁴²⁶ Berve, *Die Tyrannis* I, 322 ; II, 681: « Daß Dionysos wie sein Vorgänger Timotheos nach seinem Tode kultische Ehren empfangen scheint sich aus Memnon 4, 9 (Anfangssatz) zu ergeben ». Cf. Burstein, *Heraclea*, p. 140, n. 128.

défunts. Il est probable que le culte de Denys déifié fut organisé dans le cadre de nouvelles festivités qui s'ajoutèrent à celles qui furent instaurées à la mort de Timothée.

οὐδὲν δὲ ἦττον (...) τὰ τῆς πόλεως πρὸς εὐδαιμονίαν ἐφέρετο :

La prospérité économique d'Héraclée perdura après la mort de Denys, et en particulier, sous le règne conjoint de Cléarque et Oxathrès⁴²⁷. Memnon rapporte au F. 11.1 qu'Héraclée envoya de l'or à Byzance quand cette dernière subissait une attaque de la part des Celtes, ce qui tend à prouver que les tyrans n'avaient pas appauvri la cité, bien au contraire. De plus, Burstein a fait remarquer que les sources numismatiques font état de l'émission de monnaies en bronze à grande échelle, au début du III^{ème} siècle, ce qui témoigne de l'expansion économique de la cité au cours de cette période⁴²⁸.

Ἀντιγόνου τῶν τε παίδων Διονυσίου καὶ τῶν πολιτῶν οὐ παρέργως προνοουμένου :

Il semble qu'Antigone ait été choisi par Denys pour veiller sur ses enfants (cf. F 4.8)⁴²⁹. La mort de Denys lui fournit un motif pour s'inviter à Héraclée et affirmer son influence sur la cité. Burstein suppose qu'Antigone fit une apparition dans la cité afin de montrer sa bonne disposition à l'égard des héritiers de Denys et de ses sujets. Quant à Amastris laissée à la tête de la cité par son défunt époux en 305⁴³⁰, elle n'avait certainement pas les moyens de lui opposer une quelconque opposition et, d'après Burstein, elle se plaça sans doute sous la protection que lui offrait Antigone⁴³¹. Toutefois, sous son règne, le pouvoir monarchique est affirmé, comme en témoignent les monnaies qui portent l'inscription ΑΜΑΣΤΡΙΟΣ ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ⁴³².

ἐκείνου δὲ πρὸς ἕτερα τὰς φροντίδας τρεψαμένου :

Memnon est assez flou concernant les « soucis » qui occupèrent Antigone et donnèrent ainsi l'occasion à Lysimaque de s'inviter à son tour à Héraclée. Ce passage fait référence aux événements qui occupent les années 302-301. En 302, Antigone mit sur pieds des préparatifs d'envergure en Asie dans le but de restaurer l'empire d'Alexandre. Ses ambitions poussèrent

⁴²⁷ Burstein, *Heraclea*, p. 84 ; p. 143, n. 36.

⁴²⁸ *Ibidem*, p. 143, n. 36 ; *Recueil*, I, 2, 353-354, n° 49-53. Cf. B. Kapossy, « Hellenistische Bronzemünzen aus Heraclea Pontica », *Schweizer Münzblätter*, 21, n° 81 (1971), p. 21-22. Pour l'économie héracléote, cf. Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 113 sqq.

⁴²⁹ Billows, *Antigonos*, p. 278.

⁴³⁰ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 44, estime qu'Amastris a régné jusqu'à 301 ; Burstein, *Heraclea*, p. 81. Sur son règne, cf. Beloch, *GG III 2*, p. 94 sq.

⁴³¹ Burstein, *Heraclea*, p. 81.

⁴³² *Recueil*, I, 1, p. 172, n° 1-3 ; Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 44. Cf. F 5.1.

ses adversaires, Lysimaque, Cassandre, Séleucos et Ptolémée, à former une coalition contre les Antigonides (Diodore, XX, 106 ; XXI, 1-2)⁴³³. À l'été 302, Lysimaque envahit le nord-ouest de l'Asie Mineure avec une partie de l'armée de Cassandre, lequel opérait en Grèce contre les positions de Démétrios. Les cités de la région passèrent rapidement de son côté (Diodore, XX, 107-108) et il est probable que c'est au cours de cette période qu'Amastris entra en contact avec Lysimaque.

Λυσίμαχος πάλιν τῶν περὶ Ἡράκλειαν καὶ τῶν παίδων ἐπεμελεῖτο :

L'alliance entre les deux prit tout d'abord la forme d'une aide militaire qu'Amastris apporta aux forces du diadoque au cours de l'hiver 302/301, au moment où ce dernier avait pris ses quartiers dans la plaine de Salonia, au sud d'Héraclée après avoir été repoussé par Antigone. La cité fournit des troupes et des vivres à Lysimaque (Diodore, XX, 109, 6-7) qui avait été repoussé par Antigone⁴³⁴.

ὅς καὶ Ἄμαστριν ποιεῖται γυναῖκα· καὶ κατ' ἀρχὰς μὲν λίαν ἔστερξε :

L'alliance entre Lysimaque⁴³⁵ et Amastris prit un tournant bien plus formel puisqu'elle fut scellée par un mariage après que le monarque soit arrivé en Bithynie⁴³⁶ (Diodore, XX, 109, 6-7)⁴³⁷. Cette remarque qui tend à présenter l'union de Lysimaque avec Amastris comme un mariage d'amour dérive certainement de la source de Memnon, Nymphis⁴³⁸. Toutefois, il est évident que cette union revêtait avant tout un caractère pratique. Héraclée et son port constituaient un point stratégique pour Lysimaque, lui permettant de relier l'Asie où stationnait son armée et ses possessions en Europe et sa position permettait de contrôler la route que devait emprunter Séleucos, son allié, depuis l'est. Ce mariage avait également une importance symbolique puisqu'en s'unissant à une princesse perse, nièce de Darius III, Lysimaque espérait sans doute donner une légitimité à ses prétentions sur les territoires

⁴³³ Will, *Histoire politique du monde hellénistique*, I, p. 79-80.

⁴³⁴ Burstein, *Heraclea*, p. 81 ; Lund, *Lysimachus*, p. 75 ; Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 44 ; Saitta, *Lisimaco di Thracia*, p. 77 ; Billows, *Antigonos*, p. 179.

⁴³⁵ Geyer, s.v. « Lysimachos », *RE XIV* (1930), col. 1-31.

⁴³⁶ Burstein, *Heraclea*, p. 81 semble situer la plaine de Salonia en Paphlagonie.

⁴³⁷ *Ibidem*, p. 81.

⁴³⁸ Jacoby, *FGrH*, III C, p. 273. Sur ce point, cf. Niese, *Geschichte*, I, p. 344-345 ; Apel, *Die Tyrannis von Heraklea*, p. 56, n. 3 ; Beloch, *GG IV 2*, p. 62, *sqq.* Wilcken, s.v. « Amastris », *RE I* (1894), col. 1750, en se basant sur Polyen, *Strat.* VI, 12, estime que de cette union, serait né un certain Alexandre. Toutefois, Jacoby, *FGrH*, III C, p. 273 rejette cette supposition. Il estime que le nom donné par Polyen, Μηστρίδου est peut-être celui de l'épouse odryse de Lysimaque (Ὀδρυσίδας γυνή) que mentionne Pausanias I, 10, 4 comme étant la mère d'Alexandre. Cf. Beloch, *GG IV 2*, p. 129, n. 57. Toutefois, Geyer, s.v. « Lysimachos », *RE XIV* (1930), col. 30 fait remarquer que Lysimaque a très bien pu avoir deux fils du même nom nés de mères différentes. Cf. Burstein, *Heraclea*, p. 141-142, n. 17.

achéménides qu'Alexandre avait conquis (cf. Diodore, XX, 109, 6-7 ; Arrien, *Anabase*, VII, 4, 5 sur Alexandre, en tant qu'héritier des Achéménides)⁴³⁹. De plus, il légitimait le contrôle de Lysimaque sur Héraclée, bien qu'indirect, aux yeux d'Antigone, qui pensait certainement avoir un certain droit de contrôle sur la cité, dans la mesure où il veillait sur la cité depuis la mort de Denys⁴⁴⁰. Quant à Amastris, elle assurait sa cité d'obtenir une position privilégiée en Anatolie en cas de victoire de son nouvel époux⁴⁴¹.

- Diodore, XX, 109, 6-7 : Ἀγορὰν δὲ πολλὴν ἐξ Ἡρακλείας μετεπέμπετο, ποιησάμενος ἐπιγαμίαν πρὸς τοὺς Ἡρακλεώτας· ἔγημε γὰρ Ἄμνηστριν τὴν Ὀξυάρτου μὲν θυγατέρα, Δαρείου δὲ τοῦ βασιλέως ἀδελφιδῆν, Κρατεροῦ δὲ γυναῖκα γενομένην ὑπ' Ἀλεξάνδρου δοθεῖσαν, τότε δυναστεύουσαν τῆς πόλεως. Καὶ τὰ μὲν περὶ τὴν Ἀσίαν ἐν τούτοις ἦν. « *il fit venir des vivres d'Héraclée, dont les habitants lui étaient attachés depuis le mariage qu'il avait contracté parmi eux : il avait épousé Amestris, fille d'Oxathrès et nièce du roi Darius; elle avait été donnée par Alexandre en premières noces à Cratère, et régnait souverainement sur Héraclée. Tel était l'état des affaires en Asie* ».

πραγμάτων δὲ αὐτῷ προσπεσόντων αὐτὴν μὲν ἐν Ἡρακλείᾳ λείπει, αὐτὸς δ' εἶχετο τῶν ἐπειγόντων :

D'après Burstein, Lysimaque passa l'hiver avec ses troupes dans la plaine de Salonia mais installa une garnison à Héraclée, dans le but de sécuriser la place⁴⁴². Ses adversaires ne tardèrent pas à s'en prendre à ses positions en Asie. En effet, ses récentes victoires dans l'ouest furent reconquises par Antigone. La garnison de Lysimaque à Ephèse fut expulsée par Démétrios, lequel parvint également à prendre le contrôle du Bosphore (Diodore, XX, 108, 3 ; 111, 3)⁴⁴³. À ces revers, s'ajouta la perte d'une partie des troupes commandées par le général Pleistarchos, que lui avait envoyé Cassandre, dans le cadre de leur coalition contre Antigone : seulement un tiers de ces renforts, composés originellement de 12 000 hommes et de 500 cavaliers, parvint à rejoindre Lysimaque à Héraclée (Diodore, XX, 112)⁴⁴⁴. Lysimaque quitta la région et son épouse au printemps 301 pour mener son armée plus au sud afin d'effectuer sa jonction avec les forces de Séleucos, lequel avait passé l'hiver en Cappadoce (Diodore, XX, 113, 4). Les deux monarques affrontèrent Antigone à Ipsos en Phrygie.

τῶν πολλῶν πόνων ῥάϊσας :

⁴³⁹ Lund, *Lysimachus*, p. 75. Cf. Wehrli, *Antigone et Démétrios*, p. 67 ; Saitta, *Lisimaco di Thracia*, p. 77 ; Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 47.

⁴⁴⁰ Cf. Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 47.

⁴⁴¹ Burstein, *Heraclea*, p. 81-82 ; Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 45.

⁴⁴² Burstein, *Heraclea*, p. 81.

⁴⁴³ Billows, *Antigonos*, p. 178-179 ; Lund, *Lysimachus*, p. 74-75 ; Braund, *L'émergence du monde hellénistique*, p. 59. Ces opérations se situent entre l'automne et l'hiver 302.

⁴⁴⁴ Sur le sort subi par le reste de l'armée, cf. Burstein, *Heraclea*, p. 82 ; Lund, *Lysimachus*, p. 76 ; Billows, *Antigonos*, p. 180.

À l'été 301, Antigone fut tué au cours de la bataille et son fils fut mis en fuite (Diodore, XXI, 1-4b ; Appien, *Syr.* 55 ; Plutarque, *Démétrios*, 29-30)⁴⁴⁵. Cette victoire des forces coalisées engendra une nouvelle division de l'ancien empire d'Alexandre. Les possessions asiatiques de l'Antigonide revinrent à Lysimaque. Ce dernier obtint les territoires situés au nord de l'Anatolie et du mont Taurus, mais Démétrios contrôlait toujours un grand nombre de cités ioniennes⁴⁴⁶.

εις Σάρδεις δὲ μετ' οὐ πολὺν χρόνον (...) μετεπέμψατο ταύτην, καὶ ἔστεργεν ὁμοίως :

Lysimaque, après sa victoire à Ipsos, fit venir à Sardes, capitale de la Lydie, son épouse qui était restée à Héraclée, en 301. En l'installant à ses côtés, il faisait d'elle sa reine. Cette dernière voyait ainsi son alliance porter ses fruits non seulement pour elle-même, mais également pour ses fils, qui n'avaient pas à craindre pour leurs positions, puisque la cité était libre⁴⁴⁷. Évidemment, la situation aurait pu être bien plus dramatique si Lysimaque n'était pas sorti victorieux de sa confrontation avec Antigone, car Héraclée aurait certainement eu à subir le sort réservé aux cités qui, dans le cadre d'un conflit entre deux monarques, choisissaient le camp du perdant.

Encore une fois, Memnon insiste sur le fait que les deux époux étaient liés par des sentiments profonds. Quand bien même son appréciation de ce mariage serait douteuse, il n'en reste pas moins que Lysimaque traita son épouse avec tous les honneurs dus à son rang de princesse achéménide⁴⁴⁸. Son apparition à Sardes montrait clairement ses objectifs. Il entendait bien affirmer son pouvoir sur l'arrière-pays anatolien et une de ses premières actions serait de mettre en place l'administration de ce nouveau royaume⁴⁴⁹.

ὕστερον δὲ πρὸς τὴν † θυγατέρα Πτολεμαίου τοῦ Φιλαδέλφου (Ἀρσινόη δὲ ἦν τὸ ὄνομα) τὸν ἔρωτα μεταθείς :

Malheureusement pour Amastris, sa place aux côtés de Lysimaque ne tenait pas aux seuls sentiments que ce dernier pouvait éprouver à son égard. La politique reprit bientôt ses droits et les événements poussèrent Lysimaque à conclure un nouveau mariage. Memnon rapporte que l'union entre Lysimaque et Arsinoé II fut nouée pour des raisons purement

⁴⁴⁵ Sur la bataille d'Ipsos, cf. Will, *Histoire politique du monde hellénistique*, I, p. 80-81 ; Lund, *Lysimachus*, p. 77-79 ; Billows, *Antigonos*, p. 183-185.

⁴⁴⁶ Burstein, *Heraclea*, p. 82. Geyer, s.v. « Lysimachus », *RE XIV* (1930), col. 10-11 ; Saïta, *Lisimaco di Thracia*, p. 145-158 ; Manni, *Demetrio Poliorcete*, p. 120-121. Cf. Plutarque, *Démétrios*, 35.3 : Lysimaque s'empare des dernières possessions de Démétrios en 294 (Burstein, *Heraclea*, p. 141, n. 12).

⁴⁴⁷ Burstein, *Heraclea*, p. 82. Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 45.

⁴⁴⁸ Lund, *Lysimachus*, p. 75.

⁴⁴⁹ *Ibidem*, p. 82. Sur la possible levée de tribut des cités et communautés indigènes.

sentimentales, toutefois, à l'instar de son précédent mariage, elle fut le résultat d'une habile stratégie politique. En effet, ceux qui furent ses alliés pour vaincre Antigone se retournèrent rapidement contre lui. Séleucos voyait d'un mauvais œil le nouveau pouvoir de Lysimaque sur le Taurus, c'est-à-dire, à la frontière de ses possessions (Plutarque, *Démétrios*, 31 ; Justin, XV, 4, 24-25)⁴⁵⁰.

Lysimaque décida de s'allier à Ptolémée (Justin, XV, 4, 22), lequel était en conflit avec le Séleucide à cause de la Cœlé-Syrie et voyait sa suprématie maritime contestée par Démétrios. D'ailleurs, Lysimaque voyait dans la force de la flotte lagide la possibilité de reprendre le contrôle des cités grecques que détenait Démétrios⁴⁵¹. En 300 ou 299⁴⁵², il épousa la fille du Lagide, Arsinoé II (Plutarque, *Démétrios*, 32, 3 ; Pausanias, I, 10, 3). Le texte de Memnon est inexact puisque le terme approprié est ἀδελφήν. En effet, la jeune épouse était la sœur de Ptolémée Philadelphie et tous deux étaient issus du mariage entre Ptolémée I^{er} Sôtèr et Bérénice⁴⁵³. Toutefois, il est probable que l'historien héracléote n'est pas à blâmer et que la confusion est due à Photius. Nymphis, la source de Memnon pour ce passage, devait bien connaître la généalogie d'Arsinoé, puisqu'il réintégra la cité avec les autres exilés héracléotes au lendemain de la mort de Lysimaque.

διαζυγῆναι τὴν Ἀμαστριν αὐτοῦ παρέσχεν αἰτίαν, καὶ καταλιποῦσαν τοῦτον καταλαβεῖν τὴν Ἡράκλειαν :

L'accord matrimonial entre les deux dynastes mettait fin au mariage conclu précédemment avec Amastris. Toutefois, il semble que la séparation ne mit pas fin à l'alliance entre Héraclée et Lysimaque. Cf. 5.1. D'après ce que rapporte Memnon, Lysimaque a fait en sorte que ce soit Amastris qui le quitte : peut-être une façon de ne pas la répudier, ce qui aurait pu être insultant pour elle, mais surtout, qui aurait mis fin à l'alliance avec Héraclée.

ἐγείρει δὲ αὕτη παραγενομένη, καὶ συνοικίζει πόλιν Ἀμαστριν :

Après avoir laissé ses fils gouverner Héraclée⁴⁵⁴, la veuve de Denys fonda une cité éponyme, Amastris⁴⁵⁵, sans doute peu après 300⁴⁵⁶. Comme l'a fait remarquer, Bittner, il n'est

⁴⁵⁰ Burstein, *Heraclea*, p. 82 ; p. 228, n. 25.

⁴⁵¹ Lund, *Lysimachus*, p. 88.

⁴⁵² Burstein, *Heraclea*, p. 82 date le mariage de 300, tandis que Lund, *Lysimachus*, p. 88 et Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 47 préfèrent une date plus basse (299).

⁴⁵³ Jacoby, *FGrH*, III F, p. 341.

⁴⁵⁴ Sur les raisons de son départ d'Héraclée, cf. F. 5.1.

⁴⁵⁵ Cf. Hirschfeld, s.v. « Amastris » n°1, *RE I* (1894), col. 1794. Jacoby, *FGrH*, III C, p. 273 rapporte que les monnaies portent la légende Ἀμάστριος βασιλίσσης (cf. Head, *H. N.* 2, p. 505). Sur la date de ce mariage, cf. J. Seibert, *Historische...*, p. 74.

possible de déduire du résumé que donne Memnon (ou Photius ?) si la veuve de Denys revint quelque temps s'installer à Héraclée à son retour de Sardes, où bien si Amastris fut fondée au lendemain de sa séparation⁴⁵⁷. Elle établit sa résidence à Sésamos qui devint le centre de sa nouvelle cité, laquelle résulte du syncrisme entre Sésamos et les cités paphlagoniennes Tios, Kromna et Kytoros qui avaient été conquises par Denys (Strabon, XII, 3, 10 ; Ps.-Scymnos, 961-967) ; Anonyme, *Périple*, 8v 20-23 ; Stéphane de Byzance, *s.v.* « Ἀμαστρίς »)⁴⁵⁸. Toutefois, ce syncrisme ne mit pas fin à l'existence des cités qui formaient la nouvelle fondation, puisqu'elles ne furent pas détruites. Burstein les compare à des districts d'Amastris. Les habitants ne furent pas déportés et restèrent dans leur cité d'origine, mais étaient désormais les citoyens d'Amastris⁴⁵⁹. Seul Tios reprit son indépendance quelque temps après la fondation d'Amastris (Strabon, XII, 3, 10).

5.1

Κλέαρχος δὲ ἀνδρωθεὶς ἤδη τε πόλεως ἤρχε, καὶ πολέμοις οὐκ ὀλίγοις τὰ μὲν συμμαχῶν ἄλλοις, τὰ δὲ καὶ τοῖς ἐπιφερομένοις αὐτῷ ἐξητάζετο. Ἐν οἷς καὶ κατὰ Γετῶν Λυσιμάχῳ συστρατεύομενος⁴⁶⁰ ἐάλω τε σὺν αὐτῷ, καὶ ἀνεθέντος τῆς αἰχμαλωσίας ἐκείνου καὶ αὐτὸς ὕστερον τῇ Λυσιμάχου προνοίᾳ ἀφίετο.

Cléarque qui avait atteint l'âge d'homme, exerçait alors le pouvoir dans la ville et faisait ses preuves dans beaucoup de guerres tantôt comme allié d'autrui, tantôt dans des conflits qui lui étaient imposés. Au cours de ces opérations, dans une expédition qu'il faisait avec Lysimaque contre les Gètes, il fut fait prisonnier en même temps que lui; Lysimaque fut libéré de sa captivité et lui-même en fut délivré plus tard grâce à la diplomatie de Lysimaque.

Κλέαρχος δὲ ἀνδρωθεὶς ἤδη τε πόλεως ἤρχε :

Entre le départ d'Amastris, après la bataille d'Ipsos en 301 pour Sardes et son retour, en 300 ou 299, Cléarque avait commencé à diriger Héraclée sans le soutien du conseil de régence (cf. F 4.8). Ainsi, le retour de sa mère signifiait la fin de son autorité récemment affirmée. Finalement, elle préféra s'installer à Sésamos, le siège de sa nouvelle cité, sans doute quelque temps après son retour, et divisa de la sorte l'administration de son royaume laissant ainsi son fils Cléarque, bientôt joint par son fils Oxathrès (cf. F 5.2), gouverner Héraclée et Kiéros. Toutefois, il semble que les jeunes dirigeants restaient placés sous son

⁴⁵⁶ Burstein, *Heraclea*, p. 83.

⁴⁵⁷ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 45.

⁴⁵⁸ Burstein, *Heraclea*, p. 142, n. 21 ; Cf. Jacoby, *FGrH*, III C, p. 341, sur l'invention de Démosthène, *Bithyniaka* (699 F 11) d'une amazone du nom d'Amastris. Cf. Stéphane de Byzance, *s.v.* « Ἀμαστρίς ». Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 45, n. 290.

⁴⁵⁹ Sur ce point, cf. Burstein, *Heraclea*, p. 142, n. 22.

⁴⁶⁰ συστρατεύομενος : Scaliger ; στρατεύομενος : *codd.*

autorité⁴⁶¹. La preuve de leur position inférieure par rapport à celle de leur mère semble être apportée par les monnaies, puisqu'Amastris y apparaît avec le titre de *basilissa*⁴⁶². La mention d'Oxathrès aux côtés de son frère figure au passage suivant, mais il est possible que Cléarque ait eu le rôle dominant dans ce gouvernement à deux têtes⁴⁶³.

καὶ πολέμοις οὐκ ὀλίγοις τὰ μὲν συμμαχῶν ἄλλοις, τὰ δὲ καὶ τοῖς ἐπιφερομένοις αὐτῷ ἐξητάζετο :

Bien qu'Amastris ait laissé le gouvernement d'Héraclée à Cléarque, dans un premier temps, il semble toutefois que ce dernier ait eu à respecter la politique étrangère dont sa mère avait tracé les grandes lignes, et en particulier, celle qui consistait à poursuivre l'alliance avec Lysimaque, bien que ce dernier se soit séparé d'elle. Ainsi faut-il comprendre les propos de Memnon selon lequel, Cléarque fut impliqué dans des guerres « *comme alliés d'autrui* », parmi lesquelles, il faut certainement compter la campagne contre les Gètes, mais aussi, le support d'Héraclée dans le conflit opposant le roi thrace à Démétrios. Ce dernier avait mis sur pieds une grande flotte afin d'envahir l'Anatolie en 287, et d'après Burstein, Lysimaque a certainement construit la « Porteuse de Lion » Léontophoros dans les arsenaux héracléotes qui pouvait concurrencer les navires de l'Antigonide⁴⁶⁴.

Quant aux « *conflits qui lui étaient imposés* », il est probable que les propos de Memnon font allusion à ceux opposant Héraclée à la Bithynie. Au fragment 6.3, l'historien rapporte que Zipoitès était l'ennemi des Héracléotes « à cause de Lysimaque ». En effet, Cléarque avait certainement soutenu Lysimaque à l'ouest, lequel essayait, en vain, de soumettre la Bithynie⁴⁶⁵. La conséquence fut terrible pour Héraclée, puisque Zipoitès envahit son territoire, sans doute quelque temps avant 284, selon Burstein. Selon lui, Cléarque sauva la cité, mais il ne put empêcher le roi de Bithynie de conquérir la Thrace thyniaque⁴⁶⁶ et Kiéros, dont la possession permettait jusqu'alors à Héraclée de contrôler la vallée de L'Hypios⁴⁶⁷. Or sur ce point, les avis divergent, car Bittner estime que c'est seulement vers

⁴⁶¹ *Ibidem*, p. 83.

⁴⁶² *Ibidem*, p. 142, n. 20. Cf. *Recueil*, I, 1, 135, n° 1-3. Sur les monnaies datant du règne de Cléarque et Oxathrès, seule figure l'inscription HEPAKLEQTAN : *Recueil*, I, 2, 351-352, n° 42-46).

⁴⁶³ Burstein, *Heraclea*, p. 83.

⁴⁶⁴ *Ibidem*, p. 84. Sur ce point, cf. F 8.5.

⁴⁶⁵ *Ibidem*, p. 84, 93, identifie la guerre en Thrace, mentionnée par Justin, XVI, 3,3 avec les opérations menées par Lysimaque contre Zipoitès. Lund, *Lysimachus*, p. 105 et p. 232, n. 88. Sur l'échec de Lysimaque, cf. Memnon 12.5 qui mentionne la mort d'un de ses généraux et souligne son échec à mener une invasion de la Bithynie.

⁴⁶⁶ Cf. 6.3.

⁴⁶⁷ Burstein, *Heraclea*, p. 84.

281 que Zipoitès s'empara des cités de Kiéros et Tios et du territoire de Thynias⁴⁶⁸, tandis que Saprykin situe ces conquêtes au temps où Lysimaque contrôlait la cité⁴⁶⁹. Probablement que Zipoitès grignota peu à peu les territoires de la cité, mais il semble difficile de statuer de façon catégorique sur l'époque à laquelle Héraclée perdit ses possessions.

L'hostilité du roi de Bithynie n'était pas isolée, puisque les volontés expansionnistes de Mithridate Ktistès menaçaient la cité d'Amastris (cf. F 9.4)⁴⁷⁰. Il est probable que Cléarque ait porté assistance à sa mère afin de défendre les frontières est de ses possessions. Enfin, Cléarque a certainement soutenu Lysimaque plus à l'ouest, puisque ce dernier essayait, en vain d'ailleurs, de soumettre la Bithynie⁴⁷¹.

ἐν οἷς καὶ κατὰ Γετῶν Λυσιμάχῳ συστρατευόμενος ἐάλω τε σὺν αὐτῷ, καὶ ἀνεθέντος τῆς αἰχμαλωσίας ἐκείνου καὶ αὐτὸς ὕστερον τῇ Λυσιμάχου προνοίᾳ ἀφίετο :

Il semble que la participation de Cléarque à la campagne contre les Gètes soit directement liée aux orientations choisies par sa mère en matière de politique étrangère⁴⁷². Depuis la seconde moitié du IV^{ème} siècle, les Gètes occupaient les deux rives du Danube. L'arrivée de Lysimaque en Thrace, après la mort d'Alexandre semble avoir mécontenté les dynastes thraces qui voyaient la présence du monarque comme un obstacle aux relations qu'ils entretenaient avec les cités pontiques. Les motifs qui ont poussé Lysimaque à traverser le Danube restent discutés, mais d'après Lund, il semble que la campagne du monarque thrace était une réponse aux actions menées par les Gètes qui empiétaient sur ses intérêts et en particulier, celles qui touchaient aux cités grecques. En effet, Dromichaitès semblait convoiter les cités pontiques de l'ouest en se comportant avec elles tel un protecteur (cf. Diodore, XXI, F12 ; Plutarque, *Démétrios*, 39 ; *Moralia*, 555D ; Polyen, VI, 12 ; Pausanias, I, 9, 6 ; Strabon, VII, 3-8 ; Polybe, F 102)⁴⁷³.

D'après Lund, l'expédition fut un échec et prit fin lorsque Lysimaque fut capturé avec Cléarque par le roi gète Dromichaitès (cf. Diodore XXI, F12). Memnon est le seul à rapporter la présence de Cléarque aux côtés de son ancien beau-père, tandis que Pausanias (I, 9, 6)

⁴⁶⁸ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 64, n. 396.

⁴⁶⁹ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 162.

⁴⁷⁰ McGing, *FPM*, p. 16.

⁴⁷¹ Burstein, *Heraclea*, p. 84 ; p. 142, n. 28. Il estime que les activités militaires d'Amastris et notamment contre Mithridate sont symbolisées par la figure féminine assise tenant une Niké représentée sur les monnaies. Cf. *Recueil*, I, 1, 135, n° 3.

⁴⁷² Cf. Lund, *Lysimachus*, p. 88.

⁴⁷³ *Ibidem*, p. 43-45. Sur les autres hypothèses concernant les raisons de cette campagne, cf. *ibidem*, p. 45 ; Saitta, *Lisimaco di Thracia*, p. 74, 117 ; D. M. Pippidi, *I Greci nel Basso Danubio*, Milan, Il Saggiatore, 1971, p. 93. voir aussi Geyer, s.v. « Lysimachus », *RE XIV* (1930), col. 15-16.

mentionne, quant à lui, la capture d'Agathocle et de Lysimaque. Il rapporte que Lysimaque fut libéré en premier et présente les négociations engagées avec Dromichaitès comme étant la condition à la libération de son fils. Le roi des Gètes remporta une victoire éclatante, puisque l'armée ennemie fut vaincue et selon Pausanias, il obtient, en échange de la libération d'Agathocle, la cession des territoires situés au-delà du Danube. L'accord fut scellé par un mariage entre Dromichaitès et une fille de Lysimaque (cf. Plutarque, *Pyrrhos*, 6 ; Justin, XVI, 1, 9 ; Porphyre, *FGrH*, II F 3.3). Quant au jeune Cléarque, il semble, d'après Memnon, qu'il resta encore quelque temps l'otage de Dromichaitès. La version de l'historien héracléote ressemble à celle de Pausanias, à ceci près que ce dernier mentionne Agathocle, et non Cléarque. Toutefois, les Modernes semblent accepter le passage de Memnon et sur ce point⁴⁷⁴, il me semble tout à fait admissible qu'Agathocle et Cléarque aient combattu tous deux aux côtés de Lysimaque et qu'ils aient été libérés au même moment. Diodore, XXI, F 12 rapporte d'ailleurs que parmi les prisonniers du roi des Gètes, figuraient des « amis » de Lysimaque et le jeune dirigeant d'Héraclée en faisait partie.

Cependant, Diodore rapporte la capture d'Agathocle par les Gètes (XXI, F 11) distinctement de celle de son père, plus tardive (XXI, F 12). Ainsi, soit il faut envisager l'existence de traditions différentes sur le même incident, soit il faut admettre, à la suite de Saitta, qu'il y eut deux campagnes distinctes⁴⁷⁵. Dans ce cas de figure, la combinaison des sources divergentes doit être réexaminée. Ainsi, ce serait au cours de la première expédition contre les Gètes (*ca.* 300) qu'Agathocle fut fait prisonnier avant d'être racheté par son père. Au cours de la seconde campagne, datée de 292, Lysimaque même fut capturé, aux côtés de ses « amis », dont Cléarque⁴⁷⁶. Pausanias rapporte que « *selon quelques auteurs, ce fut Lysimaque lui-même que les Gètes firent prisonnier et ce fut Agathoclès qui traita avec Dromichaitès pour le délivrer* » (I, 9, 6). Le roi fut certainement libéré grâce aux négociations menées par son fils, au cours du printemps 291⁴⁷⁷, tandis que Cléarque, d'après Memnon, resta encore quelque temps l'otage du roi gète, lequel voulait s'assurer que Lysimaque était de bonne foi⁴⁷⁸. En effet, C'est sans doute suite à l'insuccès de cette seconde expédition que

⁴⁷⁴ Burstein, *Heraclea*, p. 84 ; Lund, *Lysimachus*, p. 48.

⁴⁷⁵ Saitta, *Lisimaco di Thracia*, p. 116-126.

⁴⁷⁶ Lund, *Lysimachus*, p. 45. D'après cette savante, l'expédition prit fin à l'hiver 292/1 avec la capture de Lysimaque. Toutefois, elle rappelle que la date de la première offensive menée par Lysimaque contre les Gètes est discutée, tout autant que la date de sa captivité qui est datée entre 294 et 292. Sur la date de la campagne contre les Gètes, cf. Burstein, *Heraclea*, p. 84, qui place la captivité de Lysimaque en 292. Voir aussi Beloch, *GG IV 2*, 248 ; Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 48, situe cet épisode en 294.

⁴⁷⁷ Lund, *Lysimachus*, p. 45.

⁴⁷⁸ Cf. A. Avram, « The Getae : Selected Questions », dans G. R. Tsetschladze (éd.), *The Black Sea, Greece, Anatolia and Europe in the First Millenium B.C.*, Louvain-Paris, 2011, p. 70-71.

Lysimaque céda les territoires mentionnés par Pausanias (I, 9, 6)⁴⁷⁹ et ses « amis », parmi lesquels se trouvait le dirigeant d'Héraclée, furent libérés après qu'il ait accédé aux requêtes du roi gète.

5.2

Οὗτος ὁ Κλέαρχος ἅμα τῷ ἀδελφῷ τῆς ἀρχῆς καταστάντες διάδοχοι πρὸς μὲν ἡμερότητα καὶ χρηστότητα πολὺ τοῦ πατρὸς ἐλάττους τοῖς ὑπηκόοις ἀπέβησαν, εἰς ἔκθεσμον δὲ καὶ μιαιώτατον ἔργον ἐξέπεσον· τὴν γὰρ μητέρα μηδὲν περὶ αὐτοῦς μέγα πλημμελήσασαν μηχανῆ δεινῆ καὶ κακουργία ἐπιβᾶσαν νηὸς θαλάσσει ἀποπνιγῆναι κατειργάσαντο.

Ce Cléarque et son frère héritèrent du pouvoir ensemble; tous deux furent bien inférieurs à leur père en douceur et en bonté envers leurs sujets et ils s'abaissèrent à une action inique et abominable : en effet, sans que leur mère eût de bien grands torts envers eux, par une machination habile et criminelle, ils réussirent, un jour qu'elle avait pris le bateau, à la faire noyer en mer.

οὗτος ὁ Κλέαρχος ἅμα τῷ ἀδελφῷ τῆς ἀρχῆς καταστάντες διάδοχοι :

Cléarque et Oxathrès gouvernèrent la cité entre 301 et 284⁴⁸⁰ (pour la datation, cf. F 5.3).

πρὸς μὲν ἡμερότητα καὶ χρηστότητα πολὺ τοῦ πατρὸς ἐλάττους τοῖς ὑπηκόοις ἀπέβησαν :

Leur père Denys et leur oncle Timothée avaient su transformer la tyrannie en un pouvoir plus doux et largement accepté par les Héracléotes. Toutefois, d'après Memnon, les jeunes dirigeants semblent s'être comportés comme le fit avant eux le premier tyran de la cité, Cléarque. De plus, les activités militaires menées par les fils de Denys semblent avoir causé la perte d'une partie du domaine héracléote, en particulier à l'ouest (cf. 5.1), ce qui a sans doute contribué à faire chuter leur cote de popularité parmi leurs sujets⁴⁸¹.

τὴν γὰρ μητέρα μηδὲν περὶ αὐτοῦς μέγα πλημμελήσασαν :

Bien qu'Amastris ait laissé Cléarque et Oxathrès gouverner la cité, il semble que les tensions entre eux ne se soient pas apaisées. Il est probable qu'elle ait continué à se mêler des affaires de la cité et que ses fils ont certainement vu d'un très mauvais œil de devoir constamment suivre les recommandations de leur mère. Ils souhaitaient diriger Héraclée à leur

⁴⁷⁹ *Ibidem*, p. 49. Il semble que Lysimaque céda ses récentes conquêtes, c'est-à-dire celles qui avaient eu lieu au début de la campagne (Pausanias, I, 9, 6).

⁴⁸⁰ *Ibidem*, p. 83. Cf. F 5.1 sur le fait que leur mère Amastris détenait vraisemblablement encore le pouvoir dans la cité et le F 5.3 sur la date de la fin de règne de Cléarque et Oxathrès.

⁴⁸¹ Burstein, *Heraclea*, p. 84-85 ; Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 46.

guise et pour cela, le meurtre de leur mère a pu sembler être l'unique moyen leur permettant de se débarrasser de son emprise⁴⁸².

μηχανῆ δεινῆ καὶ κακουργία ἐπιβᾶσαν νηὸς θαλάσση ἀποπνιγῆναι κατειργάσαντο :

Memnon ne dit pas que Cléarque et Oxathrès ont eux-mêmes participé au meurtre de leur mère, mais il semble que cette dernière fut noyée sur leur ordre lors d'un voyage en mer, sans doute vers 285 ou 284 selon Burstein⁴⁸³. Le vocabulaire utilisé est fortement négatif : εἰς ἔκθεσμον δὲ καὶ μιαιώτατον ἔργον ἐξέπεσον (« *et ils s'abaissèrent à une action inique et abominable* ») et μηχανῆ δεινῆ καὶ κακουργία (« *par une machination habile et criminelle* ») et met l'accent sur l'idée de complot orchestré par les deux jeunes gens. Une telle tonalité est la preuve que Memnon a utilisé une source hostile à la tyrannie que l'on ne manquera pas de l'identifier en la chronique de Nymphis⁴⁸⁴. Toutefois, comme d'aucuns l'ont fait remarquer, il est possible que les Héracléotes, qui regrettaient le pouvoir de Denys, aient alimenté les rumeurs entourant la mort de sa veuve afin d'accentuer la détérioration du pouvoir à Héraclée⁴⁸⁵. En effet, sans le soutien populaire, l'autocratie devait apparaître pour d'aucuns comme le retour à la tyrannie⁴⁸⁶ (cf. Aristote, *Politique*, V, 11, 18, 1314 a 32-38, sur le lien entre absence de consentement du peuple et caractère d'un pouvoir tyrannique).

5.3

Δι' ἣν αἰτίαν καὶ Λυσίμαχος ὁ πολλάκις ῥηθεὶς (Μακεδονίας δὲ ἐβασίλευεν), εἰ καὶ τὴν Ἄμαστριν διὰ τὴν συνάφειαν Ἀρσινόης λιπεῖν αὐτὸν παρεσκεύασατο, ἀλλ' οὖν τοῦ τε προτέρου πόθου φέρων ἐν ἑαυτῷ τὸ ἐμπύρευμα, καὶ τὸ μυσαρὸν καὶ ὠμὸν τῆς πράξεως οὐκ ἀνασχετὸν ποιούμενος, στεγανώτατα μὲν τὴν αὐτοῦ κατεῖχεν ἔδον γνώμην, τὴν ἀρχαίαν δὲ φιλίαν πρὸς τοὺς περὶ Κλέαρχον τῷ σχήματι ἐπιδεικνύς, διὰ πολλῶν τε μηχανῶν καὶ τῶν τοῦ λανθάνειν στρατηγημάτων (κρύψαι γὰρ τὸ βουλόμενον δεινότατος ἀνθρώπων γεγονέναι λέγεται) ἐν Ἡρακλείᾳ μὲν ὡς ἐπὶ τῷ τῶν δεχομένων συνοίσαντι παραγίνεται πατρὸς δὲ στοργὴν τῷ προσωπεῖῳ τοῖς περὶ Κλέαρχον προσβαλλόμενος, ἀναιρεῖ μὲν τοὺς μητροκτόνους⁴⁸⁷, πρῶτον μὲν Κλέαρχον, εἶτα καὶ Ὀξάθρην, μητρικῆς ἀπαιτήσας μαιφονίας δίκας· καὶ τὴν πόλιν ποιησάμενος ὑπὸ τὴν πρόνοιαν τὴν αὐτοῦ, καὶ τὰ πολλὰ δὲ λαφυραγωγῆσας ὧν ἡ τυραννὶς ἠθροῖκει χρημάτων, ἄδειαν τε δοὺς δημοκρατεῖσθαι τοὺς πολίτας, οὗ ἐφίεντο, πρὸς τὴν ἰδίαν

⁴⁸² Beloch, *GG IV 1*, p. 233; Burstein, *Heraclea*, p. 83.

⁴⁸³ Burstein, *Heraclea*, p. 85; 93; Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 46 (en 284).

⁴⁸⁴ Ce vocabulaire serait celui de Nymphis : cf. Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 8-11 ; Lund, *Lysimachus*, p. 188. Sur Nymphis, cf. Jacoby, *FGrH*, III C, p. 259-261.

⁴⁸⁵ Burstein, *Heraclea*, p. 85 ; Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 46, n. 292. Sur les circonstances douteuses entourant la mort d'Amastris, qui auraient pu être accidentelles mais que la tradition hostile aux tyrans aurait transformé en meurtre : Lenk, *Die Tyrannen von Herakleia am Pontos*, p. 20. *Contra* : Berve, *Die Tyrannis*, II, 359.

⁴⁸⁶ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 46.

⁴⁸⁷ μητροκτόνος : matricide. Je change la traduction d'Henry qui traduit par « parricides ».

βασιλείαν ἐπέλλετο.

Lysimaque, dont on a souvent parlé, Lysimaque, roi de Macédoine qui, pour épouser Arsinoé, avait décidé Amastris à le quitter mais gardait au cœur la flamme de son premier amour, jugea intolérable l'abomination de ce cruel forfait ; il garda un profond secret sur ses intentions. Feignant de conserver sa vieille amitié à Cléarque et à son frère, à l'aide de nombreux artifices et stratagèmes propres à dissimuler ; il passa, en effet, pour avoir été le plus habile des hommes à cacher ses intentions ; il vint à Héraclée comme quelqu'un qui arrive pour rendre service à ses hôtes et, affichant comme un masque, à l'intention de Cléarque et de son frère, l'affection qu'il avait eue pour leur père, il mit à mort les matricides, Cléarque le premier et Oxathrès après lui, pour leur faire expier le meurtre monstrueux de leur mère. Quand il eut mis la ville sous son propre contrôle et fait un ample butin des richesses que les tyrans avaient amassées, il laissa les citoyens libres d'établir la démocratie souhaitée par eux et il regagna son royaume.

δι' ἣν αἰτίαν καὶ Λυσίμαχος ὁ πολλάκις ῥηθεὶς (Μακεδονίας δὲ ἐβασίλευεν), εἰ καὶ τὴν Ἄμαστριν διὰ τὴν συνάφειαν Ἀρσινόης λιπεῖν αὐτὸν παρεσκευάσατο, ἀλλ' οὖν τοῦ τε προτέρου πόθου φέρων ἐν ἑαυτῷ τὸ ἐμπύρευμα :

Ces remarques sur Lysimaque et sur ses épouses successives sont probablement celles de Photius qui tend ici à faire un bref rappel des propos rapportés précédemment⁴⁸⁸. Peut-être les a-t-il extraites du texte de Memnon, qui, à l'origine, introduisait des passages que Photius n'a pas jugé bon de reproduire ici. Cela expliquerait la répétition d'informations qui, à mon sens, n'ont pas besoin d'être répétées dans un intervalle aussi court, puisque le mariage de Lysimaque avec Amastris et Arsinoé est mentionné au fragment 4. 9.

Toutefois, l'information nouvelle apportée par ce passage concerne la mention Μακεδονίας δὲ ἐβασίλευεν, puisque cette remarque place la mort de Cléarque et Oxathrès après la conquête de la Macédoine par Lysimaque, en 284, et avant la mort d'Agathocle en 282⁴⁸⁹. La chronologie proposée par Memnon est corroborée par celle donnée par Justin (XVI, 3, 1) et Trogue-Pompée (*Prol.* 16). Le contenu du livre 16 de Trogue-Pompée contenait les événements relatifs à la mort de Démétrios, à la capture de Lysimaque par Dromichaitès en 292, aux conquêtes des anciens territoires de Démétrios, ce qui suppose la mainmise sur la Macédoine par Lysimaque en 284 et le livre prend fin avec la mort de Cléarque et d'Oxathrès. Le livre suivant commençait, semble-t-il, avant la mort d'Agathocle en 282. La même chronologie est proposée par Justin, selon lequel Lysimaque s'était emparé de la Macédoine, après en avoir chassé Pyrrhos, en 284, avant de se saisir d'Héraclée (XVI, 3, 2-3). La mort d'Agathocle n'est mentionnée qu'au livre suivant (XVII, 1, 4).

⁴⁸⁸ Voir la remarque d'Henry, *Photius*, p. 56, n. 1. « *Lysimaque, dont on a souvent parlé* : Je ne serais pas étonné que cette réflexion soit de Photius. En effet, on peut lire le nom de ce personnage plusieurs fois à des intervalles qui sont très courts dans le sommaire, tandis que la répétition aurait des chances d'être moins frappante dans le texte "in extenso" ».

⁴⁸⁹ Burstein, *Heraclea*, p. 93.

- Trogue-Pompée, *Prol.* 16 : « Comment Lysimaque dans le Pont fut fait prisonnier et, renvoyé par Dromichaitès, s'empara en Asie des cités qui avaient été sous l'empire de Démétrios et d'Héraclée du Pont. Puis on remonte aux origines de la Bithynie et d'Héraclée et aux tyrans d'Héraclée, Cléarque, Satyros et Denys dont Lysimaque tua les fils, après quoi, il s'empara de la ville. »
- Trogue-Pompée, *Prol.* 17 : « Comment Lysimaque ayant fait périr son fils Agathocle... »
- Justin, XVI, 3, 2-3 : « Lysimaque vainqueur s'était emparé de la Macédoine, après en avoir chassé Pyrrhos. De là, il avait porté la guerre en Thrace, puis marché sur Héraclée. »

En revanche, certains Modernes datent la conquête d'Héraclée par Lysimaque de 289/8 sur la foi du témoignage de Diodore (XX, 77, 1) selon lequel Cléarque et Oxathrès régnèrent pendant 17 ans⁴⁹⁰. Denys étant mort en 306/305, le calcul est correct. Saïtta⁴⁹¹ rejette les témoignages de Memnon et de Justin, estimant qu'ils dérivent tous deux d'une source commune, Théopompe lequel aurait fait une erreur dans la chronologie. Or Lund a fait remarquer que Memnon a certes, suivi la tradition de Théopompe pour les événements qui concernaient Cléarque, le premier tyran (364-352), mais la source principale de notre historien, pour le règne de Cléarque II est Nymphis, ce dernier étant contemporain de cette époque. Dès lors, il semble improbable que ce dernier se soit trompé sur un élément de chronologie de cette importance et plus particulièrement sur le statut de Lysimaque au moment où il prenait le contrôle d'Héraclée. De plus, Burstein fait une démonstration convaincante sur la probable omission de Diodore du règne d'Amastris. Ce dernier n'a sans doute pas intégré le règne de la veuve de Denys et il est probable qu'il ait compté les 17 ans de règne de Cléarque et Oxathrès à partir de 301, date à laquelle, Cléarque atteint l'âge de sa majorité⁴⁹². Dès lors, en admettant une telle interprétation du passage de Diodore et la chronologie proposée par Memnon et Justin, il faudrait placer la mort de Cléarque et Oxathrès en 284⁴⁹³.

En 289, Pyrrhos s'allie à Lysimaque et envahit la Macédoine⁴⁹⁴. Tandis que Démétrios remporte quelques succès à l'est contre les forces de Lysimaque, et en particulier à Amphipolis, Pyrrhos, dont Démétrios ignore l'alliance secrète de ce dernier avec le monarque de Thrace, Lysimaque s'attaque au royaume de Macédoine par l'ouest (Plutarque, *Démétrios*, 44 ; *Pyrrhos*, 11) et s'empare de Béroia. Finalement, Démétrios s'enfuit vers le sud et Pyrrhos

⁴⁹⁰ Cf. Beloch, *GG IV* 1, p. 233, n. 1. Jacoby, *FGrH*, III C, p. 273-274 ; Niese, *Geschichte*, I, p. 396, n. 6 ; Berve, *Die Tyrannis*, I, p. 322-323 ; Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 117 ; Lund, *Lysimachus*, p. 98. *Contra* : Apel, *Die Tyrannis von Heraklea*, p. 84-88.

⁴⁹¹ Saïtta, *Lisimaco di Thracia*, p. 127-130.

⁴⁹² Burstein, *Heraclea*, p. 94.

⁴⁹³ Lund, *Lysimachus*, p. 98 ; Burstein, *Heraclea*, p. 85 ; 93-94. Cf. Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 46, n. 293.

⁴⁹⁴ Lund, *Lysimachus*, p. 97-100.

est proclamé roi de Macédoine (Plutarque, *Démétrios*, 44 ; *Pyrrhos*, 11). Lysimaque, en 288/7⁴⁹⁵ est maître de la partie est de la Macédoine (Cassandraia, Amphipolis)⁴⁹⁶

Après la capture de Démétrios Poliorcète en Asie par Séleucos (286/5)⁴⁹⁷, Lysimaque décide de se débarrasser de Pyrrhos en Macédoine et en Thessalie. Les deux s'étaient alliés contre Démétrios, mais la disparition de ce dernier met fin leur accord qui n'avait plus raison d'être. Au printemps 485, Pyrrhos se retire en Épire et laisse le champ libre à Lysimaque (Plutarque, *Démétrios*, 41 ; 44 ; *Pyrrhos*, 11;12)⁴⁹⁸. À l'été 285 ou en 284, il réussit à placer sous son contrôle la Macédoine méridionale et la Thessalie (en annexant la Péonie sur la frontière nord-ouest de la Macédoine ; cf. Plutarque, *Pyrrhos*, 12, 7-9; Justin, XVI, 3, 1-2 ; Pausanias, I, 10, 2.).

καὶ τὸ μισαρὸν καὶ ὀμὸν τῆς πράξεως οὐκ ἀνασχετὸν ποιούμενος, στεγανώτατα μὲν τὴν αὐτοῦ κατεῖχεν ἔδον γνώμην :

Lysimaque avait certainement eu vent des mécontentements que provoquait l'attitude de Cléarque et Oxathrès et il était sans doute entré en contact avec les anciens partisans de Denys qui regrettaient le temps où ce dernier était encore au pouvoir. S'appuyant ainsi sur les tensions internes et, prenant comme prétexte la mort de son ex-épouse pour intervenir, Lysimaque espérait certainement se débarrasser des jeunes dirigeants à la première occasion afin de placer Héraclée et ses possessions sous son contrôle⁴⁹⁹.

L'amour que le roi de Macédoine ressentait pour Amastris était peut-être réel. Toutefois, Memnon ne retient que ce motif pour expliquer l'intervention de Lysimaque à Héraclée, sans présenter les motifs réels qui sont d'ordre politique et stratégique. Lund estime que les intentions de Lysimaque à l'égard d'Héraclée sont liées à la menace qui pesait alors sur la cité. Zipoitès, le roi de Bithynie s'était attaqué à Héraclée (cf. 5.1 ; F 6.3 ; 9.4) et le nouveau roi de Macédoine jugea préférable de placer la cité sous son contrôle afin d'empêcher le roi de Bithynie de s'en emparer. La perte d'Héraclée aurait signifié pour Lysimaque la perte d'une position stratégique. À Héraclée, il disposait des arsenaux lui permettant de construire de nouvelles forces navales et sa situation géographique liait la mer Noire à ses possessions en Phrygie du Nord.⁵⁰⁰

⁴⁹⁵ Will, *Monde hellénistique*, I, p. 98.

⁴⁹⁶ Lund, *Lysimachus*, p. 100.

⁴⁹⁷ *Ibidem*, p. 103-104.

⁴⁹⁸ Sur l'abandon de Pyrrhos, cf. *ibidem*, p. 104-105 ; p. 232, n. 87.

⁴⁹⁹ Burstein, *Heraclaea*, p. 85 ; Lund, *Lysimachus*, p. 105.

⁵⁰⁰ Lund, *Lysimachus*, p. 105 ; cf. Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 47, sur l'importance d'Héraclée pour Lysimaque.

τὴν ἀρχαίαν δὲ φιλίαν πρὸς τοὺς περὶ Κλέαρχον τῷ σχήματι ἐπιδεικνύς, διὰ πολλῶν τε μηχανῶν καὶ τῶν τοῦ λανθάνειν στρατηγημάτων (κρύψαι γὰρ τὸ βουλόμενον δεινότατος ἀνθρώπων γεγονέναι λέγεται) :

Les tensions entre les jeunes dirigeants et leur ancien beau-père s'étaient certainement distendues depuis le divorce d'Amastris. Ainsi, en voyant arriver Lysimaque, il est probable que les jeunes gens se soient montrés suspicieux.

ἐν Ἡρακλείᾳ μὲν ὡς ἐπὶ τῷ τῶν δεχομένων συνοίσαντι παραγίνεται πατὴρ δὲ στοργὴν τῷ προσωπεῖῳ τοῖς περὶ Κλέαρχον προσβαλλόμενος :

Memnon rapporte que Lysimaque arriva dans la cité afin de rendre service à ses hôtes. Il est possible que Lysimaque soit arrivé dans la cité avec une force armée, en faisant croire à Cléarque et Oxathrès qu'il entendait éliminer les membres de l'opposition qui commençaient certainement à montrer ostensiblement leur mécontentement⁵⁰¹.

ἀναιρεῖ μὲν τοὺς μητροκτόνους, πρῶτον μὲν Κλέαρχον, εἶτα καὶ Ὀξάθρην, μητρικῆς ἀπαιτήσας μαιφονίας δίκας :

Burstein estime, à tort selon moi, que les deux frères eurent un procès rapide et qu'ils furent exécutés après avoir été condamnés pour le meurtre de leur mère⁵⁰². Je pense que Memnon utilise le terme δίκη au sens de jugement et non de tribunal. Sinon, il aurait certainement fait référence à la décision des Héracléotes, si tel avait été le cas. À propos de Cléarque, le premier tyran de la cité, il insiste sur le rôle joué par les citoyens dans le meurtre de celui qui avait bafoué toutes les lois de la cité et il n'aurait sans doute pas passé sous silence le rôle des Héracléotes dans un éventuel procès si ces derniers avaient participé à l'anéantissement des derniers tyrans que sont Cléarque et Oxathrès.

καὶ τὴν πόλιν ποιησάμενος ὑπὸ τὴν πρόνοιαν τὴν αὐτοῦ, καὶ τὰ πολλὰ δὲ λαφυραγωγῆσας ὧν ἡ τυραννὶς ἠθροῖκει χρημάτων, ἄδειάν τε δοὺς δημοκρατεῖσθαι τοὺς πολίτας, οὗ ἐφίεντο, πρὸς τὴν ἰδίαν βασιλείαν ἐστέλλετο :

Lysimaque s'empare des biens des tyrans sans doute pour financer ses projets de campagne. D'après Memnon, il « *laissa les citoyens libres d'établir la démocratie souhaitée par eux* ». Cette remarque constitue pour Burstein la preuve qu'il était intervenu sur la

⁵⁰¹ Burstein, *Heraclea*, p. 85.

⁵⁰² *Ibidem*.

demande de certains Héracléotes opérant dans les hautes sphères de la société⁵⁰³. En échange de leur aide, il les laissait installer le régime politique de leur choix. Bien que placée sous sphère d'influence, Héraclée possédait désormais un certain degré d'autonomie qui supposait que les citoyens étaient libres de choisir un régime démocratique pour leur cité⁵⁰⁴. Toutefois, il était évident que le nouveau gouvernement dirigerait la cité en son nom et qu'il ne devait pas montrer une quelconque opposition à sa politique. D'après Bittner, l'expression ἄδειάν τε δοῦς δημοκρατεῖσθαι τοὺς πολίτας, οὗ ἔφιεντο serait la marque que le nouveau régime n'était pas une démocratie et que sous ce terme, il faudrait davantage y voir la référence à une absence d'autocratie et de violence. Ainsi, il ne faudrait pas comprendre par là, selon elle, que Lysimaque ait donné l'autonomie à la cité⁵⁰⁵. Comme en témoignent les monnaies héracléotes émises à cette époque, Héraclée perdit son autonomie⁵⁰⁶. Une série de statères et de tétradrachmes portent sur le droit une représentation d'Alexandre déifié, et sur l'avvers, Dionysos assis avec une Niké dans la main. La légende est ΛΥΣΙΜΑΧΟΥ ΒΑΣΙΛΕΩΣ et ces monnaies sont des émissions royales de Lysimaque frappées à Héraclée. Ces monnaies sont conçues sur le modèle des pièces émises sous Alexandre⁵⁰⁷. Il s'agit là d'une façon d'accentuer sa popularité et de légitimer son règne en se rattachant à Alexandre.⁵⁰⁸

Le soutien de Lysimaque aux partisans de la démocratie peut paraître contradictoire avec les liens qu'il a entretenus jusqu'alors avec les tyrans d'Héraclée. Certains Modernes, à l'instar de Shipley, présentent le roi comme un protecteur des tyrans⁵⁰⁹. Cette image tient au fait que Lysimaque est un rival des Antigonides, lesquels sont à l'inverse présentés comme

⁵⁰³ *Ibidem*, p. 143, n. 42-43. Une autre preuve, selon ce savant, est constituée par les monnaies, puisqu'après la mort d'Amastris, Lysimaque aurait émis une monnaie de bronze à Héraclée avec le portrait de la reine défunte. Burstein estime que Lysimaque avait certainement approché les partisans d'Amastris et s'était présenté comme celui qui vengerait la mort de son ex-épouse. Cf. A. Mammoth, « Ein Bildnis der Königin Amastris auf Münzen des Lysimachos », *Berliner numismatische Zeitschrift*, 1 (1949), p. 81-86. Sur le fait qu'Héraclée devint un centre de production de monnaies royales, cf. Burstein, *Heraclea*, p. 85 ; M. Thompson, « The Mints of Lysimachus » dans M. Kraay, G. K. Jenkins (éds), *Essays in Greek Coinage Presented to Stanley Robinson*, Oxford, 1968, p. 166, 178.

⁵⁰⁴ Cf. Jacoby, *FGrH*, III C, p. 274. Pour la politique menée par Lysimaque à l'égard des cités grecques, cf. Bengtson, *Die Strategie*, 215-219 ; Lund, *Lysimachus*, p. 107-108 ; 118-119.

⁵⁰⁵ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 48, n. 303-304. Elle compare la situation à Héraclée avec les relations entre Athènes et Démétrios après l'expulsion de Macharès.

⁵⁰⁶ *Ibidem*, p. 49, n. 312, note que le terme « autonomie » doit être compris au sens de liberté et d'indépendance dans son organisation interne et dans ses relations avec les puissances extérieures. Sur l'autonomie des cités sous Lysimaque, cf. Lund, *Lysimachus*, p. 109-111.

⁵⁰⁷ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 49-51. Pour les monnaies, cf. M. Thompson, *op. cit.*, p. 165 ; 178. Voir Heuss, *Stadt und Herrscher des Hellenismus*, p. 196, sur le fait que la mesure d'émettre des monnaies de type royal, a pour but essentiellement de marquer la cité comme faisant partie de son royaume, voire pour éviter l'instauration d'un nouveau pouvoir monarchique dans la cité qui pourrait concurrencer son autorité.

⁵⁰⁸ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 50, n. 317. Cf. R. Hadley, « A Royal Propaganda of Seleukos I and Lysimachus », *JHS*, 94 (1974), p. 63-64.

⁵⁰⁹ Lund, *Lysimachus*, p. 119 ; G. Shipley, *A history of Samos 800- 188 B. C.*, Oxford, Clarendon Press, 1987, p. 177.

prodémocratiques. Toutefois, Lund critique cette vision du roi de Macédoine, car comme le montre l'exemple d'Héraclée, Lysimaque ne suivait pas une idéologie particulière, mais agissait en fonction des circonstances et soutenait ceux qui savaient se montrer de fidèles partisans. Bien qu'il ait coopéré avec la tyrannie personnifiée d'abord par Denys puis par ses deux fils, il n'hésite pas à renverser leur pouvoir quand les circonstances le permettent et l'exigent. En effet, afin d'assurer son contrôle sur la cité, il a su profiter de l'impopularité des tyrans et s'allier aux démocrates⁵¹⁰. La marque de l'autorité de Lysimaque à Héraclée était avant tout militaire : une partie de sa flotte stationnait dans le port de la cité⁵¹¹, et il laissa une garnison dans le palais des anciens tyrans sur l'acropole (cf. F 6.2)⁵¹².

Justin XVI, 3, 3 mentionne une « guerre » contre Héraclée. Toutefois, comme Burstein l'a fait remarquer, l'expression de Justin résulte plus probablement du résumé qu'il aurait fait du récit de Trogue-Pompée sur les opérations menées par Lysimaque en Bithynie⁵¹³ et à Héraclée et le terme « guerre » doit s'appliquer seulement à la campagne menée contre le souverain bithynien⁵¹⁴. Trogue-Pompée (*Prol.* 16) fait référence à l'occupation de la cité par Lysimaque, ce qui suppose que ce dernier resta quelque temps à Héraclée, sans doute pour organiser l'administration de sa nouvelle acquisition. Il semble qu'il ait conservé le système mis en place par Amastris selon lequel, Héraclée, Tios et Amastris étaient gouvernées séparément. L'autonomie de cette dernière était tempérée par la présence d'un gouverneur royal, Eumène, le frère de Philétairos de Tios (cf. F 9.4).

5.4

Λυσίμαχος δὲ τὴν ἰδίαν ἀρχὴν καταλαβὼν, δι' ἐπαίνων μὲν τὴν Ἀμαστριν εἶχεν, ἐθαύμαζε δὲ αὐτῆς τοὺς τε τρόπους καὶ τὴν ἀρχήν, πρὸς ὄγκον καὶ μέγεθος καὶ ἰσχὺν ὡς ἐκρατύνατο, ἐξαίρων μὲν τὴν Ἡράκλειαν, μέρος δὲ τῶν ἐπαίνων καὶ τὴν Τίον καὶ τὴν Ἀμαστριν, ἣν ἐπόνυμον ἤγειρεν ἐκείνη, ποιούμενος. Καὶ ταῦτα λέγων τὴν Ἀρσινόην ἠρέθειζε, δεσπότην τῶν ἐπαινουμένων γενέσθαι. Ἡ δὲ ἐδεῖτο τυχεῖν ὧν ἐπόθει. Καὶ ὁ Λυσίμαχος σεμνόνων τὸ δῶρον κατ' ἀρχὰς μὲν οὐ προσέειπε, ἐκλιπαρηθεὶς δὲ χρόνῳ παρέσχεν· ἦν γὰρ δεινὴ περιελθεῖν ἢ Ἀρσινόη, καὶ τὸ γῆρας ἤδη παρεῖχεν εὐεπιχείρητον.

De retour dans son pays, Lysimaque n'avait que des éloges pour Amastris; il admirait son

⁵¹⁰ Lund, *Lysimachus*, p. 119-120.

⁵¹¹ Burstein, *Heraclea*, p. 85, n. 47 ; p. 144 estime à juste titre qu'Héraclée fut en mesure de récupérer les anciens navires de Lysimaque (cf. F 8.5) pour la simple raison qu'ils se trouvaient déjà dans le port à la mort du roi de Macédoine.

⁵¹² Cf. Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 49, n. 313, qui fait le parallèle avec la situation de Callatis en 314/13, après le soulèvement des villes pontiques. Lysimaque y laissa des garnisons (Diodore, XIX, 73, 1). Antigone aussi est connu pour cette pratique d'installer des garnisons (Diodore, XX, 19, 3). Sur l'occupation d'une ville avec des troupes, Heuss, *Stadt und Herrscher des Hellenismus*, p. 187-188.

⁵¹³ Cf. 5.1, sur l'identification par Burstein de la guerre de Lysimaque en Thrace avec les opérations menées contre Zipoitès.

⁵¹⁴ Burstein, *Heraclea*, p. 143, n. 43.

caractère et la façon dont elle avait affermi son domaine en ampleur, en étendue et en puissance; il vantait Héraclée et faisait une place dans ses éloges à Tios et à Amastris, ville qui tenait son nom de sa fondatrice. Ces propos suscitaient chez Arsinoé l'envie d'avoir en son pouvoir les villes dont il faisait l'éloge. Elle se mit à demander l'objet de son désir. Et Lysimaque, tenant le cadeau pour considérable, commença par refuser, mais, avec le temps, il se laissa fléchir et les lui céda; Arsinoé excellait, en effet, à circonvenir et l'âge commençait déjà à faire de Lysimaque un homme facile à mener.

Λυσίμαχος δὲ τὴν ἰδίαν ἀρχὴν καταλαβὼν, δι' ἐπαίνων μὲν τὴν Ἄμαστριν εἶχεν, ἐθαύμαζε δὲ αὐτῆς τοὺς τε τρόπους καὶ τὴν ἀρχήν, πρὸς ὄγκον καὶ μέγεθος καὶ ἰσχὺν ὡς ἐκρατύνατο, ἐξαίρων μὲν τὴν Ἡράκλειαν, μέρος δὲ τῶν ἐπαίνων καὶ τὴν Τῖον καὶ τὴν Ἄμαστριν, ἣν ἐπόνυμον ἤγειρεν ἐκείνη, ποιούμενος :

Héraclée, Tios⁵¹⁵ et Amastris se retrouvent rapidement mêlées aux intrigues qui secouent la cour de Lysimaque dans les années 280. Dans la mesure où ni Kíeros, ni Thynias ne sont mentionnées, il faut supposer que ces territoires avaient déjà été conquis par Zipoitès, comme le propose d'ailleurs Burstein.

καὶ ταῦτα λέγων τὴν Ἀρσινόην ἠρέθιζε, δεσπότην τῶν ἐπαινουμένων γενέσθαι. Ἡ δὲ ἐδεῖτο τυχεῖν ὧν ἐπόθει. Καὶ ὁ Λυσίμαχος σεμνύνων τὸ δῶρον κατ' ἀρχὰς μὲν οὐ προσίετο, ἐκλιπαρηθεὶς δὲ χρόνῳ παρέσχεν :

Longega attribue à Arsinoé une grande influence sur Lysimaque, et ce, depuis les premiers jours de leur mariage. Elle fait reposer son argumentation sur les sources littéraires, numismatiques et épigraphiques qui attestent qu'Arsinoé possédait quelques cités importantes du royaume de Lysimaque⁵¹⁶. D'après Memnon, Arsinoé fit pression sur Lysimaque afin d'obtenir le contrôle de ces trois cités. L'intérêt de la reine fut éveillé par l'éloge qu'aurait fait son époux de la prospérité du royaume de son ancienne épouse, Amastris. Arsinoé voyait là une base de pouvoir qui aurait pu lui procurer les richesses nécessaires si elle et son fils devaient fuir la cour en raison des tensions qui s'y développaient. En effet, Arsinoé voulait que son fils soit désigné à la succession de Lysimaque et tentait d'écarter le fils aîné de ce dernier, Agathocle, lequel était pressenti pour monter sur le trône à la mort de son père⁵¹⁷.

⁵¹⁵ Tios est une ville côtière sur la mer Noire située entre Héraclée et Amastris à la frontière de la Bithynie et de la Paphlagonie. Cf. Wüst, s.v. «Tios» n° 2, *RE* VI (1937), col. 1411-1412 ; *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, p. 963-964 s.v. «Tieion».

⁵¹⁶ Longega, *Arsinoe II*, p. 42-44. Voir aussi Lund, *Lysimachus*, p. 194, pour ses objections sur les arguments avancés par Longega.

⁵¹⁷ Burstein, *Heraclea*, p. 86.

Il semble que Lysimaque ait d'abord refusé, sans doute ne souhaitait-il pas trahir ses partisans à Héraclée, sans lesquels il n'aurait pas pu aussi aisément se saisir de la cité⁵¹⁸. Toutefois, les souhaits de la jeune reine finissent par être exaucés. Lund émet l'hypothèse que la forme que prit la mainmise de la reine sur Héraclée, Tios et Amastris ne s'apparentait pas à une véritable possession de ces cités. Lysimaque lui aurait fait le don des revenus de ces trois cités, peut être à l'image de ce que faisaient certains rois perses qui offraient le revenu de certaines cités à leurs épouses⁵¹⁹. La situation de Tios et Amastris est d'ailleurs peu claire. On comprend du passage de Memnon qu'Arsinoé obtint les trois cités dont Lysimaque faisait l'éloge, mais au passage suivant, l'historien héracléote ne mentionne que sa cité d'origine. Longega a avancé l'hypothèse selon laquelle le silence de Memnon à ce propos tient du fait que Tios et Amastris étaient de moindre importance par rapport à Héraclée et qu'elles « gravitaient » en quelque sorte autour d'elle⁵²⁰. Toutefois, le don de Lysimaque est assez étonnant au vu de l'enjeu que représentait Héraclée pour lui. En effet, c'est pour des raisons politiques, si l'on écarte les seules raisons sentimentales, qu'il avait épousé Amastris. Le contrôle de la cité lui donnait un accès stratégique dans le Pont. Ainsi, il semble clair que la jeune reine devait avoir un ascendant relativement important sur son époux pour se voir octroyer une cité de cette importance⁵²¹. À propos d'Amastris, il semble que les mérites que lui accorde Lysimaque tiennent à sa prospérité économique et aux conséquences positives que sa fondation a entraînées, en particulier pour le développement commercial d'Héraclée⁵²².

Arsinoé semble également obtenir la possession de Cassandreia⁵²³ (Justin, XXIV, 2, 1 ; 3, 3) et d'Éphèse⁵²⁴. Lund émet des objections sur le soi-disant contrôle d'Arsinoé sur Éphèse⁵²⁵, estimant que le changement de nom de la cité en Arsinoeia et le portrait de la reine

⁵¹⁸ *Ibidem*, p. 86.

⁵¹⁹ Lund, *Lysimachus*, p. 195. Sur cet usage en vigueur chez les Achéménides, cf. Hérodote, II, 98 ; Xénophon, *Anabase*, I, 49 ; Platon, *Alcibiade*, 122-123. P. Briant, « Dons de terres et de villes : l'Asie Mineure dans le contexte achéménide », *REA*, 87 (1985), p. 59-60. Longega, *Arsinoe II*, p. 37 admet en revanche qu'Héraclée constitue la première possession de la reine : « *Arsinoe riuscì ad ottenere il primo possesso della sua vita* ». Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 50, estime aussi qu'Héraclée servait de source de revenus pour Arsinoé.

⁵²⁰ Longega, *Arsinoe II*, p. 37 ; cf. Beloch, *GG IV* 1, p. 233, qui estime qu'Arsinoé possédait seulement Héraclée.

⁵²¹ Longega, *Arsinoe II*, p. 38.

⁵²² Sur le développement économique : voir Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 45, n. 290 ; Apel, *Die Tyrannis von Heraklea*, p. 60 ; Hoepfner, *Herakleia Pontike*, p. 10.

⁵²³ Lund, *Lysimachus*, p. 256, n. 29 ; Macurdy, *Hellenistic Queens*, p. 117. Cf. S. M. Burstein, « Lysimachus and the greek cities of Asia : the case of Miletus », *AncW*, 3 (1980), p. 74, n. 16.

⁵²⁴ Lund, *Lysimachus*, p. 256, n. 29 ; *Syll*³ 368, lignes 25-26 ; Macurdy, *Hellenistic Queens*, p. 117 ; Mehl, *Seleukos Nikator*, p. 294.

⁵²⁵ Longega, *Arsinoe II*, p. 37 ; Lund, *Lysimachus*, p. 194 et p. 256, n. 32, fait reposer son argumentation sur le parallèle qui peut être fait avec Eurydice, la fille de Lysimaque, qui donne son nom à la cité de Smyrne dont les monnaies portent également son portrait. Or Eurydice ne possédait pas Smyrne. Pour les monnaies d'Ephèse, voir : B.V. Head, *On the chronological sequence of the coins of Ephesus*, Londres-Paris, 1880, p. 43-44. Cf. Polyen, VIII, 57 ; Justin, XXIV, 2, 1 ; 3, 4 : Trogue-Pompée, *Prol.* 24.

sur les monnaies de la cité ne sont pas une preuve de son contrôle. Ne l'est pas d'ailleurs l'attestation de sa présence à Éphèse après Couroupédion qui, d'après Lund, témoigne seulement que la cité qui s'était rangée du côté de Lysimaque le resta jusqu'à ce que la nouvelle de sa mort atteignît la cité. Quant à Cassandreia, Arsinoé contrôlait peut-être la cité mais cette dernière ne lui appartenait pas pour autant. La reine maintint son contrôle, car elle payait des mercenaires et parce qu'une faction supportait les prétentions de son fils Ptolémée contre celles de Séleucos⁵²⁶.

ἦν γὰρ δεινὴ περιελθεῖν ἢ Ἀρσινόη, καὶ τὸ γῆρας ἤδη παρεῖχεν εὐεπιχείρητον :

Arsinoé est présentée de façon assez négative. Memnon dépeint le portrait d'une femme ambitieuse et manipulatrice qui semble avoir usé de ses charmes pour abuser un vieil homme. Cette requête est une preuve de plus admise au compte de l'influence d'Arsinoé sur son époux et son historicité est largement admise⁵²⁷. Lund a mis en évidence la difficile identification de Nymphis comme étant la source de cette information. En effet, en admettant que la requête d'Arsinoé était une affaire publique débattue par le roi et le conseil, une telle information ne peut avoir été obtenue que d'un témoin issu du cercle restreint de la cour de Lysimaque et en position de relayer une telle information. Or même dans ce cas l'événement a sans doute été dénaturé par la rumeur qui faisait de la reine une instigatrice. Toutefois, le récit de Memnon semble insinuer que le vieux roi succomba à son épouse qui utilisa ses charmes féminins afin d'obtenir l'objet de ses désirs et dès lors, aucun témoin n'aurait assisté à la scène d'ordre privé. Lund estime que Memnon utilise là un archétype, celui du vieil homme impuissant face aux assauts de sa femme, jeune et belle épouse prête à tout pour obtenir ce qu'elle veut, afin de combler les lacunes de sa source qui n'explique pas comment Arsinoé arrive à obtenir le contrôle d'Héraclée. L'argumentation de Lund s'appuie notamment sur la comparaison qu'elle établit entre le portrait que fait Memnon de Lysimaque dans ce passage et celui que Nymphis avait fait du roi au fragment précédent (F. 5.3), dans lequel il est présenté comme un homme ingénieux, dont on reconnaît la capacité à dissimuler ses intentions⁵²⁸.

Ce passage de Memnon fait-il référence à la seule volonté d'Arsinoé d'obtenir Héraclée ou bien est-ce une allusion à l'interférence d'Arsinoé de façon plus générale dans les

⁵²⁶ Lund, *Lysimachus*, p. 194. Sur la sympathie de Cassandreia pour Lysimaque, cf. Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 128.

⁵²⁷ Lund, *Lysimachus*, p. 190. Cf. P. Roussel, « Le démembrement de l'Empire d'Alexandre », dans G. Glotz, *Histoire grecque*, IV, Paris, PUF, 1939, p. 371.

⁵²⁸ Lund, *Lysimachus*, p. 190.

affaires politiques de son époux ? Sur ce point, aucune source ne mentionne de façon certaine l'ingérence de la jeune Lagide dans les affaires d'État⁵²⁹.

5.5

Δεξαμένη δ' οὖν ἡ Ἀρσινόη τῆς Ἡρακλείας τὴν ἀρχὴν, πέμπει τὸν Κυμαῖον Ἡρακλείδην⁵³⁰, ἄνδρα μὲν εὖνουν αὐτῇ, ἀπότοπον δὲ ἄλλως καὶ δεινὸν ἐν βουλευμάτων ἐντρεχείᾳ καὶ ὀξύτητι. Ὁ δὲ τῆς Ἡρακλείας ἐπιβὰς τὰ τε ἄλλα σφόδρα ἐπιστρόφως τῶν πραγμάτων ἐξηγεῖτο, καὶ πολλοὺς αἰτίαις ὑποβάλλων τῶν πολιτῶν οὐκ ἐλάττους ἐτιμωρεῖτο, ὡς πάλιν ἀποβαλεῖν αὐτοὺς τὴν μόλις ἐπιφανεῖσαν εὐδαιμονίαν.

Ayant donc reçu le pouvoir sur Héraclée, Arsinoé y envoya Héraclide de Cymé, un homme à sa dévotion et, par ailleurs, intraitable et dangereux par l'habilité et la finesse de ses desseins. Installé à Héraclée, cet homme se mit à mener les affaires avec beaucoup d'attention, mais il faisait juger nombre de citoyens et en châtiât tout autant au point qu'ils perdaient la félicité qui venait tout juste de leur apparaître.

δεξαμένη δ' οὖν ἡ Ἀρσινόη τῆς Ἡρακλείας τὴν ἀρχὴν, πέμπει τὸν Κυμαῖον Ἡρακλείδην, ἄνδρα μὲν εὖνουν αὐτῇ, ἀπότοπον δὲ ἄλλως καὶ δεινὸν ἐν βουλευμάτων ἐντρεχείᾳ καὶ ὀξύτητι :

Héraclide⁵³¹ arrive à Héraclée certainement en 284/3 et son gouvernement prend fin en 281 avec la mort de Lysimaque⁵³². Memnon le présente comme un fidèle partisan d'Arsinoé, sans doute un de ceux sur lesquels elle comptait au cas où sa situation à la cour de Lysimaque se dégraderait. Lund rapporte qu'Héraclide était épistate et représentait officiellement Lysimaque⁵³³.

ὁ δὲ τῆς Ἡρακλείας ἐπιβὰς τὰ τε ἄλλα σφόδρα ἐπιστρόφως τῶν πραγμάτων ἐξηγεῖτο, καὶ πολλοὺς αἰτίαις ὑποβάλλων τῶν πολιτῶν οὐκ ἐλάττους ἐτιμωρεῖτο, ὡς πάλιν ἀποβαλεῖν αὐτοὺς τὴν μόλις ἐπιφανεῖσαν εὐδαιμονίαν :

L'homme de main d'Arsinoé semble s'être comporté comme un tyran et faisait juger les citoyens qui étaient sans doute suspectés de comploter contre les intérêts de la reine. De plus, il avait sous son contrôle les hommes de la garnison laissée sur l'Acropole par Lysimaque et une telle situation rappelait certainement aux Héracléotes celle qu'ils avaient connue à l'époque du premier Cléarque. Les emprisonnements, les exécutions et les exils

⁵²⁹ Longega, *Arsinoe II*, p. 36.

⁵³⁰ Correction de Müller de Ἡρακλείτην en Ἡρακλείδην d'après le passage du fragment 6.2 : Ἡρακλείδην.

⁵³¹ Sundwall, s.v « Herakleides » n° 14, *RE VIII* (1913), col. 459. Cf. Jacoby, *FGrH*, III C, p. 274.

⁵³² Burstein, *Heraclea*, p. 86.

⁵³³ Lund, *Lysimachus*, p. 120.

volontaires furent sans doute les punitions qui attendaient les présumés coupables⁵³⁴. Le terme εὐδαιμονία suggère que le contrôle de Lysimaque sur la cité, entre la mort des fils de Denys et l'arrivée d'Héraclide devait être modéré, bien plus qu'au temps des matricides⁵³⁵.

5.6

Ὁ μέντοι Λυσίμαχος περιδρομῆ Ἀρσινόης τὸν ἄριστον τῶν παίδων καὶ πρεσβύτερον Ἀγαθοκλέα (ἐκ προτέρων δὲ φῶς ἦν αὐτῷ γάμων) κατ' ἀρχὰς μὲν λανθάνοντι φαρμάκῳ, ἐκείνου δὲ κατὰ πρόνοιαν ἐξεμεθέντος, ἀναιδεστάτη διαχειρίζεται γνώμη· δεσμοτηρίῳ ἐμβαλὼν κελεύει κατακοπῆναι, ἐπιβουλήν αὐτῷ καταψευσάμενος. Ὁ δὲ Πτολεμαῖος, ὃς αὐτόχειρ τοῦ μιάσματος ἐγεγόνει, ἀδελφὸς ἦν Ἀρσινόης, καὶ ἐπώνυμον διὰ τὴν σκαιότητα καὶ ἀπόνοιαν τὸν Κεραυνὸν ἔφερεν.

Lysimaque, lui, circonvenu par Arsinoé, fit périr le meilleur de ses fils, Agathocle, son aîné, qu'il avait eu de son premier mariage ; ce fut d'abord par du poison sournoisement administré, mais la victime, ayant prévu le coup, vomit ; puis son père l'assassina en usant d'une sentence on ne peut plus cynique : il le jeta en prison et le fit exécuter sous une fausse inculpation de complot contre lui. Ptolémée, qui avait été l'exécuteur du crime, était le frère⁵³⁶ d'Arsinoé ; sa grossièreté et ses colères démentielles l'avaient fait surnommer « La Foudre ».

ὁ μέντοι Λυσίμαχος περιδρομῆ Ἀρσινόης τὸν ἄριστον τῶν παίδων καὶ πρεσβύτερον Ἀγαθοκλέα (ἐκ προτέρων δὲ φῶς ἦν αὐτῷ γάμων) :

La mort d'Agathocle⁵³⁷, assassiné en 283/2⁵³⁸, est la conséquence des luttes qui animent la cour de Lysimaque⁵³⁹, lesquelles sont intrinsèquement liées aux intrigues qui touchent la maison des Lagides (cf. Justin, XVII, 1, 4-5 ; Trogue-Pompée, *prol.* 17 ; Appien, *Syriaca*, 62 ; Pausanias, I, 10, 3-4 ; Porphyre, *FGrH*, 2 B, 260 F 3.8). Deux factions s'opposent à la cour de Lysimaque, les partisans d'Agathocle, fils présumé de Nikaia⁵⁴⁰ et pressenti pour succéder à son père, et ceux d'Arsinoé.

Pausanias, I, 10, 3 mentionne deux traditions alternatives expliquant la haine d'Arsinoé pour son beau-fils. La première fait part de la volonté d'Arsinoé d'empêcher la succession d'Agathocle afin d'assurer le trône pour ses enfants par Lysimaque, et en

⁵³⁴ Burstein, *Heraclea*, p. 86.

⁵³⁵ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 49.

⁵³⁶ Henry traduit erronément par « le fils d'Arsinoé ». Les études menées sur ce passages tendent à démontrer que c'est bien le fils, et non Ptolémée Kéraunos, le frère d'Arsinoé qui fut impliqué dans le meurtre d'Agathocle. Toutefois, la traduction doit respecter les termes employés par Memnon/ Photius.

⁵³⁷ Cf. Wilcken, *s.v.* « Agathokles » n° 18, *RE I* (1894), col. 757.

⁵³⁸ La date est soumise à de nombreuses incertitudes. Cf. Burstein, *Heraclea*, p. 86 ; Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 17-20 ; Lund, *Lysimachus*, p. 186 ; Longega, *Arsinoe II*, p. 45. Will, *Monde hellénistique*, I, p. 100, n'exclut pas une datation plus haute, de 284/3.

⁵³⁹ Sur les drames domestiques à la cour de Lysimaque, cf. Geyer, *s.v.* « Lysimachus », *RE XIV* (1930), col. 20-23.

⁵⁴⁰ Lund, *Lysimachus*, p. 186.

particulier pour son fils aîné, Ptolémée⁵⁴¹. Bien qu'il ne soit pas explicitement rapporté dans les sources que ce dernier était l'aîné des enfants de Lysimaque et Arsinoé, les Modernes admettent qu'il faille le considérer comme tel. Ses deux jeunes frères, Lysimaque et Philippe, avaient respectivement 16 et 13 ans en 281/0 d'après Justin XXIV, 3,5⁵⁴². La seconde version rapportée par Pausanias fait état des avances sexuelles de la reine pour son beau-fils, lequel les aurait repoussées, déclenchant ainsi la colère et la vengeance d'Arsinoé. Cette version est largement critiquée par Lund, qui la juge moins crédible que la première, car elle reproduit à son sens, la structure classique propre aux tragédies et rappelle notamment l'histoire de Phèdre et Hippolyte⁵⁴³.

- Pausanias, I, 10, 3 : Εἰώθασι δὲ ἀνθρώποις φύεσθαι δι' ἔρωτα πολλὰ συμφοραί. Λυσίμαχος γὰρ ἡλικία τε ἤδη προήκων, καὶ ἐς τοὺς παῖδας αὐτός τε νομιζόμενος εὐδαίμων, καὶ Ἀγαθοκλεῖ παίδων ὄντων ἐκ Λυσάνδρας, Ἀρσινόην ἔγημεν ἀδελφὴν Λυσάνδρας. Ταύτην τὴν Ἀρσινόην φοβουμένην ἐπὶ τοῖς παισὶ, μὴ Λυσίμαχου τελευτήσαντος ἐπ' Ἀγαθοκλεῖ γένωνται, τούτων ἕνεκα Ἀγαθοκλεῖ ἐπιβουλεύσαι λέγεται. Ἦδη δὲ ἔγραψαν καὶ ὡς Ἀγαθοκλέους ἀφίκοιτο ἐς ἔρωτα ἡ Ἀρσινόη, ἀποτυγχάνουσα δὲ † ἐπὶ τῷ βουλευσῶν λέγουσιν Ἀγαθοκλεῖ θάνατον. Λέγουσι δὲ καὶ ὡς Λυσίμαχος αἰσθοῖτο ὕστερον τὰ τολμηθέντα ὑπὸ τῆς γυναικός, εἶναι δὲ οὐδὲν ἔτι οἱ πλέον ἡρημωμένῳ φίλων ἐς τὸ ἔσχατον : « *L'amour est ordinairement pour les hommes la cause de beaucoup de malheurs, et Lysimaque l'éprouva. Heureux lui-même en enfants, et se voyant renaître dans ceux qu'Agathocle son fils avait déjà de Lysandra, il épousa, quoiqu'avancé en âge, une sœur de Lysandra nommée Arsinoé. Celle-ci craignit que ses enfants ne devinssent, après la mort de Lysimaque, sujets d'Agathocle, et trama, dit-on, la perte de ce jeune prince. D'autres ont écrit qu'elle était devenue amoureuse de lui, et que pour se venger de ses mépris, elle résolut de le faire périr. Ils ajoutent que Lysimaque eut bien connaissance, dans la suite, du crime de sa femme, mais il n'en fut pas plus avancé, ses amis l'ayant tout à fait abandonné* »

À ces conflits pour la succession en Macédoine, s'ajoute une lutte entre Arsinoé et l'épouse d'Agathocle, Lysandra, sa demi-sœur⁵⁴⁴. La rivalité entre les deux princesses lagides est liée à la place que tiennent leurs mères respectives à la cour lagide. À l'époque du mariage entre Arsinoé et Lysimaque, Eurydice, fille d'Antipatros et mère de Lysandra était encore l'épouse légitime de Ptolémée I^{er}⁵⁴⁵. Ce dernier avait pour maîtresse Bérénice, la mère d'Arsinoé et de Ptolémée II, qui ne tarda pas à devenir sa nouvelle épouse (sur les alliances et mariages, cf. Justin, XV, 4, 23 et suiv. ; Plutarque, *Démétrios*, 31, 2 ; 32, 1-2 ; Pausanias, I, 9-

⁵⁴¹ *Ibidem*, p. 186.

⁵⁴² Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 6, n. 17 ; Volkmann, s.v. « Ptolemaios » n° 13, *RE* XXIII 2 (1959), col. 1596.

⁵⁴³ Lund, *Lysimachus*, p. 189-190. Cf. Euripide, *Hippolyte*, 525-565. Sur ce point, voir Macurdy, *Hellenistic Queens*, p. 113.

⁵⁴⁴ Sur le mariage de Lysandra et Agathocle, cf. Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 6 ; Will, *Monde hellénistique*, I, p. 87-88 ; Saitta, *Lisimaco di Thracia*, p. 122-123, situe leur union vers 291 et celui de Lysimaque et Arsinoé en 298.

⁵⁴⁵ Sur la date de leur mariage, cf. Billows, *Antigonos*, p. 69, n. 32.

6 ; 10, 3 ; Memnon, 4. 9). Ainsi, Arsinoé, de naissance moins légitime que Lysandra, devint la reine et la belle-mère de sa demi-sœur, laquelle n'avait épousé que le prince héritier, Agathocle. La situation s'envenima lorsque Bérénice devint l'épouse légitime de Sôtèr, car cette dernière à l'instar de sa fille, souhaitait assurer l'avenir de son fils, le futur Ptolémée II Philadelphie. Elle réussit à convaincre son époux d'écarter de la succession de Ptolémée Kéraunos, fils d'Eurydice et héritier présomptif au trône d'Égypte. Le vieux roi choisit donc Ptolémée II, sans doute vers 290⁵⁴⁶. Il est admis qu'en 287, Eurydice avait déjà été répudiée par Ptolémée I^{er} puisqu'à cette date, elle résidait à Milet où elle reçut Démétrios auquel elle donna en mariage sa fille Ptolémaïs (cf. Plutarque, *Démétrios*, 46, 5)⁵⁴⁷.

Les tensions en Macédoine s'accroissent lorsque Ptolémée Kéraunos rejoint sa sœur à la cour de Lysimaque puisque, sa présence aura sans doute envenimé la rivalité entre Arsinoé et Lysandra⁵⁴⁸ et compliqué les relations entre la Thrace et l'Égypte et puisque Lysimaque avait épousé la sœur du futur roi Philadelphie et accueilli dans son entourage Kéraunos, lequel n'avait pas abandonné ses prétentions sur le trône. Toutefois, les liens entre les deux maisons furent réaffirmés à l'occasion du mariage de Ptolémée II et d'Arsinoé I^{ère}, la fille de Lysimaque en 285⁵⁴⁹ (sur les drames domestiques à la cour de Lysimaque, cf. Justin, XVII, 1-3-6 ; Pausanias, I, 10, 3-4). Ainsi, la lignée de Bérénice semble avoir réussi à s'imposer tant à la cour des Lagides qu'à celle de Lysimaque, car Arsinoé parvient à ses fins et réussit à écarter définitivement Agathocle.

κατ' ἀρχὰς μὲν λανθάνοντι φαρμάκῳ, ἐκείνου δὲ κατὰ πρόνοιαν ἐξεμεθέντος, ἀναιδεστάτη διαχειρίζεται γνώμη· δεσμοτηρίῳ ἐμβάλων κελεύει κατακοπήναι, ἐπιβουλήν αὐτῷ καταψευσάμενος :

Le crime commis à la cour de Lysimaque a fait l'objet de nombreuses discussions en raison notamment de la contradiction qui existe entre les différentes versions données par les sources. Il existe des similitudes entre les versions de Memnon et Justin (XVII, 1, 4) : tous deux mettent en avant l'implication de Lysimaque (*διαχειρίζεται* = *interfecit*). À l'instar, plus tard, d'Orose (III, 23, 56), ils jugent l'action du roi de Thrace en des termes très négatifs (*ἀναιδεστάτη γνώμη* = *non solum ultra patrium, verum etiam ultra humanum morem*

⁵⁴⁶ Beloch, *GG IV I*, p. 221, n. 1.

⁵⁴⁷ Will, *Monde hellénistique*, I, p. 102 ; Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 3-4 ; Bouché- Leclercq, *Histoire des Lagides*, I, p. 93-101. Philadelphie est associé au trône en 285.

⁵⁴⁸ Will, *Monde hellénistique*, I, p. 103.

⁵⁴⁹ Cf. Bouché- Leclercq, *Histoire des Lagides*, t. I, p. 94, n. 1 ; Lund, *Lysimachus*, p. 186 ; Burstein, *Arsinoe II Philadelphus*, p. 209, fixe le mariage de Philadelphie en 284. Sur les intentions de Kéraunos de retrouver le trône, cf. Memnon, F 8.2 ; Pausanias, I, 16, 2. Voir Beloch, *GG IV 2*, p. 130 ; Macurdy, *Hellenistic Queens*, p. 110.

perosus). À l'inverse, ils dressent un portrait élogieux du fils défunt (τὸν ἄριστον τῶν παίδων= *per quem multa bella prospere gesserat*). Toutefois, les différences entre les diverses traditions sont bien plus importantes.

D'après Trogue-Pompée (*Prol.* 17) et Justin (XVII, 1, 4), Agathocle meurt empoisonné par sa belle-mère, tandis que Memnon présente cet épisode comme une tentative manquée, constituant la première étape du complot ourdi contre le prince héritier. D'après l'historien héracléote, Agathocle échappe à une tentative de meurtre par empoisonnement, ce qui pousse son père à l'emprisonner et à le faire exécuter après l'avoir accusé de comploter contre lui. Les sources parallèles dépeignent un portrait flatteur du fils de Lysimaque et non font aucune allusion à une quelconque implication d'Agathocle dans une éventuelle conspiration contre son père, à l'exception du bref témoignage de Lucien (*Icaroménipte*, 15), qui semble corroborer la remarque de Memnon, puisqu'il fait allusion aux allégations formulées contre Agathocle : Λυσιμάχῳ δὲ τὸν υἱὸν ἐπιβουλεύοντα, « *le fils de Lysimaque tendant des embûches à son père* ».

- Justin, XVII, 1, 4 : *nam brevi post tempore, Agathoclem, filium suum, quem in successionem regni ordinaverat, per quem multa bella prospere gesserat, non solum ultra patrium, verum etiam ultra humanum morem perosus, ministra Arsinoë noverca, veneno interfecit, « car peu de temps après, il prit en haine son fils Agathocle, qu'il avait déclaré son successeur au trône, et qui lui avait gagné plusieurs guerres et, au mépris, non seulement du sentiment paternel, mais même de tout sentiment humain, il le fit empoisonner par Arsinoé, sa marâtre. »*
- Trogue Pompée, *Prol.* 17 : « *Comment Lysimaque, ayant fait périr son fils Agathocle par les mains de sa marâtre Arsinoé, eut la guerre avec le roi Séleucos, et, vaincu, périt par lui.* »

Memnon estime que les torts sont partagés, puisqu'il fait d'Arsinoé l'instigatrice du meurtre, mais Lysimaque, en acceptant les intrigues de son épouse, est le responsable direct de la mort de son propre fils. Porphyre donne une présentation relativement semblable (*FGrH*, 2B, 260 F 4.4) : « *Lysimaque, poussé par sa femme Arsinoé, tua son propre fils* » (Ἀρσινόη πιεισθείς)⁵⁵⁰. Si Memnon ne cache pas qu'Arsinoé ait poussé son époux à se débarrasser de son fils (Λυσιμάχος περιδρομηῆ Ἀρσινόης), Trogue-Pompée et Justin font d'elle une « *ministra* ». En d'autres termes, ils considèrent qu'elle fut simplement l'exécutrice, celle à qui l'organisateur de l'horrible crime, Lysimaque, demanda l'aide. Orose, III, 23, 56 et Appien, *Syriaca*, 64. 341 se montrent très brefs au sujet de cet événement et ne mentionnent que Lysimaque.

⁵⁵⁰ Longega, *Arsinoe II*, p. 46-48.

- Appien, *Syriaca*, 64. 341 : « *Selon d'autres, ce fut Alexandros, le propre fils de Lysimaque qui procéda à ses funérailles. Poussé par la crainte, il s'était réfugié auprès de Séleucos lorsque Lysimaque avait tué son autre fils Agathocle* ».
- Orose, III, 23, 56 : « *Ensuite, Lysimaque mit à mort son gendre Antipatros qui intriguait contre lui et tua son propre fils Agathocle qu'il haïssait, contrairement à la loi naturelle.* »

En revanche, Pausanias (I, 10, 4) insiste sur le sentiment de culpabilité qui envahit Lysimaque après avoir accédé aux requêtes de son épouse et met l'accent sur la responsabilité de cette dernière dans l'assassinat d'Agathocle⁵⁵¹. Un tel portrait rappelle les propos de Memnon (F 5, 4) qui présentent Lysimaque comme un vieillard manipulé par sa femme qui parvint à le convaincre de lui octroyer le contrôle des anciennes possessions d'Amastris. De là, il est aisé d'imaginer que le vieux roi ait pu accéder à une autre requête de sa jeune épouse : faire assassiner Agathocle, le seul obstacle à l'accession au trône du fruit de leur amour, Ptolémée. Quant à Strabon, XIII, 4, 1, il mentionne l'implication de Lysimaque dans la mort de son fils, mais tente de minimiser sa responsabilité, en rapportant qu'il y fut poussé, en raison des intrigues qui animaient sa cour.

- Pausanias, I, 10, 4 : « *4. En effet, lorsqu'il eut souffert qu'Arsinoé fût périr Agathocle...* »
- Strabon, XIII, 4, 1 : « *il venait de voir en effet coup sur coup Lysimaque forcé, pour sortir des embarras domestiques qui lui liaient les mains, d'envoyer à la mort son fils Agathocle ; le même Lysimaque, surpris par une agression de Séleucos Nicator, succombant à son tour, et Séleucos enfin tombant, victime d'un guet-apens, sous le poignard de Ptolémée Kéraunos.* »

Les Modernes ont tenté de retenir le récit qui leur semblait le plus proche de la vérité et estiment, dans leur grande majorité, que le récit de Memnon est le plus convaincant dans la mesure où sa source, Nymphis, est contemporaine des événements. Son témoignage est d'autant plus plébiscité, qu'il a été jugé comme le reflet de son objectivité, laquelle reste toutefois sujette à certaines objections⁵⁵².

Longega, qui fait une analyse détaillée des sources, préfère suivre Memnon, ou tout du moins, présente le récit qu'il a fait à partir de Nymphis comme le moins pire des trois. Elle estime que la tradition représentée par Memnon constitue une alternative à la fois à la « tradition apologétique », qui cherche à disculper Lysimaque, et à la « tradition hostile » qui fait de lui le seul responsable du crime. Selon elle, Strabon dérive certainement de Duris, un

⁵⁵¹ *Ibidem*, p. 48.

⁵⁵² Lund, *Lysimachus*, p. 187. Corradi, *Studi Ellinistici*, p. 59 estime que les sources de cette époque sont toutes empreintes de romantisme et qu'il n'est ni possible ni utile de chercher celle qui dit la vérité. A propos de Nymphis, voir *supra*. partie 1 : « Memnon, l'homme, son œuvre et sa méthode ».

protégé de Lysimaque et donne de ce fait une version plutôt favorable au roi de Thrace. À l'inverse, Longega estime que le récit de Trogue-Pompée et Justin s'inspire d'Hiéronyme de Cardia, lequel était au service d'Antigone et de son fils Démétrios, tous deux ennemis de Lysimaque⁵⁵³.

Duris et Hiéronyme, en raison de leurs partis pris respectifs, constituent des sources de moindre confiance comparées à Nymphis. La véracité historique de leur témoignage est entachée selon Longega en raison de l'introduction d'éléments merveilleux dans leur narration des événements et des bonnes relations de Lysimaque avec la cité de Samos dont Duris fut le tyran, qui participent à faire de cet auteur un partisan du roi de Thrace. Tout aussi durement est jugé Hiéronymos, notamment en raison de la haine que lui inspire Lysimaque, lequel avait détruit sa cité d'origine, Cardia (Pausanias, I, 9, 8)⁵⁵⁴. Le jugement porté sur ces deux sources rend dès lors beaucoup moins crédibles les récits des Anciens dont on soupçonne qu'ils se sont inspirés de Duris et Hiéronyme. Toutefois, l'analyse et en particulier, le rejet des autres traditions que celle de Memnon sur la mort d'Agathocle par Longega est contestée par Lund. Cette dernière critique la théorie selon laquelle Duris représenterait une tradition favorable à Lysimaque, tandis que Hiéronyme se montrerait clairement hostile au roi de Thrace⁵⁵⁵. Lund estime que les auteurs, et en particulier ceux d'époque romaine, peuvent avoir apporté un jugement moral indépendamment de leurs sources⁵⁵⁶.

Concernant Trogue-Pompée et Justin, Longega estime que leur version dérive d'Hiéronyme⁵⁵⁷, tout du moins pour la partie consacrée à la perpétuation du crime. Tous deux font de Lysimaque le seul responsable du crime et limitent l'implication d'Arsinoé en la

⁵⁵³ Longega, *Arsinoe II*, p. 50-51 ; Lund, *Lysimachus*, p. 187.

⁵⁵⁴ Longega, *Arsinoe II*, p. 49-50. Hiéronyme fut nommé harmoste béotien de Cardia par Démétrios (Hiéronyme de Cardia *FgrH* 154 F 8 = Plutarque, *Démétrios*, 39, 3-7).

⁵⁵⁵ Lund, *Lysimachus*, p. 13, 189. Saitta, *Lisimaco di Thracia*, p. 128-129 ; Longega, *Arsinoe II*, p. 44-54 ; G. Shipley, *op. cit.*, p. 180. Cf. Pausanias, I, 9, 7 = Hiéronyme *FGrH* F. 9. La théorie sur l'hostilité d'Hiéronyme repose en grande partie sur la remarque faite par Pausanias (I, 9, 8) et Lund estime qu'un tel jugement doit être nuancé (Lund, *Lysimachus*, p. 13-15 ; p. 212, n. 46). Elle prend l'exemple d'un passage de Diodore, lequel dérive d'Hiéronyme, où les qualités de Lysimaque sont relevées par la source soi-disant hostile au roi, ce qui montre que l'auteur n'est pas dépourvu de toute objectivité. Quant à Duris, ce dernier est présenté comme un auteur favorable à Lysimaque, qui n'aurait pas hésité à modifier la réalité historique afin de favoriser celui qui avait supporté sa tyrannie à Samos. D'après Lund, un tel jugement repose en partie sur l'omission de la défaite de Lysimaque à Amphipolis en 287 par Plutarque (*Démétrios*, 44), qui dérive de Duris, laquelle est pourtant mentionnée par Pausanias (I, 10, 2) dont la source est Hiéronyme. De surcroît, cette savante estime que l'argument reposant sur le fait que Duris favorise Lysimaque parce que ce dernier a toléré sa tyrannie ne tient pas, puisque Duris se montre hostile envers les Antigonides, lesquels ont pourtant eux aussi supporté le gouvernement de la famille de Duris. Pourquoi donc l'auteur serait hostile envers l'un de ses protecteurs ? Cf. Lund, *Lysimachus*, p. 15-17 pour d'autres arguments.

⁵⁵⁶ Lund, *Lysimachus*, p. 189.

⁵⁵⁷ Longega, *Arsinoe II*, p. 51.

présentant comme une simple exécutrice des volontés de son époux. L'influence supposée de la princesse lagide sur le vieux roi de Thrace n'est pas abordée par la tradition portée par Trogue-Pompée/Justin. Or Lund fait remarquer que c'est avant tout la condamnation morale du crime, telle qu'elle est exposée dans le récit de Justin, qui tend à présenter Lysimaque comme l'instigateur du meurtre de son fils. Trogue-Pompée, quant à lui, insiste davantage sur la participation d'Arsinoé dans le meurtre et pour cette raison, il faudrait admettre que Justin a apporté une modification à la version originale de Trogue-Pompée et par conséquent, son récit ne reflète pas obligatoirement l'hostilité de la source grecque, Hiéronyme. Une telle interprétation est fort séduisante, toutefois, pour ma part, je ne vois pas en quoi la version de Trogue-Pompée implique davantage la femme de Lysimaque dans l'assassinat d'Agathocle que celle de Justin⁵⁵⁸.

À l'inverse de Justin, Strabon fait d'elle la tête pensante du meurtre d'Agathocle. Longega, note que l'identification des sources de Strabon est fort difficile, mais estime néanmoins que ce dernier a probablement utilisé Duris dans la mesure où il tente d'atténuer la responsabilité de Lysimaque en le présentant comme étant incapable d'empêcher le meurtre de son fils⁵⁵⁹.

La dépendance de Pausanias vis-à-vis de Duris est plus nuancée. Le Périégète expose lui-même qu'il existe différentes traditions sur les raisons pour lesquelles Arsinoé souhaitait la mort de son beau-fils. Longega estime qu'il s'appuie certainement sur Duris pour la seconde partie de son exposé (I, 10, 3 Ταύτην τὴν Ἀρσινόην φοβουμένην ἐπὶ τοῖς παισὶ... εἶναι δὲ οὐδὲν ἔτι οἱ πλεόν ἡρημωμένῳ φίλων ἐς τὸ ἔσχατον) dans laquelle il rapporte la version de certains Anciens, selon lesquels l'épouse de Lysimaque fit assassiner Agathocle pour se venger et que le roi n'eût connaissance du crime de son épouse qu'après les faits. Cependant, la première partie de son passage serait inspirée d'une autre source. Longega suppose que Pausanias avait sans doute eu connaissance des traditions portées par Hiéronyme et Nymphis (I, 10, 3 : Εἰώθασι δὲ ἄνθρωποις φύεσθαι δι' ἔρωτα πολλὰ συμφοραὶ... Ἀρσινόην ἔγημεν ἀδελφὴν Λυσάνδρα)⁵⁶⁰. Toutefois, sur ce point, quand bien même Pausanias fait d'Arsinoé l'instigatrice du meurtre, il me semble qu'il n'implique pas Lysimaque, contrairement à Justin et Memnon, puisqu'il qu'il présente le roi comme une victime des choses de l'amour.

⁵⁵⁸ Lund, *Lysimachus*, p. 189. Longega, *Arsinoe II*, p. 51, pense que le début du récit de Justin qui fait part du mystère est sans doute le fruit de son travail, tandis que Trogue-Pompée suit plus fidèlement le style d'Hiéronyme.

⁵⁵⁹ *Ibidem*, p. 50.

⁵⁶⁰ *Ibidem*, p. 52.

Quant à Porphyre (*FGrH*, 2B, 260 F 4.4), il rapporte que Lysimaque fit tuer son fils, poussé pour cela par son épouse. Longega estime qu'il serait le reflet de la tradition portée par Duris, puisqu'il insiste sur le rôle joué par Arsinoé, mais l'absence d'une justification des actes de Lysimaque - telle qu'elle figure dans les versions de Pausanias et Strabon - serait la preuve que Porphyre, qui vit au III^{ème} s. ap. J.-C, ait consulté d'autres sources, voire un travail qui résumait les différentes traditions⁵⁶¹. Or en supposant que l'implication d'Arsinoé dans le meurtre d'Agathocle, à travers l'influence décisive qu'elle semble avoir eu sur son époux, dérive de Duris, il faudrait, me semble-t-il, appliquer la même interprétation au passage de Memnon. En effet, ce dernier ne passe pas sous silence le rôle d'Arsinoé, περιδρομῆ Ἀρσινόης, à l'instar de Porphyre : πεισθείς. En suivant la proposition de Longega, selon laquelle Porphyre aurait pu avoir accès à un récit du meurtre d'Agathocle synthétisant les différentes traditions, il est également envisageable qu'il ait eu accès au travail de Nymphis, voire celui de Memnon, puisque l'essentiel de leur version consiste à faire de Lysimaque le responsable de la mort de son fils, poussé pour cela par sa jeune épouse. Toutefois, si tel était le cas, il semble curieux qu'il n'ait pas fait mention de la participation de Ptolémée dans ce complot mortel. Une autre objection doit être formulée sur l'hypothèse que Pausanias, Porphyre et Memnon aient consulté le même travail, puisque les termes qu'ils utilisent sont différents (παρήκε : Pausanias, πεισθείς : Porphyre, περιδρομῆ : Memnon) et semblent indiquer une appréciation différente du rôle joué par Arsinoé dans cet épisode⁵⁶².

Porphyre, Pausanias, Strabon et Memnon font d'Arsinoé la tête pensante du complot et donnent divers arguments qui apparaissent comme une tentative de dédouaner Lysimaque. Pausanias et Memnon font de Lysimaque un vieil époux sénile, manipulé par son épouse, incapable de l'empêcher de tuer son fils. Or d'après Lund, cette présentation du roi de Thrace chez Pausanias atténuerait le jugement selon lequel Duris, dont dépend en partie le Périégète, serait porteur d'une tradition apologétique, car une telle réputation de Lysimaque ne serait pas plus favorable que celle qui fait du roi un tyran sans cœur. L'argument me semble convaincant, d'autant que la légitimité royale à l'époque hellénistique repose en partie, sur la capacité du monarque à soumettre ses sujets : or, comment Lysimaque pouvait-il s'imposer s'il n'était pas capable de maîtriser sa propre femme ?

Lund estime donc que la tradition représentée par Duris, en apparence moins hostile à Lysimaque, ne s'explique pas par une volonté de faire l'apologie du roi, mais plutôt par l'influence d'une tendance, qui se retrouverait tant chez Duris que chez les auteurs romains

⁵⁶¹ *Ibidem*, p. 52-53.

⁵⁶² *Ibidem*, p. 53.

qui l'utilisent, et qui tendrait à incriminer le rôle de la femme dans les histoires de cour, que Lund appelle le « *cherchez la femme* »⁵⁶³. En réalité, le portrait que font les Anciens d'Arsinoé porte toutes les caractéristiques de l'archétype de la figure féminine intrigante, laquelle est bien connue par l'historiographie. Ainsi, Arsinoé est présentée comme une femme qui met main basse sur le pouvoir à travers son époux, mais aussi une femme ambitieuse, adultère, meurtrière, manipulatrice et jouant de ses faveurs sexuelles pour obtenir ce qu'elle voulait⁵⁶⁴.

Le jugement porté sur Nymphis faisant de lui la source « la moins pire », voire la plus objective, repose sur plusieurs critères. Tarn et Longega estiment que son témoignage est de confiance au regard de sa remarque sur Kéraunos. En effet, Nymphis qui occupé une place importante au sein de la cité au temps de l'amitié entre Héraclée et Ptolémée Kéraunos, n'hésite pas à présenter le Lagide comme le meurtrier d'Agathocle⁵⁶⁵. Toutefois, sur ce point, je suivrais l'avis d'Heinen, selon lequel, le Ptolémée cité par Nymphis est le fils d'Arsinoé, et non Kéraunos⁵⁶⁶.

Longega juge que l'historien héracléote fait preuve d'objectivité sur le meurtre d'Amastris, en dépit de sa haine pour la tyrannie, car il donne, selon elle, un récit relativement retenu, alors que l'on aurait pu atteindre un récit empreint de haine⁵⁶⁷. Sur ce point, il me semble toutefois que le vocabulaire de Nymphis n'est pas des plus élogieux à l'égard des auteurs du matricide⁵⁶⁸.

Enfin selon elle, l'exil de Nymphis daterait du gouvernement d'Héraclide et de ce fait, cela expliquerait la raison pour laquelle il dresse un portrait négatif d'Arsinoé⁵⁶⁹, qu'il dépeint comme ambitieuse, manipulatrice, abusant de la vieillesse de son époux. Toutefois, Longega estime que Nymphis ne décharge pas complètement Lysimaque de toute responsabilité dans le

⁵⁶³ Lund, *Lysimachus*, p. 189 ; 190-191, rappelle que Duris fut largement influencé par Hérodote, et donc par une tradition dans laquelle les femmes entourant les rois perses sont présentées comme des femmes d'influence dirigeant le pouvoir à travers les hommes qu'elles manipulent. Sur ce point, cf. H. Sancisi-Weerdenburg, « Exit Atossa : images of women in greek historiography on Persia », dans A. Cameron, A. Kuhrt (éds), *Images of women in Antiquity*, Londres - Canberra, Croom Helm, 1983, p. 20- 32 ; R. Kebric, *In the shadow of Macedon : Duris of Samos*, Historia. Einzelschriften, 29, Wiesbaden, 1977, p. 18, à propos de Duris qui reprend une tradition remontant à Hérodote. Voir aussi Longega, *Arsinoe II*, p. 50-51. Sur Trogue, cf. G. Forni, *Valore storico e fonti di Pompeo Trogo*, vol. I, Urbino, 1958, p. 50, 101.

⁵⁶⁴ Lund, *Lysimachus*, p. 190 ; p. 255, n. 18, pour les références aux sources qui reproduisent ce modèle négatif de la femme. Cf. Hérodote, II, 100 ; III, 132-136 ; VII, 2-3 ; IX, 109 ; Diodore, II, 5, 2 ; II, 6, 5 ; II, 13, 1 ; Tacite, *Annales*, I, 4, ; X, 1, 15 ; XI, 2, 5-3, 12 ; XI, 26, 1-28, 28, 30 ; Plutarque, *Démétrios*, 24 ; Porphyre, F. 3.3 ; Procope, *Anecdota*, I, 11-21 ; 26-28 ; III, 6-13 ; IX, 11-27 ; XV, 1-10, 20-24.

⁵⁶⁵ Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 124 ; Longega, *Arsinoe II*, p. 51. Cf. Burstein, *Arsinoe II Philadelphus*, p. 200.

⁵⁶⁶ Cf. Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 8-11. Cf. Lund, *Lysimachus*, p. 188.

⁵⁶⁷ Longega, *Arsinoe II*, p. 51.

⁵⁶⁸ Cf. F. 5.2. Voir Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 8-11 ; Lund, *Lysimachus*, p. 188. Sur Nymphis, cf. Jacoby, *FGrH*, III C, p. 259-261.

⁵⁶⁹ Longega, *Arsinoe II*, p. 50-51.

crime de son fils, puisque c'est lui qui est présenté comme l'auteur de son emprisonnement et de son faux procès⁵⁷⁰. Ce partage des torts entre le couple royal serait la preuve que Nymphis sait reconnaître la responsabilité de chacun, alors que l'on aurait pu attendre de lui qu'il fasse d'Arsinoé la seule coupable. Toutefois, une telle argumentation est douteuse, en particulier concernant la période durant laquelle l'historien héracléote fut exilé. Il me semble que l'objection formulée par Lund à ce propos est appropriée et plus proche de la réalité, puisqu'elle estime que le statut d'exilé de Nymphis n'est pas la conséquence de l'action du gouvernement d'Héraclide, lequel agit au nom d'Arsinoé, mais qu'il fait partie des descendants des premiers exilés, au temps du premier Cléarque⁵⁷¹.

Les arguments sur lesquels s'appuient certains Modernes pour juger de l'objectivité de Nymphis ne sont pas toujours convaincants et ne suffisent pas pour écarter de façon définitive les traditions rapportées par les sources parallèles sur la mort d'Agathocle⁵⁷². Si l'on rejette la théorie de Longega, selon laquelle Arsinoé avait une grande influence sur son époux⁵⁷³, notamment sur le fait que le portrait qu'en dressent les Anciens est une exagération plutôt qu'un reflet de la réalité, il faut chercher ailleurs les raisons du meurtre d'Agathocle. Quant au portrait que font Memnon et Pausanias de Lysimaque, qui le dépeignent comme un vieil homme à la limite de la sénilité, il semble être le fruit d'un jugement fort excessif de l'âge, certes avancé, du roi de Thrace⁵⁷⁴.

Lund propose de voir dans le meurtre du jeune prince l'expression d'une rivalité existante dans ce type de royaume, entre un père qui ne souhaite pas déposer son pouvoir et son fils qui se montre impatient de monter sur le trône⁵⁷⁵. Peu de choses sont connues sur la carrière du jeune prince dans la période qui précède sa mort. Toutefois, les propos de Memnon, qui rapportent que Lysimaque avait emprisonné son fils, en invoquant un faux complot ourdi par ce dernier contre le roi, prendraient tout leur sens. D'autant que si l'on ajoute au dossier le témoignage de Lucien, *Icaroménippe*, 15 qui fait référence à de telles allégations formulées contre le jeune prince, il semble que la théorie de Lund est plausible.

⁵⁷⁰ Lund, *Lysimachus*, p. 188.

⁵⁷¹ *Ibidem*, p. 188.

⁵⁷² *Ibidem*, p. 189.

⁵⁷³ Cf. F. 5.3 ; Longega, *Arsinoe II*, p. 42-44. *Contra* : Lund, *Lysimachus*, p. 194-195. Cette savante soulève les objections sur la potentielle possession de certaines cités grecques par Arsinoé, sur laquelle Longega base en grande partie son argumentation en faveur de la forte influence de la reine sur son époux.

⁵⁷⁴ Lund, *Lysimachus*, p. 195 et 257, n. 34. Lund rejette une telle justification pour expliquer le sort réservé au jeune prince au regard du commentaire qui a été fait de la lettre adressée par Lysimaque à Samos, à propos de son rôle de médiateur dans la dispute qui opposait la cité à Priène à propos d'un territoire. Sur la lettre adressée à Samos, cf. Welles, *Royal Correspondence*, p. 49, 51.

⁵⁷⁵ Lund, *Lysimachus*, p. 195-196.

Cette dernière avance d'ailleurs un autre témoignage permettant d'étayer une telle hypothèse. Il s'agit d'une inscription de Thèbes dans laquelle Ptolémée dédie une statue de sa mère et de Lysimaque et qui pourrait être interprétée comme la marque de sa position grandissante à la cour à la fin des années 280⁵⁷⁶. De plus, si l'on admet que Ptolémée a participé au meurtre de son demi-frère, sans doute en collaboration avec son père qui l'avait fait emprisonner, il est possible d'imaginer qu'Agathocle faisait obstacle aux souhaits de son père, lequel qui voulait faire du fils né de son mariage avec Arsinoé son successeur. Toutefois, comme l'a déjà fait remarquer Lund, cette interprétation n'est que spéculation et les témoignages permettant d'appuyer une telle supposition sont bien trop minces pour affirmer que Lysimaque avait pris une telle décision sur sa succession avant la mort d'Agathocle⁵⁷⁷.

ὁ δὲ Πτολεμαῖος⁵⁷⁸, ὃς αὐτόχειρ τοῦ μιάσματος ἐγγόνει, ἀδελφὸς ἦν Ἀρσινόης, καὶ ἐπόνυμον διὰ τὴν σκαιότητα καὶ ἀπόνοιαν τὸν Κεραυνὸν ἔφερον :

Heinen rejette, la responsabilité de Ptolémée Kéraunos dans la mort d'Agathocle, estimant qu'il n'avait rien à gagner à se ranger du côté de sa demi-sœur⁵⁷⁹. La fuite du Lagide à la cour de Séleucos⁵⁸⁰ et la peur qu'il inspire à la veuve de Lysimaque lorsqu'il accède au trône de Macédoine en 281/0 tendent à prouver qu'il n'a pas soutenu la politique de cette dernière⁵⁸¹ (cf. Justin, XVII, 1, 7-12 ; Appien, *Syr.* 62 ; Pausanias, I, 10, 5 ; Eusèbe, *Chron.*, I 233-234 Schoene). De surcroît, Memnon est l'unique source à faire de Kéraunos le meurtrier d'Agathocle. Bien que l'argument d'un témoignage isolé ne suffise pas à exclure totalement les propos de Memnon, d'autres éléments permettent toutefois d'écarter la responsabilité du Lagide dans la mort du fils de Lysimaque.

Heinen juge plus probable que le passage de Memnon fait référence à Ptolémée, le fils aîné de Lysimaque et d'Arsinoé, qui avait tout intérêt à assassiner son demi-frère pour accéder au trône. Il estime que l'âge du jeune homme n'est pas un problème et qu'il a très bien pu assassiner Agathocle. Les Anciens ne donnent aucune indication précise sur sa date de naissance, mais Justin rapporte (XXIV, 3, 5) que ses deux frères Lysimaque et Philippe avaient respectivement 16 et 13 ans au moment du mariage de Kéraunos et Arsinoé en 281/0.

⁵⁷⁶ Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 9-10. Cf. L. Robert, « Notes d'épigraphie hellénistique », *BCH*, 57 (1933), p. 485; Longega, *Arsinoe II*, p. 44, à propos d'une statue érigée par Ptolémée en l'honneur de sa mère Arsinoé, au nom de son père Lysimaque. La date de cette inscription de Thèbes n'est pas connue, mais Robert estime qu'elle date d'avant Couroupédion entre 284 et 281. Voir aussi Lund, *Lysimachus*, p. 186.

⁵⁷⁷ Lund, *Lysimachus*, p. 197-198. Cf. L. Robert, *op. cit.*, p. 489-490.

⁵⁷⁸ Cf. Volkman, s.v. « Ptolemaios », *RE* XXIII (1957), col. 1957, n°15.

⁵⁷⁹ Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 7. Cf. Will, *Monde hellénistique*, I, p. 103.

⁵⁸⁰ Voir *infra*, F 8.2 sur ce point.

⁵⁸¹ Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 7-8; 17.

Heinen estime que Kéraunos était certainement né rapidement après le mariage de ses parents vers 300/299, dans une période comprise entre 299 et 297. Dès lors, en 283/2, à l'époque de la mort d'Agathocle, Ptolémée était à un âge où il avait très bien pu assassiner son frère⁵⁸².

Il est probable que Nymphis racontait les événements plus en détail et il n'est pas impossible que son récit ait été déformé par Memnon et Photius. D'après Heinen, le texte offre un récit continu jusqu'à ἐπιβουλήν αὐτῷ καταψευσάμενος, mais estime qu'il est interrompu par la phrase ὁ δὲ Πτολεμαῖος, ὃς (...) qui introduit Ptolémée. Or cette remarque est étrange, car Memnon rapporte que c'est Lysimaque qui est responsable de la mort d'Agathocle en l'ayant fait emprisonner. Cette coupure au milieu du récit laisse entendre qu'un Ptolémée, auteur du meurtre d'Agathocle, a déjà été mentionné et que son identité nécessite de plus amples informations. Or le texte de Memnon, tel qu'il nous est parvenu, ne cite pas ce personnage dans les passages précédents, de sorte qu'il faille supposer que le texte originel de Nymphis a certainement subi des modifications par Memnon puis Photius. Heinen estime que cette seconde partie du passage constitue une glose. Ce rajout au texte originel aurait eu pour but d'éclaircir l'identité de Ptolémée. Peut-être à l'origine, le texte de Nymphis était plus détaillé et donnait un portrait plus précis du meurtrier. Memnon avait sans doute réduit la présentation de sa source et retenu simplement que Ptolémée était le meurtrier. Toutefois, l'identité de Ptolémée est devenue moins claire à l'époque de Photius et pour ses lecteurs, l'identité de Ptolémée, le meurtrier d'Agathocle et fils d'Arsinoé, était certainement peu connue, à l'inverse de Kéraunos, qui s'était forgé une mauvaise réputation en raison des meurtres qu'il avait commis sur les personnes de Séleucos et des enfants d'Arsinoé. Ainsi, pour Photius, il était peut-être évident que les deux hommes ne faisaient qu'un et, au vu de ce qu'il savait de Kéraunos, il en aurait déduit qu'il pouvait très bien avoir commis un autre meurtre, celui d'Agathocle. Il est donc probable qu'il ait complété le portrait de Ptolémée à l'aide d'une glose déjà disponible sur Kéraunos, donnant ainsi au texte sa forme actuelle. Une telle reconstitution n'est toutefois que pure spéculation et l'erreur ne peut être attribuée à Photius que de façon hypothétique⁵⁸³.

En admettant que c'était bien le fils de Lysimaque et Arsinoé qui ait tué son demi-frère, ce passage soulève une autre question quant au meurtre d'Agathocle, puisque cela suppose que Nymphis ait donné deux versions de sa mort. En effet, le jeune prince, d'après ce que l'on peut déduire du passage de Memnon, aurait été tué lors de son emprisonnement et le terme κελεύει qui se rapporte à Lysimaque en fait le responsable. Par ailleurs, Memnon

⁵⁸² *Ibidem*, p. 9-10.

⁵⁸³ *Ibidem*, p. 10-11.

désigne le jeune Ptolémée comme l'exécuteur : αὐτόχειρ τοῦ μιάσματος, ce qui laisse entendre que le fils d'Arsinoé aurait perpétré le crime en prison. Cette hypothèse semble la plus probable pour faire concorder les deux phrases du passage consacré au meurtre d'Agathocle⁵⁸⁴.

5.7

Ὁ τοίνυν Λυσίμαχος διὰ τὴν παιδοκτονίαν μῖσός τε δίκαιον παρὰ τῶν ὑπηκόων ἐλάμβανε· καὶ Σέλευκος ταῦτα πυθόμενος, καὶ ὡς εὐχερὲς εἶη τοῦτον παραλῦσαι τῆς ἀρχῆς, τῶν πόλεων ἀφισταμένων αὐτοῦ, μάχην συνάπτει πρὸς αὐτόν. Καὶ πίπτει ἐν τῷ πολέμῳ Λυσίμαχος παλτῶ βληθείς, ὁ δὲ βαλὼν ἀνὴρ Ἡρακλεώτης ἦν, ὄνομα Μαλάκων, ὑπὸ Σελεύκῳ ταπτόμενος. Πεσόντος δέ, ἡ τούτου ἀρχὴ προσχωρήσασα τῇ τοῦ Σελεύκου μέρος κατέστη. Ἄλλ' ἐνταῦθα μὲν καὶ τὸ ἰβ' τῆς Μέμνονος ἱστορίας λήγει.

Cependant, Lysimaque, par le meurtre de son fils, s'était attiré une juste haine de la part de ses sujets ; Séleucos, ayant appris cet état de choses et la facilité avec laquelle on pourrait renverser son pouvoir si les cités séparaient de lui, livra bataille à Lysimaque qui, atteint d'un javelot, tomba en combattant ; celui qui l'avait frappé était un homme d'Héraclée appelé Malacon qui combattait sous les ordres de Séleucos. Après la chute de Lysimaque, son royaume passa au pouvoir de Séleucos et fut intégré à ses états. Mais c'est ici que finit le douzième livre de l'histoire de Memnon.

ὁ τοίνυν Λυσίμαχος διὰ τὴν παιδοκτονίαν μῖσός τε δίκαιον παρὰ τῶν ὑπηκόων ἐλάμβανε :

D'après Memnon, l'exécution d'Agathocle provoqua une révolte au sein des cités grecques d'Asie⁵⁸⁵ et ce soulèvement contre l'autorité de Lysimaque fut interprété par Séleucos comme une invitation à mener la guerre contre le roi de Thrace. Toutefois, la présentation de Memnon semble exagérée, car il estime que la situation en Asie à ce moment s'explique par une sorte de sentimentalisme des cités grecques, qui auraient vu dans le meurtre d'Agathocle un outrage moral. Quand bien même ce dernier aurait eu des partisans au sein des cités, il semble peu crédible, comme l'a fait remarquer Lund, que sa seule popularité ait suffi à provoquer un mouvement de rébellion au sein du royaume de Lysimaque⁵⁸⁶. La révolte des cités peut néanmoins s'expliquer par différents facteurs. De l'avis de Lund, c'est plus probablement la fuite de ses partisans au cours des mois qui suivirent le meurtre qui insuffla un vent de révolte au sein des cités⁵⁸⁷. Il est également probable que les cités aient

⁵⁸⁴ Cf. Laqueur, s.v. « Nymphis », *RE* XVII 2 (1937), col. 1617. Voir les critiques de Jacoby, *FGrH*, III C, p. 169 et Longega, *Arsinoe II*, p. 51 ; Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 17.

⁵⁸⁵ Burstein, *Heraclaea*, p. 86 et 144, n. 55. cf. Bengtson, *Die Strategie*, I, p. 227-229 sur les raisons du support d'Agathocle en Asie, sans doute parce qu'il administrait la région pour son père.

⁵⁸⁶ Lund, *Lysimachus*, p. 199. Cf. Mehl, *Seleukos Nikator*, p. 289-292, sur l'hypothétique révolte des cités avant la mort de Lysimaque.

⁵⁸⁷ Lund, *Lysimachus*, p. 200.

supporté difficilement l'autorité parfois pesante de Lysimaque⁵⁸⁸ et qu'elles aient profité de cette occasion pour exprimer leur mécontentement. En effet, son acte a certainement entraîné une perte de popularité au sein même de sa cour, ce qui a sans doute entaché son image d'homme fort⁵⁸⁹. Le concept d'un roi puissant et vainqueur n'est pas anodin, car ses sujets ont pu voir dans la crise dynastique un signe de faiblesse susceptible d'être exploité ou bien encore, un signe invitant les cités à s'assurer le soutien d'une puissance ennemie qu'il valait mieux embrasser avant d'en devenir les victimes.

Il faut cependant corriger la vision d'un soulèvement total et immédiat, puisque les cas avérés de sécession à la mort du prince héritier sont quasiment inexistantes. Mis à part le cas de Pergame qui passa dans le camp séleucide à l'instigation de son gouverneur Philétairos, au cours de la période datant de l'été 283 et 282, il n'y a pas de preuve d'une défection générale avant la mort de Lysimaque à Couroupédion. Il semble que fâché avec Arsinoé, il mit lui-même à disposition l'imprenable forteresse et ses trésors à Séleucos (Pausanias, I, 10, 4)⁵⁹⁰.

En revanche, la mort d'Agathocle aurait provoqué la fuite d'une partie de la cour de Lysimaque proche du défunt prince. Justin XVII, 1,6-8 rapporte que Lysimaque fit assassiner les partisans d'Agathocle, poussant ceux qui échappèrent au massacre à se réfugier auprès de Séleucos. Parmi eux figurent Lysandra, sa veuve, accompagnée de ses enfants, mais aussi Alexandre, le fils que Lysimaque avait eu avec son épouse odryse (cf. Pausanias, I, 10, 3-4 ; Trogue-Pompée, *prol.* 17). Il ressort également de Justin qu'une partie de l'armée aurait fait défection et rejoint les rangs ennemis. Selon Pausanias et Justin, ce sont donc les partisans du prince défunt réfugiés à la cour de Séleucos qui poussèrent ce dernier à affronter Lysimaque, contrairement à Memnon, qui lie la défection des cités à la décision du Séleucide de s'attaquer au domaine du roi de Thrace en Asie. Toutefois, les facteurs invoqués par ces auteurs ne sont pas contradictoires et peuvent très bien chacun avoir joué un rôle dans la décision du Séleucide. Si l'on réfute l'idée d'une rébellion généralisée au lendemain de la mort d'Agathocle, il est néanmoins possible d'imaginer que des partisans de Séleucos aient profité du trouble causé par l'exécution du prince héritier pour faire prévaloir leur politique et soutenir de façon plus visible le roi séleucide. Ceux qui se sont opposés aux partisans de Lysimaque ont sans doute vu en Séleucos le moyen d'asseoir leur pouvoir en obtenant son soutien. Le cas s'est produit à Éphèse, toutefois, il semble que les pro-séleucides ont réussi à

⁵⁸⁸ Sur ce point, cf. *Ibidem*, chap. 5.

⁵⁸⁹ *Ibidem*, p. 200, p. 258, n. 47.

⁵⁹⁰ *Ibidem*, p. 200-201; Sa défection semble située entre les étés 283 et 282. Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 24.

faire passer leur cité dans le camp de Séleucos au lendemain de Couroupédion, lorsque la nouvelle de sa victoire et de l'arrivée de ses troupes s'est faite entendre⁵⁹¹.

καὶ Σέλευκος ταῦτα πυθόμενος, καὶ ὡς εὐχερὲς εἶη τοῦτον παραλῦσαι τῆς ἀρχῆς, τῶν πόλεων ἀφισταμένων αὐτοῦ, μάχην συνάπτει πρὸς αὐτόν :

Les véritables raisons qui poussèrent Séleucos à intervenir demeurent incertaines⁵⁹², mais il est fort probable que l'apparition de son immense armée a contribué à accentuer le soulèvement des cités grecques⁵⁹³. La date à laquelle le Séleucide entre en Asie est discutée. Les chroniques babyloniennes mentionnent le lancement d'une campagne militaire impliquant des Grecs au cours du mois Sivan de la 30^{ème} année de l'ère séleucide, c'est-à-dire en juin/juillet 282. De cette datation, il faudrait admettre que Séleucos entra en Asie Mineure au cours de la fin de l'été 282. La bataille de Couroupédion prend place en février 281. Heinen a estimé que Séleucos a traversé le Taurus au cours de l'hiver 282-281⁵⁹⁴. Ainsi, la date à laquelle Séleucos pénètre en Asie Mineure varie entre l'été 282 et l'hiver 282-281⁵⁹⁵.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer que les Grecs aient fait défection à Lysimaque et selon Lund, il ne faut pas voir cette révolte comme une marque de l'enthousiasme débordant des cités pour Séleucos. Il est fort probable que l'attitude des Grecs soit l'expression de la crainte qu'inspirait l'avancée de ses troupes. Les sources permettant d'étudier la campagne de Séleucos sont lacunaires⁵⁹⁶ (Strabon, XIII, 4, 1 ; Pausanias, I, 10, 4 ; Polyen, IV, 9, 4 ; Appien *Syr.* 328 ; Trogue Pompée, *Prol.* 17), mais les quelques témoignages qui nous sont parvenus

⁵⁹¹ Lund, *Lysimachus*, p. 199-200. Cf. Polyen, VIII, 57.

⁵⁹² Sur l'initiative de la guerre, voir Lund, *Lysimachus*, p. 199-202 ; Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 26-27. cf. aussi Beloch, *GG* IV, 2, p. 460-461, qui estime que Séleucos fit le premier mouvement. Geyer, s.v. « Lysimachos », *RE* XIV 1 (1928), col. 22, l'attribue à Lysimaque. Sur ses démêlés avec Lysimaque, voir, Stähelin, s.v. « Seleukos » n° 2, *RE* II (1923), col. 1223 sq.

⁵⁹³ Cf. Lund, *Lysimachus*, p. 202-204, sur l'accueil réservé à Séleucos par les cités grecques au cours de son avancée.

⁵⁹⁴ *Ibidem*, p. 201 ; Sachs, Wiseman, *Iraq*, 16 (1954), p. 202-206 ; A. K. Grayson, *Assyrian and Babylonian Chronicles*, Locust Valley/ New-York, 1975, p. 27 *Chron. 12 recto, lignes 3-4*. Voir aussi Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 26-27 ; p. 202 sur la route suivie par Séleucos.

⁵⁹⁵ Séleucos s'empara de Sardes avant même que Lysimaque ait eu le temps de l'affronter. Le délai d'arrivée de Lysimaque en Asie est interprété de différentes façons et cela dépend de la date à laquelle on estime que Séleucos se mit en marche. Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 26-27 estime que le Séleucide traversa le Taurus au cours de l'hiver 282/281 et que son attaque surprit Lysimaque (cf. Strabon, XIII, 4, 1). A l'inverse, Lund, *Lysimachus*, p. 201-2, estime que Séleucos rassembla ses troupes au cours de l'été 282, et selon elle, le fait que le roi de Thrace ne réussit pas à anticiper l'avancée de son adversaire tient en partie à ce qu'il n'était pas parvenu à rassembler un nombre suffisant d'hommes, ce que ne cache pas non plus Heinen. De plus, le rapport de Justin (XVII, 1, 7) fait état de la défection d'une partie de l'armée et cela pourrait expliquer que Lysimaque n'ait pu faire face à Séleucos. Cf. aussi, Pausanias, I, 10, 3. Selon Heinen (p. 27, n. 83), la défection des amis de Lysimaque peut signifier aussi que ceux qui détenaient de hauts commandements ont porté un coup à l'organisation des forces armées.

⁵⁹⁶ Niese, *Geschichte*, I, p. 403 ; Beloch, *GG* I, p. 243-245 ; Tarn, *The succession to Alexander*, p. 97 ; Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 26, n. 71

font état de la soumission de Cotiaëion et de Sardes par les armes⁵⁹⁷. La prise de ces deux cités n'avait sans doute fait qu'accentuer l'aspect menaçant de l'arrivée de Séleucos. La première, située au nord de la Phrygie, fut soumise par Alexandre, le fils de Lysimaque qui avait rejoint Babylone dès la mort de Lysimaque. Ses opérations contre cette cité semblent prendre place au cours de la campagne de 282/1 (Polyen, VII, 12 ; Strabon, XIII, 4, 1). Quant à Sardes (Polyen, IV, 9, 4), elle fut soumise par la force, après un siège. Les deux cités semblent être placées sous le contrôle de Séleucos avant Couroupédion⁵⁹⁸. Certaines cités espéraient certainement que le pouvoir de Séleucos serait moins pesant que celui de Lysimaque et ont donc choisi de changer de camp plus par dépit plutôt que par véritable adhésion. Toutefois, comme l'a fait remarquer Lund, la grande majorité des cités a attendu la nouvelle de la victoire de Séleucos à Couroupédion pour rejoindre son camp en adoptant pour cela l'attitude de ce que cette savante appelle le « watch and wait » qui consistait à attendre lequel des deux rois remporterait la victoire⁵⁹⁹. Cela contrebalancerait l'opinion selon laquelle il y eut un élan d'enthousiasme parmi les cités qui auraient accueilli Séleucos comme un libérateur⁶⁰⁰.

- Justin, XVII, 1, 5-8 : « *Ce fut pour lui la première atteinte du mal, le commencement de la ruine qui le menaçait. 6- Car ce parricide fut suivi du meurtre des grands, qui payèrent de leur tête les pleurs qu'ils donnaient à la mort du jeune prince. 7- C'est pourquoi et ceux qui avaient échappé aux massacres, et ceux qui commandaient les armées passent à l'envi du côté de Séleucos 8- et le poussent, alors qu'il y penchait déjà par émulation de gloire, à faire la guerre à Lysimaque.* »
- Pausanias, I, 10, 4 : « *En effet, lorsqu'il eut souffert qu'Arsinoé fit périr Agathocle, Lysandra se réfugia vers Séleucos, emmenant avec elle ses enfants et ses frères, auxquels il ne restait plus que cet asile, depuis que Ptolémée leur père les avait chassés de sa présence ; ils y furent suivis par Alexandre, fils de Lysimaque et d'une femme odryse ; ils se rendirent tous à Babylone, et pressèrent Séleucos de déclarer la guerre à Lysimaque. D'un autre côté, Philétairos, à qui Lysimaque avait confié la garde de ses trésors, indigné de la mort d'Agathocle et se croyant peu en sûreté du côté d'Arsinoé, s'empara de Pergame sur le Caïque et envoya un héraut à Séleucos pour se donner à lui avec toutes les richesses qu'il avait en sa garde* »
- Pausanias, I, 10, 5 : « *Lysimaque ayant appris ces événements se hâta de passer en Asie pour*

⁵⁹⁷ La route empruntée par Séleucos demeure elle aussi incertaine. Selon Lund, *Lysimachus*, p. 202, la prise de Cotiaëion dans le nord de la Phrygie semble marquer la première étape de la campagne de Séleucos. Cette place fut prise par le fils de Lysimaque, Alexandre dans le contexte de la campagne vers 282-281. En se basant sur cette indication, Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 27, a supposé que l'armée séleucide aurait emprunté deux routes : la route royale menant d'Ankyra à Sardes et la voie du sud à travers les portes de Cilicie menant à l'ouest de l'Asie Mineure. En revanche, Corradi, *Studi Ellinistici*, p. 77 estime que Séleucos emprunta la même route que celle qui l'avait conduit à Ipsos en 301, en traversant pour cela la Cappadoce. Cf. Lund p. 202 qui émet des objections sur cette théorie.

⁵⁹⁸ Heinen, p. 24-25.

⁵⁹⁹ Lund, *Lysimachus*, p. 202-202.

⁶⁰⁰ *Ibidem*, p. 203-204 et p. 259, n. 57. Sur le culte rendu à Séleucos après la bataille, ce qui prouve que la plupart des cités attendent sa victoire pour passer dans son camp, cf. Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 42-44 ; Habicht, *Gottmenschentum*, p. 82-89, à propos des cités d'Ilion, Erythrée, Colophon, Priène et Lemnos, dont le culte semble dater de 281, après Couroupédion. Il semble que le culte soit aussi attesté à Magnésie du Méandre.

commencer lui-même la guerre ; il en vint aux mains avec Séleucos, mais il fut complètement défait et perdit la vie dans le combat. Son corps fut rendu par Lysandra : Alexandre, ce fils qu'il avait eu d'une femme odryse, l'obtint à force de prières, le fit ensuite transporter dans la Chersonèse, et lui donna la sépulture à l'endroit où le tombeau de Lysimaque se voit encore aujourd'hui, entre le bourg de Cardie et la ville de Pactye : voilà ce que j'ai à dire concernant Lysimaque.»

καὶ πίπτει ἐν τῷ πολέμῳ Λυσίμαχος παλτῶ βληθείς, ὁ δὲ βαλὼν ἀνὴρ Ἡρακλεώτης ἦν, ὄνομα Μαλάκων, ὑπὸ Σελεύκῳ ταττόμενος :

Lysimaque et Séleucos entrèrent en collision à Couroupédion en Lydie en février 281⁶⁰¹ (cf. Justin, XVII, 2, 1 ; Trogue Pompée, *prol.* 17 ; Appien, *Syr.* 62 ; Pausanias, I, 10, 5 ; Porphyre, *FGrH*, 2B, 260 F 3.8 ; Polybe, 18, 51, 4 ; Nepos, *De regibus*, 3, 2). Les sources littéraires sont fort lacunaires à propos de cette bataille et elles ne permettent pas de fixer la date ou le lieu exact de la confrontation. Toutefois, la date a pu être précisée grâce à une liste des rois babyloniens qui date la mort de Séleucos « dans les terres de Khani » dans la période du 25 août au 24 septembre 281 et Justin mentionne un laps de temps de 7 mois entre sa mort et sa victoire à Couroupédion, ce qui suggère que la bataille fut livrée en février. D'après un autre texte babylonien provenant d'Uruk, la nouvelle de sa mort atteignit Babylone en décembre 281⁶⁰². Heinen situe la bataille de Couroupédion en février 281⁶⁰³. Quant au site de la bataille, son nom est connu grâce à l'épithète d'un officier bithynien du nom de Ménas, mort au combat à Couroupédion, par les eaux de la rivière Phrygios. Le passage de Polyen (IV 9) relatif à la résistance de Sardes avant la bataille situe le site dans la plaine à l'ouest de Sardes⁶⁰⁴.

D'après Memnon, le coup fatal fut porté par un Héracléote du nom de Malacon⁶⁰⁵. Il était sans doute un exilé ou un mercenaire⁶⁰⁶, et il ne témoigne certainement pas de la présence d'un contingent héracléote dans les rangs de Séleucos, puisque la cité ne fit défection à Lysimaque qu'après Couroupédion⁶⁰⁷. Burstein fait remarquer prudemment qu'un personnage du même nom a été identifié sur une amphore découverte sur la presqu'île de Taman et en admettant qu'il s'agisse de l'homme qui a tué Lysimaque à Couroupédion, cela

⁶⁰¹ Burstein, *Heraclea*, p. 86. Pour la date et la localisation de la bataille, cf. Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 20-24 ; 28.

⁶⁰² Lund, *Lysimachus*, p. 206 ; Sachs, Wiseman, *Iraq*, 16 (1954), p. 202-205 ; Mehl, *Seleukos Nikator*, p. 298 ; R. A. Parker, W. H. Dubberstein, *Babylonian Chronology 626BC- AD 75*, Providence, 1956, p. 21.

⁶⁰³ Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 61 ; Lund, *Lysimachus*, p. 201.

⁶⁰⁴ Lund, *Lysimachus*, p. 206. Cf. Mendel, *BCH*, 24 (1904), p. 380 ; W. Peek, *Griechische Vers-Inschriften*, vol. 1, Berlin, 1955, n° 1965 ; Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 30 ; Mehl, *Seleukos Nikator*, p. 298. Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 25, rappelle que le témoignage d'Appien (*Syr.* 329), qui situe le site en Phrygie hellespontique ne tient pas et ajoute que la bataille eut lieu près de Magnésie de Sipyle.

⁶⁰⁵ Ce personnage n'est pas connu par d'autres sources. Sur Malacon, voir Avram, *PPE*, n° 2069.

⁶⁰⁶ Lund, *Lysimachus*, p. 205.

⁶⁰⁷ Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 25. Même appréciation chez Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 51, n. 322 ; Voir aussi : Mehl, *Seleukos Nikator*, p. 299.

indiquerait qu'il soit retourné à Héraclée après la bataille pour occuper la fonction d'*agoranomos*⁶⁰⁸.

πεσόντος δέ, ἡ τοῦτου ἀρχὴ προσχωρήσασα τῇ τοῦ Σελεύκου μέρος κατέστη :

D'après la chronique babylonienne, la victoire de Séleucos à Couroupédion le poussa à proclamer ses prétentions sur l'intégralité du royaume de Lysimaque⁶⁰⁹. Toutefois, le récit de Memnon montre bien, à travers l'exemple d'Héraclée, que la tâche ne fut pas aussi aisée pour le Séleucide, car son autorité ne fut pas accueillie avec enthousiasme dans toute l'Asie. En effet, Héraclide fut capable d'empêcher la cité de passer sous l'autorité de Séleucos durant la campagne⁶¹⁰ et après sa libération du joug macédonien, Héraclée entendit faire valoir son indépendance auprès de l'envoyé de Séleucos venu recueillir son allégeance au nouveau maître de l'Asie (Cf. F 7.1).

Sous-partie 2 : Héraclée au temps de son indépendance

F 6.1-8.8 : Héraclée mêlée aux conflits pour le contrôle de la Macédoine

Après la mort de Lysimaque, Séleucos resta le seul survivant de la génération d'Alexandre, mais il connut bien vite le même sort que celui qu'il avait réservé à Lysimaque. La lutte pour le contrôle de la Macédoine est toujours au cœur des événements rapportés par Memnon et Ptolémée Kéraunos est l'une des figures principales des fragments 6.1 à 8.8.

6.1

Ἐν δὲ τῷ γ' τοὺς Ἡρακλεώτας λέγει πυθομένους τὴν ἀναίρεσιν Λυσιμάχου καὶ ὡς εἶη ὁ τοῦτου ἀπεκτονῶς Ἡρακλεώτης, τὰς τε γνώμας ἀναρρῶνυσθαι καὶ πρὸς τὸν τῆς ἐλευθερίας ἀνδραγαθίζεσθαι πόθον, ἣν δ' καὶ π' ἔτεσιν ὑπὸ τε τῶν ἐμφυλίων τυράννων καὶ μετ' ἐκείνους ὑπὸ Λυσιμάχου ἀφῆρηντο.

Dans le treizième, il rapporte que, quand les Héracléotes eurent appris que Lysimaque avait été tué et que c'était un homme d'Héraclée qui l'avait abattu, ils se sentirent affermis dans leurs desseins et se mirent à réagir en hommes qui regrettaient cette liberté dont ils avaient été privés durant quatre-vingt-quatre ans par des tyrans de chez eux et, après eux-ci, par Lysimaque.

⁶⁰⁸ Burstein, *Heraclea*, p. 144, n. 56, qui renvoie à A. A. Beletsky, E. V. Yakovenko, « New Inscriptions from Scythian Barrows in Eastern Crimea », *VDI* 109 (1969) (en russe, *non vidi*), p. 160.

⁶⁰⁹ Lund, *Lysimachus*, p. 202; A. K. Grayson, *op. cit.*, *chron. 13 verso*. Voir aussi, A. N. Sherwin-White, « Babylonian Chronicle fragments as a source for Seleucid history », *JNES*, 42 (1983), p. 266-267.

⁶¹⁰ Burstein, *Heraclea*, p. 87, suivi par Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 50.

τοὺς Ἡρακλεώτας λέγει πυθομένους τὴν ἀναίρεσιν Λυσιμάχου καὶ ὡς εἶη ὁ τοῦτον ἀπεκτονῶς Ἡρακλεώτης, τὰς τε γνώμας ἀναρρῶνυσθαι καὶ πρὸς τὸν τῆς ἐλευθερίας ἀνδραγαθίζεσθαι πόθον :

Photius introduit le sujet des fragments suivants qui constituaient le treizième livre de Memnon. Le point de départ de son récit est la mort de Lysimaque qui signifie pour les Héracléotes la fin d'une période durant laquelle ils furent soumis aux volontés d'un seul homme. Ainsi, Memnon rapporte au fragment suivant (6.2) comment la cité se débarrasse de son gouverneur, puis qu'elle s'attira la colère de Séleucos en affirmant son indépendance (7.1). Memnon exalte une nouvelle fois le sentiment patriotique de sa cité qui selon lui, fut d'autant plus encouragée à renverser Héraclide que ce fut un de leurs compatriotes qui avait porté le coup fatal à celui qui les avait privés de leur liberté. Symboliquement, un tel geste fut sans doute interprété comme un signe : le premier coup avait été porté, ébranlant celui qui représentait un obstacle à leur liberté. Le destin d'Héraclée était désormais entre les mains de ses citoyens qui devaient poursuivre la lutte pour leur indépendance.

ἦν δ' καὶ π' ἔτεσιν ὑπὸ τε τῶν ἐμφυλίων τυράννων καὶ μετ' ἐκείνους ὑπὸ Λυσιμάχου ἀφήρητο :

Si l'on accepte la date à laquelle le début du règne de Cléarque a été fixé, c'est à dire en 364, et que le gouvernement d'Héraclide a été renversé en 281, l'année de la mort de Lysimaque, alors il faut compter 83 années durant lesquelles les Héracléotes furent privés de leur liberté. Toutefois, ce calcul qui été proposé par Burstein supposerait que Memnon se soit une nouvelle fois trompé (cf. 4.8)⁶¹¹. Or il me semble que la remarque formulée par Burstein à propos de Nymphis peut s'appliquer une nouvelle fois ici, à savoir que l'historien compte le nombre d'années de règne de Denys en incluant la première année. Dès lors, la remarque peut s'appliquer ici, et il n'est plus nécessaire de rejeter ou de corriger le texte de Memnon.

6.2

Προσῆλθον οὖν πρότερον Ἡρακλείδῃ, πείθοντες αὐτὸν μὲν ἐκχωρεῖν τῆς πόλεως, οὐκ ἀπαθῆ κακῶν μόνον ἀλλὰ καὶ λαμπροῖς δώροις ἐφοδιαζόμενον, ἐφ' ᾧ τὴν ἐλευθερίαν ἐκείνους ἀναλαβεῖν. Ὡς δὲ οὐ μόνον οὐκ ἔπειθον, ἀλλὰ καὶ εἰς ὀργὴν ἐκπεσόντα εἶδον καὶ τινὰς αὐτῶν καὶ τιμωρίας ὑπάγοντα, συνθήκας θέμενοι πρὸς τοὺς φρουράρχους οἱ πολῖται, αἱ τὴν τε ἰσοπολιτείαν αὐτοῖς ἔνεμον καὶ τοὺς μισθοὺς λαβεῖν ὧν ἐστέρητο, συλλαμβάνουσι τὸν Ἡρακλείδην καὶ φυλαττόμενον εἶχον ἐπὶ χρόνον. Ἐκεῖθεν λαμπρὰς ἀδείας λαβόντες, τῆς τε ἀκροπόλεως μέχρις ἐδάφους τὰ τεῖχη κατέβαλον, καὶ πρὸς Σέλευκον διεπρεσβεύοντο, τῆς

⁶¹¹ Burstein, *Heraclea*, p. 87, parle de 83 ans.

πόλεως ἐπιμελετὴν προστησόμενοι Φώκριτον.

Ils allèrent d'abord trouver Héraclide pour l'engager à quitter la ville non seulement avec la vie sauve, mais encore avec un viatique et de somptueux présents, en échange de quoi ils retrouveraient leur liberté. Comme loin d'arriver à le convaincre, ils le voyaient se mettre en colère et soumettre certains d'entre eux à des repréailles, les citoyens conclurent avec les chefs de la garnison un accord qui leur donnait l'égalité civique et le versement des soldes dont on les avait frustrés ; ils s'emparèrent d'Héraclide qu'ils gardèrent prisonnier un certain temps. Ils en conçurent une assurance magnifique, renversèrent les murailles de l'acropole jusqu'à leurs fondements et envoyèrent une ambassade à Séleucos après avoir choisi Phocrite comme gouverneur de leur cité.

προσῆλθον οὖν πρότερον Ἡρακλείδῃ, πείθοντες αὐτὸν μὲν ἐκχωρεῖν τῆς πόλεως, οὐκ ἀπαθῆ κακῶν μόνον ἀλλὰ καὶ λαμπροῖς δώροις ἐφοδιαζόμενον, ἐφ' ᾧ τὴν ἐλευθερίαν ἐκείνους ἀναλαβεῖν :

Après que les nouvelles de Couroupédion eurent atteint le Pont, les Héracléotes espéraient se débarrasser d'Héraclide⁶¹². Ce dernier décida malgré tout de maintenir son contrôle sur la cité, bien que sa position serait devenue précaire depuis la mort de Lysimaque et la fuite d'Arsinoé (Polyen, 8, 57). Néanmoins, sans l'appui financier du couple royal, il ne fut pas capable très longtemps de continuer à payer la garnison sur laquelle reposait essentiellement son contrôle de la cité⁶¹³.

Memnon rapporte que les Héracléotes proposèrent à Héraclide de s'enfuir, en lui offrant les moyens de subvenir à ses besoins (ἐφοδιαζόμενον), c'est-à-dire de la nourriture, peut-être même des armes pour se défendre et de somptueux cadeaux (λαμπροῖς δώροις). D'après Saprykin, les pertes économiques entraînées par les attaques de Zipoîtès et sans doute l'argent que les Héracléotes durent verser aux Macédoniens avaient vidé les caisses et ils ne furent plus en mesure de supporter la garnison macédonienne. Cela expliquerait ainsi la raison pour laquelle les citoyens ne proposèrent pas à Héraclide de l'argent, mais seulement des biens en nature⁶¹⁴.

La tentative de médiation avec Héraclide peut être interprétée de deux façons, selon Bittner. Soit, les Héracléotes craignaient que le gouverneur éradique toute tentative de soulèvement par la force, soit, il fut bien traité parce que la cité avait conscience qu'il n'agissait qu'en tant que représentant d'Arsinoé⁶¹⁵. Or cette dernière supposition me semble octroyer de bons sentiments qu'il ne faut certainement pas prêter à une cité qui, trop heureuse de retrouver sa liberté après 84 ans de tyrannie et de domination étrangère, ne se serait

⁶¹² Sur Héraclide, cf. Berve, *Die Tyrannis I*, p. 323.

⁶¹³ Burstein, *Heraclea*, p. 87. Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 51, n. 323.

⁶¹⁴ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 162.

⁶¹⁵ Apel, *Die Tyrannis von Heraklea*, p. 67, n. 1. Cf. Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 52, n. 331.

certainement pas embarrassée de tels scrupules. D'ailleurs, au vu de la réaction d'Héraclide lorsque les citoyens lui proposent de partir (ὡς δὲ οὐ μόνον οὐκ ἔπειθον, ἀλλὰ καὶ εἰς ὀργὴν ἐκπεσόντα εἶδον καὶ τινας αὐτῶν καὶ τιμωρίας ὑπάγοντα) et de la façon dont il semble avoir traité les Héracléotes au cours de son gouvernement (F 5.5), il paraît clair que les Héracléotes avaient à craindre les réactions violentes de leur gouverneur. Ainsi, un tel comportement a dû laisser bien peu de place à l'indulgence de la cité envers l'ancien homme de main d'Arsinoé. Il ne restait aux Héracléotes qu'une solution pour se débarrasser de lui : ébranler la base de son pouvoir : les membres de la garnison.

συνθήκας θέμενοι πρὸς τοὺς φρουράρχους οἱ πολῖται, αἱ τὴν τε ἰσοπολιτείαν αὐτοῖς ἔνεμον καὶ τοὺς μισθοὺς λαβεῖν ὧν ἐστέρηντο :

Afin de persuader les mercenaires qui composaient la garnison d'Héraclide de passer dans leur camp, les Héracléotes proposèrent à leurs chefs de leur accorder l'*isopolitie*, c'est-à-dire de les intégrer dans la communauté civique d'Héraclée. L'offre était certainement séduisante pour des hommes qui avaient sans doute été exilés de leur patrie d'origine. La proposition avait également l'avantage de renforcer le contingent armé de la cité en combattants expérimentés. Au regard de la situation tendue qui existait entre Héraclée et Séleucos, lequel cherchait à intégrer la cité dans sa sphère d'influence, et de la menace que faisait peser Zipoitès sur les possessions héracléotes, une telle proposition est compréhensible (cf. F VI. 3)⁶¹⁶. Memnon ne rapporte aucune restriction à ces droits – en admettant toutefois que son récit n'ait pas été abrégé par Photius – et Bittner suppose que les mercenaires se sont vus offrir des droits égaux.

D'après Memnon, l'autre partie de l'accord conclu avec les Phrouarques consistait à leur verser les salaires qu'ils ne percevaient plus, sans doute depuis qu'Héraclide avait perdu le soutien royal⁶¹⁷. Bittner voit en ces remarques la preuve que la cité était dans une période de grande prospérité économique⁶¹⁸. Toutefois, cette partie du passage de Memnon est mise en doute par Saprykin⁶¹⁹, selon lequel, le *phoros* que versaient traditionnellement les Mariandyniens aux Héracléotes avait sans doute été confisqué par Héraclide et dès lors, privés de leur principale source de revenus, il est difficilement envisageable qu'ils aient pu payer le *misthos* aux mercenaires. Ce chercheur suppose que seule l'*isopolitie* fut accordée aux

⁶¹⁶ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 52-53.

⁶¹⁷ Apel, *Die Tyrannis von Heraklea*, p. 68.

⁶¹⁸ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 53.

⁶¹⁹ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 162 ; Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 52, n. 332. Sur l'*isopolitie* accordée à des mercenaires, voir le cas des Syracusains qui la propose aux mercenaires de Denys I (Diodore XIV, 8, 3).

mercenaires, tandis que la seconde partie de la phrase, introduite par αὐτοῖς ne peut concerner l'offre des Héracléotes aux mercenaires. Il suppose donc que cette partie de la phrase, dans laquelle il est question de payer les charges dont ils avaient été dépourvus, concerne les citoyens⁶²⁰. Les remarques de Bittner et Saprykin offrent une lecture séduisante du texte de Memnon, néanmoins, il ressort de ce passage que ce sont les seuls chefs de la garnison, les φρουράρχοι, qui entrèrent en négociations avec les Héracléotes. Ne serait-il pas plus judicieux dans ce cas de penser que l'offre fut limitée à un nombre restreint d'étrangers ? Les Héracléotes auraient sans doute été plus en capacité de verser le *misthos* à quelques chefs et dès lors, la proposition de Saprykin n'est plus nécessaire. Quant à l'*isopolitie*, elle aussi fut certainement restreinte aux seuls phourarques. Les mercenaires furent sans doute licenciés, car bien qu'Héraclée ait repris le contrôle des finances publiques après le départ d'Héraclide, elle n'avait sans doute pas les moyens d'entretenir toute une garnison. De plus, bien que la cité ait réussi à maintenir son indépendance, elle n'a pas été en mesure de protéger ses possessions hors de la ville, qui furent conquises par Zipoitès (F. 6.3). Ainsi, si la cité avait eu à sa disposition une troupe de mercenaires, elle aurait certainement tenté de les envoyer pour faire barrage au roi bithynien.

συλλαμβάνουσι τὸν Ἡρακλείδην καὶ φυλαττόμενον εἶχον ἐπὶ χρόνον :

Héraclide n'avait pas su saisir sa chance de s'enfuir quand elle s'offrit à lui et il fut emprisonné avec l'aide de ses anciens soldats. Memnon dit simplement qu'il fut placé sous bonne garde quelque temps, mais ne dit pas ce qu'il advint de lui. Certes, Lysimaque était mort, mais la situation était encore floue et les Héracléotes ne prirent pas le risque de relâcher de suite. S'ils ont rendu sa liberté à l'ancien gouverneur, ils ont dû attendre d'être certains que le parti de Lysimaque ne soit pas ravivé par un quelconque partisan.

ἐκεῖθεν λαμπρὰς ἀδείας λαβόντες, τῆς τε ἀκροπόλεως μέχρις ἐδάφους τὰ τεῖχη κατέβαλον :

La première chose que firent les Héracléotes libérés du joug de leur ancien gouverneur fut de se ruer sur l'ancienne citadelle de Cléarque sur l'Acropole, où séjournait sans doute aussi Héraclide. La destruction de cet édifice n'était pas anodine, car il était le symbole le plus visible de la soumission de leur cité au pouvoir autocratique. La forteresse avait également été

⁶²⁰ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 162.

le lieu où furent perpétrés les pires crimes des premiers tyrans. Ainsi, cet acte devenait lui aussi symbolique et signifiait le renouveau de la cité⁶²¹.

καὶ πρὸς Σέλευκον διεπρεσβεύοντο, τῆς πόλεως ἐπιμελετὴν προστησάμενοι Φώκριτον :

L'autre mesure marquante de leur liberté fut de choisir Phocrite comme épimélète. Le choix de ce titre n'est pas anodin, puisque c'est un des titres que porte un gouverneur royal à l'époque hellénistique dans une cité⁶²². Les fonctions de Phocrite ne sont toutefois pas précisées par Memnon. D'après Bittner⁶²³, ce terme désignait au V^{ème} siècle des commissions spéciales de magistrats. Aux siècles suivants (IV^{ème} et III^{ème} siècle), il fut utilisé pour des magistrats qui occupaient des tâches spéciales⁶²⁴. Ainsi, à l'instar des autres magistrats, les fonctions de l'épimélète étaient sans doute définies à l'avance et sa responsabilité fut limitée à la résolution d'une situation particulière⁶²⁵. Dans le cas d'Héraclée, le problème était surtout extérieur, causé par la menace que faisaient peser sur la cité Zipoitès, mais aussi Séleucos. Phocrite fut probablement chargé de réorganiser les affaires de la cité et en particulier, de combler le vide constitutionnel qui existait depuis l'arrivée des tyrans, en attendant de mettre sur pied une nouvelle constitution pour la cité désormais libre⁶²⁶. Ainsi, le gouvernement de Phocrite fut certainement perçu comme une transition vers un nouveau régime. La preuve en est que les sources ne témoignent pas d'un régime autocratique pour les deux siècles qui suivirent⁶²⁷. Burstein estime que la cité devint démocratique. Il base son hypothèse sur le fait

⁶²¹ Burstein, *Heraclea*, p. 87. Cf. Hoepfner, *Heracleia Pontike*, p. 25, pour les preuves archéologiques de la destruction. Burstein, *Heraclea*, p. 53-54. Cf. Plutarque, *Timoléon*, 22, 1 *sqq.*, sur la situation semblable à Syracuse, où les habitants détruisirent le château des tyrans pour marquer leur liberté.

⁶²² Bittner, *Heracleia Pontike*, p. 54 ; Burstein, *Heraclea*, p. 88 ; Billows, *Antigonos*, p. 88, 124, 147, 140. Cf. Heuss, *Stadt und Herrscher des Hellenismus*, p. 50, sur l'*epimélèsia* comme une forme affaiblie du pouvoir monarchique dans la cité, qui est utilisé par les monarques hellénistiques en conformité avec la structure de la polis. C'est le cas par exemple d'Héraclide, le gouverneur d'Arsinoé II.

⁶²³ Bittner, *Heracleia Pontike*, p. 54.

⁶²⁴ Voir la situation à Athènes, où trois épimélètes représentaient une tribu. Cf. M. H. Hansen, *La démocratie athénienne à l'époque de Démosthène*, Paris, rééd. 2009, p. 135-136 ; Bittner, *Heracleia Pontike*, p. 54, n. 341. Les épimélètes à Athènes étaient en fonction une année et s'occupaient de la gestion de la tribu, mais ils pouvaient aussi constituer des commissions extraordinaires d'enquête. A Sparte, ils pouvaient se voir confier certaines tâches. Ces épimélètes avaient en commun d'être des magistrats choisis pour œuvrer dans des domaines de responsabilité clairement définis et remplissaient la plupart des tâches dans un temps limité.

⁶²⁵ Bittner, *Heracleia Pontike*, p. 55, n. 344. Un exemple de choix d'épimélète dans une situation urgente est attesté pour Syracuse. En effet, Agathocle prend le plein contrôle de l'armée et du pouvoir civil. Toutefois, son pouvoir semble limité par l'assemblée du peuple qui est encore impliquée dans les décisions. Sur ce point, cf. H. Berve, *Die Herrschaft des Agathokles*, Munich, 1953, p. 35.

⁶²⁶ Bittner, *Heracleia Pontike*, p. 54 ; Heuss, *Stadt und Herrscher des Hellenismus*, p. 53.

⁶²⁷ Voir les fragments 29, 3 et 34, 1, sur Lamachos qui, au moment de la guerre de Mithridate semble avoir occupé une position particulière, dans une situation dangereuse, sans toutefois être désigné par le terme d'épimélète.

que les exilés, lesquels étaient les descendants des anciens partisans de la démocratie au temps de la tyrannie de Cléarque, furent autorisés à réintégrer Héraclée⁶²⁸.

L'ambassade envoyée à Séleucos avait pour but d'affirmer la nouvelle autonomie d'Héraclée et en présentant Phocrite comme leur épimélète, ils signifiaient au roi séleucide que leur indépendance s'affirmait sur le plan politique et qu'il n'entendait pas voir leur gouverneur désigné par un monarque étranger (cf. 7.1).

6.3

Ζιποίτης δέ, ὁ Βιθυνῶν ἐπάρχων, ἐχθρῶς ἔχων Ἡρακλεώταις πρότερον μὲν διὰ Λυσίμαχον, τότε δὲ διὰ Σέλευκον (διάφορος γὰρ ἦν ἑκατέρῳ), τὴν κατ' αὐτῶν ἐπιδρομὴν, ἔργα κακώσεως ἀποδεικνύς, ἐποιεῖτο· οὐ μὴν οὐδὲ τὸ αὐτοῦ στράτευμα κακῶν ἀπαθεῖς ἔπραττον ἄπερ ἔπραττον, ἔπασχον δὲ καὶ αὐτοὶ ὧν ἔδρων οὐ κατὰ πολὺ ἀνεκτότερα.

Zipoitès, maître de la Bithynie, ennemi des Héracléotes, auparavant à cause de Lysimaque et à ce moment à cause de Séleucos – car il avait eu des différends avec tous les deux — leur faisait une guerre d'incursions dans le dessein évident de leur nuire. Toutefois, ses troupes ne se tiraient pas sans dommage de ses entreprises, mais elles ne subissaient pas elles-mêmes moins de mal qu'elles n'en causaient.

Ζιποίτης δέ, ὁ Βιθυνῶν ἐπάρχων, ἐχθρῶς ἔχων Ἡρακλεώταις πρότερον μὲν διὰ Λυσίμαχον, τότε δὲ διὰ Σέλευκον (διάφορος γὰρ ἦν ἑκατέρῳ) :

Héraclée, lorsqu'elle était gouvernée par Cléarque II, fut engagée dans les guerres menées par Lysimaque et Zipoitès avait alors lancé des raids sur les possessions héracléotes, à défaut de pouvoir s'emparer de la cité (cf. F 5.1). Les pourparlers engagés avec Séleucos au lendemain du renversement d'Héraclide entraînaient la colère de Zipoitès qui fit de nouvelles incursions sur le territoire des Héracléotes⁶²⁹. Selon Saprykin, cela signifie qu'Héraclée, au début du III^{ème} siècle, pouvait avoir des relations amicales avec Séleucos I^{er}, supposant pour cela que la cité devait compter parmi ses rangs quelques partisans du Séleucide, et ce, en dépit de la garnison de Lysimaque. Ainsi, au lendemain de Couroupédion et de l'éviction d'Héraclide, les pro-séleucides décidèrent d'envoyer une ambassade à Séleucos, dans le cadre des bonnes relations qu'ils entendaient entretenir avec lui. Or en souhaitant conserver leur indépendance et leur autonomie, ils causèrent la colère de Séleucos (cf. 7.1)⁶³⁰.

⁶²⁸ Burstein, *Heraclea*, p. 86.

⁶²⁹ Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 38-39.

⁶³⁰ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 163. Ce savant estime lui aussi que le fait que certains Héracléotes aient combattu dans le camp de Séleucos à Couroupédion est une preuve de plus des relations cordiales liant le roi à la cité. Or sur ce point, il semble que la présence de Malacon ne soit pas l'expression d'un soutien officiel d'Héraclée à la cause séleucide, si l'on admet qu'il n'était qu'un mercenaire engagé à titre personnel (Cf. 5.7). Sur l'accueil réservé à Séleucos en Asie, cf. Lund, *Lysimachus*, p. 202-204. Lund attribue la prise de position de certaines cités grecques pour le parti séleucide à la peur qu'inspirait l'immense armée du roi de Syrie et estime

L'hostilité du roi de Bithynie⁶³¹ s'expliquait certainement par le fait qu'il craignait de voir une alliance entre la cité et les Séleucides se former aux frontières de son royaume qu'il tentait de conserver hors de l'autorité de Séleucos.

τὴν κατ' αὐτῶν ἐπιδρομήν, ἔργα κακώσεως ἀποδεικνύς, ἐποιεῖτο :

Au F. 9.4, Memnon rapporte que l'alliance conclue avec Nicomède I^{er} permet à Héraclée de récupérer ses anciennes possessions, Kíeros, Tios et Thynis (ou Thrace Thyniaque⁶³²), lesquelles avaient été conquises par Zipoitès. J'ai fait remarquer précédemment que la date exacte de ces conquêtes n'a pu être précisée dans la mesure où les sources ne donnent pas de renseignements permettant de fixer avec exactitude la chronologie de ces conquêtes. Toutefois, sur la foi des propositions respectives de Bittner, Saprykin et Burstein, il est possible de situer la perte de Kíeros, Tios et Thynis entre 284 et 281.

οὐ μὴν οὐδὲ τὸ αὐτοῦ στράτευμα κακῶν ἀπαθείς ἔπραττον ἄπερ ἔπραττον, ἔπασχον δὲ καὶ αὐτοὶ ὧν ἔδρων οὐ κατὰ πολὺ ἀνεκτότερα :

La remarque de Memnon est bien vague, mais suppose que les troupes bithyniennes affrontèrent les troupes d'Héraclée, sans doute au cours d'escarmouches. Il semble qu'il y ait eu des pertes humaines dans les deux camps et Memnon ne manque pas de souligner que les Héracléotes réussirent à infliger quelques dommages aux Bithyniens, mettant ainsi en lumière la bravoure et l'habileté de ses compatriotes.

7.1

Ἐν τούτῳ δὲ Σέλευκος Ἀφροδίσιον πέμπει διοικητὴν εἰς τε τὰς ἐν Φρυγίᾳ πόλεις καὶ τὰς ὑπερκειμένας τοῦ Πόντου. Ὁ δὲ διαπραξάμενος ἃ ἐβούλετο καὶ ἐπανιῶν τῶν μὲν ἄλλων πόλεων ἐν ἐπαίνοις ἦν, Ἡρακλεωτῶν δὲ κατηγορεῖ μὴ εὐνοϊκῶς ἔχειν τοῖς τοῦ Σελεύκου πράγμασιν· ὅφ' οὗ Σέλευκος παροξυνθεὶς τοὺς τε πρὸς αὐτὸν ἀφικομένους πρέσβεις ἀπειλητικοῖς ἐξεφάυλιζε λόγοις καὶ κατέπληττεν, ἐνὸς τοῦ Χαμαιλέοντος οὐδὲν ὀρρωδήσαντος τὰς ἀπειλάς, ἀλλὰ φαμένου « Ἡρακλῆς κάρρων, Σέλευκε » (κάρρων δὲ ὁ ἰσχυρότερος παρὰ Δωριεῦσι). Ὁ δ' οὖν Σέλευκος τὸ μὲν ῥηθὲν οὐ συνήκεν, ὀργῆς δ' ὡς εἶχε, καὶ ἀπετρέπετο· τοῖς δὲ οὔτε τὸ ἀναχωρεῖν οἴκαδε οὔτε τὸ προσμένειν λυσιτελεῖς ἐδόκει.

A ce moment, Séleucos envoya Aphrodisios régler les affaires des villes de Phrygie et de celles d'au-delà du Pont. Sa mission accomplie, Aphrodisios s'en était retourné plein d'éloges pour les

que ce volte-face des Grecs s'explique en partie par le fait qu'ils espéraient que le pouvoir de Séleucos serait moins sévère que celui de Lysimaque. Ainsi, bien qu'elle n'écarte pas la possibilité qu'Héraclée ait été pro-séleucide dès 282, mais souligne que la sympathie pour Séleucos ne persista pas au lendemain de la victoire de Séleucos et que les Héracléotes mirent tout en œuvre pour conserver leur autonomie.

⁶³¹ Sur la désignation de Zipoitès par le terme ἐπαρχος ; cf. commentaire F. 12.4-5.

⁶³² Voir F 9.4, à propos de cette possession héracléote.

autres villes, mais il accusait les gens d'Héraclée d'être mal disposés envers les intérêts de Séleucos. Excité par lui, Séleucos recourut à des propos menaçants pour décontenancer et effrayer les ambassadeurs qui étaient arrivés auprès de lui ; un seul, Chamailéon⁶³³, loin de se laisser intimider par ses menaces, alla même jusqu'à, lui dire : « Héraclès est le plus fort, Séleucos ! ». « Plus fort », est, en effet, le sens du mot karron en dorien. Séleucos ne comprit pas le mot, mais toujours en colère, il leur tourna le dos. Les ambassadeurs estimaient qu'ils n'avaient aucun avantage ni à rentrer chez eux, ni à attendre.

ἐν τούτῳ δὲ Σέλευκος Ἀφροδίσιον πέμπει διοικητὴν εἰς τε τὰς ἐν Φρυγίᾳ πόλεις καὶ τὰς ὑπερκειμένας τοῦ Πόντου :

Aphrodisios est le διοικητής de Séleucos, ce qui peut être traduit par administrateur ou gouverneur. Il devait probablement être chargé de la gestion de l'empire séleucide et sa présence en Asie Mineure témoigne certainement d'une tentative d'imposer un tribut dans cette région⁶³⁴. D'après Bengtson, Aphrodisios était un fonctionnaire sans attributions militaires, ce que semblent d'ailleurs confirmer les sources qui ne font état d'aucune activité militaire qu'aurait menée Aphrodisios. En revanche, Trogue Pompée, *prol.* 17, mentionne un certain Diodore qui mena des opérations en tant que commandant militaire de Séleucos dans le nord de l'Asie Mineure⁶³⁵.

Il est possible que l'une des tâches d'Aphrodisios consistait à faire un rapport détaillé à Séleucos sur la situation dans cette région, mais il devait également être chargé de recueillir, auprès des *poleis* une déclaration de loyauté. En effet, le soutien de cette région à la cause séleucide aurait apporté au roi un avantage considérable dans sa lutte contre Ptolémée II, et en particulier Héraclée, qui disposait d'une situation stratégique et d'une flotte performante⁶³⁶.

ὁ δὲ διαπραξάμενος ἃ ἐβούλετο καὶ ἐπανιών τῶν μὲν ἄλλων πόλεων ἐν ἐπαίνοις ἦν, Ἡρακλεωτῶν δὲ κατηγορεῖ μὴ εὐνοϊκῶς ἔχειν τοῖς τοῦ Σελεύκου πράγμασιν :

Des différends semblent être apparus entre Aphrodisios et les Héracléotes, puisque l'envoyé de Séleucos accuse ces derniers d'être mal disposés envers le Séleucide. Memnon ne précise pas la teneur des reproches faits aux Héracléotes. Heinen a spéculé que la colère de

⁶³³ Chamailéon est l'érudite péripatéticien du IV^{ème} siècle. La rencontre date de 281/0. Cf. Avram, *PPE*, n° 1613.

⁶³⁴ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 60, n. 376. Le *dioketès* est un fonctionnaire chargé de la gestion financière en Egypte. Bittner fait remarquer que ce titre est rare et que presque rien n'est connu, dans la plupart des cas, sur le contenu de ces fonctions. Pour l'Egypte : Préaux, *Le Monde hellénistique*, I, p. 375, 391; Bengtson, *Die Strategie*, II, p. 133, parle du *dioketès*, comme un personnage officiel provisoire qui doit remplir sa mission, mais ne possédant pas de pouvoirs militaires. Cf. L. Capdetrey, *Le pouvoir séleucide: territoire, administration, finances d'un royaume hellénistique (321-129 avant J.-C.)*, Rennes, 2007, p. 232 et 312-314. Ce savant estime qu'Aphrodisios était à la tête de la satrapie du Pont/Phrygie du Nord en 281-280.

⁶³⁵ Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 38; p. 39, n. 126. Cf. Bengtson, *Die Strategie*, II, p. 133.

⁶³⁶ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 61.

Séleucos était peut-être liée aux navires de la cité qui composaient l'ancienne flotte de Lysimaque. Ces navires furent par la suite utilisés par Kéraunos dans la guerre contre Antigone Gonatas. Sans doute Séleucos n'apprécia pas que les Héracléotes ne mirent pas leur flotte à sa disposition, car il estimait que les Héracléotes devaient apporter leur contribution à l'aide militaire qu'il entendait solliciter auprès des cités grecques d'Asie⁶³⁷. Que la cité n'ait pas été disposée à laisser à nouveau ses navires entre les mains d'un autre roi est tout à fait compréhensible, car les Héracléotes venaient tout juste de récupérer leur autonomie militaire⁶³⁸.

Ce qui contraria sans doute le plus Séleucos, ce fut que les Héracléotes lui proposèrent une alliance, tandis que lui attendait leur soumission, ou tout du moins, leur loyauté⁶³⁹. Ainsi, lorsque Memnon rapporte que les Héracléotes étaient accusés de ne pas être bien disposés envers les « intérêts » de Séleucos, il faut sans doute comprendre le terme *πράγμα* au sens de pouvoir. En d'autres termes, Héraclée ne reconnaissait pas la puissance du roi et ne comptait pas s'y soumettre⁶⁴⁰.

Burstein estime que le fait que Phocrite ait été désigné épimélète, l'un des titres portés par les gouverneurs royaux, montrait que les Héracléotes entendaient rester indépendants et que la reconnaissance de l'autorité de Séleucos ait été purement formelle⁶⁴¹. Ce point de vue est partagé par Bittner qui suppose qu'une telle décision aurait dû être prise avec l'accord de Séleucos et pour cela, il aurait fallu que les Héracléotes attendissent que le roi leur accorde leur indépendance⁶⁴². Or, comme cela a été souligné précédemment, la soumission des cités grecques à Séleucos ne s'est pas toujours faite de façon volontaire (cf. 5.7)⁶⁴³. Ainsi, les citoyens d'Héraclée avaient très certainement eu connaissance du sort réservé aux cités qui avaient tenté de résister, et ils ne furent pas disposés à se soumettre à Séleucos, d'autant plus qu'ils sortaient tout juste de la sphère d'influence de Lysimaque⁶⁴⁴.

⁶³⁷ Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 39; 66.

⁶³⁸ Voir Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 59.

⁶³⁹ Bouché-Leclercq, *Histoire des Séleucides*, p. 49.

⁶⁴⁰ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 58. Cette savante traduit ce terme par « Macht » au sens de « puissance », de « pouvoir », en se basant sur le contexte et sur la traduction de Heuss d'une inscription d'Attale II (Heuss, *Stadt und Herrscher des Hellenismus*, p. 176 ; *OGIS* 332, ligne 20).

⁶⁴¹ Burstein, *Heraclea*, p. 88.

⁶⁴² Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 61.

⁶⁴³ *Ibidem*, p. 58. Certaines cités avaient reçu une garnison pour protéger le territoire et furent parfois obligées de payer un impôt.

⁶⁴⁴ *Ibidem*, p. 58. Bittner rappelle que la prise de position des cités asiatiques après Couroupédion est assez floue. Nous ne savons pas combien de cités se sont soumises volontairement ou à l'inverse, furent soumises par la force. Le pouvoir qu'espérait sans doute imposer Séleucos à Héraclée fut ressenti comme illégal. Sans doute les héracléotes refusaient-ils de suivre le destin de certaines cités, à l'exemple de Priène (cf. Lund, *Lysimachus*, 207-208) qui était autonome sous Alexandre et Lysimaque, mais qui perdit son indépendance sous Séleucos. Elle ne la retrouva que sous Antiochos I^{er}.

ὕφ' οὗ Σέλευκος παροξυνθεὶς τοὺς τε πρὸς αὐτὸν ἀφικομένους πρέσβεις ἀπειλητικοῖς ἐξεφάυλιζε λόγοις καὶ κατέπληττεν, ἐνὸς τοῦ Χαμαιλέοντος οὐδὲν ὀρρωδήσαντος τὰς ἀπειλάς, ἀλλὰ φαμένου « Ἡρακλῆς κάρρων, Σέλευκε » :

Le récit de la rencontre entre Séleucos et les ambassadeurs héracléotes présente le premier de façon assez hostile. Le roi est présenté comme un personnage colérique, violent dans ses propos et un tel portrait dérive certainement de Nymphis qui, au temps de son activité politique à Héraclée, avait dû affronter la menace permanente que faisait peser sur sa cité le fils de Séleucos, Antiochos⁶⁴⁵. A l'inverse, les ambassadeurs semblent exprimer leur nouvelle assurance, celle qu'ils ont acquise en parvenant à se débarrasser d'Héraclide, et sans doute grâce à l'implication d'un des leurs dans la mort de Lysimaque. Cette nouvelle liberté s'exprima à travers l'un des envoyés, Chamailéon⁶⁴⁶ qui, devant les menaces de Séleucos, réaffirma certainement le refus d'Héraclée d'intégrer le royaume séleucide par la force considérant que la volonté du roi d'imposer son pouvoir était illégale⁶⁴⁷. C'est ainsi qu'il dit au roi « Ἡρακλῆς κάρρων, Σέλευκε ». Les Héracléotes voyaient certainement leur récente victoire comme l'expression du soutien divin d'Héraclès, le dieu protecteur de leur cité.

Memnon ne précise pas quelle était la mission de ces ambassadeurs. La mort de Lysimaque apparut rapidement comme la voie menant vers la liberté perdue. Les relations avec Séleucos n'étaient pas hostiles au départ et l'envoi d'une ambassade avait peut-être pour but de mettre en place de bonnes relations. Elle fut sans doute initiée par les pro-séleucides qui pensaient que le roi syrien confirmerait ce qu'ils tenaient pour acquis : leur indépendance en échange de quoi, les Héracléotes reconnaîtraient sa victoire. Sur ces bases, peut-être ont-ils proposés une alliance au roi Séleucide, mais cette initiative fut interprétée comme un affront. Du point de vue de Séleucos, Héraclée faisait partie du royaume de Lysimaque et devaient donc automatiquement rentrer dans sa sphère d'influence⁶⁴⁸.

(κάρρων δὲ ὁ ἰσχυρότερος παρὰ Δωριεῦσι). Ὁ δ' οὖν Σέλευκος τὸ μὲν ῥηθὲν οὐ συνῆκεν, ὀργῆς δ' ὡς εἶχε, καὶ ἀπετρέπετο :

Cette remarque est sans doute de Photius, car pour Memnon, originaire de la cité, une telle précision n'aurait pas été nécessaire.

⁶⁴⁵ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 58, n. 357. Cf. aussi Jacoby *FGrH* III B, p. 273.

⁶⁴⁶ Cf. Burstein, *Heraclea*, p. 88 ; Wehrli, *Antigone et Démétrios*, 1968, p. 69.

⁶⁴⁷ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 59, n. 365. Sur le discours direct Cf. Jacoby, *FGrH*, III C, p. 271.

⁶⁴⁸ Cf. Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 59-60.

τοῖς δὲ οὔτε τὸ ἀναχωρεῖν οἴκαδε οὔτε τὸ προσμένειν λυσιτελεῖς ἐδόκει :

L'échec de l'ambassade provoqua l'hostilité de Séleucos à l'égard d'Héraclée et les tensions entre les deux puissances ont jalonné l'histoire de la cité jusqu'au milieu du III^{ème} siècle (cf. F 15)⁶⁴⁹. Les ambassadeurs, qui furent sans doute à l'origine de l'envoi de cette délégation, préférèrent l'exil plutôt que de retourner à Héraclée et annoncer leur échec. Leur but n'est pas mentionné par Memnon, mais il apparaît clairement qu'il ne fut pas atteint.

7.2

Ταῦτα δὲ Ἡρακλεῶται πυθόμενοι τὰ τε ἄλλα παρεσκευάζοντο καὶ συμμάχους ἤθροιζον, πρὸς τε Μιθριδάτην τὸν Πόντου βασιλέα διαπρεσβευόμενοι καὶ πρὸς Βυζαντίους καὶ Χαλκηδονίους.
À cette nouvelle, les Héracléotes, entre autres précautions, entreprirent de grouper des alliés en envoyant, des ambassades à Mithridate, roi du Pont, ainsi qu'aux gens de Byzance et de Chalcédoine.

ταῦτα δὲ Ἡρακλεῶται πυθόμενοι :

Memnon n'explique pas de quelle manière les Héracléotes apprirent l'échec de leurs ambassadeurs, mais ce ne fut sans doute pas de la bouche de ceux qui avaient préféré fuir. Il semble qu'ils eurent connaissance de l'hostilité de Séleucos et peut-être même de ses intentions de porter la guerre contre eux afin de les soumettre. Quoi qu'il en soit, c'est dans le cadre de la menace séleucide que les Héracléotes mirent en place un réseau d'alliances qui perdura au moins jusqu'au milieu du III^{ème} siècle.

τὰ τε ἄλλα παρεσκευάζοντο :

Les Héracléotes se préparèrent sur le plan diplomatique à affronter une possible attaque de Séleucos mais il ressort du bref récit de Memnon, sans doute résumé par Photius, qu'ils avaient mis en place d'autres moyens. La cité avait sans doute mis sur pied un dispositif défensif militaire⁶⁵⁰

καὶ συμμάχους ἤθροιζον, πρὸς τε Μιθριδάτην τὸν Πόντου βασιλέα διαπρεσβευόμενοι καὶ πρὸς Βυζαντίους καὶ Χαλκηδονίους :

Voyant l'hostilité de Séleucos et conscient du sort qu'il leur serait réservé si le roi s'attaquait à eux, les Héracléotes décidèrent de solliciter l'alliance de ce que les études

⁶⁴⁹ Burstein, *Heraclea*, p. 88. Pour la date, voir Niese, *Geschichte*, II, p. 138. Pour Burstein, l'hostilité dura 25 ans, puisque la dernière confrontation enregistrée date d'environ 250.

⁶⁵⁰ *Ibidem*, p. 88.

modernes appellent conventionnellement « la ligue du Nord »⁶⁵¹. Memnon mentionne des préparatifs, mais ne dit rien d'un éventuel affrontement entre les deux États. Les sources parallèles sont tout aussi silencieuses à ce propos. Il est vrai que Trogue-Pompée mentionne la défaite d'une armée séleucide en Cappadoce, menée par un officier de Séleucos, Diodore, contre les forces du roi Mithridate (*Prol.* 17)⁶⁵². Mehl et Heinen supposent qu'il s'agissait d'une bataille entre la Ligue du Nord, et les forces séleucides, dans la mesure où Mithridate faisait partie de la ligue. Toutefois, ils ne semblent pas enclins à penser qu'Héraclée y ait participé directement dans la mesure où, si cela avait été le cas, Memnon n'aurait pas manqué de le mentionner⁶⁵³. Ainsi, soit il faut admettre que la menace d'une alliance de ces cités a suffi à faire renoncer Séleucos de mener une guerre contre la cité, soit, et c'est l'hypothèse qui me semble la plus vraisemblable, les circonstances ont poussé le roi à renoncer à une intervention immédiate. Dès lors, il faudrait supposer que le roi soit mort avant de mener à bien ses projets, lesquels seront repris par son fils Antiochos I^{er} qui lança une expédition contre Héraclée à l'annonce de la disparition de son père⁶⁵⁴.

La raison pour laquelle Héraclée se tourna vers ces États s'explique en partie par l'affaiblissement de la cité depuis la mort de Denys et encore plus depuis la mainmise de Lysimaque sur ses affaires. Elle avait perdu alors Amastris (cf. 5.4 ; 9.4) et ses anciennes possessions avaient été conquises par Zipotès (cf. F 5.1 ; 6.3)⁶⁵⁵, ce qui avaient entraîné des conséquences désastreuses pour l'économie⁶⁵⁶ et donc, pour les ressources financières de la cité (cf. F 6.2). Enfin, Héraclée était sous la menace constante de Zipotès⁶⁵⁷ et c'est donc légitimement vers les cités mégariennes qu'elle tourna ses espoirs d'arrêter l'avancée Séleucos⁶⁵⁸. Chalcédoine et Byzance avaient été sous la menace constante de Lysimaque et après sa mort, ces cités n'avaient aucun désir de passer sous le contrôle de Séleucos⁶⁵⁹, lequel cherchait à contrôler les Détroits dans le but d'accéder rapidement à la Macédoine depuis l'Asie Mineure. Il était donc urgent pour Byzance de faire barrage au roi qui menaçait non

⁶⁵¹ Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 39 ; Will, *Monde hellénistique*, I, p. 139 ; Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 57 ; 64, n. 399. Bittner lie cet épisode de grand danger avec la création de la « Ligue du Nord ».

⁶⁵² Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 39, n. 129, suppose que si les héracléotes avaient participé, Memnon en aurait certainement fait mention, puisque normalement, il rapporte à chaque fois l'intervention de sa cité (voir par exemple F 5.7 ; 6.1 ; 8.6).

⁶⁵³ Contre l'implication d'Héraclée : Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 63 ; Cf. Mehl, *Seleukos Nikator*, p. 309 ; Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 39-40.

⁶⁵⁴ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 63-64. Sur ce point, cf. Mehl, *Seleukos Nikator*, p. 208.

⁶⁵⁵ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 64.

⁶⁵⁶ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 162.

⁶⁵⁷ *Ibidem*, p. 164 ; Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 66.

⁶⁵⁸ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 66.

⁶⁵⁹ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 164, n. 2. Voir W. P. Newskaja, *Byzanz in der klassischen und hellenistischen Epoche*, Leipzig, 1955, p. 137 ; H. Merle, *Die Geschichte der Städte Byzantion und Kalchedon von ihrer Gründung bis zum Eingreifen der Römer in die Verhältnisse des Ostens*, Kiel, 1916, p. 10.

seulement son indépendance, mais surtout sa domination du Bosphore⁶⁶⁰. Les liens d'Héraclée avec Byzance et Chalcédoine reposaient sur des intérêts économiques,⁶⁶¹ mais la suite des événements prouve que Byzance et Héraclée entretenaient des liens privilégiés. Lorsque Byzance fut mise en danger par l'invasion des Celtes (F 11.1) et assiégée par Antiochos (F 15), elle put compter sur l'aide des Héracléotes. De plus, l'intérêt de cette alliance pour Héraclée explique certainement sa neutralité dans le conflit qui oppose les Byzantins à Callatis, laquelle est pourtant une colonie héracléote (F 13)⁶⁶². D'ailleurs, Saprykin estime que ces deux cités formaient le cœur de l'alliance⁶⁶³. À l'inverse, Memnon ne dit plus rien sur une collaboration directe avec Chalcédoine qui n'en reste pas moins un membre de la « ligue du Nord »⁶⁶⁴.

Quant à Mithridate, roi du Pont il avait lui aussi intérêt à s'allier aux cités grecques. Ce souverain est identifié sous le nom de Mithridate III de Kios ou de Mithridate I Ktistès du Pont⁶⁶⁵ qui régna de 302 à 266 sur un territoire désigné par le terme « Pont »⁶⁶⁶. En 302, Mithridate s'enfuit en Paphlagonie après qu'Antigone le Borgne a fait exécuter son père, Mithridate II de Kios qu'il soupçonnait de conspirer contre lui⁶⁶⁷. Les premiers temps de ce royaume sont obscurs, mais il apparaît qu'au cours de son règne, il agrandit son royaume vers l'est et prit le titre de roi. La mort de Lysimaque fut sans doute l'occasion pour Mithridate, à l'instar d'Héraclée, d'affirmer son indépendance (cf. Trogue-Pompée, *Prol.* 17)⁶⁶⁸. Que l'on admette ou non, à la suite d'Heinen, que la bataille qui eut lieu en Cappadoce contre Diodore,

⁶⁶⁰ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 164 ; Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 65. La protection des Détroits empêchait Séleucos d'avoir accès au passage : Mehl, *Seleukos Nikator*, p. 310. Cf. le F 15 sur la guerre entre Byzance et Antiochos, qui prouve l'intérêt des Séleucides pour cette cité. Chalcédoine ne semble pas avoir été occupée, mais elle devait être aussi menacée.

⁶⁶¹ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 65. Selon elle, les marchandises héracléotes venant d'Egée devaient transiter par le Bosphore.

⁶⁶² *Ibidem*, p. 68.

⁶⁶³ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 176-177 ; Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 66-69. Bittner compare la position d'Héraclée dans le nord de l'Asie Mineure avec celle de Rhodes en Egée.

⁶⁶⁴ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 67.

⁶⁶⁵ McGing, *FPM*, p. 15. Ses liens avec Kios sont mis en doute par A.B. Bosworth et P.V. Wheatley, « The Origins of the Pontic House », *JHS*, 118 (1998), p. 155-164, qui estiment que la famille a gouverné en réalité la Maryandynie, c'est-à-dire une région aux confins de la Paphlagonie et du territoire d'Héraclée ; ce sera la base du pouvoir des Mithridatides.

⁶⁶⁶ Sartre, *L'Anatolie hellénistique*, p. 71. « L'appellation « Pont » désigne en principe toute la bande côtière depuis la Bithynie orientale (Amastris) jusqu'aux abords du Caucase (Trapézonte), bien que le terme se soit spécialisé, comme nom d'un État, pour désigner la Cappadoce Pontique, c'est-à-dire les régions situées principalement à l'est de l'Halys. Cette côte qui abrite les cités grecques de Sinope, Amisos Kérasos, Trapézonte communique difficilement avec l'intérieur. » Pour le Pont hellénistique, cf. Reinach, *Mithridate*, p. 31-32 ; McGing, *FPM*, p. 13-24.

⁶⁶⁷ Cf. Diodore, XVI, 90, 2 ; XX, 111, 4. McGing, *FPM*, p. 15, n. 15, estime, sur la base du témoignage de Diodore (XX, 111, 4) que Mithridate III de Cios est le fils de Mithridate II. Cf. Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 163, n. 1 ; Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 64, n. 395. *Contra* : Sartre, *L'Anatolie hellénistique*, p. 71, en fait un neveu de Mithridate II en se basant sur un passage de Plutarque (*Démétrios*, 4, 1) selon lequel, il était le fils d'Ariobarzane, frère de Mithridate II de Cios.

⁶⁶⁸ Sartre, *L'Anatolie hellénistique*, p. 71.

le général de Séleucos impliqua d'autres alliés de la « Ligue du Nord », cette confrontation prouve quoi qu'il en soit que la menace pesant sur le royaume du Pont était réelle. Dans ces conditions, Mithridate rejoignit les cités grecques du nord-ouest de l'Asie Mineure et devint un membre de l'alliance anti-séleucide⁶⁶⁹. La situation devait être assez grave pour qu'Héraclée s'allie au roi qui avait menacé ses territoires, et en particulier Amastris, au temps du règne de Cléarque II (cf. 5.1). Quant à Mithridate, l'alliance avec des cités situées sur le littoral avait d'autant plus d'intérêt que son royaume, à cette époque, ne disposait pas de débouchés sur la mer. D'après Saprykin, le roi se présenta comme leur protecteur et de cette façon, renforça ses positions politiques sur le littoral⁶⁷⁰.

Peu de choses sont connues sur cette ligue qui fut mise en place avec, à l'origine, un objectif anti-séleucide⁶⁷¹. D'après Bittner, le terme *συμμάχους*, qui fait référence à une alliance entre deux parties suggère que la ligue répondait à des objectifs précis pour un temps limité. Cette savante estime que cette ligue ne peut ni être identifiée avec un *koinon* ni même être vue comme une version asiatique de ce qu'avait pu être la ligue de Délos⁶⁷². Ainsi, juge-t-elle que le terme de « ligue » que donnent les Modernes à cette organisation ne convient pas⁶⁷³. Ce qui unissait ses membres, c'était le désir de conserver leur indépendance et dans ce but, ils avaient décidé de s'unir de façon temporaire. La position de Mithridate est flagrante dans ce cas de figure : membre de la ligue vers 281, il prend le contrôle d'Amastris, que lui offre Eumène quelques années plus tard, sans considération pour son ancienne alliée, ce qui tend à prouver que Mithridate, mais aussi les rois hellénistiques ne voient la ligue de Nord que comme une alliance de circonstance qui n'engage aucunement leur loyauté permanente envers les cités grecques⁶⁷⁴. La position stratégique de Byzance et Chalcédoine et la flotte d'Héraclée ont pu être des arguments de choix pour attirer de futurs alliés⁶⁷⁵.

⁶⁶⁹ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 164 ; Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 66. Cf. Mehl, *Seleukos Nikator*, p. 309. Voir aussi McGing, *FPM*, p. 17-18.

⁶⁷⁰ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 164.

⁶⁷¹ *Ibidem*, p. 164.

⁶⁷² Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 64-65 ; Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 176-177. Bittner et Saprykin estiment que l'absence de toute référence à des lois de type fédéral, ou d'un gouvernement fédéral, nous interdit de voir cette ligue comme un État fédéral. Sur les caractéristiques d'un *koinon* à l'époque classique et au début de l'époque hellénistique, Tarn, Griffith, *Hellenistic Civilisation*, p. 68 *sqq.* Voir aussi Th. Corsten, *Vom Stamm zum Bund : Gründung und territoriale Organisation griechischer Bundesstaaten*, Munich, 1999.

⁶⁷³ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 64, n. 400. Là non plus, les sources ne laissent rien entendre sur une quelconque organisation comparable à celle que l'on retrouve dans une ligue. Sur ce point, cf. Will, *Monde hellénistique*, I, p. 138-139.

⁶⁷⁴ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 177-178. Cf. Rostovtzeff, *HESMH*, p. 19

⁶⁷⁵ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 65, n. 408, estime que cette hypothèse est étayée par le soutien exceptionnel de la flotte héracléote à Kéraunos (Cf. F 8. 4-6) dont la présence était une démonstration de la puissance navale d'Héraclée.

7.3

Οἱ δὲ περιλειπόμενοι τῶν ἀφ' Ἡρακλείας φυγάδων, Νύμφιδος καὶ αὐτοῦ ἐνὸς ὑπάρχοντος τούτων, κάθοδον βουλευσάντος αὐτοῖς καὶ ῥαδίαν ἐπιδεικνύντος, εἰ μὴδὲν ὄν οἱ πρόγονοι ἀπεστέρηγντο αὐτοῖς φανεῖεν διοχλοῦντες ἀναλήψεσθαι, ἔπεισέ τε σὺν τῷ ῥάστῳ, καὶ τῆς καθόδου ὃν ἐβούλευσε τρόπον γεγενημένης, οἳ τε καταχθέντες, καὶ ἡ δεξαμένη πόλις ἐν ὁμοίαις ἡδοναῖς καὶ εὐφροσύναις ἀνεστρέφοντο, φιλοφρόνως τῶν ἐν τῇ πόλει τούτους δεξιωσαμένων καὶ μὴδὲν τῶν εἰς ἀντάρκειαν αὐτοῖς συντελούντων παραλελοιπότων.

Ceux qui étaient toujours bannis d'Héraclée s'entendirent conseiller par Nymphis, lui-même un des leurs, le retour au pays ; il leur démontrait que ce serait là une entreprise aisée s'ils ne se montraient pas enclins à faire des difficultés pour récupérer ce dont on avait dépouillé leurs ancêtres ; il les convainquit le plus aisément du monde et, quand leur retour se fut passé de la manière qu'il avait voulue, les bannis revenus chez eux et la cité qui les avait reçus se mirent à vivre dans les mêmes plaisirs et les mêmes joies ; les citoyens les avaient accueillis avec amitié et ne les avaient laissés manquer de rien de ce qui était nécessaire à leur subsistance.

οἱ δὲ περιλειπόμενοι τῶν ἀφ' Ἡρακλείας φυγάδων, Νύμφιδος καὶ αὐτοῦ ἐνὸς ὑπάρχοντος τούτων, κάθοδον βουλευσάντος αὐτοῖς :

Le récit de Memnon sur le retour des bannis (φυγάδων) dérive de Nymphis, lequel était lui aussi un exilé et son point de vue sur le sort des exilés n'est sans doute pas totalement objectif. D'après Burstein, Nymphis était le fils d'un certain Xénagoras⁶⁷⁶. Il est difficile de déterminer si l'historien et homme politique influent du III^{ème} siècle fut exilé lui-même, peut-être au temps du gouvernement d'Héraclide, où s'il était issu d'une lignée qui avait été bannie au temps de Cléarque⁶⁷⁷. Cette dernière hypothèse repose essentiellement sur l'hypothèse que le Nymphis, mentionné dans les *Lettres de Chion*, 13, 3, soit un parent de l'historien⁶⁷⁸.

Plus de quatre-vingts ans s'étaient écoulés depuis la fuite des bouleutes lors de la prise de pouvoir de Cléarque. Ils constituèrent la première vague de ces bannis qui ont fait peser la menace de leur retour sur la cité, en particulier au temps de Denys. Il est bien évident que ce ne sont pas les membres du conseil qui réintégrèrent la cité en 281, mais plutôt leurs enfants et petits-enfants qui n'avaient, pour la plupart, jamais posé le pied sur le sol d'Héraclée. Parmi eux se trouvaient également ceux qui avaient été chassés par le gouvernement d'Héraclide et peut-être même les citoyens qui avaient fui le gouvernement de

⁶⁷⁶ Cf. Burstein, *Heraclea*, p. 88-89 ; Avram, *PPE*, n° 2071.

⁶⁷⁷ Cf. Burstein, *Heraclea*, p. 134, n. 135; Malosse, *Lettres de Chion d'Héraclée*, p. 49, n. 51.

⁶⁷⁸ Jacoby, *FGrH*, III C, p. 168, suggère prudemment que le Nymphis mentionné par Chion aurait pu être le grand-père de l'historien ce que rejette Laqueur, s.v. « Nymphis », *RE* XVII (1936), col. 1609. L'hypothèse selon laquelle Nymphis serait un descendant d'exilés expliquerait, en admettant qu'il soit bien la source de Memnon pour les fragments 1 à 2, le portrait négatif des tyrans Cléarque et Satyros. Voir *supra*, partie 1, sur les sources de Memnon.

Cléarque II et Oxathrès jugé durement par Memnon et ceux qui avaient été chassés par Héraclide⁶⁷⁹.

La diversité de ces exilés chassés de leur cité à des époques différentes fait dire à Bittner qu'ils ne doivent pas être considérés comme un groupe social soudé, qui n'ont en commun que d'avoir ce statut de bannis, qui pour certains constitue l'héritage malheureux de leurs ancêtres. Cette savante a tenté de reconstituer leur histoire afin de déterminer le poids, voire le danger qu'ils pouvaient représenter pour Héraclée⁶⁸⁰. Les bouleutes qui avaient réussi à s'enfuir de la cité au moment de la prise du pouvoir avaient affronté les forces de Cléarque et péri au cours de la bataille (cf. 5.1). Toutefois, certains avaient survécu et les familles des défunts bouleutes avaient dû reprendre le cours de leur vie ailleurs que dans leur cité natale. Nous ne savons rien de leur vie, et d'ailleurs, il semble étonnant que Nymphis n'ait pas jugé bon de rapporter quelques détails sur la vie des bannis. Ayant consacré une digression sur les rois de Bithynie, n'aurait-il pas pu consacrer une partie de son récit au sort qui avait été le sien et celui de bons nombres de bannis ? Si son travail original contenait ce type d'information, la postérité n'en a retenu aucune trace malheureusement.

Bittner fait remarquer que des Héracléotes sont mentionnés dans quelques documents épigraphiques provenant de Chersonèse et de Panticapée. La présence d'Héracléotes dans ces cités n'est pas surprenante au regard des liens économiques que ces dernières entretenaient avec Héraclée, mais rien ne permet d'affirmer qu'il s'agissait d'exilés⁶⁸¹. Athènes semble avoir accueilli elle aussi une communauté héracléote entre ses murs. Bittner estime que les nobles en particulier s'étaient réfugiés dans cette cité en raison de leur bonne éducation et de leur attachement aux principes démocratiques. D'après les calculs menés par Bittner, environ trois-cents Héracléotes sont dénombrés dans les inscriptions athéniennes à l'époque classique avec toutefois une grande majorité d'entre eux ayant vécu après le IV^{ème} siècle⁶⁸². Certaines inscriptions ont en particulier attiré le regard de Bittner puisqu'elles mentionnent deux Héracléotes identifiés comme *proxenoi* à Athènes (361/0 et à 336/35) et qui auraient pu faire partie des réfugiés. L'autre exemple concerne des Héracléotes engagés comme mercenaires, ce qui ne fait qu'accréditer la thèse selon laquelle ils faisaient partie d'un groupe d'exilés,

⁶⁷⁹ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 71.

⁶⁸⁰ *Ibidem*, p. 71-72.

⁶⁸¹ *Ibidem*, p. 72. Voir par exemple : *IOSPE I*² 357, 359, 544, 545 (pour Chersonèse) ; *IOSPE II*, 44, 46, 288, 289 (pour Panticapée) ; *I. Olbiae* 6, 2 (pour Olbia au IV/ III^{ème} siècle).

⁶⁸² Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 72 ; Héraclide du Pont ou encore, Chion, l'assassin de Cléarque, vivaient à Athènes dans la sphère intellectuelle de l'époque. Pour les inscriptions, du temps de la tyrannie, voir par exemple : IG II ² 8612, 8613, 8636. Toutefois, comme le fait remarquer Bittner, il ne faut pas dans chaque Héracléote mentionné dans les inscriptions un exilé potentiel. Pour les références et sur les doutes émis sur l'attribution de certaines de ces inscriptions à Héraclée, voir *ibidem*, p. 72, n. 444.

dans la mesure où ce type d'activité est souvent attesté pour les exilés⁶⁸³. En outre, des bannis d'Héraclée semblent avoir vécu à Athènes durant le règne de Denys, puisque le poète comique Ménandre en fait des protagonistes de sa pièce *Halieis* (Ménandre, F13-29 Edmonds ; Ménandre *apud* Athénée, XII, 549c).

Une autre région a sans doute servi de terre d'accueil pour les Héracléotes d'après Asheri. Ce dernier suppose que les exilés se seraient réfugiés en Béotie, en se basant sur le fait qu'une partie des colons d'origine noble d'Héraclée était originaire de cette région. Cette hypothèse trouve une confirmation dans une inscription trouvée en Béotie, érigée par un Héracléote qui se dit nostalgique de son pays⁶⁸⁴.

Il est donc difficile de déterminer la provenance géographique de ces « *phygades* » qui réintégrèrent Héraclée au lendemain de la mort de Lysimaque⁶⁸⁵. Ainsi, il reste à déterminer autant que possible comment ils s'organisèrent à l'étranger pour parvenir à former un groupe suffisamment compact pour être considéré comme dangereux pour les intérêts de la cité. Or là encore, les sources sont lacunaires à leur sujet. Bittner estime que les bannis étaient en contact et étaient suffisamment organisés pour faire parvenir conjointement leurs requêtes. En effet, lorsqu'ils rentrent à Héraclée, Memnon rapporte que c'est Nymphis qui fut désigné comme ὑπάρχων. Ce dernier semble représenter les intérêts des exilés et sa position suppose qu'il était en relation avec les différents groupes de bannis. Memnon, qui dérive de Nymphis, n'apporte aucun élément permettant de déterminer comment cette forme de réseau a pu se mettre en place. Toutefois, selon Bittner, le fait qu'ils aient pu financer des ambassades envoyées successivement à Alexandre et à Perdicas (F. 4. 1 ; 4.3) témoigne de la capacité financière de certains exilés qui avaient su trouver un moyen de subsistance à l'étranger⁶⁸⁶.

**καὶ ῥαδίαν ἐπιδεικνύντος, εἰ μὴδὲν ὄν οἱ πρόγονοι ἀπεστέρητο αὐτοῖ φανείεν
διογλοῦντες ἀναλήψεσθαι, ἔπεισέ τε σὺν τῷ ῥάστῳ :**

D'après Memnon, les bannis furent conseillés (βουλευσαντος) par Nymphis d'entamer de nouvelles démarches auprès d'Héraclée pour rentrer chez eux et ce

⁶⁸³ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 73. Sur les mercenaires, cf. IG II² 1956, lignes 152-153. Sur les exilés engagés comme mercenaires, cf. J. Seibert, *Die politischen Flüchtlinge und Verbannten in der griechischen Geschichte*, Darmstadt, 1979, p. 379. Voir d'ailleurs le F 5.7 sur l'Héracléote Malacon, certainement engagé comme mercenaire dans l'armée de Séleucos. Sur les proxènes, voir

⁶⁸⁴ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 72 ; D. Asheri, *Über die Frühgeschichte von Herakleia Pontike*, Vienne, 1972, p. 26 *sqq.* Sur les colons venus de Béotie : Justin XVI, 3, 4 *sqq.* ; Ephore *FGrH* 70 F 44 (a) ; Ps. Scymnos, 972 f ; Pausanias, V, 26, 7. Sur la mention d'un Héracléote en Béotie dans les inscriptions : *IG* VII 1565 ; 2194.

⁶⁸⁵ Cf. Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 73, n. 449-450. Sur les critères de sélection d'une résidence opérés par les réfugiés, J. Seibert, *op. cit.*, p. 390 *sqq.*

⁶⁸⁶ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 73-74.

dernier les auraient convaincus de la facilité de la tâche (ῥάδιος). Cela suppose qu'il ait été bien au courant de la situation politique en Asie Mineure à ce moment et qu'il était conscient de la menace que les bannis représentaient pour Héraclée. Memnon place leur retour entre la mort de Lysimaque (6.1) et celle de Séleucos (8.3), ce qui laisse à penser que les exilés furent autorisés à rentrer en 281⁶⁸⁷. Nymphis sut intervenir au moment propice, car il savait comment les souverains de l'époque, et en particulier Séleucos, avaient imposé leur pouvoir dans certaines cités en se servant des dissensions politiques internes.

Les exilés pouvaient donc représenter une force supplémentaire sur laquelle Séleucos aurait pu compter pour intervenir à Héraclée⁶⁸⁸. En effet, lors de la prise de pouvoir de Cléarque, les bouleutes avaient semble-t-il trouvé de l'aide auprès de certaines cités pour tenter de renverser le tyran (Justin, XVI, 5, 1 ; cf. Memnon F 1.1). Puis ils étaient rentrés en contact successivement avec Alexandre et Perdiccas, plongeant ainsi Denys d'Héraclée dans un profond embarras qui ne s'évanouit qu'avec la disparition des deux Macédoniens⁶⁸⁹. Leurs tentatives pour rentrer dans leur terre natale, ou plutôt dans celle de leurs ancêtres avaient échoué. Memnon ne dit pas si les exilés avaient formulé de nouvelles requêtes de ce type après la mort de Perdiccas. Il est possible que Nymphis ait été plus précis et que Memnon, voire aussi Photius, n'aient retenu que les tentatives les plus importantes des exilés, celles qui impliquaient les grandes personnalités de l'époque⁶⁹⁰. Toutefois, le témoignage de Memnon démontre que les exilés, quand l'occasion s'était présentée à eux, avaient mis leurs espoirs de retrouver leur cité d'origine entre les mains d'une force étrangère, laquelle était la seule à pouvoir éradiquer le seul obstacle à leur retour : les tyrans.

Les Héracléotes, à l'instar de Nymphis, étaient conscients de cette menace que représentaient les bannis et ils se doutaient que si ces derniers réintégraient la cité par la force séleucide, un conflit politique serait inévitable, affaiblissant du même coup la cité qui deviendrait alors une cible plus facile pour Séleucos⁶⁹¹. De plus, les incursions de Zipoitès rendaient encore plus dangereuse la situation et contribuèrent à accélérer le processus d'intégration des bannis⁶⁹².

Comme Bittner l'a fait remarquer, le fait que Memnon présente à la suite de l'instauration de la ligue du Nord le retour des exilés, laisse à penser que ce retour fut l'une de

⁶⁸⁷ *Ibidem*, p. 69, n. 424.

⁶⁸⁸ Cf. *Ibidem*, p. 69; Cf. Heuss, *Stadt und Herrscher des Hellenismus*, p. 208-209. Voir la situation à Athènes en 404, où les Spartiates rappellent les oligarques exilés.

⁶⁸⁹ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 70. Voir Apel, *Die Tyrannis von Heraklea*, p. 83, sq.

⁶⁹⁰ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 70.

⁶⁹¹ *Ibidem*, p. 70.

⁶⁹² Burstein, *Heraclea*, p. 88-89. Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 47, lie également le danger que représentaient Zipoitès et Séleucos avec le retour des exilés.

ces deux mesures de défense mises sur pied par les Héracléotes pour se prémunir contre Séleucos que Memnon mentionne au F 7.3. Ainsi faut-il penser que les exilés ont soit approché Séleucos, soit que ce sont les autorités d'Héraclée qui sont à l'initiative de cette prise de contact entre Héraclée et Nymphis⁶⁹³.

Les bannis aspiraient à retrouver les biens de leurs ancêtres (πρόγονοι), c'est-à-dire des premiers exilés. Selon Memnon, leur retour fut l'objet d'un compromis : les exilés renonçaient à leurs anciennes propriétés et en échange, les Héracléotes se chargeraient de pourvoir à leurs besoins. La question de la propriété foncière a toujours été problématique, d'autant plus que le retour des bannis aurait signifié la restauration d'un régime démocratique à Héraclée. Timothée et Denys se sont refusés à réintégrer les exilés, car leurs revendications auraient dépouillé la nouvelle aristocratie héracléote sans laquelle les tyrans n'auraient pas pu maintenir leur pouvoir. Nymphis en avait conscience et c'est la raison pour laquelle il conseilla à ses compagnons de fortune de renoncer à leurs prétentions.

L'idée que les *phygades* aient volontairement renoncé à leurs héritages ancestraux semble surprenante. C'est pourtant ce que laisse entendre Memnon qui dresse le portrait d'une cité où régnait la concorde avec de part et d'autre des négociations, des hommes capables de s'accorder sur la question de la propriété, laquelle impliquait autant leurs nouveaux propriétaires que ceux qui s'en voyaient désormais dépossédés. Le retour des bannis évitait l'intervention probable de Séleucos à Héraclée, ce qui était un point positif pour Héraclée. De plus, la cité espérait sans doute que les exilés mettraient à profit les relations qu'ils avaient liées à l'étranger et développeraient ainsi l'activité économique d'Héraclée et en particulier dans le domaine commercial⁶⁹⁴.

En revanche, il faut se demander quel fut l'avantage pour les bannis de réintégrer la cité sans possibilité de retrouver les terres de leurs ancêtres. L'amour de leur patrie était-il suffisant pour expliquer l'abandon de telles prétentions ? Vraisemblablement pas. Ainsi, il faut chercher les autres raisons qui peuvent expliquer leurs motivations. Au regard du rôle joué par Nymphis dans l'ambassade envoyée pour négocier avec les Galates (F 16.3), il faut admettre que ce dernier avait su acquérir une position confortable dans la cité sur le plan politique. Ainsi, Bittner a supposé que ce fut certainement l'une des clauses du compromis avec Héraclée. Les bannis s'étaient sans doute vus promettre une place au sein de l'organisation politique de la cité. Ainsi, ce serait davantage l'aspect politique et social qui encouragea les *phygades* à réintégrer Héraclée. Leur seule volonté était d'être intégrés dans

⁶⁹³ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 71.cf. Apel, *Die Tyrannis von Heraklea*, p. 69.

⁶⁹⁴ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 74-75.

une communauté civique et en particulier dans celle dont leurs ancêtres étaient originaires⁶⁹⁵. Toutefois, il est difficile d'évaluer leur positionnement politique et le poids qu'ils pouvaient représenter dans la nouvelle constitution de la cité. En effet, certains étaient les descendants des anciens bouleutes, des oligarques, mais des démocrates aussi devaient se trouver parmi eux. Nous ignorons quelle a pu être la position politique de Nymphis avant son exil. Ainsi, leur retour ne signifiait pas forcément la restauration d'une démocratie⁶⁹⁶.

καὶ τῆς καθόδου ὃν ἐβούλευσε τρόπον γεγενημένης, οἳ τε καταθθέντες, καὶ ἡ δεξαμένη πόλις ἐν ὁμοίαις ἡδοναῖς καὶ εὐφροσύναις ἀνεστρέφοντο, φιλοφρόνως τῶν ἐν τῇ πόλει τούτους δεξιωσαμένων καὶ μηδὲν τῶν εἰς αὐτάρκειαν αὐτοῖς συντελούντων παραλελοιπόντων :

D'après Memnon, les Héracléotes aidèrent les bannis à pourvoir leurs besoins, mais ne dit rien sur la forme exacte que prit cette aide. Il est probable qu'ils fournirent aux nouveaux arrivants de quoi s'approvisionner en nourriture. Bittner suppose qu'un montant fixe fut attribué à chaque rapatrié et que les Héracléotes furent chargés de le payer en fonction de leur capacité financière respective. Certes, les caisses publiques devaient être amoindries depuis la prise de contrôle de Lysimaque, mais cet effort fut supporté par tous et fut sans doute présenté comme la solution à adopter pour éviter de plonger Héraclée dans le chaos. De l'avis de Bittner, la compensation financière qui fut proposée aux bannis pour les dédommager de la perte de leur propriété ne pouvait donc être supportée que par un impôt⁶⁹⁷.

Il semble que le choix des Héracléotes ait été le bon, puisque Memnon n'enregistre aucune *stasis* jusqu'aux années 70 du I^{er} siècle, période durant laquelle la cité fut plongée dans les troubles relatifs à la guerre entre Rome et Mithridate VI Eupator⁶⁹⁸.

7.4

Καὶ οἱ Ἡρακλεῶται τὸν εἰρημένον τρόπον τῆς παλαιᾶς εὐγενείας τε καὶ πολιτείας ἐπελαμβάνοντο.

Et les Héracléotes retrouvèrent de la manière qu'on vient de dire leur noblesse d'autrefois et leurs institutions.

⁶⁹⁵ *Ibidem*, p. 74-75, suppose également que les bannis espéraient peut-être aussi être rétablis ultérieurement dans les propriétés de leurs ancêtres.

⁶⁹⁶ *Ibidem*, p. 71-72.

⁶⁹⁷ *Ibidem*, p. 75-76.

⁶⁹⁸ *Ibidem*, p. 71.

Le passage de Memnon est peu clair, puisqu'il ne permet pas de déterminer le type de régime politique mis en place à Héraclée après le retour des bannis.

Le terme εὐγενείας peut faire référence à une noblesse de naissance, c'est-à-dire à l'origine des exilés, ou bien à une noblesse d'esprit, c'est-à-dire une valeur morale⁶⁹⁹. En d'autres termes, Memnon entend-il que les *phygades* représentaient la noblesse en tant que corps social ? L'historien héracléote rapporte parallèlement le retour des anciennes institutions et il faut se demander à quelle constitution Memnon fait référence. S'il fait allusion au régime mis en place avant l'exil des bouleutes, il semble qu'il faille imaginer qu'Héraclée fut à nouveau gouvernée par une oligarchie, puisque ses partisans avaient renversé la démocratie quelque temps avant le retour de Cléarque et avait causé ainsi une *stasis*. Dès lors, cela contredirait l'image traditionnelle liée au retour des bannis dans les cités grecques depuis l'époque d'Alexandre, selon laquelle leur réintégration signifiait la mise en place d'une démocratie. Toutefois, la *politeia* ancestrale d'Héraclée semble avoir été, à l'origine, une démocratie et les exilés qui envoyèrent une ambassade à Alexandre avaient selon Memnon espéré retrouver leur « *patrios democratia* »⁷⁰⁰.

Ainsi, le passage de Memnon pose problème cependant, Bittner rappelle que le terme *politeia* n'est pas clairement défini et qu'il peut signifier l'absence de tyrannie ou de royauté. De plus elle estime que ce terme, bien qu'il puisse désigner une oligarchie ou une démocratie, est souvent utilisé pour mettre l'accent sur un régime démocratique⁷⁰¹. Burstein estime plus probable que ce soit un régime démocratique qui ait été mis en place après le renversement d'Héraclide et suppose que le nouveau gouvernement était composé des descendants de la génération de Cléarque⁷⁰². Heuss semble également enclin à favoriser une démocratie, jugeant que le III^{ème} siècle était propice à la mise en place d'une constitution démocratique⁷⁰³. Toutefois, Bittner rejette une telle interprétation et pense que la remarque de Memnon sur la demande des exilés au temps d'Alexandre ne reflète pas la véritable orientation politique des bannis, mais qu'elle doit davantage être comprise comme une adaptation axée sur la politique générale menée par Alexandre, à savoir, le reversement des oligarchies⁷⁰⁴. Ainsi, elle interprète la phrase : τῆς παλαιᾶς εὐγενείας τε καὶ πολιτείας comme preuve que l'ancienne

⁶⁹⁹ Cf. Liddle & Scott, s.v. εὐγενείας.

⁷⁰⁰ Cf. Aristote, *Politique*, V, 5, 1304b 31-34, Ené le Tacticien, XI, 10 ; voir le commentaire du F 3.1.

⁷⁰¹ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 77, n. 471. Voir Liddel & Scott s.v. πολιτεία.

⁷⁰² Burstein, *Heraclea*, p. 87. Or comme je l'ai rappelé, les bouleutes exilés étaient les membres de l'oligarchie et non les partisans de la démocratie dont les chefs avaient d'ailleurs été exécutés par les membres du Conseil.

⁷⁰³ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 77 ; Heuss, *Stadt und Herrscher des Hellenismus*, p. 236-237 : Cf. Ch. Habicht, *Untersuchungen zur politischen Geschichte Athens im 3. Jahrhundert v. Chr.*, Munich, 1979, p. 76 pour Athènes.

⁷⁰⁴ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 76-77.

oligarchie revint au pouvoir appuyée par les *phygades*. Elle estime que l'utilisation du terme παλαιᾶς, qui marque l'ancienneté, avant εὐγενείας et πολιτείας, fait référence à une oligarchie, la forme probable de la constitution avant la mise en place de la tyrannie⁷⁰⁵.

Une telle interprétation supposerait dès lors que l'ancienne couche supérieure de la société héracléote a à nouveau participé au pouvoir et dans la mesure où le gouvernement avant la mise en place de la tyrannie était oligarchique, il faut en conclure, avec prudence, que ce fut un régime de ce type qui fut instauré au lendemain du retour des exilés. Ainsi, peut-être faut-il y voir une des conditions du compromis conclu entre les Héracléotes et les exilés, à savoir, que les *phygades* retrouveraient une position politique dans l'instauration d'un pouvoir oligarchique.

8.1

Σέλευκος δὲ τοῖς κατωρθωμένοις κατὰ Λυσιμάχου ἐπαρθείς, εἰς τὴν Μακεδονίαν διαβαίνειν ὄρμητο, πόθον ἔχων τῆς πατρίδος, ἐξ ἧς σὺν Ἀλεξάνδρῳ ἐστράτευτο, κάκεῖ τοῦ βίου τὸ λείπον διανύσαι, γηραιὸς ἤδη ὢν, διανοούμενος, τὴν δὲ Ἀσίαν Ἀντιόχῳ παραθέσθαι τῷ παιδί.
Séleucos, exalté par ses succès contre Lysimaque, se disposait à passer en Macédoine ; il avait la nostalgie du pays natal qu'il avait quitté pour participer à l'expédition d'Alexandre ; il avait l'intention, comme il était déjà vieux, d'y passer le reste de ses jours et de confier l'Asie à son fils Antiochos.

Σέλευκος δὲ τοῖς κατωρθωμένοις κατὰ Λυσιμάχου ἐπαρθείς, εἰς τὴν Μακεδονίαν διαβαίνειν ὄρμητο, πόθον ἔχων τῆς πατρίδος, ἐξ ἧς σὺν Ἀλεξάνδρῳ ἐστράτευτο, κάκεῖ τοῦ βίου τὸ λείπον διανύσαι, γηραιὸς ἤδη ὢν, διανοούμενος :

Pausanias (I, 16, 2) tient des propos semblables : Ὡς δὲ οἱ ταῦτα προκεχωρήκει καὶ μετ' ὀλίγον τὰ Λυσιμάχου κατείργαστο, τὴν μὲν ἐν τῇ Ἀσίᾳ πᾶσαν ἀρχὴν παρέδωκεν Ἀντιόχῳ τῷ παιδί, αὐτὸς δὲ ἐς Μακεδονίαν ἠπέιγετο, « voyant ainsi toutes ses entreprises couronnées par le succès, et ayant peu après détrôné Lysimaque, Séleucos céda ses États de l'Asie à son fils Antiochos et se mit en marche pour la Macédoine ».

τὴν δὲ Ἀσίαν Ἀντιόχῳ παραθέσθαι τῷ παιδί :

En réalité, contrairement à ce que laisse entendre Memnon, Séleucos avait délégué à son fils les affaires d'Asie depuis déjà une dizaine d'années. La date de cette corégence est

⁷⁰⁵ *Ibidem*, p. 77. Cf. Aristote, *Nicomache*, V, 3, 7.

placée en 294 ou 293⁷⁰⁶. Séleucos avait désigné Antiochos I^{er} corégent avec la dignité royale. Ce dernier fut alors en charge des satrapies orientales dont la capitale était Séleucie du Tigre. Le roi avait ainsi partagé ses compétences, mais l'empire n'en avait pas été pour autant divisé. Sa décision illustre bien les difficultés rencontrées par les souverains séleucides d'administrer des régions aussi éloignées.

8.2

Πτολεμαῖος δὲ ὁ Κεραυνός, τῶν Λυσιμάχου πραγμάτων ὑπὸ Σελεύκῳ γεγενημένων, καὶ αὐτὸς ὑπ' αὐτὸν ἐτέλει, οὐχ ὡς αἰχμάλωτος παρορώμενος, ἀλλ' οἷα δὴ παῖς βασιλέως τιμῆς τε καὶ προνοίας ἀξιούμενος, οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ ὑποσχέσσει λαμπρυνόμενος, ὡς αὐτῷ Σέλευκος προὔτεινεν, εἰ τελευτήσειεν ὁ γεινόμενος, εἰς τὴν Αἴγυπτον, πατρῶαν οὔσαν ἀρχὴν, καταγαγεῖν.
Ptolémée « La Foudre », depuis que le royaume de Lysimaque était tombé aux mains de Séleucos, vivait, lui aussi sous sa dépendance, non pas dans la condition d'un prisonnier méprisé, mais avec sa qualité de prince royal, entouré d'honneur et de prévenances ; bien plus, il pouvait se flatter des promesses que lui faisait Séleucos de le ramener, à la mort de son père, dans cette Égypte qui était le royaume de ses ancêtres.

Πτολεμαῖος δὲ ὁ Κεραυνός, τῶν Λυσιμάχου πραγμάτων ὑπὸ Σελεύκῳ γεγενημένων ... οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ ὑποσχέσσει λαμπρυνόμενος :

Ce passage laisse entendre que Séleucos se trouvait à la cour de Séleucos seulement depuis la mort de Lysimaque et qu'il n'y était pas en tant qu'invité, mais plutôt en tant que captif. Tarn⁷⁰⁷ ne rejette pas le passage de Memnon et estime que Kéraunos serait d'abord allé chez Séleucos après son exil d'Égypte. Mais, comme le Séleucide ne lui apportait aucune aide pour récupérer le trône d'Égypte, malgré ses promesses (ὡς αὐτῷ Σέλευκος προὔτεινεν, εἰ τελευτήσειεν ὁ γεινόμενος, εἰς τὴν Αἴγυπτον, πατρῶαν οὔσαν ἀρχὴν, καταγαγεῖν), il se serait ensuite rendu à la cour de Lysimaque, où il serait resté jusqu'à la mort du roi de Thrace et où il aurait joué un rôle important, sans doute en tenant un haut poste de commandement. Ce point de vue est fondé sur l'indication que Kéraunos était présent aux côtés de Séleucos seulement après la bataille de Couroupédion et où il était considéré, d'après Tarn, comme un prisonnier (καὶ αὐτὸς ὑπ' αὐτὸν ἐτέλει, οὐχ ὡς αἰχμάλωτος παρορώμενος, ἀλλ' οἷα δὴ παῖς βασιλέως τιμῆς τε καὶ προνοίας ἀξιούμενος, οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ ὑποσχέσσει λαμπρυνόμενος). En effet, bien que Kéraunos ait été traité avec les honneurs dus à son rang, il n'était certainement pas libre de ses mouvements et vivait en captivité dans une « prison dorée ». De

⁷⁰⁶ Will, *Monde hellénistique*, I, p. 88 et références. D'après Will, la date de la corégence est établie à partir de documents cunéiformes contemporains, par l'inscription de Didymes (*OGIS* 214), de même qu'une série de monnaies. Cf. Welles, *Royal Correspondence*, p. 36.

⁷⁰⁷ Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 124-125 ; Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 15.

plus, Tarn estime que le fait que Ptolémée soit resté un fidèle de Lysimaque jusqu'à sa mort expliquerait qu'il ait été accepté par les Macédoniens après la mort de Séleucos.

Les arguments de Tarn ont tous été rejetés par Heinen. Une telle théorie supposerait que Kéraunos ait effectué deux séjours chez Séleucos : Heinen fait remarquer que cela est envisageable bien que non explicitement rapporté par les sources. Toutefois, selon lui, cette théorie serait le fruit d'une combinaison des sources (Appien, Cornelius Nepos, Pausanias et Memnon) qui reste difficile à admettre en raison de leurs propos contradictoires⁷⁰⁸) puisque soit il faut admettre que Kéraunos avait été un réfugié, soit, selon Memnon, il faut le voir comme un prisonnier. Toutefois, Heinen⁷⁰⁹ rejette les propos de Memnon, car il est le seul à faire de Kéraunos un αἰχμάλωτος, tandis que les autres sources le présentent toujours comme un réfugié. Quant au bon accueil que lui réservent les Macédoniens, sans doute Kéraunos l'obtint-il parce qu'il était proche d'Agathocle, autrefois populaire, plutôt qu'au fait qu'il soit resté avec Lysimaque, ce dernier s'étant attiré le mécontentement de ses sujets. D'autant plus qu'en admettant que Kéraunos ait été un fidèle de Lysimaque, cela rendrait incompréhensible la crainte d'Arsinoé pour son demi-frère⁷¹⁰. Tout aussi étrange serait le fait que le vieux roi ait soutenu le demi-frère de son épouse, plutôt que Ptolémée II avec qui il avait conclu une alliance.

Enfin, la dernière objection formulée contre la théorie de Tarn concerne la chronologie qui ressort du passage de Memnon et que Tarn n'explique pas. En effet, comment Séleucos aurait-il pu promettre à Kéraunos de l'aider à retrouver le trône après Couroupédion, alors que Sôter était déjà mort ? Ptolémée I^{er} est mort en 283. (cf. F 8.2)⁷¹¹. Le Séleucide n'avait plus besoin d'attendre la mort de Ptolémée I^{er} pour remplir sa promesse⁷¹². Le passage de Memnon pose d'autant plus problème qu'il contredit les propos de Pausanias⁷¹³.

⁷⁰⁸ Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 5.

⁷⁰⁹ *Ibidem*, p. 15-16.

⁷¹⁰ *Ibidem*, p. 15-16.

⁷¹¹ *Ibidem*, p. 9 ; cf. p. 5.

⁷¹² *Ibidem*, p. 15-16.

⁷¹³ *Ibidem*, p. 9. Cf. Beloch, *GG IV 1*, p. 22, n. 1, qui rejette le passage de Memnon, jugeant sa remarque de malveillance à l'égard de Kéraunos, mais qui ne donne aucune explication pour une telle interprétation. A propos du même jugement négatif concernant l'action de Kéraunos chez Memnon, voir : Geyer, s. v. « Lysimachos », *RE XIV 1* (1928) col. 21, n. ° 1 ; Niese, *Geschichte*, I, p. 403, n. 3 ; G. Corradi, *Studi Ellenistici*, p. 63, n. 1 et p. 94 ; Saitta, *Lisimaco di Thracia*, p. 13 sqq. ; Will, *Monde hellénistique*, I, p. 102-103. Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 125, n. 25, n'écarter pas totalement la version de Memnon. Il juge les versions de Justin et Pausanias moins justes. Le dernier selon lui, admet de lui-même qu'il rapporte une version née de rumeurs : « his version is mere gossip » (Pausanias, I, 10. 3). Heinen rejette son point de vue estimant que la remarque de Pausanias ne concerne que les raisons pour lesquelles Arsinoé joua un rôle dans le meurtre d'Agathocle et non l'assassinat en lui-même (Heinen, p. 9, n. 23). Sur ce point, cf. P. Pédech, « Longega Gabriella. *Arsinoe II* », *Comptes rendus bibliographiques* n° 22 dans *REG 82* (1969), p. 188. Ce savant ne rejette pas totalement la possibilité qu'Arsinoé ait pu faire des avances à son beau-fils, en raison de l'âge avancé de Lysimaque et que Kéraunos ait pu participer

Ainsi, en admettant que la promesse de Séleucos ait bien existé, il faut envisager que Kéraunos ait fui avant Couroupédion, et avant la mort de son père. Deux théories sont envisagées : soit le Lagide se réfugia auprès de Séleucos après la mort d'Agathocle, soit il avait fui la cour de Lysimaque avant le meurtre du prince-héritier.

Pausanias évoque la fuite de Kéraunos à la cour de Séleucos (I, 16.2): Πτολεμαῖος δὲ ἀδελφὸς μὲν Λυσάνδρας καὶ παρὰ Λυσιμάχου παρ' αὐτὸν πεφευγῶς, « *il avait aussi avec lui Ptolémée, frère de Lysandra, qui, s'étant enfui de la cour de Lysimaque* ». Dans ce passage, il n'est pas précisé à quel moment Kéraunos a rejoint le Séleucide. Néanmoins, dans un autre passage, Pausanias rapporte (I 10,4): Ὡς γὰρ δὴ τότε ὁ Λυσίμαχος ἀνελεῖν τὸν Ἀγαθοκλέα Ἀρσινόη παρῆκε, Λυσάνδρα παρὰ Σέλευκον ἐκδιδράσκει, τοὺς τε παῖδας ἅμα ἀγομένη καὶ τοὺς ἀδελφοὺς τοὺς αὐτῆς, † οἷς περιελθὼν τοῦτο ἐς Πτολεμαῖον καταφεύγουσι. Τούτοις ἐκδιδράσκουσι παρὰ Σέλευκον καὶ Ἀλέξανδρος ἠκολούθησεν, υἱὸς μὲν Λυσιμάχου, γεγονὼς δὲ ἐξ Ὀδρυσιάδος γυναικός. « *En effet, lorsqu'il eut souffert qu'Arsinoé fit périr Agathoclès, Lysandra se réfugia vers Séleucos, emmenant avec elle ses enfants et ses frères, auxquels il ne restait plus que cet asile, depuis que Ptolémée leur père les avait chassés de sa présence ; ils y furent suivis par Alexandre, fils de Lysimaque et d'une femme odryse.* » En rapprochant ces deux passages, il est probable que Ptolémée ait fait partie des frères de Lysandra qui l'accompagnèrent chez Séleucos après la mort d'Agathocle⁷¹⁴. Toutefois, dans la mesure où il n'est pas cité par Pausanias, il est également possible qu'il ait rejoint la cour de Séleucos avant la mort de son beau-frère et qu'il fût rejoint plus tard par sa sœur et ses autres frères⁷¹⁵. C'est l'hypothèse avancée par Heinen,⁷¹⁶ mais cette dernière soulève une autre question, à savoir, pour quelle raison et à quel moment Kéraunos aurait-il décidé de quitter la cour de Lysimaque pour rejoindre Séleucos ?

À première vue, la théorie selon laquelle Kéraunos aurait fui la cour de Lysimaque avant la mort d'Agathocle semble contredire Appien, *Syr.* 330 et Cornelius Nepos, *De regibus*, 3, 4, selon lesquels, Séleucos reçut Ptolémée Kéraunos après que ce dernier ait été obligé de s'exiler d'Égypte, puisque Sôter choisit Ptolémée II pour lui succéder⁷¹⁷.

- Appien, *Syr.* 330 : *Il fut tué par un membre de sa suite, Ptolémée, surnommé Kéraunos. Ce Ptolémée*

au meurtre d'Agathocle – voire le tuer –, estimant que le prince lagide avait intérêt à éliminer le successeur de Lysimaque. Toutefois, Pédech ne donne aucune argumentation.

⁷¹⁴ Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 7-8.

⁷¹⁵ Une partie du texte est marquée de la *crux* et il est envisageable que le texte de Pausanias rapportait que Lysandra et certains de ses frères étaient allés à la cour de Séleucos, où se trouvait déjà Kéraunos. Cf. Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 7, n. 21 ; p. 14.

⁷¹⁶ *Ibidem*, p. 13-14.

⁷¹⁷ *Ibidem*, p. 13.

était fils de Ptolémée Sôter et d'Eurydice, fille d'Antipatros. Comme la crainte l'avait conduit à s'exiler d'Égypte, parce que Ptolémée projetait de donner la couronne à son fils cadet, Séleucos avait accueilli en lui le fils infortuné d'un ami, il avait pourvu à son entretien et il promenait partout avec lui son futur assassin.

- Nepos, *De regibus*. 3, 4 : *Neque ita multo post Seleucus a Ptolemaeo Cerauno dolo interfectus est, quem ille a patre expulsus Alexandria alienarum opum indigentem receperat.*

En effet, Heinen suggère que le silence de ces deux auteurs sur le séjour de Kéraunos à la cour de Lysimaque n'exclut pas que le Lagide y soit allé. Il est probable que l'information n'ait pas été connue des deux auteurs ou bien que ces derniers n'aient pas cru bon de le rapporter⁷¹⁸. De plus, bien qu'Appien et Cornelius Nepos donnent l'impression que Kéraunos ait rejoint Séleucos immédiatement après son exil d'Égypte, rien ne permet d'exclure que leur propos constitue un raccourci, et qu'ils aient passé sous silence les activités du Lagide entre son départ d'Égypte et son arrivée à la cour du Séleucide⁷¹⁹. Toutefois, il faut déterminer à quel moment Kéraunos a rejoint la cour de Lysimaque.

D'après Appien (*Syr.* 330), on peut supposer que Kéraunos avait sans doute quitté l'Égypte en même temps que sa mère, sans doute avant que son jeune frère soit associé au trône en 285. Beloch avance l'hypothèse selon laquelle Ptolémée aurait quitté l'Égypte en même temps que sa mère Eurydice et sa sœur Ptolémaïs, sur la base d'Appien (*Syr.* 330), quand la question de la succession fut réglée, sans doute avant que son jeune frère soit associé au trône en 285⁷²⁰, vers 290⁷²¹. Ils auraient fui à Milet, où, en 287, Ptolémaïs est donnée en mariage à Démétrios, qui avait perdu le contrôle en Macédoine et s'était retiré en Asie Mineure (cf. Plutarque, *Démétrios*, 46. 5). Beloch suppose que Ptolémée ne pouvait plus être auprès de Lysimaque quand Eurydice maria sa fille à Démétrios, car ce mariage était une preuve qu'elle soutenait l'adversaire du roi de Thrace. Or Heinen fait remarquer que Kéraunos a très bien pu prendre le parti de son autre sœur, Lysandra, laquelle était mariée au fils de Lysimaque⁷²². Ainsi, quand bien même Kéraunos aurait séjourné à Milet avec sa mère, une information qui n'est d'ailleurs relayée par aucune source, cela n'exclut pas que Kéraunos ait fait un séjour chez Lysimaque. En admettant la proposition d'Heinen, il n'est donc pas nécessaire d'exclure la présence de Kéraunos à la cour de Lysimaque après 287, comme le suggère Beloch. De plus, Heinen fait remarquer avec justesse que Kéraunos, qui voulait récupérer le trône d'Égypte, avait tout intérêt à chercher le soutien d'une maison régnante,

⁷¹⁸ *Ibidem*, p. 13.

⁷¹⁹ *Ibidem*, p. 5.

⁷²⁰ *Ibidem*, p. 4.

⁷²¹ Beloch, *GG IV* 1, p. 221, n. 1.

⁷²² Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 4-5 ; p. 14-15.

celle de Lysimaque, plutôt que de rester isolé à Milet. Ainsi, il serait allé rejoindre sa sœur, qui était mariée à Agathocle, le futur roi, dans lequel il voyait le moyen d'acquérir une grande influence politique⁷²³. Il faudrait donc placer son séjour à la cour de Lysimaque, après 290. Toutefois, il reste à déterminer à quelle date il a fui la cour du roi de Thrace, dans l'hypothèse qu'il ait rejoint le Séleucide avant la mort d'Agathocle.

Sur la cause de cette fuite plus ancienne et théoriquement possible, aucune information ne se trouve dans les sources⁷²⁴, mais il est probable que ses prétentions sur le trône d'Égypte aient attisé les tensions avec Arsinoé, puisqu'elles allaient contre les intérêts de son frère Ptolémée II. Voyant ses espoirs s'amenuiser, il aurait alors décidé de rejoindre Séleucos, autre roi assez puissant pour l'aider à réaliser ses rêves de grandeur. En admettant cette théorie, il me semble qu'il faudrait alors dater sa fuite avant la mort de Sôter, soit avant 283, voire même dès 285, date à laquelle Lysimaque offre sa fille en mariage à Philadelphie. Le renouvellement de l'alliance avec la maison d'Égypte a peut-être fait comprendre à Kéraunos qu'il n'avait rien à attendre du roi de Thrace. Cette solution semble plus probable que celle qui consiste à placer la fuite de Kéraunos après la mort d'Agathocle ou de Lysimaque, car comme l'a fait remarquer Heinen, Kéraunos a dû passer un certain temps chez Séleucos pour que ce dernier ait été considéré comme son bienfaiteur et que son meurtre ait été considéré comme un signe d'ingratitude⁷²⁵.

Une telle interprétation permet d'accepter les propos de Memnon. Ce dernier, si ce n'est Photius, aurait fait une erreur non pas sur le fond, mais sur la chronologie : il aurait erronément placé la promesse de Séleucos après Couroupédion. Ces derniers auraient condensé et mélangé des informations concernant le séjour de Kéraunos chez Séleucos avant et après la mort de Lysimaque, d'où le récit qui nous est parvenu, lequel laisse penser faussement que Kéraunos est arrivé après la mort de Lysimaque. De plus, cette théorie n'exclut en rien les propos de Pausanias, Appien et Cornelius Nepos.

8.3

Ἄλλ' ὁ μὲν τοιαύτης κηδεμονίας ἤξιωτο, κακὸν δὲ ἄρα αἱ εὐεργεσίαι οὐδὲν ἐβελτίουν. Ἐπιβουλὴν γὰρ συστήσας, προσπεσὼν τὸν εὐεργέτην ἀναιρεῖ· καὶ ἵππου ἐπιβάς πρὸς Λυσιμαχίαν φεύγει· ἐν ἧ διαδόχῳ περιθέμενος μετὰ λαμπρᾶς δορυφορίας κατέβαινε εἰς τὸ στράτευμα, δεχομένων αὐτὸν ὑπὸ τῆς ἀνάγκης καὶ βασιλέα καλούντων, οἱ πρότερον Σελεύκῳ ὑπήκουον.

Mais on avait beau le juger digne d'une telle sollicitude, les bienfaits ne changeaient rien à sa

⁷²³ *Ibidem*, p. 14-15.

⁷²⁴ *Ibidem*, p. 13-14.

⁷²⁵ *Ibidem*, p. 5.

méchanceté. En effet, il monta un complot, attaqua son bienfaiteur et le tua, puis, sautant à cheval, il s'enfuit à Lysimacheia ; là, il ceignit le diadème et, avec une escorte brillante, il se rendit à l'armée, où les anciens soldats de Séleucos se virent contraints de l'accueillir et de l'appeler leur roi.

ἀλλ' ὁ μὲν τοιαύτης κηδεμονίας ἡξίωτο, κακὸν δὲ ἄρα αἱ εὐεργεσίαι οὐδὲν ἐβελτίουν :

Les sources ne disent rien sur les véritables raisons qui poussèrent Kéraunos à tuer Séleucos, mais font de son acte une trahison (Pausanias, I, 16, 2 : λαθὼν Σέλευκον κτείνει) que Memnon présente comme intrinsèquement liée à son caractère empreint de « méchanceté »⁷²⁶. Pausanias, Memnon, Porphyre (*FGrH*, 2B, 260 F 3,9) et Appien (*Syr.* 330) font part de leur indignation en insistant sur la position que tenait Kéraunos à la cour de Séleucos, lequel s'était comporté tel un bienfaiteur à l'égard du Lagide qui avait dû s'exiler d'Égypte après que son père eut choisi Ptolémée II pour lui succéder.

- Pausanias, I, 16, 2 : Πτολεμαῖος δὲ ἀδελφὸς μὲν Λυσάνδρας καὶ παρὰ Λυσιμάχου παρ' αὐτὸν πεφευγώς, ἄλλως δὲ τολμῆσαι πρόχειρος, καὶ δι' αὐτὸ Κεραυνὸς καλούμενος, οὗτος ὁ Πτολεμαῖος, ὡς προσιῶν ὁ Σελεύκου στρατὸς ἐγένετο κατὰ Λυσιμάχειαν, λαθὼν Σέλευκον κτείνει διαρπάσαι δὲ ἐπιτρέψας τὰ χρήματα τῶν βασιλέων, ἐβασίλευσε Μακεδονίας. « *Il avait aussi avec lui Ptolémée, frère de Lysandra, qui, s'étant enfui de la cour de Lysimaque, avait trouvé une retraite auprès de Séleucos. Quand celui-ci fut arrivé vers Lysimachie avec son armée, ce Ptolémée, homme si entreprenant qu'on l'avait surnommé Kéraunos (la foudre), le tua par trahison, abandonna aux soldats le pillage des richesses royales, s'empara du royaume de Macédoine* »
- Appien, *Syr.* 330 « *Séleucos avait accueilli en lui le fils infortuné d'un ami, il avait pourvu à son entretien et il promenait partout avec lui son futur assassin* ».

Beloch estime que c'est la déception qui poussa Ptolémée à assassiner son bienfaiteur⁷²⁷. Ce dernier, voyant que le Séleucide n'entreprit aucune action pour rendre à Lysandra et à ses enfants l'ancien royaume de Lysimaque, pensa certainement que Séleucos ne ferait rien pour l'aider à monter un jour sur le trône d'Égypte. Ce point de vue est contesté par C. F. Lehmann-Haupt qui estime que Séleucos n'envisageait plus, au moment de sa mort, de conquérir l'Égypte et pense que Kéraunos en revanche, espérait gouverner la Macédoine⁷²⁸. Cependant, lorsque Séleucos se proclama roi de Macédoine, Ptolémée comprit que ses chances étaient compromises et il ne lui restait plus qu'une solution : assassiner celui qui se mettait en travers de ses ambitions. Toutefois, Heinen a fait remarquer que même si Séleucos n'avait pas été proclamé roi, Kéraunos n'aurait pas pu l'affronter militairement, car il ne disposait pas de troupes suffisantes, contrairement au vainqueur de Couroupédion. Selon

⁷²⁶ Memnon fait souvent le lien entre les actes d'un personnage qu'il juge négativement, et son caractère.

⁷²⁷ Beloch, *GG IV I*, p. 245 sq. Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 51.

⁷²⁸ C.F. Lehmann Haupt, « Seleukos, König der Makedonen », *Klio*, 5 (1905), p. 251 sqq. ; Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 51.

Lehmann-Haupt, Kéraunos avait peut-être espéré, dans un premier temps, devenir le tuteur du fils aîné d'Agathocle et Lysandra et attendre que la mort emporte Séleucos. Toutefois, la revendication du roi séleucide sur la Macédoine a dû le pousser à changer ses plans⁷²⁹. En voyant Séleucos désigner son fils pour gouverner l'Asie et prendre le chemin de l'Europe, Kéraunos comprit rapidement que l'ancien général d'Alexandre allait se saisir du titre de roi des Macédoniens⁷³⁰. Ainsi, lorsque ce dernier fit son entrée en Thrace, tout près de Lysimacheia, Kéraunos l'élimina.

ἐπιβουλὴν γὰρ συστήσας, προσπεσὼν τὸν εὐεργέτην ἀναιρεῖ· καὶ ἵππου ἐπιβὰς πρὸς Λυσιμαχίαν φεύγει :

La date de la mort de Séleucos est fixée entre le 25 août et le 24 septembre 281 par une chronique babylonienne⁷³¹. Memnon parle d'une conspiration (ἐπιβουλή) tandis que Strabon (XIII, 4, 1) mentionne un guet-apens : κατελύθη δολοφονηθεῖς, une version confirmée par Justin (XVII, 2, 5) et Orose (III, 23, 64) qui font référence à un piège « *insidiae* » (cf. Eusèbe, *Chron.*, 117 Karst ; Pausanias, I, 16, 2 ; Appien, *Syr.* 62). Toutefois, les sources restent silencieuses à propos d'un éventuel groupe des conspirateurs, et ne disent rien sur les raisons qui les auraient poussés à soutenir Kéraunos. Ce dernier avait-il reçu l'appui de gens puissants, peut-être les *philoï* du roi ? Rien ne permet de le déterminer, mais Heinen rejette une telle supposition, car elle rendrait incompréhensible le fait que Kéraunos se soit empressé de fuir vers Lysimacheia⁷³². En revanche, toutes les sources attribuent à Kéraunos le coup fatal porté à Séleucos. Memnon, Pausanias (I, 16,2) et Appien (*Syr.* 62)⁷³³ situent le meurtre aux environs de Lysimacheia, en Thrace.

ἐν ἧ διαδήμα περιθέμενος μετὰ λαμπρᾶς δορυφορίας κατέβαιεν εἰς τὸ στράτευμα, δεχομένων αὐτὸν ὑπὸ τῆς ἀνάγκης καὶ βασιλέα καλούντων, οἱ πρότερον Σελεύκῳ ὑπήκουον :

⁷²⁹ Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 51-52, souligne que Lehmann Haupt, *op. cit.*, p. 252, identifie erronément un Ptolémée comme le fils d'Agathocle et Lysandra. Il s'agit d'une confusion avec Ptolémée, le fils aîné d'Arsinoé et Lysimaque, car aucune source ne mentionne le nom des enfants de Lysandra. Cf. *ibidem*, p. 6, n. 15.

⁷³⁰ Cf. Bouché-Leclercq, *Histoire des Séleucides*, p. 49-50, à propos du débat qui entoure la question de savoir si Séleucos fut ou non roi de Macédoine.

⁷³¹ Sachs, Wiseman, *Iraq*, 16 (1954), p. 202-206. Cf. Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 61 ; Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 66 ; Will, *Monde hellénistique*, I, p. 103-105. *Contra* : Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 165, estime que Kéraunos meurt en 280. Voir commentaire F 5.7.

⁷³² Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 50, n. 186.

⁷³³ *Ibidem*, p. 50.

Memnon rapporte que Séleucos se fit reconnaître par les soldats de Séleucos en tant que roi. Or d'après Pausanias (I, 16, 2), l'armée du roi était composée de Grecs et de Barbares, ce qui soulève la question de savoir s'il ne fallait pas que Kéraunos soit reconnu par des soldats macédoniens pour que son acclamation soit admise par tous, afin de valider son nouveau statut royal. C'est l'avis de Lehmann-Haupt qui suppose que du point de vue constitutionnel, Kéraunos ne put se faire acclamer que par des soldats macédoniens⁷³⁴. Ainsi, Kéraunos se serait fait acclamer par des anciens soldats de Lysimaque qui gardaient Lisimacheia. Là, ils lui auraient attribué une garde personnelle (*δορυφορίας*) et ce serait donc à ce moment que Kéraunos aurait ceint le diadème. De là, Ptolémée se serait précipité avec ses nouveaux gardes en direction des soldats de Séleucos afin de leur montrer que d'autres avaient déjà reconnu sa qualité de roi. Les soldats de Séleucos n'auraient donc pas eu d'autre choix que de reconnaître ainsi Ptolémée⁷³⁵. Bien qu'une première acclamation à Lisimacheia ne soit pas rapportée par les sources, une telle supposition expliquerait pourquoi Kéraunos avait déjà ceint le diadème lors de son apparition devant les hommes de Séleucos et la raison de sa fuite après le meurtre : Séleucos n'avait pas encore atteint Lisimacheia, laquelle était donc dépourvue de troupes séleucides⁷³⁶.

Memnon dit que les soldats de Séleucos furent contraints d'accepter : *δεχομένων αὐτὸν ὑπὸ τῆς ἀνάγκης*. Cette remarque peut être interprétée de deux façons : soit il faut comprendre qu'à l'arrivée de Kéraunos, entouré d'une garde personnelle composée d'anciens soldats de Lysimaque et des hommes de Séleucos, créa un effet de surprise et les troupes séleucides n'eurent d'autre choix que de s'incliner face à cette garde impressionnante. Ou bien, il est possible que Memnon fasse référence à la situation complexe dans laquelle se sont retrouvés les soldats qui composaient l'armée du roi défunt, à savoir, le fait qu'ils aient été violemment privés d'un chef⁷³⁷. Toutefois, la reconnaissance de l'armée de terre de Séleucos n'est pas accessoire : Kéraunos avait tué leur chef et leur support était important pour se faire accepter en tant que roi⁷³⁸.

⁷³⁴ Cf. *Ibidem*, p. 61-62. Voir aussi C. F. Lehmann-Haupt, *op. cit.*, p. 450 *sq.* ; Niese, *Geschichte*, I, p. 407 ; F. Granier, *Die makedonische Heeresversammlung : ein Beitrag zum antiken Staatsrecht*, Munich, 1931, p. 119. Cependant, comme l'a noté Heinen, il est probable que Séleucos comptait dans son armée d'anciens soldats de Lysimaque, puisqu'en marchant vers la Macédoine, il pouvait s'attendre à quelques formes de résistance. De plus, lui-même devait être accompagné de vétérans qui l'avaient suivi depuis la mort d'Alexandre.

⁷³⁵ Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 62 ; Cf. A. Aymard, *Etudes d'histoire ancienne*, Paris, 1967, p. 154, n. 2 ; Bouché-Leclercq, *Histoire des Séleucides*, p. 50.

⁷³⁶ Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 62-63, n. 234.

⁷³⁷ *Ibidem*.

⁷³⁸ *Ibidem*, p. 63, n. 234.

8.4

Ἀντίγονος δὲ ὁ Δημητρίου τὰ συνενεχθέντα μαθὼν ἐπὶ Μακεδονίαν διαβαίνειν ἐπεχείρει πεζῶ καὶ νηίτη στρατεύματι, προφθάσαι σπεύδων τὸν Πτολεμαῖον. Ὁ δὲ Πτολεμαῖος τὰς Λυσιμάχου νῆας ἔχων, ἀπῆντα καὶ ἀντιπαρετάττετο.

Antigone, fils, de Démétrios, informé de ces événements, entreprit de passer en Macédoine avec des forces terrestres et navales en se hâtant pour devancer Ptolémée. Ce dernier, qui avait la flotte de Lysimaque, vint à sa rencontre et lui offrit la bataille.

Ἀντίγονος δὲ ὁ Δημητρίου τὰ συνενεχθέντα μαθὼν ἐπὶ Μακεδονίαν διαβαίνειν ἐπεχείρει πεζῶ καὶ νηίτη στρατεύματι, προφθάσαι σπεύδων τὸν Πτολεμαῖον :

À la mort de son père Antigone le Borgne en 301, Démétrios Poliorcète fut dépouillé de son héritage. L'ancien royaume de son père est en grande partie récupéré par Lysimaque et Démétrios ne conserve que ses bases insulaires et sa force navale qui lui permettent néanmoins de s'immiscer dans les affaires des quatre rois de l'époque : Lysimaque, Cassandre, Séleucos et Ptolémée I^{er}. La mort de Cassandre lui offre l'occasion de se saisir de la Macédoine. À l'automne 294, Démétrios laisse Antigone Gonatas veiller sur ses possessions en Grèce et il prend le chemin de la Macédoine. Après s'être débarrassé des héritiers de Cassandre, il se fait proclamer roi des Macédoniens par son armée. L'Antigonide se fit dépouiller de ses possessions insulaires les unes après les autres par Ptolémée et alors qu'il projetait de reconquérir les anciennes possessions asiatiques antigonides, il vit se former contre lui une coalition réunissant Ptolémée, Lysimaque et Pyrrhos. Démétrios, dépouillé de son royaume partagé entre les vainqueurs, finit par être capturé par Séleucos et mourut en captivité en 283⁷³⁹.

La disparition de Démétrios place Antigone dans une situation difficile, puisqu'il ne dispose plus que de quelques possessions dispersées en Grèce centrale. Ainsi, la nouvelle de la mort de Lysimaque et de Séleucos ainsi que la proclamation de Kéraunos lui fournit une opportunité de reconquérir l'ancienne possession de son père en Macédoine⁷⁴⁰. Avec une armée et sa flotte, il prit le chemin de la Macédoine afin d'affronter Kéraunos, espérant sans doute atteindre la région avant lui.

ὁ δὲ Πτολεμαῖος τὰς Λυσιμάχου νῆας ἔχων, ἀπῆντα καὶ ἀντιπαρετάττετο :

Les témoignages de Justin et Memnon ne permettent pas de situer le site de la bataille avec exactitude. Justin rapporte brièvement la confrontation sans apporter des détails sur le

⁷³⁹ Will, *Monde hellénistique*, I, p. 85-97 ; Préaux, *Le Monde hellénistique*, I, p. 132-135.

⁷⁴⁰ Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 63-64 ; Tarn, *Antigonus Gonatas*, p. 131.

lieu ni sur les circonstances dans lesquelles les deux flottes s'affrontèrent : « *Tandis que ces événements se passaient en Sicile, en Grèce, Ptolomé Kéraunos, Antiochos et Antigone se faisaient la guerre entre eux (...). Cependant la guerre se termine entre les rois ; car Ptolomé, ayant chassé Antigone et occupé tout le royaume de Macédoine (...). Il mit tout son art à le flatter, parce que, ayant à combattre Antigone, fils de Démétrios* » (XXIV, 1, 1 ; 8 ; 2, 10).

Il semble qu'Antigone ait fait route vers la Macédoine dès l'annonce de la mort de Séleucos et avant que Kéraunos ne se soit saisi de la Macédoine qu'après la bataille. Ainsi, Heinen suppose que Ptolémée n'avait pas encore atteint le royaume tant convoité au moment de la bataille et propose de situer la confrontation au large de la Chersonèse de Thrace⁷⁴¹. Quant à la date de l'affrontement naval, Heinen la situe en octobre 281, soit quelque temps seulement après la mort de Séleucos, datée de septembre de la même année, tandis que Saprykin et Tarn la placent dans le courant du printemps 280⁷⁴².

8.5

Ἦσαν δ' ἐν αὐταῖς ἄλλαι τε καὶ τῆς Ἡρακλείας αἱ μετὰπεμποί, ἐξήρεις τε καὶ πεντήρεις καὶ ἄφρακτοί, καὶ ὀκτῆρης μία ἢ Λεοντοφόρος καλουμένη, μεγέθους ἔνεκα καὶ κάλλους ἤκουσα εἰς θαῦμα· ἐν ταύτῃ γὰρ ρ' μὲν ἄνδρες ἕκαστον στοῖχον ἤρεττον, ὡς ὦ' ἐκ θατέρου μέρους γενέσθαι, ἐξ ἑκατέρων δὲ χιλίους καὶ χ'· οἱ δὲ ἀπὸ τῶν καταστρωμάτων μαχησόμενοι χίλιοι καὶ σ'· καὶ κυβερνῆται β'.

Parmi ses bâtiments, il y avait, entre autres ceux qu'on avait fait venir d'Héraclée, des vaisseaux à six et cinq rangs de rames, des vaisseaux non pontés et un navire à huit rangs de rames qu'on appelait la « Porteuse de Lion »; ses dimensions et sa beauté suscitaient l'étonnement ; sur ce navire, en effet, cent hommes ramaient à chaque rang en sorte qu'il y en avait huit cents de chaque côté et seize cents pour les deux bords ; les combattants de la superstructure étaient douze cents et il y avait deux barreaux.

Il ressort de Memnon que Kéraunos et Héraclée avaient conclu une alliance et qu'une flotte fut envoyée au meurtrier de Séleucos pour l'aider à combattre la flotte d'Antigone. Toutefois, selon Heinen, il est probable que ces navires aient été réquisitionnés par Lysimaque, avant sa mort, quand ce dernier s'apprêtait à combattre Séleucos⁷⁴³. Après

⁷⁴¹ Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 65.

⁷⁴² *Ibidem*, p. 65 et n. 243 ; Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 166-167 ; Tarn, *Antigonos*, p. 131. Heinen semble hésiter sur cette datation, puisqu'il note qu'en admettant une date plus tardive pour la mort de Séleucos, à la fin de l'année 281, la confrontation entre Kéraunos et Antigone devrait être située au printemps 280. Cf. Beloch, *GG IV 1*, p. 249. E. Manni, « Pirro e gli stati greci nel 281/80 a.C. », *Athenaeum*, 27 (1949), p. 112, situe la bataille au début de printemps-été 281, mais date Couroupédion de l'année 282. Toutefois, je retiendrai la datation de la mort de Séleucos entre le 25 août et le 24 septembre 281 et celle du printemps 280 pour la confrontation entre Gonatas et Kéraunos. Cf. mes remarques à ce propos au F 9.3.

⁷⁴³ Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 66.

Couroupédion, une partie de la flotte aurait échappé à Séleucos et se serait retirée en Thrace. Dès lors, les navires héracléotes se seraient trouvés sur place quand Kéraunos prit le pouvoir et ils furent placés directement sous le contrôle du nouveau souverain proclamé.

Toutefois, une telle théorie ne permet pas de comprendre pour quelle raison l'escadre héracléote ne s'était pas rendue dans sa patrie après la mort de Lysimaque. Est-il possible, comme l'a suggéré Heinen, que ces navires aient été placés sous le contrôle d'officiers macédoniens, ce qui expliquerait qu'ils aient rejoint la Thrace plutôt qu'Héraclée⁷⁴⁴ ? De plus, si l'on admet la conjecture de ce chercheur, selon lequel le désaccord entre les ambassadeurs héracléotes et Séleucos était lié au fait que la cité n'avait pas apporté de contributions maritimes au vainqueur de Couroupédion (cf. F. 7.2), alors, il faudrait supposer que les navires héracléotes s'étaient dirigés volontairement vers la Thrace, souhaitant sans doute jouer un rôle dans la lutte qui s'annonçait pour la domination de la Macédoine. Toutefois, dans cette optique, une question subsiste sur l'identité du protagoniste que les survivants de la flotte de Lysimaque espéraient soutenir. Il ne pouvait pas s'agir de Séleucos, sinon ils n'auraient pas regagné la Thrace. Enfin, Heinen rejette l'idée selon laquelle les navires héracléotes qui regagnèrent la Thrace à la mort de Lysimaque aient pu représenter leur cité de façon officielle et il estime qu'à cette date, la cité et les navires héracléotes œuvraient séparément⁷⁴⁵.

L'argumentation d'Heinen est fort séduisante, mais il faudrait dès lors admettre que ce ne fut pas la cité qui envoya ses navires à Kéraunos. Il est vrai que la raison pour laquelle Héraclée aurait participé à cette lutte demeure obscure. Toutefois, si l'on admet que le F 9.1 qui fait référence à l'expédition envoyée par Antiochos I^{er} à la mort de son père contre Héraclée a eu lieu au moment où Kéraunos était en guerre contre Antigone, il est possible que la cité ait vu en Ptolémée un allié potentiel pour sa lutte contre les Séleucides. C'est ce que pense d'ailleurs Saprykin, lequel suppose que la Ligue du Nord avait pris le parti de Kéraunos dans sa lutte contre Antigone⁷⁴⁶. De plus, Séleucos aurait été contrarié que la cité ne participât pas à l'effort de guerre. Or comment les Héracléotes auraient-ils pu refuser d'envoyer leur flotte au service de Séleucos si elle n'avait pas été en leur possession ? Séleucos devait être au courant de la position de la flotte héracléote dans la mesure où Aphrodisios avait été envoyé en mission dans la cité. Ce dernier avait dû observer les capacités maritimes de la cité et si les navires héracléotes ne se trouvaient pas au port, il en aurait informé Séleucos.

⁷⁴⁴ *Ibidem*, p. 67.

⁷⁴⁵ *Ibidem*, p. 67.

⁷⁴⁶ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 165.

Dès lors, je serai davantage tenté de supposer que les navires avaient rejoint Héraclée après Couroupédion et que c'est fort de sa puissance maritime et de sa libération récente, qu'Héraclée avait opposé un refus à Séleucos. Libre de mener une politique étrangère, elle avait choisi le parti de Kéraunos. De plus, l'alliance conclue avec Chalcédoine, Byzance et Mithridate était apparue attractive pour ces trois puissances au vu des capacités maritimes d'Héraclée. Sinon, comment la cité aurait-elle pu convaincre des alliés potentiels de s'unir à elle dans la lutte contre les Séleucides ?

καὶ ὀκτῆρης μία ἢ Λεοντοφόρος καλουμένη, μεγέθους ἕνεκα καὶ κάλλους ἤκουσα εἰς θαῦμα· ἐν ταύτῃ γὰρ ρ' μὲν ἄνδρες ἕκαστον στοῖχον ἤρεττον, ὡς ὦ' ἐκ θατέρου μέρους γενέσθαι, ἐξ ἑκατέρων δὲ χιλίους καὶ χ'· οἱ δὲ ἀπὸ τῶν καταστροφμάτων μαχησόμενοι χίλιοι καὶ σ'· καὶ κυβερνῆται β' :

Le Léontophoros fut construit par Lysimaque pour affronter la flotte de Démétrios qui, en 288, était menée par un « quinze » et un « seize » (cf. Plutarque, *Démétrios*, 43, 4-5)⁷⁴⁷. Casson estime que le seize de Démétrios ne comptait qu'une simple coque. Quant au Léontophoros, il est probable que la construction soit le fruit du travail d'un amiral de Lysimaque, voire d'un architecte naval d'Héraclée⁷⁴⁸. Or sur ce point, il me semble qu'une telle information n'aurait pu échapper à Memnon et qu'il l'aurait mentionnée, afin d'insister davantage sur les atouts de sa cité d'origine, à moins que l'on admette qu'une telle information, si elle avait été fournie par l'historien héracléote, soit passée à travers le filtre de Photius. Tarn attribue la construction de ce navire à Lysimaque en se basant sur le nom qu'il porte, Léontophoros, dans la mesure où le lion est le symbole de Lysimaque⁷⁴⁹. Casson ajoute, à ce propos, qu'une cité telle qu'Héraclée ne pouvait certainement ne pas se permettre de financer la construction d'un tel navire qui d'ailleurs, selon lui, n'avait pas sa place dans la flotte d'une cité⁷⁵⁰. En effet, quels qu'aient pu être les ennemis d'Héraclée, cette dernière

⁷⁴⁷ Casson, *Ships and Seamanship*, p. 112. Sur les navires de l'époque hellénistique, voir p. 97-140. Cf. Burstein, *Heraclea*, p. 84 ; p. 142, n. 26. J'adopte ici la qualification des navires qu'utilise Casson. Ainsi par « seize », il faut comprendre un navire à seize rangs de rames.

⁷⁴⁸ Casson, *Ships and Seamanship*, p. 115 et 138.

⁷⁴⁹ W. W. Tarn, « The Greek warships », *JHS*, 25 (1905), p. 208, n. 93 ; Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 131, n. 42. Ce savant estime que le lion ou la tête de lion apparaît sur les monnaies de Lysimaque. De plus, la figure de cet animal est associé au roi de Thrace dans un passage de Plutarque, *Démétrios*, 27 : « Il avait envoyé des ambassadeurs à Lysimachus, qui, conversant avec eux dans un moment de loisir, leur montra sur ses cuisses et sur ses bras les cicatrices profondes des griffes d'un lion, et leur raconta qu'Alexandre l'avait forcé de combattre contre cet animal, enfermé avec lui dans la même arène. Les ambassadeurs lui dirent en riant que leur roi portait au cou les cicatrices d'une bête plus furieuse encore, d'une Lamia ».

⁷⁵⁰ Casson, *Ships and Seamanship*, p. 138, n. 11.

n'avait certainement pas les ambitions conquérantes d'un Lysimaque pour lequel un tel navire avait bien plus d'utilité.

Casson a fait une étude détaillée du Léontophoros qui, selon lui, faisait partie des deux plus grandes galères de l'antiquité. Les seuls détails que donne Memnon à son propos concernent l'équipage. Selon Casson, il s'agissait d'un navire à huit rangs de rames, mais il pouvait largement affronter un « seize ».

Un « cinq » contemporain comportait au maximum 300 rameurs et d'après Memnon, Héraclée en fournit à Kéraunos (πεντήρεις)⁷⁵¹. En revanche, le Léontophoros n'était pas un ordinaire « huit » qui comptait environ 500 rameurs, car d'après Memnon, il en comptait 1600, soit les deux cinquièmes de ce que comptait le « 40 rames » que Casson surnomme « the mammoth “forty” ». Quant aux combattants, le Léontophoros pouvait en contenir 1200, soit dix fois plus qu'un « cinq »⁷⁵².

Toutefois, Casson juge la description de Memnon incompréhensible⁷⁵³. Pour Tarn, il s'agit probablement d'une erreur de l'historien qui mentionne un « huit rames » au lieu d'un « seize », tandis qu'Anderson croit y voir la description d'un huit rames à trois étages. Cependant, Casson estime que ces deux propositions ne permettent pas d'expliquer la disposition des rameurs ni le nombre élevé de combattants d'infanterie⁷⁵⁴. Ainsi, il propose d'identifier ce navire héracléote avec un « quarante rames » qui aurait été construit sur le modèle d'un catamaran. Chacun des deux barreaux mentionnés par Memnon dirigeait une coque. Quant aux 1200 soldats, ils auraient pu tout à fait être disposés sur une plateforme rattachant les deux coques, car il estime la chose peu probable pour « the fighting deck of even the biggest ordinary polyreme ».

Ce savant propose une reconstruction sur le modèle d'un catamaran constitué d'une double coque chacune construite sur le modèle d'un huit rames, en faisant de la sorte l'égal d'un seize rames : « “In each file 100 men rowed”, i.e. taking a bird's-eye view of each hull, in each bank there were 50 oarsmen in the file nearest the port tholes, and another 50 nearest the starboard, for a total of 100; similarly for the file of rowers one inboard from the tholes,

⁷⁵¹ *Ibidem*, p. 99. Les premiers « cinq » avaient été construits en 299 par Denys de Syracuse et dans la seconde moitié du IV^{ème} siècle. Ces navires constituaient une grande partie des flottes grecques.

⁷⁵² *Ibidem*, p. 113. Sur le « quarante rames » construit par Ptolémée IV qui comportait 4000 rameurs et 2850 combattants, cf. p. 108-112. Sur les navires à cinq et six rames, cf. p. 101 *sqq.*

⁷⁵³ *Ibidem*, p. 113.

⁷⁵⁴ *Ibidem*, p. 112 ; W. W. Tarn, *Hellenistic Military and Naval Developments*, Cambridge, 1930, p. 136-137, p. 141 ; R. Anderson, *Fighting Ships rames*, Londres, 1962, p. 29. A. Jal, *La flotte de César*, Paris, 1861, p. 195-196, attribue cette description à une erreur soit de Memnon, soit de Photius.

and so on»⁷⁵⁵. Chacune des deux coques comportait huit rangs de 100 rameurs ce qui fait un total de 1600 rameurs, comme le suggère Memnon.

Casson et Tarn voient dans la construction de ce type de navires un tournant dans l'histoire de la construction navale de l'époque hellénistique. De l'avis du premier, une telle innovation serait née à la suite de l'habitude prise par certains commandants depuis le V^{ème} siècle, d'attacher ensemble deux bateaux⁷⁵⁶ (cf. Polyen, I, 47 ; III, 2, 3 ; V, 22, 2).

8.6

Τῆς οὖν συμβολῆς γενομένης, κρατεῖ Πτολεμαῖος τὸ ναυτικὸν τρεψάμενος τοῦ Ἀντιγόνου, ἀνδρειότερον τῶν ἄλλων ἀγωνισαμένων αἱ ἦσαν ἐξ Ἡρακλεώτιδος· αὐτῶν δὲ τῶν Ἡρακλεωτίδων τὸ ἐξαιρετικὸν ἔφερον ἢ Λεοντοφόρος ὀκτῆρης. Οὕτω κακῶς Ἀντίγονος τῷ στόλῳ πράξας εἰς τὴν Βοιωτίαν ἀνεχώρησε. Πτολεμαῖος, δὲ ἐπὶ Μακεδονίαν διέβη, καὶ βεβαίως ἔσχε τὴν ἀρχήν.

Le choc eut donc lieu et Ptolémée l'emporta et mit en fuite la flotte d'Antigone ; les équipages des vaisseaux venus du pays d'Héraclée avaient combattu avec plus de bravoure que les autres ; l'élite des hommes d'Héraclée elle-même montait la « Porteuse de Lion » à huit rangs de rames. Antigone, après avoir essuyé ce revers avec sa flotte, se replia vers la Béotie. Ptolémée passa en Macédoine et y prit fermement le pouvoir.

τῆς οὖν συμβολῆς γενομένης, κρατεῖ Πτολεμαῖος τὸ ναυτικὸν τρεψάμενος τοῦ Ἀντιγόνου, ἀνδρειότερον τῶν ἄλλων ἀγωνισαμένων αἱ ἦσαν ἐξ Ἡρακλεώτιδος· αὐτῶν δὲ τῶν Ἡρακλεωτίδων τὸ ἐξαιρετικὸν ἔφερον ἢ Λεοντοφόρος ὀκτῆρης :

Memnon insiste sur le rôle joué par les contingents héracléotes dans la bataille, laquelle, d'après le récit qu'en fait l'historien d'Héraclée, semble avoir été remportée en grande partie grâce à leur présence. Il mentionne une nouvelle fois que le Léontophoros était composé de huit rangs de rames, soulignant de la sorte le caractère exceptionnel du navire lequel avait largement contribué à la victoire.

οὕτω κακῶς Ἀντίγονος τῷ στόλῳ πράξας εἰς τὴν Βοιωτίαν ἀνεχώρησε :

La défaite de Gonatas n'arrangea pas sa popularité déjà au plus bas. À la nouvelle de sa défaite, les Grecs se soulevèrent. Sparte prit la tête de la ligue du Péloponnèse, Argos et Megalopolis expulsèrent les garnisons antigonides et proclamèrent leur liberté. La Béotie et Mégare se soulevèrent contre le pouvoir de Gonatas (cf. Justin, XXIV, 1)⁷⁵⁷.

⁷⁵⁵ Casson, *Ships and Seamanship*, p. 113-114 et p. 139, n. 12. Cf. Burstein, *Heraclea*, p. 84 ; p. 142, n. 26.

⁷⁵⁶ Casson, *Ships and Seamanship*, p. 114 ; W. W. Tarn, *Hellenistic Military ...*, p. 211.

⁷⁵⁷ Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 131-132

Memnon rapporte que l'échec d'Antigone le poussa à se retirer en Béotie. D'après Heinen, son repli suggère que l'armée de terre ne remporta pas non plus de succès et selon lui, la position de l'Antigonide était fragile et il ne pouvait pas se permettre de mener de longues opérations dans le nord, au risque de perdre ses bases en Grèce⁷⁵⁸. En réalité, la raison première de l'arrivée de Gonatas en Béotie était avant tout qu'il eut rapidement connaissance du vent de révolte qui soufflait en Grèce et avec une partie de sa flotte, il se dirigea vers les rebelles qui, semble-t-il, réussirent à gagner leur indépendance.

Πτολεμαῖος, δὲ ἐπὶ Μακεδονίαν διέβη, καὶ βεβαίως ἔσχε τὴν ἀρχήν :

La victoire de Ptolémée contre Gonatas consacra son pouvoir en Macédoine et le nouveau roi étendit son autorité jusqu'à Démétrias, en Thessalie. Il fit la paix avec Antiochos et s'allia avec Pyrrhos, le roi des Épirotes, auquel il offrit sa fille en mariage (Trogue-Pompée, *Prol.* 17 ; Justin, XVII, 2, 11-15 ; Justin, XXIV, 1, 8)⁷⁵⁹. Toutefois, il lui restait encore à écarter celle qui constituait une grande menace pour son pouvoir récemment instauré : sa demi-sœur Arsinoé, laquelle contrôlait encore Cassandreia.

8.7

Αὐτίκα γοῦν τὴν οἰκείαν μᾶλλον ἐκφαίνων σκαιότητα, Ἀρσινόην μὲν, ὡς πάτριον τοῦτο τοῖς Αἰγυπτίοις, τὴν ἀδελφὴν γαμῆι, τοὺς ἐκ Λυσιμάχου δὲ παῖδας αὐτῇ γεγεννημένους ἀναιρεῖ· μεθ' οὗς κάκείνην τῆς βασιλείας ἐξεκήρυξε.

D'emblée, il montra surtout sa brutalité ; il épousa sa sœur Arsinoé sous prétexte que c'était la coutume ancestrale en Égypte et il fit mourir les enfants qu'elle avait eus de Lysimaque, après quoi il la proclama elle-même déchu de la condition royale.

D'après Memnon⁷⁶⁰, le mariage entre Arsinoé et Kéraunos est consécutif à la victoire remportée par ce dernier contre Gonatas. La même chronologie est présentée par Justin XXIV 1,8 ; 2,1-2. Toutefois, ce dernier propose une chronologie différente dans le livre XVII 2,7, puisqu'il rapporte le mariage entre Arsinoé et Kéraunos avant la guerre contre Antigone Gonatas. Toutefois, la contradiction apparente chez Justin peut être résolue si l'on se penche sur un autre passage du livre XVII. Après avoir mentionné le mariage, il évoque la tentative de Kéraunos de se concilier son demi-frère, Ptolémée II, le roi d'Égypte (1, 9), et justifie ce contact diplomatique en raison du conflit qui l'opposait à Antigone et Antiochos (1, 10). Ainsi, il est probable que le déroulement des événements tel qu'il figure dans ce livre ne soit

⁷⁵⁸ Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 65.

⁷⁵⁹ Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 133-134.

⁷⁶⁰ Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 64.

pas exact. Justin aurait fait état de la prise de contact avec Arsinoé et de son intention de l'épouser sans toutefois spécifier que le mariage fut conclu à ce moment-là. C'est seulement au livre XXIV qu'il rapporte les noces, et il spécifie que l'accord matrimonial fut conclu après avoir remporté la victoire contre Antigone (XXIV, 1, 8) et les ententes avec Pyrrhos et Antiochos ; il introduit son récit du mariage par « *n'ayant plus rien à craindre au dehors...* » (XXIV, 2,1)⁷⁶¹.

αὐτίκα γοῦν τὴν οἰκείαν μᾶλλον ἐκφαίνων σκαιότητα :

Justin, XXIV, 2, 1 dresse également un portrait négatif de Kéraunos à propos du sort qu'il réserve à Arsinoé et aux enfants qu'elle a eus de Lysimaque : « *il tourne contre sa maison son impiété et sa scélératesse* ». Son récit de l'union entre le nouveau dirigeant de la Macédoine et la veuve de Lysimaque est bien plus détaillé.

Ἀρσινόην μὲν, ὡς πάτριον τοῦτο τοῖς Αἰγυπτίοις, τὴν ἀδελφὴν γαμεῖ :

Memnon semble sous-entendre que le mariage entre frère et sœur n'était pas habituel en Grèce, ou qu'il était tout du moins mal perçu. Il justifie donc le choix de Kéraunos qui aurait suivi la coutume égyptienne. Or, Heinen a fait remarquer qu'un tel mariage n'était pas si inhabituel en Grèce, dans la mesure où Kéraunos n'a pas épousé sa sœur utérine mais sa demi-sœur : certes, ils avaient pour père Ptolémée Sôter, mais ils sont issus de deux lits différents. Il faut peut-être imaginer que la note relative à la coutume égyptienne est un ajout de Photius, qui aurait ignoré peut-être qu'Arsinoé n'était que la demi-sœur de Kéraunos, ou plus probablement, qui aurait confondu cette union avec le mariage plus tardif entre Arsinoé et son frère de père et mère, Ptolémée II⁷⁶².

Chez Justin, le mariage est présenté comme un piège tendu par Kéraunos à sœur, dans le but de se débarrasser de ses enfants et de se saisir de la ville de Cassandreia. Justin, XXIV, 2, 1 : « *il dresse un piège à Arsinoé, sa sœur, pour ôter la vie à ses enfants et la dépouille elle-même de la ville de Cassandreia, dont elle était maîtresse* ». Selon lui, Ptolémée fit croire à Arsinoé qu'il était amoureux d'elle afin de pouvoir approcher les fils qu'elle avait eus de Lysimaque, car bien qu'ayant été proclamé roi de Macédoine, il ne pouvait ignorer que les descendants du roi défunt pouvaient encore prétendre au trône (XXIV, 2, 2). Justin (XXIV, 2, 3-7) rapporte comment Kéraunos parvint à convaincre Arsinoé qui doutait des intentions réelles de son demi-frère. Un intermédiaire fut choisi pour recevoir le serment juré par le

⁷⁶¹ Cf. *Ibidem*, p. 64, n. 242 ; p. 76. Cf. E. Manni, *op. cit.*, p. 113.

⁷⁶² Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 75.

prétendant devant Jupiter/Zeus. Arsinoé envoya un de ses courtisans, Dion, et Kéraunos déploya tous les moyens à sa disposition pour prouver à son interlocuteur combien il aimait sa sœur. Justin décrit une scène digne d'une mise en scène avec un Kéraunos « *embrassant les autels et portant la main sur les statues mêmes et les coussins des dieux* » (XXIV, 2-9).

En revanche, Justin justifie différemment le mariage entre les deux Lagides au livre XVII puisqu'il semble dire que Kéraunos avait l'intention d'adopter les enfants de sa sœur, espérant par cet acte que les fils de Lysimaque abandonneraient toute idée de vengeance, voire apprendraient à l'aimer comme un père contre lequel ils n'oseraient pas comploter dans le but de récupérer leur héritage (XVII, 2, 7-8). Toutefois, cette apparente contradiction montre peut-être que Ptolémée n'avait pas eu l'attention de tuer ses neveux dans un premier temps⁷⁶³. Heinen suppose que Justin a pu également utiliser une autre source que Trogue. Les deux « versions » de Justin semblent néanmoins se rejoindre sur un point : au livre XVII, Kéraunos se propose d'adopter les fils d'Arsinoé et au livre XXIV, il jure de ne point prendre une autre femme et s'engage à ne pas avoir d'autres enfants⁷⁶⁴. Justin insiste sur la peur que semble inspirer Kéraunos à sa demi-sœur (XXIV, 2, 3-4 ; 6)⁷⁶⁵. Cette dernière savait qu'il avait assassiné Séleucos afin de monter sur le trône de Macédoine et en admettant les conclusions formulées précédemment (cf. F. 5.6), il est probable que leurs relations se soient détériorées durant le séjour de Ptolémée à la cour de Lysimaque. À ces différents éléments, il faut ajouter l'information donnée par Justin : « *Mais Arsinoé connaissait ses intentions scélérates. Elle ne le crut pas. Alors il lui mande qu'il veut partager l'empire avec ses fils ; que, s'il leur a fait la guerre, ce n'était pas pour leur arracher le trône, c'était pour qu'ils le tinsent de sa main* » (XXIV, 2, 3-4). Cette remarque est interprétée par Ritter comme une probable référence à un affrontement armé entre les troupes de Kéraunos et les partisans d'Arsinoé et de ses fils. Toutefois, sur ce point, Heinen estime qu'il s'agit probablement d'une allusion au fait que Kéraunos ait joué un rôle dans la guerre menée par Séleucos contre Lysimaque après la mort d'Agathocle⁷⁶⁶.

La principale préoccupation d'Arsinoé fut de garantir la protection de ses fils et le seul moyen qu'elle entrevit fut de faire prêter serment à son frère dans un temple de Zeus, en

⁷⁶³ *Ibidem*, p. 75-77. Cf. p. 64, n. 242.

⁷⁶⁴ *Ibidem*, p. 78.

⁷⁶⁵ *Ibidem*, p. 77.

⁷⁶⁶ *Ibidem*, p. 77-78. H. W. Ritter, *Diadem und Königsherrschaft : Untersuchungen zu Zeremonien und Rechtsgrundlagen des Herrschaftsantritts bei den Persern, bei Alexander dem Grossen und im Hellenismus*, Munich, 1965, p. 112, n. 5.

Macédoine (Justin, XXIV, 2, 8)⁷⁶⁷ afin de s'assurer de son honnêteté. Sans doute pensait-elle qu'un serment fait devant les dieux empêcherait son frère de s'attaquer à ses fils, mais au regard des événements, ses espérances furent vaines.

τοὺς ἐκ Λυσιμάχου δὲ παῖδας αὐτῆ γεγενημένου ἀναιρεί :

Quelles que fussent ses intentions premières, Kéraunos changea rapidement de plan, puisqu'il semble que le meurtre des fils de Lysimaque survint peu de temps après le mariage de leur mère. En effet, d'après Justin, après que les noces furent célébrées (XXIV, 3, 1-3), Arsinoé invita son frère et époux à Cassandreia, lequel fit tuer ses neveux après avoir fait occuper la citadelle de la cité. Le portrait dressé par Justin est empreint de drame, insistant sur le désarroi de la mère éplorée, qui eut à peine le temps de célébrer son nouveau statut de reine avant d'assister, impuissante, au massacre de ses enfants. Il insiste sur le fait que la reine proposa aux meurtriers de la tuer en échange de la vie sauve pour ses enfants (XXIV, 3, 3-9).

Seuls ses plus jeunes fils, Lysimaque et Philippe, âgés respectivement de 16 et 13 ans semblent avoir trouvé la mort (Justin, XXIV, 3, 5). D'après Justin, l'aîné des enfants d'Arsinoé, Ptolémée, semble avoir échappé au funeste destin que réservait son oncle à ses frères. Il n'est pas mentionné aux côtés de ses frères lors de l'arrivée de Kéraunos à Cassandreia. D'après Justin, il s'était opposé au mariage de sa mère, dénonçant les intentions malfaisantes de son oncle qui proposait d'adopter les enfants qu'elle avait eus de Lysimaque (XXIV, 2, 10). Si l'on admet que Ptolémée avait participé au meurtre d'Agathocle dans le but d'assurer sa succession, il est compréhensible qu'il ait vu d'un mauvais œil celui qui se mettait entre lui et le trône de Macédoine⁷⁶⁸. Trogue mentionne la guerre menée par Ptolémée, aidé par Monunios, le roi illyrien contre son beau-père (Trogue, *Prol.* 24). La chronologie des événements reste relativement obscure, puisque Trogue la mentionne avant la répudiation d'Arsinoé, mais Justin n'en dit rien. Ainsi, faut-il s'interroger sur cette confrontation armée. Si elle eut lieu avant le meurtre de Cassandreia, cela pourrait expliquer la contradiction entre les deux passages de Justin mentionnée précédemment. Kéraunos, face à l'opposition de son beau-fils, aurait considéré différemment sa relation avec les autres enfants de sa sœur. Il aurait jugé plus sûr d'éliminer tout foyer potentiel de soulèvement contre son autorité et pour cela, il lui fallait éliminer ses plus probables opposants : Lysimaque et Philippe. Toutefois, sur ce point Heinen a fait remarquer que le laps de temps était trop court pour admettre que

⁷⁶⁷ Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 78, n. 295. Cf. Niese, *Geschichte*, II, p. 10, n. 5, propose d'identifier le temple mentionné par Justin avec celui de Zeus Bottiaos à Pella.

⁷⁶⁸ Cf. Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 81-82.

Ptolémée ait eu le temps d'organiser et de mener des opérations contre son beau-père⁷⁶⁹. Cependant, il suppose que la fuite du jeune prince a dû prendre place entre le mariage et la réception organisée à Cassandreia.

μεθ' οὗς κάκεινην τῆς βασιλείας ἐξεκήρυξε :

Justin (XXIV, 2, 2-3) rapporte que le jour de leur mariage, Kéraunos ceignit la tête de sa nouvelle épouse du diadème⁷⁷⁰ et que cette dernière recouvrit le titre de reine qu'elle avait perdu depuis la mort de Lysimaque. « *Ptolémée, en présence de ses soldats assemblés, met le diadème sur la tête de sa sœur et la salua du nom de reine. À ce mot, Arsinoé se laissa aller à la joie de recouvrer un titre qu'elle avait perdu par la mort de Lysimaque, son premier mari.* ».

Certes, le couronnement d'Arsinoé devait lui avoir conféré un nouveau statut, celui d'épouse d'un roi régnant sur les anciennes possessions de Lysimaque. Toutefois, Heinen estime qu'entre la mort de son époux et son mariage avec Kéraunos, Arsinoé devait régner sur quelques territoires. Outre Cassandreia, il est probable que certaines cités de Macédoine étaient placées sous son contrôle (cf. Trogue, *Prol. XXIV* : « *Comment il dépouilla Arsinoé sa sœur de l'empire des villes de Macédoine* »). Cette alliance matrimoniale avec Kéraunos devait représenter pour elle une perspective plus large. Le témoignage de Justin (XXIV, 2, 4), selon lequel Kéraunos ne voulait pas arracher leur trône aux enfants d'Arsinoé pourrait être interprété comme une preuve qu'ils possédaient un territoire que devait diriger leur mère en tant que régente. Cette supposition expliquerait pourquoi Kéraunos ait entamé des négociations avec sa sœur et cherché à placer la progéniture de cette dernière sous sa coupe en proposant pour cela un compromis⁷⁷¹, celui d'adopter ses neveux.

Après le meurtre de ses enfants, qu'elle n'avait pas pu sauver, elle s'exila à Samothrace, Kéraunos ayant refusé de lui ôter la vie comme elle le suppliait. « *À la fin, privée même de leurs restes, les vêtements déchirés et les cheveux épars, traînée hors de la ville avec deux esclaves, elle s'en alla en exil à Samothrace, d'autant plus malheureuse qu'elle n'avait pu mourir avec ses fils* » (XXIV, 3, 9). La description physique qu'il offre d'Arsinoé est à l'image de son nouveau statut, tel qu'il est décrit chez Memnon : une femme déçue de la

⁷⁶⁹ *Ibidem*, p. 81-82, n. 312. Tarn, *Antigonos*, p. 135, situe la fuite de Ptolémée auprès de Monunios après le meurtre de ses frères. *Contra* : Volkman, s.v. « Ptolemaios » n° 15, *RE XXIII 2* (1959), col. 1599.

⁷⁷⁰ Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 79. Sur la cérémonie du diadème, cf. H. W. Ritter, *op. cit.*, p. 114-115. Ritter estime que le couronnement d'Arsinoé et le titre de βασίλισσα ne font pas d'elle une co-régente mais juge ces attributs comme ceux que possède traditionnellement l'épouse légitime d'un roi.

⁷⁷¹ Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 80-81. Beloch, *GG IV 2*, p. 112, qui avance l'hypothèse selon laquelle, Arsinoé aurait fait proclamé roi son fils Ptolémée et exercé elle-même la régence ; cf. H. W. Ritter *op. cit.*, p. 112, n. 6 ; Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 128.

condition royale⁷⁷². Les spéculations formulées sur les raisons pour lesquelles Kéraunos a épargné la vie d'Arsinoé reposent en grande partie sur les liens avec Ptolémée II⁷⁷³. D'après Justin, lorsqu'il entra en conflit contre Gonatas et Antiochos, Kéraunos avait tenté de se concilier son demi-frère, Ptolémée II. Ainsi, craignait-il peut-être de s'attirer le mécontentement du roi d'Égypte s'il s'en prenait à sa sœur.

8.8

Καὶ πολλὰ καὶ παράνομα ἐν δυσὶ διαπραξάμενος ἔτεσι, Γαλατικοῦ μέρους τῆς πατρίδος μεταναστάντος διὰ λιμόν, καὶ Μακεδονίαν καταλαβόντων, καὶ εἰς μάχην αὐτῷ συναψάντων, ἀξίως τῆς ὁμότητος καταστρέφει τὸν βίον, διασπαραχθεὶς ὑπὸ τῶν Γαλατῶν· ζῶν γὰρ ἐλήφθη, τοῦ ἐλέφαντος, ἐν ᾧ ὤχεϊτο, τρωθέντος καὶ καταβαλόντος αὐτόν. Ἀντίγονος δὲ ὁ Δημητρίου, <ὁ> ἠττηθεὶς τῷ ναυτικῷ, Πτολεμαίου ἀνηρημένου, τὴν Μακεδόνων λαμβάνει ἀρχήν.

Il commit de nombreuses violations du droit dans l'espace de deux ans. Un parti de Gaulois quitta son pays à la suite d'une famine ; ces gens s'emparèrent de la Macédoine et livrèrent bataille à Ptolémée qui termina ses jours d'une façon que méritait bien sa cruauté ; il fût écartelé par les Gaulois qui l'avaient capturé vivant après que l'éléphant qui le portait eut été blessé et l'eut jeté à terre. Antigone, fils de Démétrios, qui avait été vaincu sur mer, s'empara du pouvoir en Macédoine après la mort de Ptolémée.

καὶ πολλὰ καὶ παράνομα ἐν δυσὶ διαπραξάμενος ἔτεσι :

Il s'agit probablement d'une allusion aux meurtres qu'il commit : celui de Séleucos, puis celui de ses neveux. Ses propos rappellent ceux de Justin qui juge encore plus sévèrement les actions de Kéraunos qu'il décrit comme des actes sacrilèges qui violent les lois sacrées des dieux. Il estime que la fin de Kéraunos est le fruit de son comportement sanglant à l'égard de son bienfaiteur, Séleucos et de ses neveux. Il conclut l'épisode relatif à la répudiation d'Arsinoé et à l'assassinat des enfants de cette dernière en insistant sur le fait que ses crimes furent punis par les dieux : « *ne restèrent pas impunis : les dieux immortels vengèrent tant de parjures, tant de sanglants parricides. Bientôt après, dépouillé de son trône et fait prisonnier par les Gaulois, il périt par le fer, comme il l'avait mérité* » (XXIV, 3, 10). Il mentionne son désir d'affronter les envahisseurs en insistant sur le fait que cette tâche était bien plus complexe que de commettre un meurtre qu'il était comme poursuivi par le sort, en raison de ses meurtres passés : « *Agité par les furies vengeresses des parricides, il se porta à*

⁷⁷² Cf. Longega, *Arsinoe II*, p. 63-64. Cette savante estime que le verbe utilisé par Memnon (ἐξεκίρυξε) n'exprime aucune émotion à l'égard de la reine, tandis que Trogue, *prol.* XXIV (« *utque Arsinoën sororem suam imperio Macedonicarum urbium exuit* »), à l'instar de Justin, fait preuve de bien plus de bienveillance à l'égard de la reine que l'historien héracléote se contente, selon Longega, de rapporter simplement les faits. Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 75 note également que Justin ne fait aucune remarque négative à propos d'Arsinoé.

⁷⁷³ Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 12-13, 74, 82-83.

leur rencontre avec une poignée d'hommes en désordre, comme s'il n'était pas plus difficile de conduire une guerre que de commettre un crime » (XXIV, 4, 8).

Γαλατικοῦ μέρους τῆς πατρίδος μεταναστάντος διὰ λιμὸν :

Le royaume d'Alexandre fut assez fort et pour servir de tampon contre les tribus gauloises qui furent poussées vers l'est de leurs terres natales. Ainsi, au IV^{ème} siècle, les Celtes s'étaient installés dans le voisinage du Danube (dans la région de la Save et de la Drave) et dans le nord de la Serbie (cf. Arrien, *Anabase*, I, 4, 6-8 ; 7, 15, 4). Le pouvoir de Lysimaque avait réussi à contenir les poussées celtes, mais après l'effondrement de son empire et la mort de Séleucos en 281, les tribus gauloises saisissent l'opportunité d'engager des campagnes militaires, particulièrement en Thrace et en Macédoine, où Kéraunos avait pris le pouvoir. La Grèce était également affaiblie par les guerres des successeurs d'Alexandre et elle ne fut pas épargnée par les raids celtiques (Pausanias, I, 4, 1-2)⁷⁷⁴.

Le terme « Galates » est utilisé par les auteurs grecs de l'époque hellénistique pour faire référence à tous les Celtes. Les auteurs latins établissent une distinction entre les Gaulois « Galli » et les Gallo-Grecs « Gallograeci ». Ce dernier terme désigne les populations installées en Asie à la suite du traité avec Nicomède. Ainsi, j'opérerai dans la suite de l'exposé une distinction entre les Celtes (ou Gaulois), c'est-à-dire les populations qui envahirent l'Europe, et j'utiliserai le terme « Galates », c'est-à-dire les groupes installés en Asie⁷⁷⁵.

Au début de l'été 280, trois tribus celtiques se divisèrent : un groupe mené par Kéréthrios est formé pour faire mouvement vers la Thrace et le territoire des Triballes à l'est. Un mené par Brennos et Akichorios envahit la Péonie et un troisième sous Bolgios (ou Belgios) se dirige vers la Macédoine et l'Illyrie attaquant et tuant Kéraunos (Pausanias, 10, 19, 4 ; Justin, XXIV, 4-6)⁷⁷⁶. Contrairement à Memnon qui suppose que les Gaulois quittèrent leurs terres d'origine à cause d'une famine, Justin (XXIV, 4,1) explique ce mouvement migratoire par le surpeuplement : « *les Gaulois, dont le pays surpeuplé ne pouvait plus contenir ses enfants, envoyèrent trois cent mille hommes, comme un printemps sacré, à la recherche de nouveaux établissements.* » Il apparaît donc que le manque de terre est à l'origine de leur émigration et le but de cette migration était de conquérir et de s'installer sur

⁷⁷⁴ Mitchell, *The Celts in Anatolia*, p. 13 ; Strobel, *State Formation by the Galatians of Asia Minor*, p. 2 ; Nachtergaele, *Les Galates en Grèce*, p. 126-128.

⁷⁷⁵ Sur le terme de Galates : cf. Strobel, *State Formation by the Galatians of Asia Minor*, p. 2 ; Strobel, *Die Galater*, p. 123 sqq.

⁷⁷⁶ Mitchell, *The Celts in Anatolia*, p. 13, Nachtergaele, *Les Galates en Grèce*, p. 129 sqq ; Strobel, *State Formation by the Galatians of Asia Minor*, p. 3.

de nouvelles terres (Tite-Live, XXXVIII, 16, 1)⁷⁷⁷. Toutefois, les deux témoignages ne sont pas incompatibles, puisqu'une famine a très bien pu être la conséquence de la *sténochôria*.

Toutefois, d'après Mitchell, si l'ultime but de ces différents groupes était de trouver des terres pour s'installer, les Celtes n'en firent toutefois pas leur priorité. Selon lui, l'objectif immédiat de leurs expéditions était de récolter de l'argent et d'amasser du butin (Tite-Live, XXXVIII, 16, 1). Dans ce but, ils utilisaient souvent la méthode du rançonnement, en demandant de l'argent aux cités et monarques dont ils menaçaient de ravager les terres (Justin, XXIV, 4, 7 ; 5, 1 ; Tite-Live, XXXVIII, 16, 3), ou en pillant la campagne (Diodore XXII, 4 ; Justin, XXIV, 6, 1-2 ; Pausanias, I, 4, 5)⁷⁷⁸. Les Celtes étaient perçus comme les Barbares venus du nord, entraînant le chaos et menaçant le monde civilisé⁷⁷⁹. Justin rapporte comment à l'annonce de leur seul nom même les souverains prenaient peur : « *Le nom gaulois inspirait une telle terreur que même les rois qu'ils n'attaquèrent pas achetèrent d'eux-mêmes la paix à grand prix* » (XXIV, IV, 7).

καὶ Μακεδονίαν καταλαβόντων :

Le récit le plus détaillé de la fin de Kéraunos est celui de Justin qui n'a retenu que le récit de l'expédition de Bolgios en Macédoine (Justin, XXIV, 4-6). C'est ce chef celte qui affronta l'armée macédonienne et tua Kéraunos. Selon Justin, Ptolémée, à l'inverse de tous ceux qui voyaient arriver les Gaulois sur leur territoire, ne fut pas effrayé et se porta à leur rencontre. « *Seul, le roi de Macédoine, Ptolémée, apprit sans trembler de leur arrivée.* » (XXIV, 4, 8).

καὶ εἰς μάχην αὐτῷ συναψάντων, ἀξίως τῆς ὀμότητος καταστρέφει τὸν βίον, διασπαραχθεὶς ὑπὸ τῶν Γαλατῶν· ζῶν γὰρ ἐλήφθη, τοῦ ἐλέφαντος, ἐν ᾧ ὤχεϊτο, τρωθέντος καὶ καταβαλόντος αὐτόν :

Justin fait de Kéraunos un homme plein de prétention, persuadé de pouvoir affronter les Gaulois avec une poignée d'hommes et refusant l'aide de quelque 20 000 hommes que lui proposaient les Dardaniens (XXIV, 4, 8-9). D'après Diodore, Kéraunos refusa d'écouter ses amis qui lui conseillaient d'attendre des renforts. Il insiste, à l'instar de Justin (XXIV, 4, 11) sur le manque d'expérience de Ptolémée et sur son jeune âge, justifiant en quelque sorte la

⁷⁷⁷ Strobel, *State Formation by the Galatians of Asia Minor*, p. 4.

⁷⁷⁸ Mitchell, *The Celts in Anatolia*, p. 15.

⁷⁷⁹ Strobel, *State Formation by the Galatians of Asia Minor*, p. 3.

décision hâtive qu'il prit de se lancer contre les envahisseurs gaulois⁷⁸⁰ (Diodore, XXII, 3 : Ὅτι Πτολεμαῖος ὁ Μακεδόνων βασιλεὺς τὴν μὲν ἡλικίαν νέος ὢν παντελῶς, πραγμάτων δὲ πολεμικῶν ἄπειρος, φύσει δὲ θρασὺς καὶ προπετὴς οὐδὲν τῶν χρησίμων προενοεῖτο· τῶν γὰρ φίλων αὐτῷ συμβουλευόντων ἀναδέξασθαι τοὺς ἀφυστεροῦντας, οὐ προσέσχεν « *Ptolémée, roi des Macédoniens, encore bien jeune et ignorant l'art militaire, était d'un caractère léger et étourdi; il ne prévoyait point ce qui lui aurait été utile : il n'écouta point ses amis lorsqu'ils lui conseillaient d'attendre les troupes auxiliaires qui étaient en retard.* »)⁷⁸¹. Le roi de Macédoine était tellement sûr de lui, qu'il refusa la paix que lui proposait Belgios⁷⁸², le chef des Gaulois. Il n'accepta pas de payer la tranquillité de son royaume et justifia son choix en déclarant à ses hommes qu'une telle proposition était le reflet de leur crainte de mener la guerre (XXIV, 5, 1-4).

Toutefois, d'après Heinen, il est possible que la remarque formulée par Justin à propos des troupes peu nombreuses et mal organisées révèle autre chose qu'un simple défaut de commandement de Kéraunos ou son inexpérience. En effet, si l'invasion est survenue brutalement (au cours de l'hiver 280/279 ?), le jeune roi n'avait peut-être pas eu le temps de mettre sur pieds une armée organisée. Quant aux ἀφυστεροῦντες mentionnés par Diodore, ils sont certainement la preuve que Ptolémée avait lancé le recrutement des troupes, mais qu'au moment où il s'apprêtait à combattre les Gaulois, ces derniers n'avaient pas encore rejoint le roi qui préféra ne pas les attendre⁷⁸³.

La mort de Kéraunos est datée des environs de février 279⁷⁸⁴. Justin mentionne la défaite de Kéraunos face aux Gaulois : « *La bataille s'engage et les Macédoniens vaincus furent taillés en pièces* » (XXIV, 5, 5). Puis, à l'instar de Memnon, il rapporte comment Kéraunos mourut dans d'atroces souffrances : « *Ptolémée, couvert de blessures, est pris ; on lui coupe la tête, on le fixe au bout d'une lance et on le promène sur tout le champ de bataille pour épouvanter l'ennemi* » (XXIV, 5, 6 ; cf. XXIV, 3, 10). Son témoignage n'est pas en contradiction avec celui de Memnon, si l'on admet que Justin passe sous silence comment Kéraunos fut blessé, tandis que l'historien d'Héraclée rapporte les circonstances dans lesquelles il se blessa, c'est-à-dire en tombant de son éléphant, sans doute le seul présent

⁷⁸⁰ Sur ce point, cf. Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 89, n. 340, qui estime que Kéraunos avait environ 30 ans à sa mort. Niese, *Geschichte*, II, p. 14, n. 5, lui donne 40 ans, ce qu'Heinen juge trop élevé au regard des sources.

⁷⁸¹ Sur la mort de Kéraunos, cf. Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 88-91.

⁷⁸² Belgios chez Pausanias, X, 19, 7.

⁷⁸³ Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 91.

⁷⁸⁴ *Ibidem*, p. 55, 61, 90. Cf. Strobel, *State Formation by the Galatians of Asia Minor*, p. 3 ; Mitchell, *The Celts in Anatolia*, p. 13. Nachtergaele, *Les Galates en Grèce*, p. 132-137, fait une présentation des différentes hypothèses avancées sur la date de la mort de Kéraunos. Il retient toutefois la date proposée par Heinen, de février 279.

parmi les rangs de l'armée macédonienne. À ce propos, la remarque de Memnon semble confirmée par Synkellos (*FGrH* III 696 F 6), qui suggère également l'utilisation d'éléphants : μετὰ τῆς δυνάμεως καὶ τῶν ἐλεφάντων⁷⁸⁵. À l'inverse, Memnon n'aurait rapporté que la première partie des tortures endurées par Kéraunos, alors que Justin aurait fait le récit de la fin de son supplice. Ainsi, il est possible que les Gaulois l'aient écartelé puis aient coupé sa tête après sa mort afin de l'exposer à ses hommes. Quant à Diodore, il écrit simplement que le roi fut égorgé : Diodore, XXII, 2, 3 : Ὅτι ὑπὸ Γαλατῶν Πτολεμαῖος ὁ βασιλεὺς ἐσφάγη καὶ πᾶσα ἡ Μακεδονικὴ δύναμις κατακόπη καὶ διεφθάρη : « *Les Gaulois égorgèrent le roi Ptolémée, après avoir taillé en pièces et entièrement détruit les troupes macédoniennes.* » (cf. Trogue-Pompée, *Prol.* 24 ; Pausanias, I, 16, 2 ; Diodore, XXII, 3).

Ἀντίγονος δὲ <ὁ> Δημητρίου, ὁ ἡττηθεὶς τῷ ναυτικῷ, Πτολεμαίου ἀνηρημένου, τὴν Μακεδόνων λαμβάνει ἀρχὴν :

Pausanias rapporte un témoignage semblable à celui de Memnon :

- Pausanias, I, 16, 2 : ἐβασίλευσε Μακεδονίας, ἐς ὃ Γαλάταις πρῶτος ὧν ἴσμεν βασιλέων ἀντιτάξασθαι τολμήσας ἀναιρεῖται ὑπὸ τῶν βαρβάρων· τὴν δὲ ἀρχὴν Ἀντίγονος ἀνεσώσατο ὁ Δημητρίου : « *s'empara du royaume de Macédoine et le gouverna jusqu'à l'invasion des Gaulois, contre lesquels il osa prendre les armes, ce que n'avait encore fait aucun roi : mais il fut tué par ces barbares. Antigone, fils de Démétrios, rentra alors en possession de la Macédoine* ».

Contrairement à ce que laissent entendre Memnon et Pausanias, Antigone Gonatas ne s'empara pas aussi facilement du pouvoir à la mort de Kéraunos. D'une part, la mort de Kéraunos raviva les prétentions des Séleucides sur la Macédoine en la personne d'Antiochos, le fils de Séleucos (cf. F 10.1). D'autre part, l'arrivée des tribus celtiques au début de l'été 280 rendait la tâche plus difficile à celui qui entendait prendre le contrôle de cette région, car il fallait avant tout se débarrasser de la menace celtique.

Après la mort de Ptolémée Kéraunos, Antigone s'engagea dans une guerre contre Antiochos (cf. 10.1), mais il semble qu'en 278 les deux rois conclurent une paix, par conséquent, Gonatas put concentrer toute son intention sur la Macédoine⁷⁸⁶. Il semble qu'il n'ait pas tenté d'y pénétrer dès l'annonce de la mort de son ancien adversaire, ce que Tarn ne manque pas de noter. Selon lui, il est difficile de supposer les raisons qui ont empêché

⁷⁸⁵ Nachtergaele, *Les Galates en Grèce*, p. 130. Beloch, *GG* IV 1, p. 460, n. 2, juge douteuse l'utilisation d'un éléphant au cours de cette bataille.

⁷⁸⁶ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 167 ; Will, *Monde hellénistique*, I, p. 108, 142 ; Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 168. Voir aussi le commentaire des F 10.1-10.2.

Antigone d'intervenir dans cette région. Selon ce savant, « we may suppose that he thought that a man just beaten out of Greece stood little chance in Macedonia, and that it was best first to attempt to dispose Antiochos' claims and incidentally regain some prestige. It is just possible that, in the course, he did attempt to get a footing in Macedonia and failed »⁷⁸⁷. Jusqu'à son retour, la Macédoine fut gouvernée successivement par Méléagre, frère de Kéraunos, puis par Antipatros, un neveu de Cassandre. Leurs brefs règnes ne réussirent pas à sauver la région de l'invasion celtique. Le royaume résista un peu mieux entre les mains du stratège Sosthène, qui ne se proclama pas roi (Justin, XXIV, 5, 12-14 ; Diodore, XXII, 4 ; Eusèbe, *Chron.*, I Schoene), mais il faut attendre le retour de Gonatas pour voir les Gaulois expulsés de la région et pour retrouver un homme assez fort pour s'installer sur le trône macédonien⁷⁸⁸.

Comme le fait remarquer Tarn, Gonatas ne devint roi de Macédoine qu'après la victoire de Lisimacheia en 277. Toutefois, les propos de Memnon Πτολεμαίου ἀνηρημένου, τὴν Μακεδόνων λαμβάνει ἀρχήν, le passage de Justin (XXV, 1, 1) qui rapporte qu'Antigone Gonatas revint en Macédoine après avoir fait la paix avec Antiochos⁷⁸⁹ et le fait que la flotte de l'Antigonide ne figure pas aux côtés de son allié Nicomède en 278 (cf. F 10.2) font dire à Tarn que Gonatas opérait en Macédoine avant sa victoire sur les Celtes⁷⁹⁰. Ainsi, il estime que les opérations menées par Gonatas au cours de l'année 278, qui restent malgré tout fort obscures, ont sans doute consisté en une tentative de prendre pied en Macédoine. Toutefois, Antigone fut une nouvelle fois tenu en échec et Sosthène parvint à maintenir ses positions. Ainsi, comme le suggère Tarn, la « Macédoine » mentionnée par Memnon et Justin doit être comprise au sens de « Thrace » et c'est donc dans cette région qu'opérait Gonatas avant de combattre victorieusement les Celtes, près de Lisimacheia en 227. La défaite des Gaulois mit un terme à leur avancée et ils prirent la direction du nord où, sous le commandement de Kommontorios ils fondèrent le pouvoir de Tylis sur la côte ouest de la mer Noire au nord de Byzance⁷⁹¹ (Justin, XXV, 1, 2-10 ; 2, 1-7 ; Pausanias, I, 16, 2 ; Polybe, IV, 46 ; Trogué-Pompée, *Prol.* 25)

⁷⁸⁷ Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 161. Sur les difficultés de Gonatas en Grèce, cf. *Ibidem*, p. 131 *sqq* ; Will, *Histoire politique du monde hellénistique*, I, p. 107-108.

⁷⁸⁸ Will, *Monde hellénistique*, I, p. 106-107 ; Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 163 ; Nachtergaele, *Les Galates en Grèce*, p. 130-131.

⁷⁸⁹ Sur ce point, cf. Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 168, n. 3.

⁷⁹⁰ *Ibidem*, p. 163.

⁷⁹¹ *Ibidem*, p. 164-166 ; Nachtergaele, *Les Galates en Grèce*, p. 167 ; Mitchell, *The Celts in Anatolia*, p. 13-14. L'identification des Celtes qui combattirent contre Gonatas près de Lisimacheia semble difficile à déterminer au regard des suppositions formulées par ces trois historiens. Voir aussi Will, *Monde hellénistique*, I, p. 108-109. Sur la date de la bataille, voir le commentaire du F 11.1.

La Macédoine n'était plus gouvernée et se trouvait dans un état d'anarchie, c'est-à-dire, sans aucun roi à sa tête. Cette victoire signale ainsi à tous le retour d'un dirigeant puissant en Macédoine et ouvre à Gonatas les portes du royaume, où il pénètre en tant que vainqueur, faisant ainsi oublier l'impopolarité d'un père détrôné. En 276, il apparaît clairement non seulement comme le maître de son royaume, mais aussi comme le nouveau roi des Macédoniens (cf. Diogène Laërce, II, *Ménédemos*, 142)⁷⁹².

F 9.1-10.2 : La lutte contre les Séleucides

9.1

Ὁ δὲ Σελεύκου Αντίοχος πολλοῖς πολέμοις, εἰ καὶ μόλις καὶ οὐδὲ πᾶσαν, ὅμως ἀνασωσάμενος τὴν πατρῶαν ἀρχήν, πέμπει στρατηγὸν Πατροκλέα σὺν ἐκστρατεύματι εἰς τὴν ἐπιτάδε τοῦ Ταύρου· ὁ δὲ Ἑρμογένην προσαιρεῖται τὸ γένος Ἀσπένδιον, ὃς ἐπὶ τε πόλεις ἄλλας καὶ ἐπὶ τὴν Ἡράκλειαν ὄρμητο εἰσβαλεῖν.

Antiochos, fils de Séleucos, après avoir sauvé, au prix de nombreuses guerres et avec difficulté, une partie seulement du royaume paternel, envoya son général Patroclès à la tête d'un corps expéditionnaire vers le pays d'au-delà du Taurus ; ce général s'adjoignit Hermogène d'Aspendos qui se préparait à attaquer, entre autres villes, celle d'Héraclée.

Ὁ δὲ Σελεύκου Αντίοχος πολλοῖς πολέμοις, εἰ καὶ μόλις καὶ οὐδὲ πᾶσαν, ὅμως ἀνασωσάμενος τὴν πατρῶαν ἀρχήν :

Lorsque Séleucos fut assassiné par Ptolémée Kéraunos près de Lysimacheia, Antiochos se trouvait encore dans les parties orientales de l'empire qu'il gouvernait depuis plus de 10 ans⁷⁹³. Toutefois, il ne put s'impliquer immédiatement dans les affaires d'Asie Mineure, région désormais soumise à de profonds troubles, car son attention était alors concentrée sur la Syrie⁷⁹⁴. Il semble qu'entre 281 et 279, Antiochos dut faire face à une révolte de la Séleukis. Un décret d'Ilion en l'honneur d'Antiochos rapporte comment le roi a enrayeré la révolte de la Séleukis avec succès⁷⁹⁵ : « attendu que le roi Antiochos, fils de Séleucos, dès qu'il eut reçu le royaume, faisant montre d'une politique toute à sa gloire et excellente, s'est efforcé d'une part de rétablir dans la paix et la prospérité antérieure les villes de Séleucide mises dans des circonstances difficiles par la faute de ceux qui se dressaient contre ses affaires, et d'autre part de recouvrer le pouvoir paternel en se portant

⁷⁹² Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 166 sqq. et en particulier, p. 166, n. 104 ; Will, *Monde hellénistique*, I, p. 108-109.

⁷⁹³ Cf. Droysen, *Histoire de l'hellénisme*, III, p. 61-67, sur l'étendue du royaume séleucide à la mort de Séleucos.

⁷⁹⁴ Will, *Monde hellénistique*, I, p. 135 sqq.

⁷⁹⁵ OGIS 219 = I. Ilion 32. Cf. Will, *Monde hellénistique*, I, p. 139-142.

contre les responsables des troubles, comme il est juste ; (...) il rétablit les villes dans la paix et le royaume dans sa situation ancestrale. Maintenant, arrivé dans les pays de ce côté-ci du Taurus avec tout son zèle et sa libéralité, il a rendu à la fois la paix aux cités et a mis l'empire et la royauté dans un état plus magnifique et brillant »⁷⁹⁶.

Ce sont sans doute à ces troubles dans la province séleucide de Syrie, cœur du royaume d'Antiochos, que font référence les propos de Memnon, selon lequel Antiochos put recueillir une partie de l'héritage paternel (τὴν πατρώϊαν ἀρχήν). J. Ma met en relation le décret d'Ilion avec un fragment de papyrus daté du I^{er} siècle de notre ère qui fait état des honneurs reçus par Antiochos après que celui soit « entré en possession de l'empire paternel » (τῆς πατρώϊας ἀρχῆς)⁷⁹⁷. Les sources ne permettent pas de déterminer comment Antiochos réussit à rétablir son autorité en Séleukis. Toutefois, à la différence des documents épigraphiques et papyrologiques, Memnon dresse un portrait moins élogieux de la campagne menée par le roi au cours de cette révolte, ce qui, selon Will, nuance les propos élogieux de l'inscription d'Ilion. En effet, bien que l'historien héracléote rapporte que le roi réussit à sauvegarder l'héritage paternel, il précise toutefois qu'une partie seulement fut conservée et ce, de justesse et au prix de nombreuses guerres (πολλοῖς πολέμοις). Will estime que la révolte de la Séleukis se combina avec les attaques de Ptolémée II, à cause desquelles Antiochos subit des pertes territoriales⁷⁹⁸. L'hypothèse développée par Droysen est que Ptolémée II avait repoussé Antiochos en Séleukis et qu'il s'était saisi des territoires de la Syrie méridionale, et en particulier de Damas. Ainsi, il faudrait comprendre la remarque de Memnon, καὶ οὐδὲ πᾶσαν, comme faisant référence à l'agrandissement des possessions lagides au détriment d'Antiochos.

Toutefois, Heinen rejette cette idée de « guerre de succession » en Syrie vers 281/279 développée par Droysen et reprise par de nombreux historiens, estimant que les preuves sont inexistantes pour confirmer ce point de vue. Toutefois, il reconnaît que le Lagide avait su exploiter les faiblesses passagères d'Antiochos afin d'étendre ses possessions dans l'ouest et au sud de l'Asie Mineure⁷⁹⁹. En effet, c'est au début du règne d'Antiochos que certaines cités de la côte anatolienne (Milet, Samos, Halicarnasse, Myndos et Caunos) passent dans

⁷⁹⁶ Sartre, *L'Anatolie hellénistique*, p. 42-43. Cf. J.-M. Bertrand, *Inscriptions historiques grecques*, Paris, 1992, n° 87 ; J. Ma, « Autour d'un décret d'Ilion en l'honneur d'un roi Antiochos (OGIS 219/ I. Ilion 32) », *ZPE*, 124 (1999), p. 81-88.

⁷⁹⁷ J. Ma, *op. cit.*, p. 86-87. Voir le fragment *P.Berol* 21286, publié par W. M. Brashear, « A new fragment on Seleucid history » dans : *Atti del XVII congresso internazionale di papirologia*, Naples, 1984, vol. II, p. 345-350.

⁷⁹⁸ Will, *Monde hellénistique*, I, p. 140.

⁷⁹⁹ H. Heinen, « The Syrian-Egyptian wars and the new kingdoms of Asia », *CAH* VII 1, 1984, p. 415. Cf. Droysen, *Histoire de l'hellénisme*, III, p. 247-249.

l'alliance ptolémaïque et que Ptolémée se serait saisi de quelques places en Pamphylie et en Cilicie⁸⁰⁰.

πέμπει στρατηγὸν Πατροκλέα σὺν ἐκστρατεύματι εἰς τὴν ἐπιτάδε τοῦ Ταύρου· ὁ δὲ Ἑρμογένην προσαιρεῖται τὸ γένος Ἀσπένδιον, ὃς ἐπὶ τε πόλεις ἄλλας καὶ ἐπὶ τὴν Ἡράκλειαν ὄρητο εἰσβαλεῖν :

L'autre partie de l'héritage paternel d'Antiochos (τὴν πατρῶαν ἀρχήν) se trouvait en Anatolie⁸⁰¹ « au-delà du Taurus », comme le précisent Memnon et l'inscription de Délion (OGIS 219 ; cf. *supra*). Le document épigraphique rapporte que le roi séleucide y avait rendu « *la paix aux cités* », mais les remarques formulées précédemment sur l'extension des positions lagides dans cette région montrent que la mainmise d'Antiochos sur les cités asiatiques n'était pas aussi formellement établie que semble vouloir le dire le décret. Certes, d'après Will, en dépit de la présence lagide en Carie, en Pamphylie, en Cilicie, à Samos et peut-être dans quelques cités de Troade, il semble qu'au début de son règne, Antiochos pût recueillir sans grandes difficultés la soumission des cités d'Ionie et d'Eolide, à l'exemple de Sardes qui devint une seconde résidence royale⁸⁰².

En revanche, dans les Détroits et sur la côte nord du Pont-Euxin, la tâche n'était pas aussi simple. La Bithynie, le Pont et Héraclée avaient résisté à Séleucos, refusant d'intégrer son immense royaume. Le roi séleucide avait vraisemblablement pour objectif de soumettre cette région, et en admettant qu'il comptait lancer une expédition contre Héraclée et la Bithynie, il en fut empêché par sa mort prématurée. Ainsi, lors de son avènement, Antiochos décida de reprendre le projet paternel de prendre le contrôle de cette partie de l'ancien royaume de Lysimaque⁸⁰³. Toutefois, retenu par ses activités en Séleukis, Antiochos ne put intervenir lui-même en Asie Mineure⁸⁰⁴. Le roi séleucide envoya donc ses généraux

⁸⁰⁰ Will, *Monde hellénistique*, I, p. 140-142, avec les notes et références bibliographiques sur cet épisode. Sur cette « guerre de succession », voir en particulier : W. Otto, *Beiträge zur Seleukidengeschichte des 3. Jahrhunderts v. Chr.*, ABAW, 34/1, Munich, 1928, p. 17 *sqq.* Droysen, *Histoire de l'hellénisme*, III, p. 247 estime qu'à la fin de l'année 279 « il n'y avait pas beaucoup de villes et de contrées d'Asie Mineure d'Asie Mineure où Antiochos fût encore réellement le maître ».

⁸⁰¹ Cf. Droysen, *Histoire de l'hellénisme*, III, p. 67 *sq.*, sur l'intégration de l'Asie Mineure dans le royaume séleucide sous le règne d'Antiochos I^{er}.

⁸⁰² Will, *Monde hellénistique*, I, p. 136-127 ; H. Heinen, *op. cit.*, p. 415.

⁸⁰³ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 64.

⁸⁰⁴ Will, *Monde hellénistique*, I, p. 142.

Patroclès⁸⁰⁵ et Hermogène pour tenter de soumettre les États récalcitrants, et en particulier Héraclée et Zipoitès, le roi de Bithynie⁸⁰⁶.

9.2

Τῶν δὲ Ἡρακλεωτῶν πρὸς αὐτὸν διαπρεσβευσαμένων, τῆς χώρας ἀναχωρεῖ, καὶ φιλίαν συντίθεται, ἐπὶ τὴν Βιθυνίαν διὰ τῆς Φρυγίας τραπόμενος. Ἐνεδρευθεὶς δὲ ὑπὸ τῶν Βιθυνῶν, διεφθάρη τε αὐτὸς καὶ ἡ σὺν αὐτῷ στρατιά, ἀνδρὸς ἔργα τὸ καθ' ἑαυτὸν εἰς πολέμιους ἐπιδειξάμενος.

Les Héracléotes lui envoyèrent une ambassade et il évacua leur pays après avoir conclu avec eux un pacte d'amitié ; puis il se dirigea vers la Bithynie en passant par la Phrygie. Pris dans une embuscade par les Bithyniens, il fut massacré avec son armée non sans avoir prouvé sa valeur personnelle face à ses ennemis.

τῶν δὲ Ἡρακλεωτῶν πρὸς αὐτὸν διαπρεσβευσαμένων, τῆς χώρας ἀναχωρεῖ, καὶ φιλίαν συντίθεται :

D'après Memnon, Hermogène⁸⁰⁷ était entré sur le territoire héracléote, χώρα. Les Héracléotes envoyèrent une délégation auprès de lui afin de le dissuader de s'en prendre à la cité. La mission fut un succès, puisqu'il semble que le général séleucide n'ait pas atteint les murs de la cité. Héraclée ayant conclu un pacte d'amitié (φιλίαν συντίθεται)⁸⁰⁸ avec lui, Hermogène évacua la *chôra* de la cité (τῆς χώρας ἀναχωρεῖ). Bittner explique la conclusion de ce pacte en raison de l'absence des alliés de la Ligue du Nord aux côtés d'Héraclée. En effet, Mithridate, Chalcédoine et Byzance ne semblent pas avoir envoyé de forces pour soutenir la cité face à la menace séleucide. L'historienne fait remarquer que la situation de ces alliés au moment du raid d'Hermogène est inconnue, mais suppose que Byzance était peut-être à cette époque, assiégée par les Celtes (cf. F11.1)⁸⁰⁹.

Quoi qu'il en soit, selon Bittner, afin de se prémunir au mieux des attaques d'Antiochos, et malgré ses antécédents mouvementés avec Séleucos, Héraclée décida de conclure une alliance avec Antiochos. La tentative diplomatique des Héracléotes porta ses

⁸⁰⁵ Sur Patrocle, cf. Savalli-Lestrade, *Les Philoi Royaux*, p. 9, n° 7 et p. 14, n° 14.

⁸⁰⁶ Sur cet épisode, cf. Will, *Monde hellénistique*, I, p. 142 ; Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 66, 68-69 ; Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 165 ; Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 19-20 ; Geyer, s.v. « Nikomedes » n° 3, *RE XVII 1* (1936), col. 493 ; Corradi, *Studi Ellenistici*, p. 111.

⁸⁰⁷ Sur ce personnage, cf. Otto, s.v. « Hermogenes » n°6, *RE VIII* (1913), col. 862-863.

⁸⁰⁸ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 66, n. 411. Il faut certainement dater de cette époque un tétradrachme aux types d'Alexandre émis par la cité portant l'inscription : ANTIOXOY ΒΑΣΙΛΕΩΣ devant HP. Voir J. P. Six, « Sinope », *Numismatic Chronicle*, 3^{ème} série, vol. 5 (1885), p. 62, N° 64. En lien avec le passage de Memnon, ce savant estime que la raison de cette émission est soit d'ordre économique, soit une expression de la volonté d'Héraclée de se placer sous la protection d'Antiochos.

⁸⁰⁹ Or ce point de vue ne tient plus, selon moi, si l'on place ces opérations séleucides contre Héraclée au cours de la période qui précède la mort de Kéraunos et que si l'on admet que le siège de Byzance eut lieu après le meurtre de ce dernier par les Galates.

fruits sur le court terme, puisqu'ils évitèrent le siège de leur cité. Il est possible que les termes de l'accord comprissent une reconnaissance par la cité de la souveraineté d'Antiochos, voire l'apport d'un soutien logistique dans les opérations menées par le Séleucide. Ainsi, les Héracléotes facilitèrent le passage des armées d'Hermogène à travers leur territoire en signe de leurs bonnes dispositions envers le pouvoir d'Antiochos. Leur décision se comprend d'autant plus que le roi Zipoitès avait enlevé à Héraclée une grande partie de ses possessions et qu'il constituait toujours une menace. Peut-être la cité espérait-elle profiter de l'affaiblissement potentiel de la Bithynie qu'aurait provoqué une attaque en règle par les armées syriennes, afin de récupérer ses anciens territoires⁸¹⁰. Toutefois, cette alliance de circonstance conclue devant l'urgence de la situation ne dura pas longtemps, puisque Héraclée choisit de s'allier avec le roi de Bithynie, Nicomède I^{er}, qui remplaça son père sur le trône peu de temps après que ce dernier ait vaincu les troupes d'Hermogène (cf. 9.3)⁸¹¹.

En revanche, la décision d'Hermogène d'épargner la cité peut paraître surprenante à première vue, sauf si l'on admet, à la suite de Bittner, que l'objectif principal d'Antiochos était de conquérir la Bithynie⁸¹². Peut-être que le général séleucide entendait soumettre la cité ultérieurement, mais que dans un premier temps, il préféra conclure une alliance avec Héraclée afin d'avoir accès à une route facilitant son entrée en Bithynie.

ἐπὶ τὴν Βιθυνίαν διὰ τῆς Φρυγίας τραπόμενος :

L'arrangement conclu entre Héraclée et Hermogène permit à ce dernier d'attaquer la Bithynie où le roi de Bithynie défit les généraux syriens⁸¹³. Sans doute les Héracléotes facilitèrent-ils l'avancée des troupes séleucides à travers son territoire, leur donnant ainsi accès à la Phrygie par où ils étaient censés envahir la Bithynie.

ἐνεδρευθεὶς δὲ ὑπὸ τῶν Βιθυνῶν, διεφθάρη τε αὐτὸς καὶ ἡ σὺν αὐτῷ στρατιά, ἀνδρὸς ἔργα τὸ καθ' ἑαυτὸν εἰς πολέμιους ἐπιδειξάμενος :

Memnon n'écrit pas qu'Hermogène réussit à passer en Bithynie, mais rapporte simplement les intentions de ce dernier de se diriger vers le royaume. Il faut donc certainement placer la défaite des Syriens en Phrygie, peut-être dans la zone limitrophe de la Bithynie. Du récit de Memnon, il faut imaginer que les Bithyniens, à l'annonce de l'avancée de l'armée d'Hermogène, envoyèrent des troupes afin de l'empêcher de pénétrer en Bithynie

⁸¹⁰ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 69.

⁸¹¹ *Ibidem*, p. 66, n. 411.

⁸¹² *Ibidem*, p. 69.

⁸¹³ McGing, *FPM*, p. 17 ; Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 165.

et les deux forces ne s'affrontèrent pas dans le cadre d'une bataille conventionnelle, mais plutôt au cours d'une escarmouche. Nul doute que les soldats bithyniens avaient attendu les Syriens à un point stratégique et leur étaient tombés dessus par surprise (ἐνεδρευθεῖς). En revanche, Patroclès ne semble pas impliqué dans cette attaque⁸¹⁴. Ce dernier, d'après Memnon, était le chef de l'expédition envoyé par Antiochos pour soumettre l'Asie Mineure et il opérait certainement ailleurs au moment de la défaite de son collègue, sinon l'historien l'aurait mentionné à coup sûr. D'ailleurs, dans ce fragment, seul Hermogène est cité, ce qui suppose que Patroclès n'était pas à ses côtés. Memnon ne s'intéressant qu'aux événements relatifs à sa cité, n'aura pas jugé bon de faire état des activités de Patroclès. Toutefois, Savalli-Lestrade suppose que Patroclès a trouvé la mort au cours de cette période dans la mesure où il n'est plus cité par les sources et qu'Antiochos mena lui-même les opérations en Asie à son retour de la Séleukis⁸¹⁵.

Le nom du roi bithynien n'est pas cité par Memnon, mais il semble bien que ce soit Zipoitès qui vainquit les troupes du général séleucide, ou tout du moins, que c'était encore lui qui régnait alors sur la Bithynie, puisque l'historien héracléote rapporte au F 12.5 que Zipoitès avait triomphé d'Antiochos. De plus, c'est à cause de cette défaite que le roi séleucide décide de lancer une nouvelle offensive sur la Bithynie. Memnon établit clairement que l'offensive annoncée concernait le nouveau roi de ce royaume récalcitrant, Nicomède. Ce dernier approcha Héraclée dans le but d'unir leurs forces et d'enrayer la menace séleucide qui pesait sur leurs territoires respectifs. Cette alliance, qui marque une étape clé dans les relations bithyno-héracléotes, pousse d'ailleurs les Héracléotes à rompre le pacte qu'ils avaient conclu précédemment avec Hermogène.

Vitucci date cette victoire de l'été ou l'automne 280, soit quelque temps avant la mort de Zipoitès⁸¹⁶. Je pense en effet qu'il faut situer les faits relatés aux fragments 9.1 et 9.2 avant les événements rapportés dans la dernière partie du F. 8.8 relatifs à la mort de Kéraunos. Les opérations menées par les généraux d'Antiochos à Héraclée et en Bithynie doivent être placés entre 281 et 279, c'est-à-dire entre la mort de Séleucos et celle de Kéraunos et au moment où Antiochos tentait de mater la rébellion dans son royaume syrien. Comme j'ai tenté de l'expliquer au F 8.8, l'aide apportée par Héraclée Kéraunos avait certainement pour objectif

⁸¹⁴ Cf. Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 20, n. 2.

⁸¹⁵ Savalli-Lestrade, *Les Philoi Royaux*, p. 14, n° 14.

⁸¹⁶ Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 20. Cf. F 13.5 sur la date de la mort de Zipoitès placée soit en 280 soit en 279. En admettant la datation la plus basse, il me semble qu'il faille néanmoins placer cette victoire avant la mort de Kéraunos, laquelle inaugure un nouveau conflit entre Séleucos et la Bithynie, désormais dirigée par Nicomède qui s'est allié à Antigone Gonatas. Cf. F. 10.1.

de s'allier à un roi capable, du point de vue héracléote, de contrebalancer la menace séleucide qui pesait alors sur la cité⁸¹⁷.

9.3

Διὰ ταῦτα δὴ ἐπιστρατεύειν ἐγνωκότος Ἀντιόχου κατὰ Βιθυνῶν, ὁ τούτων βασιλεὺς Νικομήδης διαπρεσβεύεται πρὸς Ἡράκλειαν συμμαχίαν αἰτῶν, καὶ τυγχάνει τῆς σπουδῆς, ἐν ὁμοίοις καιροῖς καὶ χρείαις τὴν ἀμοιβὴν ὑποσχόμενος.

À cause de cette défaite, Antiochos avait décidé une expédition contre la Bithynie ; le roi de ce pays, Nicomède, envoya une ambassade demander l'alliance d'Héraclée ; il atteignit son but et il promit en échange son aide pour des circonstances et des nécessités du même genre.

La date proposée par Bittner pour la conclusion de l'alliance entre Héraclée et Nicomède en 279⁸¹⁸ me semble convenir à la chronologie des événements que je reproduirai de la façon suivante :

- À la fin de l'été 281, Séleucos perd la vie, assassiné par Kéraunos (F 8.3).
- Tandis que ce dernier gouverne la Macédoine et affronte Gonatas au large de la Chersonèse de Thrace en octobre 281⁸¹⁹ ou au printemps 280⁸²⁰ (F 8.4 *sqq*), Antiochos, est occupé à enrayer la révolte de la Séleukis et envoie ses généraux Patrocle et Hermogène soumettre Héraclée et la Bithynie (F 9.1). En privilégiant la date la plus basse pour la bataille opposant Kéraunos à Gonatas, et en admettant que la défaite d'Hermogène date de l'été 280, cela pourrait expliquer les raisons de l'absence des alliés de la Ligue du Nord à Héraclée lors de l'arrivée des forces syriennes et la conclusion d'un pacte entre les Héracléotes et le général séleucide. En effet, peut-être les navires alliés et le gros des forces se trouvaient-ils encore sur le chemin du retour quand Hermogène fit son apparition sur les terres héracléotes.
- Lors d'une confrontation avec les troupes de Zipoitès dans la seconde moitié de l'année 280, Hermogène est vaincu. Le roi de Bithynie survit quelque temps à cette victoire puis meurt en laissant le trône à son fils Nicomède, fin 280 ou début 279 (F 9.2)

⁸¹⁷ Cf. Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 66, 68-69. Bittner situe cette expédition vers 280/279.

⁸¹⁸ *Ibidem*, p. 69.

⁸¹⁹ Heinen, *Ptolemaios Keraunos*, p. 65 et n. 243.

⁸²⁰ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 166-167.

- Au début de l'année 279, en Europe, Kéraunos meurt tué par les Galates, tandis qu'à l'est, Antiochos s'apprête à mener lui-même les opérations en Asie Mineure après avoir réussi à enrayer la révolte dans sa province syrienne et à faire la paix avec Ptolémée II (279 ? ⁸²¹). Ainsi, les nouvelles de son approche en 279 poussent le nouveau roi de Bithynie, Nicomède à conclure une alliance avec Héraclée⁸²².

διὰ ταῦτα δὴ ἐπιστρατεύειν ἐγνωκότος Ἀντιόχου κατὰ Βιθυνῶν :

Après avoir remis de l'ordre dans sa province syrienne, Antiochos put enfin passer en Asie Mineure, où il installa sa capitale à Sardes. D'après Droysen⁸²³, la mission la plus importante pour le roi séleucide était de sauver la partie asiatique de son héritage paternel. Or lors de son arrivée, il put observer la situation confuse qui régnait alors en Bithynie et en Macédoine. Zipoitès était mort et son royaume était au cœur d'une querelle dynastique entre Nicomède I^{er} et son frère Zipoitès. Quant à la Macédoine, elle était désormais sans roi, puisque Kéraunos était mort, assassiné par les Galates, et Antigone Gonatas n'avait pas encore réussi à se placer sur le trône.

Memnon rapporte que c'est à cause de la défaite subie par son général qu'Antiochos décide de s'attaquer à la Bithynie. Au F. 10.2, il mentionne à nouveau une offensive d'Antiochos contre Nicomède qu'il justifie par la récente alliance du roi de Bithynie avec Gonatas. Il me semble que les F. 9.2 et 10.2 font référence à la même période⁸²⁴. Après la mort de Kéraunos, Antiochos décida de récupérer ce qu'il considérait comme une partie de son héritage : la Macédoine (cf. 10.1 pour les raisons). Ainsi, il décide d'affronter Antigone Gonatas, son unique adversaire dans la course au trône macédonien. Toutefois, il dut en parallèle lutter contre un allié de l'Antigonide, Nicomède, dont le royaume constituait un obstacle à son passage en Europe (F.10.2). Ainsi, la raison de la guerre entre Antiochos et Nicomède invoquée par Memnon au F. 10.2 paraît plus réaliste que celle qu'il mentionne ici, à savoir la vengeance de la défaite subie par son général Hermogène contre les troupes de Zipoitès, bien que les deux raisons invoquées par notre historien héracléote ne soient pas

⁸²¹ Will, *Monde hellénistique*, I, p. 142.

⁸²² Cf. Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 160-161, n. 83. Tarn situe les premières opérations d'Antiochos contre Nicomède et la défaite de ses généraux en 280. Il fait toutefois une erreur, puisque ce sont les troupes de Zipoitès qui combattent Hermogène et non celles de son fils qui n'est pas encore roi. Puis, l'alliance entre Nicomède et Héraclée, conséquence de l'offensive d'Antiochos contre le roi de Bithynie, doit être datée selon lui de 279.

⁸²³ Droysen, *Histoire de l'hellénisme*, III, p. 249.

⁸²⁴ Cf. Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 166-167. D'après ce savant, il faut lier entre eux les événements du F. 10.1 à ceux du F. 10.2. Il estime que l'ordre des faits, tel qu'il est rapporté à partir du F 8.4 (guerre entre Gonatas et Kéraunos en 280) jusqu'au F 10.2 (arrivée des Galates en 278) est probablement mal représenté par Photius. Toutefois, bien que je rejoigne son analyse sur les problèmes chronologiques posés par l'ordre des fragments, il me semble que la faute n'incombe pas à Photius, mais qu'elle est le fruit de la méthode utilisée par Memnon.

incompatibles. Peut-être que Memnon mentionne la défaite d'Hermogène ici au F. 9.3 pour faire le lien avec le passage précédent, tandis que les causes citées au F 10.2 ont pour but de connecter les événements qui y sont rapportés avec ceux du F 10.1.

Quoi qu'il en soit, il me semble que les F 9.3 et 10.2 font allusion aux mêmes événements et la mention d'une attaque organisée par Antiochos contre la Bithynie dans ces passages respectifs se rapporte en réalité à la même offensive. Je pense que la méthode qu'utilise Memnon pour présenter ces différents épisodes l'a certainement conduit à faire des répétitions⁸²⁵.

ὁ τούτων βασιλεὺς Νικομήδης διαπρεσβεύεται πρὸς Ἡράκλειαν συμμαχίαν αἰτῶν, καὶ τυγχάνει τῆς σπουδῆς, ἐν ὁμοίοις καιροῖς καὶ χρείαις τὴν ἀμοιβὴν ὑποσχόμενος :

Si Héraclée avait conclu une alliance avec Antiochos, par l'intermédiaire d'Hermogène, elle ne maintient cependant son soutien que le temps de l'expédition menée par le défunt général séleucide. En effet, la proposition de Nicomède représentait un avantage bien plus intéressant pour Héraclée. Le nouveau roi de Bithynie cherchait l'appui de la cité non seulement dans le but de faire front à la menace séleucide, mais également pour se débarrasser de son jeune frère Zipoitès qui lui disputait le trône (cf. F 9.5). En échange de son aide, le roi de Bithynie s'engageait à soutenir les Héracléotes en cas de nécessité. En d'autres termes, l'accord prévoyait un soutien militaire si la cité se trouvait menacée par Antiochos.

D'après Saprykin, malgré les tensions existantes entre Zipoitès et Héraclée, qui avait conquis Tios, Kéros et la Thrace Thyniaque, les relations n'étaient pas complètement hostiles entre ces deux États, ce qui explique selon lui que Nicomède approcha la cité⁸²⁶. Quant à Niese, il estime que l'alliance conclue entre la cité et Hermogène avait provoqué des conflits entre Héraclée et Nicomède⁸²⁷. Comme le fait remarquer Saprykin, les sources ne font pas mention d'une quelconque confrontation entre ces deux puissances. De plus, les contradictions qui peuvent apparaître dans les choix d'alliance faits par Héraclée s'expliquent pour deux raisons : la première, formulée précédemment, est le fait que l'alliance avec Antiochos était purement temporaire et répondait à un besoin urgent de se prémunir d'une violente attaque du Séleucide. Héraclée, effrayée par l'arrivée d'une armée séleucide sur son territoire et ne pouvant pas s'appuyer sur ses alliés à ce moment, fut contrainte d'adopter la solution la plus adéquate pour sa sauvegarde. Quant à la raison qui pousse Héraclée à rompre

⁸²⁵ Cf. *infra*. F 11.2, mon commentaire sur la présentation des événements par Memnon.

⁸²⁶ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 165.

⁸²⁷ *Ibidem*, p. 168 ; Niese, *Geschichte*, II, p. 75.

un traité avec le menaçant Séleucide et à fournir une aide aux Bithyniens, Saprykin pense qu'elle est liée à la crainte inspirée par l'armée du Séleucide qui pénétra en Asie Mineure après son retour de Syrie. Selon lui, Héraclée devait considérer les conséquences néfastes pour elle si la Bithynie était défaite par Antiochos et craindre qu'une victoire d'Antiochos à ses frontières l'expose à une offensive⁸²⁸.

Une autre justification à cette alliance se trouve certainement au F. 9.4 et 9.5. Bien que Memnon ne soit pas explicite à ce propos, il ressort néanmoins de sa présentation que la conséquence de cette alliance avec Nicomède fut qu'Héraclée récupéra ses anciens territoires. La date exacte de ces « reconquêtes » est encore largement discutée et les conditions dans lesquelles la cité récupéra ses territoires seront discutées ultérieurement (F. 9.4). Toutefois, de l'avis d'aucun, il est clair que l'accord entre Nicomède et la cité comprenait une clause relative à ces possessions. Seule une telle promesse aurait pu pousser Héraclée à rompre définitivement son alliance avec Antiochos et à nouer des liens avec le roi d'un ancien royaume ennemi⁸²⁹.

D'après Memnon, le roi « atteignit son but » et il rapporte les détails de l'aide apportée par les Héracléotes aux fragments suivants. En effet, au fragment 9.5 il écrit que « les gens d'Héraclée furent entraînés dans la guerre contre Zipoitès le Bithynien », ce qui suppose qu'ils intervinrent contre le jeune prince bithynien à la demande de son frère Nicomède, et au F. 10.2 il mentionne la présence de treize trières héracléotes dans la flotte du roi de Bithynie quand ce dernier fit face à Antiochos. Ainsi, ces deux témoignages supportent l'hypothèse selon laquelle Nicomède s'était allié à Héraclée et plus largement à la « Ligue du Nord » afin d'affronter les deux ennemis qui menaçaient son royaume de l'intérieur et depuis l'extérieur, respectivement Zipoitès et Antiochos⁸³⁰.

9.4

Ἐν τούτῳ δὲ Ἡρακλεῶται τὴν τε Κίερον καὶ τὴν Τιον ἀνεσώσαντο καὶ τὴν Θυνίδα γῆν, πολλὰ τῶν χρημάτων δαπανήσαντες· τὴν δὲ Ἄμαστριν (ἣν γὰρ καὶ αὐτὴ μετὰ τῶν ἄλλων ἀφηρημένη) καὶ πολέμῳ καὶ χρήμασι βουλευθέντες τέως ἀναλανεῖν αὐτήν⁸³¹, οὐ κατόρθωσαν, τοῦ κατέχοντος αὐτὴν Εὐμένους Ἀριοβαρζάνη τῷ Μιθριδάτου παιδὶ προῖκα μᾶλλον παραδοῦναι ταύτην, ἢ παρέχουσι χρήματα τοῖς Ἡρακλεώταις, διὰ τὸ τῆς ὀργῆς ὑπαχθέντος ἀλόγιστον.

⁸²⁸ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 168. Voir le F 9.2. Les raisons qui avaient poussé Héraclée à conclure une alliance avec Hermogène étaient justement liées à ses espoirs de profiter de l'affaiblissement de la Bithynie. Or depuis la mort du général séleucide, les conditions avaient changé et les Héracléotes s'étaient certainement rendus compte qu'Antiochos ne laisserait pas une cité comme Héraclée hors de sa sphère d'influence.

⁸²⁹ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 168-169 ; Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 67, 69.

⁸³⁰ Cf. Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 69 ; Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 165.

⁸³¹ Αὐτήν

C'est alors que les gens d'Héraclée récupérèrent Kiéros et Tios et le territoire de Thynis au prix de dépenses considérables ; quant à Amastris, qui leur avait été enlevée en même temps que les autres cités, malgré leur volonté de la reprendre par les armes ou de la racheter, ils n'y parvinrent pas à ce moment là parce que Eumène qui la possédait fut poussé par une colère insensée à la donner pour rien à Ariobarzane, fils de Mithridate, plutôt qu'aux gens d'Héraclée qui lui en offraient de l'argent.

ἐν τούτῳ δὲ Ἡρακλεῶται τὴν τε Κίερον καὶ τὴν Τίον ἀνεσώσαντο καὶ τὴν Θυνίδα γῆν, πολλὰ τῶν χρημάτων δαπανήσαντες :

Il a été communément admis par les Modernes que ces villes furent rendues par Nicomède à Héraclée en accord avec l'alliance établie entre les deux parties. Bittner date le retour de ces cités et du territoire de Thynis dans la sphère d'influence héracléote de 279/278⁸³². Niese et Saprykin estiment que la promesse formulée par Nicomède de rendre à Héraclée ses territoires est liée à l'intervention de la cité dans la guerre qui opposait les deux frères en Bithynie. D'après Niese, Zipoitès était un allié d'Antiochos. Ainsi, lors de l'invasion du Séleucide, Nicomède, redoutant d'avoir un ennemi au sein de son royaume soutenu par une force étrangère, aurait demandé de l'aide à Héraclée et lui aurait promis en retour la Thrace Thyniaque⁸³³, un territoire qui était alors contrôlé par Zipoitès (F 9.5)⁸³⁴. Toutefois, la remarque ne tient plus si l'on identifie le territoire mentionné par Memnon sous la forme τὴν Θυνίδα γῆν avec l'île de Thynias. Or sur ce point, les avis divergent. Burstein accepte l'interprétation faite par Niese qui, sur la base du témoignage d'Apollonios de Rhodes (II, l. 788-789 : φῦλά τε Βιθυνῶν αὐτῇ κτεατίσσατο γαίῃ, ἔστ' ἐπὶ Ῥηβαίου προχοᾶς σκόπελόν τε Κολώνης, « *il conquiert aussi les tribus des Bithyniens avec leur territoire, jusqu'à l'embouchure du Rhébas et au rocher de Coloné* »), estime qu'Héraclée contrôlait un territoire s'étendant à l'ouest d'Héraclée en Bithynie jusqu'à la rivière Rhébas⁸³⁵. En revanche, Meyer identifie le territoire mentionné par Memnon avec l'île de Thynias⁸³⁶. Au F. 9.5, Memnon mentionne spécifiquement la Thrace Thyniaque sous la forme τῆς Θυνιακῆς ἐπῆρχε Θράκις et il semblerait étrange qu'il fasse référence au même territoire dans deux fragments successifs en utilisant un vocabulaire différent. En revanche, il est possible que le « territoire de Thynias » ait englobé l'île et quelques terres sur la côte bithynienne, sans pour autant admettre qu'Héraclée ait contrôlé toute la région.

⁸³² Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 64, n. 396 et p. 67.

⁸³³ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 168 ; Niese, *Geschichte*, II, p. 75.

⁸³⁴ *Ibidem*, p. 168.

⁸³⁵ Burstein, *Heracleia*, p. 138, n. 59 ; Niese, *Geschichte*, II, p. 75, n. 5.

⁸³⁶ Meyer, s.v. « Bithynia », *RE* III (1898), col. 512. Cf. *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, p. 955-956, s.v. « Herakleia ».

Saprykin estime qu'Héraclée rentra en possession de Thynis, Kiéros et Tios entre 280 et 278, conséquence selon lui de la guerre menée contre Zipoitès⁸³⁷. À première vue, il est difficile de déterminer si ces villes furent cédées en échange de la lutte contre Zipoitès, dans la mesure où Kiéros et Tios sont citées parmi les alliés qui concluent un traité avec les Galates. Ainsi Vitucci estime-t-il qu'elles étaient la contrepartie pour l'aide qu'Héraclée apporterait dans la lutte contre Antiochos⁸³⁸.

Comme l'a très justement fait remarquer Vitucci, Memnon n'est pas aussi explicite qu'il y paraît, puisqu'il rapporte que Nicomède fit une promesse aux Héracléotes, sans toutefois en donner le contenu précis (F. 9.3). Puis au F 9.4, il rapporte que la cité récupéra ses anciens territoires. Il semble étrange à première vue que les Héracléotes aient dû verser de grosses sommes pour reprendre le contrôle de Kiéros, Tios et Thunis, alors que Nicomède, dans le cadre de l'alliance récemment conclue, leur aurait promis en retour de leur aide. Bien qu'il soit toujours possible d'imaginer l'intervention de Photius sur le texte originel, il ne faut pas pour autant sous-estimer l'importance de l'ordre dans lequel sont organisés les fragments. Ainsi, en admettant la chronologie telle qu'elle apparaît à la lecture de ces deux passages, et le fait que Memnon lie la promesse de Nicomède et le rachat de ces cités par Héraclée, il faut tenter de comprendre la contradiction apparente entre ces deux passages.

Il est probable que les anciens territoires d'Héraclée aient été entre les mains de dynastes locaux, à l'instar d'Amastris contrôlée par Eumène, et que ce soient à eux que dussent verser une somme d'argent les Héracléotes pour en reprendre⁸³⁹. Il faudrait donc imaginer dans ce cas que l'accord de Nicomède a été malgré tout nécessaire pour retrouver les terres jadis confisquées par son père Zipoitès⁸⁴⁰. L'autre hypothèse qui permettrait d'expliquer le versement de ces sommes serait, selon Vitucci, qu'Héraclée dut verser une compensation financière à Nicomède qui perdait une partie de son territoire⁸⁴¹. Dans ce cas, l'alliance semble paraître moins intéressante pour une cité qui avait subi d'énormes pertes financières à cause de la confiscation de ses territoires, lesquels avaient jusqu'alors contribué au développement économique de la cité. Toutefois, il est clair que les Héracléotes avaient

⁸³⁷ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 169. D'après Saprykin, Héraclée résolut ses problèmes par la « corruption » et en récupérant ses territoires, elle augmenta son potentiel économique, probablement comme la conséquence de son alliance avec la ligue.

⁸³⁸ Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 22-23.

⁸³⁹ Corradi, *Studi Ellenistici*, p. 112 *sq.* ; Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 22-23, n. 4.

⁸⁴⁰ Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 22-23, n. 4, rappelle que la conquête de Kiéros et Tios par Zipoitès est admise par les chercheurs, bien que là encore, Memnon ne soit pas aussi explicite, puisqu'il rapporte seulement que Zipoitès s'attaqua aux territoires de la cité sans mentionner les conséquences concrètes de ces attaques (cf. F 6.3).

⁸⁴¹ *Ibidem*.

intérêt à s'allier avec le monarque bithynien, car la menace séleucide pesait tout autant sur eux.

τὴν δὲ Ἀμαστριν (...) τοῖς Ἡρακλεώταις, διὰ τὸ τῆς ὀργῆς ὑπαχθέντος ἀλόγιστον :

Amastris est un cas à part, puisqu'elle était passée sous le contrôle d'Eumène, au temps de Lysimaque et son sort ne dépendait pas de Nicomède⁸⁴². Selon Droysen, cet Eumène est un frère ou un neveu de Philétairos et est le futur dynaste de Pergame, connu sous le nom d'Eumène I^{er}⁸⁴³. Toutefois, une telle identification doit être rejetée dans la mesure où l'épigraphie prouve qu'Eumène était un frère de Philétairos⁸⁴⁴ et ce ne serait pas lui, mais son fils du même nom qui devint roi de Pergame de 263 à 241, succédant à son oncle⁸⁴⁵.

Saprykin estime que la donation d'Amastris par Eumène, doit être située après la mort de Mithridate I^{er} du Pont, c'est-à-dire après 266, quand son fils Ariobarzane I^{er} dirigeait le royaume, tandis que McGing et Reinach supposent que le royaume du Pont obtint la cité sous le règne de Mithridate, vers 280 ou 279 par l'intermédiaire d'Ariobarzane qui ne dirigeait pas encore le royaume, mais qui opérait aux côtés de son père en vue d'accroître les possessions pontiques⁸⁴⁶. Memnon ne mentionne pas la position d'Ariobarzane, mais le fait que le fils de Mithridate ne soit pas cité en tant que *basileus* tend à prouver qu'il n'avait à l'époque que la qualité de prince royal. Dès lors, je serai d'avis d'admettre que le Pont récupéra Amastris avant la mort de Mithridate.

Cet épisode tend à prouver que les relations d'Héraclée avec le souverain du Pont s'étaient quelque peu distendues, puisqu'il semble étonnant qu'un membre de la Ligue du Nord ait pu prendre le contrôle d'une cité qui autrefois aurait appartenu à un de ses alliés. Il est vrai que Mithridate I^{er} du Pont portait déjà un intérêt particulier à Amastris au temps où la cité était dirigée par la veuve de Denys d'Héraclée (cf. 5.1). Ainsi, il faut sans doute admettre, comme le suggère d'ailleurs McGing, qu'au moment de la donation d'Amastris à Ariobarzane, Héraclée et le roi du Pont n'étaient plus alliés⁸⁴⁷. Memnon n'apporte aucune

⁸⁴² Cf. Meyer, *Geschichte des Königreichs Pontos*, p. 45-46, sur la cession d'Amastris à Ariobarzane.

⁸⁴³ Droysen, *Histoire de l'hellénisme*, III, p. 128. Les raisons de cette identification est que Philétairos est natif de Tios (Strabon, XII, 3, 8 ; 10).

⁸⁴⁴ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 173 ; Burstein, *Heraclea*, p. 85 ; p. 143-144, n. 45. Cf. E. V. Hansen, *The Attalids of Pergamon*, Ithaca/New-York, 1947, p. 16-17. R. Allen, *The Attalid Kingdom. A Constitutional History*, Oxford, 1983, p. 13, 186-187.

⁸⁴⁵ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 173. R. Allen, *op. cit.*, p. 13, 186-187.

⁸⁴⁶ McGing, *FPM*, p. 18 ; Reinach, *Mithridate*, p. 40.

⁸⁴⁷ McGing, *FPM*, p. 16-18. McGing semble penser que Mithridate I^{er} n'a pas répondu favorablement à la demande d'alliance des Héracléotes en 281 (F 7.2), en se basant notamment sur le fait que l'intérêt du roi du Pont pour la cité d'Amastris rend incompatible l'alliance avec la Ligue du Nord et en particulier avec Héraclée. Toutefois, il est possible que le souverain soit entré dans la *symmachia* le temps d'affronter la menace séleucide,

précision sur les raisons de la colère d'Eumène et sur ce qui le pousse à donner Amastris à Ariobarzane. Cependant, son geste s'explique à la lumière des relations qu'entretenait son frère, Philétaïros, le dynaste de Pergame. Ce dernier, selon la suggestion d'Hansen, était certainement allié à Antiochos contre Nicomède et la Ligue du Nord et son frère aurait offert Amastris au roi du Pont dans le but de porter préjudice à Héraclée, un ennemi de son frère et du roi séleucide. Une telle supposition, comme le note McGing, conforte l'hypothèse selon laquelle Mithridate n'était plus un membre de la ligue⁸⁴⁸. Memnon semble insinuer que les Héracléotes tentèrent de racheter la cité à Eumène et il paraît que l'échec de leur approche « diplomatique » ait entraîné une intervention armée. La cité avait peut-être envoyé une expédition militaire en vue de récupérer par la force leur ancienne possession. C'est sans doute cette tentative offensive de la part des Héracléotes qui poussa Eumène à placer la cité sous le contrôle des Pontiques⁸⁴⁹.

Le problème chronologique qui semble posé par ce fragment peut être résolu si l'on admet que la construction et l'ordre dans lequel sont organisés les F 9.3 et 9.4 ne sont que l'expression de la méthode utilisée par Memnon pour exposer les événements. Il me semble que ce passage s'intègre plus généralement dans un groupe composé de fragments (F 9.1 à F 9.5) consacrés et centrés sur la cité d'Héraclée. Ainsi, dans les passages précédents, Memnon expose dans quelles conditions la cité a pu retrouver ses anciens territoires. C'est dans le cadre de la lutte contre Antiochos qu'Héraclée s'est alliée à Nicomède, lequel a permis à la cité de retrouver ses anciennes possessions. Puis, au F 9.4, l'historien héracléote fait une présentation générale des cités qui avaient été soumises dans le passé au pouvoir d'Héraclée et rapporte, en une seule note, comment la cité réussit à récupérer seulement une partie de ses anciennes possessions. Le retour de ces territoires dans la sphère d'influence n'est pas une conséquence immédiate de l'accord conclu avec le roi de Bithynie, mais plutôt le résultat d'une diplomatie bien menée dont les effets, sur le long terme, ont été bénéfiques pour la cité. Enfin, au F. 9.5, Memnon rapporte une des clauses de l'accord conclu avec Nicomède qui concernait l'aide que la cité était censée apporter. Un des objectifs de cette *symmachia* était donc, semble-t-il, de soutenir militairement le roi dans la guerre qui l'opposait à son frère

mais que cette alliance ait été éphémère. Au F 11.2, Mithridate n'est d'ailleurs pas cité parmi les membres du traité conclu avec les Galates.

⁸⁴⁸ E. V. Hansen, *op. cit.*, p. 17; McGing, *FPM*, p. 18, n. 31 et n. 32, sur la supposition de Meyer, *Geschichte des Königreichs Pontos*, p. 43, n. 2, selon laquelle, le Pont contrôlait alors l'intégralité du littoral ce qui expliquerait qu'Eumène ait donné la cité à Mithridate.

⁸⁴⁹ Cf. McGing, *FPM*, p. 18, n. 30. Ce savant est d'avis que le passage de Memnon fait davantage penser à un conflit armé entre Héraclée et Ariobarzane.

Zipoitès. Il est probable que Photius ait altéré la version originelle et retiré des éléments nécessaires à notre compréhension, en particulier des informations qui auraient permis de mieux saisir la chronologie exacte de ces événements.

Il reste néanmoins en suspens la question de savoir à quel moment Kiéros, Tios et le territoire de Thynis furent rachetés par Héraclée. Vitucci se refuse à modifier l'ordre des événements dans le récit de Memnon et estime qu'aucune conclusion ne peut être tirée du fait que Kiéros et Tios soient citées parmi les parties contractantes du traité avec les Galates, tandis qu'elles n'apparaissent plus aux côtés des tuteurs des enfants de Nicomède⁸⁵⁰.

Ce point de vue supposerait donc que Kiéros et Tios furent intégrées dans l'alliance, bien que désormais passées sous le contrôle d'Héraclée, afin qu'elles soient nominalement protégées contre une éventuelle incursion des Galates. Le territoire de Thynis en revanche, habité essentiellement par des indigènes, ne relevait pas du même statut et ne pouvait donc pas être une partie à part entière de ce traité (cf. 4.6 à propos de la différence de traitement des cités et des territoires sous Denys).

Or je pense au contraire que les fragments 11.2 et 14.2 révèlent des éléments essentiels et il me semble que l'hypothèse formulée par Saprykin est la plus probante. Selon lui, en 278, lors de l'alliance avec les Galates, Tios et Kiéros sont citées parmi les alliés (F.11.2), ce qui tend à démontrer qu'elles ont pu conserver leur ancienne autonomie après la mort de Zipoitès, le père de Nicomède⁸⁵¹. L'absence de ces deux cités dans la liste des gardiens désignés par Nicomède confirme, selon Saprykin, que vers le milieu du III^{ème} siècle, au moment de la mort de Nicomède, Héraclée avait déjà retrouvé ses anciennes possessions. Ainsi, entre le traité avec les Galates et la mort de Zipoitès, Tios et Kiéros passent à nouveau sous le contrôle d'Héraclée après que cette dernière eut dû verser une grosse somme pour les récupérer⁸⁵². D'après Saprykin, l'épisode d'Amastris intervient après qu'Héraclée eut récupéré ses autres

⁸⁵⁰ Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 23, n. 4. Il s'oppose donc aux arguments avancés en ce sens par Jones, *The Cities of the Eastern Roman Empire*, p. 419-420, n. 6. Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 168-169, rappelle la confusion de certains Modernes qui estiment que Kiéros faisait partie du conseil de régence des enfants de Nicomède. Or c'est bien la cité de Kios et non Kiéros qui est concernée. Selon lui, la confusion serait née d'une mauvaise lecture du F. 9. 4 qui mentionne Kiéros.

⁸⁵¹ Cf. Burstein, *Heraclea*, p. 87 et p. 144, n. 58. Ce chercheur mentionne l'existence d'une série de monnaies portant l'inscription ΕΛΕΥΘΕΡΙΑ (*Recueil*, I, 3, 615 ; 616, n° 4) qui commémorerait, selon lui, l'indépendance retrouvée de Tios après les activités de Zipoitès. Sur ce point cf. *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, p. 963-964, s. v. « Tieion ». Ces monnaies dateraient de la fin du IV-début du III^{ème} siècle et célébreraient l'indépendance retrouvée par Tios peu de temps après la fondation d'Amastris. En effet, cette cité fondée par la reine Amastris peu après 300, résultait du syncrisme des cités de Tios, Kromna, Kytoros et Sésamos (cf. 5.1). Toutefois, comme le signale Strabon (XII, 3, 10), la cité se retira de cette κοινωμία. Voir le commentaire du F 4.6.

⁸⁵² Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 168-169.

possessions et tous ces événements prennent place selon lui après la disparition des Galates à travers l'Asie Mineure⁸⁵³.

C'est probablement le territoire de Thynis qui fut le premier à rentrer dans la sphère d'influence héracléote. D'après Bittner, Héraclée a dû se battre aidée par des alliés contre Zipoitès, le frère de Nicomède pour récupérer Thynis⁸⁵⁴. Cette reconquête se situe probablement dans le cadre de la confrontation mentionnée au F 9.5, voire plus tard, au moment où Zipoitès fut définitivement vaincu à l'aide des Galates et des Héracléotes (F. 11.5). Le retour de ces terres dans le domaine héracléote a pu procurer de nouvelles ressources à Héraclée, auxquelles s'ajoutaient certainement les revenus nés de la reprise du commerce, rendue possible grâce à l'alliance avec la Ligue du Nord. Enrichie par le développement économique, Héraclée put racheter ses anciennes possessions à un moment qu'il me semble difficile de déterminer, mais qui doit être situé avant la mort du roi de Bithynie⁸⁵⁵. Il apparaît au F 11.1 qu'Héraclée avait déjà renfloué ses caisses publiques au regard de l'aide financière qu'elle a apportée aux Byzantins, quand ces derniers étaient attaqués par les Celtes. Quant à Amastris, bien que la cité soit citée en dernier par Memnon dans la liste qu'il dresse sur le sort des anciennes possessions héracléotes, il n'est pas nécessaire de placer sa donation par Eumène au roi du Pont après le rachat de Kiéros et Kios. Ainsi, je suivrai Reinach et McGing sur ce point et placerai sa donation par Eumène au roi du Pont vers 279⁸⁵⁶, sans doute vers la même époque au cours de laquelle Héraclée récupère le territoire de Thynis. La cité, forte de sa victoire sur Zipoitès, aurait tenté de procéder de façon semblable contre Eumène, mais la conséquence fut désastreuse pour Héraclée, puisqu'elle poussa le dynaste à donner Amastris à Ariobarzane.

9.5

Ὑπὸ δὲ τοῖς αὐτοῖς χρόνοις ἐκδέχεται τοὺς Ἡρακλεώτας ὁ πρὸς Ζιποίτην τὸν Βιθυνὸν πόλεμος, ὃς τῆς Θυνιακῆς ἐπῆρχε Θράκης, ἐν ᾧ πολέμῳ πολλοὶ τῶν Ἡρακλεωτῶν γενναίως ἀνδρισάμενοι κατεκόπησαν, καὶ νικᾷ μὲν κατὰ κράτος ὁ Ζιποίτης, συμμαχίδος δὲ δυνάμεως

⁸⁵³ *Ibidem*, p. 172.

⁸⁵⁴ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 67

⁸⁵⁵ Malgré la richesse que semble posséder Héraclée au moment de l'aide apportée à Byzance, il me semble peu probable que la cité ait pu verser de grosses sommes d'argent dès 280 pour récupérer ses possessions, dans la mesure où tout tend à prouver qu'en 281, au moment où la cité s'est débarrassée d'Héraclide, ses finances étaient encore faibles. Elle semble avoir alors subi de grosses pertes en raison de la conquête de ses anciens territoires par Zipoitès et à cause de la probable confiscation par Héraclide du *phoros* que lui versaient les Mariandyniens. Ainsi, les Héracléotes ont dû d'abord attendre de renflouer les caisses publiques pour pouvoir racheter leurs anciennes possessions.

⁸⁵⁶ En admettant que Nicomède et Héraclée s'allient vers 279, je privilégierais la date de 279 proposée par Reinach pour la donation d'Amastris par Eumène.

τοῖς Ἡρακλεώταις ἐπελθούσης, φυγῇ τὴν νίκην καταισχύνει. Οἱ δὲ ἡττημένοι τοὺς σφετέρους νεκροὺς ἀδεῶς ἀναλαβόντες καὶ καύσαντες, εἶτα καὶ πάντων κύριοι περὶ ὧν ἦν ὁ πόλεμος καταστάντες, καὶ τὰ ὅστ' αὐτῶν ἀνηρημένων ἀνακομίσαντες εἰς τὴν πόλιν, ἐπιφανῶς ἐν τῷ τῶν ἀριστέων ἔθαψαν μνήματι.

Vers la même époque, les gens d'Héraclée furent entraînés dans la guerre contre Zipoitès le Bithynien, qui gouvernait la Thrace thyniaque. Dans cette guerre, beaucoup d'Héracléotes tombèrent en combattant avec vaillance et Zipoitès l'emporta de haute lutte, mais une armée alliée vint au secours des Héracléotes et il perdit dans la fuite l'honneur de sa victoire. Ce furent les vaincus qui, en toute sécurité, recueillirent leurs morts et les brûlèrent ; après quoi, maîtres de tous les objectifs pour lesquels on s'était battu, ils remportèrent les ossements des soldats tués dans leur ville, où ils les ensevelirent avec pompe dans le monument érigé à leurs héros.

ὕπὸ δὲ τοὺς αὐτοὺς χρόνους ἐκδέχεται τοὺς Ἡρακλεώτας ὁ πρὸς Ζιποίτην τὸν Βιθυνὸν πόλεμος, ὃς τῆς Θυνιακῆς ἐπῆρχε Θράκης :

Ce passage, introduit par l'expression ὑπὸ δὲ τοὺς αὐτοὺς χρόνους doit être situé, me semble-t-il, au même moment que les événements rapportés au F 9.3, c'est-à-dire, lorsque Héraclée conclut une alliance avec Nicomède vers 279 et dont les conséquences bénéfiques, sans être immédiates dans leur ensemble, sont toutefois rapportées au F 9.4. Ainsi, l'accord conclu avec le roi de Bithynie prévoyait, non seulement d'enrayer dans le long terme la menace séleucide, mais aussi, à plus courte échéance, d'aider Nicomède dans la guerre qui l'opposait à son jeune frère Zipoitès. Ce dernier, s'étant emparé de la partie orientale du royaume (Tite-Live, XXXVIII, 16, 8), la Thrace Thyniaque comme le spécifie Memnon, affaiblissait le pouvoir du souverain nouvellement monté sur le trône⁸⁵⁷. En admettant la supposition de Niese, selon lequel Zipoitès aurait été allié à Antiochos⁸⁵⁸, il apparaît clairement que le royaume de Bithynie était fragilisé de l'intérieur et donc susceptible d'être plus facilement attaqué par le roi séleucide.

Zipoitès entendait affirmer sa souveraineté sur cette partie de l'Asie Mineure. En revanche, Memnon ne dit rien sur d'éventuelles opérations belliqueuses menées par le prince bithynien contre son frère Nicomède ou Héraclée. Ainsi, entendait-il réellement contester le trône de Nicomède ou souhaitait-il simplement gouverner une partie du territoire aux dépens du souverain légitime ?⁸⁵⁹

⁸⁵⁷ Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 21.

⁸⁵⁸ Niese, *Geschichte*, II, p. 75. Cf. Corradi, *Studi Ellenistici*, p. 114.

⁸⁵⁹ Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 22, n. 1. Cet historien semble peu enclin à suivre les remarques de Corradi, *Studi Ellenistici*, p. 114, qui avance l'hypothèse selon laquelle Zipoitès aurait mis la main sur son domaine avec le soutien d'Antiochos. Or Vitucci estime qu'une telle conjecture ne rejoint pas la politique menée alors par Antiochos qui entendait reprendre le contrôle des anciennes possessions de son père et lutter contre ceux qui lui avait vigoureusement résisté. Cf. F. 12. 6.

ἐν ᾧ πολέμῳ πολλοὶ τῶν Ἡρακλεωτῶν γενναίως ἀνδρισάμενοι κατεκόπησαν, καὶ νικᾷ μὲν κατὰ κράτος ὁ Ζιποΐτης, συμμαχίδος δὲ δυνάμεως τοῖς Ἡρακλεώταις ἐπελθούσης, φυγῇ τὴν νίκην καταισχύνει :

D'après Memnon, Zipoitès prit la fuite lorsqu'une armée alliée vint au secours d'Héraclée : συμμαχίδος δὲ δυνάμεως τοῖς Ἡρακλεώταις ἐπελθούσης. Les Héracléotes furent sans doute les premiers à engager le combat. Il est probable que la confrontation n'ait pas été programmée dans le cadre d'une offensive en règle et que les Héracléotes se soient trouvés obligés d'affronter le Bithynien, ce qui expliquerait que l'armée alliée arriva au cours de la bataille. Ou bien, sur le chemin menant à Zipoitès, les Héracléotes furent surpris par les troupes ennemies alors que leurs alliés ne les avaient pas encore rejoints. Saprykin suppose qu'Héraclée combattit avec les forces de la Ligue du Nord, parmi lesquelles se trouvaient des troupes envoyées par Nicomède⁸⁶⁰. Toutefois, Memnon semble faire mention d'une troupe, au singulier, et la présente comme une armée de renfort. Ainsi, il me semble que les Héracléotes menèrent le combat seuls dans un premier temps et que l'armée du roi de Nicomède, qui avait tout intérêt à remporter une victoire, arriva plus tard sur le champ de bataille. Je ne pense pas que les autres alliés de la ligue, et en particulier Byzance et Chalcédoine, aient envoyé des troupes, d'autant plus que Memnon mentionne l'accord conclu entre Nicomède et Héraclée au F 9.3 sans faire une quelconque référence aux deux autres cités. Ainsi, bien que Nicomède ait fait partie de la Ligue du Nord, il est probable que les membres n'aient pas participé à toutes les confrontations qui engageaient l'un des membres de l'alliance. De plus, si le conflit entre Héraclée et Zipoitès s'engagea de façon quelque peu inattendue, il est peu probable que Byzance et Chalcédoine aient eu le temps d'envoyer des renforts dont l'arrivée aurait provoqué la fuite du Bithynien.

Une autre interprétation peut être faite à la lumière du F 11. 5, dans lequel Memnon rapporte comment Nicomède réussit à vaincre Zipoitès à l'aide des Galates et des Héracléotes. Ainsi, il est probable que ce fragment fasse référence non pas à des événements qui eurent lieu en 279, mais à la fin de la guerre civile en Bithynie en 277. Ce qui paraît toutefois surprenant, c'est que Memnon ne mentionne pas les Galates dans ce passage, mais seulement une armée ennemie. La question reste difficile à trancher d'autant plus que les sources parallèles mentionnent seulement l'intervention des Barbares contre le frère de Nicomède. Toutefois, Memnon écrivant l'histoire de sa cité, a pu rapporter une confrontation qui ne constituait pas un épisode charnière dans la lutte contre Zipoitès, mais dans la mesure où elle

⁸⁶⁰ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 169.

impliquait Héraclée, elle ne pouvait que susciter son intérêt. De plus, il est probable que Nicomède ait tenté d'éliminer lui-même son frère, mais que devant son impuissance et celle de ses alliés héracléotes, il n'ait eu d'autre choix que de faire appel aux guerriers galates pour vaincre définitivement son frère. Il semblerait étrange qu'il se soit engagé dans cette entreprise aussi risquée qu'a pu paraître le traité avec les Barbares gaulois sans avoir précédemment tenté de mettre fin à la guerre civile. Ainsi, je serais d'avis de distinguer la confrontation mentionnée ici de celle rapportée au F 11.5.

Οἱ δὲ ἡττημένοι τοὺς σφετέρους νεκροὺς ἀδεῶς ἀναλαμβάνοντες καὶ καύσαντες, εἶτα καὶ πάντων κύριοι περὶ ὧν ἦν ὁ πόλεμος καταστάντες, καὶ τὰ ὀσῶ τῶν ἀνηρημένων ἀνακομίσαντες εἰς τὴν πόλιν, ἐπιφανῶς ἐν τῷ τῶν ἀριστέων ἔθαψαν μνήματι :

Enrôlée par Nicomède contre son frère Zipoitès, Héraclée se vit certainement promettre en retour le territoire de Thynis. Toutefois, ce passage est assez confus, puisque Memnon rapporte que les Héracléotes furent vaincus, mais à l'arrivée d'une troupe alliée, le prince bithynien s'enfuit. Ainsi, est-il possible que la cité récupérât son ancienne possession à cette occasion ou qu'elle dût attendre la défaite totale de Zipoitès, vaincu par les Galates (F11.5) pour reprendre le contrôle de Thynis. Il semble difficile de trancher, mais l'accord prévoyait certainement autre chose qu'une simple aide militaire et ne tenait que si Zipoitès était vaincu. Toutefois, un élément dans ce passage laisse à penser que les Héracléotes obtinrent le retour du Thynis puisque Memnon écrit : εἶτα καὶ πάντων κύριοι περὶ ὧν ἦν ὁ πόλεμος καταστάντες. Si l'objectif de cette guerre était de récupérer leur territoire, il semble bien d'après l'historien héracléote que ce fut chose faite après la bataille. Bien que Zipoitès ne fût vaincu totalement qu'avec l'aide des Galates, il est probable que l'intervention héracléote avait affaibli sa position et le Bithynien aurait été alors chassé de la région, ou tout du moins, dépossédé d'une grande partie de son contrôle sur la Thrace Thyniaque. C'est ce qui ressort vraisemblablement de ce fragment : φυγῆτι τὴν νίκην καταισχύνει. Nicomède jugea sans doute satisfaisante la fuite de son frère, et pour cette raison, récompensa les Héracléotes en leur rendant le territoire qu'il leur avait promis en échange de leur aide⁸⁶¹.

La participation des guerriers héracléotes à la guerre contre Zipoitès avait permis à la cité de retrouver une partie de son ancien domaine. L'événement devait constituer une victoire de grande importance, ce qui expliquerait que les morts au combat soient traités tels des héros.

⁸⁶¹ *Ibidem*, p. 169. Saprykin estime que Nicomède a tenu sa promesse lorsqu'il remporta la victoire contre son frère.

10.1

Κατὰ δὲ τοὺς αὐτοὺς χρόνους, Ἀντιόχῳ τῷ Σελεύκου καὶ Ἀντιγόνῳ τῷ Δημητρίου, μεγάλων ἐκατέρωθεν στρατευμάτων ἀντιπαραταττομένων, κινεῖται ὁ πόλεμος καὶ χρόνον συχνὸν κατέτριψε· Συνεμάχει δὲ τῷ μὲν ὁ τῆς Βιθυνίας βασιλεὺς Νικομήδης, Ἀντιόχῳ δὲ πολλοὶ ἕτεροι. *Vers le même temps, Antiochos, fils de Séleucos, et Antigone, fils de Démétrios, qui opposaient des forces considérables, entreprirent une longue guerre. Le premier avait pour allié le roi de Bithynie, Nicomède ; Antiochos en avait beaucoup d'autres.*

κατὰ δὲ τοὺς αὐτοὺς χρόνους, Ἀντιόχῳ τῷ Σελεύκου καὶ Ἀντιγόνῳ τῷ Δημητρίου, μεγάλων ἐκατέρωθεν στρατευμάτων ἀντιπαραταττομένων, κινεῖται ὁ πόλεμος καὶ χρόνον συχνὸν κατέτριψε :

Memnon utilise une nouvelle fois l'expression κατὰ δὲ τοὺς αὐτοὺς χρόνους pour introduire la guerre entre Antiochos et Antigone Gonatas et il semble vraisemblable que le conflit entre les deux ait eu lieu au moment où Nicomède s'alliait à Héraclée dans le but de soumettre son frère Zipoitès (F 9.3 ; 9.5). À la fin du fragment 8.8, Memnon rapporte la mort de Kéraunos et l'accession de Gonatas au trône de Macédoine. Comme je l'ai précédemment fait remarquer, il me semble que le F 9.1 doit être situé avant ces événements. En revanche, ce passage rapporte des événements qui eurent lieu entre la mort de Kéraunos en 279 et la victoire de Gonatas en Macédoine en 277⁸⁶². En effet, comme l'a suggéré Tarn, avec la mort de Ptolémée, le trône macédonien était vacant et devint un objet de revendication pour Antiochos et pour Gonatas. Ce savant fait remarquer qu'Antiochos considérait la Macédoine comme faisant partie de son héritage, et cela, en dépit du fait que Séleucos ait été ou non déclaré roi des Macédoniens « *de iure* »⁸⁶³. Ces revendications sont d'ailleurs mises en lumière par Memnon qui, au F 12.5, présente Antiochos comme le maître de l'Asie et de la Macédoine : καὶ Ἀντιόχου τοῦ παιδὸς Σελεύκου ἐπικρατέστερος γεγονώς, τοῦ τε τῆς Ἀσίας βασιλεύοντος καὶ τοῦ Μακεδόνων.

Le passage F 8.8, qui rapporte brièvement que Gonatas réussit à se saisir du pouvoir en Macédoine ne donne pas de détails sur les difficultés de l'Antigonide à soumettre le royaume. Le bref récit de Memnon laisse entendre qu'Antigone devint roi de Macédoine dès la mort de Kéraunos, mais il n'en est rien. Ce n'est qu'après avoir vaincu les Celtes près de

⁸⁶² Sur l'entrée de Gonatas dans la Ligue du Nord après la mort de Kéraunos, cf. Tarn, *Antigonus Gonatas*, p. 161 ; Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 23-24 ; Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 166.

⁸⁶³ Tarn, *Antigonus Gonatas*, p. 161, n. 84. Une inscription cunéiforme de 268 fait référence à Séleucos en tant que « Roi des Macédoniens ». Voir C. F. Lehmann-haupt, *op. cit.* (1905), p. 248-249. *Contra* : A. J. Reinach « Documents nouveaux pour l'histoire des Gaulois d'Orient » *Revue celtique*, 30 (1909), p. 56-57, n. 2 qui date cette guerre après l'avènement d'Antigone comme roi de Macédoine.

Lysimacheia qu'il devient roi des Macédoniens, en 277⁸⁶⁴. Ainsi, pendant deux ans, il dut se battre contre les tribus celtiques et Antiochos avant de pouvoir prendre pied en Macédoine. Sur ce point, Tarn s'interroge sur le fait qu'Antigone n'ait pas envahi le royaume dès la mort de Kéraunos et suppose que le futur roi de Macédoine avait peut-être fait quelques tentatives pour pénétrer en terre macédonienne, mais qu'elles échouèrent. Quoi qu'il en soit, Antiochos était déterminé à éliminer son principal ennemi dans la course au pouvoir, et entendait bien profiter des difficultés de son adversaire pour y parvenir. Tarn suppose que les hostilités furent déclenchées par Gonatas qui, selon lui, en 279, envoya des navires en Asie Mineure attaquer Antiochos⁸⁶⁵ et après que les hostilités eurent été suspendues à l'automne de la même année, la guerre fut engagée à nouveau au printemps 278⁸⁶⁶.

Le récit de Memnon, très certainement passé au fil du ciseau de Photius, ne donne aucun détail sur cette guerre. Seul le bref témoignage de Trogue qui rapporte la « *guerre qui eut lieu en Asie entre Antigone Gonatas et Antiochos, fils de Séleucos* » (Trogue-Pompée, *Prol.* 24) permet de situer les opérations en Asie. Comme le note Droysen, les sources ne permettent pas de préciser les circonstances exactes dans lesquelles Antiochos et Gonatas se sont affrontés⁸⁶⁷. Le commentaire de Memnon, selon lequel cette guerre dura longtemps, κινεῖται ὁ πόλεμος, καὶ χρόνον συχνὸν κατέτριψε, semble exagéré puisqu'en admettant que les hostilités ont commencé à la mort de Kéraunos, elles n'auront duré qu'une année.

συνεμάχει δὲ τῷ μὲν ὁ τῆς Βιθυνίας βασιλεὺς Νικομήδης, Ἀντιόχῳ δὲ πολλοὶ ἕτεροι :

Dans le contexte de la guerre qui l'opposait à Antiochos, il semble qu'Antigone ait vu en la Ligue du Nord un réseau d'alliances attractif, d'autant plus qu'il avait le même objectif que les membres de l'alliance : lutter contre le roi séleucide. Ainsi, Gonatas a sans doute pris contact avec les différents alliés et en particulier avec Byzance qui avait été l'amie de son père, Démétrios Poliorcète. En intégrant l'alliance, Antigone se rapprochait d'Héraclée, laquelle avait pourtant apporté son soutien à Kéraunos et contribué à la défaite de Gonatas

⁸⁶⁴ Will, *Monde hellénistique*, I, p. 108-109. Cf. F 8.8.

⁸⁶⁵ W. W. Ferguson, *Hellenistic Athens*, Londres, 1911, p. 155, *apud* Tarn, *Antigonus Gonatas*, p. 161, pense que la raison de cette guerre était le désir d'Antigone d'affirmer ses revendications en Asie Mineure. Mais comme le fait remarquer Tarn, une telle supposition n'explique pas les raisons pour lesquelles Antiochos s'entoura d'alliés. Sur le désir d'Antigone de prendre pied en Asie Mineure, cf. Will, *Monde hellénistique*, I, p. 108.

⁸⁶⁶ Tarn, *Antigonus Gonatas*, p. 161-162, suppose que les deux rois cessèrent quelque temps leurs opérations l'un contre l'autre dans le but d'envoyer chacun une petite force dans les Thermopyles afin de venir au secours des Grecs menacés par l'invasion celtique (cf. Pausanias, X, 20, 5 : « *Les rois donnèrent aussi du secours. Il vint cinq cents hommes de Macédoine, envoyés par Antigone, et commandés par Aristodème. Il en vint autant d'Asie, je veux dire cinq cents Syriens des bords de l'Oronte, qui étaient sujets du roi Antiochos, et qui avaient Télésarchos pour chef.* »).

⁸⁶⁷ Droysen, *Histoire de l'hellénisme*, III, p. 184.

lors d'un combat naval (cf. F 8.5-6). Antiochos devait constituer une menace bien réelle pour qu'Antigone décide de se rapprocher d'un ennemi aussi récent qu'Héraclée⁸⁶⁸. L'Antigonide obtint le soutien de ceux qui pouvaient faire barrage au roi séleucide, c'est-à-dire l'empêcher de passer en Macédoine et, à supposer qu'il ait eu l'ambition de reprendre pied en Asie Mineure, qui pouvaient l'affaiblir suffisamment pour laisser le temps à Gonatas de prendre le contrôle de la région.

D'après Tarn, l'une des raisons pour lesquelles Gonatas passa en Asie en 279 était qu'il y avait été sollicité par la Ligue du Nord⁸⁶⁹. En effet, les alliés voyaient certainement en Antigone un partenaire assez puissant pour les aider à lutter contre Antiochos et à conserver leur indépendance, en empêchant pour cela le roi séleucide de pénétrer dans le nord-est de l'Asie Mineure⁸⁷⁰. L'alliance de Gonatas avec la Ligue du Nord fut éphémère⁸⁷¹, puisqu'il conclut une paix avec Antiochos, scellée par un mariage entre Phila, la belle-sœur du Séleucide, et Antigone en 279/278 (cf. Justin, XXV, 1, 1)⁸⁷². Cet arrangement prévoyait que chacun des deux rois cesserait d'intervenir dans le domaine de l'autre. Gonatas avait tout intérêt à se concentrer sur la Macédoine qui était alors menacée par l'invasion celtique, tandis qu'Antiochos souhaitait consolider son pouvoir en Asie Mineure⁸⁷³. Dès lors, Antigone n'avait plus besoin de l'aide d'Héraclée et des autres alliés de la ligue, mais il semble néanmoins qu'il resta en bonnes relations avec Nicomède, puisqu'il figure parmi les tuteurs que Nicomède avait désignés pour veiller sur l'héritage de ses enfants à sa mort (cf. 14.1)⁸⁷⁴.

Ἀντιόχῳ δὲ πολλοὶ ἕτεροι :

Memnon ne donne aucune précision sur les alliés du roi séleucide, à moins de supposer que c'est Photius qui ait résumé la liste de ses partenaires. Le réseau d'Antiochos s'étendait jusqu'en Macédoine et en Grèce. Il était allié au tyran de Cassandreia, Apollodore (Polyen, VI, 7, 2), lequel était lui-même en relation avec Sparte (Pausanias, IV, 5, 5). Tarn suppose donc que le roi séleucide disposait du soutien spartiate et du réseau d'États péloponnésiens qui gravitaient autour des Lacédémoniens. Dès lors, la force diplomatique d'Antiochos en Europe pouvait faciliter son passage en Macédoine. Or Tarn fait remarquer que cette union n'était pas soudée par de solides bases et dans la mesure où Antiochos ne

⁸⁶⁸ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 166.

⁸⁶⁹ Tarn, *Antigonus Gonatas*, p. 162 ; Will, *Monde hellénistique*, I, p. 142-143.

⁸⁷⁰ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 167 ; Will, *Monde hellénistique*, I, p. 142-143.

⁸⁷¹ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 167.

⁸⁷² *Ibidem*, p. 167 ; Will, *Monde hellénistique*, I, p. 108, 142 ; Tarn, *Antigonus Gonatas*, p. 168, n. 3.

⁸⁷³ Will, *Monde hellénistique*, I, p. 142-143. Sur la paix entre Gonatas et Antiochos ; cf. Tarn, *Antigonus Gonatas*, p. 168.

⁸⁷⁴ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 167.

disposait pas d'une flotte suffisante, il ne pouvait accéder facilement à ses alliés et à leurs forces militaires⁸⁷⁵, d'autant plus que la confrontation avec Gonatas semble avoir pris place en Asie. À l'est, Philétairos qui s'était montré loyal envers Séleucos semble avoir été bien disposé à l'égard d'Antiochos, mais il ne semble pas que le dynaste de Pergame ait pris part au conflit opposant Antiochos à Gonatas⁸⁷⁶. Ainsi, le roi séleucide était isolé, d'autant plus que les alliés de son adversaire étaient positionnés de telle sorte qu'il lui était quasiment impossible de passer en Europe sans avoir à les combattre d'abord (cf. F 10.2).

10.2

Οὕτω δὲ συμμαχεῖς Ἀντίοχος Ἀντιγόνῳ, τὸν πρὸς Νικομήδην χειρίζεται πόλεμον. Ὁ δὲ Νικομήδης ἀλλαχόθεν τε δυνάμεις ἀθροίζει, καὶ συμμαχεῖν πρὸς Ἡρακλεώτας διαπρεσβευσάμενος, τριήρεις ὑγ' ὑπὸν συμμάχου λαμβάνει, καὶ λοιπὸν ἀντικαθίσταται τῷ τοῦ Ἀντίοχου στόλῳ. Ἐπὶ χρόνον δὲ τινα ἀντικαταστάντες ἀλλήλοις, οὐδέτεροι μάχης ἤρξαν, ἀλλ' ἄπρακτοι διελύθησαν.

Entré ainsi en conflit avec Antigone, Antiochos entreprit la guerre contre Nicomède. Nicomède réunit des forces de divers côtés et envoya une ambassade solliciter l'alliance des gens d'Héraclée ; il reçut l'appui de treize trières et fit enfin face à la flotte d'Antiochos. Ils restèrent un certain temps face à face sans qu'aucun des deux n'engageât le combat et ils se retirèrent sans avoir remporté de succès.

οὕτω δὲ συμμαχεῖς Ἀντίοχος Ἀντιγόνῳ, τὸν πρὸς Νικομήδην χειρίζεται πόλεμον :

Ce passage rappelle l'alliance entre Nicomède et Héraclée mentionnée au F 9.3. Après avoir rapporté l'un des objectifs de cette *symmachia* au F 9.5, à savoir l'aide militaire que devait fournir Héraclée dans la lutte que menait le roi de Bithynie contre son propre frère Zipotès, Memnon rapporte ici l'autre enjeu de cette coalition : la lutte contre Antiochos II. Dans le F 9.3, Memnon justifiait l'expédition contre Nicomède par la défaite subie par les troupes séleucides menées par Hermogène d'Aspendos, un des officiers envoyés par Antiochos pour soumettre la Bithynie. Ici, la justification de l'offensive du roi de Syrie est liée à l'alliance conclue entre Gonatas et Nicomède. Droysen, qui rapporte le texte de Memnon, estime qu'« Antiochos attaque Nicomède avant qu'il eût fait sa jonction avec Antigone »⁸⁷⁷. L'interprétation faite par ce savant du passage de notre historien héracléote est fort séduisante et ne fait que cautionner l'hypothèse selon laquelle la guerre d'Antiochos contre Nicomède, bien qu'elle ait eu pour premier objectif de venger la défaite de ses

⁸⁷⁵ Tarn, *Antigonus Gonatas*, p. 162.

⁸⁷⁶ Will, *Monde hellénistique*, I, p. 136-127, 151. Sartre, *L'Anatolie hellénistique*, p. 53, fait remarquer que Philétairos entretenait des relations cordiales avec Antiochos mais qu'il n'est jamais mentionné aux côtés du roi séleucide. Voir aussi F 9.4.

⁸⁷⁷ Droysen, *Histoire de l'hellénisme*, III, p. 185.

généraux en 280, en devint d'autant plus évidente dès lors que le roi de Bithynie s'était allié à Gonatas⁸⁷⁸.

Au demeurant, tous ces éléments sont liés entre eux. À son retour de Syrie, Antiochos décida de soumettre lui-même l'Asie Mineure, car l'expédition qu'il avait envoyée sous le commandement de Patrocle et d'Hermogène avait échoué. À cette époque, en 279, Kéraunos était mort. Voulant mettre la main sur la Macédoine, il trouva face à lui le résistant Gonatas qui s'était allié à la Ligue du Nord, et en particulier à Nicomède. D'après Vitucci, la première étape pour Antiochos, avant de mettre le pied en Macédoine était de vaincre Nicomède, l'allié d'Antigone qui faisait barrage à son passage en Europe⁸⁷⁹. Le roi de Bithynie confronté à la rébellion de son frère Zipoitès qui avait pris le contrôle de la Thrace Thyniaque, dès lors qu'il apprit les desseins du roi séleucide à son encontre, décida d'approcher Héraclée afin d'obtenir son soutien. L'accord avec les Héracléotes prévoyait que ces derniers apporteraient leur aide dans la guerre contre le jeune frère de Nicomède et dans la lutte contre Séleucos, dont l'avancée à travers l'Asie Mineure menaçait aussi bien la Bithynie qu'Héraclée. Le F 10.2 rapporte donc le deuxième point de l'alliance avec Nicomède et la forme que prend l'aide apportée par la cité au roi de Bithynie, à savoir, l'envoi d'une escadre de 13 trières. La confrontation rapportée ici par Memnon doit être située dans le courant de l'année 279, ou de l'année 278⁸⁸⁰, après la mort de Kéraunos, mais avant la paix conclue entre Antiochos et Gonatas.

ὁ δὲ Νικομήδης ἀλλαχόθεν τε δυνάμεις ἀθροίζει, καὶ συμμαχεῖν πρὸς Ἡρακλεώτας διαπρεσβευσάμενος :

D'après Tarn, la flotte de Gonatas n'était pas présente aux côtés de ses alliés et son absence tendrait à prouver qu'à cette date, il se trouvait déjà en Macédoine (c'est-à-dire avant 277, date à laquelle il combattit les Gaulois)⁸⁸¹. En revanche, aux côtés d'Héraclée étaient certainement alignés quelques navires venus de Byzance et de Chalcédoine. Les deux cités membres de la Ligue du Nord avaient tout intérêt à empêcher Antiochos à passer en Europe afin de préserver leur contrôle des Détroits. Toutefois, la présence des Byzantins aurait-elle été possible si à ce moment-là, leur cité était déjà menacée par les Celtes ? Comme l'a

⁸⁷⁸ Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 24. Cf. F 9.3 pour la chronologie.

⁸⁷⁹ *Ibidem*, p. 23-24 ; Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 162.

⁸⁸⁰ Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 163, propose une datation en 278.

⁸⁸¹ *Ibidem*, p. 163. Ainsi, comme le suggère Justin XXV, 1, 1, Gonatas était présent en Macédoine avant l'arrivée des Celtes qu'il affronte près de Lisimacheia.

supposé Droysen⁸⁸², il semble plus probable que la rencontre navale ait eu lieu avant l'arrivée des tribus celtiques aux environs de Byzance.

τριήρεις γ' συμμάχους λαμβάνει, καὶ λοιπὸν ἀντικαθίσταται τῷ τοῦ Ἀντιόχου στόλῳ. Ἐπὶ χρόνον δέ τινα ἀντικαταστάντες ἀλλήλοις, οὐδέτεροι μάχης ἤρξαν, ἀλλ' ἄπρακτοι διελύθησαν :

Les flottes ennemies se rencontrèrent, mais sans engager de combat. Memnon rapporte qu'Héraclée engagea treize trières. La description de la flotte héracléote est bien moins impressionnante que celle faite par Memnon au F 8.8. En effet, lorsqu'Héraclée aida Kéraunos dans sa lutte contre Gonatas en 280, elle put envoyer divers types de navires et en particulier le fameux Léontophoros qui ne semble pas avoir été engagé dans la rencontre navale contre Antiochos⁸⁸³. Il est probable que la force navale séleucide en 278 ait été moins importante que celle d'Antigone deux ans plus tôt et dès lors, Héraclée n'a sans doute pas jugé nécessaire d'engager son navire d'exception.

D'après Vitucci, l'objectif premier d'Antiochos était d'empêcher le passage en Thrace des forces navales bithyniennes, lesquelles auraient constitué un soutien important à Gonatas, mais selon lui, le roi séleucide ne mena que des opérations mineures contre Nicomède, dans la mesure où il concentrait l'essentiel de ses forces contre Gonatas. Dès lors, il faudrait supposer que la rencontre entre les navires d'Antiochos et ceux des alliés de Nicomède a eu lieu dans les eaux du Pont. Malheureusement, Memnon ne donne aucune indication sur le lieu de cette confrontation passive et comme l'a justement fait remarquer Vitucci, la seule raison pour laquelle il la mentionne est le fait qu'Héraclée y a participé en envoyant treize trières⁸⁸⁴. Ainsi, les conditions dans lesquelles Antiochos, Gonatas et Nicomède ont pu s'affronter demeurent inconnues. Il est fort probable que le Séleucide et l'Antigonide se soient affrontés au cours de ce que Memnon qualifie d'une « longue guerre », mais les faits nous échappent. Là encore, le conflit entre les deux monarques n'est mentionné par notre historien héracléote que dans la mesure où il introduit le passage consacré à la rencontre navale entre Antiochos d'une part, Nicomède et les Héracléotes de l'autre. Toutefois, il est possible que le récit originel ait été plus détaillé et que Photius n'en ait retenu que les faits jugés par lui comme principaux.

⁸⁸² Droysen, *Histoire de l'hellénisme*, III, p. 185. Droysen date l'arrivée des Celtes aux environs de Byzance de l'été 277 voire du printemps 276.

⁸⁸³ Cf. F 9.3 pour la chronologie.

⁸⁸⁴ Cf. Vitucci, *II Regno di Bitinia*, p. 24-25.

Avant d'entamer le commentaire des fragments 11.1 à 17, il me semble utile de faire un point sur les remarques formulées précédemment, et en particulier sur la méthode de Memnon. En effet, la chronologie établie par l'enchaînement des différents fragments paraît confuse à première vue. Toutefois, il me semble que l'historien héracléote ne construit pas son récit avec une chronologie absolue comme fil conducteur. En d'autres termes, Memnon ne se contente pas de reconstituer l'histoire événementielle dont le seul objectif serait de rapporter les événements qui se seraient produits année après année. Certes, la chronologie n'est pas totalement absente de son travail, mais l'enjeu premier de son œuvre est de raconter l'histoire de sa cité d'origine et son implication dans les grands conflits de son temps.

Les principaux ennemis d'Héraclée après la mort de Lysimaque (en dehors de Zipotès) ont été les rois séleucides Séleucos et Antiochos. Ainsi, à partir du F 9.1, Memnon ne continue pas le fil des événements tel qu'il l'avait laissé au F 8.8, c'est-à-dire, au moment de la prise de pouvoir d'Antigone Gonatas en Macédoine en 277/276, mais à partir de la mort de Séleucos, lorsqu'Antiochos décide de soumettre l'Asie Mineure qui avait résisté à son père. À partir du passage 9.1, Memnon offre une présentation des différents ennemis d'Antiochos et des différents théâtres d'opérations. Le but de ces passages est d'expliquer comment Héraclée s'est trouvée mêlée aux opérations menées par les grands monarques de la période, Antiochos, Nicomède et Gonatas.

Le groupe constitué des fragments 9.1 à 9.5 est consacré aux seules affaires d'Héraclée. Memnon y présente les circonstances dans lesquelles elle s'est alliée à Nicomède (9.1-3) et les conséquences de cette alliance qui ne sont toutefois pas toutes immédiates. En effet, bien que la cité récupère ses anciennes possessions après 279, date à laquelle fut sans doute conclu l'accord entre Nicomède et Héraclée, Memnon les rapporte à ce stade de son récit (F 9.4), car l'enjeu de son travail n'est pas de donner une datation exacte de ces événements, mais d'en exposer les raisons. Enfin, au F 9.5, il rapporte l'implication d'Héraclée dans la guerre entre Zipotès et Nicomède qui constituait vraisemblablement l'une des contreparties de l'entente avec le Bithynien.

Après avoir présenté les raisons qui ont poussé Héraclée à s'allier avec le roi de Bithynie, il s'intéresse aux autres adversaires d'Antiochos : Gonatas et Nicomède. L'enjeu des F 10.1 et 10.2 est d'expliquer les circonstances dans lesquelles Héraclée fut amenée à participer à la rencontre navale évoquée au F 10.2. Ainsi, il rapporte la guerre entre Antiochos et Gonatas dont la conséquence fut la conclusion d'une alliance entre l'Antigonide et la Ligue

du Nord. C'est cette entente entre les deux rois qui pousse selon l'historien d'Héraclée le monarque séleucide à affronter Nicomède. Ainsi, Memnon présente une seconde raison au conflit existant entre Nicomède et Antiochos et introduit une autre « clause » de l'accord conclu entre Héraclée et le roi bithynien, selon laquelle la cité devait apporter un soutien militaire dans la lutte contre le pouvoir séleucide. L'alliance conclue dès 279 avait donc porté ses fruits : Héraclée s'était battue aux côtés du roi de Bithynie contre Zipoitès et Antiochos et en échange, la cité avait pu récupérer successivement ses anciennes possessions (à l'exception d'Amastris).

La méthode utilisée par Memnon s'est sans doute en partie imposée d'elle-même, dans la mesure où une partie des événements rapportés dans ces passages se sont déroulés parallèlement. Les opérations séleucides mentionnées aux F 9.1 et 9.2 ont eu lieu avant la mort de Kéraunos, tandis que les F 9.3 à 10.1 prennent place simultanément après le meurtre de Ptolémée par les Celtes, en effet, l'alliance d'Héraclée avec Nicomède (9.3 ; 10.2), la guerre en Bithynie entre Zipoitès et son frère (F 9.5) et la guerre d'Antiochos contre Gonatas (10.1) doivent être situées au cours de la même année 279. Enfin, la rencontre navale mentionnée par Memnon au F 10.2 eut sans doute lieu en 278.

F 11.1-12.1 : L'arrivée des Galates en Asie

11.1

Ἐπεὶ δὲ Γαλάται πρὸς τὸ Βυζάντιον ἦκον καὶ τὴν πλείστην αὐτῆς ἐδήωσαν, τῷ πολέμῳ ταπεινωθέντες οἱ ἐν Βυζαντίῳ πέμπουσι πρὸς τοὺς συμμάχους, δεόμενοι ὠφελείας. Καὶ παρέσχον μὲν πάντες ὡς εἶχον ἰσχύος, παρέσχον δὲ καὶ οἱ τῆς Ἡρακλείας (τοσοῦτον γὰρ ἡ πρεσβεία ἦται) χρυσοῦς τετρακισχιλίους.

Quand les Galates furent arrivés devant Byzance et qu'ils eurent ravagé la majeure partie de son territoire, les Byzantins, affaiblis par la guerre, envoyèrent demander assistance à leurs alliés. Tous leur en fournirent dans la mesure de leurs moyens et les gens d'Héraclée leur procurèrent quatre mille pièces d'or — c'était ce que demandait l'ambassade.

Ἐπεὶ δὲ Γαλάται πρὸς τὸ Βυζάντιον ἦκον καὶ τὴν πλείστην αὐτῆς ἐδήωσαν :

L'invasion des Celtes avait débuté à l'été 280⁸⁸⁵ et les envahisseurs s'étaient divisés en trois groupes dont l'un, mené par Bolgios, avait tué Kéraunos en février 279 (cf. 8.8). Les forces celtiques commandées par Brennos et Akichorios avaient continué leur avancée vers le sud, en direction de la Grèce centrale et à l'été 279 elles furent repoussées en dehors de

⁸⁸⁵ Mitchell, *The Celts in Anatolia*, p. 13 ; Strobel, *State Formation by the Galatians of Asia Minor*, p. 3 ; Nachtergaele, *Les Galates en Grèce*, p. 128 sqq.

Delphes qu'elles attaquent sans succès⁸⁸⁶. À Delphes, les Celtes sont réputés pour ne pas avoir survécu. En revanche, d'autres avaient été postés comme arrière-garde pour tenir la Macédoine (Justin, XXV, 1, 2). D'autres avaient rompu avec le commandement de Brennos avant l'invasion de la Macédoine et de la Grèce et opéraient indépendamment (Tite-Live, XXXVIII, 16, 2)⁸⁸⁷.

L'expédition de Brennos fut initialement suivie par des groupes de Tolistoboges et de Trocmes, lesquels formaient le cœur de cette communauté migratoire, conduits par leurs chefs respectifs, Léonnorios et Luturios⁸⁸⁸. D'après Tite-Live (XXXVIII, 16, 2-8), ces deux groupes de Celtes, qui s'étaient séparés de Brennos à la suite d'un différend, avaient traversé la Thrace en combattant ceux qui résistaient⁸⁸⁹. Ils occupèrent la côte de la Propontide, capturèrent Lysimacheia par une ruse et stationnèrent par la force en Chersonèse de Thrace. Là, ils négocièrent avec Antipatros, décrit comme étant en charge de la côte, dans le but de traverser en Asie. Quand une dispute éclata entre les deux chefs, Léonnorios fit mouvement vers l'est, rejoignant Byzance, tandis que Luturios réussit finalement à traverser l'Hellespont sur cinq petits navires appartenant à la garnison macédonienne, obtenus par la ruse.

D'après Mitchell, le type d'activités menées par les Celtes dans ces régions est inenvisageable après la victoire de Gonatas à Lysimacheia et estime que la traversée de l'Hellespont par Luturios, ainsi que la présence de Léonnorios à Byzance, doivent être placées avant la bataille⁸⁹⁰, c'est-à-dire au cours de l'hiver 278/7⁸⁹¹. Une telle datation rejoint donc les propos de Pausanias qui fixe l'année de l'arrivée des Celtes en Asie Mineure sous l'archontat de Démoclès (X, 24, 14). Mitchell préfère ainsi rejeter le passage de Justin (XXV, 2, 7-11) qui place l'arrivée des Celtes en Asie après la bataille de Lysimacheia⁸⁹².

⁸⁸⁶ Strobel, *State Formation by the Galatians of Asia Minor*, p. 3 ; Mitchell, *The Celts in Anatolia*, p. 13.

⁸⁸⁷ Mitchell, *The Celts in Anatolia*, p. 13, n. 8. Ce savant estime que les Celtes qui combattirent à Delphes n'ont pas survécu. Dès lors, les survivants de l'expédition de Brennos mentionnés par Diodore XXII, 9 et qui auraient rallié la Macédoine doivent être identifiés, selon Mitchell, avec ceux laissés en arrière-garde par Brennos (Justin, XXV, 1, 2). Cf. Nachtergaele, *Les Galates en Grèce*, p. 166.

⁸⁸⁸ Strobel, *State Formation by the Galatians of Asia Minor*, p. 3 ; Mitchell, *The Celts in Anatolia*, p. 15.

⁸⁸⁹ Mitchell, *The Celts in Anatolia*, p. 15. Cf. Nachtergaele, *Les Galates en Grèce*, p. 166. Cet historien estime que le groupe de Tectosages était déjà présent aux côtés des Trocmes et de Tolistoboges. *Contra* : Strobel, *State Formation by the Galatians of Asia Minor*, p. 5, estime au contraire que les Tectosages n'ont rejoint les deux autres tribus en Asie qu'en 277 (cf. F 11. 6 ; Tite-Live, XXXVIII, 16, 11).

⁸⁹⁰ La date de la bataille de Lysimacheia fait l'objet de nombreux désaccords. Nachtergaele, *Les Galates en Grèce*, p. 167-168, n. 191, semble adopter « l'opinion communément admise, selon laquelle la rencontre eut lieu dans le courant de l'année 278 ou, au plus tard au début de 277 » et rejette la datation fixée au printemps 277 par M. Launey, « Un épisode oublié de l'invasion galate en Asie Mineure (278/7 av. J.-C.) », *REA*, 46 (1944), p. 230 ; p. 232. En revanche, la bataille est datée de 277 par Mitchell, *The Celts in Anatolia*, p. 14-15 (cf. carte) ; Will, *Monde hellénistique*, I, p. 108 ; Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 163-166.

⁸⁹¹ Mitchell, *The Celts in Anatolia*, p. 14-15.

⁸⁹² *Ibidem*, p. 15. Cf. Nachtergaele, *Les Galates en Grèce*, p. 167-168, n. 191.

- Pausanias, X, 24, 14 : ἐγένετο δὲ τῶν Κελτῶν στρατεία τε ἐπὶ τὴν Ἑλλάδα καὶ ἡ ἀπώλεια Ἀναξικράτους Ἀθήνησιν ἄρχοντος, δευτέρῳ δὲ ἔτει τῆς πέμπτῃς ὀλυμπιάδος ἐπὶ εἴκοσι καὶ ἑκατόν, ἦν Λάδας Αἰγιεὺς ἐνίκα στάδιον· τῷ δὲ ἔτει τῷ ἐφεξῆς Δημοκλέους Ἀθήνησιν ἄρχοντος, οἱ δὲ αὐθις ἐς τὴν Ἀσίαν διαβαίνουσιν οἱ Κελτοί. « *Cette irruption des Gaulois en Grèce et leur défaite arrivèrent sous l'archontat d'Anaxicrate à Athènes, la deuxième année de la cent vingtième olympiade, en laquelle Ladas d'Egion remporta le prix du stade. L'année suivante Démoclès étant archonte à Athènes, ces barbares firent voile une seconde fois en Asie.* »

La période durant laquelle les Celtes opéraient à Byzance et la date de leur passage en Asie restent fort discutées. Je ne saurais trancher définitivement une question sur laquelle se sont penchés d'éminents spécialistes et dont les hypothèses respectives sont encore sujettes à de nombreux désaccords. Néanmoins, au vu de la chronologie que je me suis proposée de présenter précédemment, je retiendrai prudemment les datations proposées par Mitchell⁸⁹³, Nachtergaele⁸⁹⁴ et Tarn⁸⁹⁵ qui fixent tous trois le passage des tribus celtiques en Asie en 278/7.

Toutefois, cette datation est celle qui lie la présence des Celtes menés par Léonnorios à Byzance à leur passage en Asie grâce à l'intervention de Nicomède. Il n'est donc pas exclu que ces tribus aient ravagé les environs avant le traité avec le roi de Bithynie. C'est ce que semble d'ailleurs suggérer Memnon qui écrit que les Byzantins étaient « *affaiblis par la guerre* » (F 11. 1) et que les Celtes « *avaient fréquemment tenté de passer en Asie sans y réussir une seule fois parce que les Byzantins faisaient obstacle à leur entreprise* » (F 11.2). Ainsi, il faut comprendre que la tribu des Tolistoboges mais aussi celle des Trocmes étaient présentes dans la région depuis un moment. Le récit de Tite-Live à ce sujet est plus éloquent : « *Alors, combattant quand ils trouvaient de la résistance, exigeant des contributions quand on demandait la paix, ils arrivèrent à Byzance, et, tirant de l'argent de toute la côte de la Propontide, ils s'établirent dans les villes. Plus tard, il leur prit envie de passer en Asie* » et « *La négociation étant trop lente à leur gré, une nouvelle dissension éclata entre les deux chefs. Lonorios (NB : Léonnorios) revint sur ses pas avec la plus grande partie des guerriers et regagna Byzance* » (XXXVIII, 16, 3-6). Ces deux extraits de Tite-Live, associés au récit de Memnon, suggèrent que les Celtes avaient pour habitude de ravager la région et en particulier Byzance qu'ils rançonnèrent, au même titre que de nombreuses autres cités.

Ainsi, même en admettant la conjecture de Mitchell, selon lequel Léonnorios se trouvait à Byzance en 278/7, c'est-à-dire après sa séparation temporaire de Lutarios et au moment où Nicomède l'autorise à traverser en Asie (cf. F11. 2), il faut selon moi situer l'épisode mentionné ici par Memnon avant cette date. Ainsi, la phrase ἐπεὶ δὲ Γαλάται πρὸς

⁸⁹³ Mitchell, *The Celts in Anatolia*, p. 14 (carte).

⁸⁹⁴ Cf. Nachtergaele, *Les Galates en Grèce*, p. 79.

⁸⁹⁵ Tarn, *Antigonus Gonatas*, p. 160-161, n. 83.

τὸ Βυζάντιον ἤκον καὶ τὴν πλείστην αὐτῆς ἐδήϊωσαν (« *quand les Galates furent arrivés devant Byzance et qu'ils eurent ravagé la majeure partie de son territoire* ») se référerait au même événement rapporté par Tite-Live (XXXVIII, 16, 3) et impliquerait non seulement les Tolistoboges menés par Léonnorios, mais aussi les Trocmes commandés par Lutarios. Dès lors, il faudrait admettre comme le suggère Strobel que ces deux tribus celtiques étaient présentes sur le territoire de Byzance dès 279/8⁸⁹⁶. Une telle datation rend toutefois peu probable mon hypothèse sur la présence de navires Byzantins aux côtés de Nicomède en 278, lors de la rencontre navale mentionnée par Memnon au F 10.2 à moins d'admettre que Byzance ait été en mesure de résister aux raids terrestres des Celtes et d'envoyer sa flotte pour faire face aux navires d'Antiochos, sans doute dans les eaux de la mer Noire.

τῷ πολέμῳ ταπεινωθέντες οἱ ἐν Βυζαντίῳ πέμπουσι πρὸς τοὺς συμμάχους, δεόμενοι ὠφελείας :

Les Byzantins, épuisés par les raids et les rançons des Celtes présents dans la région, demandèrent de l'aide à leurs alliés de la Ligue du Nord, qui participèrent au paiement que la cité devait acquitter aux envahisseurs. Le soutien financier apporté par Héraclée suppose que la cité disposait désormais de grandes richesses. Or il faut rappeler que les Héracléotes avaient eu des difficultés financières au lendemain de la mort de Lysimaque, causées en grande partie par la confiscation de leurs revenus par Héraclide et à cause de la conquête de leurs territoires par Zipoitès (cf. F 6.2-3). En partant de cette supposition formulée par Saprykin⁸⁹⁷, j'ai fait remarquer au F 9.4 qu'il me semblait difficile d'admettre que la cité ait pu racheter, dès 280, Kérios et Tios, dans la mesure où Memnon précise que les Héracléotes avaient dû déboursier d'immenses sommes pour pouvoir les obtenir. Ainsi, j'ai proposé de situer la réintégration du territoire de Thynis dans la sphère héracléote en 279 dont il faut supposer que l'exploitation (et notamment la perception du *phoros* parmi les populations indigènes), combinée à une activité commerciale rendue possible grâce au réseau de la Ligue du Nord, a permis à Héraclée de s'enrichir. La première preuve de la richesse retrouvée d'Héraclée est à mon avis l'aide que la cité apporte aux Byzantins. Or ce soutien financier considérable à leurs alliés me semble impossible en 280/ 279, comme le propose Bittner⁸⁹⁸, car il a sans doute fallu quelque temps à Héraclée pour renflouer ses caisses publiques et se permettre de verser une telle somme pour aider Byzance. En revanche, la contribution d'Héraclée à une date plus basse

⁸⁹⁶ Strobel, *State Formation by the Galatians of Asia Minor*, p. 5. Cf. Strobel, *Die Galater*, p. 236 sqq., p. 252 sqq., 257 sqq.

⁸⁹⁷ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 162. Voir le commentaire du F 6.2.

⁸⁹⁸ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 89.

semble plus crédible et il faudrait ainsi supposer que les Byzantins envoyèrent leurs ambassadeurs requérir l'aide des alliés au cours de l'année 278.

καὶ παρέσχον μὲν πάντες ὡς εἶχον ἰσχύος, παρέσχον δὲ καὶ οἱ τῆς Ἡρακλείας (τοσοῦτον γὰρ ἢ πρεσβεία ἦιται) χρυσοῦς τετρακισχιλίους :

L'argent versé par les Byzantins aux Celtes constituait une rançon en échange de laquelle les envahisseurs s'engageaient à quitter le territoire et à cesser leurs pillages. En effet, Memnon utilise le terme χρυσοῦς (statères), le même qu'au F 16.3, dans lequel il rapporte comment « *Nymphis (...) fit à l'armée un don global de cinq mille pièces d'or plus un de deux cents à chaque chef et il les décida à quitter le pays.* ». Il ne s'agissait donc pas du *phoros* que s'acquitteront plus tard les Byzantins auprès des Celtes du royaume de Tyllis⁸⁹⁹, dont le tribut s'élevait alors à 80 talents annuels (Polybe IV, 46). Polybe distingue d'ailleurs les deux contributions financières que versèrent successivement les Byzantins au roi celte Comontorios. Il rapporte comment « *ils lui payaient une contribution de trois, de quatre, quelquefois même de dix mille pièces d'or, pour que leur pays ne fût pas ravagé* ». Ici, c'est le terme χρυσοῦς qu'utilise Polybe, à l'instar de Memnon et établit que c'est contre le paiement de cette « rançon » que les Celtes de Comontorios acceptent de quitter les terres des Byzantins. En revanche, plus tard, la cité dut payer un tribut qui « *finit par s'élever à la somme de quatre-vingts talents, qu'ils furent obligés de payer tous les ans* » et Polybe utilise spécifiquement le terme φόρος.

Si les Héracléotes fournirent quatre mille pièces d'or aux Byzantins et en supposant que d'autres alliés des Byzantins, parmi lesquels figuraient certainement Nicomède et Chalcédoine, les autres membres de la Ligue du Nord, cela suppose que la demande des Celtes était considérable. Le passage de Polybe (IV, 46) ne se réfère pas au pillage orchestré par les tribus des Tolistoboges et des Trocmes, mais il rapporte que les demandes des Celtes pouvaient atteindre la somme de dix mille pièces ce qui suppose qu'une contribution du même ordre a pu être requise au temps de Léonnorios et Luturios⁹⁰⁰.

⁸⁹⁹ Cf. A. J. Reinach, *op. cit.*, p. 55, n. 2. Sur la formation du royaume de Tyllis, cf. Nachtergaele, *Les Galates en Grèce*, p. 167-168 ; Mitchell, *The Celts in Anatolia*, p. 13-14 ; Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 164-166.

⁹⁰⁰ Denys de Byzance (*Anaplous Bospori* 41= *GGM* II 34) rapporte que Ptolémée II offrit une *chôra* en Asie, du grain, des armes et de l'argent à Byzance. Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 89 et n. 545 estime que tous ces dons datent de l'époque des raids galates menés contre Byzance. Avram, *Antiochos II Théos*, p. 1203-1204 et 1205, n. 66, place ces dons au moment du siège de la cité par Antiochos II, à l'exception de la *chôra* qui aurait été donnée par le roi lagide au moment de l'attaque des tribus celtiques. Cf. F 15.

11.2

Μετ' οὐ πολὺ δὲ Νικομήδης τοὺς Γαλάτας, οἷς ἡ καταδρομὴ τῶν Βυζαντίων ἐγεγένητο, πολλάκις μὲν ἐπιχειρήσαντας εἰς τὴν Ἀσίαν περαιωθῆναι, τοσαυτάκις δὲ ἀποτυχόντας, οὐκ ἀνεχομένων τὴν πρᾶξιν Βυζαντίων, ἐπὶ συνθήκαις ὅμως παρασκευάζει περαιωθῆναι. Αἱ δὲ συνθήκαι Νικομήδει μὲν καὶ τοῖς ἐγγόνοις ἀεὶ φίλα φρονεῖν τοὺς βαρβάρους, καὶ τῆς γνώμης τοῦ Νικομήδους χωρὶς μηδενὶ συμμαχεῖν τῶν πρὸς αὐτοὺς διαπρεσβευομένων, ἀλλ' εἶναι φίλους μὲν τοῖς φίλοις, πολεμίους δὲ τοῖς οὐ φιλοῦσι· συμμαχεῖν δὲ καὶ Βυζαντίοις, εἴ που δεήσοι, καὶ Τιανοῖς δὲ καὶ Ἡρακλεώταις καὶ Καλχηδονίοις καὶ Κιερανοῖς καὶ τισιν ἑτέροις ἔθνων ἄρχουσιν. *Peu après, les Galates, qui avaient envahi le territoire des Byzantins et avaient fréquemment tenté de passer en Asie sans y réussir une seule fois parce que les Byzantins faisaient obstacle à leur entreprise, furent cependant mis en mesure d'y passer grâce à un traité que fit avec eux Nicomède. Ce traité stipulait que les Barbares vivraient toujours en bonne intelligence avec Nicomède et ses descendants ; sans l'assentiment de Nicomède, ils ne s'allieraient à aucun de ceux qui feraient des démarches auprès d'eux, mais ils seraient les amis de ses amis et les ennemis de ses ennemis ; ils seraient aussi les alliés des Byzantins en cas de nécessité et ceux des gens de Tios, d'Héraclée, de Chalcédoine et de Kiéros ainsi que de quelques autres souverains.*

μετ' οὐ πολὺ δὲ Νικομήδης τοὺς Γαλάτας, οἷς ἡ καταδρομὴ τῶν Βυζαντίων ἐγεγένητο, πολλάκις μὲν ἐπιχειρήσαντας εἰς τὴν Ἀσίαν περαιωθῆναι, τοσαυτάκις δὲ ἀποτυχόντας, οὐκ ἀνεχομένων τὴν πρᾶξιν Βυζαντίων, ἐπὶ συνθήκαις ὅμως παρασκευάζει περαιωθῆναι :

Tite-Live (XXVIII, 16, 7) rapporte comment, après la séparation de Léonnorios et Luturios, qui se dirigèrent respectivement vers Byzance et l'Hellespont, les Tolistoboges menés par Léonnorios s'embarquèrent pour l'Asie avec l'aide de Nicomède. C'est ainsi qu'au cours de l'hiver 278/7, les Celtes, que j'appellerai désormais les Galates, furent autorisés à traverser le Bosphore et un traité fut conclu entre eux, Nicomède et ses alliés, afin de fixer les conditions dans lesquelles les nouveaux venus étaient autorisés à vivre au sein des populations asiatiques⁹⁰¹.

Les Byzantins avaient résisté, sans doute depuis 279/278, à la pression des Celtes, subissant des incursions sur leur territoire, devant payer d'immenses quantités de pièces d'or pour obtenir leur évacuation (cf. 11.1). Le groupe mené par Luturios qui avait franchi l'Asie depuis l'Hellespont opérait sans doute dans la région d'Ilion avant de rejoindre celui de Léonnorios (Tite-Live, XXVIII, 16, 8 ; cf. Pausanias, X, 23, 14 ; Justin, XXV, 2, 11).

⁹⁰¹ Mitchell, *The Celts in Anatolia*, p. 14 ; Nachtergaele, *Les Galates en Grèce*, p. 79 ; Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 160-161, n. 83 ; McGing, *FPM*, p. 18. En revanche, Strobel et Bittner proposent une date plus haute et placent la conclusion du traité en 278 : Strobel, *State Formation by the Galatians of Asia Minor*, p. 5, suivi par Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 80-81, 89 ; Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 170.

Αἱ δὲ συνθήκαι Νικομήδει μὲν καὶ τοῖς ἐκγόνοις ἀεὶ φίλα φρονεῖν τοὺς βαρβάρους (...) δὲ καὶ Ἡρακλεώταις καὶ Καλχηδονίοις καὶ Κιερανοῖς καὶ τισιν ἑτέροις ἔθνων ἄρχουσιν :

Memnon 11.2 rapporte les clauses du traité dans leurs grandes lignes⁹⁰², une version qui dérive certainement de Nymphis⁹⁰³. La cité ayant conclu l'accord en son temps, Nymphis avait accès au document dont une copie était conservée à Héraclée. Toutefois, comme l'a fait remarquer Mitchell, les Gaulois y sont décrits comme « Barbares », ce qui suppose selon lui que la source de Memnon ne citait pas le document original dans lequel les Galates n'auraient pas pu être appelés de cette manière, dans la mesure où ils étaient une partie contractante. De plus, il manque l'introduction et les dernières clauses⁹⁰⁴. Toutefois, les parties manquantes du traité originel ont pu être retirées par Memnon, voire Photius. Le traité fut conclu entre les chefs galates et Nicomède, lequel incluait ses futurs successeurs et aussi ses partenaires dans l'alliance anti-séleucide. Une preuve de plus que l'accord n'est pas rapporté dans son intégralité est que les noms de ces chefs, sans doute désignés nominale à l'origine, n'apparaissent pas plus que le nom de ces « quelques autres souverains » dont Memnon ou Photius n'ont sans doute pas jugé nécessaire de rapporter.

Les Galates furent-ils considérés comme des alliés ou recrutés comme des mercenaires, comme le suggère prudemment Strobel ? Il est vrai que Nicomède avait besoin d'un renfort militaire assez puissant pour se débarrasser de son frère Zipotès, qui occupait toujours une partie de l'Asie (cf. F. 11.5)⁹⁰⁵. Mais l'alliance n'engageait pas seulement Nicomède, car le traité stipulait que les Galates agiraient dans l'intérêt de ses partenaires, ce qui suppose que l'objectif de ce traité ne se limitait pas à mettre fin à la guerre civile en Bithynie mais qu'il fut conclu dans le but de lutter contre Antiochos⁹⁰⁶. Nicomède fut le premier souverain, après Denys de Syracuse en 369/8 (Xénophon, *Hell.* VII, 1, 20-23 ; 28-31 ; Diodore, XV 70, 1), à engager des barbares celtes et le premier dirigeant hellénistique à se lancer dans une entreprise qui se révéla par la suite lourde de conséquences⁹⁰⁷. Nicomède devait donc se trouver dans une situation désespérée pour permettre aux Galates de pénétrer en Asie au regard de leurs habitudes et de leurs récentes expéditions. Pour cela, il était prêt à

⁹⁰² Cf. H. H. Schmitt, *Die Staatverträge des Altertums*, III, 1969, p. 111-112, n° 469.

⁹⁰³ Mitchell, *The Celts in Anatolia*, p. 16.

⁹⁰⁴ *Ibidem*, p. 16, n. 34. Sur les sources de ce passage, cf. Jacoby, *FGrH*, III C, p. 275-276 ; Laqueur, s.v. « Nymphis », *RE* XVII (1936), col. 1608-1623 ; P. Moraux, « L'établissement des *Galates* en Asie Mineure » *Ist Mitt*, 7 (1957), p. 67-68 et n. 34.

⁹⁰⁵ Strobel, *State Formation by the Galatians of Asia Minor*, p. 5 ; Mitchell, *The Celts in Anatolia*, p. 15-16, rejette l'idée que les Galates aient pu être considérés comme des mercenaires. Cf. Strobel, *Die Galater*, p. 236 *sqq.*, 252 *sqq.*, 257 *sqq.*

⁹⁰⁶ Strobel, *State Formation by the Galatians of Asia Minor*, p. 5 ; Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 80-81.

⁹⁰⁷ Strobel, *State Formation by the Galatians of Asia Minor*, p. 5. Mitchell, *The Celts in Anatolia*, p. 13.

payer le prix fort : il leur fournit des armes, les autorisa à faire du butin en Asie, tout du moins contre ses ennemis déclarés, et leur donna de nouvelles terres sur lesquelles s'installer (F. 11.3-6)⁹⁰⁸.

Vitucci souligne que c'est Nicomède qui mena en grande partie les négociations⁹⁰⁹ et que les autres parties contractantes, ses alliés, sont des *foederati adscripti*, c'est-à-dire, « inclus dans le traité »⁹¹⁰. Il est probable qu'un tel engagement n'a pas dû ravir les Byzantins qui avaient déployé tant d'énergie pour leur barrer le passage. Toutefois, le roi de Bithynie avait besoin de leur aide et dut pour cela convaincre ses alliés byzantins de l'utilité que représentait cette nouvelle force armée. En effet, il paraît peu probable que le Bithynien ait agi sans l'accord des membres de la Ligue du Nord et encore moins sans celui de Byzance, quand bien-même ce fut lui qui mena les négociations. Ainsi, le fait que Byzance, Héraclée et Chalcédoine soient à nouveau réunies montre que la « Ligue du Nord » fondée en 281 fut en quelque sorte réactivée et une telle initiative se comprend d'autant plus qu'Antigone Gonatas avait fait la paix avec Antiochos, laissant à ce dernier le champ libre pour s'imposer en Asie Mineure⁹¹¹. De plus, Nicomède a sans doute insisté sur le danger que représentaient les Galates et peut-être a-t-il présenté cet accord comme le meilleur moyen de se protéger de l'incursion des Barbares.

συμμαχεῖν δὲ καὶ Τιανοῖς δὲ καὶ Κιερανοῖς :

Comme je l'ai précédemment développé, il me semble que ces cités, anciennes possessions d'Héraclée au temps de Denys puis conquises par le roi bithynien Zipoitès, ne furent rachetées par Héraclée qu'après ce traité dans la mesure où elles sont présentées par Memnon comme des parties contractantes à part entière⁹¹².

καὶ τισιν ἑτέροις ἔθνων ἄρχουσιν :

Memnon ne précise pas le nom des souverains concernés par cet accord avec les Galates. Au regard de son testament (cf. 14.1), il semble qu'il comptait parmi ses relations les rois Gonatas et Ptolémée II. Ainsi, il est possible que ces derniers aient figuré parmi les dirigeants que Nicomède entendait protéger d'une éventuelle attaque des Galates. Antigone, bien qu'il ait conclu une paix avec Antiochos, semble avoir conservé des liens amicaux avec

⁹⁰⁸ Mitchell, *The Celts in Anatolia*, p. 16 ; P. Moraux, *op. cit.*, p. 66-77.

⁹⁰⁹ Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 25.

⁹¹⁰ *Ibidem*, p. 25, n. 3. Cf. Heuss, *Stadt und Herrscher des Hellenismus*, p. 138, n. 1.

⁹¹¹ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 81.

⁹¹² Cf. les commentaires des fragments 4.6 et 9.4 à ce propos.

Nicomède, sinon sa présence parmi les membres du conseil de régence censés protéger les intérêts des jeunes enfants de Nicomède à sa mort serait étrange et incompréhensible⁹¹³.

En revanche, Mithridate I^{er}, à supposer qu'il ait réellement fait partie de la Ligue du Nord en 281⁹¹⁴, ne semble pas avoir été inclus dans le traité⁹¹⁵. Si Ptolémée II faisait partie de l'alliance, alors il serait étonnant que le roi du Pont ait compté parmi ses alliés au regard du témoignage d'Apollonios d'Aphrodisias (*FGrH* 740 F14) qui rapporte que les Galates, nouvellement arrivés, s'allièrent à Mithridate et Ariobarzane du Pont et qu'ils vainquirent une force navale envoyée par Ptolémée II dans les eaux du Pont. D'après McGing, le fait que les Galates se soient alliés à Mithridate corroborerait, selon certains chercheurs, l'idée selon laquelle Mithridate I^{er} a fait partie de ces *καί τισιν ἑτέροις ἔθνων ἄρχουσιν* mentionnés par Memnon⁹¹⁶. Toutefois, comme McGing le fait remarquer, le passage d'Apollonios témoigne de la lutte menée par Mithridate contre un allié et un bienfaiteur des membres de la Ligue du Nord, et en particulier de Byzance et Héraclée (cf. F. 15 ; 17). Dès lors, il faudrait admettre que les Galates n'étaient pas des alliés fidèles comme avait pu l'espérer Nicomède, et qu'ils se seraient ralliés au plus offrant. De plus, comme le suggèrent Saprykin et McGing, Mithridate avait certainement rejoint Antiochos, lequel disposait déjà du soutien du royaume de Pergame sous Philétairos⁹¹⁷. Une preuve sans doute que le roi du Pont n'était plus considéré comme un allié de la Ligue anti-séleucide ni de Nicomède est le fait que ce dernier ne l'a pas désigné dans son testament, contrairement à Gonatas (F 14.1).

L'emploi du terme *ἄρχων* au lieu du terme *βασιλεύς* suppose que des dirigeants de moindre importance, n'ayant pas la qualité de rois au même titre que Ptolémée II par exemple, furent inclus dans le traité. Nicomède entendait sans doute protéger des dynastes locaux des attaques galates, peut-être des personnalités placées sous son autorité.

11.3

Ἐπὶ ταύταις μὲν ταῖς συνθήκαις Νικομήδης τὸ Γαλατικὸν πλῆθος εἰς Ἀσίαν διαβιβάζει, ὧν περιφανεῖς μὲν ἐπὶ τῷ ἄρχειν ἰζ' τὸν ἀριθμὸν ἦσαν, οἱ δὲ καὶ αὐτῶν τούτων προκεκριμένοι καὶ κορυφαῖοι Λεωνώριος ἦσθη καὶ Λουτούριος. Αὕτη τοίνυν τῶν Γαλατῶν ἢ ἐπὶ τὴν Ἀσίαν

⁹¹³ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 81

⁹¹⁴ Cf. 9.4 sur les doutes émis à ce sujet par McGing, *FPM*, p. 16-18.

⁹¹⁵ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 171.

⁹¹⁶ McGing, *FPM*, p. 18. Parmi les partisans de cette théorie se trouvent notamment : Niese, *Geschichte*, II, p. 78, n. 1 ; Meyer, *Die Grenzen der hellenistischen Staaten in Kleinasien*, p. 116 ; H. Schmitt *op. cit.*, p. 112, n° 469.

⁹¹⁷ Sur le passage d'Apollonios, cf. McGing, *FPM*, p. 19, sur la difficile datation de cet épisode qui, selon ce savant, prend place au milieu des années 270 dans le cadre de la première guerre de Syrie entre Antiochos et Ptolémée II ; voir aussi Mitchell, *The Celts in Anatolia*, p. 19-20. Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 172 estime que Mithridate quitta le parti des anti-Séleucides après qu'Antiochos eut fait la paix avec Gonatas.

διάβασις κατ' ἀρχὰς μὲν ἐπὶ κακῶ τῶν οἰκητόρων προελθεῖν ἐνομίσθη, τὸ δὲ τέλος ἔδειξεν ἀποκριθὲν πρὸς τὸ συμφέρον· τῶν γὰρ βασιλέων τὴν τῶν πόλεων δημοκρατίαν ἀφελεῖν σπουδαζόντων, αὐτοὶ μᾶλλον ταύτην ἐβεβαίουν, ἀντικαθιστάμενοι τοῖς ἐπιτιθεμένοις.

Moyennant ces conditions, Nicomède fit passer le peuple des Galates en Asie ; leurs chefs illustres étaient au nombre de dix-sept, dont les meilleurs et les plus remarquables étaient Léonnorios et Luturios. Ce passage des Galates en Asie parut d'abord se faire au détriment des populations, mais en fin de compte, il s'avéra avantageux pour elles, car alors que les rois tentaient d'enlever aux villes leur régime démocratique, les Galates soutenaient cette démocratie et s'opposaient à ses ennemis.

ἐπὶ ταύταις μὲν ταῖς συνθήκαις Νικομήδης τὸ Γαλατικὸν πλῆθος εἰς Ἀσίαν διαβιβάζει :

Il ressort de ce passage que l'accord fut conclu à Byzance, après quoi, les Galates furent autorisés à traverser le Bosphore. Toutefois, il résulte du passage de Tite-Live (XXXVIII, 16, 7-8) que dans un premier temps les hommes de Léonnorios s'embarquèrent depuis Byzance pour l'Asie, après quoi ils furent rejoints par le groupe de Luturios qui avait traversé l'Hellespont. Il semble plus probable que ce dernier ait été présent lors de la conclusion du traité lequel eut donc lieu sur la rive asiatique.

ὧν περιφανεῖς μὲν ἐπὶ τῷ ἄρχειν ἰζ' τὸν ἀριθμὸν ἦσαν, οἱ δὲ καὶ αὐτῶν τούτων προκεκριμένοι καὶ κορυφαῖοι Λεωννόριος ἦσθη καὶ Λουτούριος :

Léonnorios et Luturios sont appelés respectivement Lonorius et Lutarius chez Tite-Live (XXXVIII, 16, 2, *sqq*) et Strabon (XII, 5, 1) mentionne seulement Λεωννόριος. Les Tolistoboges et les Trocmes formaient la grande partie de ce groupe de Galates et étaient conduits par leurs chefs respectifs Léonnorios et Luturios. D'après Strabon, (XXI, 5, 1), « le chef qui avait présidé à leur passage définitif en Asie paraît avoir été un certain Léonnorios ». En d'autres termes, c'est le chef des Tolistoboges qui mena l'expédition en Asie et en particulier contre Zipoitès selon les termes qui avaient été définis avec Nicomède. À leurs côtés, il y avait 17 chefs qui menaient chacun leur groupe.

L'organisation de cette masse migratoire est assez complexe. Elle consistait en deux principaux groupements, chacun commandé par Léonnorios et Luturios, tous deux capables de mener des opérations indépendantes, comme le prouve leur séparation avant la traversée de l'Asie. Au sein de ces deux groupes se trouvaient des groupes de guerriers, des regroupements au sein même des tribus tolistoboge et trocme, sans doute des clans ou des familles. Ce sont certainement ces différents sous-groupes qui étaient commandés par leurs propres chefs, au nombre de dix-sept selon Memnon. Il devait exister un certain degré d'autonomie à l'intérieur de ces groupes. Les deux tribus principales furent rejoints aux environs de 277, selon

Strobel, par les Tectosages. D'après ce chercheur, ces trois groupes ne formaient pas une « unified gens ». Chacun de ces groupes et sous-groupes cultivait son identité propre. Quelques noms de ces sous-groupes sont connus, par exemple les *Voturi* et *Ambitouti* au sein des Tolistoboges, et les *Toutobodiaci* au sein des Tectosages (Pline, *Hist. Nat.* V, 42, 146). Ces sous-groupes des trois principales tribus portaient le nom de « tétrarchies » et étaient au nombre de douze (Strabon, XII, 5). D'après Pline, les tribus de Galatie étaient réparties en 195 peuples et tétrarchies. Ainsi, en mettant de côté les douze tétrarchies dont quelques noms sont connus, il resterait quelque 183 *populi* que Strobel se propose d'identifier comme des clans ou groupes familiaux, lesquels étaient dirigés par des « aristocrates »⁹¹⁸. Dès lors, les dix-sept chefs mentionnés par Memnon étaient certainement ceux qui commandaient certains de ces « sous-groupes ».

Lorsqu'ils quittèrent le groupe de Brennos en Thrace, ils étaient 20 000 guerriers, mais la moitié passa en Asie après avoir mené la guerre en Bithynie contre Zipoitès (Tite-Live, XXXVIII, 16, 2 ; 9)⁹¹⁹.

αὕτη τοίνυν τῶν Γαλατῶν ἢ ἐπὶ τὴν Ἀσίαν διάβασις κατ' ἀρχὰς μὲν ἐπὶ κακῶ τῶν οἰκητόρων προελθεῖν ἐνομίσθη (...) αὐτοὶ μᾶλλον ταύτην ἐβεβαίουν, ἀντικαθιστάμενοι τοῖς ἐπιτιθεμένοις :

Selon Jacoby, cette digression sur l'histoire des Galates, dérive peut-être de l'histoire universelle de Nymphis, mais sans doute pas de sa *Περὶ Ἡρακλείας*. Ainsi, Memnon relaterait ici leurs raids dans l'ouest de l'Asie Mineure et leur établissement définitif en Galatie⁹²⁰.

Ce passage ne fait pas référence au seul moment de leur arrivée en Asie. Memnon au F 9.4 rappelle les conséquences bénéfiques à plus ou moins long terme du traité conclu entre Héraclée et Nicomède et mentionne pour cela le retour de Tios, Kéros et du territoire de Thynis dans la sphère héracléote. Il procède certainement de la même façon ici. Après avoir fait état du traité conclu entre les Galates et les membres de « l'alliance anti-séleucide », il en rapporte ici les conséquences pour les populations. Les Galates furent autorisés à pénétrer en Asie, sans doute après la victoire contre Zipoitès en Bithynie en 277 où d'après Trogue-Pompée (*Prol.* 25), ils firent la guerre au roi Antiochos.

Memnon rapporte que ce passage des Galates en Asie se fit dans un premier temps au détriment des populations, ce que ne cache pas non plus Tite-Live, XXXVIII, 16, 9-10, qui

⁹¹⁸ Strobel, *State Formation by the Galatians of Asia Minor*, p. 4-5.

⁹¹⁹ *Ibidem*, p. 3. Cf. Strobel, *Die Galater*, p. 108 sqq.

⁹²⁰ Jacoby, *FGrH*, III C, p. 276.

rapporte que les Galates sortis de Bithynie pénétrèrent en Asie et que « *leur nom jeta une telle épouvante parmi les nations en deçà du Taurus, que toutes, envahies ou non, voisines ou reculées, se soumirent à leurs lois* » (cf. Justin, XXV, 2, 8). L'arrivée de cette horde d'envahisseurs, dont la réputation de pillleurs avait sans doute précédé, effraya les habitants des régions asiatiques. D'après Saprykin, cette avancée galate, qui s'apparentait certainement à un raid massif de guerriers barbares fut organisée avec le consentement et sous la direction de la Ligue du Nord car l'objectif de cette offensive était de s'attaquer à Antiochos⁹²¹. En réalité, Nicomède essaya surtout de se débarrasser des Galates, en les invitant à mener leurs raids vers le sud et l'est de l'Asie⁹²².

Ainsi, à la fin de la guerre civile en Bithynie en 277, les trois groupes se partagèrent l'Asie, s'attribuant chacun des régions d'incursion : les Trocmes reçurent la côte hellespontique, les Tolistoboges l'Éolide et l'Ionie. Enfin, les Tectosages reçurent l'intérieur de l'Asie (XXXVIII, 16, 12)⁹²³. Les Galates se jetèrent sur les cités grecques d'Asie qui n'étaient pas protégées par le traité dans le but évident d'affaiblir les positions d'Antiochos⁹²⁴ : Cyzique, Didymes, Ilion, Priène, Thyatire, Laodicée du Lycos, Pétra, Tios furent attaquées par les Galates ainsi qu'Érythrée, laquelle toutefois paya les Galates pour les pousser à quitter son territoire⁹²⁵. L'invasion des Galates au cours des années 270 reste assez obscure et l'épigraphie constitue l'essentiel des témoignages pour cette période.

Cette période était fort troublée, puisque les principaux rois étaient en conflit pour le contrôle de l'Asie. Entre 277 et 274, il semble qu'Antiochos résida à Sardes afin de contenir autant que possible les Barbares loin de sa sphère d'influence⁹²⁶. Toutefois, les Galates prirent avantage de son absence à partir de 274. En effet, au cours de la seconde moitié des années 70 du III^{ème} siècle, Antiochos I^{er} et Ptolémée II s'affrontèrent dans le cadre de la « première guerre de Syrie ». Le roi séleucide étant retenu en Syrie, il ne put guère organiser la défense des cités menacées par les Galates⁹²⁷. En revanche, Antiochos porta un coup d'arrêt aux

⁹²¹ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 170. Cf. Strobel, *Die Galater*, p. 116-118.

⁹²² Sartre, *L'Anatolie hellénistique*, p. 74.

⁹²³ Strobel, *State Formation by the Galatians of Asia Minor*, p. 5 ; cf. Mitchell, *The Celts in Anatolia*, p. 16-18, pour la nature et l'étendue des raids galates.

⁹²⁴ Sartre, *L'Anatolie hellénistique*, p. 74. D'après Sartre, au moment où Antiochos I^{er} était occupé en Syrie même, Cyzique, Ilion, Didymes, Priène, Thyatire, Laodicée du Lycos furent soumises au pillage, tandis qu'Érythrées paya les Galates pour les pousser à quitter son territoire.

⁹²⁵ Mitchell, *The Celts in Anatolia*, p. 16-18 ; Will, *Monde hellénistique*, I, p. 143-144 ; Sartre, *L'Anatolie hellénistique*, p. 74. Pour Cyzique : *OGIS* 748, l. 18 sqq ; Didymes : *Didyma* II, n° 426, l. 7 ; Ilion : Strabon XIII, 1, 27 ; Priène : *OGIS* 765 = *I. Priene* 17 ; Thyatire : *KP*² 14 n° 19 = *TAM* v. 2, 881 ; Erythrées : *Syll*³ 440 = *I. Erythrai* n° 24 (paiement à Léonnorios) ; cf aussi n°28. Pour Pétra, Welles, *Royal Correspondence*, p. 62 sqq., n° 11 ; Tios : Stéphane de Byzance : s.v. « Ἀγρίαι ».

⁹²⁶ Cf. Mitchell, *The Celts in Anatolia*, p. 18, n. 61 pour les références bibliographiques.

⁹²⁷ Strobel, *State Formation by the Galatians of Asia Minor*, p. 5.

incursions galates lors de la « bataille des éléphants » (Lucien, *Zeuxis*, 8-11), datée prudemment de 269 ou 268, qui valut certainement à Antiochos de recevoir le titre de *Sôtèr* (Appien, *Syr.* 65)⁹²⁸. Mitchell estime que la victoire d'Antiochos au cours de cet affrontement dans la plaine de Sardes fut probablement décisive pour la sécurité de l'Asie, et il la compare aux conséquences positives de la bataille de Lysimacheia remportée par Gonatas en 277 contre les Celtes qui sécurisa la Thrace et la Macédoine⁹²⁹.

D'après Bittner, la référence aux régimes démocratiques des cités et le soutien que leur auraient apporté les Galates est peu claire. Selon cette savante, cela se référerait à l'indépendance de ces cités par rapport aux rois⁹³⁰. Mais en quoi les actions des Galates auraient-elles été un soutien ? Sauf si l'on admet que leur engagement aux côtés des cités désignées expressément par le traité qu'ils avaient conclu avec Nicomède avait pour but de lutter, le cas échéant, contre la tentative de quelconque souverain, et en particulier d'Antiochos, de soumettre ces cités à leur autorité. Selon Jacoby, « Sein urteil über den vertrag ist begreiflich genug aus dem gegensatz zwischen Herakleia und den Seleukiden, übrigens bezeichnend für den 'demokratischen' doktrinarismus auch dieses griechischen historikers »⁹³¹. En d'autres termes, cette référence au soutien des Galates des démocraties refléterait l'opinion de Memnon sur le traité qu'il jugerait sur la base du contraste existant sur le plan politique entre Héraclée et les Séleucides.

11.5⁹³²

Νικομήδης δὲ κατὰ Βιθυνῶν πρῶτον, συμμαχοῦντων αὐτῷ καὶ τῶν ἐξ Ἡρακλείας, τοὺς βαρβάρους ἐξοπλίσας, τῆς τε χώρας ἐκράτησε καὶ τοὺς ἐνοικοῦντας κατέκοψε, τὴν ἄλλην λείαν τῶν Γαλατῶν ἑαυτοῖς διανειμαμένων.

*Nicomède, arma d'abord les Barbares contre les Bithyniens et avec l'assistance des Héracléotes*⁹³³
il s'empara de leur pays et massacra les habitants ; les Galates s'attribuèrent le reste du butin en partage.

⁹²⁸ Mitchell, *The Celts in Anatolia*, p. 18 ; Will, *Monde hellénistique*, I, p. 143-144. C'est à cette bataille que fait référence Appien, *Syr.* 65. Voir Goukowsky, *Livre syriaque*, p. 164, n. 822, qui propose la même datation de 269 ou 268.

⁹²⁹ Mitchell, *The Celts in Anatolia*, p. 18. Cf. Sartre, *L'Anatolie hellénistique*, p. 74.

⁹³⁰ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 90, n. 553.

⁹³¹ Jacoby, *FGrH*, III C, p. 276.

⁹³² Il n'y pas de F 11.4 dans le découpage auquel a procédé Jacoby.

⁹³³ Henry oublie de traduire cette partie du texte puisqu'il ne mentionne pas « *l'assistance des Héracléotes* ».

Νικομήδης δὲ κατὰ Βιθυνῶν πρῶτον, συμμαχοῦντων αὐτῷ καὶ τῶν ἐξ Ἡρακλείας, τοὺς βαρβάρους ἐξοπλίσας, τῆς τε χώρας ἐκράτησε καὶ τοὺς ἐνοικοῦντας κατέκοψε :

Nicomède avait déjà tenté de vaincre son frère Zipoitès à l'aide des Héracléotes, en 279 (F 9.5), mais ce fut l'intervention des Galates qui consacra la victoire totale du roi de Bithynie. Il ne s'agit pas à mon avis de la même intervention que celle mentionnée par Memnon au F 9.5. Zipoitès a sans doute conclu le traité avec les Barbares au vu des difficultés qu'il rencontrait pour se débarrasser de son frère. Le F 9.5 est assez confus, car l'historien rapporte que les Héracléotes furent vaincus, mais que l'arrivée d'une force alliée provoqua la fuite de Zipoitès. Ce dernier avait sans doute été repoussé lors de cette première intervention, mais pas définitivement vaincu. C'est pourquoi l'aide des Galates était apparue nécessaire au roi de Bithynie.

Les Héracléotes furent une nouvelle fois conviés à participer à la lutte contre le prince rebelle et l'aide des Barbares fut déterminante, puisque la campagne fut victorieuse et complète. Ainsi, en 277, quelques mois, voire peut-être seulement quelques semaines après la conclusion du traité, la guerre civile prit fin en Bithynie (cf. Trogue-Pompée, *Prol.* 25 ; Justin, XXV, 2, 8)⁹³⁴. Tite-Live (XXXVIII, 16,8-9) rapporte une chronologie semblable et fait état de la victoire complète de Nicomède : « *Les Gaulois se réunirent de nouveau et fournirent des renforts à Nicomède, alors en guerre contre Zipoitès, maître d'une partie de la Bithynie. Grâce à leur appui, Zipoitès fut vaincu, et toute la Bithynie reconnut la domination de Nicomède.* ». Tite-Live ne mentionne pas la présence d'un contingent héracléote aux côtés des Galates, mais son silence ne suppose aucunement qu'il faille écarter le témoignage de Memnon, lequel avait à sa disposition des sources locales, au premier plan desquelles figurait Nymphis. Ce dernier était certainement bien plus au courant de l'implication de sa cité dans les conflits voisins que la source de Tite-Live.

D'après Memnon, c'est Nicomède qui avait fourni les armes aux Galates et le roi participa en personne à l'offensive. Il semble étonnant que Nicomède ait autorisé le massacre des habitants de la région occupée par Zipoitès, à moins qu'il n'ait considéré les populations qui vivaient sous l'autorité de son frère comme étant elles-mêmes des rebelles. Quand bien même Zipoitès aurait été repoussé lors de la confrontation mentionnée par Memnon au F 9.5, il devait encore contrôler une bonne partie de la Thrace Thyniaque. C'est donc sans doute dans cette région que le combat fut engagé contre les forces bithyniennes de Zipoitès.

⁹³⁴ Mitchell, *The Celts in Anatolia*, p. 16.

τὴν ἄλλην λείαν τῶν Γαλατῶν ἑαυτοῖς διανεϊμαμένων :

Le butin consistait certainement en des richesses, des armes, de la nourriture, le tout trouvé dans les habitations des populations massacrées. Dès la victoire de Nicomède, les Celtes étaient libres de mener des raids dans le reste de l'Anatolie, sauf en Bithynie et dans les territoires des parties contractantes du traité. Ce sont sans doute ceux auxquels Memnon fait allusion au fragment précédent.

11.6

Οὔτοι δὲ πολλὴν ἐπελθόντες χώραν αὐτοῖς ἀπεχώρησαν, καὶ τῆς αἰρεθείσης αὐτοῖς ἀπετέμοντο τὴν νῦν Γαλατίαν καλουμένην, εἰς τρεῖς μοῖρας ταύτην διανεΐμαντες, καὶ τοὺς μὲν Τρωγμοὺς ὀνομάσαντες, τοὺς δὲ Τολοστοβογίους, τοὺς δὲ Τεκτοσάγας.

Après avoir parcouru beaucoup d'espace, ils se retirèrent et, du terrain conquis, ils se réservèrent la région appelée maintenant Galatie; ils la divisèrent en trois territoires dont ils appelèrent les habitants Trogmès, Tolostoboges et Tectosages.

Selon Jacoby, les fragments 11. 6 et 11.7, qui comportent des erreurs, auraient été ajoutés par Memnon et ne se situent pas dans la continuité immédiate des événements rapportés précédemment, à savoir, le traité conclu entre Nicomède, les cités grecques de la Ligue du Nord et les Galates. L'historien héracléote a sans doute puisé ces informations dans la digression que Nymphis faisait dans son histoire universelle (cf. F. 11.3)⁹³⁵.

Memnon mentionne pour la première fois le nom des trois principales tribus formant cette masse migratoire celtique arrivée en Asie en 278/277. Il ressort de Tite-Live que les Tectosages (*Tectosages*/Τεκτοσάγας) n'ont rejoint les deux autres tribus, les Trocmes et les Tolistoboges, qu'après leur victoire en Asie contre Zipoitès, en 277 (XXXVIII, 16, 11). Les noms de ces dernières tribus connaissent quelques variantes : les *Trocmi* de Tite-Live (Τροκμοί chez Strabon (XII, 5, 1) sont orthographiés Τρωγμοὺς chez Memnon. Les Τολοστοβογίους (*Tolostobogii* chez Tite-Live) deviennent les Τολιστοβώγιοι chez Strabon⁹³⁶.

Mitchell estime que la victoire d'Antiochos en 269 ou 268 lors de la « bataille des éléphants » (cf. F. 11.3) eut pour conséquence de repousser les Galates hors des régions habitées et riches de l'Ouest anatolien, conduisant ces derniers à s'installer dans les terres intérieures de l'Anatolie⁹³⁷. Il est difficile de déterminer à quel moment les tribus celtiques se

⁹³⁵ Jacoby, *FGrH*, III C, p. 276.

⁹³⁶ J'ai choisi de conserver la leçon des manuscrits Τολοστοβογίους et Τρωγμοὺς. Toutefois, en dehors de la traduction, je citerai ces deux peuples sous la forme acceptée par les Modernes, et en particulier par Mitchell et Strobel : « Tolistoboges » et « Trocmes ».

⁹³⁷ Mitchell, *The Celts in Anatolia*, p. 18-19.

sont installées définitivement à l'est de la Phrygie dans la région appelée Galatie par Memnon, car les sources se contredisent à ce sujet.

Memnon rapporte l'installation des Galates en Galatie après avoir mentionné la fin de la guerre civile en Bithynie. La chronologie établie par l'ordre des fragments n'est pas suffisante pour affirmer que les tribus barbares se soient aussi rapidement installées dans cette région. D'ailleurs, il précise que les Galates avaient parcouru de nombreux espaces ce qui laisse à penser que leur installation en Galatie ne fut pas si immédiate qu'il y paraît.

D'après Justin (XXV, 2, 11), « *le roi de Bithynie, les ayant appelés à son secours, partagea, après la victoire, son royaume avec eux ; et ils donnèrent à cette contrée le nom de Gallo-Grèce* ». Ainsi, comme le prévoyait sans doute le traité, les Galates reçurent une partie du territoire que Nicomède leur avait promis. Ces deux témoignages, selon lesquels les Galates se seraient installés dans cette région au lendemain de la victoire contre Zipoitès, sont contredits par Strabon (XII, 5, 1), selon lequel, « *avant d'occuper cette partie de l'Asie, les Galates avaient mené pendant longtemps une vie errante et dévasté à plusieurs reprises les États des Attalides et des rois de Bithynie ; enfin ces princes se décidèrent spontanément à leur céder le pays connu aujourd'hui sous le nom de Galatie* ». Mitchell suppose donc que les Galates ne s'installèrent dans la région qu'après les victoires d'Attale I^{er} (cf. Pausanias, I, 4, 5)⁹³⁸.

Tite-Live sous-entend lui aussi que les tribus errèrent en Asie pendant quelque temps, puisqu'il rapporte qu'après la guerre en Bithynie, les Galates s'étaient dispersés en Asie qu'ils avaient partagée en trois régions sur lesquelles ils opéraient leurs pillages respectifs. Toutefois, d'après son témoignage, ce sont les Barbares eux-mêmes qui choisirent de s'installer en Galatie, où « *ils établirent leur principale colonie sur les bords du fleuve Halys* » et rapporte qu'installés sur ces territoires, « *toute l'Asie en deçà du Taurus leur payait donc tribut.* »(XXXVIII, 16, 12)⁹³⁹. Appien (Syr. 65) rapporte « *qu'Antiochos reçut le surnom de Sôtèr pour avoir chassé les Galates qui, venus d'Europe, avaient envahi l'Asie* ». Ce passage d'Appien suppose donc que ce ne fut qu'en 269 ou 268, comme le suggère Mitchell, que les Galates furent confinés en Galatie⁹⁴⁰ et selon ce savant, l'installation des Galates doit être fixée à la fin des années 260⁹⁴¹. Malgré ces nombreux témoignages contradictoires quant à la date à laquelle les Galates se sont installés en Galatie, Strobel estime que vers 274, tandis qu'Antiochos avait rejoint la Syrie, Nicomède donna aux Barbares une partie de la Phrygie,

⁹³⁸ *Ibidem*, p. 19.

⁹³⁹ Strobel, *State Formation by the Galatians of Asia Minor*, p. 5 ; Mitchell, *The Celts in Anatolia*, p. 16 et n. 38.

⁹⁴⁰ Mitchell, *The Celts in Anatolia*, p. 19. Pour une plus ample discussion, cf. P. Moraux, *op. cit.*, p. 6 *sqq.*

⁹⁴¹ Mitchell, *The Celts in Anatolia*, p. 19; Sartre, *L'Anatolie hellénistique*, p. 74.

les territoires autour de la rivière Halys – appelée maintenant Galatie – conformément à la promesse qu’il leur avait faite en échange du soutien militaire qu’ils lui avaient apporté. Cette région avait appartenu à Antiochos, mais le roi de Bithynie avait réussi à s’en emparer avec l’aide des Galates⁹⁴².

11.7

Ἐδεΐμαντο δὲ πόλεις Τρωγμοὶ μὲν Ἄγκυραν, Τολοστοβόγιοι δὲ Ταβίαν, Τεκτοσάγες δὲ Πισινοῦντα.

Ils fondèrent des villes: les Trogmès fondèrent Ancyre, les Tolostoboges Tabia et les Tectosages Pessinonte.

Les Galates parvinrent à contrôler un vaste espace entre le Sangarios à l’ouest et l’Halys à l’est, y compris des villes qui possédaient une certaine importance avant leur arrivée, comme Gordion, Pessinonte, Ankyra et Tavium⁹⁴³. Les trois tribus avaient divisé entre elles le territoire qui leur avait été donné. D’après Strabon (XII, 5, 2-3) les Tolistoboges occupaient la région s’étirant à l’ouest de Sangarios organisée autour du centre urbain de Gordion. Les Tectosages⁹⁴⁴ avaient le territoire central, entre le Sangarios à l’ouest et l’Halys à l’est et où était située Pessinonte⁹⁴⁵. Ils avaient pour centre principal Ancyre⁹⁴⁶ (tandis que Memnon lie Ancyre aux Trocmes). Enfin, les Trocmes possédaient la région située dans la courbe de l’Halys composée de terres fertiles où se trouvait Tavium (Tabia chez Memnon/Photius), le principal établissement. Là encore, Memnon diffère de Strabon, puisqu’il attribue la fondation de Tabia aux Tolistoboges⁹⁴⁷.

Strobel estime que le processus d’installation des Galates dans des sites déjà existants ou celui de fondations nouvelles, tel que le rapporte Memnon, devait être achevé dans les années 260. C’est erronément que Memnon attribue la fondation d’Ancyre, de Pessinonte et de Tabia aux Galates⁹⁴⁸. Apollonios d’Aphrodisias (*FGrH* 740 F14) rapporte que le nom de la cité dérive des ancres capturées par les Galates quand ils vainquirent la flotte ptolémaïque en

⁹⁴² Strobel, *State Formation by the Galatians of Asia Minor*, p. 5.

⁹⁴³ Sartre, *L’Anatolie hellénistique*, p. 74.

⁹⁴⁴ Ruge, s.v. « Tektosagen », *RE* V (1934), col. 171-173.

⁹⁴⁵ Ruge, s.v. « Pessinus », *RE* XIX (1938), col. 1106-1107.

⁹⁴⁶ Hirschfeld, s.v. « Ankyra », *RE* I (1894), col. 2221-2222.

⁹⁴⁷ Strobel, *State Formation by the Galatians of Asia Minor*, p. 7.

⁹⁴⁸ *Ibidem*, p. 6, n. 25.

mer Noire dans les années 260⁹⁴⁹. Or sur ce point, il fait une erreur, puisque la cité porte déjà ce nom au temps d'Alexandre le Grand (Arrien, *Anabase*, II, 4,1)⁹⁵⁰.

En réalité, ces villes existaient avant l'arrivée de Galates, mais étaient d'anciens sites phrygiens qui n'avaient pas été transformés par la civilisation grecque. Rostovtzeff estime qu'à l'instar de Pessinonte, qui abritait le temple de la Grande Déesse mère Cybèle, Ancyre et Gordion devaient également être des lieux de culte notables. De plus, ces établissements ainsi que Tabia/Tavium, étaient des centres importants pour le commerce local et étaient situés sur les routes principales (cf. Strabon, XII, 5, 2-3)⁹⁵¹.

12.1

Ὁ δὲ Νικομήδης εἰς λαμπρὰν εὐδαιμονίαν ἀρθοῖς πόλιν ἑαυτῷ ὁμώνυμον ἀνεγείρει ἀντικρὸ Ἀστακοῦ.

Nicomède s'éleva à une fortune éclatante et il bâtit en face d'Astacos une ville qui porta son nom.

Selon Strabon, Astacos fut détruite par Lysimaque, en 281⁹⁵², puis sa population fut assimilée à celle de Nicomédie que Nicomède fonda sur le site de l'ancienne Astacos (Strabon, XII, 4, 2 ; Pausanias, V, 12, 7)⁹⁵³. Toutefois, Pausanias⁹⁵⁴ précise que « *son premier fondateur avait été Zipoitès, Thrace d'origine, au moins à en juger par son nom* » (cf. F.12.5).

- Strabon, XII, 4, 2 : ἔπειτ' ἐκδέχεται τὴν τῶν Χαλκηδονίων ἤονα ὁ Ἀστακηνὸς καλούμενος κόλπος, μέρος ὄν τῆς Προποντιδος, ἐν ᾧ ἡ Νικομήδεια ἐκτισται ἐπ'ὀνόματος ἑνὸς τῶν Βιθυνικῶν βασιλέων τοῦ κτίσαντος αὐτήν· Ἦν δ' ἐν αὐτῷ τῷ κόλπῳ καὶ Ἀστακοὺς πόλις, Μεγαρέων κτίσμα καὶ Ἀθηναίων καὶ μετὰ ταῦτα Δοιδασοῦ, ἀφ' ἧς καὶ ὁ κόλπος ὠνομάσθη: κατεσκάφη δ' ὑπὸ Λυσιμάχου: τοὺς δ' οἰκῆτορας μετήγαγεν εἰς Νικομήδειαν ὁ κτίσας αὐτήν, « *Au littoral chalcédonien fait suite ce qu'on appelle le golfe d'Astacène : c'est la partie de la Propontide au bord de laquelle a été fondée Nicomédie, ainsi nommée d'après son fondateur, l'un des rois de Bithynie. Dans le golfe encore se trouve la ville d'Astacos, fondée par les Mégariens et les Athéniens puis par Doidalsès ; c'est d'elle que le golfe tient son nom. Elle fut détruite par Lysimaque, et ses habitants furent transférés à Nicomédie par le fondateur de cette dernière* ».
- Pausanias, V, 12, 7 : αἱ δὲ εἰκόνες αἱ τοῖς κατασκευάσμασι τοῖς περιφερέσιν ἐγκείμεναι, ἡ μὲν τοῦ ἡλέκτρον βασιλέως Ῥωμαίων ἐστὶν Αὐγούστου, ἡ δὲ τοῦ ἐλέφαντος βασιλέως Νικομήδους ἐλέγετο εἶναι Βιθυνῶν. ἀπὸ τούτου δὲ καὶ τῆς μεγίστης τῶν ἐν Βιθυνίᾳ πόλεων μετεβλήθη τὸ ὄνομα, Ἀστακῶ τὰ πρὸ τούτου καλουμένη: τὰ δὲ ἐξ ἀρχῆς αὐτῆς Ζυποίτης ἐγένετο οἰκιστῆς, « *On y voit deux statues posées sur des piédestaux fort délicats ; l'une d'ambre, de l'empereur Auguste; l'autre d'ivoire, de Nicomède, roi de Bithynie, qui a donné son nom à la plus grande ville de ce royaume; car Nicomédie*

⁹⁴⁹ Sur cet épisode, cf. Mitchell, *The Celts in Anatolia*, p. 19-20.

⁹⁵⁰ Cf. Pausanias, I, 4, 5 qui attribue la fondation d'Ancyre à Mydas (« *après avoir pris aux Phrygiens Ancyre, ville fondée jadis par Midas, fils de Gordias* »).

⁹⁵¹ Rostovtzeff, *HESMH*, p. 407-409.

⁹⁵² *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, p. 978 s.v. « Astakos » ; cf. Burstein, *Heraclea*, p. 84 et 143, n. 34.

⁹⁵³ *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, p. 978 s.v. « Astakos ».

⁹⁵⁴ Cf. *I. Callatis*, p. 26, n. 114. La source de Pausanias serait Nymphis d'après A. Avram.

s'appelait auparavant Astaque. On croit que son premier fondateur a été Zypoetès, Thrace de nation autant que l'on en peut juger par son nom. »

Il semble que malgré les difficultés rencontrées par les dynastes bithyniens pour acquérir Astacos (cf. 12.2-3), Nicomède parvient à s'emparer du site de l'ancienne Astacos en face duquel, selon Memnon, sur la rive du golfe Astacène, il fonda Nicomédie, en 264⁹⁵⁵ ou « peu de temps avant 260 » selon Vitucci⁹⁵⁶. La date de la fondation est difficile à établir avec exactitude, puisqu'elle est fixée au cours de l'olympiade 128, 3 par le *Chronichon Paschale* (I, p. 328 D) et par la version arménienne de la chronique d'Eusèbe (Eusèbe, *Chron.*, éd. J. Karst, p. 200). Toutefois, elle est placée au cours de l'olympiade 129, 3 dans la version latine (Eusèbe, *Chron.*, Saint Jérôme, éd. R. Helm, p. 131)⁹⁵⁷.

La cité, qui offrait désormais à la Bithynie un accès maritime important, devint, à partir de cette date, la nouvelle capitale du royaume⁹⁵⁸. Nicomédie fut donc fondée en face d'Astacos et non sur l'ancien site d'Astacos, ni même sur l'ancienne Olbia⁹⁵⁹.

F 12.2-12.6- Digression sur la Bithynie

À ce point du récit, Memnon suspend la chronologie des événements établie par le F.12.1, c'est-à-dire, au moment de la fondation de Nicomédie. Il entame une digression sur la Bithynie et prend comme point de départ la fondation d'Astacos, qui semble avoir joué un rôle important dans la création du royaume, et établit une liste des premiers dynastes de Bithynie⁹⁶⁰.

12.2

Τὴν Ἀστακὸν δὲ Μεγαρέων ᾠκισαν ἄποικοι, ὀλυμπιάδος ἰσταμένης ἰς', Ἀστακὸν ἐπίκλην κατὰ χρῆσιμόν θέμενοι ἀπὸ τινος τῶν λεγομένων Σπαρτῶν καὶ γηγενῶν, ἀπογόνων τῶν ἐν Θήβαις.

⁹⁵⁵ Sartre, *L'Asie Mineure et l'Anatolie*, p. 36 ; Ruge, s.v. « Astakos », *RE* II 2 (1896), col. 1774.

⁹⁵⁶ Vitucci, *II Regno di Bitinia*, p. 27-28.

⁹⁵⁷ I. Callatis, p. 26, n. 114. Cf. Vitucci, *II Regno di Bitinia*, p. 27-28 qui estime que peu de temps avant 260, Nicomédie devient la capitale du royaume et le siège de la cour.

⁹⁵⁸ Vitucci, *II Regno di Bitinia*, p. 28.

⁹⁵⁹ *Ibidem*, p. 27.

⁹⁶⁰ Jacoby, *FGrH*, III C, p. 276-277. Jacoby suppose que cette digression tend à prouver la dépendance de Memnon à l'égard de Nymphis.

Ἀστακοῦ τὴν κλήσιν, ἀνδρὸς γενναίου καὶ μεγαλόφρονος.

*Astacos avait été fondée par des colons mégariens au début de la dix-septième olympiade ; ils l'appelèrent Astacos, sur l'ordre d'un oracle, du nom de ceux que l'on appelle les Spartes et les fils nés de la terre de Thèbes ; il s'appelait Astacos, c'était un héros noble et magnanime*⁹⁶¹.

τὴν Ἀστακὸν δὲ Μεγαρέων ᾠκίσαν ἄποικοι, ὀλυμπιάδος ἰσταμένης ἰς :

Memnon, Strabon (XII, 4, 2) et Pomponius Mela (I, 100) rapportent qu'Astacos fut fondée par Mégare, tandis que Charon de Lampsaque estime que ce sont des colons venus de Chalcédoine, autre colonie mégarienne, qui fondèrent Astacos (FGrH 262 F 6). Toutefois, il est probable que la cité fut fondée par des Chalcédoniens, et qu'une seconde vague de colons mégariens soit venue renforcer le premier contingent.

L'historien héracléote place sa fondation au début de la 17^{ème} olympiade, ce qui correspond à l'année 712/711 tandis que la version latine de la *Chronique* d'Eusèbe la situe en 711/710⁹⁶². Toutefois, une telle datation de la fondation d'Astacos, en admettant qu'elle était le fruit d'une expédition menée par des Chalcédoniens, est trop haute puisque la date de fondation de sa supposée métropole est fixée en 685/684 par Eusèbe⁹⁶³. Dès lors, comme d'aucuns l'ont fait remarquer, il est plus judicieux de fixer la fondation d'Astacos dans la seconde moitié du VII^{ème} siècle⁹⁶⁴.

Ἀστακὸν ἐπὶ κλήσιν κατὰ χρησμὸν θέμενοι ἀπὸ τινος τῶν λεγομένων Σπαρτῶν καὶ γηγενῶν, ἀπογόνων τῶν ἐν Θήβαις. Ἀστακοῦ τὴν κλήσιν, ἀνδρὸς γενναίου καὶ μεγαλόφρονος :

Arrien, dans ses *Bithyniaca* (FGrH 156 F 16 = Stéphane de Byzance, s.v. « Astakos ») fait d'Astacos un fils de Poséidon et de la nymphe Olbia⁹⁶⁵. Dans la version de Memnon, le nom de la cité fut donné par les Mégariens qui en reçurent l'ordre de l'Oracle, certainement

⁹⁶¹ Je propose de changer la traduction d'Henry, qui traduit « ils lui avaient donné le nom d'Astacos sur l'ordre d'un oracle du nom d'un descendant de ceux qu'on appelait à Thèbes les "Spartes" et les fils de la Terre; il s'appelait Astacos; c'était un héros noble et magnanime ». Or à la lecture de l'étude de D. Ashéri, « On the Holy Family of Astakos », dans F. K. Dörner (éd.), *Studien zur Religion und Kultur Kleinasiens Festschrift*, Leiden, E. J. Brill, 1978, p. 93-98, il m'a semblé que ce passage nécessitait une nouvelle traduction, puisque le texte fait référence à Astacos comme un « Sparte » et non comme un de leurs descendants. Qu'il me soit permis d'exprimer toute ma gratitude à Madame Estelle Bertrand à qui je dois cette nouvelle traduction du passage de Memnon.

⁹⁶² Eusèbe, *Chron.*, Saint Jérôme : *Ol.* 17.2 (éd. R. Helm, p. 91 b). En revanche, la version arménienne offre une date différente : *Ol.* 18.3 = 706/5 (éd. J. Karst, p. 183). Cf. A. Robu, « Les établissements mégariens de la Propontide et du Pont-Euxin : réseaux, solidarités, et liens institutionnels », *Pallas*, 89 (2012), p. 181. Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 28.

⁹⁶³ Eusèbe, *Chron.*, Saint Jérôme : *Ol.* 30.2 (éd. R. Helm, p. 94 b ; pour la version arménienne : éd. J. Karst, p. 185.

⁹⁶⁴ *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, p. 977 s.v. « Astakos ». Voir I. Kalchedon, p. 91; Loukopoulou, *Contribution à l'histoire de la Thrace propontique*, p. 51 ; p. 53 ; Hanell, *Megarische Studien*, p. 120.

⁹⁶⁵ Cf. Ruge, s.v. « Astakos », *RE* II 2 (1896), col. 1774.

celui de Delphes. Astacos était un descendant des « Spartes ». Ceux que l'on appelle aussi les « hommes semés » étaient impliqués dans le mythe de Cadmos le fondateur de Thèbes. Nés des dents du dragon tué par Cadmos sur le site de la future Thèbes, ils sortirent armés du sol et c'est la raison pour laquelle ils furent appelés « les enfants de la terre ». Tandis que certains s'entretuèrent, les survivants aidèrent Cadmos à bâtir la Cadmée, la citadelle de Delphes⁹⁶⁶.

Ma première impression, à la lecture de ces deux traditions fut de voir celle d'Arrien comme une tradition bithynienne, locale, tandis que celle proposée par Memnon, qui est dépendante dans ce cas présent de Nymphis, était à mon avis une version d'origine béotienne transmise par les premiers colons mégariens. Or à la lecture de l'analyse menée par Asheri, il s'est avéré que mon interprétation était erronée.

En effet, Asheri a consacré une étude au mythe d'Astacos afin de déterminer les origines de ces deux traditions dont je reprendrai ici les grandes lignes. Arrien étant originaire de Nicomédie. Hanell avait supposé que le mythe de Poséidon et d'Olbia était le symbole mythique du synœcisme de deux anciens sites, Astacos et Olbia (fondation proche de Nicomédie et de l'ancienne Astacos), par lequel Nicomède fonda sa nouvelle capitale⁹⁶⁷. Cette théorie est rejetée par Asheri, puisque la généalogie présentée par Arrien tend à expliquer les origines d'Astacos et non de Nicomédie, d'autant plus que cette lignée mythique est plus ancienne que Nicomédie, puisque la nymphe Olbia figure sur des monnaies d'Astacos datant de la première moitié du V^{ème} siècle⁹⁶⁸.

Alors que l'on pourrait croire que le mythe d'Astacos est d'origine mégarienne, en réalité, la tradition rapportée par Arrien est d'origine thébaine, avec quelques arrangements bithyniens. En effet, Poséidon était la principale divinité en Béotie ce qui n'est pas le cas à Mégare. Quant à Astacos, c'est une figure héroïque thébaine, descendant des « Spartes » et père de Mélanippos, dont le mythe est connu d'Hérodote (V, 67) et repris par Eschyle dans les *Sept contre Thèbes* (v. 405-414), où Astacos est désigné comme « *un guerrier de noble race, un homme fidèle à la loi du devoir, et qui déteste une jactance impudente : la honte lui fait peur, et jamais on ne vit en lui un lâche. Mélanippe est le rejeton de ces guerriers nés des dents semées du monstre qui survécurent à leur premier combat* ». Nymphis, dont dépend Memnon, propose une variante locale d'après Asheri, puisqu'il fait d'Astacos non pas un descendant des Spartes, mais un Sparte lui-même, né du sol thébain. Or le mythe d'Astacos

⁹⁶⁶ Grimal, *Dictionnaire de la Mythologie grecque et romaine*, s.v. « Spartoi », p. 428. ; Cf. s.v. « Cadmos », p. 71-73.

⁹⁶⁷ D. Asheri, *op. cit.*, p. 94. Cf. K. Hanell, *Megarische Studien*, Lund, 1934.

⁹⁶⁸ D. Asheri, *op. cit.*, p. 95, n. 9 : Head, *H. N.* p. 510.

est connu dans une autre légende bithynienne, et dans ces mythes locaux, Astacos est présenté comme contemporain de Cadmos et non comme un de ses descendants⁹⁶⁹.

Asheri estime que les deux historiens rapportent deux variantes de la généalogie du même héros, dans la mesure où l’Astacos d’Arrien et celui de Nymphis sont contemporains et tous deux éponymes de la cité. Ainsi, il rejette l’hypothèse selon laquelle ces deux récits mythologiques se référeraient à deux personnages différents.

Après avoir déterminé l’origine de ces deux traditions, Asheri se propose d’interpréter le passage d’Arrien afin de comprendre la symbolique qui se cache derrière le nom des parents d’Astacos. Olbia, la mère d’Astacos, est aussi le nom d’un ancien site établi sur le golfe d’Astacène. Quant à Poséidon, Asheri l’identifie avec le promontoire de Dil Burnu donnant sur le golfe d’Astacène qui plongeait sur une ville du nom de Megarikon (cf. Pline, *Hist. Nat.* V, 43, 148 ; Arrien *FGrH* 156 F18)⁹⁷⁰. En conclusion de cette analyse scrupuleuse des sources, Asheri interprète la généalogie proposée par Arrien comme une référence au synœcisme bien plus ancien que celui de Nicomédie : celui des communautés d’Olbia et de Megarikon qui créa la cité d’Astacos.

12.3

Αὕτη πολλὰς ἐπιθέσεις παρά τε τῶν ὁμορούντων ὑποστᾶσα καὶ πολέμοις πολλᾶκις ἐκτροχωθεῖσα, Ἀθηναίων αὐτὴν μετὰ Μεγαρέας ἐπωκηκότων, ἔληξέ τε τῶν συμφορῶν καὶ ἐπὶ μέγα δόξης καὶ ἰσχύος ἐγένετο, Δοιδασοῦ⁹⁷¹ τηνικαῦτα τὴν Βιθυνῶν ἀρχὴν ἔχοντος.

Cette ville soutint nombre d'attaques de ses voisins; elle s'épuisa à plusieurs reprises dans les guerres et elle accueillit, après les Mégariens, des colons athéniens; elle vit alors la fin de ses malheurs et atteignit à un haut degré de gloire et de puissance. C'était Doidalsès qui régnait alors sur les Bithyniens.

⁹⁶⁹ D. Asheri, *op. cit.*, p. 95. En effet, la cité de Thèbes sous le Placos en Troade (Schol. *ad* Hom. Il, 2, 397b : Θήβη Ὑποπλακίη) est présentée comme une cité fondée par des compagnons de Cadmos et deux fils d’Astacos : Erihélas et Lébès en auraient été les oikistes.

⁹⁷⁰ *Ibidem*, p. 96-97. La cité tenait son nom de Megareus, fils d’un roi d’Athènes qui descendait lui-même des Spartes. Ainsi, Astacos et Megareus appartiendrait à la même lignée thébaine.

⁹⁷¹ Henry reproduit la leçon des manuscrits Δοιδασοῦ : O ; En revanche, Jacoby a choisi de corriger : Δοιδάλοῦ : d’après Strabon, XII, 4, 2. Cf. C. Cichorius, « Inschriften aus Kleinasien », *AthMitt*, 14 (1889), p. 249-251. Une inscription (*I. Kyz.* 23) donne la forme Δοιδάλοῦ. Cichorius estime que c’est cette forme qui doit être retenue et non le nominatif Δοιδάλος, déduit du génitif Δοιδάλοῦ donné par Memnon et Strabon. A propos de cette inscription, cf. I. Pinar Özlem Aytacılar, « An onomastic survey of the indigenous population of the north-western Asia Minor », dans R. W. V. Catling, F. Marchand (éds.), *Onomatologos. Studies in Greek personal names presented to Elaine Matthews*, Oxford, Oxbow books, 2010, p. 506-529. D’après ce savant, le Δοιδάλοῦ mentionné dans cette inscription de Miletropolis datée du II^{ème} siècle serait un athlète (cf. p. 516). *Ibidem*, p. 517, n. 49. Un autre Δοιδάλοῦ est connu comme étant un sculpteur du temps de Nicomède I^{er} (Pline, *Hist. Nat.* XXXVI, 21 ; 35 : « Venerem lauantem sese Daedalsas, stantem Polycharmus. ») peut-être celui mentionné sur une inscription de Sapanca (*TAM IV*, 1, 182 : Δοιδάλοῦ).

αὕτη πολλὰς ἐπιθέσεις παρά τε τῶν ὁμορῶντων ὑποστᾶσα καὶ πολέμοις πολλὰκις ἐκτροχθεῖσα :

La référence aux nombreuses guerres subies par Astacos fait référence à la période qui précède le règne de Doidalsès, mais Memnon n'en rapporte aucun détail et les sources parallèles ne sont d'aucun secours. En revanche, en admettant que l'historien héracléote fait référence aux attaques subies par la cité depuis cette époque, il apparaît que la cité fut fort convoitée, en particulier par les rois de Bithynie qui ont tenté de s'en emparer à plusieurs reprises. Vitucci suppose que cette digression sur la Bithynie dressait de façon plus détaillée les circonstances dans lesquelles les Bithyniens ont tenté de s'emparer d'Astacos, mais Memnon et Photius aurait réduit à l'essentiel le récit de ces luttes⁹⁷².

Le passage est assez confus. Memnon semble dire que les malheurs d'Astacos, liés aux nombreuses attaques qu'elle avait subies prirent fin sous le règne de Doidalsès. Or, la suite des événements montre au contraire que les attaques contre la cité n'ont pas cessé. En effet, les sources bien que peu nombreuses à ce sujet, permettent néanmoins d'identifier une des attaques menées contre Astacos par les États voisins. Vers 363, Cléarque, le tyran d'Héraclée du Pont tenta en vain d'assiéger la cité (Polyen, II, 30, 3 ; cf. Memnon F.1. 2). La seconde offensive subie par la cité fut celle conduite par Zipitès en 315 ou 314 (Diodore, XIX, 60, 3) lors du conflit qui opposait Antigone le Borgne aux autres diadoques. Toutefois, le roi de Bithynie ne put mener à terme ses opérations, empêché par l'intervention de Polémaïos, le neveu d'Antigone qui fit entrer le Bithynien dans le réseau d'alliance de son oncle⁹⁷³. Enfin, la dernière attaque rapportée par les sources fut désastreuse pour Astacos, puisque vers 281, Lysimaque détruisit la cité (Strabon, XII, 4, 2 ; cf. F 12.1).

Ἀθηναίων αὐτὴν μετὰ Μεγαρέας ἐποικηκότων :

À l'instar de Memnon, Strabon (XII, 4, 2) mentionne une colonie athénienne⁹⁷⁴. L'intérêt porté à Astacos s'explique par sa position stratégique qui constitue un point de passage important vers la mer Noire. Elle faisait partie de la ligue de Délos et apparaît à plusieurs reprises sur les listes des cités qui payaient le tribut entre 454/3 jusqu'en 444/3⁹⁷⁵. Un passage de Diodore (XII, 34, 5) en acceptant la correction apportée par Niese, suppose que

⁹⁷² Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 14.

⁹⁷³ *Ibidem*, p. 14-15; *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, p. 977-979 s.v. « Astakos ». Billows, *Antigonos*, p. 441 date le siège de 314. Cf. commentaire F 4.6.

⁹⁷⁴ *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, p. 977 s.v. « Astakos ». Cf. A. Robu, *op. cit.*, p. 183. Cf. R. Meiggs, *The Athenian Empire*, Oxford, 1972, p. 198 ; G. De Sanctis, « Die attische Ansiedlung in Astakos », *Hermes*, 29 (1894), p. 479.

⁹⁷⁵ *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, p. 977 s.v. « Astakos ». Voir *IG I³ 259. III. 27 (454/3) ; IG I³ 260. VIII. 18 (453/2) ; IG I³ 263. IV. 16 (450/49) ; IG I³ 268. I. 22 (444/3)*.

les Athéniens installèrent une colonie à Astacos. Le texte original fait mention de Λέτανον mais Niese propose de corriger le texte par Ἀστακόν. Toutefois, comme l'a fait remarquer Green, le terme ἔκτισαν pose problème si l'on doit le comprendre au sens de « coloniser », dans la mesure où il faudrait admettre qu'une cité pourtant astreinte à payer le tribut en 450 ait seulement été fondée en 435/4⁹⁷⁶. En revanche, il est probable que les Athéniens aient installé une clérouchie à Astacos, voire envoyé un groupe de colons athéniens qui seraient venus s'ajouter aux premiers colons d'origine mégarienne, ce que suggère d'ailleurs le terme ἐπωικηκότων employé par Memnon. De plus, il semble qu'Astacos fut contrôlée par Athènes dans le contexte de l'expédition pontique menée par Périclès en 437/6 (?), mentionnée par Plutarque (*Périclès*, XX, 1-2), au cours de laquelle, les Athéniens fondèrent une clérouquie à Sinope⁹⁷⁷.

- Diodore, XII, 34, 5 : ἅμα δὲ τούτοις πραπτομένοις ἔκτισαν οἱ Ἀθηναῖοι πόλιν ἐν τῇ Προποντίδι τὴν ὀνομαζομένην Ἀστακόν (Λέτανον). « *Pendant que ces événements se passaient, les Athéniens fondèrent dans la Propontide une ville appelée Astacos (Létanon).* »
- Strabon, XII, 4, 2 : Μεγαρέων κτίσμα καὶ Ἀθηναίων καὶ μετὰ ταῦτα Δοιδασσοῦ, ἀφ' ἧς καὶ ὁ κόλπος ὠνομάσθη : « *Dans le golfe encore se trouve la ville d'Astacos, fondée par les Mégariens et les Athéniens puis par Doidalsès* ».

ἔληξέ τε τῶν συμφορῶν καὶ ἐπὶ μέγα δόξης καὶ ἰσχύος ἐγένετο, Δοιδασσοῦ τηνικαῦτα τὴν Βιθυνῶν ἀρχὴν ἔχοντος :

L'historien héracléote lie la période durant laquelle Astacos fut à son apogée avec l'arrivée des colons athéniens. La date à laquelle est fixée la colonie athénienne est de 435/4⁹⁷⁸ et d'après Memnon, il semble que ce soit vers la même époque que régnait le dynaste de Bithynie, Doidalsès⁹⁷⁹. En revanche, Memnon ne dit rien quant au contrôle de la cité par le Bithynie, ce que rapporte pourtant brièvement Strabon (XII, 4, 2). Il ressort du même Strabon que la cité reçut des colons bithyniens durant le règne de ce dynaste⁹⁸⁰.

La confrontation des deux témoignages semble attester de l'intérêt des rois de Bithynie pour cette cité qui leur offrait un débouché sur la mer et qu'ils tentèrent de soumettre afin d'élargir leurs territoires⁹⁸¹. Toutefois, si comme l'atteste Strabon, Astacos fut contrôlée un

⁹⁷⁶ Diodorus Siculus. *Books 11- 12.37.1. Greek History 480-431 BC. The Alternative Version*, Translated with introduction and commentary by P. Green, University of Texas Press, 2006, p. 232, n. 184.

⁹⁷⁷ P.-Y. Boillet, Cl. Barat, M. Costanzi, *Les diaspora grecques du VIII^e s. au III^e s. avant J.-C.*, Paris, 2012, p. 38.

⁹⁷⁸ *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, p. 977 s.v. « Astakos » ; A. Robu *op. cit.*, p. 183 ; Henry, *Photius*, p. 65, n. 2 ; Jacoby, *FGrH*, III B, p. 347.

⁹⁷⁹ Cf. Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 14, n. 3; cf. J. Toepffer, « Astakos », *Hermes*, 31 (1896), p. 124, n. 136.

⁹⁸⁰ *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, p. 977 s.v. « Astakos ».

⁹⁸¹ Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 13-14.

temps par Doidalsès, il n'est pas certain qu'au moment où Astacos était assiégée par Cléarque, elle ait été encore en possession du roi Bas qui régnait alors sur la Bithynie⁹⁸². De plus, il serait difficilement compréhensible que Zipoitès se soit attaqué à la cité si elle avait fait partie de son royaume. Dès lors, il est possible qu'entre le règne de Doidalsès et celui de Bas, Astacos ait retrouvé son indépendance.

12.4

Οὗ τελευτήσαντος ἄρχει Βοτείρας, ζήσας ς' καὶ ο' ἔτη. Τοῦτον διαδέχεται Βᾶς ὁ υἱός, ὃς καὶ Κάλαν τὸν Ἀλεξάνδρου στρατηγόν, καίτοι γε λίαν παρεσκευασμένον πρὸς τὴν μάχην, κατηγωνίσαστο, καὶ τῆς Βιθυνίας παρεσκεύασε τοὺς Μακεδόνας ἀποσχέσθαι. Τοῦτου βίος μὲν ἐγγόνει ἐτῶν α' καὶ ο', ὧν ἐβασίλευσε ν'.

Après sa mort se situe le règne de Boteiras qui vécut soixante-seize ans. Ce dernier eut pour successeur son fils Bas qui battit Calas, général d'Alexandre, lequel était pourtant bien préparé à la guerre, et il amena les Macédoniens à se détourner de la Bithynie. La vie de ce souverain dura soixante et onze ans dont cinquante de règne.

οὗ τελευτήσαντος ἄρχει Βοτείρας, ζήσας ς' καὶ ο' ἔτη :

Memnon est le seul à citer Boteiras et il ne précise pas si ce dernier était le fils de Doidalsès⁹⁸³. Appien (*Mithr.* 2.3) enregistre 49 souverains en Bithynie avant la période romaine. Vitucci a émis des doutes sur les témoignages de Memnon et Appien, estimant que leurs listes des rois bithyniens comportaient des éléments « pseudo-historiques »⁹⁸⁴. Il est probable que les sources dont dépendaient ces deux auteurs reflétaient une tradition bithynienne, laquelle avait pour objectif de faire remonter le plus loin possible dans le temps la royauté en Bithynie afin sans doute de renforcer sa légitimité⁹⁸⁵. En effet, bien qu'il soit admis que Zipoitès fut le premier à prendre le titre royal en 297/6 (cf. F 12.5), Vitucci fait remarquer qu'avant même cette date, le titre de *basileus* était déjà attribué aux souverains bithyniens, puisque lors du siège d'Astacos et Chalcédoine en 315 ou 314, Diodore (XIX, 60, 3) qualifie Zipoitès de βασιλεὺς τῶν Βιθυνῶν⁹⁸⁶. En revanche, Memnon au F.6.3 qui relate les incursions de Zipoitès à Héraclée après la mort de Lysimaque en 281 le présente comme le

⁹⁸² Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 14 ; cf. Beloch, *GG III* 1, p. 138.

⁹⁸³ Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 12-13, n. 3. Cf. les arbres généalogiques de Beloch, *GG IV* 2, p. 214 et de Bouché-Leclercq, *Histoire des Séleucides*, p. 644.

⁹⁸⁴ Goukowsky, *Appien*, p. 127, n. 18 ; Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 12-13, n. 3. Vitucci pense que le chiffre avancé par Appien correspond probablement au total des années de règnes cumulées par les différents souverains bithyniens.

⁹⁸⁵ Cf. F 12.5 sur l'attribution du titre royal aux souverains bithyniens avant la proclamation de Zipoitès, qui fait sans doute référence à la relative autonomie de la Bithynie par rapport au pouvoir achéménide.

⁹⁸⁶ Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 11-12, n. 3. Le texte exact de Diodore est : τὸν βασιλέα τῶν Βιθυνῶν καταλαβών. Cf. Beloch, *GG IV* 1, p. 234, n. 1 ; IV 2, p. 212. Plutarque, *Quaest. grec.* 49 fait également référence à Zipoitès en temps que roi. Cf. Burstein, *Heraclea*, p. 142, n. 30.

maître de la Bithynie : ὁ Βιθυνῶν ἐπάρχων et non comme un roi. Il est probable que la grande animosité qui opposait le Bithynien à Héraclée ait influencé la façon dont Memnon, ou plus probablement sa source, Nymphis, l'a considéré. Ainsi, en refusant de lui donner le titre de *basileus*, l'historien héracléote se refusait par la même occasion de reconnaître l'autorité d'un souverain bien trop agressif à l'égard de sa cité d'origine.

τοῦτον διαδέχεται Βᾶς ὁ υἱός, ὃς καὶ Κάλαν τὸν Ἀλεξάνδρου στρατηγόν, καίτοι γε λίαν παρεσκευασμένον πρὸς τὴν μάχην, κατηγωνίσαστο, καὶ τῆς Βιθυνίας παρεσκεύασε τοὺς Μακεδόνας ἀποσχέσθαι :

Bas, le fils présumé de Boteiras est mieux connu. Dès l'effondrement du pouvoir perse, il a lutté pour conserver son autonomie face à la menace de Calas, le satrape macédonien de Phrygie Hellespontique. Il réussit à vaincre le général d'Alexandre et à repousser l'offensive⁹⁸⁷. La Bithynie comprenait alors le territoire entouré par la mer Noire et le golfe Astacène, à l'exception de la côte du Bosphore et s'étendait à l'est jusqu'au cours inférieur du Sangarios, voire peut-être jusqu'à l'Hypios⁹⁸⁸ (cf. Strabon, XII, 4, 1-2 ; Ps. Scylax 91-92).

τούτου βίος μὲν ἐγγόνει ἐτῶν α' καὶ ο', ὧν ἐβασίλευσε ν' :

D'après Memnon, Bas régna pendant 50 ans et Bouché-Leclercq situe le règne de ce souverain entre 377 et 327⁹⁸⁹. Or cette datation dépend de la date du début du règne de Nicomède I^{er} que ce savant fixe en 279⁹⁹⁰ et ne fonctionne que si l'on admet cette fois que le chiffre donné par Memnon n'est pas compté inclusivement⁹⁹¹.

12.5

Οὗ παῖς τῆς ἀρχῆς διάδοχος Ζιποΐτης, λαμπρὸς ἐν πολέμοις γεγονώς, καὶ τοὺς Λυσιμάχου στρατηγὸς τὸν μὲν ἀνελών, τὸν δὲ ἐπὶ μήκιστον τῆς οἰκείας ἀπελάσας ἀρχῆς, ἀλλὰ καὶ αὐτοῦ Λυσιμάχου, εἶτα καὶ Ἀντιόχου τοῦ παιδὸς Σελεύκου ἐπικρατέστερος γεγονώς, τοῦ τε τῆς Ἀσίας βασιλεύοντος καὶ τοῦ Μακεδόνων, κτίζει πόλιν ὑπὸ τῷ Λυπερῷ ὄρει τῇ αὐτοῦ κλήσει ἐπόνυμον. Οὗτος βιοὺς μὲν ἔτη ς' καὶ ο', κρατήσας δὲ τῆς ἀρχῆς ἠ' καὶ μ', καταλείπει παῖδας δ'.
Son fils et successeur Zipoitès, qui s'illustra à la guerre, tua un des généraux de Lysimaque et repoussa l'autre loin de son royaume et il triompha de Lysimaque lui-même et, dans la suite,

⁹⁸⁷ Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 13. Cf. Berve, *Alexanderreich*, I, p. 290 ; II n° 208 et n° 397. Bouché-Leclercq, *Histoire des Séleucides*, p. 55. Voir le commentaire du F. 4.1.

⁹⁸⁸ Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 13.

⁹⁸⁹ Bouché-Leclercq, *Histoire des Séleucides*, II, p. 644.

⁹⁹⁰ Cf. F 12. 6 sur la date du début de règne de Nicomède.

⁹⁹¹ Cf. 4.8 à propos du règne de Denys et sur la comptabilisation de la première année de règne de Nymphis.

d'Antiochos, fils de Séleucos, qui régnait sur l'Asie et sur la Macédoine. Il fonda ensuite, au pied du mont Lypéros, une ville à laquelle il donna son nom. Ce souverain vécut soixante-seize ans dont quarante-huit ans de règne ; il laissa quatre enfants.

οὗ παῖς τῆς ἀρχῆς διάδοχος Ζιποΐτης, λαμπρὸς ἐν πολέμοις γεγωνός, καὶ τοὺς Λυσιμάχου στρατηγούς τὸν μὲν ἀνελών, τὸν δὲ ἐπὶ μήκιστον τῆς οἰκείας ἀπελάσας ἀρχῆς, ἀλλὰ καὶ αὐτοῦ Λυσιμάχου :

Zipoitès⁹⁹² succéda à son père en 327⁹⁹³. Durant son règne, il tenta de préserver l'autonomie de son royaume menacée par les diadoques et profita des guerres entre les successeurs d'Alexandre pour étendre son domaine⁹⁹⁴. Sa politique expansionniste menaça même Héraclée au temps où Cléarque II régnait sur la cité (cf. F5.1 ; 6.3 ; 9.4 pour l'expansion de Zipoitès au dépens d'Héraclée). Ce dernier avait participé aux campagnes de Lysimaque qui avait tenté en vain d'éliminer la menace que faisait peser Zipoitès sur son domaine d'influence vers la fin des années 280. Zipoitès représentait un danger pour Lysimaque, et en particulier pour les cités de Phrygie Hellespontique qui se trouvaient sous son contrôle. En admettant que Zipoitès fût allié à Byzance, la Thrace était d'autant plus menacée et rendait l'utilisation du Bosphore beaucoup plus difficile pour Lysimaque⁹⁹⁵. La lutte entre les deux souverains avait sans doute éclaté à la mort d'Antigone, quand, Lysimaque récupéra les anciennes possessions antigonides. En effet, comme d'aucuns l'ont fait remarquer, c'est certainement à l'occasion d'une victoire contre Lysimaque que Zipoitès prit le titre royal en 297/6, date à laquelle les Modernes font conventionnellement débiter l'ère royale bithynienne⁹⁹⁶.

Comme le fait remarque Burstein, les opérations menées par Lysimaque pour tenter de mettre fin à la menace bithynienne ne sont pas rapportées par les sources. Toutefois, le passage de Memnon qui mentionne la victoire de Zipoitès contre les généraux de Lysimaque et contre le roi lui-même constitue un témoignage de cette tentative du roi de Thrace

⁹⁹² Sur ce personnage, cf. Habicht, s.v. « Zipoites I », *RE X A* (1972), col. 448-455.

⁹⁹³ Bouché-Leclercq, *Histoire des Séleucides*, II, p. 644. Sartre, *L'Asie Mineure et l'Anatolie*, p. 35 et Sartre, *L'Anatolie hellénistique*, p. 68. Ce dernier savant hésite entre 329 et 327. Cf. F. 4.1 et mon commentaire à ce propos. Il me semble que la date de 327 est préférable. Habicht, *op. cit.*, col. 448, situe son début de règne en 328.

⁹⁹⁴ Sartre, *L'Asie Mineure et l'Anatolie*, p. 35 ; Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 16-17.

⁹⁹⁵ Burstein, *Heraclea*, p. 84.

⁹⁹⁶ Sartre, *L'Asie Mineure et l'Anatolie*, p. 36, n. 45 ; Sartre, *L'Anatolie hellénistique*, p. 68 ; Will, *Monde hellénistique*, I, p. 137-138 ; Burstein, *Heraclea*, p. 142-143, n. 30. Cf. Perl, *Zur Chronologie der Königreiche Bithynia, Pontos und Bosphoros*, p. 299-300 et W. Leschhorn, *Antike Ären, Politik und Geschichte im Schwarzmeerraum und in Kleinasien nördlich des Tauros*, Stuttgart, 1993, p. 178-191 qui estiment que la première année du règne de Zipoitès doit être comprise comme 297/6 et non comme 298/7. En revanche, Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 11-12, suivi par Goukowsky, *Appien*, p. 127, n. 18, font démarrer l'ère bithynienne en 298/7.

d'enrayer la montée en puissance du roi de Bithynie⁹⁹⁷. Il ressort de son bref récit, sans doute écourté par Photius, que le roi de Thrace avait tenté sans succès, à plusieurs reprises, de vaincre le Bithynien. Il est probable qu'il ait envoyé des expéditions contre Zipoitès, mais que la première ait pris fin avec la mort de son chef, sans doute au cours d'une bataille, et qu'une seconde fut repoussée, obligeant Lysimaque lui-même à intervenir⁹⁹⁸. Le résultat fut désastreux, puisqu'il fut vaincu, d'après Memnon, et contraint d'abandonner ses tentatives de soumettre la Bithynie. C'est sans doute au cours de cette lutte acharnée entre les deux souverains que Nicée tomba dans la sphère d'influence bithynienne⁹⁹⁹ et que Lysimaque détruisit Astacos¹⁰⁰⁰.

Le seul moyen pour Lysimaque d'empêcher l'occupation d'Astacos par Zipoitès et de mettre fin à ses ambitions expansionnistes était de détruire la cité à défaut de pouvoir vaincre le roi de Bithynie par les armes¹⁰⁰¹ (Strabon, XII, 4, 2 ; cf. F 12.1). La cité faisait l'objet d'une attention particulière de la part des rois de Bithynie depuis le règne de Doidalsès (cf. 12.3), car elle constituait une place stratégique en Propontide. Zipoitès lui-même avait tenté de s'en emparer au temps où Antigone le Borgne dominait l'Asie. En effet, d'après Diodore (XIX, 60, 3), le roi de Bithynie s'était attaqué à Astacos et Chalcédoine, mais son offensive fut écourtée par l'intervention de Polémaïos, le neveu d'Antigone le Borgne, en 315 ou 314 (cf. F 12.2 ; 4.6). Zipoitès n'abandonna pas pour autant ses visées sur ces cités, puisque Plutarque (*Quaest. grec.* 49) rapporte une attaque du Bithynien en Propontide et selon lui, les Chalcédoniens ne durent leur salut qu'à l'intervention de Byzance, inquiète de voir la puissance bithynienne s'inviter dans son voisinage. D'après Vitucci, l'épisode relaté par Plutarque ne fait pas référence au siège de la cité mentionné par Diodore, mais fait probablement allusion à des opérations menées par Zipoitès après 315. Ce dernier, devant l'insuccès de sa première tentative, aurait tenté de soumettre cette cité qui lui aurait alors offert un débouché sur la Propontide¹⁰⁰².

⁹⁹⁷ Burstein, *Heraclea*, p. 84.

⁹⁹⁸ *Contra* : Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 18. Ce savant juge peu probable que Lysimaque se soit lui-même placé à la tête d'une expédition contre la Bithynie et estime que ce passage de Memnon fait référence à la participation de Zipoitès à la bataille de Couroupédion aux côtés de Séleucos, au cours de laquelle le roi de Thrace fut tué.

⁹⁹⁹ Burstein, *Heraclea*, p. 84, 143, n. 33. Burstein estime que Nicée était contrôlée par Zipoitès dans la mesure où un Bithynien du nom de Ménas et originaire de Nicée s'était battu dans le camp de Séleucos à Couroupédion. Cf. Mendel, *BCH*, 24 (1904), p. 380-382 ; Beloch, *GG IV 2*, p. 458-461 ; Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 17. Sartre, *L'Asie Mineure et l'Anatolie*, p. 36 estime que Nicée fut annexée au temps de Nicomède I^{er}.

¹⁰⁰⁰ Burstein, *Heraclea*, p. 84.

¹⁰⁰¹ *Ibidem*, p. 84 ; Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 17.

¹⁰⁰² Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 15-16. Cf. H. Merle, *op. cit.*, p. 52, n. 1. Burstein, *Heraclea*, p. 84, 142, n. 30, estime que le passage de Cléarque sous-entend que Byzance était alliée à la Bithynie. La date de cette alliance est difficile à établir. Burstein est tenté de la situer après 297/6, estimant que la référence à

Il en fut sans doute de même pour Astacos, car selon Vitucci, la destruction d’Astacos par Lysimaque (Strabon, XII, 4, 2) tend à prouver que la cité était devenue une place forte bithynienne. Il faudrait donc admettre qu’entre 315/4 et la mort de Lysimaque en 281, Zipoitès avait mené une nouvelle attaque contre la cité et qu’elle fut couronnée de succès¹⁰⁰³. Vitucci se base pour cela sur un passage de Pausanias V, 12, 7 selon lequel Nicomédie fut fondée par Zipoitès¹⁰⁰⁴ : τὰ δὲ ἐξ ἀρχῆς αὐτῇ Ζυποίτης ἐγένετο οἰκιστής. Ainsi, Pausanias ne se référerait pas à la fondation de Nicomédie par Zipoitès après la destruction d’Astacos, mais au fait que le roi de Bithynie avait pris le contrôle de la cité et l’avait renommée avant qu’elle soit finalement détruite par Lysimaque. Ce n’est que plus tard que son fils Nicomède I^{er} fonda une cité en face de l’ancien site d’Astacos, lui donnant le nom de Nicomédie.

εἶτα καὶ Ἀντιόχου τοῦ παιδὸς Σελεύκου ἐπικρατέστερος γεγονώς, τοῦ τε τῆς Ἀσίας βασιλεύοντος καὶ τοῦ Μακεδόνων :

De l’avis d’aucun, Zipoitès aurait été l’allié de Séleucos à Couroupédion. Certes, la seule mention du Bithynien Ménas qui laisse entendre que Nicée fut entre les mains de Zipoitès semble bien faible pour affirmer que Zipoitès se soit battu aux côtés de Séleucos à Couroupédion¹⁰⁰⁵. En effet, Ménas, à l’instar de l’Héracléote Malacon aurait pu être un mercenaire et n’aurait pas représenté pour autant la position officielle de son souverain dans cette guerre entre diadoques. Toutefois, Vitucci estime que les propos de Memnon, selon lequel Zipoitès avait vaincu Lysimaque lui-même, se rapporte à la participation du roi de Bithynie à Couroupédion et non à une bataille au cours de laquelle se seraient affrontés les deux souverains au temps où Lysimaque avait envoyé ses généraux soumettre la Bithynie. Vitucci estime peu probable que Lysimaque ait mené lui-même une expédition contre Zipoitès d’autant plus que selon lui, la défaite de ses généraux l’avait poussé à abandonner toute opération contre le royaume de Zipoitès¹⁰⁰⁶.

Zipoitès en tant que roi place l’épisode après la prise du titre royal. Or sur ce point, voir *infra*, le commentaire à propos de la désignation de Zipoitès en tant que *basileus* qui n’est pas forcément liée au fait que Zipoitès se soit proclamé roi.

¹⁰⁰³ Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 16. Cf. Beloch, *GG IV 1*, p. 234, n. 1.

¹⁰⁰⁴ Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 16, n. 4. Burstein, *Heraclea*, p. 143, n. 34. En se basant sur les remarques de Meyer, *Die Grenzen der hellenistischen Staaten in Kleinasien*, p. 109-110, qui, à l’instar de Vitucci, estime que la destruction d’Astacos par Lysimaque suppose que Zipoitès la détenait à cette époque, Burstein en conclut prudemment que le passage de Pausanias fait référence à la capture de la cité par Zipoitès. Ainsi, selon lui, le témoignage de Pausanias impliquerait que Zipoitès s’était saisi d’Astacos, l’aurait nommé Nicomédie (ou Zipoition ?) avant qu’elle ne soit détruite par Lysimaque.

¹⁰⁰⁵ Sur Ménas, cf. Mendel, *BCH*, 24 (1904), p. 380-382. Voir *supra*, à propos de la prise de Nicée par Zipoitès.

¹⁰⁰⁶ Sartre, *L’Asie Mineure et l’Anatolie*, p. 36. Cf. Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 18.

Si Zipoitès fut un temps l’allié de Séleucos, il ressort de Memnon que l’entente fut de courte durée. En effet, l’historien héracléote rapporte qu’au lendemain de Couroupédion, Zipoitès fit la guerre à Héraclée à cause de Séleucos (F. 6.3), ce qui suppose que ses relations avec le roi séleucide se soient détériorées rapidement. L’alliance entre Séleucos et Zipoitès n’a donc tenu que le temps de vaincre leur ennemi commun et laissa rapidement place à une période d’hostilité entre les deux royaumes. Memnon mentionne ici la défaite qu’il rapporte plus en détail au F 9.2 de l’expédition envoyée par Antiochos à la mort de son père contre Zipoitès. Le roi de Bithynie avait vaincu les forces syriennes menées par Hermogène. En revanche, il ne peut être question d’une confrontation entre les deux souverains, puisqu’à cette période Antiochos se trouvait en Syrie.

Il est étonnant que Memnon fasse référence au roi séleucide comme régnant en Macédoine. Sa remarque reflète certainement les prétentions d’Antiochos sur le trône macédonien qu’il considérait comme faisant partie de l’héritage paternel et qui fut l’une des causes de la guerre qu’il mena contre Antigone Gonatas (cf. F 10.1).

κτίζει πόλιν ὑπὸ τῷ Λυπερῷ ὄρει τῇ αὐτοῦ κλήσει ἐπώνυμον :

Memnon rapporte que le roi de Bithynie avait fondé une cité portant son nom, Zipoition (cf. 12.1). Faut-il identifier cette fondation avec celle mentionnée par Pausanias (V, 12, 7), selon lequel le premier fondateur de Nicomédie fut Zipoitès ? L’auteur ne précise pas explicitement que le roi de Bithynie donna le nom de Nicomédie, mais écrit simplement qu’il fut le fondateur du site. Dès lors, il faudrait admettre que la cité Zipoition fondée par Zipoitès avait remplacé Astacos¹⁰⁰⁷. Toutefois, Vitucci ne semble pas enclin à penser que Zipoition soit le nom donné par Zipoitès à Astacos et il faudrait dès lors admettre que Memnon fait référence à une autre fondation que celle mentionnée par Pausanias. Son point de vue est d’autant plus plausible si l’on admet que le récit des événements par Memnon suit l’ordre chronologique suivant lequel ils se sont déroulés. Ainsi, Memnon situe la fondation de cette cité après (εἴτα) sa victoire sur Antiochos. Ainsi, il faudrait admettre que Zipoition fut fondée quelque temps avant sa mort, peut-être au cours de l’année 280 (cf. 9.2).

Vitucci souligne que la difficulté de situer géographiquement cette fondation, difficulté posée en partie par le texte de Memnon qui fait référence au mont Lypéros, lequel

¹⁰⁰⁷ Cela semble être l’avis de Sartre, *L’Asie Mineure et l’Anatolie*, p. 36. Cf. Jones, *The Cities of the Eastern Roman provinces*, p. 419, n. 6 ; Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 27. Sur la cité de Zipoition, cf. Habicht, s.v. « Zipoition », *RE X A* (1972), col. 460. Voir aussi Stéphane de Byzance, s.v. « Ζιποίτιον ».

est difficilement identifiable¹⁰⁰⁸, ne permet pas de déterminer les raisons de cette fondation. Selon lui, diverses hypothèses sont envisageables, à savoir une colonie de peuplement, une fondation à caractère militaire ou bien encore un établissement placé sur une route commerciale¹⁰⁰⁹. Toutefois, le choix de Zipoitès s'apparente à celui des souverains hellénistiques qui impriment les territoires qu'ils soumettent en fondant des cités et en leur donnant leur nom. Comme le souligne Vitucci, le nom de la cité n'est pas anodin, puisqu'il ancrerait dans le territoire l'origine thrace du nom porté par son fondateur comme d'ailleurs celui des souverains bithyniens qui l'ont précédé. À l'inverse, son fils Nicomède sera le premier de la dynastie à porter un nom grec¹⁰¹⁰.

οὗτος βιοῦς μὲν ἔτη ς' καὶ ο', κρατήσας δὲ τῆς ἀρχῆς ἠ' καὶ μ' :

Le règne de Zipoitès prit fin à sa mort en 280 ou 279¹⁰¹¹.

καταλείπει παῖδας δ' :

Des quatre enfants de Zipoitès, Memnon n'en cite que deux : son fils aîné Nicomède qui lui succéda (cf. F 9.3 ; 12.6) et Zipoitès « le Bithynien » qui détenait la Thrace thyniaque et contre lequel son frère envoya les Héracléotes (F 9.5) puis les Galates (F. 11.5).

12.6

Τούτον ὁ πρεσβύτερος τῶν παίδων Νικομήδης διαδέχεται, τοῖς ἀδελφοῖς οὐκ ἀδελφὸς ἀλλὰ δῆμιος γεγονώς. Ἐκρατύνατο μέντοι καὶ οὗτος τὴν Βιθυνῶν ἀρχὴν, μάλιστα γὰρ τοὺς Γαλάτας ἐπὶ τὴν Ἀσίαν διαπεραιωθῆναι συναράμενος· καὶ πόλιν, ὡς προεῖρηται, τὴν αὐτοῦ προσηγορίαν ἀνέστησε φέρουσαν.

Son fils aîné lui succéda: c'était Nicomède, qui fut pour ses frères non un frère, mais un bourreau. Toutefois, il consolida, lui aussi, le royaume de Bithynie surtout en favorisant le passage des Galates en Asie et il fonda une ville qui, comme on l'a dit, portait son nom.

¹⁰⁰⁸ Cf. Ruge, s.v. « Lypedros », *RE* XIII 2 (1927), col. 2479. Cf. *IvP* I, 65.

¹⁰⁰⁹ Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 20.

¹⁰¹⁰ *Ibidem*, p. 20-21 et 129. Sur Zipoitès, personnage thrace, cf. Habicht, s.v. « Zipoitès », *RE* X A (1972), col. 448. Voir I. Pinar Özlem Aytaçlar, *op. cit.*, p. 511, sur les motivations de Zipoitès de donner un nom grec à son fils.

¹⁰¹¹ Sartre, *L'Asie Mineure et l'Anatolie*, p. 36 ; Sartre, *L'Anatolie hellénistique*, p. 68-69 ; H.-L. Fernoux, *Notables et élites de Bithynie aux époques hellénistique et romaine (III^e siècle av. J.-C.-III^e siècle ap. J.-C.)*, Lyon, 2004, p. 31-32. Cf. Bouché-Leclercq, *Histoire des Séleucides*, II, p. 644, qui privilégie l'année 279. Voir le F. 9.3 et la chronologie que je me propose de reconstituer.

τοῦτον ὁ πρεσβύτερος τῶν παίδων Νικομήδης διαδέχεται, τοῖς ἀδελφοῖς οὐκ ἀδελφὸς ἀλλὰ δήμιος γεγονὼς :

La remarque de Memnon laisse à penser que Nicomède se comporta de façon agressive non seulement avec Zipoitès « le Bithynien », mais aussi avec ses deux autres frères. Ainsi, il est probable que les deux autres frères se soient joints à Zipoitès, contestant de la sorte la succession de leur aîné. Néanmoins, un de ses frères semble s'être rangé du côté du vainqueur, puisque Memnon rapporte au F 14.2 que la veuve de Nicomède fut mariée à un frère du roi défunt¹⁰¹². Cela suppose que Nicomède n'avait pas éliminé tous ses frères et il est probable qu'il se soit réconcilié avec l'intéressé, car il est difficilement imaginable que Nicomède ait pu laisser en vie un ennemi potentiel, lequel aurait pu menacer l'héritage de ses enfants à sa mort.

Une telle présentation de Nicomède est certainement celle de Memnon, à moins d'admettre que Nymphis ait été totalement impartial. En effet, bien que son activité diplomatique prenne place après la mort de Nicomède (cf. F 16.3), il réintégra Héraclée au lendemain de Couroupédion (F. 7.3) et vécut au cours de la période durant laquelle la cité s'était alliée à Nicomède (cf. 9.3). Toutefois, malgré l'alliance entre sa cité d'origine et le roi bithynien, Nymphis reprochait peut-être à Nicomède d'avoir fait entrer les Galates en Asie, dans la mesure où ces derniers s'en prirent à différentes reprises à Héraclée. Nymphis lui-même dut puiser dans les réserves publiques pour se débarrasser du danger que représentaient les Galates¹⁰¹³.

ἐκρατύνατο μέντοι καὶ οὗτος τὴν Βιθυνῶν ἀρχὴν, μάλιστα γε τοὺς Γαλάτας ἐπὶ τὴν Ἀσίαν διαπεραιωθῆναι συναράμενος· καὶ πόλιν, ὡς προείρηται, τὴν αὐτοῦ προσηγορίαν ἀνέστησε φέρουσαν :

La digression de Memnon reprend les éléments précédemment développés aux fragments 11.1 à 11. 7, consacrés à l'entrée des Galates en Asie à la faveur de l'accord conclu avec Nicomède. Il conclut ce passage avec la mention de la fondation de Nicomédie, rapportée au F 12.1, passage qui précède sa parenthèse consacrée aux rois de Bithynie. Ainsi, à ce stade du récit, Memnon reprend le cours des événements tel qu'il l'a laissé au F 12.1, c'est-à-dire à la fin des années 260.

¹⁰¹² Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 21.

¹⁰¹³ *Ibidem*, p. 21. Vitucci estime que ces propos sévères doivent être tempérés et qu'ils reflètent le danger que représentait Zipoitès, dont l'occupation d'une partie de la Bithynie ne faisait qu'affaiblir le royaume, l'exposant davantage à la menace séleucide.

F 13-17 : De la guerre entre Byzance et Callatis au don de Ptolémée à Héraclée.

Ce groupe de fragments soulève de nombreuses questions quant à leurs datations. Le F 13 rapporte la guerre entre Callatis et Byzance, les F 14.1 à 14.3 sont consacrés à la guerre de succession en Bithynie, le F 15 mentionne le siège de Byzance par Antiochos, les F 16.1- 16.3 font état des incursions galates dans le royaume du Pont et à Héraclée et le F 17 fait référence au don reçu par les Héracléotes de la part de Ptolémée. La connexion logique entre ces différents passages est assez obscure et le seul point commun entre eux reste Héraclée. Il faut donc tenter de déterminer l'enchaînement des événements rapportés ci-dessous par Memnon avec pour seuls éléments de datation les quelques termes fort peu précis qu'utilise l'historien héracléote aux fragments 13, 14.1 et 16.1.

13

Οὐ πολλῶ δὲ ὕστερον χρόνῳ πόλεμος ἀνεργάγη Βυζαντίοις πρὸς Καλατιανούς (ἄποικοι δὲ οὗτοι Ἡρακλεωτῶν ἦσαν) καὶ πρὸς Ἰστριανούς περὶ Τόμεως τοῦ ἐμπορίου, ὃ τοῖς Καλατιανοῖς ὄμορον ἦν, μονοπώλιον τοῦτο διανοουμένων κατασκευάσαι τῶν Καλατιανῶν. Διεπρεσβεύοντο οὖν πρὸς Ἡρακλεώτας ἐπὶ συμμαχίαν ἑκάτεροι. Οἱ δὲ πολεμικὴν μὲν ῥοπήν οὐδετέρῳ ἔνεμον μέρει, διαλλακτηρίους δὲ ἄνδρας ἑκατέροις ἀπέστελλον, κἄν ἄπρακτος αὐτῶν ἢ σπουδὴ τότε γέγονε. Πολλὰ δὲ οἱ τῆς Καλατιδος ὑπὸ τῶν πολεμίων παθόντες, ὕστερον εἰς διαλύσεις ἦλθον, ἀπὸ ταύτης τῆς συμφορᾶς οὐκέτι σχεδὸν ἀναλαβεῖν αὐτοὺς δυνηθέντες.

Peu après, une guerre éclata entre Byzance et Callatis, colonie d'Héraclée, et les Istriens pour le comptoir de Tomis proche de Callatis, où les gens de cette ville comptaient s'assurer le monopole du trafic. Les deux partis adverses faisaient des démarches chez les Héracléotes pour obtenir leur alliance. Ceux-ci, sans adopter d'attitude hostile envers aucun des deux camps, envoyaient des médiateurs aux deux adversaires, mais leur tentative, à ce moment-là, n'eut pas de succès. Les gens de Callatis furent très éprouvés par l'action ennemie ; plus tard, ils composèrent parce qu'ils étaient bien près de ne plus pouvoir se relever de cette catastrophe.

οὐ πολλῶ δὲ ὕστερον χρόνῳ :

Après avoir consacré les fragments 12.2 à 12. 6 à une digression sur la Bithynie, Memnon reprend le récit après la fondation de Nicomédie par Nicomède (F 12.1 ; 12.6). Ainsi, à condition que Photius n'ait pas passé sous silence des événements qu'aurait mentionnés Memnon dans son texte originel, il faut admettre que cette guerre entre Byzance et Callatis survint après la fondation de la cité par le roi bithynien fixée en 264 ou 261 (cf. F12.1). Toutefois, son expression reste bien vague et ne permet pas de préciser à quel moment cette guerre éclata. Le récit de l'historien héracléote, sans doute plus réduit que celui qu'en

avait fait Nymphis, est certainement résumé par Photius, rendant dès lors fort obscures les circonstances qui entourent le désaccord entre les deux cités¹⁰¹⁴.

Le *terminus ante quem* du déclenchement de cette guerre se déduit de la chronologie établie par la succession des fragments et précéderait dans ce cas la guerre de succession en Bithynie rapportée au F 14.1 et introduit par l'expression : οὐ πολλοῦ δὲ πάνυ ῥυέντος χρόνου¹⁰¹⁵. Cette référence ne permet pas pour autant de fixer plus précisément la guerre entre les deux cités puisque la mort du roi de Bithynie est datée entre 255 et 250¹⁰¹⁶.

Toutefois, cette hypothèse suppose d'admettre sans réserve que le récit de Memnon respecte l'ordre chronologique des événements. Or, l'étude des F 9.1 à 10.2 démontre que ce n'est pas toujours le cas, puisque Memnon relate les événements en fonction des protagonistes qu'ils concernent, voire de la région dans laquelle ils prennent place. A. Avram envisage d'ailleurs la possibilité que la guerre entre Callatis et Byzance ait éclaté après la fuite de Ziaélas en Arménie, mais avant sa reconquête du trône¹⁰¹⁷.

Dans ce cas, l'introduction du F 13 ne se rapporterait pas à la fondation de Nicomédie, mais au commencement de la crise bithynienne c'est-à-dire, la fuite de Ziaélas en Arménie. A. Avram base son interprétation sur une réorganisation des fragments de Memnon. Il estime en effet que l'ordre dans lequel Nymphis rapportait les événements fut changé par Memnon et que Photius aurait retiré certains éléments, ne retenant que les éléments impliquant Byzance et effaçant au passage le contexte de la guerre pour Tomis et du siège de Byzance¹⁰¹⁸. Le but de Nymphis aurait été de consacrer son récit à la lutte de la Ligue du Nord contre les Séleucides en présentant d'abord le contexte (la guerre pour la succession en Bithynie), puis les opérations menées par Antiochos contre la Ligue. Memnon pour sa part, n'aurait pas suivi la chronologie des événements, mais aurait organisé son récit par région. Cette interprétation me semble des plus convaincantes, d'autant plus que j'ai tenté de démontrer au F 9.1-10.2 que la méthode de Memnon suivait un schéma semblable. A. Avram suppose que l'expression οὐ πολλῶν δὲ ὕστερον χρόνω qui introduit le F 13, se référerait aux débuts de la crise bithynienne.

¹⁰¹⁴ I. Callatis, p. 26, n. 111 et p. 27, n. 117. Cf. Jacoby, *FGrH*, III C, p. 278. A. Avram fait remarquer que le récit originel de Nymphis devait avoir été fort sélectif dans la mesure où l'historien ne s'est intéressé à cette guerre que dans la mesure où Héraclée est intervenue sur le plan diplomatique. Dès lors, il n'est pas certain qu'il ait présenté le contexte de façon complète et l'intervention de Memnon et de Photius n'a fait que rendre le récit de cet événement encore moins clair qu'il avait pu l'être à l'origine.

¹⁰¹⁵ Cf. Niese, *Geschichte*, II, p. 136, n. 2 qui estime que la guerre entre Callatis et Byzance pour le contrôle de Tomis eut lieu un certain temps « einige Zeit » avant la guerre de succession.

¹⁰¹⁶ Beloch *GG* IV 2 p. 212 (vers 255) ; I. Callatis, p. 26-27, n. 115 (255/254) ; Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 327, n. 38 (255-253) ; Jacoby, *FGrH*, III B, p. 348 et III C, p. 277 (255-253) ; Bouché-Leclercq, *Histoire des Séleucides*, II, p. 644 (250). Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 31 estime que la mort de Nicomède doit être située vers 350, voire quelques années plus tard.

¹⁰¹⁷ I. Callatis, p. 28. Cf. Avram, *Antiochos II Théos*, p. 1185-1186. Cf. le commentaire du F 14.1.

¹⁰¹⁸ Avram, *Antiochos II Théos*, p. 1187.

De ce point de vue, la guerre pour l'*emporion* de Tomis avait donc débuté avant l'arrivée d'Antiochos en Thrace et avant la mise du siège devant Byzance et n'aurait pris fin qu'après l'intervention des Héracléotes à Byzance et la levée du siège.

Il est vrai que la digression en Bithynie par Memnon au F12.2-12.6 s'explique davantage à la lumière de cette reconstruction. Ainsi, après avoir rapporté les souverains de Bithynie et leur contribution à l'agrandissement du royaume, Nymphis se serait attaché à rapporter comment la mort de Nicomède entraîna une crise dynastique affaiblissant par la même occasion la lutte contre les Séleucides et mettant ainsi les cités membres de la Ligue du Nord dans une position inconfortable. C'est en profitant de la crise bithynienne qu'Antiochos aurait décidé de mener des opérations en Thrace, s'attaquant à l'occasion à Byzance. Quant à la guerre pour l'*emporion* de Tomis, elle fut relatée par Nymphis dans la mesure où elle impliquait deux membres de la Ligue du Nord et en particulier Héraclée. L'événement montrait les difficultés rencontrées par deux membres de la ligue anti-séleucide qui se retrouvaient engagés de façon plus ou moins directe dans une guerre locale. À cette occasion, Héraclée préféra conserver ses bonnes relations avec Byzance au détriment de sa colonie, en refusant de prendre parti. La situation était d'autant plus critique que leur allié bithynien fut confronté à une crise au sein même de son royaume¹⁰¹⁹.

Toutefois, il me semble que Memnon a dû tenir compte des liens chronologiques qui certes, sont peu précis, mais qui ne sont pas forcément le fruit du travail de sa source. Ainsi, je pense qu'il n'est pas nécessaire de voir dans sa formule οὐ πολλῶ δὲ ὕστερον χρόνῳ du F 13 une référence au début de la crise bithynienne. Quant à l'introduction du F 14.1, οὐ πολλοῦ δὲ πάνυ ῥυέντος χρόνου, elle se réfère selon moi non pas à la fuite de Ziaélas en Arménie, mais à la mort de Nicomède. L'exil du fils du roi bithynien constitue à mon avis un rappel des faits qui ont très bien pu avoir lieu avant le début de la guerre pour le comptoir de Tomis. Memnon mentionne l'épisode afin d'expliquer la crise dynastique qui s'amorce à la mort de Nicomède et afin de dresser le contexte qui entoure la désignation d'Héraclée parmi les tuteurs des jeunes héritiers. La datation de cet événement est d'autant plus complexe qu'elle dépend de la date à laquelle on fixe la fondation de Nicomédie et celle de la mort de Nicomède, lesquelles restent fort discutées¹⁰²⁰. Toutefois, A. Avram se propose de situer la mort du souverain bithynien en 256/5¹⁰²¹.

¹⁰¹⁹ Cf. mes conclusions à la fin du F 17.

¹⁰²⁰ Il ne me semble pas nécessaire de rejeter dans le cas présent l'ordre établi par la succession des fragments de Memnon. Je rejoins A. Avram, *I. Callatis*, p. 27, n. 115 ; qui rejette les datations qui n'entrent pas dans les limites chronologiques imposées par le récit de Memnon. H. Merle, *op. cit.*, p. 55, place la guerre pour le comptoir de Tomis vers 275, tandis que Jacoby, *FGrH*, III B, p. 348, la situe entre 253 et 347, soit après la mort

πόλεμος ἀνερράγη Βυζαντίοις πρὸς Καλατιανούς (ἄποικοι δὲ οὗτοι Ἡρακλεωτῶν ἦσαν) καὶ πρὸς Ἰστριανούς περὶ Τόμεως τοῦ ἐμπορίου, ὃ τοῖς Καλατιανοῖς ὄμορον ἦν, μονοπόλιον τοῦτο διανοουμένων κατασκευάσαι τῶν Καλατιανῶν :

D'après Memnon, Callatis comptait s'appropriier les revenus issus du commerce qui transitait par l'*emporion* de Tomis, c'est-à-dire certainement les droits de douane et les taxes sur les marchés¹⁰²². L'attention des Callatiens pour Tomis entraîna une guerre avec Byzance. Toutefois, ce conflit s'inscrit dans un contexte plus large et d'après A. Avram, la guerre pour l'*emporion* de Tomis et le siège de Byzance¹⁰²³ rapporté au F 15 seraient liés à l'expédition menée par Antiochos II en Thrace (Polyen, *Strat.* IV, 16)¹⁰²⁴.

Le récit de Memnon suppose que Byzance s'en prit à Callatis et aux Istriens (καὶ πρὸς Ἰστριανούς). Toutefois, Ju. Vinogradov, dont A. Avram rapporte les conclusions, estime que la guerre opposait les Callatiens aux Istriens, tandis que l'implication de Byzance dans le conflit aurait été exagérée par Photius¹⁰²⁵. Cette suggestion repose sur un passage d'une inscription de Callatis qui fait état d'une guerre contre les Istriens (*I. Callatis* 7 : ποτ' Ἰστ[τριανούς]¹⁰²⁶). En admettant cette restitution conjointement à la relecture du texte de Memnon proposée par Vinogradov, il faudrait en conclure qu'Istros était donc alliée à Byzance¹⁰²⁷. A. Avram avait argumenté en ce sens et estimé que Tomis était un comptoir d'Istros à l'origine, rendant dès lors improbable le fait que les Istriens se soient battus aux côtés de Callatis pour l'aider à se saisir du monopole d'un *emporion* qu'ils contrôlaient déjà¹⁰²⁸.

de Nicomède. Vulić, s.v. « Kallatis », *RE* X 2 (1919), col. 1611, date l'événement des environs de 260. Même datation chez Rostovtzeff, *SEHWWI*, p. 591. Voir aussi Avram, *Antiochos II Théos*, p. 1184.

¹⁰²¹ *I. Callatis*, p. 31, 243 ; Avram, *Antiochos II Théos*, p. 1211-1212.

¹⁰²² *I. Callatis*, p. 26 ; Avram, *Antiochos II Théos*, p. 1188. Sur l'*emporion* de Tomis, cf. Ju. Vinogradov, « Der Pontos Euxeinos als politische, ökonomische und kulturelle Einheit und die Epigraphik », *Acta Centri Historiae « Terra antiqua Balcanica »* 2, Târnovo, 1987, p. 48 (= *Pontische Studien. Kleine Schriften zur Geschichte und Epigraphik des Schwarzmeerraumes*, Mayence, 1997, p. 42.) *apud I. Callatis*, p. 26, n. 113.

¹⁰²³ Sur l'appartenance du siège mis par Antiochos II devant Byzance dans ce contexte de la guerre en Thrace, cf. commentaire F. 15.

¹⁰²⁴ *I. Callatis*, p. 28 ; Avram, *Antiochos II Théos*, p. 1181-1183 ; cf. commentaire F 15.

¹⁰²⁵ *I. Callatis*, p. 29, n. 122 ; p. 243 ; Avram, *Antiochos II Théos*, p. 1185. A. Avram estime « qu'il n'est pas du tout assuré que Byzance ait joué, dans le contexte qui retient notre attention, le rôle suggéré par ce qu'il nous reste de Memnon après que le ciseau de Photius ait accompli son travail. ».

¹⁰²⁶ Restitution de Ju. Vinogradov. Cf. *I. Callatis*, p. 28 ; p. 237 ; p. 239. Voir aussi *IGBulg* I² 388 qui d'après la restitution proposée par Vinogradov serait une inscription d'origine callatienne (*I. Callatis*, p. 247-248). Ce document mentionne le commencement d'une guerre entre Callatis et une autre cité (l. 6-8), sans doute Istros, mentionné par l'inscription *I. Callatis* 7, l. 11-12.

¹⁰²⁷ *I. Callatis*, p. 29.

¹⁰²⁸ Avram, *Antiochos II Théos*, p. 1188-1189. Cf. A. Avram, « Les colonies grecques de la côte Ouest du Pont-Euxin » dans M. H. Hansen (éd.), *Introduction to an inventory of Poleis*, Acts of the Copenhagen Polis Centre, 3 Copenhagen, 1996, p. 297-298 ; *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, p. 940-941 s.v. « Tomis ». Sur la

Toutefois, l'étude minutieuse des sources épigraphiques, que ce savant a menée dans l'article postérieur à la parution de son corpus des inscriptions de Callatis, l'a amené à réinterpréter les conclusions de Vinogradov et à proposer une hypothèse qui permettrait d'accepter l'information de Memnon selon laquelle Byzance menait la guerre à Callatis et à Istros. L'implication d'Istros dans ce conflit semble confirmée par des opérations de sauvetage de prisonniers mentionnées par deux inscriptions d'Istros. Les documents révéleraient ainsi des opérations militaires à Tomis (*I. Histriae* I 4 ; 16) qui seraient donc liées à la guerre mentionnée par Memnon¹⁰²⁹. Mais l'information la plus importante pour notre propos concerne l'implication d'Istros aux côtés de Callatis et non pas contre elle comme d'aucuns l'ont proposé.

L'inscription *I. Callatis* n° 7 qui mentionne une guerre contre les Istriens ne permet pas d'identifier les auteurs de l'offensive et dès lors, il n'est pas nécessaire de les identifier avec les Callatiens. Le document mentionne l'alliance entre Callatis et Apollonia, laquelle aurait été à la même époque alliée à Istros (*I. Histriae* 112). Ainsi, A. Avram suppose qu'une alliance liait les cités de Callatis, d'Istros, d'Apollonia et de Mésambria¹⁰³⁰. La guerre dans le Pont Gauche aurait donc vu s'opposer Byzance aux Callatiens et aux Istriens, qui auraient été les plus engagés dans le conflit, mais aurait également impliqué d'autres cités de la région. Dès lors, A. Avram estime qu'une *συνμαχία* fut conclue entre les cités de Callatis, Apollonia Mésambria et Istros et qu'elle fut supportée par Antiochos II. Le roi séleucide aurait vu dans ces cités le moyen de prendre pied dans la région et de contrebalancer l'influence de la Bithynie et de la Ligue du Nord¹⁰³¹. Cette hypothèse éclaire les raisons pour lesquelles l'information fut relayée par Nymphis et Memnon, outre le seul fait qu'Héraclée ait été impliquée. En effet, dans la lutte contre les Séleucides, les historiens héracléotes auraient montré un autre aspect de cette guerre : Nymphis avait sans doute présenté l'épisode comme un exemple des difficultés rencontrées par la Ligue du Nord, et en particulier Byzance et Héraclée, qui se trouvaient face à une nouvelle ligne ennemie. Quant à Memnon, il présentait un autre théâtre d'opérations de la lutte contre les Séleucides.

position d'Istros en tant qu'ennemi plutôt qu'en tant qu'allié de Callatis, voir H. Bengtson, « Bemerkungen zu einer Ehreninschrift der Stadt Apollonia am Pontos », *Historia*, 12 (1963), p. 98-99.

¹⁰²⁹ *I. Callatis*, p. 29 ; Avram, *Antiochos II Théos*, p. 1197-1198.

¹⁰³⁰ Avram, *Antiochos II Théos*, p. 1195-1196. Sur Mésambria : une inscription trouvée à Apollonia du Pont (*IGBulg* I² 388), fut identifiée comme un document callatien par Vinogradov. Toutefois, G. Milailov, son éditeur, suivi par Avram, l'attribue à Mésambria, autre colonie mégarienne. Cf. *I. Callatis*, p. 28-29, 247-248 ; Avram, *Antiochos II Théos*, p. 1190-1193. Toutefois, l'inscription n'en reste pas moins intéressante, puisqu'elle confirme l'engagement d'Antiochos II en Thrace corroborant ainsi le bref témoignage de Polyen (IV, 16).

¹⁰³¹ Avram, *Antiochos II Théos*, p. 1200-1201.

La participation de Byzance à une guerre locale prendrait alors tout son sens en la liant à l'implication de Ptolémée II en mer Noire. En effet, face aux opérations menées par Antiochos II en Thrace, le roi d'Égypte aurait poussé Byzance à s'en prendre aux alliés du Séleucide. C'est la raison pour laquelle Antiochos serait intervenu contre Byzance afin de soulager la pression que subissaient Callatis et Istros¹⁰³².

διεπρεσβεύοντο οὖν πρὸς Ἡρακλεώτας ἐπὶ συμμαχίαν ἐκάτεροι. Οἱ δὲ πολεμικὴν μὲν ῥοπὴν οὐδετέρῳ ἔνεμον μέρει, διαλλακτηρίους δὲ ἄνδρας ἐκατέρους ἀπέστελλον, κἄν ἄπρακτος αὐτῶν ἢ σπουδὴ τότε γέγονε :

Il me semble qu'il ne faut pas exclure l'intervention de Byzance dans cette guerre pour le comptoir de Tomis, comme le suggère Vinogradov, puisque la raison pour laquelle Héraclée n'intervint pas autrement que sur le plan diplomatique se justifie par son choix de ne pas engager une action militaire contre les Byzantins. Prise entre sa colonie Callatis et Byzance, son alliée dans la « Ligue du Nord », Héraclée préféra rester neutre. La présence des byzantins aux côtés des Istriens eut sans doute plus de poids dans les entrevues diplomatiques avec Héraclée en ce sens que les Héracléotes auraient sans doute été moins frileux à venir en aide à leur colonie si cette dernière n'avait été en conflit qu'avec la seule Istros.

πολλὰ δὲ οἱ τῆς Καλατίδος ὑπὸ τῶν πολεμίων παθόντες, ὕστερον εἰς διαλύσεις ἦλθον, ἀπὸ ταύτης τῆς συμφορᾶς οὐκέτι σχεδὸν ἀναλαβεῖν αὐτοὺς δυνηθέντες :

Il est possible que Memnon reprenne la méthode qu'il utilise dans les F 9.1 *sqq.* à propos d'Héraclée¹⁰³³. Il rapporte dans le même passage le déclenchement de la guerre pour le comptoir de Tomis et les conséquences pour Callatis. Ainsi, il est probable que le terme ὕστερον, qui introduit la fin de la guerre, fasse référence à un événement qui eut lieu après une partie des faits relatés au fragment suivant (F. 14.1). En d'autres termes, il me semble envisageable que la guerre fût déclenchée avant la mort de Nicomède, mais qu'elle ait pris fin après la disparition du souverain bithynien. Ainsi, la chronologie établie par la succession des fragments ne tient que pour une partie de leur contenu. Memnon consacre chacun de ces fragments (F 13 ; 15, 17) ou groupes de fragments (F 14.1-14.3 ; 16.1-16.3) à une région ce qui rend la datation des faits qu'il rapporte bien plus difficile. C'est la piste envisagée par A. Avram selon lequel la paix conclue en 253 entre Antiochos II et Ptolémée II constitue le « terminus maximum de cette guerre ouest-pontique ». Memnon rapporte que les Callatiens

¹⁰³² *Ibidem*, p. 1211.

¹⁰³³ Voir mes conclusions sur cette méthode de Memnon au F 10.2.

étaient éprouvés par « l'action ennemie » : il faut sans doute y voir une défaite infligée par Byzance qui, en admettant que le siège d'Antiochos fût abandonné fin 255 ou au printemps 254, avait les mains libres pour mener ses opérations dans le Pont Gauche (cf. F 15)¹⁰³⁴. Il est probable que les opérations menées par Byzance contre Callatis aient poussé à renoncer à ses prétentions sur le comptoir de Tomis et qu'elle demanda la cessation des hostilités comme l'indique Memnon « διαλύσεις ». A. Avram estime que les Callatiens avaient chargé un Apolloniate du nom de Stratônax de négocier la reddition avec les ennemis de Callatis (*I. Callatis*, 1. 9-15) et estime que l'intervention lagide à Byzance, puis en Bithynie contre les troupes de Ziaélas aurait entraîné la défaite des Callatiens dès le printemps 254¹⁰³⁵. Quant à Istros, il suppose d'après l'inscription de Callatis qu'elle résista un temps, mais que l'intervention d'un roi hellénistique (Ptolémée II ?) mit fin à la guerre pour l'*emporion* de Tomis au printemps 254¹⁰³⁶.

14.1

Οὐ πολλοῦ δὲ πᾶν ῥυέντος χρόνου, ὁ τῶν Βιθυνῶν βασιλεὺς Νικομήδης ἐπεὶ ὁ μὲν ἐκ προτέρων αὐτῷ γάμων γεγὼς παῖς Ζιαήλας¹⁰³⁷ φυγὰς ἦν πρὸς τὸν τῶν Ἀρμενίων βασιλέα, ταῖς τῆς μητροῦς Ἐταζέτας μηχαναῖς ἐλαθείς, οἱ δὲ ἐκ ταύτης αὐτῷ γεγονότες ἐνηπίαζον, πρὸς τῷ τελευτᾶν γεγὼς, κληρονόμους μὲν τοὺς μὲν ἐκ τῆς δευτέρας γυναικὸς γράφει παῖδας, ἐπιτρόπους δὲ Πτολεμαῖον καὶ Ἀντίγονον καὶ τὸν δῆμον τῶν Βυζαντίων καὶ δὴ καὶ τῶν Ἡρακλεωτῶν καὶ τὸν τῶν Κιανῶν ἐπίστησιν.

Quelque temps se passa. Le fils que le roi de Bithynie, Nicomède, avait eu de son premier mariage, Ziaélas, était parti en exil chez le roi d'Arménie, chassé par les manœuvres de sa marâtre Étazéta. Les enfants que le roi avait eus de cette femme étaient en bas âge ; au moment de sa mort, il désigna par un acte écrit les enfants de sa seconde femme comme ses héritiers et il leur donna pour tuteurs Ptolémée, Antigone, le peuple de Byzance, celui d'Héraclée et celui de Kios.

¹⁰³⁴ *I. Callatis*, p. 31-32. Ce savant rapporte les conclusions de Vinogradov selon lequel, c'est Istros qui mena la guerre contre Callatis et non Byzance.

¹⁰³⁵ Avram, *Antiochos II Théos*, p. 1208 propose prudemment d'identifier le roi mentionné par l'inscription *I. Kallatis* 7, à qui les Bithyniens demandent d'intervenir pour mettre fin à la guerre contre Istros, avec Ptolémée II. Cette suggestion supposerait que le Lagide soit intervenu contre Istros et Callatis mettant de la sorte rapidement fin à la guerre.

¹⁰³⁶ Avram, *Antiochos II Théos*, p. 1208, 1212. Cf. *I. Callatis*, p. 31-32. Cette défaite aurait affaibli le rôle politique joué par cette ville dans la région.

¹⁰³⁷ Ζηήλας chez Henry et Müller. Ζηήλας chez Jacoby. Sur Ziaélas, cf. Habicht, s.v. « Ziaelas », *RE X A* (1972), col. 387-397 ; Jacoby, *FGrH*, III F p. 348. Sur le nom de Ziaélas, voir Droysen, *Histoire de l'hellénisme*, III, p. 304, n. 1 ; Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 29, n. 5, rappelle que la forme du nom du jeune prince bithynien est imprécise dans la tradition littéraire. Toutefois, il estime que c'est la forme Ziaélas (Ζιαήλας) qui doit être retenue, puisque confirmée par une monnaie : ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΖΙΑΗΛΑ. Cf. *Recueil*, I, 2, p. 219 ; Head, *H. N²*, p. 519. Sur les différentes variantes de ce nom, cf. I. Pinar Özlem Aytaçlar, *op. cit.*, p. 521 *sqq.* Face au désaccord entre Jacoby et Henry sur le nom du prince bithynien, j'ai choisi de reproduire la forme attestée par les monnaies.

οὐ πολλοῦ δὲ πάνυ ῥυέντος χρόνου, ὁ τῶν Βιθυνῶν βασιλεὺς Νικομήδης ἐπεὶ ὁ μὲν ἐκ προτέρων αὐτῷ γάμων γεγονῶς παῖς Ζιαήλας φυγὰς ἦν πρὸς τὸν τῶν Ἀρμενίων βασιλέα, ταῖς τῆς μητριᾶς Ἐταζέτας μηχαναῖς ἐλαθεῖς :

Deux possibilités s'offrent à nous pour interpréter l'introduction du fragment « οὐ πολλοῦ δὲ πάνυ ῥυέντος χρόνου ». Soit, il faut admettre que Memnon reproduit le texte de Nymphis qui à l'origine, avait placé cet épisode après la mention de la fondation de Nicomédie, et dans ce cas, il faudrait comprendre que la fuite de Ziaélas et le commencement de la crise bythinienne eurent lieu après 264 ou 261, soit, et c'est la solution que je privilégierai, il faut admettre que l'expression se réfère au début de la guerre pour l'*emporion* de Tomis. Dans ce cas, il me semble que cet élément de datation ne situe pas la fuite de Ziaélas « quelque temps après » le début de la guerre, mais qu'il fait plutôt référence à la mort de Nicomède. Je comprends de ce passage que Ziaélas était déjà en fuite. Ainsi, il n'est pas impossible, comme le suggère A. Avram, que l'exil du jeune prince bithynien ait précédé le déclenchement de la guerre entre Callatis et Byzance. Ainsi, la succession des événements serait la suivante :

- 1) Ziaélas s'enfuit en Arménie. Début de la « crise bithynienne » (F 14.1).
- 2) Fondation de Nicomédie (F 12.1 ; 12.6).
- 3) Début de la guerre pour le comptoir de Tomis « peu après » (οὐ πολλῶ δὲ ὕστερον χρόνω) la fondation de Nicomédie (F 13).
- 4) Mort de Nicomède « quelque temps après » (οὐ πολλοῦ δὲ πάνυ ῥυέντος χρόνου) et déclenchement de la guerre pour l'*emporion* de Tomis (F14.1).

Ziaélas était né d'un précédent mariage avec une Phrygienne du nom de Ditzizèle, comme le rapporte Tzetzés (Arrien, *FGrH*, II B 156 F 29)¹⁰³⁸ et la nouvelle épouse de Nicomède Etazéta¹⁰³⁹. À l'instar de nombreuses reines de l'époque hellénistique elle avait fait en sorte d'assurer l'avenir des jeunes enfants qu'elle avait eus du roi. Memnon insiste sur le rôle joué par Etazéta et attribue l'exil du jeune prince aux manœuvres de sa belle-mère¹⁰⁴⁰.

οἱ δὲ ἐκ ταύτης αὐτῷ γεγονότες ἐνηπιάζον, πρὸς τῷ τελευτᾶν γεγονῶς, κληρονόμους μὲν τοὺς μὲν ἐκ τῆς δευτέρας γυναικὸς γράφει παῖδας, ἐπιτρόπους δὲ Πτολεμαῖον καὶ

¹⁰³⁸ La première épouse de Nicomède est appelée Consignis chez Pline (*Hist. Nat.* VIII, 144) ce que Droysen juge être une faute. Cf. Droysen, *Histoire de l'hellénisme*, III, p. 304, n. 1.

¹⁰³⁹ Cf. Willrich, s.v. « Etazeta », *RE* VI (1909), col. 706. Henry, *Photius*, p. 66, n. 1 fait remarquer que Memnon est le seul à transmettre le nom de la seconde épouse de Nicomède sous cette forme. Sur les autres noms que donnent les sources, cf. Jacoby, *FGrH*, III C, p. 277. Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 29, n. 4.

¹⁰⁴⁰ Cf. F 5.6. Rappelons que l'historien insistait sur le rôle joué par Arsinoé dans le meurtre d'Agathocle, le fils de son époux Lysimaque.

Ἀντίγονον καὶ τὸν δῆμον τῶν Βυζαντίων καὶ δὴ καὶ τῶν Ἡρακλεωτῶν καὶ τὸν τῶν Κιανῶν ἐφίστησιν :

La date de la mort de Nicomède ne fait pas l'unanimité, puisqu'elle est située entre 260 et 250. Je suivrai sur ce point A. Avram dont la reconstitution chronologique me semble la plus convaincante et qui situe la mort du roi vers 254¹⁰⁴¹. La disparition de Nicomède entraîne une nouvelle crise de succession.

Parmi les tuteurs des jeunes enfants de Nicomède figuraient Héraclée et Byzance, membres de la Ligue du Nord. Antigone Gonatas avait fait la paix avec Antiochos et il a été supposé que sa participation fut de courte durée. Toutefois, sans pour autant admettre qu'il ait été un membre formel de l'alliance anti-séleucide, il était resté un ami du roi bithynien. Quant à Ptolémée, il s'agit de Ptolémée II Philadelphe, dont la flotte opérait en mer Noire dans les années 255/254 afin de contrer les opérations d'Antiochos II (cf. F.13 ; F 15). La cité de Kios¹⁰⁴² figurait aussi parmi les alliés.

Le choix opéré par Nicomède avait pour but de protéger ses successeurs et son royaume d'une attaque éventuelle d'Antiochos II. Ainsi, il confia aux adversaires du Séleucide la tâche de veiller sur son héritage. Comme l'a noté Bittner, son testament met en lumière une répartition équilibrée des gardiens. Il avait fait le choix de confier aux deux souverains hellénistiques les plus influents l'avenir de son royaume, les seuls à pouvoir s'opposer au roi séleucide. Il leur avait associé trois cités libres, dont deux d'entre elles avaient participé activement à la lutte anti-séleucide, et qui occupaient une situation stratégique dans la région¹⁰⁴³. Ainsi, Nicomède, en choisissant des puissances amies, s'assurait que Ziaélas ne tenterait pas de soudoyer l'une des parties¹⁰⁴⁴.

14.2

Ὁ μέντοι Ζιαήλας μετὰ δυνάμεως ἦν αὐτῷ τῶν Γαλατῶν οἱ Τολοστοβόγιοι θάρσους ἐπλήρου, ἐπὶ τὴν βασιλείαν κατήει. Βιθυνοὶ δὲ τὴν ἀρχὴν σφύζειν τοῖς νηπίοις σπουδάζοντες, τὴν μὲν τούτων μητέρα ἀδελφῷ συνοκίζουσι τῷ Νικομήδους, αὐτοὶ δὲ στράτευμα παρὰ τῶν εἰρημένων ἐπιτρόπων λαβόντες ὑπέμενον τὸν Ζηΐλαν. Συχναῖς δὲ μάχαις καὶ μεταβολαῖς ἑκάτεροι ἀποχρησάμενοι, τὸ τελευταῖον κατέστησαν εἰς διαλύσεις. Ἡρακλεωτῶν ἐν ταῖς μάχαις ἀριστευόντων κὰν ταῖς συμβάσει τὸ συμφέρον καταπραττόντων.

Ziaélas, à la tête d'une armée que la présence de Galates Tolostoboges remplissait d'assurance,

¹⁰⁴¹ I. Callatis, p. 26-27, n. 115 ; Avram, *Antiochos II Théos*, p. 1211-1212. Cf. Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 81 (vers 255) ; Beloch, *GG IV 2*, p. 213 (vers 255) ; Sartre, *L'Asie Mineure et l'Anatolie*, p. 36 (vers 255/4) ; Habicht, s.v. « Ziaelas », *RE X A* (1972), col. 387 (vers 255/4) ; Vitucci, *II Regno di Bitinia*, p. 29- 31 (vers 250). Voir aussi Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 326-327.

¹⁰⁴² *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, p. 942-943 s.v. « Kios ».

¹⁰⁴³ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 81

¹⁰⁴⁴ Voir Droysen, *Histoire de l'hellénisme*, III, p. 304.

marcha à la conquête du trône. Les Bithyniens, empressés à conserver le pouvoir aux jeunes princes, marièrent la mère de ceux-ci au frère de Nicomède ; eux-mêmes reçurent des troupes envoyées par les tuteurs dont il a été question et ils attendirent Ziaélas. Après de nombreux combats aux fortunes diverses, les deux partis en vinrent aux négociations. Les Héracléotes s'étaient distingués dans les combats et tiraient des avantages du traité.

ὁ μέντοι Ζιαήλας μετὰ δυνάμεως ἦν αὐτῷ τῶν Γαλατῶν οἱ Τολοστοβόγιοι θάρσους ἐπλήρουν, ἐπὶ τὴν βασιλείαν κατήει :

Ziaélas a sans doute accouru en Bithynie en apprenant la nouvelle de la mort de son père pour revendiquer le trône qu'il considérait comme lui revenir, du fait qu'il était l'aîné des enfants de Nicomède. Il précéda de la même façon que son père, au temps où ce dernier tentait d'éliminer son frère Zipoitès et engagea des Galates tolistoboges.

Βιθυνοὶ δὲ τὴν ἀρχὴν σφάζειν τοῖς νηπίοις σπουδάζοντες, τὴν μὲν τούτων μητέρα ἀδελφῶ συνοκίζουσι τῷ Νικομήδους, αὐτοὶ δὲ στράτευμα παρὰ τῶν εἰρημένων ἐπιτρόπων λαβόντες ὑπέμενον τὸν Ζηΐλαν :

Par Βιθυνοί, il faut certainement comprendre les membres de la cour proches de la reine, ou peut-être l'armée qui avait servi sous les ordres du roi défunt¹⁰⁴⁵. Cette dernière épousa l'un des trois frères de Nicomède mentionnés au F 12.5-6. Comme je l'ai précédemment développé, il est possible que les frères du roi de Bithynie aient lutté aux côtés de Zipoitès, mais qu'au moins l'un d'entre eux se soit réconcilié avec Nicomède ce qui expliquerait sa présence à la cour.

Memnon ne précise pas qui parmi les tuteurs envoya des troupes mise à part Héraclée. Il est probable que dans son récit originel, Memnon, peut-être même Nymphis, n'ait pas rapporté une telle information. Si l'historien avait mentionné Byzance, Photius l'aurait certainement rapporté. Il a été avancé que Ptolémée II et Antigone Gonatas avaient envoyé des forces pour soutenir la cause des jeunes héritiers¹⁰⁴⁶. Byzance, libérée de son siège au printemps 254 avait certainement participé à l'effort de guerre.

¹⁰⁴⁵ Cf. Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 30.

¹⁰⁴⁶ Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 326, n. 1, pour la participation des deux souverains à l'effort de guerre. Cf. Avram, *Antiochos II Théos*, p. 1208, 1211-1212.

συχναῖς δὲ μάχαις καὶ μεταβολαῖς ἑκάτεροι ἀποχρησάμενοι, τὸ τελευταῖον κατέστησαν εἰς διαλύσεις. Ἡρακλεωτῶν ἐν ταῖς μάχαις ἀριστευόντων κὰν ταῖς συμβάσεσι τὸ συμφέρον καταπραττόντων :

Ziaélas regagna finalement le trône, mais la date exacte n'est pas connue¹⁰⁴⁷. Memnon ne dit pas quels avantages les Héracléotes tirèrent du traité de paix, ni même ce qu'il advint des jeunes princes et de la reine. L'un des frères de Ziaélas, Tibœtès (ou Zibœtès ?), auquel le trône était destiné suivant les volontés de son père, s'était réfugié en Macédoine après que Ziaélas eut été reconnu roi (Polybe, IV, 50, 1).

Il est probable que les tuteurs aient vu un avantage à soutenir le fils de Nicomède écarté par son père du trône bithynien. Ainsi, les négociations engageaient peut-être Ziaélas à poursuivre l'alliance conclue précédemment par son père et à ne pas s'allier à Antiochos II. En échange, les tuteurs des jeunes enfants s'engageaient à se retirer du territoire bithynien et à reconnaître son pouvoir. Droysen estime que la présence de Tibœtès en Macédoine démontre que les tuteurs des héritiers désignés par Nicomède s'étaient sans doute divisés sur la question. Antigone Gonatas aurait recueilli celui qu'il considérait comme l'héritier légitime. À l'inverse, le nouveau roi n'aurait pu être reconnu sans l'appui de l'autre grande puissance, l'Égypte. Héraclée dut se ranger du côté de Ptolémée II, tout autant que Byzance qui était liée par des relations amicales avec les Héracléotes¹⁰⁴⁸. Ces derniers devaient juger préférable de mettre fin à une guerre qui, à la longue, aurait pu affaiblir la région et causer des dégâts à ses territoires qui se trouvaient à la frontière du royaume en guerre. Peut-être en retirèrent-ils des avantages d'ordre économique.

Memnon insiste sur le rôle militaire joué par les Héracléotes. Certes, les troupes macédoniennes et lagides avaient participé à la guerre, mais il n'est pas invraisemblable que la cité fût celle qui fournit le plus grand contingent. En revanche, le récit de Memnon laisse entendre que la cité fut celle qui mena les tractations. Or comme l'a fait remarquer Vitucci, il est sans doute excessif d'admettre qu'Héraclée ait eu le rôle principal dans les négociations, d'autant plus que le récit de ces événements n'est rapporté que par la tradition représentée par

¹⁰⁴⁷ I. Callatis, p. 27 n. 117. Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 30-31, propose de situer les événements entre 260 et 250 ; Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 326 n. 38, estime que la succession prend place entre 255 et 253, seule période selon lui où Gonatas et Ptolémée II étaient en paix et donc seul moment où ils auraient pu joindre leur force pour lutter contre Ziaélas.

¹⁰⁴⁸ Droysen, *Histoire de l'hellénisme*, III, p. 305. Tarn, *Antigonos Gonatas*, p. 326, n. 1, estime que les deux rois ne se sont pas impliqués outre mesure dans la coalition au vu du résultat, c'est-à-dire, la victoire de celui contre lequel Nicomède les avait chargés de protéger les intérêts de ses autres enfants.

Memnon¹⁰⁴⁹. Il est bien évident que Nymphis/Memnon n'ont pas manqué encore une fois d'insister sur le rôle de médiateur de leur cité d'origine. Si Nymphis rapportait plus de détails de ces négociations, il est probable que Memnon n'ait retenu que le rôle joué par sa cité.

14.3

Διὸ Γαλάται ὡς ἐχθρὰν τὴν Ἡράκλειαν κατέδραμον ἕως Κάλλητος ποταμοῦ, καὶ πολλῆς κύριοι γεγονότες λείας οἴκαδε ἀνεχώρησαν.

C'est pourquoi les Galates firent un raid sur le territoire d'Héraclée en le pillant jusqu'au fleuve Callès comme un pays ennemi et ils s'emparèrent d'un butin important avant de rentrer chez eux.

Les raisons de l'attaque galate sur le territoire d'Héraclée semblent peu claires à première vue. Toutefois, des Galates tolistoboges servaient comme mercenaires pour le compte de Ziaélas et les Héracléotes étaient engagés dans la guerre de succession bithynienne dans le camp des jeunes héritiers désignés par Nicomède. Ainsi, il est probable que le futur roi de Bithynie avait envoyé une partie de ses mercenaires s'attaquer aux alliés de ses adversaires. D'après Bittner, une telle offensive aurait permis à Ziaélas de s'épargner le paiement des soldes des Galates qui s'étaient saisis d'un gros butin et permettait dans le même coup d'affaiblir une cité voisine et ennemie¹⁰⁵⁰. Ainsi, ce raid mené par les Tolistoboges ne devrait pas être interprété comme une simple attaque traditionnelle que les Galates avaient l'habitude de mener contre les cités grecques, mais plutôt comme une expédition punitive commanditée ou tout du moins soutenue par Ziaélas¹⁰⁵¹. Les Galates purent ainsi se saisir d'un butin important, dont ils furent sans doute privés en Bithynie à cause de la guerre qui prit fin trop rapidement à leur goût¹⁰⁵².

Toutefois, Bittner semble admettre que l'attaque eut lieu après que Ziaélas eut été reconnu roi. Il est vrai que la conjonction διὸ tend à présenter le raid comme une conséquence de la fin de la guerre et en particulier, du fait que « *Les Héracléotes s'étaient distingués dans les combats et tiraient des avantages du traité.* » . A. Avram estime que le pillage du territoire héracléote s'explique certainement par une retraite prématurée des soldats de Philadelphie qui avaient pu contenir jusqu'alors les ardeurs des tribus galates¹⁰⁵³.

Il me semble cependant qu'il faille y voir une phase de la guerre de succession. Les remarques de Bittner tiennent toujours, sauf qu'il faut y voir la stratégie militaire mise en

¹⁰⁴⁹ Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 30, n. 1.

¹⁰⁵⁰ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 92.

¹⁰⁵¹ *Ibidem*, p. 92, n. 563.

¹⁰⁵² Droysen, *Histoire de l'hellénisme*, III, p. 305.

¹⁰⁵³ Avram, *Antiochos II Théos*, p. 1210-1211.

place par un jeune prince tentant d'accéder au trône, plutôt qu'une opération menée par un souverain nouvellement arrivé au pouvoir. Dès lors, le terme *διό* se référait dans ce cas à l'implication des Héracléotes dans les opérations militaires qui visaient à empêcher Ziaélas de prendre le titre royal. En raison de leurs participations aux côtés de ses ennemis, le fils de Nicomède aurait tenté de les ralentir, voire de les empêcher d'intervenir dans le camp de ses jeunes frères. Je ne vois pas très bien pour quelle raison Ziaélas, qui venait d'être reconnu par une partie des anciens alliés de son père et de ses jeunes frères, et en particulier par Héraclée, s'en serait pris de la sorte à la cité alors que son pouvoir était nouvellement installé.

15

Βυζαντίους δὲ Ἀντιόχου πολεμοῦντος, τριήρεσι συνεμάχησαν μ' οἱ Ἡρακλεῶται, καὶ τὸν πόλεμον παρεσκεύασαν μέχρις ἀπειλῶν προκόψαι.

Les Byzantins, en guerre avec Antiochos, eurent l'appui de quarante trières d'Héraclée, grâce à quoi le conflit en resta à des menaces

Βυζαντίους δὲ Ἀντιόχου πολεμοῦντος :

Le fragment n'est introduit par aucun élément permettant de le replacer dans la chronologie des événements et les Modernes ont tenté de déterminer si cet épisode devait être placé au même moment que la guerre pour le comptoir de Tomis (F 13), ou bien s'il devait être situé après la guerre de succession en Bithynie mentionnée par Memnon aux fragments 14.1 à 14.3. A. Avram estime que « le génitif absolu Βυζαντίους δὲ Ἀντιόχου πολεμοῦντος (opposé à tant de οὐ πολλοῦ δὲ πάνυ ῥυέντος χρόνου, ou de formules semblables qui introduisent par ailleurs les chapitres de Memnon afin d'indiquer la succession immédiate des événements) pourrait suggérer que le siège était contemporain des affaires de Bithynie dont il avait été question dans le chapitre précédent »¹⁰⁵⁴. L'hypothèse est séduisante, mais n'aurait-il pas été plus probable que Memnon introduise dans ce cas son passage par une formule telle que « ὑπὸ δὲ τοὺς αὐτοὺς χρόνους » (F. 9.5) ou « κατὰ δὲ τοὺς αὐτοὺς χρόνους » (F. 10.1) ?

L'historien héracléote ne donne aucune indication permettant de dresser le contexte de ce siège et cite le roi Antiochos sans préciser s'il s'agit d'Antiochos I^{er} ou de son fils et successeur¹⁰⁵⁵. Or la dernière mention du roi séleucide remonte au F 12.5, dans lequel Memnon rapporte la victoire remportée par le roi de Bithynie Zipoitès sur Antiochos fils de

¹⁰⁵⁴ I. Callatis, p. 30, n. 125.

¹⁰⁵⁵ Il s'agit d'Antiochos II : I. Callatis, p. 28 ; Avram, *Antiochos II Théos*, p. 1181-1182. Beloch, *GG IV 1*, p. 672, n. 4, envisage la possibilité qu'il s'agisse d'Antiochos Hiérix, hypothèse que souligne d'ailleurs Will, *Monde hellénistique*, I p. 248.

Séleucos. Cet événement appartient à la digression sur la Bithynie. En admettant qu'au F 12.6, Memnon reprend le cours des événements tel qu'il l'avait laissé au F 12.1, la dernière référence à Antiochos I^{er} dans le contexte de « l'alliance anti-séleucide » se trouve au F 10.2, qui fait état de la guerre entre le Séleucide et Nicomède I^{er} de Bithynie (278 ?). Ainsi, une vingtaine d'années séparent les deux mentions du roi et malgré cela, Memnon ne précise pas qu'il se réfère au successeur d'Antiochos I^{er}, alors que l'on aurait pu attendre qu'il présente Antiochos II comme « Antiochos, fils d'Antiochos ». Il est probable que dans sa forme originelle, le récit de Memnon ait été plus précis à ce propos et que Photius, en résumant le travail de l'historien héracléote, ait effacé les éléments qui permettaient d'introduire le nouveau souverain. Une telle conjecture permettrait d'expliquer l'absence d'une formule introductive permettant de situer chronologiquement les événements. Ainsi, il est probable que le passage de Memnon fasse allusion non pas au début du siège de Byzance, mais aux opérations en cours, voire à la fin de l'offensive séleucide et il est donc envisageable, comme le suggère d'ailleurs A. Avram, qu'Antiochos se soit attaqué à la cité à l'époque où la Bithynie était en proie à une guerre de succession.

Toutefois, au vu de l'intérêt porté par le patriarche à Byzance, il serait étonnant qu'il ait résumé les événements relatifs à cette cité. Bien qu'en admettant que Photius n'ait pas rapporté les informations liées au contexte de cette guerre, et en particulier celles qui auraient introduit un nouveau souverain dans le récit, il me semble plus probable que le récit de Memnon, voire celui de Nymphis, ait été déjà fort limité dans sa forme originelle. La seule raison pour laquelle le siège est mentionné est le fait qu'Héraclée ait été sollicitée pour venir en aide à son alliée de la « Ligue du Nord » et sans doute Nymphis n'a rapporté que les conséquences de cette guerre, en insistant sur le rôle joué par l'intervention d'Héraclée et en passant sous silence les raisons qui ont poussé le roi séleucide à intervenir contre Byzance et celles qui l'ont conduit à abandonner ses opérations (à moins d'admettre que la seule apparition de la flotte héracléote ait suffi à le décourager).

A. Avram a proposé de placer cet épisode dans le contexte de l'expédition menée en Thrace par Antiochos II. Ainsi, les opérations menées par le roi contre Byzance seraient liées à la guerre pour le comptoir de Tomis à laquelle, d'après Memnon, les Byzantins auraient participé¹⁰⁵⁶. Les raisons pour lesquelles Antiochos II s'attaqua à Byzance sont obscures et le texte de Memnon n'apporte aucun élément permettant d'expliquer le but du roi séleucide. D'ailleurs, le but de la campagne en Thrace est tout aussi peu clair. Plusieurs hypothèses ont

¹⁰⁵⁶ I. Callatis, p. 26 *sqq.*, p. 242 *sqq.*

été formulées par Will et Bouché-Leclercq pour ne citer qu'eux, sur les raisons de ces opérations séleucides dans le nord. Ainsi, l'expédition en Thrace pourrait être interprétée comme la volonté d'Antiochos de revendiquer des droits sur l'héritage de Séleucos I^{er} dans cette région et de contrôler ainsi la Propontide et le Pont-Euxin, ou bien encore, comme la conséquence de la demande d'aide formulée par les cités grecques qui, à l'instar d'Apollonia, étaient menacées par les tribus thraces. Antiochos II avait peut-être même été sollicité par des nobles thraces afin de repousser une avancée des Celtes. Toutefois, Will exclut, comme le suggère Bouché-Leclercq, que cette expédition ait été menée au début de son règne et estime plus probable que la guerre pour le territoire de Tomis ait eu lieu après la seconde guerre de Syrie¹⁰⁵⁷.

L'hypothèse la plus plausible reste à mon avis la volonté du roi de prendre pied en Thrace et elle s'en trouve renforcée à la lecture des conclusions d'A. Avram formulées précédemment (F13). En admettant qu'Antiochos II avait encouragé ou tout du moins soutenu la mise en place d'une alliance entre les cités du Pont Gauche, il faut y voir la mise en place d'une stratégie de vaste ampleur dont l'enjeu ne se limitait pas à venir en aide aux cités grecques menacées par les tribus environnantes. De plus, A. Avram estime que l'enjeu de la campagne en Thrace et de la mise en place de ce réseau diplomatique n'était pas seulement limité à modérer l'influence de la Ligue du Nord, mais avait pour ambition de contrer un ennemi plus dangereux en la personne de Ptolémée II¹⁰⁵⁸.

Plusieurs interprétations et datations ont été proposées pour ce fragment. Par exemple, Niese place cet épisode en 255, dans le contexte de l'expédition en Thrace. Il propose de voir ce conflit comme une conséquence de la guerre menée par Byzance contre Callatis qui se trouvait en bons termes avec Antiochos et donc que ce siège devait être interprété comme une

¹⁰⁵⁷ Parmi les Modernes qui sont en faveur d'une datation de la guerre en Thrace postérieure à la seconde guerre de Syrie : Will, *Monde hellénistique*, I, p. 247-248 ; Beloch, *GG IV 1*, p. 672, n. 5 ; Préaux, *Le monde hellénistique I*, p. 142. *Contra* : Bouché-Leclercq, *Histoire des Séleucides*, p. 77-78.

¹⁰⁵⁸ Avram, *Antiochos II Théos*, p. 1203 ; *I. Callatis*, p. 30, n. 125. Cette expédition en Thrace constitue un autre théâtre d'opérations de la guerre opposant les Lagides et les Séleucides. *Contra* : Beloch, *GG IV 1*, p. 672, n. 5, lequel suppose au contraire que ces opérations sont postérieures à la seconde guerre de Syrie, car le roi séleucide avait été occupé à lutter contre Ptolémée II et qu'elles furent donc menées par Antiochos dans les dernières années de son règne. Voir aussi Droysen, *Histoire de l'hellénisme*, III, p. 307. Ce savant estime qu'Antiochos était intéressé de reprendre pied en Thrace et en particulier, asseoir son influence sur les cités grecques pour contrer l'influence grandissante des Lagides en Asie Mineure. Préaux, *Le monde hellénistique*, I, p. 142, pense que cette expédition en Thrace s'explique par la volonté d'Antiochos II de reprendre pied en Asie Mineure et interprète l'attaque de Byzance comme un moyen pour le roi séleucide de contrebalancer la position stratégique des Bithyniens qui avaient acquis une place de choix dans la région après la fondation de Nicomédie par Nicomède. Selon Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 171-172, 174, le rapprochement de Ptolémée II avec la Ligue du Nord doit prendre place au début des années 270, quand les rois du Pont commencèrent à prendre le parti séleucide.

opération punitive menée par le roi, pour venger la défaite de ses alliés callatiens¹⁰⁵⁹. Toutefois, comme l'a noté A. Avram, rien n'exclut que ce siège ait eu lieu pendant la guerre pour le comptoir de Tomis dans la mesure où rien dans le texte n'indique que Callatis ait été déjà vaincue. Ainsi, il est possible de voir l'intervention d'Antiochos comme un moyen de ralentir les Byzantins et de soulager les Callatiens qui dans ce cas, devaient être en bons termes avec le Séleucide¹⁰⁶⁰. En d'autres termes, contrairement à Niese, A. Avram estime « qu'il ne s'agissait point de venger la défaite de Callatis, mais de donner un coup de main aux Callatiens attaqués par Byzance »¹⁰⁶¹ et donc que la guerre pour le comptoir de Tomis était toujours en cours au moment du siège de Byzance.

Bouché-Leclercq place le siège de Byzance non pas dans le contexte de l'expédition, mais dans celui de la guerre en Bithynie¹⁰⁶². Selon lui, comme certains tuteurs des héritiers légitimes avaient envoyé des troupes pour combattre Ziaélas, il estime peu probable qu'Antiochos soit intervenu au risque d'affronter ceux qui figuraient déjà parmi ses adversaires. Ainsi, il pense qu'Antiochos a « prudemment attendu que Ziaélas fût victorieux pour venir à sa rescousse en déclarant la guerre aux Byzantins ». Selon ce savant, cette chronologie se justifie dans la mesure où « c'est aussitôt après la paix rétablie en Bithynie que Memnon mentionne l'agression d'Antiochos contre Byzance »¹⁰⁶³.

Les arguments de Niese et de Bouché-Leclercq tiennent compte de la chronologie établie par l'ordre des fragments chez Memnon. Toutefois, A. Avram, qui voit l'expédition menée en Thrace par Antiochos II comme un autre théâtre d'opérations dans lequel il affronte Ptolémée II, propose de situer le siège avant la fin de la guerre de Bithynie et avant la fin de la guerre pour le comptoir de Tomis au printemps 254¹⁰⁶⁴. Ce chercheur estime que la levée du siège de Byzance fut rendue possible en grande partie grâce à l'apparition de la flotte lagide, jugeant que la seule présence des navires héracléotes n'aurait pas suffi à pousser Antiochos à abandonner ses opérations, contrairement à ce que rapporte Memnon : τριήρεσι συνεμάχησαν μ' οἱ Ἡρακλεῶται, καὶ τὸν πόλεμον παρεσκεύασαν μέχρις ἀπειλῶν προκόψαι. Je rejoins totalement cette analyse et il ne serait pas étonnant que Nymphis et Memnon aient davantage

¹⁰⁵⁹ Niese, *Geschichte*, II, p. 137-138, estime que les Callatiens étaient les alliés d'Antiochos II, en se basant notamment sur les monnaies de la cité. Toutefois, cette hypothèse fut écartée par Heinen, *Untersuchungen zur hellenistischen Geschichte*, p. 44-46, *apud.* Avram, *Antiochos II Théos*, p. 1183-1184, n. 3. Cf. Droysen, *Histoire de l'hellénisme*, III, p. 303-309, qui associe le siège de Byzance à la campagne en Thrace et le situe entre 262 à 258. Sur une datation de ce siège aux environs de 260, cf. Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 176 (en 260) et Bittner, *Heracleia Pontike*, p. 67, n. 415 (en 259/8).

¹⁰⁶⁰ *I. Callatis*, p. 30.

¹⁰⁶¹ Avram, *Antiochos II Théos*, p. 1187.

¹⁰⁶² Bouché-Leclercq, *Histoire des Séleucides*, p. 77-78.

¹⁰⁶³ *Ibidem*, p. 83-84.

¹⁰⁶⁴ Cf. Avram, *Antiochos II Théos*, p. 1212, pour la reconstitution de la chronologie des événements.

insisté sur la participation de leur patrie d'origine, exagérant au passage le rôle joué par la flotte d'Héraclée¹⁰⁶⁵.

Un passage de Denys de Byzance mentionne le don fait par Ptolémée II à Byzance d'une *chôra* en Asie, de céréales, de projectiles et d'argent (*Anaplous Bospori* 41 = *GGM* II 34). La datation de ces donations a fait l'objet de diverses propositions parmi lesquelles se trouve celle de Ch. Habicht qui suggère de les situer dans le contexte d'une expédition navale lagide en 280/279 en mer Noire. A. Avram estime que le premier de ces dons aurait été une *chôra* en Asie à l'époque de la conclusion du traité entre Nicomède et les Galates en 279/278¹⁰⁶⁶. Cependant, en admettant que le texte de Denys de Byzance fait état d'une succession de dons faits à Byzance et non d'une donation concentrée dans la seule période 280/279, A. Avram suppose que les céréales, les projectiles et l'argent (καὶ σίτου πολλὰς μυριάδας καὶ βέλη καὶ χρήματα) furent offerts par Ptolémée II à Byzance quand la cité était assiégée par Antiochos II¹⁰⁶⁷. A cette aide matérielle, qui valut au roi d'Égypte d'être divinisé à Byzance (cf. Denys de Byzance), il faut ajouter la présence de la flotte lagide en mer Noire et en particulier du navire amiral *Isis* dont la présence est attestée par la fresque de Nymphaion en Crimée¹⁰⁶⁸. L'intervention des navires égyptiens aux côtés de la flotte héracléote mit fin aux opérations menées par Antiochos II contre Byzance, ouvrant ainsi la voie aux renforts lagides qui pénétrèrent en Bithynie pour soutenir les héritiers légitimes de Nicomède (cf. F 14.2)¹⁰⁶⁹.

16.1

Συνέβη δὲ μετ' οὐ πολὺ ἐξ ἀνθρώπων Ἀριοβαρζάνην γενέσθαι, παῖδα Μιθριδάτην καταλιπόντα, καὶ ἐν διαθορᾷ πρὸς τοὺς Γαλάτας γεγονότα. Δι' ἣν αἰτίαν καταφρονήσαντες τοῦ παιδὸς οὗτοι, τὴν αὐτοῦ βασιλείαν ἐσίοντο.

Il arriva peu après qu'Ariobarzane mourût; il laissa un fils, Mithridate, et il s'était trouvé en conflit avec les Galates. Saisissant ce prétexte, ces derniers n'eurent aucun égard pour le jeune prince et se mirent à dévaster son royaume.

¹⁰⁶⁵ Avram, *Antiochos II Théos*, p. 1203.

¹⁰⁶⁶ *Ibidem*, p. 1203-1204 et 1205, n. 66, à propos du territoire qu'aurait reçu Byzance. Sur la datation de ces dons au moment des attaques galates subies par Byzance (cf. F 11.1). Voir aussi Habicht, *Gottmenschentum*, p. 116-121 ; Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 89, n. 545.

¹⁰⁶⁷ Avram, *Antiochos II Théos*, p. 1204-1205 et p. 1207, sur les raisons avancées par A. Avram pour voir dans ses armes le moyen fourni par Ptolémée II d'affronter des opérations de poliorcétique et non de simples attaques celtés.

¹⁰⁶⁸ *Ibidem*, p. 1207, n. 73. Voir N. L. Grač, « Ein neuentdecktes Fresko aus hellenistischer Zeit in Nynphaion bei Kertsch », *Abhandlungen der Bayerischen Akademie der Wissenschaften, phil. Hist. Kl.* 98, 1987, p. 87-95; pl. 35-39. Cf. Ju. G. Vinogradov, *Bulletin épigraphique*, [REG 103, 1990], p. 555, n° 590 : N. L. Grač, « Découverte d'une nouvelle source historique à Nymphaion » *VDI*, 4 (1984), p. 81-88.

¹⁰⁶⁹ Avram, *Antiochos II Théos*, p. 1211.

Le roi du Pont semble s'être allié un temps avec les Galates afin de faire face à la flotte pontique en mer Noire¹⁰⁷⁰. D'après Saprykin, Mithridate s'était montré agressif contre les cités grecques de la côte sud de la mer Noire dans le but d'étendre son pouvoir sur le littoral. Il y fut invité par Antiochos I^{er} qui voyait là un bon moyen d'affaiblir la Ligue du Nord. Il semble avoir pu compter sur l'aide d'une tribu galate, sans doute les Trocmes. Selon Reinach, Ariobarzane, le fils de Mithridate I^{er}, devenu roi du Pont en 266, entretenait lui aussi de bonnes relations avec Philétaïros de Pergame et le roi séleucide¹⁰⁷¹. L'hostilité du pouvoir pontique envers les membres de la Ligue du Nord ne se limitait pas aux seules cités, puisque d'après Apollonius d'Aphrodisias (*FGrH* 740 F14), Mithridate et son fils Ariobarzane menèrent des opérations contre Ptolémée II et c'est à cette occasion que les Galates sont mentionnés à ses côtés. Les forces conjointes des Pontiques et des Galates auraient repoussé une flotte lagide dans les eaux du Pont¹⁰⁷².

Toutefois, l'alliance entre les Galates et le pouvoir royal pontique semble avoir expiré à la mort du successeur de Mithridate, Ariobarzane. Lorsque ce dernier disparaît, son jeune fils Mithridate II (en 250 ?) doit faire face à une incursion des Galates qui profitèrent de l'affaiblissement temporaire du royaume pontique à la suite du changement de trône¹⁰⁷³.

16.2

Καὶ ἀπορίας αὐτοὺς καταλαβούσης, ἀνελάμβανον οἱ ἀπὸ τῆς Ἡρακλείας, σίτον εἰς Ἀμισὸν¹⁰⁷⁴ πέμποντες, ἐξ ἧς ῥῆον ἦν τοὺς τοῦ Μιθριδάτου σιτηγεῖν ἑαυτοῖς καὶ ἐξακεῖσθαι τὴν ἔνδειαν. Διὰ ταῦτα πάλιν οἱ Γαλάται εἰς τὴν Ἡρακλεῶτιν ἐπεμψαν στράτευμα, καὶ ταύτην κατέτρεχον, μέχρις ἂν οἱ Ἡρακλεῶται διεπρεσβεύσαντο πρὸς αὐτούς.
Les gens du pays, frappés par la disette, furent tirés d'affaire par les Héracléotes qui envoyaient du blé à Amisos, où il était plus facile aux gens de Mithridate de se ravitailler pour parer à la disette. Le résultat fut que les Galates envoyèrent à nouveau des troupes dans le territoire d'Héraclée et le parcoururent de leurs incursions jusqu'au moment où les Héracléotes leur envoyèrent une ambassade.

¹⁰⁷⁰ Droysen, *Histoire de l'hellénisme*, III, p. 264. Cf. le commentaire du F 11.2 à propos de l'alliance entre Mithridate et les Galates.

¹⁰⁷¹ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 172, n. 25. McGing, *FPM*, p. 15, place lui aussi la mort de Mithridate I^{er} en 266. Cf. A. J. Reinach, « Les mercenaires et les colonies militaires de Pergame », *RA*, IV, série 12 (1908), p. 183-184.

¹⁰⁷² McGing, *FPM*, p. 18 et n. 33. La mort de Mithridate étant fixée en 266, cela suppose que la lutte entre les Séleucides et Ptolémée II et l'alliance entre le Lagide et la Ligue du Nord est antérieure à l'expédition en Thrace d'Antiochos II vers 255. Cf. F 13 et 15, sur l'aide apportée par Philadelphie à Byzance en 279 (?), quand la cité subissait des incursions galates. Quant à l'épisode mentionné par Apollonios d'Aphrodisias, McGing (p. 19) propose de le situer vers le milieu des années 270, c'est-à-dire au cours de la première guerre de Syrie. Sur cet épisode, voir aussi Droysen, *Histoire de l'hellénisme*, III, p. 264 ; Mitchell, *The Celts in Anatolia*, p. 19-20.

¹⁰⁷³ Bittner, *Herakleia Pontike*, 86 ; Beloch, *GG* IV 2, p. 215-216 ; Reinach, *Mithridate*, p. 34 : la mort d'Ariobarzane est située vers 250. Cf. Droysen, *Histoire de l'hellénisme*, III, p. 381, n. 1 ; Mitchell, *The Celts in Anatolia*, p. 20.

¹⁰⁷⁴ Ἀμισὸν chez Henry.

Héraclée s'était alliée en 281 avec le roi du Pont, Mithridate I^{er} contre la menace séleucide, mais la bonne entente ne semble pas avoir duré au regard du conflit qui existait entre les Héracléotes et le roi du Pont au sujet d'Amastris. Si le roi avait été membre de la Ligue du Nord en 281, le fait qu'il ne soit pas mentionné par le traité entre Nicomède et les Galates suppose qu'il ne l'était plus en 279/278¹⁰⁷⁵. Ainsi, comme l'a fait remarquer Bittner, l'aide à Amisos ne rentre pas dans le cadre de la symmachie¹⁰⁷⁶, d'autant plus que Memnon ne mentionne pas une aide militaire, mais simplement l'envoi de céréales par Héraclée à Amisos.

La justification de l'aide apportée à la cité, laquelle faisait partie du royaume pontique, est passée sous silence¹⁰⁷⁷. L'existence d'une alliance entre les deux cités n'est pas attestée. Il faut sans doute y voir une aide entre deux cités pontiques plutôt que le soutien d'Héraclée au souverain pontique. À moins que les Héracléotes n'aient espéré que leur bienveillance à l'égard d'Amisos soit récompensée par le roi du Pont, notamment en leur permettant de racheter Amastris, ce qui, au demeurant, ne se produisit pas¹⁰⁷⁸.

16.3

Νύμφις δὲ ἦν ὁ ἱστορικὸς ὁ κορυφαῖος τῶν πρέσβεων, ὃς τὸν μὲν στρατὸν ἐν τῷ κοινῷ χρυσοῖς πεντακισχίλοις, τοὺς δὲ ἡγεμόνας ἰδίᾳ διακοσίοις ὑποθεραπεύσας, τῆς χώρας ἀπαναστήναι παρεσκεύασεν.

Nymphis, l'historien, en était le chef; il fit à l'armée un don global de cinq mille pièces d'or plus un de deux cents à chaque chef et il les décida à quitter le pays.

Par deux fois, les Héracléotes s'attirent la malveillance des Galates en venant au secours de leurs voisins bithyniens et pontiques, contre lesquels les barbares menaient des opérations belliqueuses. Si le raid mentionné au F 14.3 fut initié par Ziaélas, celui qui fut mené sur le territoire héracléote vers 250 répond à la stratégie habituelle des Galates. En effet, la cité dut payer les envahisseurs pour que ces derniers acceptent d'évacuer son territoire, comme dut le faire Byzance en 278 (?) (F 11.1). Cette fois, les Galates ne s'étaient pas contentés de piller les terres, mais ils avaient requis le versement d'une indemnité¹⁰⁷⁹. Memnon ne précise pas si Héraclée reçut de l'aide de ses alliés pour financer la rançon. Nymphis fut désigné pour

¹⁰⁷⁵ Voir le commentaire des fragments 7.2 et 9.4.

¹⁰⁷⁶ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 67

¹⁰⁷⁷ *Ibidem*, p. 86.

¹⁰⁷⁸ *Ibidem*.

¹⁰⁷⁹ *Ibidem*, p. 93 ; Mitchell, *The Celts in Anatolia*, p. 19.

parlementer avec les Galates et la cité offrit 4000 pièces d'or aux envahisseurs, soit mille pièces de moins que ce qu'elle donna à Byzance en 278, et « deux cents à chaque chef ». Il est étonnant que le texte ne précise pas quel était le nombre de chefs galates. Il faut y voir là l'intervention de Memnon ou de Photius, car Nymphis avait sans doute apporté bien plus de détails au récit des négociations auxquelles il avait lui-même participé.

17

Πτολεμαῖος δὲ ὁ τῆς Αἰγύπτου βασιλεὺς εἰς ἄκρον εὐδαιμονίας ἀναβάς, λαμπροτάταις μὲν δωρεαῖς εὐεργετεῖν τὰς πόλεις προήγετο, ἔπεμψε δὲ καὶ τοῖς Ἡρακλεώταις ἀρτάβας πυροῦ πεντακοσίας (?), καὶ νεῶν αὐτοῖς Προκοννησίας πέτρας ἐν τῇ ἀκροπόλει Ἡρακλέος ἀνεδείματο. *Ptolémée, le roi d'Égypte, parvenu au comble de la félicité, s'était mis à gratifier les villes de présents somptueux ; il envoya aux Héracléotes cinq cents mesures de blé et leur fit construire sur la citadelle un temple à Héraklès en marbre de Proconnèse.*

Πτολεμαῖος δὲ ὁ τῆς Αἰγύπτου βασιλεὺς εἰς ἄκρον εὐδαιμονίας ἀναβάς :

Le roi d'Égypte mentionné ici par Memnon est Ptolémée II Philadelph¹⁰⁸⁰ même s'il a été parfois identifié avec Ptolémée III¹⁰⁸¹. Bien que le lien logique entre les événements rapportés précédemment et ce fragment soit perdu, le roi d'Égypte a été précédemment cité au F 14.1, dans lequel Memnon rapporte qu'il avait été désigné parmi les tuteurs des jeunes enfants de Nicomède aux côtés des autres membres de la Ligue du Nord (F. 14.1). De plus, aux F 13 et 15 j'ai exposé l'implication du Lagide en mer Noire dans les années 250 et en particulier l'aide qu'il apporta à Byzance alors assiégée par Antiochos II. Le parallèle qui peut être fait avec le témoignage de Denys de Byzance qui mentionne les dons faits par le Lagide aux Byzantins ne fait que renforcer la théorie selon laquelle les libéralités dont il est question dans ce fragment sont celles de Philadelph. Toutefois, il faut tenter de déterminer l'époque à laquelle Héraclée bénéficia des libéralités du roi lagide et les raisons de cette générosité.

λαμπροτάταις μὲν δωρεαῖς εὐεργετεῖν τὰς πόλεις προήγετο, ἔπεμψε δὲ καὶ τοῖς Ἡρακλεώταις ἀρτάβας πυροῦ πεντακοσίας :

D'après Memnon, la générosité de Philadelph ne s'exprima pas seulement envers Héraclée, mais aussi vers d'autres villes. L'historien héracléote rapportait-il à l'origine les

¹⁰⁸⁰ Avram, *Antiochos II Théos*, p. 1205 sqq ; Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 174-175 ; Niese, *Geschichte*, II, p. 129 ; Magie, *RRAM*, I, p. 310.

¹⁰⁸¹ Jacoby, *FGrH*, III C, p. 278, suppose qu'il s'agit de Ptolémée III Evergète qui, à l'annonce du prochain conflit avec la Syrie, aurait tenté de s'assurer le soutien des villes pontiques.

autres bénéficiaires de ces libéralités ou seulement sa cité d'origine ?¹⁰⁸² S'il avait mentionné Byzance, il est presque sûr que Photius n'aurait pas manqué de rapporter l'information. Quoiqu'il en soit, il est probable qu'il faille identifier parmi ces πόλεις Byzance, qui reçut entre autres des céréales du souverain d'Égypte (Denys de Byzance, *Anaplous Bospori* 41= *GGM* II 34). Les libéralités de Philadelphie ne semblent pas s'être limitées aux seules cités de la Ligue du Nord mais concernaient certainement les cités de la mer Noire. En effet, un autre don de céréales au bénéfice de Sinope est rapporté par Clément d'Alexandrie (*Protrept.* IV, 42).

Le don fait à Héraclée a été daté de 280/ 279 par Habicht, c'est-à-dire à la même époque au cours de laquelle, selon lui, Byzance reçut une *chôra* en Asie, des céréales, des armes et de l'argent (Denys de Byzance, *Anaplous Bospori* 41= *GGM* II 34). Toutefois, A. Avram estime que les dons effectués par Philadelphie ne sont pas concentrés dans une seule période et, selon lui, le passage de Denys fait référence à l'aide que le roi d'Égypte apporta à Byzance vers 279 et au don qu'il fit à la cité quand elle était assiégée par Antiochos II vers 254¹⁰⁸³. Ainsi, il est probable qu'Héraclée reçut du blé de la part du roi au cours des années 250. D'après A. Avram, il semble peu probable que Memnon ait rapporté des événements de cette période au F 17, après avoir mentionné ceux qui s'étaient produits dans les années 250 dans les F 13 à 16. Cette interprétation ne me semble pas déterminante au regard de la succession chronologique de certains fragments consacrés à la 3^{ème} guerre mithridatique¹⁰⁸⁴. En revanche, l'autre argument avancé par A. Avram est bien plus convaincant. En effet, selon ce chercheur, l'aide apportée à Héraclée dans les années 279 paraît incompréhensible puisque la cité était alors en état d'apporter 4000 statères à Byzance. En revanche, le don fut sans doute plus apprécié après 254, après que le territoire d'Héraclée ait été ravagé par les Galates (F 14,3)¹⁰⁸⁵. Il faudrait également envisager que ce don soit intervenu après le raid mené sur les territoires héracléotes après que la cité avait envoyé du blé à Amisos, mais là encore, la cité ne semble pas avoir eu besoin d'une aide, puisqu'elle fut en mesure de payer une somme importante aux Galates pour les chasser de ses terres. Ainsi, la date de 254 semble la plus probable.

Reste le don fait à Sinope : Saprykin le compare avec celui fait à Héraclée et estime que ces deux événements ont pu avoir lieu en même temps, en lien avec la politique générale de dons de Ptolémée II. Selon ce savant, de tels gestes envers des cités libres avaient pour but

¹⁰⁸² Cf. Avram, *Antiochos II Théos*, p. 1206, n. 69.

¹⁰⁸³ Cf. Avram, *Antiochos II Théos*, p. 1204 ; Habicht, *Gottmenschentum*, p. 119 n. 14. Voir aussi le F 15.

¹⁰⁸⁴ Cf. mes remarques au F 32.1, sur l'ordre chronologiques des événements rapportés aux F 32 à 36 par rapport aux fragments précédents.

¹⁰⁸⁵ Avram, *Antiochos II Théos*, p. 1206, n. 71.

de les traiter comme des alliés contre Antiochos et Gonatas¹⁰⁸⁶. Il situe ces dons avant la fin de la guerre chrémonidienne (262-261), en se basant sur le témoignage de Théocrite (*Idylle*, XVII, 86-93)¹⁰⁸⁷. Toutefois, le poème de Théocrite est antérieur à 270 et, d'après A. Avram, le don fait par Sinope d'une statue de Sarapis à Philadelphie pour le remercier du grain qu'il avait envoyé à la cité pendant une famine date au plus tard de 278¹⁰⁸⁸. Or il n'est pas impossible que Memnon, à l'instar de Denys de Byzance, ait fait état de la bienveillance du souverain lagide sans se rapporter spécifiquement à une époque précise et rien n'interdit de penser que Nymphis, la source de Memnon ait eu connaissance de ces dons à des dates différentes, et qu'il les ait mentionnés à un autre endroit du récit.

En revanche, l'expression utilisée pour qualifier Philadelphie fait sans doute référence à l'époque à laquelle Héraclée reçut ces céréales et la statue d'Héraclès. Reste à déterminer ce qu'il faut comprendre par « εἰς ἄκρον εὐδαιμονίας ». La datation proposée par Saprykin des dons lagides à Héraclée repose sur l'idée qu'à cette époque Philadelphie dominait les îles de l'Égée et la côte ionienne d'Asie Mineure. En revanche, il juge que de telles libéralités auraient été plus difficiles après 260, car, en se basant sur les conclusions de Bevan, le pouvoir militaire de l'Égypte fut sérieusement affaibli après la guerre chrémonidienne¹⁰⁸⁹.

Dans ce cas, l'expression utilisée par Memnon fait-elle référence aux années 270 du règne de Ptolémée ?¹⁰⁹⁰. C'est en effet au cours de cette période qu'eut lieu, selon Will, la « grande pompe triomphale des Ptolemaieia » décrite par Callixène (Athénée, V, 196a-203b) qui fut l'occasion de célébrer les victoires de Philadelphie sur Antiochos au cours de la première guerre de Syrie (274-271 ?)¹⁰⁹¹. La grandeur du roi lagide est d'ailleurs célébrée dans l'éloge que lui consacre Théocrite (*Idylle*, v. 97 *sqq*)¹⁰⁹². Il me semble que l'expression εἰς ἄκρον εὐδαιμονίας qui à première vue, constitue un élément de datation, ne tient pas tant de la position politique de Philadelphie dans les années 270, mais davantage de la façon dont les cités pontiques et en particulier Héraclée ont perçu la présence lagide en mer Noire. Les

¹⁰⁸⁶ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 175. Cf. Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, p. 177.

¹⁰⁸⁷ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 175.

¹⁰⁸⁸ Avram, *Antiochos II Théos*, p. 1206 n. 70. L'érection de la statue de Sarapis à Alexandrie a été datée de 286-285, 284-281 ou de 278. Cf. P. M. Fraser, *Ptolemaic Alexandria*, I, Oxford, 1972, p. 246-247 ; Kl. Bringmann, H. von Steuben (éds.), *Schenkungen hellenistischer Herrscher an griechische Städte und Heiligtümer I. Zeugnisse und Kommentare*, bearbeitet von W. Ameling, Kl. Bringmann und B. Schmidt-Dounas, Berlin, 1995, p. 278-279, n° 244. Sur le témoignage de Théocrite, cf. Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, p. 177, n. 2.

¹⁰⁸⁹ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 175 ; E. Bevan, *A History of Egypt under the Ptolemaic Dynasty*, Londres, 1927, p. 68.

¹⁰⁹⁰ Cela semble être le point de vue de W. Otto, « Zu den syrischen Kriegen der Ptolemäer », *Philologus* 86 (1931), p. 408-409, n. 17.

¹⁰⁹¹ Will, *Monde hellénistique*, I, p. 150 ; Préaux, *Le Monde hellénistique*, I, p. 208. Cette fête des *Ptolemaieia* est datée soit de 279/8 soit de 271/0.

¹⁰⁹² Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, p. 177-178 ; Préaux, *Le Monde hellénistique*, I, p. 139.

activités de la flotte égyptienne dans cette région dans les années 254 ont sans doute participé à l'image dressée par Memnon du roi d'Égypte et c'est certainement au cours de cette période qu'il se montra le plus généreux avec les cités grecques¹⁰⁹³. Or l'année 253 qui entérine la paix entre Antiochos II et Ptolémée II n'est pas des plus glorieuses pour le Lagide qui perd ses positions en Égée et sur les côtes anatoliennes¹⁰⁹⁴, ce qui montre bien, selon moi, que le terme utilisé par Nymphis/Memnon ne fait pas référence à la position générale du pouvoir lagide, mais davantage à la façon dont Héraclée ressentit sa bienveillance.

καὶ νεὼν αὐτοῖς Προκονησίας πέτρας ἐν τῇ ἀκροπόλει Ἡρακλέος ἀνεδείματο :

Est-ce dans ce temple que se trouvait la statue d'Héraclès que Cotta déroba pendant la troisième guerre mithridatique après le siège de la cité ? Au F 35. 8, Memnon rapporte que la statue, montée sur une pyramide était située sur l'agora, tandis que le temple construit par Ptolémée était placé sur l'acropole. La différence de localisation est-elle le fruit d'une erreur de Photius, ou révèle-t-elle simplement l'existence de deux monuments distincts ?¹⁰⁹⁵.

Comparée aux 500 artabes de blé, qui ne représentent qu'une quantité minimale de céréales¹⁰⁹⁶, la construction d'un temple est un don généreux de la part de Philadelphie. Le but n'était pas seulement de venir en aide à la cité dans une période de disette, mais dans ce cas, pour quelle raison Philadelphie aurait-il offert à la cité un tel monument ? Est-ce une façon de remercier et d'encourager la cité à soutenir le pouvoir lagide ?¹⁰⁹⁷. D'après Saprykin les relations étroites de Ptolémée avec la Ligue du Nord et en particulier avec Héraclée étaient entretenus par les bienfaits que le roi d'Égypte accorda à la cité afin de contrer l'influence séleucide dans le Pont et aussi pour des raisons économiques, c'est-à-dire, pour sécuriser

¹⁰⁹³ Cf. Avram, *Antiochos II Théos*, p. 1205 n. 68 ; Habicht, *Gottmenschentum*, p. 119, n. 14.

¹⁰⁹⁴ Avram, *Antiochos II Théos*, p. 1209, n. 78. Sur les pertes subies par Philadelphie à la fin de la seconde guerre de Syrie, cf. Will, *Monde hellénistique*, I, p. 239 sqq. ; Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, p. 209-210 ; Préaux, *Le Monde hellénistique*, I, p. 141.

¹⁰⁹⁵ Le sanctuaire sur lequel a été construit le temple a été identifié par les recherches archéologiques menées à Héraclée. Ce temple était bien situé sur l'Acropole. Cf. Hoepfner, *Heracleia Pontike*, p. 25 ; Erçiyas, *Heracleia Pontica-Amastris*, p. 1418, rapporte qu'un fragment de marbre blanc corinthien fut retrouvé et qu'il appartenait sans doute au temple construit par Ptolémée. Hoepfner et Erçiyas datent la construction de ce temple de 250 mais dans la mesure où aucune trace ne subsiste de cet édifice, il me semble qu'ils proposent une datation en se basant sur le passage de Memnon.

¹⁰⁹⁶ Avram, *Antiochos II Théos*, p. 1205, n. 71. L'artabe est une mesure perse. Un artabe correspond à un médimne et trois chénices. Cf. Hérodote, I, 192 : ἡ δὲ ἀρτάβη, μέτρον ἐὼν Περσικόν, χωρέει μεδίμνου Ἀττικοῦ πλέον χοίνιξι τρισὶ Ἀττικῆσι « L'artabe est une mesure de Perse, plus grande de trois chénices attiques que le médimne attique ».

¹⁰⁹⁷ D'après Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 175, les Héracléotes auraient renommé la cité de Tios, qu'ils avaient récemment récupéré, en Bérénice, en l'honneur de la mère ou de la fille de Philadelphie (Stéphane de Byzance, s.v. « Berenikai »). Cf. Droysen, *Histoire de l'hellénisme*, vol III, p. 389, n. 3. Peut-être faut-il faire le lien entre ce changement de nom de la possession héracléote avec le don somptueux de Philadelphie. Toutefois, Meyer, *Geschichte des Königreichs Pontos*, p. 45, estime qu'il s'agit de Chios et non de Tios. En admettant cette dernière interprétation, le lien avec Héraclée disparaît.

l'exportation des produits égyptiens¹⁰⁹⁸. Peut-être faut-il voir dans la générosité de Ptolémée un lien avec son épouse et sœur, Arsinoé II¹⁰⁹⁹. L'ancienne épouse de Lysimaque avait obtenu de son vieil époux le droit de contrôler la cité et Héraclide de Cymé avait été désigné pour gouverner la cité en son nom (F 5.4-5). Toutefois, en admettant qu'Arsinoé avait été à l'initiative de la construction du temple, sa mort datée de 270¹¹⁰⁰ constitue un *terminus ante quem* qui invite à proposer une autre datation des bienfaits lagides à l'égard d'Héraclée. Ainsi, il faudrait supposer que les Héracléotes bénéficièrent à deux reprises de la générosité de Ptolémée. Une datation des années 270 du financement du temple en l'honneur d'Héraclès semble d'ailleurs plus compatible avec les finances lagides de cette période¹¹⁰¹ qu'avec celles des années 253.

Avant d'entamer cette seconde partie du texte de Memnon qui fait apparaître une nouvelle puissance, Rome, je propose de faire un bilan des différentes hypothèses présentées des F 13 à 17 à propos de la chronologie qui peut être déduite de la succession de ces différents fragments qui, à l'instar du groupe F 9.1-10.2, reste peu claire. Il me semble que ces deux ensembles mettent davantage en lumière la méthode de Memnon, comme je l'ai rappelé au F 10.2. Ainsi, il ne faut pas toujours voir dans l'enchaînement des différents passages la marque d'une chronologie absolue, d'autant plus si l'on admet, à la suite d'A. Avram, que Memnon a changé l'ordre du récit tel qu'il fut écrit par Nymphis et l'a réorganisé par régions¹¹⁰². Il me semble que l'objectif de l'historien héracléote dans la présentation qu'il propose des événements aux F 13 à 17 répond au même objectif que celui que l'on retrouve dans les passages 9 à 10, à savoir, la lutte anti-séleucide, avec pour lien entre ces événements, le rôle joué directement ou indirectement par Héraclée.

Dans le cadre de la lutte contre le pouvoir séleucide, désormais entre les mains du roi Antiochos II, Memnon s'est intéressé aux différents protagonistes engagés dans cette confrontation, en faisant le récit des événements tels qu'ils se sont passés, non pas dans l'ordre absolu dans lesquels ils se sont déroulés, mais davantage en fonction de la région où le

¹⁰⁹⁸ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 175-176. Sur les dépenses faites par les souverains hellénistiques, en tant que moyen de propagande, cf. Préaux, *Le Monde hellénistique*, I, p. 208-209.

¹⁰⁹⁹ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 89, n. 245.

¹¹⁰⁰ Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, p. 179-181.

¹¹⁰¹ Cf. Théocrite, *Idylle*, XVII, v. 73 *sqq.* et Callixène *apud* Athénée, V, 198 *sqq.*, sur la richesse de Ptolémée II exposée lors des fêtes grandioses organisées par le souverain.

¹¹⁰² Avram, *Antiochos II Théos*, p. 1187.

conflit a pris place. Cette lutte contre Antiochos II a vu disparaître un de ses principaux acteurs en la personne de Nicomède, dont la mort amorce une crise de succession. Afin d'éclairer davantage la situation en Bithynie, Memnon l'introduit par une digression dans laquelle il mentionne les souverains successifs et la façon dont ils ont tenté de préserver leur autonomie en luttant contre les différents rois depuis Alexandre jusqu'à Antiochos I^{er}. Ce groupe de F 13-17 met en scène un nouvel allié de la lutte anti-séleucide, Ptolémée II. En admettant que Nymphis ait rapporté à l'origine la crise dynastique bithynienne (14.1-14.3) après la digression sur la Bithynie (F 12.2- 12.6) et avant la guerre pour le comptoir de Tomis (F 13), il faut sans doute imaginer qu'il y montrait les difficultés nouvelles apparues à la mort de Nicomède I^{er} et le rôle joué par le Lagide. Il faut noter que le texte de Memnon, très certainement condensé par Photius n'explique pas dans quelles circonstances Ptolémée II apparaît aux côtés des membres de la Ligue du Nord et n'introduit pas Antiochos II qui a succédé à son père, l'ancien adversaire désigné de la ligue depuis 281 (F 9.1).

Il me faut également tenter d'appréhender la place des F 16.1-16.3 dans cet enchaînement d'événements, car les raids galates subis par le royaume du Pont ne semblent pas s'inscrire dans le contexte de la lutte anti-séleucide. Le F 16.1 introduit par l'expression « συνέβη δὲ μετ' οὐ πολὺ », situe l'invasion des Galates après les affaires de la lutte contre Antiochos. Memnon s'intéresse à un autre protagoniste : le roi du Pont et en particulier à Amisos. La seule raison pour laquelle cet épisode est mentionné est le fait qu'Héraclée s'y trouve mêlée. Il est vrai que le roi du Pont, Mithridate I^{er} fut un temps allié de la Ligue du Nord. Mais l'intérêt principal de ce passage est de mettre en lumière les conséquences désastreuses pour la cité qui, après être une nouvelle fois venue en aide à un de ses voisins, se retrouve menacée par les Galates. Le but semble avant tout d'insister sur le rôle joué par la cité dans la région soit sur le plan militaire, soit en tant que médiatrice, et ce, malgré les risques encourus. Est-ce une façon pour Memnon de souligner le courage de sa patrie d'origine qui n'hésite pas à secourir ses voisins et qui doit en payer parfois le prix fort ? C'est sans doute l'occasion pour Memnon de montrer dans quelles conditions les Héracléotes se sont retrouvés en conflit avec les Galates afin de dresser les origines d'une confrontation qu'il rapporte au F 20. J'avoue que c'est là la seule explication qui me semble satisfaisante.

Il me reste enfin à formuler une dernière remarque sur le F 17. Comme je l'ai fait remarquer dans le commentaire, il me semble que les conclusions d'A. Avram justifient de placer ce passage dans le contexte de la présence de Ptolémée II en Thrace vers 254. Toutefois, bien que l'analyse précédemment menée invite à dater le don de céréales de cette même année, il me semble qu'il ne faut pas écarter une date plus haute pour le financement

par le roi d'Égypte du temple construit en l'honneur d'Héraclès, c'est-à-dire, dans les années 270. Si la place de ce fragment semble étrange à première vue, puisqu'elle survient après la mention du raid des Galates dans le Pont et à Héraclée, elle peut être rendue plus compréhensible en admettant que ce passage fasse figure de conclusion. En effet, n'est-il pas possible que Memnon ait situé cet épisode à ce stade de son récit pour mettre en avant l'aide reçue par un souverain tel que Ptolémée II ? De la sorte, l'historien aurait insisté sur les liens privilégiés entretenus par Héraclée avec une grande puissance de son temps. Le rappel de la bienveillance du roi d'Égypte à l'égard des Héracléotes intervient après que Memnon ait rapporté les différentes occasions au cours desquelles Héraclée avait elle-même apporté son aide à ses voisins et alliés en détresse.

Pour conclure, je propose de présenter schématiquement les régions et protagonistes concernés par chacun des fragments 13 à 17. Après avoir relaté la fondation de Nicomédie au F 12.6, Memnon s'intéresse aux différents acteurs/ théâtres d'opérations de la façon suivante :

- F 13 : Pont-Gauche. Les cités alliées à Antiochos II (Callatis et Istros) face à Byzance, membre de la Ligue du Nord.
- F 14 : Bithynie. Disparition de Nicomède provoquant une crise dynastique qui concentre les efforts des membres de la Ligue du Nord.
- F 15 : Détroits. Antiochos II assiégeant Byzance bientôt soutenue par Héraclée (et Ptolémée II).
- F 16 : Royaume du Pont/Amisos. Épisode qui amorce une confrontation avec un nouvel ennemi d'Héraclée : les Galates.
- F17 : Cadeaux de Ptolémée à Héraclée

Chacun de ces passages met en lumière un théâtre d'opérations différent et relate les opérations des protagonistes de la lutte anti-séleucide qui constitue en quelque sorte le fil conducteur du récit. Mais il faut bien évidemment garder à l'esprit que le sujet principal de l'œuvre de Memnon reste Héraclée, qui constitue le lien principal entre tous ces passages, puisque la cité est impliquée dans chacun des éléments relatés dans ces différents fragments. Le but de Memnon n'était-il pas de mettre en avant l'implication de sa cité, en déconstruisant pour cela la chronologie qui aurait été plus lisible chez Nymphis ?

Le fragment 18 amorce une nouvelle méthode, puisque la place d'Héraclée dans le récit de cette seconde partie, comme nous le verrons au fil du commentaire, n'est pas aussi prééminente que dans les fragments 1 à 17. Cette nouvelle présentation des événements s'imposa certainement à Memnon, puisque le fragment 17 marque la fin de sa dépendance à Nymphis et consacre, selon les suggestions de Jacoby, l'utilisation d'une nouvelle source pour

son récit des F 18 à 40, identifiée en la personne de Domitios Kallistratos¹¹⁰³. Ce changement de source met d'ailleurs en lumière une lacune entre les années 250 et les années 202¹¹⁰⁴, période pour laquelle Memnon ne rapporte aucun événement.

¹¹⁰³ Jacoby, *FGrH*, III C, p. 265-266. Voir *supra*, ma première partie dans laquelle je reviens plus en détail sur les sources de Memnon.

¹¹⁰⁴ Cf. F 19.1.

TROISIÈME PARTIE

COMMENTAIRE HISTORIQUE DES FRAGMENTS 18 À 40

Les Romains et leurs interventions dans le monde grec

Héraclée reste le cœur de *l'Histoire* de Memnon, mais dans le récit des événements, elle ne semble plus occuper la place principale. L'histoire devient plus générale. D'ailleurs, il y a très peu de données sur le pouvoir politique de la cité, contrairement à la première partie. Les Romains tiennent une large place dans le récit. Faut-il y voir le signe que Memnon ait changé ses intentions premières ? Il aurait décidé d'écrire une histoire d'Héraclée, puis, à mesure que l'histoire suit son cours et que la cité perd de sa puissance, il aurait jugé peu pertinent de continuer à écrire une histoire centrée essentiellement sur Héraclée. Ce changement s'observe dans les *Helléniques* de Xénophon, puisqu'à mesure que Lacédémone devient moins importante sur le plan politique, elle prend moins de place dans son récit. Une telle interprétation expliquerait que d'autres puissances, ayant un rôle prépondérant dans le cours des événements, se soient retrouvées projetées au-devant de la scène du récit de Memnon.

Toutefois, un tel jugement ne peut s'imposer à l'historien d'Héraclée, puisqu'à l'inverse de Xénophon, Memnon n'écrit pas son histoire au fil des événements qui se déroulent sous ses yeux. La différence principale entre les deux parties du texte de Memnon est qu'Héraclée n'est plus autant impliquée directement dans les événements rapportés, mais l'histoire de cette période, qui va des années 190 aux années 40 du I^{er} siècle av. J.-C., est toujours relatée du point de vue de la cité, qui assiste plus qu'elle ne participe.

Sous-partie 1 : Les Romains et les affaires grecques avant les guerres mithridatiques

F 18.1-5 : Digression sur l'histoire de Rome jusqu'à la troisième guerre de Macédoine

Ce fragment 18 est très clairement résumé par Photius, tout du moins pour les cinq premiers passages. Selon le patriarche, Memnon faisait une digression sur les débuts de Rome jusqu'à la troisième guerre de Macédoine. Ensuite, les fragments 18.6 à 18.7 insistent sur les premières marques d'amitié entre Héraclée et Rome, des relations qui expliquent en partie la tentative de médiation de la cité dans la guerre qui oppose Rome à Antiochos, guerre brièvement relatée aux fragments 18.8 à 18.10.

C'est à partir de ce F 18 que le récit change de source et introduit un nouveau protagoniste, Rome, quand bien même Héraclée reste le centre de l'œuvre de Memnon. Le texte présente une lacune puisque Memnon ne rapporte pas les événements qui ont eu lieu entre la seconde moitié du III^{ème} siècle et le début du II^{ème} siècle. Ainsi, mise à part la parenthèse ouverte par les paragraphes 18.1 à 18.6, le récit des événements passe des années 250 (F. 17) à ceux qui ont lieu dans les années 190 (18.7).

Les fragments 18.1-18.5 constituent une introduction au nouveau protagoniste du récit, Rome. En effet, Photius précise bien que le récit change. Ces passages présentent en quelques lignes les Romains, et la façon dont s'est formée leur domination à l'ouest. Cette digression avait certainement pour but d'introduire cette nouvelle puissance dans le monde grec, en présentant brièvement les origines de l'intervention romaine à l'est, mais surtout d'expliquer comment Héraclée s'était trouvée en position de jouer un rôle de médiateur dans la guerre contre Antiochos III aux côtés de Rome (F. 18.6).

18.1

Μέχρι τούτου φθάσας ὁ συγγραφεὺς εἰς τὴν τῶν Ῥωμαίων ἐπικράτειαν τὴν ἐκβολὴν ποιεῖται, ὅθεν τε γένους ἔφυσαν, καὶ τίνα τρόπον τῆς Ἰταλίας ἐνταῦθα κατώκησαν, ὅσα τε εἰς τὴν τῆς Ῥώμης κτίσιν προὔλαβέ τε καὶ ἐπράχθη, καὶ τῶν ἐπαρξάντων αὐτῶν ἐπιτρέχων, καὶ πρὸς οὓς πολέμοις διηγωνίσαντο, καὶ τὴν τε τῶν βασιλέων κατάστασιν καὶ τὴν εἰς ὑπάτους τῆς μοναρχίας μεταβολὴν· ὅπως τε ὑπὸ Γαλατῶν Ῥωμαῖοι ἠττήθησαν, καὶ ἤλω ἂν ἡ πόλις, εἰ μὴ Κάμιλλος ἐπιβοηθήσας τὴν πόλιν ἐρρύσατο.

À ce point de son récit, l'auteur fait une digression sur la domination des Romains, sur l'origine de

leur race, les circonstances qui les firent se fixer à l'endroit de l'Italie où ils sont ; il parcourt les événements antérieurs à la fondation de Rome et passe en revue les chefs qu'ils eurent, les ennemis contre lesquels ils luttèrent, l'établissement des rois, le passage de la royauté au consulat. Il rapporte comment les Romains furent vaincus par les Gaulois et comment leur ville aurait été prise si Camille n'était venu à son secours et ne l'avait libérée.

Μέχρι τούτου φθάσας ὁ συγγραφεὺς εἰς τὴν τῶν Ῥωμαίων ἐπικράτειαν τὴν ἐκβολὴν ποιεῖται :

Il apparaît clairement dans ce passage que Photius résume dans les grandes lignes la digression que Memnon avait consacrée aux origines de Rome et à la formation de leur puissance. Sans doute le récit originel était-il trop long pour que Photius juge approprié d'en rapporter une version moins abrégée, d'autant plus si son intérêt pour le travail de l'historien héracléote reposait essentiellement sur l'histoire des événements qui prirent place en Asie. Je propose de traduire l'expression τῶν Ῥωμαίων ἐπικράτειαν¹¹⁰⁵ par « la domination des Romains », au lieu de « l'empire des Romains » comme le propose Henry, puisque l'exkursus se propose de rapporter l'histoire de Rome de ses origines jusqu'aux premiers contacts entre Rome et Héraclée (cf. 19.6 : τὰ μὲν οὖν περὶ τῆς Ῥωμαικῆς ἀρχῆς μέχρι τοῦδε δίδεισιν ὁ συγγραφεύς). Or à cette date, Rome n'était pas à proprement parler un empire et il me semble que le terme domination est dans ce cas plus adéquat.

Cette introduction consacrée à Rome et résumée par le patriarche ne permet pas de déterminer à quel mythe de fondation particulier se référait Memnon. Il est probable que l'historien d'Héraclée rapportait le mythe d'Énée et de Troie (γένους ἔφουσιν, καὶ τίνα τρόπον τῆς Ἰταλίας ἐνταῦθα κατόκησαν). La naissance de Rome est évoquée dans des récits légendaires racontés entre autres par Virgile (*Énéide*, II à VII) Tite-Live (I, 1-2) et Denys d'Halicarnasse (*Antiquités romaines*, I, 45-59). Dans *L'Énéide*, Virgile raconte les aventures du Troyen Énée, fils de Vénus. Celui-ci parvient à s'enfuir de Troie quand celle-ci est saccagée par les Achéens avec son fils Ascagne (ou Iule) et un groupe de Troyens. Après de nombreuses aventures, il arrive dans le Latium où il fonde la ville de Lavinium.

Puis, d'après Photius, Memnon mentionnait les différents chefs des Romains avant la fondation de Rome (ὅσα τε εἰς τὴν τῆς Ῥώμης κτίσιν προὔλαβέ τε καὶ ἐπράχθη), c'est-à-dire chefs issus de la lignée d'Énée et de son fils Ascagne, les rois albains (Tite-Live, I, 3), le mythe de Romulus et Remus (Tite-Live, I, 4- 6, 2). Il est probable que la phrase καὶ τῶν ἐπαρξάντων αὐτῶν ἐπιτρέχων, καὶ πρὸς οὓς πολέμοις διηγωνίσαντο, καὶ τὴν τε τῶν βασιλέων κατάστασιν, fait référence à la fondation de Rome (Ῥώμης κτίσιν) en 753 av. J.-C (Tite-Live,

¹¹⁰⁵ Cf. Strabon, IV, 1, 5, pour une expression similaire : τῶν Ῥωμαίων ἐπικράτειαν.

I, 6, 3-7), aux différentes guerres menées par Rome pendant le règne de Romulus (Tite-Live, I, 10-15) et à la succession des différents rois jusqu'à Tarquin le Superbe (I, 18-58). Enfin, il mentionnait le passage de la royauté à la République en 509 av. J.-C, καὶ τὴν εἰς ὑπάτους τῆς μοναρχίας μεταβολήν, avec certainement la désignation des deux premiers consuls, Lucius Iunius Brutus et Lucius Tarquin Collatin (Tite-Live, I, 59-60).

Il n'est pas question ici de reprendre en détail la teneur de cette mythologie dans la mesure où Photius ne fait que résumer le travail de Memnon, sans donner de référence permettant d'indiquer le contenu du récit originel¹¹⁰⁶.

ὅπως τε ὑπὸ Γαλατῶν Ῥωμαῖοι ἠττήθησαν, καὶ ἤλω ἂν ἡ πόλις, εἰ μὴ Κάμιλλος ἐπιβοηθήσας τὴν πόλιν ἐρρύσατο :

Photius résume le récit de Memnon sur le sac de Rome par les Gaulois en 390¹¹⁰⁷. Ces derniers remportèrent une victoire à la bataille de l'Allias et Rome fut saccagée. Marcus Furius Camillus arriva au moment où les Romains s'apprêtaient à verser une énorme quantité d'or réclamée par les Gaulois. Camille, qui avait été nommé dictateur, refusa que Rome soit ainsi rançonnée et encourage les Romains ; il parvint à vaincre les envahisseurs, en 387 selon Henry¹¹⁰⁸ (Tite-Live, V, 37-55 ; Plutarque, *Camille*, 37).

18.2

Ὅπως τε ἐπὶ τὴν Ἀσίαν Ἀλεξάνδρῳ διαβαίνοντι, καὶ γράψαντι ἢ κρατεῖν, ἢ ἀρχειν δύνωνται, ἢ τοῖς κρείττοσιν ὑπέικειν, στέφανον χρυσοῦν ἀπὸ ἰκανῶν ταλάντων Ῥωμαῖοι ἐξέπεμψαν· καὶ ὡς πρὸς Ταραντίνους καὶ Πύρρον τὸν Ἡπειρώτην συμμαχοῦντα τοῦτοις ἐπολέμησαν, καὶ τὰ μὲν παθόντες, τὰ δὲ κακῶς τοὺς πολεμίους διαθέμενοι Ταραντίνους μὲν ὑπηγάγοντο, Πύρρον δὲ τῶν τῆς Ἰταλίας ἀπήλασαν.

Il raconte comment, lorsqu'Alexandre passa en Asie, il leur écrivit ou bien de le battre s'ils étaient de taille à commander ou bien de céder à meilleur qu'eux ; les Romains lui envoyèrent une couronne d'or d'un poids appréciable. Il relate qu'ils firent la guerre aux Tarentins et à Pyrrhos, le roi d'Épire, qui était leur allié et comment tantôt éprouvés et tantôt infligeant des revers à leurs ennemis, ils soumièrent les Tarentins et chassèrent Pyrrhos d'Italie.

¹¹⁰⁶ Cf. Duek, *Memnon of Herakleia*, p. 51-42 qui établit une comparaison avec Strabon VI, 4, 2, lequel mentionne la fondation de Rome, le passage de la monarchie à la République, et l'invasion des Gaulois. Sur les mythes des origines de Rome, cf. Yarrow, *Historiography*, p. 169-174. Sur les mythes d'Enée et de Romulus et Remus, voir E. J. Bickermann, « Origines Gentium », *Classical Philology*, 47 (1952), p. 65-81 ; T. J. Cornell, « Aenas and the Twins: The Development of the Roman Foundation Legend », *PCPS* 21 (1975), p. 1-32 ; A. Erskine, *Troy between Greece and Rome*, Oxford, 2001.

¹¹⁰⁷ Duek, *Memnon of Herakleia*, p. 51.

¹¹⁰⁸ Henry, *Photius*, p. 68, n. 1.

ὅπως τε ἐπὶ τὴν Ἀσίαν Ἀλεξάνδρῳ διαβαίνοντι, καὶ γράψαντι ἢ κρατεῖν, ἐὰν ἄρχειν δύνωνται, ἢ τοῖς κρείττοσιν ὑπέεικιν :

Arrien (*Anabase*, VII, 15, 4-6) rapporte également un contact entre Alexandre et les Romains. Toutefois, son récit fait probablement état d'une autre tradition, puisque selon lui, ce sont les Romains qui prirent contact avec le conquérant en envoyant une ambassade au roi macédonien lorsqu'il rentra à Babylone en 323, après la mort d'Héphaïstion. Arrien fait état de cette ambassade, dans le contexte des délégations conduites par les peuples non grecs, venue de l'Occident pour rendre hommage au nouveau maître du monde.

Contrairement à Memnon, il ne rapporte pas les propos belliqueux d'Alexandre envers les Romains mais écrit, au contraire, que ce dernier « *augura de leur future grandeur* ». Arrien fait mention des témoignages qu'il tient d'Aristos de Salamine et Asclépiade¹¹⁰⁹. Toutefois, Arrien précise qu'il juge leur anecdote peu probable, estimant que Rome n'avait aucune raison de procéder à une telle démarche auprès d'un roi qu'elle ne craignait aucunement. Selon lui, aucun historien ne mentionne l'existence d'une telle ambassade.

Quant à Pline, il porte à notre connaissance l'existence d'une telle tradition chez Clitarque. Ce dernier mentionne seulement l'envoi d'une ambassade auprès d'Alexandre (Clitarque, *FGrH* 137 F 31 *apud* Pline, *NH.* 3, 57).

Tite-Live fait référence à cette tradition, selon laquelle les Romains auraient reconnu la grandeur d'Alexandre, mais la juge peu crédible et clairement anti-romaine (IX, 18, 6)¹¹¹⁰. Or Humm a fait remarquer que Tite-Live se contredit en argumentant que les Romains du IV^{ème} siècle ne connaissaient pas Alexandre, puisque l'historien mentionne un certain L. Papius Cursor que ses contemporains auraient désigné pour s'opposer à Alexandre si celui-ci avait décidé de s'attaquer à l'Italie après la soumission de l'Asie (Tite-Live, IX, 16, 19)¹¹¹¹.

- Arrien, *Anabase*, VII, 15, 4-6 : Κατιόντι δὲ αὐτῷ ἐς Βαβυλῶνα Λιβύων τε πρεσβεῖαι ἐνετύγχανον ἐπαινούτων τε καὶ στεφανούτων ἐπὶ τῇ βασιλείᾳ τῆς Ἀσίας, (...) Ἄριστος δὲ καὶ Ἀσκληπιάδης τῶν τὰ Ἀλεξάνδρου ἀναγραφάντων καὶ Ῥωμαίους λέγουσιν ὅτι ἐπρέσβευσαν· καὶ ἐντυχόντα ταῖς πρεσβείαις Ἀλεξάνδρον ὑπὲρ Ῥωμαίων τι τῆς ἐς τὸ ἔπειτα ἐσομένης δυνάμεως μαντεύσασθαι, τὸν τε κόσμον τῶν ἀνδρῶν ἰδόντα καὶ τὸ φιλόπονόν τε καὶ ἐλευθέριον καὶ περὶ τοῦ πολιτεύματος ἅμα διαπυθνόμενον. καὶ τοῦτο οὔτε ὡς ἀτρεκέες οὔτε ὡς ἄπιστον πάντη ἀνέγραψα· πλήν γε δὴ οὔτε τις Ῥωμαίων ὑπὲρ τῆς πρεσβείας ταύτης ὡς παρὰ Ἀλέξανδρον σταλείσης μνήμην τινὰ ἐποιήσατο, οὔτε τῶν τὰ Ἀλεξάνδρου γραψάντων, οἷς τισὶ μᾶλλον ἐγὼ ζυμφέρομαι, Πτολεμαῖος ὁ Λάγου καὶ Ἀριστόβουλος· οὐδὲ τῷ Ῥωμαίων πολιτεύματι ἐπεικὸς ἦν ἐλευθέρῳ δὴ τότε ἐς τὰ μάλιστα ὄντι, παρὰ βασιλεῖα ἀλλόφυλον ἄλλως τε καὶ ἐς τοσόνδε ἀπὸ τῆς οἰκείας πρεσβεῦσαι, οὔτε φόβου ἐξαναγκάζοντος οὔτε κατ' ἐλπίδα

¹¹⁰⁹ M. Humm, « Rome face à la menace d'Alexandre le Grand », dans : E. Caire et S. Pittia (éds), *Guerre et diplomatie romaines (IV^e-III^e siècles)*. Pour un réexamen des sources, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2006, p. 177.

¹¹¹⁰ Duek, *Memnon of Herakleia*, p. 53.

¹¹¹¹ M. Humm, *op. cit.*, p. 175.

ὠφελείας, μίσει τε, εἴπερ τινὰς ἄλλους, τοῦ τυραννικοῦ γένους τε καὶ ὀνόματος κατεχομένου. « *Il retourne à Babylone et rencontre des députés de Libye qui venaient féliciter le maître de l'Asie. (...) Aristos et Asclépiade, ses historiens, rapportent que les Romains même députèrent vers ce prince, et qu'instruit de leurs vertus et de leurs institutions, il augura de leur future grandeur. J'ai rapporté ce fait qui ne me paraît ni digne ni hors tout à fait de croyance. Aucun historien romain n'en fait mention. Ptolémée et Aristobule, sur lesquels je me règle, n'en parlent point. Il ne convenait point à la République romaine, qui jouissait alors de la plus grande liberté, d'envoyer si loin une députation vers un roi étranger, dont elle n'avait rien à espérer ni à craindre. Ajoutez-y sa haine, alors dans toute sa force, contre la tyrannie.* »

- Pline, *Hist. Nat.* III, 57 : *Theophrastus, qui primus externorum aliqua de Romanis diligentius scripsit - nam Theopompus, ante quem nemo mentionem habuit, urbem dumtaxat a Gallis captam dixit, Clitarthus, ab eo proximus, legationem tantum ad Alexandrum missam.* « *Théophraste, le premier des étrangers qui ait écrit sur les Romains avec quelque exactitude - car Théopompe, avant lequel personne n'a fait mention de Rome, dit seulement que la Ville fut prise par les Gaulois ; et Clitarque, qui vint tout de suite après lui, n'a parlé que de l'ambassade envoyée chez Alexandre.* »
- Tite-Live, IX, 18, 6 : *Id uero periculum erat, quod leuissimi ex Graecis qui Parthorum quoque contra nomen Romanum gloriae fauent dictitare solent, ne maiestatem nominis Alexandri, quem ne fama quidem illis notum arbitror fuisse, sustinere non potuerit populus Romanus;* « *Mais peut-être il était à craindre, si l'on en croit ce qu'ont coutume de dire quelques Grecs d'un esprit très frivole, qui osent encore, au préjudice du nom romain, vanter jusqu'à la gloire des Parthes, que le peuple romain ne pût résister à la majesté du nom d'Alexandre (dont je ne pense pas qu'il ait même entendu parler)* ».

Le passage de Memnon trouve un écho dans celui de Strabon qui évoque une ambassade envoyée par Alexandre à Rome pour se plaindre des « habitants d'Antium qui possédaient des navires et pratiquaient la piraterie aux côtés des Tyrrhéniens », à la suite de quoi « les Romains mirent fin à cette activité » (Strabon, V, 3, 5)¹¹¹².

- Strabon, V, 3, 5 : Καὶ πρότερον δὲ ναῦς ἐκέκτηντο καὶ ἐκοινώνουν τῶν ληστηρίων τοῖς Τυρρηνοῖς, καίπερ ἤδη Ῥωμαίοις ὑπακούοντες. Διόπερ καὶ Ἀλέξανδρος πρότερον ἐγκαλῶν ἐπέστειλε, « *les (Antiates) possédèrent longtemps une marine puissante et leurs vaisseaux prenaient part encore aux pirateries des Tyrrhéniens, qu'eux-mêmes comptaient déjà parmi les sujets du peuple romain. Cela est si vrai que le roi Alexandre députa tout exprès à Rome pour s'y plaindre d'eux.* ».

Janke estime que les paroles tenues par Alexandre, dans la version de Memnon, rappellent étrangement celles que lui prête le Pseudo-Callisthène dans un autre passage : ἢ κρείττονες γίνεσθε ἢ τοῖς κρείττοσι φόρους τελεῖτε... (éd. Kroll, p. 26)¹¹¹³. Dans cet extrait, l'auteur rapporte comment Alexandre, arrivé en Afrique, s'adressa aux généraux qui lui demandaient de renverser les Romains qui contrôlaient la ville. Le roi leur aurait répondu « *d'être des hommes nobles ou de payer ceux qui le sont* »¹¹¹⁴. Une nouvelle fois, le récit de

¹¹¹² M. Humm, *op. cit.*, p. 178, n. 22.

¹¹¹³ Janke, *Memnon*, p. 17.

¹¹¹⁴ Cf. *The Romance of Alexander the Great by Pseudo-Callisthenes*, translated from the Armenian Version with an Introduction by A. Muğrdich Wolohojian, New-York/ Londres, Columbia University Press, 1969, p. 47, n° 76.

Memnon présente des ressemblances avec les versions parallèles mais dans un contexte différent.

D'après Janke, le passage de Memnon résulte de la confusion entre deux événements. Le premier est celui de l'ambassade romaine qui aurait été envoyée à Alexandre en 324-323. La version de l'historien héracléote place cette ambassade en 334, c'est-à-dire après le passage d'Alexandre en Asie (τὴν Ἀσίαν Ἀλεξάνδρῳ διαβαίνοντι), ce que Janke juge impossible. Ainsi, Memnon aurait confondu le contact établi en 335-334 avec les Romains pour enrayer la piraterie avec l'ambassade romaine envoyée à Babylone en 323. Il aurait également intégré le discours d'Alexandre qui ressemble à celui que le roi aurait prononcé aux Africains dans la version du Pseudo-Callisthène.

στέφανον χρυσοῦν ἀπὸ ἱκανῶν ταλάντων Ῥωμαῖοι ἐξέπεμψαν :

Dans la version arménienne du *Roman d'Alexandre*, il est fait mention du don d'une couronne d'or par les Romains : « *Les généraux des Romains envoyèrent leur représentant, Marcus Emmelius avec une couronne d'Aramazd (Zeus) Capitolin, faite d'or et de perles pour lui dire : « Nous aussi, suivant les coutumes d'Alexandre, nous te couronnons avec une couronne d'or valant 100 litres »*¹¹¹⁵. Le récit de Memnon sur ce contact entre Alexandre et les Romains est peu flatteur pour ces derniers. En effet, d'après l'historien d'Héraclée, Alexandre leur laissa le choix de le battre s'ils s'en estimaient capables ou bien de se soumettre à plus fort qu'eux. Le fait que les Romains envoyèrent une couronne d'or au roi macédonien est donc présenté comme un acte de soumission par lequel ils reconnaissaient la grandeur du souverain¹¹¹⁶. Or comme le fait remarquer Yarrow, à l'époque républicaine, ce sont les peuples qui reconnaissaient la puissance de Rome qui lui envoyaient des dons en or, afin de reconnaître la grandeur romaine et dans le but de conserver leur autonomie. Le détail avec lequel est rapporté cet épisode laisse à penser que Photius a jugé bon de ne pas l'abrégé, contrairement aux autres événements mentionnés dans cette digression sur Rome¹¹¹⁷.

D'après Humm, les sources distinguent deux phases dans les relations romano-macédoniennes¹¹¹⁸. Le premier contact aurait été initié par Alexandre qui, au moment où il s'apprêtait à envahir l'Asie, voulait sécuriser l'Europe. Ainsi, il aurait demandé aux Romains de se charger de la piraterie. Ce savant estime qu'une première ambassade romaine fut

¹¹¹⁵ A. Murgdich Wolohojian, *op. cit.*, p. 47, n° 75.

¹¹¹⁶ Yarrow, *Historiography*, p. 142-143; M. Humm, *op. cit.*, p. 178, n. 19. Sur la signification de l'offre de la couronne d'or, cf. Arrien, *Anab.* VII, 23, 2. Les Romains connaissaient sans nul doute cet usage d'origine grecque puisqu'en 339, ils reçurent une ambassade et une couronne d'or des Carthaginois (Tite-Live, VII, 38, 2).

¹¹¹⁷ Yarrow, *Historiography*, p. 142-143. Cf. Duek, *Memnon of Herakleia*, p. 52.

¹¹¹⁸ Humm, *op. cit.*, p. 179. Voir aussi Janke, *Memnon*, p. 17-18.

envoyée en 334 et chargée d'offrir une couronne d'or à Alexandre, dans le but de lui signifier leur bienveillance à son égard et l'anéantissement de la flotte antiate. L'autre contact concerne l'envoi d'une délégation romaine au moment où le roi recevait des ambassades occidentales, qu'il faut placer entre 324 et 323. Il s'agissait pour les Romains de se concilier les bonnes grâces du nouveau maître d'Asie dont on craignait qu'il envahisse l'Europe, comme le suggéraient certaines rumeurs¹¹¹⁹. Pour ma part, je jugerais plus probable de placer le don d'une couronne au cours de cette seconde ambassade.

Memnon présente de nombreuses ressemblances avec les différentes versions présentées ci-dessus. Janke rapporte les conclusions formulées par les éditeurs du *Roman d'Alexandre*. En se basant sur la ressemblance entre l'épisode relaté par le Pseudo-Callisthène et celui de Memnon, A. Ausfeld¹¹²⁰ suppose que les deux auteurs dérivent sans doute d'une même source, tandis que R. Merkelbach¹¹²¹ estime que Memnon a utilisé le *Roman d'Alexandre*. Cette dernière hypothèse est rejetée par W. Kroll¹¹²² et Janke¹¹²³. Ce dernier estime d'ailleurs peu probable que Memnon ait consulté une autre source que celle qu'il utilise pour sa digression sur Rome. Pour ma part, il ne faut pas exclure la possibilité que Memnon ait consulté des sources secondaires pour établir cette partie de son *Histoire d'Héraclée*. Janke suppose que Memnon a pu consulter une histoire romaine écrite en grec et mentionne le nom d'un auteur du II^{ème} siècle av. J.-C., Acilius, qui aurait contribué à la construction de l'historiographie romaine. Ce C. Acilius¹¹²⁴ aurait été ensuite traduit en latin par un certain «Claudius» Quadrigarius et cette version fut ensuite utilisée par Tite-Live (XXV, 39, 11 ; XXXV, 14, 1).

Janke n'écarte pas non plus l'hypothèse que Memnon aurait utilisé une source hostile à Rome : « Allerdings kann er eine romfeindliche Quelle benutzt haben ». C'est d'ailleurs la piste privilégiée par Dueck. Cette savante, au vu des nuances qui existent entre Arrien et Memnon et des propos hostiles tenus par Tite-Live, estime que l'historien d'Héraclée devait utiliser une source grecque pour son récit des affaires romaines, mais cette dernière dépendait

¹¹¹⁹ M. Humm, *op. cit.*, p. 180, n. 28. Humm rejette la datation de l'ambassade romaine en 334 proposée par M. Sordi, « Alessandro e i Romani », *RIL* 99 (1965), p. 440-450. Cette savante estime que la destruction des navires d'Antium est la réponse à l'ultimatum adressé par Alexandre en 335. Rome parvint à faire cesser les actes de piraterie en 334 et c'est à cette date qu'elle envoya une ambassade auprès du roi.

¹¹²⁰ A. Ausfeld, *Der griechische Alexanderroman*, Leipzig, 1907, p. 134 et 241.

¹¹²¹ R. Merkelbach, *Die Quellen des griechischen Alexanderromans*, Munich, 1954, p. 7-8.

¹¹²² W. Kroll, s.v. « Ps.-Kallisthenes », *RE* X (1919), col. 1718.

¹¹²³ Janke, *Memnon*, p. 18.

¹¹²⁴ Cf. Teuffel, s.v. « Acilius », *RE* I (1893), col. 251-252.

vraisemblablement d'une tradition différente de celle rapportée par Aristos, Asclépiade et Clitarque, selon lesquels ce fut Rome qui contacta Alexandre¹¹²⁵.

Comme l'a fait remarquer justement Feuillatre, dans sa note critique sur l'ouvrage de Merkelbach, il est possible que Memnon rapporte une tradition à laquelle faisaient référence ces « Grecs » que juge durement Tite-Live¹¹²⁶. Les noms de Timagène d'Alexandrie (*FGrH* 88 T 8 et 9) et de Métrodore de Skepsis ont été avancés. En revanche, la supposition de Humm selon laquelle Memnon ait figuré parmi ces Grecs ne me convainc pas car il me semble que l'historien a vécu au II^{ème} siècle avant J.-C.¹¹²⁷.

Ce passage suscite de nombreux questionnements. Pour ma part, il est difficile sur la base des éléments à notre disposition, d'affirmer que Memnon a utilisé une des sources mentionnées ci-dessus. En effet, sa version présente des ressemblances avec les différentes sources parallèles mais un seul point de comparaison n'est pas suffisant, selon moi, pour pouvoir se prononcer.

D'après Janke, ces sources divergentes ne font qu'affaiblir la valeur des données de Memnon dans ce passage. Il est probable qu'une partie de son récit comporte des éléments avérés mais il semble également largement influencé par la propagande anti-romaine. Humm résume parfaitement à mon sens le silence des sources romaines sur l'existence de contacts diplomatiques : « Derrière les silences ou les demi-mots de Tite-Live et avec lui de l'ensemble de la tradition annalistique romaine, n'y a-t-il pas dès lors une réalité politique et diplomatique que l'historiographie romaine a cherché plus ou moins délibérément à cacher pour ménager la fierté nationale romaine ? Autrement dit, les Romains contemporains d'Alexandre se seraient-ils trouvés dans une situation politique ou diplomatique d'infériorité, de subordination ou de crainte par rapport à la monarchie macédonienne, une réalité incompatible avec la *maiestas* du peuple romain depuis que celui-ci était devenu maître du monde ?¹¹²⁸ ».

A l'inverse, pour un historien comme Memnon qui, selon moi, cherche à rappeler aux Romains que les puissances dominantes ne sont pas éternelles, un tel épisode, qu'il se soit déroulé ou non dans ces conditions, était l'occasion de leur rappeler la puissance passée des Grecs. Il est vrai que la version de Memnon sur cet épisode réunit tous les éléments hostiles à Rome : la lettre agressive d'Alexandre et la soumission des Romains qui, par l'envoi d'une

¹¹²⁵ Duek, *Memnon of Herakleia*, p. 53.

¹¹²⁶ E. Feuillatre, « *Sur la Vie d'Alexandre du Pseudo-Callisthène* », *REG*, 69 (1956), p. 203.

¹¹²⁷ M. Humm, *op. cit.*, p. 175.

¹¹²⁸ M. Humm, *op. cit.*, 176.

couronne, reconnaissent sa grandeur mais exprimaient leur crainte face à ce conquérant. Il accentue la soumission des Romains en plaçant ce premier contact en 334, c'est-à-dire à une époque où Alexandre n'avait pas encore vaincu les Perses.

καὶ ὡς πρὸς Ταραντίνους καὶ Πύρρον τὸν Ἡπειρώτην συμμαχοῦντα τούτοις ἐπολέμησαν, καὶ τὰ μὲν παθόντες, τὰ δὲ κακῶς τοὺς πολεμίους διαθέμενοι Ταραντίνους μὲν ὑπηγάγοντο, Πύρρον δὲ τῶν τῆς Ἰταλίας ἀπήλασαν :

D'après Yarrow, l'objectif de Memnon n'est pas de faire l'éloge de la puissance de Rome, puisqu'il met en évidence les revers (κακῶς) subis par les Romains au cours de la guerre contre les Tarentins et Pyrrhos¹¹²⁹. Or il est clair que cette histoire locale a davantage pour objectif de mettre en avant Héraclée que Rome. Toutefois, Memnon qui ne manque jamais l'occasion de mettre l'accent sur la bravoure des Héracléotes, fait état à diverses reprises, des difficultés rencontrées par ses compatriotes lors de leurs confrontations (cf. 9.5 ; 32.2).

Les Tarentins, à l'instar des Lucaniens et des Samnites, étaient menacés par Rome en 281 et demandèrent de l'aide à Pyrrhos, le roi d'Épire. Ce dernier passa en Italie et vainquit par deux fois les Romains : à Héraclée du Siris en mai 280 (*Syll. 3^e éd.* 392) et à Ausculum en Apulie en 279 (Plutarque, *Pyrrhos*, 21). Entre 278 et 276, il conquiert une partie de la Sicile et rentre en Italie à l'automne 276. Il est vaincu à Bénévent par le consul Marius Curius Dentatus (Plutarque, *Pyrrhos*, 22-25) en 275¹¹³⁰. Comme Henry le souligne, la fin de la phrase intervertit l'ordre des événements puisque l'on comprend de Memnon que Tarente fut soumise en première puis Pyrrhos chassé d'Italie. Or la soumission des Tarentins est postérieure au départ de Pyrrhos, puisqu'elle eut lieu en 272¹¹³¹.

18.3

Ἔσα τε πρὸς Καρχηδονίους καὶ Ἀννίβαν Ῥωμαίοις ἐπράχθη, καὶ ὅσα πρὸς Ἰβηρας ἄλλοις τε καὶ Σκιπίωνι κατορθώθη, καὶ ὡς παρὰ τῶν Ἰβήρων βασιλεὺς ψηφισθεὶς οὐκ ἐδέξατο, ὅπως τε καταπολεμηθεὶς ἔφυγεν Ἀννίβας.

Il rapporte les faits et gestes des Romains face aux Carthaginois et à Hannibal ainsi que les succès remportés contre les Ibères par certains chefs et notamment par Scipion; il rapporte comment ce dernier, élu roi par les Ibères, n'accepta pas cet honneur et comment Hannibal vaincu s'enfuit.

¹¹²⁹ Yarrow, *Historiography*, p. 142. Duek, *Memnon of Herakleia*, p. 51 date l'épisode de 280-275.

¹¹³⁰ Préaux, *Le Monde hellénistique*, I, p. 137.

¹¹³¹ Henry, *Photius*, p. 68, n. 3.

ὅσα τε πρὸς Καρχηδονίους καὶ Ἀννίβαν Ῥωμαίους ἐπράχθη :

Photius résume brièvement le récit de Memnon sur la seconde guerre punique (218-202), commencée à l'initiative des Carthaginois qui voulaient prendre leur revanche¹¹³².

καὶ ὅσα πρὸς Ἰβήρας ἄλλοις τε καὶ Σκιπίωνι κατορθώθη :

Scipion est en Espagne entre 218 et 206. Comme le note Janke, le bref récit de la seconde guerre punique est centré sur les opérations en Espagne alors que la bataille la plus importante eut lieu en Afrique. Janke estime que cette partie introduisait Scipion et il est probable que Photius ait fait disparaître les événements de Zama, ne retenant que la fuite d'Hannibal¹¹³³. Janke interprète l'expression *ἄλλοις τε* comme faisant référence au père de Scipion l'Africain, P. Cornelius Scipion, et à son frère aîné Cn. Cornelius Scipion, qui trouvèrent la mort en Espagne en 211¹¹³⁴.

καὶ ὡς παρὰ τῶν Ἰβήρων βασιλεὺς ψηφισθεὶς οὐκ ἐδέξατο :

Cet événement fait allusion à la victoire des Scipion contre les Carthaginois en Espagne, qui étaient menés par Hasdrubal et Magon, les frères d'Hannibal. Après la mort de son père et de son oncle, le jeune Scipion l'Africain arrive en Espagne en 210 et deux ans plus tard, il bat Hasdrubal à la bataille de Baecula. Selon Tite-Live, XXVII, 19, 3-5, Scipion libéra les Ibériques en les renvoyant chez eux et ces derniers lui donnèrent le titre de roi. Le général romain aurait alors refusé, jugeant que le seul titre valable pour un Romain était celui d'*imperator* que lui avaient décerné ses soldats (cf. Polybe, X, 40, 1-6 ; Dion Cassius, XVI, fr. 57 ; Silius Italicus, *Guerres puniques*, XVI, v. 279-280). Janke voit dans cette information la marque de l'intérêt de Photius à cette offre du titre royal ; le patriarche aurait vu dans cet épisode une curiosité de la victoire plus intéressante que celle de Zama¹¹³⁵.

ὅπως τε καταπολεμηθεὶς ἔφυγεν Ἀννίβας :

Ce passage se réfère certainement à la défaite d'Hannibal à la bataille de Zama en 202, suite à laquelle Hannibal s'enfuit en Asie. Zama se trouve en Afrique et le passage est confus,

¹¹³² Duek, *Memnon of Herakleia*, p. 51 date le fragment de 264 à 146. Or à mon avis, le fragment fait seulement référence à la seconde guerre. Peut-être qu'à l'origine il mentionnait la première mais le fragment se termine sur la défaite d'Hannibal, en 202. Janke, *Memnon*, p. 20 avance prudemment que le début du fragment ait pu faire référence à la première guerre punique mais le condensé qu'en offre Photius ne permet pas de l'affirmer avec exactitude.

¹¹³³ Janke, *Memnon*, p. 20-21.

¹¹³⁴ *Ibidem*, p. 21.

¹¹³⁵ *Ibidem*, p. 21.

puisque à le lire, on comprend que la fuite d'Hannibal est consécutive à une victoire de Scipion en Espagne.

18.4

Καὶ ὡς πέραν τοῦ Ἰονίου Ῥωμαῖοι διέβησαν· καὶ ὡς Περσεὺς ὁ Φιλίππου τὴν Μακεδόνων ἀρχὴν ἐκδεξάμενος, καὶ τὰς συνθήκας τὰς πρὸς τὸν αὐτοῦ πατέρα Ῥωμαίοις γεγενημένας νεότητι κινῶν κατεπολεμήθη, Παύλου τὸ κατ' αὐτὸν ἀναστήσαντος τρόπιον.

Il raconte que les Romains franchirent la mer Ionienne ; que Persée, fils de Philippe, qui avait succédé à son père sur le trône de Macédoine, et qui, dans son inexpérience, avait rompu les traités conclus par son père avec les Romains, fut battu par Paul-Émile qui triompha de lui.

La troisième guerre de Macédoine¹¹³⁶ est rapportée avant la guerre contre Antiochos III. Or ce fragment appartient au groupe de passages qui constituent la digression sur l'histoire de Rome. Memnon présente dans un premier temps les événements qui contribuèrent à faire des Romains une puissance dominante à l'ouest puis, à partir du fragment 18.6, il s'intéresse à leur implication en Asie Mineure.

καὶ ὡς πέραν τοῦ Ἰονίου Ῥωμαῖοι διέβησαν :

Sans doute est-il question ici de l'année 219, lorsque Rome s'installe définitivement en Illyrie, évinçant Démétrios de Pharos (Polybe, IV, 37)¹¹³⁷ dans le cadre de la guerre des alliés (membres qu'Antigone Doson avait rassemblés, parmi lesquels, les Étoliens), à moins qu'il ne soit question du débarquement des Romains en Illyrie en 229. Les Illyriens étaient accusés par Rome d'envoyer des pirates contre les commerçants italiens. L'année suivante, en 228, Rome prive la reine Teuta de presque toute l'Illyrie et Rome lui impose un tribut (Polybe II, 11-23)¹¹³⁸.

καὶ ὡς Περσεὺς ὁ Φιλίππου τὴν Μακεδόνων ἀρχὴν ἐκδεξάμενος :

Philippe V fils de Doson était devenu roi en 221 (Polybe, II, 70). Le roi macédonien avait affronté Rome au cours de deux guerres. La première (215-205)¹¹³⁹ prit fin avec la paix signée en 205 à Phénice, en Épire (Tite-Live, XXIX, 12), suite à laquelle les Romains prennent pied définitivement en Illyrie¹¹⁴⁰. La seconde guerre de Macédoine (200 à 196)¹¹⁴¹ se

¹¹³⁶ Préaux, *Le Monde hellénistique*, I, p. 125 la date de 171-167.

¹¹³⁷ *Ibidem*, I, p. 153.

¹¹³⁸ *Ibidem*, I, p. 147-148.

¹¹³⁹ *Ibidem*, I, p. 153-155.

¹¹⁴⁰ *Ibidem*, I, p. 154. Cf. Will, *Monde hellénistique*, II, p. 81-84.

¹¹⁴¹ Préaux, *Le Monde hellénistique*, I, p. 155-159.

termina avec la défaite de Philippe à Cynoscéphales face à Flaminius en juin 197 (Polybe, XVIII, 18-27 ; Tite-Live, XXXIII, 6-10 ; Plutarque, *Flam.* 7-8). Finalement, Philippe demanda la paix et le Sénat imposa au roi d'évacuer ses possessions grecques, en Asie comme en Europe (Polybe, XVIII, 33 ; 44 ; Tite-Live, XXXIII, 11-13 ; 24). Aux Jeux isthmiques de Corinthe, Flaminius proclame la liberté des Grecs et leur autonomie (Polybe, XVIII, 46 ; cf. Tite-Live, XXXIII, 32-33)¹¹⁴².

καὶ τὰς συνθήκας τὰς πρὸς τὸν αὐτοῦ πατέρα Ῥωμαίοις γεγενημένας νεότητι κινῶν κατεπολεμήθη :

Persée succède à son père en 179¹¹⁴³ et entre lui aussi en guerre contre Rome au cours de la troisième guerre de Macédoine 171-167¹¹⁴⁴. Ses actions et surtout ses intentions sont dénoncées par Eumène II qui voit dans ses actions un geste anti-romain. En effet, Persée étendit son influence sur la Grèce, conclut des alliances matrimoniales avec Séleucos IV et Prusias II, épousant la fille du premier et offrant sa sœur en mariage au Bithynien¹¹⁴⁵. En accroissant son influence sur la Grèce et en s'unissant aux souverains asiatiques ennemis de Pergame, il ne pouvait qu'attiser l'inquiétude de Rome qui vit dans ses démarches plus qu'une violation du traité, une menace de l'ordre territorial qu'elle avait mis sur pied et qui risquait d'être bouleversé par l'essor de l'influence macédonienne¹¹⁴⁶.

Παύλου τὸ κατ' αὐτὸν ἀναστήσαντος τρόπαιον :

Memnon fait référence à la bataille de Pydna le 22 juin 168 (Tite-Live, XLIV, 41-42 ; Plutarque, *Paul-Émile*, 14-23)¹¹⁴⁷ au cours de laquelle Persée est battu par le consul Paul-Émile à qui avait été confiée la Macédoine (Tite-Live, XLIV, 30).

18.5

Ὅπως τε πρὸς Ἀντίοχον τὸν Συρίας καὶ Κομμαγενῆς καὶ Ἰουδαίας βασιλέα δυοὶ μάχαις νικήσαντες τῆς Εὐρώπης ἐξέβαλον.

Puis il raconte comment, après lui avoir infligé deux défaites, les Romains le chassèrent d'Europe chez Antiochos, roi de Syrie, de Commagène et de Judée.

¹¹⁴² *Ibidem*, I, p. 158.

¹¹⁴³ *Ibidem*, I, p. 124.

¹¹⁴⁴ *Ibidem*, I, p. 125.

¹¹⁴⁵ Will, *Monde hellénistique*, II, p. 261.

¹¹⁴⁶ Cf. *Ibidem*, II, p. 269-270.

¹¹⁴⁷ Henry, *Photius*, p. 68, n. 5.

Après la défaite de Pydna, Persée s'enfuit chez Antiochos IV Épiphanes. Memnon énumère les trois régions qu'il dominait qui, à l'exception de la Syrie, sont les mêmes que celles qu'il mentionne au F 10. 9. La désignation des rois séleucides par le titre de roi de Syrie prit tout son sens après Apamée, lorsqu'Antiochos III perdit ses possessions micrasiatiques¹¹⁴⁸. Il est étonnant toutefois que Memnon au F 10. 9 ne mentionne pas la Syrie parmi les régions que possédait encore Antiochos III, mais l'intervention de Photius explique sans doute cette étrangeté.

La référence à la Judée peut se comprendre en raison des révoltes qui s'y sont produites sous le règne d'Antiochos IV et de la façon répressive par laquelle il mit fin à ces mouvements. D'ailleurs, Antiochos dans la tradition juive est fortement déprécié¹¹⁴⁹. La mention de la Commagène interpelle davantage. Peut-être faut-il y voir un lien avec la révolte de Ptolémée le gouverneur de Commagène, qui en 362, à la mort d'Antiochos V se proclame roi. Ainsi, du point de vue de Memnon, ou de sa source, il était peut-être nécessaire de préciser que sous le règne d'Antiochos IV, la Commagène faisait encore partie du royaume séleucide¹¹⁵⁰. D'après Janke, la mention de ces deux pays met sans doute en lumière l'intérêt de Memnon ou de sa source. Il rappelle qu'au I^{er} siècle de notre ère, eut lieu la révolte des Juifs et le siège de Jérusalem en 70 par Titus et que deux ans après, le dernier roi de Commagène de la dynastie des Orontides, Antiochos IV Épiphanes fut chassé par le gouverneur L. Caesennius Paetus, suite à quoi le pays intégra la province de Syrie. D'après Janke, cela peut sans doute mettre en lumière le contexte de Memnon même si cet élément n'est pas déterminant, pour affirmer que Memnon soit du I^{er} siècle ap. J.-C¹¹⁵¹.

F 18.6-10 : Premières marques d'amitié entre Rome et Héraclée

Ces passages présentent la mise en place des relations cordiales entre Rome et Héraclée, et notamment leur « amitié ». Ils ont pour objet de souligner l'intervention diplomatique d'Héraclée dans le conflit entre Rome et Antiochos et la fin de la guerre entre ces deux derniers protagonistes qui annonce une nouvelle organisation de l'Asie Mineure.

¹¹⁴⁸ E. J. Bickerman, *Institutions des Séleucides*, Paris, 1938, p. 5 ; cf. Janke, *Memnon*, p. 23.

¹¹⁴⁹ Cf. Will, *Monde hellénistique*, II, p. 306-308 et pour les affaires juives, p. 326-244.

¹¹⁵⁰ Bouché-Leclercq, *Histoire des Séleucides*, p. 319.

¹¹⁵¹ Janke, *Memnon*, p. 23.

18.6

Τὰ μὲν οὖν περὶ τῆς Ῥωμαϊκῆς ἀρχῆς μέχρι τοῦδε δίδεισιν ὁ συγγραφεὺς· ἀναλαβὼν δὲ γράφει ὅπως Ἡρακλεῶται διαπρεσβευσάμενοι πρὸς τοὺς τῶν Ῥωμαίων στρατηγοὺς ἐπὶ τὴν Ἀσίαν διαβεβηκότας, ἀσμένως τε ἀπεδέχθησαν καὶ ἐπιστολῆς φιλοφρονούμενοι ἔτυχον, Ποπλίου † Αἰμιλίου ταύτην ἀποστείλαντος, ἐν ἧ φιλίαν τε πρὸς αὐτοὺς τῆς συγκλήτου βουλῆς ὑπισχνεῖτο, καὶ τὰ ἄλλα προνοίας τε καὶ ἐπιμελείας, ἐπειδὴν τινος αὐτῶν δέοιντο μηδεμιᾶς ὑστερεῖσθαι.
L'histoire de l'État romain est donc relatée jusque-là par l'auteur ; il reprend ensuite son récit pour rapporter comment les Héracléotes vinrent en ambassade auprès des généraux romains qui étaient passés en Asie ; leurs messagers furent bien reçus et traités avec bienveillance ; ils obtinrent une lettre de Publius Aemilius qui leur promettait l'amitié du Sénat et qui leur garantissait que ses soins attentifs ne leur feraient pas défaut s'il leur arrivait d'en avoir besoin.

τὰ μὲν οὖν περὶ τῆς Ῥωμαϊκῆς ἀρχῆς μέχρι τοῦδε δίδεισιν ὁ συγγραφεὺς· ἀναλαβὼν δὲ γράφει ὅπως Ἡρακλεῶται διαπρεσβευσάμενοι πρὸς τοὺς τῶν Ῥωμαίων στρατηγοὺς ἐπὶ τὴν Ἀσίαν διαβεβηκότας :

Memnon fait certainement référence au passage en Asie en 190 de l'armée romaine commandée par le consul Lucius Cornelius Scipion, accompagné par son frère Publius l'Africain pour lutter contre Antiochos III¹¹⁵² (Tite-Live, XXXVII, 1-7 ; Polybe, XXI, 2-4 ; Justin, XXX, 7, 1-2). Toutefois, le roi séleucide n'est pas cité avant le passage suivant et il pourrait s'agir du passage en Asie des Romains en 202, dans le cadre de la seconde guerre de Macédoine (Polybe, XVI, 24 ; Tite-Live, XXXI, 2)¹¹⁵³. Yarrow a fait remarquer que l'utilisation du verbe διαβαίνω n'est pas anodine, puisque c'est celui-là même que Memnon utilise à propos d'Alexandre au F 18.2 et cela suppose que l'arrivée des Romains en Asie eut le même impact que celle d'Alexandre en 334 : dans les deux cas, l'arrivée de cette nouvelle puissance fut interprétée comme une invasion¹¹⁵⁴. Ainsi, la première solution semble préférable ; d'autant plus que la même référence à la traversée des Romains est mentionnée au F 20.1 et qu'elle fut interprétée de la sorte : ὅπως Ἡρακλεῶται διαπρεσβευσάμενοι πρὸς τοὺς τῶν Ῥωμαίων στρατηγοὺς ἐπὶ τὴν Ἀσίαν διαβεβηκότας¹¹⁵⁵.

ἀσμένως τε ἀπεδέχθησαν καὶ ἐπιστολῆς φιλοφρονούμενοι ἔτυχον, Ποπλίου † Αἰμιλίου ταύτην ἀποστείλαντος, ἐν ἧ φιλίαν τε πρὸς αὐτοὺς τῆς συγκλήτου βουλῆς ὑπισχνεῖτο, καὶ τὰ ἄλλα προνοίας τε καὶ ἐπιμελείας, ἐπειδὴν τινος αὐτῶν δέοιντο μηδεμιᾶς ὑστερεῖσθαι :

Il n'existe aucun personnage du nom de Publius Aemilius attesté dans une autre source. Les Modernes s'accordent pour y voir L. Aemilius Regillus, commandant de la flotte

¹¹⁵² Cf. Dmitriev, *Memnon on the Siege*, p. 134.

¹¹⁵³ *Ibidem*, p. 134.

¹¹⁵⁴ Yarrow, *Historiography*, p. 143.

¹¹⁵⁵ Cf. le commentaire des fragments 19. 1, 19.2 ; 20.1, à propos de cette référence chronologique.

romaine en Égée en 190 (cf. Broughton, *MRR* I, p. 356), voire L. Aemilius Scaurus, un officier de Regillus, posté avec des navires dans l’Hellespont ? (Tite-Live, XXXVII, 31, 6)¹¹⁵⁶. Il est également possible que Photius ait mélangé les informations relatives à Paul-Émile qui fait partie de la gens *Aemilia* et Publius Cornelius Scipion. Toutefois, le F 18.4 ne mentionne le vainqueur de Pydna que sous le cognomen Παύλου. Mattingly suppose qu’Héraclée aurait pu suivre l’exemple de Colophon et se tourner dans un premier temps vers L. Aemilius Regillus, le commandant de la flotte romaine à Samos, puis après la bataille de Myonnésos, se serait ensuite adressée aux Scipions (Tite-Live, XXXVII, 26, 5-11). Ainsi, le Publius de ce fragment serait une confusion de Memnon ou de Photius avec le Publius Scipion mentionné au fragment suivant, dont le *praenomen* n’est cité qu’au F 18.8¹¹⁵⁷.

D’après Mattingly, le récit de Memnon rapporte qu’Héraclée soutenait les Romains dans la guerre contre Antiochos puis qu’elle aurait tenté de jouer un rôle de médiatrice entre les deux parties avant Magnésie. Selon ces savants, ses services furent reconnus dans une lettre de Publius Aemilius et dans des lettres des deux Scipions¹¹⁵⁸. Or, cette analyse pose un problème à mon sens, puisque la lettre de ce (P.) Aemilius n’est pas liée aux médiations d’Héraclée entre les Romains et Antiochos. Certes, ce fragment est introduit par la référence à la traversée des Romains interprétée comme celle de 190 et précède le récit relatif à l’intervention d’Héraclée dans les négociations avec le roi séleucide. Mais ici, Memnon rapporte seulement : καὶ τὰ ἄλλα προνοίας τε καὶ ἐπιμελείας, ἐπειδὴν τινος αὐτῶν δέοιντο μηδεμιᾶς. Le terme ἐπιμέλεια (soin) suppose selon moi que la lettre ne se réfère pas à la proposition d’Héraclée d’intercéder en faveur des Romains auprès d’Antiochos, thème abordé au passage suivant. Il me semble que les Héracléotes se trouvaient dans une situation critique, menacés par leurs ennemis et qu’ils en firent part aux généraux qui rassurèrent la cité. Il n’y a nulle mention d’une aide militaire qui aurait pu être accordée à la cité, mais de « soins attentifs ».

Quels auraient pu être les ennemis des Héracléotes au cours de cette période ? Prusias I^{er} qui s’était emparé de leurs territoires dans le passé et qui les encerclait ? Antiochos III qui menaçait à la même époque Colophon, laquelle avait d’ailleurs entamé des démarches auprès de L. Aemilius pour se prévenir de ses attaques (Tite-Live, XXXVII, 26, 5-11) ? Il pouvait également s’agir des Galates, qui d’après Memnon, avaient tenté d’assiéger la cité avant

¹¹⁵⁶ Gruen, *HWCR*, I, p. 736, n. 29. Cf. Janke, *Memnon*, p. 25-27. Sur L. Aemilius Regillus, cf. Broughton, *Magistrates*, vol. I p. 356 ; Sur L. Aemilius Scaurus, cf. Tite-live, XXXVII, 31, 6.

¹¹⁵⁷ Mattingly, *Rome’s Earliest Relations*, p. 242, 249, n. 22.

¹¹⁵⁸ *Ibidem*, p. 242 et p. 249, n. 33. Cf. *RDGE* 35 (*SIG*³ 618) ; *RDGE* 36 (*SEG* 1 44) et p. 218. Voir aussi Jacoby, *FGrH*, III C, p. 278 ; III N, p. 175, n. 108.

l'arrivée des Romains en Asie (F 20)¹¹⁵⁹. La cité, inquiète d'une éventuelle autre attaque, en aurait fait part aux Romains qui auraient rassuré les Héracléotes dans cette lettre adressée par P. Aemilius. Nous savons qu'en 189 Manlius Vulso fut envoyé en Asie et qu'il mena une campagne contre les Galates. Faut-il reconsidérer tout ce passage et admettre que les contacts avec les généraux romains mentionnés ici ne sont pas liés à la guerre contre Antiochos, mais qu'il s'agit des commissionnaires accompagnant Manlius Vulso en Asie en 189. Toutefois, dans ce cas, ce P. Aemilius devient encore plus obscur et Mattingly rejette d'ailleurs cette interprétation¹¹⁶⁰. Mais nous pouvons admettre que les Romains, dès 190, étaient conscients de cette menace celtique. Ainsi, peut-être envisageaient-ils dès cette époque d'intervenir contre les Galates, une fois la guerre avec Antiochos terminée et ils se seraient engagés à faire de leur mieux pour protéger Héraclée et les cités asiatiques contre une nouvelle attaque des tribus celtiques.

Quelle que soit l'interprétation que l'on fasse de ce passage, je reste convaincue qu'il n'est toutefois pas lié au rôle de médiateur que Memnon prête à Héraclée au fragment suivant, mais qu'il fait référence aux premiers contacts entre Rome et Héraclée, ceux d'une cité ayant perdu de sa grandeur et qui tente de se placer sous la protection d'une nouvelle puissance.

18.7

Ὑστερον δὲ καὶ πρὸς Κορνήλιον Σκιπίωνα τὸν τὴν Λιβύην Ῥωμαίοις κτησάμενον, διαπέμπουσι πρεσβείαν, τὴν ὁμολογημένην φιλίαν ἐπικυροῦντες.
Plus tard, ils envoyèrent aussi une ambassade à Cornélius Scipion, lequel avait conquis l'Afrique pour les Romains, pour confirmer la convention d'amitié.

Il s'agit de Publius Cornélius Scipion l'Africain. D'après Will, le frère du consul s'était retiré quelque temps à Elée en raison de son mauvais état de santé. C'est, selon lui, au cours de ce séjour qu'il reçut l'ambassade héracléote. Le fait que la cité se soit adressée au vainqueur de la bataille de Zama montre que ce dernier avait une notoriété dépassant celle de son frère et consul L. Cornelius Scipion¹¹⁶¹.

¹¹⁵⁹ Desideri, *Storiografia eracleota III*, p. 494 *sqq.*, argumente que les Bithyniens et les Galates menaçaient la cité et que cela constituait le premier objet d'inquiétude de la cité. De plus, la guerre entre Antiochos et Rome mettait en danger les intérêts économiques de la cité, cf. Janke, *Memnon*, p. 27 ; Desideri, *Storiografia eracleota III*, p. 511.

¹¹⁶⁰ Mattingly, *Rome's Earliest Relations*, p. 242.

¹¹⁶¹ Will, *Monde hellénistique*, II, p. 213-214. Cf. Canali De Rossi, *Le ambascerie dal mondo greco*, p. 199, n° 238.

18.8

Μετὰ ταῦτα δὲ πάλιν πρὸς τὸν αὐτὸν διαπρεσβεύονται, διαλλάττειν πρὸς Ῥωμαίους ἀξιοῦντες τὸν βασιλέα Ἀντίοχον· καὶ ψήφισμα πρὸς αὐτὸν ἔγραψαν, παραινούντες αὐτὸν τὴν πρὸς Ῥωμαίους διαλύσασθαι ἔχθραν. Ὁ δὲ Κορνήλιος Σκιπίων ἀντεπιστέλλων τοῖς Ἡρακλεώταις, ἐπιγράφει οὕτω· « Σκιπίων στρατηγός, ἀνθύπατος Ῥωμαίων, Ἡρακλεωτῶν τῆ βουλῇ καὶ τῷ δήμῳ χαίρειν »· ἐν ταύτῃ τὴν τε πρὸς αὐτοὺς εὐνοίαν ἐπιβεβαιῶν, καὶ ὡς διαλύσαιντο Ῥωμαῖοι τὴν πρὸς Ἀντίοχον μάχην. Τὰ αὐτὰ δὲ Λευκίῳ Πόπλιος Κορνήλιος Σκιπίων ὁ ἀδελφὸς καὶ στρατηγὸς τοῦ ναυτικοῦ τοῖς Ἡρακλεώταις διαπρεσβευσάμενοις ἀντέγραψε.

Dans la suite, ils firent encore des démarches auprès du même personnage dans le dessein de réconcilier le roi Antiochos et les Romains ; ils rédigèrent un décret à l'adresse de ce prince pour l'engager à faire taire ses sentiments d'hostilité à l'égard des Romains. Cornélius Scipion, dans sa réponse aux gens d'Héraclée, commençait son message en ces termes: « Scipion, général et proconsul romain, au Conseil¹¹⁶² et au peuple d'Héraclée, salut ». Dans cette lettre, il les assurait de sa bienveillance à leur égard et leur affirmait que les Romains avaient arrêté les opérations contre Antiochos. La même réponse que celle de Lucius fut faite par Publius Cornélius Scipion, son frère, commandant de la flotte, aux gens d'Héraclée.

μετὰ ταῦτα δὲ πάλιν πρὸς τὸν αὐτὸν διαπρεσβεύονται :

Ce passage est erroné et résulte sans doute de l'intervention malheureuse de Photius sur le travail de Memnon dont il résume à l'extrême cette partie du récit. En effet, on comprend que αὐτὸν fait référence à Publius Cornelius Scipion mentionné dans le F 18.7. Or dans la phrase suivante, il semble que ce soit Lucius Cornelius Scipion l'Asiatique qui répond aux Héracléotes, puisque Memnon écrit que : τὰ αὐτὰ δὲ Λευκίῳ Πόπλιος Κορνήλιος Σκιπίων ὁ ἀδελφὸς καὶ στρατηγὸς τοῦ ναυτικοῦ τοῖς Ἡρακλεώταις διαπρεσβευσάμενοις ἀντέγραψε :

De ce passage, on comprend :

- 1) que les Héracléotes écrivent à Scipion l'Africain.
- 2) ils envoient des ambassades à ce même Scipion l'Africain.
- 3) Ce dernier leur répond dans une lettre : ὁ δὲ Κορνήλιος Σκιπίων ἀντεπιστέλλων τοῖς Ἡρακλεώταις, ἐπιγράφει οὕτω.
- 4) Scipion l'Africain donne une réponse similaire à celle de son frère Lucius.

Or entre le n° 2 et le n° 3 il n'est plus question du même Scipion, puisque c'est Lucius qui, le premier envoya une missive à la cité.

Ainsi, il est probable que ce soit Photius qui, en résumant le passage, ait confondu les deux Scipions (car Lucius n'est pas celui qui vainquit les Carthaginois en Afrique), ou bien qu'il ait supprimé l'information entre le n° 2 et le N° 3 qui introduisait Lucius Cornelius Scipion, l'auteur de la première lettre.

¹¹⁶² Chez Henry : « au Sénat et au peuple d'Héraclée ».

Il faudrait donc imaginer qu'Héraclée a pris contact avec Publius Cornélius Scipion, lorsque ce dernier se trouvait en Grèce en 191 (1), puis qu'elle lui a envoyé par la suite une ambassade, quand il passa en Asie avec son frère Lucius Cornélius Scipion en 190 (2). Parallèlement, ou dans la suite, Héraclée aurait dépêché une délégation auprès de Lucius Cornelius Scipion, consul en 190, que Memnon ne mentionne pas ici. Lucius, proconsul en 189 répond aux Héracléotes (3) bientôt suivi par son frère, Publius qui formule une réponse identique (4).

διαλλάττειν πρὸς Ῥωμαίους ἀξιοῦντες τὸν βασιλέα Ἀντίοχον :

Le conflit entre Antiochos et Rome dure depuis 197¹¹⁶³, date à laquelle Flamininus bat Philippe en Thessalie. Antiochos III s'était emparé d'Éphèse et des possessions ptolémaïques de Cilicie, de Pamphylie. Smyrne et Lampsaque écrivirent au Sénat pour revendiquer leur liberté. Antiochos progresse dans l'Hellespont. Le Sénat enjoignit Antiochos de renoncer aux villes grecques d'Asie et de ne pas pénétrer en Europe (Polybe, XVIII, 47 ; 50-52 ; Tite-Live, XXXIII, 39-40) à quoi le roi séleucide répondit que ce n'était pas des Romains, mais de sa seule générosité que les villes d'Asie devaient tenir leur liberté. Le conflit prit une nouvelle tournure lorsqu'à la fin de l'année 195, Hannibal se réfugia à la cour d'Antiochos III (Tite-Live XXXIII, 45-49 ; XXXIV, 60). Poussé par le Carthaginois (Tite-Live, XXXV, 12-20), Antiochos se décide à traverser l'Égée. En 191¹¹⁶⁴, Antiochos fut vaincu aux Thermopyles en Thessalie par le consul Manius Acilius Glabrio. Antiochos rembarqua pour l'Asie (Tite-Live, XXXVI, 13-21 ; Polybe, XX, 8, 6).

καὶ ψήφισμα πρὸς αὐτὸν ἔγραψαν, παραινοῦντες αὐτὸν τὴν πρὸς Ῥωμαίους διαλύσασθαι ἔχθραν :

La description des bons sentiments des Romains à l'égard d'Héraclée, de l'accueil chaleureux qu'ils réservent aux ambassadeurs héracléotes, ainsi que l'implication de la cité dans les négociations avec Antiochos est très certainement exagérée. Ce passage qui mentionne un ψήφισμα semble suspect. Comment les Héracléotes auraient-ils pris contact avec Antiochos III dont on sait que les prédécesseurs entretenaient des relations hostiles avec Héraclée ? Ager met en lumière ces doutes qui peuvent être formulés sur les F 18.6-9 et en particulier sur la volonté de Memnon de donner une bonne image d'Héraclée¹¹⁶⁵. Toutefois, et

¹¹⁶³ Préaux, *Le Monde hellénistique*, I, p. 124, 159-162.

¹¹⁶⁴ *Ibidem*, I, p. 124, 160.

¹¹⁶⁵ Cf. F 14.2 sur la place qu'attribue Memnon à Héraclée dans les négociations de la guerre de succession en Bithynie.

je la rejoins, elle estime que l'on ne doit pas rejeter entièrement le récit de Memnon sur cette période. Selon cette savante, le fait que le récit de Memnon ne soit pas corroboré par d'autres sources ne permet pas de l'ignorer tout court. Il est vrai que le travail de l'historien héracléote et celui des historiens locaux en général n'auraient alors plus aucun intérêt.

Selon Mattingly, Héraclée du Pont ne pouvait pas au vu de sa position géographique, présenter un quelconque intérêt premier pour les Scipions¹¹⁶⁶. À l'inverse, Ager argumente que P. Cornelius Scipion, à cette époque, n'était pas contre une médiation avec Antiochos, car son fils était prisonnier du roi séleucide¹¹⁶⁷. Ainsi, il aurait vu dans la démarche d'Héraclée au mieux un résultat bénéfique pour ses intérêts, au pire, l'échec de la cité n'aurait pas eu de conséquences.

ὁ δὲ Κορνήλιος Σκιπίων ἀντεπιστέλλων τοῖς Ἡρακλεώταις, ἐπιγράφει οὕτω· « Σκιπίων στρατηγός, ἀνθύπατος Ῥωμαίων, Ἡρακλεωτῶν τῆ βουλῆ καὶ τῷ δήμῳ χαίρειν » :

Lucius Cornélius Scipion se présente comme « στρατηγός, ἀνθύπατος ». Or en 190, il est consul et l'indication de Memnon place cette lettre en 189. Dmitriev estime que les ambassades des F. 18. 7-8 furent sans doute reçues par les Scipions au même moment que les ambassades envoyées par les cités d'Asie Mineure, notamment celle de Colophon et d'Héraclée de Latmos en 190/189¹¹⁶⁸. Ainsi, il faudrait supposer que les nombreuses ambassades mentionnées par Memnon furent envoyées dans un laps de temps plus long qu'il n'y paraît. Les premières sont peut-être entrées en contact avec les Scipions dès 190, mais ces derniers n'écrivirent à Héraclée qu'en 189¹¹⁶⁹.

L'existence des lettres des Scipions à Héraclée du Pont a été remise en doute, dans la mesure où un tel document est attesté par l'épigraphie pour Colophon et Héraclée de Latmos, et non pour Héraclée du Pont. Il a donc été postulé que Memnon avait confondu les deux cités homonymes¹¹⁷⁰. Or les Scipions avaient très bien pu envoyer différentes lettres de ce type et le fait qu'une cité du même nom en ait reçu une n'exclut pas, à mon avis, qu'Héraclée du Pont ait pu elle aussi bénéficier d'une lettre des deux frères. De plus, les généraux romains

¹¹⁶⁶ Mattingly, *Rome's Earliest Relations*, p. 242.

¹¹⁶⁷ Sh. J. Ager, *Interstate Arbitrations in the Greek world -337-90 BC*, Londres, 1996, p. 258. Cf. Will, *Monde hellénistique*, II, p. 213 ; Desideri, *Storiografia eracleota III*, p. 511.

¹¹⁶⁸ Dmitriev, *Memnon on the Siege*, p. 134, n. 6, estime que la lettre de Prusias I^{er} appartient à cette même période (Polybe, XXI, 11, 2-3). Pour la lettre de Cornelius Scipion envoyée à Colophon vers 190 : *SEG I 440*. Pour la lettre des deux Scipions à Héraclée de Latmos en 189, cf. *SIG³ 618 = RDGE 35*, l. 10-15 ; M. Wörrle, « Inschriften von Herakleia am Latmos, I : Antiochos III, Zeuxis und Herakleia », *Chiron*, 18 (1988), p. 428-430.

¹¹⁶⁹ Cf. D. W. Baronowski, « The Status of the Greek Cities of Asia Minor after 190 B.C. », *Hermes*, 119 (1991), p. 460-461, n. 13. La date de la lettre de Latmos est fixée en 190, quand L. Cornelius Scipion était encore consul.

¹¹⁷⁰ Mattingly, *Rome's Earliest Relations*, p. 242.

n'avaient sans doute pas écrit une lettre personnelle à chacune de ces cités et utilisaient certainement des formules conventionnelles qui se retrouvent dans les deux lettres envoyées respectivement à Héraclée de Latmos et Héraclée du Pont.

ἐν ταύτῃ τὴν τε πρὸς αὐτοὺς εὐνοίαν ἐπιβεβαιῶν :

Memnon ne reproduit pas ici la lettre mais en résume le contenu. Dans la lettre à Héraclée de Latmos, l'expression πρὸς πάντας τοὺς Ἑλληνας εὐνόως δισκεῖμεν[οι] (*RDGE* 35, l. 7) rappelle celle de Memnon à ceci près qu'à Héraclée de Latmos, les Scipions lui assurent « leur bienveillance envers tous les Hellènes », tandis que dans celle d'Héraclée, les deux frères affirment leur bienveillance à l'égard de la cité. Ici nous avons peut-être une preuve que Memnon, ou sa source, en a changé le contenu pour insister sur la relation particulière d'Héraclée avec les généraux romains, sans pour autant y voir une preuve que ces lettres ne furent jamais envoyées¹¹⁷¹.

Héraclée, sans doute à l'instar d'Héraclée de Latmos et de Colophon cherchait à s'assurer que les Romains, une fois la guerre finie, lui accorderaient la reconnaissance de leur liberté¹¹⁷². À ce propos, le cas d'Héraclée de Latmos, étudié par Baronowski et Ferrary¹¹⁷³, pour ne citer qu'eux, doit attirer notre attention dans la mesure où une lettre adressée par les deux Scipions à cette cité représente soit le même type de missive adressée à Héraclée du Pont, selon Memnon, soit met en lumière une confusion de ce dernier (ou de sa source, ou de Photius ?) avec l'autre cité du même nom. Selon Baronowski, Héraclée de Latmos devint sujette à Antiochos en 191/190, voire peut-être à une date plus ancienne¹¹⁷⁴. La liberté (ἐλευθερία) d'Héraclée était garantie par les Scipions quand elle se rendit à eux, avant la bataille de Magnésie de Sipyle. Baronowski adopte la même chronologie que Ferrary et place donc la reddition (*deditio*) d'Héraclée avant la bataille¹¹⁷⁵. Il faut sans doute y voir un parallèle avec Héraclée du Pont qui d'après la présentation de Memnon, avait pris contact avec les deux généraux romains avant l'issue de la guerre avec Antiochos.

¹¹⁷¹ Ferrary, *Philhellénisme et impérialisme*, p. 156.

¹¹⁷² Cf. *Ibidem*, p. 155-156. Selon Ferrary, la lettre adressée à Héraclée de Latmos ne contient pas la moindre indication qui suggère que les Scipions se soient engagés à accorder la liberté, grande différence avec le but de guerre des Romains en 196. Toutefois, il fait remarquer que la liberté était concédée aux cités qui remettaient leur sort aux mains des Romains. Ainsi, les Héracléotes et d'autres cités grecques d'ailleurs auraient compris leur intérêt à rejoindre le camp des Romains avant même d'attendre le résultat de la guerre.

¹¹⁷³ *Ibidem*, p. 150-155.

¹¹⁷⁴ D. W. Baronowski, *op. cit.*, p. 460-461, n. 13. Sur Héraclée de Latmos : *RDGE* 35 et p. 218. Sherk suit la restauration proposée par W. Ameling, «Antiochos III, Herakleia am Latmos und Rome » *EA*, 10 (1987), p. 19-40. Sur Colophon : *RDGE* 36.

¹¹⁷⁵ Baronowski rejette l'hypothèse de Ferrary, selon laquelle la lettre n'aurait pu dater qu'après la bataille. Cf. Ferrary, *Philhellénisme et impérialisme*, p. 154-155.

D'après Baronowski¹¹⁷⁶, la paix d'Apamée réglait le statut de la région qui était précédemment soumise à Antiochos III et en particulier celui des cités grecques. La plupart d'entre elles furent cédées aux Rhodiens et au roi Eumène II de Pergame, les principaux alliés de Rome à l'est¹¹⁷⁷. De l'étude menée par ce savant, il ressort de Tite-Live (Tite-Live XXXVII, 56, 2-6) et de Polybe (XXI, 24, 7-8 = Tite-Live XXXVII, 55, 56)¹¹⁷⁸ que Rhodes et Pergame reçurent les peuples qui avaient été soumis à Antiochos III. Toutefois, d'après (Tite-Live XXXVII, 56, 2, 6) certaines cités faisaient figure d'exception, puisqu'elles n'entraient pas dans le cadre de ces donations. Les cités concernées avaient été « libres » avant la bataille de Magnésie. Baronowski estime que le terme de « liberté » impliquait que ces villes étaient indépendantes d'Antiochos, et qu'elles ne devaient donc pas être considérées comme une partie du royaume séleucide. À l'inverse de ces cités, celles qui étaient sujettes au roi avant sa défaite rentrèrent dans la dépendance de Rhodes ou d'Eumène¹¹⁷⁹. L'autre point discuté par Baronowski est la mention chez Polybe XXI, 24, 8 et Tite-Live XXXVII, 55, 6 des cités qui payaient le tribut à Antiochos. D'après le premier, « *seulement dans le cas de celles (NB : les cités grecques) qui étaient tributaires d'Antiochos, le tribut devrait être remis/annulé ?* », et d'après Tite-Live « *Parmi les autres villes d'Asie, celles qui avaient été tributaires d'Attale auraient à payer leur tribut à Eumène, celles qui avaient été tributaires d'Antiochos seraient libres et indépendantes.* ». Baronowski s'étonne que rien ne soit dit à propos de la liberté des cités grecques, mis à part la question du tribut et rapporte que “ *these communities must fall under the general heading of peoples who had been subject to Antiochus until the battle of Magnesia.* ”. Selon Baronowski, ce sont ces cités qui avaient été libérées de la soumission au roi, qui envoyèrent des ambassades auprès du proconsul Cn. Manlius Vulso en 188 (Polybe, XXI, 45, 1-2). Au vu du décret sénatorial qui accordait les anciennes communautés sujettes à Rhodes et à Pergame, les cités devaient attendre la décision de Vulso et des dix commissionnaires à qui l'on avait confié le soin de régler le statut¹¹⁸⁰. Il ressort du passage de Polybe et de Tite-Live, XXXVIII, 39, 7-17 que les cités autonomes qui avaient payé le tribut à

¹¹⁷⁶ D. W. Baronowski, *op.cit.*, p. 450. Voir aussi Ferrary, *Philhellénisme et impérialisme*, p. 150 *sqq.*

¹¹⁷⁷ Sur le détail de ces répartitions, à partir de l'étude des passages de Polybe et Tite-Live, cf. D. W. Baronowski, *op. cit.* p. 452, *sqq.*

¹¹⁷⁸ Baronowski établit son analyse sur la base des témoignages de Polybe et Tite-live dont il retient les passages suivant : Polybe, XXI, 24, 7-8 (sur lequel dépend Tite-Live XXXVII, 55, 5-6) ; Tite Live XXXVII, 56, 2-6 (qui ne dépend pas de Polybe, mais sans doute d'un Annaliste romain) et Polybe, XXI, 46, 2-10 (sur lequel dépend Tite-Live XXXVIII, 39, 7-17).

¹¹⁷⁹ D. W. Baronowski, *op. cit.*, p. 453-454.

¹¹⁸⁰ *Ibidem*, p. 454.

Antiochos jusqu'en 190, mais qui s'étaient par la suite déclarées pour Rome, étaient exemptes de cette obligation¹¹⁸¹.

À la lecture de cette analyse, il apparaît que le cas d'Héraclée est légèrement différent de celui d'Héraclée de Latmos, puisque rien chez Memnon ne laisse entendre que la cité ait été soumise à Antiochos III ou qu'elle ait dû lui payer tribut. Dès lors, elle devrait tomber dans le cadre des cités qui furent reconnues indépendantes et libres, quand bien même la cité aurait versé un tribut au Séleucide, puisque Polybe et Tite-Live disent à ce sujet que les cités en avaient été exemptes. De plus, d'après Memnon, la cité avait pris le parti des Romains avant la défaite d'Antiochos et était rentrée en contact avec eux dès leur apparition en Asie, ce qui laisse à penser qu'elle fut récompensée, en étant exempte de la ferme des impôts. En effet, comme l'a noté Mattingly, elle obtint les droits d'une *civitas libera atque immunis*, qui furent cependant confisqués au cours de la troisième guerre mithridatique, quand Héraclée fut accusée d'avoir rejoint la cause pontique¹¹⁸², comme le démontre clairement Memnon au fragment 27.5.

καὶ ὡς διαλύσαιντο Ῥωμαῖοι τὴν πρὸς Ἀντίοχον μάχην :

J'ai mentionné précédemment que la lettre du premier Scipion dans laquelle il se désigne comme proconsul, date de 189. À la lecture de la réponse de son frère, il semble que les relations engagées par les Héracléotes avec les Scipions prennent place au moment des premières tractations engagées entre les Romains et Antiochos entre septembre 190 et début 189. En effet, après deux défaites sur mer à Sidè en août 190 (Tite-Live, XXXVII, 23-24) et en septembre 190 à Myonnèse (Tite-Live, XXXVII, 26-32 ; cf. Polybe XXI, 13), Antiochos voulut traiter¹¹⁸³. Il offrit de concéder les villes d'Éolide et d'Ionie et celles de l'Europe, de Smyrne, d'Alexandrie de Troade et une indemnité de guerre partielle. Lucius Cornelius Scipion demanda l'évacuation jusqu'au Taurus, exigea l'indemnité totale des dépenses de guerre de Rome (Polybe, XXI, 13-15 ; Tite-Live, XXXVII, 34-36)¹¹⁸⁴, ce à quoi Antiochos ne pouvait se résoudre. Ainsi, il faudrait situer la lettre de Scipion au début de l'année 189, avant la campagne d'Asie, mais à une date où il n'était plus consul.

¹¹⁸¹ *Ibidem*, p. 454-455 et p. 458-459, sur l'expression « cités autonomes » qui se réfère selon Baronowski, aux cités que le Séleucide ne contrôlait pas ou celles qui s'étaient révoltées contre le roi avant Magnésie. Les Romains, dès 196, avaient averti Antiochos de ne pas s'en prendre à ces cités autonomes.

¹¹⁸² Mattingly, *Rome's Earliest Relations*, p. 243 et p. 250, n. 29, sur la possible confusion entre *libertas* et *foedus* : on ne sait rien d'un éventuel *foedus* pour Héraclée de Latmos mais l'Héraclée italienne en avait un (Cicéron, *Pro Balbo*, XXII, 50) et la référence à cette cité a sans doute pu être confondue avec Héraclée du Pont.

¹¹⁸³ Préaux, *Le Monde hellénistique*, I, p. 160-161.

¹¹⁸⁴ *Ibidem*.

τὰ αὐτὰ δὲ Λευκίῳ Πόπλιος Κορνήλιος Σκιπίων ὁ ἀδελφὸς καὶ στρατηγὸς τοῦ ναυτικοῦ τοῖς Ἡρακλεώταις διαπρεσβευσάμενοις ἀντέγραψε :

J'ai mentionné au F 18. 6 que L. Aemilius celui qui semble être l'auteur de la première lettre envoyée à Héraclée était le commandant de la flotte. La confusion avec Publius Cornelius semble peu claire à la lecture de ce passage, où Memnon présente Cornelius comme le commandant de la flotte¹¹⁸⁵. Photius a très certainement mélangé les deux hommes, donnant à Aemilius le *praenomen* de Scipion et à Scipion la fonction qui était celle occupée par Aemilius¹¹⁸⁶.

Dans le cas de Colophon et d'Héraclée de Latmos, les deux frères sont co-auteurs de la lettre qu'ils adressent à chacune de ces cités¹¹⁸⁷. Or ici Memnon semble faire mention de deux lettres distinctes. Est-ce une preuve que ces lettres ont bien existé ? Malgré mes tentatives pour reconstituer la trame de ce fragment, il semble qu'il me faille reconnaître que le récit de Memnon est bien trop entaché par la marque de Photius pour déterminer avec précision la chronologie des contacts diplomatiques entre Héraclée et les Romains. Je serai d'avis de conserver l'idée essentielle de ces passages et d'admettre que les Héracléotes, à l'instar d'autres cités grecques, ont tenté de mettre en place de bonnes relations avec Rome dont ils devaient pressentir la victoire. Antiochos n'ayant jamais fait partie des amis de la cité, Héraclée avait tout à gagner à se ranger au plus vite dans le camp romain.

18.9

Μετ' οὐ πολὺ δὲ πάλιν εἰς μάχην Ἀντίοχος Ῥωμαίοις κατέστη, καὶ ἀνὰ κράτος ἠττηθεὶς ἐπὶ συνθήκαις διελύσατο τὴν ἔχθραν, αἱ καὶ τῆς Ἀσίας αὐτὸν ἀπάσης ἀπεῖργον, καὶ τοὺς ἐλέφαντας καὶ τῶν νηῶν συναφηροῦντο τὸν στόλον, τῆς Κομμαγηνῆς αὐτῷ καὶ τῆς Ἰουδαίας εἰς ἀρχὴν ὑπολειπομένων.

Peu après, Antiochos se mit à nouveau en guerre avec les Romains et, vaincu de haute lutte, il renonça à son attitude hostile aux termes d'un traité qui l'excluait de toute l'Asie, lui enlevait ses éléphants et les bâtiments de sa flotte et ne lui laissait pour royaume que la Commagène et la Judée.

¹¹⁸⁵ Cf. Will, *Monde hellénistique*, II, p. 210-211, sur la fonction de Scipion l'Africain en Asie qui semble ne pas avoir été officielle.

¹¹⁸⁶ Mattingly, *Rome's Earliest Relations*, p. 242, 249, n. 22.

¹¹⁸⁷ RDGE, p. 218. Sherk suit la restauration de De Sanctis, *Atti dell' Accademia di Torino*, 57 (1921/1922), p. 242 *sqq.*, lequel établit que l'auteur de la lettre est L. Cornelius Scipion et ajoute le nom de son frère P. Cornelius Scipion.

μετ' οὐ πολὺ δὲ πάλιν εἰς μάχην Ἀντίοχος Ῥωμαίοις κατέστη, καὶ ἀνὰ κράτος ἡττηθεὶς :

Antiochos est battu par Lucius Cornelius Scipion à Magnésie du Sipyle au début de l'année 189¹¹⁸⁸ (Tite-Live XXXVII, 37-44). Le traité d'Apamée est négocié entre 189 et 188. C'est à Sardes, capitale séleucide en Asie Mineure que les Scipions reçurent les représentants du roi Zeuxis, le stratège général des satrapies anatoliennes et Antipatros, un cousin d'Antiochos. Les conditions romaines furent les mêmes que celles qui avaient été soumises à Antiochos avant la bataille de Magnésie (cf. 18.8)¹¹⁸⁹.

ἐπὶ συνθήκαις διελύσατο τὴν ἔχθραν (...) ἀπειργον :

Le récit de Memnon sur les clauses du traité est très certainement abrégé par Photius qui n'en retient que deux. Il rapporte les clauses définitives et non celles qui furent négociées à Sardes au début de l'année 189. La paix se fait d'abord à Rome, avant d'être ratifiée à Apamée en 188 (Polybe, XXI, 24 ; 42-43 ; Tite-Live, XXXVIII, 38)¹¹⁹⁰. Polybe, qui suit Tite-Live, fait le récit des négociations menées à Rome et écrit que « *le Sénat approuva les conventions conclues par Scipion en Asie et quelques jours plus tard, le peuple ayant ratifié, les serments furent échangés* ». En réalité, les clauses discutées à Sardes ont été précisées et développées, comme l'atteste Polybe, qui transcrit le texte du traité à l'occasion de sa seconde ratification en 188 à Apamée¹¹⁹¹.

Clauses territoriales :

αἱ καὶ τῆς Ἀσίας αὐτὸν ἀπάσης :

Memnon mentionne en premier lieu la clause territoriale. Le terme Ἀσία se réfère ici à l'Asie Mineure, c'est-à-dire les régions délimitées par le Taurus qu'Antiochos avait désormais interdiction de traverser. Les régions d'Asie furent réparties entre Eumène II et Rhodes (cf. Tite-Live XXXVII, 55, 5-6 ; XXXVIII, 39). Dès les premières négociations menées à Sardes, l'évacuation d'Antiochos de ces territoires asiatiques fut requise. De même, il lui était demandé de retirer ses garnisons en Europe, et de ne plus y intervenir, ce que Memnon ne mentionne pas (Appien, *Syr.* 38, 198 ; Polybe, XXI, 17, 3 ; Diodore, XXIX, 10 ; Tite-Live, XXXVII, 45, 13-14). Désormais, la frontière de l'empire séleucide était fixée sur le Taurus (Polybe, XXI, 42, 4-5 ; Tite-Live, XXXVIII, 38, 2-5) et, selon Will, « au cours d'une rivière que les éditeurs de Tite-Live donnent comme l'Halys, mais que ses manuscrits appellent

¹¹⁸⁸ Préaux, *Le Monde hellénistique*, I, p. 124. Cf. Dmitriev, *Memnon on the Siege*, p. 134.

¹¹⁸⁹ Will, *Monde hellénistique*, II, p. 215-219.

¹¹⁹⁰ Préaux, *Le Monde hellénistique*, I, p. 161-162.

¹¹⁹¹ Will, *Monde hellénistique*, II, p. 221.

Tanaïs, nom inconnu en Asie Mineure » : selon Will, les études menées sur la question supposent qu'il s'agit du Kalykadnos¹¹⁹². En effet, Polybe (XXI, 42, 14), Appien (*Syr.* 39, 201) et Tite-Live (XXXVIII, 38, 2-5) rapportent que deux caps, le Kalykadnos et le Sarpédion servaient à marquer les frontières du royaume séleucide qu'Antiochos ne pouvait pas dépasser. Or Goukowsky précise que ni chez Polybe, ni chez Diodore il n'est question d'un fleuve frontière, qu'il s'agisse de l'Halys ou d'un quelconque Tanaïs¹¹⁹³. La question mérite d'être soulevée, mais elle ne saurait être débattue dans le cadre du commentaire de Memnon, dans la mesure où ce dernier ne mentionne pas ces frontières.

τῆς Κομμαγηνῆς αὐτῷ καὶ τῆς Ἰουδαίας εἰς ἀρχὴν ὑπολειπομένων :

Memnon est le seul à préciser qu'Antiochos ne possédait plus que la Commagène et la Judée. Or ce n'était pas exactement le cas, puisque comme le rapporte Will « la conquête récente de la Coelé-Syrie fait que son centre de gravité est, plus qu'auparavant, la Syrie, au sens large du terme avec son arrière-pays mésopotamien et, pour quelque temps encore, iranien »¹¹⁹⁴. Il semble étonnant que Memnon ne mentionne pas la Syrie, alors qu'il appelle Antiochos IV « roi de Syrie » au F 18.5. Peut-être jugeait-il qu'il n'était pas nécessaire de le préciser et que la chose était évidente. La Judée fut conquise en même temps que la Coelé-Syrie, laquelle fut reprise aux Lagides vers 202-200¹¹⁹⁵.

Clause militaire :

καὶ τοὺς ἐλέφαντας καὶ τῶν νηῶν συναφροῦντο τὸν στόλον :

La seconde clause rapportée par Memnon concerne les aspects militaires. Antiochos devait retirer ses garnisons de toute la zone qui lui était enlevée et limiter ses armements. Sa flotte ne pouvait plus opérer vers l'ouest au-delà des promontoires du Kalykadnos et du Sarpédion et toute guerre, sauf défensive, lui était interdite.

¹¹⁹² *Ibidem*, II, p. 221-222 ; p. 223-224 sur la clause territoriale et les nombreuses discussions qui en découlent. Cf. notamment : Magie, *RRAM*, p. 757, *sqq* ; A. H. McDonald, « The treaty of Apamea », *JRS* 57 (1967), p. 1-8 ; Meyer, *Die Grenzen der hellenistischen Staaten in Kleinasien*, p. 145 *sqq*. Voir aussi Goukowsky, *Appien*, p. 183-184, n. 404.

¹¹⁹³ Goukowsky, *Livre syriaque*, p. 128-129, n. 469 et p. 130, n. 480. Selon Goukowsky, « le Kalykadnos est l'un des principaux fleuves de l'ancienne Cilicie Trachéia, arrosant une plaine fertile, où s'élevait une Séleucie » et il juge « invraisemblable que le haut cours de ce fleuve ait porté le nom de Tanaïs », comme l'a supposé notamment Gruen, *HWCR*, p. 641, n. 145.

¹¹⁹⁴ Will, *Monde hellénistique*, II, p. 223.

¹¹⁹⁵ *Ibidem*, II, p. 218.

Le traité d'Apamée obligeait Antiochos à se séparer de tous ses éléphants (Tite-Live, XXXVIII 38, 38, 8-9) lesquels, selon Polybe (XXI, 42, 12), étaient stationnés à Apamée¹¹⁹⁶. Diodore (XXIX, 11) précise que ses éléphants furent remis à Eumène. Appien (*Syr.* 38, 198) et Diodore (XXIX, 10), contrairement à Polybe et Tite-Live, sont les seuls à ajouter cette clause relative aux éléphants et à la flotte séleucide qui figure dans le traité définitif au moment des négociations de Sardes. Selon Will, soit les deux auteurs font une erreur, soit leur information provient d'une « source non polybienne, peut-être un annaliste non utilisé par Tite-Live »¹¹⁹⁷. D'après Goukowsky, les propos d'Appien (*Syr.* 38, 198), et de Diodore (XXIX, 10) font en fait référence aux éléphants et aux navires engagés dans la bataille contre les Romains et qui furent considérés, à Sardes, comme des butins de guerre. Ainsi, ce sont les éléphants qui avaient survécu à la bataille de Magnésie et qui étaient stationnés à Apamée-Kélainai qui furent attribués à Eumène, tandis que ceux qui se trouvaient à Apamée de Syrie revenaient aux Romains¹¹⁹⁸.

Cette remarque nuance donc les propos de Memnon, qui semble entendre que toute la flotte d'Antiochos fut confisquée. Serait-il exagéré d'imaginer que cette clause faisait référence aux négociations de Sardes et qu'il était tributaire d'une source commune avec Appien et Diodore, un de ces annalistes que mentionne Will ? Si l'on admet cette hypothèse, alors il faut reconnaître que Photius en résumant le récit de Memnon, aurait mélangé deux types de clauses. Peut-être rapportait-il à l'origine les clauses discutées à Sardes puis celles qui furent adoptées dans le traité définitif. Photius aurait donc mélangé les négociations et la signature de la paix et aurait rapporté la clause militaire discutée à Sardes, et non celle d'Apamée. Ainsi, cela expliquerait que Memnon mentionne la confiscation de la flotte d'Antiochos. Or il ressort des sources parallèles que le roi Antiochos conserva une partie de ses navires. Toutefois, une telle démonstration tombe si l'on admet que Photius n'a pas mélangé les deux étapes de la conclusion du traité, mais qu'il a simplement résumé la clause concernant les navires : au lieu de détailler les réquisitions romaines, il rapporte simplement que la flotte faisait partie des confiscations laissant ainsi l'impression que ce fut la marine séleucide qui fut confisquée et pas simplement une partie.

Quant à sa flotte, Antiochos dut en livrer une partie à Rome. Selon Polybe (Polybe, XXI, 42, 13 ; Tite-Live, XXXVIII 38, 38, 8-9), il devait livrer ses longs navires et leurs

¹¹⁹⁶ Goukowsky, *Le livre syriaque*, p. 129, n. 472. Cf. O. Mörholm, *Antiochos IV of Syria*, Copenhague, 1966, p. 27. L'interdiction d'avoir des éléphants ne semble pas avoir été respectée puisque son successeur, Antiochos IV, fit défiler une trentaine d'éléphants lors des jeux qu'il célébra à Daphné en 168 (Polybe, XXX, 25, 11).

¹¹⁹⁷ Will, *Monde hellénistique*, II, p. 216 ; cf. G. De Sanctis, *Storia dei Romani*, vol. IV 1, Turin, 1923, p. 205, n. 143.

¹¹⁹⁸ Goukowsky, *Le livre Syriaque*, p. 129, n. 472.

équipements et il lui était interdit dans l'avenir d'aligner plus de dix navires pontés de guerre et de posséder des bateaux à plus de 30 rangs de rames. D'après Appien (*Syr.* 39, 201) la flotte d'Antiochos était limitée non pas à dix, mais douze navires pontés et il était autorisé à en utiliser davantage dans le cadre d'une guerre portée contre lui¹¹⁹⁹. Ces témoignages nuancent donc les propos de Memnon, lequel semble insinuer que toute la flotte séleucide fut saisie par les Romains.

Le récit de Memnon, tel qu'il nous est parvenu, ne mentionne pas les autres clauses : la livraison d'otages, l'interdiction de conclure une alliance vers l'ouest ou de recruter des mercenaires à l'ouest, l'indemnité de guerre et l'obligation de ravitailler l'armée romaine en Asie Mineure¹²⁰⁰.

18.10

Ἡ δὲ τῶν Ἡρακλεωτῶν πόλις πρὸς τοὺς ἐκπεμπομένους παρὰ τῶν Ῥωμαίων τῶν στρατηγῶν διαδόχους τὰ αὐτὰ τε διεσπρεσβεύετο, καὶ ταῖς ὁμοίαις ἀντεδεξιούντο εὐνοίαις καὶ φιλοφρονήσεσι. Καὶ τέλος συνθήκαι προήλθον Ῥωμαίοις τε καὶ Ἡρακλεώταις, μὴ φίλους εἶναι μόνον ἀλλὰ καὶ συμμάχους ἀλλήλοις, καθ' ὧν τε καὶ ὑπὲρ ὧν δεηθεῖεν ἑκάτεροι. Καὶ χαλκοῖ πίνακες δύο τὰς ὁμολογίας ἴσους καὶ ὁμοίας ἔφερον· ὧν ὁ μὲν παρὰ Ῥωμαίοις ἐν τῷ κατὰ τὸ Καπιτώλιον ἱερῷ τοῦ Διὸς καθηλώθη, ὁ δὲ κατὰ τὴν Ἡράκλειαν καὶ αὐτὸς ἐν τῷ τοῦ Διὸς ἱερῷ.
La cité d'Héraclée envoya des ambassadeurs aux mêmes fins auprès des Successeurs que l'on nomma aux généraux romains et ils reçurent en réponse les mêmes marques de bienveillance et d'amitié. On aboutit finalement à un traité entre Romains et Héracléotes : ils ne seraient plus seulement des amis, mais des alliés contre ceux et pour ceux que demanderait chacune des parties contractantes. Deux plaques de bronze portaient les conventions égales et semblables; l'une fut accrochée à Rome dans le temple de Jupiter Capitoлин et l'autre à Héraclée, elle aussi dans le temple de Zeus.

ἡ δὲ τῶν Ἡρακλεωτῶν πόλις πρὸς τοὺς ἐκπεμπομένους παρὰ τῶν Ῥωμαίων τῶν στρατηγῶν διαδόχους τὰ αὐτὰ τε διεσπρεσβεύετο, καὶ ταῖς ὁμοίαις ἀντεδεξιούντο εὐνοίαις καὶ φιλοφρονήσεσι :

Ce furent certainement auprès des dix commissaires et du proconsul Manlius Vulso qui remplaça les Scipions en Asie (τῶν Ῥωμαίων τῶν στρατηγῶν διαδόχους) que se rendirent les ambassadeurs héracléotes. Ils avaient été chargés d'organiser la paix d'Apamée en 188 et c'est naturellement que les cités se rendirent auprès d'eux pour connaître le sort que leur réservait Rome (Cf. Tite-Live, XXXVII, 55, 7)¹²⁰¹.

¹¹⁹⁹ Sur les clauses navales, cf. A. H. McDonald et F. W. Walbank, « The treaty of Apamea : the naval clause » *JRS*, 59 (1969), p. 30-39.

¹²⁰⁰ Cf. Will, *Monde hellénistique*, II, p. 222 sqq.

¹²⁰¹ Voir *supra*, F 18.8.

καὶ τέλος συνθήκαι προήλθον Ῥωμαίοις τε καὶ Ἡρακλεώταις, μὴ φίλους εἶναι μόνον ἀλλὰ καὶ συμμάχους ἀλλήλοις, καθ' ὧν τε καὶ ὑπὲρ ὧν δεηθεῖεν ἑκάτεροι :

La description qu'offre Memnon de ce traité suppose que les deux parties contractantes auraient les mêmes amis et les mêmes ennemis et l'accord semble égalitaire (δεηθεῖεν ἑκάτεροι). Ce traité suppose, à première vue, que Rome et Héraclée pouvaient demander l'assistance militaire de l'autre sur la base de cet accord.

Selon Ferrary, les documents faisant état de traités conclus en des termes d'égalité entre « deux puissances extrêmement inégales », c'est-à-dire entre la toute puissante Rome et une cité grecque de moindre importance sont rares¹²⁰². Ce type d'alliance est connu dans le cas du traité conclu entre les Achéens et Rome. Or il a été démontré que si en apparence, le traité était un *foedus aequum* et supposait une aide mutuelle, en réalité, Rome était libre de décliner l'appel de son allié¹²⁰³.

En revanche, les inscriptions ont révélé l'existence de traités conclus entre Rome et des cités grecques parmi lesquelles Maronée (*SEG XXXV 823*), Méthymne (*Syll*³, 693), Cibyra (*OGIS*, 762= *SIG*³ 763), Callatis (*I. Callatis*, n° 1)¹²⁰⁴. Ces traités sont tous datés après 167, c'est-à-dire à une époque où, selon Ferrary, « ils avaient perdu toute signification » et n'étaient plus que « des gestes de bienveillance ou de courtoisie »¹²⁰⁵. Ferrary dresse la liste des différentes clauses qui apparaissent dans le traité avec Maronée que je reproduirai ci-dessous afin d'établir une comparaison avec les clauses présentées par Memnon dans le cas d'Héraclée :

- 1) Une clause instituant l'amitié et l'alliance (μὴ φίλους εἶναι μόνον ἀλλὰ καὶ συμμάχους ἀλλήλοις) et proscrivant la guerre entre les contractants.
- 2) Deux clauses de neutralité, par lesquelles chacun des contractants s'engage à ne pas permettre sur son territoire, ou sur ceux qu'ils contrôlent le passage d'ennemis de l'autre contractant ou de ses sujets et à ne les assister dans cette guerre ni en vivres, ni en armes, ni en navires.
- 3) Deux clauses d'alliance défensive, par lesquelles chacun des contractants s'engage à secourir l'autre, « selon l'opportunité » (καθ' ὧν τε καὶ ὑπὲρ ὧν δεηθεῖεν ἑκάτεροι).
- 4) Une clause permettant toute addition ou suppression décidée d'un commun accord par les deux contractants.

¹²⁰² Ferrary, *Traités et domination romaine dans le monde hellénique*, p. 217 sqq.

¹²⁰³ Gruen, *HWCR*, I, p. 33-35.

¹²⁰⁴ Sur ces traités et en particulier celui de Callatis, cf. *I. Callatis* 1, p. 201-226 ; Gruen, *HWCR*, I, p. 731 sqq.

¹²⁰⁵ Ferrary, *Traités et domination romaine dans le monde hellénique*, p. 217 sqq. Sur ce point, cf. Gruen, *HWCR*, p. 13-53.

- 5) D'une clause de publication chez les deux contractants (καὶ χαλκοῖ πίνακες δύο τὰς ὁμολογίας ἴσους καὶ ὁμοίας ἔφερον· ὧν ὁ μὲν παρὰ Ῥωμαίοις ἐν τῷ κατὰ τὸ Καπιτώλιον ἱερῷ τοῦ Διὸς καθηλώθη, ὁ δὲ κατὰ τὴν Ἡράκλειαν καὶ αὐτὸς ἐν τῷ τοῦ Διὸς ἱερῷ).

D'après Ferrary, le document de Maronée fait état d'un traité parfaitement égal. Memnon ne rapporte pas le texte du traité, mais en fait un résumé (à moins que ce ne soit Photius ?) et mentionne seulement trois clauses. Celle qui se rapporte à une alliance défensive se distingue légèrement du document de Maronée, puisqu'elle suppose que les deux parties ne s'aideraient pas « selon l'opportunité », mais à la demande de la partie concernée. Il semble donc que le traité supposé entre Rome et Héraclée ait été établi sur un plan égalitaire. Ferrary estime que le texte de Maronée s'apparente à celui conclu avec les Achéens après Apamée¹²⁰⁶, mais rajoute que « le traité romano-achéen devait être, malheureusement, la source de bien des malentendus : les Achéens crurent en effet avoir payé les Romains du retour à leur confédération de Corinthe et d'Argos en déclarant la guerre à Antiochos avant même le passage en Grèce des légions, et ils virent dans la conclusion d'un traité formellement égal, la confirmation d'une *isologia* retrouvée face aux Romains (Polybe, XXIV, 10, 9). Ces derniers ne tardèrent pas à se rendre compte de cette méprise, mais il était trop tard, et les relations romano-achéennes en furent gravement altérées ». En effet, d'après Gruen, lorsque les Achéens demandèrent le soutien de Rome pour faire face à la révolte des Messéniens, en 183/2, en accord avec l'alliance précédemment conclue, ils furent déboutés. Ainsi, en apparence, le traité était un *foedus aequum*, supposant une aide mutuelle, mais en réalité, Rome était libre de décliner l'appel de son alliée¹²⁰⁷.

Le cas de Maronée illustre la réapparition de cette forme de traité après 167, à une époque où « le temps de l'*isologia* était bien passé pour les Grecs, et qu'il « apparut de façon incontestable que tous devaient désormais obéir aux Romains et se soumettre à leur volonté » (Polybe, III, 4,3)¹²⁰⁸. D'après Gruen, après Pydna, Rome avait imposé sa volonté à l'est et les traités conclus avec les cités qui adoptaient la formule d'une alliance formelle et de défense mutuelle étaient vides de sens. De tels accords étaient symboliques et doivent être interprétés comme des marques de faveurs, de bienveillance « qui ne coûtaient rien d'autre à Rome que

¹²⁰⁶ Ferrary, *Traités et domination romaine dans le monde hellénique*, p. 217 sqq. date le traité de 182, tandis que Gruen, *HWCR*, I, p. 34 estime qu'il fut conclu quelque temps avant 187/6.

¹²⁰⁷ Gruen, *HWCR*, I, p. 34-35.

¹²⁰⁸ Ferrary, *Traités et domination romaine dans le monde hellénique*, p. 224.

le prix d'une tablette de bronze »¹²⁰⁹. Gruen, à propos du traité d'Héraclée du Pont écrit: « It had publicity value for Heraclea, a mere exchange of pleasantries in the eyes of Rome »¹²¹⁰.

La datation du traité entre Rome et Héraclée est difficile à déterminer. La cité entrait-elle dans le cas des rares cités qui concluent une alliance avec Rome au lendemain d'Apamée ou dans celui de Maronée, c'est-à-dire après Pydna ? Memnon le place après la conclusion de la paix d'Apamée et il faudrait dans ce cas supposer qu'il date de la même époque que celui des Achéens avec Rome. Desideri estime que le traité fut conclu après la campagne de Manlius Vulso en Asie, c'est-à-dire aux alentours de 189/188¹²¹¹. Or, les cas attestés de ce type d'accord pour l'époque 190/188 sont rares.

Gruen estime peu probable qu'un tel traité ait pu être adopté au lendemain de la guerre entre Rome et Antiochos et fait la liste des différentes étapes qui ont conduit, selon Memnon, à la conclusion de cet accord. L'historien héracléote mentionne la paix d'Apamée (18.9), puis les ambassades héracléotes aux officiels romains en Asie (19. 10 : ἡ δὲ τῶν Ἡρακλεωτῶν πόλις πρὸς τοὺς ἐκπεμπομένους παρὰ τῶν Ῥωμαίων τῶν στρατηγῶν διαδόχους τὰ αὐτὰ τε διεσπρεσβεύετο), puis utilise des expressions d'amitié (καὶ ταῖς ὁμοίαις ἀντεδεξιούοντο εὐνοίαις καὶ φιλοφρονήσεσι) et finalement une alliance (καὶ τέλος συνθῆκαι προῆλθον Ῥωμαίοις τε καὶ Ἡρακλεώταις). Selon lui, l'imparfait διεσπρεσβεύετο fait clairement référence à plusieurs ambassades et estime donc qu'un laps de temps conséquent sépare ces nombreuses discussions de la conclusion du traité¹²¹². Ainsi, il estime que cet accord a sans doute pris place plus tardivement au cours du II^{ème} siècle.

Gruen se réfère au soutien d'Héraclée aux côtés de Rome contre Persée en 171 (Tite-Live, XLII, 56, 6) qui pourrait être la conséquence de la conclusion d'un traité d'alliance¹²¹³. D'après Photius, Memnon relate l'histoire de la domination romaine jusqu'à la guerre contre Persée. Le but de cette digression sur Rome était d'introduire un nouveau protagoniste dans les affaires d'Asie. Ces passages respectent une logique géographique chez Memnon : il se concentre sur les affaires de Rome à l'ouest pour ensuite s'intéresser à leur implication à l'est. Mais il est possible que la note sur Persée n'ait pas seulement eu pour but d'exposer la victoire des Romains en Grèce en admettant que Memnon procède comme aux F 12.1-12.6. Au F 12.1 il mentionne la fondation de Nicomédie, puis fait un excursus sur les rois de

¹²⁰⁹ Gruen, *HWCR*, I, p. 46-47.

¹²¹⁰ *Ibidem*, p. 48.

¹²¹¹ Desideri, *Storiografia eracleota I*, p. 487-537.

¹²¹² Gruen, *HWCR*, I, p. 737, n. 32.

¹²¹³ *Ibidem*, p. 737 et n. 33. G. De Sanctis, *op. cit.*, p. 217-219, situe la conclusion de ce traité après la quatrième guerre de Macédoine. Pour la période voir aussi Kallet-Marx, *Hegemony to Empire. The Development of the Roman Imperium in the East from 148 to 62 B.C.*, Berkeley-Los Angeles-Oxford, 1995, p. 186 *sqq.*

Bithynie et enfin, cite à nouveau la fondation de la cité par Nicomède : cet exemple montre que Memnon revient à son point de départ. Ainsi, il est possible qu'à l'origine, les F 18.6 à 18.10 avaient pour but d'expliquer comment Héraclée s'est liée à Rome et les raisons de sa présence à ses côtés dans la guerre contre Persée, un conflit que Memnon aurait traité à nouveau. Ceci reste évidemment purement hypothétique, mais il est clair que les F 18. 1 à 21 sont fort résumés par Photius et le manque de liens logiques entre les fragments, bien que sans doute dû en partie à Memnon, est plus lié, à mon avis, au travail du patriarche. Ce dernier semble montrer peu d'intérêt pour la digression sur Rome et il est possible que les événements rapportés dans les livres 13 et 14 aient constitué pour lui des faits de moindre importance.

Malgré les hypothèses qu'il formule, Gruen conclut que rien ne permet d'affirmer que cette aide militaire d'Héraclée en 171 soit le résultat d'une précédente alliance et juge l'existence d'un traité avec Héraclée comme étant « implausible in the extreme »¹²¹⁴. Selon lui, les cités grecques envoyèrent des ambassades au Sénat ou auprès des généraux romains dans le but d'obtenir la *φιλία* (*amicitia*) et la *συνμαχία* (*societas*). Or Gruen estime que le titre de *φίλος καὶ σύμμαχος* ne prouvait aucunement l'existence d'un traité, mais était avant tout un titre honorifique attribué pour désigner des relations amicales¹²¹⁵ ou simplement l'absence de relations hostiles¹²¹⁶. Ainsi est-il possible que Memnon ait eu connaissance de cette relation « d'amis et d'alliés » et qu'il ait interprété cela comme la preuve de l'existence d'un traité ? Ou bien, tout simplement, qu'il ait délibérément choisi de transformer l'histoire d'Héraclée en lui donnant un ton plus formel afin d'accentuer son importance dans les affaires internationales, comme d'aucuns l'ont fait remarquer à propos de son récit des F 18.6-8 ?

Mattingly rejette également l'existence d'un tel traité¹²¹⁷. Selon lui, la cité n'obtint pas un *foedus* mais seulement la *libertas*¹²¹⁸. Il avance l'hypothèse selon laquelle une confusion est née (de Memnon ou Photius ?) avec une autre Héraclée. Ce savant remarque qu'un *foedus* n'est pas connu pour Héraclée Latmos, dont on soupçonne déjà qu'elle soit la source d'une confusion chez Memnon à propos de la lettre des Scipions. En revanche, il estime que Memnon a peut-être mélangé les informations relatives à sa cité avec celles d'une autre

¹²¹⁴ Gruen, *HWCR*, I, p. 737 et n. 33.

¹²¹⁵ *Ibidem*, I, p. 46-47.

¹²¹⁶ *Ibidem*, I, p. 55. Cf. p. 55-95 pour le développement.

¹²¹⁷ Mattingly, *Rome's Earliest Relations*, p. 241-243, sur Héraclée. Cf. aussi E. Badian, *Foreign Clientelae*, Oxford, 1972, p. 295 qui le juge peu probant. Voir aussi Canali De Rossi, *Le ambascerie dal mondo greco*, p. 214-215, n° 258; R. Bernhardt, *Rom und die Städte des hellenistischen Ostens (3.-1. Jahrhundert v. Chr.)*. *Literaturbericht 1965-1995*, Munich, 1998, p. 37.

¹²¹⁸ Mattingly, *Rome's Earliest Relations*, p. 243.

Héraclée, située en Italie (Cicéron, *Pro Balbo*, XXII, 50)¹²¹⁹. Ou bien encore, Memnon a-t-il cru que le statut de *civita libertas* impliquait l'existence d'un décret ? Il semble sur ce point, qu'à l'instar du titre de φίλος καὶ σύμμαχος, le *foedus* ne soit pas une condition nécessaire de la *libertas*. Selon Ferrary, les cités grecques libres n'étaient pas (toutes) des cités fédérées¹²²⁰.

En d'autres termes, le fait qu'Héraclée ait ou non obtenu ce traité n'enlevait en rien la reconnaissance de sa liberté¹²²¹. Toutefois, si elle avait obtenu un *foedus*, ce que suppose brièvement le texte de Memnon qui laisse entendre une clause égalitaire, cela ne signifie pas pour autant qu'elle ait été considérée comme une cité égale de Rome.

καὶ χαλκοῖ πίνακες δύο τὰς ὁμολογίας ἴσους καὶ ὁμοίας ἔφερον· ὧν ὁ μὲν παρὰ Ῥωμαίοις ἐν τῷ κατὰ τὸ Καπιτώλιον ἱερῷ τοῦ Διὸς καθηλώθη, ὁ δὲ κατὰ τὴν Ἡράκλειαν καὶ αὐτὸς ἐν τῷ τοῦ Διὸς ἱερῷ :

Cette clause relative à la publication du traité respecte la formule telle que l'on peut la trouver dans ce type de document, puisqu'il mentionne le ἱερὸν τοῦ Διὸς pour Rome. En revanche, comme l'a souligné Mattingly, il est surprenant qu'il soit fait référence au temple de Zeus et non à celui d'Héraclès¹²²², dieu protecteur de la cité qui est mentionné à plusieurs reprises dans le texte de Memnon : F 7.1 ; 17 ; 35.8.

Pour conclure, je rappellerai les différentes objections formulées contre l'existence du traité d'Héraclée. 1) Tout d'abord, l'ordre des fragments est jugé confus, résultant peut-être du travail de Photius et il ne permet donc pas de dater convenablement le traité, en admettant qu'il ait existé. 2) La mention d'un Publius Aemilius, personnage inconnu, prouverait que notre historien fait le récit d'une partie de l'histoire de sa cité qu'il connaît, au demeurant, fort peu. 3) L'autre point sensible de cette partie du récit de Memnon est le fait que l'intervention d'Héraclée dans les négociations entre Héraclée et Rome est jugée plus qu'improbable, tout du moins exagérée par Memnon. 4) La lettre des Scipions à Héraclée serait en réalité une

¹²¹⁹ *Ibidem*, p. 250, n. 29. À ce propos, l'Héraclée située en Italie fut le lieu de la victoire de Pyrrhos contre les Romains. Il est possible que Memnon, qui rapportait cette guerre dans son excursus, ait eu des informations sur cette cité. S'il y a eut une confusion entre les deux cités, elle est sans doute celle de Photius.

¹²²⁰ Ferrary, *Traité et domination romaine dans le monde hellénique*, p. 225 sqq.

¹²²¹ Sur la définition de la *libertas*, cf. D. W. Baronowski, *op. cit.*, p. 460-461, n. 13 ; Ferrary, *Philhellénisme et impérialisme*, p. 211-218. Ferrary estime que la liberté accordée aux Grecs en 196 se fit dans le cadre de la définition grecque du terme. Toutefois, après cette date, le sens a changé et « en 189, la liberté des Grecs dut s'accommoder du traité imposé aux Etoliens, qui les contraignait à avoir les mêmes amis et ennemis que le peuple romain et à respecter sa suprématie » (p. 215). Ainsi, même si Héraclée n'obtint pas un traité, elle était liée aux volontés de Rome. Cette relation explique que la cité perdit ce statut et les exemptions d'impôts qui lui avaient été accordées lorsqu'elle passa dans le camp pontique pendant la troisième guerre mithridatique.

¹²²² Mattingly, *Rome's Earliest Relations*, p. 250, n. 27.

confusion de Memnon avec celle qu'ils envoyèrent à Héraclée de Latmos. Enfin, aucune autre source ne corrobore ses propos¹²²³.

Malgré ces différentes objections et les difficultés posées par le texte de Memnon, certains Modernes à l'instar de Magie et Janke ne nient pas l'existence de ce traité¹²²⁴. Pour ma part, je me prononcerai prudemment, en me basant sur le F 40. 4 de Memnon, dans lequel il rapporte : Βριθαγόρας δέ, ἤδη τῆς πόλεως αὐξομένης, ἐλπίδας ἐποιήσατο πρὸς ἐλευθερίαν τὸν δῆμον ἀνενεγκεῖν. Après le siège de la cité par Cotta, Brithagoras, un notable héracléote tenta d'obtenir le statut de cité libre auprès de César. Or il n'est pas fait mention dans le texte de Memnon d'un renouvellement quelconque d'un traité antérieur. Si tel avait été le cas, je suppose fortement que Memnon l'aurait précisé. Au F 40. 4, il est seulement question d'obtenir un statut perdu au cours de la guerre mithridatique, statut qui avait été sans doute attribué à Héraclée au lendemain d'Apamée. Ainsi, la démarche de Brithagoras est celle de toute cité vaincue dont la reconnaissance de la *libertas* / ἐλευθερία¹²²⁵ dépend seulement de la bonne volonté du vainqueur, en l'occurrence, Rome. Si les informations erronées transmises par le texte de Memnon sont le résultat d'une confusion, il me semble plus probable de l'attribuer à Photius, car l'historien héracléote devait mieux connaître la réalité des relations passées entre sa cité et Rome.

F 19-21 : Héraclée, la Bithynie, les Galates et la guerre sociale

Les fragments 19, 20 et 21 montrent combien parfois Photius résume de façon excessive Memnon, au point que la logique du récit en est totalement perdue. Il est vrai que le traitement des trois événements rapportés dans ces passages (le siège de la cité par Prusias I^{er}, le raid galate sur le territoire héracléote, et la guerre sociale en Italie) semble, à première vue, avoir peu de lien avec le récit des fragments précédents. Avant de débiter le commentaire de ces passages, je tenterai d'interpréter l'organisation des passages procédée par Memnon, si tant est que l'on puisse être tenté de lui en attribuer le manque de cohérence du récit.

Au regard des événements rapportés par Memnon dans la première partie de son *Histoire*, dont Nymphis a été identifié comme la source, il serait tentant de placer les

¹²²³ Cf. Sh. Ager, *op. cit.*, p. 258 sur les critiques qu'elle formule sur le rejet systématique de ces passages de Memnon.

¹²²⁴ Magie, *RRAM*, I, p. 310 ; II, 967, n. 89 ; Janke, *Memnon*, p. 30-3, ne commente que brièvement ce passage et ne soulève pas de questions à son sujet.

¹²²⁵ Je remarque à ce propos que le terme ἐλευθερία n'apparaît pas dans les passages de Memnon (F. 16.6 à 18.10) relatifs à la mise en place des relations entre Héraclée et Rome.

événements relatifs à la Bithynie et aux Galates dans la continuité du F 17, quand bien même la source de Memnon pour ces passages a été identifiée par Jacoby avec Domitios Kallistratos. En effet, il me semble que Memnon organise son récit par régions ou par personnalités¹²²⁶. Dans sa « première partie », à partir du F 9.1, Memnon insiste sur les liens d'Héraclée avec Nicomède I^{er} de Bithynie, aux côtés duquel la cité lutta contre les Séleucides jusqu'au temps d'Antiochos II. Puis l'historien d'Héraclée rapporte la crise bithynienne qui met en lumière Ziaélas, le fils déshérité de Nicomède, contre lequel les Héracléotes tentèrent de lutter pour sauver la succession des héritiers désignés par le roi défunt, avant de finalement trouver un accord pour mettre fin à la guerre de succession. Puis, Memnon mentionne à deux reprises les invasions galates sur le territoire d'Héraclée. Ainsi, il me semble que les F 19 et 20 se placent dans la continuité des faits relatés dans la première partie.

Bien que ni Memnon, comme d'ailleurs les autres sources à ma connaissance, ne rapportent un conflit entre Héraclée et Ziaélas après son accession au trône, il est possible que les relations entre les deux États n'aient pas été des plus amicales. Après tout, Héraclée avait tenté d'éloigner Ziaélas du trône bithynien tant convoité. Ainsi, après avoir montré comment les relations avec la Bithynie et avec les Galates avaient changé à la mort de Nicomède, il est probable que Memnon ait fait mention du siège de Prusias et du raid des Galates, qui illustrent que les liens entre la Bithynie et les tribus galates s'étaient brisées pour de bon à la mort de Nicomède¹²²⁷.

Or d'après Photius, ces événements sont relatés dans le quinzième livre de Memnon, tandis que la digression sur Rome et la guerre antiochique appartiennent aux treizième et quatorzième livres. Toutefois, il me semble que l'insertion de ces faits entre le F 17 et le F 19 s'explique. Entre le règne de Ziaélas et celui de Prusias, un nouveau protagoniste, Rome, entre sur la scène politique des affaires d'Asie Mineure. Nous savons que les Romains sont intervenus contre Prusias dans la guerre qui l'opposait à Eumène II, l'allié de Rome, et contre les Galates. Il est possible que la guerre entre le roi de Pergame et le souverain bithynien ainsi que l'expédition de Manlius Vulso aient été traitées par Memnon et que Photius ne les ait pas rapportées. Ainsi, pour expliquer l'intervention de Rome contre les deux principaux ennemis d'Héraclée, Memnon devait présenter la façon dont les Romains se sont retrouvés impliqués

¹²²⁶ L'hypothèse d'une organisation par théâtre d'opération a été émise par Jacoby, *FGrH*, III B, p. 136-138.

¹²²⁷ Cf. Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 82 : « Die zweite Phase der Beziehungen zwischen Herakleia und Bithynien ist durch das veränderte Kräfteverhältnis in Nordkleinasien gekennzeichnet und erstreckt sich bis zum Übergang der Römer nach Asien 190 v.Chr. ».

dans les affaires d'Asie¹²²⁸. Il a donc fait une digression sur l'histoire de la domination romaine à l'ouest (F 18.1-18. 5) puis a mentionné les raisons de leur arrivée en Asie, c'est-à-dire la guerre antiochique (F 18. 6-9). L'insistance de Memnon sur les liens établis entre Héraclée et Rome et sur les bonnes relations que la cité entretenait avec les généraux chargés de la guerre contre Antiochos peut elle aussi trouver une explication. En effet, l'implication de la cité dans la médiation entre Rome et Antiochos (jugée comme étant exagérée) avait pour objectif de montrer que la lutte contre les Séleucides, dans laquelle les Héracléotes étaient impliqués depuis la mort de Séleucos, ne prit pas fin avec la disparition de Nicomède, mais qu'elle se poursuivit aux côtés d'un nouvel « allié », Rome.

Ainsi, Memnon ne se contente pas d'écrire l'histoire de sa cité, mais tente d'inscrire son récit dans un contexte plus large : celui de la guerre contre les Séleucides et de l'entrée en scène de nouveaux ennemis (les Galates et le roi de Bithynie). Je résumerai donc les fragments concernés de la façon suivante :

- F 9.- 11 : Héraclée aux côtés de Nicomède dans la guerre contre Antiochos I^{er}.
- F 12 : Digression sur l'histoire de la Bithynie.
- F 13 ; 15 ; 17 : Les difficultés rencontrées par la « Ligue du Nord » dans la lutte contre Antiochos II et l'apparition d'un nouvel allié, Ptolémée II.
- F 14 et 16 : Conséquences malheureuses de la mort de Nicomède : dissension des liens entre la Bithynie et Héraclée, et raids des Galates sur les territoires de la cité (la mort du roi de Bithynie rendait nul le traité précédemment établi avec les Galates ?)
- F 18.1-18.5 : Digression sur Rome, nouvel acteur de la lutte contre les Séleucides.
- F18.6-18.10 : Héraclée aux côtés de Rome (un nouvel « allié » ?) dans la guerre contre Antiochos III.
- F 19-20 : Conflits d'Héraclée avec Prusias I^{er} et les Galates ...
... dont Memnon a montré les origines aux fragments 14 et 16.
... nouveaux ennemis de la cité contre lesquels les Romains, nouveaux alliés des Héracléotes, interviennent (mais dont les opérations ne sont pas mentionnées par Memnon, peut-être en raison de l'intervention de Photius).
- F 21 : Aide d'Héraclée à ses nouveaux amis dans la guerre sociale. La guerre mithridatique est relatée à partir du F 22. La chronologie entre les fragments 21 et 22 est respectée.

¹²²⁸ Certes, le F 18.4 mentionne la guerre entre Persée et Rome qui eut lieu après la guerre antiochique (F 18. 6 *sqq.*), mais il n'est pas rare de voir Memnon faire des « retour dans le passé » dans la mesure où il ne suit pas l'ordre chronologique mais organise son récit par régions. Ainsi, les F 18.1 à 18. 4 sont consacrés aux événements se déroulant à l'ouest, dans lesquels interviennent les Romains, puis au F 18.6, il s'intéresse à nouveau aux événements qui eurent lieu dans l'est, en Asie Mineure.

19.1

Ταῦτα διεξελθὼν ὁ συγγραφεὺς κατὰ τὸ ιγ' καὶ ιδ' τῆς ἱστορίας, εἰς τὴν ιε' εἰσβαλὼν διηγεῖται, ὅπως Προυσίας ὁ τῶν Βιθυνῶν βασιλεὺς, δραστήριος ὢν καὶ πολλὰ πράξας, μετὰ τῶν ἄλλων καὶ Κίερον πόλιν Ἡρακλεωτῶν οὔσαν ὑφ' ἑαυτὸν ἔθετο τῷ πολέμῳ, ἀντὶ Κιέρου Προυσιάδα καλέσας· εἶλε δὲ καὶ τὴν Τιον, καὶ αὐτὴν ὑπήκοον αὐτοῖς οὔσαν, ὥστε ἐκ θαλάσσης εἰς θάλασσαν τὴν Ἡράκλειαν περιγράψαι.

Après la revue de ces faits dans les treizième et quatorzième livres de son récit, l'historien commence son quinzième livre en racontant comment Prusias, roi de Bithynie, homme d'action et auteur de nombreuses réalisations, soumit par les armes, entre autres cités, celle de Kéros qui appartenait aux Héracléotes et l'appela Prusias au lieu de Kéros ; il avait aussi pris Tios qui leur était également soumise, si bien qu'Héraclée était cernée de la mer à la mer.

ὅπως Προυσίας ὁ τῶν Βιθυνῶν βασιλεὺς, δραστήριος ὢν καὶ πολλὰ πράξας :

Selon Bittner, la première marque des ambitions de Prusias I^{er} fut son implication dans la guerre commerciale entre Byzance et Rhodes vers 220. Puis, lorsque le roi bat victorieusement les Galates en 216, à Abydos, le roi étend son influence sur les cités de l'Hellespont. Son intérêt pour les cités de la région se porta ensuite sur Kios, ancien nom de *Prusias ad mare*¹²²⁹ et sur Myrléa¹²³⁰.

μετὰ τῶν ἄλλων καὶ Κίερον πόλιν Ἡρακλεωτῶν οὔσαν ὑφ' ἑαυτὸν ἔθετο τῷ πολέμῳ :

Il semble clair d'après Memnon que sous le règne de Prusias I^{er}, les relations entre Héraclée et la Bithynie sont rompues. En effet, le roi bithynien reprit la politique qui avait été celle de Zipoitès I^{er} à l'égard d'Héraclée dans les années 280 et à l'image de son ancêtre, il s'en prit aux possessions héracléotes. Tios et Kéros avaient été conquises par Zipoitès, mais par la suite son fils Nicomède avait rendu les deux cités à Héraclée, avec laquelle il s'était allié, en échange d'une grosse somme d'argent¹²³¹.

D'après Bittner, la transformation des relations entre les deux États s'explique par la politique étrangère menée par Prusias, dont les objectifs ne sont plus les mêmes que ceux de Nicomède. Selon cette savante, dès le règne de Ziaélas et davantage sous celui de Prusias, la politique bithynienne prend un tournant plus agressif dans le but d'étendre les limites du royaume¹²³².

¹²²⁹ Cf. F 28. 7.

¹²³⁰ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 83-84.

¹²³¹ *Ibidem*, p. 84-85. Selon Nittner, l'intérêt, des rois bithyniens pour les territoires de Kéros et Tios prouve qu'ils étaient d'un grand intérêt économique dans cette région. D'ailleurs, selon cette savante, la perte de ces cités causa des dommages d'ordre économique à Héraclée.

¹²³² *Ibidem*, p. 82-83. Bittner cite l'exemple du mariage d'une fille de Ziaélas avec Antiochos Hiéras (234 av. J.-C.) qui marque une union dynastique entre les deux royaumes, ce qui démontre bien, selon elle, un tournant dans la politique étrangère de la Bithynie. En effet, les prédécesseurs de Ziaélas avaient jusque-là lutté contre les

Les aspirations expansionnistes de la Bithynie se sont tournées vers les territoires héracléotes¹²³³. Bittner situe la conquête de Kiéros et Tios entre la fin du III^{ème} siècle et le début du II^{ème} siècle. Elle hésite à placer la conquête soit en 202/01, au cours de la cinquième guerre de Syrie, soit en 197 pendant la seconde guerre de Macédoine qui constitue selon elle, le *terminus ante quem* de la conquête de Tios et Kiéros par Prusias I¹²³⁴.

ἀντὶ Κιέρου Προυσιάδα καλέσας :

Kiéros fut renommée par Prusias et l'on identifie cette cité comme Prusias *ad Hypium* pour la différencier du Pruse sur l'Olympe et de Prusias *ad mare*¹²³⁵. La cité de Kiéros était située au sud d'Héraclée, sur le fleuve Hypios et son emplacement était idéal, puisque le fleuve reliait la cité au nord à la mer Noire, et se trouvait sur l'une des routes commerciales menant vers l'est¹²³⁶.

εἶλε δὲ καὶ τὴν Τῖον, καὶ αὐτὴν ὑπήκοον αὐτοῖς οὔσαν :

Tios était située à l'est d'Héraclée entre la cité et Amastris. Cette cité côtière représentait un atout, puisqu'elle offrait un débouché sur la mer Noire. Ainsi, Héraclée après avoir perdu Amastris à l'époque de la domination de Lysimaque et que possédait les rois du Pont depuis les années 280 ? (cf. 9.4), dut affronter une nouvelle réduction de son territoire lorsque Prusias s'empara de Tios¹²³⁷.

ὥστε ἐκ θαλάσσης εἰς θάλασσαν τὴν Ἡράκλειαν περιγράψαι :

D'après Bittner, cela signifie que la prise de Kiéros et Tios formaient les deux extrémités de la région conquise par Prusias et que ce dernier contrôlait désormais les territoires compris entre ces deux cités¹²³⁸. Comme le montre le fragment suivant, Héraclée se retrouva dans un espace hostile, puisque Prusias tenta de s'en emparer au cours d'un siège infructueux (F19.2).

Séleucides. Cf. Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 32-35 pour la politique étrangère de Ziaélas et p. 37 *sqq.* pour le règne de Prusias.

¹²³³ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 83-84. Cf. Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 52-53.

¹²³⁴ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 84 et n. 510. En faveur d'une datation vers 202, cf. B. F. Harris, « Bithynia : Roman Sovereignty and the Survival of Hellenism », *ANRW*, II 7.2 (1980), p. 861-862 ; Janke, *Memnon*, p. 32.

¹²³⁵ Cf. le commentaire des fragments 28. 7 et 32.1. Photius fait une erreur et confond entre Prusias *ad Hypium* et Prusias *ad mare*, puisque cette dernière, selon lui, était l'ancienne cité de Kieros.

¹²³⁶ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 84.

¹²³⁷ *Ibidem*, p. 85.

¹²³⁸ *Ibidem*, p. 85.

19.2

Ἐφ' αἷς κάκεινιν κραταιῶς ἐπολιόρκει, καὶ πολλοὺς μὲν τῶν πολιορκουμένων ἀπέκτεινεν, ἐγγὺς δ' ἂν καὶ ἡ πόλις τοῦ ἀλῶναι κατέστη, εἰ μὴ ἐπὶ τῆς κλίμακος ἀναβαίνων Προυσίας, λίθῳ βαλόντος ἐνὸς τῶν ἀπὸ τῆς ἐπάλλξεως, συνετρίβη τὸ σκέλος, καὶ τὴν πολιορκίαν τὸ πάθος διέλυσε.

Ensuite, il assiégea également cette ville avec vigueur et il tua beaucoup de monde parmi les assiégés, et la ville aurait été bien près d'être prise si, au moment où Prusias montait à l'échelle, il n'avait été heurté par une pierre lancée depuis les remparts¹²³⁹ qui lui broya la jambe ; son accident mit fin au siège.

ἐφ' αἷς κάκεινιν κραταιῶς ἐπολιόρκει, καὶ πολλοὺς μὲν τῶν πολιορκουμένων ἀπέκτεινεν, ἐγγὺς δ' ἂν καὶ ἡ πόλις τοῦ ἀλῶναι κατέστη :

La datation des événements rapportés aux fragments 19.1-19.3 et en particulier le siège d'Héraclée par Prusias reste difficile à déterminer, puisque Memnon est le seul à les mentionner, et les indices chronologiques de son récit sont peu nombreux et peuvent être interprétés de différentes manières.

En effet, le fragment F 20.1 commence par οὕτω τῶν Ῥωμαίων εἰς τὴν Ἀσίαν διαβεβηκότων. Cette phrase fut interprétée par de nombreux Modernes comme la référence au passage des Romains en Asie en 190 pour mener la guerre contre le roi séleucide. Sur cette interprétation, le siège d'Héraclée fut donc placé dans les années 190¹²⁴⁰. Les partisans de cette datation estiment donc que les fragments 19 et 20 ne s'inscrivent pas dans la continuité des fragments 18.6 à 18.9¹²⁴¹. E. Meyer, à l'origine de cette interprétation, situe le siège au moment de la seconde guerre de Macédoine (200-197/5)¹²⁴².

D'après Bittner, l'ordre chronologique tel qu'il découle de la succession des fragments, pose problème, car Memnon mentionne d'abord le traité conclu entre Rome et Héraclée puis l'attaque de Prusias¹²⁴³. Or selon cette savante, le siège mené par le roi semble peu probable après 190, c'est-à-dire après l'arrivée des troupes romaines en Asie en 190 et

¹²³⁹ Traduction d'Henry : « un défenseur de créneaux ne l'avait atteint d'une pierre ».

¹²⁴⁰ Sur l'interprétation de l'introduction du F. 20.1, comme faisant référence à l'arrivée des Romains en 190, voir le commentaire du fragment concerné. Pour les références bibliographiques des partisans ou opposants à cette hypothèse, cf. F 19.2.

¹²⁴¹ Le F 18. 10 se réfère à la conclusion d'un décret entre Rome et Héraclée dont la date est très largement discutée d'autant plus que l'existence même d'un tel accord est contestée.

¹²⁴² Meyer, *Geschichte des Königreichs Pontos*, p. 5, n. 2 ; Meyer, *Die Grenzen der hellenistischen Staaten in Kleinasien*, p. 112-115 ; F. Stähelin, *Geschichte der Kleinasiatischen Galater bis zur Errichtung der römischen Provinz Asia*, Dissertation, Bâle, 1897, p. 60-61 ; Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 51-52 ; Brandis, s.v. « Bithynia », *RE* III (1897), col. 518 ; C. Habicht, s. v. « Prusias I », *RE* XXXIII (1957), col. 1096 ; Gruen, *HWCR*, II, p. 736 ; Mitchell, *The Celts in Anatolia*, p. 23 ; *I. Prusias ad Hypium*, p. 3. Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 84 et n. 510 se réfère à la datation proposée par Meyer. Magie, *RRAM*, p. 314, 1196, n. 38, place le siège en 196, tout en faisant part de ses doutes. *Contra* : Dmitriev, *Memnon on the Siege*, p. 133, place le siège après Apamée, en 184/183, c'est à dire pendant la guerre entre Prusias I^{er} et Eumène II.

¹²⁴³ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 84.

encore moins après Apamée, dans la mesure où Héraclée était désormais alliée à Rome. Bittner se base sur l'analyse menée par Jacoby, selon lequel, les conquêtes de Prusias ne s'intègrent pas dans le récit que fait Memnon des relations entre Héraclée et Rome, et c'est la raison pour laquelle il ne les mentionne qu'après le F 18.10, ce qui laisse à penser qu'elles eurent lieu après Apamée. Or Bittner rejette l'ordre des fragments¹²⁴⁴. Elle estime que la dernière confrontation entre Héraclée et la Bithynie, tout du moins celle rapportée par Memnon, prend place vers l'époque où les Romains passèrent en Asie, en 190. De son point de vue, dans la mesure où Héraclée était en lien avec eux depuis leur arrivée et au vu de l'alliance qui semble les avoir unis, il n'y eut pas de nouveaux conflits entre la cité et le royaume de Bithynie. Son argumentation repose sur le principe que Rome faisait figure de protectrice contre les ennemis potentiels d'Héraclée et en particulier contre Prusias I^{er}. Ainsi, l'ingérence des Romains dans les affaires d'Asie Mineure aurait modifié les relations entre Héraclée et la Bithynie, qui cessèrent à partir de cette date de s'affronter grâce au contrôle exercé par Rome¹²⁴⁵. Sa démonstration s'appuie sur l'exemple de la situation de 184, lorsque Prusias, qui était en guerre contre Eumène II fut contraint de rendre ses conquêtes dans la région du Sangarios sur la demande de Rome.

Or, il me semble que si Prusias a pu s'attaquer à Eumène qui était en bonnes relations avec Rome, en particulier depuis Apamée, il put également s'en prendre à Héraclée, laquelle était une « amie » de moindre importance sur le plan politique, comparé au roi de Pergame. De plus, un argument est en faveur de la thèse selon laquelle Héraclée subit une nouvelle attaque d'un souverain bithynien en la personne de Prusias II. Le témoignage de Polybe XXXIII, 13, 4-8 ; cf. Diodore XXXI, 35) rapporte qu'au cours de la guerre contre Eumène II, Prusias II avait ravagé les territoires de Méthymne, Aegaia, Kymè et Héraclée et que lorsque la paix fut conclue, les Romains lui imposèrent de payer des dédommagements à ces quatre cités qui s'élevaient à une centaine de talents. Notons toutefois que l'identification de cette Héraclée avec Héraclée du Pont ne fait pas l'unanimité¹²⁴⁶.

¹²⁴⁴ *Ibidem*, p. 84. Cf. Je rejoins Jacoby sur son analyse de Memnon. Ce savant estime que le récit consacré aux relations de Rome et Héraclée constitue une thématique, alors que les fragments 20.1-3 mentionnent des faits appartenant à une autre thématique ». A la place des termes « thematisch behandelt » utilisés par Bittner pour qualifier la classification des fragments (d'après Jacoby), je parlerai plutôt d'organisation géographique. (cf. mon introduction au F 19). Cf. Jacoby, *FGrH*, III B, p. 279.

¹²⁴⁵ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 85.

¹²⁴⁶ Pour l'identification de la cité mentionnée par Polybe avec Héraclée du Pont, voir A. d'Hantcourt, « Héraclée du Pont dans les *Alexipharmaca* de Nicandre de Colophon : un nouvel indice de chronologie ? », dans B. Virgilio, *Studi Ellenistici XIII*, Rome, 2001, p. 191-198. En se basant sur les vers 12 à 15 des *Alexipharmaca* de Nicandre de Colophon (p. 194) A. D'Hantcourt croit reconnaître la preuve que le territoire d'Héraclée fut ravagé et que ce fut au cours des attaques menées par Prusias II tel que le rapporte Polybe, XXXIII, 13, 8 (p. 196-197). Voir aussi Magie, *RRAM*, p. 1198, n. 43 ; Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 286-287 ;

La lecture faite de l'organisation des fragments ne tient pas, selon moi, car la même indication chronologique figurant au F 20.1 se trouve au fragment 18. 6 et introduit la guerre antiochique par l'expression ὅπως Ἡρακλεῶται διαπρεσβευσάμενοι πρὸς τοὺς τῶν Ῥωμαίων στρατηγούς ἐπὶ τὴν Ἀσίαν διαβεβηκότας. La phrase de Memnon suppose que les premiers contacts entre Romains et Héracléotes prirent place après l'arrivée des Romains en Asie, c'est-à-dire, après 190. Quant au F 18.9, il fait état de la paix d'Apamée en 189/188. En admettant l'ordre des événements tel qu'il découle de l'organisation des fragments, il faudrait donc supposer que la conquête des territoires de Tios et Kíeros ainsi que le siège par Prusias I^{er} eurent lieu après la paix d'Apamée (F 19.9).

Toutefois, il n'y a aucune raison de préférer la datation suggérée par le F 21 plutôt que celle qui découle du F 18.9 en se basant sur le seul raisonnement que les passages 19, 20 et 21 constituent une « parenthèse » dans le récit de Memnon¹²⁴⁷. Or il n'est pas impossible que les conquêtes de Tios et Kíeros mentionnées au F 19.1 aient eu lieu avant Apamée, tandis que le siège de Prusias (F 19.2-3) ait pris place après Apamée, sans doute dans le contexte de la guerre entre Prusias I^{er} Eumène II. Quant au F 20, il est consacré à une autre « région », la Galatie, et comme j'ai tenté de le démontrer dans les passages précédents¹²⁴⁸, la logique « régionale » qui prédomine dans la méthode de Memnon ne respecte pas toujours la chronologie. Ainsi, le F 20 rapporte des événements qui se sont déroulés avant ceux mentionnés au F 18.6 *sqq.*, c'est-à-dire avant 190¹²⁴⁹. Dès lors, la mention de la traversée des Romains ne peut pas servir d'indice chronologique à la datation du F 19. 2¹²⁵⁰.

Reste enfin à mettre en lumière un autre élément de datation mentionné au F 19.3. Selon Memnon, Prusias ne vécut que quelques années (ἔτη οὐ πολλά) après la fin des opérations contre Héraclée mais l'indication est trop imprécise pour constituer un élément de datation pertinent. Je comprendrai là une période plus courte qu'une décennie. Dmitriev¹²⁵¹ estime que cette donnée chronologique approximative a servi de base aux partisans de la

I. Heraclea Pontica, Testimonia ; D. Magie, « Rome and city states of Western Asia Minor from 200 to 133 B.C. », dans W. M. Calder, J. Keil (éds.), *Anatolian Studies Presented to W. H. Buckler*, Manchester, 1929, p. 180. En revanche, certains Modernes suivent l'identification faite par L. Robert de l'Héraclée mentionnée par Polybe XXXIII, 13, 8 avec Héraclée du Sipyle, près de Kymè (Ἡράκλεια, πόλις πρὸς τῇ Κυμαία τῆς Αἰολίδος) identifiée sur une inscription du Vème siècle. Cf. L. Robert, *Etudes anatoliennes. Recherches sur les inscriptions grecques de l'Asie Mineure*, Paris, 1937, rééd. 1970, p. 111-118 ; Ch. Habicht, s.v. « Prusias II », *RE* XXIII A (1957), col. 1117 ; Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 85, n. 510.

¹²⁴⁷ J'ai tenté de démontrer que si la chronologie ne détermine pas l'ordre des fragments, ces derniers sont organisés à mon avis, selon une logique « régionale ». Cf. Dmitriev, *Memnon on the Siege*, p. 134 remet en cause l'hypothèse selon laquelle le F 20.1 est déterminant pour dater le siège d'Héraclée par Prusias I^{er} avant Apamée.

¹²⁴⁸ Cf. les commentaires des F 9.3 ; 15 ; 35.

¹²⁴⁹ En supposant qu'à l'origine, Memnon rapportait l'intervention de Manlius Vulso contre les Galates, il aurait été compréhensible qu'il eût fait référence à leurs exactions avant de justifier l'expédition du Romain.

¹²⁵⁰ Sur ce point, cf. Dmitriev, *Memnon on the Siege*, p. 134.

¹²⁵¹ *Ibidem*, p. 134.

datation d'avant Apamée. Toutefois, il fait remarquer qu'elle pouvait convenir à ceux qui dataient le siège des années 190 sur la base de la datation de la mort de Prusias placée pendant un temps en 190 ou 185¹²⁵². Toutefois, la date a depuis été abaissée et placée à la toute fin des années 180¹²⁵³, vers 183-182¹²⁵⁴. Dès lors, comme le fait remarquer Dmitriev, en situant le siège dans les années 190 et la mort de Prusias à la fin des années 190, la note de Memnon « ἔτη οὐ πολλά » « can hardly be pressed too far »¹²⁵⁵.

Ainsi, il faut situer la date du siège à une date plus basse et le contexte de la guerre entre Eumène II et Prusias I^{er}, fixée entre 186 et 183¹²⁵⁶, ou selon Dmitriev, entre 184 et 183¹²⁵⁷, conviendrait davantage. La guerre fut causée par la décision de Rome d'attribuer à Eumène II un morceau de la Mysie au lendemain d'Apamée. Or ce territoire avait été conquis par Prusias sur Attale I^{er} et Eumène entendait bien prendre par les armes ce qu'il considérait comme lui revenant de droit¹²⁵⁸. En revanche, ce motif de guerre est remis en cause par Dmitriev, qui estime que l'attaque d'Héraclée fournit un prétexte à Eumène d'intervenir contre le Bithynie dans la mesure où la cité était alliée aux Attalides pendant cette guerre. Ainsi, selon Dmitriev, Eumène II avait offert sa protection à Héraclée du Pont après qu'Antiochos III eut été repoussé hors d'Asie Mineure¹²⁵⁹.

Or Memnon ne fait pas mention d'Eumène dans son récit et bien que je sois convaincue par la datation du siège de Prusias proposée par Dmitriev, ses arguments me semblent légèrement exagérés. L'implication de la cité dans le camp d'Eumène II est certes attestée pour l'année 179,¹²⁶⁰ mais cela ne suffit pas selon moi à présenter Eumène comme un

¹²⁵² *Ibidem*, p. 134, n. 11. Dmitriev cite notamment Meyer, *Geschichte des Königreichs Pontos*, p. 75, n. 2, qui la situait en 190.

¹²⁵³ Dmitriev, *Memnon on the Siege*, p. 134.

¹²⁵⁴ Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 64 (183/182) ; Niese, *Geschichte*, III, p. 74, n. 1 (182) ; Will, *Monde hellénistique*, II, p. 290. Brandis, s.v. « Bithynia », *RE III* (1897), col. 519, la situe après la guerre avec Eumène II.

¹²⁵⁵ Dmitriev, *Memnon on the Siege*, p. 135. Cf. Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 64, n. 1, qui estime que le passage de Memnon résulte certainement d'une erreur.

¹²⁵⁶ Will, *Monde hellénistique*, II, p. 286 ; Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 52. Certains Modernes placent le début de la guerre immédiatement après la paix d'Apamée. Cf. notamment Sartre, *L'Anatolie hellénistique*, p. 200 ; S. M. Burstein, *Apamea*, p. 1 ; Brandis, s.v. « Galatia », *RE VII* (1910), col. 528. Sur les sources pour cette guerre : Justin, XXXII, 4, 2-8. Polybe, XXII, 8, 5 ; XXIII, 1, 4 ; Tite-Live, XXXIX, 51 ; Plutarque, *Flamininius*, 20.

¹²⁵⁷ Voir Dmitriev, *Memnon on the Siege*, p. 135-138, pour les arguments qu'il avance en faveur de cette datation.

¹²⁵⁸ Will, *Monde hellénistique*, II, p. 228 *sqq.* ; 286 ; Dmitriev, *Memnon on the Siege*, p. 135 et n. 14 pour les références bibliographiques.

¹²⁵⁹ Dmitriev, *Memnon on the Siege*, p. 137. Sur l'appui d'Héraclée à Eumène II, cf. Will, *Monde hellénistique*, II, p. 286 ; Niese, *Geschichte*, III, p. 71 ; E. V. Hansen, *The Attalids of Pergamon...*, p. 98. Remarquons cependant que Memnon ne mentionne pas la participation d'Héraclée à des opérations militaires autres que celles qui sont menées sur son territoire. Si Memnon en avait eu connaissance, il me semble qu'il l'aurait mentionné.

¹²⁶⁰ Dmitriev, *Memnon on the Siege*, p. 137. Il est question du traité conclu entre Eumène II et Pharnace du Pont en 179, auquel souscrivent Mesambria, Chersonèse, Cyzique et Héraclée : *IOSPE I*² 402 ; Polybe, XXV 2, 13 ;

protecteur d'Héraclée au lendemain d'Apamée. Selon Memnon, c'est Rome qui était alliée à Héraclée. Au mieux, j'interpréterai l'intervention d'Eumène comme une demande romaine visant non pas tant à protéger Héraclée, mais davantage à refréner les ambitions expansionnistes de Prusias.

εἰ μὴ ἐπὶ τῆς κλίμακος ἀναβαίνων Προυσίας, λίθῳ βαλόντος ἐνὸς τῶν ἀπὸ τῆς ἐπάλξεως, συνετρίβη τὸ σκέλος, καὶ τὴν πολιορκίαν τὸ πάθος διέλυσε :

D'après Memnon, le siège fut levé grâce à l'action défensive des Héracléotes situés sur les remparts. En effet, la blessure du roi mit fin à ses opérations. L'histoire n'est pas sans rappeler l'accident de Mithridate au cours du siège de Rhodes (22.8). Le roi faillit être blessé au cours du combat naval et ses opérations contre la cité prirent fin avec cet accident.

Memnon présente une stratégie typique de la poliorkétique que l'on retrouve constamment dans les récits de sièges. Cf. F 30.3 (Eupatoria), 30.4 (Amisos), 35.4 (Héraclée) et 37.8 (Sinope).

19.3

Φοράδην γὰρ ὁ βληθεὶς, οὐκ ἄνευ ἀγῶνος, ὑπὸ τῶν Βιθυνῶν ἀνακομισθεὶς εἰς τὰ οἰκεία ἀνέστρεψε, κάκει βιοῦς ἔτη οὐ πολλά, καὶ χολὸς καὶ ὄν καὶ καλούμενος, τὸν βίον κατέστρεψεν. *En effet, le blessé transporté non sans mal en litière par ses Bithyniens retourna dans son pays. Là, il ne vécut plus que quelques années, claudicant et surnommé le Boiteux, et il mourut.*

À la lecture de portraits faits par Memnon dans sa première partie, je serai tentée de croire que la remarque n'est pas anodine. Sans remettre en cause l'information de l'historien héracléote, il semble qu'il présente cet accident comme la cause de la mort du roi. Il n'est pas rare qu'un personnage qui cause du tort à la cité se retrouve puni d'une façon ou d'une autre (cf. 36 sur la tempête subie par Cotta après qu'il eut dépouillé la cité de ses richesses¹²⁶¹). Le surnom donné à Prusias n'apparaît que chez Memnon¹²⁶².

Voir aussi Mattingly, *Rome's Earliest Relations*, p. 241-242. Cf. Magie, *RRAM*, II, p. 1090, n. 45, et en particulier Heinen, *Die Romfreundschaft der Chersonesiten (IOSPE I² 402)*, p. 31-54.

¹²⁶¹ Voir la première partie, sur la description des personnages dans l'œuvre de Memnon.

¹²⁶² Janke, *Memnon*, p. 35. Sur la date de la mort de Prusias I, fixée en 183/182, cf. F 19.3.

20.1

Οἱ δὲ ὑπὲρ τὸν Πόντον Γαλάται, οὐπω τῶν Ῥωμαίων εἰς τὴν Ἀσίαν διαβεβηκότων, πόθον ἔχοντες πείραν λαβεῖν τῆς θαλάσσης, προελεῖν ἐπεχείρουν τὴν Ἡράκλειαν, καὶ οὐ χαλεπὸν ἐνόμιζον· πολὺ γὰρ τῆς παλαιᾶς ῥώμης, ὑφεῖτο, καὶ πρὸς τὸ καταφρονούμενον ὑπέρρει. Στρατεύουσι δὴ κατ' αὐτῆς ἀπάσαις ταῖς δυνάμεσιν, οὐδ' αὐτῆς συμμάχων ἀμελοῦσης, ἀλλ' εἰς ὅσα παρεῖχεν ὁ καιρὸς παρασκευαζομένης.

Les Galates établis au-delà du Pont avaient eu envie, avant le passage des Romains en Asie d'accéder à la mer¹²⁶³, ils essayèrent d'abord de prendre Héraclée – ce qu'ils ne croyaient pas difficile : elle avait, en effet, perdu beaucoup de sa puissance ancienne et déclinait vers une condition peu enviable. Ils partirent donc contre elle avec toutes leurs forces ; la ville, elle, n'oubliait pas ses alliés, mais elle se préparait dans la mesure où la conjoncture lui en donnait la possibilité.

οἱ δὲ ὑπὲρ τὸν Πόντον Γαλάται, οὐπω τῶν Ῥωμαίων εἰς τὴν Ἀσίαν διαβεβηκότων, πόθον ἔχοντες πείραν λαβεῖν τῆς θαλάσσης :

Ce fragment ne s'inscrit pas dans la chronologie des F 19 et 21, comme j'ai tenté de le démontrer en conclusion du F 18. La plupart des Modernes vont dans ce sens suivant l'analyse de Jacoby¹²⁶⁴. L'expression οὐπω τῶν Ῥωμαίων εἰς τὴν Ἀσίαν διαβεβηκότων se réfère à l'arrivée des Scipions en 190 venus porter la guerre contre Antiochos III¹²⁶⁵, voire à celle du consul Manlius Vulso en 189. Ce dernier, accompagné des frères d'Eumène II, Attale et Athénée, fit campagne en Grande-Phrygie qu'occupaient depuis un siècle les Galates. Autour de cette région, les Galates faisaient régner la terreur. Vulso lutta contre les Tolistoboges, les Tectosages et les Trocmes, soutenus par Ariarathe de Cappadoce (Polybe, XXI, 33-40 ; Tite-Live, XXXVIII, 12-27 ; Appien, Syr. 42, 219-223)¹²⁶⁶.

Toutefois, à quelle époque eut lieu cette guerre contre Héraclée ? Quelque temps avant la guerre antiochique ? Une telle supposition expliquerait la volonté des Héracléotes de s'allier aux Romains afin que ces derniers les protègent des incursions galates. Mitchell place leurs attaques vers 197¹²⁶⁷. Selon lui, c'est à cette époque que les gens de Lampsaque écrivirent aux Massaliotes, autre colonie phocéenne, à propos de leurs problèmes avec les

¹²⁶³ Chez Henry : « de tenter leur chance sur mer ».

¹²⁶⁴ Jacoby, *FGrH*, III B, p. 136-138 ; p. 269 ; Laqueur, s. v. « Lokalchronik » *RE* XIII (1926), col. 1101 ; Dmitriev, *Memnon on the Siege*, p. 134 : « Memnon's reference to the Galatian siege of Heraclea (*FGrHist* 434 F 20.1-3) thus stands out from the rest of what has been preserved of this part of Memnon's text and should be treated as an historical excursus ». Cf. Gruen, *HWCR*, II, p. 736.

¹²⁶⁵ Meyer, *Geschichte des Königreichs Pontos*, p. 51 ; Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 51 ; Janke, *Memnon*, p. 32 ; Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 85 ; cf. Dmitriev, *Memnon on the Siege*, p. 133. Voir F 18. 2 et 18.6, sur le passage en Asie d'Alexandre en 334 et des Romains en 190.

¹²⁶⁶ Will, *Monde hellénistique*, II, p. 220. Sur l'expédition, voir F. Stähelin, *op. cit.*, p. 51 sqq. Cf. Bengston, *GG*², p. 471, n. 2.

¹²⁶⁷ Mitchell, *The Celts in Anatolia*, p. 23.

Tolistoboges¹²⁶⁸. Selon Mitchell, le désir des Galates d'avoir un accès sur la mer est peut-être lié à leur volonté d'établir des contacts avec les tribus celtiques installées sur le bas Danube. Selon lui, les Galates ont sans doute harcelé d'autres cités de Bithynie, de Paphlagonie et du Pont Ouest. Ainsi, les Galates exerçaient une influence notable dans le nord de l'Anatolie jusqu'à l'intervention de M. Vulso¹²⁶⁹.

προελεῖν ἐπεχείρουν τὴν Ἡράκλειαν, καὶ οὐ χαλεπὸν ἐνόμιζον· πολὺ γὰρ τῆς παλαιᾶς ῥώμης, ὑφεῖτο, καὶ πρὸς τὸ καταφρονούμενον ὑπέρρει :

Il semble qu'il faille situer cette attaque après la prise de Tios et Kiéros par Prusias I^{er}. C'est en ce sens qu'il faut interpréter le passage de Memnon sur le déclin d'Héraclée. Ainsi, si l'on admet la datation proposée par Bittner, entre la fin du III^{ème} siècle et le début du II^{ème} siècle, il faudrait situer l'invasion des Galates au cours de cette période et avant 190. Selon Bittner, les Galates avaient sans doute emprunté la route qui traversait les nouveaux territoires de Prusias, lequel, sans prétendre qu'il ait été dessous cette attaque, devait voir les opérations galates comme un moyen d'affaiblir davantage Héraclée¹²⁷⁰. Il est possible que l'attaque ait eu lieu avant la victoire de Prusias sur les Galates en 216. Ou bien, l'autre hypothèse serait que Prusias ait battu les Galates à Abydos, pour s'en prendre à Tios et Kiéros, profitant de l'affaiblissement de la cité par les raids.

στρατεύουσι δὴ κατ' αὐτῆς ἀπάσαις ταῖς δυνάμεσιν, οὐδ' αὐτῆς συμμάχων ἀμελοῦσης :

Memnon ne précise pas quels alliés d'Héraclée appelèrent à l'aide. Peut-être Byzance fut-elle sollicitée, au vu de l'aide apportée à plusieurs reprises par Héraclée, lorsqu'elle était menacée par les Galates (11.1) et quand elle était assiégée par Antiochos II (F. 15). Il faut sans doute supposer, comme le fait d'ailleurs Bittner, que les colonies héracléotes furent appelées à l'aide, comme ce fut le cas pendant la troisième guerre mithridatique (cf. F 32.2 ; 34. 3)¹²⁷¹. En revanche, il semble qu'Héraclée ressortit victorieuse des opérations sans que les alliés aient eu à intervenir.

¹²⁶⁸ *Ibidem*, 22-23. Cf. *SIG*³ 591.

¹²⁶⁹ Mitchell, *The Celts in Anatolia*, 23.

¹²⁷⁰ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 84, 93.

¹²⁷¹ *Ibidem*, p. 93, n. 572.

ἀλλ' εἰς ὅσα παρεῖχεν ὁ καιρὸς παρασκευαζομένης :

Contrairement aux événements rapportés aux F 14.3 et 16.2-3, Héraclée s'était cette fois bien préparée¹²⁷².

20.2

Ἐπολιορκεῖτο μὲν οὖν αὕτη, καὶ χρόνος ἐτρίβeto, ὃς τοὺς Γαλάτας εἰς ἔνδειαν τῶν ἀναγκαίων συνήλαυνε· θυμῷ γὰρ καὶ οὐ παρασκευῇ τῇ δεούσῃ Γαλάτης ἀνὴρ τὸν πόλεμον διαφέρειν οἶδε. Πρὸς οὖν συλλογὴν τῶν ἐπιτηδείων τὸ στρατόπεδον ἀπολελοιπότεον, ἐκδραμόντες οἱ τῆς πόλεως καὶ ἀδοκῆτοις ἐπιπεσόντες αὐτό τε εἶλον καὶ πολλοὺς ἀνεῖλον, καὶ τοὺς ἐπὶ τῆς χώρας σκεδασθέντας οὐ χαλεπῶς συνελάμβανον, ὡς μηδὲ τὴν τρίτην μοῖραν τοῦ Γαλατικοῦ στρατεύματος εἰς Γαλατίαν ἀναστρέψαι.

Elle était donc assiégée et le temps qui passait réduisait les Galates à manquer du nécessaire ; en effet, c'est par sa fougue et non par une préparation adéquate que le Galate sait se distinguer à la guerre. Comme ils avaient quitté leur camp pour récolter des vivres, les habitants de la ville firent une sortie, tombèrent sur eux à l'improviste, prirent leur camp, leur tuèrent beaucoup de monde et capturèrent sans peine ceux qui s'étaient dispersés dans la contrée, de sorte qu'il ne rentra même pas un tiers de l'armée des Galates dans leur pays.

ἐπολιορκεῖτο μὲν οὖν αὕτη (...) πρὸς οὖν συλλογὴν τῶν ἐπιτηδείων τὸ στρατόπεδον ἀπολελοιπότεον :

D'après Memnon, la victoire de la cité est davantage due au fait que ce soient les Galates qui n'avaient pas bien préparé leurs opérations et n'avaient pas prévu assez de vivres. Les Galates étaient coutumiers des opérations de pillage, mais n'avaient pas d'expérience dans le domaine de la poliorcétique.

ἐκδραμόντες οἱ τῆς πόλεως καὶ ἀδοκῆτοις ἐπιπεσόντες αὐτό τε εἶλον καὶ πολλοὺς ἀνεῖλον, καὶ τοὺς ἐπὶ τῆς χώρας σκεδασθέντας οὐ χαλεπῶς συνελάμβανον :

Ainsi, au cours d'une de leurs sorties pour tenter de s'approvisionner, les Héracléotes attaquèrent les envahisseurs et ces derniers subirent une défaite écrasante. Là encore, Memnon offre un épisode typique de la guerre. Or, généralement, ce sont les assiégés qui, tentant de sortir pour s'approvisionner, se font surprendre par l'ennemi.

ὡς μηδὲ τὴν τρίτην μοῖραν τοῦ Γαλατικοῦ στρατεύματος εἰς Γαλατίαν ἀναστρέψαι :

Pour une cité qui a perdu de sa puissance, il semble qu'Héraclée ait combattu avec ardeur. Tout en admettant que les Héracléotes furent victorieux, il me semble que Memnon

¹²⁷² *Ibidem*, p. 93.

exagère les pertes humaines dans le camp adverse. Toutefois, sans sources parallèles, il est difficile de juger la défaite des Galates.

20.3

Ἐκ δὲ τοῦ κατορθώματος πάλιν εἰς τὴν προτέραν εὐκλειαν καὶ εὐδαιμονίαν ἐλπίδας ἐλάμβανον ἀναβῆναι.

À la suite de ce succès, les Héracléotes reprirent l'espoir de regagner leur gloire et leur prospérité antérieures.

Il ressort de ce passage qu'Héraclée n'était pas la puissance régionale qu'elle avait été. Elle avait accru son influence dans la région grâce aux conquêtes territoriales de ses tyrans, et en particulier de Denys. Sa richesse avait attiré sur elle l'attention des diadoques, Antigone, mais surtout Lysimaque. Puis aux côtés de la Ligue du Nord, elle s'était imposée comme une cité sur laquelle il fallait compter, notamment grâce à la puissance de sa flotte. Désormais, elle ne disposait plus que d'un territoire réduit, ayant perdu ses anciennes possessions conquises par Prusias et sa position aux côtés des Romains n'était pas comparable à celle qu'elle avait pu avoir auprès de Nicomède.

Memnon, dans cette « seconde partie », tente d'insister, à l'occasion, sur la position d'Héraclée et son implication dans le grand conflit des guerres mithridatiques, toutefois, la mention de la cité dans son récit se fait plus occasionnelle, à l'exception du récit de la troisième guerre entre Rome et Mithridate, où Héraclée devient malgré elle, le centre des préoccupations de l'auteur qui raconte en détail comment la cité fut assiégée et comme elle a perdu pour de bon sa position.

21

Ῥωμαίοις δὲ πρὸς Μάρσους τε καὶ Πελιγνοὺς καὶ Μαρουκίνοὺς¹²⁷³ (ἔθνη δὲ εἰσι ταῦτα ὑπὲρ Λιβύης κατοκημένα, Γαδείρων ὄμορα) δυοῖ τε τριήρεσι¹²⁷⁴ καταφράκτοις Ἡρακλεῶται συνεμάχησαν, καὶ συγκατορθώσαντες τὸν πόλεμον καὶ πολλῶν ἀριστείων ἀξιοθέντες, ἠ' ἔπει πρὸς τὴν πατρίδα ἀνεκομίσθησαν.

Ils donnèrent aux Romains contre les Marses, les Pélignes et les Marrucins¹²⁷⁵ - ce sont là des peuplades situées au-delà de la Libye et proches de Gadès - l'appui de deux navires cuirassés à quatre rangs de rames, ils aidèrent au succès de la campagne, méritèrent de nombreuses distinctions par leur vaillance et ils furent ramenés chez eux onze ans plus tard.

¹²⁷³ Πελιγνοὺς καὶ Μαρουκίνοὺς chez Jacoby et chez Henry ; πλιγνοὺς καὶ μαργουκίνοὺς : A.

¹²⁷⁴ δυοῖ τε τριήρεσι chez Jacoby ; δυοῖ τε τερήρεσι chez Henry.

¹²⁷⁵ Cf. Strabon V, 4, 2. Je corrige la traduction d'Henry qui propose «Marocains ».

Ῥωμαίοις δὲ πρὸς Μάρσους τε καὶ Πελιγνοὺς καὶ Μαρουκίνοὺς (ἔθνη δὲ εἰσι ταῦτα ὑπὲρ Λιβύης κατοκμημένα, Γαδείρων ὄμορα) :

Mattingly rejette l'hypothèse avancée par Jacoby sur ce passage qu'il juge peu convaincante. Selon l'éditeur de Memnon, l'erreur géographique qui apparaît dans le texte de Memnon serait une confusion de Photius entre la guerre marsique, et la guerre de Jugurtha, dans la mesure où Memnon situe ces peuples dans le sud-est de l'Espagne¹²⁷⁶. Le condensé de Photius de ces épisodes donne ainsi la fausse l'impression que Memnon ne savait pas situer les Marses, les Pélignes et les Marrucins qui sont des peuples italiques. Or comme le remarque Janke, il est improbable qu'un homme ayant vécu au I^{er} ou II^{ème} siècle de notre ère ait pu commettre une telle erreur¹²⁷⁷.

Janke estime que le mélange suggéré par Jacoby entre la guerre de Jugurtha (112-105) et la guerre sociale (91-88) ne convient qu'en partie, puisque la première est trop ancienne et il estime peu probable que les deux informations auraient pu être mélangées¹²⁷⁸. Il me semble que la suggestion de Jacoby ne doit pas être rejetée de façon définitive. En partant de son hypothèse, il faudrait imaginer que Memnon, à l'origine, mentionnait la guerre de Jugurtha et la guerre sociale, auxquelles Héraclée aurait participé en envoyant des navires. Ainsi, il aurait d'abord rapporté l'envoi de navires aux Romains dans la guerre contre les Marses, les Pélignes et les Marruccins. Puis, il aurait mentionné l'aide apportée par Héraclée aux Romains contre les peuples situés au-delà de la Libye. Photius a sans doute compris que les trois peuples cités par Memnon étaient les mêmes que ceux qu'il mentionnait par ailleurs et qui vivaient dans le sud de l'Espagne.

δυσὶ τε τριήρεσι καταφράκτοις Ἡρακλεῶται συνεμάχησαν :

Le soutien logistique apporté aux Romains paraît bien faible au regard de l'aide apportée par Héraclée à Ptolémée Kéraunos contre Antigone Gonatas (8.5), ou à Nicomède I^{er} contre Antiochos (10.2). Cela est sans doute le signe du déclin de la puissance d'Héraclée.

καὶ συγκατορθώσαντες τὸν πόλεμον καὶ πολλῶν ἀριστείων ἀξιοθέντες, ἰά' ἔτει πρὸς τὴν πατρίδα ἀνεκομίσθησαν :

Mattingly suppose une confusion de Memnon avec un épisode qui ne concerne pas Héraclée. Selon lui, cet épisode rappelle les aventures des capitaines de navires de

¹²⁷⁶ Jacoby, *FGrH*, III C, p. 173 ; Mattingly, *Rome's Earliest Relations*, p. 250, n. 24.

¹²⁷⁷ Janke, *Memnon*, p. 36-37.

¹²⁷⁸ *Ibidem*, p. 37.

Clazomène, Milet et Carystos en Eubée. Ils furent renvoyés avec des récompenses en 78, s'étant engagés dans la guerre italienne à ses débuts. Si cet épisode identifié par Mommsen est bien celui de la guerre sociale, comme le suppose ce dernier, ils auraient été aussi absents de leur maison une douzaine d'années. Mattingly suppose donc Memnon ou sa source aurait mélangé les deux histoires¹²⁷⁹. Ce chercheur estime qu'une grande partie des F 18.6 à 21 n'est pas crédible. Selon lui, c'est là la difficulté rencontrée par les historiens locaux confrontés à un manque d'informations embarrassant et provoquant dans leur récit une lacune chronologique. Ainsi, selon lui, il est possible que Memnon ait tenté de combler les vides avec des recherches indépendantes de sa source principale et qu'il ait tenté de les intégrer à son histoire¹²⁸⁰.

Sous-partie 2 : Mithridate avant la première guerre contre Rome

Memnon annonce le nouveau sujet de son récit qui occupe la majeure partie des livres XV et XVI : les guerres mithridatiques. La première guerre mithridatique (F 22.6-25) est relatée depuis la bataille de l'Amnias (89 av. J.-C.) jusqu'au traité de Dardanos (85 av. J.-C.). La seconde guerre mithridatique fait l'objet de quelques passages seulement (F 26.1- 26.4). Enfin, un développement beaucoup plus important est consacré à la troisième guerre mithridatique (F 27-38), qui se termine sur l'ambassade envoyée au roi des Parthes en 69/8 av. J.-C. Memnon ne rapporte pas la fin de la guerre, en revanche, il relate avec détails le long siège d'Héraclée par les Romains, à la suite duquel la cité perd son indépendance et le procès de Cotta à Rome. Son récit prend fin avec la mort de Brithagoras, un notable héracléote, qui meurt vers 47 av. J.-C. avant d'avoir pu mener à bien sa mission : rendre la liberté à sa cité (F 39-40). Avant de donner les faits marquants de ces guerres à partir du fragment 22.6, Memnon commence par en présenter les origines (F 22.1-22.5).

22.1

Μετὰ ταῦτα δὲ ὁ πρὸς Ῥωμαίους βαρὺς Μιθριδάτη τῷ Πόντου βασιλεῖ συνέστη πόλεμος, φαινομένην λαβὼν αἰτίαν τὴν τῆς Καππαδοκίας κατάληψιν· ταύτης γὰρ δι' ἀπάτης καὶ ὄρκων συμβατηρίων τὸν ἀδελφιδοῦν Ἀράθην συλλαβὼν ὁ Μιθριδάτης, αὐτοχειρία ἀποσφάζας,

¹²⁷⁹ Mattingly, *Rome's Earliest Relations*, p. 242-243. Mommsen, *Römische Geschichte*, Leipzig, II, 1855, p. 235, mentionne un sénatus-consulte de l'année 78 av. J.-C., « qui accorde des honneurs et des avantages, lorsqu'on leur donna leur congé, à trois capitaines de vaisseau grecs de Carystos, de Clazomène et de Milet, pour les fidèles services qu'ils avaient rendus depuis le commencement de la guerre d'Italie » Cf. *CIL* I² 588 et *RDGE* 22 (lignes 5-9).

¹²⁸⁰ Mattingly, *Rome's Earliest Relations*, p. 242.

ἐκράτησε· παῖς δὲ ὁ Ἀράθης ἐκ τῆς ἀδελφῆς τοῦ Μιθριδάτου Ἀριαράθω γεγένητο.

Dans la suite, éclata contre les Romains la dure guerre de Mithridate, roi du Pont ; elle eut pour cause apparente l'occupation de la Cappadoce ; en effet, Mithridate s'en était emparé après avoir pris son neveu Arathès en traître par des serments d'amitié et après l'avoir égorgé de ses propres mains. Arathès était le fils de la sœur de Mithridate et d'Ariarathe.

φαινομένην λαβὼν αἰτίαν τὴν τῆς Καππαδοκίας κατάληψιν :

Ce premier passage montre clairement que Memnon opère une distinction dans l'étude des causes de la première guerre mithridatique entre ce qu'il considère comme les causes apparentes et les causes réelles de ce conflit. Il commence son récit par l'occupation de la Cappadoce en 100/99, qu'il présente clairement comme une cause apparente φαινομένην αἰτίαν. Cet événement est également relaté par Justin (XXXVIII, 1), contrairement à Appien (*Mithr.* 10), lequel semble faire de la première expulsion d'Ariobarzane au début de l'année 94 - à la suite de laquelle Mithridate occupa une nouvelle fois le royaume - l'une des causes de la guerre entre Rome et le roi du Pont. Or l'événement rapporté ici par Memnon constitue la première occupation de la Cappadoce, et il fait de la sorte remonter les origines de la guerre bien plus loin dans le temps qu'Appien.

L'ingérence de Mithridate dans les affaires de Bithynie¹²⁸¹ relatée par Memnon au fragment. 22.5, est présentée par ce dernier comme une autre source de conflit, τοῦ πολέμου αἰτίας. Si Memnon ne parle pas en termes explicites de « la cause profonde » de la guerre, sa présentation des faits laisse peu de doute sur ce qu'il considère comme étant l'origine de cette guerre. Ainsi, aux fragments 22.2 et 22.3, qui sont du point de vue chronologique, antérieurs au 22.1, il entreprend de faire l'historique des causes réelles. Après avoir présenté l'occupation de la Cappadoce, Memnon fait un court résumé sur les débuts du règne de Mithridate, qui a pour but, en partie, de mettre en lumière les raisons qui ont conduit à ce fait historique.

Il insiste sur deux aspects particuliers du caractère d'Eupator : son penchant pour le meurtre, qui inaugure notamment son règne personnel (F 22.2) et son orgueil, qui s'exprime à travers son ambition à accroître son pouvoir (F 22.3). Or, en présentant le roi de la sorte, Memnon tend à démontrer que c'est le roi lui-même, de par sa nature profonde, qui est à l'origine de la guerre avec Rome, puisque l'accroissement de son pouvoir provoque l'inquiétude des Romains. Ces derniers expriment certainement leurs craintes à travers l'ordre qu'il adresse au roi de rendre aux souverains scythes leurs royaumes (F 22.4). Memnon utilise

¹²⁸¹ Cet événement fait également figure de cause de guerre chez Appien (*Mithr.* 10, 31) et Justin (XXXVIII, 3, 4).

le terme αἰτία (22. 5) ce qui suppose que l'occupation de la Bithynie par Mithridate représentait une nouvelle menace pour Rome et constituait une preuve de plus de l'ambition débordante du roi du Pont. Par conséquent, en présentant l'occupation de la Cappadoce de 100/99 comme la cause apparente de la guerre, Memnon en fait l'événement clé de ce que l'on peut considérer comme les origines de la guerre, puisqu'elle constitue le point de rupture avec les Romains.

Pour sa part, Pausanias (I, 20, 4) expose brièvement les causes de la guerre. Néanmoins, ses propos font écho à ceux de Memnon, puisqu'il fait la différence entre la « cause de la guerre », qu'il identifie comme étant le roi du Pont lui-même : αἰτία δὲ ἦδε τοῦ πολέμου· Μιθριδάτης ἐβασίλευε βαρβάρων τῶν περὶ τὸν Πόντον τὸν Εὐξείνιον et le « prétexte » que Mithridate invoqua pour faire la guerre aux Romains : πρόφασις μὲν δὴ, δι' ἣντινα Ῥωμαίοις ἐπολέμησε. Bien que Pausanias ne précise pas davantage sa pensée, on peut imaginer que ce prétexte est l'ingérence romaine dans les affaires d'Asie, ingérence qui, selon Memnon, n'est que l'expression de la crainte des Romains face à l'accroissement important du pouvoir du roi hors des frontières ancestrales de son royaume.

Thucydide déjà établissait une différence entre les causes immédiates (ou les prétextes) et la cause profonde de la guerre du Péloponnèse. Il consacra son premier livre à la présentation des causes de la guerre et établit une distinction entre la raison véritable de l'affrontement entre Athènes et Sparte, c'est-à-dire, la crainte de Sparte face à l'accroissement de la puissance d'Athènes (cf. I, 88-117) et les prétextes invoqués par les deux partis (les affaires de Corcyre et de Potidée, cf. I, 24- 65) pour rompre la trêve et déclarer la guerre. Il introduit son analyse (I, 23) par une distinction entre 1) les causes profondes : τὴν μὲν γὰρ ἀληθεστάτην πρόφασιν, ἀφανεστάτην δὲ λόγῳ, τοὺς Ἀθηναίους ἠγοῦμαι μεγάλους γιγνομένους καὶ φόβον παρέχοντας τοῖς Λακεδαιμονίοις ἀναγκάσαι ἐς τὸ πολεμεῖν (*La cause véritable, mais non avouée, en fut, à mon avis, la puissance à laquelle les Athéniens étaient parvenus et la crainte qu'ils inspiraient aux Lacédémoniens qui contraignirent ceux-ci à la guerre*) et 2) les prétextes : αἱ δ' ἐς τὸ φανερόν λεγόμεναι αἰτίαι αἱ δ' ἦσαν ἐκατέρων, ἀφ' ὧν λύσαντες τὰς σπονδὰς ἐς τὸν πόλεμον κατέστησαν (« *les causes qu'on invoqua des deux côtés pour rompre la trêve et commencer les hostilités furent les suivantes* »). Toutefois, l'utilisation des termes αἰτία et πρόφασις dans ce passage interpelle, puisque le terme πρόφασις qui désigne un prétexte, est utilisé pour signaler ce qui est en réalité la cause profonde. Toutefois, Thucydide, qui résume les causes profondes au passage I, 118, écrit : Μετὰ ταῦτα δὲ ἤδη γίγνεται οὐ πολλοῖς ἔτεσιν ὕστερον τὰ προειρημένα, τὰ τε Κερκυραϊκὰ καὶ τὰ Ποτειδατικὰ καὶ ὅσα πρόφασις τοῦδε τοῦ πολέμου κατέστη (« *c'est peu d'années*

après ces événements que se placent les faits que nous avons déjà relatés, les affaires de Corcyre et de Potidée et toutes celles qui servirent de prétexte à la guerre du Péloponnèse ».). Ainsi, l'utilisation du terme πρόφασις est ici comprise au sens de prétexte¹²⁸². L'analyse menée par Thucydide tend à démontrer que les Anciens ont tenté de comprendre les raisons des grands conflits et Memnon ne fait pas figure d'exception puisqu'il utilise une méthode comparable à celle utilisée dès le V^{ème} siècle par Thucydide.

παῖς δὲ ὁ Ἀράθης ἐκ τῆς ἀδελφῆς τοῦ Μιθριδάτου Ἀριαράθῳ γεγένητο :

La forme Ἀράθης est utilisée seulement par Memnon et par Trogue Pompée (*prol.* 38 : *Arathe*) ; en revanche, le jeune prince cappadocien est désigné sous le nom d'*Ariarathe*, comme son père, chez Justin (XXXVIII, 1, 7)¹²⁸³. La même filiation est énoncée chez Justin (XXXVIII, 1, 1) : le mariage entre Laodice, la sœur de Mithridate Eupator, et le jeune roi Ariarathe VI eut lieu après l'invasion de la Cappadoce par Mithridate V Evergète (Appien, *Mithr.* 10, 30), et marquait ainsi la fin des hostilités entre les royaumes du Pont et de Cappadoce, sans doute entre 128 et 126 av. Selon B.C. McGing¹²⁸⁴, Evergète aurait envahi la Cappadoce, mais, se rappelant l'échec d'une telle action agressive entreprise par son prédécesseur Pharnace¹²⁸⁵, il décida non pas de l'occuper, mais de laisser Ariarathe VI sur le trône, en donnant sa fille en mariage, dans l'espoir certainement d'avoir le contrôle sur la Cappadoce de façon indirecte. Si les circonstances dans lesquelles fut conclu ce mariage suscitent diverses interprétations, il n'en reste pas moins qu'une telle alliance met en lumière les prétentions pontiques sur la Cappadoce, et en particulier celles de Mithridate Eupator : il ressort clairement des propos d'Appien (*Mithr.* 12, 38-39) que Mithridate Eupator considérait avoir certains droits sur ce royaume que ses ancêtres avaient tour à tour possédé.

¹²⁸² Cf. S. Schüller, « About Thucydides' use of ΑΙΤΙΑ and ΠΡΟΦΑΣΙΣ », *RBPh*, 34.4 (1956), p. 971-984 ; G. Kirkwood, « Thucydides' words for cause », *AJPh*, 73 (1952), p. 37-61 ; A. Roman, « Recherche des causes et rhétorique chez Thucydide », dans M. Chassignet, *L'étiologie dans la pensée antique*, Turnhout, Brepols, 2009, p. 3-15. Voir aussi V. Fromentin, S. Gotteland, P. Payen (éds), *Ombres de Thucydide. La réception de l'historien depuis l'Antiquité jusqu'au début du XX^{ème} siècle*, Bordeaux, Diffusion De Boccard, 2010.

¹²⁸³ La forme Ἀριαράθης est confirmée par les monnaies. Cf. De Callatäy, *Guerres mithridatiques*, p. 192. Cf. Niese, s.v. « Ariarathes » n°7, *RE* II (1896), col. 819-820.

¹²⁸⁴ Sur les raisons d'un tel mariage, cf. McGing, *FPM*, p. 37-38 ; Pour D.G. Glew, Mithridate Evergète serait intervenu en Cappadoce à la demande d'Ariarathe VI, afin de mieux asseoir le pouvoir alors menacé du jeune roi et le mariage ne faisait que confirmer les relations d'amitié unissant le Pont et la Cappadoce (Glew, *Mithridates Eupator and Rome*, p. 383-385 ; D. G. Glew, « The Cappadocian Expedition of Nicomedes III Evergetes, king of Bithynia », *ANSMN*, 32 (1987), p. 27). Pour les critiques concernant cette interprétation, voir De Callatäy, *Guerres mithridatiques*, p. 237, n. 14, selon lequel Evergète aurait profité des circonstances assez troubles qui entourent l'accession d'Ariarathe VI sur le trône pour envahir la Cappadoce et, peut-être, pour imposer en mariage une de ses filles au nouveau roi ; Will, *Monde hellénistique*, II, p. 469. Pour plus de détail sur la situation en Cappadoce à ce moment, cf. Justin XXXVII, 1, 4-5.

¹²⁸⁵ Will, *Monde hellénistique*, II, p. 288-290.

Après le meurtre d'Ariarathe VI, que Mithridate avait fait tuer par Gordios (Justin, XXXVIII, 1, 1), la Cappadoce revient à son épouse et à son fils¹²⁸⁶, restant ainsi toujours sous influence pontique. Par conséquent, lorsque le royaume est envahi par Nicomède III de Bithynie, Mithridate, prétextant le soutien qu'il se devait d'apporter à sa sœur, ne tarde pas à envoyer une armée pour chasser Nicomède. A sa grande surprise, Laodice épouse l'envahisseur. Assurément, un tel arrangement ne pouvait que déplaire à Eupator, puisque cela menaçait¹²⁸⁷ non seulement son propre royaume, mais également ses prétentions sur la Cappadoce. Finalement, Mithridate parvint à chasser le nouvel époux de sa sœur et rend le trône de Cappadoce à son neveu Ariarathe VII¹²⁸⁸ (Justin, XXXVIII, 1, 2-5).

ταύτης γὰρ δι' ἀπάτης καὶ ὄρκων συμβατηρίων τὸν ἀδελφιδοῦν Ἀράθην συλλαβὸν ὁ Μιθριδάτης, αὐτοχειρία ἀποσφάξας, ἐκράτησε :

Les propos de Justin (XXXVIII, 1, 8-10) sur les circonstances du meurtre du jeune Ariarathe VII rejoignent ceux de Memnon : « *atque ita risu protectis insidiis, sevocatum ab amicis, velut ad secretum sermonem, inspectante utroque exercitu interficit* » (« *et par cette plaisanterie, ayant dérobé sa fourberie, il tire le prince à l'écart de sa suite, comme pour l'entretenir en secret, le tue sous les yeux des deux armées* »). Après avoir restauré le jeune prince en Cappadoce¹²⁸⁹, Mithridate fit semblant de permettre à Gordios, l'assassin d'Ariarathe VI, de réintégrer le royaume : le refus d'Ariarathe VII, qui ne voyait pas d'un très bon œil le retour de l'assassin de son père (Justin XXXVIII, 1, 6-7), ne tarde pas à déclencher une guerre entre les deux rois. Le roi du Pont étant peu certain de gagner la guerre sur le plan

¹²⁸⁶ La date du meurtre d'Ariarathe VI demeure incertaine : De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 267 propose l'année 116/5 ; même datation chez McGing, *FPM*, p. 74 et n. 31. Ce dernier précise que c'est à ce moment que Mithridate écarte, ou est sur le point d'écartier, sa mère et son frère du pouvoir et date en conséquence, l'avènement effectif de Mithridate en 116/5 av : sur ce point, je montrerai plus loin (voir *infra*. F 22.2) pourquoi je serais plutôt d'avis de dater cet événement entre l'automne 113 et la fin de l'année 112. Pour Sherwin-White, *RFPE*, p. 105, n. 40, l'assassinat d'Ariarathe VI eut lieu au plus tard vers 112-111.

¹²⁸⁷ Une inscription delphique datée de 102/1 (*FD III 4, 77 = OGIS 345*), confirme l'existence de ce mariage. Elle mentionne une offrande faite au sanctuaire par le roi Nicomède, fils de Nicomède, et la reine Laodice, fille du roi Mithridate : cf. G. Daux, « Notes de chronologie delphique », *BCH*, 57 (1933) p. 77-82 ; De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 268. Sur les raisons de ce mariage, plusieurs théories ont été avancées : J. Seibert, *Historische Beiträge zu den dynastischen Verbindungen in hellenistischer Zeit*, Historia. Einzelschriften. 10 (1967), p. 117, selon lequel, Laodice conclut ce mariage afin de protéger la succession de son fils ; Glew, *Mithridates Eupator and Rome*, p. 388, McGing, *FPM*, p. 75 et De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 268 y voient plutôt l'ambition personnelle de la reine.

¹²⁸⁸ D'après De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 78-79 et p. 268, n. 27, l'invasion de la Cappadoce par Nicomède doit probablement être située entre 104/3 (après le partage de la Paphlagonie entre Mithridate et Nicomède) et 103/2av (avant l'inscription delphique). Vers 103/2 pour McGing, *FPM*, p. 75.

¹²⁸⁹ Justin (XXXVIII, 1, 6) situe le déclenchement du conflit entre Mithridate et son neveu « quelques mois après » la restauration d'Ariarathe VII : or d'après les monnayages de Cappadoce, il semblerait qu'il se soit passé davantage que quelques mois entre sa restauration sur le trône de Cappadoce par Mithridate et son meurtre. Les monnaies lui donnent un règne de 15 ans : voir De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 269 ; McGing, *FPM*, p. 74-78. Sherwin-White, *RFPE*, p. 105-107 ; Sherwin-White, *Ariobarzanes, Mithridates and Sulla*, p. 179 sqq.

militaire, invita son neveu à s'entretenir en privé avec lui et, à cette occasion, l'assassina, sans doute au cours de l'année 100 av.¹²⁹⁰. Les deux auteurs établissent clairement que le roi du Pont assassina de ses propres mains Ariarathe VII, et prit de cette façon le contrôle du royaume de Cappadoce. Ce meurtre a comme conséquence la première occupation de la Cappadoce par Mithridate, puisque ce dernier place sur le trône son propre fils âgé de huit ans, Ariarathe IX Eusèbe, avec Gordios pour régent (Justin, XVIII, 1, 10).

22.2

Φονικότατος δ' ἐκ παιδὸς ὁ Μιθριδάτης ἦν· τὴν γὰρ ἀρχὴν τρισκαιδεκαέτης παραλαβὼν, μετ' οὐ πολὺ τὴν μητέρα, κοινωὼν αὐτῷ παρὰ τοῦ πατρὸς τῆς βασιλείας καταλειφθεῖσαν, δεσποτηρίῳ κατασχὼν βία καὶ χρόνῳ ἐξανάλωσε, καὶ τὸν ἀδελφὸν ἀπέκτεινε.
Depuis son enfance, Mithridate avait montré un très grand penchant au meurtre ; en effet, parvenu au pouvoir à treize ans, il s'empara peu après de sa mère, que son père lui avait laissée comme associée au trône ; il l'emprisonna et la fit mourir par une longue suite de violences et il tua son frère¹²⁹¹.

τὴν γὰρ ἀρχὴν τρισκαιδεκαέτης παραλαβὼν :

Strabon (X, 4, 10) donne, quant à lui, 11 ans à Mithridate au moment de la mort de son père : Διεδέξατο τὴν βασιλείαν Μιθριδάτης ὁ προσαγορευθεὶς Εὐπάτωρ, ἔνδεκα ἔτη γεγονώς. Avant de me prononcer en faveur de l'un ou l'autre de ces deux auteurs, il faut, dans un premier temps, établir une chronologie qui permette de réconcilier les diverses sources. Je m'intéresserai pour cela aux trois dates qui marquent la jeunesse de Mithridate : l'année de sa naissance, celle de la mort de son père - à la suite de laquelle il accède officiellement au trône - et l'année de sa prise de pouvoir effectif.

D'après Orose (VI, 6, 1), Mithridate meurt pendant l'année du consulat de M. Tullius Cicero et C. Antonius Hybrida, au printemps 63 av. J.-C. Concernant l'âge d'Eupator à sa mort, est retenu généralement le renseignement fourni par Appien (*Mithr.* 112, 541), selon lequel, le roi serait mort à l'âge de 68 ou 69 ans. Eutrope (VI, 12) et Orose (VI, 5,7) attribuent tous deux 72 ans à Eupator ; Dion Cassius (XXXVI, 9, 4) donne à Mithridate plus de 70 ans fin 68 av. et, selon Salluste (*Hist.* 5, 5 M), Mithridate aurait vécu plus de 70 ans. Les chiffres

¹²⁹⁰ Une inscription de Délos de 102/1 prouve qu'Ariarathe VII régnait encore à cette date (*I. Délos* 1576). Quant aux sources numismatiques, elles placent la première année de règne du jeune Ariarathe IX en 100/99 av : cf. De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 270 ; même datation chez McGing, *FPM*, p. 75, n. 37 ; Sherwin-White, *RFPE*, 1977, p. 174 situe la mort d'Ariarathe VII entre 101 et 100.

¹²⁹¹ Chez Henry : « en effet, parvenu au trône à treize ans, il emprisonna peu après sa mère, que son père lui avait laissée comme associée au pouvoir ; il l'emprisonna et la fit mourir par une longue suite de violences et il tua son frère ». J'ai changé la traduction d'Henry, dans la mesure où Memnon n'utilise qu'une seule fois le terme δεσποτηρίῳ. J'ai également choisi de traduire différemment les termes ἀρχὴν et βασιλείας.

avancés par ces quatre auteurs sont généralement considérés comme peu crédibles, et a fortiori, sont écartés, en raison de leur manque de précision ou de leur exagération¹²⁹².

Dès lors, les 68 ou 69 ans de Mithridate à sa mort en 63 av. J.-C. permettent de placer l'année de naissance de Mithridate entre le printemps 132 et le printemps 131 av. J.-C.¹²⁹³. Il est possible de faire remonter la datation jusqu'au printemps 133 en s'appuyant sur un texte de Justin (XXXVII, 1, 2) qui évoque l'apparition des comètes durant l'année de conception d'Eupator. En effet, McGing qui s'appuie sur une étude faite sur les comètes, estime qu'il est possible de fixer l'année de naissance de Mithridate à cette date puisqu'un tel phénomène se serait bien produit l'année de sa conception en 134¹²⁹⁴.

Ainsi, si l'on accepte la date de 133 comme étant l'année de naissance d'Eupator, il est possible de réconcilier bon nombre de sources. Tout d'abord, cela permet de déterminer l'année à laquelle Eupator hérite du pouvoir de son père. Si là encore, la date de son avènement officiel est difficile à préciser, on peut tout de même situer cet événement entre le printemps 121 et le printemps 119, à partir de trois types de données : celles qui fixent sa mort au printemps 63 ; celles fournies par Appien (*Mithr.* 112, 541) et Pline l'Ancien (*Hist. Nat.* XXV, 6), selon lesquels, Mithridate aurait régné 57 ans pour le premier ou 56 ans pour le second ; enfin, nous disposons des renseignements donnés par Memnon et Strabon sur l'âge auquel le roi du Pont accéda au pouvoir à la mort de son père. Si la plupart des Modernes préfèrent Strabon¹²⁹⁵, je serais plutôt d'avis de suivre McGing qui privilégie Memnon¹²⁹⁶.

En effet, la confrontation des différents renseignements fournis par les sources à ceux que l'on trouve chez Memnon et Strabon, tendent à donner plus de crédit au premier. Si l'on admet la date de 133 comme année de naissance de Mithridate et, s'il avait bien 13 ans selon Memnon à la mort de son père, alors, son avènement officiel doit être fixé en 120. Du même coup, il me semble préférable d'admettre les 57 ans de règne proposés par Appien qui, additionnés aux 13 ans de Memnon, font décéder Mithridate en 63. En revanche, une telle

¹²⁹² Reinach, *Mithridate*, p. 52, n. 1, estime que les textes de Salluste et Dion Cassius sont « *empreints d'une exagération rhétorique* » ; quant à ceux d'Eutrope et Orose, dérivés de Tite-Live, ils doivent être écartés, car leurs chiffres « s'expliquent par le goût des computations ronds et des multiples de 12 ». Cf. de Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 239, n. 41 ; Pour une critique approfondie des sources pour la période concernée : Reinach, *Mithridate*, p. 417-455 ; Th. Liebmann-Frankfort, *La frontière orientale dans la politique extérieure de la République romaine*, Bruxelles, 1969, p. 15-39 ; McGing, *FPM*, p. 176-179.

¹²⁹³ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 235 ; F. Geyer, s.v. « Mithridates » n°12, *RE* XV 2 (1932), col. 2163 ; Reinach, *Mithridate*, p. 52.

¹²⁹⁴ McGing, *FPM*, p. 42, n. 1 : date la naissance de Mithridate en se basant sur l'étude de J. Finegan, *Handbook of Biblical Chronology. Principles of Time Reckoning in the Ancient World and Problems of Chronology in the Bible*, Princeton, 1964, p. 241-5, en raison notamment de l'interprétation faite par ce dernier du texte de Justin « Finegan interprets Justin's phrase *genitus est* as « *conceived* », rather than « *born* ».

¹²⁹⁵ En particulier, Reinach, *Mithridate*, p. 52, n. 1, suivi également par De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 239, n. 41.

¹²⁹⁶ McGing, *FPM*, p. 43, n. 1.

démonstration ne fonctionne pas avec l'âge attribué à Mithridate par Strabon au moment de la mort de son père¹²⁹⁷.

κοινωνὸν αὐτῷ παρὰ τοῦ πατρὸς τῆς βασιλείας καταλειφθεῖσαν :

A la mort de son père, Mithridate Eupator est donc laissé à la tête du royaume avec sa mère¹²⁹⁸ et, selon Strabon (X, 4, 10), avec son frère également : « τὴν διαδοχὴν δὲ εἰς γυναῖκα καὶ παιδία ἤκουσαν » (« *et que sa succession avait passé à sa femme et à ses enfants* »). Quant à Justin (XXXVII, 2, 4), il fait allusion à des « tuteurs » (*tutores*) qui conseillaient peut-être la reine-mère et détenaient alors la réalité du pouvoir¹²⁹⁹. Comme d'aucuns le font remarquer¹³⁰⁰, il semble douteux que son frère n'ait pas été lui aussi désigné héritier, au même titre qu'Eupator. Cependant, seul Mithridate semble avoir porté le titre royal. Strabon (X, 4, 10) déclare qu'à la mort d'Evergète, la succession revient à la reine-mère et aux enfants, mais il précise néanmoins que l'un des deux, Mithridate, hérita du trône. Il est donc pertinent de penser que Strabon lui-même établit une distinction entre « la succession » (τὴν διαδοχὴν) d'Evergète, et « le titre royal » (διεδέξατο τὴν βασιλείαν). Cela est d'ailleurs confirmé par deux inscriptions déliennes (*I. Délos* 1560- 1561)¹³⁰¹ dans lesquelles les deux frères sont mentionnés, mais où seul Mithridate porte le titre royal.

Il n'est pas évident, à première vue, de savoir si ce testament fait allusion à un pouvoir joint de la mère et du fils, ou, s'il s'agit juste d'une régence de la reine jusqu'à ce qu'Eupator soit assez âgé pour gouverner par lui-même.¹³⁰² Cependant, je serais plutôt d'avis de privilégier la première hypothèse en raison des termes employés par Memnon : κοινωνὸν ... καταλειφθεῖσα.

J'ai établi une comparaison entre la succession d'Evergète et celle des tyrans d'Héraclée et de Nicomède I^{er}. La syntaxe utilisée par Memnon dans ces quatre cas est clairement distincte. Je citerai tout d'abord l'exemple de Satyros, (F 2.1), le frère de Cléarque,

¹²⁹⁷ J'ai reporté sous forme de tableau les datations établies à partir des différents chiffres fournis par les sources -ceux qui, à mon sens, sont les plus plausibles.

¹²⁹⁸ Sur l'origine séleucide ou non de la mère de Mithridate : Reinach, *Mithridate*, p. 50, voit en cette Laodice, femme de Mithridate V Evergète, une fille d'Antiochos IV Epiphane. *Contra* : De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 240 ; Magie, *RRAM*, II, p. 1091, n. 50, souligne le peu de fondement d'une telle théorie qui repose seulement, d'après lui, sur l'interprétation d'un texte de Justin (XXXVIII, 7, 1) « in which the king is represented as claiming that his maternal ancestors included Alexander and Seleucus I ».

¹²⁹⁹ Goukowsky, *Appien*, p. XVIII, n. 39.

¹³⁰⁰ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 239, n. 43. Quant à l'authenticité du testament, elle a été remise en doute par certains : cf. Rostovtzeff, *Pontus and its neighbours*, p. 225 ; Reinach, *Mithridate*, p. 47.

¹³⁰¹ *I. Délos* 1560-1561 = *OGIS* 368 et 369. Cf. Kreuz, *Monuments for the king*, p. 132 ; Erçiyas, *Wealth, aristocracy and royal propaganda*, p. 18.

¹³⁰² McGing, *FPM*, p. 4 ; Janke, *Memnon*, p. 38-39.

tyran d'Héraclée du Pont : dans son cas, Memnon utilise une expression qui désigne clairement Satyros comme étant le tuteur de ses neveux : ἐπίτροπος καταλειφθείς : « *il exerça alors la régence, puis transmit le pouvoir de son vivant à ses neveux, quand ces derniers eurent atteint l'âge adéquat pour prendre en main les affaires de la cité* ». L'autre exemple que j'ai choisi concerne la succession de Denys d'Héraclée, fils de Cléarque (Memnon F 4.8), dont la succession revient, à sa mort, à son épouse Amastris et à ses enfants. Là encore, les termes utilisés par Memnon établissent une situation différente : il apparaît qu'Amastris est laissée « *souveraine absolue et tutrice de ses enfants* » : τῶν ὅλων δέσποιναν καταλιμπάνει καὶ τῶν παίδων κομιδῇ νηπίων ὄντων σὺν τισιν ἑτέροις ἐπίτροπον. La distinction entre les deux fonctions est nette. Enfin, Memnon rapporte la succession de Nicomède I^{er} (F 14.1) en ces termes : οἱ δὲ ἐκ ταύτης αὐτῷ γεγονότες ἐνηπίαζον, πρὸς τῷ τελευτᾶν γεγινώς, κληρονόμους μὲν τοὺς μὲν ἐκ τῆς δευτέρας γυναικὸς γράφει παῖδας, ἐπιτρόπους δὲ Πτολεμαῖον καὶ Ἀντίγονον καὶ τὸν δῆμον τῶν Βυζαντίων καὶ δὴ καὶ τῶν Ἡρακλεωτῶν καὶ τὸν τῶν Κιανῶν ἐπίστησιν, « *Les enfants que le roi avait eus de cette femme étaient en bas âge; au moment de sa mort, il désigna par un acte écrit les enfants de sa seconde femme comme ses héritiers et il leur donna pour tuteurs Ptolémée, Antigone, le peuple de Byzance, celui d'Héraclée et celui de Kios.* ». Dans ce dernier exemple, Memnon utilise encore une fois le terme ἐπίτροποι pour désigner les tuteurs des enfants encore mineurs de Nicomède I^{er}.

Ces exemples illustrent bien quatre cas de figure différents et, à mon avis, Memnon aurait utilisé le terme ἐπίτροπος s'il s'agissait d'une régence plutôt que d'un pouvoir joint. De ce point de vue, on pourrait considérer que la reine mère devait, dans un premier temps, assurer la régence au nom de son fils mineur et, quand ce dernier aurait atteint l'âge adéquat pour gouverner, elle aurait alors dû partager le pouvoir avec Mithridate. Cependant, il n'y eut aucune passation ou partage des pouvoirs, puisque par un coup d'État - dont on ignore d'ailleurs les circonstances - Mithridate s'empare du pouvoir, et le début de son règne personnel fut marqué par la mise à mort de sa mère¹³⁰³.

¹³⁰³ Reinach, *Mithridate*, p. 55, fait remarquer que l'« on ignore les détails de la révolution, mais probablement il avait le soutien du peuple et de l'armée ». Cf. Justin, XXVII, 3, 1 : « *Ad regni deinde administrationem cum accessisset, statim non de regendo, sed de augendo regno cogitavit* », et Salluste, *Hist.* 2, 75 M. Voir Gabelko, *The dynastics history of the Hellenistic monarchies*, p. 55, n. 25 et p. 57, n. 43. Ce dernier fait remarquer que Laodice ne fait pas partie de la liste des souverains du Pont et que de manière générale, les reines régentes n'étaient pas prises en compte dans les listes dynastiques. A l'inverse, dans le cas des reines régnantes, leur gouvernement est comptabilisé dans la durée totale du règne de leur dynastie.

μετ' οὐ πολὺ :

Selon Memnon, la mort de sa mère se serait passée « *peu après* » l'accession d'Eupator au trône. Cet indice chronologique n'est pas d'une grande précision¹³⁰⁴, d'autant plus qu'il est mis en relation avec le mauvais contexte : si l'on s'accorde pour dire que Mithridate se débarrassa de sa mère au moment de son coup d'État - ou tout du moins, dans la période qui suit de près son retour à Sinope - il semble qu'un intervalle bien plus long que ne le laisse l'entendre Memnon sépare l'accession officielle de Mithridate au trône de son avènement effectif. C'est du moins ce que laisse entendre Salluste (*Hist.* II, 75 M), qui établit clairement que Mithridate, à la fin de son enfance, accéda au pouvoir et tua sa mère : *Sed Mithridates extrema pueritia regnum ingressus, matre veneno interfecta.*

Le seul témoignage à notre disposition sur la jeunesse de Mithridate est celui de Justin (XXXVII, 3, 4-8) selon lequel, les débuts du jeune roi furent difficiles : il serait parti en exil pendant 7 ans à cause de la menace qui pesait sur lui, puisque « ses tuteurs¹³⁰⁵ » auraient tenté à plusieurs reprises de l'éliminer. Cependant, le texte a suscité de nombreuses discussions quant à savoir si les éléments qu'il contient sont exagérés ou non¹³⁰⁶. Les critiques portent sur les arguments avancés par Justin pour justifier le départ de Mithridate. McGing estime que les faits décrits par Justin ont dû être détournés de leur vraie nature. Selon lui, l'histoire de Justin « *may be a misunderstanding of Persian culture* » et l'on devrait plutôt y voir les éléments de base de l'éducation de la noblesse perse qui sont décrits par Hérodote (I, 136)¹³⁰⁷. Quant aux raisons invoquées par Justin pour justifier l'exil supposé de Mithridate (Justin, XXXVII, 2, 7-8), elles sont également remises en cause par l'étude de G. Widengren. Ce dernier a montré que l'obligation pour un jeune prince de s'éloigner un certain temps de la cour faisait partie des coutumes iraniennes¹³⁰⁸. Strabon (12.3.11) affirme que Mithridate naquit et fut élevé à Sinope, mais ses propos n'invalident pas pour autant le passage de Justin : Mithridate a très bien pu passer son enfance à Sinope avant de s'être éloigné de la cour - et du pouvoir - pendant une période de sept années. Nonobstant les différentes objections formulées à

¹³⁰⁴ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 240, n. 50, qui souligne que ce terme ne permet pas de définir avec précision le temps écoulé ; cf. B.C. McGing, « Appian, Manius Aquillius and Phrygia », *GRBS*, 21.1 (1980), p. 36-37.

¹³⁰⁵ Cf. *supra*, ma remarque sur ce passage de Justin. Le terme « *tutores* » fait certainement référence à l'entourage de la mère de Mithridate VI. Gabelko, *The dynastics history of the Hellenistic monarchies*, p. 55, n. 25 estime que Laodice, à la mort de son époux, est la seule et unique régente.

¹³⁰⁶ Tout le monde s'accorde pour dire que la version de Justin est très romancée, mais comme l'a fait justement remarquer Reinach, *Mithridate*, p. 51 « On ne peut ni accepter ces fables ni les ignorer ». Cf. Rostovtzeff, *Pontus and its neighbours*, p. 226 ; De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 239.

¹³⁰⁷ Cf. Xénophon, *Cyr.* I, 2, 10 ; I, 4, 7-9 ; VIII, 1, 38.

¹³⁰⁸ McGing, *FPM*, p. 44-46 ; G. Widengren, « La légende royale de l'Iran antique », *Hommages à Georges Dumézil*, Collection Latomus, 45, Bruxelles, 1960, p. 230-231.

l'encontre du texte, il semble que Justin ait mis en lumière des tensions qui existaient entre Mithridate et sa mère et cela expliquerait pourquoi Mithridate se débarrassa de sa mère à son retour d'exil¹³⁰⁹, c'est-à-dire, peu de temps après son avènement effectif et non, comme le suppose Memnon, peu de temps après son avènement officiel.

Il apparaît dans deux inscriptions de Délos (*I. Délos* 1560- 1561) datées de 116/ 115 que contrairement à sa mère, le frère d'Eupator demeura provisoirement associé à la couronne. Le nom de Mithridate Chrestos est encore associé à celui de son frère sur ces deux dédicaces déliennes, dont l'une honore le roi Mithridate Eupator et son frère Mithridate Chrestos et est dédiée à Zeus Ourios, ce qui laisse penser qu'il fut tué après sa mère¹³¹⁰. Ainsi, dans la mesure où cette dernière n'est pas citée aux côtés de ses fils, ces dédicaces sont situées dans les temps qui suivent de près son coup d'État. Malheureusement, leur datation n'a pu être fixée de façon certaine - et par conséquent, celle de l'avènement effectif de Mithridate reste discutée. La proposition de Fr. de Callataÿ¹³¹¹ me semble satisfaisante : en effet, ce dernier place le coup d'État entre l'automne 113 et la fin de l'année 112 sur la base des informations contenues dans un passage de Justin (XXXVIII, 8, 1), qui donne 23 ans de règne à Mithridate lorsque celui-ci harangue ses soldats fin 89, c'est-à-dire au début de la 1^{ère} guerre mithridatique. De plus, en ajoutant les sept années d'exil mentionnées par Justin aux 13 ans de Mithridate en 120 av, l'année de son avènement, nous en arrivons à la même datation. Enfin, ce calcul donnerait 20 ans à Mithridate en 113/2 av, un âge qui correspond « à la fin de l'enfance » comme le laisse entendre Salluste (*Hist.* II, 75 M) : *Sed Mithridates extrema pueritia regnum ingressus*¹³¹².

¹³⁰⁹ Pour Reinach, le texte de Justin (XXXVII, 2, 4-5) illustre les prétentions de la reine à gouverner seule : d'une part, elle « aurait plus ou moins poussé ses tuteurs à l'éliminer pour avoir le pouvoir » : or ce passage n'implique pas explicitement la reine mère. D'autre part, il fait reposer son argumentation sur une source numismatique (Reinach, *Mithridate*, p. 54, suivi par E. T. Newell, *Royal Greek Portrait Coins*, Wisconsin, Racine, 1937, p. 47). *Contra* : De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 240, n. 55-57, et planche 50, n°Q ; McGing, *FPM*, p. 35-6. Selon eux, un tel document serait le seul à nous donner le nom de la mère d'Eupator ; ils estiment par conséquent que la monnaie en question devrait davantage être attribuée à la reine Laodice, épouse de Mithridate IV Philopator.

¹³¹⁰ Cf. Kreuz, *Monuments for the king*, p. 132 ; Erçiyas, *Wealth, aristocracy and royal propaganda*, p. 18 ; McGing, *FPM*, p. 43-44 ; A. H. Besnault, « Fouilles de Délos », *BCH*, 6 (1882), p. 343, n° 57 (dédicace à Zeus).

¹³¹¹ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 240-242. *Contra* : L'inscription est dans l'ensemble, datée vers 116/5 : McGing, *FPM*, p. 43 date l'inscription- et du même coup- l'avènement effectif d'Eupator aux environs de 116/5 ; Magie, *RRAM*, II, p. 1091, n. 50 : aux environs de 115/4. A. Plassart, « Fouilles de Délos exécutées aux frais de M. le Duc de Loubat. Inscriptions du Gymnase », *BCH*, 36 (1912), p. 426-428, place la dédicace au plus tôt en 115, alors que F. Dürrbach, *Choix d'inscriptions de Délos avec traduction et commentaire*, Paris, Éditions E. Leroux, 1921, p. 188, estime au contraire qu'elle ne doit pas être datée après 115/4. Rostovtzeff, *Pontus and its neighbours*, p. 226, n. 2, date la prise de pouvoir par le jeune roi en 115 au plus tard également.

¹³¹² De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 242.

τὴν μητέρα (...) δεσμοτηρίῳ κατασχὼν βία καὶ χρόνῳ ἐξανάλωσε, καὶ τὸν ἀδελφὸν ἀπέκτεινε :

Il existe différentes versions sur la mort de la mère de Mithridate. Chez Memnon, Mithridate est responsable de la mort de sa mère, mais seulement de façon indirecte : elle meurt suite aux mauvaises conditions de vie, inhérentes à un emprisonnement. En revanche, pour Appien, (*Mithr.* 112, 549), il ne fait pas de doute que Mithridate tua sa mère et son frère : καὶ τὴν μητέρα ἔκτεινε καὶ τὸν ἀδελφὸν. Dans la version de Salluste (*Hist.* II, 75 M), la reine aurait succombé au poison : *matre veneno interfecta*. Par contre, s'agissant de la mort de Chrestos, les sources se rejoignent toutes pour faire de Mithridate le meurtrier de son frère. (Appien, *op.cit.*; Salluste, *Hist.* II, 76M : *et fratrem et sororem occidit*).

Sénèque Le Vieux (*Controversiae*, VII,1, 15 et VII,3,4) qualifie à deux reprises Mithridate de parricide, mais le terme peut s'appliquer aussi bien à sa mère qu'à son frère, voire même à une de ses sœurs¹³¹³. D'ailleurs, d'après Justin (38.1.1), son premier parricide fut le meurtre de sa sœur et épouse, Laodice (37.3.6-8) : « *Mithridate ayant inauguré ses forfaits par le meurtre de sa femme* ». Cela signifie-il que le meurtre de Chrestos ait eu lieu après celui de sa sœur ? Ou bien encore, que Justin ne considère pas la mort de sa mère comme étant un parricide ? Malheureusement, tout cela reste très hypothétique, dans la mesure où, en outre, il ne mentionne ni le meurtre de son frère, ni la mort de sa mère, quelles qu'en fussent les circonstances et les auteurs.

Th. Reinach¹³¹⁴ accorde plus de crédit à la version de Memnon sur la foi d'un passage d'Hérodote (I, 137) dans lequel il est fait référence au « *respect extraordinaire des rois perses pour leurs mères et l'horreur des Perses pour le parricide* ». Je ne pense pas que le comportement des rois perses, tel qu'il est rapporté par Hérodote à son époque, écarte la possibilité que Mithridate ait commis un tel meurtre. D'un autre côté, on peut imaginer qu'accuser Mithridate de matricide permettait aux auteurs d'accentuer son caractère brutal et contribuait à noircir l'image de ce roi présenté comme le plus meurtrier d'entre tous¹³¹⁵.

φονικώτατος δ' ἐκ παιδὸς ὁ Μιθριδάτης ἦν :

Les sources s'accordent toutes pour présenter Mithridate comme un meurtrier : Appien (*Mithr.* 112, 549) : Φονικὸς δὲ καὶ ὤμῳ ἐς πάντας ἦν. Cependant, l'expression utilisée par

¹³¹³ Le terme *parricida*, peut qualifier le meurtre d'un parent, père ou mère, mais aussi, le meurtre d'une relation proche, y compris une sœur ou un frère (définition de l'*Oxford Latin Dictionary* ; cf. Florus, I, 3, 6.).

¹³¹⁴ Reinach, *Mithridate*, p. 55, n. 1.

¹³¹⁵ On retrouve cette exagération dans le portrait des premiers tyrans d'Héraclée, et en particulier celui de Cléarque. Cf. Memnon F 1.1-5.

Memnon δ' ἐκ παιδὸς semble quelque peu exagérée, si l'on considère l'âge auquel il est censé avoir orchestré son premier meurtre, celui de son beau-frère Ariarathe VI assassiné par Gordios (Justin, XXXVIII, 1, 1). Si la datation de ce crime fixée en 116/5 est exacte¹³¹⁶, le jeune roi était alors âgé de 17/18 ans, ce qui fait de lui non plus un enfant, mais un adolescent.

Il est clair qu'en une quinzaine d'année, Mithridate n'hésita pas à faire éliminer, ou à tuer lui-même, les membres de sa famille qui, à ses yeux, représentaient une menace ou un obstacle à ses ambitions personnelles : sa mère (?), son frère, son neveu, sa sœur et épouse. Néanmoins, en replaçant le passage de Memnon dans son contexte, on comprend aisément pourquoi le terme « παιδός » est utilisé: en situant la mort de la reine et le meurtre de Chrestos « peu de temps après » l'accession au trône d'Eupator, Memnon fait de Mithridate un meurtrier âgé d'un peu plus de 13 ans : or à cet âge, il était bien un enfant¹³¹⁷.

J'ai reproduit, à la page suivante, la chronologie relative aux premières années de règne de Mithridate, qui me semble la plus convaincante, puisqu'elle permet de réconcilier les différentes données fournies par les sources littéraires :

¹³¹⁶ D'après De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 267 « Il faut situer dans les toutes premières années du règne de Mithridate le meurtre, à son instigation, d'Ariarathe VI Epiphane Philopator (le mari de sa sœur Laodice) par Gordios ». Cet événement daterait, d'après les monnaies de c. 116/5, c'est-à-dire avant son avènement effectif. Erçiyas, *Wealth, Aristocracy and Royal Propaganda*, p. 21 ; Gabelko, *The dynastics history of the Hellenistic monarchies*, p. 57, n. 43. Cf. Reinach, *Mithridate*, p. 90-91, sur la responsabilité de Mithridate dans ce meurtre. Concernant la datation, si l'on admet que le coup d'État de Mithridate prend place vers 113/112 av, alors il faut admettre que le roi du Pont bien qu'étant en « exil », avait assez de d'influence, en particulier sur Gordios, pour faire assassiner son beau frère.

¹³¹⁷ Memnon, s'il avait considéré que Mithridate était plus âgé, aurait sans doute utilisé le terme ὁ ἔφηβος qui est plus approprié pour parler d'un jeune homme, d'un adolescent parvenu à l'âge de 17-18 ans selon la définition donnée par le *LSJ*. Cf. Xénophon, *Cyr.* I, 2, 4 qui utilise « ὁ ἔφηβος » pour parler des « jeunes gens » à la cour perse.

Événements	Datations	Sources
Naissance d'Eupator	133 av.	(Justin, XXXVII, 1, 2) : Date calculée en fonction des données fournies par Justin- en considérant que l'étude faite sur les comètes est correcte.
		Appien (<i>Mithr.</i> 112, 541) : Date calculée en fonction de l'âge que Mithridate avait au moment de sa mort, 68 ou, plus vraisemblablement, 69 ans selon Appien.
Avènement officiel d'Eupator	120 av.	(Memnon F 22.2) : 133 av. – 13 ans = 120 av. Date calculée à partir de son année de naissance, et qui donne bien 13 ans à Eupator au moment de son avènement.
		Appien (<i>Mithr.</i> 112, 541) : 120 av. -57 ans de règne = 63 av. Les 57 ans de règne attribués à Mithridate par Appien au moment de sa mort permettent de fixer son avènement en 120 av.
Avènement effectif d'Eupator	Entre 113 et 112 av.	(Justin XXXVII, 2, 7-8) 120 av -7 ans d'exil = 113 av. Datation qui permet d'accepter le renseignement de Justin selon lequel, Mithridate se serait exilé, ou tout du moins, « absenté » du pouvoir pendant sept années, après la mort de son père.
		(Justin, XXXVIII, 8, 1) : Date qui donne à Mithridate 23 ans de règne lorsqu'il commence la guerre contre les Romains en 89 av.
Mort d'Eupator	Printemps 63 av.	Orose VI, 6, 1 ; cf. aussi (Dion Cassius, XXXVII, 10)

22.3

Κατεστρέψατο δὲ πολέμῳ καὶ τοὺς περὶ τὸν Φᾶσιν βασιλεῖς ἕως τῶν κλιμάτων τῶν ὑπὲρ τὸν Καύκασον, καὶ τὴν ἀρχὴν ἠῤῥησε, καὶ ἐπὶ μέγα ἀλαζονείας ἐξώγκωτο.
Il avait soumis par les armes les souverains de la région du Phase jusqu' aux pays situés au delà du Caucase, il avait agrandi son royaume et il était enflé d'orgueil jusqu'à une jactance extrême.

Dans ce passage, Memnon fait référence aux premières conquêtes de Mithridate datant du début de son règne.

κατεστρέψατο δὲ πολέμῳ καὶ τοὺς περὶ τὸν Φᾶσιν βασιλεῖς :

Memnon commence son récit sur les conquêtes de Mithridate par la soumission de la Colchide, mais Justin (XXXVII, 3, 1-3 ; XXXVIII, 7, 4) place la soumission des Scythes aussitôt (« *statim* ») après l'avènement du jeune roi, alors que ce dernier était encore inexpérimenté. Ce fut d'ailleurs cette conquête qui lui permit d'accroître son pouvoir (Justin, XXXVII, 3, 3). Les Scythes furent soumis dans le cadre des expéditions menées en Crimée par Diophantos, général pontique au service de Mithridate Eupator¹³¹⁸.

Les Modernes, dans leur grande majorité, sont d'accord pour admettre que l'expédition en Crimée, dont la datation reste sujette à discussion¹³¹⁹ - puisqu'elle dépend de la date à laquelle on situe la prise de pouvoir effective de Mithridate - eut lieu avant la conquête de la Colchide et de la Petite Arménie. A l'inverse, Shelov estime que les premières régions conquises par Mithridate furent la Petite-Arménie, soumise selon lui en 113, puis la Colchide¹³²⁰. Une telle datation validerait les propos de Memnon, d'autant plus que le seul témoignage qui les réfute est celui de Justin. Or, rien ne permet d'affirmer que le témoignage de Justin est plus admissible que celui de Memnon, hormis peut-être les propos de Strabon (XI, 2, 18 ; XII, 3, 28), lequel précise que Mithridate était déjà puissant quand il s'empara de la Petite Arménie et de la Colchide¹³²¹ ce qui suppose que le roi du Pont avait déjà acquis de nouveaux territoires et il est probable que Strabon fasse ainsi référence à la Crimée.

Contrairement à Memnon qui rapporte que la Colchide fut soumise par la force, Justin (XXXVIII, 7, 10) souligne que Mithridate prit possession de cette région de façon pacifique, dans la mesure où elle constituait un héritage. D'après Th. Reinach, « les petits dynastes, affaiblis par leur isolement, n'opposèrent qu'une courte résistance ; plusieurs même, gagnés

¹³¹⁸ Voir Memnon F 22.4.

¹³¹⁹ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 263. Il y a ceux qui, à la suite de Reinach, datent la première expédition de Diophantos de 110 ; Will, *Monde hellénistique*, II, p. 472-474 reste néanmoins prudent. Niese propose une datation de 114 ou plutôt de 113 : B. Niese, « Straboniana. VI. Die Erwerbung der Küsten des Pontus durch Mithridates » *RhM*, 42 (1887), p. 567 ; cf. Brandis, s.v. « Bosporos », *RE* III 1 (1897), col. 773. McGing, *FPM*, p. 47 suggère une datation de 115 ou 114, mais ce dernier situe la prise de pouvoir de Mithridate vers 116/5.

¹³²⁰ D. B. Shelov, « Le royaume pontique de Mithridate Eupator », *JS*, 3-4 (1982), p. 247, date la soumission de la Petite-Arménie de 113 et place le début des opérations menées par Diophantos en Crimée et dans le Bopshore en 111/110, sur les traces de G. A. Lordkipanidze et de A. Molev (cf. *ibidem*, p. 247, n. 16 pour les références.). I. Makarov, « L'épithaphe d'un commandant des archers de Chersonèse taurique », *ZPE*, 155 (2006), p. 150-160, cf. A. Avram, *Bull. ép.* 2007, n°411. La restitution et l'interprétation qu'il propose d'une inscription fragmentaire (*IOSPE* I² 597) remet en cause l'ordre des premières conquêtes de Mithridate. Selon Makarov, des mercenaires arméniens auraient été présents dans l'armée de Diophantos au moment de l'expédition menée contre les Scythes de Palakos. Ces Arméniens seraient originaires de la Petite-Arménie, puisque l'alliance conclue avec Tigrane, le roi d'Arménie, est datée de 95. Une telle lecture de l'inscription supposerait dès lors que la Petite Arménie fut conquise avant la Crimée. Toutefois, la restitution qui concerne la référence à Palakos reste sujette à discussion.

¹³²¹ Voir aussi Appien, *Mithr.* 15, 53.

par les largesses du roi, abdiquèrent de plein gré en sa faveur ». ¹³²² Quant au statut de la Colchide, il ressort d'Appien que ses habitants étaient considérés comme des sujets, et non comme de simples alliés en 89 (*Mithr.* 15, 53), ce qui laisse à penser que cette région faisait partie intégrante du royaume du Pont. D'ailleurs, Strabon (XI, 2, 18) précise qu'elle fut toujours gouvernée par un des proches de Mithridate ; après le traité de Dardanos, à l'automne 85, Mithridate fut contraint d'envoyer un de ses fils, également dénommé Mithridate (Philopator Philadelphe) comme gouverneur pour apaiser les habitants révoltés de la Colchide (Appien, *Mithr.* 64, 265-266). Mais Eupator, craignant bientôt que l'ambition de ce dernier le pousse à se proclamer roi, le fit mettre à mort. L'administration de la Colchide fut alors confiée à un autre de ses fils : Macharès, déjà gouverneur du Bosphore (cf. Memnon F 37.4) ¹³²³.

ἕως τῶν κλιμάτων τῶν ὑπὲρ τὸν Καύκασον :

Strabon relate la conquête par Mithridate des peuples vivant entre le Phage et le Caucase (XI, 2, 13-14). Cette soumission permet à Pélopidas, lequel avait été envoyé par Mithridate auprès des généraux romains en 89 afin d'exposer les forces et les alliances dont il disposait, de proclamer que Mithridate, à la veille de la première guerre mithridatique, avait à sa disposition « *tous les peuples riverains du Tanais, de l'Ister et encore du Palus Méotide* » (Appien, *Mithr.* 15, 53). Cependant, les relations entre Eupator et cette région sont confuses, en particulier quand il s'agit de définir les liens unissant le roi du Pont aux Hénioches et aux Achéens. Appien lui-même se contredit, puisqu'il présente les Achéens tantôt comme des ennemis de Mithridate (*Mithr.* 67, 282 : peu après la 2^{ème} guerre ; *Mithr.* 102, 470 : pendant la 3^{ème} guerre), tantôt comme des alliés (Appien, *Mithr.* 69, 292 : durant la 3^{ème} guerre). En revanche, pour Strabon, les Achéens étaient des amis, contrairement aux Zyges, présentés comme étant hostiles à Eupator (XI, 2, 13). Dans le cas des Hénioches, les deux auteurs semblent être d'accord pour en faire des alliés du roi du Pont (Appien, *Mithr.* 69, 292 ; Strabon, XI, 2, 13). De telles divergences montrent certainement que leur soumission ne fut pas définitive, et combien il était difficile pour Mithridate de s'assurer leur soutien. Justin (XXXVIII, 3, 6) souligne d'ailleurs que le roi du Pont, dans ses projets de guerre contre

¹³²² Reinach, *Mithridate*, p. 78, n. 2.

¹³²³ Sur la Colchide et sa situation géo-stratégique, voir De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 254-255. Pour une étude plus large de la Colchide, cf. O. Lordkipanidze, *Das alte Georgien (Kolchis und Iberien) in Strabons Geographie. Neue Scholien*, Amsterdam, 1996 ; D. Braund, *Georgia in Antiquity. A History of Colchis and Transcaucasian Iberia 550 B.C. - A.D. 562*, Oxford, 1994.

Rome, avait cherché à s'assurer l'alliance des peuples barbares en les gratifiant de biens variés.

καὶ τὴν ἀρχὴν ἠϋξήσει :

L'agrandissement de son royaume, présenté comme la conséquence de sa conquête des territoires scythes tant par Justin (XXXVII, 3, 3)¹³²⁴ que par Strabon (XI, 2, 18 : ἀϋξηθέντος δὲ ἐπὶ πολὺ Μιθριδάτου τοῦ Εὐπάτορος ; XII, 3, 28 : Ἀϋξηθεὶς δὲ Μιθριδάτης ὁ Εὐπάτωρ), ne se limita pas à la Colchide et à la région du Caucase. Mithridate s'empara également de la Petite-Arménie, qui d'après Strabon (XII, 3, 28), fut cédée à Mithridate par son dernier roi légitime, Antipatros¹³²⁵. Avant d'envahir la Cappadoce (cf. F 22.1), Mithridate s'était déjà rendu maître de la Galatie et d'une partie de la Paphlagonie (Justin, XXXVII, 3 ; XXXVIII, 7). Enfin, les propos de Justin selon lequel Eupator s'empara du Pont, font écho à ceux de Strabon qui précise que le côté droit du Pont, les territoires compris entre la Colchide et Héraclée, étaient sous le contrôle du roi (Strabon, XII, 3, 1-2).

καὶ ἐπὶ μέγα ἀλαζονείας ἐξώγκωτο :

Cette remarque n'est pas anodine, puisque Memnon semble vouloir insinuer que Mithridate voulait agrandir son royaume et augmenter son pouvoir, à cause de son orgueil. Cette expression prend tout son sens à cet endroit même du récit car elle permet de faire le lien entre les différents fragments. Son caractère ambitieux explique pourquoi il étend son autorité en Cappadoce (F. 22.1) et suscite, de ce fait, l'inquiétude des Romains mentionnée au fragment suivant. Ainsi, il est possible que Memnon considère le roi du Pont comme étant, de par son caractère, la cause profonde de la guerre. Encore une fois, Memnon justifie un état de fait par le caractère de celui qui en est responsable. On retrouve une telle justification à propos des prétentions divines de Cléarque qui résultent d'après lui de son caractère prétentieux (F 1.1). Toutefois, il faut préciser que l'intervention d'Eupator en Crimée est due dans un premier temps à « l'invitation » de Chersonèse Taurique qui demandait au roi du Pont de devenir le protecteur (*prostatès*) de la cité (Strabon, VII, 4, 3), laquelle était en proie aux incursions des Barbares¹³²⁶.

¹³²⁴ « Ayant ainsi accru ses forces, il s'empara aussi du Pont et ensuite de la Cappadoce ».

¹³²⁵ Olbrycht, *Mithridates VI Eupator and Iran*, p. 168. I. Makarov, *loc. cit.*, sur la présence de mercenaires arméniens dans l'armée pontique commandée par Diophantos (*IOSPE* I² 597). Voir Appien, *Mithr.* 17, 63 sur la présence de cavaliers venus de Petite-Arménie dans les effectifs de l'armée pontique à la veille de la bataille de l'Amnias. Cf. commentaire Memnon F 22.6.

¹³²⁶ McGing, *FPM*, p. 47. Heinen, *Die Romfreundschaft der Chersonesiten*, p. 77 ; Erçiyas, *Wealth, aristocracy and royal propaganda*, p. 19.

22.4

Δι' ἃ μᾶλλον Ῥωμαῖοι τὴν αὐτοῦ διάνοιαν ὑποπτον ποιούμενοι, τοῖς Σκυθῶν βασιλεῦσιν ἐψηφίσαντο τὰς πατρώας αὐτὸν ἀρχὰς ἀποκαταστήναι. Ὁ δὲ μετρίως μὲν τοῖς προσταττομένοις ὑπήκουε, συμμάχους δὲ Πάρθους καὶ Μήδους καὶ Τιγράνην Ἀρμένιον καὶ τοὺς σκυθικοὺς βασιλεῖς καὶ τὸν Ἴβηρα προσηταιρίζετο.

C'est pourquoi les Romains, qui considéraient ses desseins avec méfiance, décrétèrent qu'il devait rendre aux souverains scythes les royaumes de leurs ancêtres. Et lui, tout en cédant prudemment à leurs ordres, s'assurait l'alliance des Parthes, des Mèdes, de l'Arménien Tigrane, des rois de Scythie et du roi des Ibères.

Ce passage est particulièrement problématique puisque d'une part, il met en évidence une curieuse répétition des rois scythes qui donne, à première vue, l'impression que Memnon se contredit (ou Photius ?) et d'autre part, le caractère équivoque de son contenu a donné lieu à diverses corrections de la part des éditeurs.

τοῖς Σκυθῶν βασιλεῦσιν ἐψηφίσαντο τὰς πατρώας αὐτὸν ἀρχὰς ἀποκαταστήναι :

J'ai choisi de reproduire le texte tel qu'il figure dans les différentes éditions du texte, chez Bekker, Müller, Jacoby et Henry, sans aucune correction. Plusieurs interprétations de ce passage ont été formulées et pour certaines d'entre elles, une correction du texte de Memnon devenait nécessaire, en particulier, pour la première partie du passage.

Le fait que les rois scythes soient cités parmi les alliés de Mithridate, alors que ce dernier était censé leur avoir rendu leurs royaumes, montre, à première vue, que l'ordre donné par les Romains au roi du Pont ne fut pas suivi. C'est pourquoi Orelli¹³²⁷ a suggéré que pour τοῖς Σκυθῶν βασιλεῦσιν dans la première phrase du passage on devrait lire τοῖς Φρυγῶν βασιλεῦσιν sur la base d'une ingérence romaine connue en Phrygie¹³²⁸. Orelli a établi sa correction en la déduisant d'Appien (*Mithr.* 13, 45). Dans ce passage, il est question de l'ordre donné par les Romains à Mithridate de laisser de côté la Phrygie. L'ingérence de Rome, toutefois, avait consisté à retirer la Phrygie du Pont et à l'annexer¹³²⁹, et non à la rendre aux rois phrygiens. La Phrygie faisait partie du royaume de Pergame légué par son dernier roi Attale III à Rome, puis donné par Rome à Mithridate V Evergète du Pont, et il est

¹³²⁷ Orelli, *Memnonis excerpta*; Cette correction est acceptée par Desideri, *Posidonio e la guerra Mithridatica*, p. 247, n. 148.

¹³²⁸ McGing, *FPM*, p. 63, n. 87.

¹³²⁹ Cf. Appien, *Mithr.* 11, 34 ; 12, 39 ; 13, 45 ; 15, 51 ; 56, 228 ; Justin (XXXVIII, 5, 3) place cet épisode durant l'enfance de Mithridate. Sur la date à laquelle la Phrygie fut annexée par le Sénat : voir McGing, *FPM*, p. 68, n. 8.

difficile de savoir qui étaient ces rois phrygiens, à qui le pays aurait dû être rendu¹³³⁰. Par conséquent, il ne me semble pas pertinent de corriger le texte comme l'a proposé Orelli¹³³¹.

Les Scythes furent soumis durant les premières années du règne de Mithridate. En effet, le roi du Pont monté sur le trône depuis peu, reçut un appel à l'aide des Grecs de Crimée¹³³² (Strabon, VII, 4, 3) qui étaient menacés par les tribus scythes commandées par Sciluros et ses fils (Strabon, VII, 3, 17 ; VII, 4, 3 ; VII, 4, 7)¹³³³. C'est pourquoi, afin de sauver leur indépendance, Chersonèse Taurique et le Bosphore Cimmérien s'adressent à Mithridate et sollicitent sa protection, non sans doute, sans accepter par avance quelque forme de sujétion. Les Scythes furent soumis par Diophantos, général pontique au service d'Eupator¹³³⁴. Outre quelques passages de Strabon (VII, 4, 7 ; VII, 3, 17), cet épisode est surtout documenté par l'inscription qui relate les expéditions menées par Diophantos pour secourir les Chersonésitains¹³³⁵. Au terme de ces campagnes, qui ont duré quatre années, Mithridate ajoute à son royaume la Crimée (Appien, *Mithr.* 13, 43 : τὰ πολλὰ Χερρονήσου περιέσπασε¹³³⁶), les territoires de ses ennemis scythes et le Bosphore Cimmérien que son allié, le Spartokide Pairisadès lui avait cédé (Strabon, VII, 4, 4 ; VII, 4, 7). L'influence du roi du Pont s'étendit alors jusqu'à Olbia¹³³⁷.

Certains Modernes ont avancé des théories sur le fait que les Scythes se soient bien rendus à Rome pour se plaindre de Mithridate. Selon eux, si les Scythes sont cités parmi les alliés de Mithridate dans la seconde partie du passage de Memnon, c'est tout simplement parce que Mithridate n'a pas rendu la Scythie à ses rois. C'est l'avis notamment de Reinach¹³³⁸ qui suppose que les princes scythes, fils de Sciluros, étaient venus dénoncer au

¹³³⁰ McGing, *FPM*, p. 63-64.

¹³³¹ Janke, *Memnon*, p. 42-43 avance que l'intérêt romain dans une région si éloignée que la Phrygie est invraisemblable.

¹³³² Il s'agit des cités grecques situées sur les côtes septentrionales du Pont-Euxin.

¹³³³ Sur la question des envahisseurs barbares chez les cités grecques de la côte nord et ouest du Pont-Euxin, voir McGing, *FPM*, p. 47-50 ; Rostovtzeff, *Pontus and its neighbours*, p. 227-229.

¹³³⁴ Sur l'expédition de Diophantos et l'annexion du Bosphore Cimmérien, voir les développements de De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 245-252 ; Reinach, *Mithridate*, p. 57-71 ; Rostovtzeff, *Pontus and its neighbours*, p. 225-233 ; McGing, *FPM*, p. 46-58 ; Will, *Monde hellénistique*, II, p. 470-472.

¹³³⁵ Inscription de Chersonèse en l'honneur de Diophantos : *IOSPE I*² 352 ; Reinach, *Mithridate*, p. 460-463.

¹³³⁶ Cependant, d'après Goukowsky, *Appien*, p. 139, n. 111, Appien mentionnerait Chersonèse de Thrace, placée depuis 100 av. sous l'autorité du proconsul de Macédoine.

¹³³⁷ Erçiyas, *Wealth, aristocracy and royal propaganda*, p. 19. Voir, A. Ivantchik, « Une nouvelle proxénie d'Olbia et les relations des cités grecques avec le royaume scythe de Skilouros » dans : A. Bresson, A. Ivantchik, J.-L. Ferrary, *Une Koinè pontique. Cités grecques, sociétés indigènes et empires mondiaux sur le littoral nord de la mer Noire (VII^e s. a.C. - III^e s. p.C.)*, Ausonius, Mémoires, 18, Bordeaux, 2007. p. 99-110, cf. A. Avram, *Bull. Ép.* 2008, n° 399. L'épigraphie témoigne de l'entrée d'Olbia dans la sphère d'influence de Mithridate VI.

¹³³⁸ Reinach, *Mithridate*, p. 72 ; p. 95-96 ; suivi par Sherwin-White, *RFPE*, p. 104, qui souligne seulement que Mithridate n'a pas obéi complètement aux Romains, puisque Memnon insère les Scythes parmi les alliés de Mithridate contre Rome. Ce dernier qualifie les Scythes de « vassaux », ce qui à mon sens, doit être nuancé.

Sénat les usurpations de Mithridate¹³³⁹. Les Scythes ne faisaient pas partie des clients de Rome, mais les conquêtes du roi du Pont violaient le principe fondamental posé après la défaite d'Antiochos III lors de la paix d'Apamée selon lequel, les rois d'Asie devaient s'abstenir de toute incursion en territoire européen. C'est à ce traité que font référence les ambassadeurs bithyniens venus dénoncer le roi du Pont devant les représentants de Rome : τῷ δ' αὐτῷ λόγῳ κεκελευκότων ὑμῶν τοῖς ἐν Ἀσίᾳ βασιλεῦσι τῆς Εὐρώπης μηδὲ ἐπιβαίνειν : « pour la même raison, alors que nous avons bel et bien ordonné aux rois d'Asie de ne pas même poser un pied en Europe » (Appien, *Mithr.* 13. 43). Ces fils de Sciluros auraient précédé les Paphlagoniens qui, après le partage de la Paphlagonie entre Mithridate Eupator et Nicomède III au printemps 104 (?), étaient allés se plaindre à Rome¹³⁴⁰.

A.N. Sherwin-White¹³⁴¹, à la suite de Reinach, estime que l'obéissance de Mithridate ne fut pas totale, puisque les Scythes sont toujours cités parmi les alliés de Mithridate durant la guerre. C'est ce qu'il faudrait ainsi comprendre des propos de Memnon : ὁ δὲ μετρίως μὲν τοῖς προσταττομένοις ὑπήκουε.

Une autre interprétation de ce passage est formulée par Janke, qui conteste la proposition de Reinach dans la mesure où il n'y a pas de preuve dans les sources que des ambassadeurs scythes se soient rendus à Rome et aucune décision du Sénat qui aurait ordonné à Mithridate de restituer leurs royaumes aux princes scythes n'est mentionnée par les sources parallèles¹³⁴². Janke réfute l'idée que les Romains aient donné un tel ordre car selon lui, il ressort de Memnon que les Romains n'ont pas montré un quelconque intérêt pour une région aussi éloignée que la Crimée. Il estime que les termes τὴν ἀρχὴν ἠῤῥησε (F 22.3) font référence aux conquêtes de Mithridate en Asie Mineure et Memnon ne mentionne pas l'intervention des Romains dans cette région. Dès lors, il estime qu'il serait étrange que Rome se soit intéressée à la Crimée et non à l'Asie Mineure¹³⁴³. Enfin, l'autre passage du fragment qui pose problème est celui qui fait référence à l'obéissance de Mithridate : τοῖς προσταττομένοις ὑπήκουε. Janke estime que la Crimée était encore sous contrôle pontique en 65 av. J.-C. et il ne peut donc pas avoir rendu aux Scythes leurs royaumes, d'autant plus que les sources parallèles ne mentionnent pas une reconquête de ces territoires par Mithridate.

¹³³⁹ Pour les princes scythes, voir Strabon, VII, 3, 17 ; VII, 4, 3-4.

¹³⁴⁰ Justin, XXXVII, 4.

¹³⁴¹ Sherwin-White, *FPM*, p. 104 ; cf. De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 352.

¹³⁴² Cf. Janke, *Memnon*, p. 41.

¹³⁴³ *Ibidem*, p. 42. *Contra* : Heinen, *Mithridates VI Eupator, Chersonesos und die Skythenkönige*, p. 86 : L'interprétation de Janke ne peut pas convaincre, car le fragment 22.5 montre au contraire, l'intérêt de Rome pour les affaires d'Asie Mineure, en particulier concernant les relations entre la Bithynie et Mithridate.

Face à ces différentes contradictions, Janke en a conclu que ce passage portait la marque de l'intervention malheureuse de Photius sur le travail original de Memnon¹³⁴⁴. Photius aurait confondu l'ordre du Sénat donné à Mithridate d'évacuer ses conquêtes asiatiques avec la remarque que Memnon a faite sur les conquêtes de Mithridate dans le nord. Le résultat, tel qu'il apparaît dans le texte, est un ordre de rendre la Scythie à ses dirigeants, un ordre qui n'aurait pas existé.

L'allusion à la soumission des Scythes par Mithridate devait, à l'origine, appartenir au résumé que Memnon a fait des premières conquêtes d'Eupator, et dont il nous reste le passage étudié au fragment précédent. L'interprétation de Janke sur ce point me semble intéressante car en admettant que Photius soit bien intervenu sur le texte d'origine, le résumé des premières conquêtes de Mithridate, tel qu'il apparaît dans le fragment précédent, prend une autre dimension. En effet, il n'est plus nécessaire de penser que Memnon considérait la Colchide comme étant la première conquête de Mithridate, ce qui en ferait alors un contradicteur de Strabon (XI, 2, 18 et XII, 3, 28) et de Justin (XXXVII, 3, 2-3)¹³⁴⁵ qui précisent tous deux ce que Mithridate annexa en premier¹³⁴⁶. Il apparaît clairement que notre auteur n'ignorait pas la soumission des Scythes : simplement, son exposé, tel qu'il nous est parvenu, ne dit rien sur les conditions dans lesquelles ils furent soumis.

La remarque de Memnon sur un ordre donné par les Romains à Mithridate aurait elle aussi été remaniée par Photius selon Janke, la plaçant malencontreusement dans le mauvais contexte. En effet, il n'existe pas de preuves qu'une ambassade scythe se soit rendue à Rome¹³⁴⁷. A l'inverse, les sources documentent avec précision l'ingérence romaine en Asie Mineure et l'obéissance de Mithridate, deux éléments que Memnon rapporte, mais pour la Scythie¹³⁴⁸.

En suivant la proposition de Janke, il faudrait donc situer cet épisode après l'occupation de la Cappadoce de 100/99 relatée au fragment 22.1, mettant fin ainsi au résumé des premières conquêtes de Mithridate. Toutefois, il reste encore à déterminer à quel ultimatum romain faisait référence Memnon dans son travail d'origine. Les sources rapportent qu'à deux reprises, Rome ordonna à Mithridate d'évacuer la Cappadoce. Avant d'analyser plus en détail ce passage, il me semble nécessaire de rappeler brièvement les différentes

¹³⁴⁴ Janke, *Memnon*, p. 42-43.

¹³⁴⁵ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 263-264, n. 122, remet ainsi en cause l'opinion de certains savants russes qui placent la conquête de la Crimée après celle de la petite Arménie et de la Colchide.

¹³⁴⁶ Voir commentaire fragment 22.3

¹³⁴⁷ Cf. Janke, *Memnon*, p. 41.

¹³⁴⁸ McGing, *FPM*, p. 64, n. 91, fait remarquer qu'il ne faut pas écarter de façon définitive une possible ingérence romaine en Scythie, mais souligne tout de même l'intérêt particulier que représentait l'Asie Mineure pour Rome et ses clients, dans un sens qui ne l'était pas pour la Scythie.

occupations de la Cappadoce par Mithridate qui ont conduit les Romains à intervenir en Asie Mineure :

- En 100/99 : après le meurtre d'Ariarathe VII, Mithridate place sur le trône de Cappadoce son fils, Ariarathe IX, avec Gordios pour régent (Memnon F 22.1 ; Justin XXXVIII, 1, 6 -10 ; Trogue- Pompée *prol.* 38). Les Cappadociens ne tardent pas à montrer leur mécontentement et rappellent le frère du jeune prince assassiné, Ariarathe VIII ; ce dernier ne reste pas sur le trône bien longtemps, puisqu' il est rapidement chassé par le roi du Pont, fin 98. La mort d'Ariarathe VIII n'anéantit pas pour autant l'opposition à Mithridate. En effet, alors qu'il occupe une seconde fois la Cappadoce, en plaçant à nouveau Ariarathe IX sur le trône, le royaume est bientôt revendiqué par un soi-disant fils d'Ariarathe VI, envoyé par Nicomède III de Bithynie à Rome (Justin XXXVIII, 2, 1-5).
- début 97 au plus tôt, fin 96 au plus tard : Les Romains non dupes des réelles intentions des deux rois, ordonnent à Mithridate et Nicomède d'évacuer respectivement la Cappadoce et la Paphlagonie (Justin, XXXVIII, 2, 6).
- 96/95 : La Cappadoce est déclarée libre par les Romains, et Ariobarzane est choisi par les Cappadociens, avec l'accord de Rome pour monter sur le trône de Cappadoce¹³⁴⁹ (Justin, XXXVIII, 2, 7-8).
- 95 av : Tigrane monte sur le trône d'Arménie (Justin XXXVIII, 3, 1).
- Début 94 : Mithridate, par l'intermédiaire de Gordios, pousse Tigrane à faire la guerre à Ariobarzane qui s'enfuit à Rome. La Cappadoce passe à nouveau sous le contrôle d'Eupator (Justin, XXXVIII, 3, 2-3).
- Fin 94 au plus tard : Sylla, envoyé par le Sénat, chasse Gordios et restaure Ariobarzane sur le trône de Cappadoce (Plutarque, *Sylla*, 5, 6-7 ; Appien, *Mithr.* 10, 31).

δι' ἃ μᾶλλον Ῥωμαῖοι τὴν αὐτοῦ διάνοιαν ὑποπτον ποιοῦμενοι :

En admettant que nous sommes bien en présence d'une confusion de Photius, telle qu'elle est proposée par Janke, je ne suivrai cependant pas ce dernier sur le fait que l'ultimatum romain dont il serait question ici, serait celui adressé à Mithridate et Nicomède¹³⁵⁰. Rome leur avait ordonné de rendre leurs domaines aux rois de Cappadoce et de Paphlagonie et Mithridate perdit à l'occasion les conquêtes entreprises les douze dernières années en Asie Mineure.

Memnon considère que l'ordre donné à Mithridate d'évacuer le territoire conquis est l'expression directe de la suspicion des Romains à l'égard de l'expansion territoriale du royaume pontique hors de ses frontières d'origine. Appien (*Mithr.* 10, 31) et Plutarque (*Sylla*,

¹³⁴⁹ Justin, XXXVIII, 2, 7 ;5, 9, confirmé par Strabon, XII, 2, 11.

¹³⁵⁰ Janke, *Memnon*, p. 42 qui date d'ailleurs cet événement de 95.

5, 6) font écho à la méfiance des Romains. Tous deux estiment que l'accroissement du royaume de Mithridate a amené le Sénat à ordonner à Mithridate de se retirer de la Cappadoce et de rendre son trône à Ariobarzane. Cependant, au vu de ce que dit Memnon dans la suite de son passage, il ne peut être question ici de l'ultimatum romain rapporté par ces deux auteurs. En effet, d'après Memnon, Mithridate aurait obéi aux Romains : ὁ δὲ μετρίως μὲν τοῖς προσταττομένοις ὑπήκουε. Certes, il ressort d'Appien et Plutarque que Mithridate se soumit à la décision romaine, le premier (*Mithr.* 10, 32) précisant d'ailleurs que Mithridate « *endura cet affront* » : Ὅ δὲ τοῦτο ἤνεγκε¹³⁵¹. Toutefois, il est clair d'après Plutarque, que les Romains ne se contentèrent pas d'ordonner à Mithridate de laisser la place à Ariobarzane, puisque Sylla fut envoyé en expédition pour restaurer le roi de Cappadoce et Gordios ne fut chassé qu'à la suite d'opérations militaires, vers la fin de l'année 94. A l'inverse, chez Memnon, aucune intervention militaire romaine n'est mentionnée.

Memnon précise que tout en se soumettant, Mithridate s'assura l'alliance de certaines puissances et en particulier celle de Tigrane : συμμάχους δὲ (...) Τιγράνην Ἀρμένιον. Or c'est à la suite de cette alliance conclue entre Mithridate et le roi d'Arménie qu'Ariobarzane fut expulsé de Cappadoce (Justin, XXXVIII, 3, 1-3) : dans ces conditions, il me semble plus pertinent de penser que Memnon, en admettant toujours que nous sommes en présence d'une confusion de Photius, faisait référence à l'ordre donné à Mithridate d'évacuer la Cappadoce fin 97/fin 96. Contrairement aux récits d'Appien et de Plutarque, la situation relatée par Justin correspond, à mon avis, davantage aux propos de Memnon. En effet, d'après Justin (XXXVIII, 2, 6-8), après avoir ordonné à Mithridate d'évacuer la Cappadoce, les Romains installent Ariobarzane sur le trône, sans doute dans le courant de l'année 96/95. Par conséquent, cela suppose que Mithridate ait obéi, pour un temps tout du moins, à l'ordre qui lui fut adressé. Dans la même période, en 95, Tigrane¹³⁵² devient roi d'Arménie et Mithridate cherche immédiatement à s'en faire un allié. Par l'entremise de Gordios, Mithridate le pousse à intervenir en Cappadoce : l'Arménien pénètre dans le royaume, chasse Ariobarzane et rétablit le fils de Mithridate. L'alliance entre l'Arménie et le Pont¹³⁵³ est d'ailleurs scellée par un mariage entre Tigrane et Cléopâtre, la fille d'Eupator¹³⁵⁴.

¹³⁵¹ « *Celui-ci endure cet affront* » (traduction, Goukowsky, Belles Lettres, 2001).

¹³⁵² Cf. Geyer, s.v. « Tigranes » n°1, *RE VI A* (1957), col. 969-978.

¹³⁵³ Appien, *Mithr.* 13, 44 ; 15, 54 ; Justin, XXXVIII, 3, 1-3 ; 3, 5.

¹³⁵⁴ Sur l'alliance entre Mithridate Eupator et Tigrane, cf. Olbrycht, *Mithridates VI Eupator and Iran*, p. 168-170, 172-174 ; Reinach, *Mithridate*, p. 104-106.

Au vu de ces événements, l'expression ὁ δὲ μετρίως μὲν τοῖς προσταπτομένοις ὑπήκουε prendrait tout son sens. Pour A.N. Sherwin-White¹³⁵⁵, elle constituait la preuve que l'ordre donné par les Romains de rendre aux rois Scythes leurs royaumes ne fut pas totalement suivi. Cependant, dès lors que l'on accepte que l'ordre romain concerne la Cappadoce, une telle interprétation n'est plus nécessaire. Mithridate céda bien à cet ultimatum (de rendre la Cappadoce) en 97/6, car il savait qu'à ce moment-là, il n'était pas en mesure de résister aux Romains : la traduction proposée par Henry, « *tout en cédant prudemment à leurs ordres* », illustre bien que cette obéissance d'Eupator n'était qu'apparente et temporaire. Sa soumission lui laissait le temps de former des alliances, qui le moment venu, lui auraient permis de mettre en place ses projets : le premier d'entre eux ne tarde pas à porter ses fruits, puisque l'expulsion d'Ariobarzane par son nouvel allié arménien lui permet de remettre la main sur la Cappadoce. Mais, si l'on en croit Justin (XXXVIII, 3, 1), cette alliance avait un objectif bien plus grand, puisque Mithridate entendait faire la guerre aux Romains. Par conséquent, la soumission de Mithridate relèverait davantage de la stratégie que de la simple prudence.

L'interprétation de Janke m'a semblé fort intéressante, et j'ai analysé le texte de Memnon en partant du postulat que l'ordre donné à Mithridate par le Sénat avait existé. Toutefois, les remarques de Heinen sur l'argumentation avancée par Janke offrent une nouvelle perspective à ce fragment, puisque selon lui, l'information donnée par Memnon à propos de l'ordre adressé par les Romains à Mithridate, l'invitant à rendre leurs royaumes aux princes scythes, bien que constituant un témoignage isolé, ne doit pas pour autant être totalement rejetée.

Heinen a tenté de montrer que les objections de Janke sur un éventuel intérêt de Rome pour le nord du Pont-Euxin ne tenaient pas, puisque les relations entre cette partie de la mer Noire et les Romains étaient bien établies, ne fût-ce qu'à évoquer l'inscription faisant état du traité conclu entre Pharnace I^{er} et Chersonèse en 179 (IOSPE I² 402). En effet, ce traité qui scellait l'alliance entre le royaume du Pont et la cité grecque reposait sur le principe de non violation de l'amitié (*amicitia*) avec Rome¹³⁵⁶, ce qui témoigne donc d'une certaine manière de la reconnaissance de l'autorité romaine dans cette région. De plus, d'après Heinen, les

¹³⁵⁵ Sherwin-White, *RFPE*, p. 104. Selon ce savant, ce passage ne doit pas être compris comme une preuve de la prudence de Mithridate, mais, l'utilisation du terme « μετρίως » sous-entendrait que Mithridate ne rendit pas totalement leurs royaumes à tous les Scythes.

¹³⁵⁶ Heinen, *Mithridates VI Eupator, Chersonesos und die Skythenkönige*, p. 79-81 ; *idem, Die Romfreundschaft der Chersonesiten*, p. 31-54.

Romains devaient porter une attention particulière aux événements qui avaient lieu sur la côte ouest et nord du Pont-Euxin, dans la mesure où leur domaine d'influence, la Macédoine, se trouvait à proximité. Les Scythes, qui avaient étendu leurs royaumes à la région du Danube (l'Istros), n'étaient séparés de la Macédoine que par les populations thraces et les cités grecques du littoral ouest de la mer Noire. Les Romains avaient donc tout intérêt à regarder avec prudence l'implication des Scythes et des populations littorales de la mer Noire, dans un quelconque conflit avec les souverains asiatiques¹³⁵⁷ afin de protéger la province de Macédoine¹³⁵⁸.

Concernant la remarque de Janke sur le fait que la Crimée était encore entre les mains de Mithridate en 65, là aussi la démonstration d'Heinen tend à démontrer que l'argumentation de Janke est erronée, puisque la Crimée n'était pas seulement constituée des royaumes scythes, mais aussi, et en grande partie, composée de Chersonèse et de la frange européenne du Royaume du Bosphore, lequel n'était pas affecté par la décision du Sénat romain. De plus, en 65, les Scythes étaient indépendants et n'étaient donc pas soumis à Mithridate, contrairement à ce que rapporte Janke¹³⁵⁹.

La confrontation entre ces différentes argumentations ne laisse place qu'à deux solutions. La première serait d'admettre, en suivant l'interprétation de Janke, que le passage de Memnon ne soit qu'un résumé confus de Photius. La seconde, qui est l'hypothèse que je suivrais, est que ce passage de Memnon est un témoignage unique de l'intérêt que portait Rome pour la partie nord du Pont-Euxin. Mithridate, dont Rome tenta de réprimer l'expansion en Crimée, céda à cet ordre, se considérant encore à ce moment l'ami et l'allié des Romains. Toutefois, une telle interprétation soulève une autre question sujette à discussion, à savoir si le roi du Pont avait réellement obéi aux Romains et rendu leurs royaumes aux rois Scythes.

συμμάχους (...) καὶ τοὺς σκυθικοὺς βασιλεῖς :

Cette seconde partie du passage a fait l'objet de débat. J'ai choisi de reproduire le texte tel qu'il figure chez Orelli, Müller¹³⁶⁰, contrairement à Jacoby et Henry qui corrigent le texte de la façon suivante : τοὺς Φρυγῶν βασιλεῖς¹³⁶¹. Janke retient la leçon τοὺς σκυθικούς et

¹³⁵⁷ Heinen, *Mithridates VI Eupator, Chersonesos und die Skythenkönige*, p. 85.

¹³⁵⁸ *Ibidem*, p. 86.

¹³⁵⁹ *Ibidem*, p. 88.

¹³⁶⁰ Bekker, *Photius*, lit τῆς σκυθικῆς βασιλείς.

¹³⁶¹ Comme l'a fait remarquer McGing, *FPM*, p. 63, n. 85, que je suis complètement sur ce point, Jacoby - suivi par Henry - se serait mépris et pensait corriger l'erreur d'Orelli. Comme je l'ai mentionné *supra*, dans la première partie du passage, Orelli avait choisi de remplacer τοῖς Σκυθῶν βασιλεῦσιν (qui était la version des manuscrits) par τοῖς Φρυγῶν βασιλεῦσιν. En revanche, dans cette seconde partie de la phrase, la lecture d'Orelli τοὺς σκυθικούς βασιλεῖς était correcte et n'avait nul besoin d'être corrigée de la sorte par Jacoby.

rejette la conjecture d'Orelli, lequel avait corrigé la première partie de la phrase : τοῖς Φρυγῶν βασιλεῦσιν. Selon Janke, en admettant que ce passage soit le produit d'une confusion de Photius, une telle correction n'est plus nécessaire¹³⁶². Toutefois, en admettant que l'ordre des Romains a réellement existé, il n'est pas nécessaire de corriger le texte.

En effet, il n'est pas contradictoire que Mithridate ait rendu leurs territoires aux Scythes et que ces derniers figurent parmi ses alliés¹³⁶³. Certes, Eupator avait dès les premières années de son règne soumis les Scythes qui, dans plusieurs sources, figurent aux côtés du roi du Pont durant la guerre mithridatique. Cependant, la nature des liens qui unissaient les Scythes à Mithridate est confuse. Après leur soumission, les Scythes deviennent non pas les alliés, mais les sujets de Mithridate, qui de fait, si l'on en croit Justin (XXXVIII, 3, 7) a le droit de les enrôler dans son armée : *A Scythia exercitum venire iubet*¹³⁶⁴. A l'inverse, ils sont cités parmi les alliés de Mithridate chez Memnon - συμμάχους - et chez Appien : καὶ συμμάχων Θρακῶν καὶ Σκυθῶν (*Mithr.* 13, 44 : avant la première guerre) ; ce dernier leur confère le rang d'amis pendant la première guerre : Φίλοις δ'ἔς πᾶν τὸ κελεύομενον ἐτοίμοις χρῆται Σκύθαις (*Mithr.* 15, 53). Néanmoins, Memnon parle d'une alliance, non pas avec les Scythes, mais avec « *les rois scythes* » et il est dès lors tout à fait envisageable que Mithridate ait laissé certains princes indigènes régner sur leurs tribus avec une indépendance considérable. Par conséquent, si certaines tribus scythes lui étaient directement soumises, d'autres étaient considérées comme des « alliées »¹³⁶⁵. Ainsi, en mettant en lien ce passage : συμμάχους δὲ Πάρθους καὶ Μήδους καὶ Τιγράνην Ἀρμένιον καὶ τοὺς Φρυγῶν βασιλεῖς καὶ τὸν Ἴβηρα προσηταιρίζετο, avec celui du fragment suivant (22.5), il devient évident que Mithridate se montrait arrogant et hostile envers Rome¹³⁶⁶.

Toutefois, il est possible de conserver la leçon τοὺς σκυθικοὺς de cette seconde partie de la phrase à la lecture de l'interprétation d'Heinen, qui estime que Mithridate ne brisa pas l'amitié qui le liait à Rome de façon aussi brutale. Mithridate aurait selon lui restitué leur royaumes aux Scythes et, en les engageant comme alliés, ils étendaient sa sphère d'influence au nord de la mer Noire. Ainsi devraient être interprétés les deux extraits que j'ai cités précédemment : Mithridate « *tout en cédant prudemment à leurs ordres* », « *ajoutait à ces manigances d'autres sources de conflit* ». Le roi du Pont céda aux ordres des Romains afin de

¹³⁶² Janke, *Memnon*, p. 43.

¹³⁶³ Voir *supra*, sur l'interprétation faite par Sherwin-White de l'expression : ὁ δὲ μετρίως μὲν τοῖς προσταπτομένοις ὑπήκουε.

¹³⁶⁴ McGing, *FPM*, p. 61.

¹³⁶⁵ *Ibidem*, p. 61, n. 79. A la fin de son règne, quand Mithridate suspectait ses armées d'être déloyales, il envoya ses filles épouser des princes scythes pour tenter de se procurer leur aide (Appien, *Mithr.* 108, 516). Cf. aussi Justin, XXXVIII, 7, 3.

¹³⁶⁶ Heinen, *Mithridates VI Eupator, Chersonesos und die Skythenkönige*, p. 87.

ne pas briser l'amitié qui le liait à Rome, mais le fait d'étendre son contrôle sur les Scythes non par des conquêtes, mais par des alliances, avait pu être perçu comme une manigance¹³⁶⁷. A la fin de l'année 90 ou en 89¹³⁶⁸, à la veille du déclenchement de la première guerre mithridatique, les ambassadeurs de Nicomède avaient rejoint les gouverneurs romains (L. Cassius, gouverneur d'Asie et Q. Oppius, gouverneur de Pamphylie-Cilicie) et les membres de la commission Sénatoriale (Aquillius et Mancinus¹³⁶⁹) afin de dénoncer les attentions belliqueuses de Mithridate non seulement à l'égard du roi de Bithynie mais aussi à l'égard de Rome (Appien, *Mithr.* 12. 38-14. 49)¹³⁷⁰. A son tour, Mithridate envoya Pélopidas se plaindre auprès des représentants de l'incursion de Nicomède dans son royaume. L'ambassadeur pontique avait fait valoir les préoccupations et les plaintes de son roi et avait non seulement accusé Nicomède, mais aussi les Romains, qui ne s'en tenaient pas au traité d'amitié et d'alliance conclu entre Rome et Mithridate Eupator (Appien, *Mithr.* 12, 38-41)¹³⁷¹.

Dès lors, l'interprétation d'Heinen permet de conserver le fragment intact, sans avoir à y apporter une quelconque correction, mais également, elle suppose que Mithridate, quand bien même il aurait eu la volonté d'étendre son pouvoir au nord de la mer Noire, aurait cherché à conserver les liens d'amitié qui l'unissaient à Rome¹³⁷².

συμμάχους δὲ Πάρθους καὶ Μήδους καὶ Τυγράνην Ἀρμένιον (...) καὶ τὸν Ἴβηρα προσηταιρίζετο :

Mithridate a sans doute essayé de s'assurer l'alliance des Parthes, qui représentaient une puissance non négligeable et dont les ressources et l'appui militaire auraient été bénéfiques au roi du Pont. Il est vrai que Pélopidas, en 89, cite le Parthe Arsace comme étant un ami de Mithridate. Cependant Appien utilise le terme « ami » et non « allié » (*Mithr.* 15, 54)¹³⁷³. D'après une inscription de Délos datée de 102/1, le roi Parthe, Mithridate II Arsace

¹³⁶⁷ *Ibidem.*

¹³⁶⁸ Datation : De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 278-279 ; Heinen, *Mithridates VI Eupator, Chersonesos und die Skythenkönige*, p. 75 Voir Magie, *RRAM*, II, p. 1100, n. 23 et Sherwin-White, *RFPE*, p. 116.

¹³⁶⁹ Goukowsky, *Appien*, p. 138, n. 103-104.

¹³⁷⁰ La rencontre fut organisée dans la province d'Asie. D'après De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 279, n. 118, c'est à tort qu'Eutrope (V.5.2), Orose (VI.2.1) et Dion (XXX-XXXV, 99.2) situent ces négociations à Rome.

¹³⁷¹ Heinen, *Mithridates VI Eupator, Chersonesos und die Skythenkönige*, p. 75.

¹³⁷² Cf. Madsen, *The ambitions of Mithridates VI*, p. 199-200 estime que la politique menée par Mithridate en Asie Mineure n'était pas dirigée contre Rome.

¹³⁷³ Olbrycht, *Mithridates VI Eupator and Iran*, p 173, estime que le passage de Posidonios (=Athénée, V, 213 a) dans lequel, Athenion proclamait que les rois arménien et perse étaient les alliés de Mithridate en 88 est une preuve de plus que les Parthes étaient alliés au roi du Pont à la veille de la première guerre mithridatique.

VII est cité parmi les personnages honorés par le hérôon de Délos consacré à Eupator¹³⁷⁴. De plus, deux bustes ont pu être identifiés grâce à l'inscription qui les accompagne comme étant ceux de représentants officiels parthes. La présence de ces deux personnages à la cour de Mithridate VI et le fait qu'ils aient été honorés dans le hérôon de Délos tend à prouver que le roi du Pont et le royaume Arsacide entretenaient des relations particulières¹³⁷⁵. Malgré la volonté de Mithridate d'entretenir des liens d'amitié avec le dynaste parthe, il semble que ce dernier n'ait apporté aucune aide substantielle au roi du Pont pendant la guerre. D'ailleurs, durant la troisième guerre, Mithridate semble avoir persisté dans sa volonté de s'allier aux Parthes¹³⁷⁶. Quoiqu'il en soit, l'amitié entre Mithridate et le roi Arsacide ne devait pas inquiéter les Romains, puisque Sylla avait conclu un traité avec les Parthes dès avant la première guerre, durant la période où il fut envoyé en Asie pour restaurer Ariobarzane (96 av.J.-C. ?)¹³⁷⁷.

Dans les autres sources, les Mèdes et les Ibères ne sont pas cités parmi les alliés de Mithridate durant la première guerre, mais l'information de Memnon n'est pas pour autant erronée, dans la mesure où ces deux peuples sont voisins du royaume du Pont. D'ailleurs, il est possible qu'Appien fasse référence à eux en parlant « *des autres peuplades voisines de ses États* » (*Mithr.* 13, 44). Par Mèdes, il faut sans doute entendre les dynastes de Médie Atropatène (Strabon, XI, 13, 1 sqq), région qui se trouve aux frontières de l'Arménie et des Parthes, dont les rois auraient conclu des mariages avec les familles d'Arménie, de Syrie et de Parthie. D'après Olbrycht, il n'est pas rare que les Mèdes soient mentionnés séparément des Parthes, bien que leurs territoires aient fait partie de l'empire des Arsacides. Selon lui, la référence aux Mèdes s'appliquerait également à la Grande Médie, dont le centre était Ecbatane, laquelle était dirigée, à l'instar de la Médie Atropatène, par des rois vassaux des Arsacides¹³⁷⁸. Sur ce point, la remarque vaut également pour Tigrahe qui, bien qu'il ait conclu une alliance avec le royaume du Pont, était encore considéré comme un vassal du roi des

¹³⁷⁴ OGIS 430 = I. Délos 1581 ; Erçiyas, Erçiyas, *Wealth, aristocracy and royal propaganda*, p. 134-146 ; Kreuz, *Monuments for the king*, p. 137 et 142, n. 42.

¹³⁷⁵ Olbrycht, *Mithridates VI Eupator and Iran*, p. 167-168 ; McGing, *FPM*, p. 91, suggère que la présence du roi parthe et de deux de ses officiels sur le monument de Mithridate VI à Délos ait pu être une sorte d'arrangement en vue de donner l'impression que les deux dynasties étaient amies.

¹³⁷⁶ Salluste, *Hist.* IV, 69 M ; cf. Memnon F 38.8. Olbrycht, *Mithridates VI Eupator and Iran*, p. 168-170.

¹³⁷⁷ Plutarque, *Sylla.* 5, 8 ; Tite-Live, *Per.* 70 ; Velleius Paterculus, II, 24, 3. Olbrycht, *Mithridates VI Eupator and Iran*, p. 174-175, estime que cet accord ne repose sur aucune preuve solide ; A. Keaveney, « Roman treaties with Parthia, circa 95- circa 64 B.C. », *AJPh*, 102 (1981), p. 195-212.

¹³⁷⁸ Olbrycht, *Mithridates VI Eupator and Iran*, p. 170-171. Cf. M. J. Olbrycht, « Parthian King's tiarannumismatic evidence and some aspects of Arsakid political ideology », *Notae Numismaticae*, 2 (1997), p. 44. Sur la Médie Atropatène, cf. M. Schottky, *Media Atropatene und Gross-Armenien in hellenistischer Zeit*, Bonn, 1989 ; idem, « Gibt es Münzen atropatenischer Könige? » *AMI*, 23 (1990), p. 211-227.

Parthes au début de son règne¹³⁷⁹. Les Ibères dépendaient certainement de l'Arménie (Strabon, XI, 14, 5) et, par extension, étaient eux aussi des vassaux des Parthes¹³⁸⁰. Ils sont cités par Plutarque pour avoir soutenu Mithridate contre Pompée (*Pompée*, 34.6-8), vers 65, toutefois, Appien (*Mithr.* 101.465-6) considère que ces derniers étaient hostiles à Mithridate.

Ces alliances furent conclues peu après l'ordre donné par les Romains à Mithridate d'évacuer la Cappadoce. Cela suppose que le roi du Pont avait pris conscience, dès 96/95, de la menace que représentaient les Romains pour ses projets d'expansion et qu'il avait, dès lors, envisagé la nécessité de se préparer sur le plan diplomatique à faire la guerre contre Rome. Les sources insistent clairement sur les nombreuses alliances dont Mithridate pouvait se prévaloir à l'aube du conflit. Selon Appien (*Mithr.* 13, 44), Mithridate cherchait à se concilier l'amitié des rois de Syrie et d'Égypte. Antiochos VIII de Syrie fut lui aussi cité dans le héraon de Délos¹³⁸¹. Cependant, ces monarques ne semblent pas avoir contribué à l'effort de guerre pontique. Plutarque dit clairement que Ptolémée resta neutre pendant la première guerre (*Lucullus*, 3,1). En revanche, Mithridate pouvait compter sur le soutien de nombreux peuples prêts à se battre à ses côtés : les Taures (Appien, *Mithr.* 15, 53 ; 19, 71) ; les Bastarnes (Appien, *op.cit.* ; Justin, XXXVIII, 3, 4-6) ; les Sarmates (Appien, *op.cit.* ; Justin, *op.cit.*) ; les Cimbres (Justin, *op.cit.*) ; les Gallo-Grecs (Justin, *op.cit.*) ; « *et tous les peuples riverains du Tanais, de l'Ister et encore du Palus Méotide* » (Appien, *op.cit.*). Sur le plan militaire, Mithridate semble également s'être préparé à affronter les Romains, si l'on en croit l'étude des sources numismatiques menée par Fr. de Callatay¹³⁸² qui met en évidence une production monétaire importante entre les mois de mai et novembre 95, c'est-à-dire au moment où le roi du Pont conclut une alliance avec Tigrane, soutenu par les Parthes avant l'expulsion d'Ariobarzane située vers le début de 94 : selon lui, cela correspondrait à des préparatifs militaires, en vue d'intervenir en Cappadoce.

Il semble évident que l'ultimatum romain de 97/96 constitue une étape majeure dans la politique pontique, puisque Mithridate aurait envisagé dès 96/95 de faire la guerre aux Romains et il aurait mis en place les dispositifs nécessaires tant sur le plan diplomatique que sur le plan militaire. Néanmoins, ses préparatifs militaires ne traduisent pas pour autant l'imminence d'une longue guerre contre Rome, pour laquelle des forces considérables seront

¹³⁷⁹ Olbrycht, *Mithridates VI Eupator and Iran*, p. 168-169.

¹³⁸⁰ *Ibidem*, p. 170-171.

¹³⁸¹ *I. Délos 1552 = OGIS 258*. Erçiyas, *Wealth, Aristocracy and Royal Propaganda*, p. 141 ; Kreuz, *Monuments for the king*, p. 137.

¹³⁸² De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 273-274 ; McGing, *FPM*, p. 84 ; Olbrycht, *Mithridates VI Eupator and Iran*, p. 172.

rassemblées par le roi du Pont dès le début de la bataille de l'Amnias. En 96/95, Mithridate s'était très certainement préparé à un engagement militaire limité à la Cappadoce.

22.5

Προσετίθει δὲ καὶ ἑτέρας τοῦ πολέμου αἰτίας· τῆς γὰρ ἐν τῇ Ῥώμῃ συγκλήτου Νικομήδην τὸν ἐκ Νικομήδους καὶ Νύσης βασιλέα Βιθυνίας καθιστώσης, Μιθριδάτης <Σωκράτην> τὸν Χρηστὸν ἐπικληθέντα Νικομήδει ἀντεκαθίστη· ἐπεκράτει δ' ὁμως ἡ Ῥωμαίων κρίσις καὶ ἄκοντος Μιθριδάτου.

Il ajoutait d'autres causes de guerre¹³⁸³. En effet, quand le Sénat romain établit Nicomède, fils de Nicomède et de Nysa, sur le trône de Bithynie, Mithridate voulut dresser contre lui <Socrate> surnommé le Bon ; cependant, le choix des Romains triomphait malgré Mithridate.

προσετίθει δὲ καὶ ἑτέρας τοῦ πολέμου αἰτίας :

Après la restauration d'Ariobarzane par Sylla, sans doute avant la fin de 94¹³⁸⁴, Mithridate reporta son intérêt sur la Bithynie et provoqua de la sorte une nouvelle source de conflit avec Rome. Appien (*Mithr.* 10, 32) établit nettement la relation. Lorsque Mithridate se voit obligé d'évacuer la Cappadoce en 97/96, il prend conscience qu'il représentait un danger pour Rome, mais surtout, que pour mener à bien ses projets de conquêtes, il devait envisager d'affronter et d'expulser les Romains d'Asie. Or le roi du Pont agit avec prudence en ne s'attaquant pas directement à Rome ; ses actions visent, en apparence tout du moins, les royaumes de Cappadoce et de Bithynie dont les souverains respectifs exercent leur pouvoir avec l'accord du Sénat romain. Memnon considère l'occupation de la Cappadoce et l'ingérence de Mithridate dans les affaires de Bithynie comme des sources de conflit, puisque les expulsions successives de leurs souverains respectifs, constituent de véritables provocations envers le pouvoir romain. En agissant de la sorte, Mithridate était très certainement conscient de la conséquence de ses actes, lesquels sont considérés comme une déclaration de guerre chez Justin (XXXVIII, 3, 6-7). Ce dernier, à l'instar d'Appien (*Mithr.* 13, 44), estime que les intentions belliqueuses d'Eupator sont clairement démontrées par ses nombreuses défiances à l'ordre romain, et par son intense activité diplomatique et militaire.

La Bithynie, à la mort de Nicomède III Evergète, fut plongée dans une crise de succession, car le roi défunt n'avait pas eu d'enfant de sa dernière femme, Laodice, et le trône

¹³⁸³ Henry traduit de la façon suivante : « *Il ajoutait à ces manigances...* ». Sa traduction est une interprétation du texte qui, bien qu'elle s'avère juste, à mon sens, ajoute des éléments qui ne figurent pas dans le texte. De plus, j'ai choisi de traduire l'expression τοῦ πολέμου αἰτίας par « causes de guerre » au lieu de « source de conflit ».

¹³⁸⁴ Olbrycht, *Mithridates VI Eupator and Iran*, p. 173.

de Bithynie était disputé entre ses deux fils, nés d'unions antérieures dont ni l'une ni l'autre n'avait le caractère d'un mariage légal¹³⁸⁵.

Νικομήδην τὸν ἐκ Νικομήδους καὶ Νύσης :

Même filiation paternelle chez Appien (*Mithr.* 10, 32) : Νικομήδει δὲ τῷ Νικομήδους τοῦ Προυσίου. En revanche si Memnon considère Nysa¹³⁸⁶ comme la mère de Nicomède IV, Granius Licinianus (29-30, Flemish), dit au contraire que sa mère s'appelait Aristonica¹³⁸⁷, et que Nysa, fille d'Ariarathe de Cappadoce, était sa femme¹³⁸⁸. Justin ne la nomme pas mais dit seulement que sa mère était une danseuse (XXXVIII, 5, 10).

τῆς γὰρ ἐν τῇ Ῥώμῃ συγκλήτου Νικομήδην (...) βασιλέα Βιθυνίας καθιστώσης :

Chez Appien (*Mithr.* 10, 32) : Βιθυνίας ὡς πατρώας ὑπὸ Ῥωμαίων ἀποδειχθέντι βασιλεύειν¹³⁸⁹. Seul Nicomède, le fils aîné, fut déclaré légitime¹³⁹⁰ et il monta sur le trône sous le nom de Nicomède IV Philopator. Il commença à régner sans doute dès l'été 94 avec l'approbation de Rome¹³⁹¹.

Μιθριδάτης <Σωκράτην> τὸν Χρηστὸν ἐπικληθέντα Νικομήδει ἀντεκαθίστη :

Le texte fut établi de cette manière par Jacoby et Müller, d'après la correction de Palmer¹³⁹². Si la correction de ce dernier est judicieuse, il faut néanmoins souligner l'erreur du texte tel qu'il figure chez Henry et Bekker: l'autre enfant illégitime de Nicomède III est appelé Nicomède le Bon chez Memnon : Μιθριδάτης τὸν Χρηστὸν ἐπικληθέντα Νικομήδην

¹³⁸⁵ Vitucci, *Il regno di Bitinia*, p. 105-108.

¹³⁸⁶ Geyer, s.v. « Nikomedes » n° 5, *RE* XVII.1 (1936), *op. cit.*, col. 497.

¹³⁸⁷ Flemish restitue le nom d'Aristonica (Licinianus, 29), suivi par Vitucci, *Il regno di Bitinia*, p. 107, n. 3, mais il n'y a pas de preuve évidente permettant de valider complètement leur point de vue.

¹³⁸⁸ D'après Janke, *Memnon*, p. 44, il s'agit de la fille d'Ariarathe VI Epiphane. *A contrario*, Reinach, *Mithridate*, p. 112-113 fait toute confiance à Memnon sur ce point et exclut une confusion. Cf. Salluste, *Hist.* IV, 69. 9 M.

¹³⁸⁹ « que les Romains avaient désigné comme roi de Bithynie au vu de ses droits héréditaires » (traduction de P.Goukowsky).

¹³⁹⁰ Appien, *Mithr.* 13, 42. Reinach, *Mithridate*, p. 112 ; De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 275.

¹³⁹¹ Les Modernes hésitent entre 94 et 93 pour la date de l'avènement de Nicomède IV : Reinach, *Mithridate*, p. 112 ; Geyer, s.v. « Mithridates », *RE* XV 2 (1932), col. 2168 ; Vitucci, *Il regno di Bitinia*, p. 105 ; Olshausen, s.v. « Pontos », *RE* Suppl. XV (1978), col. 425 ; Sherwin-White, *RFPE*, p. 111. De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 79-80, 275-276. Ce dernier souligne le fait que le changement de règne entre Nicomède III et son fils ne peut être totalement attesté par la numismatique. Néanmoins, d'après son étude des monnaies, il serait possible de placer l'avènement de Nicomède IV lors de l'année bithyno-pontique 203, c'est-à-dire entre octobre 95 et septembre 94. Voir aussi De Callataÿ, *Les derniers rois de Bithynie*, p. 6-8 ; p. 23.

¹³⁹² Correction déduite d'Appien, *Mithr.* 10, 32. Henry, *Photius*, p. 72, n. 3, reproduit le texte tel qu'il figure dans les manuscrits : O.

ἀντεκαθίστη¹³⁹³, mais Socrate dans les autres sources (Appien, *Mithr.* 10, 32 ; 13, 42 ; Justin, XXXVIII, 5, 8 ; Licinianus, p. 29-30 Flemish).

Socrate, le plus jeune, serait né d'une concubine grecque. D'après Granius Licinianus, Nicomède III Evergète, pour écarter les prétentions de Socrate au trône de Bithynie, aurait envoyé son fils à Cyzique. Après la mort de Nicomède III Evergète, Socrate vient dénoncer l'épouse de son demi-frère, qu'il accuse de fomenter un complot contre le roi lui-même. Nicomède IV lui donna le surnom de Chrestos en récompense de sa dénonciation¹³⁹⁴ et Socrate fut rappelé à la cour. Puis, ce dernier serait parti secrètement à Rome pour réclamer la couronne de Bithynie que le Sénat lui aurait refusé. C'est pour cette raison que Socrate n'osa pas rentrer à la cour de son frère, et qu'il fut reçu par Mithridate.

Contrairement à Licinianus qui insiste sur les intentions de Socrate d'évincer son frère du trône, il ressort du texte de Memnon que ce fut Mithridate qui poussa Socrate à expulser son frère du trône. D'ailleurs, dans le texte d'Appien (*Mithr.* 13, 42) les ambassadeurs bithyniens présents aux côtés des généraux romains L. Cassius et Q. Appius et de la commission Sénatoriale, (*Mithr.* 12, 38) insistent également sur la seule responsabilité de Mithridate : d'après eux, jusqu'à l'intervention du roi du Pont, Chrestos acceptait le fait que ce fût son frère, Nicomède IV, qui exerce le pouvoir en Bithynie : Νικομήδει μὲν ἐκ πολλοῦ Μιθριδάτης ἐπιβουλεύων Σωκράτη μετὰ στρατιᾶς ἐπὶ τὴν βασιλείαν ἐπῆγεν, ἡσυχάζοντα καὶ δικαιοῦντα τὸν πρεσβύτερον ἄρχειν.

Mithridate envoya très tôt un certain Alexandre avec mission d'assassiner le nouveau roi. L'opération échoua¹³⁹⁵. Ainsi, accueillit-il avec empressement Socrate Chrestos qui ne pouvait résolument pas retourner en Bithynie. Ce dernier représentait sans doute le moyen idéal pour Mithridate de se débarrasser d'un allié des Romains. Dès la fin 93 ou le début 92, Socrate entre en lutte avec Nicomède IV¹³⁹⁶ avec l'aide militaire que lui fournit le roi du

¹³⁹³ Tel est le texte des manuscrits, d'après Bekker et Henry. Dans leur version, le Nicomède à l'accusatif (Νικομήδην) serait Socrate Chrestos, alors que dans la version corrigée, le datif Νικομήδει implique au contraire qu'il s'agit de Nicomède IV.

¹³⁹⁴ Le texte de Granius Licinianus est obscur. Dans l'édition de M. Flemish, c'est Mithridate qui reçoit la dénonciation et qui donne ce surnom à Socrate ; dans ce cas, cela signifierait que c'est bien le roi du Pont qui poussa Socrate à réclamer le trône de Bithynie, dédouanant du même coup Chrestos de toute intention néfaste à l'égard de son frère. Cependant, il me semble plus judicieux de suivre la version dans laquelle le nom de Mithridate est remplacé par celui de Nicomède, version retenue par Janke, *Memnon*, p. 45. Voir Reinach, *Mithridate*, p. 114, n. 2 ; De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 7, n. 16 ; Sherwin-White, *RFPE*, p. 111, n. 55.

¹³⁹⁵ Appien, *Mithr.* 57.

¹³⁹⁶ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 79-80 ; p. 276. Les sources numismatiques bithyniennes reflètent très certainement cette période de lutte entre les deux frères dont font état les sources littéraires.

Pont : Les propos de Memnon font écho à ceux d'Appien (*Mithr.* 10, 32) : Σωκράτη τὸν ἀδελφὸν αὐτοῦ Νικομήδους, ὅτῳ Χρηστός ἐπώνυμον ἦν, μετὰ στρατιᾶς <ἐπ>έπεμψε.¹³⁹⁷

D'après Appien (*Mithr.* 13, 42-46) l'attaque menée contre la Bithynie est une action déguisée qui, en réalité, vise clairement Rome. B.C. McGing semble penser que Mithridate, au moment où éclata le conflit avec la Bithynie, s'était armé en vue d'entamer une guerre contre Rome. Il estime que l'augmentation considérable de l'émission des monnaies pontiques royales observée à partir de 93/92, fait écho aux préparatifs militaires de Mithridate pour une guerre contre les Romains. A contrario, Fr. de Callataÿ estime que cette forte production de 93/92 « n'a sûrement pas été motivée par la perspective d'affronter Rome, puisque l'atelier monétaire n'est pleinement sollicité qu'à partir d'avril ou de mai 89, c'est-à-dire avant l'entrée en campagne des troupes ». En revanche, ce fait monétaire coïncide avec l'envoi de troupes pontiques en Bithynie pour soutenir Socrate contre Nicomède¹³⁹⁸, expédition rapportée d'ailleurs par les sources littéraires :

ἐπεκράτει δ' ὁμως ἡ Ῥωμαίων κρίσις καὶ ἄκοντος Μιθριδάτου :

Socrate Chrestos, avec l'armée que Mithridate lui a fournie, réussit à chasser Nicomède et à s'installer sur le trône de Bithynie¹³⁹⁹ (Appien, *Mithr.* 10, 32 : καὶ τὴν Βιθυνῶν ἀρχὴν ὁ Σωκράτης ἐς αὐτὸν περιέσπασε ; Appien, *Mithr.* 13, 42 : Νικομήδει μὲν ἐκ πολλοῦ Μιθριδάτης ἐπιβουλευῶν Σωκράτη μετὰ στρατιᾶς ἐπὶ τὴν βασιλείαν ἐπήγευ). Justin retient la seule responsabilité de Mithridate, puisqu'il dit que c'est lui qui chasse Nicomède (XXXVIII, 3, 4). L'expulsion du roi de Bithynie doit dater de l'été 91 au plus tard, puisque peu avant septembre, Nicomède était à Rome où il fut défendu par le jeune Hortensius. Un *senatus consulte* rendu en 91 confirme les droits de Nicomède¹⁴⁰⁰.

Le choix romain ne triomphe pas seulement sur le plan juridique puisque le Sénat, dans les derniers mois de l'année 91, décide d'envoyer une commission à la tête de laquelle se trouve Manius Aquilius¹⁴⁰¹ pour restaurer Nicomède mais aussi Ariobarzane qui fut expulsé

¹³⁹⁷ « Il envoya contre Nicomède avec une armée, le propre frère de celui-ci, Socrate, surnommé le Bon » : traduction Goukowsky.

¹³⁹⁸ McGing, *FPM*, p. 86 ; McGing, *Mithridates VI Eupator : Victim or aggressor ?*, p. 209-213. Contra : De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 282-284. Cf. Olbrycht, *Mithridates VI Eupator and Iran*, p. 176.

¹³⁹⁹ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 282-284 ; Idem, *Les derniers rois de Bithynie*, p. 7, n. 24.

¹⁴⁰⁰ Cicéron, *De Oratore*, III, 61, 229. De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 276-277 ; Reinach, *Mithridate*, p. 114, n. 2 ; Sherwin-White, *RFPE*, p. 111. De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 8, n. 26. Ce dernier estime, contrairement à Reinach, qu'Hortensius assura la défense de Nicomède IV et non celle de Socrate. Cette décision précéda de peu le déclenchement de la guerre sociale, dont le début est fixé à l'hiver 91/90. Cf. Tite-Live, *Per.* 72 ; Eutrope, V, 3, 1 ; Orose, V, 18, 8 ; Diodore, XXXVII, 2, 2 ; Velleius Paterculus, II, 15.

¹⁴⁰¹ Appien, *Mithr.* 11, 33 ; Justin XXXVIII, 3, 4. La datation se fonde sur la mention par Cicéron du discours prononcé par le jeune Hortensius en faveur du roi de Bithynie peu avant sept 91 : De Callataÿ, *Guerres*

de Cappadoce au même moment que Nicomède¹⁴⁰². Les légats romains arrivèrent probablement à Ephèse dans les premiers mois de l'année 90¹⁴⁰³. D'après Fr. de Callataÿ « considérant le temps nécessaire au rassemblement de troupes, il est peu probable que les deux restaurations soient intervenues avant l'été 90 au plus tôt »¹⁴⁰⁴.

Mithridate, seul responsable de la guerre d'après Memnon ?

L'intervention de Photius sur le texte original de ce fragment, quoique perceptible en certains endroits, n'efface pas complètement l'étude menée par Memnon sur les causes de la première guerre mithridatique. Il semble évident que Memnon opère une distinction entre la cause profonde de la guerre, c'est-à-dire, le roi Mithridate lui-même et, les causes apparentes : l'occupation de la Cappadoce et l'ingérence dans les affaires de Bithynie. Son récit met en lumière l'inévitabilité d'une guerre entre Rome et Mithridate.

En revanche, le texte de Memnon ne fait pas référence aux événements qui conduisent au déclenchement - à proprement parler - du conflit armé. Il n'est fait aucune mention de la mission d'Aquilius ni même du raid mené par Nicomède IV sur le territoire pontique. Bien que les actions et le caractère de Mithridate rendissent inévitable une guerre contre Rome, sa responsabilité dans le déclenchement du conflit est plus nuancée chez certains auteurs. En effet, après avoir restauré Ariobarzane et Nicomède IV sur leurs trônes respectifs, Aquilius les pressa d'envahir le territoire pontique afin de susciter une guerre contre Mithridate (Appien, *Mithr.* 11 ; Justin XXXVIII, 5, 10). Nicomède IV finit par accepter de piller le territoire du Pont (Appien, *op.cit.*)¹⁴⁰⁵. Aquilius se doutait très certainement de la provocation que représentait une telle incursion sur le territoire du Pont. Appien (*Mithr.* 17, 59) insiste sur le

mithridatiques, p. 276-277 ; Sherwin-White, *RFPE*, p. 111-112. En revanche, la position de McGing, *FPM*, p. 79 semble moins plausible, puisqu'il situe fin 90 la décision du Sénat d'envoyer une commission pour restaurer les rois.

¹⁴⁰² Mithraas et Bagoas expulsent Ariobarzane du trône de Cappadoce au moment même où Socrate s'empare de la Bithynie : Appien, *Mithr.* 10-11 ; Tite-Live, *Per.* 74. Cette entreprise simultanée situe donc l'expulsion d'Ariobarzane vers l'été 91, soit lors de la 4^{ème} année de son règne pour laquelle, en effet, il n'existe pas de monnaies : De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 276 ; Sherwin-White, *RFPE*, p. 111, n. 54 ; Idem, *Ariobarzanes, Mithridates and Sulla*, p. 174 ; Reinach, *Mithridate*, p. 115, n. 3. Justin (XXXVIII, 3, 4) fait une erreur, puisqu'il place l'invasion de la Bithynie au moment de la première expulsion d'Ariobarzane : ou bien il a confondu avec la deuxième expulsion, ou bien, plus vraisemblablement, il a passé sous silence la première restauration par Sylla. Sur la possible confusion de Justin, cf. Reinach, *Mithridate*, p. 435 ; Sherwin-White, *Ariobarzanes, Mithridates and Sulla*, p. 177. De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 276.

¹⁴⁰³ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 277-278

¹⁴⁰⁴ Appien, *Mithr.* 11, 33-35 ; Tite-Live, *Per.* 74. De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 278, n. 109 ; Sherwin-White, *RFPE*, p. 182, n. 48 ; idem, *Ariobarzanes, Mithridates and Sulla*, p. 112. Sherwin-White, en se basant sur Tite-Live, *Per.* 74, situe la restauration des deux rois au cours de l'année consulaire de 90. McGing, *FPM*, p. 79-80, qui s'appuie lui aussi sur Tite-Live, *Per.* 74, place les deux restaurations de la fin 90 ou du début 89. Il est suivi par Olbrycht, *Mithridates VI Eupator and Iran*, p. 176.

¹⁴⁰⁵ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 278 ; cf. McGing, *FPM*, p. 80, n. 52.

fait qu'Aquilius ne représentait pas la politique officielle du Sénat¹⁴⁰⁶. Quant aux auteurs représentant la version de Tite-Live, ils admettent le raid tout en disculpant les Romains. (Florus, I, 40, 3; Eutrope V, 5; Orose, VI, 2, 1 ne mentionne pas cet épisode). Quoiqu'il en soit d'après Appien, Mithridate désirait obtenir les meilleures raisons de déclencher une guerre aussi importante et laissa Nicomède envahir son territoire¹⁴⁰⁷. De son côté, Appien¹⁴⁰⁸ estime que Mithridate était prêt sur le plan militaire à faire la guerre. Or comme cela a déjà été souligné, les sources numismatiques ne vont pas dans ce sens, et les troupes semblent n'avoir été rassemblées que peu de temps avant l'entrée en campagne.

En revanche, tout porte à croire que Mithridate attendait que les Romains provoquent la guerre et Aquilius et Nicomède vont lui fournir un *casus belli*¹⁴⁰⁹. Mithridate avait envoyé Pélopidas se plaindre chez Gaius Cassius et Manius Aquilius à l'automne 90¹⁴¹⁰; Appien (*Mithr.* 12-14) relate cette ambassade, qui prend fin avec le refus des Romains de donner gain de cause à Mithridate. Le roi du Pont décide de réagir à cet affront en envoyant son fils Ariarathes IX expulser une nouvelle fois Ariobarzane fin 90 ou début 89 (Appien, *Mithr.* 15, 50)¹⁴¹¹. Pélopidas est à nouveau dépêché auprès des Romains afin de proposer une dernière offre d'arbitrage à Cassius et Aquilius : or Mithridate, tout en sachant par avance que les Romains maintiendraient leur position, tend à se montrer jusqu'au dernier moment comme quelqu'un de raisonnable. Une telle attitude est révélatrice, car en se présentant comme l'agressé et non l'agresseur, il pouvait de la sorte prétendre être victime de l'oppression romaine. Aquilius offre donc à Mithridate l'opportunité d'engager enfin la guerre contre Rome, guerre à laquelle il aspirait depuis longtemps, sans pour autant l'avoir lui-même déclenché, en apparence tout du moins. L'occasion est d'autant plus intéressante pour Mithridate, que Rome ne s'était vraisemblablement pas préparée à l'imminence d'une telle guerre. Les Romains devaient à cette époque (printemps 89) faire face à la guerre sociale¹⁴¹².

D. G. Glew¹⁴¹³ ne partage pas l'avis de certains Modernes qui, en accord avec les propos de Justin (XXXVIII, 3, 7), estiment que Mithridate avait décidé de faire la guerre aux Romains depuis un long moment. Selon lui, le roi du Pont prit sa décision seulement peu de temps avant le déclenchement de la guerre et Rome fut, par conséquent, prise par surprise. Or

¹⁴⁰⁶ Voir Sherwin-White, *RFPE*, p. 115-116.

¹⁴⁰⁷ Appien, *Mithr.* 36-37; cf. Appien, *Mithr.* 57, où en 85, « Sylla l'accuse d'avoir commencé la guerre qu'il avait planifiée depuis longtemps, dans l'espoir de diriger le monde s'il pouvait battre les Romains ».

¹⁴⁰⁸ Appien, *Mithr.* 13, 44, et aussi Justin XXXVIII, 3, 7.

¹⁴⁰⁹ Sur ce point, voir Sherwin-White, *RFPE*, p. 116-118.

¹⁴¹⁰ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 278-279.

¹⁴¹¹ *Ibidem*, p. 279, n. 120.

¹⁴¹² McGing, *FPM*, p. 86.

¹⁴¹³ Glew, *Mithridates Eupator and Rome*, p. 381; théorie mise en doute également par McGing, *FPM*, p. 82.

je pense que ses propos doivent être nuancés, dès lors que l'on opère une distinction entre l'inévitabilité de la guerre et son imminence. Certes, Mithridate voulait faire la guerre aux Romains, dans la mesure où ces derniers constituaient un obstacle à ses ambitions, et cela, sans doute dès 96/95 ; mais sa stratégie impliquait certainement que ce fussent les Romains qui déclenchent les hostilités, d'où son apparente soumission associée à diverses provocations. Dès lors, les préparatifs militaires nécessaires pour entamer une longue guerre contre Rome ont très bien pu être engagés au dernier moment, quand Aquilius lui fournit un *casus belli*, et non au moment même où il prit conscience qu'une guerre contre Rome serait inévitable. D'une part une telle armée aurait exigé des frais d'entretien considérables, et d'autre part, Mithridate avait déjà des troupes constituées et des alliés prêts à se battre à ses côtés.

L'idée selon laquelle Mithridate aurait planifié la guerre contre Rome suppose que le roi du Pont ait mis sur pied une véritable stratégie qui, avant toute chose, l'invitait à la prudence et à la patience. Une telle hypothèse semble ambitieuse sans pour autant être impossible. En effet, les activités de Mithridate en Asie Mineure ne sont pas spécifiques à ce dernier puisqu'avant lui, son grand-père et son père avaient tenté de soumettre la Cappadoce et la Bithynie. Mais à la différence de ses prédécesseurs, Mithridate agit avec prudence. Il tenta de les maintenir sous son influence, par divers intermédiaires, sans pour autant les annexer directement à son royaume¹⁴¹⁴. Bien que ses intentions soient claires, il n'en reste pas moins que sa prudence a fait toute la différence. Néanmoins, il faut tout de même admettre que la responsabilité d'Aquilius dans le déclenchement des hostilités relève du hasard, mais un hasard heureux pour Eupator.

Il reste à s'interroger sur le fait que les Romains, bien qu'ils fussent inquiets, étaient véritablement conscients du danger que représentait Mithridate. Dans une certaine mesure, l'on pourrait imaginer que oui, au vu des propos de Plutarque (*Marius*, 31), selon lequel, quand Marius alla dans l'Est, on pensait déjà qu'une guerre était inévitable. Cependant, les Romains ne s'attendaient sans doute pas à mener une telle guerre au moment où elle se déclencha, puisque les hostilités furent engagées sans le consentement du Sénat. De plus, la

¹⁴¹⁴ Il reprit l'idée de ses prédécesseurs, mais de façon différente : la Cappadoce était sous influence pontique (mariage de sa sœur et d'Ariarathe VI), la Bithynie était son allié : de cette manière, une opposition potentielle à Eupator était réduite. La situation était différente pour la Paphlagonie et la Galatie qui n'étaient pas des royaumes unifiés. Quand Nicomède envahit la Cappadoce et épouse Laodice, Eupator persiste dans sa politique, à savoir d'établir un contrôle indirect : il établit son neveu sur le trône. McGing, *FPM*, p. 82-84.

soumission apparente de Mithridate à leurs ordres d'évacuation¹⁴¹⁵, et cela jusqu'à la restauration des deux rois par Aquilius, devait rendre peu claires les intentions pontiques. Ainsi, on pourrait penser que jusqu'en 91, du point de vue romain, la guerre n'était pas inévitable, puisque le roi du Pont, avait laissé faire le Sénat à trois reprises. La séquence suivante des événements fait apparaître les étapes déterminantes dans le déclenchement des hostilités romano-pontiques :

- 100/99 : première occupation de la Cappadoce qui provoque l'inquiétude romaine
- 97/96 : ordre romain d'évacuer la Cappadoce : Mithridate réalise que les Romains sont un obstacle à ses ambitions.
- 96/95 : Mithridate entame ses activités diplomatiques : il prend conscience de l'inévitabilité d'une guerre contre Rome.
- 94-été 90 : diverses actions menées par Mithridate en Cappadoce et en Bithynie, qui constituent des provocations à l'égard des Romains = Memnon cesse ici son récit des causes de la guerre.
- Fin 90 : raid de Nicomède dans le Pont.
- Fin 90-début 89 : nouvelle expulsion d'Ariobarzane : prise de conscience de **l'imminence de la guerre.**
- Printemps 89 : début de la campagne militaire (qui correspond à une reprise de la frappe monétaire dans le Pont d'avril ou mai 89 ?).

Le silence de la chronique de Memnon sur le raid mené par Nicomède en territoire pontique peut-être envisagé comme une conséquence de l'intervention de Photius Toutefois, une autre hypothèse peut, à mon sens, être envisagée. En effet, Memnon considérait certainement que cette période précédant de peu la campagne de l'Amnias, n'était pas déterminante pour comprendre les raisons pour lesquelles cette guerre s'était déclenchée. Il a montré combien le conflit était devenu inévitable, au vu des actions menées par Mithridate ; l'important étant pour lui de savoir non pas quand et comment la guerre s'était déclenchée, mais pourquoi. Par conséquent, il est tout à fait probable que Mithridate était, du point de vue de Memnon - qui le peint comme un personnage dont les actions sont dictées par son caractère meurtrier, orgueilleux et ambitieux - prêt à tout pour mener à bien ses projets de

¹⁴¹⁵ *Ibidem*, p. 86. D'après cet auteur, il est possible que les Romains n'aient pas pris conscience que la guerre était inévitable immédiatement, en raison de la soumission apparente de Mithridate (en 97/96 : ultimatum ; en 94 : restauration d'Ariobarzane par Sylla ; en 90 : restauration de Nicomède et à Ariobarzane par Aquilius).

conquêtes et, pour ces raisons, devait être tenu pour seul responsable de la guerre contre Rome¹⁴¹⁶.

Sous-partie 3 : La première guerre mithridatique

Questions de datations : du début de la guerre à l'invasion de la Bithynie (22.6-22.8)

Mithridate, qui n'obtint pas justice des Romains, après le raid mené dans le Pont par Nicomède, envoya des forces en Cappadoce pour expulser Ariobarzane et réinstaller son fils Ariarathe IX. Le conflit armé fut finalement déclenché à la suite de cette nouvelle expulsion d'Ariobarzane.

La datation des faits contenus dans les fragments 22.6 à 22.8 ayant été largement débattue, je discuterai tout d'abord de la chronologie. Les passages concernés, dans lesquels Memnon relate les premiers événements de la guerre, se présentent de la manière suivante :

- 22.6 : Bataille de l'Amnias.
- 22.7 : Aquillius battu à Proton Pachion.
- 22.7 : La cavalerie de Nicomède vaincue au Mont Skorobas.
- 22.8 : Mithridate envahit la Bithynie¹⁴¹⁷.

I. Sur ce que les Anciens considèrent comme le début de la première guerre mithridatique

A. Datation du début de la guerre chez Memnon 22.6

Memnon commence son résumé des guerres mithridatiques avec la bataille de l'Amnias qui, selon lui, eut lieu au moment où la guerre civile¹⁴¹⁸ éclatait à Rome entre Sylla et Marius, c'est-à-dire en 88. Cependant, une telle datation a fait l'objet de nombreuses discussions et les études plus récentes situent le déclenchement de la première guerre mithridatique au printemps 89, au moment où la guerre sociale - et non la guerre civile - faisait rage en Italie.

¹⁴¹⁶ Sherwin-White, *RFPE*, p. 114-115 fait remarquer lui aussi combien Memnon se distingue des autres sources sur ce point : « The Greek historian Memnon is alone in attributing the blame for the war unequivocally to Mithridates. ».

¹⁴¹⁷ La datation de l'invasion de l'Asie fera l'objet d'une autre discussion que j'aborderai ultérieurement : voir *infra*, Memnon F 22.8.

¹⁴¹⁸ Voir B. R. Katz, « The First Fruits of Sulla's March on Rome in 88 BC », *AC*, 44 (1975), p. 100-125 ; B. M. Levick, « Sulla's March on Rome in 88 BC », *Historia*, 31, 4 (1982), p. 503-508.

Il faut distinguer, d'une part, les sources qui comme Memnon, font démarrer la guerre mithridatique au moment de la guerre civile à Rome, et, d'autre part, celles qui considèrent la bataille de l'Amnias comme le premier événement marquant le début de la guerre entre Rome et le roi du Pont.

B. Les sources qui situent le début de la guerre au moment de la guerre civile à Rome

Les sources d'Orose, V, 19, 1-3 et d'Eutrope, V, 4, 1, 2 font démarrer la guerre civile en 662 après la fondation de Rome, c'est-à-dire en 92/ 91. Or comme l'ont fait remarquer les éditeurs¹⁴¹⁹, Orose et Eutrope font tous deux la même erreur, puisqu'il s'agit en réalité de l'année 88, l'année du consulat de Sylla¹⁴²⁰. Ces derniers, à l'instar de Memnon, font débiter la guerre mithridatique au moment de la guerre civile, c'est-à-dire en 88, à la seule différence que, contrairement à Memnon, ils ne citent pas la bataille de l'Amnias. D'ailleurs, les propos d'Orose (V, 19, 2) montrent bien les divergences d'opinion qui existent chez les auteurs anciens sur ce qu'ils considèrent comme étant le début de la première guerre mithridatique.

Ainsi, on comprend qu'Orose fait démarrer la guerre mithridatique non pas au moment de la bataille de l'Amnias, mais au moment où le Sénat confie officiellement le commandement de la guerre contre Eupator à Sylla. Par conséquent, la tradition suivie par Orose et Eutrope considère que la guerre mithridatique débute en 88, au moment du consulat de Sylla : cette considération est peut-être due au fait qu'aucun des généraux romains ne participa à la bataille de l'Amnias, et parce que la guerre fut provoquée par Aquilius, lequel agit sans l'autorisation du Sénat.

- Orose, V, 19, 1-3: « 1 - En 662 après la fondation de Rome, la guerre sociale n'étant pas encore terminée, la première guerre civile fut suscitée à Rome et, la même année, commença la guerre de Mithridate, non moins grave, même si elle était moins scandaleuse. (...) 2 - Sans doute, à propos de la durée de la guerre de Mithridate, la tradition diverge-t-elle : a-t-elle d'abord commencé à partir de ce moment, ou a-t-elle connu alors son embrasement principal ? Spécialement étant donné que les uns rapportent qu'elle a été faite pendant trente ans et les autres pendant quarante ans. Mais bien que leur embrasement se soit produit au même moment dans un amoncellement inextricable de malheurs 3 - Pendant que Sylla, consul et sur le point de partir pour l'Asie contre Mithridate avec une armée, s'arrêtait cependant en Campanie à cause des restes de la guerre sociale, Marius ambitionnait un septième consulat et la charge de la guerre contre Mithridate ».
- Eutrope, V, 4, 1-2 : « L'an six cent soixante-deux de la fondation de la Ville éclata à Rome la première

¹⁴¹⁹ Eutrope, *Abrégés d'histoire romaine*, texte établi et traduit par J. Hellegouarc'h, Paris, Les Belles Lettres, 1999, p. 178, n. 4.1 et Orose, *Histoires (Contre les Païens)*, tome II, livres IV-VI, texte établi et traduit par M.-P. Arnaud-Lindet, Paris, Les Belles Lettres, 1991, p. 257, n. 1. Cf. annexe « Sur la datation *ab urbe condita* chez Eutrope et Orose ».

¹⁴²⁰ Sherwin-White, *Roman Involvement in Anatolia*, p. 74, n. 86, insiste sur le fait qu'Orose utilise Tite-Live : or ce dernier est soumis à interprétation.

guerre civile et, la même année, celle de Mithridate. La guerre civile fut provoquée par C. Marius, consul pour la sixième fois¹⁴²¹. On avait en effet envoyé le consul Sylla pour faire la guerre contre Mithridate qui avait occupé l'Asie et l'Achaïe (...) »

C. Les sources qui considèrent l'Amnias comme la première bataille de la guerre

A la différence d'Orose et d'Eutrope, Memnon et Appien considèrent tous deux que la guerre mithridatique débuta avec la bataille de l'Amnias. Le premier commence son résumé sur la première guerre mithridatique avec le récit de la bataille de l'Amnias. Le second est plus explicite à ce propos puisqu'il établit clairement que l'Amnias fut la première bataille de cette guerre.

- Appien, *Mithr.* 19, 70 : Ἔργον δὴ τὸδε πρῶτον τοῦ Μιθριδατείου πολέμου « Ce fut la première bataille de la guerre mithridatique ».

Cependant, leurs datations respectives sont incorrectes, puisque Memnon situe faussement cette bataille en 88 et Appien, *Mithr.* 18, 64 la situe vers la 173^{ème} olympiade¹⁴²².

Je pense que l'erreur de Memnon est due à une confusion entre deux types de sources :

- 1) Les sources qui considéraient la bataille de l'Amnias comme la 1^{ère} étape de la guerre.
- 2) Les sources qui, à l'exemple d'Orose et d'Eutrope, faisaient débiter la guerre au moment où éclate la guerre civile à Rome, en 88, sans considérer pour autant la bataille de l'Amnias comme étant la première étape de la guerre entre Rome et Mithridate. Ainsi en résulte le passage 22.6 de Memnon, qui place erronément la bataille de l'Amnias en 88. Une telle datation fut pendant longtemps acceptée, suivant la chronologie établie par Reinach avant d'être corrigée, de façon à situer le début de la guerre en 89.

En revanche, H. Janke¹⁴²³ estime que ce passage est sans doute le résultat du travail de Photius et qu'à l'origine, Memnon aurait fait une brève digression sur les événements qui se déroulaient à Rome en 88. Son résumé sur la guerre civile aurait alors eu pour objectif d'introduire un nouveau personnage, Sylla, ce dernier devant en effet intervenir dans la guerre contre Mithridate, non pas au moment où se déclenche la guerre en Asie, mais en 87, au moment où le théâtre des opérations se déplace en Grèce.

¹⁴²¹ Erreur d'Eutrope sur ce point, puisque le 6^{ème} consulat de Marius eut lieu en 100.

¹⁴²² Sur la datation par olympiades par Appien, le développement qui suit.

¹⁴²³ Janke, *Memnon*, p. 45-46.

II. Sur la date de la bataille de l'Amnias

A. *Datation de l'Amnias en 88*

1. Présentation du système chronologique de Reinach

Pendant longtemps, les Modernes¹⁴²⁴ ont, à la suite de Reinach, privilégié une datation du printemps 88 de la campagne de l'Amnias. Une telle datation reposait en grande partie sur l'interprétation d'un texte d'Appien et sur le contenu des *periochae* 77 et 78¹⁴²⁵.

La chronologie établie par Reinach est la suivante :

- Bataille de l'Amnias
- Défaite de Nicomède et des Romains en Phrygie
- Occupation de la Bithynie
- Occupation de l'Asie
- Les Vêpres Ephésiennes
- Siège de Rhodes
- Envoi d'Archélaos à travers l'Égée jusqu'en Grèce continentale (*Mithr.* 23-27)

Reinach¹⁴²⁶ place tous ces événements entre le printemps et l'automne 88, l'année du consulat de Sylla¹⁴²⁷, c'est-à-dire durant la guerre civile à Rome. Si un tel système est, comme on le verra, intenable, il est également basé sur une mauvaise interprétation des sources littéraires. D'une part, la lecture que fait Reinach d'Appien (*Mithr.* 18, 64) et de Tite-Live a été depuis fort critiquée, et d'autre part, il ne prend pas en compte les autres sources littéraires qui permettent de préciser davantage la datation, et en particulier un passage des *Mithridatiques* d'Appien.

2. Chronologie de Reinach basée sur la datation par olympiades d'Appien

Appien, *Mithr.* 18, 64 place la bataille de l'Amnias dans la 173^{ème} olympiade, ce qui correspond à l'année 88¹⁴²⁸ :

¹⁴²⁴ Parmi eux, on trouve notamment : Ormerod, *The First Mithridatic War*, p. 238 sq. ; Magie, *RRAM*, I, p. 211, 219 ; II, p. 1100, n. 20 ; Will, *Monde hellénistique*, II, p. 397 sqq. ; T. Luce, *Historia* 19 (1970), p. 162 sqq. ; Glew, *Mithridates Eupator and Rome*, p. 380 sqq. ; cf. Sherwin-White, *RFPE*, p. 121, n. 94.

¹⁴²⁵ Reinach, *Mithridate*, p. 121, n. 1 ; Magie, *RRAM*, I, p. 211 et II, p. 1100-1101, n. 25, estime que le début de la campagne débute au printemps 88 avec l'invasion de Nicomède au nord de la Paphlagonie. « Despite the unfavorable situation, the Romans took the offensive and in the spring of 88 Nicomedes was ordered to invade northern Paphlagonia ».

¹⁴²⁶ Reinach, *Mithridate*, p. 147 résume les événements pour l'année 88.

¹⁴²⁷ *Ibidem*, p. 121-148. *Contra* : Cf. Sherwin-White, *RFPE*, p. 121-124.

¹⁴²⁸ Pour la chronologie par olympiades, voir : E. J. Bickerman, *Chronology of the Ancient world*, Londres, 1980, p. 76-77 et 119.

- Appien, *Mithr.* 18, 64 : Τοσαύτη μὲν ἦν ἑκατέροις ἢ παρασκευή, ὅτε πρῶτον ἦσαν ἐς ἀλλήλους Ῥωμαῖοί τε καὶ Μιθριδάτης, ἀμφὶ τὰς ἑκατὸν καὶ ἑβδομήκοντα τρεῖς ὀλυμπιάδας : « *Tels étaient les moyens dont disposaient les belligérants lorsque les Romains et Mithridate s'affrontèrent pour la première fois, vers la cent soixante-dixième Olympiade. (Ce fut dans une vaste plaine bordant le fleuve Amneios que Nicomède et les généraux de Mithridate...)* ».

Cependant, il faut prendre avec prudence ses propos, puisque ce passage a été corrigé par certains éditeurs du texte. Reinach utilise la version corrigée du texte (c'est-à-dire la datation de l'Amnias de la 173^{ème} olympiade) et estime que tous les événements qui suivent l'Amnias (jusqu'à l'invasion de l'Achaïe par les forces pontiques) se sont déroulés durant l'année 88¹⁴²⁹. Or, la datation même de la 173^{ème} olympiade, reste vague chez Appien et pour faire tenir sa chronologie, Reinach précise que la datation d'Appien est correcte, à condition d'admettre que la bataille de l'Amnias ait commencé au mois de janvier de la 173^{ème} olympiade mentionnée par Appien, c'est-à-dire, qu'elle ait eu lieu en janvier de l'année 88¹⁴³⁰.

Certains Modernes ont choisi d'accepter la correction du texte d'Appien, sans pour autant admettre la datation proposée par l'auteur. C'est le cas de Fr. de Callatay qui, cependant, estime que la 1^{ère} année de la 173^{ème} olympiade correspond à l'été 88, et non au mois de janvier¹⁴³¹. En revanche, il n'accepte pas pour autant cet élément de datation proposé par Appien et considère qu'il ne doit pas être pris en compte pour dater la bataille de l'Amnias. Dès lors, afin de justifier une telle datation erronée chez Appien, il estime « plus probable qu'Appien ait ici voulu signifier l'ensemble de la première guerre plutôt que le moment précis de son déclenchement ».

Badian¹⁴³² se montre également très critique vis-à-vis de l'interprétation de ce passage d'Appien (*Mithr.* 17, 64) par Reinach, et pointe du doigt le choix de ce dernier d'avoir préféré Appien à Tite-Live, quand bien même le passage des *Mithridatiques* offre une datation plus que vague. En effet, Badian, met en lumière le fait que le « τρεῖς » dans le passage d'Appien (τὰς ἑκατὸν καὶ ἑβδομήκοντα τρεῖς ὀλυμπιάδας) n'est en réalité qu'un ajout fait par les anciens éditeurs du texte¹⁴³³. Dès lors, il n'est d'accord ni avec l'interprétation du passage d'Appien, basée sur une correction erronée, ni sur la datation dès lors proposée par Appien de la bataille de l'Amnias.

¹⁴²⁹ Reinach, *Mithridate*, p. 123-124, n. 2.

¹⁴³⁰ *Ibidem*, p. 123-124, n. 2 ; selon lui, la 173^{ème} olympiade doit commencer en janvier, car tous les événements doivent avoir lieu avant les élections athéniennes (été 88) et le siège de Rhodes (automne 88).

¹⁴³¹ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 284, n. 2.

¹⁴³² Badian, *Rome, Athens and Mithridates*, p. 109-110. Sherwin-White, *Roman Involvement in Anatolia*, p. 74, n. 86 : il formule les mêmes critiques à l'encontre de Reinach et émet lui aussi des réserves à propos du passage corrigé d'Appien.

¹⁴³³ Badian, *Rome, Athens and Mithridates*, p. 123, n. 21.

Comme cela fut mis en lumière par Badian, le texte original d'Appien mentionne bien la 170^{ème} olympiade. Si la plupart des Modernes acceptent la correction du texte, Goukowsky¹⁴³⁴ a fait le choix de le reproduire de la manière suivante : τὰς ἑκατὸν καὶ ἑβδομήκοντα ὀλυμπιάδας. D'après lui, en situant la bataille de l'Amnias vers la 170^{ème} olympiade, c'est-à-dire entre juillet 100 et juillet 96, Appien propose une date bien trop haute pour l'Amnias, et c'est pourquoi elle fut corrigée. Cependant, Goukowsky estime qu'il est inutile de corriger le texte d'Appien, et considère que ce dernier a simplement fait une erreur : il aurait mélangé les sources qui considéraient que la guerre mithridatique commençait AVANT l'Amnias¹⁴³⁵ et celle qui faisait de cette bataille le premier fait marquant de la guerre. Une telle interprétation se rapprocherait par conséquent de celle formulée plus haut à l'égard de Memnon, à la seule différence près que Memnon, lui, aurait consulté des sources qui faisaient démarrer la guerre APRÈS la bataille.

Par conséquent, que l'on accepte le texte dans sa version originale ou que l'on admette la correction, il y a beaucoup trop d'incertitudes pour accepter ce passage d'Appien de façon certaine.

3. Chronologie de Reinach basée sur Tite-Live

L'autre texte qui a suscité bon nombre de discussions est celui de Tite-Live. La datation de la bataille de l'Amnias de 88 provient de l'interprétation que fait Reinach des *periochae* 74 et 76 de Tite-Live, dont il a modifié les datations respectives en les intervertissant. Le tableau ci-dessous présente :

*Une brève chronologie des événements établie à partir des diverses sources.

*Les *periochae*, avec leurs datations respectives, telles qu'elles apparaissent dans le texte de Tite-Live.

*L'interprétation et la datation du texte de Tite-Live après manipulation de Reinach.

¹⁴³⁴ Goukowsky, *Appien*, p. LVXI-LXVII.

¹⁴³⁵ *Ibidem*, p. LVXI-LXVII: sans doute avec la restauration d'Ariobarzane par Sylla aux environs de 96 d'après Goukowsky. Or cette datation est discutée, en particulier par De Callataÿ, que je suis complètement sur ce point, qui la situe en 94. En revanche, la position de Goukowsky est séduisante, car la 170^{ème} olympiade pourrait correspondre à la première intervention du Sénat qui enlève la Cappadoce à Mithridate et la Paphlagonie à Nicomède en 97/96. Voir *supra*. commentaire F 22.4.

Chronologie des événements ¹⁴³⁶		L'ordre des <i>periochae</i> chez Tite-Live	L'ordre des <i>periochae</i> et leur datation d'après Reinach
L'expulsion des rois ¹⁴³⁷ : Expulsion de Nicomède par Socrate 2 nd e Expulsion d'Ariobarzane par Mithraas et Bogoas	Été 91 au plus tard		[f] <i>Per.</i> 76 : année 90 Expulsion des deux rois (2 ^{ème} d'Ariobarzane)
Restauration d'Ariobarzane et Nicomède IV par Aquillius + raid sur le Pont	Été 90 au plus tôt ¹⁴³⁸	[g] <i>Per.</i> 74 : <u>année 90</u> Restauration des deux rois <i>Nicomède, roi de Bithynie, et Ariobarzane, roi de Cappadoce, sont rétablis sur leurs trônes.</i>	[h] <i>Per.</i> 74 : année 89 Restauration des deux rois
Mithridate envoya Pélopidas se plaindre chez Gaius Cassius et Manius Aquilius	Automne 90 ?		
[a] 3 ^{ème} expulsion d'Ariobarzane ¹⁴³⁹ Début de la 1 ^{ère} guerre Mithridatique : [b] Expulsion de Nicomède de Bithynie, suite à la victoire des Pontiques à la bataille de l'Amnias ¹⁴⁴⁰	Fin 90 ou début 89 Printemps 89	[c] <i>Per.</i> 76 : <u>année 89</u> Expulsion des deux rois (3 ^{ème} d'Ariobarzane) <i>Ariobarzane, roi de Cappadoce, et Nicomède, roi de Bithynie, sont chassés de leurs États par Mithridate, roi de Pont</i> [d] <i>Per.</i> 77, §9 : <u>année 89</u> Expulsion des deux rois (3 ^{ème} d'Ariobarzane) <i>Mithridate, roi du Pont, ayant occupé la Bithynie et la Cappadoce et chassé le légat Aquilius</i> =il faut cependant rappeler que si en effet, ils furent expulsés la même année et dans une période assez proche, leur expulsion ne fut pas simultanée.	[e] <i>Per.</i> 77 : année 88 Expulsion des deux rois (4 ^{ème} d'Ariobarzane)

Les expulsions d'Ariobarzane et de Nicomède, bien que présentées de façon simultanée par Tite-Live, dans la *Per.* 76 et dans le §9 de la *Per.* 77, n'ont pas eu lieu simultanément mais successivement. En effet, la 3^{ème} expulsion d'Ariobarzane hors de

¹⁴³⁶ Il s'agit d'une chronologie établie à partir des informations contenues dans diverses sources dont Tite-Live. Quant à la datation, elle est celle que j'ai choisi d'adopter à partir des différentes études. Mon choix sera justifié par la suite, au fil du commentaire, ou, comme cela est précisé dans certains cas, la discussion concernant certaines dates a déjà été abordée précédemment.

¹⁴³⁷ Voir commentaire Memnon F 22.5, où la question a déjà été traitée.

¹⁴³⁸ Voir *supra*, F 22.5.

¹⁴³⁹ Cf. De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 279. Sources : Appien, *Mithr.* 16-18 qui montre le déroulement des événements ; Justin, XXXVIII, 3, 2-8.

¹⁴⁴⁰ Voir *infra*, F 22.6 ; 22.8.

Cappadoce ([a] dans le tableau) causa le déclenchement de la guerre et fut suivie de la bataille de l'Amnias. Quant à Nicomède, en Bithynie, c'est la victoire des armées pontiques lors de cette même bataille, qui provoqua sa fuite hors de son royaume [b].

Ces deux expulsions successives sont datées de 88 par Reinach qui place par conséquent la bataille de l'Amnias dans la même année : or une telle datation repose sur une mauvaise interprétation du texte de Tite-Live, puisqu'il modifie l'ordre et la datation des *Periochae*. Son erreur vient en grande partie de son interprétation du §9 de la *Per. 77* qui fut pendant longtemps daté de la même année que le reste de la *Periocha*, c'est-à-dire de 88 [e]. Reinach, en partant de cette hypothèse a donc considéré :

- 1) Que l'expulsion mentionnée dans la *Per. 76* était une expulsion antérieure à celle de la *Per. 77* [d]¹⁴⁴¹ : il estimait donc que l'expulsion des deux rois de 89 mentionnée dans la *Per. 76* [c] n'était pas celle qui avait entraîné le conflit armé. Par conséquent il a identifié l'expulsion de la *Per. 76* [f] comme celle qui précède la restauration des rois par Aquilius rapportée dans la *Per. 74* [g] : il a donc considéré que la *Per. 76* faisait référence à l'expulsion de Nicomède par Socrate et à celle d'Ariobarzane par Mithraas et Bogos¹⁴⁴².
- 2) Une telle interprétation rendait alors incohérent l'ordre des *Periochae*, puisque dès lors, Tite-Live aurait, selon lui, mentionné la restauration des rois (*Per. 74* [g]) avant leur expulsion (*Per. 76* [c]). Ainsi, en changeant l'ordre des *Periochae*, il a entrepris également d'en modifier les datations respectives : il date alors l'expulsion de la *Per. 76* de l'année 90 [f], au lieu de l'année 89 [c], et situe la restauration de la *Per. 74* en 89 [h], au lieu de 90 [g]¹⁴⁴³.
- 3) Enfin, en considérant que l'expulsion des deux rois mentionné au §9 de la *Per. 77* était datée de 88 [e], comme le reste de l'építome, il faisait ainsi démarrer le début de la guerre et la bataille de l'Amnias en 88, puisque comme dit précédemment, d'une part, l'expulsion d'Ariobarzane¹⁴⁴⁴ fut celle qui déclencha le conflit armé entre Rome et le Pont, et d'autre part, Nicomède fut chassé de son royaume par Mithridate consécutivement à la victoire pontique lors de la bataille de l'Amnias¹⁴⁴⁵.

Or toute son analyse a depuis été remise en cause : Badian et A.N. Sherwin-White en particulier¹⁴⁴⁶ ont dénoncé la manipulation des *periochae* par Reinach dans le but de justifier

¹⁴⁴¹ Reinach, *Mithridate*, p. 155, n. 4 ; cf. Appien, *Mithr.* 15, 50 ; 18, 68 ; Justin XXXVIII, 3, 4.

¹⁴⁴² *Ibidem*, p. 115 ; voir *supra*, commentaire Memnon 22.5 à propos de cet événement.

¹⁴⁴³ *Ibidem*, p. 117, n. 2.

¹⁴⁴⁴ *Ibidem*, p. 119-120. Il place cette 3^{ème} expulsion d'Ariobarzane fin 89/début 88 ? : Selon lui, elle est située après les raids de Nicomède dans le Pont qu'il place à l'été 89, et avant l'échec de la dernière ambassade de Pélopidas qui est renvoyé du camp romain et qui marque le début des hostilités à l'hiver 89/88.

¹⁴⁴⁵ *Ibidem*, p. 123 : situe l'Amnias et la fuite de Nicomède au printemps 88 ; il précise (p. 121, n. 1) que ces événements, « les succès », étaient racontés dans les livres 77 et 78 de Tite-Live.

¹⁴⁴⁶ Badian, *Rome, Athens and Mithridates*, p. 109-110 ; Sherwin-White, *Roman Involvement in Anatolia*, p. 74, n. 86 ; Sherwin-White, *RFPE*, p. 121-125.

sa chronologie : la conséquence de son interprétation est une mauvaise datation des *Periochae* et des événements qui y sont relatés. Tous deux conservent l'ordre originel des *Periochae* 74 [g] et 76 [c] ainsi que leurs datations respectives. Par conséquent, la *Per.* 76 [c] mentionne l'expulsion successive des deux rois en 89. Il s'agit donc de celle qui eut lieu APRÈS la restauration des deux rois par Aquillius en 90 mentionnée dans la *Per.* 74 [g], et non de celle qui conduisit le Romain à les remettre sur le trône. Il est donc question ici de la 3^{ème} expulsion d'Ariobarzane qui prend place AVANT l'Amnias, fin 90 ou début 89[a], et de celle de Nicomède qui dut fuir la Bithynie APRÈS la victoire des Pontiques au cours de cette bataille, au printemps 89 [b]. Enfin, le paragraphe 9¹⁴⁴⁷ de la *Per.* 77 [d] a depuis été daté de 89¹⁴⁴⁸ (indépendamment du reste du passage qui lui concerne les événements de l'année 88¹⁴⁴⁹) dans la mesure où il s'agirait là d'un rappel des événements de 89, c'est-à-dire ceux mentionnés dans la *Per.* 76 [c]. Dès lors, si l'on admet que les *Periochae* 76 [c] et 77 [d] font mention des deux mêmes expulsions successives des rois, datées alors de 89, il faut considérer que la bataille de l'Amnias eut lieu elle aussi en 89.

Certaines études, parmi lesquelles celles de Badian, A.N. Sherwin-White et Fr. de Callataÿ ont montré de façon convaincante qu'il fallait remonter la datation de la bataille de l'Amnias à l'été 89, et par conséquent, invalident la démonstration de Reinach¹⁴⁵⁰. Une nouvelle interprétation des passages de Tite-Live et d'Appien n'est pas le seul élément qui permet de proposer une autre datation de l'Amnias : la lecture d'autres sources, qui ne furent pas prises en compte par Reinach, a permis de remettre en cause sa chronologie.

B. Datation de l'Amnias de 89

A.N. Sherwin-White a largement insisté sur l'importance du texte d'Appien, et fait reposer en grande partie sa datation sur le récit détaillé qu'offrent les *Mithridatiques* du début de la première guerre mithridatique.

¹⁴⁴⁷ Dernier passage de la *periocha* qui rapporte l'occupation de la Bithynie et de la Cappadoce par Mithridate ; Aquillius, chassé et enfin l'invasion de la Phrygie. Ces événements appartiennent en réalité à l'année 89.

¹⁴⁴⁸ Tite-Live, *Abrégés des livres de l'histoire romaine de Tite-Live*, tome XXXIV-2^{ème} partie, *periochae* 70-142, Texte établi et traduit par P. JAL, Paris, Les Belles Lettres, 1984, p. 61, n. 1, écrit « La *Periocha* est, à l'exception du paragraphe 9, entièrement consacrée aux événements intérieurs (année 88) ».

¹⁴⁴⁹ Les premiers paragraphes sont consacrés aux événements intérieurs de Rome, à savoir le vote de la loi de Sulpicius, la guerre civile et la victoire de Sylla qui conduit à l'expulsion de Marius.

¹⁴⁵⁰ Badian, *Rome, Athens and Mithridates*, p. 109-110 ; Sherwin-White, *The Opening of the Mithridatic war*, p. 1981-1995 ; idem, *Roman Involvement in Anatolia*, p. 74, n. 86 ; idem, *RFPE*, p. 122 *ssq.* qui datent le déclenchement de la guerre en 89 ; de Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 284 ; McGing, *FPM*, p. 108-109. McGing, *FPM*, p. 81, n. 54 : en faveur de cette datation, il précise qu'Appien (*Mithr.* 22, 83) implique clairement que l'Asie était l'une des provinces consulaires attribuées avant les élections de 89 pour l'année suivante (voir Aussi Appien, *B.C.*, 1.55) ; cf. Glew, *Mithridates Eupator and Rome*, p. 398 *sqq.*

1. Distinction de deux phases

Appien, dans les *Mithridatiques* distingue clairement les opérations qui eurent lieu en 89 de celles de 88, ce qui remet en cause la chronologie de Reinach qui, lui, place tous les événements depuis l'Amnias jusqu'au siège de Rhodes au cours de la seule et même année 88. Mais une autre distinction apparaît dans le texte d'Appien, *Mithr.* XVIII- XXI.

Tableau récapitulatif des deux phases de la conquête chez Appien :

Ce tableau permet de distinguer les deux phases de la conquête de l'Asie Mineure par Mithridate. Je donnerai les références au texte d'Appien, accompagnées d'un bref résumé du contenu, de la concordance avec le texte de Memnon et de quelques informations permettant de localiser le théâtre des opérations.

Les étapes de la conquête de l'Asie par Mithridate (en 89 ?) d'après Appien, <i>Mithr.</i> 17-21 :	
Appien (<i>Mithr.</i> 17-21) rapporte les grandes étapes de la conquête de l'Asie par Mithridate, avec une distinction de 2 phases :	
1^{ère} PHASE (<i>Mithr.</i> 18, 64- 19.74 = <i>Mithr.</i> 20, 76)	
3 victoires pontiques :	
1- La Bataille de l'Amnias	
Conséquence :	Fuite de Nicomède
Sources :	Appien, <i>Mithr.</i> 18, 64 à 18, 69 ; Memnon F 22.6
Localisation :	Amnias : Affluent gauche de l'Halys. Sa vallée mettait en communication le PONT et la PAPHLAGONIE
2- Confrontation au Mont Skorobas	
Conséquence :	Défaite de la cavalerie de Nicomède
Sources :	Appien, <i>Mithr.</i> 19, 71 ; Memnon F 22.7
Localisation :	« Mont qui se trouve aux confins de la Bithynie et du royaume Pontique » (Appien, <i>Mithr.</i> 19, 71). ¹⁴⁵¹ Entre la BITHYNIE et la PAPHLAGONIE
3- Bataille à Prôton Pachion	
Conséquence :	Défaite de Manius Aquillius
Sources :	Appien, <i>Mithr.</i> 19, 71 ; Memnon F 22.7
Localisation :	Site inconnu. Après la défaite, Manius aurait donc battu en retraite vers le Moyen Sangarios, c'est-à-dire, vers l'ouest. En PAPHLAGONIE ?

¹⁴⁵¹ Cf. Goukowsky, *Appien*, p. 145, n. 164. Ce savant estime que la source d'Appien « considérait la Paphlagonie comme faisant partie du royaume Pontique ».

Conséquences de ces 3 victoires pontiques :		
Le sort de Manius Aquillius		
Contexte	Aquillius fuit son camp près du Mont Skorobas après la débâcle de Nicomède, puis, battu à <u>Prôton Pachion</u> , s'enfuit.	
Conséquences :	-Fuite vers le fleuve SANGARIOS (PAPHLAGONIE) -Franchit le fleuve SANGARIOS -Rejoint PERGAME (MYSIE)	Appien, <i>Mithr.</i> 19, 73
	-Puis, de Pergame, rejoint MITYLÈNE (LESBOS)	Velleius Paterculus, II, 18, 3 Diodore, XXXVII, 27.1-2 ?
Localisation :	PAPHLAGONIE → MYSIE → Île de LESBOS (côte mysienne) =donc mouvement vers l'ouest	
Le sort de Cassius, Nicomède et des « envoyés de Rome »		
Contexte :	Après la défaite au <u>Mont Skorobas</u> , Nicomède avait rejoint le camp de Cassius	
Conséquences :	-Camp à LÉONTÔN KÉPHALÉ (place phrygienne) (Mais, les Phrygiens sont réticents, donc les Romains décident de se retirer)	Appien, <i>Mithr.</i> 19, 74
	= CASSIUS se retire à APAMÉE =NICOMÈDE se retire à PERGAME	Appien, <i>Mithr.</i> 19, 75

Bilan des opérations pontiques de la 1^{ère} phase :		
Invasion de la Bithynie		
Sources :	Appien, <i>Mithr.</i> 20, 76 résume cette 1 ^{ère} phase : « <i>Par cette seule et unique offensive, Mithridate avait en main tout le royaume de Nicomède qu'il parcourait en réorganisant les cités</i> » = Cette première offensive correspond aux événements rapportés des passages <i>Mithr.</i> 18, 64 à 20, 75	
	Memnon 22.8 Eutrope V, 5, 2 Orose, VI, 2, 2	
Invasion de la Paphlagonie ?		
Sources :	Eutrope, V, 5, 2 fait état simultanément de la situation en Paphlagonie Orose, VI, 2, 2	Or d'après Appien, <i>Mithr.</i> 21, 82, les Paphlagoniens résistent encore fin 89 ? et Mithridate y envoie de généraux
Invasion de la Phrygie		
Sources :	Appien, <i>Mithr.</i> 20, 76 : « <i>(Mithridate) envahit également la Phrygie</i> » Du moins, une partie de la Phrygie : s'agit-il de la partie qui correspond à l'ancienne donation faite au Pont, donc Phrygie du centre/ centre est ?)	Tite-Live, <i>Per.</i> 77 : les Romains considéraient toujours la Phrygie comme une province du peuple romain Par conséquent, cette première phase marque l'entrée de Mithridate dans la province d'Asie, entrée par la Phrygie.
Quartiers de Mithridate :	Appien, <i>Mithr.</i> 20, 76 : Mithridate prend ses quartiers au Caravansérail d'Alexandre = étape symbolique ? ou quartiers d'hiver ?	
BILAN de la 1^{ère} phase : Invasion des régions du Nord		

2^{ème} PHASE : (Mithr. 20, 77 - 21, 82)		
Opérations personnelles du roi : à l'OUEST (Mithr. 20, 77)		
Point de départ de la 2 ^{ème} phase : Appien, <i>Mithr.</i> 20, 77 « (de ses quartiers au Caravansérail), il parcourait ainsi le reste, de la Phrygie, la Mysie, et l'Asie, récentes acquisitions des Romains »		
« Le reste de la Phrygie »	Appien, <i>Mithr.</i> 20, 77 S'agit-il de la Phrygie hellespontique, c'est-à-dire, au Nord-ouest ?	Tite-Live <i>Per.</i> 77 : les Romains considéraient toujours la Phrygie comme une province du peuple romain
La Mysie	Appien, <i>Mithr.</i> 20, 77	
L'Asie	Appien, <i>Mithr.</i> 20, 77	Cf. Tite-Live <i>Per.</i> 78 Voir <i>infra.</i> , commentaire Memnon F 22.8
Soumission des régions par ses généraux ? : dans le SUD (Mithr. 20.77)		
Appien, <i>Mithr.</i> 20.77 : « Alors, il envoya des émissaires aux provinces contiguës et subjuga la Lycie, la Pamphylie, et le reste jusqu'en Ionie ».		
La Lycie	Appien, <i>Mithr.</i> 20, 77	Les Lyciens résistent encore fin 89 ? : envoi de généraux : Appien, <i>Mithr.</i> 21, 82
La Pamphylie	Appien, <i>Mithr.</i> 20, 77	
« Tout le pays jusqu'à l'Ionie »	Appien, <i>Mithr.</i> 20, 77	
=Les régions du sud ne semblent donc pas soumises directement par le roi. Sans doute Mithridate est-il à ce moment-là dans les régions ouest.		
Soumission des cités asiatiques de l'OUEST (Mithr. 20, 77-21, 82)		
L'ordre selon lequel furent soumises les cités est celui donné par Appien :		
Laodicée du Lycos : Résistance, puis la cité livre le Romain Quintus Oppius en échange de l'immunité	Appien, <i>Mithr.</i> 20, 78	
Pergame Capture de Manius qui est tué à Pergame	Appien, <i>Mithr.</i> 21, 80	
Mithridate installe des satrapes à la tête des provinces	Appien, <i>Mithr.</i> 21, 81	
Magnésie : bon accueil		
Ephèse : bon accueil		
Mitylène : bon accueil		
S'empare de Stratonicee (en revenant de l'Ionie) = garnison installée		
Magnésie ? Les Magnètes résistent encore fin 89 ? : envoi de généraux	Appien, <i>Mithr.</i> 21, 82	
Résistances dans le SUD (Mithr. 21.82)		
La Paphlagonie		
La Lycie		
Les Magnètes		

BILAN D'APPIEN :

« Situation de Mithridate » (Appien, *Mithr.* 22, 83-84)

Après avoir rapporté les opérations pontiques qui semblent se dérouler en deux phases, Appien fait un bilan de la situation de Mithridate : « *Telle était la situation de Mithridate* » (Appien, *Mithr.* 22, 83). Cette phrase résume les passages qu'Appien a consacrés au « commencement de son offensive et de l'invasion de la province ». Mais à quoi cela correspond-il ?

Deux possibilités :

Correspond à la 1^{ère} phase ? (*Mithr.* 18, 64 à 19,74)

Correspond à la 1^{ère} et la 2^{ème} phase ? (rapportées de *Mithr.* 18, 64 à 21, 82)

Chronologie de la conquête par rapport aux événements intérieurs de Rome :

Ces deux phases sont rapportées avant le récit que fait Appien de l'entrée en charge des consuls (*Mithr.* 22, 84).

= Cela signifie-t-il que les deux phases ont eu lieu AVANT cet événement de la politique intérieure de Rome ?

L'analyse du texte d'Appien met en évidence deux phases constituant l'offensive pontique :

- La 1^{ère} phase (*Mithr.* 18, 64 - 20, 75) comprend les événements suivants :

*Bataille de l'Amnias (Appien, *Mithr.* 18, 64-18, 69 = Memnon F 22.6)

*Confrontation au Mont Skorobas (Appien, *Mithr.* 19, 71 = Memnon F 22.7)

*la défaite d'Aquillius à Prôton Pachion (Appien, *Mithr.* 19, 72= Memnon F 22.7)

*La défaite en Phrygie à Léonton Képhalé (Appien, *Mithr.* 19, 74)

Ces premiers événements, rapportés dans un premier temps en détail (*Mithr.* 18, 64 à 20, 75), il les résume de la façon suivante : « *par cette seule et unique offensive, Mithridate avait en main tout le royaume de Nicomède ... Il envahit alors la Phrygie* » (*Mithr.* 20, 76). Cette première phase de l'offensive concernerait donc l'invasion de la Bithynie et de la Phrygie.

- La 2^{ème} phase (*Mithr.* 20, 77 à 21, 82) concerne les opérations dans le reste de l'Asie : les régions d'Asie de l'ouest, les villes d'Asie, et les résistances dans le sud.

Ces deux phases correspondent donc à deux grandes étapes de l'offensive menée par Mithridate en Asie Mineure mais il reste encore à déterminer les raisons de la distinction que semble opérer Appien dans son texte. Ainsi, je tenterai de déterminer si ces deux phases correspondent à deux années différentes, ou bien si elles prennent place toutes les deux en 89.

2. Datation de la 1ère phase : la bataille de l'Amnias et l'invasion de la Bithynie

a) Avant l'entrée en charge des consuls :

Le passage d'Appien, *Mithr.* 22, 83 revêt toute son importance, puisqu'il contient un élément de datation précieux permettant de placer la bataille de l'Amnias et l'invasion de la

Bithynie en 89¹⁴⁵². D'après son témoignage, la 1^{ère} phase eut lieu avant l'entrée en charge des consuls. En effet, il rapporte que les Romains, informés de l'invasion de la province d'Asie¹⁴⁵³, décident de voter l'envoi d'une expédition militaire contre Mithridate (*Mithr.* 22.83)¹⁴⁵⁴. A celui qui recevrait la province consulaire d'Asie, reviendrait également le commandement de la guerre contre Mithridate. D'après Appien c'est Sylla qui reçut par le sort la province d'Asie et qui du même coup se vit confier le commandement de la guerre contre le roi du Pont (*Mithr.* 22.84).

- Appien, *Mithr.* 23, 84 : Ῥωμαῖοι δ' ἐξ οὗ τῆς πρώτης αὐτοῦ ὀρμῆς τε καὶ ἐς τὴν Ἀσίαν ἐσβολῆς ἐπόθοντο, στρατεύειν ἐπ' αὐτὸν ἐψηφίσαντο « *De leur côté, dès qu'ils furent informés du commencement de son offensive et de l'invasion de la province d'Asie, les Romains votèrent l'envoi d'une expédition militaire contre lui* ».
- Appien, *Mithr.* 22, 84 : Κληρουμένων δὲ τῶν ὑπάτων, ἔλαχε μὲν Κορνῆλιος Σύλλας ἄρχειν τῆς Ἀσίας καὶ πολεμεῖν τῷ Μιθριδάτῃ : « *Quand les consuls tirèrent au sort, Cornélius Sylla obtint le gouvernement de l'Asie et la conduite de la guerre contre Mithridate* ».

Un autre passage d'Appien, *B.C.* I, 7, 55¹⁴⁵⁵ va également dans ce sens puisqu'il rapporte que Sylla reçut la province d'Asie après que Mithridate eut envahi la Bithynie :

- Appien, *B.C.* I, 7, 55 : Ἐπειδὴ Μιθριδάτης ὁ τοῦ Πόντου καὶ ἄλλων ἐθνῶν βασιλεὺς ἐς Βιθυνίαν καὶ Φρυγίαν καὶ τὴν ὄμορον αὐταῖς Ἀσίαν ἐνέβαλεν, Σύλλας μὲν ὑπατεύων ἔλαχε στρατηγεῖν τῆς Ἀσίας καὶ τοῦδε τοῦ Μιθριδατείου πολέμου καὶ ἦν ἔτι ἐν Ῥώμῃ « *Lorsque Mithridate, roi du Pont et de plusieurs autres pays, eut fait une irruption dans la Bithynie, dans la Phrygie, et dans les régions de l'Asie qui en sont voisines le commandement de l'Asie et de la guerre contre ce prince échut à Sylla, qui était alors consul, et encore à Rome.* »

Or reste à savoir ce qu'Appien entend par le « commencement de son offensive et de l'invasion de la province d'Asie » : fait-il référence à tous les événements précédemment rapportés (*Mithr.* 18, 64 à 21, 82) ? Ou fait-il seulement allusion à ce qu'il rapporte au passage 20, 76 : « *par cette seule et unique offensive, Mithridate avait en main tout le royaume de Nicomède... Il envahit alors la Phrygie* » qui correspond, dans sa forme résumée, aux événements qu'il rapporte précédemment de *Mithr.* 18, 64 à 20, 75, à savoir, la bataille de l'Amnias, la défaite d'Aquillius à Prôton Pachion et la défaite en Phrygie à Léontôn Kephale.

¹⁴⁵² Je reviendrai sur la datation de l'entrée de Mithridate en Phrygie et sur celle de la « seconde phase » au fragment 22.8, puisque ces événements sont rapportés par Memnon.

¹⁴⁵³ Sur la pertinence du choix de Goukowsky qui utilise le terme « province » dans sa traduction du terme Ἀσία, voir *infra*. Memnon F 22.8.

¹⁴⁵⁴ Goukowsky, *Appien*, p. 150, n. 206 ; Voir Ballesteros Pastor, *Mitridates*, p. 109 sq.

¹⁴⁵⁵ Cf. Velleius Paterculus II, 18.3 : « *Mithridate effrayait aussi l'Italie qu'il semblait menacer lorsque la province d'Asie échut par le sort à Sylla* » et Plutarque, *Sylla*, 6, 17-18.

C'est cette dernière hypothèse que privilégie Sherwin-White, suivant laquelle les nouvelles de la défaite romaine à l'Amnias, de l'invasion de la Bithynie et de la Phrygie¹⁴⁵⁶ arrivent à Rome avant la fin de l'année 89 donc avant le tirage au sort des provinces consulaires¹⁴⁵⁷.

Quant au §9 de la *Per.* 77 de Tite-Live, dans lequel il est question de l'invasion de la Bithynie, de la Cappadoce et de la Phrygie, si l'on accepte l'interprétation qui en a été faite et sa datation fin 89, il rapporterait des événements antérieurs à ceux rapportés dans la première partie de la *periocha*, consacrée aux événements intérieurs de Rome, c'est-à-dire à la guerre civile en 88.

- Tite-Live, *Per.* 77 §9 : ce dernier relate comment « *Mithridate, roi du Pont, ayant occupé la Bithynie et la Cappadoce et chassé le légat Aquilius, envahit la Phrygie, province appartenant au peuple romain, avec une immense armée.* »

D'autres témoignages, cette fois numismatiques, sont en faveur d'une datation de l'été 89 de la bataille de l'Amnias. Fr. de Callataÿ¹⁴⁵⁸, qui s'appuie pour cela sur l'étude des monnaies, a montré que, d'une part, la frappe dans le Pont reprend de façon significative en avril 89, et d'autre part, durant les mois de mai et juin 89, la production monétaire « *atteint un niveau jamais approché jusque-là* » : cette forte production correspondrait alors au moment où l'on situe le début de la première guerre mithridatique.

A la lecture d'Appien, on se rend compte que la chronologie de Reinach présente une succession des événements qui est impossible sur le plan militaire (trop de faits en peu de temps) et incompréhensible sur le plan politique. En effet, selon Sherwin-White, la datation de Reinach de 88 ne tient pas, car selon lui, il est incompréhensible que les préteurs, parmi lesquels figurait Aquilius, aient pu, au printemps 88, agir sans prendre en compte le fait qu'un consul romain pouvait les remplacer à n'importe quel moment, et donc, qu'au lieu d'attendre son arrivée, ils aient organisé des armées privées et fait une guerre ouverte sans même en avoir informé le Sénat¹⁴⁵⁹.

b) Avant la guerre civile

Une telle démonstration réfute donc toute possibilité que la bataille de l'Amnias ait eu lieu au moment où la guerre civile faisait rage à Rome, comme le rapporte Memnon.

¹⁴⁵⁶ Voir *infra*, Memnon F 22.8.

¹⁴⁵⁷ Voir Sherwin-White, *The Opening of the Mithridatic war*, p. 1985. Ce savant estime que la phrase entière suit de près la méthode annalistique de description de l'allocation des provinces et des armées par *senatus consultum*, chez Tite-Live suivi par Salluste.

¹⁴⁵⁸ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 39-40.

¹⁴⁵⁹ Sherwin-White, *RFPE*, p. 123-124.

Assurément, le vote du commandement pour mener la guerre contre le roi du Pont est la conséquence de l'invasion pontique. De plus, c'est ce même commandement, confié à Sylla, qui constitue, en grande partie, l'objet de discorde entre Sylla et Marius (Appien, *B.C.* I, 7, 55-6 ; Velleius Paterculus, II, 18, 4, Plutarque, *Sylla*, 6, 17-18 ; Diodore, XXXVII, 2, 10-12 ; Eutrope V, 4, 1-2 ; Orose, V, 19, 3, 3 ; Tite-Live, *Per.* 77). C'est donc cette attribution qui entraîne la lutte entre lui et Marius, une guerre civile qui va durer plus d'une année¹⁴⁶⁰ et dont sut d'ailleurs profiter Mithridate¹⁴⁶¹, puisque d'après Appien, le roi du Pont tira avantage du fait que Rome soit aux prises avec la guerre civile pour entamer la construction d'une flotte pour attaquer Rhodes et pour ordonner aux cités d'Asie d'éliminer les Romains (22.85), événements qui eurent lieu en 88.

J'ai déjà souligné que Memnon faisait une erreur en situant le début de la guerre au moment de la guerre civile à Rome. Mais il me semble important de préciser également qu'une telle présentation du début de la guerre faisait de Mithridate le seul responsable du déclenchement des hostilités. A la lecture du fragment 22.6, nous sommes faussement amenés à comprendre que le roi du Pont aurait profité des troubles politiques, qui secouaient alors Rome, pour engager le combat. Si une telle accusation semble plausible pour ce qui concerne l'attaque de Rhodes (cf. Memnon F 22.8¹⁴⁶²), elle n'est pas justifiée dans le cas qui nous intéresse ici. En effet, Manius Aquillius avait lui aussi une grande part de responsabilité dans le déclenchement de la première guerre mithridatique¹⁴⁶³ et c'est dans ce dernier contexte qu'il faut placer le rassemblement d'une grande armée par Mithridate, et non dans le contexte de la guerre civile à Rome. Il est donc possible que Memnon ait fait une confusion, autre que celle mentionnée précédemment.

En effet, certaines sources établissent clairement que la guerre sociale battait son plein au moment où le conflit avec Mithridate éclata (ce qui explique que les troupes romaines aient été si peu nombreuses)¹⁴⁶⁴. Toutefois, la guerre sociale venait de se terminer quand éclata alors la guerre civile à Rome : si ces deux guerres avaient eu lieu simultanément, l'erreur de Memnon, qui fait référence à la guerre civile, aurait été moins évidente (Appien, *B.C.* I, 7, 55 ; Diodore, XXXVII, 2, 10-12). Or en l'espèce, il est fort possible que Memnon ait confondu les deux guerres.

¹⁴⁶⁰ Goukowsky, *Appien*, p. 151, n. 210 : cf. Appien, *B.C.* 1.55.241. Suit le récit du vote des lois sulpiciennes stipulant, entre autres mesures, que Marius prendrait le commandement de la guerre. Quant à la guerre civile, elle dura un peu plus d'une année, temps dont sut profiter Mithridate.

¹⁴⁶¹ Pendant l'hiver 89-88 av : cf. Sherwin-White, *RFPE*, p. 125, n. 103 ; McGing, *FPM*, p. 109, n. 96.

¹⁴⁶² Mithridate aurait alors profité de la guerre civile à Rome pour envoyer ses forces contre Rhodes.

¹⁴⁶³ Janke, *Memnon*, p. 46 ; Voir Memnon F 22.1-5 sur la responsabilité de Mithridate dans le déclenchement de la guerre.

¹⁴⁶⁴ Voir notamment Appien, *Mithr.* 22. 83.

- Appien, B.C. I, 7, 55 : « Voici ce qui conduisit, et ce qui servit comme de passage, à ce nouvel ordre de choses, dès que la Guerre Sociale eut été terminée ».
- Diodore, XXXVII, 2, 10-12 : « En ce même temps, Métellus prit d'assaut Venuse, ville considérable de l'Apulie (...) les Italiens envoyèrent une députation auprès de Mithridate, roi du Pont, alors puissant par ses troupes et ses ressources militaires; ils le prièrent d'envahir l'Italie et de marcher contre les Romains, ajoutant qu'après leur jonction ils renverseraient facilement la puissance de Rome. Mithridate répondit qu'il conduirait des troupes en Italie lorsqu'il aurait soumis l'Asie ; c'est ce qui l'occupait alors. La guerre marsique allait être terminée, lorsque les dissensions intestines se renouvelèrent à Rome ».

Les événements décrits dans les fragments 22.6 à 22.8 (la bataille de l'Amnias, la confrontation à Prôton Pachion, et l'invasion de la Bithynie) appartiennent à ce qu'on appelle conventionnellement la 1^{ère} phase. En conclusion, il me semble juste de situer la bataille de l'Amnias, la confrontation à Prôton Pachion et l'invasion de la Bithynie au cours de l'été 89.

F 22.6-22.9 : Les premières opérations en Asie

22.6

Ἵστερον δὲ Σύλλα καὶ Μαρίου περὶ τὴν Ῥωμαϊκὴν πολιτείαν ἀναρριπισάντων τὴν στάσιν, τέσσαρας μυριάδας πεζῶν καὶ μυρίους ἰππέας Ἀρχελάω τῷ στρατηγῷ παραδοὺς ὁ Μιθριδάτης κατὰ Βιθυνῶν ἐκέλευσε στρατεύειν· καὶ κρατεῖ τῆς μάχης συμβαλὼν Ἀρχέλαος, φεύγει δὲ καὶ Νικομήδης μετ' ὀλίγων. Ταῦτα μαθὼν Μιθριδάτης, παραγεγονότος αὐτῷ καὶ τοῦ συμμαχικοῦ, ἄρας ἀπὸ τοῦ πρὸς τῇ Ἀμασειᾷ πεδίου διὰ τῆς Παφλαγονίας ἦει, πεντεκαίδεκα μυριάδας στρατὸν ἐπαγόμενος.

Plus tard, quand Sylla et Marius avaient déclenché une guerre civile en vue de gouverner Rome¹⁴⁶⁵, Mithridate confia quarante mille fantassins et dix mille cavaliers au général Archélaos et lui ordonna de se mettre en campagne contre les Bithyniens. Archélaos engagea le combat et l'emporta ; Nicomède s'enfuit avec une poignée d'hommes. A cette nouvelle, Mithridate, qui avait été rejoint par ses alliés, leva le camp de la plaine d'Amaseia pour traverser la Paphlagonie avec une armée de cent cinquante mille hommes.

I. Les forces en présence au début de la première guerre mithridatique.

Les chiffres donnés par Memnon concernent seulement les armées pontiques. Il décrit l'armée d'Archélaos au moment de la bataille de l'Amnias puis donne ensuite la composition de l'armée de Mithridate quand ce dernier fait route pour rejoindre le reste de l'armée pontique, après la bataille.

¹⁴⁶⁵ Chez Henry : « quand Sylla et Marius eurent rallumé la guerre civile dans la République romaine ».

τέσσαρας μυριάδας πεζῶν καὶ μυρίους ἰππέας Ἀρχελάῳ τῷ στρατηγῷ παραδοὺς ὁ Μιθριδάτης :

D'après Memnon, la bataille de l'Amnias, qui marque le début de la première guerre mithridatique, opposa les troupes d'Archélaos¹⁴⁶⁶ aux troupes de Nicomède IV de Bithynie. En revanche, Appien et Strabon citent au moins un autre général pontique : Appien (*Mithr.* 17, 62; 18, 64) mentionne Néoptolème aux côtés d'Archélaos : d'après lui, les deux généraux, sont frères (Appien, *Mithr.* 17, 62). Même chose chez Strabon (XII, 3, 40) qui ne donne pas leurs noms. A ces deux hommes, il faut ajouter Arcathias, un fils de Mithridate qui apporte d'Arménie une force de cavalerie et qui participe au combat contre Nicomède aux côtés de Néoptolème (*Mithr.* 17, 62 ; 18, 68)¹⁴⁶⁷. Il est possible que Memnon n'ait retenu que le nom du général en chef qui a mené l'attaque décisive, à savoir Archélaos, et qu'il ait passé sous silence le nom des officiers qui opéraient sous son commandement¹⁴⁶⁸.

- Appien, *Mithr.* 17, 62 : στρατηγοὶ δὲ Νεοπτόλεμος τε καὶ Ἀρχελάος, ἀλλήλων ἀδελφοῖ « *Il avait pour généraux Néoptolème et Archélaos, deux frères* ».
- Appien, *Mithr.* 18, 64 : Ἐν δὲ πεδίῳ πλατεῖ παρὰ τὸν Ἀμνειὸν ποταμὸν κατιδόντες ἀλλήλους ὁ τε Νικομήδης καὶ οἱ τοῦ Μιθριδάτου στρατηγοὶ παρέτασσον ἐς μάχην « *Ce fut dans une vaste plaine bordant le fleuve Amneios que Nicomède et les généraux de Mithridate perçurent chacun la présence de l'adversaire et rangèrent en bataille* ».
- Appien, *Mithr.* 18, 64 : Νεοπτόλεμος δὲ καὶ Ἀρχελάος τοὺς εὐζώνους μόνους, καὶ οὖς Ἀρκαθίας εἶχεν ἰππέας καὶ τινα τῶν ἀρμάτων « *Néoptolème et Archélaos l'infanterie légère seulement, ainsi que la cavalerie d'Arcathias et quelques chars : (la phalange, en effet était encore en marche.)* ».
- Strabon, XII, 3, 40 : Ἐνταῦθα Μιθριδάτης ὁ Εὐπάτωρ τὰς Νικομήδους τοῦ Βιθυνοῦ δυνάμεις ἄρδην ἠφάνισεν, οὐκ αὐτὸς παρατυχὼν ἀλλὰ διὰ τῶν στρατηγῶν « *C'est là que les forces de Nicomède de Bithynie furent totalement anéanties par Mithridate Eupator, ou du moins, par ses généraux car il ne participa pas lui-même à l'action.* »

Concernant les effectifs confiés à Archélaos, les données de Memnon sont validées par Appien : tous les deux attribuent une force de cavalerie égale (10 000 hommes), Appien précisant qu'ils étaient amenés de Petite-Arménie par Arcathias, le fils de Mithridate. Quant aux fantassins, Memnon estime qu'ils étaient 40 000. Sur ce point, Appien, ne donne pas de chiffres mais précise qu'Archélaos disposait de la seule infanterie légère, et semble-t-il, de quelques chars (*Mithr.* 17, 63 ; 18, 64).

- Appien, *Mithr.* 18, 64 : Νεοπτόλεμος δὲ καὶ Ἀρχελάος τοὺς εὐζώνους μόνους, καὶ οὖς Ἀρκαθίας εἶχεν

¹⁴⁶⁶ Sur l'origine probablement macédonienne d'Archélaos, voir Reinach, *Mithridate*, p. 122, n. 3. Cf. Wilcken, s.v. « Archelaos » n°12, *RE*, II (1894), col. 448-450. M. Launey, *Recherches sur les armées hellénistiques*, vol. 1 Paris, 1987, p. 362-363.

¹⁴⁶⁷ Voir *infra*. Memnon : « *sur les engagements marquants de la bataille* ».

¹⁴⁶⁸ Cf. Janke, *Memnon*, p. 46.

ἰππέας καὶ τινα τῶν ἁρμάτων : « Néoptolème et Archélaos l'infanterie légère seulement, ainsi que la cavalerie d'Archathias et quelques chars »

- Appien, *Mithr.* 17, 63 : Συμμαχικὰ δὲ ἦγον αὐτῶ Ἀρκαθίας μὲν, αὐτοῦ Μιθριδάτου παῖς, ἐκ τῆς βραχυτέρας Ἀρμενίας μυρίου ἰππέας : « Il disposait également de troupes auxiliaires ; son propre fils Archathias lui avait amené de la Petite-Arménie 10 000 cavaliers »

Tableau récapitulatif des forces d'Archélaos à la bataille de l'Amnias :

Memnon F 22.6	Appien, <i>Mithr.</i> 18 :
-10 000 chevaux (avec Archélaos)	-10 000 chevaux (cavalerie d'Archathias)
-40 000 hommes (avec Archélaos)	-infanterie légère (Archélaos et Néoptolème)
	-quelques chars

κατὰ Βιθυνῶν ἐκέλευσε στρατεύειν :

Le terme « Bithyniens » fait référence à Nicomède IV et son armée et implique que les Romains ne participaient pas à cette campagne, comme l'attestent d'ailleurs les autres sources (Appien, *Mithr.* 18 ; 19, 70 ; Strabon, XII, 3, 40) qui établissent en effet que seuls Nicomède et son armée affrontent les troupes pontiques. Selon Appien (*Mithr.* 17, 61), Nicomède était à la tête de ses propres forces : 50 000 fantassins et 6000 cavaliers. Les données fournies par les sources littéraires sont confirmées par les sources numismatiques qui attestent de la constitution d'une importante armée bithynienne¹⁴⁶⁹. Appien précise également que les Bithyniens étaient plus nombreux (*Mithr.* 18, 65) : Ἐς δὲ τινα γήλοφον τοῦ πεδίου πετρώδη προλαβόντες ἀνέπεμψαν ὀλίγους, ἵνα μὴ κυκλωθεῖεν ὑπὸ τῶν Βιθυνῶν πολὺ πλειόνων ὄντων : « Afin de ne pas être encerclés par les Bithyniens beaucoup plus nombreux ». Or, si l'information est exacte à propos des fantassins (50 000 fantassins bithyniens contre 40 000 pontiques d'après Memnon), en revanche, la cavalerie pontique, amenée par Archathias et estimée à 10 000 cavaliers d'après Appien et Memnon était plus nombreuse, puisque les Bithyniens n'étaient que 6000.

πεντεκαίδεκα μυριάδας στρατόν :

Memnon donne ensuite la composition de l'armée de Mithridate au moment où ce dernier fait route pour rejoindre le reste de l'armée pontique, après la bataille. Selon lui, le roi du Pont

¹⁴⁶⁹ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 282 : « la production monétaire en Bithynie est alors à son maximum : de toute la période considérée (de 128/7 à 74/3 av = 55 ans), les années 92/1 à 90/89 sont celles pour lesquelles le catalogue distingue le plus grand nombre de coins de droit ». Cf. ibidem, p. 61-3 et 75. Cf. Reinach, *Mithridate*, p. 121.

aurait été à la tête d'une armée totale de 200 000 hommes, qui comprenait d'une part, les forces confiées à Archélaos pour combattre Nicomède à la bataille de l'Amnias, soit 40 000 fantassins et 10 000 cavaliers, et d'autre part, les 150 000 hommes menés par Mithridate lui-même, qui rejoignirent le reste des troupes après la bataille. Les estimations d'Appien (*Mithr.* 17, 62-63) dépassent à peine celles de Memnon : il attribue 250 000 fantassins¹⁴⁷⁰ et 40 000 cavaliers au roi du Pont « au début de l'été 89¹⁴⁷¹ ». Appien précise que le roi du Pont disposait de 300 navires pontés et 100 birèmes¹⁴⁷². En plus de cette « armée propre », Appien écrit qu'Eupator disposait également des troupes auxiliaires d'Asie qui comptaient 10 000 cavaliers (fournis par son fils Arcathias en provenance de la Petite-Arménie), d'un certain nombre de phalangistes amenés par Dorylaos¹⁴⁷³ qui, d'après Th. Reinach¹⁴⁷⁴, étaient des mercenaires grecs qui auraient participé à la guerre de Crimée, et de 130 chars apportés par Cratéros (Appien, *Mithr.* 17).

Total de l'armée pontique : tableau récapitulatif

Memnon 22.6 : Armée royale	-10 000 chevaux (avec Archélaos) -40 000 hommes (avec Archélaos) -150 000 hommes (avec Mithridate) TOTAL = 190 000 hommes et 10 000 chevaux
Appien, <i>Mithr.</i> 17 : Armée royale	-40 000 chevaux -250 000 hommes (armée propre de Mithridate – τὸ οἰκεῖον) -300 navires pontés -100 birèmes TOTAL armée propre : 250 000 hommes et 40 000 chevaux
Appien, <i>Mithr.</i> 17 : Auxiliaires d'Asie. Cf. Strabon, VII,3,17.	-10 000 cavaliers (de Petite-Arménie : force levée par son fils Arcathias). -un nombre de phalangistes commandés par Dorylaos : Sans doute des mercenaires grecs. D'après Strabon, la phalange grecque compterait 6000 hommes durant les campagnes de Diophantos en Crimée). -Cratère lui apporte 100 ? chars.
Appien : Armée royale + auxiliaires	TOTAL armée + auxiliaires : 250 000 hommes + 50 000 cavaliers + phalangistes (6000 ?)

ταῦτα μαθὼν Μιθριδάτης, παραγεγονότος αὐτῷ καὶ τοῦ συμμαχικοῦ :

Memnon fait allusion aux alliés de Mithridate qui ont rejoint le roi du Pont avant son départ pour la Bithynie. Leur point de rencontre semble ainsi avoir été Amaseia. Appien

¹⁴⁷⁰ Toutefois, Appien (*Mithr.* 18, 64) ne précise pas combien sont avec les généraux pontiques à la bataille de l'Amnias, puisqu'il parle seulement de « l'infanterie légère ».

¹⁴⁷¹ De Callataý, *Guerres mithridatiques*, p. 282.

¹⁴⁷² Sur la construction d'une flotte : voir Appien, *Mithr.* 13 ; 15.

¹⁴⁷³ Pour Dorylaos : cf. Strabon, XII, 3 ; Goukowsky, *Appien*, p. 143, n. 146. Cf. Savalli-Lestrade, *Les Philoi Royaux*, p. 179-180, n° 8.

¹⁴⁷⁴ Reinach, *Mithridate*, p. 122 ; Strabon, VII, 3, 17.

(*Mithr.* 17, 62) rapporte que l'armée propre du roi (Μιθριδάτη δὲ τὸ μὲν οἰκεῖον) comptait 250 000 hommes et 40 000 cavaliers : il distingue l'armée propre du roi des troupes auxiliaires (συμμαχικά) constituées de la cavalerie amenée d'Arménie par son fils Arcathias, de phalangistes commandés par Dorylaos et des chars apportés par Crateros (*Mithr.* 17, 63). Il est étonnant qu'il fasse une telle distinction, d'autant que le roi avait conquis la Petite-Arménie : Appien considérait-il que la Petite-Arménie n'était pas sujette au roi, mais alliée ? Ou Appien établit-il une telle distinction parce que chacune de ces trois forces était placée sous le commandement d'un chef particulier ? Ainsi, le terme utilisé par Appien ne ferait pas référence à des troupes alliées, mais bien à des troupes auxiliaires, traduction choisie par P. Goukowsky.

En revanche, il est fort probable que par les termes « *armée propre* », Appien fasse référence non seulement aux contingents constitués des sujets de Mithridate, mais aussi aux troupes envoyées par ses alliés : dans ce cas, ses propos rejoindraient ceux de Memnon, 22.6 (ταῦτα μαθὼν Μιθριδάτης, παραγεγονότος αὐτῷ καὶ τοῦ συμμαχικοῦ : *A cette nouvelle, Mithridate, qui avait été rejoint par ses alliés*). En effet, aux côtés des sujets du roi du Pont, se trouvait dans l'armée pontique un certain nombre de contingents alliés, Mithridate ayant conclu de nombreuses alliances avant le début du conflit. Il semble difficile de savoir qui précisément rejoignit le roi du Pont au moment où ce dernier se décida d'entamer sa marche depuis Amaseia¹⁴⁷⁵. En effet, les sources citent les peuples et rois qui figuraient parmi les alliés et amis du roi du Pont. Or, parmi eux, il est difficile de savoir qui envoya réellement des contingents armés à Eupator : en effet, les sources font état de ces alliances, ou tentatives d'alliances, au moment où Mithridate se prépare à la guerre contre Rome, c'est-à-dire avant le déclenchement des hostilités¹⁴⁷⁶.

II. Le déroulement de la campagne de l'Amnias

Memnon ne mentionne pas le lieu de la bataille. D'ailleurs, la localisation du site reste vague, malgré les indications données par Appien, *Mithr.* 18, 64 et Strabon, XII, 3, 40 qui mentionnent tous deux le fleuve Amnias.

- Appien, *Mithr.* 18, 64 : Ἐν δὲ πεδίῳ πλατεῖ παρὰ τὸν Ἀμνειὸν ποταμὸν (même orthographe dans la *Souda*, s.v. Ἀμνειὸς ποταμός) « *Ce fut dans une vaste plaine bordant le fleuve Amneios* ».

¹⁴⁷⁵ Ville du Pont, située au bord du fleuve Iris. Cf. Hirschfeld, s.v. « Amaseia », *RE I* (1894), col. 1743.

¹⁴⁷⁶ Voir *supra*, Memnon F 22.4 sur les alliances conclues par Mithridate et, en particulier, sur la distinction entre alliés et amis.

- Strabon, XII, 3, 40: Περίκειται δ' ἰκανῶς χώρα ἀγαθὴ ἢ τε Βλασηνὴ καὶ ἡ Δομανίτις, δι' ἧς Ἀμνίας ρεῖ ποταμός. Ἐνταῦθα Μιθριδάτης ὁ Εὐπάτωρ τὰς Νικομήδους τοῦ Βιθυνοῦ δυνάμεις ἄρδην ἠφάνισεν, οὐκ αὐτὸς παρατυχὼν ἀλλὰ διὰ τῶν στρατηγῶν « *Tout autour s'étend une contrée très fertile, qui comprend la Blaène et la Domanitide et est arrosée par le cours de l'Amnias. C'est là que les forces de Nicomède de Bithynie furent totalement anéanties par Mithridate Eupator, ou du moins, par ses généraux car il ne participa pas lui-même à l'action.* ».

Les forces pontiques semblaient venir d'Amaseia (Memnon 22.6 « *leva le camp de la plaine d'Amaseia* ») qui est située sur le fleuve Iris, dans le Pont¹⁴⁷⁷. Nicomède venait de Bithynie et se dirigeait vers le royaume du Pont¹⁴⁷⁸ : la rencontre aurait donc eu lieu « *quelque part entre la Paphlagonie et le royaume du Pont* »¹⁴⁷⁹, dans la plaine de l'Amnias¹⁴⁸⁰. Quant aux armées romaines, elles ne participent pas à la bataille. Appien (*Mithr.* 17, 60) fait état de la division stratégique des troupes romaines : les généraux romains, M. Aquilius, Q. Oppius et L. Cassius, prennent apparemment des positions défensives sur trois des principales routes du Pont¹⁴⁸¹. Cassius prit une position de soutien à la frontière de Bithynie et de Galatie, Aquilius s'installa sur la route par laquelle Mithridate était supposé envahir la Bithynie et Oppius prit la direction de la Cappadoce.

Memnon (22.6) résume le déroulement de la bataille de la façon suivante : καὶ κρατεῖ τῆς μάχης συμβαλὼν Ἀρχέλαος (*Archélaos engagea le combat et l'emporta*) mais il ne rapporte que l'engagement d'Archélaos, qui constitue la dernière étape de la bataille : il ne mentionne pas les actions de Néoptolème et d'Archathias qui participent eux aussi à la bataille aux côtés d'Archélaos. Il est probable que le récit de Memnon était plus détaillé à l'origine,

¹⁴⁷⁷ Goukowsky, *Appien*, p. 144, n. 151. Voir *infra*. Memnon 22.6 « *poursuite de Nicomède par Mithridate* », qui écrit que Mithridate, en apprenant la victoire de ses généraux, quitte la plaine d'Amaseia pour rejoindre la Paphlagonie : ainsi, on peut de toute évidence supposer que c'était là le quartier général de l'armée royale d'où étaient partis Archélaos et Néoptolème.

¹⁴⁷⁸ Sur le chemin suivi par les Bithyniens : cf. McGing, *FPM*, p. 108, n. 95 ; Goukowsky, *Appien*, p. 144, n. 150 ; Reinach, *Mithridate*, p. 123, estime que les Bithyniens « avaient pris la route centrale de la Paphlagonie, qui court entre la chaîne côtière et celle de l'Olgassys » et qu' « ils avaient déjà franchi les défilés qui conduisent de la vallée du Billéos à celle de l'Amnias ». D'après Mendel, *Inscriptions de Bithynie*, p. 73, c'est la route la plus directe entre Nicomédie et Amaseia. Cf. Magie, *RRAM*, II, p. 1100-1101, n. 25.

¹⁴⁷⁹ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 284. La localisation exacte de la bataille est discutée. D'après les indications de Strabon (XII, 3, 40), le site de la bataille devait se situer entre la sortie du défilé de Boyabat, et le site où Pompée fonda ultérieurement Pompeiopolis : Goukowsky, *Appien*, p. 143, n. 148 ; Mendel, *Inscriptions de Bithynie*, p. 74 ; Cf. Ballesteros Pastor, *Mitridates*, p. 92 ; Marek, *Pontus et Bithynia*, p. 68. Cette localisation, certes approximative, permet de concilier les points de vue divergents de Reinach et Magie. Reinach, *Mithridate*, p. 123, n. 1 situe la bataille dans le défilé de Boyabat, à l'inverse de Magie, *RRAM*, II, p. 1100-1101, n. 25, qui préfère situer la bataille dans la vallée où est située Pompeiopolis, considérant que la description d'Appien convient mieux à ce lieu plutôt qu'au défilé de Boyabat que Reinach voit comme étant le lieu de l'engagement.

¹⁴⁸⁰ Cf. Goukowsky, *Appien*, p. 143-144, n. 149. Selon lui, l'Amnias correspond au Gökizmak et est l'affluent gauche de l'Halys. Sa vallée mettait en communication le Pont et la Paphlagonie. Cf. Marek, *Pontus et Bithynia*, p. 65 et pl. 42.1.

¹⁴⁸¹ McGing, *FPM*, p. 108, n. 95. Sur la localisation des forces romaines au début de la guerre qui elle aussi, reste sujette à discussions, voir Magie, *RRAM*, II, p. 1101, n. 26 ; Mendel, *Inscriptions de Bithynie*, p. 74 *sqq.* ; K. Strobel, « Mithradates VI. Eupator von Pontos, Der letzte grosste Monarch der hellenistischen Welt und sein Scheitern an der römischen Macht » *Ktema*, 21 (1996), p. 80.

mais le passage insiste sur la primauté et l'action décisive d'Archélaos qui fut celui qui mena les Pontiques à la victoire. La bataille est beaucoup plus détaillée chez Appien, *Mithr.* 18. 65-68. Ce dernier présente également l'engagement d'Archélaos comme étant déterminant. Le général attaque de front les adversaires, tandis que Néoptolème et Arcathias attaquèrent les ennemis à l'arrière. Les Bithyniens furent donc pris entre deux et ne tardèrent pas à être mis en échec (*Mithr.* 18, 68). Strabon (XII, 3, 40) mentionne aussi la victoire totale des généraux pontiques sur les forces de Nicomède.

φεύγει δὲ καὶ Νικομήδης μετ' ὀλίγων :

D'après Memnon, la bataille prend fin avec la fuite de Nicomède et il laisse entendre que ce dernier avait subi de nombreuses pertes. La même issue est rapportée par Appien (*Mithr.* 18, 68 : Νικομήδης μὲν ἔφευγε μετὰ τῶν ὑπολοίπων ἐς Παφλαγονίαν) et Strabon (XII, 3, 40 : καὶ ὁ μὲν φεύγων μετ' ὀλίγων) qui utilisent des expressions semblables à celle qui figure dans le texte de Memnon. Les Bithyniens, attaqués de front et par derrière, n'eurent d'autre choix que de prendre la fuite. Quant à Justin (XXXVIII, 3, 8), ce dernier mentionne seulement que Mithridate chasse Nicomède et il ne donne pas de détails sur les engagements de la bataille.

ταῦτα μαθὼν Μιθριδάτης, παραγεγονότος αὐτῷ καὶ τοῦ συμμαχικοῦ, ἄρας ἀπὸ τοῦ πρὸς τῇ Ἀμασειᾷ πεδίου διὰ τῆς Παφλαγονίας ἦει :

D'après Memnon, Mithridate et ses alliés ne participèrent pas à la bataille, ce que confirment Appien (*Mithr.* 18, 68 ; cf. 18, 64) et Strabon (XII, 3, 40). D'après ces trois auteurs, il semble donc que le gros des troupes pontiques, à savoir l'infanterie lourde¹⁴⁸², arriva avec le roi après la bataille de l'Amnias.

- Appien, *Mithr.* 18, 64 : « *la phalange, en effet était encore en marche.* »
- Strabon, XII, 3, 40 : « *C'est là que les forces de Nicomède de Bithynie furent totalement anéanties par Mithridate Eupator, ou du moins, par ses généraux car il ne participa pas lui-même à l'action.* »
- Appien, *Mithr.* 18, 68 : *Nicomède s'enfuit vers la Paphlagonie, sans même que la phalange de Mithridate fût encore entrée en action* ».

D'après Memnon, Mithridate partit d'Amaseia pour poursuivre Nicomède qui s'était enfui vers la Paphlagonie après son échec à la bataille de l'Amnias, ce qu'atteste Appien (*Mithr.* 18,

¹⁴⁸² Goukowsky, *Appien*, p. 144, n. 151 : ce dernier savant estime que la phalange pontique, qui venait d'Amaseia, était probablement organisée sur le modèle séleucide, et par conséquent, n'avait pu suivre les troupes légères et la cavalerie.

68). Mais le roi de Bithynie ne s’y attarda pas puisque, d’après Orose (VI, 2, 2), Mithridate le chassa avec Pylaiménès de Paphlagonie. Nicomède, après avoir traversé la Paphlagonie, s’installe près du camp de Manius Aquilius (Appien, *Mithr.* 19, 71), qui selon Th. Reinach, avait pris position dans la vallée du Billéos, afin de protéger la Bithynie¹⁴⁸³. Quant à Mithridate, il finit par atteindre le Mont Skorobas en Paphlagonie, aux confins de la Bithynie et du royaume Pontique¹⁴⁸⁴.

22.7

Μάνιος¹⁴⁸⁵ δέ, τῶν ἀμφὶ Νικομήδην συστρατευομένων αὐτῷ μόνῃ τῇ τοῦ Μιθριδάτου φήμῃ διασκεδασθέντων, μετὰ Ῥωμαίων ὀλίγων ἀντιπαρατάσσεται Μηνοφάνει (?) τῷ Μιθριδάτου στρατηγῷ, καὶ τραπεῖς φεύγει, πᾶσαν τὴν δύναμιν ἀποβαλὼν.
Mais Manius, alors que Nicomède et ses troupes se dispersaient au seul renom de Mithridate, affronta, avec une poignée de Romains, Ménophane, général de Mithridate; mis en déroute, il s'enfuit après avoir perdu toutes ses troupes.

τῶν ἀμφὶ Νικομήδην συστρατευομένων αὐτῷ μόνῃ τῇ τοῦ Μιθριδάτου φήμῃ διασκεδασθέντων :

Le passage de Memnon semble rapporter la conséquence de la rencontre fortuite entre les cavaleries pontique et bithynienne au Mont Skorobas, en Paphlagonie, mentionnée par Appien (*Mithr.* 19, 71), alors que le roi du Pont poursuivait Nicomède¹⁴⁸⁶. Mithridate avait envoyé 100 cavaliers sarmates en éclaireurs, et ces derniers étaient tombés par hasard sur 800 cavaliers de Nicomède. Dans ce cas, Memnon décrirait la réaction de l’armée du roi de Bithynie : ses troupes, face à la capture de leurs camarades par un nombre réduit de cavaliers ennemis, auraient pris peur et auraient préféré prendre la fuite plutôt que d’affronter le roi qui marchait à leur rencontre.

¹⁴⁸³ Reinach, *Mithridate*, p. 121 ; p. 123. Il place cette vallée en Timonitide (cf. Appien, *Mithr.* 17.60). Goukowsky, *Appien*, p. 142, n. 136, localise le camp de M. Aquilius dans la localité actuelle de Kōroğlu Derbent. Sur les tentatives de localisation de chacun des protagonistes : cf. Mendel, *Inscriptions de Bithynie*, p. 74 sq. ; Magie, *RRAM*, II, p. 1101 ; K. Strobel, *op. cit.*, p. 80-81.

¹⁴⁸⁴ Cette montagne n’est pas autrement connue. Cf. Goukowsky, *Appien*, p. 145, n. 164. Selon lui, la source d’Appien considérait la Paphlagonie comme une partie du royaume pontique, ce qui expliquerait que ce dernier ne parle pas de la frontière entre la Paphlagonie et la Bithynie. Cf. Reinach, *Mithridate*, p. 124 ; Magie, *RRAM*, II, p. 1083, n. 2 ; Marek, *Pontus et Bithynia*, p. 40-41 et pl. 13.2 ; G. Mendel, *Inscriptions de Bithynie*, p. 74.

¹⁴⁸⁵ Μάνιος : AM (leçon reproduite par Henry et Jacoby, lequel se base sur Appien, *Mithr.* 17, 60) ; Μάριος : A²

¹⁴⁸⁶ Goukowsky, *Appien*, p. 145, n. 165.

Après la confrontation au Mont Skorobas entre la cavalerie de Nicomède et les forces pontiques, le roi bithynien s'enfuit auprès de Cassius (Appien, *Mithr.* 19, 72)¹⁴⁸⁷. Finalement chassé successivement de Paphlagonie et de Bithynie, Nicomède part se réfugier en Italie (Strabon, XII, 3, 40).

Μάνιος δὲ μετὰ Ῥωμαίων ὀλίγων ἀντιπαρατάσσεται Μηνοφάνει τῷ Μιθριδάτου στρατηγῷ :

A l'instar de Memnon, Appien rapporte une confrontation entre Manius et les troupes royales : il s'agit de la bataille de Prôton Pachion¹⁴⁸⁸. Suite à la débâcle de Nicomède et de ses troupes, Manius Aquilius mais il fut forcé au combat (Appien, *Mithr.* 19, 72). Or les deux auteurs rapportent des épisodes légèrement différents : leur désaccord porte sur le nom des généraux pontiques qui participent à la confrontation et sur les forces romaines en présence.

- Appien, *Mithr.* 19, 72 : *Néoptolème et Naimanès (Νεοπτόλεμος τε καὶ Νεμάνης) l'Arménien le surprirent aux alentours de Prôton Pachion, à la septième heure, alors que Nicomède se retirait auprès de Cassius. Ils le contraignirent à livrer bataille, bien qu'il disposât de 4000 cavaliers et de fantassins encore dix fois plus nombreux ; et après lui avoir tué encore 10 000 hommes, ils firent à peu près 300 prisonniers.*
- Appien, *Mithr.* 19, 73 : *Quand on les eut amenés devant lui, Mithridate les remit en liberté selon le même scénario, cherchant à démolir l'adversaire en se rendant populaire. On captura également le camp de Manius. Celui-ci s'enfuit vers le fleuve Sangarios et, à la nuit tombée, il le franchit et parvint sain et sauf à Pergame.*

a- Les généraux

Memnon posent deux problèmes puisque d'une part, il faut tenter de déterminer lequel des deux donne le nom correct du général pontique. En effet, à l'inverse d'Appien qui mentionne Néoptolème et Naimanès¹⁴⁸⁹ (*Mithr.* 19, 72). Memnon est le seul à placer Ménophane¹⁴⁹⁰ sur les lieux. S'agit-il d'une erreur de Memnon ou d'une confusion née du travail de Photius ? Le nom de Naimanès est attesté par une inscription¹⁴⁹¹, non pas sous la forme transmise par Appien (Νεμάνης), mais sous la forme Ναιμάνης.

¹⁴⁸⁷ Reinach, *Mithridate*, p. 121 suppose que Cassius était campé dans la vallée du Sangarios, pour couvrir la Galatie et la Phrygie.

¹⁴⁸⁸ *Ibidem*, p. 124, n. 2. L'emplacement précis de la bataille n'est pas connu : elle aurait eu lieu en Bithynie, entre les fleuves Billaïos et Sangarios d'après Reinach.

¹⁴⁸⁹ Janke, *Memnon*, p. 47 fait remarquer que la présence d'un Arménien à un poste de premier plan n'est pas surprenante dans la mesure où Mithridate est l'allié de Tigrane, son gendre.

¹⁴⁹⁰ Cf. Obst, s.v. « *Menophanes* », *RE XV* (1931), col. 927-928.

¹⁴⁹¹ La forme Ναιμάνης est attestée par l'épigraphie (*OGIS* 375). Ce dernier aurait été envoyé à Rome comme ambassadeur pour renouveler un traité d'amitié conclu par Mithridate V en 120. Goukowsky, *Appien*, p. 145, n. 168, estime que ce dernier pourrait être le père du général pontique du même nom, qui participa à la bataille de Proton Pachion. Cf. Jacoby, *FGrH*, III C, p. 279.

L'identification de Ménophane dans les sources parallèles est plus complexe. D'après Pausanias (III, 23, 3-5), un certain Ménophane (Μηνοφάνης Μιθριδάτου στρατηγός) ravagea l'île de Délos, en 88¹⁴⁹², c'est-à-dire, au moment où Mithridate transfère le théâtre des opérations en Grèce. Il pourrait s'agir dans ce cas du même Ménophane que celui mentionné par Memnon¹⁴⁹³. Malheureusement, les propos d'Appien (*Mithr.* 28, 108) viennent contredire ceux de Pausanias. En effet, selon lui, ce n'est pas Ménophane, mais Archélaos qui attaqua l'île de Délos. Il est possible qu'Appien ait fait une erreur, et qu'il n'ait retenu que le nom du général en chef, et non pas le nom de celui qui agissait sous son commandement, dans notre cas Ménophane¹⁴⁹⁴. Strabon (X, 5, 4), qui rapporte l'événement, ne donne pas le nom du général responsable.

Une telle supposition est séduisante, mais encore une fois, elle est mise en difficulté par les propos de Pausanias (III, 23, 5), qui précise que Ménophane fut tué peu de temps après son intervention en pleine mer, par des survivants de la tuerie. Appien cite un Μηνοφάνης pour l'année 64 (*Mithr.* 110, 524) qui aurait tenté de dissuader Mithridate de tuer son fils Pharnace accusé de complot contre le roi du Pont. Mais s'agit-il du même Ménophane qui participe à la première guerre mithridatique, ou Appien fait-il référence à un autre personnage du même nom ? Reinach¹⁴⁹⁵, estime que le nom donné par Pausanias est douteux, à l'image de son récit qui selon lui, n'est que la reproduction d'une « mauvaise tradition délienne ». D'une part, il estime que la version de Pausanias sur la mort de Ménophane, tué en mer – version présentée comme la conséquence du châtement divin - est contredite par les propos d'Appien qui mentionne un Ménophane en 64 (*Mithr.* 110, 524) . Or comme je viens de le souligner, il est possible que nous soyons en présence de deux personnages distincts, mais portant le même nom. D'autre part, Reinach suppose que la version de Pausanias a pu être inspirée par ce qui arriva à autre général pontique, Métrophane, dont le nom présente de grandes similarités et qui opérait en Grèce en 87 (Appien, *Mithr.* 29). Ce dernier vit Brutius faire couler un de ses navires au cours d'un combat naval et y tuer tous les hommes de Ménophane.

Il est possible que nous soyons en présence d'une intervention malheureuse de Photius sur le texte de Memnon¹⁴⁹⁶, mais la difficile identification de ce Ménophane n'invalide pas nécessairement l'information transmise par Memnon et il me semble que le problème peut

¹⁴⁹² Datation : De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 295-296.

¹⁴⁹³ Cf. *ibidem*, p. 296, n. 114.

¹⁴⁹⁴ C'est l'hypothèse avancée par Janke, *Memnon*, p. 47, qui estime néanmoins que les sources, le plus souvent, ont pour habitude d'attribuer les mauvaises actions, non pas aux commandants en chef, mais bien à leurs auteurs.

¹⁴⁹⁵ Reinach, *Mithridate*, p. 142, n. 1.

¹⁴⁹⁶ C'est l'avis de Janke, *Memnon*, p. 47-48 et de Jacoby, *FGrH*, III C, p. 279, qui estiment que le nom donné par Memnon est une erreur de Photius ; Reinach, *Mithridate*, p. 124, n. 3, suppose lui aussi que Memnon donne un nom différent. voir *infra*, Memnon F 22.10.

être résolu si l'on suit le postulat selon lequel Appien et Memnon ne rapportent pas la même bataille¹⁴⁹⁷.

- Pausanias, III, 23. 4 : οὗτος οὖν ὁ Μηνοφάνης, ἅτε οὔσης ἀτειχίστου τῆς Δήλου καὶ ὄπλα οὐ κεκτημένων ἀνδρῶν, τριήρεσιν ἐσπλεύσας ἐφόνευσε μὲν τοὺς ἐπιδημοῦντας τῶν ξένων, ἐφόνευσε δὲ αὐτοὺς τοὺς Δηλίους· κατασύρας δὲ πολλὰ μὲν ἐμπόρων χρήματα, πάντα δὲ ἀναθήματα, προσεξανδραποδισάμενος δὲ καὶ γυναῖκας καὶ τέκνα, καὶ αὐτὴν ἐς ἔδαφος κατέβαλε τὴν Δήλον « *Ménophane, dis-je, s'avisa de venir investir Délos avec sa flotte, et l'ayant trouvée sans fortifications ni murailles, et les habitants sans armes, il n'eut pas de peine à s'en rendre maître ; il passa au fil de l'épée tout ce qu'il y avait d'hommes capables de résister, étrangers et citoyens, s'empara de leurs effets, pillà le temple, rasa la ville et fit vendre les femmes et les enfants comme autant d'esclaves.* »
- Strabon, X, 5, 4 : « *Mais une fois que les lieutenants de Mithridate, avec l'aide du tyran qui avait soulevé Délos contre Athènes, se furent abattus sur cette malheureuse île, tout y fut gâté, ruiné de fond en comble.* »
- Appien, *Mithr.* 29, 113-114: « *Arrivé de Macédoine avec une petite armée, Braetius lui livra bataille sur mer et, après avoir coulé un navire de transport et une chaloupe rapide, il fit exécuter tous leurs occupants sous les yeux de Métrophane. Epouvanté, ce dernier prit la fuite et, comme il bénéficiait d'un vent favorable, Braetius ne réussit pas à le rejoindre.* »

b- Manius Aquilius et les forces romaines

Il est question ici de Manius Aquilius¹⁴⁹⁸ pour la première fois. On peut s'étonner que ce personnage n'apparaisse que tardivement dans le récit de Memnon, lorsqu'on sait combien ce dernier a joué un rôle important dans le déclenchement de la première guerre Mithridatique. Il est possible qu'à l'origine, Memnon ait mentionné Manius bien avant ce passage et nous pouvons spéculer que Photius aurait, dans ce cas, effacé de son résumé la digression qui était réservée au Romain¹⁴⁹⁹. Alors que Memnon mentionne seulement « *une poignée de Romains* », au contraire, les effectifs de Manius ne sont pas si réduits d'après Appien (*Mithr.* 19, 72) qui nous dit qu'il avait sous son commandement « *4000 cavaliers et de fantassins encore dix fois plus nombreux* », soit 40 000 hommes. Les chiffres donnés ici par Appien correspondent à ceux qu'il donne avant l'Amnias. D'après lui, les Romains, qui ne participèrent pas à la bataille de l'Amnias, s'étaient divisés en trois groupes¹⁵⁰⁰ et « *chacun*

¹⁴⁹⁷ Voir *infra*, Memnon F 22.7.

¹⁴⁹⁸ Henry, *Photius*, p. 72, n. 5, précise que la forme Μάνιος est celle du manuscrit AM alors que la leçon de A² est : Μάριος. Bien qu'il ait choisi la première forme pour son édition et sa traduction, suivant ainsi Jacoby, Henry émet un doute quant à savoir quelle forme choisir. Je pense qu'il n'est pas nécessaire de corriger ; Memnon le nomme seulement par son *praenomen*. Les autres sources littéraires confirment que c'est bien Manius Aquilius, et non Marius ou Magius, qui fut rejoint par Nicomède avant d'être défait par les troupes pontiques. Le Romain est appelé Μάνιος chez Appien, *Mithr.* 19, 72, et sous sa forme complète Μάνιος Ἀκόλιος (*Mithr.* 21, 81).

¹⁴⁹⁹ Voir Janke, *Memnon*, p. 46 : il considère que ce silence est dû au travail de Photius.

¹⁵⁰⁰ Voir *supra*, Memnon 22.6.

disposait de 4000 cavaliers et d'environ 40 000 fantassins»¹⁵⁰¹. Appien estime par conséquent que Manius disposait toujours du même nombre de fantassins qu'il avait avant la bataille de l'Amnias (*Mithr.* 17, 60).

- Appien, *Mithr.* 18, 60 : « ..Ils divisèrent en plusieurs corps cette masse humaine et ils campaient, Cassius, aux confins de la Bithynie et de la Galatie, Manius, à l'endroit où Mithridate était obligé de passer pour se rendre en Bithynie, Oppius, enfin, un autre préteur, dans les montagnes de la Cappadoce. Chacun disposait de 4000 cavaliers et d'environ 40 000 fantassins. »

Pour concilier ces deux sources, il est possible de suivre l'hypothèse émise par D. Magie, selon qui Appien et Memnon rapporteraient les deux temps forts de la bataille qui oppose Manius aux forces pontiques. Selon D. Magie¹⁵⁰², la bataille entre Manius et Ménophane mentionnée par Memnon aurait eu lieu avant celle mentionnée par Appien (*Mithr.* 19, 72). Manius, battu par Ménophane, aurait pris la fuite et ce fut alors que la cavalerie arménienne de Naimanès se lança à sa poursuite. Or, si une telle interprétation est séduisante, elle soulève un problème de logistique : en effet, Memnon dit que Manius n'avait à sa disposition que quelques troupes et que, défait, il se serait enfui après que son armée eût été entièrement détruite. Si cela est vrai, comment aurait-il pu affronter ensuite Néoptolème et Naimanès dans la mesure où Appien rapporte, à l'inverse, que Manius disposait de troupes nombreuses : 4000 cavaliers et 40 000 fantassins ?

Ainsi, il semble plus judicieux de placer l'événement rapporté par Memnon après la confrontation entre Manius et Néoptolème et Naimanès : cela ne contredit pas les propos d'Appien, et l'on peut imaginer qu'encore une fois, Memnon rapporte l'épisode final et décisif de la bataille, comme il l'a fait précédemment dans son récit de la bataille de l'Amnias.

καὶ τραπεῖς φεύγει, πᾶσαν τὴν δύναμιν ἀποβαλὼν :

D'après Memnon, Aquilius, mis en déroute, s'enfuit après avoir perdu toutes ses troupes. La défaite d'Aquilius est également rapportée par Appien selon lequel les deux généraux pontiques, Néoptolème et Naimanès, ont tué 10 000 hommes et fait 300 prisonniers du côté romain (*Mithr.* 19, 72). Il rapporte également que l'on captura le camp d'Aquilius,

¹⁵⁰¹ Sur l'appréciation de ces chiffres par les Modernes : De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 281, n. 6 « Même si les nombres absolus sont probablement exagérés, ce rapport de 1 à 10 paraît vraisemblable (c'est à dire 1 cavalier pour 10 fantassins) ».

¹⁵⁰² Magie, *RRAM*, I, p. 212 et II, p. 1101, n. 27 ; suivi par Goukowsky, *Appien*, p. 145, n. 167. *Contra* : Janke, *Memnon*, p. 47-48 qui estime que le nom donné par Memnon est une erreur de Photius et qu'il serait préférable de retenir la tradition proposée par Appien concernant les généraux qui participèrent à cette bataille.

suite à quoi, ce dernier s'enfuit vers le Sangarios (*Mithr.* 19, 73). Néanmoins, il ne précise pas qui captura le camp, mais l'on peut penser que ce fut Ménophane : à ce moment-là, Manius avait déjà perdu une grande partie de ses troupes, et cela rejoindrait alors les propos de Memnon qui précise que Manius livra bataille avec « *une poignée de Romains* ». La bataille entre les Romains et Ménophane eut pour conséquence la destruction complète des troupes romaines, et Aquilius réussit à s'enfuir. Dès lors, la fuite de Manius mentionnée par Memnon serait celle qui le conduisit à traverser le Sangarios (*Mithr.* 19, 73), et non celle qui fait suite à la débâcle de la cavalerie de Nicomède au Mont Skorobas.

Malgré ces différentes suppositions, il n'en reste pas moins que les Romains furent vaincus par les Pontiques lors d'une confrontation à Prôton Pachion. La victoire pontique est confirmée par Justin, XXXVIII, 3, 8, selon lequel les troupes de Mithridate remportèrent la bataille sans grande difficulté.

22.8

Ἐμβαλὼν δὲ σὺν ἀδείᾳ Μιθριδάτης εἰς τὴν Βιθυνίαν, τάς τε πόλεις καὶ τὴν χώραν ἀμαχῶς κατέσχε· καὶ τῶν ἄλλων δὲ πόλεων τῶν κατὰ τὴν Ἀσίαν αἱ μὲν ἠλίσκοντο, αἱ δὲ προσεχώρουσαν τῷ βασιλεῖ, καὶ μεταβολὴ τῶν ὄλων ἀθρόα καθίστατο, Ῥοδίων μόνον τὴν πρὸς Ῥωμαίους στεργόντων φιλίαν. Δι' ἣν κατ' αὐτῶν Μιθριδάτης καὶ κατὰ γῆν καὶ κατὰ θάλατταν ἐκίνει τὸν πόλεμον, εἰ καὶ τὸ πλεόν Ῥόδιοι ἔσχον, ὡς καὶ αὐτὸν Μιθριδάτην ναυμαχοῦντα ἐγγυὸς τοῦ ἀλῶναι ἐλθεῖν.

Mithridate envahit sans peine la Bithynie et s'empara des villes et du pays sans coup férir; quant aux autres villes d'Asie, les unes étaient prises, les autres se rangeaient aux côtés du roi et il y eut un renversement subit et total de la situation, tandis que les Rhodiens seuls restaient fidèles à leur amitié pour les Romains. Cette fidélité incita Mithridate à leur faire la guerre par terre et par mer, mais les Rhodiens eurent l'avantage si nettement qu'au cours d'une bataille navale, Mithridate lui-même faillit bien être prisonnier.

Le début de la première guerre mithridatique fut donc marqué par trois victoires pontiques : la bataille de l'Amnias (Memnon F 22.6), la victoire remportée sur la cavalerie bithynienne au Mont Skorobas et la rencontre à Prôton Pachion (Memnon F 22.7). Suite à ce dernier succès des troupes royales, les Romains se dispersèrent en faisant mouvement vers l'ouest.

Manius Aquilius (qui avait fui son camp près du mont Skorobas, puis fut battu dans sa fuite à Protôn Pachion) fait route vers le fleuve Sangarios, en Paphlagonie (Appien, *Mithr.* 19, 73), puis il franchit le Sangarios pour rejoindre Pergame¹⁵⁰³, en Mysie (Appien, *Mithr.* 19, 73)

¹⁵⁰³ D'après McGing, *FPM*, p. 109, Manius aurait fui vers Rhodes après Pergame. Or je ne vois rien dans les sources qui aille dans ce sens.

avant de finalement regagner Mitylène, sur l'île de Lesbos (Velleius Paterculus, II, 18, 3 ; Diodore XXXVII, 27, 1-2). Appien (*Mithr.* 21, 80) écrit que Manius fut capturé et mis à mort à Pergame : cela ne signifie pas nécessairement qu'il contredit la version de Velleius Paterculus lequel rapporte simplement que les Mityléniens livrèrent le Romain enchaîné. Appien peut très bien avoir passé sous silence la trahison de Mitylène. En revanche, ces deux versions ne rejoignent pas la tradition présentée par Diodore, selon lequel Aquilius, sur le point d'être livré, se suicida.

Quant à Nicomède, il avait dans un premier temps rejoint le camp de Lucius Cassius après la défaite de l'Amnias (Appien, *Mithr.* 19, 71) avant de finalement rejoindre celui de Cassius après sa défaite au mont Skorobas. La défaite de Manius Aquillius à Prôton Pachion va une nouvelle fois faire fuir les ennemis du roi du Pont. Lucius Cassius et Nicomède (ainsi que les autres « envoyés de Rome ») vont dans un premier temps établir leur camp à Léontôn Képhalé, place phrygienne (Appien, *Mithr.* 19, 74). Face à la réticence des Phrygiens, les Romains décident de se retirer et se séparent : Lucius Cassius se retire à Apamée (Appien, *Mithr.* 19, 75), en Phrygie, puis fait route vers Rhodes (Appien, *Mithr.* 24, 94)¹⁵⁰⁴ tandis que Nicomède rejoint dans un premier temps Manius Aquillius à Pergame (Appien, *Mithr.* 19, 75), avant de fuir pour Rome (Strabon, XII, 3, 40).

Ces victoires successives ouvrirent les portes de la Bithynie et du reste de l'Asie à Mithridate. Les différentes régions asiatiques, qu'il nous faudra identifier, vont se ranger du côté pontique, de gré ou de force.

I. L'invasion de la Bithynie et de la province d'Asie : fin 89

Si Memnon, ou tout du moins, le résumé qu'en a fait Photius, ne distingue pas clairement deux phases dans la conquête de l'Asie, les autres sources littéraires sont plus nuancées ; néanmoins, il est parfois difficile d'accorder entre elles les différentes versions pour rendre claire la datation respective de ces différentes conquêtes ainsi que le chemin suivi par Mithridate.

¹⁵⁰⁴ Appien mentionne plus loin (*Mithr.* 112, 544). Sur ce point, cf. McGing, *FPM*, p. 101.

A. *l'invasion de la Bithynie : fin 89*

**ἐμβαλὼν δὲ σὺν ἀδείᾳ Μιθριδάτης εἰς τὴν Βιθυνίαν, τὰς τε πόλεις καὶ τὴν χώραν ἀμαχί
κατέσχε :**

L'invasion de la Bithynie commença immédiatement après la victoire pontique à la bataille de l'Amnias, en 89, vers la fin de l'été très certainement¹⁵⁰⁵. Mithridate passa, semble-t-il, tout le reste de l'année 89 à l'organiser¹⁵⁰⁶ (cf. Appien, *Mithr.* 21, 81). Les propos de Memnon sont corroborés par les autres sources : Nicomède ayant pris la fuite après la capture de son camp près du Mont Skorobas, Mithridate s'empara facilement et rapidement de son royaume désormais sans défense (Tite-Live, *Per.* 76 ; *Per.* 77.9 ; Justin, XXXVIII, 3, 8). Appien, (*Mithr.* 20, 76 : Ὁ δὲ ὄρμη τῆδε μιᾶ) et Florus (I, 40, 6 : *Primus statim impetus belli Bithyniam rapuit*) font tous deux mention d'un mouvement unique pour qualifier l'invasion de la Bithynie par Mithridate : de la sorte, ils font très certainement référence à la bataille de l'Amnias, qui causa la fuite de Nicomède loin de son royaume. Pour Strabon (XII, 3, 40), Nicomède s'enfuit de son royaume pour aller se réfugier en Italie, sans doute après être passé par Pergame (Appien, *Mithr.* 18, 75), laissant ainsi le champ libre au roi du Pont.

- Appien, *Mithr.* 20, 76 : Ὁ δὲ ὄρμη τῆδε μιᾶ τὴν ἀρχὴν ὅλην τοῦ Νικομήδους ὑπολαβὼν ἐπήει καὶ καθίστατο τὰς πόλεις : « *Par cette seule et unique offensive [NB : l'Amnias], Mithridate avait en main tout le royaume de Nicomède, qu'il parcourait en réorganisant les cités.* ».
- Strabon, XII, 3, 40 : « *Prenant la fuite avec un petit nombre des siens, Nicomède put regagner sain et sauf son pays, d'où il fit voile pour l'Italie, tandis que Mithridate, en le poursuivant, prenait la Bithynie au passage.* ».
- Tite-Live, *Per.* 76 : « *Ariobarzane fut chassé de son royaume de Cappadoce, et Nicomède, de son royaume de Bithynie, par Mithridate, roi de Pont.* ».
- Tite-Live, *Per.* 77.9 : « *Mithridate, roi du Pont, ayant occupé la Bithynie et la Cappadoce et chassé le légat Aquilius.* ».
- Florus, I, 40, 6 : « *Dès le premier assaut, il enleva la Bithynie, puis l'Asie fut en proie à une égale terreur et, sans hésitation, les villes et les peuples qui nous appartenaient firent défection en faveur du roi. Il était là, exerçait sa pression, la cruauté lui tenait lieu de courage.* ».
- Justin, XXXVIII, 3, 8 : « *Il les chasse avec Nicomède et se voit accueilli avec enthousiasme par les villes.* ».

B. *Invasion de la province d'Asie*

**καὶ τῶν ἄλλων δὲ πόλεων τῶν κατὰ τὴν Ἀσίαν αἱ μὲν ἠλίσκοντο, αἱ δὲ προσεχώρουν τῷ
βασίλει, καὶ μεταβολὴ τῶν ὄλων ἀθρόα καθίστατο :**

Mithridate ne se contenta pas de la Bithynie : il semble qu'il prit le contrôle du reste de l'Asie. Reste à définir ce que Memnon entend par le terme « Asie ». Entend-il l'intégralité

¹⁵⁰⁵ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 284-285 ; Voir *supra*, Memnon F 22.6 « questions de datations » ; la Bithynie appartient à ce que l'on appelle conventionnellement la première phase.

¹⁵⁰⁶ McGing, *FPM*, p. 109.

de la province d'Asie, une partie de cette province, ou une région encore plus large que la seule province romaine, telle qu'elle était définie au temps de Mithridate ? Memnon est beaucoup moins précis qu'Appien, puisqu'il ne mentionne que l'Ἀσία, à l'inverse de Tite-Live, Strabon et en particulier Appien, qui donnent plus ou moins précisément, les différentes régions asiatiques concernées par l'offensive pontique. De plus, la date à laquelle eut lieu cette invasion est fort discutée : l'Asie fut-elle soumise en 89, ou son invasion s'échelonna-t-elle sur une partie de l'année 88 ? Je tenterai tout d'abord d'identifier les régions concernées par l'offensive pontique¹⁵⁰⁷, afin de proposer une définition du terme Ἀσία chez Memnon, puis je proposerai une datation pour l'invasion de l'Asie par Mithridate.

1. Définition du terme Ἀσία

Dans un premier temps, il est nécessaire de dresser la liste des différentes régions qui composaient la province d'Asie, afin de savoir si le terme Ἀσία doit être compris au sens de province, ou au sens plus large d'Asie Mineure. La province romaine d'Asie qui fut créée après la guerre contre Aristonikos comprenait une grande partie de l'ancien royaume de Pergame¹⁵⁰⁸ : la partie Sud-ouest de la Phrygie, la partie nord-ouest de la Phrygie, la Phrygie hellespontique, qui fut donnée au père d'Eupator et reprise par les Romains à la mort de ce dernier (les Romains et Mithridate considéraient donc cette Phrygie comme leur possession), la Mysie, la Troade (l'Hellespont est donc aux mains des Romains, en théorie), la Lydie et enfin, une partie de la Carie.

Certaines sources, à l'instar de Memnon, font mention de l'invasion de l'Asie sans autre précision : C'est le cas de Velleius Paterculus (II, 18, 1) qui rapporte que « *Mithridate s'empara de l'Asie* » (*Mithridates occupata Asia*). Florus (I, 40, 6) met en avant le fait que l'Asie se soumit au roi du Pont en insistant sur la défection des cités qui conduisit au massacre des Romains. Leurs récits restent très vagues et ne permettent pas de définir précisément le sens qu'ils donnent au terme *Asia*.

- Velleius Paterculus, II, 18, 1 : *A peu près à cette époque*¹⁵⁰⁹ (NB : c'est à dire en 88, d'après l'ordre de son récit), *le roi du Pont, Mithridate (...) s'empara de l'Asie*
- Florus, I, 40, 66 : *Dès le premier assaut, il enleva la Bithynie, puis l'Asie fut en proie à une égale terreur et, sans hésitation, les villes et les peuples qui nous appartenaient firent défection en faveur du*

¹⁵⁰⁷ Néanmoins, comme l'avait remarqué Reinach, *Mithridate*, p. 126, n. 2, « le récit d'Appien est ici tellement confus qu'il est impossible de reconstituer avec certitude l'itinéraire de Mithridate en Asie ». Je me propose donc d'établir à partir des sources, la liste des régions et cités conquises par le roi du Pont.

¹⁵⁰⁸ Will, *Monde hellénistique*, II, p. 421.

¹⁵⁰⁹ J. Hellegouarc'h, *op. cit.*, p. 163-164, n. 1 : date le passage de Velleius Paterculus de 88, car le fragment précédent mentionne l'accession au consulat de Sylla.

roi. Il était là, exerçait sa pression, la cruauté lui tenait lieu de courage

- Cicéron, *Flacc.* XXV, 61 : *Et précisément, dans ce même temps, toute l'Asie fermait ses portes au consul L. Flaccus . Unum atque idem erat tempus cum L. Flacco consuli portas tota Asia claudebat » Quant au Cappadocien, elle le recevait dans ses villes : bien plus, elle l'y appelait. (..)*

Tite-Live (*Per.* 78 : *Mithridates Asiam occupavit* : « *Mithridate occupa l'Asie* ») et Appien (*Mithr.* 22, 83 : τὴν Ἀσίαν ἐσβολῆς¹⁵¹⁰ : « *l'invasion de l'Asie* ») rapportent également l'occupation de l'Asie. Cependant, à la différence de Memnon, Florus et Velleius Paterculus qui ne citent que l'Asie, Tite-Live et Appien précisent tous deux les différentes régions asiatiques concernées par l'offensive pontique. De plus, ces derniers semblent réserver une attention particulière à la Phrygie qu'ils nomment spécifiquement : dès lors, le terme « Asie » doit-il être compris au sens de « province », dans la mesure où la Phrygie faisait partie de la province d'Asie ? Pourquoi établissent-ils une telle distinction au sein même de la province ?

D'après Appien (*Mithr.* 20, 77) et Tite-Live (*Per.* 79) la Phrygie faisait partie de la province d'Asie : pour Appien, la Phrygie est « *une récente acquisition* », pour Tite-Live, elle est une « *possession romaine* ». Ainsi, la partie de la Phrygie envahie par Mithridate était-elle celle qui fut intégrée dans la province romaine, ou bien, cette partie de la Phrygie qui fut offerte au père de Mithridate, reprise à ce dernier au début de son règne et que les Romains considéraient comme leur appartenant ? Il semble que ce fut la Phrygie, ancienne donation au Pont, qui fut envahie, dans la continuité de la Bithynie. Par conséquent, la Phrygie semble donc constituer un enjeu particulier, 1) pour Mithridate, car les Romains avaient donné la Phrygie au Pont avant de la reprendre lors de son accession au trône et 2) pour les Romains, parce qu'ils considéraient justement cette région comme une province romaine.

Comme je l'ai précédemment précisé, les deux auteurs spécifient clairement que la Phrygie était une possession romaine, donc leur distinction ne relève pas de la nécessité de faire la différence entre province romaine ou non ; en revanche, il est fort possible qu'Appien et Tite-Live réservent un traitement particulier à la Phrygie dans leur récit, en la distinguant du reste de l'Asie pour souligner qu'elle était un enjeu important pour les deux parties. Dès lors, une autre hypothèse peut être formulée pour expliquer une telle distinction. En effet, à mon sens, il est possible que la distinction établie par Appien et Tite-Live entre l'Asie et la Phrygie, dans le cas où le terme « Asie » renverrait à la « province d'Asie », soit d'ordre purement chronologique.

¹⁵¹⁰ Goukowsky, *Appien*, traduit « Ἀσίαν » par « province d'Asie » : je préfère traduire ce terme par « *Asie* », car la traduction de Goukowsky est une interprétation du texte, qui n'en reste pas moins juste, mais elle ne constitue pas une traduction fidèle du texte.

Dans le cas de Tite-Live, la distinction entre l'Asie et les autres régions asiatiques envahies par Mithridate a sans doute pour but d'établir une nuance d'ordre chronologique : dans la *periocha* 77, 9, il rapporte l'occupation de la Bithynie, la Cappadoce et de la Phrygie avant de mentionner, au passage suivant (*Per.* 78) l'invasion de l'Asie. Concernant la Bithynie et la Cappadoce, il est normal qu'il les distingue de l'Asie, puisqu'il s'agit de royaumes amis et alliés de Rome, qui ne faisaient donc pas partie de la province. Dans le cas de la Phrygie, cette distinction est peut être due au fait que Tite-Live différencie les régions soumises en 89 de celles soumises en 88, un argument valable également dans le cas des deux royaumes précédemment cités. Ainsi, d'après lui, seules la Bithynie, la Cappadoce et la Phrygie furent soumises en 89, le reste de l'Asie en 88¹⁵¹¹.

Quant à Appien, il mentionne également l'invasion de la Phrygie après celle de la Bithynie (*Mithr.* 20, 76), et distingue la Phrygie du reste des régions asiatiques (Appien, *Mithr.* 20, 77 ; Appien, *B.C.* I, 7, 55). Dans le cas d'Appien, l'argument de distinction d'ordre chronologique pourrait également être avancé afin d'expliquer pourquoi il distingue la Phrygie du reste de l'Asie, si le terme « Asie » doit être compris au sens de « province romaine ». Dans ses *Guerres civiles* (I, 7, 55) il fait un bref résumé des régions envahies par Eupator en citant successivement, la Bithynie, la Phrygie et les régions qui en sont voisines : en l'espèce, Appien établit très succinctement le chemin suivi par Mithridate (Le roi du Pont pénètre en Bithynie, en Phrygie puis dans les autres régions asiatiques) ; il est possible également de supposer, si l'on accepte qu'il faille dissocier deux grandes phases dans l'invasion pontique, qu'Appien distingue du même coup la Bithynie et la Phrygie, qui furent soumises rapidement après la victoire pontique de l'Amnias, des autres régions qui furent envahies au cours de cette seconde phase que j'ai présentée précédemment¹⁵¹².

- Appien, *B.C.* I, 7, 55 : Ἐπειδὴ Μιθριδάτης ὁ τοῦ Πόντου καὶ ἄλλων ἐθνῶν βασιλεὺς ἐς Βιθυνίαν καὶ Φρυγίαν καὶ τὴν ὄμορον αὐταῖς Ἀσίαν ἐνέβαλεν, ὡς μοι κατὰ τὴν βίβλον εἴρηται τὴν πρὸ τῆσδε, Σύλλας μὲν ὑπατεύων ἔλαχε στρατηγεῖν τῆς Ἀσίας καὶ τοῦδε τοῦ Μιθριδατείου πολέμου : « *Voici ce qui conduisit, et ce qui servit comme de passage, à ce nouvel ordre de choses, dès que la Guerre Sociale eut été terminée. Lorsque Mithridate, roi du Pont et de plusieurs autres pays, eut fait une irruption dans la Bithynie, dans la Phrygie, et dans les régions de l'Asie qui en sont voisines (événements dont j'ai raconté l'histoire dans le livre précédent), le commandement de l'Asie et de la guerre contre ce prince échut à Sylla* ».

En revanche, dans le cas du passage extrait des *Mithridatiques* (Appien, *Mithr.* 20, 77), un tel raisonnement basé sur une distinction d'ordre chronologique est plus difficilement

¹⁵¹¹ Sur ce point, voir *supra*. Memnon, 22.6, « questions de datation ».

¹⁵¹² Voir *supra*. Memnon, 22.6, « questions de datation ».

applicable : le passage qui fait référence à la « seconde phase » de l'invasion pontique, établit une distinction entre la Phrygie, la Mysie et l'Asie : Appien précise que ces trois régions sont « *de récentes acquisitions romaines* » : pourquoi alors distingue-t-il ces trois régions qui ne formaient qu'une seule et même province ? Dans ce cas, le terme Asie devient plus difficile à définir et le traduire par « province d'Asie » semble dès lors moins évident. D'ailleurs P. Goukowsky ne propose pas une telle traduction pour cet extrait, contrairement au passage 22. 83, à propos duquel j'ai émis des doutes.

- Appien, *Mithr.* 20, 77 : Ὁ μὲν δὴ καὶ Φρυγίας τὰ λοιπὰ καὶ Μυσίαν καὶ Ἀσίαν, ἃ Ῥωμαίοις νεόκτητα ἦν, ἐπέτρεχε : « *Il parcourait ainsi le reste de la Phrygie, la Mysie et l'Asie, récentes acquisitions des Romains* ».

En conclusion, il me semble probable que l'utilisation conjointe des deux termes « Asie » et « Phrygie » n'exclut pas nécessairement la possibilité de traduire Ἀσία par « province d'Asie » ; néanmoins, je viens d'exposer les raisons pour lesquelles une telle interprétation est peu plausible. Quant à l'utilisation du terme Ἀσία chez Memnon, elle inclut certainement une référence à la Phrygie. Reste alors à définir ce qu'Appien, et par extension Memnon, entendent par « Asie ». Pour cela, je dresserai tout d'abord une liste des différentes régions citées par les sources.

Appien, *B.C.* I, 7, 55 mentionne l'incursion de Mithridate dans « *les régions de l'Asie* » voisines de la Phrygie et de la Bithynie : Ces régions¹⁵¹³ sont celles qu'il nomme successivement plus en détail dans les *Mithridatiques* (Appien, *Mithr.* 20, 77) : le reste de la Phrygie¹⁵¹⁴, la Mysie et l'Asie (mentionnée également par Strabon, XII, 3, 40). Ces trois premières régions semblent avoir été soumises par Mithridate lui-même. En revanche, il semble que le roi envoya ses généraux conquérir les régions récalcitrantes : la Lycie (mentionnée également par Strabon, XII, 3, 40), la Pamphylie et « *tout le pays jusqu'à l'Ionie* » (toutefois, Appien, *Mithr.* 21, 82 utilise l'expression « *en revenant de l'Ionie* » à propos de Mithridate : ne veut-il pas dire dans ce cas que le roi du Pont ait lui-même opéré en

¹⁵¹³ Au lieu du terme « régions », ne faudrait-il pas utiliser le terme de « satrapies » ? D'ailleurs, Appien ne mentionne-t-il des satrapies ? Toutefois, d'après Hérodote, III, 90 : « *Les Ioniens, les Magnètes d'Asie, les Éoliens, les Cariens, les Lydiens, les Milyens, les Pamphyliens, composaient le premier département, et payaient ensemble quatre cents talents d'argent* ». En prenant l'exemple de la Pamphylie, qu'Appien cite spécifiquement, il apparaît que cette dernière n'était pas une satrapie à part entière, mais qu'elle faisait partie de la première satrapie mentionnée par Hérodote. Ainsi, le découpage opéré par Appien ne semble pas correspondre à une division en rapport avec l'organisation par satrapie.

¹⁵¹⁴ Voir Sherwin-White, *The Opening of the Mithridatic war*, p. 1991, qui estime qu'Appien fait ici référence à l'avancée de Mithridate à Laodicée sur Lycos et à la soumission d'Oppius qu'il décrit plus en détail au passage suivant (*Mithr.* 20.76-77).

Ionie ?). A ces régions, il faut ajouter celles mentionnées par d'autres sources : la Cappadoce (Strabon, XII, 3, 40 et Tite-Live, *Per.* 77, 9), la Carie (Strabon, XII, 3, 40) et la Paphlagonie qui avait été soumise à peu près au même moment que la Bithynie d'après la tradition rapportée par Eutrope, V, 5, 2 et Orose, VI, 2, 2.

Il me reste maintenant à essayer définir le terme « Asie ». En éliminant les régions déjà mentionnées par Appien (Phrygie et Mysie), il ne reste que trois régions qui ne sont pas citées spécifiquement par Appien, et qui appartenaient à la province d'Asie : la Troade¹⁵¹⁵, la Lydie et la Carie. Dès lors, je spéculerais que par cette dénomination Ἀσία, Appien fasse référence à l'ancien noyau de Pergame, argument avancé par ailleurs par P. Goukowsky¹⁵¹⁶. Par conséquent, malgré les remarques précédemment formulées à propos de sa traduction du terme Ἀσία, dans le passage *Mithr.* 22, 83, son interprétation du texte est justifiée, puisqu'Appien considère, à ce point du récit, que le roi du Pont avait envahi toutes les régions qui constituaient la province d'Asie. En revanche, il me semble que l'utilisation de cette dénomination chez Strabon n'a pas la même signification que chez Appien : pour Strabon, l'Asie semble faire référence à l'Asie Mineure de façon générale, et il ne cite la Carie et la Lycie que pour en donner la limite sud. Une telle définition me semble la plus juste dans le cas de Memnon : son utilisation du terme Ἀσία fait très certainement référence aux régions d'Asie Mineure, appartenant ou non à la province d'Asie.

2. Le sort et le comportement des villes asiatiques :

La soumission de l'Asie, telle qu'elle est rapportée par Memnon, ne se fit pas de la même façon partout : Memnon fait référence au sort des cités asiatiques, et distingue celles qui se soumirent, voire, pour certaines, qui passèrent du côté pontique avec ferveur, de celles qui résistèrent au roi du Pont. Memnon fait une présentation assez succincte du comportement des cités à l'égard du roi du Pont puisqu'il écrit simplement qu'elles « *se rangeaient du côté du roi* » (αἱ δὲ προσεχώρουν τῷ βασιλεῖ). Son témoignage n'est pas isolé : les sources parallèles et, en particulier Appien, rapportent quelques exemples de cités qui passèrent du

¹⁵¹⁵ Concernant la Troade, il est possible qu'elle ne soit pas spécifiquement nommée pour la simple raison que Mithridate n'a pas cherché à la contrôler au cours de cette première guerre. D'après Goukowsky, *Appien*, p. 147, n. 180, l'expression qu'utilise Appien (*Mithr.* 19, 75) : καὶ τὰς τε κλεῖς τοῦ Πόντου (qu'il traduit par « les clefs du Pont ») ne fait référence ni à Cyzique, ni à Chalcédoine, les deux cités ayant semble-t-il conservé leur indépendance. Il semble également que Mithridate n'ait pas cherché à contrôler la Troade et l'Hellespont au cours de la première guerre : cf. L. Ballesteros Pastor, *Mitridates*, p. 100-101.

¹⁵¹⁶ Goukowsky, *Appien*, p. 148, n. 185.

côté pontique dès l'invasion du roi (dès 89 ?), et celles qui firent preuve de leur loyauté à son égard lors des vèpres éphésiennes (début 88)¹⁵¹⁷.

Il semble que les Phrygiens (Appien, *Mithr.* 19, 74-75) et en particulier la cité d'Apamée¹⁵¹⁸, soient passés dans le camp du roi sans doute dès la fin 89. Apamée¹⁵¹⁹ semble en effet s'être rangée rapidement du côté pontique : si Appien n'est pas explicite à son sujet, Strabon (XII, 8, 18) mentionne l'offre de 100 talents de Mithridate à la cité qui a souffert d'un tremblement de terre. Le roi du Pont récompensa certainement la cité de son soutien en l'aidant à sa reconstruction. Un certain nombre de cités de Mysie passèrent rapidement du côté royal, sans doute dès l'entrée de Mithridate en Asie, à la fin de l'année 89. Appien cite Pergame¹⁵²⁰ (*Mithr.* 21, 80), Magnésie¹⁵²¹, Ephèse (*Mithr.* 21, 81 ; cf. Eutrope, V, 5, 2 ; Orose, VI, 2, 2) et Mitylène : ces cités semblent avoir réservé un accueil chaleureux au roi du Pont (Appien, *Mithr.* 21, 81). Si Ephèse et Pergame renouvellent leur loyauté au moment des vèpres éphésiennes (Appien, *Mithr.* 23, 88), elles ne sont pas les seules à répondre à l'appel de Mithridate. Les cités de Carie, Adramyttion¹⁵²², Caunos (Appien, *Mithr.* 23, 88-89) et

¹⁵¹⁷ Ces dernières, comme je l'ai précisé précédemment, étaient sans doute soumises à la cause royale dès la fin 89.

¹⁵¹⁸ La Phrygie opère une sorte de résistance passive car elle ne coopère pas avec les Romains. Appien dit seulement qu'après l'Amnias, Cassius s'était réfugié dans une place forte de Phrygie, Léontôn Képhalé, avec Nicomède (*Mithr.* 19, 74). Mais ne réussissant pas à recruter les Phrygiens, qui se montraient réticents, il se retira à Apamée fin 89 (*Mithr.* 19, 75) ; toutefois, ce dernier n'y est plus en 88, puisqu'il s'est réfugié à Rhodes après le massacre des Italiens, ce qui suppose certainement que la cité a dû y participer, ou tout du moins, a dû montré des signes de défection en faveur de Mithridate (*Mithr.* 24, 94).

¹⁵¹⁹ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 286 ; McGing, *FPM*, p. 109-110.

¹⁵²⁰ Appien (*Mithr.* 19, 73) dit qu'après la campagne de l'Amnias, Manius Aquillius s'était enfui à Pergame, avant d'y être finalement capturé et exécuté par Mithridate (*Mithr.* 21, 80).

¹⁵²¹ Les sources ne permettent pas d'établir avec certitude s'il s'agit de Magnésie du Sipyle ou Magnésie du Méandre qui passa spontanément du côté pontique : Appien mentionne une Magnésie qui passe du côté pontique (*Mithr.* 21, 81) et une autre restée fidèle aux Romains (*Mithr.* 61, 250) sans autres précisions. Tite-Live (*Per.* 81) cite simplement une Magnésie restée fidèle aux Romains. Strabon, XIII, 3, 5 et Pausanias I, 20, 5 écrivent que Magnésie du Sipyle avait pris le parti des Romains. Quant à Tacite (*Ann.* 3, 62), il fait référence aux Magnésiens qui accordèrent aux Romains le droit d'asile attaché à leur temple d'Artémis Leucophryne, mais ne spécifie pas de quelle Magnésie il s'agit. Les Modernes ne sont pas tous d'accord à propos de la Magnésie qui passa du côté pontique : Magie, *RRAM*, II, p. 1102-1103, n. 32, est en faveur de Magnésie du Sipyle, à l'inverse de McGing, *FPM*, p. 111, n. 110, qui penche davantage pour Magnésie du Méandre. Sur ce point, il suit donc Reinach, *Mithridate*, p. 126, n. 4 et 128, n. 1. D'après lui, Pausanias est explicite sur le sujet. Il considère que certes, Magnésie du Méandre ne viola pas le droit d'asile attaché à son sanctuaire pendant les vèpres (Tacite, *Ann.* III, 62 ; Strabon, XIV, 1, 40). Mais si la cité ne participa pas au massacre des Italiens, il n'en reste pas moins que ce fut Magnésie du Sipyle qui fut déclarée ville libre par Sylla (Strabon, XII, 3, 35). La ville reçoit également le soutien de Tibère lors d'un tremblement de terre (Tacite, *Ann.* II, 47). Ainsi, c'est bien Magnésie de Sipyle qui résiste, et Magnésie du Méandre qui se joint à la cause royale (*Mithr.* 21, 81) ; cf. De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 286, n. 38.

¹⁵²² Reinach, *Mithridate*, p. 127 précise qu'Adramyttion faisait partie de ces quelques cités privilégiées qui regrettaient le pouvoir des Romains. Mais la cité va toutefois passer du côté pontique, par la force. Cf. Strabon, XII, 1, 66, selon lequel la cité fut livrée aux Romains par le stratège Diodore qui tua les membres de la *boulè* qui se déclaraient pour Rome.

Tralles¹⁵²³ (*Mithr.* 23, 90 ; Cicéron, *Flacc.* XV, 59) sont clairement du côté pontique au vu de leur participation au massacre. Quant aux cités de Cnide et Cos, elles ne tardent pas non plus à rejoindre le parti pontique¹⁵²⁴. Cos réserve un bon accueil au roi du Pont, après le massacre des vèpres (Appien, *Mithr.* 23, 92). L'allégeance de certaines cités asiatiques semble être confirmée par les sources numismatiques : c'est le cas pour Pergame et Smyrne¹⁵²⁵. Néanmoins, dans le cas d'Ephèse, Erythrée, Milet et Tralles, l'interprétation de ces monnaies doit être nuancée¹⁵²⁶.

Il apparaît clairement que la grande partie de l'Asie passe du côté pontique : c'est sans doute ce qu'entend Memnon lorsqu'il mentionne « *un renversement subit et total de la situation* » (μεταβολή τῶν ὅλων ἀθρόα καθίστατο). Le renversement de l'Asie en faveur du roi fut rapide, puisque l'invasion de l'Asie prit place avant la fin de l'année 89. La plupart des sources témoignent d'un tel revirement de l'Asie : d'après Cicéron¹⁵²⁷ (*Flac.* XXV, 61), les cités d'Asie ne se contentèrent pas de recevoir le roi, mais l'invitèrent. Cette image des Grecs d'Asie se retrouve chez Justin (XXXVIII, 3, 8), Diodore (XXXVII, 26), Florus (I, 40, 3). Appien (*Mithr.* 21, 81) met l'accent sur le bon accueil réservé à Mithridate par les cités de Magnésie, Ephèse et Mitylène¹⁵²⁸, lorsque le roi y fit son apparition (cf. *Mithr.* 23, 92 pour Cos, après les vèpres). L'expression utilisée par Appien (*Mithr.* 21, 81) est beaucoup plus explicite que celle de Memnon : ἀσμένως αὐτὸν ἀπάντων δεχομένων (« *tout le monde l'accueillit avec joie* »). Velleius Paterculus (II, 18, 3) souligne la « perfidie » des Mytiléniens qui ne se contentèrent pas de changer de camp, mais qui plus est, livrèrent M. Aquilius au roi. Cet acte de trahison n'est qu'un exemple parmi d'autres, la plupart des sources dénonçant en effet les actes malheureux commis par les cités qui ont fait le choix de prendre le parti pontique.

Un tel renversement s'explique en partie par l'attitude des Romains à l'égard des Grecs avant le début de la guerre. Mithridate apparut comme le sauveur, venu libérer les Grecs du joug romain (Cicéron, *Flacc.* XXV, 60-61). Je citerai Fr. de Callataÿ qui résume très

¹⁵²³ Appien, *Mithr.* 23, 89, mentionne néanmoins que les Tralliens ne participèrent qu'indirectement au massacre : voir *infra*, F 22.9.

¹⁵²⁴ Les habitants de Cos affirment que les Romains qui se sont réfugiés dans le temple d'Asclépios durant le massacre des vèpres furent épargnés (Tacite, *Ann.* 4.14.3. Cf. McGing, *FPM*, p. 111, n. 108-109, qui cite Cnide parmi les cités qui se rangèrent du côté pontique mais il ne donne aucun argument allant dans ce sens. Pour Mithridate et Cos, voir S. M. Sherwin-White, *Ancient Cos. A Historical Study from the Dorian Settlement to the Imperial Period*, Göttingen, 1978, p. 138-139.

¹⁵²⁵ Pergame : McGing, *FPM*, p. 112, n. 114 ; Voir Reinach, *Trois royaumes*, p. 193. Smyrne : McGing, *FPM*, p. 112, n. 115.

¹⁵²⁶ McGing, *FPM*, p. 112 souligne que le type de monnaies émises dans ces dernières doit être davantage interprété comme un message adressé par les cités à l'égard de Rome, lui signifiant leur indépendance.

¹⁵²⁷ Cf. *ibidem*, p. 112, n. 112.

¹⁵²⁸ *Ibidem*, p. 112, n. 113, sur les Mityléniens et la confusion des sources sur la mort de Manius Aquilius.

bien à mon sens les raisons du bon accueil réservé à Mithridate par les villes d'Asie : « *L'avancée massive de l'armée pontique rencontra peu de résistance. Les villes, trop contentes de se libérer de l'exploitation des compagnies de publicains, se soulevèrent en faveur du roi du Pont. Il est certain que les méfaits des publicains romains ont en partie justifié l'attitude des villes d'Asie en 89. Toutefois, la principale motivation semble avoir alors résidé dans le besoin immédiat d'être du côté du vainqueur*¹⁵²⁹. »

- Florus, I, 40, 6 : « *Dès le premier assaut, il enleva la Bithynie, puis l'Asie fut en proie à une égale terreur et, sans hésitation, les villes et les peuples qui nous appartenaient firent défection en faveur du roi. Il était là, exerçait sa pression, la cruauté lui tenait lieu de courage* ».
- Justin, XXXVIII, 3, 8 : « *Aussi n'a-t-il pas grand peine à vaincre Aquilius et Malthinus, qui n'avaient que des soldats d'Asie. Il les chasse avec Nicomède et se voit accueilli avec enthousiasme par les villes.* »
- Cicéron, *Flacc.* XXV, 60 : « *A Mithridate, ils donnaient les noms de dieu, de père, de sauveur de l'Asie, d'Evhius, de Nysius, de Bacchus, de Liber.* »
- Cicéron, *Flacc.* XXV, 61 : « *Et précisément, dans ce même temps, toute l'Asie fermait ses portes au consul L. Flaccus. Quant au Cappadocien, elle le recevait dans ses villes : bien plus, elle l'y appelait.* »

Toutefois, si la plupart des sources donnent une image peu nuancée en insistant simplement sur le bon accueil réservé au roi par les villes d'Asie, Memnon, lui, ne cache pas qu'il y eut une certaine résistance parmi un certain nombre de cités : καὶ τῶν ἄλλων δὲ πόλεων τῶν κατὰ τὴν Ἀσίαν αἱ μὲν ἠλίσκοντο (« *quant aux autres villes d'Asie, les unes étaient prises* »). Bien que la plupart des régions asiatiques aient été soumises, ou se soient rendues de leur propre chef au roi du Pont, il existe des résistances au sein même de ces régions. Les sources donnent quelques exemples de ces cités ou peuples qui tentèrent de résister au roi du Pont dès son arrivée en Asie : en Phrygie, Laodicée du Lycos (Appien, *Mithr.* 20, 78-79), où s'était réfugié après la bataille de l'Amnias Quintus Oppius, le préteur proconsulaire, résiste avant de finalement livrer le Romain au roi du Pont. Strabon (XII, 8, 16) mentionne le siège de la cité qui fut certainement la première à résister et à être assiégée¹⁵³⁰.

¹⁵²⁹ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 285, n. 30. Sur les méfaits commis par les publicains qui avaient entraîné un fort mécontentement à l'encontre des Romains : une telle justification est rapportée de façon beaucoup plus explicite par les sources à propos de la réaction des cités à l'égard de Mithridate durant la troisième guerre mithridatique (voir *infra*. Memnon 27.6). Sur l'autre explication de ce retournement de situation en Asie « *le besoin immédiat d'être du côté du vainqueur* » : cf. Diodore (XXXVII, 26, 1 et XXXVII, 27, 1), selon lequel les villes se rallièrent au roi quand elles apprirent que Mithridate fit preuve d'humanité à l'égard des prisonniers : ainsi, De Callatay a sans doute raison d'y voir un ralliement auprès d'un vainqueur faisant preuve de compassion. On retrouve ce type de comportement au temps de la défaite de Lysimaque en 281 (cf. F 5.7), avec les villes qui s'allièrent aux côtés de Séleucos.

¹⁵³⁰ McGing, *FPM*, p. 110.

En Carie, Aphrodisias apporta son aide à Q. Oppius qui se trouvait dans la cité assiégée de Laodicée du Lycos. Si les sources ne permettent pas d'établir exactement quelle fut la position d'Aphrodisias, il apparaît que la cité dut finalement se rendre au roi, même si la cité semble avoir malgré tout conservé sa sympathie pour Rome¹⁵³¹. Stratonicee, qui a pris le parti de Rome, est finalement prise par la force et Mithridate y installe une garnison (Appien, *Mithr.* 21, 82)¹⁵³². Après la guerre, elle fut récompensée pour sa loyauté par Sylla, à l'instar de Tabae¹⁵³³. Sylla gratifia également les cités d'Ilion¹⁵³⁴, en Mysie et Chios (Appien, *Mithr.* 61, 250), soit pour les récompenser de leur aide militaire, soit en compensation de ce qu'elles avaient subi à cause de leur loyauté envers lui¹⁵³⁵. En effet, même si des navires de Chios aidèrent Mithridate pendant le siège de Rhodes (Appien, *Mithr.* 25, 101), ce dernier, suspicieux à l'égard de Chios, châtia la cité (Appien, *Mithr.* 47, 180-182 ; cf. Memnon F 32).

Après avoir cité les régions qui furent soumises au pouvoir pontique, Appien rapporte que Mithridate envoya ses généraux soumettre les peuples récalcitrants (*Mithr.* 21, 82), en particulier ceux du sud asiatique, qui offrirent une vive résistance au pouvoir pontique. Certaines cités, parmi lesquelles, les cités lyciennes, illustrent bien ces marques de résistance qui ralentissaient l'avancée pontique dans le sud de l'Asie Mineure et cela, dès la fin de l'année 89. Les Magnètes sont cités parmi les peuples qui opposent une résistance à l'arrivée de Mithridate (Appien, *Mithr.* 21, 82). Une Magnésie est d'ailleurs signalée par les sources pour être restée fidèle aux Romains (Appien, *Mithr.* 61, 250 ; Tite-Live, *Per.* 81). D'après les conclusions formulées précédemment, ce serait Magnésie du Sipyle qui résista à Archélaos, lequel fut envoyé contre la cité pour éradiquer la résistance qui s'y manifestait contre le roi. La cité fut finalement vaincue par le général pontique (Pausanias, I, 20, 5) mais fut par la suite déclarée libre par les Romains (Strabon, XIII, 3, 5), sans doute pour la récompenser de sa tentative infructueuse de résister au pouvoir pontique.

- Tite-Live, *Per.* 81, (Année 86) : « L. Sylla assiégeant Athènes (...) Magnésie, la seule cité d'Asie à être

¹⁵³¹L'aide apporté par Aphrodisias à Oppius alors que ce dernier se trouve à Laodicée du Lycos est confirmée par deux inscriptions. Cf. J. Reynolds, *Aphrodisias and Rome*, London, 1982, doc. 2 et 3 ; cf. Sherwin-White, *RFPE*, p. 122, n. 95. Voir McGing, *FPM*, p. 110, n. 102-103 ; De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 285, n. 30.

¹⁵³²McGing, *FPM*, p. 110 ; Reinach, *Mithridate*, p. 128, n. 2 ; Janke, *Memnon*, p. 49. La cité fut récompensée par Sylla pour sa loyauté après la guerre : voir *RDGE*, p. 105 n. 18 ; *OGIS* 441.

¹⁵³³McGing, *FPM*, p. 111 ; Janke, *Memnon*, p. 49. Pour la récompense de Sylla : *RDGE*, p. 100 n° 17 ; *OGIS* 442 ; M. Crawford et J. Reynolds, « Rome and Tabae », *GRBS*, 15 (1974), p. 289.

¹⁵³⁴McGing, *FPM*, p. 111-112. Ce dernier met en lumière le fait que la position d'Ilion dans la guerre de Mithridate contre Rome n'est pas connue et estime que la cité s'était attirée les bonnes grâces de Sylla en refusant de recevoir Fimbria entre ses murs (Appien, *Mithr.* 53, 211 ; Strabon XIII, 1, 27).

¹⁵³⁵*RDGE*, p. 351 n° 70.

demeurée fidèle, fut défendue contre Mithridate avec beaucoup d'énergie. »

- Appien, *Mithr.* 61, 250 : « Ayant réglé le sort de l'Asie elle-même, il accorda la liberté, en les inscrivant au nombre des amis de Rome, aux habitants d'Ilion et de Chios, aux Lyciens, aux Rhodiens, aux habitants de Magnésie, ainsi qu'à quelques autres, soit en remerciement de leur concours militaire, soit en compensation de ce qu'ils avaient subi à cause de leur zèle en sa faveur. »

Mithridate envoya également ses généraux contre les Lyciens (Appien, *Mithr.* 21, 81). Il existait sans doute des mouvements de rébellion en Lycie, même si Appien (*Mithr.* 20, 77) et Strabon (XII, 3, 40) mentionnent tous deux la soumission de cette région. Les Lyciens et, en particulier, la cité de Telmessos, semblent avoir aidé Rhodes pendant son siège (Appien, *Mithr.* 24, 94). Toutefois, Mithridate, n'ayant pas réussi à prendre la cité, transféra le siège devant Patara (Appien, *Mithr.* 27). Les Lyciens furent d'ailleurs récompensés par Sylla après Dardanos pour leur fidélité (Appien, *Mithr.* 61, 250).

- **Appien, *Mithr.* 61, 250** : Sylla, après Dardanos, réorganise l'Asie ; récompense les cités fidèles : « Ayant réglé le sort de l'Asie elle-même, il accorda la liberté, en les inscrivant au nombre des amis de Rome, aux habitants d'Ilion et de Chios, aux Lyciens, aux Rhodiens, aux habitants de Magnésie, ainsi qu'à quelques autres, soit en remerciement de leur concours militaire, soit en compensation de ce qu'ils avaient subi à cause de leur zèle en sa faveur ».

Enfin, les Paphlagoniens figurent parmi les peuples qui semblent avoir opposé une vive résistance au pouvoir pontique (Appien, *Mithr.* 21, 81). La Paphlagonie, qui avait été soumise à peu près au même moment que la Bithynie d'après Eutrope V, 5, 2, et Orose VI, 2, 2, se trouvait très certainement dans la même situation que la Lycie, à savoir, une région au cœur de laquelle les Pontiques ont fait rapidement irruption, mais une région qui n'en était pas pour autant totalement soumise à l'autorité d'Eupator.

3. Datation de l'invasion de l'Asie par Mithridate

La datation de l'entrée de Mithridate en Phrygie et dans le reste de l'Asie, au même titre que celle de la bataille de l'Amnias, est également un sujet de désaccord entre Modernes, et en particulier à cause de l'interprétation des *periochae* de Tite-Live. L'invasion de l'Asie est rapportée dans la *periocha* 78 de Tite-Live, ce qui correspond à l'année 88. Reinach s'en tient à la datation de la *periocha*, et situe donc l'invasion de l'Asie la même année. Mais ce dernier¹⁵³⁶, dont j'ai pointé les faiblesses de la datation concernant le début de la guerre mithridatique, estime qu'il a fallu six mois à Mithridate, à compter du début de l'année 88, pour devenir maître de toute l'Asie Mineure (sauf quelques places en Lycie et en

¹⁵³⁶ Reinach, *Mithridate*, p. 147.

Paphlagonie), de toutes les îles (à l'exception de Rhodes) et de toute la Grèce continentale (jusqu'à la Thessalie). Or, du point de vue pratique, sa démonstration semble impossible.

Si Badian et A.N. Sherwin-White sont d'accord pour accepter l'ordre des *periochae* tel qu'il figure chez Tite-Live (voir tableau), ils restent pourtant en désaccord sur l'interprétation de la *Per. 77*. Tous deux sont d'accord sur le fait que l'expulsion des deux rois [a] mentionnée dans la *Per. 77* est celle de 89, mentionnée auparavant par la *Per. 76* [b]. En revanche, ils ne sont pas du même avis à propos de la datation de la seconde partie de la phrase : l'invasion de la Phrygie [c].

Chronologie d'après les <i>periochae</i> de Tite-Live	
Badian	Sherwin-White.
<i>Per. 74</i> : année 90 - Restauration des deux rois (par Aquilius)	
<i>Per. 76</i> : année 89 - Expulsion (successive) des deux rois [b]	
<i>Per. 77</i> : année 89 et 88 - Expulsion des deux rois [a] + échec d'Aquilius : 89 - Invasion de la Phrygie [c] : 88	<i>Per. 77</i> : année 89 - Expulsion des deux rois [a] + échec d'Aquilius : 89 - Invasion de la Phrygie [c] : 89
<i>Per. 78</i> : année 88 - Mithridate occupe l'Asie	<i>Per. 78</i> : année 88 - Mithridate occupe l'Asie : 88?

D'après Badian¹⁵³⁷, la construction de la phrase de l'építome 77 laisse à penser que l'invasion de la Phrygie appartient à l'année 88. Il estime que la *Per. 77*¹⁵³⁸ récapitule les événements de 89 en utilisant une expression d'ablatif absolu [*Mithridates Ponti rex, Bithynia et Cappadocia occupatis et pulso Aquillio legato* (« Mithridate, roi du Pont, ayant occupé la Bithynie et la Cappadoce et chassé le légat Aquilius ») avant d'aborder l'invasion de la Phrygie qui n'eut lieu, d'après lui, qu'en 88¹⁵³⁹ : *Phrygiam provinciam populi Romani, cum ingenti exercitu intravit*. (« envahit la Phrygie, province appartenant au peuple romain, avec une immense armée »). Selon lui, l'építome 78 rapporte avec plus de détail les événements de 88 –c'est-à-dire l'invasion de la Phrygie –, datation qu'il accepte pour l'invasion de l'Asie.

¹⁵³⁷ Badian, *Rome, Athens and Mithridates*, p. 109-111 ; cf. McGing, *FPM*, p. 109, n. 96.

¹⁵³⁸ Badian, *Rome, Athens and Mithridates*, p. 110-111 estime que l'építome 77 ne se réfère pas à une seconde expulsion de Nicomède et d'Ariobarzane, comme Reinach, *Mithridate*, p. 116, n. 4, le pensait, et l'expliquait par une réorganisation de l'ordre des építomes.

¹⁵³⁹ Badian, *Rome, Athens and Mithridates*, p. 110-111: « it was not until 88 that Mithridates moved into Phrygia. » *Contra* : Sherwin-White, *The Opening of the Mithridatic war*, p. 1991.

Ainsi, d'après Badian, la Phrygie et l'Asie furent envahies en 88, la Phrygie sans doute dès le début de l'année.

A.N. Sherwin-White¹⁵⁴⁰ en revanche, estime que la mention de l'invasion de la Phrygie appartient à l'année 89, et qu'elle ne doit donc pas être distinguée du reste de la phrase comme le propose Badian. De son avis, la distinction des deux phases chez Appien¹⁵⁴¹ fait écho à cette distinction que l'on trouve chez Tite-Live entre d'une part, la mention de la Phrygie (*Per.* 77) et d'autre part, la référence à l'invasion de l'Asie (*Per.* 78). En effet, la Phrygie, ou tout du moins une partie, appartient à cette première phase qui, d'après l'analyse précédemment formulée, devrait être située avant la fin de l'année 89.

	Appien	Tite-Live
Phrygie	1 ^{ère} phase : 89	<i>Per.</i> 77 : 89
Reste de la Phrygie + Asie	2 ^{ème} phase : 89 * <i>Mithr.</i> 20, 77 = pour les régions * <i>Mithr.</i> 20, 78 à 21, 81 = pour les cités.	<i>Per.</i> 78 : 88

Sur ce point, A.N. Sherwin-White est suivi par McGing¹⁵⁴² et Fr. de Callatay¹⁵⁴³ qui datent également l'invasion de la Phrygie fin 89. En revanche, McGing imagine que le roi du Pont passa le reste de l'année 89 à organiser son pouvoir récemment installé en Bithynie, et probablement, qu'il envoya des troupes en Phrygie au cours de cette période. Il estime donc qu'une grande partie de l'Asie Mineure, mise à part quelques places et les régions du sud (Magnésiens, Paphlagoniens et Lyciens), était tombée entre les mains de Mithridate au début de l'année 88. Il attribue donc à l'année 88 les événements qui se déroulent après la soumission de Laodicée du Lycos à Mithridate¹⁵⁴⁴.

Sherwin-White¹⁵⁴⁵, accorde une grande confiance au témoignage d'Appien qui implique qu'à la fin de la première année de la guerre, Mithridate avait déjà envahi l'Asie¹⁵⁴⁶, et date donc l'entrée de Mithridate dans le reste de l'Asie (Appien, *Mithr.* 22 ; *B.C.* 1, 55) de

¹⁵⁴⁰ Sherwin-White, *RFPE*, p. 124-125. Selon lui, l'építome 76 de Tite-Live rapporte le déclanchement de la guerre en 89, un sujet traité dans son ensemble dans la dernière partie du livre 77. Quant à l'építome 78, il couvre les événements qui se déroulent en Asie, en 88. Cette version a l'avantage d'alléger un peu l'année 88, qui autrement aurait à supporter une charge presque impossible d'événements.

¹⁵⁴¹ Voir *supra*. Memnon, 22.6 : « datation de l'Amnias ».

¹⁵⁴² McGing, *FPM*, p. 109 et n. 96.

¹⁵⁴³ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 285.

¹⁵⁴⁴ McGing, *FPM*, p. 112.

¹⁵⁴⁵ Sherwin-White, *The Opening of the Mithridatic war*, p. 1984 *sq.* ; cf. idem, *FPM*, p. 122, 124-125.

¹⁵⁴⁶ Ou la Province d'Asie?

la fin de l'année 89. Mais le témoignage d'Appien doit-il être pris au pied de la lettre, en particulier en ce qui concerne la 2^{ème} phase ? En d'autres termes, qu'en est-il des autres régions de l'Asie (hors Bithynie et Phrygie) ? Furent-elles envahies en 89, ou les opérations pontiques dans ces régions s'étendent-elles jusqu'en 88 ? L'existence de deux phases dans son récit n'est-elle pas la preuve qu'Appien établit clairement une distinction entre les événements qui eurent lieu en 89 et ceux qui prennent place en 88 ?

Appien (*Mithr.* 22, 83) place l'allocation de l'Asie au consul après l'occupation de la Bithynie et de la Phrygie par Mithridate : ainsi, l'allocation des provinces consulaires semble avoir eu lieu avant que les nouvelles concernant l'occupation de la province romaine toute entière parviennent à Rome. Mais les propos d'Appien n'écartent pas la possibilité que l'invasion de l'ouest de l'Asie, voire du sud (c'est-à-dire les opérations appartenant à la seconde phase), ait pris place à la fin de l'année 89¹⁵⁴⁷. En d'autres termes, les nouvelles de l'invasion du reste de l'Asie ont pu arriver après l'allocation des provinces.

D'ailleurs, la présentation choisie par Appien, quoique ne constituant pas un élément de datation irréfutable, pourrait prendre tout son sens ici. En effet, Appien rapporte en détail les différentes régions asiatiques soumises par Mithridate, puis mentionne les procédures engagées à Rome fin 89 pour le consulat pour l'année 88 et enfin, relate les événements de 88, à savoir, les vêpres et la préparation au siège de Rhodes¹⁵⁴⁸. Sa présentation est similaire à celle qu'il utilise pour résumer l'invasion de la Bithynie et de la Phrygie¹⁵⁴⁹. En effet, Appien introduit son passage consacré aux événements à Rome à la fin de l'année 89 par un résumé de l'offensive pontique formulé de la façon suivante : « *Telle était la situation de Mithridate* » (Appien, *Mithr.* 22, 83). Une telle formulation semble faire référence aux événements qu'il rapporte précédemment. Dès lors, qu'il fasse référence ici aux deux phases de l'attaque de Mithridate (Amnias : *Mithr.* 18, 64 à 21, 82 : résistances dans le sud), ou seulement à la seconde phase, il n'en reste pas moins que la forme de son récit place très clairement toute l'offensive pontique en Asie avant l'entrée en charge des consuls. Or cela signifie-t-il que, dans les faits, l'invasion de l'Asie eut lieu avant la fin de l'année 89 ou peut-on penser que les opérations visant à soumettre toutes ces régions s'étalent sur l'hiver 89-88 ?

Appien, *B.C.* 1, 7, 55 fait mention de l'invasion « *des régions voisines* » de Phrygie et de Bithynie au moment où Sylla recevait l'Asie (donc en décembre 89/début 88 ?). D'une

¹⁵⁴⁷ Cf. Sherwin-White, *RFPE*, p. 124. Ce savant estime que les élections consulaires furent organisées à l'automne ou en décembre 89. Voir aussi Sherwin-White, *The Opening of the Mithridatic war*, p. 1986.

¹⁵⁴⁸ Sherwin-White, *The Opening of the Mithridatic war*, p. 1985-1986.

¹⁵⁴⁹ Voir *supra*, Memnon, 22.6 sur la question relative à la datation de l'Amnias.

part, ces régions font très certainement référence à la seconde phase qu'il distingue dans les *Mithridatiques*, et d'autre part, cela conforte l'hypothèse formulée précédemment, selon laquelle Appien semble considérer que l'invasion de l'Asie ait eu lieu avant la fin de l'année 89, au moment où l'Asie fut attribuée par le sort à Sylla en décembre 89, ou, au plus tard en janvier 88, au moment de sa prise de fonction.

Le passage *Mithr.* 20, 76 du texte d'Appien sert d'intermédiaire entre ce que l'on appelle la première phase, résumée au même endroit par la référence à une « *seule et unique offensive* » (qui se rapporte à l'invasion de la Bithynie et à l'invasion d'une partie de la Phrygie) et la seconde phase, abordée au passage suivant (*Mithr.* 20, 77). Appien rapporte que depuis ses quartiers, Mithridate parcourait « *le reste de la Phrygie, la Mysie et l'Asie* », des régions dont Appien donne un récit plus détaillé de l'invasion en s'intéressant au sort de certaines villes. Les résistances dans le sud (*Mithr.* 21, 82 : résistance chez les Magnètes, les Paphlagoniens et les Lyciens) ont pu s'étendre sur le début de l'année 88, alors même que l'Asie avait commencé à être envahie fin 89. En effet, il semble que l'Asie soit passée du côté pontique avant les Vêpres éphésiennes qui eurent lieu au début de l'année 88¹⁵⁵⁰, et durant lesquelles, la plupart des cités asiatiques obéirent aux ordres de Mithridate. Ainsi, même si l'on admet qu'il y avait encore des résistances à mater en 88, il est plus que vraisemblable que la plus grande partie de l'Asie était déjà du côté pontique à la fin de l'année 89.

Il me semble fort difficile de préciser davantage et de dater exactement la soumission de chacune des régions asiatiques. Deux solutions sont envisageables. La première consiste à suivre Fr. de Callatay, dont l'analyse tend à placer, certes prudemment, l'invasion de la Phrygie et de l'Asie au début de l'automne 89¹⁵⁵¹, considérant pour cela que « le type même des activités poursuivies par Mithridate après qu'il eut pris possession de la province d'Asie paraît désigner implicitement la saison hivernale »¹⁵⁵². Soit, il faut admettre comme A.N. Sherwin-White qu'une bonne partie de l'Asie fut envahie avant la fin de l'année 89 et accepter que la soumission des régions récalcitrantes se soit échelonnée sur les premiers mois de l'année 88. Il me semble que cette datation sonne la plus juste à la lecture des sources qui

¹⁵⁵⁰ Sur la date des Vêpres : voir commentaire Memnon 22.9 ; Sherwin-White, *The Opening of the Mithridatic war*, p. 1995. Un autre élément de datation est fourni par Posidonios (Athénée V, 212 b) qui tend à prouver que l'Asie avait pris le parti pontique avant le massacre d'Ephèse : ἤδη οὖν τῆς Ἀσίας μεταβεβλημένης ὁ Ἀθηνίων ἐπανῆγεν εἰς τὰς Ἀθήνας : « *L'Asie ayant donc changé de parti, Athénion reprit la route d'Athènes* ». Cependant, Posidonios donne des éléments de datations très vagues. Sur ce point, voir Wilcken, s.v. « Athenion », *RE* II² (1896), col. 2038-2039 qui date le retour d'Athénion à Athènes du début de l'année 88, soit, au moment où l'Asie passa du côté pontique.

¹⁵⁵¹ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 285.

¹⁵⁵² *Ibidem*, p. 286-287.

témoignent d'actes de rébellion de certaines cités, à l'instar de Rhodes, donc clairement au cours de l'année 88.

Memnon dans la première partie du fragment 22.8 fait la distinction entre les villes qui se rangent du côté du roi et celles qui furent prises par la force. Au passage suivant, il présente le cas de Rhodes qui fut, selon lui, la seule cité à rester fidèle à Rome. Cependant, s'il est vrai que Rhodes résista au roi et ne fut pas prise, d'autres cités ont tenté de résister au roi ; mais à la différence de Rhodes, elles ont dû finalement, de gré ou de force, se ranger du côté pontique. La présentation de Memnon est très intéressante : il donne un exemple pour chacun des comportements qu'il décrit succinctement. Ainsi, il cite Rhodes, comme exemple d'une cité qui résista, puis rapporte les massacres qui eurent lieu au cours des vèpres éphésiennes (F 22. 9) comme exemple de l'accueil favorable fait au roi et illustrant par la même occasion le mécontentement des Grecs vis-à-vis des Romains.

II. Le siège de Rhodes (été 88 ?)

Appien, après avoir dressé la situation à Rome où la guerre civile était sur le point de se déclencher, fin 89 (*Mithr.* 22, 83-84), établit clairement qu'au même moment, Mithridate construisait une flotte pour attaquer Rhodes et envoyait ses ordres aux cités grecques leur demandant de massacrer les Italiens. Son récit présente d'abord les vèpres, et ensuite le siège de Rhodes (Appien, *Mithr.* 22, 85 ; cf. Tite-Live, *Per.* 78 ; Florus, I, 40, 8). Appien situe le début du siège de Rhodes au moment où la guerre civile éclate à Rome entre Marius et Sylla¹⁵⁵³ et une telle chronologie est d'autant plus crédible que Mithridate n'avait pas à craindre, dans l'immédiat, l'envoi d'une armée consulaire et pouvait concentrer ses efforts sur Rhodes et attaquer la cité. Les opérations débutent après le massacre des vèpres, sans doute au printemps 88¹⁵⁵⁴.

¹⁵⁵³ Voir *supra*. « questions de datations ».

¹⁵⁵⁴ Datation : De Callataj, *Guerres mithridatiques*, p. 293 ; Janke, *Memnon*, p. 49 place le siège dans la seconde moitié de l'année 88. Cf. J. Peyras, « Le siège de Rhodes par Mithridate (88 av. J.-C.) », dans N. Faucherre, I. Pimouguet-Pédarros (éd.), *Sièges de Rhodes*, Rennes, 2010, p. 157-174.

Ῥοδίων μόνον τὴν πρὸς Ῥωμαίους στεργόντων φιλίαν :

A la différence d'Appien, Memnon donne les raisons de cette rupture entre Rhodes et Mithridate : la cité refusait de se brouiller avec Rome. Sans doute le roi fut-il mécontent que la cité accueille les fugitifs qui avaient échappé au massacre d'Ephèse, et en particulier, le proconsul Gaius Cassius (Appien, *Mithr.* 24, 94). Les sources insistent particulièrement sur la fidélité des Rhodiens, sans doute parce que ces derniers furent les seuls à résister victorieusement aux attaques pontiques et le siège de la cité par Mithridate fut un échec (Velleius Paterculus, II, 18, 3 ; Tite-Live, *Per.* 78 ; Florus, I, 40, 8). Toutefois, Appien (*Mithr.* 24, 94) mentionne quelques alliés des Rhodiens, parmi lesquels il cite « *les gens de Telmessos et des Lyciens* ».

- Velleius Paterculus, II, 18, 3 : « *A cette époque, les Rhodiens n'eurent pas d'égaux pour leur courage contre Mithridate et leur fidélité à l'égard des Romains - cette fidélité fut mise en lumière par la perfidie des Mytiléniens qui livrèrent enchaînés à Mithridate M. Aquilius et d'autres personnages (...). Mithridate effrayait aussi l'Italie qu'il semblait menacer lorsque la province d'Asie échut par le sort à Sylla.* »
- Tite-Live, *Per.* 78 : « *Mithridate occupa l'Asie, fit jeter dans les chaînes le proconsul Q. Oppius, de même que le légat Aquilius et, sur son ordre, tous les citoyens romains qui se trouvaient en Asie furent assassinés en un seul jour. Il attaqua la ville de Rhodes, la seule à être restée fidèle au peuple romain et, vaincu dans plusieurs combats navals, se retira.* »
- Florus, I, 40, 8 (Après les Vêpres en I, 40, 7) : « *Mais la terreur qui régnait en Asie ouvrait aussi au roi la route de l'Europe. C'est pourquoi, à la suite des expéditions conduites par ses généraux, Archélaos et Néoptolème, toutes les Cyclades – à l'exception de Rhodes qui, grâce à une résistance plus ferme, demeura dans notre camp* ».
- Appien, *Mithr.* 24, 94 : « *Pendant ce temps, les Rhodiens fortifiaient leurs remparts et leurs ports, mettant partout des machines de guerre en batterie. Ils avaient également quelques alliés- des gens de Telmessos et des Lyciens. Et tous les Italiens qui avaient réussi à fuir la province d'Asie se rendaient à Rhodes : avec eux se trouvaient Lucius Cassius, le proconsul d'Asie* ».

δι' ἣν κατ' αὐτῶν Μιθριδάτης καὶ κατὰ γῆν καὶ κατὰ θάλατταν ἐκίνει τὸν πόλεμον, εἰ καὶ τὸ πλεόν Ῥόδιοι ἔσχον :

Le récit conservé de Memnon sur le siège de Rhodes est très bref : il faut sans doute y voir le travail de Photius. Encore une fois, il est à noter que l'auteur va à l'essentiel et souligne que le roi du Pont entame sur terre et sur mer le siège de la ville de Rhodes. Le récit le plus détaillé est celui d'Appien, *Mithr.* 22, 94- 27, 105¹⁵⁵⁵. Ce dernier insiste sur le fait que le siège dura longtemps et il semble que les opérations aient occupé la totalité du printemps et une grande partie de l'été 88¹⁵⁵⁶. Le siège de Rhodes semble avoir également mobilisé

¹⁵⁵⁵ Le siège est aussi mentionné par Appien, *Mithr.* 46-7 ; Cicéron, *Verrines*, II, 2,159 ; Diodore XXXVII, 28 ; Dion Chrysostome, XXXI, 113 et XXXIII, 116 ; Florus, I, 40, 8 ; Tite-Live, *Per.* 78 ; Velleius Paterculus, II, 18, 3.

¹⁵⁵⁶ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 294, n. 98 ; même datation chez Sherwin-White, *RFPE*, p. 124-125.

l'essentiel des forces navales et terrestres du roi¹⁵⁵⁷ (Cicéron, *Verrines*, II, 2, 159 « *omnesque eius copias* »). La construction d'une flotte par Mithridate pour l'attaque de la cité est rapportée par Appien (*Mithr*, 22)¹⁵⁵⁸ et les sources numismatiques semblent attester une forte production monétaire de tétradrachmes pontiques à ce moment¹⁵⁵⁹.

ὥς καὶ αὐτὸν Μιθριδάτην ναυμαχοῦντα ἐγγὺς τοῦ ἀλῶναι ἐλθεῖν :

Appien (*Mithr*. 25, 99-100) et Tite Live (*Per*. 78) confirment que ce fut la victoire des Rhodiens au cours d'une bataille navale qui poussa Mithridate à abandonner le siège. Appien (*Mithr*. 25, 101 ; cf. *Mithr*. 46, 180) fait écho à l'incident mentionné par Memnon selon lequel l'embarcation du roi fut heurtée par un navire de Chios et le roi manqua d'être fait prisonnier. La version d'Appien est quelque peu différente, puisque selon lui, Mithridate trébucha au cours de cet incident. Finalement, face à ses échecs successifs contre la cité, le roi du Pont finit par abandonner le siège qu'il transporta par la suite devant Patara (Appien, *Mithr*. 27, 106¹⁵⁶⁰).

- Appien, *Mithr*. 25, 101 : « *Ainsi se termina le combat naval entre Mithridate et les Rhodiens : son issue surprit aussi bien les Rhodiens, vu le petit nombre de leurs navires, que Mithridate, étant donné l'avantage numérique dont il disposait. Au cours de ce combat, tandis que le roi faisait le tour <de sa flotte> en excitant ses équipages au combat, un navire allié, fourni par Chios, éperonna son navire et le fit <lui-même> trébucher dans le tumulte qui s'ensuivit. Et, sans même avoir fait procéder à une enquête, le roi châtia par la suite le pilote et l'homme de vigie, et conçut de l'animosité contre tous les habitants de Chios.* »
- Appien, *Mithr*. 46, 180 : « *Eprouvant du ressentiment contre les gens de Chios, depuis qu'un de leurs navires, lors de la bataille navale livrée dans les eaux de Rhodes, avait éperonné insidieusement la nef royale (...) -il commença par confisquer les biens des habitants de Chios réfugiés auprès de Sylla. (...) envoya des agents enquêter sur les biens des Romains qui possédaient à Chios.* »

22.9

Μετὰ δὲ ταῦτα μαθὼν Μιθριδάτης ὡς οἱ κατὰ τὰς πόλεις σποράδες Ῥωμαῖοι τῶν παρ' αὐτοῦ διανοουμένων ἐμποδῶν ἴστανται, γράφει πρὸς πάσας ὑπὸ μίαν ἡμέραν τοὺς παρ' αὐταῖς Ῥωμαίους φονεῦειν· καὶ πολλοὶ πεισθέντες τοσοῦτον φόνον εἰργάσαντο, ὡς μυριάδας ὀκτὼ ἐν μίᾳ καὶ τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ τὸν διὰ ξίφους ὄλεθρον ὑποστήναι.

Dans la suite, Mithridate apprit que les Romains dispersés dans les villes faisaient obstacle à ses desseins; il leur écrivit à toutes de massacrer en un seul jour les Romains qu'elles avaient chez

¹⁵⁵⁷ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 294.

¹⁵⁵⁸ Ormerod, *The First Mithridatic War*, p. 243 : Ormerod suggère qu'une telle entreprise était nécessaire parce que Mithridate avait envoyé la plus grande partie de sa flotte pour faire route en Egée afin de prendre part à l'invasion de la Macédoine ; Janke, *Memnon*, p. 51-52 ; cf. *infra*, Memnon 22.10. *Contra* : De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 294, n. 99 : ce dernier pense que le texte de Cicéron va à l'encontre de l'hypothèse formulée par Ormerod. Cf. Magie, *RRAM*, II, p. 1104, n. 40. Pour la force de la flotte rhodienne à cette époque : voir Diodore XXXVII, 28.

¹⁵⁵⁹ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 294, n. 100 ; pour Rhodes : *ibidem*. p. 295, n. 102-105.

¹⁵⁶⁰ *Ibidem*, p. 295, n. 106 : suppose que Mithridate laissa une partie de sa flotte pour maintenir le blocus de l'île.

elles ; beaucoup se laissèrent entraîner et se livrèrent à un tel massacre que quatre-vingt mille personnes furent passées au fil de l'épée en un seul et même jour.

I. Datation et problème chronologique

Memnon est le seul à placer erronément le massacre des Romains après le siège de Rhodes¹⁵⁶¹. Appien (*Mithr.* 22, 85-23) le place au début de l'année du consulat de Sylla, avant l'expédition à Rhodes. Après avoir relaté la campagne de l'Amnias et l'invasion de la province d'Asie par Mithridate, il évoque les troubles que suscitent à Rome le vote d'un commandement militaire contre Mithridate pour l'année suivante (Appien, *Mithr.* 22, 84-85¹⁵⁶²). Puis, Appien établit clairement qu'au même moment où « Mithridate faisait construire des navires encore plus nombreux pour attaquer Rhodes... il adressait des instructions secrètes à tous les satrapes et aux magistrats des cités » (*Mithr.* 22, 85). Après avoir donné le détail des instructions royales (*Mithr.* 22, 85), il fournit quelques exemples de cités obéissant au roi du Pont (*Mithr.* 23), lequel débarque à Cos après le massacre (*Mithr.* 23, 92). Enfin, il rapporte les événements qui constituent le siège de Rhodes (Appien, *Mithr.* 24-27).

S'il est bien établi que ce que l'on appelle conventionnellement les « vêpres éphésiennes »¹⁵⁶³ eurent lieu avant le début des opérations navales contre Rhodes¹⁵⁶⁴, la date exacte demeure inconnue¹⁵⁶⁵. En effet, comme de nombreuses questions relatives à la datation, il existe, là encore, des désaccords sur la date du massacre.¹⁵⁶⁶ Fr. de Callataÿ place les vêpres dans les premiers moments de l'année 88¹⁵⁶⁷ tandis qu'E. Badian¹⁵⁶⁸ place le massacre des Romains avant le milieu de l'année 88 en s'appuyant sur le témoignage de Posidonios (Athénée V 211 d)¹⁵⁶⁹, lequel rapporte le discours d'Athénion à Athènes après son retour d'Asie. Aristion ne mentionne pas le massacre d'Ephèse et Badian argumente que ces vêpres n'avaient donc pas encore eu lieu. Sherwin-White¹⁵⁷⁰ penche pour une datation à

¹⁵⁶¹ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 288, n. 58 ; Reinach, *Mithridate*, p. 129-133 ; Th. C. Sarikakis, « Les Vêpres éphésiennes de l'an 88 av. J.-C. », *EEThess*, 15 (1976), p. 253-264 (*non vidi*) ; G. Amiotti, « I Greci ed il massacro degli Italici nell' 88 ac », *Aevum*, 54.1 (1980), p. 132-139.

¹⁵⁶² Voir *supra*. Memnon, F 22.6.

¹⁵⁶³ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 289, n. 62, rappelle que l'on doit cette appellation de « vêpres éphésiennes » à Reinach.

¹⁵⁶⁴ Cf. Reinach, *Mithridate*, p. 131, n. 5.

¹⁵⁶⁵ Cf. McGing, *FPM*, p. 109, n. 96.

¹⁵⁶⁶ *Ibidem*, p. 113, n. 188.

¹⁵⁶⁷ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 288.

¹⁵⁶⁸ Badian, *Rome, Athens and Mithridates*, p. 110-111.

¹⁵⁶⁹ A la lecture de Posidonios (=Athénée, V, 213b), il me semble qu'Athénion, au contraire, fasse référence aux vêpres lorsqu'il dit : Τῶν δ' ἄλλων Ῥωμαίων οἱ μὲν θεῶν ἀγάλμασι προσπεπτώκασι « Quant aux autres Romains ils se sont réfugiés aux pieds des statues des dieux ».

¹⁵⁷⁰ Sherwin-White, *The Opening of the Mithridatic war*, p. 1994-1995 ; cf. *idem*, *RFPE*, p. 124.

l'hiver 89-88, en se basant sur un passage de Cicéron (*De. Imp. Cn. Pompei.* 7). Ce dernier prononce son discours en 66, et dit qu'à ce moment-là, on se trouve dans la 23^{ème} année du règne de Mithridate, depuis le massacre (« *ab illo tempore annum tertium et vicesimum* »). Dès lors, d'après Sherwin-White, il faut en déduire que les vêpres ont eu lieu pas plus tard qu'au début de l'année 88. Mais comme l'a fait remarquer McGing, il est difficile de déterminer avec exactitude si Cicéron compte inclusivement ou exclusivement, et le passage ne semble pas écarter une date qui pourrait être de mai ou juin 88¹⁵⁷¹. C'est la piste que semble suivre Goukowsky¹⁵⁷² qui est en faveur d'une date tardive (mai-juin 88 ?) en se basant sur Velleius Paterculus, II, 18, 2 qui place le siège de Rhodes « *quo tempore* ».

II. Les raisons qui poussent Mithridate à formuler un tel ordre

μετὰ δὲ ταῦτα μαθὼν Μιθριδάτης ὡς οἱ κατὰ τὰς πόλεις σποράδες Ῥωμαῖοι τῶν παρ' αὐτοῦ διανοουμένων ἐμποδῶν ἴστανται :

Memnon est le seul auteur à fournir une explication de ce massacre. Selon lui, les Romains constituaient un obstacle aux intérêts pontiques. En revanche, il ne précise pas en quoi les Romains gênaient Mithridate : deux hypothèses peuvent être formulées à la lumière d'autres sources littéraires. En effet, Valère Maxime (9.2 ext. 3) nous informe que les citoyens qui furent tués étaient installés dans les villes d'Asie pour exercer le commerce et son témoignage rejoint les propos de Cicéron (*Flacc.* XXV, 61) selon lequel, ce furent des citoyens pacifiques qui furent massacrés. Certes, le témoignage de Cicéron n'est pas dépourvu de parti pris, et il est fort possible que l'orateur ait utilisé une formule rhétorique qui lui permettait d'insister sur la cruauté du massacre. Néanmoins, il met en lumière l'existence de raisons autres que politiques. Ce ne furent pas simplement des magistrats ou des militaires qui furent massacrés : il est donc possible que les Romains tués le furent en partie pour des raisons économiques.

- Valère Maxime.9.2 ext.3 : « *le roi Mithridate qui, par un seul rescrit, fit égorger quatre-vingt mille citoyens romains, répandus dans les villes de l'Asie pour y exercer le commerce* ».
- Cicéron, *Flac.* XXV, 61 : « *Car tous ceux qu'ils ont pu saisir, portant la toge pacifique, ils les ont fait périr* ».

¹⁵⁷¹ McGing, *FPM*, p. 113, n. 118 : soit 22 ans plus tôt ; cf. *ibidem*, p. 109, n. 96.

¹⁵⁷² Goukowsky, *Appien*, p. 151-152, n. 121.

Toutefois, le même Cicéron (*Flacc.* XXV, 60) parle non seulement du massacre des «citoyens pacifiques », mais également du sort réservé aux magistrats romains qui ne furent pas tués, mais livrés au roi du Pont ou jetés en prison. Ce sont sans doute eux auxquels fait allusion Memnon : des Romains installés en Asie, représentants du pouvoir romain et donc, risquant de porter atteinte à son influence. Dès lors, il est envisageable que la raison de ce massacre fut d'ordre politique.

- Cicéron, *Flacc.* XXV, 60 : « *Je vous rappellerais le souvenir de la guerre de Mithridate, tous les citoyens romains dispersés en tant de villes, misérablement, cruellement massacrés dans un même instant, nos préteurs livrés à l'ennemi, les légats jetés dans les fers et la mémoire du nom romain, avec le dernier vestige de notre domination, presque effacé non seulement de tous les lieux où habitaient les Grecs, mais encore de leurs archives. A Mithridate, ils donnaient les noms de dieu, de père de sauveur de l'Asie, d'Evhius, de Nysius, de Bacchus, de Liber.* »

Ainsi, il est facile d'imaginer combien l'importante communauté romaine installée en Asie devait constituer pour Mithridate un danger permanent. Parmi elle, se trouvait un grand nombre de négociants ou de banquiers, gens influents, sans parler des représentants officiels du pouvoir romain qui avaient particulièrement intérêt à travailler à sa perte. Cette population devait être perçue par le roi du Pont comme « *une armée d'espions, de traîtres et de conspirateurs au service de l'ennemi* » d'après Reinach¹⁵⁷³. McGing¹⁵⁷⁴ va également dans ce sens, puisqu'il pense que Mithridate avait tout intérêt à tuer les Romains, car du même coup, il supprimait une grande partie d'opposants ou de potentiels trouble-fêtes. Un tel mobile est plausible, si on imagine que Rhodes, qui accueillit bon nombre de rescapés romains pouvait être un point stratégique et servir de base à une résistance contre le pouvoir pontique¹⁵⁷⁵. B.C McGing¹⁵⁷⁶ pense que Mithridate avait des avantages d'ordre économique à ordonner un tel massacre : les confiscations qui suivirent lui apportèrent beaucoup de richesses (Appien, *Mithr.* 58, 237)¹⁵⁷⁷. De plus, il s'attira les faveurs des Grecs, car selon Justin (XXXVIII, 3, 9),

¹⁵⁷³ Reinach, *Mithridate*, p. 128-129. De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 288 : l'image de Mithridate et son orchestration d'un tel massacre résonne de façon d'autant plus brutale qu'il était décrit à plusieurs reprises comme faisant preuve de φιλανθρωπία sur le champ de bataille.

¹⁵⁷⁴ McGing, *FPM*, p. 113.

¹⁵⁷⁵ Goukowsky, *Appien*, p. 151-152, n. 212 ; Magie, *RRAM*, I, p. 216.

¹⁵⁷⁶ McGing, *FPM*, p. 113. *Contra* : Goukowsky, *Appien*, p. 151-152, n. 212, qui ne comprend pas pourquoi McGing s'appuie sur le témoignage pour expliquer le massacre par ses avantages financiers.

¹⁵⁷⁷ McGing, *FPM*, p. 113-116. Il suppose également qu'il existait plusieurs couches sociales au sein de la société grecque des cités d'Asie. Il avance également l'hypothèse selon laquelle Mithridate aurait eu des intentions de réformer la société.

grâce à ce nouveau butin, il put exempter les cités asiatiques de tribut pendant cinq ans et permettre aux villes et aux particuliers de rembourser leurs dettes¹⁵⁷⁸.

- Appien, *Mithr.* 58, 237 : Ὁ πόσην μὲν ὠμότητά σου, πόσην δὲ ἀσέβειαν καὶ ὑπερβολὴν μίσους ἐς ἡμᾶς προενήνοχεν. Σφετερισάμενος δ' ἀπάντων τὰ χρήματα, ἐς τὴν Εὐρώπην ἐπέρας μεγάλοις στρατοῖς « *Quelle cruauté de ta part a manifesté cette conduite, quelle impiété et quelle haine exacerbée vers nous ! En outre, après t'être approprié l'argent de tous ces gens, tu es passé en Europe avec de grandes armées* ».
- Justin, XXXVIII, 3, 9 : « *Il y trouve (NB : Asie) beaucoup d'or et d'argent, amassé avec soin par les anciens rois, et de grands préparatifs de guerre. Maître de ces ressources, il remet aux cités leurs dettes publiques et privées et les exempte d'impôts pour cinq ans.* »

L'affirmation de Memnon selon laquelle ce massacre fut organisé par Mithridate pour écarter tout risque d'interférence des Romains dans ses affaires, prend tout son sens si l'on considère que le roi du Pont voulait éviter tout risque d'une résistance organisée dans les villes asiatiques pour soutenir le pouvoir romain, et en particulier, éliminer l'obstacle qu'ils auraient représenté à ses projets de conquête. Néanmoins, les arguments économiques et politiques n'expliquent pas pour quelle raison les enfants, les femmes et les esclaves furent également éliminés. Les raisons pour lesquelles aucune personne ne fut épargnée sont difficilement identifiables. Il faut certainement y voir un acte symbolique dont le but n'est pas seulement économique et politique : en ce sens, il faut dès lors porter une attention particulière aux propos de (Cicéron, *Flacc.* XXV, 60) qui, en apparence, semble assez extrême, mais qui rejoint cette idée selon laquelle le roi du Pont voulait adresser un message aux Romains en leur signifiant qu'ils n'étaient plus les bienvenus en Asie et, en particulier, dans les cités grecques. De plus, si l'on accepte les propos d'Appien qui détaille les nombreux actes sacrilèges commis par les cités, et en particulier à l'encontre des femmes et des enfants d'origine italienne, on peut se demander si en effet, ce massacre n'avait pas un but symbolique, à savoir, éliminer tout ce qui faisait référence au pouvoir romain en Asie. Cet acte symbolique consistait donc en grande partie à en éliminer les représentants vivants.

- Cicéron, *Flacc.* XXV, 60 : *nomini prope Romani memoriam cum vestigio <omni> imperi non modo ex sedibus Graecorum verum etiam ex litteris esse deletam.* « *nos préteurs livrés à l'ennemi, les légats jetés dans les fers et la mémoire du nom romain, avec le dernier vestige de notre domination, presque effacé non seulement de tous les lieux où habitaient les Grecs, mais encore de leurs archives.* »

¹⁵⁷⁸ Reinach, *Mithridate*, p. 131, n. 5 : considère que Justin a tort de mentionner la dette privée qui selon lui ne fut pas accordée à ce moment précis, mais en 86 : *Quibus instructus debita civitatibus publica privataque remittit et vacationem quinquennii concedit.*

III. Les instructions de Mithridate adressées aux villes

γράφει πρὸς πάσας ὑπὸ μίαν ἡμέραν τοὺς παρ' αὐταῖς Ῥωμαίους φονεύειν :

Concernant les instructions données par Mithridate, à l'instar de Memnon, les Anciens rapportent que le roi du Pont ordonna aux cités de massacrer les Romains en un seul jour (Appien, *Mithr.* 22, 85, Plutarque, *Sylla*, 24, 7 ; Eutrope V, 5, 2 et Orose VI, 2, 2, qui dépendent certainement de Tite-Live, *Per.* 78), voire, à la même heure d'après Velleius Paterculus, II, 18, 2 et Cicéron, *Flacc.* XXV, 60 ; ces derniers exagèrent très certainement en rapportant que la tuerie eut lieu au même instant et la formule a certainement pour but d'insister sur l'idée d'un complot bien organisé. Appien (*Mithr.* 22, 85 ; 22, 87) ajoute que l'opération devait être effectuée dans un délai de 30 jours entre la réception des instructions et le massacre, ce qui laissait certainement le temps au roi de faire parvenir ses instructions dans toutes les cités d'Asie Mineure, et en particulier aux plus éloignées.

Les termes utilisés par les Anciens, pour rapporter les modalités de mise à mort des Romains varient d'une source à l'autre. Néanmoins, ils ont tous une connotation des plus graves, en ce sens qu'ils laissent présager une grande cruauté, non seulement de la part de celui qui donne l'ordre d'un tel massacre, Mithridate, mais également de la part de ceux qui ont obéi aux instructions du roi du Pont. L'utilisation de ces différentes formulations n'est pas anodine et a pour but de mettre l'accent sur la brutalité avec laquelle les victimes furent exécutées. L'image de barbare du roi du Pont prend tout son sens à la lecture de ces récits, puisque certains auteurs, à l'instar de Memnon rapportent non pas le résultat, mais bien le point de départ du massacre, c'est-à-dire l'ordre donné par Mithridate. Ainsi, ce dernier invitait les cités à commettre un véritable carnage. En effet, Memnon utilise deux expressions différentes. Tout d'abord, il utilise le verbe, φονεύω (massacrer) qui se rapporte à l'ordre donné par Mithridate : τοὺς παρ' αὐταῖς Ῥωμαίους φονεύειν et, dans un deuxième temps, il fait référence à la façon dont furent tués les Romains, en l'occurrence, passés au fil de l'épée : τὸν διὰ ξίφους ὄλεθρον ὑποστῆναι. Certains auteurs utilisent des termes forts, traduits par « massacrer, égorger » : Plutarque, *Sylla*, 24, 7 (κατασφάζω) ; Dion Cassius, XXXI, F. 101 (φονεύω) ; Florus, I, 40, 7 (*interficio*) ; Cicéron, *Pro Manilio*, III, 7 (*trucido* et *necos*), Tite-Live, *Per.* 78 (*trucido*) et Cicéron, *Pro L. Flacco*, XXV, 60 qui insiste sur la sauvagerie de l'événement : *miseram crudelemque caedem*. D'autres sources, sans diminuer l'atrocité de l'entreprise, utilisent des termes différents : ainsi, Mithridate demande aux Grecs de « tuer » les Romains chez Eutrope V, 5, 2 (*occido*), de les « attaquer » chez Appien, *Mithr.* 22, 85 (ἐπιτίθημι). Les verbes insistant sur l'idée de mise à mort des Romains se retrouvent chez

Orose VI, 2, 2, Velleius Paterculus, II, 18, 1 (*neco*) et Valère Maxime.9.2 ext.3 ; Cicéron, *Flacc.* XXV, 61 ; Velleius Paterculus, II, 18, 2 (*interimo*). Les sources, qu'elles soient contemporaines des événements ou beaucoup plus tardives, rapportent toutes cette tuerie avec des termes plus ou moins forts, appartenant néanmoins tous au champ lexical de la violence, ce qui montre que les vêpres avaient marqué les mémoires. Quant à Appien, il complète le détail des instructions formulées par le roi du Pont, sur ce qui devait être fait des morts et de leurs biens : les assaillants devaient jeter les corps sans sépulture, partager les biens avec Mithridate (*Mithr.* 22, 85) et avaient interdiction de cacher ou ensevelir les Romains (*Mithr.* 22, 86).

γράφει πρὸς πάσας :

D'après Memnon, Mithridate écrivit à toutes les cités, ce que confirment Appien, *Mithr.* 22, 87 et Velleius Paterculus, II, 18, 2. Ces lettres furent sans doute envoyées aux autorités compétentes, comme le précise Appien, selon lequel les instructions furent adressées aux magistrats des cités, mais aussi aux satrapes (*Mithr.* 22, 85) et ce, à travers toute l'Asie d'après Eutrope, V, 5, 2 ; cf. Florus I, 40, 7 et Orose, VI, 2, 2, lesquels rapportent que l'ordre fut transmis par un édit. Cicéron (*Pro Manilio*, III, 7) fait mention d'un seul message et d'une seule notification et ses propos rejoignent ceux de Valère Maxime.9.2 ext.3 qui fait allusion à un seul rescrit. Tous ces auteurs insistent sur le fait que les instructions données aux cités furent les mêmes pour toutes et Appien (*Mithr.* 22, 87 ; 22, 85) qualifie les instructions de Mithridate de « secrètes », ce qui ne semble pas étonnant pour l'orchestration d'un massacre à grande échelle.

IV. Les victimes du massacre

ὡς μυριάδας ὀκτὸ ἐν μίᾳ καὶ τῇ αὐτῇ ἡμέρᾳ τὸν διὰ ξίφους ὄλεθρον ὑποστήναι :

Les chiffres avancés par Memnon sont confirmés par Valère Maxime (9.2 ext.3), puisque tous deux estiment que le nombre de victimes s'élève à 80 000 morts. Valère Maxime se montre en revanche plus précis sur les personnes visées par la tuerie, puisque d'après lui, ce furent des citoyens romains venus en Asie pour exercer le commerce qui furent assassinés, tandis que Memnon, qui rapporte les instructions données par le roi, écrit simplement qu'étaient visés les Romains présents dans les cités : *γράφει πρὸς πάσας ὑπὸ μίαν ἡμέραν τοὺς παρ' αὐταῖς Ῥωμαίους φονεύειν* (« *il leur écrivit à toutes de massacrer en un seul jour les Romains qu'elles avaient chez elles* »). Plutarque (*Sylla*, 24, 7) estime que les victimes étaient presque deux fois plus nombreuses et chiffre les pertes romaines à 150 000

personnes. Ces chiffres ont largement été contestés par les Modernes qui les jugent plus qu'exagérés¹⁵⁷⁹, et en particulier, ceux avancés par Plutarque. Or, ce dernier utilise les mémoires de Sylla, et il est possible que le proconsul romain n'ait pas hésité à exagérer l'ampleur du massacre afin de l'exploiter dans sa lutte contre Mithridate¹⁵⁸⁰. Il est possible que les chiffres de Memnon et Valère Maxime ne comprennent que le nombre de citoyens romains tués, alors que ceux de Plutarque engloberaient plus de personnes, et notamment les Italiens. Une telle supposition reposerait sur l'hypothèse selon laquelle Valère Maxime ferait référence aux citoyens romains tandis que Plutarque parlerait d'Italiens¹⁵⁸¹.

- Plutarque, *Sylla*, 24, 7 : τὸν γὰρ ἔχθιστον τῶν βασιλέων καὶ δεκαπέντε μυριάδας ἡμέρα μῆ τῶν ἐν Ἀσίᾳ Ῥωμαίων κατασφαγῆναι. « *ils trouvaient scandaleux de voir le plus odieux des rois, qui, en un seul jour, avait fait massacrer en Asie 150 000 Romains.* »
- Valère Maxime.9.2 ext.3 : lxxx (octoginta milia) ciuium Romanorum in Asia per urbes negotiandi gratia dispersa interemit. « *fit égorger quatre-vingt mille citoyens romains, répandus dans les villes de l'Asie pour y exercer le commerce* ».

Les autres sources littéraires ne donnent pas de chiffres, mais laissent entendre que le nombre de tués fut considérable. Certains restent dans des termes très généraux et parlent du massacre de citoyens (Tacite, *Ann.* 4, 14), de Romains (Dion Cassius, XXXI, F. 101 ; Posidonios = Athénée V, 213b), ou encore, d'une « *multitude de citoyens romains* » : c'est le cas de d'Orose VI, 2, 3 et de Cicéron, *Flacc.* XXV, 61. Cicéron fait par ailleurs état du sort particulier réservé aux magistrats romains qui furent soit livrés à Mithridate, soit emprisonnés (*Flacc.* XXV, 60).

D'autres en revanche sont plus extrêmes, puisque Tite-Live, *Per.* 78 et Velleius Paterculus, II, 18, 2 estiment que « *tous les citoyens romains* » qui se trouvaient dans les villes asiatiques, et de façon plus large, en Asie, furent assassinés. D'ailleurs, de nombreuses sources latines rapportent que « *tous les citoyens romains* » furent visés durant ces vêpres (Eutrope, V, 5, 2 ; Cicéron, *Pro Manilio*, III, 7 ; Velleius Paterculus, II, 18, 2 ; Orose, VI, 2, 2 ; Florus, I, 40, 7).

¹⁵⁷⁹ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 288, n. 60 ; McGing, *FPM*, p. 113, n. 119 ; Sur le jugement des chiffres avancés par les sources : cf. P. Brunt, *Italian Manpower 225B.C.-A.D. 14*, Oxford, 1971, p. 224-227. Pour une analyse détaillée des sources et sur les détails de ces vêpres : voir Th. Sarikakis, *loc. cit.*, p. 254.

¹⁵⁸⁰ Janke, *Memnon*, p. 50. Il considère que Valère Maxime et Memnon, à la différence de Plutarque, sont des sources plus indépendantes, en ceci qu'elles ne dépendent pas d'une source romaine impliquée dans la guerre et que ces derniers avaient sans doute une idée plus précise des pertes exactes. Mais je pense que pour Memnon, l'objectivité n'est pas totale : n'aurait-il pas lui aussi cherché à diminuer la cruauté des Grecs, d'autant plus s'il utilisait une source pontique.

¹⁵⁸¹ Hypothèse de E. Valgiglios, *Plutarco, Vita di Silla*, Turin, 1960, chap. 24.4 ; *Contra* : Janke, *Memnon*, p. 50.

Quant à Appien (*Mithr.* 23, 91), il donne une image encore plus extrême, puisqu'il rapporte que toutes les personnes d'origine italienne furent exposées à la cruauté des Grecs. Il inclut ainsi les citoyens romains, les femmes, les enfants ainsi que les affranchis et les esclaves italiens. Toutefois, il semble que les esclaves non italiens étaient les seuls concernés par la récompense de liberté qui leur avait été promise en échange de la mort de leur maître. Le passage *Mithr.* 23, 91 comporte ainsi une légère nuance par rapport au *Mithr.* 22, 85, où les esclaves italiens ne sont pas mentionnés parmi les personnes visées par les instructions formulées par Mithridate. Reinach a souligné que la non-distinction entre les Romains et les Italiens lors du massacre mettait en lumière une erreur de Mithridate, car elle condamnait tout succès d'échanges diplomatiques avec les Italiens qui étaient encore impliqués dans la guerre sociale. Ce dernier ne semble pas avoir accordé d'importance à la demande des délégués. En effet, il semble qu'aucun accord n'ait été conclu entre Eupator et les ambassadeurs samnites et lucaniens qui se sont rendus à Ephèse la veille du massacre dans le but de solliciter son aide et de l'inviter à intervenir en Italie¹⁵⁸² (Diodore, XXXVII, 2, 11 ; Posidonios = Athénée, V, 213c).

Les nuances de ces différents témoignages montrent que les Anciens dressaient l'image d'un massacre sans nom, impliquant certainement non seulement des citoyens romains, mais également une grande partie de la population d'origine italienne. Or les sources ne résument pas les vêpres à de simples exécutions de personnes, mais en font un événement symbolique au cours duquel, les Grecs, à l'instigation de Mithridate, ont tenté d'éradiquer tout ce qui pouvait être lié de près ou de loin au pouvoir romain. C'est ainsi que Cicéron, *Flacc.* XXV, 60-61 parle d'une véritable éradication non seulement des personnes, mais aussi de tout ce qui pouvait rappeler le pouvoir romain. Il présente l'événement comme une véritable chasse au Romain, où tous ceux qui furent saisis furent anéantis. Les Grecs auraient effacé toute trace de l'ancienne domination romaine de leurs archives, mais aussi des lieux publics : sans doute Cicéron fait-il référence à des statues qui auraient été érigées en l'honneur de certains Romains.

Le massacre des Romains fut d'autant plus cruel qu'il fut accompagné d'actes sacrilèges. Florus, I, 40, 7 et Valère Max, 9, 2 ext.3 rapportent qu'aucun lieu ne fut épargné, et encore moins les espaces sacrés, auxquels pourtant est attaché le droit d'asile. Or de tels actes entachaient bien évidemment l'action des Grecs, lesquels étaient censés respecter leurs propres traditions religieuses qui interdisaient en théorie d'attaquer quiconque cherchant la

¹⁵⁸² Reinach, *Mithridate*, p. 132. Sur l'ambassade: cf. Posidonius = Athénée V 213c ; Diodore, XXXVII, 2, 11.

protection de leurs propres divinités. Appien (*Mithr.* 23) donne des exemples d'actes sacrilèges commis à Ephèse, Pergame, Caunos et à Tralles. Il spécifie que les Tralliens agirent par l'intermédiaire d'un étranger pour se débarrasser des Italiens, ce qui laisse entendre qu'ils avaient eux-mêmes conscience de la cruauté d'une telle opération (cf. Dion Cassius, XXXI, F. 101). Pour Adramyttion, Appien dresse le portrait d'une cité qui ne se contente pas de se débarrasser des Romains qui vivaient chez eux et qui ne les laissent pas s'échapper : il décrit un véritable acharnement des habitants, même sur les enfants.

V. Les raisons de l'obéissance des cités καὶ πολλοὶ πεισθέντες τοσοῦτον φόνον εἰργάσαντο :

Ce passage de Memnon sous-entend l'influence néfaste de Mithridate sans toutefois dégager les Grecs de leur responsabilité. D'ailleurs, Dion Cassius (XXXI, F. 101) insiste aussi sur l'idée que l'ordre venait de Mithridate : ὅτι πάντες τοὺς Ῥωμαίους ἐφόνεον κελεύσαντος Μιθριδάτου οἱ Ἀσιανοί (*tous les Asiatiques, à l'instigation de Mithridate, massacrèrent les Romains*). La même idée est développée par Appien, selon lequel les responsables du massacre sont autant les Grecs que Mithridate. Il rapporte que les Grecs furent poussés à participer aux vêpres en partie en raison de leur haine pour les Romains (Appien, *Mithr.* 23, 91), d'autant plus que Mithridate avait promis certaines récompenses : les esclaves auraient la liberté et les débiteurs verraient l'annulation de la moitié de leurs dettes (Appien, *Mithr.* 22, 86 ; cf. *Mithr.* 58, 236). Néanmoins, Appien met l'accent sur la peur que Mithridate inspire aux Grecs (*Mithr.* 23, 91), ce dernier ayant menacé ceux qui iraient contre ses ordres (*Mithr.* 22, 86). Appien met donc en lumière la responsabilité des deux partis.

Menaces :

- Appien, *Mithr.* 22, 86 : Ἐπεκίρυξε δὲ καὶ ζημίαν τοῖς καταθάπτουσιν αὐτοὺς ἢ ἐπικρύπτουσι : *Il menaçait également d'un châtement ceux qui les enseveliraient ou les cacheraient.*
- Appien, *Mithr.* 23, 91 : ἽΩ καὶ μάλιστα δῆλον ἐγένετο τὴν Ἀσίαν οὐ φόβῳ Μιθριδάτου μᾶλλον ἢ μίσει Ῥωμαίων τοιάδε ἐς αὐτοὺς ἐργάσασθαι : *Cela fit ressortir avec une parfaite clarté que si l'Asie perpétra de tels forfaits contre ces personnes, ce fut moins par peur de Mithridate que par haine des Romains.*

Récompenses :

- Appien, *Mithr.* 22, 86 : καὶ μὴντρα τοῖς ἐλέγχουσιν ἢ τοὺς κρυπτομένους ἀναιροῦσι : *promettait des récompenses aux délateurs et à ceux qui tueraient ceux qui se cachaient ;* θεράπουσι μὲν ἐπὶ δεσπότης ἐλευθερίαν : *aux esclaves qui s'en prendraient à leurs maîtres, il offrait la liberté ;* χρήσταις δ' ἐπὶ δανειστὰς ἡμισυ τοῦ χρέους : *aux débiteurs qui s'en prendraient à leurs créanciers, l'annulation de la moitié de leur dette.*
- Appien, *Mithr.* 58, 236 : καὶ λαβὼν οἷα δέδρακας ἢ τὰς πόλεις, αἷς τοὺς θεράποντας καὶ χρήστας ἐπέστησας ἐλευθερίας καὶ χρεῶν ἀποκοπαῖς : *Après t'en être rendu maître (NB : Asie), comment as-tu traité les cités, que tu as placées sous la coupe des esclaves et des débiteurs, en procédant à des*

affranchissements et à des remises de dette ?

Velleius Paterculus, II, 18, 2, quant à lui, met en avant la seule responsabilité des Grecs qui auraient accepté de s'adonner à un tel massacre afin de percevoir les récompenses promises par Mithridate. Quant à Cicéron, *Flacc.* XXV, 61, il explique une telle tuerie par le caractère des Grecs qui font preuve de légèreté et de cruauté. Le même Cicéron met en avant le fait que Mithridate fut reçu comme un libérateur : les Grecs dans ce cas, n'étaient-ils pas contents de se débarrasser de l'envahisseur romain ? (cf. Dion Cassius, XXXI, F. 109.9-10 : sur la haine de certaines cités à l'égard de Sylla).

Acte de « libération » :

- Cicéron, *Flacc.* XXV, 60 : *Mithridatem dominum, illum patrem, illum conservatorem Asiae, illum Euhium, Nysium, Bacchum, liberum nominabant.* « A Mithridate, ils donnaient les noms de dieu, de père de sauveur de l'Asie, d'Evhius, de Nysius, de Bacchus, de Liber. »

Caractère des Grecs :

- Cicéron, *Flacc.* XXV, 61 : *liceat mihi potius de levitate Graecorum queri quam de crudelitate; auctoritatem isti habeant apud eos quos esse omnino noluerunt?* « Qu'il me soit permis de me plaindre de la légèreté des Grecs, sinon de leur cruauté. Ces gens-là trouveront-ils créance auprès de ceux dont ils ont voulu la destruction ? »

Récompenses

- Velleius Paterculus, II, 18, 2 : *quos quidem eadem die atque hora redditis ciuitatibus litteris ingenti cum pollicitatione praemiorum interim iusserat :* « et y fit massacrer tous les citoyens Romains ; il avait donné par une lettre remise à toutes les cités accompagnée de la promesse d'énormes récompenses l'ordre de les tuer le même jour à la même heure. »

Orose, VI, 2, 3 rapporte une tradition qui tente de dédouaner les Grecs de leurs actes. Il insiste sur le fait que les Grecs furent « contraints » à livrer des hôtes amis et innocents, au risque d'encourir le même châtement.

- Orose, VI, 2, 3 : *nec explicari aut comprehendi ullo modo uerbis potest, quae tunc multitudo Romanorum ciuium caesa sit, quis maeror plurimarum prouinciarum, quis gemitus occidendorum pariter atque occidentium fuerit, cum singuli quique aut prodere innocentes hospites et amicos, aut ipsi periclitari poena hospitem cogentur :* « On ne peut ni expliquer ni concevoir d'aucune manière, à l'aide des mots, quelle fut la multitude de citoyens romains tués, quel fut le chagrin de très nombreuses provinces, quel fut le cri de douleur, à la fois de ceux qui allaient tomber et de ceux qui frappaient, alors que chacun pour sa part était contraint soit à livrer des hôtes innocents qui étaient ses amis, soit à livrer lui-même d'encourir le châtement de ses hôtes. »

Memnon rapporte que « beaucoup se laissèrent entraîner et se livrèrent à un tel massacre », sans préciser outre mesure les cités qui participèrent aux vêpres éphésiennes, mais peut-être sommes-nous en présence de la forme résumée de son récit originel et il est probable que Photius n'en ait retenu que l'information principale : le massacre des Romains.

Appien (*Mithr.* 22, 87) résume le massacre de la façon suivante : καὶ τῆς ἡμέρας ἐπελθούσης συμφορῶν ἰδέαι ποικίλαι κατὰ τὴν Ἀσίαν ἦσαν, ὧν ἓνια τοιάδε ἦν. « *quand le jour fut arrivé, le malheur s'abattit à travers toute la province d'Asie, sous des formes diverses dont voici quelques exemples.* ». Appien donne le nom de quelques cités qui répondirent positivement aux instructions royales, tout en décrivant de quelle manière ces dernières ont éliminé les Romains. Il cite Ephèse, Pergame, Adramytteion, Caunos et Tralles (Appien, *Mithr.* 23 ; cf. Dion Cassius, XXXI, F 101 pour Tralles). En revanche, à Cos (Tacite, *Ann.* IV, 14), Magnésie du Méandre (Tacite, *Ann.* III, 62 ; cf. Strabon, XIV, I, 40¹⁵⁸³) et à Calymna (Pline, *Hist. Nat.* II, 209), le droit d'asile fut respecté, ce qui n'empêcha pas pour autant les Romains de fuir ces cités¹⁵⁸⁴.

F 22.10-22.13 : La campagne en Grèce

Memnon passe sans transition du massacre d'Ephèse à la guerre en Grèce. Une telle présentation est sans doute la marque du travail de Photius et présente des lacunes sur les débuts de la campagne en Grèce qui posent problème sur la chronologie réelle des événements. En effet, une telle présentation donne l'impression que la campagne en Grèce eut lieu après le siège de Rhodes : mais l'envoi d'une expédition en Grèce ne fut-il pas simultané au siège de Rhodes ? Memnon, ou plus vraisemblablement Photius, passe sous silence les raisons pour lesquelles Mithridate transféra le théâtre des opérations en Europe et ne mentionne pas, de ce fait, le ralliement d'Athènes à la cause pontique. Enfin, il n'est pas fait mention chez Memnon des activités d'Archélaos, qui consacra ses premières opérations à la soumission des Cyclades avant de débarquer en Grèce continentale. Ces trois points devront être abordés en premier lieu afin d'éclairer le contexte entourant le transfert des opérations pontiques en Grèce.

Mithridate, après l'échec de Rhodes, laisse le soin à Pélopidas de continuer le siège de Patara, tandis qu'il s'occupe de mettre sur pied une armée (Appien, *Mithr.* 27, 107). Dans le même temps, il décide d'envoyer Archélaos à la tête d'un corps expéditionnaire en Grèce afin de soumettre les cités grecques, à l'automne 88 (Appien, *Mithr.* 27, 106 ; voir Tite-Live, *Per.*

¹⁵⁸³ Cf. Janke, *Memnon*, p. 40 ; Reinach, *Mithridate*, p. 128, n. 1 : la cité a accordé le droit d'asile aux Romains auprès du temple d'Artémis Leucophrytè, ce qui ne l'empêcha pas de se ranger du côté pontique. Sur la discussion qui concerne la soumission de Magnésie du Sipyle ou de Magnésie du Méandre, voir *supra*, Memnon 22.8.

¹⁵⁸⁴ Reinach, *Mithridate*, p. 131.

78 ; Eutrope, V, 6, 1 ; Orose, VI, 2, 4)¹⁵⁸⁵. Les sources, à l’instar de Memnon, ne fournissent pas d’explications sur les raisons qui poussèrent Mithridate à porter la guerre en Grèce. Certains Modernes¹⁵⁸⁶ ont tenté d’en expliquer les motivations. Pour cela, il est nécessaire de rappeler qu’Athènes était en lien avec Mithridate¹⁵⁸⁷. La cité connaissait une période de décadence¹⁵⁸⁸, cherchait de l’aide et Athénion fut envoyé en ambassade auprès de Mithridate, début 88, pour demander son aide financière¹⁵⁸⁹. En apportant leur soutien à Athénion, les élites athéniennes apportèrent donc leur voix à la cause mithridatique. Selon Plutarque (*Sylla*, 12, 1) et Velleius Paterculus (II, 23), Athènes fut forcée à prendre position pour les Pontiques. B.C. McGing compare l’intervention en Grèce, suite à l’ambassade d’Athénion, à celle de Mithridate avant le début de la guerre qui intervint en Crimée à la demande de Chersonèse. Les avantages qu’aurait pu tirer Mithridate de la guerre en Grèce sont difficiles à identifier ; toutefois, je retiendrai ce qu’avance McGing¹⁵⁹⁰ comme l’une des explications possibles de la guerre en Grèce : « The war in Greece therefore might have been a sort of offensive defense, aimed at securing Asia by providing a battleground some distance away from his new territories. » A cela, il faut ajouter le fait que Mithridate était au courant de la situation à Rome, où la guerre civile entre Sylla et Marius avait remis à plus tard la guerre contre lui¹⁵⁹¹.

C’est dans ce contexte qu’Archélaos fut envoyé dans les Cyclades¹⁵⁹² afin de réprimer la rébellion des îles, et en particulier Délos¹⁵⁹³. Cette révolte était tournée contre Athènes¹⁵⁹⁴

¹⁵⁸⁵ Cf. De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 295 sur la situation à Rome à ce moment, situation qu’a su exploiter Mithridate. Voir Janke, *Memnon*, p. 50-51. Ce savant estime qu’une telle datation est douteuse et qu’il est possible qu’Appien et Memnon ne mentionnent la campagne de Grèce après Rhodes que pour des raisons de composition. Il avance l’hypothèse selon laquelle les premiers navires furent envoyés vers la Grèce avant le début du siège de Rhodes. Appien (*Mithr.* 17, 62) mentionnait une flotte de 300 navires et 100 birèmes au début de la guerre. Il y a eu aussi les navires qui stationnaient dans le Bosphore qui furent livrés au roi du Pont au moment de sa conquête de l’Asie. Tout cela offrait donc à Mithridate une puissance maritime considérable : est-il possible qu’elle ne fût pas utilisée lors du siège de Rhodes, ce qui expliquerait la défaite pontique ? Ainsi, il est possible que toute la force navale pontique ne fût pas engagée à Rhodes : dans ce cas, pourquoi Mithridate, d’après Appien (*Mithr.* 22, 85), fit construire des navires en grande nombre pour le siège de Rhodes, s’il disposait déjà de forces suffisantes ? D’autant que les sources ne parlent pas de navires ayant souffert de tempêtes ou capturés par l’ennemi. Dès lors, l’explication de cette construction de bâtiments doit être cherchée ailleurs : Mithridate a dû construire de nouveaux navires dans la mesure où, ceux dont il disposait déjà, étaient occupés à opérer sur un autre terrain et peut être en Grèce, car aucune autre entreprise n’est connue ailleurs dans les sources. *Contra* : Sherwin-White, *RFPE*, p. 125 et De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 295 qui estime qu’« une partie de la flotte engagée contre Rhodes fut alors requise pour cette nouvelle opération ». Sur des opérations parallèles à Rhodes et en Grèce : cf. Ormerod, *The First Mithridatic War*, p. 244.

¹⁵⁸⁶ McGing, *FPM*, p. 121-123 et Sherwin-White, *RFPE*, p. 127-130.

¹⁵⁸⁷ Sur les liens entre Athènes et Mithridate durant la première guerre : voir McGing, *FPM*, p. 118-121.

¹⁵⁸⁸ *Ibidem*, p. 118-119 sur la situation à Athènes alors.

¹⁵⁸⁹ *Ibidem*, p. 118, n. 142 ; sur la nature officielle de l’ambassade d’Athénion, voir Badian, *Rome, Athens and Mithridates*, p. 110-111.

¹⁵⁹⁰ McGing, *FPM*, p. 122.

¹⁵⁹¹ A Rome, la guerre civile avait occupé tout le printemps et l’été de l’année 88. Sur les préoccupations de Sylla à la fin de l’année 88, voir : Plutarque, *Sylla*, 10, 5-6 et *Sertorius*, 4, 6 ; Diodore, XXXI, 102.2 et Eutrope, V, 4, 2 Cf. De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 295, n. 108.

¹⁵⁹² Appien, *Mithr.* 27, 106 ; 28, 108-9 ; Tite-Live, *Per.* 78 ; Eutrope, V, 6, 1 et Orose, VI, 2, 4.

et donc par extension contre le roi, Mithridate, qui trouva là un prétexte d'aider la cité qui avait choisi son camp. En effet, le roi ne se contenta pas d'avoir gagné à sa cause Athènes¹⁵⁹⁵ : l'envoi d'Archélaos avait pour but de gagner le reste de la Grèce, par la force si nécessaire. Il envoya également une autre armée à la tête de laquelle se trouvait Métrophane (Appien, *Mithr.* 29, 113).

22.10

Ἐρετρίας δὲ καὶ Χαλκίδος καὶ ὅλης Εὐβοίας τοῖς τοῦ Μιθριδάτου προσθεμένων, καὶ ἄλλων πόλεων αὐτῷ προσχωρούντων, καὶ μὴν καὶ Λακεδαιμονίων ἡττηθέντων, Σύλλαν ἐκπέμπουσι οἱ Ῥωμαῖοι, ἰκανὴν αὐτῷ συνεκπέμψαντες στρατιάν.
Érétrie, Chalcis et toute l'Eubée s'étaient jointes à Mithridate; d'autres villes encore passaient de son côté; les Lacédémoniens eux-mêmes étaient vaincus. Les Romains envoyèrent Sylla en lui adjoignant des forces suffisantes

Ἐρετρίας δὲ καὶ Χαλκίδος καὶ ὅλης Εὐβοίας τοῖς τοῦ Μιθριδάτου προσθεμένων :

D'après Memnon, toute l'Eubée s'était jointe de son plein gré au roi du Pont. Ses propos rejoignent ceux de Posidonios (Athénée, V, 15, 213c) selon lequel « *toutes les contrées de l'Europe se jettent dans son parti* ». Ces dernières paroles, que Posidonios prête à Athénion, ne sont certainement que pure rhétorique : en effet, l'ambassadeur Athénien avait tout intérêt à dresser un tableau positif de la situation de Mithridate afin de pousser sa cité à passer dans le camp pontique. A l'inverse, Appien (*Mithr.* 29, 113) rapporte que l'Eubée fut soumise par la force par Métrophane. Quant à Florus, il dit simplement que les Pontiques tenaient l'Eubée, rejoignant Plutarque sur ce point, qui ne précise pas outre mesure si l'Eubée fut prise par la force ou rejoignit de son plein gré le côté pontique. Néanmoins, Florus laisse entendre que l'Eubée, à l'exemple des Cyclades, resta du côté pontique en partie grâce aux expéditions conduites par Archélaos et Néoptolème. Or sur ce point, nous savons que, concernant Archélaos, son entreprise ne se fit pas sans violence : il est donc fort possible que Néoptolème eut à employer la force en Eubée.

Memnon ne précise pas le nom du général pontique qui soumit l'Eubée. Sur ce point, Appien et Plutarque sont en désaccord puisque le premier rapporte qu'Archélaos opérait dans

¹⁵⁹³ Sur l'incertitude concernant le nom du général pontique qui a ravagé l'île de Délos : voir F 22.7 ; Janke, *Memnon*, p. 47 ; De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 296, n. 112-113. Pour Ménophane cf. F 22.10.

¹⁵⁹⁴ McGing, *FPM*, p. 121 : Délos, cité d'une grande importance pour Athènes, mais qui était du côté romain.

¹⁵⁹⁵ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 295. Plusieurs îles de l'Egée et quelques villes de Grèce continentale (dont Athènes) s'étaient ouvertement déclarées en faveur du roi du Pont. Voir Tite-Live, *Per.* 78 : *Archelaus praefectus regis in Graeciam cum exercitu venit, Athenas occupavit. Praeterea trepidationem urbium insularumque, filiis ad Mithridaten, aliis ad populum R- ciuitates suas trahentibus, continent* Il semble que Tite-Live dresse un tableau de l'effervescence qui régnait en Grèce et dans les îles, certains optant pour Mithridate, d'autres demeurant fidèles à Rome.

les Cyclades (Appien, *Mithr.* 27, 106 ; 28, 108-109), tandis que Mithridate envoyait une autre armée à la tête de laquelle se trouvait Métrophane, lequel « *ravageait l'Eubée, le territoire de Démétrias et le pays des Magnètes, régions qui refusaient d'épouser la cause de Mithridate* » (*Mithr.* 29, 113). En revanche, d'après Plutarque (*Sylla*, 11, 5), il semble que ce soit Archélaos qui tenait l'Eubée, la Thessalie et « *toutes les îles jusqu'au cap Malée* ». Quant à Florus (I, 40, 8), il rapporte que Mithridate avait envoyé simultanément en Europe Archélaos et Néoptolème, sans toutefois préciser quelles furent leurs missions respectives : « *à la suite des expéditions conduites par ses généraux, Archélaos et Néoptolème, toutes les Cyclades - à l'exception de Rhodes qui, grâce à une résistance plus ferme, demeura dans notre camp - Délos, l'Eubée et le fleuron même de la Grèce, Athènes, étaient entre ses mains.* »

La datation de la soumission de l'Eubée pose problème. Appien situe les opérations militaires menées par Métrophane en Eubée et en Thessalie « *au même moment* » (*Mithr.* 29, 113 : τοῦ δ'αὐτοῦ χρόνου) que celles menées dans le Péloponnèse et en Béotie sous le commandement d'Archélaos (*Mithr.* 29, 112). Toutefois, les propos d'Appien ne permettent pas de dire avec exactitude à quel moment Métrophane s'empara des cités d'Eubée, et notamment, d'Erétrie et Chalcis que mentionne Memnon.

Un autre passage des *Mithridatiques* constitue cependant un élément de datation, puisqu'Appien rapporte une confrontation entre Q. Braetius Sura¹⁵⁹⁶ et Métrophane qui eut lieu après que le général pontique eût soumis Démétrias, le territoire des Magnètes et l'Eubée. Tandis qu'il était occupé à piller les territoires de l'Eubée, Métrophane dut livrer une bataille sur mer à un équipage de Romains dirigés par Sura. Ce dernier arrivait de Macédoine où Caius Sentius Saturninus, le préteur de Macédoine, lui avait confié la mission de marcher contre les Pontiques. Au cours de la confrontation, ces derniers virent deux de leurs embarcations coulées par les Romains, mais Métrophane et ses hommes réussirent à s'échapper. Suite à cette défaite, les Romains s'emparèrent de l'île de Sciathos qui servait d'entrepôt au butin des troupes royales (Appien, *Mithr.* 29, 113 ; cf. Plutarque, *Sylla*, 11, 8).

Fr. de Callataÿ¹⁵⁹⁷ situe les opérations d'Archélaos en Grèce continentale vers la fin 88/ début 87. Quant à la confrontation entre Sura et Métrophane, il la date du printemps 87, soit, au moment où Sylla débarquait en Grèce¹⁵⁹⁸. Plutarque (*Sylla*, 11, 8) rapporte d'ailleurs que Lucullus renvoya Sura en Macédoine afin que ce dernier laisse le champ libre à Sylla.

¹⁵⁹⁶ Sur Braetius Sura, cf. Goukowsky, *Appien*, p. 160-161, n. 276. Cf. Reinach, *Mithridate*, p. 153 ; Sherwin-White, *RFPE*, p. 133. Cf. Ormerod, *The First Mithridatic War*, p. 244-257.

¹⁵⁹⁷ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 297.

¹⁵⁹⁸ *Ibidem*, p. 298 ; cf. Sherwin-White, *RFPE*, p. 133.

Ainsi, il est probable que Métrophane ait soumis l'Eubée quelque temps avant sa confrontation avec Sura, ce qui validerait les propos d'Appien qui situe les opérations de Métrophane « *au même moment* » que celles d'Archélaos dans le Péloponnèse, c'est-à-dire, entre la fin de l'année 88 et le début de l'année 87. En conclusion, j'estime qu'une datation de la soumission de l'Eubée entre la fin de l'année 88 et le printemps 87 est tout à fait envisageable.

Le fait que Métrophane ait mené des opérations parallèlement à celles conduites par Archélaos ne signifie pas que les deux généraux soient passés en Europe au même moment. D'ailleurs, d'après Appien (*Mithr.* 29, 113), Métrophane faisait sans doute partie d'une autre armée que celle d'Archélaos : « *envoyé par Mithridate avec une autre armée* ». Or les propos d'Appien ne permettent pas de déterminer si Métrophane fut envoyé en renfort d'Archélaos, ou en même temps que ce dernier. La nuance n'est pas sans intérêt, puisque dans le premier cas, cela signifierait qu'Archélaos ait été le premier à traverser l'Egée, en soumettant les îles sur son passage avant de débarquer dans le Péloponnèse. Dès lors, il faudrait considérer que Métrophane soit arrivé en Grèce après Archélaos. En revanche, en admettant que Métrophane et Archélaos furent envoyés simultanément en Grèce, le synchronisme utilisé par Appien aurait pour objectif de rapporter des opérations ayant eu lieu sur deux fronts. Une telle hypothèse ne permet pas de dater avec exactitude l'entrée de Métrophane en Europe, toutefois, elle suppose qu'il ait commandé un détachement armé propre.

Les propos d'Appien laissent entendre que Métrophane disposait de forces terrestres et d'une flotte (Appien, *Mithr.* 29, 113), ce qui signifierait que le roi du Pont avait envoyé trois armées pontiques, commandées respectivement par Arcathias, Archélaos et Métrophane. En revanche, il est étrange qu'Appien ne mentionne plus Métrophane après sa confrontation avec Sura. Bien que les forces de Métrophane aient subi des pertes, ce dernier ne semble pas être venu à l'aide d'Archélaos qui affronta quelque temps après lui Sura et il n'est pas cité parmi les renforts qui viennent compléter celles d'Archélaos (cf. Memnon 22.13) dont Appien dresse la liste (Appien, *Mithr.* 41, 156). D'après Appien, *pendant le siège du Pirée, Archélaos avait fait venir des renforts de Chalcis* (Appien, *Mithr.* 31, 124 : « *Il fit venir des renforts de Chalcis et des autres îles et arma ses marins parce qu'il se considérait vraiment en danger.* »). Il est possible que ces troupes aient été constituées des forces qui composaient l'armée de Métrophane, mais dans ce cas, pourquoi Appien ne le mentionne pas explicitement, alors qu'il nomme Dromichaitès, lequel avait apporté des renforts (Appien, *Mithr.* 41) ? Le silence d'Appien à ce propos peut signifier que Métrophane n'était qu'un subordonné d'Archélaos et non un général en chef.

McGing¹⁵⁹⁹ a avancé l'hypothèse selon laquelle Métrophane aurait fait partie de l'armée d'Arcathias¹⁶⁰⁰, l'un des fils de Mithridate (Appien, *Mithr.* 35 ; 41). Il écarte le témoignage d'Appien (*Mithr.* 35) qui semble dire que l'armée d'Arcathias n'arriva pas avant le siège d'Athènes par Sylla, à l'été 87, date à laquelle A.N. Sherwin-White¹⁶⁰¹ place l'invasion d'Arcathias. En effet, McGing estime que les propos d'Appien sont contredits par Posidonios (Athénée V. 213b-c), lequel fait dire à Athénion, lors de son discours à son retour d'Asie, qu'une armée pontique était déjà présente à l'été 88 en Thrace et en Macédoine¹⁶⁰². Quant au témoignage sur lequel s'appuie A.N. Sherwin-White¹⁶⁰³ pour proposer une telle datation, il est lui aussi discutable¹⁶⁰⁴: il s'appuie sur un passage de Plutarque (*Sylla*, 11, 8) mais la preuve qu'il cite n'exclue pas une date antérieure : en effet, d'après McGing, Plutarque ne dit pas que « le proconsul de Macédoine, Sentius, au printemps 87 n'était pas encore menacé par une attaque pontique venant de Thrace », mais il mentionne seulement que Braetius Sura retournait auprès de Sentius et ce, sur la demande de Lucullus, qui fit comprendre à Sura que désormais, la région était entre les mains de Sylla qui était en route et auquel incombait la tâche de faire la guerre à Mithridate. Ainsi, d'après McGing¹⁶⁰⁵, il est probable que l'armée d'Arcathias était déjà présente en Thrace et en Macédoine en 88, peut-être même avant qu'Archélaos ait traversé l'Égée.

- Appien, *Mithr.* 35, 137 : « Au même moment, le fils de Mithridate, Arcathias, avait envahi la Macédoine avec une autre armée; il fut sans difficulté, vainqueur de la poignée de Romains qui s'y trouvaient. Et il soumit la Macédoine entière, dont il confia l'administration à des satrapes. Lui-même marchait contre Sylla quand il tomba malade dans la région du Tisaion et mourut. »
- Plutarque, *Sylla*, 11, 8 : « Lucullus ordonne à Sura de retourner près de Sentius et il quitte donc la Béotie. »
- Posidonios (=Athénée, V, 15, 213b-c) : « Il n'est pas une ville qui ne rende à Mithridate des honneurs plus grands que ceux qu'on rend aux hommes, et qui ne l'appelle dieu, tous les oracles lui annoncent même l'empire de toute la terre. Voilà pourquoi de grandes armées sont en marche pour soumettre la Thrace [213c] et la Macédoine : toutes les contrées de l'Europe se jettent dans son parti. »

L'hypothèse selon laquelle Métrophane aurait fait partie de l'armée d'Arcathias est contestée par Fr. de Callatay qui estime que l'armée d'Arcathias s'était mise en route après le

¹⁵⁹⁹ McGing, *FPM*, p. 123-124.

¹⁶⁰⁰ *Ibidem*, p. 124, n. 161 ; Arcathias est appelé Ariarathe chez Plutarque, *Sylla*, 11 : « Son autre fils, Ariarathe, à la tête d'une puissante armée, parcourait et soumettait la Thrace et la Macédoine. »

¹⁶⁰¹ Sherwin-White, *The Opening of the Mithridatic war*, p. 1995.

¹⁶⁰² Sur la date et la référence à Athénion : McGing, *FPM*, p. 124.

¹⁶⁰³ Sherwin-White, *The Opening of the Mithridatic war*, p. 1995, n. 37.

¹⁶⁰⁴ Cf. McGing, *FPM*, p. 124, n. 161.

¹⁶⁰⁵ *Ibidem*, p. 124.

printemps 87, donc après la confrontation entre Métrophane et Sura¹⁶⁰⁶. Une telle datation repose sur le témoignage d'Appien (*Mithr.* 35) qui, comme l'a fait remarquer McGing, semble signifier que l'armée d'Arcathias n'arriva pas avant le siège d'Athènes par Sylla, à l'été 87. Toutefois, il me semble que la datation par synchronisme qu'offre le passage d'Appien (*Mithr.* 35, 137), est bien trop approximative pour constituer un élément permettant d'affirmer avec certitude que l'armée d'Arcathias n'arriva pas en Europe avant le siège d'Athènes. L'expression τοῦ δ' αὐτοῦ χρόνου permet d'introduire l'armée d'Arcathias qui opère sur un autre terrain d'opérations. En revanche, il n'est pas certain qu'Appien veuille dire que la soumission de la Macédoine ait eu lieu au même moment que le siège d'Athènes. Il me semble probable qu'Appien situe la mort d'Arcathias à Tiseon au moment où la famine faisait rage au sein d'Athènes. Mais une telle information n'exclut nullement le fait que l'armée d'Arcathias soit entrée en Europe bien avant le début du siège. D'ailleurs, le passage semble constituer une sorte de bilan des opérations menées par Arcathias, lesquelles avaient conduit à la soumission de la Macédoine. Ainsi, je retiendrai la datation proposée par McGing qui situe l'armée d'Arcathias en Europe dès la fin 88.

Néanmoins, Fr. de Callataÿ n'a pas nécessairement tort de considérer que Métrophane ne faisait pas partie de l'armée d'Arcathias. J'ajouterais au crédit de cette dernière supposition, que du point de vue logistique, il semble étrange que Mithridate ait envoyé Métrophane conquérir la Grèce centrale, en le faisant passer par la Macédoine, d'autant plus que ce dernier avait une flotte à sa disposition : n'est-il pas plus probable d'envisager le fait qu'il ait rejoint l'Eubée depuis l'Asie par voie maritime ? Ainsi, je pense qu'il est envisageable que Métrophane soit parti du même endroit et, au même moment, qu'Archélaos. Tandis que ce dernier soumettait les Cyclades, Métrophane s'occupait de l'Eubée. Puis, tandis qu'Archélaos opérait dans le Péloponnèse, Métrophane ravageait la Thessalie¹⁶⁰⁷. Enfin, il est possible que Métrophane ait commandé son propre détachement mais qu'il soit resté sous les ordres d'Archélaos, commandant en chef. Ainsi, à supposer que les troupes stationnées à Chalcis et appelées en renfort par Archélaos pendant le siège du Pirée (Appien, *Mithr.* 31, 124) aient fait partie de l'armée de Métrophane, cela signifierait qu'Archélaos, en tant que commandant en chef, pouvait disposer des troupes de Métrophane selon ses propres besoins. Une telle supposition expliquerait alors la raison pour laquelle Plutarque (*Sylla*, 11, 5) attribue

¹⁶⁰⁶ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 298, n. 136 ; au printemps de 87 selon Reinach, *Mithridate*, p. 160 ; vers la fin de l'été de la même année selon Sherwin-White, *RFPE*, p. 134 ; idem, *The Opening of the Mithridatic war*, p. 1995.

¹⁶⁰⁷ Cf. Florus, I, 40, 8, qui semble dire que l'envoi des deux généraux fut simultané. Toutefois, il ne mentionne pas Métrophane mais Néoptolème.

à Archélaos la victoire des Pontiques en Eubée, la Thessalie et « toutes les îles jusqu'au cap Malée » : Plutarque n'aurait retenu que le nom du commandant en chef, Archélaos, et non l'auteur des opérations. D'ailleurs, sur ce point, il est étonnant que Memnon fasse référence aux opérations menées par Métrophane sans mentionner la soumission des Cyclades par Archélaos, qui était le commandant en chef de la mission en Grèce et dont l'expédition marque le début de la guerre en Europe.

καὶ μὴν καὶ Λακεδαιμονίων ἡττηθέντων :

Archélaos, après avoir soumis les Cyclades, se rend en Grèce continentale, sans doute vers la fin 88-début 87¹⁶⁰⁸. D'après Appien (*Mithr.* 29, 112), la Béotie, les Laconiens et les Achéens se soumettent de leur plein gré au général pontique¹⁶⁰⁹. Ainsi, d'après ce que dit Appien des opérations dans le Péloponnèse, la défaite des Lacédémoniens à laquelle fait allusion Memnon est peu claire. Peut-être que le texte original était plus détaillé et que Photius, en le résumant, en a fait disparaître les circonstances. La contradiction entre Memnon et Appien sur la soumission des Lacédémoniens est évidente. Néanmoins, Memnon emploie le terme de Λακεδαιμόνιοι alors qu'Appien parle des Λάκωνες : cette différence signifie-t-elle que les deux auteurs ont raison ? Seuls les Laconiens se seraient soumis au roi, tandis que Sparte aurait résisté¹⁶¹⁰ ? Malheureusement, la situation en Laconie au moment de la guerre demeure inconnue¹⁶¹¹.

καὶ ἄλλων πόλεων αὐτῷ προσχωρούντων :

Il est fort possible que ce bref sommaire soit le travail de Photius¹⁶¹². Memnon fait des Lacédémoniens les seuls à résister au pouvoir pontique. Après avoir mentionné les cités de l'Eubée, il fait allusion à d'« autres villes » qui passèrent volontairement du côté pontique. Il faut certainement mettre les propos de Memnon en relation avec un passage d'Appien (*Mithr.* 29, 112) dans lequel ce dernier rapporte que la Béotie et les Achéens se soumièrent de leur plein gré au général pontique. Toutefois, si Archélaos semble avoir rencontré peu de difficultés chez les Béotiens, Thespies paraît lui avoir résisté, avant d'être finalement assiégée

¹⁶⁰⁸ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 297, n. 126 ; Sherwin-White, *RFPE*, p. 132-133.

¹⁶⁰⁹ Goukowsky, *Appien*, p. 159-160, n. 270. Cf. Appien, *Mithr.* 29, 115 sur l'aide apportée par les Laconiens et les Achéens à Archélaos contre Braetius. Cf. Memnon F 22.11.

¹⁶¹⁰ Ehrenberg, s.v. « Sparta » n° 3-15, *RE III A²* (1929), col. 1146 ; *Contra* : Janke, *Memnon*, p. 52 qui réfute la thèse d'Ehrenberg. Janke souligne qu'Appien (*Syr.* 41) utilise le terme Λακεδαιμόνιοι et sans aucune nuance par rapport à son emploi du terme Λάκωνες dans les *Mithridatiques*. Ainsi, la différence de termes ne permet pas d'appuyer une telle hypothèse. Cf. Reinach, *Mithridate*, p. 143.

¹⁶¹¹ Cf. P. Cartledge, A. Spawforth, *Hellenistic and Roman Sparta*, Londres, 1989 (rééd. 2002), p. 94-95.

¹⁶¹² Du même avis : Janke, *Memnon*, p. 51-52.

puis prise par la force (Appien, *Mithr.* 29, 112). En revanche, Thèbes ne semble pas avoir montré de résistance (Pausanias, *Béotie*, 7, 4).

D'autres sources corroborent l'idée selon laquelle une grande partie de la Grèce passa rapidement dans le camp pontique. Pour Eutrope (V, 6, 1) c'est le « *reste de la Grèce* » qui se soumet (*reliqua Graecia occupata est*), d'après Posidonios (=Athénée, V, 15, 213c) « *toutes les contrées de l'Europe se jettent dans son parti* » et selon Plutarque (*Sylla*, 11, 5), la mainmise pontique s'étendit « *jusqu'en Thessalie* ». Toutefois, à travers l'exemple des Lacédémoniens, quand bien même les propos de Memnon à ce sujet restent discutables, et celui de Thespies (Appien, *Mithr.* 29, 112), il ressort que la Grèce fut soumise par la force quand elle tenta de résister. D'ailleurs, Orose (VI, 2, 4) fait allusion à l'emploi de la force aux endroits où la persuasion n'était pas suffisante (cf. Tite-Live, *Per.* 78). La remarque convient également aux îles qui furent les premières conquises par la force par Archélaos (Appien, *Mithr.* 28, 108 ; cf. Florus, I, 40, 8).

Σύλλαν ἐκπέμπουσιν οἱ Ῥωμαῖοι, ἱκανὴν αὐτῷ συνεκπέμψαντες στρατιάν :

Le récit de Memnon concernant l'arrivée de Sylla en Grèce a sans doute été coupé par Photius, lequel a simplifié les circonstances qui entourent son envoi, rapportant simplement que « *les Romains envoyèrent Sylla* »¹⁶¹³. Le bref résumé de Photius passe sous silence la situation à Rome qui était alors bien plus complexe qu'il ne le laisse entendre. L'année 88 avait été occupée par les luttes entre les partisans de Sylla et ceux de Marius¹⁶¹⁴. Certes, Sylla avait reçu par le sort le commandement de la guerre contre Mithridate, mais il dut se débarrasser de ses adversaires avant de pouvoir embarquer pour la Grèce et mener la guerre contre le roi du Pont. Ainsi, au début de l'année 87, alors que la Grèce passe du côté pontique, de gré ou de force, grâce à l'action des généraux pontiques, à Rome, la situation change. Sylla sort victorieux de la guerre civile qui l'opposait à Marius et ce dernier est exilé (Appien, *B.C.* I, 7, 60-61)¹⁶¹⁵. A l'expiration de son consulat, Sylla conserve son commandement contre Mithridate (Appien, *B.C.* I, 7, 63) et au printemps 87, il s'embarque pour l'Asie (Appien, *B.C.* I, 8, 64)¹⁶¹⁶. Quant à Mithridate, de son côté, il avait regagné Pergame après le siège infructueux de Patara dont il avait laissé à Pélopidas le soin de mener la suite des opérations (Appien, *Mithr.* 27, 107 et 28, 108). D'après Plutarque (*Sylla*, 11, 1) il y séjourna toujours lorsque Sylla fut envoyé en Grèce.

¹⁶¹³ *Ibidem*, p. 52.

¹⁶¹⁴ Ballesteros Pastor, *Mithridates*, p. 147 ; Sherwin-White, *RFPE*, p. 133 ; Reinach, *Mithridate*, p. 152.

¹⁶¹⁵ Voir A. Allély, *La déclaration d'hostis sous la République romaine*, Bordeaux-Paris, 2012, p. 21-27.

¹⁶¹⁶ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 298.

Memnon qualifie les forces de Sylla de « *suffisantes* » et d'après Appien (*Mithr.* 30, 116), il emporta avec lui « *cinq légions ainsi que quelques cohortes et escadrons* », soit un total d'environ 20 à 50 000 hommes (Appien, *B.C.* I, 9, 79 estime que Sylla disposait de 6000 cavaliers)¹⁶¹⁷. En tenant compte des effectifs pontiques fournis par les sources, les troupes romaines étaient largement inférieures à celles que le roi du Pont pouvait aligner, puisque, les troupes royales rassemblées aux Thermopyles, peu avant la bataille de Chéronée, atteignaient un total de plus ou moins 120 000 hommes¹⁶¹⁸. Un tel jugement sur les forces romaines laisse à penser que Memnon, ou Photius, estimait que les qualités militaires de Sylla pouvaient compenser la disparité évidente entre les deux forces ennemies.

22.11

Ὁ δὲ παραγεγονὼς τῶν πόλεων τὰς μὲν ἐκουσιότητι μεταβαλλομένας, τὰς δὲ καὶ βία κατέσχευ, οὐκ ὀλίγον στράτευμα τῶν Ποντικῶν μάχῃ τρεψάμενος. Ἔϊλε δὲ καὶ τὰς Ἀθήνας· καὶ κατέσκαπτο ἂν ἡ πόλις, εἰ μὴ θᾶπτον ἡ σύγκλητος Ῥωμαίων τὴν τοῦ Σύλλα γνώμην ἀνέκοψε.
Quand il fut sur place, il occupa un certain nombre de villes qui changèrent spontanément d'attitude et il en occupa d'autres de force après avoir défait en bataille rangée une armée pontique importante. Il s'empara même d'Athènes; la ville aurait été détruite si le Sénat romain n'avait pris les devants et arrêté le dessein de Sylla.

Ὁ δὲ παραγεγονὼς τῶν πόλεων τὰς μὲν ἐκουσιότητι μεταβαλλομένας, τὰς δὲ καὶ βία κατέσχευ :

Sylla partit de Brindes et débarqua au printemps 87 à Dyrrachium ou à Apollonia¹⁶¹⁹. D'après A.N. Sherwin-White, il aurait suivi la *via Egnatia* jusqu'en Haute Macédoine, puis serait descendu vers la Thessalie par la vallée de l'Haliacmon. Or Fr. de Callataÿ¹⁶²⁰ émet des réserves sur un tel itinéraire : selon lui, Sylla est très probablement passé par l'Épire : non seulement un tel trajet aurait été plus court, mais cela rejoint les propos d'Appien (*Mithr.* 30, 116), selon lequel il rassembla des contingents alliés venus d'Étolie (située au sud de l'Épire) et de Thessalie. De là, il aurait alors pris la direction de l'Attique, où se trouvait Archélaos (Appien, *Mithr.* 30, 116).

Les premières opérations de Sylla en Grèce sont sommairement résumées par Photius. Il rapporte que certaines cités furent prises par la force. Il n'est pas possible d'affirmer que Memnon donnait, à l'origine, des exemples précis de cités, ou s'il mentionnait simplement le

¹⁶¹⁷ *Ibidem*, p. 298 ; 30 000 d'après Janke, *Memnon*, p. 52.

¹⁶¹⁸ Voir commentaire Memnon F 22.13.

¹⁶¹⁹ Sherwin-White, *RFPE*, p. 133 ; Reinach, *Mithridate*, p. 152 *sq.*; Ballesteros Pastor, *Mitridates*, p. 147 *sq.* ; Goukowsky, *Appien*, p. 161, n. 283.

¹⁶²⁰ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 300, n. 152 ; cf. McGing, *FPM*, p. 135 du même avis.

fait que certaines cités furent prises par la force, tel que cela est rapporté dans le récit qui nous est parvenu. Appien (*Mithr.* 30, 117) rapporte que la Béotie et, en particulier Thèbes, changea de camp et rejoignit Sylla. Cependant, sans rentrer dans les détails, Appien laisse entendre que quelques cités béotiennes tentèrent de résister, ce qui fait écho aux propos de Memnon. Malgré ces quelques résistances, il apparaît que la Grèce changea rapidement de camp, ce que ne cache pas non plus Memnon. Plutarque (*Sylla*, 12, 1) va plus loin puisque selon lui, les villes grecques envoyèrent des ambassades à Sylla, ce qui laisse entendre que ces dernières n'attendaient pas de voir arriver Sylla à leurs portes mais au contraire, signifiaient à ce dernier qu'elles rejoignaient son parti. Néanmoins, il ressort des sources que la situation devait être relativement fragile puisque des garnisons semblent avoir été placées aux points stratégiques, tandis que Sylla continuait à avancer. C'est le cas notamment à Chéronée - ou à Orchomène - où une garnison s'installa au printemps 87/6, placée sous le commandement d'un certain Amatocos, probablement un prince thrace envoyé par Sadalas, le roi des Odryses, pour aider Sylla¹⁶²¹.

οὐκ ὀλίγον στρατεύμα τῶν Ποντικῶν μάχῃ τρεψάμενος :

Sylla continua sa route jusqu'en Attique, où Athènes faisait figure de résistance à la puissance romaine et restait fidèle au roi du Pont (Plutarque, *Sylla*, 12, 1 ; Appien, *Mithr.* 30, 118). Memnon est le seul, avec Pausanias, à faire allusion à une bataille rangée entre Romains et Pontiques¹⁶²². En effet, Pausanias (I, 20, 5) rapporte aussi une victoire romaine qui eut pour résultat qu'Aristion et Archélaos furent enfermés à Athènes et au Pirée (cf. Appien, *Mithr.* 30, 118). Pausanias place clairement cette bataille avant le siège de la cité. McGing¹⁶²³ fait remarquer qu'il est étrange que ni Plutarque ni Appien ne mentionnent cette victoire de Sylla, d'autant qu'ils ont probablement utilisé les *Mémoires* de Sylla. Or les deux auteurs font référence à un autre engagement. Nous pouvons dès lors nous demander s'il n'y a pas eu une confusion de ces auteurs entre deux engagements armés, ce qui aurait conduit à une erreur sur le Romain (Sylla ou Braetius) qui força les Pontiques à s'enfermer dans Athènes ?

Appien (*Mithr.* 29, 114-115) rapporte un combat qui dura trois jours, près de Chéronée, au cours duquel s'opposèrent les Romains commandés par Braetius, le légat du propréteur de la Macédoine, C. Sentius, et les troupes menées par Archélaos, lequel était

¹⁶²¹ En faveur de Chéronée : McGing, *FPM*, p. 125, n. 167 ; en faveur d'Orchomène : Goukowsky, *Appien*, p. 161, n. 284. Cf. M. Holleaux, *Études d'épigraphie et d'histoire grecques*, vol. 1, Paris, 1938 (rééd. 1968), p. 143-159 ; Cf. F 22.11.

¹⁶²² Janke, *Memnon*, p. 53 ; McGing, *FPM*, p. 125 ; en revanche, Reinach, *Mithridate*, p. 154, n. 1, mentionne bien Pausanias, mais dit qu'il est le seul à mentionner ce combat : il omet de citer le passage de Memnon.

¹⁶²³ McGing, *FPM*, p. 125, n. 168.

accompagné par Aristion. D'après Appien, Braetius se serait replié vers le Pirée mais aurait été devancé par Archélaos qui s'en serait saisi avant lui¹⁶²⁴. Plutarque (*Sylla*, 11, 6-7) mentionne également cet engagement, mais sa version connaît quelques variantes, puisqu'il ne cite pas Aristion et précise qu'Archélaos prit la fuite, non pas vers le Pirée, mais « *jusqu'à la mer* ». Selon lui, Lucullus, qui commandait l'avant-garde de Sylla ordonna à Braetius de quitter la Béotie pour laisser la place à Sylla et de retourner près de Sentius en Macédoine (Plutarque, *Sylla*, 11, 8). A première vue, Appien et Plutarque semblent raconter une bataille différente de celle rapportée par Memnon et Pausanias (I, 20, 5) puisqu'ils attribuent la victoire à Sura, et non à Sylla.

Cependant, Pausanias ne donne pas le nom du général romain, et sa conclusion sur la confrontation armée ressemble à celle d'Appien, puisqu'elle conduit à la fuite d'Archélaos vers le Pirée. Il est vrai que Pausanias mentionne dans le passage précédent le nom de Sylla (I, 20, 4) et rapporte que ce dernier avait pris Athènes. Puis, au passage I, 20, 6, il mentionne le fait que les Romains avaient mis le siège devant Athènes alors que le nom de Sylla est à nouveau mentionné. Ainsi, la question se pose de savoir si le passage qui nous intéresse ici (I, 20, 5) se rapporte aux activités de Sylla, ou aux engagements des Romains de façon plus générale. En l'absence de mention expresse de son nom, il est possible que Pausanias ait fait référence à Sura, dans le paragraphe 5 et dès lors, la bataille qu'il mentionne serait celle dont il est question chez Appien et Plutarque. Quant au passage de Memnon, il me semble que Photius a sans doute confondu l'expédition de Sylla, qui traversait la Grèce en direction de l'Attique, avec la bataille livrée par Sura, qui expliquerait pourquoi il fait de Sylla le vainqueur d'une bataille contre les Pontiques¹⁶²⁵.

¹⁶²⁴ Reinach *Mithridate*, p. 153, n. 3, a montré que cela est peu probable. Selon lui, Appien fait sans doute une erreur, car il considère impossible que les Pontiques n'aient pas occupé le Pirée dès le début de la campagne. D'ailleurs, il rapporte qu'Archélaos avait débarqué au Pirée après avoir soumis les Cyclades et installé une garnison pontique en vue d'un possible investissement de la place par l'ennemi (*ibidem*, p. 143). Du même avis : Janke, *Memnon*, p. 53.

¹⁶²⁵ Janke, *Memnon*, p. 55-56. En revanche, Reinach, *Mithridate*, p. 153-154 distingue les deux événements. Il considère que seul Pausanias rapporte cette bataille rangée remportée par Sylla mais omet de citer le fragment de Memnon (*ibidem*, p. 154, n. 1).

εἶλε δὲ καὶ τὰς Ἀθήνας :

L'intervention de Photius sur le texte de Memnon semble évidente puisqu'il donne un résumé bien mince des opérations. L'attaque romaine de la cité se fit sur deux fronts : Aristion, retranché derrière les murs d'Athènes, était assiégé par une partie de l'armée de Sylla, tandis que ce dernier menait les opérations au Pirée défendu par Archélaos (Appien, *Mithr.* 30, 118, Plutarque, *Sylla*, 12, 1 ; Orose, VI, 2.)¹⁶²⁶.

Contrairement à ce que semble laisser entendre ce passage de Memnon, la prise d'Athènes ne fut pas immédiate : commencé au cours de l'été 87, le siège de la cité et de son port ne prit fin qu'au 1^{er} mars 86¹⁶²⁷. Sylla ne parvenant pas à réduire le Pirée, qui, sous la garde d'Archélaos, résista encore un temps, porta ses efforts contre la cité (Appien, *Mithr.* 37-38). Athènes fut finalement prise d'assaut (Appien, *Mithr.* 38, 148), et quelques temps après, Archélaos abandonna le Pirée¹⁶²⁸.

- Appien, *Mithr.* 37, 146 : « Sylla abandonna donc complètement l'idée de lancer une nouvelle attaque contre le Pirée et il s'installa pour un siège en règle, avec l'intention d'amener les assiégés à composition par la famine. »
- Appien, *Mithr.* 38, 147 : (efforts portés sur Athènes) : « S'étant par ailleurs rendu compte que la famine avait redoublé d'effet sur les habitants de la ville, (...) Sylla ordonna à son armée d'entourer la ville d'un fossé ».
- Appien, *Mithr.* 38, 148 : (Siège et prise d'Athènes.) : « Les gardes furent immédiatement mis en fuite, comme le laissait prévoir leur épuisement physique, et les Romains envahirent la ville. »

καὶ κατέσκαπτο ἂν ἡ πόλις, εἰ μὴ θᾶπτον ἢ σύγκλητος Ῥωμαίων τὴν τοῦ Σύλλα γνώμη ἀνέκοψε :

Le bref passage de Memnon laisse entendre que la ville fut épargnée grâce à l'intervention du Sénat. A l'inverse, d'après Appien (*Mithr.* 38, 149), ce serait Sylla qui aurait empêché l'incendie de la ville et non le Sénat. Plutarque (*Lucullus*, 19, 5) corrobore les propos d'Appien : alors qu'il mentionne l'incendie d'Amisos que n'a pu empêcher Lucullus, il fait état de la situation à Athènes où, à l'inverse de Lucullus, Sylla avait su empêcher ses soldats de mettre le feu à la cité. Il est possible que Memnon fasse référence non pas au Sénat de Rome, mais à des Sénateurs romains qui avaient fui Rome à cause de la guerre civile et qui

¹⁶²⁶ W. S. Ferguson, *Hellenistic Athens*, New York, 1969, p. 415-459 ; Ch. Habicht, *Athènes hellénistique*, Paris, 2000, p. 334-345.

¹⁶²⁷ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 301-302, retrace les principales étapes de ce double siège. Sources : Appien, *Mithr.* 30-38 ; Plutarque, *Sylla*, 13, 3-5 ; 14, 1-10 ; *Lucullus*, 19, 5 ; *Lysandre*, 4, 4-5 ; *Moralia*, 505, a-b ; Pausanias, I, 20, 4 ; Strabon, XIV, 2, 9 ; Frontin, *Stratagèmes*, I, 2, 20 ; I, 11, 20 ; Tite-Live, *Per.* 81 ; Ammien Marcellin, XVI, 12, 41 ; Aulu-Gelle, *Nuits attiques*, XV, 1, 6-7 ; Eutrope, V, 6, 1 ; Orose, VI, 2, 5 ; Florus I, 40, 10 ; Obsequens, *Prodiges*, 116, 55 ; Velleius Paterculus II, 23, 3.

¹⁶²⁸ McGing, *FPM*, p. 126, n. 172.

se seraient réfugiés auprès de Sylla en Grèce¹⁶²⁹. En effet, Plutarque (*Sylla*, 14, 9) dit que deux exilés athéniens, Midias et Calliphon, et quelques Sénateurs qui servaient dans l'armée de Sylla empêchèrent ce dernier de détruire la cité¹⁶³⁰ : ἀλλὰ γὰρ τοῦτο μὲν Μειδίου καὶ Καλλιφῶντος τῶν φυγάδων δεομένων καὶ προκυλινδουμένων αὐτοῦ, τοῦτο δὲ τῶν συγκλητικῶν, ὅσοι συνεστράτευον, ἐξαιτουμένων τὴν πόλιν. Toutefois, bien que la cité n'ait pas été incendiée, il semble qu'elle ait été livrée au pillage des soldats romains d'après Appien (*Mithr.* 38, 149), et c'est sans doute ce qu'il faut comprendre des propos de Memnon, selon lequel, la cité ne fut pas détruite : ses propos n'excluent pas que la ville ait pu être pillées par les assaillants romains.

Si le pillage de la cité semble bien établi, en revanche, les sources ne témoignent pratiquement pas des dégâts subis par les bâtiments. Plutarque (*Sylla*, 14, 5-10) mentionne la destruction d'une partie du rempart mais ne fait référence à aucun autre bâtiment. Quant à Appien, qui consacre un long développement au siège de la cité, il ne rapporte lui non plus aucun autre dommage matériel de ce type : il mentionne seulement la destruction des Longs Murs et du bois de l'Académie au début du siège afin de préparer un nouvel assaut contre le Pirée et de construire des engins de siège (*Mithr.* 30, 121 ; Plutarque, *Sylla*, 12, 4). Appien rapporte également l'incendie de l'Odéon, mais l'attribue à Aristion qui l'aurait incendié afin d'empêcher les Romains de récupérer les bois de charpente (*Mithr.* 38, 149 ; Pausanias I, 20, 4 attribue erronément l'incendie à Sylla)¹⁶³¹.

Il est étrange néanmoins que le même Plutarque se contredise, puisqu'il rapporte, dans un autre ouvrage, que la ville d'Athènes fut presque entièrement détruite (*Moralia : De garrulitate*, 505b) : καὶ μικροῦ μὲν κατέσκαψε τὴν πόλιν ἐνέπλησε δὲ φόνου καὶ νεκρῶν. Il est vrai que l'auteur fait bien mention d'une destruction (κατέσκαψε), or l'expression τὴν πόλιν, comme l'a fait remarquer Fr. de Callataÿ, ne semble pas faire partie du travail original de Plutarque¹⁶³². Ainsi, ce témoignage de Plutarque qui fait figure d'exception ne saurait être retenu, ou tout du moins, paraît trop peu sûr pour affirmer qu'Athènes fût détruite. En revanche, dans le cas du Pirée, tant Appien (*Mithr.* 41, 157) que Plutarque (*Sylla*, 14, 13),

¹⁶²⁹ Janke, *Memnon*, p. 56 ; Reinach, *Mithridate*, p. 162, 165. Ce savant estime que les proscriptions édictées par Marius au début de son consulat, en 86, conduisirent la femme de Sylla et des sénateurs du parti de la noblesse à fuir auprès de Sylla. De plus, il estime que Metella avait rejoint son mari avant la prise d'Athènes (p. 161, n. 1). En revanche, Plutarque, *Sylla*, 22, 1-2 place l'événement au moment du consulat de Cinna et Carbo, donc en 85, soit après la chute d'Athènes.

¹⁶³⁰ Cf. Jacoby, *FGrH*, III C, p. 279 qui semble penser que Memnon aurait pris Plutarque comme source. Il est suivi par Henry, *Photius*, p. 73, n. 4, qui estime que le passage de Memnon résulte d'une mauvaise interprétation par ce dernier du travail de Plutarque. *Contra* : Janke, *Memnon*, p. 56.

¹⁶³¹ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 313-314, n. 227 ; Reinach, *Mithridate*, p. 165, n. 5.

¹⁶³² De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 313, n. 218. Cf. Plutarch. *Moralia*, Gregorius N. Bernardaki (éd.), Leipzig, Teubner, 1891, reproduit la leçon τὴν πόλιν : om. mei codd.

détaillent les bâtiments détruits au cours de l'incendie, alors qu'ils ne donnent aucune précisions de ce type pour Athènes. Dès lors, je suis tentée de suivre la proposition de Fr. de Callataÿ qui estime que « l'argument *a silentio* » peut constituer une preuve de l'absence d'incendie à Athènes¹⁶³³, d'autant plus que les recherches archéologiques n'ont rien donné de probant et ne permettent pas d'accréditer l'hypothèse d'un incendie à Athènes en 86¹⁶³⁴.

- Plutarque, *Moralia*, 7 (505b): « Des espions qui avaient entendu ce propos le rapportèrent à Sylla. Celui-ci fit avancer aussitôt ses troupes, et donna l'assaut vers le milieu de la nuit. La ville fut détruite presque entièrement. Le meurtre et les cadavres la remplissaient à un tel point que le Céramique ruisselait de sang. Ce n'est pas tout. La colère du vainqueur fut plus excitée par les discours des Athéniens que par leurs actes. Ils disaient du mal de lui et de sa femme Métella. Ils montaient sur les remparts pour l'injurier, en criant : « Sylla n'est qu'une mûre enduite de farine »; et ils débitaient mille autres impertinences. »
- Appien, *Mithr.* 41, 157 : « Sylla incendia le Pirée, qui lui avait causé plus de difficultés que la ville d'Athènes, sans épargner ni l'Arsenal, ni les hangars des trières, ni aucun édifice célèbre.»
- Plutarque, *Sylla*, 14, 13 : « Peu de temps après, Sylla prit aussi le Pirée, dont il incendia une grande partie, notamment l'hoplothèque de Philon, qui était un ouvrage admiré.»

Le passage de Memnon passe sous silence les violences commises par les Romains qui, après avoir investi la ville, s'adonnèrent au pillage de la cité et au massacre de ses habitants rapporté par les sources parallèles (Appien, *Mithr.* 38, 148-150 ; Plutarque, *Sylla*, 14, 5-10 ; 23, 3 ; Licinianus, 24 Flemisch ; Strabon, IX, 1, 20 ; Pausanias, I, 20, 6-7 ; IX, 33, 6). Il est probable qu'il faille une fois de plus attribuer ce silence à Photius car le récit de Memnon sur les sièges d'Héraclée et de Sinope (cf. F 32-37) ne sont pas dépourvus de ce type de détails.

22.12

Συχνῶν δὲ παρατάξεων συνισταμένων, ἐν αἷς τὸ πλεῖον εἶχον οἱ Ποντικοί, καὶ συµμεταβαλλομένων τῶν πραγμάτων τοῖς κατορθουμένοις, ἔνδεια τοῖς βασιλικοῖς τῆς διαίτης ἐπέστη, ἀσώτως τε πρὸς ταύτην διακειμένοις καὶ ταμιεῦειν τὰ κτηθέντα μὴ ἐπισταμένοις. Καὶ εἰς συµφορῶν ἂν ἐξέπεσον τὴν ἐσχάτην, εἰ μὴ Ταξιλλῆς Ἀμφίπολιν ἐλόν, καὶ διὰ ταῦτα τῆς Μακεδονίας πρὸς αὐτὸν μεταβαλλομένης, ἐκεῖθεν τὴν ἀφθονίαν ἐχορήγησε τῶν ἐπιτηδείων.
De nombreux engagements eurent lieu avec succès pour les armées du Pont et, alors que la situation évoluait grâce à ces succès, les troupes royales en vinrent à manquer de vivres ; elles n'avaient aucun sens de la mesure dans ce domaine et elles étaient incapables d'employer avec économie ce qu'elles avaient accumulé. Elles seraient tombées dans la situation la plus catastrophique si Taxile, grâce à la prise d'Amphipolis, n'avait retourné la Macédoine en faveur de Mithridate et ne lui avait fait parvenir de cette province des vivres en abondance.

¹⁶³³ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 314, n. 228 ; voir aussi p. 314, n. 232 à propos de l'incendie au Pirée.

¹⁶³⁴ Sur ce point, cf. *ibidem*, p. 313 et références.

A la lecture de ce passage, il m’a semblé, dans un premier temps, que Photius n’offrait qu’un maigre sommaire du travail originel de Memnon sur la prise d’Athènes et du Pirée. J’ai été amenée à penser que cet extrait faisait référence aux engagements qui opposèrent les Pontiques aux Romains durant le siège d’Athènes et du Pirée et à la famine qui toucha la cité. Néanmoins, une autre interprétation peut être faite de ce texte, sans pour autant remettre en cause la théorie selon laquelle Photius serait largement intervenu sur le texte de Memnon. En effet, il est possible que ce fragment fasse référence non pas aux activités de l’armée royale d’Archélaos, mais à celle de l’armée commandée par Archathias. Memnon utilise deux termes différents pour identifier les troupes de Mithridate : Ποντικοί et βασιλικοί, mais il ne donne à aucune moment le nom du ou des généraux pontiques. J’examinerai donc, au fil du texte, les deux interprétations qui peuvent être faites de ce passage.

συχνῶν δὲ παρατάξεων συνισταμένων, ἐν αἷς τὸ πλεῖον εἶχον οἱ Ποντικοί, καὶ συμεταβαλλομένων τῶν πραγμάτων τοῖς κατορθουμένοις :

Le point de départ de ma première interprétation du fragment, à savoir, le fait qu’il se serait rapporté aux activités de l’armée royale d’Archélaos, fut la référence au manque de vivres dont commençaient à souffrir les troupes royales (« *les troupes royales en vinrent à manquer de vivres* ») qui me semblait être une allusion au siège du Pirée, et non à celui d’Athènes¹⁶³⁵. Cette première observation faite, j’ai estimé que l’auteur se rapportait ici aux engagements qui opposèrent les forces d’Archélaos aux Romains durant le siège du Pirée¹⁶³⁶, lequel n’est toutefois pas mentionné par Memnon de façon explicite. En effet, Sylla tenta de s’emparer du Pirée où s’était enfermé Archélaos, tandis qu’il envoyait une partie de ses troupes encercler la cité d’Athènes (*Mithr.* 30, 118-119 ; Plutarque, *Sylla*, 12, 1). En partant de ce postulat, il ressort donc de ce premier passage que les Pontiques eurent souvent l’avantage, ce que d’ailleurs ne dissimule pas le récit d’Appien. Memnon, largement résumé par Photius, rapportait donc, en quelques mots, les engagements qui opposèrent les Pontiques et les Romains avant la prise d’Athènes, mentionnée au passage précédent (F. 22.11).

Le récit d’Appien est beaucoup plus précis que celui de Memnon puisqu’il donne quelques exemples de batailles remportées tantôt par les Pontiques, tantôt par les Romains. Il est donc probable que Memnon fasse allusion aux victoires qui permirent aux forces royales de repousser les assauts romains, dont voici quelques exemples :

¹⁶³⁵ Sur la famine à Athènes, cf. Appien, *Mithr.* 38 ; Plutarque, *Sylla*, 13, 3-4.

¹⁶³⁶ C’est l’avis de Goukowsky, *Appien*, p. 162, n. 289.

- Les assauts de Sylla contre le Pirée furent repoussés et forcèrent ce dernier à se retirer sur Mégare et Eleusis (*Mithr.* 30, 120), où il entama des préparatifs pour un nouvel assaut (*Mithr.* 30, 121).
- Si Appien ne cache pas que certaines sorties de Pontiques hors du Pirée furent parfois repoussées par Sylla (*Mithr.* 31, 123), il rapporte également que les Pontiques remportèrent quelques victoires, réussissant parfois à détruire les engins de sièges romains (*Mithr.* 31, 125)
- Malgré les pertes infligés aux Pontiques au cours d'une bataille rangée devant le Pirée grâce à l'intervention de Muréna (*Mithr.* 32, 126-129), Sylla décida pourtant d'établir son camp à Eleusis à l'approche de l'hiver (*Mithr.* 33, 130) et subit les escarmouches quotidiennes de l'ennemi pontique (*Mithr.* 33, 130)
- Sylla ne réussit pas à mener victorieusement l'assaut contre le Pirée et échoua à plusieurs reprises (*Mithr.* 34, 133-135). Devant un nouvel échec et des combats violents contre les Pontiques (*Mithr.* 36, 138 ; 37-146), il décida finalement d'abandonner l'idée de prendre d'assaut le Pirée et préféra l'assiéger pour affamer les troupes royales (*Mithr.* 37, 146).
- Sylla porta donc ses efforts sur Athènes où la famine persistait au sein de la population 38.147 (pour la famine qui frappe la cité, cf. *Mithr.* 34, 132 ; 36, 138)
- Finalement, Sylla prit d'assaut Athènes et investit la cité (*Mithr.* 38, 148 ; 39, 152)
- Après avoir fait irruption à Athènes et quelque temps avant la prise de l'Acropole, Sylla décida de prendre d'assaut le Pirée où était toujours enfermé Archélaos (*Mithr.* 40, 153-155)
- Archélaos, devant la menace romaine, décida d'abandonner le Pirée, et après s'être retranché à Munychie (place fortifiée du Pirée), rejoignit la Thessalie (*Mithr.* 41, 156 ; Plutarque, *Sylla*, 14, 13 ; 15, 1)

Ce bref résumé du récit d'Appien, complété par des indications fournies par Plutarque sur la prise d'Athènes et du Pirée, montre bien que les Romains et les Pontiques réussissent, tour à tour, à causer des dommages à leurs adversaires. En revanche, Memnon passe sous silence les victoires romaines, bien que ce soient les Romains qui finissent par s'emparer d'Athènes et du Pirée. Néanmoins, ma première conclusion fut que les propos d'Appien corroboraient ceux de Memnon, lequel selon moi, laissait entendre que les Pontiques étaient parvenus à résister un long moment aux Romains et avaient repoussé victorieusement les assauts portés contre le Pirée, jusqu'au jour où Archélaos décida finalement de l'abandonner pour rejoindre la Thessalie.

L'autre interprétation possible de ce fragment serait que ce passage se réfère à la campagne de l'armée royale du nord menée par Arcathias. C'est là le point de vue de

Reinach¹⁶³⁷, partagé par McGing et Janke. Ce dernier a également souligné combien il est difficile, au vu du maigre résumé que nous offre Photius du travail de Memnon, de savoir de quelle armée précisément il est question ici. Il est donc probable que les « *nombreux engagements* » mentionnés par Memnon se rapportent aux activités de l'armée du nord, sur lesquelles les sources ne se penchent pas. Les auteurs anciens retiennent comme principale information la soumission de la Thrace et la Macédoine par les Pontiques. Appien rapporte qu'Arcathias et son armée avaient envahi la Macédoine et qu'« *il fut, sans difficultés, vainqueur de la poignée de Romains qui s'y trouvaient* » (*Mithr.* 35, 137). Selon lui, l'armée d'Arcathias, conduite par Taxile, fit sa jonction avec les troupes d'Archélaos, « *elle n'avait aucunement souffert et ses effectifs étaient au complet* » (*Mithr.* 41, 156). Ces deux passages d'Appien corroborent les propos de Memnon, selon lequel les Pontiques eurent souvent l'avantage aux cours des combats.

Néanmoins, Memnon ne cache pas non plus que les troupes royales rencontrèrent des difficultés. Dès lors, son témoignage supposerait que la conquête de la Thrace et de la Macédoine ne fut pas aussi simple que le laisse entendre Appien. Les Thraces faisaient partie de l'armée pontique (Appien, *Mithr.* 41, 158 ; cf. Diodore XXXVI, 9, 3-4) et les incursions thraces en Macédoine furent sans doute orchestrées par Mithridate (Tite-Live, *Per.* 81 ; 82). De plus, comme l'a fait remarquer Janke¹⁶³⁸, il semble vraisemblable qu'ils se soient soumis de leur propre volonté à Mithridate, tout du moins, pour une grande partie des tribus. Toutefois, quelques places fortes de Thrace ne semblent pas s'être soumises aussi facilement, puisqu'une garnison pontique fut installée à Abdère¹⁶³⁹ (Licinianus, 26 Flemish : *Regii, qui Abderae praesidebant, captis Philippi dilabuntur* : « *La garnison du roi à Abdère se dispersa après la capture de Philippe* »). Quant à Thasos, elle résistait¹⁶⁴⁰, préférant rester fidèle aux Romains. En Macédoine, Arcathias dut confier l'administration à des satrapes (Appien, *Mithr.* 35, 137), ce qui laisse penser que la situation devait y être relativement instable et fragile.

¹⁶³⁷ Reinach, *Mithridate*, p. 160-161 ; Janke, *Memnon*, p. 58-61 ; McGing, *FPM*, p. 124.

¹⁶³⁸ Janke, *Memnon*, p. 58.

¹⁶³⁹ *Ibidem*, p. 58 souligne l'erreur de Reinach, *Mithridate*, p. 160 et celle de J. Kromayer, *Antike Schlachtfelder: Bausteine zu einer antiken Kriegsgeschichte*, Volume II : *Die hellenistisch-römische Periode : von Kynoskephalae bis Pharsalos*, Berlin, 1903, p. 356, n. 1 (*non vidi*) qui parlent de la conquête des cités d'Abdère et de Philippe. Contrairement à ce que laisse entendre Reinach, Licinianus ne dit pas qu'Abdère fut assiégée. Le terme « *praesidere* » ne signifie pas « *assiéger* » mais simplement qu'une garnison fut installée dans la ville.

¹⁶⁴⁰ *RDGE*, p. 116, n° 20 ; McGing, *FPM*, p. 124.

ἔνδεια τοῖς βασιλικοῖς τῆς διαίτης ἐπέστη, ἀσώτως τε πρὸς ταύτην διακειμένους καὶ ταμιεύειν τὰ κτηθέντα μὴ ἐπισταμένοις :

Ce passage est lui aussi soumis à deux interprétations possibles puisque le récit de Memnon ne permet pas de déterminer avec exactitude s'il fait référence aux troupes d'Archéalos ou à l'armée d'Arcathias.

D'après Memnon, les troupes royales eurent à souffrir du manque de vivres et la famine commençait à toucher les Pontiques, en raison de l'absence d'organisation de l'armée qui consommait sans modération. En admettant qu'il soit question ici de l'armée d'Archéalos, ce passage trouverait un écho dans le récit d'Appien qui mentionne à plusieurs reprises la famine qui sévissait à Athènes (*Mithr.* 34, 132 ; 36, 138 ; 38, 147). D'ailleurs, Janke estime que les termes « ἀσώτως τε πρὸς ταύτην διακειμένους » font écho à ceux de Plutarque (*Sylla*, 13, 3) lequel rapporte qu'Aristion n'avait lui aucun sens de la mesure, puisqu'il faisait la fête et buvait à outrance, tandis que la ville mourait de faim¹⁶⁴¹. Or, les récits d'Appien et Plutarque divergent quelque peu de celui de Memnon, puisque selon eux, ce sont les habitants d'Athènes, assiégés et donc retranchés derrière les murailles de leur cité qui souffrent le plus du manque de vivres, et non les troupes royales.

La situation catastrophique des troupes royales mentionnée par Memnon est sans doute une allusion à la famine : καὶ εἰς συμφορῶν ἂν ἐξέπεσον τὴν ἐσχάτην (« *Elles seraient tombées dans la situation la plus catastrophique* »). La suite du passage de Memnon rapporte que les convois de vivres, envoyés depuis la Macédoine aux troupes royales, leur ont permis d'éviter « la catastrophe ». Cependant, les récits d'Appien et de Plutarque semblent rapporter, à l'inverse, que les Athéniens commençaient à souffrir sérieusement de la famine (*Mithr.* 34, 132 ; 36, 138 ; Plutarque, *Sylla*, 13, 3). La version de ces deux auteurs est néanmoins conciliable avec celle de Memnon, si l'on considère que, dans l'extrait de Memnon, ce sont les troupes retranchées derrière le Pirée qui échappent de peu à la famine. En effet, Appien fait référence aux renforts reçus par Archéalos, lequel, depuis le Pirée, contrôlait les mers et c'est sans doute par voie maritime qu'arrivèrent les troupes venues de Chalcis d'Eubée et des autres îles (Appien, *Mithr.* 31, 124) ainsi que celles commandées par Dromichaitès (*Mithr.* 32, 126). Il est donc aisément envisageable que le général pontique ne reçut pas seulement des renforts armés, mais aussi des vivres. Par conséquent, des convois maritimes venus de Macédoine, pouvaient ravitailler les forces royales en débarquant au Pirée, sans être inquiétés par les Romains qui ne disposaient pas d'une flotte, malgré les tentatives de Sylla d'en

¹⁶⁴¹ Janke, *Memnon*, p 60.

constituer une (*Mithr.* 33, 131-13 ; 40, 155). Dès lors, Archélaos aurait été en mesure d'envoyer des vivres à Athènes (*Mithr.* 34, 132 ; 35, 136) où, contrairement au Pirée, la situation devenait catastrophique (*Mithr.* 38, 147). Suivant cette interprétation, la version de Memnon viendrait compléter celle d'Appien et Plutarque, et non la contredire.

Mon interprétation n'est toutefois pas celle proposée par Reinach, qui estime que l'armée royale dont il est question ici serait celle d'Arcathias¹⁶⁴². Selon lui, elle aurait pu être touchée par la famine si Taxile n'avait pas réussi à prendre Amphipolis. Outre l'explication donnée par Memnon, il est possible que les Pontiques aient eu à souffrir du manque de vivres à cause de la tactique de la terre brûlée qu'auraient utilisée les Romains C. Sentius et Braetius Sura¹⁶⁴³.

εἰ μὴ Ταξίλλης Ἀμφίπολιν ἐλὼν καὶ διὰ ταῦτα τῆς Μακεδονίας πρὸς αὐτὸν μεταβαλλομένης, ἐκεῖθεν τὴν ἀφθονίαν ἐχορήγησε τῶν ἐπιτηδείων :

Memnon signale la prise d'Amphipolis ainsi que la soumission consécutive de la Macédoine et attribue ce succès à Taxile lequel se trouva ainsi en mesure de ravitailler la garnison du Pirée (ou l'armée d'Arcathias ?). D'après Memnon, c'est donc Taxile qui commande les forces pontiques à Amphipolis. Plutarque semble corroborer les propos de Memnon puisqu'il dit que Taxile, qui fut bientôt rejoint par Archélaos aux Thermopyles, descendait de Thrace et de Macédoine avec une immense armée (Plutarque, *Sylla*, 15, 1). A l'inverse, pour Appien (*Mithr.* 35, 137), c'est à son fils Arcathias que Mithridate avait confié l'armée qui, après avoir traversé la Thrace, envahit et soumit la Macédoine. Ces différentes données ne sont toutefois pas inconciliables. En effet, Arcathias mourut à Tisaion, en Thessalie (Appien, *Mithr.* 35, 137) et c'est certainement là que Taxile prit le commandement des troupes pontiques avant de descendre vers la Béotie, où il fut bientôt rejoint par Archélaos (Appien, *Mithr.* 41, 156). Ceci pourrait expliquer la raison pour laquelle Plutarque (*Sylla*, 15, 1) rapporte que Taxile descendit de Thrace et de Macédoine jusqu'en Grèce d'où il appela à lui Archélaos. Les propos de Plutarque ne constituent pas une erreur, puisque le général pontique faisait partie de l'armée d'Arcathias. Il est possible que Plutarque ait simplifié les faits pour n'en retenir que les informations lui permettant d'introduire le passage relatif à la jonction des troupes venues du nord avec celles d'Archélaos (cf. Memnon F 22.13).

Ainsi, il est probable que Taxile ait participé à la soumission de la Macédoine et qu'il ait conduit lui-même les opérations à Amphipolis, mais qu'il fut dans un premier temps, sous

¹⁶⁴² Reinach, *Mithridate*, p. 160.

¹⁶⁴³ Cf. Janke, *Memnon*, p. 59.

le commandement d'Arcathias, à qui Mithridate avait confié une armée. Ce ne fut qu'à la mort du fils du roi du Pont que Taxile prit la tête de l'armée. Une telle interprétation n'invaliderait pas les propos de Memnon, puisque ce dernier, à l'instar de Plutarque, n'aurait retenu que le nom du général pontique qui était en charge au moment de la jonction des deux armées royales aux Thermopyles, jonction qu'il mentionne d'ailleurs au fragment suivant (F 22.13).

La datation de l'invasion de la Thrace et de la Macédoine est largement discutée. D'après Pausanias (I, 20, 6), il semblerait que les Pontiques assiégeaient Elatée en Phocide, lorsqu'ils apprirent la chute d'Athènes, en mars 86. En se basant sur ce témoignage, Fr. de Callataÿ, place l'invasion de la Thrace et de la Macédoine à la fin de l'année 87, ou au début 86. Une date plus haute est privilégiée par Reinach, qui la date du printemps 87. Quant à A.N. Sherwin-White, il situe l'invasion de la Macédoine à l'été 87¹⁶⁴⁴. Pour ma part, il me semble tout à fait probable qu'Arcathias eût été déjà présent en Europe dès 88¹⁶⁴⁵, car comme l'a fait remarquer McGing, même si Amphipolis ne fut prise par Taxile qu'en 87, cela ne signifie pas que l'armée pontique commandée par Arcathias ait envahi la Thrace et la Macédoine seulement en 87¹⁶⁴⁶. De plus, le témoignage de Plutarque (*Sylla*, 11, 4) semble placer l'invasion de la Thrace et de la Macédoine par Arcathias à la fin 88, au moment où Archélaos opérait dans les Cyclades (*Sylla*, 11, 5)¹⁶⁴⁷. Toutefois, Fr. de Callataÿ¹⁶⁴⁸ estime qu'il serait irréaliste d'envisager que « les puissants renforts pontiques aient séjourné une année complète en Macédoine sans faire parler d'eux, ni rien tenter pour aider Archélaos ». Or son point de vue ne tient plus si l'on admet qu'Arcathias a dû faire face à de nombreuses difficultés, tant sur le plan militaire (des résistances) que sur le plan logistique (problèmes de ravitaillement). Ainsi, tous ces obstacles auraient ralenti l'avancée d'Arcathias en Thrace et en Macédoine et expliqueraient pourquoi le jeune prince et son armée aient mis autant de temps à rejoindre la Grèce¹⁶⁴⁹.

¹⁶⁴⁴ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 315 ; Reinach, *Mithridate*, p. 160 ; Sherwin-White, *RFPE*, p. 134.

¹⁶⁴⁵ Cf. F 22.10.

¹⁶⁴⁶ McGing, *FPM*, p. 124, n. 161.

¹⁶⁴⁷ La soumission des Cyclades par Archélaos eut lieu quelques temps avant son intervention en Grèce continentale. De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 297, la situe entre la fin de l'année 88 et le début de l'année suivante. Dès lors, il faudrait placer la soumission des îles par le général pontique avant la fin de l'année 88.

¹⁶⁴⁸ *Ibidem*, p. 315, n. 237. Il estime que Plutarque mentionne erronément Ariarathe comme étant le commandant de l'armée qui soumet la Thrace et la Macédoine. L'auteur aurait confondu les noms de deux fils de Mithridate. Il est probable qu'Arcathias et Ariarathe ne sont qu'une seule et même personne et ce serait donc bien à Arcathias, cité par Appien, que Mithridate avait confié une armée pour se rendre en Europe. Sur la confusion de Plutarque, cf. McGing, *FPM*, p. 124, n. 161. Cf. F 22.10.

¹⁶⁴⁹ Janke, *Memnon*, p. 59.

- Pausanias, I, 20, 6 : *Les Romains ayant formé le siège d'Athènes, Taxile, général de Mithridate, qui assiégeait alors Élatée dans la Phocide, instruit de l'état des Athéniens par leurs envoyés, se mit en marche pour l'Attique avec ses troupes. A cette nouvelle, le général romain laissa une portion de son armée devant Athènes, pour en continuer le siège, et alla avec la plus grande partie de ses forces à la rencontre de Taxile, dans la Béotie. Le troisième jour après, il reçut la nouvelle de la prise d'Athènes par l'armée qu'il avait laissée devant cette place, et cette armée apprit le même jour la défaite de Taxile à Chéronée.*
- Plutarque, Sylla, 11, 4- 5 : *Son autre fils, Ariarathe, à la tête d'une puissante armée, parcourait et soumettait la Thrace et la Macédoine. Ses généraux aussi, avec les forces qu'ils avaient sous leurs ordres, conquéraient d'autres pays. Le plus grand de tous, Archélaos (...) était en train de soumettre les Cyclades et toutes les îles situées en deçà du cap Malée.*

Les sources disent peu de choses sur l'implication de l'armée du nord dans de grandes batailles ou sur des problèmes d'approvisionnement. A l'inverse, de nombreux exemples sur les engagements qui opposent Archélaos aux Romains pendant le siège d'Athènes et du Pirée sont rapportés par Appien et Plutarque. Toutefois, une telle lacune dans les sources parallèles ne doit pas écarter la possibilité que Memnon fasse ici référence à l'armée d'Arcathias. De plus, l'hypothèse selon laquelle ce passage se référerait à l'armée du nord est probante si l'on considère l'ordre chronologique. Dans le fragment précédent (F 22. 11), Memnon rapporte la chute d'Athènes. Pourquoi aurait-il fait un retour en arrière à ce point du récit pour rapporter les engagements et la famine qui ont eu lieu pendant le siège ? Toutefois, un tel argument est bien fragile et ne tient plus, au regard de la chronologie adoptée par Memnon, dans la mesure où la prise d'Amphipolis (F 22. 12) eut lieu, dans les faits, avant la prise d'Athènes (F 22. 11) : or dans le récit de Memnon, la prise d'Amphipolis est mentionnée après celle d'Athènes. Cependant, un tel procédé d'écriture n'est pas nouveau : bien souvent, les auteurs ne racontent pas en même temps les événements qui se déroulent parallèlement sur deux fronts. Dès lors, il est très probable que Memnon, après avoir parlé de l'armée d'Archélaos aux prises avec Sylla à Athènes (F 22.11), soit revenu sur les opérations de l'armée du nord (F 22.12).

Enfin, une autre explication est envisageable. Comme je l'ai précédemment fait remarquer, les seuls termes permettant d'identifier les troupes du Pont sont : Ποντικοί et βασιλικοί. Est-il concevable que cette distinction chez Memnon ait eu pour but de différencier l'armée du nord de l'armée du sud ? Il est possible que la première partie du passage fasse référence aux opérations de l'armée du nord : dans ce cas, le terme Ποντικοί désignerait l'armée d'Arcathias. La seconde partie du fragment serait consacrée aux difficultés de ravitaillement de l'armée d'Archélaos, désignée par le terme βασιλικοί. Enfin, le dernier passage ferait allusion d'une part, à l'armée du nord, avec la référence à la prise d'Amphipolis par Taxile et d'autre part, à l'armée d'Archélaos qui pouvait désormais être ravitaillée grâce

aux vivres disponibles en Macédoine. Dès lors, le témoignage de Memnon aurait toute son importance, puisqu'il contribuerait à combler les lacunes des autres sources sur le sujet¹⁶⁵⁰. Il est probable qu'à l'origine, une transition ait existé entre ces deux phrases, ou que le texte originel ait contenu des éléments permettant de comprendre de quelle armée il était ici question et que Photius, en omettant volontairement ou non de transmettre ces données, ait alors rendu le passage confus, tel qu'il est aujourd'hui.

22.13

Οὗτος δὲ καὶ Ἀρχέλαος συμμίζαντες τὰ στρατεύματα ὑπὲρ τὰς ἐξ μυριάδας τὸ πλῆθος ἦγον, καὶ στρατοπεδεύοντα κατὰ τὴν Φωκίδα χώραν, ὑπαντίασοντες τῷ Σύλλᾳ. Ὁ δὲ καὶ Λούκιον Ὀρτίνσιον¹⁶⁵¹ ὑπὲρ τὰς ἐξ χιλιάδας ἄγοντα ἐξ Ἰταλίας συμπαραλαβὼν, ἀπὸ συχοῦ διαστήματος ἀντεστρατοπεδεύετο. Ἐπὶ σιτολογίαν δὲ παρὰ τὸ πρέπον τῶν περὶ τὸν Ἀρχέλαον τραπέντων, ἀπροόπτως Σύλλας ἐπιτίθεται τῷ τῶν πολεμίων στρατοπέδῳ, καὶ τοὺς μὲν εὐρώστους τῶν ἀλόντων αὐτίκα κτείνει, ἐξ ὧν δὲ φόβον ἐπιθέσεως οὐκ εἶχε, τούτους περιίστησι τῷ χωρίῳ καὶ πυρὰ κελεύει καίειν, ὡς τοὺς ἀπὸ τῆς σιτολογίας ἀφικνουμένους δέχοιντο μηδεμίαν ὑπόνοιαν παρεχόμενοι τοῦ πάθους. Καὶ συνέβη ὡς ἐστρατηγήθη, καὶ λαμπρὰν τὴν νίκην ἔσχον οἱ περὶ τὸν Σύλλαν.

Ce chef et Archélaos, après la jonction de leurs forces, commandaient à plus de soixante mille hommes. Ils campèrent dans la province de Phocide pour se porter au-devant de Sylla. Ce dernier avait reçu en renfort Lucius Hortensius, qui lui amenait plus de six mille soldats d'Italie ; il avait son camp en face des ennemis à une assez longue distance. Pendant que les hommes d'Archélaos s'étaient écartés plus que de raison en quête de vivres, Sylla attaqua le camp ennemi à l'improviste ; les prisonniers valides furent massacrés sur le champ et ceux dont il ne redoutait aucune entreprise, il les posta autour du camp avec l'ordre d'allumer des feux pour accueillir les corvées de ravitaillement sans qu'elles pussent soupçonner leur revers. Tout se passa selon le plan prévu et l'armée de Sylla remporta une brillante victoire

οὗτος δὲ καὶ Ἀρχέλαος συμμίζαντες τὰ στρατεύματα ὑπὲρ τὰς ἐξ μυριάδας τὸ πλῆθος ἦγον :

Memnon, au fragment 22.10, rapporte la prise d'Athènes, les événements qui se sont déroulés au Pirée sont passés sous silence. Archélaos, après avoir résisté de longs mois aux troupes romaines, se décide finalement à abandonner le Pirée. Après s'être retranché dans la place fortifiée de Munychie, il finit par rejoindre Taxile aux Thermopyles (Appien, *Mithr.* 40, 155-41, 156 ; Plutarque, *Sylla*, 15, 1)¹⁶⁵². Là, Archélaos réunit sous ses ordres toutes les forces

¹⁶⁵⁰ Cf. *ibidem*, p. 60-61. Il estime qu'une partie de ce passage fait référence à l'armée du nord.

¹⁶⁵¹ Λούκιον Ὀρτίνσιον : Scaliger (Henry, Jacoby) ; Λουκίνσιον Ὀρτίνσιον : *codd* ; Λουκίνιον Ὀρτίνσιον : A ; Jacoby : Ὀρτίνσιον d'après Appien, *Mithr.* 43, 166.

¹⁶⁵² Sur le chemin suivi par Archélaos : Archélaos serait parti de Munychie (Plutarque, *Sylla*, 15.1) et se serait replié vers la Thessalie en traversant la Béotie (Appien, *Mithr.* 41, 156) : le récit d'Appien laisse entendre que le général pontique aurait emprunté une voie terrestre. Mais il est probable qu'Archélaos quitta le Pirée par mer, avant d'entamer une marche terrestre ; Il aurait rejoint Chalcis par voie maritime puis de là, aurait débarqué en

pontiques : comme l'a noté Appien, « *Chaque contingent avait son général particulier, mais le commandement suprême était exercé par Archélaos* » (Appien, *Mithr.* 41, 159)¹⁶⁵³. C'est ce point de rencontre entre l'armée du nord, menée par Taxile et l'armée du sud, commandée par Archélaos, que rapporte ici Memnon.

L'armée royale était composée d'une part, des forces avec lesquelles Archélaos avait débarqué en Grèce (Appien, *Mithr.* 41, 156), complétées par celles de Dromichaitès que Mithridate avait envoyé en renfort (Appien, *Mithr.* 32, 126). D'autre part, elle comptait l'armée menée par Taxile, qui avait conquis la Thrace et la Macédoine sous le commandement d'Arcathias (Appien, *Mithr.* 41, 156 ; Tite-Live, *Per.* 81). Enfin, en plus de ces deux grandes armées, Mithridate avait envoyé de nouvelles forces armées (Appien, *Mithr.* 41, 156). Appien estime qu'au total, l'armée royale était composée de 120 000 hommes, parmi lesquels il fallait compter les alliés du roi dont il dresse la liste (Appien, *Mithr.* 41, 158). Eutrope (V, 6, 2) confirme ces chiffres, sans doute aussi Orose (VI, 2, 4), même si ce dernier laisse entendre qu'Archélaos disposait déjà de 120 000 fantassins et cavaliers au moment de son arrivée en Achaïe¹⁶⁵⁴. Quant à Tite-Live, *Per.* 82 il est à peine moins généreux puisqu'il parle de 100 000 hommes. Plutarque (*Sylla*, 15, 1), enfin, attribue à Taxile 100 000 fantassins, 10 000 cavaliers, et 90 chars à faux. En comparant ses chiffres à ceux d'Appien, on remarque que le gros des troupes était composé en grande partie des forces arrivées du nord avec Taxile, ce qui laisse à penser qu'Archélaos avait subi de nombreuses pertes. D'ailleurs, d'après Appien (*Mithr.* 41, 156) l'armée de Taxile « *n'avait aucunement souffert et ses effectifs étaient au grand complet* » : or, sur ce point, je ne peux que rejoindre l'avis de Goukowsky¹⁶⁵⁵, qui a fait très justement remarquer que l'armée initiale qui avait envahi la Macédoine, fut certainement plus réduite lorsqu'elle arriva aux Thermopyles, si l'on considère que des garnisons furent laissées sur les places nouvellement conquises, à Abdère par exemple, et si l'on admet que les troupes royales affrontèrent les Romains, en particulier les troupes de Brutius Sura et du préteur de Macédoine. Ainsi, Memnon, qui attribue aux Pontiques une armée moitié moins nombreuse (60 000 hommes), est sans doute celui qui donne l'estimation la plus probante.

Béotie, avant de se rendre en Thessalie. Cf. De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 315, n. 245 ; Reinach, *Mithridate*, p. 167 ; Goukowsky, *Appien*, p. 165-166, n. 326 : d'après ce savant, Appien aurait résumé le chemin suivi par Archélaos en manquant une étape.

¹⁶⁵³ En revanche, pour Pausanias (IX, 40, 7), c'est Taxile qui commandait les Pontiques à Chéronée : « *Il y a dans le pays de Chéronée deux trophées que Sylla et les Romains érigèrent après la victoire qu'ils gagnèrent sur Taxile et les troupes de Mithridate.* »

¹⁶⁵⁴ Goukowsky, *Appien*, p. 166, n. 33 estime que ce chiffre est dû « *à l'exagération des sources romaines* ». Cf. Reinach, *Mithridate*, p. 168.

¹⁶⁵⁵ Goukowsky, *Appien*, p. 166, n. 327.

καὶ στρατοπεδεύονται κατὰ τὴν Φωκίδα χώραν, ὑπαντίσονται τῷ Σύλλῳ :

Memnon rapporte que les Pontiques installèrent leur camp en Phocide et l'on retrouve la même indication chez Appien (*Mithr.* 41, 158) : Ὡς δ' ἐπλησίασαν ἀλλήλοις, οἱ μὲν ἐκ Θερμοπυλῶν ἄρτι μετεχώρουσιν ἐς τὴν Φωκίδα « *Lorsque les deux adversaires arrivèrent à proximité l'un de l'autre, l'armée royale venait juste de quitter les Thermopyles, pour se transporter en Phocide* ». Ainsi, Taxile et Archélaos, une fois faite la jonction de leurs forces aux Thermopyles, prirent le chemin de la Phocide pour se porter à la rencontre de Sylla. Ce dernier, de son côté, après avoir incendié le Pirée, avait traversé la Béotie à la poursuite d'Archélaos (Appien, *Mithr.* 41, 157).

ὁ δὲ καὶ Λούκιον Ὁρτήνσιον ὑπὲρ τὰς ἑξ χιλιάδας ἄγοντα ἐξ Ἰταλίας συμπαραλαβόν :

Memnon est le seul à mentionner qu'Hortensius aurait apporté des renforts depuis l'Italie¹⁶⁵⁶. Or Plutarque (*Sylla*, 15, 4) donne une version différente, puisque selon lui, Hortensius venait de Thessalie. D'après le passage d'Appien (*Mithr.* 41, 149 : « *Sylla de son côté était à la tête d'Italiens, ainsi que de Grecs et de Macédoniens* ») qui dresse un bref tableau des forces romaines dont disposait Sylla, il faut sans doute penser que les 6000 soldats amenés par Hortensius, dont il est question chez Memnon, étaient originaires d'Italie, auxquels il faut ajouter les combattants alliés grecs et Macédoniens qui avaient quitté le parti d'Archélaos pour rejoindre celui de Sylla. Ainsi, nous pouvons supposer que Memnon a fait une erreur, et il faudrait comprendre dès lors qu'Hortensius ne venait pas d'Italie, mais simplement que ceux qui l'accompagnaient étaient Italiens, et non des alliés d'origine grecque ou macédonienne. Une telle supposition pose cependant un autre problème, à savoir, d'où venait Hortensius.

Il est envisageable qu'Hortensius ait fait partie de l'armée envoyée par le Sénat avec à sa tête Flaccus, et dont une partie se serait ralliée à Sylla d'après Appien (*Mithr.* 51, 206 : « *l'armée entière lui tournait le dos et une unité, envoyée en avant-garde vers la Thessalie, se rallia à Sylla* »). Du point de vue chronologique, cela se tient, puisque Flaccus est nommé début 86 (janvier/février) et l'armée consulaire n'a donc pas quitté l'Italie avant le printemps 86¹⁶⁵⁷, retardée par le mauvais temps et la flotte pontique. Flaccus a dû arriver avant Chéronée et Sylla savait certainement qu'une partie de ces hommes devait le rejoindre. Pour

¹⁶⁵⁶ Janke, *Memnon*, p. 61.

¹⁶⁵⁷ Goukowsky, *Appien*, p. 174, n. 418.

Reinach¹⁶⁵⁸, Hortensius, quitta l'Italie avec un corps expéditionnaire de 6000 hommes, et passa par la Thessalie avant de rejoindre Sylla (Plutarque, *Sylla*, 15, 4). D'après lui, Hortensius aurait fait un détour vers la Thessalie afin de rallier « les débris des milices macédoniennes ». Cependant, son point de vue n'est pas partagé par Kromayer *apud*.Janke¹⁶⁵⁹ selon lequel Hortensius, contrairement à ce que dit Memnon, n'aurait pas été dès le départ à la tête de renforts armés, car selon lui, une telle décision émanant des autorités romaines était improbable dans la mesure où, au début de l'année 86, Sylla fut déclaré hors la loi. Cependant, Hortensius pourrait avoir dirigé la dernière des six légions à Nola, désormais établie en Grèce, parce qu'elle était fidèle à Sylla. Or sur ce point, Janke remarque qu'il est étonnant qu'Hortensius soit passé par la Thessalie, et n'ait pas rejoint directement Sylla en Attique. Sauf si l'on considère la situation décrite par Plutarque, *Sylla*, 15, 3-4 : il serait allé vers la Thessalie afin d'avoir une chance de barrer la route à l'armée pontique du nord. En chemin, il aurait rallié à la cause de Sylla les restes de l'armée de Sentius, ou les hommes de quelques garnisons. Fr. de Callataÿ semble plus enclin à suivre Memnon, qu'à considérer qu'Hortensius ait amené avec lui « *les restes de l'armée de Sentius en Macédoine ou une arrière-garde laissée par Sylla en Thessalie vers l'été 87* ». D'après lui, il est tout à fait probable que des partisans de Sylla menés par Hortensius se soient embarqués au printemps 86 pour la Grèce¹⁶⁶⁰.

Quant aux chiffres avancés par Memnon, ils ne feraient donc pas référence à l'intégralité des forces romaines, mais seulement aux contingents italiens. En effet, Plutarque (*Sylla*, 16, 2) attribue 15 000 fantassins et 1500 cavaliers aux Romains. Quant à Appien (*Mithr.* 41, 159), il dit simplement que les troupes romaines représentaient un tiers de l'effectif pontique, ce qui correspondrait à environ 40 000 (*Mithr.* 41, 158 : donne 120 000 hommes au total pour l'armée royale)¹⁶⁶¹. Ces effectifs comprennent donc les 6000 hommes apportés par Hortensius, les propres forces de Sylla, auxquels il faut ajouter les renforts grecs et macédoniens qui avaient abandonné le parti d'Archélaos pour celui de Sylla (Appien, *Mithr.* 41, 159)¹⁶⁶². Il est difficile de trancher, tant les chiffres avancés par les sources sont variables.

¹⁶⁵⁸ Reinach, *Mithridate*, p. 161.

¹⁶⁵⁹ Janke, *Memnon*, p. 61-62 ; cf. J. Kromayer, *op. cit.*, p. 357.

¹⁶⁶⁰ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 316, n. 247. Sur l'hypothèse avancée par certains selon laquelle les copistes auraient commis une erreur en transcrivant Ἰταλίας à la place de Θεσσαλίας, cf. Sherwin-White, *RFPE*, p. 138, n. 25.

¹⁶⁶¹ Voir les estimations de McGing, *FPM*, p. 126 n. 173 ; Janke, *Memnon*, p. 139-140.

¹⁶⁶² Cf. De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 316, n. 248.

ἀπὸ συχνοῦ διαστήματος ἀντεστρατοπεδεύετο :

Alors que les Pontiques campaient en Phocide, Sylla qui venait de Béotie (Appien, *Mithr.* 41, 157), installa son camp sur une colline, dans la plaine d'Elaté¹⁶⁶³, à la limite de la Béotie et de la Phocide (Plutarque, *Sylla*, 16, 1-13). Les propos de Memnon rejoignent ceux d'Appien selon lequel, les deux camps prirent « *position face à face* » (*Mithr.* 42, 160)¹⁶⁶⁴.

- Appien, *Mithr.* 41, 158 : *Lorsque les deux adversaires arrivèrent à proximité l'un de l'autre, l'armée royale venait juste de quitter les Thermopyles pour se transporter en Phocide.*
- Appien, *Mithr.* 41, 160 : *Quand ils eurent pris position face à face, Archélaos ne cessait de ranger son armée en bataille et de provoquer Sylla au combat ; ce dernier en revanche temporisait, considérant avec soin le terrain et le grand nombre d'ennemis.*

Archélaos, une fois Sylla arrivé à proximité de ses positions, décida d'impressionner les Romains moins nombreux, pour les provoquer au combat (Appien, *Mithr.* 42, 160 ; Plutarque, *Sylla*, 16, 3). Sylla quant à lui, décida de ne pas faire mouvement, conscient de son infériorité numérique. La suite des événements va le conduire à la victoire finale et met en évidence les qualités stratégiques de Sylla qui sut utiliser le désordre régnant dans les rangs ennemis et faire tourner ainsi la situation à son avantage. Il réussit à s'emparer d'une colline opposée, non sans avoir bousculé les Pontiques (Plutarque, *Sylla*, 16, 1-13)¹⁶⁶⁵. Archélaos décida alors de se replier en direction de Chalcis et vint camper près de Chéronée (Appien, *Mithr.* 42, 160-1). Sylla le suivit et s'établit à sa hauteur en occupant une vaste plaine voisine (Appien, *Mithr.* 42, 161).¹⁶⁶⁶ Plutarque, natif de Chéronée, a laissé un récit détaillé de la bataille de Chéronée pour laquelle il a pu s'appuyer sur les Mémoires de Sylla. (Plutarque, *Sylla*, 17, 1-19, 8)¹⁶⁶⁷.

Memnon, à travers le résumé de Photius, présente la bataille de Chéronée comme le résultat victorieux d'un double stratagème de Sylla. Le premier de ces stratagèmes consistait à attaquer par surprise le camp des Pontiques, profitant ainsi de l'absence d'une partie des troupes qui s'étaient aventurées au loin pour chercher des vivres. Sylla remporta la victoire finale grâce à un second stratagème : il posta des prisonniers pontiques autour du camp

¹⁶⁶³ Sur cette campagne, voir Reinach, *Mithridate*, p. 168-175 ; N. G. L. Hammond, « The two battles of Chaeroneae », *Klio*, 31 (1938) p. 186-198.

¹⁶⁶⁴ Ballesteros Pastor, *Mithridates*, p. 150, sur les positions des deux camps.

¹⁶⁶⁵ Reinach, *Mithridate*, p. 167, n. 4 estime que l'épisode rapporté par Frontin (*Stratagèmes*, I, 5, 18 : « Sylla échappe à Archélaos en Cappadoce en profitant d'une trêve pour s'enfuir ») se rapporte à cette bataille. Contra : De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 316, n. 250.

¹⁶⁶⁶ La vallée du Céphise ; cf. Reinach, *Mithridate*, p. 171.

¹⁶⁶⁷ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 316.

ennemi qui eurent pour ordre d'allumer des feux afin de faire signe au convoi de ravitaillement que la voie était libre : la ruse de Sylla fut un succès puisque les Romains écrasèrent les soldats du convoi et remportèrent une victoire éclatante.

Les récits d'Appien et Plutarque donnent une version différente et bien plus détaillée de la bataille de Chéronée. Toutefois, il est possible d'identifier trois grandes phases dans leurs récits, que nous pouvons comparer aux deux étapes décisives de la bataille mises en lumière par Memnon. La première, que l'on pourrait identifier comme les préliminaires de la bataille, est largement rapportée par Plutarque. Durant cette première étape, Sylla gagna du terrain et put prendre une position favorable par rapport à celle occupée par les Pontiques. La seconde phase du conflit est constituée d'une bataille traditionnelle lors de laquelle les deux adversaires prennent position en rangeant leur armée en ordre de bataille. Le combat fut remporté par Sylla, mais sa victoire ne fut totale qu'après la destruction des positions ennemies. En effet, lors de ce que j'identifie comme la dernière étape de bataille, Sylla s'attaqua au camp pontique, causant ainsi des pertes énormes dans le camp adverse et conduisant les survivants à fuir. Ces trois phases, bien qu'identifiées chez Appien et Plutarque, ne sont pas présentées de la même manière chez Memnon et la comparaison entre les récits qu'en font les trois auteurs montre des différences notables.

ἐπὶ σιτολογίαν δὲ παρὰ τὸ πρέπον τῶν περὶ τὸν Ἀρχέλαον τραπέντων, ἀπροόπτως Σύλλας ἐπιτίθεται τῷ τῶν πολεμίων στρατοπέδῳ :

Memnon présente le premier stratagème de Sylla qui consistait à profiter de l'éloignement des hommes d'Archélaos pour attaquer le camp pontique. De telles indications ne se retrouvent ni chez Appien, ni chez Plutarque. En revanche, d'après Plutarque, Sylla profita de l'indiscipline dans le camp pontique : alors que les troupes royales avaient quitté le camp pour aller piller les alentours, Sylla saisit l'occasion pour s'emparer d'une colline convoitée, semble-t-il, par Archélaos (Plutarque, *Sylla*, 16, 6-13). Si les circonstances sont différentes, en admettant que Memnon fasse référence à la troisième phase de la bataille, à savoir, la capture du camp pontique, l'idée générale est assez semblable. Sylla profita de l'éloignement d'une partie des troupes occupées à piller les alentours pour s'emparer d'une position stratégique. (Plutarque, *Sylla*, 16, 7 : ὁ δὲ πλεῖστος ὄχλος ἀρπαγαῖς καὶ πορθήμασι δελεαζόμενος ὁδὸν ἡμερῶν πολλῶν ἀπὸ τοῦ στρατοπέδου διεσπείρετο : « *la plupart cédant à l'attrait du pillage et du butin, partaient dans diverses directions à plusieurs jours de marches* »). Ce premier succès romain, qui ne donna pas lieu à une confrontation armée entre les deux forces, eut pour conséquence le repli d'Archélaos qui établit son camp près de

Chéronée sur un terrain peu favorable (Appien, *Mithr.* 42, 161). Toutefois, il me semble que ce premier stratagème de Sylla, tel qu'il est présenté par Memnon correspond davantage à la troisième phase de la bataille de Chéronée : la capture du camp pontique.

La deuxième phase de la confrontation entre Pontiques et Romains prend un tournant et donne lieu à un combat en bonne et due forme : les deux armées s'affrontent en ordre de bataille. Appien (*Mithr.* 42- 44) et Plutarque (*Sylla*, 17-19, 2) en relatent les faits marquants avec plus ou moins de détails. Cette bataille ne semble pas avoir attiré l'attention de Memnon, ou, plus vraisemblablement de Photius. Cette bataille fut remportée en partie grâce à la configuration du terrain. Le camp pontique était positionné sur un terrain accidenté ce qui constituait une erreur d'après Appien car selon lui (*Mithr.* 42, 162) Archélaos « *avait apporté de la négligence dans l'établissement de son camp* ». A ces difficultés logistiques, il faut ajouter les difficultés causées au commandement pontique : en effet, Plutarque (*Sylla*, 18, 3) précise que le camp pontique fut plongé dans le chaos lorsque les soldats, chassés de Thourion par Muréna, se précipitèrent dans leur camp et y semèrent la confusion. C'est à ce moment-là que Sylla mena ses troupes sur l'armée pontique en désordre (*Sylla*, 18, 4), conscient de la mauvaise configuration du camp qui rendait les manœuvres difficiles pour une armée aussi nombreuse que celle d'Archélaos et qui, selon ses plans, permettrait aux Romains de mettre en fuite les Pontiques en direction des ravins (Appien, *Mithr.* 42, 161-163).

C'est au cours de la troisième et dernière étape de la bataille, l'attaque du camp pontique qui parachève la victoire romaine, qu'a lieu selon moi le stratagème de Sylla présenté par Memnon. L'armée royale fut défaite sur le champ de bataille, mais une bonne partie des soldats s'écrasèrent au fond des ravins au cours de leur fuite, comme l'avait prévu Sylla (Appien *Mithr.* 42, 161 ; 163 ; Plutarque, *Sylla*, 19, 7). Quant aux survivants, ils se précipitèrent vers leur camp et c'est là que Sylla scella le sort de l'armée royale. En effet, à l'issue de la bataille, les Pontiques prirent la fuite et Sylla paracheva sa victoire en s'introduisant dans le camp pontique. La victoire romaine au camp pontique vient compléter celle remportée sur le champ de bataille selon Appien, (Appien, *Mithr.* 44, 174 ; cf. Plutarque, *Sylla*, 19, 7-12). C'est ce dernier point qui fait certainement l'objet d'un bref résumé chez Memnon : ἀπροόπτως Σύλλας ἐπιτίθεται τῷ τῶν πολεμίων στρατοπέδῳ (« *Sylla attaque le camp ennemi à l'improviste* »), quand bien même son récit donne une version différente de celle qu'on trouve chez Appien (*Mithr.* 44 ; cf. Plutarque, *Sylla*, 19, 7). Appien rapporte que l'armée d'Archélaos, attaquée sur tous les fronts, s'enfuit dans la débandade. Il met en évidence le stratagème de Sylla qui consistait à repousser les fuyards soit dans les ravins, soit vers Sylla lui-même soit enfin vers le camp pontique (*Mithr.* 44, 170). Appien (*Mithr.* 44,

170 : « *Ce fut alors qu'arriva aux ennemis tout ce que Sylla avait prévu.* » et Memnon (καὶ συνέβη ὡς ἐστρατηγήθη « *Tout se passa selon le plan prévu* ») insistent tous deux sur l'idée que la victoire de Sylla fut rendue possible grâce au stratagème élaboré par ce dernier. Archélaos, ferma les portes du camp à ses soldats mais devant les plaintes et les insultes de ces derniers, il se décida à leur ouvrir l'accès. Malheureusement, sa décision intervint trop tardivement, car les hommes, acculés, entrèrent dans le camp dans le désordre. Les Romains, qui assistèrent au spectacle, profitèrent de l'occasion pour suivre les fugitifs et faire irruption dans le camp ennemi, et selon les termes d'Appien, les Romains, grâce à cela, « *parachevèrent leur victoire* », ce qui rejoint les propos de Memnon : καὶ λαμπρὰν τὴν νίκην ἔσχον οἱ περὶ τὸν Σύλλαν (*et l'armée de Sylla remporta une brillante victoire*).

καὶ τοὺς μὲν εὐρώστους τῶν ἀλόντων αὐτίκα κτείνει, ἐξ ὧν δὲ φόβον ἐπιθέσεως οὐκ εἶχε, τούτους περίσθησι τῷ χωρίῳ καὶ πυρὰ κελεύει καίειν, ὡς τοὺς ἀπὸ τῆς σιτολογίας ἀφικνουμένους δέχοιντο μηδεμίαν ὑπόνοιαν παρεχόμενοι τοῦ πάθους :

La version de Memnon rejoint celle d'Appien selon lequel, après avoir pénétré dans le camp et avoir tué une partie des prisonniers (Appien, *Mithr.* 44), Sylla aurait posté des hommes à l'entrée du camp, sans doute des soldats blessés qui ne représentaient pas une menace. Ces derniers devaient attirer des détachements qui n'avaient pas participé à la bataille et qui étaient partis chercher des vivres avant le début du combat, voire, partis depuis quelques jours (cf. Plutarque, *Sylla*, 16, 7), ce qui expliquerait qu'ils n'aient pas été au courant que leur camp était désormais entre les mains des Romains¹⁶⁶⁸. A leur retour, dans la soirée, ils entrèrent dans le camp, trompés par les feux allumés par leurs camarades et furent pris au piège par les Romains qui les attendaient.

Memnon mentionne les pertes pontiques subies lors de la prise du camp sans donner de chiffres. Il ressort des sources parallèles qu'elles furent considérables puisqu'Appien (*Mithr.* 45, 174) et Plutarque (*Sylla*, 19, 7) estiment qu'il ne restait pas plus de 10 000 hommes sur les 120 000 présents au début de la bataille, et l'on retrouve une évaluation semblable chez Orose, VI, 2, 5 ; Eutrope, V, 6, 2 et Tite-Live *Per.* 82 donnent des estimations qui montent à hauteur de 100 000 morts. Ces estimations sont très certainement exagérées car les Romains avaient fait de nombreux prisonniers d'après Appien (*Mithr.* 45, 176 : « *Resté maître d'une foule de prisonniers...* ») A propos des pertes romaines, Appien (*Mithr.* 45, 174) précise qu'il y eut seulement 13 pertes du côté romain. Plutarque, *Sylla*, 19, 8 donne à peu

¹⁶⁶⁸ Reinach, *Mithridate*, p. 175.

près les mêmes chiffres : sur 14 portés disparus, 2 furent retrouvés le soir même, ce qui chiffre le nombre de morts à 12 (cf. Eutrope, V, 6, 2 ; Ammien Marcellin, XVI, 12, 41 ; Frontin, *Stratagèmes*, 2, 3, 17). Quant à Archélaos et ceux qui avaient réussi à s'échapper, ils allèrent se regrouper à Chalcis (Appien, *Mithr.* 45, 174) au début de l'été 86¹⁶⁶⁹.

La tradition rapportée par Memnon semble avoir été largement résumée par Photius, mais il est fort possible que l'historien héracléote ait consulté des sources pro-pontiennes qui réduisaient la bataille de Chéronée à un double stratagème de Sylla, offrant ainsi un récit moins illustre que ceux qu'offrent Appien et Plutarque. En effet, il paraît surprenant que la version de Memnon ne fasse référence à aucune bataille rangée, laquelle met en évidence la supériorité des Romains sur le plan stratégique et militaire. Quand bien même la version d'Appien et en particulier celle de Plutarque, largement inspirée des *Mémoires* de Sylla, exagéreraient les aptitudes de ce dernier et certains détails de la bataille, il n'en reste pas moins qu'un combat en règle fut engagé. Le résumé de Memnon, tel qu'il nous est parvenu, présente la bataille de Chéronée comme une victoire romaine basée sur la ruse et non sur les qualités militaires de Sylla et de l'armée romaine.

F 23.1-23. 2 : L'affaire de Chios

La campagne en Grèce semble avoir été fortement résumée par Photius et le récit de Memnon, tel qu'il nous est parvenu, s'en retrouve confus, à de nombreux endroits. Le texte présente de grandes lacunes, en particulier à propos des protagonistes ayant participé aux grandes batailles, lesquelles sont parfois difficile à identifier tant le texte manque de référence précise. C'est certainement Photius qui a passé sous silence les affaires qui occupent Sylla et Archélaos après la bataille de Chéronée. Toutefois, son résumé de Memnon ne semble pas avoir touché au récit consacré à l'affaire de Chios, au cours de laquelle s'opposent de nouveaux protagonistes : la cité de Chios, le général pontique Dorylaos, envoyé par Mithridate lui-même pour châtier la cité et les Héracléotes, présentés comme les sauveurs des Chiotes. Cet épisode est l'occasion pour Memnon de mentionner à nouveau sa cité d'origine et d'exalter une nouvelle fois son patriotisme.

Il faut situer cet événement dans un contexte plus général, qui est celui de la décadence du pouvoir royal. En effet, après la défaite de Chéronée, Mithridate envoya en Grèce de

¹⁶⁶⁹ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 316.

nouvelles forces armées commandées par Dorylaos, lesquelles se joignirent à Archélaos et aux survivants de Chéronée. Tous ensemble combattent les Romains en Béotie, à Orchomène, où les Pontiques sont une nouvelle fois défaits (Appien, *Mithr.* 49 ; Plutarque, *Sylla*, 21). Parallèlement, en Asie, ces défaites successives des forces royales accentuent très certainement les mécontentements parmi les peuples précédemment soumis au pouvoir pontique¹⁶⁷⁰. Mithridate ne va pas tarder à utiliser des méthodes répressives pour punir ceux qu'il soupçonne de lui être hostiles (Appien, *Mithr.* 46, 177) : Après les Galates (Appien, *Mithr.* 46, 178-179) Chios va faire les frais de la colère de Mithridate.

- Appien, *Mithr.* 46, 177 : «*Quand il connut l'étendue du désastre, Mithridate demeura d'abord anéanti, et il conçut des craintes, comme il était naturel après une telle bataille (...) Comme il s'était d'autre part mis dans l'esprit qu'en raison de sa défaite, certains de ses sujets n'allaient pas manquer de l'attaquer, (...), il s'employait à dresser la liste de tous ceux qui lui étaient suspects, avant que la situation militaire n'eût pris un tour encore plus crucial.*»

23.1

Χίους δὲ ὡς Ῥοδίους συμμαχήσαντας αἰτιασάμενος ὁ Μιθριδάτης, κατ' αὐτῶν Δορύλαον ἐκπέμπει, ὃς εἰ καὶ πολλῶ πόνῳ τὴν πόλιν κατέσχε· καὶ τὴν μὲν χώραν κατένειμε τοῖς Ποντικοῖς, τοὺς δὲ πολίτας πλοίοις ἐμβαλὼν διέφερεν ἐπὶ τὸν Πόντον.
Mithridate accusa les gens de Chios d'avoir soutenu les Rhodiens et il envoya contre eux Dorylaos, qui prit la ville, mais non sans peine, distribua ensuite la terre aux gens du Pont et jeta les habitants dans des bateaux pour les transporter dans le Pont.

Χίους δὲ ὡς Ῥοδίους συμμαχήσαντας αἰτιασάμενος ὁ Μιθριδάτης :

Les propos de Memnon sont corroborés par ceux d'Appien selon lequel, Mithridate éprouvait du ressentiment à l'égard des Chiotes depuis qu'un de leur navire avait percuté le sien au cours de la bataille navale livrée au large de Rhodes (*Mithr.* 46, 180 ; cf. Memnon F 22.8 et F 25 ; Appien, *Mithr.* 101). En effet, à l'été 88, alors que Mithridate maintenait un blocus autour de Rhodes, tant sur terre que sur mer, un navire allié du roi, fourni par Chios, avait éperonné le sien, manquant de faire tomber le roi : le malencontreux accident fut très vite interprété par Mithridate comme un attentat contre sa personne (*Mithr.* 47, 184) et dès lors, il devint suspicieux à l'égard de la cité (Appien, *Mithr.* 25, 101, 46, 180 ; 47, 184).

Le roi du Pont accusait les Chiotes d'être alliés aux Romains : dans un premier temps, il fit faire une enquête sur les biens que possédaient les Romains à Chios et confisqua les biens des Chiotes réfugiés auprès de Sylla (*Mithr.* 46, 180). Au courant que des membres de

¹⁶⁷⁰ McGing, *FPM*, p. 126-127. Même si Appien estime que la dégénérescence de l'autorité royale en Asie est la conséquence de la défaite pontique à Chéronée, il est difficile toutefois de déterminer à quel moment exact l'on doit dater le déclin de l'autorité de Mithridate.

la noblesse se trouvaient auprès de Sylla, Mithridate considéra cela comme ambassade officielle de la cité, et non comme un acte isolé et personnel. Dès lors, il conclut que la cité lui était officiellement hostile (Appien, *Mithr.* 47, 183-184)¹⁶⁷¹.

- Appien, *Mithr.* 25, 101 : « Ainsi se termina le combat naval entre Mithridate et les Rhodiens : son issue surprit aussi bien les Rhodiens, vu le petit nombre de leurs navires, que Mithridate, étant donné l'avantage numérique dont il disposait. Au cours de ce combat, tandis que le roi faisait le tour <de sa flotte> en excitant ses équipages au combat, un navire allié, fourni par Chios, éperonna son navire et le fit <lui-même> trébucher dans le tumulte qui s'ensuivit. Et, sans même avoir fait procéder à une enquête, le roi châtia par la suite le pilote et l'homme de vigie, et conçut de l'animosité contre tous les habitants de Chios. »
- Appien, *Mithr.* 47, 183- 184 : Lettre de Mithridate : « en outre, lors de la bataille navale de Rhodes, une trière à vous a heurté et ébranlé mon navire. Volontairement, je m'en suis pris qu'aux seuls pilotes, au cas où vous estimeriez heureux d'avoir la vie sauve. Mais encore maintenant, vous avez envoyé secrètement les plus nobles d'entre vous auprès de Sylla, sans poursuivre ni dénoncer aucun d'entre eux, comme vous l'auriez fait pour des gens qui n'auraient pas agi de la sorte à titre officiel : ainsi auriez-vous agi si vous n'étiez pas de mèche avec eux ! Dans ces conditions, mes Amis voulaient punir de mort ceux qui complotent contre mon gouvernement et ont même comploté contre ma personne [NB : l'accident à Rhodes perçu comme un complot]. Mais moi je ne vous condamne qu'à une amende de 2000 talents ».

κατ'αὐτῶν Δορύλαον ἐκπέμπει :

D'après Appien (*Mithr.* 46, 181), Mithridate leur envoya Zénobios et il est probable que le général pontique ait conduit des troupes destinées à passer en Grèce à la fin de l'été 86, pour renforcer l'armée commandée par Dorylaos¹⁶⁷². En effet, Appien (*Mithr.* 49, 194) précise qu'au moment où l'Asie subissait le châtime de Mithridate, ce dernier avait envoyé une armée commandée par Dorylaos en Grèce. Une autre suggestion concernant Zénobios ferait de ce dernier un officier de Dorylaos, détaché de l'expédition principale menée par le même Dorylaos, et envoyé à Chios et dans les environs pour s'assurer de la loyauté de la région au roi du Pont¹⁶⁷³. Dans les deux cas, Memnon a certainement fait une erreur : encore une fois, il aurait retenu le nom du commandant en chef, Dorylaos et non celui du général, Zénobios, qui mena les opérations : dans ce cas, l'hypothèse d'Ormerod me semble la plus probable.

¹⁶⁷¹ Cf. Janke, *Memnon*, p. 63-64.

¹⁶⁷² Point de vue de Magie, *RRAM*, II, p 1108, suivi par Goukowsky, *Appien*, p. 170, n. 373. Sur Dorylaos : il doit s'agir du personnage du même nom, fils de Philetærus qui figure sur une inscription du monument de Mithridate VI à Délos : *I. Délos* 1572 ; Erçiyas, *Wealth, aristocracy and royal propaganda*, p. 141. Cf. Willrich, s.v. « Dorylaos » n°3, *RE* V (1905), col. 1578-1579. Savalli-Lestrade, *Les Philoi Royaux*, p. 179-180, n° 8. Cette savante estime toutefois que la prise de Chios doit être attribuée à Zénobios.

¹⁶⁷³ Ormerod, *The First Mithridatic War*, p. 254, n. 2, suivi par Janke, *Memnon*, p. 64 ; De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 318, n. 275.

ὄς εἰ καὶ πολλῶ πόνῳ τὴν πόλιν κατέσχε :

Appien rapporte en détails les circonstances dans lesquelles Zénobios s'empara de Chios. Ce dernier opéra de nuit et s'empara des remparts et des points fortifiés de Chios, posta des gardes aux portes et rassembla la population (Appien, *Mithr.* 46, 181). Puis, après avoir fait connaître aux Chiotes les soupçons du roi à leur égard, il réquisitionna les armes des habitants et prit en otage les enfants des meilleures familles, qu'il envoya à Erythrée. (Appien, *Mithr.* 46, 181 ; 47, 185) Enfin, une lettre de Mithridate parvint à Chios, dans laquelle le roi exposa ses accusations, et précisa qu'il épargnait la vie de ses habitants, mais leur imposait de payer une amende de 2000 talents (*Mithr.* 47, 183-184). Afin de réunir la somme exigée par le roi du Pont, les habitants rassemblèrent les bijoux de leurs femmes, et les biens précieux de leurs sanctuaires (*Mithr.* 47, 185). A l'inverse de Memnon, Appien ne rapporte aucune difficulté pour Zénobios de s'emparer de la cité. Il laisse même entendre que les habitants, voyant leur cité occupée, accédèrent aux demandes du pontique sans grande difficulté (*Mithr.* 46, 184).

καὶ τὴν μὲν χώραν κατένειμε τοῖς Ποντικοῖς :

Memnon dit que les Chiotes furent déportés dans le Pont et que leurs terres furent distribuées aux gens du Pont : Appien ne mentionne pas un tel transfert. Si Memnon a raison, il reste néanmoins peu probable, comme l'a fait remarquer Fr. de Callataÿ¹⁶⁷⁴, que l'échange de population se fit dans les mêmes proportions, d'autant que les habitants furent plus tard réinstallés sur leurs terres par les Héracléotes, si l'on admet les propos de Memnon, 23.2¹⁶⁷⁵. A mon avis, il est possible que seules furent attribuées les terres confisquées aux habitants de Chios réfugiés auprès de Sylla. En effet, Appien, précise qu'avant d'envoyer Zénobios, Mithridate « *commença par confisquer les biens des habitants de Chios réfugiés auprès de Sylla* » (*Mithr.* 46, 180).

Quant aux raisons de la déportation de la population chiote, elles ne sont pas explicitement exposées par les sources. D'après Fr. de Callataÿ¹⁶⁷⁶, « *la déportation massive des Chiotes semble avoir eu pour principal objectif de subvenir aux importants besoins de main d'œuvre que les enrôlements successifs avaient créés dans les territoires du roi* ». Pour McGing, cette déportation apparaît comme une mesure radicale dans le but d'enlever la

¹⁶⁷⁴ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 318, n. 276 ; voir G. A. Tourlidis, « The Wars of Chios against the Roman Imperialism and the Assistance Offered by the Greeks of Pontus », dans *Archeion Pontou*, 40 (1985), p. 130-142 (*non vidi*) ; Cf. *IGR*, IV, 943 = *Syll*³ 785.

¹⁶⁷⁵ Sur ce point, voir le F 23.2.

¹⁶⁷⁶ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 318, n. 276.

menace que représentait une population suspectée, et afin de récompenser ou d'encourager la loyauté dans ces régions, en donnant des terres aux sujets pontiques¹⁶⁷⁷.

τοὺς δὲ πολίτας πλοίοις ἐμβαλὼν διέφερεν ἐπὶ τὸν Πόντον :

Zénobios prétextant que le poids des richesses rassemblée par les Chiotès n'était pas atteint¹⁶⁷⁸, rassembla à nouveau tous les habitants de Chios, hommes femmes et enfants, et les embarqua sur un bateau afin de les conduire auprès de Mithridate, lequel décida de les déporter dans le Pont-Euxin (Appien, *Mithr.* 47, 186 ; cf. *Mithr.* 55, 222). Si Appien (*Mithr.* 47, 186 : τὸν Πόντον τὸν Εὐξεινον) et Memnon (τὸν Πόντον) font certainement référence au royaume du Pont, Athénée (VI.266 : τὴν Κόλχων), en revanche mentionne la Colchide.

- Appien, *Mithr.* 47, 186 : Ἀνάσπαστοι δ' ἐντεῦθεν ἐς Μιθριδάτην γενόμενοι διεπέμφθησαν ἐς τὸν Πόντον τὸν Εὐξεινον. « *De là, on les déporta auprès de Mithridate et ils furent envoyés dans le Pont-Euxin.* »
- Athénée, VI, 266 f : τοὺς Χίους φασὶν ἐξανδραποδισθέντας ὑπὸ Μιθριδάτου τοῦ Καππάδοκος παραδοθῆναι τοῖς ἰδίοις δούλοις δεδεμένους, ἵν' εἰς τὴν Κόλχων γῆν κατοικισθῶσιν. « *Nicolas le Péripatéticien et Posidonios disent, dans leurs Histoires, que les citoyens de Chios, réduits en servitude par Mithridate de Cappadoce, furent livrés dans les fers à leurs propres esclaves, pour être transportés en Colchide.* »
- Appien, *Mithr.* 55, 222 : καὶ Χίους ἐπὶ τοῖσδε, καὶ ὅσους ἄλλους ἀνασπάστους ἐς τὸν Πόντον ἐποίησατο, μεθ' ἑξαγάγῃ « *si en outre il rend la liberté aux habitants de Chios et à tous ceux qu'il a déportés dans le Pont.* »

23.2

Ἡρακλεῶται δέ, ἐπεὶ φιλία αὐτοῖς πρὸς Χίους ἦν, ἐν τῷ παράπλῳ τὰς Ποντικὰς νῆας, αἱ τοὺς αἰχμαλώτους ἦγον, ἐφορμήσαντες αὐταῖς οὐδ' ἀνθισταμέναις (οὐδὲ γὰρ ἐξήρκουν) κατήγον ἐπὶ τὴν πόλιν. Καὶ παραυτίκα τὰ πρὸς τὴν χρεῖαν χορηγοῦντες ἀφθόνως τοῖς Χιώταις, τούτους ἀνελάμβανον, καὶ ὕστερον μεγαλοπρεπῶς δωρησάμενοι ἐν τῇ πατρίδι ἀπεκατέστησαν.

Les Héracléotes avaient des liens d'amitié avec les gens de Chios : ils attaquèrent au passage les vaisseaux du Pont qui transportaient les prisonniers; ils ne rencontrèrent pas de résistance, car l'ennemi n'était pas en force; et ils ramenèrent ces gens dans la ville. Dans l'instant, ils procurèrent en abondance aux Prisonniers de Chios tout le nécessaire et ils aidèrent à leur relèvement. Plus tard, ils les comblèrent de présents magnifiques et ils les rétablirent dans leur pays.

¹⁶⁷⁷ McGing, *FPM*, p. 128.

¹⁶⁷⁸ Sur les dommages subis par la ville : Flavius Josèphe, *Ant. Jud.*, 16.18, dit qu'Hérode fit reconstruire à ses frais un portique qui était en ruines depuis l'époque de Mithridate.

Ἡρακλεῶται δέ, ἐπεὶ φιλία αὐτοῖς πρὸς Χίους ἦν :

Les sources parallèles ne permettent pas d'établir l'existence de liens préalables entre Héraclée et Chios. Il est possible que des liens commerciaux aient existé entre les deux cités mais j'ai n'ai, à ce jour, trouvé aucune source permettant de corroborer l'existence de telles relations.

ἐν τῷ παράπλῳ τὰς Ποντικὰς νῆας, αἱ τοὺς αἰχμαλώτους ἦγον, ἐφορμήσαντες αὐταῖς οὐδ' ἀνθισταμέναις :

Le récit de Memnon et en particulier, le fait que les Romains aient été peu nombreux (οὐδὲ γὰρ ἐξήρκουν), est tout à fait plausible, puisque les affaires qui se déroulent en Asie, et particulièrement à Chios, ne semblent constituer qu'une sorte de « détour » sur le chemin de Zénobios, dont la mission principale était d'aller en Grèce. Il n'est donc pas invraisemblable de penser que la déportation des Chiotes fut confiée à un petit détachement, qui passa ensuite par Ephèse où Zénobios trouva la mort (Appien, *Mithr.* 48, 188), tandis que le reste des troupes faisait route vers la Grèce. Nous serions ici en présence d'un témoignage unique car les autres sources ne font pas mention de l'intervention d'Héraclée à Chios. Une fois de plus, l'on voit Memnon sensible aux événements ayant impliqué sa cité natale.

τούτους ἀνελάμβανον, καὶ ὕστερον μεγαλοπρεπῶς δωρησάμενοι ἐν τῇ πατρίδι ἀπεκατέστησαν :

Memnon est le seul à mentionner l'accueil des Chiotes à Héraclée et le retour dans leur pays grâce aux habitants d'Héraclée. Néanmoins, il est possible d'accorder les propos de Memnon à ceux d'Appien. Au moment des négociations de paix, Sylla demanda que Mithridate rende leur liberté aux habitants de Chios et à tous ceux qu'il avait déportés dans le Pont (Appien, *Mithr.* 55, 222). Il est clair, d'après Appien, que les Chiotes sont encore déportés au moment des négociations. Memnon dit que les Héracléotes ramenèrent les Chiotes dans leur pays « *plus tard* », donc les deux informations ne sont pas contradictoires : il est probable que les Héracléotes rétablirent les Chiotes dans leur cité après le traité de Dardanos. Le terme ὕστερον est toujours intemporel chez Memnon et peut signifier quelques semaines ou quelques mois.

κατήγον ἐπὶ τὴν πόλιν καὶ παραυτίκα τὰ πρὸς τὴν χρεῖαν χορηγοῦντες ἀφθόνως τοῖς Χιώταις :

Chez Appien (*Mithr.* 55, 222), le verbe μεθήμι signifie-t-il que les Chiotes sont aux mains de Mithridate, tels des prisonniers ? Une telle supposition serait dans ce cas en contradiction avec les propos de Memnon, selon lequel, les Héracléotes auraient intercepté les bateaux qui transportaient les habitants de Chios au moment de leur départ pour le Pont et les auraient conduits à Héraclée, leur offrant ainsi l'hospitalité. En revanche, les deux versions peuvent s'accorder si l'on considère qu'Appien sous-entend par « liberté », le fait que les Chiotes ne puissent pas rentrer dans leur pays. Ainsi, le passage de Memnon prendrait tout son sens : il signifierait que les Chiotes étaient privés de la liberté de rentrer chez eux. Dès lors, le passage de Memnon, interprété de cette manière, permettrait de compléter la version que donne Appien des événements. Peut-être que sur certains aspects Memnon a embelli quelque peu la vérité, afin d'accroître les qualités de ses compatriotes, notamment lorsqu'il dit que les Héracléotes « *comblèrent de présents magnifiques les Chiotes* » (μεγαλοπρεπῶς δωρησάμενοι) : l'inverse, en revanche, serait plus compréhensible. Ne serait-ce pas aux Chiotes de remercier leurs hôtes pour leur accueil ?

F 24. 1-24. 5 : Flaccus et Fimbria

24.1

Ἡ δὲ σύγκλητος Φλάκκον Οὐαλέριον¹⁶⁷⁹ καὶ Φιμβρίαν πέμπει πολεμεῖν Μιθριδάτῃ, ἐπιτρέψασα καὶ Σύλλα συλλαμβάνειν τοῦ πολέμου, ὅμοια φρονοῦντι τῇ συγκλήτῳ· εἰ δὲ μή, τὴν πρὸς αὐτὸν πρότερον συνάσαι μάχην.

Le Sénat romain envoya Valérius Flaccus et Fimbria guerroyer contre Mithridate; il leur avait enjoint de collaborer avec Sylla dans la poursuite de la guerre s'il était du côté du Sénat, sinon ils lutteraient d'abord contre lui.

Au début de l'année 86, alors que Sylla assiégeait Athènes et le Pirée, au même moment, à Rome, les ennemis de Sylla se préparaient à intervenir dans la guerre contre Mithridate. En effet, les consuls de l'année 86, Cornelius Cinna et Gaius Marius le déclarèrent ennemi de Rome¹⁶⁸⁰. Marius décéda au mois de janvier et fut remplacé par L. Valerius Flaccus comme consul *suffectus* (Appien, *B.C.*, I, 8, 75 et *Mithr.* 51, 205 ; Velleius Paterculus, II, 23, 1-2 ; Plutarque, *Marius*, 46, 6 ; *Sylla*, 20, 1 ; *Sertorius*, 6, 1 ; et Tite-Live, *Per.* 82-83).

¹⁶⁷⁹ Οὐαλέριον : Jacoby ; Οὐαλλέριον : Henry.

¹⁶⁸⁰ Cf. A. Allély, *op. cit.*, p. 29-32.

Contrairement à ce que dit Memnon, Flaccus ne fut pas envoyé en Asie pour aider Sylla dans sa lutte contre Mithridate, mais pour le remplacer afin de mener lui-même la guerre contre Mithridate et gouverner l'Asie.

Quant à Fimbria¹⁶⁸¹, ses fonctions exactes sont mal connues et font l'objet de définitions différentes d'une source à l'autre. Appien dit qu'il était un sénateur qui inspirait confiance pour ses compétences de chef et qu'il partit en campagne, en tant que volontaire, avec Flaccus qui ne disposait pas d'expérience de la guerre (Appien, *Mithr.* 51, 205). Memnon dit que les deux hommes étaient envoyés par le Sénat. Peut-être a-t-il eu accès aux mêmes sources qu'Appien et a-t-il mal interprété ou retranscrit l'information relative au fait qu'il était membre du Sénat, et non envoyé par le Sénat. Mais il est possible que les deux informations soient compatibles : Appien dit que les deux hommes furent envoyés par Cinna, mais une telle décision, bien qu'inspirée par le consul, fut forcément validée par le Sénat. Il est qualifié de préfet de cavalerie (*praefectus equitum*) par Velleius Paterculus (II, 24, 1) et de questeur¹⁶⁸² par Strabon (XIII, 1, 27), tandis que Dion Cassius (XXXI, F. 104.1), Orose (VI, 2, 9) et Tite-Live (*Per.* 82) en font un légat de Flaccus¹⁶⁸³.

24.2

Οὗτος κατ' ἀρχὰς μὲν ποικίλαις ἐπάλαιε συμφοραῖς (λιμὸν τε γὰρ καὶ τὰ ἀπὸ τῆς μάχης πταίσματα ἔσχε), κατόρθωσε μέντοι τὰ πλείω διὰ δὲ Βυζαντίων ἐπὶ Βιθυνίαν διαβαλὼν, κάκειθεν ἐπὶ Νίκαιαν, τῆς πορείας ἔσθη. Ὡσαύτως δὲ καὶ Φιμβρίας ἅμα τοῖς σὺν αὐτῷ διεπεραιώθη.

Celui-ci dut, pour commencer, affronter des revers de fortune divers, car il était aux prises avec une famine et des échecs militaires ; toutefois, il surmonta la plupart des difficultés. Passé en Bithynie par Byzance, puis de Bithynie à Nicée, il s'arrêta. Fimbria passa comme lui avec son armée.

οὗτος κατ' ἀρχὰς μὲν ποικίλαις ἐπάλαιε συμφοραῖς (λιμὸν τε γὰρ καὶ τὰ ἀπὸ τῆς μάχης πταίσματα ἔσχε) :

Le texte de Memnon est quelque peu confus : il nous faut donc déterminer à qui fait allusion le terme « οὗτος ». Il serait logique que ce terme se réfère au dernier nom rapporté comme sujet dans le passage précédent, c'est-à-dire Fimbria. Mais ici, il faut être prudent

¹⁶⁸¹ Cf. Münzer, s.v. « Flavius », *RE* VI 2 (1909), col. 2599-2601 : Fimbria aurait été au service de Cinna et se serait même impliqué dans les proscriptions. On ignore s'il possédait de réelles compétences militaires. Cf. Ballesteros Pastor, *Mitridates*, p. 152 sq.

¹⁶⁸² Goukowsky, *Appien*, p. 174, n. 415: Sur les remarques de A. W. Lintott, « The Offices of C. Flavius Fimbria in 86-5 BC », *Historia*, 20 (1971), p. 696-701, selon lequel, la fonction de questeur n'est pas incompatible avec celle de préfet de cavalerie.

¹⁶⁸³ Cf. De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 323-324.

puisque Photius a pu modifier le texte. Ainsi, il pourrait se référer à Sylla, dont Memnon mentionne le nom au passage précédent, mais cette hypothèse semble peu probable puisque ce dernier venait de remporter deux victoires successives, Chéronée et Orchomène et les sources ne spécifient pas que ses troupes aient souffert de famine. A la lecture de la suite du passage, il faut comprendre que le terme « οὐτος » fait référence à Flaccus puisque c'est bien ce dernier qui passa de Byzance en Bithynie et il semble qu'il connut des difficultés au moment où il franchissait la mer, après avoir quitté Brindes (Appien, *Mithr.* 51, 206).

La précédente mention d'Archélaos et Sylla dans le récit de Memnon date l'été 86¹⁶⁸⁴, après la bataille de Chéronée (F 22.13). Archélaos avait fait route vers Chalcis et ravageait les côtes environnantes, tandis que Sylla arriva devant l'Europe, sans pouvoir poursuivre Archélaos, faute de flotte (Appien, *Mithr.* 45, 174). Au même moment¹⁶⁸⁵, le consul Flaccus, après s'être embarqué à Brindes avec deux légions, arriva en Epire. Mais ce dernier dut faire face à une tempête qui « *dispersa la plupart de ses navires et l'avant-garde de leur escadre fut incendiée par une nouvelle armée navale envoyée par Mithridate.* » (Appien, *Mithr.* 51, 205-6). Après avoir atteint l'Epire, Flaccus doit faire face à une nouvelle menace : en effet, après sa victoire à Chéronée, Sylla se mit en marche pour la Thessalie en vue d'intercepter ce nouvel ennemi (Plutarque, *Sylla*, 20, 1 ; Appien, *Mithr.* 51, 203).

A ces problèmes de traversée et face à la menace que semblait constituer Sylla, il faut ajouter la fidélité largement déficiente de son armée : d'après Appien (*Mithr.* 51, 206), ses hommes n'avaient que peu de considération pour leur chef, en particulier, en raison de la maladresse dont il faisait preuve dans l'application des sanctions disciplinaires. Il perdit même son avant-garde, envoyée en Thessalie et qui se rallia à la cause de Sylla¹⁶⁸⁶. En revanche, Memnon est le seul à mentionner des échecs militaires et une famine. Il est possible que les Romains aient eu à souffrir du manque de vivres ce qui expliquerait pourquoi ils furent amenés à piller le territoire de leurs alliés ; En effet, le consul Flaccus, ses deux légions et Fimbria, au cœur de l'été 86, avaient renoncé à descendre en Thessalie et avaient pris le chemin de la Macédoine (Diodore, XXXIX, 8.2)¹⁶⁸⁷ où les troupes romaines s'adonnèrent au pillage : Dion Cassius et Appien semblent attribuer les actes de pillage à Flaccus dont ils soulignent l'avidité, à l'inverse de Diodore qui accuse Fimbria, lequel souhaitait s'attacher l'affection des soldats en les autorisant à ravager le territoire des Macédoniens. (Dion Cassius,

¹⁶⁸⁴ *Ibidem*, p. 316.

¹⁶⁸⁵ Cf. *Ibidem*, p. 317.

¹⁶⁸⁶ Voir le commentaire F 22.13, sur l'éventualité que ces déserteurs aient composé les 6000 hommes conduits par Hortensius auprès de Sylla ; cf. Appien, *Mithr.* 41, 159 ; Goukowsky, *Appien*, p. 174, n. 418.

¹⁶⁸⁷ Voir De Callataj, *Guerres mithridatiques*, p. 320, n. 292-293 ; Janke, *Memnon*, p. 68.

XXX-XXXI F. 104.2 ; Appien, *Mithr.* 51, 206 ; cf. Tite-Live, *Per.* 82). Une autre raison peut expliquer ces pillages et elle apparaît dans le passage de Memnon : les soldats romains, manquant de vivres, auraient dû s'adonner au pillage de la région afin de subvenir à leurs besoins¹⁶⁸⁸. Il est probable que grâce au ravage des territoires les Romains réussirent à régler leurs problèmes de ravitaillement et ce serait à cet épisode que ferait allusion Memnon qui écrit que Flaccus « *surmonta la plupart des difficultés* » (κατώρθωσε μέντοι τὰ πλείω) et non à ces problèmes maritimes.

διὰ δὲ Βυζαντίων ἐπὶ Βιθυνίαν διαβαλὼν, κάκειθεν ἐπὶ Νίκαιαν, τῆς πορείας ἔσθη. ὡσαύτως δὲ καὶ Φιμβρίας ἅμα τοῖς σὺν αὐτῷ διεπεραιώθη :

Memnon distingue les deux armées et semble sous-entendre que Flaccus et Fimbria ne firent pas le chemin ensemble. Flaccus et Fimbria quittent ensemble la Macédoine et atteignent Byzance au cours de l'hiver 86/5¹⁶⁸⁹ (Dion Cassius, XXXI, F. 104.3). D'après Dion Cassius, Flaccus entra seul dans Byzance, laissant son armée camper en dehors des murs de la cité. Une querelle éclata entre Fimbria et le questeur, alors qu'ils stationnaient à proximité de Byzance et Flaccus releva Fimbria de ses fonctions (Appien, *Mithr.* 52, 207-8 ; Dion Cassius, XXXI, F. 104.4)¹⁶⁹⁰. D'après le récit de Dion Cassius, la rupture semble avoir eu lieu à Byzance (Dion Cassius, XXXI, F. 104.1 : “ ὅτι ὁ ὑποστράτηγος Φλάκκου Φιμβρίας ἐς Βυζάντιον ἐλθόντι αὐτῷ ἐστασίασεν : « *Fimbria, le lieutenant de Flaccus, se révolta contre son supérieur quand ce dernier atteignit Byzance* » ; cf. F.104.4). Selon Appien, Fimbria attendit que Flaccus soit passé à Chalcédoine pour faire sédition (*Mithr.* 52, 208). Il faut certainement comprendre que Fimbria ne suivit pas Flaccus et resta à Byzance, lieu de la dispute, tandis que ce dernier faisait route pour l'Asie Mineure. Fimbria s'en serait d'abord pris à Thermus, le propréteur auquel Flaccus avait confié le commandement de Fimbria (Dion Cassius, XXXI, F. 104, 5 ; Appien, *Mithr.* 52, 209). Flaccus, ayant pris connaissance de ces événements, aurait fait marche arrière, en direction de Byzance, avant d'être poursuivi par Fimbria. Finalement le consul Flaccus s'enfuit à Chalcédoine, puis, de là, passe à Nicomédie où il fut tué (Appien, *Mithr.* 52, 208-9).

¹⁶⁸⁸ Sur un possible début de famine, voir F 24.3, sur les raisons du mécontentement des soldats que sut exploiter Fimbria pour se débarrasser de Flaccus. Aux mauvaises conditions d'hébergement, peut-être faut-il ajouter des manques de ravitaillement.

¹⁶⁸⁹ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 320.

¹⁶⁹⁰ Sur les raisons de la dispute voir le passage suivant. Reinach, *Mithridate*, p. 193 place le lieu de la dispute à Chalcédoine et considère que Fimbria, après avoir été démis de ses fonctions par Flaccus retraversa en sens inverse le Bosphore et rejoignit Byzance. Ce serait à ce moment-là que Flaccus aurait pris connaissance de la sédition de l'armée et aurait quitté Chalcédoine pour se rendre à Byzance. Enfin, poursuivi par Fimbria, il se rend à nouveau en Bithynie. Il me semble qu'une telle présentation est excessive au regard des nombreux allers et retours qu'auraient faits les deux protagonistes.

Memnon a donc raison de dire que les deux hommes ne firent pas le chemin ensemble, Fimbria poursuivant le consul dans sa fuite. Ce dernier est bien passé de Byzance en Bithynie, à Chalcédoine plus précisément. Ainsi, Appien et Memnon considèrent que Flaccus et Fimbria traversèrent le Bosphore (cf. Diodore, XXXIX, 8, 2 qui mentionne l'Hellespont). En revanche, il fait une légère erreur en mentionnant Nicée, puisque Appien et Orose, (VI, 2, 9) placent tous deux le meurtre de Flaccus à Nicomédie, même si dans les faits, les deux cités ne sont pas si éloignées l'une de l'autre.

24.3

Φλάκκου δὲ δυσχεραίνοντος ὅτι Φιμβρίαν μᾶλλον, ἅτε δὴ φιλανθρώπως ἄρχοντα, τὸ πλῆθος ἄρχειν ἠγάπα, καὶ διαλοιδορουμένου αὐτῷ τε καὶ τῶν στρατιωτῶν τοῖς ἐπιφανεστέροις, δύο τῶν ἄλλων πλέον εἰς ὀργὴν ἐξαφθέντες ἀποσφάττουσιν αὐτόν. Ἐφ' οἷς ἡ σύγκλητος κατὰ Φιμβρίου ἠγανάκτησεν. Ὅμως οὖν τὴν ἀγανάκτησιν κρύπτουσα, ὑπατείαν αὐτῷ ψηφισθῆναι διεπράξατο. Ὁ δὲ πάσης γεγωνῶς ἠγεμὼν τῆς δυνάμεως, τὰς μὲν ἐκούσας, τὰς δὲ καὶ βιαζόμενος τῶν πόλεων προσήγετο.

Flaccus supportait mal que la troupe lui préférât comme chef Fimbria qui exerçait son commandement avec humanité; comme il lui lançait, à lui ainsi qu'aux soldats qui s'étaient le plus distingués, des injures grossières, deux d'entre eux, plus excités que les autres, le tuèrent. Ce meurtre valut à Fimbria la colère du Sénat qui, cependant, dissimula son sentiment et lui fit décerner le consulat. Fimbria, promu commandant en chef de toutes les forces, gagna les cités à sa cause; les unes s'y rallièrent de leur plein gré et il y contraignit les autres.

Φλάκκου δὲ δυσχεραίνοντος ὅτι Φιμβρίαν μᾶλλον, ἅτε δὴ φιλανθρώπως ἄρχοντα :

Des propos semblables se retrouvent chez Appien (*Mithr.* 51, 207 : τοὺς δὲ ὑπολοίπους ὁ Φιμβρίας, στρατηγικώτερος τοῦ Φλάκκου φαινόμενος αὐτοῖς καὶ φιλανθρωπότερος κατεῖχε μὴ μεταθέσθαι), selon lequel les troupes de Flaccus lui préféraient Fimbria : « *Fimbria, que les troupes jugeaient meilleur général que Flaccus et plus humain que lui* » alors qu'à l'inverse, les termes qu'il emploie à son sujet sont plutôt péjoratifs (*Mithr.* 51, 206) : Flaccus était perçu comme « un misérable » (μοχθηρός). Le manque de popularité de Flaccus s'expliquait en partie parce que les troupes n'appréciaient guère son application des sanctions disciplinaires (σκαιός ἐν ταῖς κολάσεσι), mais également à cause de l'avidité de Flaccus que dénonce Appien (φιλοκερδής), mais surtout Dion Cassius (XXXI F. 104.2-3). Dion Cassius ne dresse pas un portrait agréable de Fimbria (F. 104, 1 : ἦν γὰρ ἐς πάντα δὴ τολμηρότατος καὶ προπετέστατος, δόξης τε ὅποιασοῦν ἐραστὴς καὶ παντὸς τοῦ ἀμείνονος ὀλίγωρος) qu'il décrit comme ambitieux, cherchant à s'attacher l'affection des soldats en affirmant son incorruptibilité face à Flaccus que Dion Cassius dépeint en des termes pas plus

flatteurs : « *Flaccus était insatiable en ce qui concerne l'argent* » (F. 104, 2 : ὅτι ἐκεῖνος χρημάτων τε ἄπληστος).

C'est, semble-t-il, un problème d'hébergement qui déclencha les hostilités (Appien, *Mithr.* 52, 207). Dion Cassius (XXXI F. 104, 2-3), plus précis sur le sujet, rapporte que Flaccus était entré seul à Byzance laissant ses soldats camper en plein air : ces derniers furent sans doute mécontents de ne pas être hébergés chez l'habitant¹⁶⁹¹. Fimbria profita de l'absence de Flaccus pour exciter les troupes et dénoncer le consul qui vivait dans le luxe, s'appropriant le butin et la nourriture qui revenaient aux soldats, tandis que ces derniers devaient affronter les mauvaises conditions météorologiques (cf. Appien, *Mithr.* 51, 207). Le passage de Dion Cassius (F. 104.2) semble faire état du manque de nourriture dont souffraient les soldats et permet de corroborer les propos de Memnon qui rapporte que Flaccus « *était aux prises avec une famine et des échecs militaires* » (λιμόν τε γὰρ καὶ τὰ ἀπὸ τῆς μάχης πταίσματα ἔσχε). Ainsi, peut-être est-ce à cause d'un début de famine que les tensions apparurent, ou, tout du moins, s'accrochèrent pour atteindre leur paroxysme avec l'assassinat de Flaccus.

τὸ πλῆθος ἄρχειν ἠγάπα, καὶ διαλοιδουμένου αὐτῷ τε καὶ τῶν στρατιωτῶν τοῖς ἐπιφανεστέροις, δύο τῶν ἄλλων πλέον εἰς ὀργὴν ἐξαφθέντες ἀποσφάττουσιν αὐτόν :

Memnon attribue ce meurtre à deux soldats en colère, alors que Flaccus était en train de reprocher aux troupes leur mauvaise conduite. Il est possible que Flaccus ait reproché aux soldats d'avoir pillé et violenté les habitants de Byzance, alliés de Rome (Dion Cassius, XXXI, F. 104, 3)¹⁶⁹². Ces derniers s'étaient plaints au consul, lequel ordonna aux soldats de restituer leur butin (Diodore, XXXIX, 8, 1).

Les autres sources littéraires diffèrent de la version proposée par Memnon, puisqu'elles font de Fimbria le meurtrier de Flaccus. D'après Appien, c'est Fimbria lui-même qui tua Flaccus, lui coupa la tête et le jeta dans la mer sans même une sépulture (Appien, *Mithr.* 52, 209-210). Les autres versions ne sont pas aussi détaillées à propos de la mise à mort de Flaccus mais stipulent bien que Fimbria tua Flaccus de sa main : chez Orose (VI, 2, 9), « *Fimbria, l'homme le plus audacieux de tous, tua près de Nicomédie le consul Flaccus, auprès duquel il s'était rendu en qualité de légat* » et Velleius Paterculus, II, 24, 1 « *C.*

¹⁶⁹¹ Goukowsky, *Appien*, p. 174, n. 419 ; cf. Reinach, *Mithridate*, p. 192-193 : d'après lui, il est possible que le consul ait cherché « à ménager les alliés de Rome en évitant de leur imposer de loger les soldats, au risque de s'attirer le mécontentement de ses troupes. A l'inverse, d'après Diodore, XXXIX, 8.1, Fimbria aurait autorisé le pillage « des alliés de Rome » en Macédoine (cf. Memnon F 24.2).

¹⁶⁹² Goukowsky, *Appien*, p. 174, n. 417.

Flavius Fimbria, commandant de la cavalerie, avait tué, avant l'arrivée de Sylla, l'ancien consul Valerius Flaccus » : Strabon, XIII, 1, 27 : « puis, une fois en Bithynie, il avait soulevé l'armée et tué de sa main le consul, s'était ensuite emparé du commandement ». Enfin, d'après Tite-Live, *Per.* 82, « Le consul Valérius Flaccus, collègue de Cinna qui, envoyé pour prendre la succession de Sylla, s'était rendu odieux à son armée en raison de sa cupidité, fut tué par C. Fimbria, légat du même général, un homme d'une extrême audace, et le commandement fut transféré à Fimbria. » Quant à Plutarque, il offre deux traditions contradictoires. Dans sa vie de Sylla, il dit que Fimbria tua son supérieur : « c'est là ce qui amena [...] Fimbria à tuer Flaccus » (*Sylla*, 12, 13) et « Fimbria qui, après avoir tué Flaccus » (*Sylla*, 23, 11). En revanche, dans sa vie de Lucullus, (*Lucullus*, 7, 2) il semble se contredire lui-même et rapporte une version qui corrobore celle de Memnon puisqu'il dit : « C'étaient eux qui, d'accord avec Fimbria, avaient tué le consul Flaccus, leur général ». Or le « c'étaient eux » renvoient à son passage précédent où il mentionne les Fimbriens, c'est-à-dire les soldats de Fimbria. Aurélius-Victor (*De viris illustribus urbis Romae*, 70, 1 *Flavius Fimbria*) va également dans ce sens : « il souleva l'armée et fit tuer son général ». Il est donc possible que certaines versions, en particulier celles qui étaient hostiles à Fimbria, aient seulement retenu le commanditaire du meurtre et passé sous silence le fait que ce soient les soldats, poussés par ce dernier, qui aient tenu l'arme qui ôta la vie à Flaccus¹⁶⁹³.

Quant à la date de sa mort, certains Modernes la situent au cours de l'hiver 86/85¹⁶⁹⁴. Si l'on considère qu'au moment de sa mort, Flaccus n'était plus consul mais proconsul, comme le note Velleius Paterculus, II, 24, 1 « l'ancien consul Valerius Flaccus »¹⁶⁹⁵, cela place son assassinat au début de l'année 85¹⁶⁹⁶. Il me semble qu'une date située à la toute fin de l'année 86 est à privilégier au regard des autres sources qui nomment Flaccus « consul » (*Orose*, VI, 2, 9 ; Strabon, XIII, 1, 27 ; Tite-Live, *Per.* 82)¹⁶⁹⁷. De plus, il ressort d'Appien, *B.C.* I, 8, 75, que Cinna prit pour collègue Carbo, pour remplacer Flaccus. Il est donc possible que la nouvelle de la mort de Flaccus soit parvenue avant les élections consulaires de 85 pour l'année suivante.

¹⁶⁹³ Janke, *Memnon*, p. 70.

¹⁶⁹⁴ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 320.

¹⁶⁹⁵ Goukowsky, *Appien*, p. 175, n. 428, estime que Flaccus était consul quand il avait quitté Rome, mais proconsul au moment de sa mort.

¹⁶⁹⁶ Cf. Janke, *Memnon*, p. 71, qui juge improbable l'hypothèse avancée par certains que Flaccus fut tué en 85, alors qu'il était proconsul, d'autant plus que son statut le rendait moins inviolable aux yeux de ses meurtriers que s'il avait encore été consul.

¹⁶⁹⁷ Reinach, *Mithridate*, p. 193, n. 4 : ce dernier savant estime que cette différence de dénomination de Flaccus dans les sources semble indiquer que ce dernier fut tué à la limite des deux années consulaires. Il place la mort de Flaccus en janvier 85.

ἐφ' οἷς ἡ σύγκλητος κατὰ Φιμβρίου ἡγανάκτησεν. Ὅμως οὖν τὴν ἀγανάκτησιν κρύπτουσα, ὑπατείαν αὐτῷ ψηφισθῆναι διεπράξατο. Ὁ δὲ πάσης γεγωνὸς ἡγεμὼν τῆς δυνάμεως :

Memnon prétend que le Sénat légitima l'usurpation de Fimbria en lui accordant le consulat. Une telle décision est improbable, d'autant plus qu'il ressort d'Appien, *B.C. I*, 8, 75, que Cinna prit pour collègue Carbo, pour remplacer Flaccus mort, et non Fimbria. En revanche, Memnon a dû, à l'origine, utiliser le terme ἀνθυπατεία et non celui de ὑπατεία : l'erreur provient certainement de Photius. Dans ce cas, Memnon aurait rapporté le fait que le Sénat avait accordé l'*imperium* proconsulaire à Fimbria, permettant ainsi à ce dernier de reprendre à son compte la mission qui avait été confiée en premier lieu à Flaccus. Dès lors, le Sénat reconnaissait officiellement le commandement de Fimbria sur l'armée. C'est sans doute ce qu'entend Tite-Live (*Per.* 82) qui reste vague et dit simplement que « *le commandement fut transféré à Fimbria* ».

Il est clair d'après les sources que Fimbria fut reconnu par les soldats comme le nouveau commandant en chef de l'armée. Pour Appien, après le meurtre de Flaccus, Fimbria, « *se proclama imperator*¹⁶⁹⁸ *de l'armée.* » (Appien, *Mithr.* 52, 210 : αὐτὸν αὐτοκράτορα ἀπέφηνε τοῦ στρατοῦ). Ses propos sont corroborés par ceux de Strabon, XIII, 1, 27 qui rapporte que l'ancien légat de Flaccus « *s'était ensuite emparé du commandement...* » (αὐτὸς κατεστάθη κύριος τῆς στρατιᾶς). Velleius Paterculus, II, 24, 1 dit que c'est l'armée qui proclama Fimbria *imperator*. Quant au Pseudo-Valérius Victor (*De viris illustribus urbis Romae*, 70, 2 « Flavius Fimbria»), ce dernier va plus loin, puisqu'il dit : *Ipse correptis imperii insignibus* (« *Lui-même prit ensuite les insignes du commandement* »). Ainsi, Fimbria, reconnu par l'armée comme le nouveau commandant, a sans doute transmis un rapport au Sénat, dans lequel il porta à la connaissance des autorités la situation qu'il avait provoquée¹⁶⁹⁹. Une fois la nouvelle parvenue à Rome, il est possible que le Sénat dut se résoudre à officialiser une situation de fait qui durait depuis certainement plusieurs semaines. Par conséquent, pour éviter d'aggraver une situation déjà complexe (Sylla n'ayant toujours pas été relevé de ses fonctions et la guerre contre Mithridate étant toujours d'actualité), le

¹⁶⁹⁸ Goukowsky, *Appien*, p. 175, n. 430, qui considère qu'Appien manque de précision car il semble que Fimbria ne prit ce titre qu'après avoir vaincu Mithridate, et non au moment de la mort de Flaccus. Voir De Callataý, *Guerres mithridatiques*, p. 323-324.

¹⁶⁹⁹ Reinach, *Mithridate*, p. 193 : d'après lui, Fimbria, acclamé par l'armée, envoya un rapport à Rome pour obtenir la fonction de proconsul.

Sénat préféra certainement de pas engager d'action punitive contre le meurtrier du consul et attribua à Fimbria l'*imperium* proconsulaire¹⁷⁰⁰.

Le Sénat, conformément au droit romain, pouvait proroger le pouvoir d'un magistrat, et en particulier d'un consul, pour éviter une interruption du commandement au cours d'une campagne militaire. Le pouvoir militaire fut ainsi attribué à Fimbria bien que ce dernier ne fût pas consul. Il pouvait être attribué à un préteur, mais la fonction de Fimbria n'est pas certaine. Néanmoins, la situation à Rome était particulière : par exemple, la règle de l'annualité de la fonction consulaire fut allégée, Cinna s'étant fait élire consul consécutivement de 87 à 84. Ainsi, il n'est pas étonnant que les règles concernant les pro-magistratures aient été elles aussi adaptées à la situation dans laquelle se trouvait Fimbria¹⁷⁰¹.

τὰς μὲν ἐκούσας, τὰς δὲ καὶ βιαζόμενος τῶν πόλεων προσήγετο :

Diodore (XXXIX, 8, 2) confirme les propos de Memnon, puisqu'il rapporte que Fimbria, une fois passé en Asie (ὅτι ὁ Φιμβρίας διαβεβηκὼς τὸν Ἑλλήσποντον), assiégea les villes qui ne s'étaient pas soumises, les livrant au pillage de ses soldats (τὰς δὲ μὴ ὑπακουσάσας πόλεις ἐκπολιορκῶν εἰς διαρπαγὴν ἐχαρίζετο τοῖς στρατιώταις.). La première cité à avoir subi les attaques de Fimbria fut, d'après lui, Nicomédie, où fut tué Flaccus (καὶ Νικομήδειαν παρέδωκε τοῖς στρατιώταις εἰς διαρπαγὴν.). Cyzique connut également le même sort (XXXIX, 8, 3) : entré comme ami dans la ville, Fimbria s'en prit aux riches citoyens (ὅτι ὁ αὐτὸς καὶ εἰς Κύζικον παρελθὼν ὡς φίλος τοῖς μὲν εὐπορωτάτοις τῶν πολιτῶν ἐμέμφετο θανάτου κατατιασάμενος) et, insufflant la peur au sein de la cité, il força de la sorte les citoyens à lui donner leurs richesses afin que ce dernier épargne leur vie. Contrairement à Appien (*Mithr.* 53, 210) qui place la soumission des cités d'Asie par Fimbria après la bataille du Rhyndacos (cf. Memnon F 24.5), Diodore ne précise pas à quel moment furent soumises Nicomédie et Cyzique. Néanmoins, il est fort probable qu'après l'assassinat de Flaccus, il s'en soit pris à certaines cités, et en particulier à Nicomédie, et qu'après avoir combattu le fils de Mithridate, il ait continué son entreprise de soumission de l'Asie¹⁷⁰².

¹⁷⁰⁰ Janke, *Memnon*, p. 71 ; cf. W. Jashemski, *The origins and history of the proconsular and the propraetorian imperium to 27 B.C.*, Chicago 1950, p. 136, n. 2.

¹⁷⁰¹ Ph. Cocatre-Zilgien, s.v. « *imperium* », *Dictionnaire de l'Antiquité*, sous la direction de Jean Leclant, PUF, 2005 (réed. 2009), p. 1127. Sur l'*imperium*, voir aussi : A. Giovannini, *Consulare Imperium*, Bâle, F. Reinhardt, 1983 ; M. Kreiler, *Statthalter zwischen Republik und Prinzipat*, Francfort/Main, P. Lang, 2006 ; J. M. Roddaz, « Imperium : nature et compétences à la fin de la République et au début de l'Empire », *CCG* 3 (1992), p. 189-211.

¹⁷⁰² De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 320, n. 296 ; *contra* : Reinach, *Mithridate*, p. 201, qui, à l'inverse, considère que Cyzique fut attaquée après la bataille au Rhyndacos. Voir Memnon F 24.5, où il semble qu'après la victoire du Rhyndacos que du nombre de villes souffrirent de la violence de Fimbria.

24.4

Ὁ δὲ τοῦ Μιθριδάτου υἱός, Ταξίλλην καὶ Διόφαντον καὶ Μένανδρον τοὺς ἀρίστους τῶν στρατηγῶν ἔχων μεθ' ἑαυτοῦ, καὶ πολλὴν ἄγων δύναμιν, τῷ Φιμβρία ὑπηντίαζε. Τὰ μὲν οὖν πρῶτα τὸ ἐπικρατέστερον οἱ βάρβαροι ἔφερον· Φιμβρίας δὲ ἀνασώσασθαι στρατηγήματι τὰς ἐκ παρατάξεως ἐλαττώσεις διανοούμενος (τὸ γὰρ πολέμιον ὑπερεῖχε πλήθει), ὡς ἐπὶ τινα ποταμὸν τῶν μαχομένων ἑκατέρα δύναμις ἦκε, καὶ μέσον ἀμφοῖν τοῦτον ἐποιήσαντο, ὄμβρου περὶ ὄρθον ῥαγέντος, ἀπροσδόκητος ὁ τῶν Ῥωμαίων στρατηγὸς διαβαίνει τὸν ποταμὸν, καὶ ὑπὸ τῶν πολεμίων ἐν ταῖς σκηναῖς κατεχομένων, ἐπιπεσὼν μὴθ' αἰσθανομένους κατέκτεινεν, ὀλίγων τῶν ἐν ἡγεμονίαις διαπεφευγόντων τὸν ὄλεθρον καὶ τῶν ἰπέων, μεθ' ὧν καὶ Μιθριδάτης ὁ Μιθριδάτου· καὶ πρὸς τὸ Πέργαμον πρὸς τὸν πατέρα Μιθριδάτην ἅμα τοῖς συνεξιπασαμένοις διασώζεται.

Le fils de Mithridate, accompagné de Taxile, de Diophantos et de Ménandre, qui étaient ses meilleurs généraux, et à la tête d'une nombreuse armée, se porta à la rencontre de Fimbria. Les Barbares eurent d'abord le dessus, mais Fimbria songeait à compenser par son habilité manœuvrière l'infériorité qu'il accusait en bataille rangée, car l'ennemi était supérieur en nombre. Les forces des deux partis avaient atteint un fleuve qu'elles avaient mis entre elles et la pluie s'était mise à tomber aux premières heures du jour; le général romain franchit le fleuve à l'improviste, tomba sur les ennemis, qui dormaient dans leurs tentes et les massacra sans qu'ils eussent même le temps de se rendre compte de ce qui leur arrivait; quelques officiers et les cavaliers échappèrent à la mort; parmi eux se trouvait Mithridate fils de Mithridate; il se réfugia à Pergame auprès de son père avec ceux qui s'étaient échappés à cheval comme lui.

ὁ δὲ τοῦ Μιθριδάτου υἱός, Ταξίλλην καὶ Διόφαντον καὶ Μένανδρον τοὺς ἀρίστους τῶν στρατηγῶν ἔχων μεθ' ἑαυτοῦ, καὶ πολλὴν ἄγων δύναμιν, τῷ Φιμβρία ὑπηντίαζε :

Le fragment de Memnon offre le récit le plus détaillé de cette bataille. Appien (*Mithr.* 52, 210), habituellement plus loquace, ne fait qu'une brève allusion à cette bataille, puisqu'il écrit que Fimbria « *livra, non sans vaillance, quelques batailles au fils de Mithridate* » (cf. *Mithr.* 64, 266 ; 112, 545, où il est fait allusion à la confrontation entre Fimbria et Mithridate fils). Face aux actions belliqueuses de Fimbria, Mithridate, installé à Pergame (Appien, *Mithr.* 52, 210), chargea son propre fils, Mithridate¹⁷⁰³, d'arrêter Fimbria. Seul Memnon donne les noms des généraux qui accompagnent Mithridate : Taxile, Diophantos et Ménandre. Ils sont appelés simplement « généraux de Mithridate » chez Plutarque, *Sylla*, 23, 11 (Μιθριδατικοὶ στρατηγοὶ) et « *préfets de Mithridate* » chez Tite-Live, *Per.* 83 (*praefecti Mithridatis*)¹⁷⁰⁴. Parfois, seul le fils de Mithridate est mentionné, sans doute parce que ce dernier était le commandant en chef, à qui le roi du Pont avait confié la mission de marcher contre Fimbria (Appien, *Mithr.* 52, 210 ; Frontin, *Stratagèmes*, III, 17, 5 ; Orose, VI, 2, 1 ; Velleius Paterculus, II, 24, 1). Il semblerait que ce soit le même Mithridate que celui qui fut envoyé par Mithridate Eupator en Colchide comme gouverneur, après le traité de Dardanos, à

¹⁷⁰³ Cf. Geyer, s.v. «Mithridates» n° 14, *RE XV* (1932), col. 2205.

¹⁷⁰⁴ Respectivement, dans le texte : « τῶν Μιθριδατικῶν στρατηγῶν » et « *praefectis Mithridatis* ».

l'automne 85 (Appien, *Mithr.* 64, 266). Il est possible que ce Mithridate soit celui représenté sur des monnaies sous le nom de Mithridate Philopator Philadelphé¹⁷⁰⁵.

Le jeune Mithridate était accompagné de généraux expérimentés, puisque Taxile était celui qui avait combattu en Grèce et qui avait commandé l'armée du nord, placée en premier lieu sous le commandement d'Arcathias, un autre fils de Mithridate (cf. Memnon F 23.12-13).

Concernant Diophantos, il est difficile de l'identifier de façon certaine et d'affirmer qu'il s'agissait du général pontique qui avait conquis la Crimée¹⁷⁰⁶ (cf. Strabon, VII.4.7). Reinach suppose qu'il s'agit de la même personne en se basant sur deux autres passages de Memnon, dans lesquels un Diophantos est mentionné¹⁷⁰⁷. Au fragment 27.2, il est question d'un certain «Διοφάντω δὲ τῷ (Τ) Μιθάρου¹⁷⁰⁸». Pour Reinach, la mention du patronyme au fragment 27.2 établit clairement que Memnon parle d'un autre personnage¹⁷⁰⁹ et, dès lors, il estime que le Diophantos dont il est question ici est celui qui a mené les guerres en Crimée¹⁷¹⁰, puisque nous connaissons le patronyme du général victorieux grâce à une inscription de Chersonèse Taurique (IOSPE I² 352). Dans ce décret en l'honneur de Diophantos, le général de Mithridate est honoré sous la forme «Διόφαντος Ἀσκλη]α[πι]οδώρου Σινωπεύς : Diophantos, fils d'Asclapiodoros de Sinope¹⁷¹¹». Foucart¹⁷¹², le premier éditeur de l'inscription, avait avancé deux hypothèses : soit le Diophantos Μιθάρης de Memnon n'est pas le même personnage que le Diophantos Askclapiodoros Ἀσκληπιόδωρος de l'inscription, soit ce nom serait « un équivalent grec du nom barbare Mitharos »¹⁷¹³. Il me semble que la remarque de Reinach est plausible puisqu'il serait étrange que Memnon ait fait mention d'une épithète à un seul endroit de son récit, à moins que ce ne soit pour distinguer ce Diophantos

¹⁷⁰⁵ De Callataj, *Guerres mithridatiques*, p. 253, n. 66. Cf. McGing, *FPM*, p. 132 ; Goukowsky, *Appien*, p. 187, n. 527 ; G. F. Dundua, G. A. Lordkipanidze, « Hellenistic coins from the site of Vani, Colchis (Western Georgia) », *Num. Chron.* 7/19 (1979), p. 1-5 ; R. D. Sullivan, *Near Eastern Royalty and Rome, 100-30 BC*, Toronto, 1990, p. 43.

¹⁷⁰⁶ Cf. Kirchner, s.v. « Diophantos » n° 9, *RE V* (1903), col. 1050. Voir Savalli-Lestrade, *Les Philoi Royaux*, p. 175-177, n° 7, Sur le Diophantos victorieux en Crimée.

¹⁷⁰⁷ Cf. Janke, *Memnon*, p. 72.

¹⁷⁰⁸ Cf. F 27. 2. Voir Kirchner, s.v. « Diophantos » n° 10, *RE V* (1903), col. 1050. Savalli-Lestrade, *Les Philoi Royaux*, p. 177-178, ° 8.

¹⁷⁰⁹ Jacoby, *FGrH*, III C, p. 280 a fait remarquer que le texte est corrompu et, pour cette raison, qu'il n'est pas possible d'identifier avec certitude le Diophantos victorieux en Crimée avec ce Diophantos fils de Mitharès. *Contra* : Henry, *Photius*, p. 78, n. 2, estime au contraire que le Diophantos du F 24.4 et du F 27.2 ne sont qu'une seule et même personne.

¹⁷¹⁰ Reinach, *Mithridate*, p. 200, n. 2. Voir aussi Savalli-Lestrade, *Les Philoi Royaux*, p. 178-179. Cette savante fait remarquer également que le Diophante du F 24.4 se distingue de celui du F 27.2. Elle juge probable que le vainqueur de Crimée soit le général qui combat sous le ordre de Mithridate le Jeune.

¹⁷¹¹ Cf. Kirchner, s.v. « Diophantos » n° 9, *loc. cit.* Savalli-Lestrade, *Les Philoi Royaux*, p. 177 propose une orthographe différente du père de Diophante : Asklepiodôros.

¹⁷¹² P.-F. Foucart, « Décret de la ville de Chersonésos en l'honneur de Diophantos, général de Mithridate », *BCH*, 5 (1881), p. 78.

¹⁷¹³ B. Niese, « Straboniana », *op. cit.*, p. 560, n. 2.

d'un autre général portant le même nom. Toutefois, l'intervention de Photius sur le texte originel ne peut être écartée totalement. Concernant Menandros, le résumé de Photius n'en fait pas mention par ailleurs¹⁷¹⁴.

τὰ μὲν οὖν πρῶτα τὸ ἐπικρατέστερον οἱ βάρβαροι ἔφερον :

Memnon est le seul à mentionner le fait que les premiers engagements furent favorables aux Pontiques, les autres sources ne rapportant que la victoire finale de Fimbria (Plutarque, *Sylla*, 23, 11 ; Tite-Live, *Per.* 83 ; Orose, VI, 2, 1 ; Velleius Paterculus, II, 24, 1). Les propos de Memnon, bien qu'isolés, ne sont pas en totale contradiction avec les traditions suivies par les autres sources. En effet, dans un passage des *Mithridatiques* d'Appien (*Mithr.* 52, 210) il est fait mention de « quelques batailles » livrées par Fimbria contre le fils de Mithridate, sans spécifier pour autant si le Romain fut le vainqueur à chaque rencontre : Καὶ μάχας τινὰς οὐκ ἀγεννῶς ἠγωνίσαστο τῷ παιδί τῷ Μιθριδάτου. Ainsi, il est tout à fait envisageable que les troupes de Fimbria et les troupes royales se soient affrontées à plusieurs reprises, et que les Pontiques aient eu l'avantage au cours des premiers engagements, avant d'être finalement défaits par Fimbria à la suite d'une bataille décisive. D'ailleurs, Appien, fait une brève allusion à une victoire de Mithridate Eupator contre Fimbria : « *Il vainquit également Fimbria, Murena, le consul Cotta, Fabius et Triarius* » (Appien, *Mithr.* 112, 545)¹⁷¹⁵. Il est possible que ce passage fasse référence à l'un de ces succès que Memnon attribue aux troupes royales, mais l'imprécision du récit d'Appien ne permet pas d'identifier avec exactitude la bataille à laquelle il fait allusion.

Φιμβρίας δὲ ἀνασώσασθαι στρατηγήματι τὰς ἐκ παρατάξεως ἐλαττώσεις διανοούμενος (τὸ γὰρ πολέμιον ὑπερεῖχε πλήθει) :

Les compétences militaires de Fimbria mises en lumière par Memnon ont également fait l'objet d'une remarque chez Appien, lequel souligne les « *compétences de chef* » de Fimbria (*Mithr.* 52, 206 = *πιανὸς ἐς στρατηγίαν*) et « *sa vaillance* » au cours des quelques combats qui l'opposent au fils de Mithridate (*Mithr.* 52, 210). Fimbria dut faire preuve d'une intelligence stratégique efficace pour compenser l'infériorité de son armée. Les sources sont silencieuses sur la composition de ces deux forces ennemies, mais Fimbria disposait seulement des troupes qui avaient accompagné Flaccus à son arrivée en Grèce, lesquelles étaient constituées de deux légions d'après Appien (*Mithr.* 51, 205). Au vu des armées

¹⁷¹⁴ Cf. Geyer, s.v. « *Menandros* » n° 7, *RE XV* (1932), col. 1931.

¹⁷¹⁵ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 321, n. 299.

régulièrement alignées par le roi du Pont au cours de cette première guerre mithridatique, il est plus que probable que l'armée romaine ait été bien moins nombreuse que l'armée de Mithridate.

ὥς ἐπί τινα ποταμὸν τῶν μαχομένων ἑκατέρα δύναμις ἦκε, καὶ μέσον ἀμφοῖν τοῦτον ἐποιήσαντο, ὄμβρου περὶ ὄρθτον ῥαγέντος, ἀπροσδόκητος ὁ τῶν Ῥωμαίων στρατηγὸς διαβαίνει τὸν ποταμὸν, καὶ ὕπνω τῶν πολεμίων ἐν ταῖς σκηναῖς κατεχομένων, ἐπιπεσὼν μὴθ' αἰσθανομένους κατέκτεινεν :

Après les premières escarmouches, qui eurent lieu aux alentours de Pruse d'après Reinach¹⁷¹⁶, remportées avec succès par les Pontiques, les deux armées se seraient déplacées et le combat aurait pris place à proximité du fleuve Rhyndacos, en Mysie, au printemps 85¹⁷¹⁷. Le lieu exact de la bataille est incertain, puisque d'après la chronique capitoline (=IG XIV 1297 1.14-16), le camp de Mithridate fut capturé près de Cyzique¹⁷¹⁸ : ἀφ' οὗ Φιμβρίας Μιθραδάτου στρατόπεδον περὶ Κύζικον ἐνίκησεν, tandis que la tradition rapportée par Orose fait mention de Miletoupolis¹⁷¹⁹, en Mysie (Orose, VI, 2, 10). Néanmoins, les deux versions ne s'excluent pas l'une et l'autre, si l'on considère que plusieurs combats eurent lieu. Une telle supposition est accréditée au regard des deux récits contradictoires de Frontin et Memnon qui ne rapportent pas la même bataille. Il me semble plus probable que le passage de Memnon fasse référence à Cyzique, puisque le témoignage épigraphique spécifie que le camp du jeune prince fut capturé, à l'inverse d'Orose, chez lequel il est seulement question de la poursuite de Mithridate par Fimbria. D'ailleurs, cette allusion à la poursuite du jeune prince par Fimbria, éclairée par le récit de Memnon, laisse entendre que la confrontation entre les deux forces ennemies ne s'est pas limitée à une simple bataille rangée, mais qu'elle s'apparentait davantage à une succession de combats, livrés sous forme d'escarmouches et où le vainqueur poursuivait le vaincu, le poussant à changer de position, jusqu'à la victoire finale de l'une des deux parties. Cette bataille sur le Rhyndacos ne doit donc pas, me semble-t-il, être perçue comme une bataille figée en un seul et même lieu, mais à l'inverse, comme une bataille de mouvement¹⁷²⁰. Toutefois, il est fort probable que ces deux sources donnent une position approximative, prenant pour référence la cité qui leur semblait la plus proche et, dans

¹⁷¹⁶ Reinach, *Mithridate*, p. 200.

¹⁷¹⁷ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 253, n. 66.

¹⁷¹⁸ Cf. Diodore XXXIX, 8, 3. La mention de la capture du camp de Mithridate près de Cyzique au cours de la bataille du Rhyndacos explique sans doute la raison pour laquelle Reinach place la prise de Cyzique, mentionnée par Diodore XXXIX, 8, 3, après la bataille du Rhyndacos. Cf. Reinach, *Mithridate*, p. 201 ; Memnon F 24.3.

¹⁷¹⁹ Ruge, s.v. « Miletopolis », *RE XV* (1932), col. 1585-1586; *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, p. 988-989, s.v. « Miletoupolis ».

¹⁷²⁰ Janke, *Memnon*, p. 72-73.

ce cas, il est envisageable que le lieu de la rencontre soit à chercher entre Miletoupolis et Cyzique, sur les rives du fleuve Rhyndacos.

Il me semble que les événements rapportés par Frontin sont à situer avant l'engagement décisif qui consacre la victoire romaine. Fimbria, après avoir été mis en déroute par les Pontiques au cours des premiers engagements, aurait installé son camp qu'il fortifia au moyen de fossés. Mithridate engagea sa cavalerie contre les positions romaines, mais Fimbria attaqua les Pontiques et tua 6000 cavaliers ennemis (Frontin, *Stratagèmes*, III, 17, 5). C'est suite à cette première déroute que le fils du roi du Pont se posta sur la rive du Rhyndacos. Son camp ainsi installé ne tarda pas à être l'objet d'une attaque surprise lancée par Fimbria. La description que fait Memnon de cette victoire n'est pas sans rappeler celle de Sylla au moment de la bataille de Chéronée (cf. Memnon F 22.13) : les Romains remportent la victoire non pas au cours d'une bataille rangée, mais réussissent à surprendre leurs ennemis à l'aube, dans leur camp, alors qu'ils étaient encore endormis. Fimbria ne remporte pas la victoire sur le champ de bataille après avoir fait preuve de ses compétences de guerrier, mais grâce à la ruse. La source de Velleius Paterculus, II, 24, dresse un tableau similaire de la victoire romaine, laquelle fut en grande partie due à la chance.

ὀλίγων τῶν ἐν ἡγεμονίαις διαπεφευγῶτων τὸν ὄλεθρον καὶ τῶν ἰππέων :

D'après Memnon, une partie de la cavalerie échappa à la mort, ce qui laisse à penser que malgré la mort de 6000 cavaliers au cours des premiers affrontements (Frontin, *Stratagèmes*, III, 17, 5), toute la cavalerie pontique ne fut pas vaincue par Fimbria.

μεθ' ὧν καὶ Μιθριδάτης ὁ Μιθριδάτου· καὶ πρὸς τὸ Πέργαμον πρὸς τὸν πατέρα Μιθριδάτην ἅμα τοῖς συνεξιππασαμένοις διασώζεται :

Quant à Mithridate, en admettant qu'il soit bien question du fils d'Eupator envoyé en Colchide après le traité de Dardanos (Appien, *Mithr.* 64, 266), il aurait réussi à fuir à Pergame auprès de son père, pour lui annoncer la défaite de son armée contre les troupes de Fimbria. Le roi avait entamé des négociations avec Sylla depuis Pergame, se sachant menacé par Fimbria qui marchait contre lui (Plutarque, *Sylla*, 23, 6-11 ; cf. 20, 1 ; Appien, *Mithr.* 56). Eupator voyait certainement le succès de Fimbria comme un moyen de faire contrepoids aux exigences de Sylla¹⁷²¹. Mais le roi du Pont ne resta pas longtemps à l'abri de la menace que

¹⁷²¹ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 321, date l'ambassade pontique envoyée auprès de Sylla de la fin du printemps 85, après les succès de Fimbria sur le Rhyndacos et alors que Mithridate est toujours à Pergame.

faisait peser sur lui Fimbria et dut se résoudre à fuir sa résidence pergamienne pour Pitane (Plutarque, *Lucullus*, 3, 4 ; Appien, *Mithr.* 52, 210).

24.5

Οὗτω δὲ βαρείας τῆς συμφορᾶς καὶ λαμπρᾶς τοῖς βασιλικοῖς συμπεσοῦσης, αἱ πλεῖσται τῶν πόλεων πρὸς τοὺς Ῥωμαίους μετέθεντο.
Ainsi, après ce lourd et retentissant revers des armées royales, la plupart des cités se retournèrent vers les Romains.

Memnon note que la défaite du fils de Mithridate avait incité de nombreuses cités à abandonner le camp pontique. Cependant, il avait déjà signalé précédemment, au fragment 24.3, que dès son passage en Asie, Fimbria avait obtenu de gré ou de force, de nombreux ralliements et avait soumis un grand nombre de places avant de combattre le fils de Mithridate, parmi lesquelles Nicomédie et Cyzique (Diodore, XXXIX, 8, 2-3 ; cf. Memnon 24.3). Sa poursuite de Mithridate Eupator¹⁷²² le conduisit dans un premier temps à s'emparer de Pergame (Orose, VI, 2, 10 ; Appien, *Mithr.* 52, 210 ; Tite-Live, *Per.* 83. cf. Plutarque, *Sylla*, 23, 11) : le roi n'attendit pas l'arrivée de Fimbria et s'enfuit au début de l'été 85¹⁷²³ à Pitane où il fut assiégé par le Romain (Orose, VI, 2, 10 ; Plutarque, *Lucullus*, 3, 4-6 ; Appien, *Mithr.* 52, 210).

Fimbria échoua à capturer le roi qui s'échappa par voie maritime de Pitane pour rejoindre Mytilène¹⁷²⁴ et renonçant à poursuivre Mithridate faute de flotte, il parcourut l'Asie et « punissait ceux qui avaient été partisans des Cappadociens et livrait au pillage le territoire des villes qui ne lui faisaient pas bon accueil » (Appien, *Mithr.* 53, 210 : ὁ δὲ Φιμβρίας, ἐπιὼν τὴν Ἀσίαν, ἐκόλαζε τοὺς καππαδοκίσαντας, καὶ τῶν οὐ δεχομένων αὐτὸν τὴν χώραν ἐληλάτει). Diodore, XXIX, 8, 3 fait quant à lui état de l'invasion violente de la Phrygie par Fimbria et ses troupes : « il ravagea la Phrygie, dévasta tout ce qu'il rencontra, et rasa une ville entière », τὴν γὰρ Φρυγίαν κατασύρων πρηστῆρος τρόπον ἐπὶ τῇ τῶν περιπεσόντων περιτροπῇ ἀπάσης πόλεως κατέσκηπτε). Appien, donne l'exemple de la cité d'Ilion qui fut pillée, incendiée et dont les habitants furent massacrés (*Mithr.* 53, 211-214). D'après Strabon, XIII, 1, 27, la cité fut assiégée et prise au bout de dix jours (cf. Dion Cassius, XXXI, 104, 7 ; Tite-Live, *Per.* 83 ; Orose, VI, 2, 11 ; Obsequens, 116, 55 : *Ilio a C.*

¹⁷²² Granius Licinianus, 26 (Flemisch) fait simplement référence à l'arrivée de Fimbria en Asie qui ne manqua pas d'alerter Mithridate.

¹⁷²³ Cet abandon de Pergame au début de l'été 85 est également documenté par les monnaies : voir De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 321-322.

¹⁷²⁴ Sources, cf. *ibidem*, p. 323, n. 317.

Fimbria incenso, quum aedes quoque Mineruae deflagrasset : « C. Fimbria ayant mis le feu à la ville d'Ilium, et l'incendie ayant consumé le temple même de Minerve ». Appien (*Mithr.* 53, 214) situe la prise d'Ilium à la fin de la 173^{ème} olympiade : la quatrième année de la 173^{ème} olympiade correspond à la période comprise entre l'été 85 et l'été 84¹⁷²⁵. D'après Orose (VI, 2, 10), Fimbria parcourut ainsi la province d'Asie « jusqu'à Miletoupolis ». C'est ainsi qu'une grande partie de l'Asie fut réoccupée par les troupes fimbriennes (Tite-Live, *Per.* 83 : *magnam partem Asiae recepit* ; Plutarque, *Sertorius*, 23, 6 : ἦν δὲ τῷ δικαιοτάτῳ τρόπῳ Ῥωμαίων κεκτημένων ἐπαρχίαν ἀφελόμενος καὶ κατασχών, πολεμῶν μὲν ἐξέπεσεν ὑπὸ Φιμβρίου : « *mais qu'une province qu'il avait enlevée aux Romains, qui la possédaient à plus juste titre, qu'il avait perdue ensuite dans la guerre, vaincu par Fimbria* »).

F 25.1-25. 3 : Dardanos et l'entre-deux guerres

25.1

Μαρίου δὲ ἀπὸ τῆς φυγῆς ἀνασωθέντος εἰς τὴν Ῥώμην, Σύλλας δεδιώς (τῶν ἀντιστασιωτῶν γὰρ ἦν ἐκεῖνος), μὴ τῇ ὁμοίαι φυγῇ τὴν εἰς αὐτὸν ὕβριν ἀποτίσῃ, πρὸς Μιθριδάτην διεπρεσβεύετο, συμβάσεις αὐτῷ τὰς πρὸς Ῥωμαίους ὑποβαλλόμενος. Τοῦ δὲ καὶ ταῖς συμβάσεσιν ἀσμενίσαντος, ἀφικέσθαι τε ἐπὶ ταύταις αἰτήσαντος, αὐτὸς προθύμως ἐστέλλετο.
Marius était revenu d'exil à Rome; Sylla, qui craignait vu que Marius était du parti adverse, de payer par une même sentence d'exil l'outrage qu'il lui avait infligé, envoya une ambassade à Mithridate pour lui suggérer de traiter avec les Romains. Comme le roi, heureux à l'idée d'un accommodement, avait demandé à en venir aux pourparlers, Sylla s'empessa d'aller vers lui.

Μαρίου δὲ ἀπὸ τῆς φυγῆς ἀνασωθέντος εἰς τὴν Ῥώμην :

Il ne peut être question ici de Marius, l'adversaire de Sylla et consul pour l'année 86 avec Cinna¹⁷²⁶, dans la mesure où il est mort au tout début de son consulat, en janvier 86 (voir Memnon F 24.1). Ce ne peut donc être lui que craint Sylla au moment des négociations de Dardanos, qui prennent place à l'été 85 ; il s'agit plus probablement de son neveu et fils adoptif, qui porte le même nom que lui et qui fut élu consul en 82. Or, d'après Plutarque et Tite-Live, au moment des négociations du futur traité de Dardanos, les adversaires déclarés de Sylla sont Cinna et Carbo (Plutarque, *Sylla*, 22, 1-2 ; Tite-Live, *Per.* 83.4). En admettant que Memnon fasse bien allusion à Marius, le consul de 86, la chronologie des événements suggérée dans ce fragment ne tient plus, puisque Marius rentre d'exil non pas au moment des négociations de Dardanos, mais au moment où Sylla assiège Archélaos au Pirée, à la fin de

¹⁷²⁵ *Ibidem*, p. 323, n. 322 ; Goukowsky, *Appien*, p. 177, n. 442 ; Reinach, *Mithridate*, p. 203 la date de l'été 85.

¹⁷²⁶ Henry, *Photius*, p. 76, n. 2 ; Jacoby, *FGrH*, III C, p. 280.

l'année 87. Dès lors, il faut envisager que ce passage, qui place le retour d'exil de Marius au moment où Sylla décida d'accéder à la requête du roi du Pont d'entamer des négociations de paix, est une inadvertence de Photius plutôt qu'une confusion de Memnon.

Dans l'hypothèse où cette erreur serait quand même imputable à Memnon, il faut considérer avec attention le fait que sa version semble étrangement proche de la tradition rapportée par Eutrope, V, 7, 3 qui mentionne également un Marius : « *C'est que tandis que Sylla était vainqueur de Mithridate en Achaïe et en Asie, Marius qui avait été mis en fuite, et Cornelius Cinna, l'un des consuls, recommencèrent la guerre en Italie, et, étant entrés dans la ville de Rome, ils tuèrent...* ». La source d'Eutrope fait état de la situation à Rome, où Cinna et Marius, rentré d'exil, reprennent violemment le contrôle de la ville, tandis que Sylla est occupé à mener la guerre contre Mithridate. Or, contrairement au passage de Memnon, il me semble que le récit d'Eutrope se rapporte, non pas aux événements qui eurent lieu durant la période des négociations de paix entre Mithridate et Sylla en 85 mais à ceux qui prennent place au cours de l'année 86. En effet, Eutrope, dans le passage précédent (V, 7, 2 : « *la paix fut réglée entre eux de façon que Sylla, partant en hâte pour la guerre civile, ne coure point de danger sur ses arrières* »), fait référence aux négociations de paix entre Mithridate et Sylla, en insistant sur le fait que ce dernier devait rentrer rapidement à Rome. Il donne les raisons de l'urgence de la situation, en rapportant comment ses ennemis avaient œuvré contre lui à Rome (Eutrope, V, 7, 3) et ce, depuis que Sylla menait les opérations contre les forces pontiques en Grèce, en d'autres termes, depuis le début de l'année 86. Bien que Marius soit mort au tout début de son consulat, la source d'Eutrope insiste sur le rôle joué par ce dernier aux côtés du consul Cinna. D'autre part, le récit d'Eutrope explique comment les consuls s'en prirent à la famille de Sylla : sur ce point, ses propos sont corroborés par ceux de Plutarque (*Sylla*, 22, 1-2), exception faite de la mention de Carbo chez ce dernier. Le texte d'Eutrope semble ainsi constituer une sorte de bilan des opérations menées par les adversaires de Sylla à Rome entre la fin de l'année 87 et l'année 85.

Aussi, il est possible d'envisager que Memnon ait consulté la même source qu'Eutrope, ce qui expliquerait la mention de Marius à ce point du récit. En admettant que ce dernier faisait un bref excursus sur la situation à Rome entre la fin de l'année 87 et l'année 85, qui couvrait les actions des adversaires de Sylla depuis le retour d'exil de Marius jusqu'au consulat de Cinna et Carbo, il est probable que le Marius mentionné dans ce passage de Memnon soit bien le consul de 86. Dès lors, il me semble plus qu'envisageable que ce soit Photius qui ait rendu la chronologie de ce fragment inexacte, en mentionnant le retour d'exil de Marius, daté de la fin de l'année 87, au moment des négociations de Dardanos en 85.

Σύλλας δεδιώς (τῶν ἀντιστασιωτῶν γὰρ ἦν ἐκεῖνος), μὴ τῇ ὁμοίαι φυγῇ τὴν εἰς αὐτὸν ὄβριν ἀποτίση :

Memnon n'est pas le seul à justifier la volonté de Sylla de mettre fin rapidement à la guerre avec le roi du Pont par la menace que représentaient ses adversaires à Rome. Sylla avait de bonnes raisons de conclure une paix avec Mithridate : à Rome, ses ennemis, les consuls de 85, Cinna et Carbo, s'en prenaient à ses partisans et, d'après Plutarque, sa femme et ses enfants durent s'enfuir (Plutarque, *Sylla*, 22, 1-2 ; cf. Eutrope V, 7, 3 ; Tite-Live, *Per.* 83.4). Ainsi, il était urgent pour lui de retourner à Rome pour lutter contre ses adversaires et dans cette optique, il se devait de conclure la paix avec le roi du Pont (Appien, *B.C.* I, 9, 76).

πρὸς Μιθριδάτην διεπρεσβεύετο, συμβάσεις αὐτῷ τὰς πρὸς Ῥωμαίους ὑποβαλλόμενος :

Memnon rapporte ici les prémices de la paix de Dardanos¹⁷²⁷, mais sa présentation des négociations de paix est différente de celle que l'on trouve chez les autres auteurs, puisqu'il atteste que c'est Sylla, soucieux des menaces qui pesaient sur lui, qui engage les négociations et envoie une ambassade au roi. Bien qu'une telle tradition ne puisse-être issue des *Mémoires* de Sylla¹⁷²⁸, la version de Memnon ne doit pas pour autant être totalement rejetée et ne doit pas nécessairement être considérée comme corrompue par Photius. Appien (*Mithr.* 54, 215), au contraire, rapporte que l'initiative revint à Mithridate. Ce dernier, conscient de ses difficultés, causées par ses échecs militaires successifs et en particulier la défaite de ses troupes à Orchomène, ordonna à Archélaos d'entreprendre un règlement. La tradition suivie par Eutrope (V, 7, 2) fait également de Mithridate l'instigateur de la rencontre, tandis que Plutarque (*Sylla*, 23, 11) et Velleius Paterculus (II, 23, 6), qui mentionnent tous deux l'entrevue entre Sylla et le souverain pontique, insistent sur la volonté de Mithridate de conclure rapidement un accord avec Sylla : Velleius dresse le portrait - sans doute exagéré - d'un roi désespéré, prêt à tout accepter. Au vu de ce que rapporte Plutarque, il semble évident que le roi du Pont se trouvait dans une situation critique, puisque craignant une attaque de Fimbria¹⁷²⁹, il voulait obtenir au plus vite l'amitié de Sylla. Néanmoins, au regard des récits de Plutarque (*Sylla*, 22, 1-3) et d'Eutrope (V, 7, 2-3), il est clair que Sylla était pris entre deux feux et qu'il avait tout intérêt à mettre fin à la guerre en Asie afin de rentrer à Rome et de

¹⁷²⁷ Cf. Büchner, s.v. « Dardanos » n° 1, *RE* IV (1901), col. 2163-2164 ; *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, p. 1006-1008, s.v. « Dardanos ».

¹⁷²⁸ Goukowsky, *Appien*, p. 177, n. 444.

¹⁷²⁹ Fimbria, après s'être emparé de Nicomédie et de Pergame, avait poursuivi Mithridate jusqu'au port de Pitané (Appien, *Mithr.* 52, 209-210).

régler leur sort à ses adversaires politiques. Dès lors, il est fort probable que les raisons invoquées par Memnon soient compatibles avec celles avancées par les sources qui font de Mithridate celui qui avait tout à gagner en concluant rapidement une paix. Aussi, je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'invalider le fait que Sylla ait été lui aussi pressé de régler cette guerre dans le but de pouvoir se consacrer aux affaires de Rome.

Appien (*Mithr.* 54, 215) et Eutrope (V, 7, 2) mentionnent également l'envoi d'une ambassade, à cette différence près que, dans leur récit, c'est Mithridate qui envoya Archélaos auprès de Sylla pour entamer les négociations avec lui, et non l'inverse. Plutarque (*Sylla*, 22, 3) corrobore ces deux versions sur l'envoi d'Archélaos par Mithridate, puisque selon lui, le général pontique aurait transmis les revendications royales à un négociant de Délion, nommé lui aussi Archélaos, et c'est ce dernier qui aurait rencontré secrètement Sylla, afin de lui faire part des propositions du roi du Pont.

- Appien, *Mithr.* 54, 215 : « *Quand Mithridate apprit, en plus du reste, la défaite d'Orchomène, considérant les énormes effectifs qu'il avait envoyés en Grèce depuis le début de la guerre, ainsi que la rapidité avec laquelle ils n'avaient cessé de fondre, il adressa à Archélaos l'ordre d'œuvrer à un règlement aux meilleures conditions possibles.* »
- Eutrope, V, 6, 2 : « *Apprenant cela, Mithridate ordonna des pourparlers de paix avec Sylla* » [NB : apprenant la défaite d'Orchomène]
- Plutarque, *Sylla*, 22, 3 : « *A ce moment, il vit venir à lui un négociant de Délion [NB : en Béotie], nommé Archélaos, qui lui apportait secrètement des espérances et des propositions de la part de l'autre Archélaos, le général du roi.* »
- Eutrope, V, 7, 2 : « *Mais comme des envoyés du roi Mithridate étaient venus pour demander la paix, Sylla répondit qu'il ne l'accorderait que si le roi, abandonnant les terres qu'il avait occupées, se retirait dans son royaume.* »
- Velleius Paterculus, (II, 23, 6) : « *Sylla passa en Asie où il trouva Mithridate suppliant et prêt à tout accepter* ».

τοῦ δὲ καὶ ταῖς συμβάσεσιν ἀσμενίσαντος, ἀφικέσθαι τε ἐπὶ ταύταις αἰτήσαντος, ἀπὸς προθύμως ἐπέλλετο :

Tant Memnon que Plutarque (*Sylla*, 22, 4) insistent sur l'empressement dont faisaient preuve les deux parties, et en particulier Mithridate, à entamer les pourparlers, avec toutefois une légère nuance entre ces deux traditions, puisque la présentation de Memnon laisse entendre que Sylla s'en allait rejoindre personnellement le roi, tandis que chez Plutarque, c'est Archélaos qui entre en pourparlers avec le Romain. D'après Plutarque, Sylla et Archélaos se seraient rencontrés à proximité du village de Délion et du sanctuaire d'Apollon, tandis que Licinianus situe cette entrevue à Aulis (Granius Licinianus, 26 Flemish)¹⁷³⁰.

¹⁷³⁰ Voir Reinach, *Mithridate*, p. 194 ; Ballesteros Pastor, *Mitridates*, p. 168 sqq.

- Plutarque, *Sylla*, 22, 4 : Καὶ τὸ πρᾶγμα Σύλλας οὕτως ἠγάπησεν ὥστ' αὐτὸς εἰς λόγους σπεῦσαι τῷ Αρχελάῳ συνελθεῖν « *Sylla fut si content de cette démarche qu'il se hâta d'entrer lui-même en pourparlers avec Archélaos. Ils se rencontrèrent au bord de la mer, à Délion, près du sanctuaire d'Apollon.* »

Toutefois, il me semble que la version de Memnon n'est pas totalement erronée, en admettant que le fragment 25.1 résume en quelques phrases les différentes étapes des négociations entreprises par les deux parties en vue d'une paix. Par conséquent, il est plus que probable que dans cette dernière partie du fragment, il ne soit plus question des premières négociations, et qu'il faille relier cet épisode au passage suivant (fragment 25.2), où Memnon rapporte la rencontre entre Sylla et Mithridate, c'est-à-dire, l'étape finale de ces pourparlers qui prit place à Dardanos.

Entre l'envoi d'Archélaos auprès de Sylla (Memnon 25.1) et l'entrevue à Dardanos (25.2), il y eut plusieurs rencontres entre les Romains et les Pontiques afin de discuter les termes d'une paix, étapes qui n'apparaissent pas dans le récit de Memnon. Cette lacune résulte manifestement du travail de Photius, qui ne donne qu'un bref résumé des négociations entreprises par Sylla et Mithridate. Ce sont ces différentes rencontres entre les Romains et les ambassadeurs royaux qui conduiront à la conclusion du traité de Dardanos. Plutarque fait un récit détaillé de cette période et il en ressort que les négociations furent difficiles : un premier accord fut conclu entre Sylla et Archélaos à Délion (Plutarque, *Sylla*, 23, 1), dont les termes, qui indisposaient le roi, furent l'objet d'une nouvelle discussion, cette fois entre Sylla et des ambassadeurs pontiques envoyés par Mithridate (Plutarque, *Sylla*, 23, 6). Archélaos dut se rendre en personne auprès du roi, afin que ce dernier accepte le traité que le général pontique avait précédemment négocié (Plutarque, *Sylla*, 23, 9). Enfin, Archélaos rejoignit Sylla à Philippes et lui il fit part du désir de Mithridate de le rencontrer en personne (Plutarque, *Sylla*, 23, 10 ; Appien, *Mithr.* 55, 224 ; 56, 225). En effet, ce dernier craignant une attaque de Fimbria, voulait donc obtenir l'amitié de Sylla (Plutarque, *Sylla*, 23, 11).

25.2

Οὕτω γοῦν τῶν ἀναμεταξὺ ἀλλήλων προεληλυθότων, Λάρδανον αὐτοῦς ἐπὶ ταῖς συνθήκαις ὑποδέχεται, καὶ τῶν περὶ αὐτοῦς ὑποχωρησάντων, ὁμολογίαί γίνονται, Μιθριδάτην μὲν Ῥωμαίοις ἐκχωρεῖν τῆς Ἀσίας, καὶ Βιθυνῶν δὲ καὶ Καππαδοκίας ἄρχειν τοὺς ἐκ γένους βασιλέας, βεβαιωθῆναι δὲ Μιθριδάτῃ τοῦ Πόντου παντὸς τὴν βασιλείαν, παρασχεῖν δ' ἰδίως Σύλλα τριῆρεις π' καὶ τάλαντα τρισχίλια πρὸς τὴν ἰδίαν ἐπὶ τὴν Ῥώμην κάθοδον, καὶ Ῥωμαίους μηδὲν ταῖς πόλεσι μνησικακῆσαι ἀνθ' ὧν μετέβαλον εἰς Μιθριδάτην - εἰ καὶ μὴ κατὰ τὰς ὁμολογίας τοῦτο συνέβη· πολλὰς γὰρ ὕστερον τῶν πόλεων ἐδουλώσαντο.

Au terme de leur marche l'un vers l'autre, c'est Dardanon qui les accueillit pour négocier ; leurs entourages s'éloignèrent et ils convinrent que Mithridate se retirerait d'Asie au profit des Romains et que les souverains indigènes exerceraient la royauté en Bithynie et en Cappadoce. Mithridate se voyait garantir l'intégralité du royaume du Pont ; il fournirait à Sylla quatre-vingts trières et trois mille talents pour son retour à Rome ; les Romains ne tiendraient pas rigueur aux cités de leur défection en faveur de Mithridate ; pourtant, cette clause des conventions ne fut pas appliquée, car, dans la suite, ils asservirent beaucoup de villes.

οὕτω γοῦν τῶν ἀναμεταξὺ ἀλλήλων προεληλυθότων, Δάρδανον αὐτοὺς ἐπὶ ταῖς συνθήκαις ὑποδέχεται, καὶ τῶν περὶ αὐτοὺς ὑποχωρησάντων, ὁμολογίαι γίνονται :

Sylla et Mithridate, après avoir négocié par l'intermédiaire d'Archélaos, se rencontrent en personne à Dardanos à l'été 85¹⁷³¹. Parti de Philippes, en Macédoine (Plutarque, *Sylla*, 23, 10), Sylla prit la route de Cypséla, en longeant la côte thrace (Appien, *Mithr.* 56, 226). Arrivé à Chalcédoine, il fut bientôt rejoint par Lucullus et sa flotte et ce dernier transporta Sylla et son armée en Asie. Tandis que Lucullus fut envoyé en avant-garde à Abydos (Appien, *Mithr.* 56, 226 ; Plutarque, *Lucullus*, 4, 1¹⁷³²), Sylla prit le chemin de Dardanos, entre Abydos et Ilion (cf. Strabon, 13, 1, 28¹⁷³³) où il fut rejoint par Mithridate (Appien, *Mithr.* 56, 227, Plutarque, *Sylla*, 24, 1 ; Granius, Licinianus, 27 Flemish) qui venait de Pergame (Appien, *Mithr.* 56, 227). Quant à Mithridate, il débarqua en Troade avec sa flotte (soit 200 navires), une vingtaine de milliers de fantassins, 6000 cavaliers, et un grand nombre de chars à faux, tandis que Sylla avait des forces moins nombreuses composées seulement de 4 cohortes et de 200 cavaliers (Plutarque, *Sylla*. 24, 1-2). Sylla et Mithridate s'avancèrent l'un vers l'autre, chacun accompagné de quelques hommes et de son armée respective. Memnon et Appien (*Mithr.* 56, 227) précisent tous deux que l'entourage du roi et de Sylla se tint à distance afin de laisser les deux hommes parlementer.

Le résumé de Photius passe sous silence les termes des négociations qui furent commencées à Délion entre Sylla et Archélaos, et les discussions engagées par les ambassadeurs pontiques à l'occasion de leur entrevue avec le général romain à Philippes. Il mentionne seulement les clauses définitives du traité de paix entériné lors de la rencontre entre Mithridate et Sylla à Dardanos. Les sources qui font état du traité de paix rapportent essentiellement, pour la plupart d'entre elles, les conditions requises par Sylla au cours de ses entrevues avec Archélaos puis avec les émissaires envoyés par le roi du Pont, mais insistent

¹⁷³¹ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 323.

¹⁷³² Plutarque écrit que les deux débarquèrent à Abydos ; cf. Reinach, *Mithridate*, p. 203, n. 1 ; De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 323-324.

¹⁷³³ Reinach, *Mithridate*, p. 204, date l'entrevue d'août 85, mais Appien, *B.C. I*, 76, écrit seulement que Sylla vainquit Mithridate ἔτεσιν οὐδ' ὅλοις τρισίβ. Magie, *RRAM*, II, p. 1110 propose donc avec prudence l'automne 85 ; sur ce traité, voir Ballesteros Pastor, *Mitridates*, p. 177 sqq.

beaucoup moins sur l'accord trouvé entre Sylla et Mithridate lors de leur rencontre à Dardanos, accord qui met fin à la première guerre mithridatique.

Μιθριδάτην μὲν Ῥωμαίοις ἐκχωρεῖν τῆς Ἀσίας :

Une des clauses du traité de Dardanos imposait à Mithridate de se retirer d'Asie. Je ne pense pas que le terme Ἀσία fasse ici référence à toutes les régions asiatiques envahies par Mithridate au cours de la guerre¹⁷³⁴, mais seulement à la province romaine d'Asie. Cette évacuation imposée à Mithridate est largement citée par les autres sources qui insistent notamment sur le fait que les Romains entendaient reprendre le contrôle des régions sur lesquelles ils avaient des droits (Velleius Paterculus, II, 23, 6 ; Tite-Live *Per.* 83 ; Florus, I, 40, 12 ; Appien, *B.C.* I, 9, 76 ; Cicéron, *Mur.* 15, 32).

Il semble que ce soit Archélaos qui, lors des premières négociations engagées à Délion et, au nom de Mithridate, proposa à Sylla de laisser l'Asie et le Pont au roi et de s'embarquer pour mettre fin à la guerre à Rome, en échange de quoi, Archélaos lui offrait les moyens militaires et financiers de mener à bien ses opérations (Plutarque, *Sylla*, 22, 5). Or l'importance de la province asiatique pour Rome avait motivé Sylla à faire de cette clause une condition *sine qua non* à tout accord de paix : ainsi, Archélaos dut se résoudre à accepter cette exigence dès sa première rencontre avec Sylla à Délion (Appien, *Mithr.* 55, 223 ; Plutarque, *Sylla*, 22, 9 ; Granius Licinianus, 26-27 Flemish) et les ambassadeurs pontiques qui rencontrèrent Sylla à Philippes confirmèrent l'engagement du roi du Pont à respecter cette clause (Eutrope, V, 7, 3). Ce dernier n'avait d'autre choix que d'accepter de telles exigences, mais il espérait très certainement reconquérir au plus vite l'Asie. Pour cela, il devait d'abord se débarrasser de la menace que représentait Fimbria et faire en sorte que Sylla quittât la région au plus vite. Plutarque (*Sertorius*, 23, 7), qui rapporte l'échange d'ambassades entre Mithridate et Sertorius, insiste sur le fait que le roi souhaitait obtenir l'aide de Sertorius, afin de replacer l'Asie sous son contrôle pontique, mais qu'il se vit opposer un refus catégorique, le Romain considérant la province asiatique comme une possession légitime de Rome. Il est incontestable que l'Asie était un enjeu tant pour Mithridate que pour Rome.

Memnon qui donne ici les clauses du traité définitif entérinant la paix, ne mentionne pas la Paphlagonie. Or cette région faisait l'objet d'un point de désaccord puisque dès les premières négociations qui eurent lieu à Délion entre Sylla et Archélaos, la question de la Paphlagonie fut abordée. Sylla accepta les termes proposés par Archélaos, qui prévoyaient que Mithridate se retirerait de la Paphlagonie (Plutarque, *Sylla*, 22, 9 ; Granius Licinianus, 26-

¹⁷³⁴ A propos du terme « Asie », voir le commentaire du fragment 22.8.

27 Flemish). Toutefois, lorsque les ambassadeurs de Mithridate arrivèrent à Philippes pour discuter du traité qu'Archélaos avait négocié avec Sylla, ils firent savoir à ce dernier que le roi du Pont était en total désaccord sur la question de la Paphlagonie et qu'il refusait de l'évacuer (Appien, *Mithr.* 56, 225 ; Plutarque, *Sylla*, 23, 6). Le silence de Memnon sur ce point n'est pas isolé, puisqu'aucune autre source ne mentionne la Paphlagonie dans les clauses du traité définitif, à l'exception de Licinianus (28, Flemish), selon lequel un certain Curion, qui avait été chargé par Sylla de restaurer le roi dans son royaume (Appien, *Mithr.* 60, 249), aurait rattaché la Paphlagonie au trône bithynien¹⁷³⁵. Cette source est l'unique témoignage faisant état d'une éventuelle donation d'une partie de la Paphlagonie à Nicomède. Si un tel compromis fut trouvé, Memnon n'en fait pas état.

καὶ Βιθυνῶν δὲ καὶ Καππαδοκίας ἄρχειν τοὺς ἐκ γένους βασιλέας :

Nicomède et Ariobarzane étaient présents à Dardanos, aux côtés de Sylla (Plutarque, *Sylla*, 24, 5) et obtinrent l'assurance d'être restaurés sur leurs trônes respectifs : Mithridate devait donc évacuer la Bithynie et la Cappadoce qu'il occupait depuis le début de la guerre (Tite-Live, *Per.* 83 ; Florus, I, 40, 12 ; Plutarque, *Sylla*, 22, 9 ; Granius Licinianus, 26-27, Flemish : pour la Bithynie). L'accord fut respecté puisque les deux souverains retrouvèrent rapidement leurs royaumes respectifs (Appien, *Mithr.* 60, 249), et cela semble confirmé par les monnaies, puisque Fr. de Callataÿ a observé une reprise des frappes monétaires en Cappadoce en 85 ou 85/4 et en Bithynie vers l'été 85¹⁷³⁶.

βεβαιωθῆναι δὲ Μιθριδάτη τοῦ Πόντου παντὸς τὴν βασιλείαν :

Avec cet accord, Mithridate perdait toutes les régions conquises pendant la guerre et ne conservait que son royaume initial, le Pont (Granius Licinianus, 27 Flemish ; Appien, *Mithr.* 58, 240 ; Plutarque *Sylla*, 24, 7 ; Velleius Paterculus, II, 23, 6 ; Appien, *B.C.* I, 9, 76 ; Plutarque, *Lucullus*, 4 ; Strabon, XIII, 1, 27). Dès les pourparlers de Délion, Sylla fit savoir sa volonté de voir le roi du Pont évacuer tous les territoires qu'il avait fait passer sous sa coupe (Appien, *Mithr.* 55, 223 ; Plutarque, *Sylla*, 22, 5 ; Plutarque, *Sylla*, 22, 10) et il renouvela sa requête aux ambassadeurs pontiques venus à sa rencontre à Philippes (Eutrope V, 7, 2).

¹⁷³⁵ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 325, n. 6 ; Magie, *RRAM*, II, p. 1111, n. 2, suppose que la partie orientale de la Paphlagonie resta aux mains de Mithridate.

¹⁷³⁶ Pour les monnaies, voir De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 325-327.

παρασχεῖν δ' ἰδίως Σύλλα τριήρεις π' καὶ τάλαντα τρισχίλια πρὸς τὴν ἰδίαν ἐπὶ τὴν Ῥώμην κάθοδον :

D'après Plutarque (*Sylla*, 22, 5), c'est Archélaos qui proposa à Sylla, lors des premières négociations à Délion, de lui fournir de l'argent, des trières et des troupes afin que le Romain quitte l'Asie pour s'occuper de ses ennemis à Rome. Le premier accord conclu par les deux hommes prévoyait que le roi du Pont livre 70 νῆες χαλκήρεις d'après Plutarque, *Sylla*, 22, 9. Ce chiffre correspondait sans doute à la flotte dont disposait alors Archélaos, puisque selon Appien (*Mithr.* 55, 222), Sylla aurait exigé que Mithridate lui livre les navires du général pontique, tandis que la flotte pontique comptait, dans sa totalité, 200 vaisseaux (Plutarque *Sylla*, 24, 1). Or Mithridate n'était pas d'accord pour livrer ses vaisseaux à Sylla et ses ambassadeurs, en mission à Philippes, tentèrent en vain de le faire comprendre au Romain (Plutarque, *Sylla*, 23, 6-7).

Cette seconde négociation fut vaine, attendu que, d'après Memnon, Mithridate dut se résoudre à livrer 80 trières. Granius Licinianus (27-27 Flemish) et Plutarque (*Sylla*, 24, 7) sont à peine moins généreux, puisque selon eux, le roi du Pont procura les 70 vaisseaux cuirassés demandés par Sylla au début des pourparlers et fournit, en outre, l'équipement nécessaire à la conduite de cette flotte, dont il avait la charge de nourrir et de payer la solde, ainsi que 500 archers. Néanmoins, les négociations de cette clause ne firent perdre au roi du Pont qu'une partie de sa flotte (Velleius Paterculus, II, 23, 6 ; cf. Appien, *Mithr.* 58, 240 ; Diodore, XXXVIII, 6, 1) et non la totalité, contrairement à ce que semble dire Appien (*B.C.* I, 9, 76).

Memnon chiffre l'amende infligée à Mithridate à 3000 talents, une somme moins élevée chez Plutarque (*Sylla*, 22, 9) puisqu'elle ne se monte selon lui qu'à 2000 (cf. Velleius Paterculus, II, 23, 6). Or Plutarque rapporte les négociations qui eurent lieu à Délion, et il est possible que l'amende fut revue à la hausse à Dardanos. En effet, Sylla imposa le paiement d'une indemnité afin de couvrir les frais engagés pour mener la guerre contre le roi du Pont qu'il jugeait responsable du déclenchement des hostilités. Il est bien évident que le Romain avait également besoin d'argent pour financer une nouvelle guerre, cette fois à Rome, contre ses ennemis politiques qui avaient repris le pouvoir durant son absence. Ainsi, Sylla obtint du roi du Pont ce qui avait été proposé par Archélos, ou peut-être exigé par le Romain lui-même, à savoir des troupes armées, et en particuliers 500 archers, de l'argent pour remplir le trésor de guerre et enfin, une partie de la flotte pontique, sur laquelle il rentra en Italie (Diodore, XXXVIII, 6, 1).

καὶ Ῥωμαίους μηδὲν ταῖς πόλεσι μνησικακῆσαι ἀνθ' ὧν μετέβαλον εἰς Μιθριδάτην :

Memnon est le seul à rapporter cette clause, qui, d'ailleurs, ne fut pas longtemps respectée par Sylla¹⁷³⁷. Il s'agissait pour lui de faire payer aux cités d'Asie leur soutien au parti de Mithridate (cf. Appien, *Mithr.* 62, 255).

εἰ καὶ μὴ κατὰ τὰς ὁμολογίας τοῦτο συνέβη· πολλὰς γὰρ ὕστερον τῶν πόλεων ἐδουλώσαντο :

Les propos de Memnon sont confirmés par les exemples rapportés par les sources sur le sort qui fut réservé aux cités qui avaient soutenu Mithridate durant la guerre. L'asservissement de ces cités prit plusieurs formes. Sylla envoya des troupes dans les différentes cités qui lui avaient été hostiles et d'après Appien (*Mithr.* 61, 250), presque toute l'Asie fut concernée. Plutarque va plus loin en rapportant que les habitants furent obligés de loger, de nourrir et de donner une somme¹⁷³⁸ d'argent à chacun des soldats qui furent installés en garnison dans leur cité (Plutarque, *Sylla*, 25, 4-5). Ces mêmes soldats furent autorisés par Sylla à piller les cités qu'ils occupaient (Plutarque, *Sylla*, 25, 4 ; Appien, *Mithr.* 61, 251). Les cités d'Asie eurent à souffrir des violences commises par les soldats, mais également de celle provoquée par le désordre qu'entraînait la décision de Sylla et, en particulier, celle de proclamer le retour des esclaves qui avaient été libérés par Mithridate chez leurs anciens maîtres (Appien, *Mithr.* 61, 251).

Les volontés de Sylla, outre les brutalités et les troubles qu'elles provoquèrent au sein des cités grecques, portèrent un coup violent aux finances de ces dernières, puisqu'il imposa une amende à l'Asie afin qu'elle paye aux Romains le coût de la guerre (Plutarque *Sylla*, 25, 4; Appien, *Mithr.* 62, 258-260). Les notables des cités se réunirent à Ephèse, à la demande de Sylla (*Mithr.* 61, 252), où ce dernier reprocha aux cités d'avoir soutenu le roi du Pont et d'avoir participé au massacre des Romains. Pour cette raison, il condamnait la province à une amende qui équivalait à 5 ans de tribut. La somme totale s'élevait à 20 000 talents et Sylla chargea Lucullus de la prélever (Plutarque, *Sylla*, 25, 4 ; *Lucullus*, 4, 1 et 20, 4 ; cf. Appien, *Mithr.* 63, 261)¹⁷³⁹. Enfin, un autre exemple de l'hostilité de Sylla à l'égard des cités est donné par Appien, selon lequel l'Asie eut à souffrir de l'incursion maritime de navires pirates, auxquels Sylla ne présenta aucune opposition et ce, malgré sa présence. C'est ainsi que

¹⁷³⁷ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 328 ; voir A. Keaveney, *Sulla : the Last Republican*, Londres-Sydney, 1986, Appendice II p. 230.

¹⁷³⁸ Sur les estimations probablement excessives de Plutarque à ce sujet : voir De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 328.

¹⁷³⁹ *Ibidem*, p. 328, n. 29 et 30.

Samos, Iasos, Clazomènes et Samothrace furent dépouillées de leurs richesses (Appien, *Mithr.* 62, 262-263 ; cf. Cicéron, *Flacc.* 32 ; Plutarque, *Lucullus*, 20)¹⁷⁴⁰.

Dans ce contexte troublé, certaines cités se rebellèrent ; sans doute refusaient-elles de payer l'amende que Sylla leur imposait ou refusaient-elles d'accueillir les troupes que Sylla y avait envoyées¹⁷⁴¹. La répression ne se fit pas attendre et les cités révoltées furent châtiées : on détruisit leurs murailles et elles furent livrées au pillage (Appien, *Mithr.* 61, 250 ; Granius Licinianus, 28 Flemish). Les opérations romaines, visant à mater cette rébellion ouverte, se poursuivirent quelque temps et semblent avoir duré jusqu'à l'hiver 85/4¹⁷⁴². En revanche, le résumé de Photius passe sous silence le fait qu'une petite partie de l'Asie fut épargnée puisque il apparaît que les cités qui étaient restées fidèles au pouvoir romain furent récompensées. C'est ainsi que Rhodes, Chios, Magnésie, Tabai, Stratonicee, Ilion et les Lyciens furent déclarés amis de Rome par Sylla et se virent accorder la liberté¹⁷⁴³ (Appien, *Mithr.* 61, 250 ; cf. Strabon, XIII, 1, 27 : Ilion ; Strabon XIII, 3, 5 : Magnésie ; Strabon, XIV, 2, 3 : Rhodes).

La plupart des clauses du traité de Dardanos ont été négociées lors des différentes rencontres entre Sylla et les envoyés pontiques à Délion et Philippes. En revanche, Memnon donne seulement les termes définitifs du traité¹⁷⁴⁴ de paix. Et le fragment 25.2 est plus complet que la plupart des autres sources littéraires traitant de la paix de Dardanos. En effet, dans leur grande majorité, les clauses de ce traité conclu entre Sylla et le roi du Pont sont mentionnées dans le récit que font les Anciens des négociations engagées à Délion et Philippes.

Lorsqu'il est question de rapporter les termes définitifs de cette paix, la plupart des auteurs n'en donnent qu'une partie seulement, et se contentent de rappeler que les clauses négociées précédemment, et dont ils ont déjà fait état, furent validées par le roi du Pont et incluses dans la paix qu'il fit avec Sylla. C'est ainsi que procède Appien, qui conclut son récit sur la paix de Dardanos (*Mithr.* 58, 240) en ces termes : « *Il [NB : Mithridate] consentit aux conventions négociées par le truchement d'Archélaos, et, après avoir livré les navires et tout*

¹⁷⁴⁰ Sur la situation extrême dans laquelle se trouvait l'Asie au moment de ces représailles romaines : cf. McGing, *FPM*, p. 140-141 ; Magie, *RRAM*, I, p. 238 sq. ; Th. Drew-Bear, « Deux décrets hellénistiques d'Asie Mineure », *BCH* 96, 1 (1972), p. 470-471.

¹⁷⁴¹ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 328-329.

¹⁷⁴² *Ibidem*, p. 328, n. 25.

¹⁷⁴³ Sur le cas de certaines cités dont les conditions dans lesquelles elles obtiennent cette liberté ne sont pas claires : voir *ibidem*, p. 328, n. 23 ; McGing, *FPM*, p. 110-112 ; A. Keaveney, *op. cit.*, p. 231-232 ; Magie, *RRAM*, II, p. 1111-1115, n. 3-15. Cf. R. Bernhardt, *Imperium und Eleutheria : die römische Politik gegenüber den freien Städten des griechischen Ostens*, Dissertation, Hambourg, R. Bernhardt, 1971, p. 114-133.

¹⁷⁴⁴ Cf. Cicéron, *Pro Murena*, 15, 32 et Plutarque, *Lucullus*, 4, 1 qui font une brève allusion à ce traité.

le reste, il se retira dans le Pont pour regagner son seul royaume ancestral. Ainsi s'acheva la première guerre entre Rome et Mithridate. ». Appien ne donne donc pas les termes définitifs du traité, mais les résume simplement par l'expression « *et tout le reste* », se référant de la sorte aux clauses discutées pendant les négociations dont il a précédemment rapporté les différentes étapes. Suivant une méthode similaire, Granius Licinianus (26-27 Flemish) dresse la liste des termes négociés par Archélaos et Sylla, sur lesquels Mithridate pouvait espérer obtenir la paix et les présente dans un même temps comme ceux constituant l'accord définitif : ainsi, Licinianus ne distingue pas les clauses qui firent l'objet de négociations de celles qui furent acceptées par Mithridate, scellant ainsi l'accord de paix avec Sylla. D'ailleurs, parmi ces conditions, figure l'obligation imposée à Mithridate de restituer aux Romains un certain nombre d'individus. Mis à part Velleius Paterculus, II, 23, 6, qui rapporte que Sylla se fit restituer les prisonniers, seul Appien (*Mithr.* 55, 222) mentionne une telle requête. Mais dans la mesure où cette demande fut formulée au moment des négociations de Délion, il est possible que Mithridate n'accédât pas aux exigences de Sylla en lui remettant les généraux, ambassadeurs, transfuges. Sur ce point, Memnon reste silencieux, à moins que ce soit Photius qui ait omis de mentionner cette clause.

La paix ainsi conclue avec Mithridate laissait désormais le champ libre à Sylla pour entreprendre une nouvelle guerre, cette fois, en terre italienne, contre ses ennemis. Sans doute est-ce pour cette raison qu'au moment des négociations engagées à Délion, Sylla s'engagea à faire accorder à Mithridate le titre d'allié des Romains (Plutarque, *Sylla*, 22, 10 ; cf. Diodore, XXXVIII, 6, 1).

25.3

Σύλλας μὲν οὖν οὕτω λαμπρῶς εἰς τὴν Ἰταλίαν ἀφίκετο, καὶ Μάριος ἀθίς τῆς πόλεως ὑπεχώρησε· καὶ Μιθριδάτης ἀνέστρεψεν οἴκαδε, πολλὰ τῶν διὰ τὴν ἐν ἧ κατενέχθη συμφορὰν ἀποστάντων ἔθνῶν ἐξ ὑπαρχῆς χειρωσάμενος.

Sylla fit donc ainsi une rentrée sensationnelle en Italie et Marius quitta de nouveau Rome; Mithridate se retira dans son pays; beaucoup de peuplades qui l'avaient abandonné à cause des revers dans lesquels il était tombé rentrèrent dans son obédience.

Σύλλας μὲν οὖν οὕτω λαμπρῶς εἰς τὴν Ἰταλίαν ἀφίκετο :

S'il est vrai que Mithridate regagna son royaume après son entrevue avec Sylla à Dardanos, Sylla, quant à lui, ne rentra pas directement en Italie, contrairement à ce que laisse entendre le résumé de Photius. Après avoir passé l'hiver 85/4 en Asie, à renflouer le trésor militaire avec l'amende imposée aux cités d'Asie qui avaient pris le parti de Mithridate durant

la guerre, il regagna la Grèce et débarqua au Pirée (Plutarque, *Sylla*, 26, 1) au printemps ou au début de l'été 84¹⁷⁴⁵, en ayant pris soin de laisser Muréna et Lucullus sur place (cf. Memnon F 26.1). Il séjourna quelque temps en Grèce (Appien, *Mithr.* 63, 263), d'abord à Athènes (Plutarque, *Sylla*, 26, 4 ; Cornelius Nepos, *Atticus*, 2, 2 ; Tite-Live, *Per.* 84), puis en Eubée (Strabon, X, 1, 9). Finalement, il traversa la Thessalie et fit route vers la Macédoine et, à Dyrrachium, il embarqua avec ses troupes pour rejoindre Brindes¹⁷⁴⁶ au printemps 83¹⁷⁴⁷ (Plutarque, *Sylla*, 27, 1).

Le terme λαμπρός fait très certainement référence à la composition de l'armée de Sylla qui dut impressionner ses ennemis. En effet, Sylla débarqua en Italie avec une armée et une flotte conséquentes : c'est accompagné de 400 000 hommes, à bord de 1200 ou 1600 navires, que Sylla fit son entrée à Brindes (Appien, *B.C.* I, 9, 79 ; Plutarque, *Sylla*, 27, 1-2 ; Tite-Live, *Per.* 85 ; cf. Appien, *B.C.* I, 9, 76 ; Diodore, XXXVIII, 6, 1). A en croire ces chiffres, le séjour de Sylla en Grèce ne fut donc pas inutile car il avait désormais les moyens d'affronter ses ennemis, Cinna et Carbo et c'est ainsi que la guerre civile fut rallumée à Rome (Tite-Live, *Per.* 83.4)¹⁷⁴⁸.

- Diodore, XXXVIII, 6, 1 (la flotte d'Eupator passe à Sylla) : Σύλλας γάρ, εἷς ἐκ τῶν ἐχθρῶν ὑπολειφθεῖς, περὶ τὴν Βοιωτίαν τὰς Μιθριδάτου δυνάμεις κατακόψας καὶ τὰς Ἀθήνας ἐκπολιορκήσας, εἶτα Μιθριδάτην σύμμαχον ποιησάμενος καὶ παραλαβὼν αὐτοῦ τὸν στόλον ἐπανῆλθεν εἰς τὴν Ἰταλίαν « Sylla avait seul échappé à ses ennemis; après avoir détruit en Béotie les troupes de Mithridate, pris Athènes d'assaut, et fait de Mithridate un allié, qui lui céda sa flotte, avec laquelle il rentra en Italie ».
- Plutarque, *Sylla*, 27, 6 : « Puis il s'embarqua pour affronter, comme il le dit lui-même, quinze généraux ennemis qui disposaient de 450 cohortes. »
- Appien, *B.C.* I, 9, 76 : « Sylla, pressé de s'en retourner à Rome pour en imposer à ses ennemis, se hâta d'en finir avec Mithridate. Dans l'espace de moins de trois ans, il avait fait mordre la poussière à 160 000 hommes ; il avait réuni à l'empire romain la Grèce, la Macédoine, l'Ionie, l'Asie et beaucoup d'autres régions dont Mithridate s'était antérieurement emparé. Il avait enlevé à ce prince tous ses vaisseaux, et l'avait confiné, après tant de conquêtes, dans les anciennes limites de ses États. Sylla donc reprit le chemin de Rome, à la tête d'une armée nombreuse qui lui était dévouée, qui était à l'épreuve des fatigues de la guerre. (...) Il avait aussi beaucoup de vaisseaux à ses ordres. Il était pourvu d'argent et de toutes les autres munitions militaires ».
- Appien, *B.C.* I, 9, 79 : « Sylla instruit de ces circonstances, se mit en marche à la tête de cinq légions de troupes italiennes, (...) ; avec une flotte de 1600 vaisseaux, il se rendit du Pirée à Patras, et de Patras à Brindes. »

¹⁷⁴⁵ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 330.

¹⁷⁴⁶ Le chemin suivi par Sylla est quelque peu différent, puisque chez Appien, (*B.C.* I, 9, 79), Sylla gagna Patras depuis le Pirée puis embarqua pour l'Italie. Sur le séjour de Sylla en Grèce : Sherwin-White, *RFPE*, p. 145-146. Concernant cet épisode, voir Badian, *Sulla*, p. 47-62 ; E. Badian, *Studies*, p. 206-234. Cf. Fr. Hinard, *Sylla*, Paris, Fayard, 1985, p. 130-133; 158.

¹⁷⁴⁷ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 331.

¹⁷⁴⁸ *Ibidem*, p. 331-332. Cf. Appien, *B.C.* I, 9, 80-10.87 ; Eutrope, V, 7, 2-4 ; Orose, V, 20-1 ; Plutarque, *Sylla*, 27-8 ; *Pompée*, 6-8 et *Sertorius* 6 ; Tite-Live, *Per.* 85-6 ; Velleius Paterculus, II, 24-5.

καὶ Μάριος αὐθις τῆς πόλεως ὑπεχώρησε :

Il ne s'agit pas de Marius, le consul de 86 qui avait été exilé par Sylla et qui était revenu à Rome à la fin de l'année 87, mais de son neveu et fils adoptif C. Marius, celui qui fut élu consul pour l'année 82 aux côtés de Carbo (Appien, *B.C.* I, 10, 87). Une fois revenu à Rome, Sylla inscrivit Marius le Jeune sur la liste de proscription et ce dernier (Orose, V, 21, 3), forcé de s'exiler, se réfugia à Préneste (Orose, V, 21, 8 ; Tite-Live, *Per.* 87-88)¹⁷⁴⁹. La confusion est sans doute celle de Photius qui comme au F 25.1, confond les deux Marius.

καὶ Μιθριδάτης ἀνέστρεψεν οἴκαδε, πολλὰ τῶν διὰ τὴν ἐν ἧι κατενέχθη συμφορὰν ἀποστάντων ἔθνῶν ἐξ ὑπαρχῆς χειρωσάμενος :

Après la rencontre avec Sylla à Dardanos, Mithridate rentra dans son royaume du Pont par la mer et, en chemin, s'en prit aux habitants de la Colchide et du Bosphore qui s'étaient révoltés contre son autorité (Appien, *Mithr.* 63, 240 ; 64, 265 ; cf. Appien, *Mithr.* 67, 281 et Memnon F 26.4). Afin de mater la rébellion, Mithridate avait construit une flotte et rassemblé une importante armée : or, de tels préparatifs allèrent bientôt déclencher les hostilités avec Muréna, car l'importance du dispositif militaire mis sur pied par Mithridate fit penser aux Romains que le roi du Pont se préparait à mener une nouvelle guerre contre eux (Appien, *Mithr.* 64, 267 ; cf. Memnon F 26.1).

Sous-partie 4 : La deuxième guerre mithridatique

26.1

Παρὰ τῆς συγκλήτου δὲ Μουρήνας ἡγεμῶν πέμπεται, καὶ Μιθριδάτης διαπρεσβεύεται πρὸς αὐτόν, τὰς πρὸς Σύλλαν ὁμολογίας ἅμα τε προτείνων καὶ βεβαίους ἀξιῶν εἶναι. Ὁ δὲ μὴ θέμενος τῇ πρεσβείᾳ (καὶ γὰρ καὶ οἱ πρέσβεις, Ἕλληνας ὄντες καὶ τὸν βίον φιλόσοφοι, τὸν Μιθριδάτην μᾶλλον διέσυρον ἢ συνίστων) ὄρμητο ἐπὶ τὸν Μιθριδάτην. Καὶ τῷ τε Καππαδοκίας Ἀριοβαρζάνῃ τὴν ἀρχὴν βεβαιοτέραν ἐποίει, καὶ ἐπὶ ταῖς εἰσβολαῖς τῆς Μιθριδάτου βασιλείας κτίζει πόλιν Λικίνειαν¹⁷⁵⁰.

Le Sénat envoya Muréna prendre le commandement et Mithridate fit faire une démarche auprès de lui pour arguer de ses conventions avec Sylla qu'il tenait pour fermes. Mais Muréna ne fit pas accord avec les envoyés ; d'ailleurs, les ambassadeurs, qui étaient des philosophes grecs, critiquaient Mithridate plus qu'ils ne le défendaient; il se mit en route contre Mithridate. Il assura la situation d'Ariobarzane dans son royaume de Cappadoce et il fonda, aux confins du royaume de Mithridate, la ville de Licinia.

¹⁷⁴⁹ Cf. F. Hinard, *op. cit.*, p. 193; A. Allély, *loc. cit.*

¹⁷⁵⁰ Λικίνειαν : chez Jacoby ; Ἐκίνειαν chez Henry.

παρὰ τῆς συγκλήτου δὲ Μουρήνας ἡγεμῶν πέμπεται :

D'après Memnon, c'est Muréna que le Sénat envoya prendre le commandement en Asie, dans la mesure où Sylla était parti pour l'Italie. Or d'après Appien (*Mithr.* 64, 265), ce n'est pas le Sénat, mais Sylla qui laisse sur place Lucius Licinius Muréna à la tête des deux légions de Fimbria, sans doute en tant que propréteur de la province¹⁷⁵¹. Muréna, qui avait servi sous les ordres de Sylla en tant que légat, avait pour but de mettre en ordre le reste de l'Asie, tandis que Sylla faisait route vers l'Italie, au printemps ou au début de l'été 84¹⁷⁵² (Appien, *Mithr.* 64, 265). La version d'Appien est la plus vraisemblable dans la mesure où le Sénat était aux mains des marianistes, qui n'auraient pas envoyé un partisan de Sylla en Asie¹⁷⁵³. Cicéron (*Verrines*, II, 1, 89-90) rapporte Muréna consacra les premiers temps de son administration en Asie à organiser la construction de navires à Milet, afin de lutter contre les pirates¹⁷⁵⁴.

καὶ Μιθριδάτης διαπρεσβεύεται πρὸς αὐτόν, τὰς πρὸς Σύλλαν ὁμολογίας ἅμα τε προτείνων καὶ βεβαίους ἀξιῶν εἶναι :

Le résumé de Photius passe sous silence les raisons pour lesquelles Mithridate fit une telle démarche auprès de Muréna. Ce dernier, selon Appien, aurait cherché des motifs d'obtenir le triomphe (*Mithr.* 64, 265) et le départ de Sylla pour l'Italie au printemps 83¹⁷⁵⁵ lui laissait le champ libre. Le prétexte pour engager une nouvelle guerre contre le roi du Pont lui fut fourni par Archélaos. Le général pontique, qui était suspecté par Mithridate d'avoir négocié avec Sylla à ses dépens, se réfugia auprès de Muréna pour éviter de connaître le sort habituel réservé aux hommes suspectés de trahison¹⁷⁵⁶. Selon Appien, ce serait Archélaos¹⁷⁵⁷ qui aurait poussé Muréna à engager une action préventive. En effet, l'importance des préparatifs mis sur pied par le roi pour mater les insurrections dans le Bosphore (cf. Memnon 25.3) fut interprétée comme la preuve que Mithridate se préparait à mener de nouvelles

¹⁷⁵¹ Cicéron (*Pro lege Manilia*, 3, 8) le présente comme un « *vir fortissimus* » et un « *summus imperator* ». Cf. Janke, *Memnon*, p. 78. Cf. Broughton, *Magistrates*, II, p. 61 ; p. 64 ; p. 70 ; Münzer, s.v. « Licinius Murena » n° 122, *RE* XIII (1926) col. 444-446 ; Jacoby, *FGrH*, III C, p. 280.

¹⁷⁵² De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 330.

¹⁷⁵³ Janke, *Memnon*, p. 77-78.

¹⁷⁵⁴ Sur ce point cf. De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 331.

¹⁷⁵⁵ *Ibidem*, p. 331 ; Reinach, *Mithridate*, p. 302.

¹⁷⁵⁶ D'après Orose, VI, 2, 12, Archélaos avait déjà fait défection, puisqu'il se serait réfugié auprès de Sylla lors du séjour de ce dernier en Asie.

¹⁷⁵⁷ Archélaos, le général de Chéronée et d'Orchomène à qui le roi reprochait d'avoir trop cédé dans les négociations préparatoires au traité de Dardanos, avait rejoint Muréna (Appien, *Mithr.* 64 ; cf. Orose, VI, 2, 12 qui fait fuir Archélaos chez Sylla).

opérations contre les Romains. A cela, il faut également ajouter que le roi du Pont n'avait pas encore accédé à la totalité des requêtes émises par Sylla à Dardanos, puisqu'il occupait toujours une partie de la Cappadoce, alors qu'il était supposé restaurer Ariobarzane sur son trône (Appien, *Mithr.* 64, 267 ; Cicéron, *Pro lege Manilia*, 4, 9). Ainsi, Archélaos, s'appuyant sur la rumeur grandissante d'une guerre imminente, « aiguisa les ambitions » de Muréna selon Appien, lequel aspirait à obtenir un triomphe et c'est ainsi que les Romains, au milieu de l'été 83 (?)¹⁷⁵⁸, traversèrent la Cappadoce¹⁷⁵⁹ et attaquèrent Comana, où furent tués des cavaliers pontiques (Appien, *Mithr.* 64, 268-269). C'est très certainement à ce moment là que Mithridate envoya des ambassadeurs auprès de Muréna pour rappeler à ce dernier qu'une paix avait été conclue avec Sylla. Sur ce point, le passage de Memnon rejoint celui d'Appien qui situe au moment de l'attaque de Comana la présence d'ambassadeur auprès de Muréna.

- Appien, *Mithr.* 64, 267 : « Contre les habitants du Bosphore, il faisait construire des navires et mettait sur pied une armée nombreuse, si bien que l'ampleur de ses préparatifs eut vite fait naître l'idée que ces concentrations ne visaient pas les habitants du Bosphore, mais les Romains. »
- Cicéron, *Pro lege Manilia*, 4, 9 : « Quant à Mithridate, il a employé ce temps, non à oublier les Pertes de sa première guerre, mais à en préparer une nouvelle. Après avoir construit et équipé des flottes considérables, après avoir levé chez tous les peuples qu'il a pu mettre à contribution d'innombrables armées, après avoir feint de déclarer la guerre aux habitants du Bosphore, ses voisins ».
- Appien, *Mithr.* 64, 268 : « S'en rendant compte, Archélaos fut saisi de crainte et se réfugia chez Muréna, dont il aiguisa les ambitions, le Persuadant d'engager une action préventive contre Mithridate »

ὁ δὲ μὴ θέμενος τῇ πρᾶσβείᾳ :

Selon Memnon, Muréna opposa un refus catégorique aux demandes formulées par les ambassadeurs pontiques de cesser toute opération. Appien rapporte que le refus de Muréna reposait sur le fait que celui-ci rappelait qu'aucune convention écrite n'existait (*Mithr.* 64, 269). Or le même Appien, à la fin de son récit sur la seconde guerre mithridatique, rapporte que Sylla lui-même ordonna que l'on mette fin à la guerre en raison de l'existence d'un accord juré entre lui et le roi (Appien, *Mithr.* 66, 279). Il paraît plus que vraisemblable que le fait que l'accord n'ait pas été mis par écrit offrait un prétexte à Muréna pour engager des opérations contre le roi. Mais sur ce point, la responsabilité du seul Muréna dans le déclenchement de la guerre reste encore l'objet de discussions chez les Modernes¹⁷⁶⁰.

¹⁷⁵⁸ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 331-332.

¹⁷⁵⁹ *Ibidem*, p. 332, n. 67 : l'étude des monnaies de Cappadoce a mis en évidence une activité plus intense en 83 et elle coïnciderait avec la présence de Muréna en Cappadoce pendant cette année. Voir *ibidem*, p. 209-211. Glew, *Between the Wars*, p. 113, selon lequel « there is no hint that Ariobarzanes did anything to help Murena ».

¹⁷⁶⁰ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 331, n. 53. Sur le fait que la responsabilité du déclenchement d'une nouvelle guerre incomberait seulement à Muréna, et sur l'évacuation totale de la Cappadoce par Mithridate : cf.

- Appien, *Mithr.* 64, 269 : « Ce fut ainsi que Murena traversant la Cappadoce, attaqua aussitôt Comana, un très gros bourg dépendant de Mithridate avec un sanctuaire vénéré et riche. Il tua quelques cavaliers de Mithridate et à ses ambassadeurs qui faisaient état des traités, il répondit qu'il n'en voyait point : car Sylla n'avait pris aucun engagement écrit, mais s'en était allé après avoir dans ses actes tenu sa parole. »
- Appien, *Mithr.* 66, 279 : Σύλλα δ' οὐκ ἀξιοῦντος Μιθριδάτην ἔνσπονδον πολεμεῖσθαι, Αὐλὸς Γαβίνιος ἐπέμφθη Μουρήνα μὲν ἀληθῆ τήνδε προαγόρευσιν ἐρῶν, μὴ πολεμεῖν Μιθριδάτη, Μιθριδάτην δὲ καὶ Ἀριοβαρζάνην ἀλλήλοις συναλλάζων. « Mais comme Sylla estimait que l'on ne devait pas faire la guerre à Mithridate, puisque'il était protégé par un accord juré, on envoya Aulus Gabinius dire d'une part à Muréna qu'il eût à prendre au sérieux l'interdiction de faire la guerre à Mithridate, et réconcilier d'autre part Mithridate avec Ariobarzane ».

καὶ γὰρ καὶ οἱ πρέσβεις, Ἕλληνες ὄντες καὶ τὸν βίον φιλόσοφοι, τὸν Μιθριδάτην μᾶλλον διέσυρον ἢ συνίστων :

D'après Goukowsky¹⁷⁶¹, il est possible que Memnon ait consulté une source qui plaçait au cours de cette période la trahison de Métrodore de Skepsis¹⁷⁶². Ce dernier, philosophe entré en politique, se mit au service de Mithridate. Devenu ambassadeur, il tenta de quitter le roi du Pont lors d'une mission à la cour de Tigrane, en 72. Mais ce dernier, gendre du roi du Pont, dénonça la trahison du Grec à Mithridate et Métrodore fut tué (Strabon, XIII, 1, 55 ; Plutarque, *Lucullus*, 22, 1-5). Sans aller totalement dans le sens proposé par Goukowsky, il me semble probable que la source de Memnon ait transmis un portrait type des ambassadeurs grecs, tels qu'ils étaient perçus à la cour du roi du Pont, portrait basé sur une expérience particulière, celle de Métrodore, qui se serait alors transformée en une critique généralisée des ambassadeurs d'origine grecque. De plus, si une telle trahison avait été le fait de philosophes grecs en 83, pour quelle raison Mithridate aurait-il continué à accorder sa confiance à de tels personnages, et en particulier, à Métrodore ?

Une autre hypothèse est avancée par Janke¹⁷⁶³ : Memnon, ou Photius aurait mélangé la fuite d'Archélaos auprès de Muréna avec les membres de cette ambassade pontique, d'où cette idée que les Grecs auraient trahi le roi : or si le général pontique est de même origine que les ambassadeurs, il n'est qu'un soldat, et non un philosophe.

ὄρμητο ἐπὶ τὸν Μιθριδάτην :

Glew, *Between the Wars*, p. 11-14 ; McGing, *FPM*, p. 133 ; Liebmann-Frankfort, *La frontière orientale*, p. 200-204.

¹⁷⁶¹ Goukowsky, Appien, p. 187, n. 534 ; Janke, *Memnon*, p. 78-79. Cf. Cicéron, *De orat.* III, 20: *quaestor in Asia cum essem, aequalem fere meum ex Academia rhetorem nactus, Metrodorum illum, de cuius memoria commemoravit Antonius...* « ce fut pendant ma questure en Asie, où je trouvai le rhéteur académicien Métrodore, qui était à peu près de mon âge, et dont Antoine nous a cité la surprenante mémoire. »

¹⁷⁶² J. M. Alonso-Núñez, « Historien anti romain : Métrodore de Skepsis », *DHA*, 10 (1984), p. 253-258.

¹⁷⁶³ Janke, *Memnon*, p. 78.

Selon Appien (*Mithr.* 64, 269), Mithridate envoie ses ambassadeurs auprès de Muréna alors que ce dernier attaquait Comana. A première vue, l'ordre des événements chez Memnon, tout du moins, tel qu'il est transmis par le résumé de Photius, est quelque peu différent de celui d'Appien. En effet, ici, l'attaque de Muréna semble consécutive à l'envoi des ambassadeurs par Mithridate. Tel qu'il nous a été transmis, le texte, sans mentionner explicitement que Muréna provoqua la guerre, a tout de même pour effet d'accentuer la responsabilité du Romain dans le déclenchement d'un nouveau conflit avec le roi du Pont : en effet, en passant sous silence certains événements et, en particulier, le fait que Mithridate n'avait toujours pas restauré Ariobarzane sur le trône de Cappadoce, Memnon ne fait qu'accréditer la thèse selon laquelle Muréna fut le responsable de la seconde guerre mithridatique.

Reste à déterminer à quel mouvement ce passage fait allusion. Si l'on admet que l'envoi d'ambassadeurs pontiques auprès de Muréna est consécutif à l'attaque orchestrée par ce dernier contre Comana, il est donc probable que Photius n'ait retenu que le second mouvement hostile de Muréna, et ait passé tout simplement sous silence la première attaque de Muréna, celle contre la ville de Comana. Ainsi, ce passage fait certainement référence aux pillages orchestrés par Muréna après qu'il ait renvoyé les ambassadeurs pontiques venus demander la cessation de tout acte hostile au nom du traité conclu avec Sylla à Dardanos. D'après Appien (*Mithr.* 64, 270), Muréna continua ses opérations en territoire pontique et passa l'hiver 83/2 en Cappadoce¹⁷⁶⁴, où il s'adonna au pillage des alentours, s'attaquant même aux sanctuaires. Comme l'a fait très justement remarquer Goukowsky¹⁷⁶⁵, il ne peut qu'être question de la Cappadoce pontique, dans la mesure où il est invraisemblable que Muréna se soit attaqué au royaume de l'allié de Rome, Ariobarzane.

καὶ τῷ τε Καππαδοκίας Ἀριοβαρζάνῃ τὴν ἀρχὴν βεβαιοτέραν ἐποίει :

Il semble que ce fut durant l'hiver 83/2 que Muréna restaure Ariobarzane sur son trône¹⁷⁶⁶, alors que le Romain prenait ses quartiers d'hiver en Cappadoce. Sur ce point, faut-il comprendre que les Romains s'installèrent en territoire allié, où le roi Ariobarzane aurait dû pourvoir aux besoins des Romains¹⁷⁶⁷, ou bien, que Muréna avait installé son camp en territoire ennemi ?

¹⁷⁶⁴ De Callataý, *Guerres mithridatiques*, p. 332 ; McGing, *FPM*, p. 134.

¹⁷⁶⁵ Goukowsky, *Appien*, p. 188, n. 535.

¹⁷⁶⁶ De Callataý, *Guerres mithridatiques*, p. 332.

¹⁷⁶⁷ Janke, *Memnon*, p. 79.

καὶ ἐπὶ ταῖς εἰσβολαῖς τῆς Μιθριδάτου βασιλείας κτίζει πόλιν Λικίνειαν :

C'est très certainement durant ce même hiver que Muréna fonde une cité, Licinia¹⁷⁶⁸ en Cappadoce pontique, puisque cette région est située « aux confins » du royaume pontique auxquels fait allusion Memnon. Le nom de la cité reste discuté, puisque Jacoby, qui suit la correction de Reinach, reproduit Λικίνειαν, tandis que Henry préfère la lecture Ἐκίνειαν¹⁷⁶⁹. La fondation de cette cité n'est pas connue par ailleurs, mais elle reflète bien le caractère ambitieux de Muréna qui souhaitant obtenir un triomphe, aurait très bien pu vouloir marquer l'Asie de son passage en fondant une ville portant son nom gentilice¹⁷⁷⁰. Ce sont donc ces premières opérations romaines, menées par Muréna contre les positions pontiques, qui déclenchèrent la seconde guerre mithridatique.

26.2

Ἐν τούτοις ὃ τε Μουρήνας καὶ ὁ Μιθριδάτης διαπρεσβεύονται πρὸς Ἡρακλεώτας, ἀνὰ μέρος ἑκάτερος κατὰ τοῦ ἑτέρου καλῶν ἐπὶ συμμαχία. Τῶν μὲν οὖν Ῥωμαίων τὴν ἰσχὺν φοβερὰν ἠγοῦντο, ὠρρώδουν δὲ καὶ τὴν γειτνίασιν τοῦ Μιθριδάτου. Διότι ἀποκρίνονται τοῖς παρ' αὐτῶν πρέσβεισιν, ὡς τοσοῦτων πολέμων ἀναρραγέτων μόλις ἂν τὴν ἰδίαν τηρεῖν δύνασθαι, μῆτι γε ἑτέροις ἐπικουρεῖν.

A ce moment, Muréna et Mithridate envoyèrent des ambassades aux Héracléotes ; chacun de son côté leur demandait leur alliance contre l'autre. Les gens d'Héraclée tenaient la force des Romains pour redoutable mais ils craignaient aussi le voisinage de Mithridate. C'est pourquoi ils répondirent à leurs envoyés qu'au milieu d'un si grand déchaînement de guerres, loin de pouvoir aider les autres, ils avaient beaucoup de mal à assurer leur propre situation.

ἐν τούτοις ὃ τε Μουρήνας καὶ ὁ Μιθριδάτης διαπρεσβεύονται πρὸς Ἡρακλεώτας :

Une fois de plus, Memnon insiste sur le rôle de sa cité d'origine dans le domaine diplomatique car il est le seul à mentionner l'envoi d'ambassadeurs romains et pontiques à Héraclée. Appien (*Mithr.* 65, 270-273) rapporte que Mithridate envoya une ambassade à Rome et attendit—avant d'agir. Il interprète l'absence de réponse des Romains comme une volonté de leur part de lui faire la guerre et entre à son tour dans les hostilités. Il est possible qu'il faille situer ces démarches diplomatiques durant l'hiver 83/2¹⁷⁷¹, au moment où Muréna était occupé en Cappadoce et alors que Mithridate envoyait des ambassades à Rome pour se plaindre de Muréna.

ἀνὰ μέρος ἑκάτερος κατὰ τοῦ ἑτέρου καλῶν ἐπὶ συμμαχία :

¹⁷⁶⁸ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 331. Sur Licinia, voir Magie, *RRAM*, II, p. 1124, n. 37.

¹⁷⁶⁹ Sur la correction apportée au texte de Memnon : cf. Reinach, *Mithridate*, p. 303, n. 1.

¹⁷⁷⁰ Janke, *Memnon*, p. 79.

¹⁷⁷¹ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 332

Le fait que les deux parties entreprennent des démarches visant à obtenir l’alliance d’Héraclée est sans doute une preuve que chacun de leur côté, Muréna et Mithridate, s’apprêtaient à mener une guerre. Le premier n’entendait pas mettre fin à ses opérations contre le roi du Pont et le second, se doutait ou craignait, tout simplement, que ses doléances restent sans réponse à Rome.

La démarche de Muréna est compréhensible puisque la cité d’Héraclée avait été déclaré amie et alliée de Rome (cf. Memnon 18.10). Les Romains souhaitaient certainement que les Héracléotes, à l’instar des habitants de Milet, participent au conflit en lui fournissant des trières, ou en construisant des navires de guerre (Cicéron, *Verrines*, II, 1, 89). D’ailleurs, les Milésiens n’étaient pas les seuls à prêter leur concours à la guerre contre Mithridate : le prince galate Déiotaros avait envoyé des troupes à Muréna (Cicéron, *Philippique*, XI, 33). Il est possible également que Rhodes¹⁷⁷² et Priène¹⁷⁷³ aient pris le parti romain, puisque d’après les sources épigraphiques, les deux cités avaient respectivement envoyé des délégations auprès de Muréna et de son questeur M. Silanus¹⁷⁷⁴. En revanche, la démarche de Mithridate est moins claire, si ce n’est la position stratégique qu’occupait Héraclée en mer Noire et qui aurait permis à la flotte royale d’avoir un accès estimable aux eaux du Pont, à moins que la démarche du roi ne soit qu’un moyen de dissuader les Héracléotes de prendre parti dans une guerre contre Rome. Au vu de la réponse formulée par la cité aux deux demandeurs, il semble que sa stratégie eut l’effet escompté¹⁷⁷⁵.

τῶν μὲν οὖν Ῥωμαίων τὴν ἰσχὺν φοβερὰν ἠγοῦντο (...) ὡς τοσοῦτων πολέμων ἀναρραγόντων μόλις ἂν τὴν ἰδίαν τηρεῖν δύνασθαι, μήτι γε ἑτέροις ἐπικουρεῖν :

Héraclée avait sans doute assisté au sort réservé par Sylla, au lendemain de Dardanos, aux cités qui s’étaient rangées du côté pontique durant la guerre et elle avait participé au sauvetage des habitants de Chios, que Mithridate avait expulsés de leur cité (cf. Memnon 23.1-2). Ainsi, les Héracléotes, qui n’avaient pas été châtiés pour l’aide qu’ils avaient apportée aux Chiotes, se doutaient certainement que le roi n’hésiterait pas à leur faire payer un quelconque soutien aux forces romaines. C’est sans doute la raison pour laquelle ils ont jugé préférable de ne pas intervenir dans une nouvelle guerre entre les armées romaines et les forces de Mithridate. La volonté de rester neutre allait contre l’accord conclu avec les

¹⁷⁷² IG XII, 1,48 = SIG³ 745 : ποτὶ Λεύκιον Λικίνιον Λευκίου υἱὸν Μουρήν[αν ἱμπεράτορα πρόξενον καὶ εὐργέταν τοῦ δά[μου].

¹⁷⁷³ I. Priene 121: Πρὸς ... Μᾶρκον Σιλανὸν Μυρένα<ν> ταμίαν.

¹⁷⁷⁴ Janke, *Memnon*, p. 79-80 ; McGing, *FPM*, p. 134 ; cf. Münzer, s.v. « Licinius Murena » n° 122, *RE* XIII 1 (1926), col. 445.

¹⁷⁷⁵ Cf. McGing, *FPM*, p. 134.

Romains dans le passé : sans doute faut-il voir ici une sorte de résistance passive des Héracléotes qui souffraient sans doute déjà des excès des publicains romains.

26.3

Ἄλλα γὰρ Μουρήνα μὲν συνεβούλευον οὐκ ὀλίγοι πρὸς τὴν Σινώπην ὀρμᾶν καὶ περὶ τοῦ βασιλείου κινεῖν τὸν πόλεμον, ὡς εἰ ταύτην ἔλοι, τῶν λοιπῶν κρατῆσαι ῥαϊδίως. Ὁ δὲ Μιθριδάτης πολλῇ δυνάμει κατασφαισάμενος ταύτην, εἰς αὐτοπρόσωπον πόλεμον καθειστήκει.

Beaucoup de gens conseillaient cependant à Muréna de marcher sur Sinope et de déclencher la bataille pour la possession de la capitale, dans l'idée que, s'il s'en emparait, il maîtriserait aisément les autres villes. Mithridate, qui en avait assuré la sécurité à l'aide d'une forte garnison, s'était attaché à mener la guerre lui-même.

ἀλλὰ γὰρ Μουρήνα μὲν συνεβούλευον οὐκ ὀλίγοι πρὸς τὴν Σινώπην ὀρμᾶν καὶ περὶ τοῦ βασιλείου κινεῖν τὸν πόλεμον, ὡς εἰ ταύτην ἔλοι, τῶν λοιπῶν κρατῆσαι ῥαϊδίως :

Muréna, après s'être attaqué à Comana, s'en était pris une nouvelle fois au territoire pontique et, à la fin de l'hiver 83/82¹⁷⁷⁶, avait pillé 400 villages, sans même que le roi ne fasse mouvement, puisqu'il attendait toujours le retour de ses ambassadeurs envoyés précédemment à Rome. Chargé d'un énorme butin, Muréna était revenu vers la Phrygie et la Galatie, où il fut rejoint par Calidius, envoyé par Rome auprès de Muréna, certainement au début de l'année 82, suite aux plaintes portées par les ambassadeurs pontiques. Ce Calidius, chargé de rappeler à Muréna que le roi était un allié de Rome et que toute opération contre lui devait cesser, se montra pourtant favorable à une guerre, puisque d'après Appien, il aurait encouragé Muréna à poursuivre l'offensive (*Mithr.* 65, 272-3).

Le récit de Memnon sur l'offensive de Muréna diffère complètement du récit d'Appien (*Mithr.* 65, 270-273) puisque ce dernier ne mentionne pas Sinope, mais rapporte seulement l'attaque de villages par les Romains.

- Appien, *Mithr.* 65, 272-273 : « Puis, chargé d'un énorme butin, Muréna revint vers la Phrygie et la Galatie, où Calidius, envoyé de Rome à la suite des représentations de Mithridate, ne lui remit aucun *senatus-consulte*, mais se contenta de dire en public, de manière à être entendu « que le Sénat l'invitait à épargner le roi, qui était un allié. Après avoir prononcé ces paroles, on le vit s'entretenir avec Muréna en tête à tête, et ce dernier, loin de réfréner son ardeur, attaqua encore cette fois la terre de Mithridate. »

¹⁷⁷⁶ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 333. Cf. Reinach, *FPM*, p. 303, qui situe l'attaque de ces villages au printemps 82.

ὁ δὲ Μιθριδάτης πολλῇ δυνάμει κατασφαισάμενος ταύτην, εἰς αὐτοπρόσωπον πόλεμον καθειστήκει :

Las de subir les incursions romaines et voyant dans ces attaques une déclaration de guerre, Mithridate décida de réagir et, au début de l'année, voire au printemps 82¹⁷⁷⁷, envoya Gordios s'occuper des Romains qui s'en prenaient « *aux villages* » (Appien, *Mithr.* 65, 273), tandis que lui-même prit la tête des opérations à Sinope. Afin de concilier les versions de Memnon et d'Appien, il faut admettre que les forces pontiques aient opéré simultanément sur deux fronts, ce qui ne constitue en rien une tactique exceptionnelle. En revanche, il semble étrange qu'Appien n'ait pas rapporté les opérations menées contre la cité¹⁷⁷⁸.

26.4

Καὶ πείραις μὲν ταῖς κατ' ἀρχὰς ἐπικρατέστερα ἦν τὰ τοῦ βασιλέως, εἶτα εἰς ἀγχώμαλον ἡ μάχη συνεστράφη, καὶ εἰς ὄκνον ἡ μάχη τὸ πρόθυμον περιέστησε τῶν πολεμίων. Διὸ καὶ Μιθριδάτης μὲν εἰς τὰ περὶ τὸν Φᾶσιν καὶ τὸν Καύκασον ἐτράπετο, Μουρήνας δὲ ἀπήρεν εἰς τὴν Ἀσίαν. Καὶ τὰ οἰκεία ἕκαστος διετίθει.

Dans les premières tentatives, les forces du roi l'emportèrent, puis la bataille évolua vers une phase indécise et l'ardeur des ennemis au combat dégénéra en lassitude. C'est pourquoi Mithridate se retira vers les parages du Phase et du Caucase; Muréna s'éloigna vers l'Asie et chacun se mit à organiser son domaine.

καὶ πείραις μὲν ταῖς κατ' ἀρχὰς ἐπικρατέστερα ἦν τὰ τοῦ βασιλέως :

Appien mentionne également une bataille, mais son récit s'écarte de celui de Memnon. D'après Appien, la bataille eut lieu au bord d'un fleuve, mais il n'en donne pas le nom (Appien, *Mithr.* 65, 274-275). Peut-être s'agit-il de l'Halys, qu'avait traversé précédemment Muréna pour s'en prendre aux villages de Mithridate (Appien, *Mithr.* 65, 271)¹⁷⁷⁹. Appien présente la bataille comme la réponse du roi aux offensives menées par Muréna contre des villages qui étaient dans sa sphère d'influence. Face à ces attaques et voyant que ses doléances, portées à Rome par ses ambassadeurs, ne mettaient pas fin aux agissements de Muréna, il décida d'agir et envoya Gordios reprendre le contrôle de ses positions. Quant au roi, il ne tarda pas à se montrer sur le champ de bataille, amenant avec lui le gros de son armée (Appien, *Mithr.* 65, 274). Memnon ne donne aucune précision permettant d'identifier avec certitude le lieu de la bataille, mais le fait qu'elle soit rapportée après la mention de

¹⁷⁷⁷ Janke, *Memnon*, p. 80.

¹⁷⁷⁸ Cf. De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 333. Selon ce savant, les villages furent attaqués une première fois au cours l'hiver ou la fin de l'hiver 83/2. Puis, suite aux conseils de Calidius, une nouvelle attaque fut lancée et ce serait au cours de ce second mouvement qu'il faudrait situer l'offensive menée contre Sinope.

¹⁷⁷⁹ Reinach, *Mithridate*, p. 303-304 ; Goukowsky, *Appien*, p. 188, n. 543. Sur ce point, Voir Magie, *RRAM*, II, p. 1124, qui émet des réserves sur cette hypothèse, de même que McGing, *FPM*, p. 134, n. 11.

l'attaque lancée contre Sinope laisse à penser qu'il s'agit d'une confrontation prenant place aux alentours de Sinope, sur les rives de l'Halys.

εἶτα εἰς ἀγχώμαλον ἢ μάχη συνεστράφη, καὶ εἰς ὄκνον ἢ μάχη τὸ πρόθυμον περιέστησε τῶν πολεμίων :

Ce passage est un autre point de discordance entre la version de Memnon et celle d'Appien et étaye l'hypothèse selon laquelle ces deux auteurs ne mentionnent pas la même confrontation entre les forces royales et l'armée romaine. En effet, la bataille, telle qu'elle est décrite chez chacun de ces deux auteurs, ne connaît pas la même issue : chez Memnon, la bataille est indécise, et elle prend fin avec le retrait de Mithridate et de Muréna, chacun partant dans une direction opposée, tandis que chez Appien (*Mithr.* 65, 275), le roi l'emporte de beaucoup et c'est Muréna qui s'enfuit vers la Phrygie (fin 82) (en Asie d'après Memnon : Μουρήνας δὲ ἀπῆρεν εἰς τὴν Ἀσίαν)¹⁷⁸⁰. De plus, le chemin suivi par le roi du Pont ne coïncide pas chez les deux auteurs : chez Memnon, Mithridate prend route vers l'Est, en direction du Phase et du Caucase (διὸ καὶ Μιθριδάτης μὲν εἰς τὰ περὶ τὸν Φᾶσιν καὶ τὸν Καύκασον ἐτράπετο) tandis que chez Appien (*Mithr.* 65, 276), le roi prend la route de la Cappadoce en chassant les unes après les autres les garnisons qu'y avait installées Muréna.

Au vu de ces points de désaccord entre les deux récits, je ne suis pas certaine qu'il faille absolument faire correspondre les deux versions et il est possible, comme cela arrive très souvent chez Memnon, que ce dernier, ou plus probablement Photius, ait rapporté le deuxième mouvement d'une confrontation armée entre les armées pontiques et romaines. Il reste cependant difficile de déterminer si l'offensive rapportée par Memnon eut lieu avant ou après celle rapportée par Appien, d'autant plus que les deux batailles se concluent avec la dispersion des forces ennemies¹⁷⁸¹.

καὶ τὰ οἰκεία ἕκαστος διετίθει :

La conclusion donnée par le résumé de Photius sur la fin de la seconde guerre mithridatique est très brève et passe sous silence le fait que Sylla envoya en Asie Aulus Gabinius, chargé de faire savoir à Muréna que le roi du Pont n'avait pas dénoncé le traité

¹⁷⁸⁰ Cf. Memnon 27.6 et Janke, *Memnon*, sous 27.6.

¹⁷⁸¹ Cf. Reinach, *Mithridate*, p. 303-304 ; De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 333. Certes, De Callataÿ fait état des nuances qui apparaissent dans les récits respectifs d'Appien et Memnon et souligne que chez ce dernier, « Muréna aurait subi un revers moins lourd que ce que laisse entendre Appien ». Toutefois, ce savant suit le même raisonnement que Reinach, dans la mesure où tous les deux ne voient qu'une seule et même bataille. *Contra* : Goukowsky, *Appien*, p. 188, n. 544, avance l'hypothèse selon laquelle Memnon aurait confondu le légat de Sylla qui combattait les troupes pontiques au cours de cette seconde guerre mithridatique et son fils, qui combattait sous Lucullus : cf. Munro, *Roads in Pontus*, p. 56.

qu'ils avaient conclu en 85 et, de la sorte, qu'il était interdit de lui faire la guerre (Appien, *Mithr.* 66, 279-80). Néanmoins, Mithridate dut se résoudre à faire la paix avec Ariobarzane et conclut une alliance matrimoniale avec le roi de Cappadoce. Ariobarzane fut fiancée à une jeune enfant de quatre ans¹⁷⁸² et par cet accord, Eupator trouva un prétexte pour conserver la partie de la Cappadoce qu'il occupait depuis le début de la première guerre mithridatique.

C'est sur cet accord qu'Appien (*Mithr.* 67, 281) conclut son récit de la guerre entre Mithridate et Muréna qui prend fin après presque trois années de conflits, au printemps 81¹⁷⁸³: « *La seconde guerre entre Mithridate et Rome fut ainsi achevée en deux ans* ». Les deux hommes se séparèrent et comme l'indique Memnon, ils retournèrent à leurs préoccupations : Muréna rentre en Italie, où il ne tarde pas à obtenir son triomphe tant convoité (Cicéron, *Mur.* 5, 11 ; 7.15 ; *Pro lege Manilia*, 3.8)¹⁷⁸⁴, tandis que Mithridate, tâcha de remettre de l'ordre dans une partie de son royaume. C'est ainsi qu'il mit fin aux rébellions survenues dans le Bosphore, où il plaça sur le trône son propre fils Macharès (Appien, *Mithr.* 67, 281)¹⁷⁸⁵. En revanche, ses opérations contre les Achéens, au nord de la Colchide, se soldèrent par un échec : après avoir subi de lourdes pertes, les deux tiers de son armée selon Appien (*Mithr.* 67, 282), il regagna son royaume entre la fin de l'année 81 et la fin de l'année suivante¹⁷⁸⁶.

¹⁷⁸² Reinach, *Mithridate*, p. 304, suppose que la fille de Mithridate, beaucoup trop jeune pour être promise à Ariobarzane, fut en réalité fiancée à son fils ; cf. McGing, *FPM*, p. 135, n. 13.

¹⁷⁸³ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 334 ; 336.

¹⁷⁸⁴ *Ibidem*, p. 337, n. 99 ; Glew, *Between the Wars*, p. 119-120. Münzer, s.v. « Licinius Murena » n° 122, *op. cit.*, col. 444-446.

¹⁷⁸⁵ Voir De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 337, sur la question de la datation de ce dernier événement.

¹⁷⁸⁶ *Ibidem*, p. 337. Pour une discussion sur la datation des opérations pontiques en Colchide, cf. Glew, *Between the Wars*, p. 122 (propose de placer l'échec de Mithridate contre les Achéens à l'automne 80) ; Reinach, *Mithridate*, p. 305. En revanche, McGing, *FPM*, p. 136, n. 17, est en faveur d'une datation plus haute, de l'hiver 81/80.

Sous-partie 5 : La troisième guerre mithridatique

F 27. 1-28. 4 : Des débuts de la guerre à la victoire romaine à Cyzique

27.1

Μετ' οὐ πολὺν δὲ χρόνον Σύλλας ἐν Ῥώμῃ τελευτᾷ καὶ πέμπουσιν ἡ σύγκλητος ἐπὶ μὲν τὴν Βιθυνίαν Αὐρήλιον Κότταν, ἐπὶ δὲ τὴν Ἀσίαν Λεύκιον Λεύκολλον, οἷς ἡ ἐντολὴ πολεμεῖν Μιθριδάτῃ.

Sylla étant mort à Rome peu de temps après, le Sénat envoya en Bithynie Aurélius Cotta et en Asie Lucius Lucullus avec mission de faire la guerre à Mithridate.

μετ' οὐ πολὺν δὲ χρόνον Σύλλας ἐν Ῥώμῃ τελευτᾷ :

Le résumé de Photius sur la troisième et dernière guerre mithridatique commence avec l'envoi de Lucullus et Cotta contre Mithridate. L'expression « μετ' οὐ πολὺν δὲ χρόνον » est bien vague, et donne l'impression que la mort de Sylla eut lieu peu de temps après la fin de la seconde guerre et qu'elle fut suivie de près par l'envoi de Lucullus et Cotta en Asie. En effet, dans les faits, la chronologie est plus large qu'il n'y paraît, puisque Sylla mourut en 78 et les troupes romaines menées par Lucullus et Cotta ne furent envoyées en Asie qu'en 73.

Ce passage sans transition de la mort de Sylla à l'arrivée des consuls en Asie est-il le fait de Memnon, ou bien, cette lacune chronologique de cinq années est-elle due au travail de Photius ? Il semble étonnant que Memnon n'ait pas fait état des causes de cette guerre, et en particulier, des activités du roi du Pont qui semblent avoir déclenché les hostilités¹⁷⁸⁷, alors qu'il avait consacré une brève digression aux causes de la première guerre mithridatique. De même, il ne dit rien sur le testament de Nicomède IV de Bithynie, ou de l'accord conclu avec Sertorius, auquel pourtant il est fait allusion aux fragments 28.3 et 29.5¹⁷⁸⁸. Ainsi, il semble plus probable que ce soit Photius qui, en résumant excessivement le récit originel de Memnon, n'ait pas jugé nécessaire d'intégrer ces éléments dans son sommaire. En effet, le patriarche a tendance à retenir uniquement l'événementiel.

Néanmoins, il est envisageable que cette présentation chronologique ne relève pas du seul Photius. En effet, le récit de Memnon fait écho aux propos de Plutarque (*Lucullus*, 5,1), qui mentionne l'élection de Lucullus et Cotta, « *peu de temps après la mort de Sylla* » et, dans cette optique, il est envisageable que Memnon et Plutarque aient consulté une source commune. En effet, Plutarque place l'élection des deux consuls « *lors de la cent soixante-*

¹⁷⁸⁷ Voir F 27.2.

¹⁷⁸⁸ Janke, *Memnon*, p. 80-81.

seizième Olympiade » et propose une datation fort imprécise, puisque la 176^{ème} Olympiade comprend les années 76 à 73 av. Or, Sylla est mort en 78 et Lucullus et Cotta furent élus consuls en 74. Ainsi, si l'on admet que Memnon ait suivi la même tradition que Plutarque, il est compréhensible que leur chronologie respective soit aussi imprécise, à cette nuance près, que Memnon mentionne, non pas l'élection de Lucullus et de Cotta comme le fait Plutarque, mais l'envoi des deux consuls de 74 peu de temps après la mort de Sylla.

Plutarque, *Lucullus*, 5, 1 : Ὀλίγω δ' ὕστερον ἢ Σύλλαν ἀποθανεῖν ὑπάτευσε μετὰ Μάρκου Κόττα περὶ τὴν ἕκτην καὶ ἑβδομηκοστὴν πρὸς ταῖς ἑκατὸν ὀλυμπιάδα. « *Peu de temps après la mort de Sylla, il fut (NB : Lucullus) élu consul avec Marcus Cotta, lors de la cent soixante-seizième Olympiade*¹⁷⁸⁹. »

καὶ πέμπουσιν ἡ σύγκλητος ἐπὶ μὲν τὴν Βιθυνίαν Αὐρήλιον Κότταν, ἐπὶ δὲ τὴν Ἀσίαν Λεύκιον Λεύκολλον :

Lucius Licinius Lucullus et Marcus Aurelius Cotta furent élus consuls pour l'année 74 (Plutarque, *Lucullus*, 5, 1) et reçurent respectivement l'Asie et la Bithynie comme provinces proconsulaires pour l'année 73¹⁷⁹⁰. Leurs souhaits étaient évidemment liés au fait qu'ils entendaient jouer un rôle actif dans la guerre, devenue inévitable, contre le roi du Pont. Les activités menées par Mithridate en Asie rendaient évidente son intention de rentrer une nouvelle fois en guerre contre les Romains. L'une des causes principales de ce nouveau conflit armé fut la mort de Nicomède qui attisa la convoitise, déjà ancienne de Mithridate, puisque ce dernier ne cacha pas bien longtemps son intention de placer la Bithynie sous son contrôle.

Selon Appien (*Mithr.* 71, 299¹⁷⁹¹), c'est Marcus Aurelius Cotta, désigné par le terme ἡγούμενος, qui fut chargé du gouvernement de la Bithynie afin de la protéger d'une éventuelle attaque de Mithridate (Plutarque, *Lucullus*, 6, 6 ; cf. Cicéron, *Mur.* 15, 33).

- Plutarque, *Lucullus*, 6, 6 : « *Cependant, Cotta, son collègue, à force d'insistances auprès du Sénat, fut envoyé avec une flotte pour veiller sur la Propontide et protéger la Bithynie* ».
- Cicéron, *Mur.* 15, 33 : « *La conduite de cette guerre fut confiée à deux consuls avec mission pour l'un de poursuivre Mithridate et pour l'autre de couvrir la Bithynie* ».

¹⁷⁸⁹ Flacelière, Chambry, *Plutarque, Vie de Lucullus*, p. 271, n. 5.1.

¹⁷⁹⁰ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 343-344 ; Sherwin-White, *RFPE*, p. 162-163 ; Gelzer, s.v. « Licinius Lucullus », *RE.* XIII, (1926), col. 381. Cf. Klebs, s.v. « M. Aurelius Cotta » n° 107, *RE* II 2 (1896), col. 2487-2489.

¹⁷⁹¹ Goukowsky, *Appien*, p. 196, n. 613. Ce terme désigne souvent un magistrat romain exerçant ses fonctions à Rome ou à la tête d'une province et est attesté par l'épigraphie: cf. Drew-Bear, *deux décrets hellénistiques*, p. 453-454.

La Bithynie était depuis peu une province romaine, puisque Nicomède IV Philopator était mort sans enfants d'après Appien et Tite-Live et avait légué son royaume à Rome (Appien, *Mithr.* 71, 299 ; Tite-Live, *Per.* 93 ; Eutrope, VI, 6, 1)¹⁷⁹². Or d'après Salluste, Nicomède aurait eu un fils de Nysa (*Hist.* IV, 69, 9 M) et des Bithyniens se seraient rendus à Rome pour contester la légitimité de ce fils (*Hist.* II, 71 M). Selon Fr. de Callataÿ¹⁷⁹³, Mithridate aurait tenté de le placer sur le trône et cette manigance du roi du Pont avait pour but d'empêcher Rome de recevoir le legs de Nicomède, le rendant par la sorte invalide¹⁷⁹⁴. L'interprétation que fait Reinach¹⁷⁹⁵ de ces deux fragments de Salluste est légèrement différente. Selon lui, Nicomède aurait eu deux enfants : Nysa, qui était sa fille et non son épouse¹⁷⁹⁶ et un fils éponyme qui fut placé sur le trône par ses partisans. Mais le jeune homme ne régna pas, puisque il fut reconnu illégitime, sa mère ayant été quelques années auparavant dénoncée pour adultère¹⁷⁹⁷.

En revanche, Fr. de Callataÿ et Reinach font tous deux le lien entre cette annonce d'un fils présumé de Nicomède et la décision romaine de provincialiser la Bithynie. Fr. de Callataÿ, en se basant sur le témoignage des monnaies, situe la mort de Nicomède IV Philopator à l'hiver 76/5¹⁷⁹⁸ et considère, en se basant sur un passage de Velleius Paterculus (II, 42, 3)¹⁷⁹⁹, que la provincialisation de la Bithynie doit être datée de l'hiver 75/4. Selon lui, ce court délai d'une année, qui sépare la mort du roi de la décision du Sénat, s'explique, en grande partie, en raison des intrigues de Mithridate. De plus, le roi du Pont aurait montré des signes de son ambition à se saisir de la Bithynie et cela, dès la mort de Nicomède, si l'on admet l'étude des monnaies, qui montreraient « un brusque regain d'activité »¹⁸⁰⁰. Ainsi, dès

¹⁷⁹² De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 342, n. 7. Ce chercheur renvoie au scholiaste Gronovianus, selon lequel également, le roi de Bithynie serait mort sans héritier : T. Stangl (éd.), *Ciceronis Orationum Scholiastae*, vol. 1, Hildesheim, rééd. 1964, p. 15-16 (*non vidi*) : « *Iste mortuus est intestatus : pervenit ergo eius regnum ad populum romanum. Misit ergo populus Romanus ad regnum illud tenendum Ariobarzanen* ». Cf. Vitucci, *Il Regno di Bitinia*, p. 118-119.

¹⁷⁹³ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 342.

¹⁷⁹⁴ Reinach, *Mithridate*, p. 318.

¹⁷⁹⁵ *Ibidem*, p. 319.

¹⁷⁹⁶ *Ibidem*, p. 319, n. 1.

¹⁷⁹⁷ Salluste (*Hist.* IV, 69, 9 M) rapporte un épisode étrangement semblable à celui mentionné par Memnon F25.5, à la veille de la première guerre mithridatique, au cours duquel le roi du Pont avait tenté d'intervenir dans la crise successorale qui touchait la Bithynie. Il rapporte que Nicomède, fils de Nicomède Epiphane et de Nysa, fut placé sur le trône de Bithynie par le Sénat. En revanche, la situation est tout autre à la mort de Philopator, puisque Rome, qui a reçu le royaume bithynien par testament, n'entend pas soutenir un jeune prince dont l'illégitimité ne tarde pas à être démontrée.

¹⁷⁹⁸ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 341. Pour la mort de Nicomède IV Philopator, cf. *ibidem*, p. 69, 82-83 ; idem, *Les derniers rois de Bithynie*, p. 24-30.

¹⁷⁹⁹ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 341-342 et 342, n. 6. Velleius Paterculus (II, 42, 3), rapporte que le proconsul Iuncus, à propos de la Bithynie, « *gouvernait cette province en même temps que l'Asie* » : Pour De Callataÿ, cela signifie que Iuncus était le gouverneur de la nouvelle province en février 74 au plus tard.

¹⁸⁰⁰ *Ibidem*, p. 341.

l'annonce de la mort de Nicomède IV, Mithridate aurait entrepris de mettre sur pieds une grande armée, se préparant de la sorte à envahir la Bithynie et à affronter la réaction de Rome (cf. *infra*. Memnon 27.2). Toutefois, d'après Reinach, c'est l'annexion de la Bithynie par Rome qui constitue l'élément déterminant dans le déclenchement de la troisième guerre¹⁸⁰¹. Il considère en effet que la décision du Sénat fut perçue par Mithridate comme une déclaration de guerre, la présence romaine à ses frontières constituant une véritable menace pour ses activités, d'autant plus qu'à la mort de Sylla, les ambassadeurs qu'il avait envoyés à Rome pour demander la rédaction du traité conclu à Dardanos furent renvoyés (Appien, *Mithr.* 70, 296-7), sans même être reçus, et le Sénat ne ratifia pas l'accord (Appien, *Mithr.* 67, 282-285). La réaction de Mithridate au lendemain de la mort de Nicomède fut d'autant plus menaçante que le roi du Pont avait conclu un traité avec Sertorius. Ce dernier accordait à Mithridate la reconnaissance de ses futures conquêtes, parmi lesquelles la Bithynie tenait une place de choix (Tite-Live, *Per.* 93 ; Appien, *Mithr.* 68, 286-289 ; Plutarque, *Sertorius*, 23-24)¹⁸⁰². Si l'on suit la proposition de Fr. de Callataÿ, il semble qu'il faille dater ce traité au cours de l'hiver 75/74¹⁸⁰³.

Ainsi, si la Bithynie fut convoitée par Mithridate, le résumé du patriarche byzantin n'en dit rien. Il se montre tout aussi silencieux sur les événements qui rendaient inévitable la guerre avec Mithridate. Au vu des nombreuses digressions qu'il a consacrées à la Bithynie, il semble étrange que Memnon ne se soit pas intéressé au problème de succession qui survient à la cour bithynienne à la mort de Nicomède. Par conséquent, il me semble que cette lacune du texte ne soit pas le fait de Memnon, mais davantage le fruit du travail de Photius.

- Appien, *Mithr.* 71, 299 : « *Nicomède était mort récemment sans enfants, laissant son royaume aux Romains.* »
- Tite-Live, *Per.* 93 : « *Nicomède, roi de Bithynie, fit du peuple romain son héritier et son royaume fut réduit en province.* »
- Eutrope, VI, 6, 1 : « *L'an 676 de la fondation de la Ville, sous le consulat de L. Licinius Lucullus et de M. Aurélius Cotta, mourut Nicomède, roi de Bithynie, qui fit par testament du peuple romain son héritier.* »
- Velleius Paterculus, II, 42, 3 : « *il (NB : César, l'année de son consulat) se rendit en Bithynie, près du proconsul Iuncus- ce dernier gouvernait cette province en même temps que l'Asie.* »
- Salluste, *Hist.* IV, 69, 9 M: *Asia ab ipsis obsessa est ; postremo Bithyniam Nicomede mortuo diripuerunt, quom filius Nysa, quam reginam appellaverat, genitus haud dubie esset.* « *Ils prirent possession de l'Asie et finalement, à la mort de Nicomède, ils prirent possession de toute l'Asie, bien que Nysa, que Nicomède avait appelé sa reine, ait incontestablement un fils.* »

¹⁸⁰¹ Reinach, *Mithridate*, p. 319-320.

¹⁸⁰² Sur la position de Sertorius quant à une éventuelle conquête de la province d'Asie par Mithridate, cf. De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 342, n. 13, McGing, *FPM*, p. 138 ; Magie, *RRAM*, II, p. 1203, n. 1.

¹⁸⁰³ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 344 ; pour McGing, *FPM*, p. 138-139, le traité fut conclu au cours de l'été 74.

- Salluste, *Hist.* II, 71 M : *Quos adversum multi ex Bithynia volentes accurrere, falsum filium arguituri* : « Leurs opposants étaient nombreux et voulaient revenir en Bithynie pour prouver que le fils était un imposteur. »

La réaction hostile de Mithridate au lendemain de la mort de Nicomède, l'ampleur de ses préparatifs militaires¹⁸⁰⁴ et son alliance avec Sertorius rendaient très claires les intentions belliqueuses de Mithridate (Plutarque, *Lucullus*, 5, 1 ; Tite-Live, *Per.* 93 ; Appien, *Mithr.* 68, 289 ; Eutrope, VI, 2)¹⁸⁰⁵, et cela semble-t-il, dès les premiers mois de l'année 74¹⁸⁰⁶. C'est la raison pour laquelle Lucullus entreprit de se faire attribuer la province d'Asie et le commandement de la guerre contre Mithridate.

D'après Plutarque, Lucullus obtint la province de Cilicie après quelques démarches. En effet, le consul de 74 eut, dans un premier temps, la Gaule Cisalpine au tirage au sort¹⁸⁰⁷ (Plutarque, *Lucullus*, 5, 2). Cependant, il convoitait la Cilicie, dont le gouverneur Octavius venait de mourir¹⁸⁰⁸. Or, cette province étant voisine de la Cappadoce, il pensait que s'il en obtenait le gouvernement, on l'enverrait pour mener la guerre contre Mithridate¹⁸⁰⁹, dont les opérations ne laissaient plus de doute sur ses intentions (Plutarque, *Lucullus*, 6, 1). Le seul obstacle à ses désirs aurait pu être Pompée, mais ce dernier était déjà engagé dans la guerre en Espagne¹⁸¹⁰ (Plutarque, *Lucullus*, 6, 5). C'est donc avec succès que Lucullus s'employa (Plutarque, *Lucullus*, 6, 2-4) à obtenir la province de Cilicie et le commandement de la guerre contre le roi du Pont lui fut confié. Toutefois, selon Memnon et Velleius Paterculus II, 33, 1, Lucullus reçut, non pas la Cilicie, mais la province d'Asie. Néanmoins, leur propos ne contredisent pas ceux de Plutarque, puisque selon A.N. Sherwin-White¹⁸¹¹, la distinction entre l'Asie et la Cilicie disparut dans le cadre de la guerre, dans la mesure où Lucullus avait besoin des ressources et des légions d'Asie.

οἷς ἡ ἐντολὴ πολεμεῖν Μιθριδάτῃ :

D'après Appien, une fois que Lucullus eut obtenu la province de Cilicie, Rome l'envoya mener la guerre contre Mithridate: en revanche, il ne précise pas si Cotta fut

¹⁸⁰⁴ Voir F 27.2.

¹⁸⁰⁵ Sur la discussion de la responsabilité de Mithridate dans le déclenchement de la guerre, voir notamment : De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 341, n. 3 ; McGing, *FPM*, p. 141-145 ; Sherwin-White, *RFPE*, p. 160-163.

¹⁸⁰⁶ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 344.

¹⁸⁰⁷ *Ibidem*, p. 344. De Callatay date l'attribution de la province de Gaule Cisalpine aux environs de juillet 74.

¹⁸⁰⁸ *Ibidem*, p. 344, n. 28.

¹⁸⁰⁹ Voir *Ibidem*, p. 344, sur l'imminence de la guerre avec Mithridate.

¹⁸¹⁰ Goukowsky, *Appien*, p. 197, n. 624. Selon Goukowsky, il semble que Pompée était occupé en Espagne, et que Lucullus espérait mener à bien la guerre contre Mithridate qu'il jugeait glorieuse et facile : Plutarque, *Pompée*, 20.2 ; *Lucullus*, 6.5 ; voir Magie, *RRAM*, II, p. 1176, n. 31.

¹⁸¹¹ Sherwin-White, *RFPE*, p. 163, n. 20.

conjointement chargé de la même mission (Appien, *Mithr.* 68, 290 ; 72, 305). Cicéron (*Mur.* 15, 33) précise que les deux consuls furent chargés de mener la guerre, mais il mentionne que Lucullus devait poursuivre Mithridate, tandis que Cotta devait protéger la Bithynie¹⁸¹².

27.2

Μιθριδάτης δὲ ἄλλον τε στρατὸν συχρὸν παρεσκευάζετο καὶ τριήρεις μὲν ὕ', τῶν δὲ μικροτέρων νηῶν πεντηκοντέρων τε καὶ κερκούρων ἀριθμὸς ἦν οὐκ ὀλίγος. Διοφάντῳ δὲ τῷ † Μιθάρου δύναμιν δούς, πέμπει πρὸς τὴν Καππαδοκίαν φρουρὰς ταῖς πόλεσιν ἐγκαθιστάναι, εἰ δὲ Λεύκολλος εἰς τὸν Πόντον ἀφίκοιτο, ὑπαντιάζειν καὶ τῆς πρόσω πορείας ἀπείργειν.

Ce dernier équipait, outre une armée nombreuse, quatre cents trières; quant aux bateaux plus petits - pentécontères et vedettes - il en avait un grand nombre. Il confia une armée à Diophantos fils de Mitharès qu'il envoya en Cappadoce installer des garnisons dans les villes avec l'ordre, si Lucullus marchait vers le Pont, de se porter à sa rencontre et d'arrêter sa marche en avant.

Μιθριδάτης δὲ ἄλλον τε στρατὸν συχρὸν παρεσκευάζετο :

L'ampleur des préparatifs militaires de Mithridate est confirmée tant par les sources littéraires que par les sources numismatiques. Il ressort d'Appien que Mithridate consacra « la belle saison et l'hiver » à la construction de navires, à la fabrication d'armes, et au stockage de ravitaillement en grain (*Mithr.* 69, 291-292). Il semble donc que durant l'été 74 et l'hiver 74/3 le roi du Pont se préparait à mener une autre guerre contre Rome (cf. Tite-live, *Per.* 93 qui mentionne ces préparatifs sur terre et mer du roi)¹⁸¹³. La période mise en lumière par l'étude des monnaies confirme le témoignage d'Appien puisque l'année 74 correspond à la dernière phase intensive de la période de production monétaire. Mais ces préparatifs auraient commencé, selon Fr. de Callataÿ, dès la fin de l'hiver 76/5, au regard de la brusque reprise d'activité de l'atelier monétaire royal pontique qui semble être liée à la mort de Nicomède IV Philopator de Bithynie¹⁸¹⁴. Quant à la période allant de février 75 à décembre 74, elle révélerait une production monétaire considérable et Fr. de Callataÿ estime que « survenant juste avant l'ouverture de la dernière guerre mithridatique (printemps 73), il ne paraît pas douteux que cet effort soit à mettre sur le compte des préparatifs effectués par Eupator en prévision de celle-ci »¹⁸¹⁵. Enfin, l'étude minutieuse des sources numismatiques met en

¹⁸¹² *Ibidem*, p. 163, n. 20. La chronologie proposée par Memnon est contestée par Sherwin-White, qui estime que le bref résumé qu'en a fait Photius présente l'attribution des provinces comme étant liée à l'ordre reçu par les deux proconsuls de faire la guerre au roi du Pont. Or selon lui, l'ordre de faire la guerre est plus tardif que le sénatus-consulte qui attribuait les provinces.

¹⁸¹³ Sur les préparatifs de Mithridate, cf. Ballesteros Pastor, *Mitridates*, p. 221 *sqq.* ; Janke, *Memnon*, p. 141 ; Sherwin-White, *RFPE*, p. 168, n. 56.

¹⁸¹⁴ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 341.

¹⁸¹⁵ *Ibidem*, p. 341 ; pour McGing, *FPM*, p. 139, Mithridate mit sur pied ses importants préparatifs militaires durant l'hiver 74 et l'hiver 74/73.

lumière une différence notable par rapport à la première guerre mithridatique, puisque il apparaît que le roi du Pont aurait débuté ses préparatifs militaires deux années avant le début de ce troisième et dernier conflit avec Rome¹⁸¹⁶.

καὶ τριήρεις μὲν ὅν, τῶν δὲ μικροτέρων νηῶν πεντηκοντέρων τε καὶ κερκούρων ἀριθμὸς ἦν οὐκ ὀλίγος :

D'après Memnon, Mithridate équipait une armée nombreuse dont il détaille les effectifs au fragment suivant (27.3). Memnon et Strabon (XII, 8, 11 : καὶ κατὰ θάλατταν τετρακοσίαις ναυσίν) chiffrent tous deux le nombre de trières à 400¹⁸¹⁷. Cette immense flotte aurait été confiée à Archélaos selon Memnon (27.5). Le roi ne se contenta pas de construire une flotte nombreuse, mais d'après Plutarque (*Lucullus*, 7, 4-6), il fit en sorte de la rendre plus efficace, prenant pour modèle les Romains et il ôta donc tout appareil luxueux de ses navires et de ses armes.

Διοφάντῳ δὲ τῷ † Μιθάρου δύναμιν δοῦς, πέμπει πρὸς τὴν Καππαδοκίαν φρουρὰς ταῖς πόλεσιν ἐγκαθιστάναι, εἰ δὲ Λεύκολλος εἰς τὸν Πόντον ἀφίκοιτο, ὑπαντιάζειν καὶ τῆς πρόσω πορείας ἀπείργειν :

Le texte de Memnon pose problème, puisque les manuscrits ne donnent pas la même leçon à propos du nom du père de Diophantos. Jacoby avait fait remarquer que le texte était corrompu. Jacoby, tributaire de Bekker reproduit Μιθάρῳ¹⁸¹⁸ alors que Scaliger proposait de lire Μιθάρεῳ¹⁸¹⁹. Quant à Müller, il reproduit Μιθάρου¹⁸²⁰. Il me semble qu'il faille retenir cette dernière leçon puisqu'un Diophantos fils de Mitharès pourrât être mentionné par une inscription accompagnant un buste de Diophantos (*I. Délos* 1574) : [Διοφάντων Μιθ]άρου¹⁸²¹.

Seul Memnon mentionne l'envoi de Diophantos fils de Mitharès en Cappadoce mais comme l'a fait remarquer Goukowsky¹⁸²², il est probable que Mithridate ait confié cette

¹⁸¹⁶ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 341.

¹⁸¹⁷ Sherwin-White, *RFPE*, p. 169.

¹⁸¹⁸ Henry reproduit la même leçon que Jacoby et Bekker.

¹⁸¹⁹ Ce nom ressemble étrangement à celui d'un autre général de Mithridate dont Appien (*Mithr.* 10, 33) nous donne le nom : Μιθράος. Néanmoins, cette leçon n'est pas celle retenue par Goukowsky qui a préféré reproduire Μισθράως, à la place de Μισθράος ou de Μιθράος.

¹⁸²⁰ Μιθάρου : *O*.

¹⁸²¹ Cf. Erçiyas, *Wealth, aristocracy and royal propaganda*, p. 141 et n. 26. Ce dernier précise que l'inscription a été restituée par Reinach : [Διοφάντων Μιθ]άρου sur la base de Memnon 27.2 et il n'y a donc aucune certitude ; Kreuz, *Monuments for the king*, p. 137. cf. Kirchner, s.v. « Diophantos » n° 10, *RE V* (1903), col. 1050. Voir le commentaire du F 24.4.

¹⁸²² Goukowsky, *Appien*, p. 195, n. 600 ; De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 346-347.

mission à Diophantos lorsqu'il apprit l'attribution de la province Cilicie à Lucullus, province voisine de Cappadoce.

Un passage d'Appien (*Mithr.* 75, 326) fait référence aux activités d'un certain Eumachos, un autre général de Mithridate qui envahissait la Phrygie, tandis que le roi était occupé avec le siège de Cyzique. Selon Goukowsky¹⁸²³, ce passage de Memnon ferait référence à l'activité en Cilicie d'un autre général de Mithridate, Diophantos. Bien qu'il ne soit pas question explicitement de la Cilicie, il me semble que les propos de Memnon ne doivent pas être rejetés, et il est possible que le roi du Pont ait envoyé plusieurs généraux dans des régions stratégiques, et en particulier en Cappadoce, où Diophantos prenait la route du sud, vers la Cilicie, afin de stopper l'avancée de Lucullus à qui la province avait été récemment confiée.

- Appien, *Mithr.* 75, 326 : « Dans le même temps, un général de Mithridate, Eumachos envahissait la Phrygie où il tuait de nombreux Romains avec femmes et enfants ; et il soumit la Pisidie, l'Isaurie et la Cilicie, jusqu'au jour où un tétrarque des Galates, Déiotaros, le prit en chasse tandis qu'il faisait le fier et lui tua beaucoup de monde. »

27.3

Αὐτὸς δὲ μεθ' ἑαυτοῦ πεζὸν μὲν στρατὸν ἦγε ἑ' μυριάδας, ἵππεις δὲ δισχιλίους ἐπὶ τοῖς μυρίοις ἄρματα τε δρεπανηφόρα συνεπήγεον κ' καὶ ρ', καὶ πᾶσαν ἄλλην μηχανοποιὸν οὐκ ἐνδέουσιν πληθύν. Ἐπειγέτο δὲ διὰ τῆς Τιμωνιτίδος Παφλαγονίας εἰς τὴν Γαλατίαν, καὶ ἐναταῖος εἰς τὴν Βιθυνίαν ἀφικνεῖται.

Lui-même avait à sa disposition une armée de cent cinquante mille fantassins et de douze mille cavaliers. Il emmenait aussi cent vingt chars à faux et toute une formation de troupes de génie où rien ne manquait. Il se hâtait à travers la Timonitide de Paphlagonie vers le pays des Galates et, le neuvième jour, il atteignit la Bithynie.

αὐτὸς δὲ μεθ' ἑαυτοῦ πεζὸν μὲν στρατὸν ἦγε ἑ' μυριάδας, ἵππεις δὲ δισχιλίους ἐπὶ τοῖς μυρίοις :

D'après Memnon, l'armée propre du roi était composée de 150 000 fantassins et de 12 000 cavaliers. Les chiffres d'Appien (*Mithr.* 69, 294) varient quelque peu, puisqu'il attribue 140 000 fantassins au roi et est à peine plus généreux à propos des cavaliers qui

¹⁸²³ Goukowsky, *Appien*, p. 202, n. 667. Il est également possible que des forces pontiques aient prêté main-forte à Tigrane, actif dans cette région : cf. Appien, *Syr.* 48 et 69. Sur les autres engagements en Asie Mineure, voir McGing, *FPM*, p. 147 ; Sherwin-White, *RFPE*, p. 166 : selon cet auteur, Mithridate avait envoyé vers le sud deux troupes, placées sous le commandement de Diophantos (Memnon 27.2) et d'Eumachos (Appien, *Mithr.* 75) pour défendre les routes du sud susceptibles d'être empruntées par Lucullus, lequel s'était vu assigner la Cilicie : Mithridate attendait en effet une invasion de son royaume depuis le sud, à travers la Lycaonie et la Cappadoce. D'après lui, le roi du Pont ignorait encore à ce moment où se trouvait précisément Lucullus. Sherwin-White estime ainsi qu'il y avait deux commandants.

étaient au nombre de 16 000. Chez Plutarque (*Lucullus*, 7, 5), Mithridate disposait de 120 000 fantassins - entraînés à la romaine -, et de 16 000 cavaliers. C'est Strabon (XII, 8, 11), qui se rapproche le plus de Memnon, avec 150 000 hommes et « une cavalerie nombreuse ».

- Appien, *Mithr.* 69, 294 : Καὶ μυριάδες ἐκ πάντων ἐς τὸ μάχιμον αὐτῷ συνελέγοντο τεσσαρεσκαίδεκα μάλιστα πεζῶν, καὶ ἵππεῖς ἐπὶ μυρίοις ἑξακισχίλιοι. « *Et pour ses forces combattantes, il recruta parmi tous ces peuples exactement cent quarante mille fantassins et seize mille cavaliers* ».
- Plutarque, *Lucullus*, 7, 5 : πεζῶν δὲ μυριάδας δώδεκα κατεσκευασμένων εἰς φάλαγγα Ῥωμαϊκὴν, ἵππεῖς δὲ πρὸς μυρίοις ἑξακισχίλιους : « *Il eut ainsi cent vingt mille fantassins rangés en corps de bataille à la romaine, seize mille cavaliers* ».
- Strabon, XII, 8, 11 : Ἐπελθόντος γὰρ αὐτοῖς ἀδοκῆτως τοῦ βασιλέως πεντεκαίδεκα μυριάσι καὶ ἵππων πολλῇ : « *En effet, le roi ayant attaqué la ville à l'improviste avec cent cinquante mille hommes et une cavalerie nombreuse (NB : à propos de l'attaque de Cyzique)* ».

En revanche, dans un autre passage, le même Appien mentionne une armée de 300 000 hommes (Appien, *Mithr.* 72, 306) et ces chiffres sont confirmés par Orose VI, 2,19 et Plutarque, *Lucullus*, 11, 8, à la différence que ces derniers mentionnent non pas la totalité des effectifs royaux, mais le nombre de pertes subies par le camp pontique. Or si l'armée royale avait vraiment atteint ces chiffres, il semble peu vraisemblable que Mithridate ait perdu toute son armée. Cette contradiction apparente chez Appien peut être résolue, si l'on considère que les chiffres qu'il donne en premier lieu (*Mithr.* 69, 294 : 140 000 fantassins) sont ceux de l'armée propre de Mithridate: détail que précise d'ailleurs Memnon (27.3 : « *lui-même avait à sa disposition* »). Il est donc possible que lorsqu'Appien mentionne le chiffre de 300 000 fantassins (*Mithr.* 72, 306), il fasse allusion à la totalité des troupes pontiques, c'est-à-dire, l'armée propre du roi, et celle qu'il a confiée à Diophantos (Memnon 27.2), d'autant plus que d'après Memnon, l'armée royale s'était scindée en deux. Dans ce cas, le passage d'Appien ferait référence à la jonction des deux armées. Enfin, une autre hypothèse peut être avancée : cette armée de 300 000 hommes était composée des troupes propres du roi, mais également des troupes auxiliaires. Déjà, durant la première guerre, Mithridate disposait de troupes recrutées chez ses alliés et cette fois encore, à en croire Appien, Mithridate rassembla des contingents composés de nombreux peuples d'Asie et d'Europe (*Mithr.* 69, 292-294 ; 71, 304). A l'inverse, cependant, Plutarque (*Lucullus*, 7, 5) écrit qu'il s'était débarrassé des soldats d'origine barbare et avait entraîné son armée à la romaine.

- Appien, *Mithr.* 69, 292-294 : Liste des peuples alliés de Mithridate: « *Aux forces armées dont il avait primitivement disposé étaient venus s'ajouter comme auxiliaires les Chalybes, les Arméniens, les Scythes, les Taures, les Achéens, les Hénioques, les Leucosyriens, et tous ceux qui occupent, dans les*

parages du fleuve Thermodon, un territoire que l'on dit celui des Amazones. Voilà quelles étaient les peuplades qui, en Asie, étaient venues s'ajouter à ses forces primitives ; et, vu qu'il était aussi passé en Europe, vinrent également s'adjoindre à lui les Sauromates (les Royaux, les Iazyges, et les Corolloi) ainsi que toutes les peuplades thraces habitant sur les rives du Danube, le Rhodope et l'Haemos, sans compter les Bastarnes, la plus vaillante de ces nations. / Voilà quelles peuplades européennes vinrent alors s'ajouter aux forces de Mithridate. »

Or, comme d'aucuns l'ont fait remarquer, ces chiffres sont certainement exagérés et il est possible que parmi ces 300 000 hommes, il faille compter non seulement des combattants, mais aussi les « valets » (ἀκόλουθοι) décrits par Plutarque (*Lucullus*, 11, 8)¹⁸²⁴.

- Appien *Mithr.* 72, 306: Καὶ δι' αὐτομόλων ἐπιγνοὺς εἶναι τῷ βασιλεῖ στρατιᾶν μὲν ἀνδρῶν ἀμφὶ μυριάδας τριάκοντα (ἀγορὰν δὲ εἶ τι σιτολογοῦντες ἢ ἐκ θαλάσσης λάβοιεν) « *Ayant appris par des déserteurs que, si le roi disposait bien d'une armée de trois cent mille hommes (il n'avait d'autres ravitaillement que ce que collectaient les fourrageurs ou ce qu'il recevait depuis la mer)* ».
- Plutarque, *Lucullus*, 11, 8 : « *On dit qu'au total, sur cette immense foule de combattants et de valets, il ne périt guère moins de trois cent mille hommes* »
- Orose, VI, 2, 19 : « *on dit, en effet, qu'il Perdit à ce siège (NB : Cyzique) plus de trois cent mille hommes, de faim et de maladie* ».

ἄρματα τε δρεπανηφόρα συνεπήγεν κ' καὶ ρ', καὶ πᾶσαν ἄλλην μηχανοποιὸν οὐκ ἐνδέουσιν πληθύν :

L'armée royale comportait également des chars à faux, au nombre de 120 d'après Memnon et Plutarque (*Lucullus*, 7, 5). Quant aux troupes de génie mentionnées par Memnon, il s'agit sans doute des pionniers, portefaix, marchands et fourrageurs mentionnés par Appien (*Mithr.* 69, 294 ; 72, 306).

- Plutarque, *Lucullus*, 7, 5 : ἄνευ τῶν δρεπανηφόρων τεθρίππων· ταῦτα δ' ἦν ἑκατόν : « *sans compter les quadriges armés de faux au nombre de cent* ».
- Appien, *Mithr.* 69, 294 : Πολὺς δὲ καὶ ἄλλος ὄμιλος ὁδοποιῶν καὶ σκευοφόρων εἶπετο καὶ ἐμπόρων. « *mais il était également suivi par une foule nombreuse de pionniers, de portefaix et de marchands* ».
- Appien, *Mithr.* 72, 306 : ἀγορὰν δὲ εἶ τι σιτολογοῦντες ἢ ἐκ θαλάσσης λάβοιεν « *il n'avait d'autres ravitaillement que ce collectaient les fourrageurs ou ce qu'il recevait depuis la mer* ».

ἠπεύγετο δὲ διὰ τῆς Τιμωνιτίδος Παφλαγονίας εἰς τὴν Γαλατίαν, καὶ ἐναταῖος εἰς τὴν Βιθυνίαν ἀφικνεῖται :

Au début du printemps 73¹⁸²⁵, l'armée royale se scinda en deux : une partie des troupes fut confiée à Diophantos (Memnon 27.2) et marcha vers la Cappadoce tandis que le

¹⁸²⁴ Voir Magie, *RRAM*, II, p. 1205-1206, n. 6, selon lequel, les 300 000 hommes comprennent certainement tout le train militaire en plus des combattants. Voir aussi Sherwin-White, *RFPE*, p. 168.

gros de l'armée prit le chemin de la Bithynie, menée par Taxile et Hermocrate. Mithridate, après avoir passé en revue sa flotte et effectué les sacrifices habituels à Zeus Stratios et à Apollon, rejoignit son armée, qui semble-t-il, avait entamé sa marche sans le roi (Appien, *Mithr.* 70, 295). Th. Reinach¹⁸²⁶, en se basant sur les textes d'Appien et de Memnon, supposait que les troupes avaient progressé sur deux colonnes, une qui traversait la Paphlagonie, l'autre la Galatie. Fr. de Callataÿ¹⁸²⁷ juge l'analyse de Reinach comme étant « ni nécessaire ni le plus vraisemblable », mais cela pourrait expliquer le fait que Memnon parle de l'armée propre de Mithridate, alors qu'Appien parle de ses généraux Taxile et Hermocrate et laisse entendre que l'armée confiée aux deux généraux avait entamé sa marche sans le roi. Ainsi Mithridate, après avoir passé en revue sa flotte, aurait traversé la Timonitide, région de Paphlagonie à la frontière de la Bithynie, tandis que ses généraux, Taxile et Hermocrate suivaient un autre chemin, peut-être la Galatie. C'est sans doute lors de la jonction de ses deux forces, quelque part entre la Paphlagonie et la Galatie, que le roi fit un discours à son armée (*Mithr.* 70, 296-298), avant de se diriger vers la Bithynie (*Mithr.* 71, 299). L'invasion de la Bithynie par Mithridate, au printemps 73, marque le début de la troisième guerre mithridatique¹⁸²⁸.

27.4

**Λεύκολλος δὲ Κότταν μὲν ἐφορμεῖν κελεύει τῷ Καλχηδονίων λιμένι παντὶ τῷ ναυτικῷ.
Lucullus donna l'ordre à Cotta de mouiller dans le port de Chalcédoine avec toute sa flotte.**

D'après Plutarque (*Lucullus*, 6, 6), une flotte fut confiée à Cotta pour veiller sur la Propontide, mais il semble que ce soit sur décision du Sénat et non pas sur les ordres de Lucullus. En revanche, selon Appien (*Mithr.* 71, 299), c'est après avoir fui la Bithynie, envahie par Mithridate, que Cotta avait pris le chemin de Chalcédoine (cf. Salluste, *Hist.* IV, 69, 13 M).

¹⁸²⁵ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 346, n. 46, fait remarquer que « longtemps placée au printemps 74, l'invasion de la Bithynie est aujourd'hui datée avec certitude du printemps 73 ». Sur ce point, cf. McGing, *The date of the outbreak of the Third Mithridatic War*, p. 12-18 ; idem, *FPM*, p. 145 ; Sherwin-White, *RFPE*, p. 160-165. Reinach, *Mithridate*, p. 321. *Contra* : Van Ooteghem, *Lucullus*, p. 57-61.

¹⁸²⁶ Reinach, *Mithridate*, p. 322.

¹⁸²⁷ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 347, n. 48. Voir Munro, *Roads in Pontus*, p. 56; Sherwin-White, *RFPE*, p. 164.

¹⁸²⁸ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 346-347. Même datation chez McGing, *FPM*, p. 139 ; cf. idem, *The date of the outbreak of the Third Mithridatic War*, p. 12-18.

27.5

Τὸ δὲ Μιθριδάτου ναυτικὸν παραπλέον τὴν Ἡράκλειαν, παρ' αὐτῆς οὐκ ἐδέχθη, ἀλλ' ἀγορὰν μὲν αἰτησαμένων παρέσχον. Οἷα δὲ εἰκὸς ἐπιμιξίας γενομένης, Ἀρχέλαος ὁ τοῦ ναυτικοῦ στρατηγὸς συνέλαβε Σιλῆνον καὶ Σάτυρον, ἐπιφανεῖς τῆς Ἡρακλείας ἄνδρας, καὶ οὐκ ἀνήκεν ἕως ἄν ἔπεισε λαβεῖν πέντε τριήρεις συμμαχίδας εἰς τὸν κατὰ τῶν Ῥωμαίων πόλεμον. Καὶ ἀπὸ ταύτης τῆς πράξεως (ὅπερ καὶ Ἀρχέλαος ἐμηχανᾶτο) τὴν Ῥωμαίων ἀπέχθειαν ὁ Ἡρακλεώτης δῆμος ἐκτίσατο. Δημοσιωνίας δὲ τῶν Ῥωμαίων ἐν ταῖς ἄλλαις πόλεσι καθιστώντων, καὶ τὴν Ἡράκλειαν διὰ τὴν εἰρημένην αἰτίαν ταύταις ὑπέβαλλον.

Celle de Mithridate, elle, passa devant Héraclée sans y être accueillie, mais on y admit sa requête d'accéder au marché. Les gens se mêlèrent, comme il est normal. Archélaos, le commandant de la flotte, fit saisir Silénos et Satyros, des notables d'Héraclée, et il ne relâcha qu'il ne les eût convaincus de lui accorder l'appoint de cinq trières pour ses opérations contre les Romains. Ce coup de main monté par Archélaos attira au peuple d'Héraclée l'hostilité des Romains. Comme ils instauraient la ferme des impôts dans les autres villes, ils y soumirent aussi Héraclée pour la raison susdite.

Ἀρχέλαος ὁ τοῦ ναυτικοῦ στρατηγός :

Memnon rapporte que le commandement de la flotte pontique fut confié à Archélaos, tandis que Plutarque mentionne Aristonicos à la fin de l'année 73¹⁸²⁹ (*Lucullus*, 11, 7). Or Archélaos était passé du côté romain lors de la seconde guerre mithridatique (cf. Appien, *Mithr.* 64, 268.) et il est possible que Memnon ait fait une confusion avec la première guerre mithridatique durant laquelle Archélaos opérait en tant qu'amiral du roi. Toutefois, il me semble plus probable que ce soit Photius qui ait transmis par mégarde, ayant le nom du général à l'esprit, Archélaos au lieu d'Aristonicos.

- Plutarque, *Lucullus*, 11, 7 : « Quant à Mithridate, il avait résolu de fuir au plus vite, mais, afin de retenir Lucullus en arrière et de retarder la poursuite, il envoya son amiral Aristonicos dans la mer grecque. »

συνέλαβε Σιλῆνον καὶ Σάτυρον, ἐπιφανεῖς τῆς Ἡρακλείας ἄνδρας, καὶ οὐκ ἀνήκεν ἕως ἄν ἔπεισε λαβεῖν πέντε τριήρεις συμμαχίδας εἰς τὸν κατὰ τῶν Ῥωμαίων πόλεμον :

Memnon est le seul à mentionner ce stratagème d'Archélaos /Aristonicos. Le roi du Pont aurait alors changé de tactique par rapport à la seconde guerre mithridatique, durant laquelle il avait tenté d'obtenir l'alliance d'Héraclée contre Muréna (Memnon 26.2). L'amiral pontique a-t-il agi de son propre chef ou sur ordre du roi ? Il est impossible de le dire avec certitude, mais il semble que le roi avait abandonné toute approche diplomatique, ce qui prouve qu'il était conscient de l'enjeu de cette guerre. Ce qui semble étrange, c'est

¹⁸²⁹ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 347, n. 50. Selon ce chercheur « le nom d'Archélaos procède peut-être d'une confusion avec celui de l'amiral de la 1ère guerre mithridatique » : sur ce point, voir Magie, *RRAM*, II, p. 1206, n. 9 et McGing, *FPM*, p. 146, n. 49.

qu'Archélaos ait eu besoin de seulement cinq trières, alors que la flotte pontique était composée de 400 navires de guerre : se pourrait-il qu'il n'ait pas eu à sa disposition la totalité de la flotte ?

Silênos et Satyros sont inconnus par ailleurs¹⁸³⁰. Memnon rapporte que la cité passa du côté pontique à cause de l'implication - volontaire ou non - des notables parmi lesquels il cite par la suite Lamachos (F 29.3) et Damophélès (F 35. 2). Il me semble que cela résonne comme une dénonciation du parti « oligarchique » qui était au pouvoir à Héraclée et présenté comme favorable au roi du Pont, à l'inverse de la tendance « démocratique » qui semble s'exprimer à travers un autre notable, Brithagoras (cf. 35. 2)¹⁸³¹, laquelle semble plutôt hostile aux Pontiques, ou tout du moins, mécontente des conséquences qu'implique la présence d'une garnison dans leur cité. En effet, l'attitude des dirigeants héracléotes a attiré la suspicion des Romains, lesquels feront payer à la cité ce qu'ils considérèrent comme une trahison en l'assiégeant pendant deux longues années (cf. F. 32 *sqq.*).

καὶ ἀπὸ ταύτης τῆς πράξεως (ὅπερ καὶ Ἀρχέλαος ἐμηχανᾶτο) τὴν Ῥωμαίων ἀπέχθειαν ὁ Ἡρακλεώτης δῆμος ἐκτίησεν. δημοσιωνίας δὲ τῶν Ῥωμαίων ἐν ταῖς ἄλλαις πόλεσι καθιστόντων, καὶ τὴν Ἡράκλειαν διὰ τὴν εἰρημένην αἰτίαν ταύταις ὑπέβαλλον :

Memnon estime que le stratagème d'Archélaos eut des conséquences terribles pour Héraclée puisque les Romains, croyant que la cité était passée dans le camp pontique, soumirent la cité au versement de l'impôt. L'historien établit clairement le lien de causalité (**διὰ τὴν εἰρημένην αἰτίαν**). Ce passage établit clairement qu'Héraclée, au lendemain de la paix d'Apamée figurait sur la liste des cités libres exemptes du paiement de l'impôt.

En revanche, ce passage porte la marque du travail de Photius, car Memnon n'aurait jamais écrit ὁ Ἡρακλεώτης δῆμος mais ὁ Ἡρακλεωτῶν δῆμος (« le peuple des Héracléotes »). C'est d'ailleurs cette expression qui est utilisée au F 18.8 dans lequel Memnon rapporte le contenu de la lettre de Scipion adressée à Héraclée.

¹⁸³⁰ Jacoby, *FGrH*, III N, p. 175, n. 122, estime que Kallistratos, la source de Memnon pour cette seconde partie du récit, a peut-être inventé ces noms pour cacher les identités réelles de ces deux personnages. Cf. commentaire du F 1.3, à propos de Silênos. Malosse, *Lettres de Chion*, p. 47, n. 41, p. 83-85, suggère que ce personnage est certainement une invention inspirée du nom de l'autre notable cité à ses côtés, Satyros. En effet, dans la mythologie, « Silène est un nom générique des satyres devenus vieux » (cf. Grimal, *Dictionnaire de la Mythologie grecque et romaine*, p. 422, s.v. « Silène »).

¹⁸³¹ Cf. commentaire. F. 29.3.

27.6

Οἱ δὲ δημοσιῶναι πρὸς τὴν πόλιν ἀφικόμενοι παρὰ τὰ ἔθνη τῆς πολιτείας καὶ ἀργύριον ἀπαιτοῦντες τοὺς πολίτας ἐλύπουν, ἀρχὴν τινα δουλείας τοῦτο νομίζοντας. Οἱ δὲ διαπρεσβεύσασθαι δέον πρὸς τὴν σύγκλητον ὥστε τῆς δημοσιωνίας ἀπολυθῆναι, ἀναπεισθέντες ὑπὸ τινος θρασυτάτου τῶν ἐν τῇ πόλει, τοὺς τελῶνας ἀφανεῖς ἐποίησαν, ὡς καὶ τὸν θάνατον αὐτῶν ἀγνοεῖσθαι.

L'arrivée des publicains qui réclamaient de l'argent au mépris des coutumes de leur état indisposait les citoyens qui y voyaient un premier pas vers l'asservissement. Alors qu'ils auraient dû faire une démarche auprès du Sénat pour être déchargés de la ferme des impôts, ils se laissèrent entraîner par un citoyen téméraire et ils firent disparaître les publicains de telle manière que leur mort même passa inaperçue.

2 mots différents pour publicain

οἱ δὲ δημοσιῶναι πρὸς τὴν πόλιν ἀφικόμενοι παρὰ τὰ ἔθνη τῆς πολιτείας καὶ ἀργύριον ἀπαιτοῦντες τοὺς πολίτας ἐλύπουν, ἀρχὴν τινα δουλείας τοῦτο νομίζοντας :

Héraclée, bien que située dans le royaume de Bithynie, était une cité indépendante. Ainsi, les citoyens n'ont sans doute pas apprécié de payer un impôt aux Romains, alors qu'ils ne payaient certainement pas un tribut au roi de Bithynie¹⁸³². C'est ce qu'entend Memnon quand il écrit : παρὰ τὰ ἔθνη τῆς πολιτείας. Les Héracléotes, au lendemain d'Apamée, ne faisait pas partie des cités obligées de payer un tribut à un roi étranger (cf. F 18.10). Memnon insiste à plusieurs reprises sur la façon dont les gens d'Héraclée ont mis tous les moyens en œuvre pour conserver leur liberté (cf. F 7.1)¹⁸³³. Ainsi, le paiement d'un impôt à une puissance étrangère constituait une atteinte aux institutions de la cité. Il n'est pas tant question de régime politique, mais plutôt d'un idéal.

Il faut sans doute admettre que les publicains étaient présents en Bithynie, au moins depuis le début du printemps 73, et que leurs activités étaient déjà un poids pour les Héracléotes¹⁸³⁴. La sévérité des publicains avait attisé le mécontentement des populations et Cicéron (*De imp. Cn. Pomp.* VI, 15-19) rapporte leur désarroi, qui semble s'accroître en temps de guerre, dans la mesure où elles abandonnent leurs productions à l'annonce de l'arrivée des armées ennemies et, de la sorte, ne sont donc plus en mesure de payer les impôts

¹⁸³² Sur ce point, on peut supposer que si cela avait été le cas, Memnon l'aurait mentionné.

¹⁸³³ Voir *supra*, la première partie sur les objectifs de Memnon.

¹⁸³⁴ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 347, n. 52 estime que le témoignage de Memnon qui semble attester la présence des publicains en Bithynie au printemps 73 est un argument de plus pour dater la mort de Nicomède Philopator avant la fin 74. Cf. Sherwin-White, *RFPE*, p. 165 et De Callatay, *Les derniers rois de Bithynie*, p. 28, n. 120. Sur les Publicains installés en Bithynie, cf. J. Hatzfeld, *Les trafiquants italiens dans l'Orient hellénistique*, Paris, 1919, p. 132-138. Pour une étude plus détaillée de l'organisation des publicains, voir aussi E. Badian, *Publicans and sinners; private enterprise in the office of the Roman Republic*, New-York/Ithaca, 1972.

aux Romains. Plutarque (*Lucullus*, 7, 6 ; *Sertorius*, 24, 5) témoigne du mécontentement des cités bithyniennes qui avaient à subir les exactions des publicains.

- Cicéron, *De imp. Cn. Pomp.* VI, 15-16: « Lorsque les troupes ennemies sont proches, sans qu'elles aient prononcé aucune attaque, on délaisse les troupeaux, on abandonne la culture, la navigation commerciale est suspendue. Ainsi, ni les douanes des ports, ni les dimes, ni l'enregistrement du bétail ne peuvent plus fournir de revenus. On Perd souvent le produit des impôts de toute une année pour une simple alarme, pour la seule crainte d'une guerre. 16. Enfin quel peut être, croyez-vous, l'état d'esprit de ceux qui nous paient des impôts ou de ceux qui en ont la ferme et qui les Perçoivent lorsque deux rois, avec des forces considérables, sont si près d'eux, quand une seule incursion de cavalerie peut nous ravir en peu de temps les revenus de toute une année. »
- Cicéron, *De imp. Cn. Pomp.* VI, 17 : « les publicains, Personnages d'une haute honorabilité et fort considérables, ont transporté leurs affaires et leurs fortunes dans cette province. 18. Joignez-y des hommes appartenant aux autres classes actifs et industriels : les uns trafiquent eux-mêmes en Asie. »
- Plutarque, *Lucullus*, 7, 6 : « Puis il se jeta sur la Bithynie, où les villes l'accueillirent cette fois encore avec plaisir, et il en fut de même dans l'Asie entière qui, souffrant d'un nouvelle accès de son mal ancien, endurait des maux intolérables du fait des usuriers et des publicains romains. »
- Plutarque, *Sertorius*, 24, 5 : « Ainsi, l'Asie, tourmentée à nouveau par les Percepteurs d'impôts, opprimée par la cupidité et l'insolence des troupes qui y cantonnaient, était comme soulevée d'une grande espérance et souhaitait le changement escompté de gouvernement. »

οἱ δὲ διαπρεσβεύσασθαι δέον πρὸς τὴν σύγκλητον ὥστε τῆς δημοσιωνίας ἀπολυθῆναι :

Héraclée profita de la situation puisque Mithridate ayant soumis la Bithynie, le pouvoir romain était, par la même occasion, chassé de la région. En effet, son invasion avait également mis en fuite une bonne partie des Romains à Chalcédoine (Appien, *Mithr.* 71, 300), auprès de Cotta, parmi lesquelles, se trouvaient certainement des publicains¹⁸³⁵. Ainsi, les Héracléotes ont dû penser qu'ils ne risquaient rien à s'occuper eux-mêmes du problème, ce que semble sous-entendre ici Memnon.

- Appien, *Mithr.* 71, 300 : « La Bithynie se retrouva sous la coupe de Mithridate, tandis que les Romains, partout où il s'en rencontrait, couraient tous se réfugier à Chalcédoine auprès de Cotta. »

ἀναπεισθέντες ὑπὸ τινος θρασυτάτου τῶν ἐν τῇ πόλει, τοὺς τελῶνας ἀφανεῖς ἐποίησαν :

Memnon n'accuse pas ses compatriotes de meurtre, ou de massacre, mais de « disparition » (ἀφανεῖς ἐποίησαν), même si la conséquence est donnée en fin de passage (τὸν θάνατον). Il justifie ce geste malheureux par le comportement injuste des publicains et l'attribue à un citoyen qui usa de son influence pour pousser les Héracléotes à commettre un tel acte. De la sorte, Memnon tente certainement de dédouaner les Héracléotes d'une action

¹⁸³⁵ Goukowsky, Appien, p. 196-197, n. 615, selon lequel, il pourrait s'agir de « publicains et autres trafiquants » Cf. A. J. N. Wilson, *Emigration from Italy in the Republican age of Rome*, Manchester, 1966, p. 138-139.

qui aurait pu être interprétée par ses lecteurs comme un acte barbare. Deux termes différents sont utilisés pour désigner les publicains : δημοσιώνης et τελώνης. Il est étrange que Memnon change de terme dans un même passage, sauf si pour des raisons stylistiques il a choisi de nuancer ses propos. Je remarque que le mot δημοσιώνης est utilisé au passage précédent dans la même phrase qui porte la marque du travail de Photius. Toutefois, la comparaison de ces deux seuls extraits, ne me semble pas suffisante pour déterminer si l'utilisation de ces deux termes est propre à Memnon où si elle constitue une nouvelle preuve de l'intervention du patriarche sur le texte.

ὥς καὶ τὸν θάνατον αὐτῶν ἀγνοεῖσθαι :

Il est possible que les Romains, fuyant à Chalcédoine, à l'annonce de l'arrivée du roi du Pont en Bithynie (Appien, *Mithr.* 71, 300), aient eu peur de subir le même sort qu'en 88¹⁸³⁶, lors des vêpres éphésiennes, durant lesquels de nombreux Romains furent massacrés sur ordre de Mithridate. Les publicains qui se trouvèrent à Héraclée, à en croire Memnon, n'eurent pas le temps de fuir avant l'arrivée du roi du Pont : ils furent tués par les Héracléotes.

27.7

Πολέμου δὲ ναυτικοῦ κατὰ Καλκηδόνα πόλιν Ῥωμαίοις τε καὶ Ποντικοῖς συστάντος , καὶ πεζῆς δὲ δυνάμεως τῆς τε βασιλικῆς καὶ τῆς Ῥωμαϊκῆς εἰς μάχην ἀλλήλαις συρραγείσης (ἐστρατήγει δὲ τῆς μὲν Κόττας, τῆς δὲ Μιθριδάτης), τρέπουσιν οἱ Βαστέρναι κατὰ τὸ πεζὸν τοὺς Ἰταλοὺς, καὶ πολὺν αὐτῶν φόνον εἰργάσαντο. Τὰ αὐτὰ δὲ καὶ περὶ τὰς ναῦς ἐγένετο, καὶ ὑπὸ μίαν ἡμέραν γῆ τε καὶ θάλασσα τοῖς Ῥωμαίων διελελύμαστο σώμασι, διαφθαρέντων ἐν μὲν τῇ ναυμαχίᾳ ὀκτακισχιλίων, τετρακισχιλίων δὲ καὶ πεντακοσίων ἐαλωκότων· τοῦ δὲ πεζοῦ στρατεύματος Ἰταλοὶ μὲν τριακόσιοι καὶ πεντακισχίλιοι, τῶν δὲ Μιθριδατείων Βαστέρναι μὲν περὶ τριάκοντα, τοῦ δὲ λοιποῦ πλήθους ἑπτακόσιοι.

Devant Chalcédoine, une bataille navale s'engagea entre les Romains et les troupes du Pont; les forces terrestres du roi et celles des Romains en vinrent aux prises avec Cotta à la tête d'un camp et Mithridate à la tête de l'autre; dans le combat d'infanterie, les Bastarnes forcèrent les Italiens à fuir et en firent un grand massacre. L'issue fut identique dans la bataille navale et, au cours d'une même journée, la terre et la mer furent souillées de cadavres romains. Dans le combat naval, il y avait eu huit milles tués et quatre mille cinq cents prisonniers ; dans l'armée de terre, il y eut cinq mille trois cents Italiens tués et, du côté de Mithridate, environ trente Bastarnes et sept cents hommes parmi les autres troupes.

¹⁸³⁶ Voir Sherwin-White, *RFPE*, p. 165.

πολέμου δὲ ναυτικοῦ κατὰ Καλκηδόνα πόλιν Ῥωμαίοις τε καὶ Ποντικοῖς συστάντος :

Le résumé de Photius sur la bataille de Chalcédoine, qui prend place durant l'été 73¹⁸³⁷, passe sous silence le responsable de la première offensive. Les sources se contredisent sur ce point. Appien (*Mithr.* 71, 300) insiste sur la responsabilité du roi dans l'offensive, puisqu'il rapporte qu'après avoir fait passer la Bithynie sous sa coupe, Mithridate s'attaqua à Chalcédoine, tandis que pour Plutarque (*Lucullus*, 8, 1), c'est Cotta qui l'aurait provoquée afin d'accroître son prestige. En revanche, Appien ne dit rien sur les objectifs de Mithridate et sur les raisons pour lesquelles le roi du Pont s'en prit, dans un premier temps, à cette cité de Propontide¹⁸³⁸.

- Plutarque, *Lucullus*, 8, 1 : « Pendant que Lucullus était ainsi occupé, Cotta, croyant l'occasion bonne pour lui, se préparait à livrer bataille à Mithridate. Comme on lui annonçait de différents côtés que Lucullus arrivait et que déjà il campait en Phrygie, il crut presque tenir entre ses mains le triomphe, et, pour ne pas avoir à le partager avec Lucullus, il se hâta d'attaquer. »
- Appien, *Mithr.* 71, 300 : « Comme Mithridate attaquait également Chalcédoine, Cotta, paralysé par l'inertie, ne se porta pas à sa rencontre. »

καὶ πεζῆς δὲ δυνάμεως τῆς τε βασιλικῆς καὶ τῆς Ῥωμαϊκῆς εἰς μάχην ἀλλήλαις συρραγείσης (ἔστρατήγει δὲ τῆς μὲν Κόττας, τῆς δὲ Μιθριδάτης) :

Le résumé de Photius sur le combat terrestre près de Chalcédoine est très bref. Le patriarche le réduit à une simple confrontation entre les deux camps, l'un mené par Cotta, l'autre par Mithridate. D'après Appien (*Mithr.* 71, 300-302), les Romains, commandés par Nudus, le chef de la flotte, furent chassés du plat pays, où ils occupaient des places stratégiques, et furent pourchassés jusqu'aux remparts de Chalcédoine, sans doute par le détachement d'infanterie bastarne¹⁸³⁹ mentionné par Memnon¹⁸⁴⁰ : τρέπουσιν οἱ Βαστέρναι κατὰ τὸ πεζὸν τοῦς Ἰταλοῦς, καὶ πολὺν αὐτῶν φόνον εἰργάσαντο (« dans le combat d'infanterie, les Bastarnes forcèrent les Italiens à fuir et en firent un grand massacre »). Ceux qui furent coincés à l'extérieur des murailles périrent sous les flèches ennemies. Quant à Cotta, contrairement à ce que laisse entendre le passage de Memnon, certainement réduit à l'essentiel, il ne se porta pas à la rencontre de Mithridate lorsque ce dernier apparut près de Chalcédoine, mais resta enfermé à l'intérieur des murailles de la cité. Il est probable que

¹⁸³⁷ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 347-348.

¹⁸³⁸ Goukowsky, *Appien*, p. 197, n. 616, suppose que la flotte romaine se trouvait à Chalcédoine et que Mithridate cherchait à l'anéantir, afin d'envoyer en toute sécurité les renforts promis à Sertorius.

¹⁸³⁹ Sur les Bastarnes : cf. Ihm, s.v. « Bastarnae », *RE* III (1899), col. 110-112.

¹⁸⁴⁰ Cela semble être l'avis de De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 347. Appien (*Mithr.* 71, 304) mentionne aussi des Bastarnes, cependant, ces derniers furent « les premiers à s'être précipités dans le port ». Sur la bataille, cf. McGing, *FPM*, p. 145-146.

Memnon a consulté une tradition identique à celle rapportée par Eutrope VI, 6, 2 qui mentionne la défaite de Cotta au cours d'une bataille rangée. Or Appien décrit une poursuite plutôt qu'une bataille en bonne et due forme. Encore une fois, il apparaît évident que Memnon a seulement retenu le nom du général en chef, passant sous silence le nom de celui qui a véritablement affronté les troupes pontiques, en l'occurrence, Nudus.

La tradition rapportée par Orose (VI, 2, 13) est légèrement différente, puisqu'elle mentionne que les forces royales commandées par Marius et Eumachos¹⁸⁴¹ affrontèrent P. Rutilius à Chalcédoine, lequel fut tué lui avec une grande partie de son armée : si l'on doit identifier ce P. Rutilius avec le Nudus d'Appien¹⁸⁴², les deux auteurs restent cependant en désaccord, puisque, pour Appien, Nudus survit, alors que chez Orose, le Romain est tué durant l'affrontement terrestre.

τὰ αὐτὰ δὲ καὶ περὶ τὰς ναῦς ἐγένετο :

La bataille navale constitue le deuxième temps fort de la rencontre entre les Pontiques et les Romains à Chalcédoine et, au cours d'une seule et même journée, les Romains sont battus sur terre puis dans le port de Chalcédoine. Le récit de Memnon est très certainement là aussi résumé à l'excès, puisque seule la mention de la victoire laisse entendre qu'il y a eu une rencontre entre les deux forces, mais le passage ne rapporte pas les temps forts de la bataille. Mithridate, après avoir mis en fuite Nudus aux portes de Chalcédoine, entra dans le port et fit sectionner les chaînes de bronze qui défendaient le port. Appien insiste sur l'inaction de Cotta et Nudus¹⁸⁴³ qui étaient enfermés à l'intérieur des remparts (Appien, *Mithr.* 71, 303).

L'entrée de la flotte royale à Chalcédoine entraîna de nombreuses pertes du côté romain : Appien (*Mithr.* 71, 303) mentionne la destruction de 4 navires et la mainmise du roi sur 60 autres restants. Plutarque (*Lucullus*, 8, 2) rapporte simplement la perte de 60 vaisseaux et de leurs équipages, ce qui corrobore les chiffres avancés par Appien (cf. Salluste, *Hist.* IV, 69, 13 M)¹⁸⁴⁴. C'est ainsi qu'à l'été 73, les forces de Cotta furent battues sur terre et sur mer

¹⁸⁴¹ Cet Eumachos est connu par ailleurs : Appien, *Mithr.* 75, 326 : « Dans le même temps, un général de Mithridate, Eumachos envahissait la Phrygie où il tuait de nombreux Romains avec femmes et enfants ; et il soumit la Pisidie, l'Isaurie et la Cilicie, jusqu'au jour où un tétrarque des Galates, Déiotaros, le prit en chasse tandis qu'il faisait le fier et lui tua beaucoup de monde. ».

¹⁸⁴² De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 347, n. 53 ; Reinach, *Mithridate*, p. 323, n. 1.

¹⁸⁴³ Voir Reinach, *Mithridate*, p. 318, 323 sur l'échec de Nudus et Cotta.

¹⁸⁴⁴ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 347-348. Il souligne que le remorquage et la capture des équipages se fit relativement sans grandes difficultés et cela mettrait en évidence selon lui, le fait que les villes asiatiques qui participaient à l'effort naval aux côtés des Romains, ne devaient pas avoir de grande motivation à combattre. Cf. Magie, *RRAM*, II, p. 1206, n. 8.

par les troupes royales (Plutarque, *Lucullus*, 8, 2 ; Tite-Live, *Per.* 93 ; Salluste, *Hist.* IV, 69, 13 M).

καὶ ὑπὸ μίαν ἡμέραν γῆ τε καὶ θάλασσα τοῖς Ῥωμαίων διελελύμαστο σώμασι :

Memnon insiste sur les pertes romaines lors de la bataille de Chalcédoine et sa présentation donne l'impression d'une cuisante défaite. Selon lui, Memnon, il y eut 8000 morts et 4500 prisonniers romains lors du combat naval : διαφθαρέντων ἐν μὲν τῇ ναυμαχίᾳ ὀκτακισχιλίων, τετρακισχιλίων δὲ καὶ πεντακοσίων ἐάλωκότων et 5300 victimes du côté romain au cours de l'affrontement terrestre : τοῦ δὲ πεζοῦ στρατεύματος Ἴταλοι μὲν τριακόσιοι καὶ πεντακισχίλιοι. En revanche, les pertes humaines sont beaucoup moins conséquentes du côté pontique, se limitant à 700 hommes et 30 Bastarnes : τῶν δὲ Μιθριδατείων Βαστέρναι μὲν περὶ τριάκοντα, τοῦ δὲ λοιποῦ πλήθους ἑπτακόσιοι. Le total s'élève donc à 13 3000 morts et 4500 prisonniers pour les Romains et 730 morts pour le camp des Pontiques. Les chiffres donnés par Appien (*Mithr.* 71, 304 : Ἀπέθανον δὲ Ῥωμαίων μὲν ἐς τρισχιλίους) sont beaucoup moins impressionnants, puisque seulement 3000 Romains furent tués, parmi lesquels un Sénateur, mais l'auteur ne précise pas s'il s'agissait des victimes du combat naval ou terrestre¹⁸⁴⁵. Appien estime que les pertes pontiques se limitèrent à vingt Bastarnes. L'estimation de Plutarque se rapproche davantage de celle d'Appien, puisqu'il mentionne 4000 tués du côté romain¹⁸⁴⁶ (*Lucullus*, 8, 2 : πεζοὺς δὲ τετρακισχιλίους).

Les sources sont donc en désaccord sur le nombre de tués, les chiffres de Memnon étant largement plus élevés. On peut supposer qu'Appien et Plutarque donnent le nombre de tués lors du combat terrestre¹⁸⁴⁷, dans la mesure où leur chiffres se rapprochent plus des 5300 morts de Memnon que des 8000 qu'il donne pour le combat naval. Ou bien, il est possible que Memnon ne donne pas seulement le nombre de soldats morts d'origine romaine, mais qu'il fasse également référence aux pertes subies par les alliés des Romains : Plutarque (*Lucullus*, 9, 1), qui rapporte l'arrivée de Mithridate à Cyzique, souligne que les gens de cette cité avaient subi de nombreuses pertes au cours du combat de Chalcédoine et avaient perdu 3000 hommes et 10 vaisseaux. Dès lors, une telle interprétation permettrait de mieux comprendre les raisons pour lesquelles les chiffres avancés par Memnon sont si élevés.

Concernant les prisonniers du combat naval, Memnon parle de 4500 hommes. Fr. de Callataÿ estime que c'étaient les hommes d'équipages qui furent capturés en même temps que

¹⁸⁴⁵ Reinach, *Mithridate*, p. 303, n. 2 ; ces 3000 morts seraient les victimes du combat naval.

¹⁸⁴⁶ *Ibidem*, p. 303, n. 2 : 4000 morts dans le combat terrestre.

¹⁸⁴⁷ Cf. De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 347, n. 53-54. *contra* : Reinach, *Mithridate*, p. 323, n. 2.

les 60 navires (Plutarque, *Lucullus*, 8, 2 : ἐξήκοντα μὲν ἀπώλεσεν αὐτανδρα σκάφη). Si l'on admet que chacun de ces navires comptait environ 75 personnes¹⁸⁴⁸, alors l'on atteint bien le nombre de prisonniers proposé par Memnon.

27.8

Οὕτως ἀρθέντα τὰ Μιθριδάτου πάντων τὸ φρόνημα κατεδούλου. Λεύκολλος δὲ ἐπὶ τοῦ Σαγγαρίου ποταμοῦ στρατοπεδεύων καὶ μαθὼν τὸ πάθος, λόγοις ἀνελάμβανεν ἀθυμήσαντας τοὺς στρατιώτας.

Un tel succès de ses armes assura à Mithridate la soumission servile de tous. Lucullus campait sur les bords du Sangarios; quand il apprit la catastrophe, il s'attacha, par ses discours, à relever le moral de ses soldats découragés.

οὕτως ἀρθέντα τὰ Μιθριδάτου πάντων τὸ φρόνημα κατεδούλου :

Plutarque (*Lucullus*, 7, 6) considère que le mécontentement général qui régnait parmi les cités bithyniennes à cause des publicains¹⁸⁴⁹ justifie le bon accueil réservé à Mithridate par ces cités, dès son entrée en Bithynie, et souligne que l'arrivée de Mithridate souleva une grande espérance parmi les habitants (*Sertorius*, 24, 5)¹⁸⁵⁰. Appien (*Mithr.* 71, 300) insiste sur le fait que la soumission de la Bithynie par Mithridate provoqua la fuite des Romains, auprès de Cotta, à Chalcédoine, mais il est beaucoup moins explicite que Plutarque, puisqu'il ne dit pas si cette fuite fut provoquée par la seule peur qu'inspirait le roi du Pont, ou, si les habitants des cités chassèrent ouvertement les Romains qui se trouvaient chez eux. Quant à Memnon (27.6), en rapportant le meurtre des publicains à Héraclée, il donne l'exemple de la réaction d'une cité qui semble subir les abus des publicains, à l'annonce de l'arrivée de Mithridate en Bithynie,¹⁸⁵¹ mais pour autant, dans son récit, l'activité des publicains et le bon accueil réservé au roi pontique ne sont pas aussi clairement liés que chez Plutarque. A l'inverse, dans ce passage (F 27.8), il établit clairement que la bataille de Chalcédoine est la cause du ralliement des cités¹⁸⁵².

¹⁸⁴⁸ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 347-348 ; voir Magie, *RRAM*, II, p. 1206, n. 8.

¹⁸⁴⁹ Reinach, *Mithridate*, p. 313-314: Reinach explique combien le pouvoir romain était mal perçu dans la province romaine, car Rome n'avait pas su protéger les populations: la perception des impôts et le recouvrement de l'amende imposée par Sylla furent entachés de corruption.

¹⁸⁵⁰ Sherwin-White, *RFPE*, p. 140-141. Après la fin de la première guerre, la province d'Asie et notamment les cités qui avaient soutenu Mithridate durant les vèpres éphésiennes virent s'abattre sur elles la colère des Romains, et en particulier, celle de Sylla. Les magistrats romains étaient parfois corrompus (Cicéron, *Verrines*, II, 1, 49 ; II, 4, 71). Quant aux dettes qui s'étaient accumulées, l'oppression des publicains qui en résultait, ne pouvait que rendre l'Asie réceptive à la propagande du roi du Pont.

¹⁸⁵¹ Reinach, *Mithridate*, p. 322, n. 3 estime que Memnon place éronnement l'arrivée des publicains à Héraclée après l'invasion pontique de la Bithynie. Cf. Magie, *RRAM*, II, p. 1205, n. 5.

¹⁸⁵² Voir F 27.5 sur l'autre interprétation possible de ce passage de Memnon ; cf. *RDGE*, p. 69, n. °68.

Néanmoins, les deux versions ne sont pas incompatibles : un premier mouvement d'adhésion a pu se faire sentir dès l'arrivée de Mithridate en Bithynie (Plutarque, *Lucullus*, 7, 6) et le ralliement des cités au parti pontique ne fit que s'accroître avec la victoire de Chalcédoine, ne se limitant plus aux seules cités bithyniennes mais aux autres villes d'Asie : c'est sans doute ce qu'il faut comprendre par le terme « tous » (πάντων) employé par Memnon, ce que d'ailleurs ne cache pas non plus Plutarque (*Lucullus*, 7, 6), selon lequel « *il en fut de même dans l'Asie entière* ». En revanche, l'utilisation de ce terme πάντων, bien qu'il mette en évidence un brusque bouleversement des relations entre Romains et cités asiatiques, n'interdit pas d'imaginer que certaines d'entre elles furent contraintes de maintenir leur fidélité au camp romain. En effet, Suétone (*César*, 4, 4) rapporte que César, qui se trouvait alors à Rhodes, passa en Asie et après avoir rassemblé des troupes auxiliaires, chassa de la province un lieutenant du roi et maintint dans le devoir à l'égard des Romains les cités hésitantes¹⁸⁵³. Ce type de renversement est certainement dû, en partie, au fait que les cités préféraient passer du côté du vainqueur, plutôt que rester fidèles au pouvoir romain mis en échec aussi rapidement. Sur ce point, la réaction des cités grecques n'est pas nouvelle : au cours de la première guerre mithridatique, une grande partie de l'Asie était passée du côté pontique dès la fin de l'année 89.

Un autre point sépare Plutarque et Memnon dans la mesure où la soumission de la Bithynie à Mithridate est traitée de façon plus péjorative chez Memnon : il parle de « soumission servile » et ses propos font écho à ceux d'Appien (*Mithr.* 71, 300) selon lequel, « *la Bithynie se retrouva sous la coupe de Mithridate* ». Contrairement à Plutarque, chez ces deux auteurs, le passage de la Bithynie du côté pontique ressemble davantage à une situation de fait, à une situation imposée, qu'à une véritable adhésion volontaire (Plutarque, *Lucullus*, 7, 6).

Λεύκολλος δὲ ἐπὶ τοῦ Σαγγαρίου ποταμοῦ στρατοπεδεύων :

Il semble qu'à son arrivée en Asie peu avant la bataille de Chalcédoine, Lucullus, après avoir réuni des troupes, se soit installé sur les bords du Sangarios¹⁸⁵⁴, en Phrygie¹⁸⁵⁵ (Plutarque, *Lucullus*, 8, 1). Appien se montre le moins précis, puisqu'il dit que Lucullus installa son camp « *non loin de Cyzique* » (*Mithr.* 72, 305). Il est probable qu'Appien fasse

¹⁸⁵³ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 348, n. 59.

¹⁸⁵⁴ Gelzer, s.v. « Licinius Lucullus », *RE*. XIII, (1926), col. 385.

¹⁸⁵⁵ Magie, *RRAM*, II, p. 1207, n. 12, Van Ooteghem, *Lucullus*, p. 69. Sherwin-White, *RFPE*, p. 165-166, estime que les Pontiques et les Romains firent l'offensive simultanément. Tandis que Mithridate envahissait la Bithynie, Lucullus lui, passait en revue son armée près du fleuve Sangarios avec l'intention d'envahir le Pont. Mais il fut surpris par la victoire rapide du roi du Pont contre Cotta à Chalcédoine.

référence, non pas au premier camp de Lucullus en Phrygie, mais au camp qu'il installe près des positions occupées par Mithridate, au moment où ce dernier s'apprête à assiéger Cyzique (voir Memnon 28.1).

καὶ μαθὼν τὸ πάθος, λόγοις ἀνελάμβανεν ἀθυμήσαντας τοὺς στρατιώτας :

D'après Memnon, le découragement qui semble toucher les troupes de Lucullus est dû à la nouvelle de la défaite de l'armée romaine de Cotta à Chalcédoine. Appien (*Mithr.* 72, 306) mentionne également un discours de Lucullus à ses officiers. Ce dernier tente de remotiver ses troupes qui, ayant appris que le roi disposait d'une immense armée, devaient commencer à montrer des signes d'abattement et des doutes quant à leur chance de victoire. Lucullus argua que Mithridate serait facilement vaincu, sans même qu'il soit nécessaire de l'affronter au cours d'une bataille. La version de Plutarque (*Lucullus*, 8, 3) est légèrement différente, puisque ce dernier fait mention d'un discours, mais rien dans son récit ne laisse entendre que l'armée ait montré des signes de découragement. Au contraire, le sentiment de colère semble avoir davantage régné dans le camp de Lucullus et, après la défaite de Cotta à Chalcédoine, certains membres de l'entourage de Lucullus poussaient ce dernier à s'emparer du royaume de Mithridate.

28.1

Τρεπομένου δὲ ἐπὶ Κύζικον σὺν μεγάλῳ φρονήματι Μιθριδάτου καὶ πολιορκεῖν τὴν πόλιν βουλομένου, Λεύκολλος ἐπακολουθήσας καὶ συμβαλὼν πολέμῳ νικᾷ τοὺς Ποντικοὺς ἀνὰ κράτος, βραχεῖ μὲν πλείους μυριάδος ἀνελόν, τρισχιλίους δὲ καὶ μυρίους λαβὼν αἰχμαλώτους.
Comme Mithridate plein d'arrogance se tournait contre Cyzique pour l'assiéger, Lucullus le suivit, livra bataille aux troupes du Pont et les battit nettement ; il leur tua un peu plus de dix mille hommes et fit treize mille prisonniers.

Photius a fait un résumé fort court du récit originel de Memnon et il devient fort difficile de suivre le fil des événements. Le patriarche passe sous silence les mouvements des troupes pontiques et des forces de Lucullus et se contente de rapporter une confrontation entre les deux armées, sans donner de précision permettant de situer le lieu de la rencontre. Dans le fragment précédent, Lucullus fait son entrée en scène dans le récit de la troisième guerre mithridatique et d'après Memnon, il avait installé son camp près du Sangarios quand il apprit la défaite des Romains à Chalcédoine. Si l'on suit Plutarque (*Lucullus*, 8, 3-4), Lucullus décida alors d'aller porter secours aux Romains qui étaient toujours assiégés avec Cotta à Chalcédoine, et cela, malgré les conseils d'Archélaos qui lui fit remarquer que le

royaume de Mithridate était vide de tous défenseurs. Sans suivre l'avis de l'ancien général de Mithridate, Lucullus se mit en marche contre Mithridate¹⁸⁵⁶. Dans le même temps, Marius, un homme de Sertorius, est envoyé par le roi du Pont avec de nombreuses troupes à la rencontre de Lucullus. Finalement, aucun affrontement n'eut lieu et Lucullus, préférant éviter le combat, s'attacha à rendre difficile l'approvisionnement en blé de l'ennemi afin de l'affamer (Plutarque, *Lucullus*, 8, 6-8 ; Appien, *Mithr.* 72, 306)¹⁸⁵⁷. Mithridate, de son côté, abandonna le siège de Chalcédoine et partit vers Cyzique pour l'assiéger (Plutarque, *Lucullus*, 9, 1) : c'est à partir de ce point que reprend le récit de Memnon.

τρεπομένου δὲ ἐπὶ Κόζικον σὺν μεγάλῳ φρονήματι Μιθριδάτου καὶ πολιορκεῖν τὴν πόλιν βουλομένου :

D'après Memnon, c'est par arrogance que Mithridate aurait décidé d'assaillir Cyzique. Mithridate décida d'attaquer la cité par surprise, pour des raisons stratégiques. En effet, d'après Plutarque, Mithridate voulait échapper à l'attention de Lucullus et il se mit en route durant la nuit, sous des conditions météorologiques relativement mauvaises. Les deux auteurs précisent que le roi du Pont installa son camp en face de Cyzique¹⁸⁵⁸, sur les hauteurs de la montagne Adrastée (Strabon, 12, 8, 11 ; Plutarque, *Lucullus*, 9, 1).

Quant à la raison profonde du siège de cette cité, Memnon juge les raisons du roi du Pont du point de vue moral, puisque selon lui, c'est par arrogance qu'Eupator aurait décidé d'assaillir Cyzique. En revanche, pour Cicéron (*Mur.* 15, 3), suivi par Eutrope VI, 6, 3, Mithridate mobilisa toutes ses forces pour attaquer Cyzique car il considérait cette dernière comme la porte de l'Asie. Outre un accès direct sur l'Asie, Mithridate pouvait voir en Cyzique un port sûr pour accueillir sa flotte¹⁸⁵⁹, d'autant plus qu'il semblait déjà avoir pris le contrôle des mers¹⁸⁶⁰. Néanmoins, certains Modernes ont fait remarquer que Cyzique ne constituait pas le point clé qui aurait ouvert les portes de l'Asie, mais qu'il existait de meilleures places ouvrant sur l'Asie à l'est¹⁸⁶¹. D'après A.N. Sherwin-White¹⁸⁶², l'objectif immédiat de Mithridate n'était pas l'acquisition de territoires, mais de déclencher la guerre et

¹⁸⁵⁶ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 348.

¹⁸⁵⁷ *Ibidem*, p. 348, n. 61 : l'auteur place les faits durant l'été 73.

¹⁸⁵⁸ Plutarque (*Lucullus*, 9, 1) rapporte que Mithridate arriva au petit matin. Sur l'impossibilité du point de vue pratique d'effectuer un tel trajet en si peu de temps, voir *ibidem*, p. 348, n. 63.

¹⁸⁵⁹ Goukowsky, *Appien*, p. 198, n. 629.

¹⁸⁶⁰ McGing, *FPM*, p. 147.

¹⁸⁶¹ *Ibidem*, p. 146-147.

¹⁸⁶² Sherwin-White, *RFPE*, p. 167, estime que l'armée du sud avançait à la recherche de l'ennemi à travers la Lycoanie en Isaurie et Pisidie.

selon lui, cela est démontré par le fait qu'Ariobarzane¹⁸⁶³ ne fut pas attaqué et resta isolé dans son royaume, d'où il ne pouvait pas nuire, tandis que l'armée du sud de Mithridate, avançait à la recherche de l'ennemi, en l'occurrence, Lucullus. En revanche, McGing avance l'idée selon laquelle l'attaque menée par le roi du Pont était en partie liée à l'aide apportée par la cité aux Romains lors du siège de Chalcédoine (Plutarque, *Lucullus*, 9, 1 ; Appien, *Mithr.* 73, 315) : L'attaque de Cyzique aurait donc été un acte de vengeance de la part de Mithridate, qui aurait voulu faire de la cité un exemple à ne pas suivre, et sur ce point, en admettant que la vengeance soit un acte d'orgueil, une telle interprétation corrobore les propos de Memnon.

Λεύκολλος ἐπακολουθήσας καὶ συμβαλὼν πολέμῳ νικᾷ τοὺς Ποντικοὺς ἀνὰ κράτος :

Les propos de Memnon, Λεύκολλος ἐπακολουθήσας, tout du moins tels qu'ils sont rapportés par Photius, sont assez vagues, mais il ressort de Plutarque (*Lucullus*, 9, 2) que Lucullus s'aperçut que le roi du Pont avait quitté Chalcédoine et il se lança à sa poursuite. Le résumé fait par Photius passe également sous silence les événements qui eurent lieu entre le moment où Lucullus décida de suivre Mithridate et l'affrontement entre les deux forces ennemies dont il est question ici. A la lecture de ce passage, il semblerait que Lucullus ait livré une bataille rapide aux troupes pontiques. Les sources qui font état de ces événements en font un récit bien différent, puisqu'il semble que Lucullus ait entrepris de faire obstacle aux convois de ravitaillement ennemis et une telle stratégie supposait non pas une offensive rapide, mais davantage une surveillance minutieuse et patiente des positions pontiques.

D'après Appien (*Mithr.* 72, 305), après avoir appris que Mithridate avait quitté Chalcédoine et qu'il s'apprêtait à assiéger Cyzique, Lucullus aurait quitté les rivages du Sangarios pour établir son camp non loin de celui du roi, dans le voisinage de Cyzique, dans un bourg appelé Thracia selon Plutarque (*Lucullus*, 9, 2-3). La situation stratégique de cette place lui permettait de surveiller les allers et venues des troupes ennemies qui devaient faire parvenir des vivres. En effet, le camp de Lucullus avait pris position sur les hauteurs du site¹⁸⁶⁴, ce qui permettait aux Romains de s'approvisionner facilement, tout en coupant les communications de l'ennemi (Appien, *Mithr.* 72, 307 ; 310-311). L'ancien consul avait ainsi entrepris de mettre en pratique une stratégie imaginée au début de sa marche contre l'ennemi : empêcher les troupes de Mithridate de s'approvisionner, pour vaincre le roi non pas par les

¹⁸⁶³ Sherwin-White, *RFPE*, p. 167, n. 31, suppose qu'Ariobarzane resta en Cappadoce jusqu'en 70 (cf. Memnon F 38. 2; Salluste, *Hist.* IV, 59 M). Sur les témoignages numismatiques qui attestent d'un monnayage continu en Cappadoce de 76 à 62, voir idem, *Ariobarzanes, Mithridates and Sulla*, p. 180-181. Les supports armés de Lucullus à Cabires venaient de Cappadoce : Appien *Mithr.* 80-81 ; cf. Magie, *RRAM*, I, p. 327.

¹⁸⁶⁴ D'après Appien, Lucullus réussit à installer son camp grâce à la trahison des troupes fimbriennes (Appien, *Mithr.* 72.309), un événement auquel Memnon fait allusion, mais au fragment suivant (cf. F 28.2).

armes, mais en l'affamant (cf. Appien, *Mithr.* 72, 306). Tandis que Lucullus évitait le combat par ce dispositif stratégique¹⁸⁶⁵, Mithridate de son côté engagea le siège de Cyzique (Appien, *Mithr.* 73, 313).

Ainsi, les événements, tels qu'ils sont rapportés principalement par Plutarque et Appien, font place à une chronologie bien plus longue qu'il n'y paraît dans le récit de Memnon. En admettant la chronologie proposée par Fr. de Callatay¹⁸⁶⁶, il semble qu'une période de plusieurs mois sépare le début du siège de Cyzique, qui prend place certainement à la fin de l'été 73, de la bataille entre les Romains et les Pontiques, mentionnée par Memnon. Les détails qu'il donnait à l'origine furent certainement réduits à l'essentiel par Photius, rendant difficile l'identification de cette bataille avec celles mentionnées par les autres sources.

Goukowsky a identifié cette bataille avec l'engagement mentionné par Plutarque (*Lucullus*, 8, 4-5) qui prit place après la défaite de Cotta à Chalcédoine. Lucullus, campé en Phrygie près du Sangarios, décida de marcher contre Mithridate, mais surpris par l'importance de l'armée pontique, il préféra éviter le combat et choisit d'opter pour une stratégie moins offensive. Néanmoins, il rencontra en chemin les forces menées par le général romain Marius, que le roi avait envoyé à sa rencontre, tandis que Mithridate lui-même opérait toujours aux environs de Chalcédoine (cf. Tite-Live, *Per.* 94 ; Salluste, *Hist.* III, 26 M¹⁸⁶⁷). D'après Goukowsky, « c'est probablement la bataille évoquée par Memnon ici, au cours de laquelle, les Pontiques auraient perdu plusieurs dizaines de milliers d'hommes »¹⁸⁶⁸. Or d'après le récit de Plutarque, Lucullus remporta la victoire sans livrer bataille et sur ce point, je ne peux suivre l'avis de Goukowsky, puisque Memnon établit clairement l'inverse : καὶ συμβαλὼν πολέμῳ νικᾷ τοὺς Ποντικοὺς ἀνὰ κράτος.

En revanche, Appien, *Mithr.* 75, 325, Orose, VI, 2, 15 et Plutarque, *Lucullus*, 11, 3-5 mentionnent une bataille qui eut lieu durant le siège de Cyzique par Mithridate et dont la

¹⁸⁶⁵ Sherwin-White, *RFPE*, p. 167. D'après ce savant, Lucullus adopta le dispositif stratégique habituel pour contrer un siège : il mit en place ses légions sur des positions stratégiques fortes, en travers des communications terrestres de l'armée pontique, qui était concentrée sur l'extrémité continentale de la péninsule. Mithridate usa de tous les dispositifs poliorkétiques pour prendre Cyzique et échoua. Lucullus évita précautionneusement le combat : sa stratégie consistait à affamer l'ennemi.

¹⁸⁶⁶ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 348-349.

¹⁸⁶⁷ McGushin, *Sallust, The Histories*, vol. II, p. 77, n°3.14. McGushin, à propos de ce fragment, écrit : « All editors except Maurenbrecher assumed that this referred to Lucullus' pursuit of Mithridates. »

¹⁸⁶⁸ Goukowsky, *Appien*, p. 198, n. 628, suivi par Sherwin-White, *RFPE*, p. 168, n. 37. Tous deux identifient la bataille mentionnée par Memnon avec celle qui prend place à Otryaes contre les forces de Marius (Plutarque, *Lucullus*, 8, 5). Sur la localisation d'Otryaes, cf. Flacelière, Chambry, *Plutarque, Vie de Lucullus*, p. 68, n. 2. Otryaes serait située près de Nicé, sur les hauteurs qui dominent au sud le lac Ascania (cf. Strabon, XII, 4, 7). *Contra* : Van Ooteghem, *Lucullus*, p. 69-70, localise le site sur le cours supérieur du Méandre.

description fait écho au sommaire résumé de Photius¹⁸⁶⁹ (cf. Tite-live, *Per.* 94 qui mentionne, simplement, plusieurs batailles de cavalerie, parmi lesquelles, sans doute, il est fait allusion à celle dont il est question dans ce passage de Memnon). Mithridate, occupé à mener l'assaut sur la cité, décide de renvoyer sa cavalerie en Bithynie, dans la mesure où cette dernière n'avait aucune utilité dans les opérations de poliorcétique. Sur le chemin de leur retraite, les cavaliers pontiques traversèrent le Rhyndacos et croisèrent le chemin des troupes romaines (cf. Orose, VI, 2, 15 ; Plutarque, *Lucullus*, 11, 3-5).

βραχεῖ μὲν πλείους μυριάδος ἀνελών, τρισχιλίους δὲ καὶ μυρίους λαβὼν αἰχμαλώτους :

L'élément qui permet de rapprocher ces passages avec celui de Memnon est la référence que font les trois auteurs aux pertes pontiques et aux nombres de prisonniers. D'après Appien (*Mithr.* 75, 325) et Plutarque (*Lucullus*, 11, 5), Lucullus tua un grand nombre de soldats royaux, fit 15 000 prisonniers et s'empara de 6000 chevaux. La source d'Orose chiffre le nombre de victimes à plus de 15 000 hommes¹⁸⁷⁰. Ces chiffres ne s'accordent pas exactement avec ceux de Memnon, ce qui n'est pas exceptionnel, mais sont suffisamment proches pour admettre que la bataille mentionnée par l'historien héracléote soit celle qui prit place aux bords du fleuve, puisque selon lui, Lucullus fit 10 000 victimes et 13 000 prisonniers.

Au regard des éléments donnés par Plutarque (*Lucullus*, 11, 4), selon lequel, Lucullus dut braver « la neige et les intempéries », il semble qu'il faille placer cette attaque durant l'hiver 73/72¹⁸⁷¹, soit plus de six mois après le début du siège de Cyzique, ce qui corrobore l'hypothèse selon laquelle, le résumé de Photius offre une chronologie des événements bien trop courte : il ressort, en effet, du passage de Memnon, tel qu'il nous est parvenu, que Lucullus attaqua les troupes pontiques, menées par Mithridate, au moment où ce dernier faisait route vers Cyzique dans le but de l'assiéger. Or, non seulement les deux épisodes n'ont pas lieu au même moment, mais il apparaît également que, contrairement à ce que laisse entendre Memnon, Mithridate ne faisait pas fait partie du convoi royal attaqué par Lucullus.

28.2

Τὸ δὲ Φιμβριανῶν στράτευμα ὑπόπτως ἔχον, ὡς διὰ τὸ περὶ Φλάκκον τόλμημα οὐκ ἂν αὐτοὺς ἔτι νομίσειαν οἱ ἡγεμόνες εὐνούς, ἔπεμπον κρύφα πρὸς Μιθριδάτην αὐτομολίαν ὑπισχνούμενοι. Ὁ δὲ ἔρμαιον τὴν πρόσκλησιν ἡγησάμενος, ὡς νῦξ ἐπέλαβεν, Ἀρχέλαον πέμπει βεβαιῶσαι τε τὰς

¹⁸⁶⁹ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 349.

¹⁸⁷⁰ Voir Van Ooteghem, *Lucullus*, p. 80.

¹⁸⁷¹ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 348-349.

ὁμολογίας καὶ τοὺς προσχωρήσαντας ἄγειν· οἱ δὲ Φιμβριανοὶ ἐπεὶ τούτοις Ἀρχέλαος παρεγένετο, αὐτὸν μὲν συνέλαβον, τοὺς δὲ σὺν αὐτῷ διεχειρίσαντο.

Mais les soldats de Fimbria soupçonnaient leurs chefs de ne plus avoir confiance en eux à cause de leur audacieuse action contre Flaccus; ils envoyaient en secret des messagers à Mithridate et lui promettaient de passer dans son camp. Ce dernier, considérant l'appel qu'on lui adressait comme une bonne aubaine, leur envoya, à la tombée du soir, Archélaos, pour confirmer l'accord et ramener les transfuges; mais les hommes de Fimbria, quand Archélaos fut arrivé auprès d'eux, s'emparèrent de lui et massacrèrent ses compagnons.

τὸ δὲ Φιμβριανῶν στράτευμα ὑπόπτως ἔχον, ὡς διὰ τὸ περὶ Φλάκκων τόλμημα οὐκ ἂν αὐτοὺς ἔτι νομίσειαν οἱ ἡγεμόνες εὐνοῦς :

Lucullus, lors de son arrivée en Asie, prit la tête des troupes fimbriennes (Appien, *Mithr.* 72, 305 ; Plutarque, *Lucullus*, 7, 1) qui, au cours de la première guerre mithridatique, avaient changé d'allégeance et participé au meurtre de leur chef, Flaccus. C'est cet épisode auquel fait allusion Memnon et dont il a rapporté les détails au fragment 24.3. L'ancien consul avait été assassiné par ses propres hommes, qui avaient choisi le parti de Fimbria, et ce dernier avait remplacé Flaccus sur le champ à la tête de l'armée. Plutarque (*Lucullus*, 7, 1-2) insiste également sur le manque de loyauté des Fimbriens et le sort qu'ils ont réservé dans le passé à leur chef Flaccus.

ἔπεμπον κρύφα πρὸς Μιθριδάτην αὐτομολίαν ὑπισχνούμενοι :

Au fragment 28.1, j'ai rappelé que Lucullus poursuivit le roi du Pont, qui faisait mouvement vers Cyzique et établit son camp sur les hauteurs de la localité de Thracia : (Appien, *Mithr.* 72, 305-6 ; Plutarque, *Lucullus*, 9, 2-3). Mais Lucullus ne put occuper immédiatement cette place stratégique, qui lui permettait de surveiller les convois de ravitaillement des troupes pontiques. En effet, cette position, située sur une montagne, était au départ bien gardée par Mithridate, comme le note Appien : « *Comme il n'existait qu'une étroite voie d'accès menant à cette montagne, Mithridate y faisait monter la garde sur les conseils de Taxile et des autres chefs militaires* » (*Mithr.* 72, 307).

Lucullus occupa cette place suite à un stratagème rapporté par Appien (*Mithr.* 72, 308-309), et rendu possible grâce à la trahison de Lucius Magius¹⁸⁷², l'envoyé de Sertorius, qui avait secrètement envoyé des émissaires à Lucullus, avec lequel il avait passé un accord. Il se chargea de persuader Mithridate afin que le roi accepte de laisser passer les Romains. Dans ce

¹⁸⁷² Lucius Magius et Lucius Fannius étaient des partisans de Sertorius qui s'étaient employés à persuader Mithridate de conclure une alliance avec leur chef. Ce dernier avait envoyé au roi du Pont ses deux hommes en tant que « conseillers » (Appien, *Mithr.* 68, 287-288 ; cf. Orose, VI, 2, 12). Voir McGing, *FPM*, p. 137-138 ; Reinach, *Mithridate*, p. 315 ; Ballesteros Pastor, *Mitridates*, p. 203 ; Münzer, s.v. « Magius » n° 6, *RE* XIV (1930) col. 439. D'après Orose, ces deux hommes seraient d'anciens compagnons d'armes de Fimbria.

but, Magius prétend que les deux anciennes légions de Fimbria projetaient de désertir et qu'elles viendraient bientôt rejoindre le camp du roi du Pont. Il convainc le roi qu'avec cette défection, le roi pourrait vaincre l'ennemi sans combattre.

La version de Memnon est légèrement différente puisqu'il ne mentionne pas Magius et laisse entendre que la trahison ne venait pas du camp pontique, auquel appartenait Magius, mais que ce sont les troupes fimbriennes qui contactent en secret le roi du Pont, sans aucun intermédiaire.

ὁ δὲ ἔρμαιον τὴν πρόσκλησιν ἠγησάμενος, ὡς νῦν ἐπέλαβεν, Ἀρχέλαον πέμπει βεβαιῶσαι τε τὰς ὁμολογίας καὶ τοὺς προσχωρήσαντας ἄγειν :

D'après Memnon, ce serait Archéalos qui fut chargé de ramener les transfuges romains dans le camp pontique. Au fragment 27.5 est mentionné un Archélaos, commandant de la flotte. S'agit-il ici du même homme, et dans ce cas, Memnon (ou plutôt Photius ?) reproduirait la même erreur qu'au fragment 22.5, ou bien est-il question d'un autre Archélaos que celui qui était aux commandes durant la première guerre ?

οἱ δὲ Φιμβριανοὶ ἐπεὶ τούτοις Ἀρχέλαος παρεγένετο, αὐτὸν μὲν συνέλαβον, τοὺς δὲ σὺν αὐτῷ διεχειρίσαντο :

Appien (*Mithr.* 72, 308-309) ne dit rien de la capture d'Archélaos ou d'un autre personnage du camp pontique, à l'inverse de Plutarque, qui rapporte que Mithridate envoya son amiral Aristonicos pour retarder Lucullus lancé à sa poursuite. Or l'épisode de Plutarque prend place juste avant l'abandon du siège par Mithridate et son armée et Aristonicos, sur le point de prendre la mer avec de l'or, pour corrompre l'armée romaine, fut trahi et livré à Lucullus. (Plutarque, *Lucullus*, 11, 7). Bien que Plutarque, à l'instar de Memnon, rapporte un épisode au cours duquel un général pontique est trahi et capturé par des Romains, les conditions dans lesquelles est capturé l'amiral pontique et la période durant laquelle prend place cet événement sont bien trop éloignées du récit de Memnon pour affirmer que les deux auteurs font allusion au même événement¹⁸⁷³.

Néanmoins, en admettant que Memnon (Photius ?) ait fait, une fois encore, une erreur sur le nom du navarque pontique en mentionnant Archélaos à la place d'Aristonicos (voir Memnon 27.5), il est envisageable d'imaginer que Photius ait confondu les deux épisodes, c'est-à-dire, le stratagème de Lucullus pour établir son camp et la capture d'Aristonicos. Dès

¹⁸⁷³ Van Ooteghem, *Lucullus*, p. 81, n. 1, estime que Memnon a confondu Archélaos avec Aristonicos.

lors, son résumé erroné serait né d'une confusion entre les deux événements. Il est également probable que les légions fimbriennes furent impliquées, à deux reprises dans des trahisons contre Mithridate. En effet, en admettant que ce soit la fidélité de ces troupes qu'Arystonikos envisageait d'acheter avec de l'or, il est possible que les Fimbriens, qui avaient laissé entendre qu'ils étaient prêts à passer dans le camp pontique, aient conduit l'amiral pontique tout droit dans un piège (Plutarque, *Lucullus*, 11, 7).

28.3

Ἐπὶ τούτῳ τῷ τοῦ βασιλέως ἀτυχίματι καὶ λιμὸς ἐπιπίπτει αὐτοῦ τῇ στρατιᾷ, καὶ πολλοὺς ἀπόλλυε. Πλὴν οὕτω πολλοῖς παθήμασι κάμων, Κυζίκου τῆς πολιορκίας τέως οὐκ ἀφίστατο· μετ' ὀλίγον δὲ πολλὰ καὶ παθῶν καὶ πράξας, ὅμως ἀνάλωτον λιπὼν τὴν πόλιν ἀνεχώρησε, τοῦ μὲν πεζοῦ Ἑρμαῖον καὶ † Μάριον ἠγεῖσθαι καταστησάμενος, στρατὸν ὑπὲρ τρισμυρίου ἄγοντας, αὐτὸς δὲ διὰ θαλάσσης ποιούμενος τὴν ἀνάξευξιν. Ἐπιβαίνοντος δὲ αὐτοῦ τῶν τριήρων, πολλὰ παθῶν ἰδέαι συνέπιπτον· οἱ γὰρ ἐμβαίνειν μέλλοντες εἰς αὐτὰς τὰς μὲν ἤδη πεπληρωμένας, τὰς δὲ καὶ μελλούσας κατεῖχον ἔξαρτώμενοι, καὶ παρὰ τὸ πλῆθος τῶν τοῦτο δρῶντων αἱ μὲν κατεδύοντο, αἱ δὲ περιετρέποντο.

A ce revers subi par le roi s'ajouta une famine qui atteignit son armée et dont beaucoup de soldats moururent. Pourtant, malgré les nombreuses épreuves qui l'accablaient, il ne renonça pas immédiatement au siège de Cyzique, mais peu après, à la suite de bien de traverses et de bien d'exploits, il abandonna la ville qu'il n'avait pu prendre et il se retira; il mit à la tête de son infanterie Hermaios et Marius, qui commandaient à plus de trente mille hommes, tandis que lui-même voulait se replier, par mer. L'embarquement fut marqué par une série d'accidents divers, en effet, des gens qui se disposaient à monter à bord de navires qui avaient déjà toute leur charge ou à bord d'autres qui allaient l'avoir, s'y suspendaient et le nombre de ceux qui se comportaient ainsi fut tel que certains bateaux coulaient et que d'autres chaviraient.

ἐπὶ τούτῳ τῷ τοῦ βασιλέως ἀτυχίματι καὶ λιμὸς ἐπιπίπτει αὐτοῦ τῇ στρατιᾷ, καὶ πολλοὺς ἀπόλλυε :

La référence à un revers subi par le roi est assez confuse, puisqu'il est difficile de savoir si Memnon fait allusion à la trahison des troupes fimbriennes qui ont conduit à la mort d'Archélaos, ou si dans son texte originel, il mentionnait un autre événement qui, passé à travers le filtre de Photius, a disparu du texte du fragment 28.3.

Le résumé de Photius sur le siège de Cyzique commence par la mention d'une famine qui survient à l'approche de l'hiver 73/72¹⁸⁷⁴, mais tous les événements qui se sont produits entre le début du siège et cette famine sont passés sous silence. Les sources rapportent les conséquences désastreuses de cette famine qui poussa les soldats à commettre des actes de cannibalisme (Plutarque, *Lucullus*, 11, 1-2 ; Tite-live, *Per.* 95 ; Eutrope VI, 6, 3). D'après

¹⁸⁷⁴ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 349.

Appien (*Mithr.* 76, 327-8), qui justifie de tels agissements par la nature même des soldats, des barbares, les cadavres furent jetés à l'abandon entraînant bientôt une épidémie qui ne fit qu'accroître les pertes dans le camp pontique (Orose VI, 2, 19 ; Florus 1, 40, 17 ; cf. Salluste, *Hist* IV, 69, 14 M ; Memnon 22.4).

πλὴν οὕτω πολλοῖς παθήμασι κάμνων :

Les épreuves accablantes mentionnées par Memnon font certainement référence aux événements malheureux qui se déroulent dans le camp pontique, c'est-à-dire la famine, l'épidémie, l'anthropophagie, et aux opérations infructueuses menées par Mithridate contre Cyzique.

Κυζίκου τῆς πολιορκίας τέως οὐκ ἀφίστατο :

L'obstination de Mithridate à poursuivre le siège malgré les divers revers subis par ses troupes, et en particulier, malgré la famine qui décimait son camp, est également mentionnée par Appien (*Mithr.* 76, 328) : « *Mithridate s'obstinait néanmoins espérant encore prendre Cyzique* ». Néanmoins, face à la résistance des Cyzicéniens qui incendiaient les machines de siège et attaquaient les Pontiques, qu'ils savaient affaiblis par la famine, le roi du Pont prit la décision d'abandonner les opérations (Plutarque, *Lucullus*, 11, 7 ; Appien, *Mithr.* 76, 328).

μετ' ὀλίγον δὲ πολλὰ καὶ παθὼν καὶ πράξας, ὅμως ἀνάλωτον λιπὼν τὴν πόλιν ἀνεχώρησε :

En admettant que Memnon fasse ici référence aux événements qui eurent lieu depuis le début des opérations à Cyzique, et non depuis le début de la guerre, il semble que Mithridate ne connut guère d'exploits mais qu'il subit bien plus d'échecs. C'est tout du moins ce que laisse entendre le récit d'Appien beaucoup plus détaillé (*Mithr.* 73, 313 à 75, 326).

- Appien, *Mithr.* 73, 313-15 : Mithridate met en place des dispositifs d'encerclement de la cité et de son port : « *isole la station navale par un double rempart et le reste de la ville par un retranchement* » et met en place les machines de siège.
- Appien, *Mithr.* 73, 315-16 : Stratagème : utilise des prisonniers Cyzicéniens pour entrer dans la cité (échec).
- Appien, *Mithr.* 74, 317-18 : Tentative pontique : des hommes portés sur les remparts (par une machine montée sur les navires). Réussite des Cyzicéniens qui précipitent les hommes à l'extérieur et obligent les navires à faire marche arrière (échec).
- Appien, *Mithr.* 74, 319-22 : Nouvelle tentative d'assaut, sur le front terrestre cette fois : rempart cède en partie, mais aucun homme ne monte sur les remparts brulants et une tempête détruit les machines du roi (échec).
- Appien, *Mithr.* 75, 325 (cf. Plutarque, *Lucullus*, 11, 3-5) : Mithridate renvoie sa cavalerie qui est

attaquée par Lucullus sur les bords du Rhyndacos : nombreux tués et prisonniers (échec).

La seule véritable victoire que connut le camp pontique durant ce siège est le succès remporté par un général pontique, Eumachos, dans plusieurs régions asiatiques : il envahit le Phrygie, soumit la Pisidie, l'Isaurie et la Cilicie (cf. commentaire Memnon 27.2). Néanmoins, Eumachos finit par être chassé de Phrygie par Déiotaros, le roi galate (Appien, *Mithr.* 75, 326).

τοῦ μὲν πεζοῦ Ἑρμαῖον καὶ † Μάριον ἡγεῖσθαι καταστησάμενος, στρατὸν ὑπὲρ τρισμυρίους ἄγοντας :

D'après Memnon, l'armée pontique se scinda en deux¹⁸⁷⁵ : les forces terrestres furent confiées à deux généraux, Hermaios¹⁸⁷⁶ et Marius, l'envoyé de Sertorius, tandis que le roi prit la tête de la flotte et quitta Cyzique par la mer : αὐτὸς δὲ διὰ θαλάσσης ποιούμενος τὴν ἀνάξευξιν (cf. Plutarque, *Lucullus*, 11, 8 ; Orose, VI, 2, 19)¹⁸⁷⁷. L'armée terrestre avait pour mission de rejoindre Lampsaque alors que le roi s'enfuit à Parion (Appien, *Mithr.* 76,

¹⁸⁷⁵ McGing, *FPM*, p. 150. Après l'abandon du siège de Cyzique, l'armée se scinda en trois d'après McGing : 1) 40 navires avaient été envoyés chez Sertorius en Espagne (Plutarque, *Sertorius*, 24 : or ce passage semble faire état d'un accord conclu postérieurement à Cyzique, sans doute peu après que le traité entre Mithridate et Sertorius a été scellé) ; 2) 50 furent mis sous le commandement de Marius (Plutarque, *Sertorius*, 24: Marius avait été envoyé en Asie par Sertorius auprès de Mithridate.), Alexandre et Dionysos après l'évacuation de Lampsaque (Appien, *Mithr.* 76) ; 3) Mithridate lui-même prit la tête du reste de la flotte et se dirigea vers Nicomédie (Appien, *Mithr.* 76) ; Sherwin-White, *RFPE*, p. 169-170).

¹⁸⁷⁶ Reinach, *Mithridate*, p. 331, n. 1. Selon cet auteur, cet Hermaios serait le père ou le fils d'un certain Gaios, un ami d'enfance de Mithridate (*I. Délos*, 1570 ; Plutarque, *Pompée*, 42) Cf. Erçiyas, *Wealth, Aristocracy and Royal Propaganda*, p. 140. Janke, *Memnon*, p. 90-91, estime qu'il ne peut être question d'Hermaios, puisque ce dernier trouve la mort avec le général Dorylaos à Cabires en 71 (Plutarque, *Lucullus*, 17, 3 : Ἑρμαῖος δ' ὁ θύτης). De plus, il fait remarquer qu'il est peu probable qu'un « sacrificateur » soit mis à la tête d'un groupe d'infanterie. Selon lui, il ne peut s'agir de cet Hermaios fils de Gaios dont le nom est attesté épigraphiquement. Pour sa part, il estime que le général mentionné ici est Hermocrate (cf. Appien, *Mithr.* 70, 295) et que l'Ἑρμαῖος de ce fragment est le fruit d'une confusion, probablement celle de Photius, avec un passage du F 28.2 : ὁ δὲ ἔρμαιον τὴν πρόσκλησιν ἡγησάμενος. Janke pense que la ressemblance entre les deux mots est bien trop flagrante pour être pure coïncidence. Toutefois, j'opposerais à ses remarques le fait qu'Hermaios est mort à Cabires en 71 et dès lors, il peut très bien avoir mené une armée avec Marius puisque son décès est postérieur aux événements rapportés au fragment 28.3 qui datent de l'hiver 73/72 ou du début de l'année 72 (cf. De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 348-349 ; McGing, *FPM*, p. 147-148 ; Reinach, *Mithridate*, p. 230-231).

¹⁸⁷⁷ Il s'agit certainement de Marcus Marius, le général envoyé par Sertorius auprès de Mithridate. Ce personnage est appelé Marius par Plutarque (*Lucullus*, 8, 5 ; 12,5 ; *Sertorius*) et Orose (VI, 2, 12-13), tandis qu'Appien le nomme Marcus Varius (*Mithr.* 68, 288 ; 77, 338). Sur le fait que ce Marius et Varius soient une seule et même personne, cf. Goukowsky, *Appien*, p. 192, n. 574, Reinach, *Mithridate*, p. 316, n. 1 ; Ballesteros Pastor, *Mithridates*, p. 207 ; Münzer, s.v. « Marius » n° 23, *RE XIV.2* (1930) col. 1818-1819. Sur la possible confusion de ce Marius mentionné par Memnon avec Lucius Magius, un autre lieutenant de Sertorius : cf. Van Ooteghem, *Lucullus*, p. 81, n. 2. Henry, *Photius*, p. 80, n. 1 ; Jacoby, *FGrH*, III C, p. 281 ; Münzer, s.v. « Magius » n° 6, *RE XIV.1* (1928), col. 439. *Contra* : Janke, *Memnon*, p. 91. Ce dernier fait remarquer qu'il n'y a pas de raison de confondre Magius et Marius, puisque Plutarque et Orose les distinguent. Il estime que Jacoby qui avance l'hypothèse d'une possible confusion entre les deux envoyés de Sertorius tient d'une mauvaise interprétation de l'article de Münzer, lequel a pourtant clairement identifié les deux hommes.

329)¹⁸⁷⁸. Memnon attribue 30 000 hommes à l'armée de terre qui se retire de Cyzique, un chiffre bien moindre que celui qu'il donne pour le début de la guerre (Memnon, 27.3), puisque l'armée pontique était alors, selon lui, composée de 150 000 hommes et de 12 000 cavaliers. Il est vrai que Mithridate avait renvoyé sa cavalerie au cours du siège (Appien, *Mithr.* 75, 325) et qu'il avait perdu 23 000 hommes à Cyzique (cf. Memnon 28.1)¹⁸⁷⁹. Il faut sans doute admettre que l'armée pontique originelle ne combattit pas dans son intégralité à Cyzique et que sur ces 150 000 hommes, une partie rejoignit les différents généraux pontiques qui menaient des opérations en divers endroits de l'Asie, en Phrygie notamment, sous le commandement d'Eumachos (Appien, *Mithr.* 75, 326).

ἐπιβαίνοντος δὲ αὐτοῦ τῶν τριήρων, πολλαὶ παθῶν ἰδέαι συνέπιπτον· οἱ γὰρ ἐμβαίνειν μέλλοντες εἰς αὐτὰς τὰς μὲν ἤδη πεπληρωμένας, τὰς δὲ καὶ μελλούσας κατεῖχον ἐξαρτώμενοι, καὶ παρὰ τὸ πλῆθος τῶν τοῦτο δρῶντων αἱ μὲν κατεδύοντο, αἱ δὲ περιετρέποντο :

C'est très certainement à l'embarquement des troupes à Parion que fait référence le passage de Memnon. Ce dernier rapporte les difficultés qu'ont les troupes pontiques à embarquer et met en lumière l'atmosphère de panique qui devait régner dans le camp pontique, d'autant plus que le roi prit la fuite de nuit (Appien, *Mithr.* 76, 329). Il semble évident que le départ ne fut pas préparé, ce qui explique la confusion qui entoure l'embarquement des troupes sur les navires. Ce témoignage est isolé et il est possible que ce passage résulte d'une confusion de Photius, qui aurait mal retranscrit le texte de Memnon, en considérant que ce dernier avait, à l'origine, fait référence à la tempête qui toucha la flotte pontique tandis qu'elle voguait vers Nicomédie (Appien, *Mithr.* 76, 332 ; cf. Memnon 28.4). Toutefois, le témoignage de Memnon peut également être admis tel quel et il est tout à fait probable que la flotte pontique ait eu à subir coup sur coup, des problèmes d'embarquement à Parion et une tempête.

28.4

Τοῦτο Κυζικηνοὶ θεασάμενοι, ὄρμησαν ἐπὶ τὰ τῶν Ποντικῶν στρατόπεδα, καὶ τοὺς ὑπολειφθέντας καματηροὺς διαφθείροντες, εἴ τι παρῆν ὑπολειμμένον τῷ στρατοπέδῳ, διήρπαζον. Λεύκολλος δὲ διώξας ἐπὶ τὸν Αἴσιπον ποταμὸν τὸ πεζὸν ἀπροσδόκητος

¹⁸⁷⁸ Deux cités qui s'étaient soumises à Mithridate. Cf. Goukowsky, *Appien*, p. 203, n. 678 et 680. Lampsaque est amie de Rome, alors qu'elle s'était pourtant ralliée à Mithridate. Voir Magie, *RRAM*, I, p. 247-248 ; A Keaveney, *Lucullus : a life*, Londres/New-York, 1992, p. 185.

¹⁸⁷⁹ Sherwin-White, *RFPE*, p. 167-168.

καταλαμβάνει, καὶ φόρον πολλὸν τῶν πολεμίων ποιεῖται. Μιθριδάτης δὲ ἀναλαβὼν ἑαυτὸν ὡς ἡδύνατο, Πέρινθον ἐπολιόρκει, ταύτης δὲ διαμαρτῶν ἐπὶ Βιθυνίαν διαπεραιοῦται.

Les gens de Cyzique, témoins du spectacle, se jetèrent sur le camp des armées du Pont, tuèrent les soldats malades qu'on y avait laissés et pillèrent tout ce qui y avait été abandonné. Lucullus, de son côté, avait poursuivi l'infanterie jusqu'à l'Aisèpe; il la rejoignit à l'improviste et fit un grand massacre parmi les ennemis. Mithridate, qui s'était ressaisi comme il pouvait, mit le siège devant Périnthe, manqua l'affaire et passa en Bithynie.

τοῦτο Κυζικηνοὶ θεασάμενοι, ὄρμησαν ἐπὶ τὰ τῶν Ποντικῶν στρατόπεδα, καὶ τοὺς ὑπολειφθέντας καματηροὺς διαφθείροντες, εἴ τι παρῆν ὑπολελειμμένον τῷ στρατοπέδῳ, διήρπαζον :

Cet épisode n'est pas rapporté par les autres sources. Il est probable que Memnon fasse allusion au camp de Mithridate, installé en face de Cyzique, que le roi et l'armée de terre quittent précipitamment durant la nuit (Appien, *Mithr.* 76, 329). Il ressort d'Appien qu'au cours du siège, les Cyzicéniens menaient des attaques récurrentes contre les positions pontiques (*Mithr.* 76, 328) et Appien, dans son bilan du siège de la cité, souligne la bravoure dont avaient fait preuve les Cyzicéniens au cours de ces opérations (*Mithr.* 76, 330). Quant aux malades mentionnés par Memnon, il s'agit certainement des victimes de la famine et de l'épidémie qui, trop faibles pour suivre les troupes, furent abandonnés au camp.

- Appien, *Mithr.* 76, 328 : *Mithridate s'obstinait néanmoins espérant encore prendre Cyzique grâce aux levées de terre partant du Mont Dyndimon. Mais les Cyzicéniens minaient celles-ci et incendiaient les engins disposés au sommet ; et comme ils avaient pris conscience de la famine, ils faisaient de fréquentes sorties et attaquaient l'ennemi, extrêmement affaibli. Aussi Mithridate méditait de s'échapper.*
- Appien, *Mithr.* 76, 329 : *Et il s'enfuit de nuit...*
- Appien, *Mithr.* 76, 330 : *Voilà comment les Cyzicéniens anéantirent les immenses préparatifs du roi : ils avaient eux-mêmes combattu avec bravoure et Mithridate avait été réduit par la famine grâce à Lucullus,*

Λεύκολλος δὲ διώξας ἐπὶ τὸν Αἴσηπον ποταμὸν τὸ πεζὸν ἀπροσδόκητος καταλαμβάνει :

D'après Memnon, l'infanterie qui avait été confiée à Hermaios et Marius (Memnon 28.3) fut attaquée par Lucullus sur les bords de l'Aisèpe, alors qu'elle se dirigeait vers Lampsaque (Appien, *Mithr.* 76, 329 ; cf. Orose VI, 2, 20 qui mentionne la défaite de Marius)¹⁸⁸⁰. La localisation de la bataille est sujette à discussion, puisque selon Plutarque (*Lucullus*, 11.8), la victoire fut remportée sur les bords du Granique¹⁸⁸¹, tandis que Florus, I,

¹⁸⁸⁰ Sur la retraite de Mithridate, cf. Reinach, *Mithridate*, p. 330-331 ; selon McGing, *FPM*, p. 148, les survivants de l'attaque furent assiégés par Lucullus et Mithridate leur envoya des secours par la mer.

¹⁸⁸¹ Goukowsky, *Appien*, p. 203, n. 682, le qualifie de « bel exemple d'imitatio Alexandri ».

40,7 concilie les deux traditions et mentionne une double victoire sur les bords du Granique et de l'Aisèpe¹⁸⁸².

καὶ φόρον πολὺν τῶν πολεμίων ποιεῖται :

Memnon rapporte qu'il y eut de nombreuses pertes parmi les Pontiques sans préciser toutefois le nombre de victimes. Plutarque (*Lucullus*, 11, 8) donne le chiffre de 20 000 hommes et Orose (VI, 2, 20) rapporte une tradition qui fait état de deux fois moins de pertes pontiques ; néanmoins, la source d'Orose précise que ces 11 000 hommes étaient des soldats amenés par Marius. En admettant qu'il faille soustraire les 20 000 tués mentionnés par Plutarque (*Lucullus*, 11, 8) aux 30 000 hommes qui composent l'armée de retraite, il faudrait considérer que seulement 10 000 hommes auraient survécu. Ce chiffre est d'autant plus impressionnant qu'il ressort d'Appien, Memnon et Plutarque que la grande armée pontique qui entra en Bithynie au printemps 73 comptait entre 120 et 150 000 hommes auxquels il faut ajouter les 12 ou 16 000 cavaliers (cf. Memnon 27.3). Mais il est certain que plus de 10 000 hommes survécurent, puisque les chiffres avancés par Plutarque et Orose ne concernent que l'armée confiée à Marius (et Hermaios ?), et les sources ne donnent aucune précision sur le nombre d'hommes qui embarquèrent avec Mithridate pour Parion. De plus, Appien mentionne deux corps de 10 000 hommes après la retraite de Cyzique (*Mithr.* 76, 332 ; *Mithr.* 78, 340).

Ainsi, quand bien même il peut paraître vain de se fier aux discordances et aux exagérations des chiffres donnés par les sources pour dénombrer avec exactitude le nombre de survivants que comptait l'armée pontique, il ressort des différents témoignages littéraires que l'armée royale originelle fut quasiment anéantie au cours de sa retraite vers Lampsaque, après avoir subi de nombreuses pertes pendant le siège de Cyzique.

Μιθριδάτης δὲ ἀναλαβὼν ἑαυτὸν ὡς ἠδύνατο, Πέρινθον ἐπολιόρκει, ταύτης δὲ διαμαρτῶν ἐπὶ Βιθυνίαν διαπεραιοῦται :

Les sources s'accordent difficilement sur le chemin emprunté par Mithridate au cours de sa fuite : Memnon rapporte qu'après son embarquement difficile (à Parion ?), le roi assiégea Périnthe, en 72¹⁸⁸³, mais l'opération fut infructueuse et il décida finalement de rejoindre la Bithynie. Appien (*Mithr.* 76, 330), ne mentionne pas ce siège et dit simplement que le roi du Pont débarqua à Parion, où il aurait laissé une unité d'élite composée de 10 000

¹⁸⁸² Magie, *RRAM*, II, p. 1209, n. 19.

¹⁸⁸³ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 351.

hommes embarquer sur 50 navires de guerre, sous le commandement de Varius, d'Alexandros et de Dionysios, avant de faire voile vers Nicomédie¹⁸⁸⁴ avec le gros de sa flotte. Au cours de son trajet, il fut surpris par une grosse tempête qui détruisit bon nombre de ses navires (*Mithr.* 76, 332). La source d'Orose VI, 2, 24 offre une présentation différente de la fuite de Mithridate, puisqu'elle rapporte que Mithridate envisageait d'attaquer Byzance quand il fut surpris par une tempête qui détruisit 80 de ses navires. Eutrope VI, 6, 3 mentionne également brièvement Byzance et Cicéron, *De provinciis consularibus*, 4, 6 fait référence aux attaques menées par Mithridate sur la cité (sur la résistance de Byzance, cf. Tacite, *Annales*, XII, 62 et XV, 33). Or, sur ce point, il me semble que le passage de Cicéron manque de précision et il est dès lors difficile d'affirmer que l'attaque de Byzance prit place à ce moment précis de la troisième guerre mithridatique¹⁸⁸⁵. Quant à Plutarque (*Lucullus*, 13, 5), il ne fait aucune référence à Byzance ou à Périnthe, mais mentionne le sac du sanctuaire d'Artémis à Priapos, cité située entre Parion et Cyzique¹⁸⁸⁶.

Ces différentes traditions semblent inconciliables à première vue, bien qu'elles présentent de nombreux points communs. En effet, la tradition suivie par Orose, VI, 2, 24, à l'instar d'Appien (*Mithr.* 76, 332), fait mention d'une tempête au cours de laquelle la flotte de Mithridate, qui se dirigeait vers Byzance, fut en partie détruite¹⁸⁸⁷. Néanmoins, il est probable que la source d'Orose fasse référence à une autre tempête¹⁸⁸⁸, d'autant plus que Tite-Live, *Per.* 95 rapporte que la flotte pontique avait subi de nombreuses pertes suite à plusieurs naufrages¹⁸⁸⁹ (cf. Memnon F 29.2). De plus, le récit d'Appien diffère de celui d'Orose, puisque ce dernier rapporte que le roi du Pont rejoignit Sinope puis Amisos, tandis que d'après Appien, Mithridate gagna Nicomédie dans un premier temps. A l'inverse, la tradition d'Orose se rapproche davantage de celle de Memnon puisque ce dernier fait référence à une tempête (29.2), suite à laquelle, le roi finit par rejoindre Sinope (29.4). Or cette catastrophe, qui touche une nouvelle fois la flotte pontique, semble avoir eu lieu, non pas après la fuite de

¹⁸⁸⁴ Goukowsky, *Appien*, p. 204, n. 690. Ce dernier a fait remarquer que Nicomédie lui servit « de base d'opération pendant plusieurs mois qu'il quittera quand Cotta renforcé de Triarius, s'apprêtera à l'assiéger et apprenant la défaite de ses escadres, il rejoindra le Pont ». Cf. Memnon F 29.1-2.

¹⁸⁸⁵ *Ibidem*, p. 204, n. 691. Goukowsky estime que la tradition rapportée par Orose serait corroborée par Cicéron.

¹⁸⁸⁶ D'après Plutarque, cet acte sacrilège justifie la tempête qui frappe la flotte pontique et la présente comme une manifestation de la colère divine. Or il semble que Plutarque ne fasse pas référence à cette première tempête mais à celle qui touche Mithridate un peu plus tard, lorsque ce dernier fuit Nicomédie. Cf. F 29.2.

¹⁸⁸⁷ Événement auquel fait également allusion Florus, I, 40, 18-19. Voir commentaire F 29.2 qui mentionne une seconde tempête ; il n'est pas certain que la tempête mentionnée par Florus soit la première. Je pencherais plutôt pour la mention de la seconde tempête, puisque Florus, juste après, parle de l'alliance conclue par le roi avec de nombreuses nations : sur ce point, les propos de Florus rejoignent ceux d'Appien et de Memnon.

¹⁸⁸⁸ En revanche, Goukowsky, *Appien*, p. 204, n. 691, et De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 349 semblent situer le passage d'Orose à ce moment précis de la guerre.

¹⁸⁸⁹ *Ibidem*, p. 351 parle aussi d'une seconde tempête qui eut lieu cette fois dans sa fuite vers le Pont.

Cyzique, mais au moment où le roi quitta Nicomédie. Toutefois, il est possible de concilier les récits d'Orose et d'Appien en admettant que la tradition suivie par Orose ait passé sous silence l'étape de Mithridate en Bithynie et qu'elle n'ait retenue que sa destination finale, à savoir, le royaume du Pont. Quant à la référence faite à une tempête, il est difficile de savoir si cette dernière est celle qui a lieu après la fuite de Cyzique, aux environs de Parion, ou bien celle qui accabla la flotte pontique au moment où Mithridate quitta Nicomédie (cf. Salluste, *Hist.* IV, 69, 14 M). Quant aux opérations menées par le roi contre Byzance (Orose VI, 2, 24 ; Eutrope, VI, 6, 3 ; Cicéron, *De provinciis consularibus*, 4, 6), il est difficile d'établir avec certitude qu'elles aient eu lieu après le débarquement du roi à Parion. Toutefois, à la lumière de ces témoignages, il semblerait que le roi entendait continuer la lutte sur mer et les forces pontiques auraient opéré en Propontide encore quelque temps après l'abandon du siège de Cyzique¹⁸⁹⁰.

F 28. 5-29. 5 : La soumission des cités d'Asie par les Romains

Les événements rapportés dans les fragments 28.5 à 29.5 prennent place après le siège de Cyzique. A partir du fragment 28.5, le récit de Memnon suit chaque protagoniste romain alors que les faits mentionnés dans ces passages ont parfois lieu simultanément :

- F 28.5 : Barba et Triarius à Apamée.
- F 28.6 : Les Romains (Triarius et Barba ?) à Pruse sur l'Olympe
- F 28.7 : Triarius à Prusias *ad mare*.
- F 28.8- 28.11 : Triarius à Nicée.
- F 29.1 : Triarius et Cotta à Nicomédie.

Parallèlement à la reconquête des villes bithyniennes par les Romains, Lucullus mène la lutte sur mer contre les généraux pontiques tandis que de son côté, Mithridate tentait de rejoindre le Pont :

- F 29.2 : allusion aux victoires navales de Lucullus et fuite de Mithridate.
- F 29.3-4: Mithridate, à Héraclée.

¹⁸⁹⁰Les activités pontiques menées en Bithynie, et en particulier sur mer, en Propontide, ont duré encore 6 mois après le siège de Cyzique, mais pas au-delà selon De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 351 et Reinach, *Mithridate*, p. 332.

Au F 29.5, les troupes romaines font leur jonction à Nicomédie d'où elles se séparent à nouveau pour mener à bien la mission qui leur a été confiée.

28.5

Ἐπεὶ δὲ καὶ Βάρβας συχνοὺς Ἰταλῶν ἐπάγων ἦκε, καὶ μὴν καὶ Τριάριος ὁ Ῥωμαίων ἡγεμὼν ἀνασκευασάμενος τῇ Ἀπαμείᾳ πολιορκεῖν ἐπέστη, οἱ Ἀπαμεῖς ἀντισχόντες ὅσα ἠδύναντο, τέλος ἀνοιζάντες τὰς πύλας τοῦτους εἰσεδέξαντο.

Quand Barbas arriva à la tête d'une nombreuse armée italienne et aussi quand Triarius, le général romain, leva le camp et mit le siège devant Apamée, les gens de la ville résistèrent autant qu'ils le purent, puis finirent par ouvrir leurs portes pour accueillir les assiégeants.

ἐπεὶ δὲ καὶ Βάρβας συχνοὺς Ἰταλῶν ἐπάγων ἦκε :

Le passage de Memnon est assez confus, puisque Barbas est mentionné pour la première fois et le texte ne précise pas d'où il arrivait ni quelle était sa place dans l'armée romaine. Néanmoins, il n'est pas certain qu'il faille attribuer ce manque de précision à Photius, puisqu'Appien (*Mithr.* 77, 334) ne donne aucune autre information à son sujet¹⁸⁹¹. D'après Appien, après l'échec du siège de Cyzique et la fuite de Mithridate, Lucullus divisa ses troupes (Appien, *Mithr.* 77, 333-334) et Barba fut envoyé contre Prusias, Pruse. Appien et Memnon sont en désaccord à propos des activités menées par Barba (cf. Memnon 28.6).

καὶ μὴν καὶ Τριάριος ὁ Ῥωμαίων ἡγεμὼν ἀνασκευασάμενος τῇ Ἀπαμείᾳ πολιορκεῖν ἐπέστη :

Tandis que Barba prit le chemin de Prusias, C.Valerius Triarius, qui était légat¹⁸⁹², partit avec une flotte à Apamée¹⁸⁹³ (Appien, *Mithr.* 77, 333). Contrairement à Appien, la source d'Orose VI, 2, 23 ne corrobore pas les propos de Memnon puisqu'elle attribue à Lucullus l'attaque d'Apamée. Or l'information de ce dernier ne tient pas, puisque Lucullus combattait alors la flotte menée par Marius à Lemnos et il ne pouvait se trouver au même moment à Apamée¹⁸⁹⁴. Ce passage laisse entendre que Barbas rejoignit Triarius à Apamée et que les deux hommes menèrent l'attaque ensemble. Toutefois, là encore, il est fort probable que Photius ait résumé le texte de Memnon, lequel, à l'origine, rapportait les opérations de chacun des protagonistes, et qu'il ait passé sous silence le chemin suivi par Barba.

¹⁸⁹¹ Goukowsky, *Appien*, p. 204, n. 696 suppose que ce Barbas est peut être Cassius Barba. Voir Broughton, *Magistrates*, II, p. 11-112 ; III, p. 34 ; cf. Janke, *Memnon*, p. 93, sur le fait que Barbas était sans doute un subordonné de Triarius et qui avait à sa disposition un petit détachement.

¹⁸⁹² Sur Caius Valerius Triarius, cf. Volkmann, s.v. « Valerius » n° 363, *RE VIII A* (1955), col. 232-234 ; Broughton, *Magistrates*, III, p. 24.

¹⁸⁹³ Apamée serait le nom de l'ancienne Myrlée sur la Propontide selon Strabon, XII, 4, 3.

¹⁸⁹⁴ Janke, *Memnon*, p. 92 ; cf. F 29.2.

οὐκ Ἀπαμείως ἀντισχόντες ὅσα ἠδύναντο, τέλος ἀνοίξαντες τὰς πύλας τούτους εἰσεδέξαντο :

Memnon mentionne la reddition d'Apamée, mais contrairement à Appien, il passe sous silence le massacre des habitants par les hommes de Triarius (Appien, *Mithr.* 77, 333 ; cf. Orose VI, 2, 23)¹⁸⁹⁵.

- Appien, *Mithr.* 77, 333 : *Quand il eut réglé la situation sur le front terrestre (..) Lucullus réunit une flotte composée de navires venus de la province d'Asie et il la partagea entre ses lieutenants. Triarius lança un raid contre Apamée, dont il s'empara et l'on fit une grande boucherie des Apaméens, bien qu'ils se fussent réfugiés dans les sanctuaires.*
- Orose V, 2, 23 : *Au cours de la même attaque, en vérité, Lucullus ravagea Apamée et détruisit Pruse, au pied de l'Olympe, une cité très bien fortifiée qui fut prise et enlevée d'assaut.*

28.6

Εἶλον δὲ καὶ Προῦσαν τὴν πόλιν ἢ Ῥωμαίων δύναμις· ὑπὸ δὲ τὸν Ἀσιανὸν Ὀλυμπον διέκειτο αὕτη.

L'armée romaine s'empara aussi de Pruse, ville située au pied de l'Olympe d'Asie.

Memnon mentionne la prise de Pruse sur l'Olympe (Προῦσα) par « l'armée romaine », sans nommer le général en charge de l'opération. Néanmoins, la présentation du fragment suivant, 28.7, laisse entendre que Triarius y aurait participé puisque le passage commence par « (*partit*) de là » : ἐκεῖθεν, en référence à Triarius. Cependant, ses propos ne sont pas confirmés par les autres sources, puisqu'Appien (*Mithr.* 77, 334) attribue l'attaque de Pruse sur l'Olympe (Προῦσα¹⁸⁹⁶) et de Prusias *ad mare* (Προυσιάς) à Barba, tandis que la tradition rapportée par Orose VI, 2, 23 mentionne Lucullus. Toutefois, il est possible que la source d'Orose donne le nom du commandant en chef, chargé de la lutte contre Mithridate, supposant de la sorte que les attaques furent menées sous ses ordres¹⁸⁹⁷.

Encore une fois, Photius a sans doute passé sous silence certains détails et il est possible que dans le texte originel, le nom du général romain qui soumit la cité ait été précisé par Memnon. Il n'est donc pas possible d'affirmer que l'expression générale, ἢ Ῥωμαίων δύναμις, soit celle utilisée par Memnon ou bien, si elle est le fruit du résumé qu'aurait fait

¹⁸⁹⁵ Voir le F. 22. 11, sur le silence de Memnon, ou Photius, à propos du massacre perpétré à Athènes.

¹⁸⁹⁶ Il ne peut s'agir que de Pruse au pied de l'Olympe en Mysie. Sur les villes de Pruse et Prusias, voir L. Robert, *Etudes Anatoliennes*, Paris, 1970, p. 230 ; idem, *A travers l'Asie Mineure. Poètes et prosateurs, monnaies grecques, voyageurs et géographie*, Paris, 1980. Dörner, s.v. « Prusa ad Olympium », *RE* XXIII (1957), col. 1071-1086.

¹⁸⁹⁷ Cf. Janke, *Memnon*, p. 92.

Photius d'un récit, à l'origine, beaucoup plus précis¹⁸⁹⁸. Concernant la façon dont fut soumise la cité, la version d'Orose offre un récit beaucoup plus violent des événements, puisqu'elle fait mention de la destruction de la cité de Pruse, tandis qu'Appien et Memnon rapporte simplement que les Romains s'en étaient emparés, sans faire référence à un quelconque acte de saccage.

- Appien, *Mithr.* 77, 334 : Βάρβας δὲ Προυσιάδα <καὶ Προῦσαν > εἴλε τὴν πρὸς τῷ ὄρει καὶ Νίκαιαν ἔλαβεν τῶν Μιθριδάτου φρουρῶν ἐκπιπτόντων. « Pour sa part, Barba s'empara de Prusias et de Pruse (celle qui est proche de la montagne) et il prit possession de Nicée, dont était chassée la garnison installée par Mithridate. »
- Orose VI, 2, 23 : *Eodem uero Lucullus impetu Apamiam uastauit et sub monte Olympo Prusam munitissimam ciuitatem captam expugnatamque diripuit.* « Au cours de la même attaque, en vérité, Lucullus ravagea Apamée et détruisit Pruse, au pied de l'Olympe, une cité très bien fortifiée qui fut prise et enlevée d'assaut. »

28.7

Ἐκεῖθεν ὁ Τριάριος ἐπὶ Προυσιάδα τὴν ἐπιθαλάσσιον μετὰ τῆς δυνάμεως παραγίνεται· αὕτη δὲ Κίερος τὸ παλαιὸν ἐκαλεῖτο, ἐν ἣ καὶ ἡ τῆς Ἀργοῦς ἄφιξις λέγεται καὶ ὁ τοῦ Ὑλα ἀφανισμὸς καὶ ἡ τοῦ Ἡρακλέος ἐπὶ τὴν τούτου ἀναζήτησιν πλάνη καὶ πολλὰ τοιαῦτα ἕτερα. Παραγεγονότα δὲ ῥαϊδίως οἱ Προυσαεῖς ἐδέξαντο, τοὺς Ποντικοὺς διωσάμενοι.

Parti de là, Triarius arriva avec son armée à Prusias, au bord de la mer ; c'est cette ville qu'on appelait autrefois Kíeros et où aborda, dit-on, le navire Argo et où l'on localise la disparition d'Hylas, la course errante d'Héraclès lancé à sa recherche et beaucoup d'épisodes du même genre. A son arrivée, Triarius fut accueilli amicalement par les gens de Pruse qui chassèrent de la ville les troupes du Pont.

ἐκεῖθεν ὁ Τριάριος ἐπὶ Προυσιάδα¹⁸⁹⁹ τὴν ἐπιθαλάσσιον μετὰ τῆς δυνάμεως παραγίνεται :

Memnon attribue la prise de Prusias *ad mare* à Triarius tandis qu'Appien (*Mithr.* 77, 334) rapporte que ce fut Barba qui s'empara de la cité. Ce passage est confus et le résumé qu'en donne Photius rend difficile la compréhension des événements. En effet, le fragment commence par le terme ἐκεῖθεν mais il n'est pas précisé de quelle cité Triarius partit pour rejoindre Prusias. Faut-il comprendre que Triarius venait d'Apamée, dont le siège est mentionné au fragment 28.5 et que Memnon attribue à Triarius, ou de Pruse sur l'Olympe dont la soumission aux Romains est rapportée au fragment 28.6, sans préciser toutefois le nom du général en charge ? Dans la mesure où le nom de Triarius n'est pas mentionné à

¹⁸⁹⁸ *Ibidem*, p. 93.

¹⁸⁹⁹ Προυσιάδα : Memnon 28.7 ; Appien, *Mithr.* 77, 334 ; Strabon XII, 4, 3. Προυσιάς : Strabon, XII, 4, 3.

propos de la soumission de Pruse sur l'Olympe, il me semble qu'il faille comprendre ici qu'il venait d'Apamée.

Il est possible que la tradition suivie par Appien faisait de Barba le général romain qui avait soumis Apamée, Pruse sur l'Olympe et Prusias *ad mare*, tandis que Memnon attribuait la prise d'Apamée et de Prusias à Triarius. Il est possible que Triarius et Barba aient attaqué Apamée et Prusias *ad mare*, sur deux fronts, le premier, qui disposait d'une flotte serait venu soutenir les troupes menées par Barba, lequel avait suivi une voie terrestre. Ainsi, Appien et Memnon n'auraient retenu que le nom de celui qu'elles considéraient comme le véritable auteur de la soumission de ces cités. Toutefois, concernant Pruse sur l'Olympe, il semble qu'il faille suivre Appien et en attribuer la soumission à Barba, si l'on admet que Triarius opérait par voie maritime et s'attaquaient aux cités qui bordaient la côte.

αὕτη δὲ Κίερος τὸ παλαιὸν ἐκαλεῖτο :

Photius fait une erreur puisque l'ancien nom de Prusias *ad mare* n'est pas Kiéros mais Kios (Κίος) d'après Strabon (XII, 4, 3)¹⁹⁰⁰.

- Strabon, XII, 4, 3 : ἐν ᾧ Προυσιάς ἐστιν, ἢ Κίος πρότερον ὀνομασθεῖσα : là où se trouve Prusias, qui portait auparavant le nom de Kios.

L'erreur ne semble pas imputable à Memnon puisque ce dernier aux fragments 19.1 et 32.1 mentionne une Prusias, laquelle selon lui, était l'ancienne *Kiéros*. Or ces passages ne font pas référence à Prusias *ad mare*, mais à Prusias *ad Hypium* (cf. F. 32.1)¹⁹⁰¹. Il est possible que Photius ait confondu les deux cités, trompé par la ressemblance des noms, d'autant plus qu'elles ont été conquises toutes deux par Prusias I^{er}, roi de Bithynie, qui a ensuite donné son nom à ces deux cités. Memnon rapporte que Kiéros, possession d'Héraclée, fut conquise par le roi de Bithynie, lequel changea le nom de la cité en lui donnant le sien (F. 19.1-2 ; cf. F 9.4) et Strabon (XII, 4, 3) mentionne la prise de Kios par Prusias, lequel renomma la cité en lui donnant le nom de Prusias. C'est donc bien la cité de Prusias *ad mare* (ancienne Kios) qui fut soumise par Triarius.

- Strabon, XII, 4, 3 : *Philippe, fils de Démétrios et père de Persée, après avoir détruit Kios et une autre*

¹⁹⁰⁰ Confusion entre Kiéros et Kios depuis longtemps établie : cf. Janke, *Memnon*, p. 93 ; Müller, *FGH* III. p. 547 ; Goukowsky, *Appien*, p. 204, n. 697 ; Henry, *Photius*, p. 81, n. 1, Jacoby, *FGH*, III B, p. 357 ; III C, p. 281 ; III N, p. 175, n. 128-131. cf. Ruge, s.v « Kios » n° 1, *RE* XI, (1921), col. 486-488.

¹⁹⁰¹ Cf. Dörner s.v. « Prusias ad Hypium », *RE* XXIII (1957), col. 1128-1148. Cf. L. Robert, *A travers l'Asie Mineure (op. cit.)*, 1980, p. 61-62.

ville, Myrlée, située dans les environs de Kios et voisine aussi de Prusa, les donna toutes deux à Prusias, fils de Zélas, qui l'avait aidé à les détruire. Celui-ci les releva de leurs ruines, et appela Kios de son propre nom Prusias et Myrlée du nom de sa femme Apamée.

- Memnon 19.1 : ἀντὶ Κιέρου Προυσιάδα καλέσας « et l'appela Prusias au lieu de Kíeros ».

Strabon (XII, 4, 3) rapporte la légende de la fondation de Kios qui devait son nom à un compagnon d'Héraclès, Kios, lequel avait embarqué sur l'Argô : Κίον δὲ καὶ τοῦτον Ἡρακλέους ἐταῖρον καὶ σύμπλουν ἐπανελθόντα ἐκ Κόλχων αὐτόθι καταμεῖναι καὶ κτίσαι τὴν πόλιν ἐπώνυμον αὐτοῦ.

ἐν ἧ καὶ ἡ τῆς Ἀργοῦς ἀφίξις λέγεται καὶ ὁ τοῦ Ὑλα ἀφανισμὸς καὶ ἡ τοῦ Ἡρακλέους ἐπὶ τὴν τοῦτου ἀναζήτησιν πλάνη καὶ πολλὰ τοιαῦτα ἕτερα :

La même légende est rapportée par Strabon, XII, 4, 3¹⁹⁰², en des termes semblables : ὑπέρεται δὲ τῆς Προυσιάδος ὄρος ὃ καλοῦσιν Ἀργανθώνιον. Ἐνταῦθα δὲ μυθεύουσι τὸν Ὑλαν ἕνα τῶν Ἡρακλέους ἐταίρων συμπλεύσαντα ἐπὶ τῆς Ἀργοῦς αὐτῷ ἐξίοντα δὲ ἐπὶ ὕδρειαν ὑπὸ νυμφῶν ἀρπαγῆναι. (« *Au-dessus de Prusias s'élève une montagne appelée Arganthonion : c'est là qu'on situe la légende d'Hylas, l'un des compagnons d'Héraclès à bord de l'Argô, qui aurait débarqué à cet endroit pour aller chercher de l'eau et que des nymphes auraient enlevé.* »).

Théocrite, *Idylle* 13 et Apollonios de Rhodes, I, 1177 mentionnent aussi l'arrivée de l'Argô sur les rives de Kios, où Hylas, un compagnon d'Héraclès, fut enlevé par les nymphes alors qu'il était parti chercher de l'eau. Héraclès, parti alors à la recherche de son ami disparu qui avait manqué le départ de l'Argô.

- Apollonius de Rhodes I, 1177 : τῆμος ἄρ' οἴγ' ἀφίκοντο Κιανίδος ἦθεα γαίης ἀμφ' Ἀργανθώνειον ὄρος προχόας τε Κίοιο. « *Les Argonautes abordèrent alors sur un rivage voisin de la ville de Kios, près du fleuve du même nom et du mont Arganthon* ».
- Théocrite, *Idylle*, 13 : « *Le fils d'Éson (NB : Héraclès) allait voler à la conquête de la Toison d'or, suivi de l'élite des princes de la Grèce qui pouvaient le seconder dans son audacieuse entreprise, quand arriva dans la riche Iolcos le fils d'Alcmène et de l'héroïne Médée. Hylas l'accompagnait, et tous deux prirent place sur l'élégant Argô* »

παραγεγονότα δὲ ῥαιδίως οἱ Προυσαεῖς ἐδέξαντο, τοὺς Ποντικοὺς διωσάμενοι :

Ce passage semble assez confus, puisque le texte ne précise pas si c'est la cité de Pruse sur l'Olympe ou celle Prusias *ad mare*¹⁹⁰³ qui fait bon accueil aux Romains.

¹⁹⁰² Fr. Lasserre, *Strabon*, livre XII, p. 112, n. 2. Selon lui, la légende apparaît pour la première fois au V^{ème} s. av. J.-C. chez Hellanicos *FGrH*, IV F 131 b.

¹⁹⁰³ Cf. Janke, *Memnon*, p. 94, n. 1. Sur cette question de l'ethnomyme, cf. L. Robert *Hellenica, Recueil d'épigraphie, de numismatique et d'antiquités grecques*, vol. II. Paris, 1946.p. 98, n. 1.

L'ethnonyme utilisé par Memnon résulte d'une faute d'écriture ou d'une confusion, car l'habitant de Pruse (Προῦσα) est appelé Προυσαεύς (cf. Stéphane de Byzance s.v. Προῦσα)¹⁹⁰⁴, tandis que l'ethnonyme de Prusias *ad mare* (Προυσιάς) est Προυσιεύς (cf. Strabon, XII, 4, 3). La seconde option doit, me semble-t-il, être privilégiée, puisque ce fragment consacré à l'arrivée de Triarius à Prusias et Strabon (XII, 4, 3) confirme que les habitants de Prusias, anciennement Kios, se rangèrent du côté des Romains. Il précise d'ailleurs que la cité obtient de la sorte son autonomie, à l'inverse d'Apamée qui dut recevoir une garnison romaine. Ainsi, il faudrait corriger le texte de Memnon et remplacer « Προυσαεῖς » par « Προυσιεῖς ».

- Strabon, XII, 4, 3 : Πολιτευσάμενοι δὲ πρὸς Ῥωμαίους οἱ Προυσιεῖς εὐνοικῶς ἐλευθερίας ἔτυχον. Οἱ δ' Ἀπαμεῖς ἀποικίαν ἐδέξαντο Ῥωμαίων. *Tandis que les gens de Prusias, pour s'être comportés toujours amicalement à l'égard des Romains, obtenait leur autonomie, Apamée dut recevoir dans ses murs une colonie romaine.*

28.8

Ἐκεῖθεν ἐπὶ Νίκαιαν φρουρουμένην Μιθριδατείῳ φρουρᾷ παραγίνεται. Οἱ δὲ Ποντικοὶ τὸν νοῦν τῶν ἐν Νικαίᾳ συνιδόντες ἐπὶ Ῥωμαίους ἀποκλίνοντα, διὰ νυκτὸς πρὸς Μιθριδάτην εἰς Νικομήδειαν ἀνεχώρησαν, καὶ Ῥωμαῖοι ἀταλαιπώρως κρατοῦσι τῆς πόλεως.
De là, il gagna Nicée que tenait une garnison de Mithridate. Les soldats du Pont, voyant l'attitude des habitants de Nicée évoluer en faveur des Romains, se retirèrent la nuit pour rejoindre Mithridate à Nicomédie et les Romains s'emparèrent de la place sans difficulté.

ἐκεῖθεν ἐπὶ Νίκαιαν φρουρουμένην Μιθριδατείῳ φρουρᾷ παραγίνεται :

Sans le nommer explicitement, Memnon semble faire allusion une fois encore à Triarius qu'il cite dans le passage précédent, mais il est probable que Photius, en résumant le travail originel de Memnon, ait effacé le nom de Barba, cité au fragment 28.5. En effet, d'après Appien (*Mithr.* 77, 334), ce serait Barba qui prit possession de Nicée.

- Appien, *Mithr.* 77, 334 : *Pour sa part, Barba s'empara de Prusias Προσιάδα[et de Pruse - Προῦσαν] (celle qui est proche de la montagne) et il prit possession de Nicée, dont était chassée la garnison installée par Mithridate. Lucullus enfin captura treize navires de guerre ennemis dans les parages du Port des Achéens.*

¹⁹⁰⁴ Cf. G. M. Cohen, *The Hellenistic Settlements in Europe, the Islands and Asia Minor*, Berkeley/ Los-Angeles, 1995, p. 406-407.

La progression des troupes romaines en Bithynie chez Memnon est similaire à celle rapportée par Appien, puisque chez l'un et l'autre, les Romains soumettent les villes d'ouest à l'est : Apamée, Pruse sur l'Olympe, Prusias et Nicée.

Οἱ δὲ Ποντικοὶ τὸν νοῦν τῶν ἐν Νικαίᾳ συνιδόντες ἐπὶ Ῥωμαίους ἀποκλίνοντα, διὰ νυκτὸς πρὸς Μιθριδάτην εἰς Νικομήδειαν ἀνεχώρησαν, καὶ Ῥωμαῖοι ἀταλαιπώρως κρατοῦσι τῆς πόλεως :

Le récit de Memnon, probablement réduit à l'essentiel par Photius, mentionne les Romains de façon générale, sans préciser le nom du général en charge, tandis qu'Appien attribue la prise de la cité à Barba (*Mithr.* 77, 334). En revanche, les deux récits offrent une présentation différente des événements, puisque d'après Appien, c'est Barba qui chassa la garnison pontique, alors que chez Memnon, la garnison prend la fuite en pleine nuit.

Après l'échec du siège de Cyzique, Mithridate avait fait voile vers Nicomédie, après avoir fait escale à Parion (Appien, *Mithr.* 76, 332). Memnon 28.3-4, mentionne lui aussi le départ du roi pour la Bithynie, avec peut-être un détour par Byzance selon Orose et/ou par Périnthe.

28.9

Αὕτη δὲ ἡ πόλις ἡ Νίκαια τὴν μὲν κλησιν ἄγει ἀπὸ ναΐδος νύμφης, ὄνομα λαχούσης τὴν Νίκαιαν, ἔργον δὲ γέγονε Νικαέων τῶν μετὰ Ἀλεξάνδρου μὲν συστρατευσάντων, μετὰ δὲ τὸν ἐκείνου θάνατον κατὰ ζήτησιν πατρίδος ταύτην τε κτισάντων καὶ συνοικισαμένων. Ἡ μὲν οὖν ναΐς ἡ Νίκαια λέγεται φύναι Σαγγαρίου τοῦ κατὰ τὴν χώραν δυνάστου καὶ Κυβέλης· παρθενίαν δὲ μᾶλλον ἢ τὴν πρὸς ἄνδρα ποθοῦσα ὁμιλίαν, ἐν ὄρεσι καὶ θήραις τὸν βίον ἔσχε. Ταύτης δὲ Διόνυσος μὲν ἦρα, ἐρῶν δὲ οὐκ ἐτύγχανε. Μὴ τυγχάνων δὲ μηχαναῖς τὸ λείπον τῇ γνώμῃ ἀναπληροῦν ἐπεχείρει. Πληροῖ τοίνυν τὴν κρήνην, ἀφ' ἧς εἴωθεν ἡ Νίκαια πίνειν, ἐπειδὴν ἀπὸ τῆς θήρας κοπωθεῖη, ἀντὶ τοῦ ὕδατος οἴνου· Ἡ δὲ μηδὲν συνειδυῖα καὶ τὸ εἴωθος ποιοῦσα, ἐμπορεῖται τε τοῦ ἐπιβούλου νάματος, καὶ ὑπηρετεῖ καὶ ἄκουσα τῷ βουλήματι τοῦ ἔραστοῦ· μέθης γὰρ αὐτὴν καὶ ὕπνου λαβόντων, ὃ τε Διόνυσος αὐτῇ ἐπιμίγνυται, καὶ παῖδας ἐξ αὐτῆς φύει Σάτυρόν τε καὶ ἑτέρους.

Cette ville de Nicée doit son nom à une nymphe, une naïade qui s'appelait Nicée; c'était une réalisation des Nicéens qui avaient suivi Alexandre dans son expédition et qui, après sa mort, en retournant vers leur pays, avaient fondé et peuplé cette ville. La naïade Nicée était, dit-on, la fille de Sangarios, souverain du pays, et de Cybèle; elle préférait la virginité au commerce de l'homme et elle vivait dans la montagne en chassant. Dionysos s'éprit d'elle, mais sans succès. Devant son échec, il entreprit d'atteindre par des artifices l'objet de son désir. Il remplaça par du vin l'eau qui remplissait la fontaine où Nicée avait coutume de boire quand elle revenait fatiguée de la chasse. Sans méfiance, elle agit comme d'habitude, elle se gorga de la liqueur traîtresse et, sans le vouloir, elle servit les desseins de celui qui l'aimait. En effet, quand elle fut sous l'empire de l'ivresse et du sommeil, Dionysos lui fit violence et il eut d'elle Satyros et d'autres enfants.

αὕτη δὲ ἡ πόλις ἡ Νίκαια τὴν μὲν κλήσιν ἄγει ἀπὸ ναΐδος νύμφης, ὄνομα λαχούσης τὴν Νίκαιαν :

Photius rapporte une digression de Memnon, consacrée à la fondation d'une cité (cf. 28.7). Le passage est assez conséquent et marque sans doute l'intérêt de Memnon et de ses lecteurs pour Nicée. Janke a fait remarquer que vers le milieu du II^{ème} siècle ap. J.-C, Nicée était l'une des plus importantes cités d'Asie Mineure et que c'est vers cette même époque qu'apparurent les premières représentations de la nymphe sur les monnaies de la cité¹⁹⁰⁵. Ce savant estime qu'un tel élément chronologique n'est pourtant pas suffisant pour conclure de façon certaine que Memnon ait composé son œuvre vers cette époque, car il est fort probable que cette légende fasse partie d'un ensemble datant de l'époque hellénistique. En effet, d'après L. Robert, « Cela correspondrait à certains courants littéraires de cette époque, que le motif ait été traité par des historiens ou des poètes, dans des recueils de *Bithyniaka* ou dans des histoires d'amour, des *Érôtika Pathémata*, cela dans une ville cultivée comme Nicée.»¹⁹⁰⁶. Toutefois, le fait que cette tradition soit rapportée par Memnon tend à prouver, selon moi, le reflet de l'intérêt suscité par cette légende à son époque¹⁹⁰⁷.

La principale source littéraire pour la mythologie de Nicée avec Memnon est Nonnos, (*Dionysiaca*, XV, 169 - XVI, 405) qui rapporte comment Dionysos, amoureux d'une naïade du nom de Nicée qui se refusait à lui, mit en place un stratagème pour s'accoupler à elle. La fondation de la ville par Dionysos en l'honneur de la nymphe est rapportée au chant XVI, 403-405.

- Nonnos, *Dionysiaca*, XVI, 403-405 : καὶ πόλιν εὐλάιγγα φιλακρήτω παρὰ λίμνη τεῦξε θεὸς Νίκαιαν, ἐπόνυμον ἦν ἀπὸ νύμφης Ἀστακίης ἐκάλεσσε καὶ Ἴνδοφόνον μετὰ νίκην : « *Et le dieu construisit une ville magnifique, à côté du lac des amateurs de vin (buveurs), Nicée, ville de la Victoire, qu'il nomma en l'honneur de la nymphe d'Astacie et pour sa victoire sur les Indiens* ».

Chez Dion Chrysostome, *Orat.* XXXIX, 8, Dionysos est appelé προπάτωρ τῆσδε τῆς πόλεως, l'ancêtre de la cité, mais Héraclès est désigné par le terme κτίστης, faisant de ce dernier le fondateur de Nicée. En revanche, chez Nonnos, *Dionysiaca*, XVI, 403-405, c'est Dionysos qui est présenté comme le « constructeur » de la cité. La filiation de Dionysos et d'Héraclès figure sur une inscription d'époque impériale, ornant la porte dite de Lefkè, la porte orientale

¹⁹⁰⁵ Janke, *Memnon*, p. 94-95.

¹⁹⁰⁶ Robert, *La titulature de Nicée et de Nicomédie*, p. 13, n. 59. Cf. Cl. Stringer, « Nicaea, Dioniso e figli : il mito e la città », *Acme*, 60, 1 (1948), p. 3-36.

¹⁹⁰⁷ Cf. ma première partie, sur le contexte de rédaction de Memnon.

de l'enceinte de Nicée¹⁹⁰⁸ : ἀπὸ Διονύσου καὶ Ἡρακλέους. En revanche, les monnaies représentent les deux traditions rapportées par Dion et Nonnus. Héraclès est représenté sur certaines monnaies de Nicée, datant des règnes de Domitien, Antonin le Pieux et de Marc Aurèle, qui portent l'inscription : τὸν κτίστην Νικαιεῖς. Ces monnaies reprennent donc la tradition rapportée par Dion Chrysostome faisant d'Héraclès le fondateur de la cité¹⁹⁰⁹. Toutefois, sur certaines monnaies d'époque impériale (sous Domitien, Antonin le Pieux, Lucius Verus, Commode et Gordien), Dionysos est appelé τὸν κτίστην¹⁹¹⁰ et s'inspirent donc de la version rapportée par Nonnos.

- Dion Chrysostome, *Orat.* XXXIX, 8 : εὐχομαι δὴ τῷ τε Διονύσῳ τῷ προπάτορι τῆσδε τῆς πόλεως καὶ Ἡρακλεῖ τῷ κτίσαντι τήνδε τὴν πόλιν « *En conséquence, je prie Dionysos, l'ancêtre de cette ville, Héraclès, son fondateur* ».

Plutarque, *Thésée*, 26, 3-5 rapporte la tradition de la guerre contre les Amazones d'un certain Ménécraτès, qui aurait écrit l'histoire de Nicée et selon lequel, ce serait Thésée qui aurait fondé la cité. Ce dernier, qui faisait un séjour en Bithynie, perdit un de ses compagnons, Soloïs qui, rejeté par l'amazone Antiope, mit fin à ses jours en se jetant dans le fleuve. La peine que ressentit Thésée à la mort de son compagnon lui rappela un Oracle de Delphes lui ordonnant de fonder une cité en terre étrangère. Et c'est ainsi qu'il fonda une cité, la future Nicée, en lui donnant le nom de Pythopolis, en l'honneur du dieu (Plutarque, *Thésée*, 26, 5). Thésée, à l'instar d'Héraclès et Dionysos, est lui aussi représenté sur des monnaies de Nicée datant du règne de Commode¹⁹¹¹ : Θησέα Νικαιεῖς.

Il semble évident que Memnon, Nonnos et Dion Chrysostome rapportent une tradition différente de celle de Plutarque. La source des trois premiers fut sans doute d'origine dorienne, faisant d'Héraclès le fondateur mythique des cités, tandis que Plutarque dépend certainement d'une source ionienne qui, en faisant de Thésée le fondateur de Nicée, avait sans doute pour objectif de lier Athènes à la cité de Bithynie¹⁹¹². Quant à Memnon, sa version exaltant le héros Héraclès, fondateur de la cité, n'est pas étonnante, dans la mesure où il est originaire d'une cité dont la divinité poliade n'est autre qu'Héraclès.

- Plutarque, *Thésée*, 26, 5 : Τοῦ δὲ Σολόεντος ὡς ἀπέγνω ρίψαντος ἑαυτὸν εἰς ποταμὸν τινα καὶ διαφθαρέντος, ἠσθημένον τότε τὴν αἰτίαν καὶ τὸ πάθος τοῦ νεανίσκου τὸν Θησέα βαρέως ἐνεργεῖν,

¹⁹⁰⁸ Robert, *La titulature de Nicée et de Nicomédie*, p. 9.

¹⁹⁰⁹ *Ibidem*, p. 11. Sur les monnaies, cf. *Recueil*, vol.1, fasc. 3 (1910), n° 56-58 ; 108 ; 159 ; 161 ; 162.

¹⁹¹⁰ Robert, *La titulature de Nicée et de Nicomédie*, p. 14., cf. *Recueil*, n° 54-55 ; 78 ; 80 ; 219 ; 269 ; 696.

¹⁹¹¹ Robert, *La titulature de Nicée et de Nicomédie*, p. 18. cf. *Recueil*, n° 274.

¹⁹¹² Robert, *La titulature de Nicée et de Nicomédie*, p. 18, n. 78.

καὶ δυσφοροῦντα λόγιόν τι πυθόχρηστον ἀνενεγκεῖν πρὸς ἑαυτόν· εἶναι γὰρ αὐτῷ προστεταγμένον ἐν Δελφοῖς ὑπὸ τῆς Πυθίας, ὅταν ἐπὶ ξένης ἀνιαθῆ μάλιστα καὶ περίλυπος γένηται, πόλιν ἐκεῖ κτίσαι καὶ τῶν ἀμφ’ αὐτόν τινας ἡγεμόνας καταλιπεῖν. Ἐκ δὲ τούτου τὴν μὲν πόλιν ἦν ἔκτισεν ἀπὸ τοῦ θεοῦ Πυθόπολιν προσαγορευῆσαι : «*Solois, ayant Perdu tout espoir, se précipita dans un fleuve et s'y noya. Thésée, instruit de son malheur et de ce qui en avait été la cause, en fut vivement affligé. La douleur qu'il en ressentit lui rappela un oracle de la Pythie qui lui ordonnait de fonder une ville dans une terre étrangère où il aurait éprouvé un vif chagrin, et d'en donner le gouvernement à quelques-uns de ses compagnons d'armes. Il bâtit donc une ville, qu'il appela Pythopolis, du nom du dieu.* »

ἡ μὲν οὖν ναῖς ἡ Νίκαια λέγεται φύναι Σαγγαρίου τοῦ κατὰ τὴν χώραν δυνάστου καὶ Κυβέλης :

Memnon est le seul à rapporter le nom des ascendants de Nicée qui serait, d’après la mythologie rapportée par l’auteur héracléote, la fille de Sangarios - du nom du fleuve qui traverse la cité¹⁹¹³ -, et de Cybèle, grande déesse d’Asie Mineure.

παρθενίαν δὲ μᾶλλον ἢ τὴν πρὸς ἄνδρα ποθοῦσα ὀμιλίαν, ἐν ὄρεσι καὶ θήραις τὸν βίον ἔσχε :

La référence à ses activités de chasse n’est pas sans rappeler la figure d’Artémis à laquelle est comparée Nicée chez Nonnos (XV, v. 169- 173) : ἐνθά τις ἀγκυλότοξος, ἐρημάδι σύννομος ὕλη, παρθένος Ἀστακίδεσσιν ὀμότροφος ἦνθεε Νύμφαις καλλιφυῆς Νίκαια, λαγωβόλος Ἄρτεμις ἄλλη , ἀλλοτρίη φιλότητος, ἀπειρήτη Κυθερείης, θήρας ὀιστεύουσα καὶ ἰχνεύουσα κολώναις: «*Là, cependant, dans les profondeurs de la forêt solitaire, fleurissait, concitoyenne des nymphes d'Astacie une vierge à l'arc recourbé, la belle Nicée, autre Artémis chasseresse. Etrangère à l'amour, ignorant Cythérée, elle fréquentait les collines dont elle immolait sous ses Arches les fauves habitants.*»¹⁹¹⁴.

ταύτης δὲ Διόνυσος μὲν ἦρα, ἐρῶν δὲ οὐκ ἐτόγχανε. Μὴ τυγχάνων δὲ μηχαναῖς τὸ λείπον τῇ γνώμῃ ἀναπληροῦν ἐπεχείρει :

Nonnos, au chant XVI, rapporte avec beaucoup de détails, la même histoire de Dionysos et de son amour pour Nicée¹⁹¹⁵ et comment le dieu se lança à la poursuite de la nymphe (XVI, 245- 249).

- Nonnos, *Dionysiaca*, XVI, 245-249 : ἐν δὲ κολώναις ἀσχαλόων Διόνυσος ὀμάρτεε θυιάδι κούρη ποσσὶν ἐρωμανέεσσι, καὶ ὠκυπέδιλος Ἀμαζῶν ἄστατος ἄκρα κάρηνα μετήιε δύσβατα πέτρης, ἴχνος ἐρευνητῆρος ὑποκλέπτουσα Λυαίου : «*Cependant le dieu désespéré continuait sa course éPerdue*

¹⁹¹³ *Ibidem*, p. 14.

¹⁹¹⁴ *Ibidem*, p. 14, n. 63.

¹⁹¹⁵ Janke, *Memnon*, p. 94-95.

dans les collines, à la suite de la nymphe sacrée ; et la légère Amazone, franchissant les cimes des rochers les moins accessibles, se déroba à toutes les recherches de Lyaios ».

πληροῖ τοίνυν τὴν κρήνην, ἀφ' ἧς εἴωθεν ἡ Νίκαια πίνειν, ἐπειδὴν ἀπὸ τῆς θήρας κοπωθεῖη, ἀντὶ τοῦ ὕδατος οἶνου· Ἡ δὲ μηδὲν συνειδυῖα καὶ τὸ εἰωθὸς ποιοῦσα, ἐμπορεῖται τε τοῦ ἐπιβούλου νόματος, καὶ ὑπηρετεῖ καὶ ἄκουσα τῷ βουλήματι τοῦ ἐραστοῦ :

Au chant XVI, 250-254, Nonnos rapporte lui aussi la ruse du dieu qui transforma l'eau de source en vin. Nicée, assoiffée par la chaleur, s'abreuva de l'eau de source, ignorant le stratagème de Dionysos qui l'avait changée en vin.

- Nonnos, *Dionysiaca*, XVI, 250-254 : καὶ φλογερῶ Φαέθοντος ἱμασσομένης χροῖα πυρσῶ ἄβροχα διψαλέης τερσαίνετο χεῖλα κούρης : καὶ δόλον ἀγνώσσοισα γυναιμανέος Διονύσου ξανθὸν ὕδωρ ἐνόησε **φιλακρήτου** ποταμοῖο, καὶ πῖεν ἠδὺ ῥέεθρον « *Mais le soleil fit sentir à Nicée sa brûlante chaleur et ses lèvres se dessèchent sous l'ardeur de la soif: ignorant le stratagème de l'amoureux Dionysos, elle remarqua l'eau brunâtre chère aux amateurs de vin (buveurs) et s'abreuva de ce doux liquide* ».

μέθης γὰρ αὐτὴν καὶ ὕπνου λαβόντων, ὃ τε Διόνυσος αὐτῇ ἐπιμίγνυται, καὶ παῖδας ἐξ αὐτῆς φύει Σάτυρόν τε καὶ ἑτέρους :

Nonnos (*Dionysiaca*, XVI, 255- 269 ; 395-402) rapporte une version bien plus détaillée. La nymphe, enivrée par le breuvage de Dionysos, s'endormit, et se retrouva à la merci de l'amoureux éconduit. Ce dernier s'approcha doucement et s'accoupla avec elle. D'après Memnon, Satyros naquit de cette union, tandis que Nonnos mentionne la naissance d'une fille, Telète (XVI, 395-402). Cependant, l'historien d'Héraclée ne cache pas que le couple donna naissance à d'autres enfants.

28.10

Οἱ δὲ Νικαεῖς, οἳ τὴν πόλιν ἤγειραν καὶ συνώκισαν, Νίκαιαν, εἶχον πατρίδα Φωκίδος γείτονα· πρὸς ἣν καὶ πολλάκις στασιάσαντες, ὑπ' αὐτῆς ἐκείνης ὕστερον τὴν πατρίδα ἀφηρέθησαν, καταστροφὴν ταύτης καὶ ἀφανισμόν τῶν ἐν τῇ Φωκίδι πολλῇ σπουδῇ καταπραζαμένων.
Les Nicéens qui avaient fondé et peuplé la ville avaient comme patrie Nicée, ville voisine de la Phocide. Ils eurent de fréquents désaccords avec les gens de cette province et puis ils perdirent leur patrie à cause d'eux : les Phocidiens mirent beaucoup d'acharnement à détruire leur ville jusqu'à n'en pas laisser de trace.

Memnon établit une distinction entre le mythe qui entoure la fondation de Nicée dont il rapporte les grandes lignes au fragment 28.9 et la fondation réelle de la cité, qui est

brièvement mentionnée au passage précédent. Selon lui, ce furent des compagnons d'Alexandre qui fondèrent la cité, du nom de celle dont ils étaient originaires : ἔργον δὲ γέγονε Νικαέων τῶν μετὰ Ἀλεξάνδρου μὲν συστρατευσάντων, μετὰ δὲ τὸν ἐκείνου θάνατον κατὰ ζήτησιν πατρίδος ταύτην τε κτισάντων καὶ συνοικισαμένων. La cité aurait été fondée par des compagnons d'Alexandre, qui, après sa mort, avaient entrepris de retourner dans leur patrie.

Dans ce passage il mentionne leur patrie d'origine, Nicée, sans doute celle située près des Thermopyles. Il est probable que la cité fut détruite pendant de la troisième guerre sacrée ayant opposé Philippe II de Macédoine et les Phocidiens¹⁹¹⁶, et les habitants de Nicée se seraient ensuite mis au service du fils de Philippe. A la mort d'Alexandre, ils auraient fondé une cité du même nom en Bithynie.

Strabon (XII, 4, 7) et Stéphane de Byzance (s.v. « Νίκαια ») rapportent une autre version de la fondation de la cité, puisque selon eux, Nicée fut fondée par Antigone le Borgne, puis elle aurait reçu son nom de Nicée par Lysimaque, qui aurait renommé ainsi la ville en l'honneur de son épouse Nicée, la fille d'Antipater. En effet, après la bataille d'Ipsos en 301 au cours de laquelle Antigone trouva la mort, l'Asie Mineure échut à Lysimaque. Comme l'a fait remarquer L. Robert, certains historiens, à l'instar de Memnon ne rapportent pas cette tradition rattachée à la femme de Lysimaque et selon lui « Les rois de Bithynie - et les habitants de la ville eux-mêmes- n'avaient aucun intérêt à maintenir le souvenir de cette pâle figure historique transitoire. Le nom se maintint (..) mais fut rempli et vivifié par des spéculations mythologiques se rattachant à la fois au panthéon grec et à des traditions indigènes.»¹⁹¹⁷.

- Strabon. XII, 4, 7 : « C'est là aussi qu'est Nicée, métropole de la Bithynie. Bâtie sur le bord du lac Ascanien, au milieu d'une plaine spacieuse et extrêmement fertile, mais qui ne jouit pas en été d'une salubrité parfaite, cette ville a eu pour premier fondateur Antigone, fils de Philippe, et a reçu d'abord de lui le nom d'Antigonéia ; mais son second fondateur Lysimaque, voulant honorer la fille d'Antipater qu'il avait épousée, substitua le nom de Nicée à celui d'Antigonéia ».
- Stéphane de Byzance, s.v. « Νίκαια » (= Adler, n°380) : Νίκαια: ὄνομα πόλεως Βιθυνίας: ἐν ἣ παραρρεῖ καὶ ποταμὸς Φάρνουτις λεγόμενος. Βοττιαίων ἄποικος, αὕτη κληθεῖσα καὶ Ἀντιγόνεια. παρωνόμασται δὲ Νίκη τῇ τοῦ Λυσιμάχου γυναικί. ἄλλως δὲ ὁμωνυμεῖ, εἴπερ ἐκείνη ἐκαλεῖτο Νίκαια. « Nom d'une ville de Bithynie; traversée par un fleuve appelé Pharnoutis. [À l'origine] une colonie du Bottiéens, elle a été aussi appelée Antigoneia, mais changea son nom et prit celui de Nikè, la femme de Lysimaque. Sinon elle a le même nom, si cette femme a été appelée Nicée. »

¹⁹¹⁶ Janke, *Memnon*, p. 95 estime que la destruction de Nicée par les Phocidiens a sans doute eu lieu aux environs de 354. Cf. Oldfather, s.v. « Nikaia » ° 5, *RE XVII* 1 (1936), col. 222-226 ; idem, s.v. « Lokris », *RE XIII* (1926), col. 1206-1207 ; Sartre, *L'Anatolie Hellénistique*, p. 83, n. 25 ; G. M. Cohen, *op. cit.*, 398-400.

¹⁹¹⁷ Robert, *La titulature de Nicée et de Nicoméde*, p. 12, n. 54.

D'après Stéphane de Byzance, la cité aurait été colonisée par des Bottiéens¹⁹¹⁸ (Βοττιαίους = Βοττιαίων ἄποικος) et son nom originel aurait été Ἀγκώρη ou Ἐλικώρη. La cité aurait été par la suite détruite par des Mysiens avant d'être reconstruite par Antigone, certainement vers 316, après sa victoire sur Eumène qui la baptisa Antigonéia¹⁹¹⁹.

Les divergences entre les différentes sources littéraires ne permettent pas de déterminer avec exactitude qui fonda en premier la cité¹⁹²⁰. Toutefois je pense que la version de Memnon n'est pas totalement inconciliable avec celle de Strabon et Stéphane de Byzance, si l'on admet que les vétérans d'Alexandre ont servi sous les ordres des Diadoques et ont, si ce n'est fondé du moins peuplé la cité, qui changea de nom à mesure que l'Asie Mineure changeait de gouvernant.

28.11

Ἄλλ' ἢ μὲν Νίκαια οὕτω τε τὴν κλήσιν καὶ τὴν οἰκοδομὴν ἔσχε, καὶ οὕτω προσεχώρησε Ῥωμαίοις.

Voilà comment Nicée reçut son nom, comment elle fut fondée et comment elle passa aux Romains.

Ce bref compte-rendu des fragments précédents, consacrés à la légende de fondation de la cité (F 28. 9- 10) et à la prise de la cité par les Romains (F 28.8), est sans doute le travail de Photius.

29.1

Μιθριδάτης δὲ ἐν τῇ Νικομηδεῖα διέτριβε. Κόττας δὲ βουλόμενός τι τῶν προδιημαρτημένων ἀναλαβεῖν, ἦκεν ἀπὸ Καλχηδόνας, ἐν ᾧ ἦττητο, πρὸς τὴν Νικομήδειαν, καὶ στρατοπεδεύει ν' καὶ ρ' σταδίων τῆς πόλεως ἄποθεν, τὴν συμβολὴν τῆς μάχης ὑπευλαβόμενος. Καταλαμβάνει δὲ Κότταν σπουδῆ πολλῇ αὐτόκλητος ὁ Τριάριος, καὶ Μιθριδάτου ὑποχωρήσαντος εἰς τὴν πόλιν, ἐκατέρωθεν ταύτην πολιορκεῖν τὸ Ῥωμαϊκὸν παρεσκευάζετο στράτευμα.

Mithridate, lui, séjournait à Nicomédie. Cotta, soucieux de réparer en partie ses erreurs passées, était arrivé à Nicomédie venant de Chalcédoine, où il avait été battu; il avait établi son camp à cent cinquante stades de la ville et il se gardait bien de ne livrer aucun combat. Triarius rejoignit d'initiative Cotta en toute hâte et, comme Mithridate s'était réfugié dans la ville, l'armée romaine se disposait à l'attaquer sur deux fronts.

¹⁹¹⁸ Peuple de Thrace. Cf. Plutarque, *Thésée*, 16, 2.

¹⁹¹⁹ C. Wehrli, *Antigone et Démétrios*, Genève, 1969, p. 84 qui date de la dernière décennie du IV^{ème} siècle, la fondation d'Antigonéia par Antigone le Borgne, seule période de paix de son règne, et date de sa mort à la bataille d'Ipsos en 301, la nouvelle fondation, en réalité simple changement de nom en Nicée, par Lysimaque, à qui échoit alors l'Asie Mineure jusqu'au Taurus. Cf. Sartre, *L'Anatolie hellénistique*, p. 68, 83.

¹⁹²⁰ Cf. Janke, *Memnon*, p. 97-98. Ruge, s.v. « Nikaia », *RE* XVII (1936), coll. 228-229 et V. Tscherikower, « Die hellenistischen Städtegründungen in Kleinasien », *Philologus Suppl.*, 19 (1927), p. 47, n. 185 (*apud* Janke ; *non vidi*) rejettent tous deux le passage de Memnon.

Μιθριδάτης δὲ ἐν τῇ Νικομηδεῖα διέτριβε :

Au fragment 28.4, Memnon rapportait la tentative infructueuse de Mithridate d'assiéger Périnthe. Finalement, le roi du Pont avait abandonné ses opérations et avait fait voile vers la Bithynie, à Nicomédie, après avoir confié 10 000 hommes et 50 navires de guerre à Varius, Alexandros et Dionysios, qui étaient chargés de continuer la lutte sur mer afin de retarder les Romains, en les occupant dans des combats en Egée (Appien, *Mithr.* 76, 332).

Κόττας δὲ βουλόμενός τι τῶν προδιημαρτημένων ἀναλαβεῖν, ἦκεν ἀπὸ Καλχηδόνας, ἐν ᾧ ἦττητο, πρὸς τὴν Νικομήδειαν :

Memnon mentionne l'arrivée de Cotta à Chalcédoine au fragment 27.4 mais il ne donne plus aucune information à son sujet dans la suite de son récit. C'est donc ici, au fragment 29.1, que réapparaît le Romain qui, d'après Memnon, débarque le premier à Nicomédie.

καὶ στρατοπεδεύει ν' καὶ ρ' σταδίων τῆς πόλεως ἄποθεν, τὴν συμβολὴν τῆς μάχης ὑπευλαβόμενος :

Cotta se montra plus prudent cette fois, car sa confrontation avec les troupes du roi du Pont à Chalcédoine avait été un échec, comme le rappelle ici Memnon. D'ailleurs, d'après Plutarque (*Lucullus*, 8, 1), c'était Cotta lui-même qui aurait provoqué le combat avec les Pontiques à Chalcédoine, afin d'accroître son prestige.

καταλαμβάνει δὲ Κότταν σπουδῇ πολλῇ ἀυτόκλητος ὁ Τριάριος, καὶ Μιθριδάτου ὑποχωρήσαντος εἰς τὴν πόλιν :

Memnon rapporte que Triarius rejoignit Cotta à Nicomédie. Ce dernier, si l'on accepte son récit, venait de Nicée qui s'était soumise aux Romains (F 28.8)

ἐκατέρωθεν ταύτην πολιορκεῖν τὸ Ῥωμαϊκὸν παρεσκευάζετο στρατεύμα :

Les autres sources ne mentionnent pas la mise en place d'un quelconque dispositif par Cotta et Triarius. D'après Plutarque (*Lucullus*, 13, 1), Lucullus, après le siège de Cyzique, aurait chargé Voconius de surveiller la Bithynie en attendant son arrivée, puisqu'il était alors lui-même occupé à lutter contre la flotte pontique en Egée (cf. Memnon 29.2). Voconius fut envoyé avec des vaisseaux à Nicomédie pour s'opposer à la fuite du roi, mais le Romain

aurait fait une escale à Samothrace, pour se faire initier aux Mystères, et aurait ainsi pris du retard. Mithridate en aurait alors profité pour regagner le Pont avant le retour de Lucullus (*Lucullus*, 13, 2).

Le plus étrange dans ce passage est le fait qu'il ne semble pas être lié au fragment suivant dans lequel Memnon rapporte la fuite de Mithridate. Selon lui, le roi du Pont aurait quitté Nicomédie après avoir appris les victoires de Lucullus en Egée contre la flotte pontique, mais Memnon n'établit aucun lien entre la fuite du roi et l'arrivée de Cotta et Triarius à Nicomédie. Il est envisageable que le silence du texte sur ce point est dû à Photius, qui aurait négligé des éléments permettant de relier les deux événements et il faudrait dès lors admettre que Memnon soit le seul à rapporter le fait que Mithridate ait fui devant le dispositif mis en place autour de Nicomédie par Cotta et Triarius (F 29.1). Il est également possible, et cette version me semble la plus convaincante, que Memnon, ou plus probablement Photius, ait confondu l'épisode relatif à la fuite de Mithridate avec un événement postérieur, à savoir le moment où les troupes romaines font leur jonction à Nicomédie, désertée par Mithridate, avant d'entamer leur poursuite du roi du Pont (cf. Memnon 29.5).

29.2

Ἐπεὶ δὲ ὁ βασιλεὺς ἐπυρθάνετο δυσὶ ναυμαχίαις, τῆι μὲν περὶ Τένεδον, τῆι δὲ κατὰ τὸν Αἴγαιον, Λευκόλλου πολεμοῦντος τοὺς Ποντικούς νενικῆσθαι, καὶ οὐκ ἀξιόμαχον αὐτὸν πρὸς τὴν παροῦσαν δύναμιν Ῥωμαίων ἠγεῖτο, τὴν ἐπίβασιν τῷ στόλῳ † εἰς τὸν ποταμὸν ἀνέπλει, καὶ σφοδρῶ χειμῶνι περιπεσὼν τινὰς μὲν τῶν τριήρων ἀποβάλλει, αὐτὸς δὲ μετὰ τῶν πλειόνων εἰς τὸν Ὑπιον ποταμὸν κατηνέχθη.

Mais le roi apprenait qu'au cours de deux rencontres navales, l'une au large de Ténédos, l'autre dans la mer Egée, les gens du Pont avaient été battus par Lucullus. Il ne se croyait pas de force à combattre les troupes dont les Romains disposaient à ce moment-là; il voulut faire remonter le fleuve à sa flotte; surpris par une violente tempête, il Perdit quelques unes de ses trières et il fut déporté lui-même avec le gros de ses forces dans le fleuve Hypios.

ἐπεὶ δὲ ὁ βασιλεὺς ἐπυρθάνετο δυσὶ ναυμαχίαις :

Lucullus, après le siège de Cyzique, avait réuni une flotte (Plutarque, *Lucullus*, 12,1 ; Appien, *Mithr.* 77, 333) et s'était rendu en Troade pour lutter contre les Pontiques, envoyés par le roi du Pont¹⁹²¹. Ces événements ont lieu simultanément avec la reconquête des villes bithyniennes d'Apamée, Pruse, Prusias et Nicée par les généraux romains et la fuite progressive de Mithridate vers son royaume.

¹⁹²¹ Les Pontiques furent-ils envoyés, comme le pense Cicéron, *Mur.* 15, 33 pour aller attaquer l'Italie, ou pour retarder les Romains, comme le rapporte Plutarque, *Lucullus*, 11, 7, selon lequel le roi du Pont confia le soin à l'amiral Aristonicos, après l'échec de Cyzique, de soudoyer les soldats romains en emportant avec lui 10 000 pièces d'or. Aristonicos sera finalement livré aux Romains après avoir été trahi.

τῆ δὲ κατὰ τὸν Αἴγαιον, Λευκόλλου πολεμοῦντος τοῦς Ποντικοῦς νενικῆσθαι :

La première victoire romaine, qui eut lieu au large de Ténédos d'après Memnon, τῆ μὲν περὶ Τένεδον, est confirmée par Plutarque et Appien qui la situent dans les parages du port des Achéens. Tandis que Triarius et Barba soumettaient les cités de Bithynie, Lucullus captura des vaisseaux de guerre pontiques dans les parages du Port des Achéens¹⁹²² (περὶ τὸν Ἀχαιῶν λιμένα) (Appien, *Mithr.* 77, 334). Les circonstances de cette victoire romaine sont rapportées par Plutarque, (*Lucullus*, 12, 2), selon lequel Lucullus, après avoir débarqué en Troade, fut averti qu'une escadre pontique composée de treize quinquérèmes, commandée par Isidôros¹⁹²³, avait été aperçue au port des Achéens¹⁹²⁴ (περὶ τὸν Ἀχαιῶν λιμένα) et qu'elle voguait vers Lemnos. Lucullus se porta alors à la rencontre de l'ennemi, captura les treize navires et tua l'amiral pontique. Les indications de Strabon, XIII, 1, 31-32 confirment les propos de Memnon, puisqu'il situe le port des Achéens sur la côte asiatique, au sud de Sigée et légèrement au nord de Ténédos et il rapporte que cette portion du littoral appartenait à Ténédos.

La seconde bataille navale prend place en mer Egée: τῆ δὲ κατὰ τὸν Αἴγαιον, bataille au cours de laquelle les généraux au service de Mithridate, parmi lesquels figurait le romain Varius/Marius, trouvèrent la mort. En effet, après une première victoire contre l'escadre d'Isidore, Lucullus poursuivit sa route, en direction de Lemnos pour attaquer le reste de la flotte pontique (Plutarque, *Lucullus*, 12, 2). Cette dernière était certainement celle que Mithridate avait confiée à trois généraux, après l'échec du siège de Cyzique, tandis que lui-même avait entrepris de rejoindre Nicomédie avec le reste de sa flotte (Appien, *Mithr.* 76, 332).

- Plutarque, *Lucullus*, 12, 2 : (...) puis attaqua le reste de la flotte.
- Appien, *Mithr.* 76, 332 : Après avoir laissé Varius, que Sertorius lui avait envoyé comme général, ainsi qu'au Paphlagonien Alexandros et à l'eunuque Dionysios dix mille hommes d'élite, embarqués sur cinquante navires de guerre, il fit voile vers Nicomédie.

¹⁹²² Goukowsky, Appien, p. 204, n. 700. Sur ces opérations navales, cf. Ballesteros Pastor, *Mitridates*, p. 228.

¹⁹²³ Isidôros ne fait pas partie des trois généraux mentionnés par Appien (*Mithr.* 76. 332). Sur l'identification possible avec le chef pirate battu quelques années plus tôt par Servilius. cf. Reinach, *Mithridate*, p. 332, n. 4 ; H. A. Ormerod, *Piracy in the Ancient world. An essay in Mediterranean history*, Liverpool- Londres, 1924, p. 206, n. 2.

¹⁹²⁴ Flacelière, Chambry, *Plutarque, Vie de Lucullus*, p. 272. Ce port serait nommé de la sorte en souvenir de la guerre de Troie. Sur le peuple des Achéens, cf. Goukowsky, Appien, p. 193-194, n. 584 ; Janke, *Memnon*, p. 87 : ce port se trouvait sur la côte asiatique, au sud de Sigéion un peu au-dessus de Ténédos. Cf. Strabon, XIII, 1, 31-32.

Comme l'a fait remarquer Janke¹⁹²⁵, il semble étonnant que Memnon se montre beaucoup moins précis sur la localisation de cette seconde bataille, en la plaçant de façon très générale en Egée, dans la mesure où cette seconde victoire romaine conduit à la destruction de la flotte pontique et à la mort des généraux ennemis. En effet, ces derniers, à qui Mithridate avait confié la flotte, subirent un sort malheureux : Dionysios se suicida, Alexandros fut capturé pour être paradé au cours du triomphe que Lucullus espérait se voir décerner (Appien, *Mithr.* 77, 338) et Marius, quant à lui, fut mis à mort (Plutarque, *Lucullus*, 12, 5 ; Orose, VI, 2, 21 ; Varius chez Appien, *Mithr.* 77, 338)¹⁹²⁶. Ainsi, il est probable que l'indication très générale donnée par le texte de Memnon soit en réalité une version résumée de Photius¹⁹²⁷. C'est bien à cette seconde bataille que fait allusion Cicéron (Cicéron, *Mur.* 15, 33 ; Cicéron, *Pro Archia*, 9, 21 ; Cicéron, *De imp. Cn. Pomp.* 8), qu'il situe au large de Ténédos, et non à celle remportée par les Romains au Port des Achéens, dans la mesure où il est établi que la flotte pontique fut entièrement détruite¹⁹²⁸. D'après Appien et Plutarque, Lucullus aurait surpris les généraux pontiques sur une île déserte dans les parages de Lemnos¹⁹²⁹ (Appien, *Mithr.* 77, 335-338 ; Plutarque, *Lucullus*, 12, 3-4 ; cf. Eutrope, VI, 8, 2 et Orose, VI, 2, 21).

Il ressort donc des différentes sources que, dans un premier temps, une partie de la flotte pontique fut surprise dans les parages de Ténédos, au port des Achéens, puis que le reste de la flotte fut vaincue, non loin de là, sur la voie maritime qui menait à Lemnos. Ces deux batailles eurent lieu toutes deux en mer Egée, au large de Ténédos, et cette proximité a sans doute conduit Photius à établir une distinction entre les deux victoires romaines. Les généraux pontiques avaient certainement pour but de ralentir les Romains et de les empêcher de poursuivre le roi, en les entraînant dans des combats sur mer en Egée¹⁹³⁰. Sur ce point, Cicéron (*De imp. Cn. Pomp.* 8 ; *Mur.* 15, 33) interprète différemment les objectifs des Pontiques, puisque selon lui, la flotte pontique faisait voile vers l'Italie, sans doute pour

¹⁹²⁵ Janke, *Memnon*, p. 97-98.

¹⁹²⁶ Cf. Appien, *Mithr.* 76, 332 ; 77, 335 ; 77, 338. Voir McGing, *FPM*, p. 150 sur la possible confusion entre Varius et Marius.

¹⁹²⁷ Janke, *Memnon*, p. 98 selon lequel, Photius n'aurait pas compris les propos de Memnon, qui situait certainement la bataille aux environs de Lemnos, et le patriarche aurait alors résumé cette seconde rencontre navale en la situant de façon plus générale en Egée.

¹⁹²⁸ D'après Orose, VI, 2, 21, les Pontiques perdirent 32 navires.

¹⁹²⁹ Goukowsky, *Appien*, p. 204-205, n. 701: il s'agirait de l'île de Chrysé, dont Appien mentionne des trésors, qui seraient ceux du sanctuaire de la nymphe ; cf Pausanias, VIII, 33, 4. Toutefois, de l'avis de Goukowsky (p. 205, n. 703-704), Appien aurait fait une erreur en regroupant en une seule bataille des données relatives à deux engagements successifs. Cf. Janke, *Memnon*, p. 97, selon lequel les données d'Appien sur cette île laissent à penser qu'il s'agirait de l'île de Néai, dont la localisation reste inconnue ; Reinach, *Mithridate*, p. 332; cf. Pline, *Hist. Nat.* II, 89 ; Steph. Byz. s.v. « Néai ».

¹⁹³⁰ Sherwin-White, *RFPE*, p. 169-170. Selon ce savant, après la destruction du gros de ses forces terrestres au cours de l'hiver 73/2, Mithridate ne se retira pas immédiatement dans le Pont. Puisqu'il laissa un escadron de 50 vaisseaux pour disputer le passage de l'Hellespont, tandis qu'il se retirait avec son armée à Nicomédie, où il put reconstruire ses forces.

menacer les Romains sur leur propre territoire. D'ailleurs, Plutarque, *Lucullus*, 13, 4 rapporte que le Sénat, craignant une attaque de l'Italie, envisageait d'envoyer 3000 talents afin de permettre à ce dernier de financer la construction d'une flotte. Lucullus écrivit au Sénat, pour lui faire part de sa victoire sur la flotte pontique à Ténédos et pour lui faire savoir qu'il n'était plus nécessaire qu'on lui envoie la somme de 3000 talents, puisqu'il entendait chasser Mithridate de la mer à l'aide des seuls navires alliés.

Faut-il comprendre qu'une partie de la flotte, celle vaincue au port des Achéens, devait ralentir les Romains, tandis que l'autre partie de la flotte, menée notamment par Marius, l'envoyé de Sertorius, vaincue près de l'île déserte, s'apprêtait à faire voile jusqu'en Italie ? Il me semble peu probable que la flotte pontique se soit scindée en deux, et qu'une partie des navires ait été envoyée dans le but de menacer l'Italie, d'autant plus qu'elle était, dans son intégralité, composée de seulement cinquante navires d'après Appien, *Mithr.* 76, 332, une flotte bien peu nombreuse pour une expédition offensive. Il est possible que Cicéron ait fait référence non pas à la flotte envoyée par Mithridate au lendemain de l'échec de Cyzique, mais aux navires qui selon Memnon (29.5 ; 33.1-2) revenaient de Crète et d'Espagne¹⁹³¹. Toutefois, sur ce point, il existe une objection dans la mesure où c'est Triarius qui mena l'attaque contre cette flotte, tandis que Cicéron (*De imp. Cn. Pomp.* 8 ; *Pro Archia*, 9, 21 ; *Mur.* 15, 33) cite explicitement Lucullus. De plus, les propos de Lucullus, tels qu'ils sont rapportés par Plutarque (*Lucullus*, 13, 4), ne spécifient pas que la menace que semblait faire peser une flotte pontique sur l'Italie était déjà totalement éradiquée, mais que la victoire qu'il avait remportée à Ténédos prouvait sa valeur et sa capacité à vaincre les Pontiques sur mer.

Ainsi, il est possible que Cicéron ait fait une confusion entre la flotte vaincue au large de Ténédos, qui avait pour but de retarder les Romains en Egée afin de laisser le temps à Mithridate de rejoindre son royaume, et la flotte qui avait pris le chemin de l'Espagne et qui avait sans doute été perçue comme une menace tournée ouvertement contre l'Italie. Il est également possible que les objectifs de la flotte vaincue au large de Ténédos aient été mal interprétés par les Romains et que ces derniers aient pensé qu'elle faisait route vers l'Italie¹⁹³².

καὶ οὐκ ἀξιόμαχον αὐτὸν πρὸς τὴν παροῦσαν δύναμιν Ῥωμαίων ἤγειτο :

J'ai rappelé au passage précédent (29.1) que Mithridate avait quitté Nicomédie avant l'arrivée de Lucullus (Appien, *Mithr.* 76, 332) et qu'il avait profité du retard pris par

¹⁹³¹ *Ibidem*, p. 170, n. 40. Sherwin-White suppose prudemment que la flotte expédiée en Crète et en Espagne, mentionnée par Memnon (F 29.5 ; 33.1-2) était celle perçue comme une menace contre l'Italie d'après Cicéron.

¹⁹³² Reinach, *Mithridate*, p. 332 estime que l'escadre menée par Marius avait pour objectif de rallier la flotte qui rentrait d'Espagne.

Voconius qui avait été chargé par Lucullus de mener la flotte à Nicomédie (Plutarque, *Lucullus*, 13, 1-2)¹⁹³³. Or ici, Memnon lie le départ du roi avec l'arrivée des Romains et estime qu'il prit la fuite de peur d'affronter des troupes qu'il jugeait trop dangereuses.

τὴν ἐπίβασιν τῷ στόλῳ † εἰς τὸν ποταμὸν ἀνέπλει :

Janke¹⁹³⁴, qui suit Bekker, propose de remplacer εἰς τὸν ποταμὸν par εἰς τὸν Πόντον en s'appuyant sur les propos de Plutarque, *Lucullus*, 13, 2 : εἰς τὸν Πόντον et Tite-live, *Per.* 95 : *coegit in Pontum profugere*¹⁹³⁵, qui rapportent tous deux que le roi tentait de regagner le royaume du Pont avec sa flotte. En effet, il est probable que Photius a commis une erreur en confondant cette première partie de la phrase avec la suivante, où il est rapporté que le roi du Pont fut déporté : εἰς τὸν Ὑπιον ποταμὸν. Ainsi, Mithridate, parti de Nicomédie par la mer, aurait traversé les Détroits, aurait remonté le Pont Euxin, en longeant la côte. Puis, au cours d'une tempête, il fut dévié de son chemin et sa flotte aurait été entraîné jusqu'à l'embouchure du fleuve Hypios.

καὶ σφοδρῶ χειμῶνι περιπεσὼν τινὰς μὲν τῶν τριήρων ἀποβάλλει, αὐτὸς δὲ μετὰ τῶν πλειόνων εἰς τὸν Ὑπιον ποταμὸν κατηνέχθη :

J'ai rappelé au passage précédent (F 29.1) que Mithridate avait quitté Nicomédie avant l'arrivée de Lucullus et qu'il avait profité du retard pris par Voconius qui avait été chargé par Lucullus de mener la flotte à Nicomédie (Plutarque, *Lucullus*, 13.1-2). Au fragment 28.4, Memnon rapportait que Mithridate, après sa fuite de Cyzique, avait fait escale à Parion puis avait tenté d'assiéger Périnthe avant de finalement abandonner l'opération pour faire voile vers la Bithynie. La flotte pontique, après avoir quitté les rivages de Parion, avait subi de nombreuses pertes après avoir essuyé une terrible tempête (Orose VI, 2, 24, Appien, *Mithr.* 76, 332 ; Florus, I, 40, 18-19)¹⁹³⁶. Les Pontiques, d'après Tite-Live, *Per.* 95, avaient été

¹⁹³³ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 351 ; Reinach, *Mithridate*, p. 334, n. 87. Selon Plutarque (*Lucullus*, 13, 1-2), Voconius, qui commandait l'escadre romaine, préféra s'initier aux mystères à Samothrace plutôt que de neutraliser Mithridate.

¹⁹³⁴ Janke, *Memnon*, p. 98, rejette néanmoins la correction de Bekker qui proposait la lecture suivante : τὴν ἐπίβασιν ἐπὶ Φᾶσιν τῶν στόλῳ. Sur les objections portées par Janke à ce sujet, je retiendrais en particulier sa remarque sur le fait qu'aucune autre source ne mentionne que Mithridate voulait s'enfuir vers le Phase, donc jusqu'en Colchide, d'autant plus qu'il est clairement établi que Mithridate voulait regagner son royaume. De plus, une telle proposition laisse entendre que le roi du Pont entendait abandonner la défense de son royaume, ce que semble contredire les combats menées dans la région les années suivantes.

¹⁹³⁵ *Ibidem*, p. 98. Comme il l'a souligné, il est évident que les deux auteurs font allusion non pas au Pont Euxin, mais bien au royaume du Pont. D'ailleurs, d'après Appien, *Mithr.* 78, 340-342, Mithridate regagna par la suite Sinope et Amisos.

¹⁹³⁶ Cf. Memnon F 28.4. J'ai rappelé que Florus (I, 40, 18-19) faisait référence à une tempête laquelle serait, selon moi, la seconde tempête mentionnée ici au F 29.3.

victimes de naufrages à diverses reprises et Memnon rapporte ici un autre exemple de la malchance qui semble avoir touché une nouvelle fois la flotte royale. Cette deuxième tempête surprend le roi et sa flotte, alors que ce dernier avait fui Nicomédie craignant l'arrivée imminente de Lucullus, et qu'il tentait de regagner son royaume (Plutarque, *Lucullus*, 13, 2 ; Tite-Live, *Per.*95).

Mithridate perdit 60 navires (Appien, *Mithr.* 78, 340 ; 80) ainsi que 10 000 hommes (Appien, *Mithr.* 78, 340)¹⁹³⁷. A ce sujet, Memnon dresse un tableau moins négatif, puisque selon lui, le roi perdit seulement quelques unes de ses trières, tandis que le gros de sa flotte survécut à la tempête¹⁹³⁸. Plutarque (*Lucullus*, 13, 5) justifie la catastrophe par la colère d'Artémis, dont Mithridate avait saccagé le sanctuaire à Priapos (Plutarque, *Lucullus*, 13, 5).

- Tite-Live, *Per.* 95 : *A Cyzique, le proconsul L. Lucullus détruisit par la famine et par l'épée l'armée de Mithridate, chassa de Bithynie le roi dont les forces avaient été brisées à la suite de divers désastres sur terre et naufrages sur mer, et le força à s'enfuir dans le Pont.*
- Plutarque, *Lucullus*, 13, 2 : *Mithridate s'était embarqué avec sa flotte et se hâtait pour gagner le Pont avant le retour de Lucullus, lorsqu'il fut surpris par une violente tempête qui entraîna au loin une partie de ses vaisseaux et coula les autres. Tout le rivage, pendant plusieurs jours, fut couvert de débris rejetés par les vagues.*
- Appien, *Mithr.* 78, 340 : *Alors que la flotte de Mithridate pénétrait dans les eaux du Pont, une tempête survient pour la seconde fois : environ dix mille hommes et soixante navires furent anéantis. Le reste fut dispersé, selon l'endroit où la tempête avait poussé chaque navire.*
- Florus, I, 40, 18-19 : *Sa fuite ne s'opéra d'ailleurs pas dans de meilleures conditions sur mer que sur terre. Une tempête assaillit en effet, dans la mer du Pont, sa flotte composée de plus de cent navires et alourdie par du matériel de guerre : elle la mit en pièces et en fit un carnage aussi affreux que l'aurait fait une bataille navale. 19. L'on aurait vraiment dit que Lucullus avait conclu un marché avec les flots et les tempêtes et confié aux vents le soin d'achever la débâcle du roi. 20. C'est pourquoi se tournant vers les nations les plus proches...*

Appien (*Mithr.* 78, 340) précise que la tempête eut lieu « dans les eaux du Pont » tandis que Memnon rapporte que le roi fut déporté vers le fleuve Hypios¹⁹³⁹, sans doute à l'embouchure du fleuve, donc non loin d'Héraclée. Ce qui expliquerait pourquoi il mentionne le passage du roi à Héraclée après cette tempête (F 29.3-4). Sur ce point, ses propos sont corroborés par ceux de Plutarque, (*Lucullus*, 13, 3), selon lequel Mithridate fit une halte à Héraclée et par ceux de Salluste, *Hist.*, IV, 69, 14 M qui fait dire à Mithridate que sa flotte avait été prise dans

¹⁹³⁷ Reinach, *Mithridate*, p. 334.

¹⁹³⁸ McGing, *FPM*, p. 151. Selon lui, la version de Memnon, selon laquelle Mithridate échappa à la tempête avec la plus grosse partie de sa flotte, semble peu concevable dans la mesure où il n'y a pas de preuve corroborant cette tradition.

¹⁹³⁹ Le fleuve est connu des deux sources de Memnon : Nymphis (Jacoby 432 F 2) et Domitios Kallistratos (433 F1).

deux tempêtes, la première dans les parages de Parion, et la seconde aux environs et d'Héraclée¹⁹⁴⁰.

Appien (*Mithr.* 78, 341), Orose (VI, 2, 24) et Plutarque (*Lucullus*, 13, 3) mentionnent tous trois l'aide apportée au roi du Pont¹⁹⁴¹ par des pirates ; en revanche, ni Appien ni Orose ne mentionnent l'escale du roi à Héraclée. Chez Appien, les pirates auraient transporté le roi à Sinope (*Mithr.* 78, 341), d'où il rejoignit Amisos (*Mithr.* 78, 342). En admettant que la tradition suivie par Orose (VI, 2, 24) fait référence à cette seconde tempête, et non à celle qui surprit la flotte pontique aux alentours de Parion¹⁹⁴², il apparaît qu'elle suit un raisonnement semblable à celui d'Appien, puisque après avoir été secouru par un pirate, Mithridate débarqua à Sinope puis fit route vers Amisos. Toutefois, leurs propos ne contredisent pas ceux de Memnon, puisque ce dernier, après avoir mentionné l'escale du roi à Héraclée du Pont (F 29.3), rapporte que Mithridate partit de cette cité avec sa flotte en direction de Sinope (F. 29.4 : ἐπὶ τῆς Σινώπης ἐξέπλευσεν (*puis il appareilla en direction de Sinope*). Dès lors, il est probable qu'Appien et Orose aient passé sous silence l'arrivée de Mithridate à Héraclée et n'a retenu que la seconde partie de son voyage, en direction de Sinope.

29.3

Ἐκεῖ δὲ διὰ τὸν χειμῶνα διατρίβων, Λάμαχον τὸν Ἡρακλεώτην, φιλίαν ἔχων πρὸς αὐτὸν παλαιάν, καὶ μαθὼν ἄρχειν τῆς πολιτείας, πολλαῖς ὑποσχέσεσιν εἶλκεν ὥστε παρασκευάσαι αὐτὸν ἐν τῇ πόλει παραδεχθῆναι ἔπεμπε δὲ καὶ χρήματα. Ὁ δὲ ἀντεδίδου τὴν αἴτησιν, καὶ δημοθoinίαν ἔξω τῆς πόλεως λαμπροτάτην παρασκευασάμενος τοῖς πολίταις, καὶ ταύτη μηδὲ τὰς πύλας ἔχειν παρεγγυησάμενος κεκλεισμένας, μεθύσας τε τὸν δῆμον, ἐκ συνθήματος κατὰ τὴν αὐτὴν ἡμέραν ἐφεστάναι λάθρα προπαρασκευάζει τὸν Μιθριδάτην. Καὶ οὕτως ἡ πολις, μηδὲ τὴν ἄφιξιν αἰσθομένων τῶν Ἡρακλεωτῶν, ὑπὸ χεῖρα Μιθριδάτη γίνεται.

Immobilisé là par la tempête, il apprit que c'était Lamachos d'Héraclée, avec qui il était lié d'une vieille amitié, qui dirigeait la cité ; par de nombreuses promesses, il le décida à l'accueillir dans la ville, il lui envoyait même de l'argent. Lamachos était prêt à écouter sa requête ; il fit préparer hors les murs un somptueux festin populaire et il avait donné la consigne de ne pas tenir les portes de la ville fermées pendant ce festin ; il enivra la population et, selon un plan arrêté de commun accord, il prit des dispositions secrètes pour que Mithridate pût survenir à proximité de la ville le jour même. Ainsi, sans que les Héracléotes se fussent seulement aperçus de l'arrivée de Mithridate, la ville tomba entre les mains de ce dernier.

¹⁹⁴⁰ Goukowsky, *Appien*, p. 206, n. 710.

¹⁹⁴¹ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 351. Sur la présence d'un bateau de pirates aux côtés d'Eupator, voir les considérations de McGing, *FPM*, p. 139.

¹⁹⁴² Cf. commentaire Memnon F 28.4.

ἐκεῖ δὲ διὰ τὸν χειμῶνα διατρίβων :

Memnon est le seul à rapporter dans quelle condition Mithridate réussit à prendre Héraclée, puisque que Plutarque, *Lucullus*, 13, 4 informe seulement que des pirates « l'amenèrent sain et sauf à Héraclée du Pont ». Il semble que le roi arriva, dans un premier temps, aux alentours de la cité mais qu'il ne fut pas accueilli de suite au sein de la cité.

Λάμαχον τὸν Ἡρακλεώτην, φίλιαν ἔχων πρὸς αὐτὸν παλαιάν :

D'après Memnon, c'est grâce à l'aide d'un certain Lamachos que le roi du Pont entra dans la cité. Aux fragments 27.5-6, il rapportait comment la cité d'Héraclée avait déjà été obligée d'apporter son aide aux Pontiques, contre son gré après que le général pontique Archélaos avait fait saisir deux notables de la cité. Il avait échangé ces deux prisonniers contre cinq trières. Memnon a rapporté l'initiative d'un citoyen isolé qui avait conduit au meurtre des publicains. En attribuant cet acte à un seul homme, Memnon cherchait certainement à dédouaner sa cité d'origine de toute responsabilité dans le crime commis à l'encontre des Romains. Une nouvelle fois, c'est la décision d'un seul homme, Lamachos, qui permet au roi du Pont d'entrer dans la cité, et de la placer sous son contrôle, et cela, sans l'accord des citoyens. Memnon cherche-t-il à nouveau à dédouaner la cité de toute implication dans l'aide qui fut apportée à Mithridate, en rejetant la faute sur un seul homme, qu'il dépeint comme un personnage fourbe et cupide. Memnon mentionne un lien d'amitié assez ancien entre Mithridate et Lamachos mais ses propos ne sont corroborés par aucune autre source. Peut-être faut-il comprendre ici que deux factions s'opposaient alors dans la cité, depuis le début de la troisième guerre mithridatique, en raison du coup de force d'Archélaos qui avait attisé l'hostilité des Romains à l'égard de la cité qui jusque là, avait joué la carte de la neutralité. L'une des ces factions était sans doute pro-mithridatique et était représentée par Lamachos¹⁹⁴³.

καὶ μαθὼν ἄρχειν τῆς πολιτείας :

Cette information laisse à penser que la cité était alors dirigée par un régime autocratique, mais cela semble peu probable. Au fragment 6.2, Memnon rapportait que les Héracléotes, après s'être débarrassés d'Héraclide, choisirent Phocrite comme gouverneur de la cité : τῆς πόλεως ἐπιμελετήν προστησάμενοι Φώκριτον, et la cité retrouva sa liberté et son autonomie. La charge d'épimélète semble avoir conféré à celui qui la détenait des fonctions importantes et une grande influence sur l'évolution politique de la cité. Mais la gestion des

¹⁹⁴³ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 105, n. 639.

affaires de la cité ne semble avoir été confiée à un épimélète que dans des périodes d'extrême instabilité politique et restait une charge temporaire et transitoire.

Le passage de Memnon fait-il référence à Lamachos en tant qu'épimélète ou bien est-il possible que la constitution d'Héraclée ait été à ce moment oligarchique, donnant sans doute des pouvoirs importants aux archontes¹⁹⁴⁴, parmi lesquels figurait au premier plan Lamachos ? Certes, la situation à ce moment était dangereuse, car l'Asie Mineure était au cœur d'un conflit entre Mithridate et les Romains. Mais la seconde solution semble la plus probable, puisque si Lamachos avait été épimélète, Memnon aurait certainement mentionné sa fonction de façon précise, comme il l'a fait pour Phocrite. De plus, quand bien même les pouvoirs de Lamachos étaient assez étendus, il ne devait pas posséder les pleins pouvoirs, dans la mesure où les promesses de Mithridate semblent avoir été beaucoup plus attrayantes et plus intéressantes pour lui que ce que pouvaient lui offrir sa fonction, quelle qu'elle ait pu être à ce moment¹⁹⁴⁵. Enfin, Memnon mentionne la présence de magistrats au fragment 29.4 et rapporte la convocation de l'*ecclésia* au fragment 35.3.

πολλαῖς ὑποσχέσεσιν εἶλκεν ὥστε παρασκευάσαι αὐτὸν ἐν τῇ πόλει παραδεχθῆναι· ἔπεμπε δὲ καὶ χρήματα :

Memnon ne précise pas la teneur des promesses faites par Mithridate, mais il ressort du fragment 35.1 que Lamachos fut désigné phrourarque : *συνελαμβάνετο δὲ αὐτῷ καὶ Ἡρακλεώτης ἀνὴρ, ζηλωτῆς τῆς Λαμάχου προαιρέσεως, Δαμωφέλῃς ὄνομα, φρούραρχος καὶ αὐτὸς τῇ πόλει μετὰ τὴν Λαμάχου φθορὰν καταστάς.* (« *il était soutenu par un Héracléote partisan de Lamachos; il s'appelait Damophélès et avait été nommé lui aussi commandant de la garnison de la ville après la mort de Lamachos* »). Dans ce passage, on semble comprendre que Damophélès remplaça Lamachos au poste de phrourarque. Toutefois, au fragment suivant 29.4, Memnon rapporte que c'est Connacorèx qui fut laissé sur place comme φρούραρχος avec 4000 hommes sous ses ordres. Ainsi, Connacorèx et Lamachos sont appelés tous deux phrourarques et il est possible que le premier ait occupé des fonctions militaires, tandis que le second ait revêtu des fonctions civiles¹⁹⁴⁶, peut-être la fonction d'archonte¹⁹⁴⁷, de stratège¹⁹⁴⁸, ou encore, celle d'ὁ ἐπὶ τᾶς διοικήσεως¹⁹⁴⁹?

¹⁹⁴⁴ Janke, *Memnon*, p. 99.

¹⁹⁴⁵ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 54-55. Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 297, le définit comme un représentant de la classe aisée.

¹⁹⁴⁶ Janke, *Memnon*, p. 115, suppose que l'expression « φρούραρχος καὶ αὐτὸς » (Memnon 35.1) signifie commandant de la garde civile à Héraclée. Cf. commentaire Memnon 35.1.

¹⁹⁴⁷ *Ibidem*, p. 115. Voir. G. Labarre, « Phrourarques et phrouroi des cités grecques d'Asie Mineure à l'époque hellénistique » dans : J.-Ch. Couvenhes, H.-L. Fernoux (éds.), *Les cités grecques et la guerre en Asie Mineure à*

Ainsi, il est tout à fait envisageable que Lamachos ait obtenu, sur décision de Mithridate, une fonction importante dans la cité, peut être celle de commandant de la garnison pontique que le roi entendait installer dans la cité. Si Lamachos avait vu dans les promesses du roi la possibilité d'accéder à davantage de puissance, il faut certainement imaginer que précédemment, il n'occupait pas une charge lui conférant de grands pouvoirs, comment cela aurait pu être le cas s'il avait été épimélète¹⁹⁵⁰.

ὁ δὲ ἀντεδίδου τὴν αἴτησιν, καὶ δημοθoinίαν ἔξω τῆς πόλεως λαμπροτάτην παρασκευασάμενος τοῖς πολίταις, καὶ ταύτη μηδὲ τὰς πύλας ἔχειν παρεγγυησάμενος κεκλεισμένας :

Lamachos devait être issu de la classe aisée pour assurer le financement d'un repas offert à toute la population - tout du moins, et plus vraisemblablement - à tous les citoyens. Si l'on admet que la constitution était oligarchique, Lamachos devait donc être en charge d'une magistrature pour laquelle le critère censitaire était nécessaire pour y avoir accès.

μεθύσας τε τὸν δῆμον, ἐκ συνθήματος κατὰ τὴν αὐτὴν ἡμέραν ἐφεστάναι λάθρα προπαρασκευάζει τὸν Μιθριδάτην. Καὶ οὕτως ἡ πολις, μηδὲ τὴν ἄφιξιν αἰσθομένων τῶν Ἡρακλεωτῶν, ὑπὸ χεῖρα Μιθριδάτη γίνεται :

Les sources parallèles ne mentionnent pas un tel épisode. Memnon rapporte que la cité tomba entre les mains de Mithridate grâce à la ruse de Lamachos qui organisa un banquet dans la cité afin d'enivrer ses concitoyens. Il est possible que Memnon ait légèrement exagéré la situation afin de dédouaner ses compatriotes du passage de la cité dans le camp pontique.

29.4

Τῇ ἐπαύριον δὲ συγκαλέσας τὸ πλῆθος ὁ βασιλεύς, καὶ φίλοις δεξιωσάμενος λόγοις, καὶ τὴν εὐνοίαν πρὸς αὐτὸν παραινέσας σώζειν, τετρακισχιλίους τε φρουροὺς ἐγκαταστήσας καὶ φρούραρχον Κοννακόρηκα, προφάσει τοῦ εἰ Ῥωμαῖοι βουλευθεῖεν ἐπιβουλεύειν, τῆς πόλεως ἐκείνους ὑπερμαχεῖν καὶ σωτήρας εἶναι τῶν ἐνοικούντων, εἶτα δὲ καὶ χρήματα διανείμας τοῖς ἐν αὐτῇ, μάλιστα δὲ τοῖς ἐν τέλει, ἐπὶ τῆς Σινώπης ἐξέπλευσεν.

l'époque hellénistique, Actes de la journée d'études de Lyon, 10 octobre 2003, Tours, 2004, p. 221-248. Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 299 suppose que Lamachos et Damophélès occupaient un poste civil ou militaire de haut niveau, sans doute en tant que stratège ou premier archonte.

¹⁹⁴⁸ Reinach, *Mithridate*, p. 351 appelle Lamachos « stratège » et considère que son successeur Damophélès lui succède au titre de stratège.

¹⁹⁴⁹ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 299. Le « ὁ ἐπὶ τῆς διοικήσεως » serait un magistrat « placé à la tête de l'administration ». Un tel titre figure dans certaines inscriptions de Chersonèse, colonie d'Héraclée du Pont : *IOSPE I*² 239 ; 343 ; 347 ; 351 et semble avoir été porté par des stratèges ou des archontes.

¹⁹⁵⁰ Cf. Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 55, n. 345.

Le lendemain, le roi réunit la population; il lui parla en termes amicaux et l'engagea à maintenir son attitude favorable envers lui; il laissa une garnison de quatre mille hommes commandée par Connacorèx, prétextant que, si les Romains voulaient s'en prendre à la ville, ces troupes assureraient sa défense et sa protection; il distribua ensuite de l'argent aux habitants et surtout aux magistrats, puis il appareilla en direction de Sinope.

τῆ ἐπαύριον δὲ συγκαλέσας τὸ πλῆθος ὁ βασιλεύς, καὶ φίλοις δεξιωσάμενος λόγους, καὶ τὴν εὐνοίαν πρὸς αὐτὸν παραινέσας σώζειν :

Il était important pour Mithridate de conserver la cité sous son contrôle d'un point de vue stratégique, car il disposait là d'un point d'attache pour sa flotte¹⁹⁵¹.

τετρακισχιλίους τε φρουροὺς ἐγκαταστήσας καὶ φρούραρχον Κοννακόρηκα :

La mise en place d'une garnison pontique dans la cité était une preuve de sa perte d'autonomie car désormais, la cité dépendait du roi, en particulier sur les questions de politique extérieure¹⁹⁵². D'ailleurs, Memnon qui rapporte longuement les opérations relatives au siège d'Héraclée insiste sur le rôle important joué par Connacorèx¹⁹⁵³, le chef de la garnison, dans les négociations engagées avec les Romains et montre que les Pontiques avaient acquis une grande influence au sein de la cité (cf. Memnon 35.1)¹⁹⁵⁴.

προφάσει τοῦ εἰ Ῥωμαῖοι βουλευθεῖεν ἐπιβουλεύειν, τῆς πόλεως ἐκείνους ὑπερμαχεῖν καὶ σωτήρας εἶναι τῶν ἐνοικούντων :

Au fragment 35.1 Memnon rapporte toutefois que Connacorèx n'aura eu aucune hésitation à livrer la cité aux Romains.

εἶτα δὲ καὶ χρήματα διανείμας τοῖς ἐν αὐτῇ, μάλιστα δὲ τοῖς ἐν τέλει :

τοῖς ἐν τέλει : Autre traduction possible : « aux citoyens qui étaient en charge ». La référence à des magistrats renforce l'hypothèse selon laquelle la constitution d'Héraclée était oligarchique et que les archontes détenaient certainement des pouvoirs importants¹⁹⁵⁵.

¹⁹⁵¹ Cf. Sherwin-White, *RFPE*, p. 170.

¹⁹⁵² Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 105.

¹⁹⁵³ Cf. Münzer, s.v. « Konakorix », *RE XI* (1922), col. 1318.

¹⁹⁵⁴ Bittner, *Herakleia Pontike*, p. 105, n. 641.

¹⁹⁵⁵ Janke, *Memnon*, p. 100. Du même avis : Yarrow, *Historiography*, p. 194.

ἐπὶ τῆς Σινώπης ἐξέπλευσεν :

Orose, VI, 2, 24, et Appien, *Mithr.* 78, 341 mentionnent également le passage du roi par Sinope¹⁹⁵⁶, après la tempête qui surprend sa flotte dans les eaux du Pont. De Sinope, il se rendit à Amisos vers le milieu de l'été 72¹⁹⁵⁷.

29.5

Λεύκολλος δὲ καὶ Κόττας καὶ ὁ Τριάριος, οἱ Ῥωμαίων αὐτοκράτορες στρατηγοί, ἐπὶ τῆς Νικομηδείας καθ' ἕν γενόμενοι, ὄρμητο εἰς τὸν Πόντον ἐμβαλεῖν· ἐπεὶ δὲ αὐτοῖς ἡ τῆς Ἡρακλείας κατάληψις ἠγγέλθη, ἡ δὲ προδοσία οὐκ ἐγνώσθη, ἀλλὰ τῆς πόλεως ὅλης ἡ ἀπόστασις ἐνομίσθη, Λεύκολλον μὲν ἐδόκει μετὰ τῆς πλείστης δυνάμεως εἰς τὴν Καππαδοκίαν διὰ τῆς μεσογείου χωρεῖν ἐπὶ τε Μιθριδάτην καὶ τὴν πᾶσαν βασιλείαν, Κότταν δὲ ἐπὶ Ἡρακλείας, Τριάριον δὲ τὸ ναυτικὸν ἀναλαβόντα περὶ τὸν Ἑλλήσποντον καὶ τὴν Προποντίδα τὰς ἐπὶ Κρήτην καὶ Ἰβηρίαν ἀπεσταλμένας Μιθριδατεῖους ναῦς ὑποστρεφούσας λοχᾶν.

Lucullus Cotta et Triarius, les généraux romains à pleins pouvoirs qui avaient fait leur jonction à Nicomédie, se disposaient à envahir le Pont; quand la prise d'Héraclée leur fut annoncée et que, ignorant la trahison, ils crurent à une défection générale dans la cité, il fut décidé que Lucullus, à la tête du gros des forces, marcherait sur la Cappadoce par le centre du pays pour attaquer Mithridate et ses États; Cotta marcherait sur Héraclée, Triarius prendrait la tête des forces navales pour intercepter à leur retour, dans les eaux de l'Hellespont et de la Propontide, les bâtiments que Mithridate avait envoyés vers la Crète et l'Ibérie.

Λεύκολλος δὲ καὶ Κόττας καὶ ὁ Τριάριος, οἱ Ῥωμαίων αὐτοκράτορες στρατηγοί :

Comme l'a fait remarquer Janke¹⁹⁵⁸, Memnon se montre imprécis sur les affaires romaines. En effet, la qualification de στρατηγὸς αὐτοκράτωρ peut convenir à Lucullus, peut-être aussi à Cotta, mais certainement pas à Triarius qui était légat¹⁹⁵⁹. C'est la raison pour laquelle j'ai choisi de traduire comme le proposait Henry par « généraux à pleins pouvoirs ». Appien utilise une seule fois cette expression à propos de Pompée et Goukowsky et Famerie ont choisi de traduire tous deux par « général avec les pleins pouvoirs ».

- Appien, *Mithr.* 94, 428 : οἱ Ῥωμαῖοι τὸν τότε σφῶν ἐπὶ δόξης ὄντα μεγίστης Γναῖον Πομπήμιον αἰροῦνται νόμῳ στρατηγὸν ἐπὶ τριετὲς αὐτοκράτορα εἶναι θαλάσσης τε ἀπάσης ἢ στηλῶν Ἡρακλείων ἐντός ἐστι, καὶ γῆς ἀπὸ θαλάσσης ἐπὶ σταδίους τετρακοσίους ἄνω.
- « Les Romains votèrent une loi désignant celui d'entre eux qui jouissait de la plus gloire, G. Pompée, pour exercer durant trois ans, avec les pleins pouvoirs, le commandement sur toutes les mers en deçà des Colonnes d'Hercule ainsi que sous toutes les terres sur une prodonfeur de 400 cents stades à partir des côtes ».

¹⁹⁵⁶ Voir commentaire Memnon 29.2, pour la discussion concernant le silence de ces deux auteurs sur le passage du roi à Héraclée.

¹⁹⁵⁷ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 351.

¹⁹⁵⁸ Janke, *Memnon*, p. 100.

¹⁹⁵⁹ Voir H. J. Mason, *Greek terms for Roman Institutions*, Toronto, Hakkert, 1974, p. 117-120 sur les sens possibles du terme αὐτοκράτωρ. Celui de commandant avec imperium, est le plus répandu. Cf. E. Famerie., *Le latin et le grec d'Appien. Contribution à l'étude du lexique d'un historien grec de Rome*, Paris, 1998, p. 91-199. Voir aussi ma première partie sur les différentes occurrences du terme chez Memnon.

- « Les Romains adoptèrent une loi qui nommait Pompée général pour les trois ans avec les pleins pouvoirs sur toute la mer Méditerranée et sur les côtes jusqu'à 50 milles à l'intérieur des terres »¹⁹⁶⁰.

Certes, le contexte est totalement différent chez Memnon. Toutefois, comme je l'ai fait remarquer dans la partie consacrée à la méthode de l'historien, le cas de Triarius pose problème puisque selon toute vraisemblance, il ne disposait pas de l'*imperium*. De plus, je suis convaincue par la remarque de Yarrow selon laquelle, ἀτοκράτωρ est utilisé au sens grec. Du point de vue de Memnon, les trois généraux romains, s'attribuant chacun une mission, ils commandaient les forces à leur disposition. S'il n'avait été question que de Lucullus et Cotta, la traduction « *imperatores* » aurait été plus judicieuse. En revanche, associé au terme στρατηγοί et s'appliquant à Triarius, il me semble préférable de traduire l'expression au sens grec du terme. Memnon ne cherchait pas tant à définir leur fonction mais la nature de leur pouvoir. Sans doute, au regard du rôle joué par Triarius dans le siège d'Héraclée, a-t-il estimé que le Romain faisait partie du groupe de commandement qui s'était réuni à Nicomédie pour se partager les tâches¹⁹⁶¹.

ἐπὶ τῆς Νικομηδείας καθ' ἕν γενόμενοι, ὄρμητο εἰς τὸν Πόντον ἐμβαλεῖν :

Memnon est le seul à nous informer de cette rencontre que tiennent les proconsuls avec leurs légats à Nicomédie au cours de l'été 72¹⁹⁶² et en fait un bref compte-rendu¹⁹⁶³. Appien (*Mithr.* 77, 339), Plutarque, *Lucullus*, 13, 1 et Eutrope, VI, 8, 2 rapportent seulement que Lucullus se lança à la poursuite du roi et gagna la Bithynie, sans nommer spécifiquement Nicomédie. Néanmoins, peut-être est-ce à ce conseil que fait référence Plutarque (*Lucullus*, 14, 1). La division des forces romaines reflète la volonté des Romains, et en particulier de Lucullus, d'exploiter leur victoire sur l'armée pontique et d'envahir le royaume du Pont dans le but de détruire le pouvoir royal. La décision fut prise sans consultation du Sénat, sans doute parce que Lucullus considérait que le commandement et la mission « de faire la guerre au roi », qui lui avait été confiés à la veille de son départ en Asie, impliquaient qu'il devait poursuivre le roi jusqu'à sa destruction complète, la seule façon de mettre définitivement fin à la guerre¹⁹⁶⁴.

¹⁹⁶⁰ E. Famerie, *op. cit.*, p. 92.

¹⁹⁶¹ Yarrow, *Historiography*, p. 194.

¹⁹⁶² McGing, *FPM*, p. 151 ; pour les légats de Lucullus, voir Magie, *RRAM*, II, p. 1204, n. 4.

¹⁹⁶³ Sur la dispersion des troupes, cf. Van Ooteghem, *Lucullus*, p. 88. Voir aussi Janke, *Memnon*, p. 100, qui estime que Nicomédie était le lieu le plus approprié pour une telle réunion et il n'y a rien d'exceptionnel à ce qu'un conseil de guerre se soit tenu à ce moment du conflit.

¹⁹⁶⁴ Sherwin-White, *RFPE*, p. 170, n. 41 et p. 171 ; cf. Liebmann-Frankfort, *La frontière orientale*, 1969, p. 233 ; Magie, *RRAM*, I, p. 332.

ἐπεὶ δὲ αὐτοῖς ἢ τῆς Ἡρακλείας κατάληψις ἠγγέλθη, ἢ δὲ προδοσία οὐκ ἐγνώσθη, ἀλλὰ τῆς πόλεως ὅλης ἢ ἀπόστασις ἐνομήσθη :

D'après Memnon (25.3-4), c'est la trahison de Lamachos qui avait placé la cité sous le contrôle de Mithridate et les Romains ignorant dans quelle condition une garnison fut placée à Héraclée, pensèrent que la cité avait choisi le camp pontique.

Λεύκολλον μὲν ἐδόκει μετὰ τῆς πλείστης δυνάμεως εἰς τὴν Καππαδοκίαν διὰ τῆς μεσογαίου χωρεῖν ἐπὶ τε Μιθριδάτην καὶ τὴν πᾶσαν βασιλείαν :

Concernant l'itinéraire suivi par Lucullus, les sources se contredisent. Selon Plutarque (*Lucullus*, 14, 1) : Lucullus, traversa la Bithynie en passant par la Galatie pour envahir le royaume du Pont et il emporta avec lui 3000 Galates chargés de porter le grain. Eutrope (VI, 8, 2) fait passer le Romain non par la Galatie mais par la Paphlagonie. Aucun des deux ne mentionne la Cappadoce et il semble peu probable que les Romains aient fait un détour par la Cappadoce, comme semble l'indiquer Memnon¹⁹⁶⁵. L'itinéraire proposé par la version d'Eutrope semble être préféré par Magie¹⁹⁶⁶. Lucullus entama sa marche contre le roi en prenant la route à l'intérieur des terres, vers la fin de l'été 72¹⁹⁶⁷.

Κότταν δὲ ἐπὶ Ἡρακλείας :

Cotta devait longer « *la côte pour s'emparer des villes tenues par l'ennemi* » d'après Memnon (32.1), lequel rapporte en détail le long siège d'Héraclée (32.1 *sqq.*)

Τριάριον δὲ τὸ ναυτικὸν ἀναλαβόντα περὶ τὸν Ἑλλήσποντον καὶ τὴν Προποντίδα τὰς ἐπὶ Κρήτην καὶ Ἰβηρίαν ἀπεσταλμένας Μιθριδατείους ναῦς ὑποστρεφούσας λοχῶν :

Triarius fut mis à la tête de la flotte avec mission d'intercepter les navires revenant d'Espagne qui furent envoyés par Mithridate à Sertorius¹⁹⁶⁸. Plutarque, *Sertorius*, 24, 3 rapporte l'alliance entre Mithridate et Sertorius qui fut certainement conclue vers 75 av¹⁹⁶⁹ et qui prévoyait que le roi du Pont devait lui faire parvenir 3000 hommes et 40 navires. Il n'est pas possible d'affirmer avec certitude si dans le passage de Memnon, ces navires étaient alors en route pour l'Espagne ou s'ils étaient sur le retour. Toutefois, il me semble peu probable

¹⁹⁶⁵ Janke, *Memnon*, p. 100, estime qu'il y a certainement eu une confusion avec les trajets habituels des troupes romaines dans la région. Cf. Munro, *Roads in Pontus*, p. 56.

¹⁹⁶⁶ Magie, *RRAM*, II, p. 1209, n. 23, suivi par J Sölch, *Bithynische Städte im Altertum*, p. 164-166.

¹⁹⁶⁷ De Callataý, *Guerres mithridatiques*, p. 352.

¹⁹⁶⁸ *Ibidem*, p. 350, n. 72. Sertorius fut assassiné vers le printemps 73.

¹⁹⁶⁹ Janke, *Memnon*, p. 101.

que ces navires aient été envoyés après l'échec de Cyzique, en 72, comme le pensent McGing¹⁹⁷⁰ et A.N. Sherwin-White¹⁹⁷¹. Il faut certainement envisager le fait que le voyage de retour vers le Pont a commencé au plus tard en 72, c'est-à-dire, au moment de la mort de Sertorius¹⁹⁷².

Or sur ce point, Magie¹⁹⁷³ estime que le passage de Memnon ne fait pas référence aux navires promis à Sertorius, parce que 40 (Plutarque, *Sertorius*, 24, 3) et non 80 navires (Memnon 33.1) furent promis au Romain. De plus, il estime qu'il aurait été difficile pour Mithridate d'envoyer une flotte de cette importance en Espagne après l'échec de Cyzique, en 72, c'est-à-dire à un moment où la nouvelle de sa mort était déjà connue (Appien, *Mithr.* 72).

Je pense que le seul témoignage de Plutarque qui estime à 40 le nombre de navires promis à Sertorius, ne permet pas d'écarter l'hypothèse selon laquelle les navires mentionnés ici par Memnon ne sont pas ceux qui revenaient d'Espagne, en raison de la mort de Sertorius. En effet, les chiffres avancés par les sources varient bien souvent d'un auteur à l'autre, et il est possible que parmi les 80 navires pontiques détruits par les Romains, Memnon comptabilise les navires qui avaient été envoyés en Crète¹⁹⁷⁴. En revanche, je rejoins Magie sur son second argument selon lequel, l'envoi d'une flotte en Espagne après l'échec de Cyzique était peu probable, dans la mesure où la mort de Sertorius était déjà connue, à cette différence près que, selon moi, les navires promis à Sertorius furent probablement envoyés avant l'échec de Cyzique, vers le début de l'été 73¹⁹⁷⁵, au moment de sa victoire à Chalcédoine qui lui ouvrit alors la voie en Egée¹⁹⁷⁶ (cf. Memnon 33.1-2, où les activités de Triarius sont rapportées plus en détail).

En revanche, aucune autre source ne mentionne une expédition envoyée en Crète ; D'après Appien, *Sicilica*, VI, 1, la Crète s'était montrée favorable à Mithridate et lui aurait fourni des mercenaires dans la guerre contre Rome. Il est possible que Mithridate ait porté assistance aux Crétois qui subirent l'expédition de M. Antonius, au cours de l'année 73/72 et

¹⁹⁷⁰ McGing, *FPM*, p. 150. Ce dernier estime qu'après l'abandon du siège de Cyzique, l'armée se scinda en trois : a) 40 navires avaient été envoyés à Sertorius en Espagne ; b) 50 navires furent mis sous le commandement de Marius, Alexandre et Dionysios après l'évacuation de Lampsaque ; c) Mithridate lui-même pris la tête du reste de la flotte et se dirigea vers Nicomédie.

¹⁹⁷¹ Sherwin-White, *RFPE*, p. 170, n. 40. Ce dernier estime que l'expédition menée par Aristonicos et envoyée en Egée pour retarder les Romains (Plutarque, *Lucullus*, 11, 7) était sans doute assurée par la flotte envoyée en Crète et en Espagne à laquelle fait référence Memnon, 29.5. Or un départ pour l'Espagne à cette date me semble trop tardif et Plutarque ne fait aucune allusion à l'Espagne.

¹⁹⁷² Janke, *Memnon*, p. 101, estime que les commandants de la flotte étaient certainement Fannius et Métrophane, bien que Memnon ne parle pas ici de leur affectation.

¹⁹⁷³ Magie, *RRAM*, I, p. 334.

¹⁹⁷⁴ Cf. commentaire Memnon F 33.1.

¹⁹⁷⁵ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 352.

¹⁹⁷⁶ *Ibidem*, p. 348.

que ce soit cette flotte que mentionne Memnon tandis qu'elle rentrait de Crète après avoir porté assistance aux Crétois.¹⁹⁷⁷

F 29.7-31.3 : La fuite de Mithridate en Arménie et les opérations romaines dans le Pont

29.6

Μιθριδάτης δὲ ταῦτα ἀκούων παρεσκευάζετο, καὶ διεπρεσβεύετο πρὸς τε τοὺς Σκυθῶν βασιλεῖς καὶ πρὸς τὸν Πάρθον καὶ πρὸς τὸν γαμβρὸν αὐτοῦ Τιγράνην τὸν Ἀρμένιον. Ἄλλ' οἱ μὲν ἀπεῖπον, Τιγράνης δὲ ὑπὸ τῆς Μιθριδάτου θυγατρὸς πολλὰκις ἐνοχληθεὶς καὶ ἀναβαλλόμενος ὁμῶς ὑπέστη τὴν συμμαχίαν.

Mithridate, informé de ces mouvements, entreprit ses préparatifs et envoya des ambassades aux rois scythes, à celui des Parthes et à son gendre, Tigrane l'Arménien. Les premiers refusèrent, Tigrane, lui, importuné et pris sans cesse à partie par la fille de Mithridate, promit tout de même son alliance.

δὲ ταῦτα ἀκούων παρεσκευάζετο, καὶ διεπρεσβεύετο πρὸς τε τοὺς Σκυθῶν βασιλεῖς καὶ πρὸς τὸν Πάρθον καὶ πρὸς τὸν γαμβρὸν αὐτοῦ Τιγράνην τὸν Ἀρμένιον :

Memnon rapporte au fragment 29.4 que Mithridate, après avoir placé une garnison à Héraclée, regagna Sinope, d'où il regagna Amisos selon Appien (*Mithr.* 78, 342) et Orose VI, 2, 24, sans doute vers le milieu de l'été 72¹⁹⁷⁸. Depuis Amisos, le roi se prépara à l'invasion imminente de son royaume et la première étape de ses préparatifs consistait à réunir ses alliés (Appien, *Mithr.* 78, 342). Le roi demanda de l'aide à son gendre Tigrane, à son fils Macharès qui régnait sur le Bosphore. Il envoya également un certain Dioclès solliciter l'aide des princes scythes en échange de présents et d'or (*Mithr.* 78, 342). Florus, I, 40, 21, donne un catalogue plus varié des nations qui furent appelées à l'aide par le roi du Pont. D'après Plutarque (*Lucullus*, 22, 2-4), Mithridate aurait envoyé Métrodore de Scepsis auprès de Tigrane et l'ambassadeur grec aurait tenté de décourager l'Arménien d'apporter son aide au roi du Pont. Le traître, dont les propos seront plus tard rapportés à Mithridate, sera exécuté.

Les sources parallèles ne font pas référence aux Parthes, mais une alliance existait entre le roi parthe Arsace et Mithridate depuis la première guerre (cf. Memnon 22.4 ; Appien, *Mithr.* 15) et il est fort probable que le roi du Pont ait une nouvelle fois sollicité l'aide des Parthes, dont le roi était alors Sinatrukès¹⁹⁷⁹.

¹⁹⁷⁷ Janke, *Memnon*, p. 101-102.

¹⁹⁷⁸ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 351. McGing, *FPM*, p. 151.

¹⁹⁷⁹ Janke, *Memnon*, p. 102.

ἀλλ' οἱ μὲν ἀπεῖπον :

Dioclès, qui fut chargé par Mithridate de porter de l'or et des cadeaux aux Scythes, passa dans le camp de Lucullus et il semble donc que ces derniers n'apportèrent pas leur aide (Appien, *Mithr.* 78, 342-3).

Τιγράνης δὲ ὑπὸ τῆς Μιθριδάτου θυγατρὸς πολλὰκις ἐνοχληθεὶς καὶ ἀναβαλλόμενος ὁμῶς ὑπέστη τὴν συμμαχίαν :

Tigrane avait épousé Cléopatre, la fille de Mithridate en 95¹⁹⁸⁰ (Plutarque, *Lucullus*, 22, 5 ; Justin, XXXVIII, 3, 2). Memnon est le seul à mentionner l'influence que semble avoir eu l'épouse du roi d'Arménie sur sa décision de s'engager aux côtés de Mithridate. Le refus opposé au roi, hormis celui de Tigrane, qui semble plus une acceptation par obligation qu'une véritable envie de s'engager par amitié, montre dans quel climat de défiance se trouvait le roi à son retour dans le Pont. Strabon (XII, 3, 33) décrit l'atmosphère d'hostilité qui régnait alors et donne l'exemple de son propre grand-père maternel qui passa du côté romain en raison de son hostilité à l'égard de Mithridate.

29.7

Καὶ Μιθριδάτης διαφόρους πέμπων κατὰ Λευκόλλου στρατηγούς, καὶ τῆς συμπλοκῆς ἐπιγενομένης, πολύτροποι μὲν συνέβαινον αἱ μεταβολαί, ἐν τοῖς πλείστοις δὲ τὰ Ῥωμαίων ὁμῶς κατώρθου.

Mithridate envoyait des généraux différents contre Lucullus; des engagements se produisaient, entraînant des vicissitudes multiples; le plus souvent, pourtant, le succès allait aux armes romaines.

καὶ Μιθριδάτης διαφόρους πέμπων κατὰ Λευκόλλου στρατηγούς :

Ce passage peut donner lieu à plusieurs interprétations possibles. Soit Memnon fait référence aux récits que font Appien et Plutarque de l'entrée de Lucullus dans le royaume du Pont¹⁹⁸¹ qui, selon eux, avança jusqu'à Thémiscyre, avec dynamisme et rapidité, en pillant et soumettant tous ceux qui se trouvaient sur son passage (Appien, *Mithr.* 78, 343¹⁹⁸² ; Plutarque, *Lucullus*, 14, 1-3) : dans ce cas, la traversée du royaume a pu être parsemée de rencontres avec les Pontiques (καὶ τῆς συμπλοκῆς ἐπιγενομένης, πολύτροποι μὲν συνέβαινον

¹⁹⁸⁰ *Ibidem*, p. 102 ; cf. Stähelin, *RE XI* (1921), col. 788 n°27.

¹⁹⁸¹ Sur ce point, voir commentaire Memnon F 29.5.

¹⁹⁸² C'est l'avis notamment de Goukowsky, *Appien*, p. 206, n. 715.

αί μεταβολαί), lesquels, si l'on en croit Memnon, auraient été souvent battus par les Romains (ἐν τοῖς πλείστοις δὲ τὰ Ῥωμαίων ὁμῶς κατώρθου).

- Appien, *Mithr.* 78, 343 : Λούκουλλος δ' ἐπὶ τῇ νίκῃ θρασέως προῖὼν ἐς τὸ πρόσθεν καὶ τὰ ἐν ποσὶν ἅπαντα χειρούμενος προὐνόνηεν. «*Lucullus poussant hardiment de l'avant, après sa victoire, soumettait tout ce qu'il rencontrait sur sa route et le mettait au pillage.* »
- Plutarque, *Lucullus*, 14, 1-2 : «*Mais à mesure qu'il avançait et se rendait maître de tout le pays (...) mais comme Lucullus se bornait à dévaster et ruiner le pays par chevauchées poussées jusqu'à Thémiscyre et aux plaines du Thermodon.* »

Soit, il faut admettre que ce passage constitue un résumé introductif des fragments 29.8 et 29.9. Une troisième hypothèse est envisageable, selon laquelle Memnon ferait allusion aux activités des Romains à la fin de l'année 72. En effet, tandis que Lucullus assiégeait les cités côtières d'Amisos et d'Eupatoria¹⁹⁸³, une autre partie de l'armée faisait de même devant Thémiscyre (Appien, *Mithr.* 78, 343-347 ; Plutarque, *Lucullus*, 14, 2-4 ; 15, 1 ; Cicéron, *Pro Archia*, 9, 21 ; Strabon, XIII, 3, 14). Il rapporterait donc le début des sièges de ces trois cités, sans pour autant y faire référence de façon explicite¹⁹⁸⁴. Cette interprétation me semble la plus plausible dans la mesure où les propos de Memnon (καὶ Μιθριδάτης διαφόρους πέμπων κατὰ Λευκόλλου στρατηγούς : *Mithridate envoyait des généraux différents contre Lucullus*) font écho à ceux d'Appien, *Mithr.* 78, 348 (Μιθριδάτης δ' αὐτοῖς πολλὴν ἀγορὰν καὶ ὄπλα καὶ στρατιὰν ἔπεμπεν ἐκ Καβείρων, ἔνθα χειμάζων στρατὸν ἄλλον συνέλεγεν. : *Mithridate leur envoyait en abondance des vivres, des armes et des troupes depuis Cabeira, où il passait la mauvaise saison, en recrutant une nouvelle armée*). Bien que le récit d'Appien soit relativement vague, il fait néanmoins référence aux vivres, aux armes et aux troupes envoyées par Mithridate depuis Cabires pour aider les habitants des cités (d'Amisos et Thémiscyre ?) assiégées. Il est possible que les généraux mentionnés par Memnon (καὶ Μιθριδάτης διαφόρους πέμπων κατὰ Λευκόλλου στρατηγούς) aient commandé les troupes envoyées par Mithridate pour secourir les cités. D'ailleurs, les propos d'Appien montrent bien que la résistance romaine fut rude au cours de ces sièges. Toutefois, Plutarque (*Lucullus*, 15, 1) donne une vision légèrement différente du siège d'Amisos par Lucullus, puisqu'il rapporte : «*Ἐπὶ τοιούτων λογισμῶν γενόμενος ὁ Λεύκολλος περὶ τε τὴν Ἄμισον διέτριψε, μαλακῶς τῇ πολιορκίᾳ χρόμενος* » (*Sous l'effet de telles considérations, Lucullus s'attarda devant Amisos, dont il conduisait le siège avec mollesse*) ».

¹⁹⁸³ La fin du siège de ces deux dernières cités est rapportée par Memnon aux fragments 30.3-4.

¹⁹⁸⁴ C'est l'avis de Janke, *Memnon*, p. 103.

Plutarque (*Lucullus*, 17, 1-2) donne les noms de trois généraux pontiques : Ménandros, Ménémachos et Myron. Le contexte est quelque peu différent de celui durant lequel les généraux mentionnés par Memnon seraient intervenus, puisque chez Plutarque, il s'agit des généraux envoyés par le roi pour gêner les Romains et leurs convois de ravitaillement¹⁹⁸⁵ (voir commentaire Memnon en 29.9). Mais l'on peut supposer que ces généraux étaient déjà actifs avant cet épisode, et peut-être est-ce à eux que Memnon fait référence quand il parle de « généraux différents ». Il est également probable que l'historien héracléote fait référence aux προφυλακαί mentionnés par Appien (*Mithr.* 79, 349) chargés de ralentir la progression de Lucullus qui s'était lancé à la poursuite de roi en prenant les chemins montagneux qui menaient à Cabires. Cette garde était selon Appien menée par Phoenix, un membre de la famille royale, nommé par le roi lui-même. Toutefois, ni Appien, ni Plutarque ne mentionnent spécifiquement des batailles remportées par les Romains au cours de cette période, à moins de considérer que l'offensive menée par Lucullus et ses troupes contre les cités assiégées sont interprétées par Memnon comme des victoires.

- Appien, *Mithr.* 78, 348 : Μιθριδάτης δ' αὐτοῖς πολλὴν ἀγορὰν καὶ ὄπλα καὶ στρατιὰν ἐπέμπευ ἐκ Καβείρων, ἐνθα χειμάζων στρατὸν ἄλλον συνέλεγεν.
« *Mithridate leur envoyait en abondance des vivres, des armes et des troupes depuis Cabires, où il passait la mauvaise saison, en recrutant une nouvelle armée.* »

29.8

Ἡθύμει μὲν ὁ βασιλεὺς. Ἀθροίσας δ' οὖν πεζῶν μὲν δ' μυριάδας, ἵππεῖς δὲ ὀκτακισχιλίους, ἐξέπεμψε Διόφαντον καὶ Ταξίλλην ἐπὶ τοῖς προαπεσταλμένοις. Τῶν δὲ προλαβοῦσι συναφθέντων, κατ' ἀρχὰς μὲν ἀκροβολισμοῖς ἀλλήλων οἱ πολέμιοι καθ' ἑκάστην σχεδὸν ἀπεπειρῶντο, εἶτα ἵππομαχίαι συνέστησαν β', ὧν τὴν μὲν ἐνίκων οἱ Ῥωμαῖοι, τὴν δευτέραν δὲ οἱ Ποντικοί.

Le roi se démoralisait. Il rassembla quarante mille fantassins et huit mille cavaliers et dépêcha Diophantos et Taxile sur les traces de ceux qu'il avait déjà envoyés. Quand ils eurent joint ceux qui les précédaient, les partis ennemis commencèrent à se tâter dans des escarmouches pour ainsi dire quotidiennes, puis il y eut deux engagements de cavalerie dont les Romains gagnèrent le premier et la cavalerie du Pont le second.

Ἡθύμει μὲν ὁ βασιλεὺς :

Cette remarque de Memnon, à ce stade du récit, signifie sans doute que c'est l'insuccès de ses généraux, mentionné au passage précédent (29.7 : ἐν τοῖς πλείστοις δὲ τὰ Ῥωμαίων ὁμῶς κατώρθου : *le plus souvent, pourtant, le succès allait aux armes romaines.*) qui provoqua le découragement de Mithridate. Memnon n'est pas le seul à souligner

¹⁹⁸⁵ Voir Goukowsky, *Appien*, p. 210, n. 739; voir commentaire Memnon en 29.9.

l'abattement du roi du Pont devant l'insuccès de ses généraux. Dans un contexte quelque peu différent, Plutarque (*Lucullus*, 17, 3-5) insiste également sur l'abattement d'Eupator: ὥστε δυσθυμίαν μὲν αὐτῷ. Quant à Appien (*Mithr.* 81, 362) il dit que le roi était atterré. Cependant, ce jugement de l'état moral du roi chez Appien et Plutarque est dû à la défaite des Pontiques (cf. Memnon 28.9) et c'est découragé que Mithridate se décide à quitter son camp près de Cabires.

Toutefois, Janke a fait remarquer que les pertes pontiques dans quelques escarmouches mineures n'ont certainement pas pu démoraliser le roi, d'autant plus que son armée principale n'avait pas encore combattu les forces romaines. En admettant en effet que Memnon fasse référence aux activités des généraux envoyés en avant-garde, il ressort donc que l'armée royale se trouvait encore à Cabires où le roi du Pont rassembla une armée de 40 000 fantassins et de 8000 cavaliers¹⁹⁸⁶.

ἀθροίσας δ' οὖν πεζῶν μὲν δ' μυριάδας, ἰππεῖς δὲ ὀκτακισχίλιους :

Il ressort d'Appien (*Mithr.* 78, 348) que Mithridate avait établi son quartier général à Cabires¹⁹⁸⁷, où il rassembla son armée au cours de l'hiver 72/71¹⁹⁸⁸, au moment où Lucullus s'attaquait aux cités côtières du Pont (cf. Strabon XII, 3, 30 ; Plutarque, *Lucullus*, 15, 1). Les chiffres donnés par Memnon concernant l'armée de terre sont confirmés par Appien (*Mithr.* 78, 348) et Plutarque (*Lucullus*, 15, 1) qui donnent également 40 000 fantassins ; en revanche, ils sont moins généreux que Memnon concernant les cavaliers, puisqu'ils en attribuent moitié moins (4000 cavaliers, 8000 chez Memnon)¹⁹⁸⁹.

ἐξέπεμψε Διόφαντον καὶ Ταξίλῃν ἐπὶ τοῖς προαπεσταλμένοις :

Memnon fait référence aux généraux envoyés contre Lucullus qu'il mentionne au fragment 29. 7 (διαφόρους στρατηγούς). En revanche, ni Appien, ni Plutarque ne nomment Diophantos et Taxile. D'après Memnon, le roi était toujours à Cabires et il envoya une nouvelle fois des généraux contre Lucullus. Le Taxile de ce passage est sans aucun doute le même chef militaire que celui mentionné déjà aux fragments 22,12 et 24, 2. Quant à Diophantos, Memnon ne donne pas le nom de son père, contrairement au passage 27.2.

¹⁹⁸⁶ Voir Janke, *Memnon*, p. 104,142, sur la composition des armées.

¹⁹⁸⁷ Cabires où, selon Strabon, XII, 3, 30, le roi avait fait aménager son palais royal, un moulin à eau et un parc d'animaux, ainsi que des terrains de chasse et des mines.

¹⁹⁸⁸ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 353. Même datation chez McGing, *FPM*, p. 151 ; cf. idem, *The date of the outbreak of the Third Mithridatic War*, p. 12-18.

¹⁹⁸⁹ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 353 « Cette armée était constituée des débris de la grande expédition de l'année précédente augmentés le plus probablement d'une nouvelle levée fraîchement recrutée à l'intérieur de son royaume. Il n'existe aucun matériel numismatique à mettre en relation avec ces préparatifs. » .

S'agit-il du même général ou bien, encore une fois, faut-il considérer que les deux hommes doivent être distingués (cf. 24) ? Il semble étonnant que Memnon fasse, à plusieurs reprises, de telles confusions et il est possible qu'il rapporte deux traditions différentes¹⁹⁹⁰.

εἶτα ἵππομαχίαι συνέστησαν β', ὧν τὴν μὲν ἐνίκων οἱ Ῥωμαῖοι, τὴν δευτέραν δὲ οἱ Ποντικοί :

Il me semble que les événements relatés à ce stade du fragment 29.8 (à partir de εἶτα ἵππομαχίαι συνέστησαν...) et ceux rapportés au passage suivant (29.9) sont à situer après le printemps 71¹⁹⁹¹, c'est-à-dire après que Lucullus eut laissé à L. Licinius Murena¹⁹⁹² le soin de continuer le siège d'Amisos à sa place, afin de marcher contre le roi, alors stationné à Cabires (Appien, *Mithr.* 79, 349 ; Plutarque, *Lucullus*, 15, 1).

Ce passage reste vague et il est difficile de faire le lien entre ces propos et ceux des principales autres sources, Appien et Plutarque, car ces derniers font état de nombreuses rencontres entre les forces pontiques et romaines. Plusieurs interprétations sont donc envisageables. Il est possible que Memnon fasse allusion à la victoire pontique mentionnée par Appien et Plutarque. Lucullus, qui poursuivait le roi, traversa le Lycos et arriva devant Cabires. Un premier engagement de cavalerie eut lieu dans une plaine¹⁹⁹³, au cours duquel les Romains prirent la fuite et le chef de la cavalerie romaine fut capturé par les Pontiques¹⁹⁹⁴ (Appien, *Mithr.* 79, 350-351 ; Plutarque, *Lucullus*, 15, 2). Toutefois, dans ce contexte, Memnon serait le seul à mentionner une victoire romaine, à moins d'admettre que Salluste (*Hist.* IV, 69, 15 M) fasse référence à ces combats, durant lesquels les Pontiques auraient pu être défaits ; néanmoins, Salluste est encore plus vague que Memnon (*et variis inter me atque Lucillum proeliis*¹⁹⁹⁵).

- Plutarque, *Lucullus*, 15, 2 : « Il traversa le fleuve Lycos et, avançant dans la plaine, offrit la bataille aux Romains. Un combat de cavalerie eut lieu, où les Romains prirent la fuite. Pomponius, homme d'un certain renom, fut blessé et fait prisonnier. »
- Appien, *Mithr.* 79, 350-351 : « Et Lucullus, qui avait désormais franchi les montagnes sans nulle

¹⁹⁹⁰ Janke, *Memnon*, p. 104. Reinach, *Mithridate*, p. 337, n. 1, est enclin à penser que Memnon rapporte la bonne version, car il juge que le rapport de l'historien héracléote sur la façon avec laquelle le camp est, plus tard, saisi de panique son rapport est bien moins spectaculaire que celui que font les récits de Plutarque et Appien.

¹⁹⁹¹ Datation, cf. *infra*, commentaire F 30.3.

¹⁹⁹² McGing, *FPM*, p. 151, n. 65. L. Licinius Murena, consul en 62, était le fils du Murena qui avait combattu durant la seconde guerre mithridatique. Cf. Plutarque, *Sylla*, 17-19 ; Cicéron, *Pro Murena*, 33. Voir. F. Münzer, s.v « Licinius Murena » n° 123, *RE* XIII 1 (1926), coll. 446.

¹⁹⁹³ Cf. Reinach, *Mithridate*, p. 338 ; Van Ooteghem, *Lucullus*, p. 93.

¹⁹⁹⁴ C'est l'avis de De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 354, n. 114.

¹⁹⁹⁵ Sur la possible référence à l'un de ces combats chez Salluste, cf. Goukowsky, *Appien*, p. 208, n. 729 ; W. Clausen, *Sallust's Historiae*, p. 296.

crainte, descendit vers Cabires. Un combat de cavalerie l'ayant opposé à Mithridate, il fut vaincu et remonta d'un bond vers la montagne. Le chef de sa cavalerie, Pompeius, blessé, fut conduit devant Mithridate. »

- Salluste, *Hist.* IV, 69, 15 M : *restituto deinde apud Caberam exercitu et variis inter me atque Lucillum proeliis inopia rursus ambos incessit* « Puis, quand j'ai levé une nouvelle armée à Cabires et combattu contre Lucullus avec des succès variés, la pénurie nous a encore une fois touchés tous les deux. »

Une autre hypothèse peut être formulée, selon laquelle les propos de Memnon feraient écho à un passage d'Appien. Ce dernier fait référence à de nombreux accrochages (Appien, *Mithr.* 80, 358) entre les Pontiques et les Romains chargés de conduire les convois de ravitaillement depuis la Cappadoce jusqu'à leur camp près de Cabires. Memnon rapporte lui aussi ces escarmouches : τὸν δὲ προλαβοῦσι συναφθέντων, κατ' ἀρχὰς μὲν ἀκροβολισμοῖς ἀλλήλων οἱ πολέμιοι καθ' ἑκάστην σχεδὸν ἀπεπειρῶντο («quand ils eurent joint ceux qui les précédaient, les partis ennemis commencèrent à se tâter dans des escarmouches pour ainsi dire quotidiennes»). Cependant, dans le récit de Memnon, c'est suite à ces escarmouches quotidiennes qu'eurent lieu deux rencontres de cavalerie et il distingue donc les deux épisodes. Les récits des deux auteurs sont très proches et présentent de nombreux points communs, à ceci près qu'Appien ne parle pas spécifiquement de cavalerie. Selon lui (*Mithr.* 80, 358), au cours de ces escarmouches, les Pontiques auraient été mis en fuite, mais sous la pression de Mithridate, les soldats royaux auraient finalement fait demi-tour et leur revirement aurait réussi à semer la frayeur parmi les Romains qui, à leur tour, se seraient échappés. Le passage d'Appien fait état de deux étapes au cours de cette rencontre : une première dominée par les Romains et une seconde remportée par les Pontiques et sur ce point, il est tentant de faire le parallèle avec les propos de Memnon, qui lui aussi mentionne une victoire romaine, suivie d'une victoire pontique¹⁹⁹⁶, quand bien même la victoire des troupes royales était davantage due à la fuite des Romains plutôt qu'à une bataille à proprement parler.

Enfin, je proposerais une dernière interprétation qui supposerait que ce passage fait référence à la rencontre de cavalerie qui eut lieu dans la plaine de Cabires et au cours de laquelle les Pontiques furent victorieux. Appien (*Mithr.* 79, 350-351) et Plutarque (*Lucullus*, 15, 2) rapportent tous deux une bataille qui oppose la cavalerie pontique aux Romains au cours de laquelle les hommes du roi sortent victorieux. Quant à la victoire romaine mentionnée par Memnon, elle serait une allusion à un nouvel affrontement, cette fois favorable aux Romains (Appien, *Mithr.* 81, 360-361 ; Plutarque, *Lucullus*, 17, 2) qui provoqua la fuite des forces adverses. Cette bataille est d'ailleurs mentionnée plus en détails

¹⁹⁹⁶ Janke, *Memnon*, p. 104.

par Memnon au fragment 29.9. En admettant cette troisième interprétation il faudrait souligner que Memnon intervertit l'ordre des victoires, puisqu'il attribue la première non pas aux Romains, mais aux forces royales.

Toutefois, la seconde interprétation du passage me semble la plus probable, puisque Memnon situe les deux victoires, romaine puis pontique, après que les forces ennemies eurent commencé à se bousculer au cours d'escarmouches. Son récit serait une sorte de bilan de ces confrontations. De plus, au cours de cette rencontre, le roi ne participe pas directement aux combats, ce que confirme Memnon, tandis que dans les récits d'Appien (*Mithr.* 79, 350-351) et Plutarque (*Lucullus*, 15, 2), le roi semble avoir pris part à la rencontre.

29.9

Τριβομένου δὲ τοῦ πολέμου, Λεύκολλος ἀγορὰν ἄξοντας εἰς Καππαδοκίαν ἐκπέμπει, καὶ μαθὼν Ταξίλλης καὶ Διόφαντος πεζοὺς ἐκπέμπουσι τετρακισχιλίους καὶ ἵππεις δισχιλίους, ἐφ' ᾧ ἐπιθέμενοι ἀφαιρήσονται τοὺς ἀποκομίζοντας τὰς ἀγοράς. Καὶ συμβαλόντων ἀλλήλοις, ἐπικρατέστεροι γεγόνασιν οἱ Ῥωμαῖοι· πέμψαντος δὲ Λευκόλλου βοήθειαν τοῖς οἰκείοις, τροπὴ γίνεται βαρβάρων περιφανῆς. Καὶ τῇ φυγῇ τούτων ἡ Ῥωμαίων δύναμις ὀδηγουμένη ἐπὶ τὸ στρατόπεδον τὸ περὶ Διόφαντον καὶ Ταξίλλην ἦκον, καὶ καρτερᾶς πρὸς αὐτοὺς τῆς μάχης γενομένης, ἐπ' ὀλίγον μὲν ἀντέσχον οἱ Ποντικοί, εἶτα τῶν στρατηγῶν πρῶτον ἀποχωρούντων, πάντες ἐνέκλιναν. καὶ Μιθριδάτη τοῦ πταίσματος οἱ στρατηγοὶ αὐτάγγελοι παρεγένοντο, καὶ πολὺ πλῆθος τότε τῶν βαρβάρων ἀπόλετο.

Comme les opérations traînaient, Lucullus envoya du monde en Cappadoce pour ramener du ravitaillement; Taxile et Diophantos l'apprirent et envoyèrent quatre mille fantassins et deux mille cavaliers pour attaquer et dépouiller ceux qui ramenaient les vivres. Le combat s'engagea et les Romains l'emportèrent ; Lucullus envoya des renforts à ses troupes et ce fut une déroute retentissante pour les Barbares. Guidée par les traces de leur fuite, l'armée romaine atteignit le camp de Diophantos et de Taxile et engagea contre eux une dure bataille. L'armée du Pont résista un moment, puis, quand les généraux donnèrent l'exemple de la retraite, tous plièrent et les généraux se firent eux-mêmes les messagers de leur échec auprès de Mithridate ; un grand nombre de Barbares avait péri ce jour-là.

τριβομένου δὲ τοῦ πολέμου :

Après la bataille de cavalerie remportée par les troupes pontiques près de Cabires (Appien *Mithr.* 79, 351 ; Plutarque, *Lucullus*, 15, 2 ; cf. Memnon 29.8), Lucullus ne descendit pas dans la plaine¹⁹⁹⁷, à cause de la supériorité de la cavalerie pontique (Appien, *Mithr.* 79, 352 ; *Mithr.* 80, 356-7 ; Plutarque, *Lucullus*, 15, 3). Il décida de contourner les positions de Mithridate et installa son camp « à l'abri du ravin d'un torrent », aux environs de Cabires d'après Appien (*Mithr.* 80, 356-357), peut-être sur la hauteur fortifiée surplombant la ville mentionnée par Plutarque (*Lucullus*, 15, 3).

¹⁹⁹⁷ Cf. Munro, *Roads in Pontus*, p. 57-8.

Memnon rapporte que les opérations traînaient en longueur et ses propos sont confirmés par Plutarque selon lequel, ni les Romains, ni les Pontiques ne semblaient vouloir engager de bataille (Plutarque, *Lucullus*, 15, 5). La position de Lucullus, qui dominait le camp de ses ennemis, lui permettait d'ailleurs de refuser tout combat (Plutarque, *Lucullus*, 15, 4).

Λεύκολλος ἀγορὰν ἄξοντας εἰς Καππαδοκίαν ἐκπέμπει :

Après avoir pris position près de Cabires, Lucullus, commença à manquer de ravitaillement, certainement parce qu'il avait été contraint de passer la mauvaise saison sur les hauteurs dominant la cité¹⁹⁹⁸, et il prit la décision d'envoyer chercher du grain en Cappadoce (Appien, *Mithr.* 80, 358). Les propos d'Appien sont très semblables à ceux de Memnon : Ἀπορῶν δ' ἀγορᾶς ἐς Καππαδοκίαν ἔπεμπεν ἐπὶ σῆτον.

καὶ μαθὼν Ταξίλλης καὶ Διόφαντος πεζοὺς ἐκπέμπουσι τετρακισχιλίους καὶ ἵππεῖς δισχιλίους, ἐφ' ᾧ ἐπιθέμενοι ἀφαιρήσονται τοὺς ἀποκομίζοντας τὰς ἀγοράς :

D'après Memnon, Taxile et Diophantos envoyèrent 4000 fantassins et 2000 cavaliers pour attaquer les Romains chargés de ramener des vivres. Ce passage fait écho aux propos d'Appien (*Mithr.* 80, 359), selon lequel, après de nombreuses escarmouches entre ses troupes et celles de Lucullus, Mithridate décida d'envoyer une grosse troupe de cavalerie afin d'attaquer les convois de ravitaillement romains.

- Appien, *Mithr.* 80, 359 : « Il ordonna (NB Mithridate) d'autre part à une grosse troupe de cavalerie (sans doute la plus combattive, et de beaucoup) de s'embusquer sur la route du convoi qui, depuis la Cappadoce, apportait du ravitaillement à Lucullus. Il espérait que ce dernier manquerait de vivres. ».

Or, d'après Memnon, ce n'est pas le roi qui envoya des renforts importants pour attaquer les convois romains, mais ses généraux. Peut-être est-ce une confusion de Memnon entre la décision prise par le roi et les généraux qui furent envoyés sur ses ordres. Ainsi, il est possible de concilier les deux récits en admettant que Mithridate prit la décision d'envoyer des troupes, lesquelles étaient placées sous le commandement conjoint de Taxile et de Diophantos. Au fragment 29.8, Memnon mentionnait déjà ces deux personnages et rapportait qu'ils avaient été envoyés sur les traces des généraux qui les avaient précédés : ἐξέπεμψε Διόφαντον καὶ Ταξίλλην ἐπὶ τοῖς προαπεσταλμένοις (cf. Memnon 29.7).

¹⁹⁹⁸ Selon Goukowsky, *Appien*, p. 210, n. 740, la situation difficile de Lucullus s'explique par le fait qu'il fut contraint de passer un hiver sur les hauteurs dominant Cabires : cf. Phlégon de Tralles, *FGrH* 257 F 12.3. Pour De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 354, c'est en raison de l'étroitesse de leur position que les Romains envoient des convois au loin vers la Cappadoce.

Toutefois, j'ai fait part de mon hypothèse, selon laquelle il fallait certainement identifier ces généraux avec ceux cités par Plutarque, *Lucullus*, 17, 1 (Ménandros, Ménémachos et Myron¹⁹⁹⁹). Ainsi, il me semble plausible que le fragment 29.8 fasse référence aux mêmes faits que ceux développés ici : Taxile et Diophantos, furent dépêchés avec une grosse troupe de cavalerie et d'infanterie, afin de renforcer les effectifs qui furent envoyés en premier lieu contre les convois romains de ravitaillement qui acheminaient des vivres depuis la Cappadoce. Ces premières troupes royales étaient commandées par des généraux dont Memnon passe sous silence le nom et qu'il nomme simplement διαφόρους στρατηγούς (« généraux différents ») au fragment 29.7.

καὶ συμβαλόντων ἀλλήλοις, ἐπικρατέστεροι γέγονασιν οἱ Ῥωμαῖοι :

En admettant que le fragment 29.8 fasse allusion, en partie, aux mêmes événements que ceux mentionnés au fragment 29.9, il faudrait supposer que le combat de cavalerie remporté par les Romains est rapporté par Memnon à deux reprises : une première fois au fragment 29.8 (εἶτα ἵππομαχίαι συνέστησαν β*, ὃν τὴν μὲν ἐνίκων οἱ Ῥωμαῖοι, τὴν δευτέραν δὲ οἱ Ποντικοί. (« *puis il y eut deux engagements de cavalerie dont les Romains gagnèrent le premier et la cavalerie du Pont le second.* ») et une seconde fois ici. Néanmoins, il n'est pas certain qu'il faille chercher absolument à faire coïncider toutes les sources entre elles, puisqu'il est fort possible qu'elles rapportent des traditions différentes et, à mon avis, l'intervention de Photius a sans doute ici dénaturé le travail originel de Memnon.

Appien et Plutarque mentionnent également un engagement entre les Pontiques et les Romains, chargés de mener le convoi de ravitaillement, mais les versions de ces auteurs présentent entre eux quelques différences. Plutarque, *Lucullus*, 17, 1, rapporte un premier engagement remporté par les Romains, au cours duquel Sornatius bat le général pontique Ménandros. Or Plutarque ne spécifie pas s'il s'agit d'une rencontre de cavalerie. Puis, selon lui (Plutarque, *Lucullus*, 17, 2), une seconde rencontre eut lieu, là encore remportée par les forces romaines menées par Hadrianus contre les généraux pontiques Ménémachos et Myron, à la tête de troupes d'infanterie et de cavalerie. Ce passage de Plutarque, fait écho au récit d'Appien (*Mithr.* 81, 360-361) qui, sans donner le nom des généraux, présente une fin de bataille quasi identique à celle de la version de Plutarque puisque tous deux lient cette défaite à la décision de Mithridate d'abandonner son camp près de Cabires (cf. Tite-Live, *Per.* 97, 5

¹⁹⁹⁹ Voir *supra*, F 29.7, p. 196.

qui mentionne seulement le succès de Lucullus contre le roi dans le Pont ; Eutrope VI, 8, 3 fait également état d'une défaite écrasante).

Memnon fait certainement référence à ce même combat que j'ai présenté au fragment 29.8. Bien qu'il cite Taxile et Diophantos, son passage ne dit pas explicitement si les deux généraux participèrent à la bataille²⁰⁰⁰. De plus, d'après Plutarque (Lucullus, 17, 3), il est clair que Mithridate considère que la défaite est due à l'inexpérience des généraux : καὶ Μιθριδάτης μὲν ἔκρυπτε τὴν συμφορὰν, ὡς οὐ τοσαύτην οὖσαν ἀλλὰ μικράν, προσκεκρουκότων ἀπειρία τῶν στρατηγῶν (« *Mithridate essaya bien de pallier le désastre en disant qu'il n'y avait là rien de très grave et que ce petit échec était dû à l'inexpérience des généraux* »). Or, Taxile et Diophantos ne semblent pas être des officiers sans expérience, bien au contraire. Si ce Diophantos est le même que Memnon mentionne au fragment 27.2, il faut alors souligner le fait que le roi avait assez de confiance en ce dernier pour l'envoyer avec une force armée à la rencontre de Lucullus, lors de l'arrivée de ce dernier en Asie. Taxile et Diophantos semblent être des hommes de confiance du roi, et il aurait été étonnant que le roi les qualifie d'inexpérimentés. En revanche, il est possible, que ces derniers aient envoyé des hommes moins qualifiés qu'eux au combat, sans doute Ménémachos et Myron cités par Plutarque (*Lucullu*, 17, 2). Ces officiers, sont désignés comme στρατηγοί, terme que l'on traduit généralement par « généraux » mais ils occupaient certainement des fonctions bien moins importantes que celles de Taxile et Diophantos, qui, dans notre extrait, ne sont pas appelés de la sorte par Memnon : il ne donne d'ailleurs pas de précisions sur leur fonction.

πέμπαντος δὲ Λευκόλλου βοήθειαν τοῖς οἰκείοις, τροπὴ γίνεται βαρβάρων περιφανῆς. Καὶ τῇ φυγῇ τούτων ἡ Ῥωμαίων δύναμις ὀδηγουμένη ἐπὶ τὸ στρατόπεδον τὸ περὶ Διόφαντον καὶ Ταξίλλην ἦκον, καὶ καρτερᾶς πρὸς αὐτοὺς τῆς μάχης γενομένης :

Memnon fait une présentation différente de la suite des événements, telle qu'on la trouve dans les récits d'Appien et de Plutarque. Selon lui, une autre rencontre suivit bientôt la défaite pontique, mentionnée précédemment, et elle aurait eu lieu au camp de Diophantos et Taxile, où ne semblait pas se trouver le roi. Dans la version de Memnon, les Romains auraient donc poursuivi les soldats qui fuyaient la bataille et auraient alors atteint le camp ennemi. Appien (*Mithr.* 82, 366) fait état des événements qui, sur certains points, présentent des similitudes avec le passage de Memnon, puisqu'il rapporte que Lucullus envoya des renforts à la poursuite des Pontiques qui prenaient la fuite. En revanche, son récit montre des différences

²⁰⁰⁰ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 354, combine les versions de Plutarque et de Memnon et estime que le Romain Hadrianus de Plutarque avait vaincu les généraux Taxile et Diophantos de Memnon.

importantes, puisque si un combat eut bien lieu, il ne prit pas place au camp, comme le laisse entendre Memnon, mais à la sortie du campement que fuyaient les Pontiques.

- Appien, *Mithr.* 82, 366 : Λεύκολλος δὲ τῆς περὶ τὴν ἀγορὰν εὐπραγίας πυθόμενος, καὶ τὴν φυγὴν τῶν πολεμίων ἰδὼν, ἐπὶ μὲν τοὺς ἐκφυγόντας ἔπεμπε διώκειν ἰππέας πολλοὺς, τοῖς δὲ συσκευαζομένοις ἔτι κατὰ τὸ στρατόπεδον τοὺς πεζοὺς περιστήσας ἐκέλευε μὴ διαρπάζειν ἐν τῷ τότε μηδὲν, ἀλλὰ κτείνειν ἀφειδῶς. « *Lucullus avait été informé du succès remporté dans l'affaire du ravitaillement et il avait vu la débandade des ennemis. Il envoya une nombreuse troupe de cavaliers poursuivre ceux qui avaient déjà fui hors du camp et, après avoir encerclé avec l'infanterie ceux qui dans le camp étaient encore occupés à plier bagages, il ordonna de s'abstenir pour l'instant de tout pillage et de tuer sans merci.* »

ἐπ' ὀλίγον μὲν ἀντέσχον οἱ Ποντικοί, εἶτα τῶν στρατηγῶν πρῶτον ἀποχωρούντων, πάντες ἐνέκλιναν :

Cette seconde bataille, qui aurait eu lieu au camp de Taxile et Diophantos, prend fin avec la fuite des Pontiques. Les généraux auraient été les premiers à battre en retraite, suivis par les soldats et auraient rejoint le roi auquel ils annoncèrent leur défaite. Cet épisode n'est pas rapporté par Appien et Plutarque. Ces derniers mentionnent la fuite d'un camp mais il ne s'agit certainement pas du même que celui dont parle Memnon. D'ailleurs, chez ce dernier, il n'est pas question d'une fuite qui se fait dans la débandade, telle qu'elle est décrite par Appien (*Mithr.* 81, 363-365) et Plutarque (*Lucullus*, 17, 4-5).

- Appien, *Mithr.* 81, 364 : « *Devant ce spectacle (NB des Amis du roi qui emballent leurs effets Personnels), les soldats (..) étaient remplis de crainte et aussi d'indignation quand ils pensaient qu'à eux aucune proclamation n'avait été adressée ! Ils couraient démolir leur propre retranchement et de partout, ils s'en échappaient, comme on s'échappe d'un champ de bataille, dans le désordre, chacun par où il pouvait, sans qu'aucun ordre eût été donné par un général ou un chef de corps.* »
- Appien, *Mithr.* 81, 365 : « *S'étant rendu compte que le départ s'effectuait trop hâtivement et dans la pagaille, Mithridate bondit hors de sa tente (...) mais comme Personne n'écoutait plus rien, écrasé comme il arrive dans une cohue, il tomba à terre, puis fut remis en selle et emmené vers la montagne en compagnie d'une poignée d'hommes.* »
- Plutarque, *Lucullus*, 17, 5 : « *Mithridate lui-même, abandonné de ses valets et écuyers, s'enfuit du camp mêlé à la foule, sans même avoir un cheval des écuries royales. Il était déjà tard quand l'eunuque Ptolémée le voyant emporté dans le torrent de la déroute, sauta à bas de son cheval et le lui donna.* »

καὶ Μιθριδάτη τοῦ πταίσματος οἱ στρατηγοὶ αὐτάγγελοι παρεγένοντο, καὶ πολὺ πλῆθος τότε τῶν βαρβάρων ἀπόλετο :

D'après Memnon, le roi ne se trouvait pas dans le même camp que Taxile et Diophantos, lesquels n'auraient été que les messagers de la défaite. Chez Appien (*Mithr.* 81, 362), ce sont les survivants de la rencontre de cavalerie remportée par les Romains qui se

rendent au camp du roi et lui annonce la mauvaise nouvelle : c'est l'annonce de cette défaite qui décide Mithridate à fuir le camp²⁰⁰¹.

- Appien, *Mithr.* 81, 362 : « une poignée d'entre eux avaient galopé de nuit jusqu'au camp : ils disaient être les seuls survivants et répandirent, en l'alourdissant encore, la nouvelle du revers, grave en soi, qu'ils avaient essuyé. De son côté Mithridate qui en avait été informé avant Lucullus et s'attendait à ce que ce dernier, après l'hécatombe subie par la cavalerie royale, l'attaquât immédiatement était atterré, projetait de fuir et, dans sa tente, exposait aussitôt son plan à ses Amis. »

Plutarque (*Lucullus*, 17, 3) quant à lui, apporte une légère nuance : il ne présente pas Mithridate comme un roi découragé à l'annonce de la victoire romaine. En revanche, son attitude change au moment où Hadrianus fait défiler devant son camp un chariot rempli de dépouilles et cet affront le pousse à plier bagages et à fuir la place.

Memnon fait donc une présentation différente de la victoire romaine près de Cabires et de la fuite des Pontiques. Je propose de reconstituer la chronologie des événements de la façon suivante :

- Le roi avait établi son camp aux portes de Cabires (Appien, *Mithr.* 79, 352), au dessus duquel Lucullus serait venu s'installer (Appien, *Mithr.* 81, 356-357 ; Plutarque, *Lucullus*, 15, 3-5).

- Depuis son camp, Mithridate aurait envoyé Taxile et Diophantos sur la trace des convois romains qui apportaient des ravitaillements depuis la Cappadoce (Appien, *Mithr.* 80, 359, mais qui ne mentionne pas Taxile et Diophantos). Les deux généraux, Taxile et Diophantos, auraient établi un camp, entre la Cappadoce et Cabires, d'où ils auraient commandé les opérations visant à attaquer les convois des Romains lors de leur trajet de retour (Memnon 29.9).

- Des stratèges commandant une force de cavalerie, envoyés par Taxile et Diophantos furent vaincus par les Romains qui conduisaient le convoi de ravitaillement (Memnon 29.9 : quatre mille fantassins et deux mille cavaliers ; Appien, *Mithr.* 81, 360-361 ; Plutarque, *Lucullus*, 17, 2).

- Les survivants rentrèrent au camp de Taxile et Diophantos, suivis par les Romains qui engagèrent une nouvelle fois le combat (Memnon. 29.9).

- Les généraux pontiques, suivis de près par les soldats, décidèrent de fuir le camp (Memnon 29.9) et chevauchèrent jusqu'au camp de Mithridate, près de Cabires, où ils avertirent le roi de leur défaite (Memnon 29.9 ; Appien, *Mithr.* 81, 362). C'est alors que Mithridate décida de quitter son camp et de fuir en Arménie (Appien, *Mithr.* 81, 363-82 ; 367 ; Plutarque, *Lucullus*, 17, 3-5).

²⁰⁰¹ Magie, *RRAM*, II, p. 1212, n. 30, souligne la différence entre la version de Memnon et celle des autres sources.

- Profitant de la débandade qui faisait rage au camp des Pontiques, Lucullus envoya des troupes poursuivre les fuyards et encercla le camp pontique où une partie des hommes du roi étaient encore en train de plier bagages (Appien, *Mithr.*, 82, 366).

Les versions de Memnon et d'Appien ne sont pas totalement incompatibles en imaginant que le passage d'Appien (*Mithr.* 82, 366), qui fait référence à la poursuite des Pontiques et du roi après que ces derniers eurent fuit le camp royal, prend place après les faits relatés par Memnon. Dans ce cas, il faudrait admettre qu'il y eut bien deux camps :1) Le premier camp, celui de Taxile et Diophantos, qui avait emmené avec eux 4000 fantassins et 2000 cavaliers, fut le lieu d'une bataille au cours de laquelle s'échappèrent les généraux. Ces derniers rejoignirent le second camp, celui du roi, pour avertir ce dernier de la débâcle (Memnon 29.9). 2) Ce second camp, qui abritait le roi et le gros de ses troupes, avait été installé aux portes de Cabires. C'est ce même campement que Mithridate décida de fuir dans la débandade et dont les fuyards furent certainement attaqués par des cavaliers romains, tandis que les Pontiques qui n'avaient pas encore plié bagages furent encerclés par l'infanterie ennemie (Appien, *Mithr.* 82, 366). Quant à la poursuite du roi à la sortie du camp, mentionnée par Appien, *Mithr.* 82, 367²⁰⁰², elle est rapportée par Memnon aux fragments 30.1-2.

30.1

Οὕτω Μιθριδάτη τῶν πραγμάτων περιφανῶς ἀποκεκλιμένων, τῶν τε βασιλίδων γυναικῶν ἡ ἀναίρεσις ἐπεποιήτο, καὶ φεύγειν ἐκ τῶν Καβήρων αὐτῷ, ἐν οἷς διέτριβε, λάθρα τῶν ἄλλων ὑπηκόων ὁρμῇ γέγονε. Καὶ ἦλθε ἂν ἐν τῇ φυγῇ, τῶν Γαλατῶν ἐπιδιωκόντων, καίπερ τὸν φεύγοντα ἀγνοούντων, εἰ μὴ περιτυχόντες ἡμίονῳ χρυσὸν καὶ ἄργυρον τῶν Μιθριδατείων χρημάτων φερούση περὶ τὴν ἀρπαγὴν τούτων ἐσχόλασαν. Καὶ αὐτὸς εἰς Ἀρμενίαν διασώζεται.
La situation de Mithridate avait ainsi connu un déclin manifeste; les épouses royales avaient été massacrées et lui-même, à l'insu de ses sujets, décida de quitter Cabires où il séjournait. Il aurait été capturé dans sa fuite par les Galates qui le poursuivaient en ignorant son identité si ceux-ci n'avaient trouvé une mule chargée d'or et d'argent qui provenaient des trésors de Mithridate et ne s'étaient attardés au pillage de ces richesses. Il parvint à se sauver en Arménie.

τῶν τε βασιλίδων γυναικῶν ἡ ἀναίρεσις ἐπεποιήτο :

Il ressort de Memnon que le roi fit assassiner ses épouses avant de prendre la fuite tandis que chez Appien (*Mithr.* 82, 368-369), l'eunuque Bacchos est envoyé par Mithridate, puisque ce dernier semble se trouver en Arménie. Plutarque s'attarde sur le sort du harem de Mithridate et donne un compte-rendu de la situation lorsque Lucullus rentra à Cabires

²⁰⁰² Si l'on suit l'avis de Goukowsky, *Appien*, p. 211, n. 749, cela correspondrait au fragment 30.2 de Memnon, dans lequel Lucullus envoya un certain Marcus Pompeius poursuivre le roi.

(*Lucullus*, 18, 2-9). Les épouses du roi se plièrent aux ordres du roi, transmis par l'eunuque Bacchidès, tout en protestant.

Le lieu dans lequel était situé le harem n'est pas précisé explicitement par Memnon, mais à la lecture du passage, il semble qu'il faille comprendre qu'il était situé à Cabires, tandis que Plutarque parle de Pharnacée. Appien quant à lui, mentionne seulement la « capitale » de son royaume (ἐς τὰ βασίλεια : « dans sa capitale »). Il s'agit certainement d'Eupatoria qu'il qualifie de « capitale » dans un autre passage (*Mithr.* 78, 345 : ἦν τινα τῆ Ἀμισῶ παρῳκοδόμησεν ὁ Μιθριδάτης Εὐπατορίαν τε ὠνόμαζεν ἀφ' ἑαυτοῦ καὶ βασίλεια ἠγεῖτο, « que Mithridate avait édifiée près d'Amisos en lui donnant ce nom dérivé du sien et qu'il considérait comme sa capitale »). Concernant le fragment de Memnon, il est possible que Photius ait résumé son travail originel et n'ait pas transmis le nom de la cité dans laquelle était situé le harem de Mithridate, en admettant que Memnon en ait précisé le lieu exact.

- Plutarque, *Lucullus*, 18, 2 ; 5 : « En effet, les autres sœurs et les femmes du roi, qui semblaient très éloignées de tout danger dans leur paisible retraite de Pharnacée, périrent misérablement, sur l'ordre de Mithridate, qui dans sa fuite leur envoya l'eunuque Bacchidès. (...) Quand Bacchidès arriva et ordonna aux femmes de mourir en choisissant le genre de mort qui lui paraissait le plus facile et le moins douloureux ».
- Appien, *Mithr.* 82, 368-369 : « Ce fut alors que Mithridate désespéra le plus de recouvrer son royaume : il envoya l'eunuque Bacchos dans sa capitale pour y faire périr, de la manière qu'il pourrait, ses sœurs, ses épouses et ses concubines. Celles-ci furent mises à mort par l'épée, le poison et le nœud coulant, malgré les protestations indignées. »

καὶ φεύγειν ἐκ τῶν Καβήρων αὐτῷ, ἐν οἷς διέτριβε, λάθρα τῶν ἄλλων ὑπηκόων ὀρμῇ γέγονε :

Le roi semble fuir de Cabires²⁰⁰³ et Memnon ne fait pas mention d'un camp, contrairement à Appien et Plutarque (Appien, *Mithr.* 81, 362-365 ; Plutarque, *Lucullus*, 17, 5). Toutefois, le silence de Memnon à ce propos est peut-être dû à Photius. Certes, le roi fuit bien Cabires, mais il semble qu'il était installé hors des murs de la cité. Ce passage rapporte que le roi fuit à l'insu de ses sujets. Appien donne une présentation légèrement différente, puisque selon lui, le roi, lorsqu'il apprit la défaite de sa cavalerie contre les forces de Lucullus, avertit en premier lieu son proche entourage de sa décision de lever le camp. Les soldats, qui observaient le spectacle offert par les officiers qui pliaient bagages, furent indignés de ne pas avoir été avertis de façon officielle de l'abandon du camp (Appien, *Mithr.* 81, 362-365). Cette absence de consignes fut sans doute interprétée par les soldats de Mithridate comme un abandon, une fuite.

²⁰⁰³ Cf. Ruge, s.v. « Kabeira », *RE X* (1919), col. 1937.

καὶ ἦλθω ἂν ἐν τῇ φυγῇ, τῶν Γαλατῶν ἐπιδιωκόντων, καίπερ τὸν φεύγοντα ἀγνοούντων, εἰ μὴ περιτυχόντες ἡμιόνῳ χρυσὸν καὶ ἄργυρον τῶν Μιθριδατείων χρημάτων φερούση περὶ τὴν ἀρπαγὴν τούτων ἐσχόλασαν :

Appien (*Mithr.* 82, 367) et Plutarque (*Lucullus*, 17, 6-7) mentionnent également la confiscation de l'or royal²⁰⁰⁴ (cf. Cicéron, *Pro lege Manilia*, 9, 22 ; Polyen, *Strat.* VII, 29, 2²⁰⁰⁵). Toutefois, chez ces derniers, ce sont les soldats décrits comme avides, qui laissèrent s'échapper le roi qu'ils étaient chargés de capturer à la vue du butin que Mithridate avait emporté avec lui, tandis que d'après Memnon, le roi manqua d'être capturé par les Galates. Sa version ne doit pas être totalement rejetée, puisque Plutarque (*Lucullus*, 14, 1) rapporte que Lucullus, lorsqu'il avait entrepris de marcher contre le royaume du Pont, avait emmené avec lui 3000 Galates porteurs de grains. Toutefois, ces derniers avaient sans doute pris le chemin de la Galatie après avoir déposé leurs chargements au camp d'hiver des Romains devant Amisos. Néanmoins, des troupes auxiliaires galates ont très bien pu être recrutées avant l'expédition, et elles figurent dans l'armée de Lucullus lors de sa campagne en Arménie (Plutarque, *Lucullus*, 28, 2)²⁰⁰⁶. Memnon ne dit rien des conditions dans lesquelles le roi faillit d'être capturé. Or il ressort d'Appien (*Mithr.* 81, 365) et Plutarque (*Lucullus*, 17, 5-7) que c'est en s'échappant de son camp à cheval que le roi fut poursuivi par l'ennemi.

καὶ αὐτὸς εἰς Ἀρμενίαν διασώζεται :

Mithridate s'échappe de Cabires et court se réfugier en Arménie chez son gendre Tigrane²⁰⁰⁷ (Appien, *Mithr.* 82, 368 ; Plutarque, *Lucullus*, 19.1 ; Tite-Live, *Per.* 97 ; Salluste, *Hist.* IV.69.15M ; Eutrope, VI.8.4).

30.2

Λεύκολλος δὲ ἐπὶ μὲν τὸν Μιθριδάτην Μάρκον Πομπήϊον ἡγεμόνα ἐξέπεμψεν, αὐτὸς δὲ ἐπὶ Καβήρων μεθ' ὅλης ἡπείγετο τῆς δυνάμεως, καὶ τὴν πόλιν περικαθισάμενος σγᾶς αὐτοῦς παραδεδοκίας τοὺς βαρβάρους ὑποσπόνδους ἔσχε, καὶ τῶν τειχῶν ἐκυρίευσεν.

Lucullus envoya contre Mithridate le général Marcus Pompeius, tandis qu'il se hâtait lui-même vers Cabires avec toute son armée; quand il eut investi la ville, les Barbares se rendirent; il accepta leur capitulation et s'assura la possession de leurs murailles.

²⁰⁰⁴ Cf. De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 354 ; Reinach, *Mithridate*, p. 339-341.

²⁰⁰⁵ Le récit de Polyen est assez confus, car il situe l'épisode en Paphlagonie, alors que le roi se dirigeait vers l'Arménie.

²⁰⁰⁶ Janke, *Memnon*, p. 106.

²⁰⁰⁷ Sur l'arrivée de Mithridate chez Tigrane, cf. Memnon F 31.1 et 38.1

Λεύκολλος δὲ ἐπὶ μὲν τὸν Μιθριδάτην Μάρκον Πομπήϊον ἡγεμόνα ἐξέπεμψεν :

D'après Memnon, Lucullus chargea Marcus Pompeius²⁰⁰⁸ de poursuivre le roi qui avait fui Cabires. Appien rapporte un épisode semblable, sans nommer précisément l'officier en charge. C'est sans doute lui qui commande la troupe de cavalerie que Lucullus envoie à la poursuite des Pontiques et de Mithridate, quand ces derniers s'échappèrent de leur camp près de Cabires (Appien, *Mithr.* 82, 266). Ce M. Pompeius est mentionné précédemment par Appien, lorsqu'il rapporte la confrontation des Romains avec la cavalerie pontique, au cours de laquelle Pompeius fut blessé et fait prisonnier pour être amené devant Mithridate lui-même (Appien, *Mithr.* 79, 351²⁰⁰⁹ ; cf. Memnon 29.8). Le roi ne tua pas le Romain, et il est possible qu'il l'ait libéré au moment de la fuite du camp, en espérant que ce dernier puisse trouver un arrangement avec Lucullus²⁰¹⁰. Pompeius est appelé hégémôn chez Memnon, tandis que d'après Appien il serait hipparche (*Mithr.* 79, 351).

αὐτὸς δὲ ἐπὶ Καβήρων μεθ' ὅλης ἡπείγετο τῆς δυνάμεως :

Lucullus prit Cabires dès la fuite du roi (Plutarque, *Lucullus*, 18, 1), lequel ne se rendit pas directement chez son gendre, puisque d'après Appien, il passa par Comana (Appien, *Mithr.* 82, 367), tandis que selon Plutarque, *Lucullus*, 19, 1, Lucullus poursuivit Mithridate jusqu'à Talaura, mais manqua de peu le roi qui avait déjà quitté la ville depuis trois jours. Il est possible que Pompeius fut chargé de poursuivre le roi lorsque ce dernier quitta son camp, mais Lucullus, se rendant compte que Mithridate n'avait pas été capturé aussi rapidement qu'il le pensait, préféra certainement se charger lui-même de lui. Toutefois, il apprit que ce dernier avait pris de l'avance et qu'il avait atteint l'Arménie.

30.3

Ἐκεῖθεν δὲ πρὸς τὴν Ἀμισὸν παραγεγονώς, καὶ λόγοις παραινῶν τοὺς ἐν αὐτῇ Ῥωμαίοις προσχωρεῖν, ἐπεὶ οὐκ ἔπειθε, ταύτην λιπὼν εἰς τὴν Εὐπατορίαν μεθίστη τὴν πολιορκίαν. Καὶ ῥαθύμως καταγωνίζεσθαι ταύτης προσεποιεῖτο, ὡς ἂν καὶ τοὺς πολεμίους εἰς ὄμοιον ῥαθυμίας ζῆλον ἐκκαλεσάμενος ἐξ αἰφνιδίου μεταβολῆς κατορθώσῃ τὸ μελετώμενον. Ὅ καὶ γέγονε, καὶ τὴν πόλιν οὕτως εἴλε τῷ στρατηγῆματι· ἄφνω γὰρ κλίμακας ἀρπάσαι κελεύσας τοὺς στρατιώτας, τῶν φυλάκων οὐδὲν τοιοῦτον προσδεδοκηκότων, ἀλλ' ἐν ὀλιγωρίᾳ διακειμένων, διὰ τῶν κλιμάκων τὸ τεῖχος ὑπερβαίνειν τοὺς στρατιώτας ἐπέτρψε. καὶ οὕτως ἦλθε Εὐπατορία, καὶ αὐτίκα κατέσκαπτο.

De là, il atteignit Amisos; il discuta avec les habitants pour les engager à passer aux Romains et, comme il ne pouvait les convaincre, il quitta cette ville et transporta le siège devant Eupatoria. Il

²⁰⁰⁸ Cf. Miltner, s.v. « Marcus Pompeius » n° 11, *RE* XXI (1952), col. 2055-2056.

²⁰⁰⁹ Appelé Pomponius chez Plutarque, *Lucullus*, 15.1 ; cf. Goukowsky, *Appien*, p. 208-209, n. 730.

²⁰¹⁰ *Ibidem*, p. 211, n. 749.

feignit de mener mollement les opérations contre elle ; il voulait amener les ennemis à imiter sa nonchalance puis réaliser son plan en changeant brusquement de méthode. C'est ce qui arriva et il prit la ville grâce au stratagème suivant : il ordonna à ses soldats de saisir tout d'un coup leurs échelles, tandis que la garnison n'attendait rien de pareil, habituée qu'elle était à prendre peu de précautions ; il leur fit escalader les murailles et c'est ainsi qu'Eupatoria fut prise ; elle fut détruite sur-le-champ.

ἐκεῖθεν δὲ πρὸς τὴν Ἀμισὸν παραγεγονώς :

Memnon rapporte que Lucullus prit la ville de Cabires, puis se rendit sur la ville côtière d'Amisos, située entre l'embouchure de l'Halys et de l'Iris²⁰¹¹. La route suivie par le Romain est présentée différemment par Plutarque, *Lucullus*, 19, 1, selon lequel, Lucullus poursuivit le roi jusqu'à Taulara (Plutarque, *Lucullus*, 19, 1) mais ne se rendit pas en Arménie, où Mithridate avait fui. Il revint sur ses pas et assiégea des cités pontiques (Plutarque *Lucullus*, 19, 1)²⁰¹², parmi lesquelles Amisos et Eupatoria que mentionne Memnon aux fragments 30.3-4. Il ressort d'Appien (*Mithr.*78, 345) que Lucullus s'était attaqué à Amisos et Eupatoria quelque temps après son entrée dans le Pont, peu avant l'hiver 72/71²⁰¹³, après avoir battu les généraux pontiques près de Lemnos. D'après Plutarque, il aurait abandonné le siège d'Amisos (Plutarque, *Lucullus*, 19, 1) pour poursuivre le roi jusqu'à Cabires (Plutarque, *Lucullus*, 15, 1, au printemps 71 ?)²⁰¹⁴.

Ainsi, après la fuite du roi en Arménie, Lucullus reprend lui-même la tête des opérations à Amisos (Plutarque, *Lucullus*, 19, 1). Il ressort de Plutarque (*Lucullus*, 33, 3) que le siège dura deux ans, à compter du début des opérations mentionnées par Appien (*Mithr.* 78, 345). Appien, (*Mithr.* 82, 369) est beaucoup plus lacunaire à ce propos : selon lui, Lucullus aurait pris les cités d'Amastris (cf. F 35.7 ; 36.1), d'Héraclée (cf. 32.1-2 ; 33.1-2 ; 34.1-8 ; 35.1-8) « et d'autres » cités parmi lesquelles figuraient certainement Tios, Amasia (F 37.9) et Sinope (F 37.1-8). Memnon, qui mentionne la prise des cités d'Amisos et Eupatoria aux fragments 30.3-4, ne rapporte pas le début du siège de ces cités qui, selon Plutarque et

²⁰¹¹ Cf. Hirschfeld, s.v. « Amisos », *RE I* (1894), col. 1839-1840.

²⁰¹² Pour la soumission du Pont après la fuite de Mithridate, voir Magie, *RRAM*, I p. 337 sqq.

²⁰¹³ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 352-353 pour la chronologie.

²⁰¹⁴ *Ibidem*, p. 353. Appien précise à ce propos que Mithridate était à Amisos durant la mauvaise saison (*Mithr.* 78, 348), et « qu'au début du printemps » (79, 349), Lucullus marcha contre Mithridate en direction de Cabires. Même datation chez Janke, *Memnon*, p. 106 ; McGing, *FPM*, p. 151, n. 65 ; Sherwin-White, *RFPE*, p. 172, n. 45. Sur la chronologie des événements, voir Goukowsky, *Appien*, p. 207, n. 721. Toutefois, Phlégon de Tralles (Jacoby, *FGrH* 257 F 12.3) rapporte une datation légèrement différente, puisque selon lui, au cours de la première année de la 177^{ème} olympiade, c'est-à-dire de l'été 72 à l'été 71, Lucullus laissa Muréna en charge du siège d'Amisos et marcha sur Cabires, « où il prit ses quartiers d'hiver » : Λεύκολλος δὲ Ἀμισὸν ἐπολιόρκει, καὶ Μουρήναν ἐπὶ τῆς πολιορκίας καταλιπὼν μετὰ δυοῖν ταγμάτων, αὐτὸς μετὰ τριῶν ἄλλων προῆγεν ἐπὶ Καβείρων, ὅπου διεχείμαζε. Ainsi, le témoignage de Phlégon situerait le départ de Lucullus pour Cabires non pas au printemps 71, mais au cours de l'hiver 72/71. Sur ce point, voir Magie, *RRAM*, I, p. 210, n. 24 ; McGing, *FPM*, p. 12-13.

Appien, fut commencé par Lucullus avant qu'il décide de partir pour Cabires, soit plus d'un an avant.

καὶ λόγοις παραινῶν τοὺς ἐν αὐτῇ Ῥωμαίοις προσχωρεῖν, ἐπεὶ οὐκ ἔπειθε :

La résistance de la cité est mentionnée aussi chez Plutarque (*Lucullus*, 19, 2 ; cf. 32, 5), selon lequel le général Callimachos menait l'opposition.

ταύτην λιπὼν εἰς τὴν Εὐπατορίαν μεθίστη τὴν πολιορκίαν :

Si Appien (*Mithr.* 79, 345) mentionne bien la mise en place du siège d'Amisos et Eupatoria, il ne spécifie pas comment se déroulèrent les opérations à Eupatoria et ne dit rien sur la prise de la ville : il en est de même chez Plutarque (*Lucullus*, 19) qui mentionne seulement Amisos. Selon Appien, Eupatoria avait été édifiée près d'Amisos et était considérée par Mithridate comme sa capitale. Memnon ne donne aucune précision sur Eupatoria ; or, deux cités portant ce nom peuvent être identifiées.

La première, Eupatoria, située au confluent des fleuves Iris et Lycos, fut rebaptisée par Pompée en Magnopolis (Appien, *Mithr.* 115, 561 ; Strabon, XII, 3, 30)²⁰¹⁵. Une seconde est mentionnée dans la périphérie d'Amisos. Appien et Pline en font tous deux une sorte de ville jumelle. En apparence, il pourrait s'agir de l'Eupatoria mentionnée par Strabon XII, 3, 30, située dans la vallée du Lycos, au centre de la route qui menait d'Amisos à Cabires. Toutefois, le même Strabon, XII, 3, 14 spécifie que Mithridate « ajouta un quartier à Amisos » (προσέκτισε μέρος) ce qui confirme les propos d'Appien et Pline. Et il semble bien qu'il y ait eu une seconde Eupatoria, laquelle constituait un faubourg d'Amisos²⁰¹⁶. Les deux cités furent plus tard réunies par Pompée qui leur donna le nom de Pompéiopolis (Appien, *Mithr.* 78, 345 ; Pline, *Hist. Nat.* VI, 2, 7 ; cf. Strabon, XII, 3, 40).

ῥαθύμως καταγωνίζεσθαι ταύτης προσεποιεῖτο (...) καὶ οὕτως ἦλω Εὐπατορία, καὶ αὐτίκα κατέσκαπτο :

Il ressort d'Appien (*Mithr.* 115, 561) qu'Eupatoria sur le Lycos fut détruite par Mithridate parce qu'elle avait rallié volontairement les Romains. Ainsi, il semble plus probable que ce soit Eupatoria, le faubourg d'Amisos, que mentionne ici Memnon, d'autant que ce dernier rapporte que la cité fut prise après un long siège, commencé dès l'hiver

²⁰¹⁵ Janke, *Memnon*, p. 107 ; Ruge, s.v. « Eupatoria » n° 1, *RE* VI (1907), col. 1161.

²⁰¹⁶ Janke, *Memnon*, p. 107 ; Goukowsky, *Appien*, p. 206-207, n. 718 ; Cf. Munro, *Roads in Pontus*, p. 56 ; Magie *RRAM*, II, p. 1211.

72/71²⁰¹⁷. D'après Janke, cela expliquerait la raison pour laquelle, aucune source ne mentionne le siège d'Eupatoria, à l'exception d'Appien (*Mithr.* 78, 345), puisque les sources auraient résumé les opérations en ne retenant que le nom de la principale cité, Amisos²⁰¹⁸.

30.4

Μετ' ὀλίγον δὲ καὶ Ἄμισός ἐάλω, διὰ τῶν κλιμάκων καὶ αὐτῆς ὁμοίως τῶν πολεμίων ἐπιβάντων τοῖς τείχεσι. Καὶ κατ' ἀρχὰς μὲν φόνος τῶν πολιτῶν οὐκ ὀλίγος γέγονεν, ὕστερον δὲ τὸν ὄλεθρον Λεύκολλος ἐπέσχε, καὶ τὴν πόλιν αὐτοῖς καὶ τὴν χώραν τοῖς διασωθεῖσιν ἀπεκατέστησε, καὶ οἰκειότερον ἐχρῆτο.

Peu après, Amisos aussi fut prise de la même manière par des assaillants qui escaladèrent les remparts au moyen d'échelles. Il y eut d'abord un massacre considérable d'habitants; ensuite, Lucullus arrêta la tuerie; il rendit la ville et son territoire aux survivants et il les traita avec une certaine bonté.

μετ' ὀλίγον δὲ καὶ Ἄμισός ἐάλω, διὰ τῶν κλιμάκων καὶ αὐτῆς ὁμοίως τῶν πολεμίων ἐπιβάντων τοῖς τείχεσι :

Cicéron, *De imp. Cn. Pomp.* 21 et Eutrope VI, 8, 2 mentionnent brièvement la prise d'Amisos et le second place erronément cet événement avant la bataille de Cabires²⁰¹⁹. Memnon rapporte que les Romains escaladèrent les remparts à l'aide d'échelles. Salluste (*Hist.* IV, 14 M) mentionne également l'utilisation d'une telle technique, mais le fragment est bien trop général pour y voir une mention spécifique de la prise d'Amisos²⁰²⁰. Plutarque, *Lucullus*, 19, 3-6 donne une description légèrement différente de la prise d'Amisos. Il n'élude pas le fait que la résistance menée par le général Callimachos donna beaucoup de mal aux Romains. La cité fut prise par surprise car Lucullus changea les habitudes de ses troupes : Au moment de la journée où les Romains avaient coutume de se retirer pour prendre du repos, Lucullus donna l'ordre de s'attaquer aux murailles (*Lucullus*, 19, 3). C'est là le seul point commun avec Memnon : ἄφνω γὰρ κλίμακας ἀρπάσαι κελεύσας τοὺς στρατιώτας, τῶν φυλάκων οὐδὲν τοιοῦτον προσδεδοκηκότων, ἀλλ' ἐν ὀλιγοῖαι διακειμένων, διὰ τῶν κλιμάκων τὸ τεῖχος ὑπερβαίνειν τοὺς στρατιώτας ἐπέτρεψε. Il ressort du bref passage de

²⁰¹⁷ Cf. Janke, *Memnon*, p. 107 ; Munro, *Roads in Pontus*, p. 57 ; Rice-Holmes, *Roman Republic*, I, p. 406, n. 2 ; Ormerod, *The First Mithridatic War*, p. 363. Ces savants sont en faveur d'Eupatoria sur le Lycos. *Contra* : Reinach, *Mithridate*, p. 244 et Ruge, s.v. « Eupatoria » n° 1, *RE* VI (1907), col. 2187, lesquels estiment qu'il s'agit d'Eupatoria, faubourg d'Amisos.

²⁰¹⁸ Janke, *Memnon*, p. 107. Selon Janke, Lucullus, devant le refus d'Amisos de capituler, aurait alors décidé de concentrer ses efforts sur Eupatoria, plus faible, pour prendre Amisos plus facilement par la suite.

²⁰¹⁹ *Ibidem*, p. 108.

²⁰²⁰ McGushin, *Sallust, The Histories*, vol. II, p. 162-163, n° 4. 47, attribue ce fragment à la prise d'Amisos. Cf. Janke, *Memnon*, p. 107.

Memnon que la cité fut prise sans qu'une bataille ne fût engagée, ce que semble confirmer un passage de Salluste, *Hist.* IV, 15 M.

καὶ κατ' ἀρχὰς μὲν φόνοσ τῶν πολιτῶν οὐκ ὀλίγοσ γέγονεν :

Plutarque (*Lucullus*, 19, 3) ne parle pas de massacre mais de l'incendie de la ville, déclenché par le général Callimachos, et du pillage des soldats romains.

ὕστερον δὲ τὸν ὄλεθρον Λεύκολλοσ ἐπέσχε :

D'après Plutarque, Lucullus ne mit pas fin au massacre des habitants, mais « *prenant en pitié cette ville en train de périr, essaya de la secourir du dehors contre le feu et exhorta ses soldats, mais aucun d'eux ne lui prêtait attention* ». Ainsi, il laissa ses hommes saccager la cité et prendre le butin qu'ils réclamaient en espérant que de la sorte, il sauverait la cité de l'incendie (*Lucullus*, 19, 4). Toutefois, ses espérances furent vaines, car les soldats mirent le feu aux maisons qu'ils exploraient avec des torches, en vue d'amasser du butin (*Lucullus*, 19, 5 ; Salluste, *Hist.* IV, 15 M).

καὶ τὴν πόλιν αὐτοῖσ καὶ τὴν χώραν τοῖσ διασωθεῖσιν ἀπεκατέστησε :

Plutarque (*Lucullus*, 19, 6), à l'instar de Memnon, fait un portrait plutôt positif du proconsul en insistant sur sa tentative de restaurer la cité : il aurait rebâti lui-même la plupart des maisons détruites. Les propos de Memnon ; καὶ τὴν πόλιν αὐτοῖσ καὶ τὴν χώραν τοῖσ διασωθεῖσιν ἀπεκατέστησε, sont corroborés par ceux d'Appien, *Mithr.* 83, 373 et de Plutarque selon lequel « *il accueille ceux des Amiséniens qui d'abord s'étaient enfuis, permit à tous les Grecs qui le voulurent de s'y établir et, ajouta au territoire de la ville un espace de cent vingt stades* »²⁰²¹.

καὶ οἰκειότερον ἐχρήτο :

Le récit de Plutarque insiste sur le comportement de Lucullus, toutefois, il semble quelque peu exagéré²⁰²², puisque selon lui, le Romain aurait donné à chaque survivant « *un beau vêtement et deux cents drachmes* » (*Lucullus*, 19, 8).

²⁰²¹ Toutefois, Appien place erronément la prise d'Amisos après celle de Sinope.

²⁰²² Sur la prise d'Amisos : Reinach, *Mithridate*, p. 348-350.

31.1

**Μιθριδάτης δὲ πρὸς τὸν γαμβρὸν παραγεγονώς, καὶ συνουσίας τυχεῖν ἀξιῶν, ταύτης μὲν οὐ τυγχάνει, φρουρὰν δὲ τοῦ σώματος παρ' αὐτοῦ λαμβάνει, καὶ τῆς ἄλλης δεξιώσεως μετεῖχεν.
*Mithridate, arrivé chez son gendre, croyait être admis auprès de lui et il n'y réussit pas, mais il se vit octroyer une garde et il reçut de lui les autres marques de bon accueil.***

Mithridate, arrivé en Arménie à l'été 71²⁰²³, ne fut pas reçu par son gendre, mais Memnon ne précise pas les raisons de cette attente. D'après Appien, *Mithr.* 82, 368 et Plutarque, *Lucullus*, 22, 1, Tigrane refusa clairement de recevoir son beau-père et Plutarque insiste sur le mépris que ressentait le roi d'Arménie à l'égard de son Mithridate. Cicéron, *De imp. Cn. Pomp.*, 23 est le seul à penser qu'Eupator fut reçu par le roi d'Arménie et que ce dernier l'aurait réconforté et rassuré sur son sort²⁰²⁴. Appien rejoint Memnon sur le fait que Mithridate reçut néanmoins les marques réservées à son rang (δεξιῶσις). On lui octroya une garde royale (φρουρὰν δὲ τοῦ σώματος) et il put mener le train de vie digne d'un roi, dans un des domaines ruraux de Tigrane. A l'inverse, Plutarque rapporte que Mithridate fut traité sans égards, comme aurait pu l'être un prisonnier et qu'il avait attendu d'être reçu par Tigrane en un lieu marécageux et malsain. Il mentionne aussi la présence de gardes (φρουρέω) mais dans l'idée de le surveiller plutôt que de le protéger.

Au fragment 38.1, Memnon rapporte que le roi du Pont fut admis auprès de son gendre après un an et huit mois d'attente. Il est possible que cette longue attente, outre pour les raisons précédemment invoquées, était due au fait que Tigrane ne se trouvait pas en Arménie au moment de l'arrivée de Mithridate (cf. Memnon 31.2):

- Appien, *Mithr.* 82, 368 : ὄθεν ἐς Τυγράνην ἔφυγε σὺν ἰπεῦσι δισχιλίαις. Ὁ δὲ αὐτὸν ἐς ὄψιν οὐ προσέμενος, ἐν χωρίοις ἐκέλευσε διαίτης βασιλικῆς ἀξιοῦσθαι « *De là, il s'enfuit auprès de Tigrane avec deux mille cavaliers. Celui-ci ne lui accorda pas audience, mais ordonna qu'on lui réservât un train de vie royal dans des domaines ruraux.* »
- Plutarque, *Lucullus*, 22, 1 : Τυγράνης δὲ Μιθριδάτην πρότερον μὲν οὐδ' ἰδεῖν ἠξίωσεν οὐδὲ προσεπειεῖν, οἰκεῖον ἄνδρα βασιλείας ἐκπεπτοκότα τηλικαύτης, ἀλλ' ἀτίμως καὶ ὑπερηφάνως ἀπωτάτω περιεῖδεν αὐτὸν τρόπον τινὰ φρουρούμενον ἐν χωρίοις ἐλώδεσι καὶ νοσεροῖς: « *Jusque-là Tigrane n'avait pas daigné voir Mithridate ni lui adresser la parole. Bien qu'il fût son parent et que le royaume dont il était chassé fût si grand, il l'avait traité avec arrogance et mépris, le reléguant très loin de lui, comme s'il était son prisonnier, en des lieux marécageux et malsains.* »
- Cicéron, *De imp. Cn. Pomp.* 23 : *Hunc in illo timore et fuga Tigranes rex Armenius excepit, diffidentemque rebus suis confirmavit, et afflictum erexit, Perditumque recreavit.* « *Pendant que Mithridate fuyait épouvanté, Tigrane, roi d'Arménie, lui a offert un asile, l'a rassuré au moment où il désespérait de sa situation, l'a relevé de son abatement, l'a consolé de ses revers.* »

²⁰²³ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 355, n. 131.

²⁰²⁴ Cf. Van Ooteghem, *Lucullus*, p. 99.

31.2

Ἐπεμψε δὲ καὶ Λεύκολλος πρὸς Τιγράνην πρεσβευτὴν Ἄπιον Κλώδιον, Μιθριδάτην ἐξαιτῶν. Ὁ δὲ οὐκ ἔδωκε, φήσας τὴν ὑπὸ πάντων ἀνθρώπων, εἰ τῆς γαμετῆς πατέρα προδοίη, διευλαβεῖσθαι μομφήν· ἀλλὰ μοχθηρὸς μὲν ὡς εἴη Μιθριδάτης καὶ αὐτὸν εἰδέναι, δυσωπεῖσθαι δὲ τὴν ἐπικηδεῖαν.

Lucullus, de son côté, envoya Appius Clodius en mission auprès de Tigrane pour lui réclamer Mithridate. Tigrane ne le livra pas, alléguant qu'il craignait la réprobation générale en livrant le père de sa femme; par ailleurs, que Mithridate fût Pervers, il le savait et cette parenté lui pesait.

ἔπεμψε δὲ καὶ Λεύκολλος πρὸς Τιγράνην πρεσβευτὴν Ἄπιον Κλώδιον, Μιθριδάτην ἐξαιτῶν :

Plutarque (*Lucullus*, 19, 1 et 21, 1) et Memnon donnent tous deux le nom d'Appius Claudius. Il fut envoyé par Lucullus, son beau-frère, afin de réclamer Mithridate au roi d'Arménie (Plutarque, *Lucullus*, 21, 6 ; Appien, *Mithr.* 83, 375 : sur les demandes du Romain).

Le passage de Memnon ne permet pas de préciser à quel moment Appius Claudius Pulcher fut envoyé. Bien qu'il rapporte cette information après avoir mentionné la prise d'Amisos, la chronologie des fragments ne correspond pas toujours à la chronologie des événements et sa présentation n'est pas un élément pertinent pour affirmer que l'envoi de Pulcher intervient après la prise d'Amisos. Il est possible que Memnon ait rapporté la première phase de la soumission des cités pontiques et qu'il ait entrepris de rapporter au passage suivant, donc ici, au fragment 31.2, des événements qui se déroulaient parallèlement à ceux mentionnés aux fragments 30.3-30.4. Il est fort possible que la délégation menée par Pulcher fut envoyée au cours de la conquête des cités pontiques d'Amisos et Eupatoria. En effet, Plutarque (*Lucullus*, 19, 1) établit bien que l'envoi de Claudius auprès de Tigrane eut lieu simultanément avec la reprise du siège d'Amisos par Lucullus (Memnon 30.3- 30.4).

Plutarque (*Lucullus*, 21) insiste sur l'attente de Claudius. Arrivé à Antioche (Plutarque, *Lucullus*, 21, 1), sans doute à l'automne 71, le Romain ne rencontra pas Tigrane avant le retour de ce dernier à Antioche, à l'hiver 71/0, à peu près au moment où Lucullus réorganise la province d'Asie (Plutarque, *Lucullus*, 20, 1)²⁰²⁵. En effet, l'Arménien était alors

²⁰²⁵ A l'inverse, Appien, *Mithr.* 83, 375, place la délégation après la prise de Sinope et d'Amisos, et avant le départ de Lucullus pour l'Asie, ce qui est clairement inexacte : cf. McGing, *FPM*, p. 152-153. Cf. Janke, *Memnon*, p. 109. Plutarque, *Lucullus*, 21, 1 : Ἄπιος δὲ Κλώδιος, ὁ πεμφθεὶς πρὸς Τιγράνην, « Appius, Claudius, qui avait été envoyé à Tigrane ». D'après Janke, l'utilisation du participe aoriste passif : πεμφθεὶς (*Lucullus*, 21, 1) permet de conclure que Plutarque rapporte le départ de Pulcher et signifie de la sorte que ce dernier s'était mis en route précédemment : « Man wird aber aus der Verwendung des Part. Aor. Pass. Περμφθεὶς schließen können, daß Plutarch die Abreise der Gesandtschaft jetzt erst nachträgt, obgleich sie schon viel

occupé à mener des opérations en Phénicie (Plutarque, *Lucullus*, 21, 2), notamment à Ptolémaïs- Aké qu'il assiégeait (Flavius Josèphe, *A.J.*, XIII, 419)²⁰²⁶. Il semble que Claudius ne quitta la cour du roi d'Arménie qu'au printemps 70 pour rendre compte de son entrevue auprès de Lucullus²⁰²⁷ (Plutarque, *Lucullus*, 21, 8).

ὁ δὲ οὐκ ἔδωκε, φήσας τὴν ὑπὸ πάντων ἀνθρώπων, εἰ τῆς γαμετῆς πατέρα προδοίη, διευλαβεῖσθαι μομφήν· ἀλλὰ μοχθηρὸς μὲν ὡς εἶη Μιθριδάτης καὶ αὐτὸν εἰδέναί, δυσωπεῖσθαι δὲ τὴν ἐπικηδεῖαν :

Les propos de Memnon sont confirmés par Plutarque (*Lucullus*, 21, 6-7 ; 22, 2) et Appien (*Mithr.* 84, 377), qui rapportent tous deux le refus opposé à Pulcher. Toutefois, Memnon est le seul à faire part de paroles humiliantes qu'aurait eues Tigrane en présence de Pulcher à l'égard de Mithridate.

- Plutarque, *Lucullus*, 21, 6 : « *Cependant, Appius ne se laissa pas impressionner ni intimider par cette mise en scène, et dès qu'il obtint audience, il déclara tout net qu'il était venu, soit pour emmener Mithridate destiné à figurer au triomphe de Lucullus, soit pour déclarer la guerre à Tigrane. (...)* »
- Plutarque, *Lucullus*, 21, 7 : « *Il répondit à Appius qu'il ne livrerait pas Mithridate et que, si les Romains prenaient l'initiative de la guerre, il se défendrait.* »
- Appien, *Mithr.* 84, 377 : « *Après ces sacrifices, il partit en campagne, avec deux légions d'élite et cinq cents cavaliers contre Tigrane qui ne lui livrait pas Mithridate.* »

31.3

Γράφει δὲ καὶ ἐπιστολὴν πρὸς Λεύκολλον τοὺς εἰρημένους λόγους ἔχουσαν, ἣτις παρώξυνε τὸν δεξιόμενον· οὐ γὰρ ἐνέγραψεν αὐτὸν αὐτοκράτορα, ἐγκαλῶν ὅτι μηδὲ αὐτὸς ἐκεῖνον κατὰ τὰς ἐπιστολὰς βασιλέα βασιλέων προσηγόρευσεν. Ἐνταῦθα μὲν καὶ ἡ πεντεκαιδεκάτη καταλήγει ἱστορία.

Il adressa aussi une lettre à Lucullus dans laquelle il tenait les propos qu'on vient de dire ; cette lettre irrita son destinataire, car la lettre ne lui donnait pas le titre d'imperator-: c'était une façon de lui reprocher de n'avoir pas lui-même donné à Tigrane dans ses lettres le titre de Roi des rois. Ici se termine son quinzième livre.

früher aufgebrochen ist.» Cf. Magie, *RRAM*, II, p. 1213, n. 34. Reinach, *Mithridate*, p. 349 et Geyer, s.v « Tigranes » *RE VI A* (1936) col. 971, estiment que Claudius Pulcher se serait mis en route immédiatement après la fuite de Mithridate à la cour de Tigrane.

²⁰²⁶ Selon De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 355, n. 131, les monnaies frappées à Damas par Tigrane datent de l'année 72/71 et 70/69, ce qui corroborerait le propos des sources littéraires. Pour les monnaies, cf. *ibidem*, p. 226.

²⁰²⁷ Datation : *ibidem*, p. 361.

ἤτις παρώξυνε τὸν δεξάμενον· οὐ γὰρ ἐνέγραψεν αὐτὸν αὐτοκράτορα, ἐγκαλῶν ὅτι μηδὲ αὐτὸς ἐκεῖνον κατὰ τὰς ἐπιστολὰς βασιλέα βασιλέων προσηγόρευσεν :

Plutarque mentionne aussi cette lettre et donne un contenu semblable : Λευκόλλω δ' ὀργιζόμενος, ὅτι βασιλέα μόνον αὐτόν, οὐ <βασιλέα> βασιλέων ἐν τῇ ἐπιστολῇ προσηγόρευσεν, οὐδ' αὐτὸς ἀντιγράφων αὐτοκράτορα προσεῖπεν (« *Il était irrité contre Lucullus parce que celui-ci, dans la lettre qu'il lui avait fait tenir, l'avait appelé simplement roi, et non pas roi des rois, et lui-même, en lui répondant, ne lui donna pas le titre d'imperator* »). Le titre de βασιλεύς βασιλέων convenait à un roi qui avait sous son commandement de nombreux vassaux et Tigrane était autorisé à porter ce titre. Ainsi, Lucullus fit ici une grave erreur diplomatique, à moins que cette lacune n'ait été intentionnelle. Il est possible que Lucullus ait été dès le départ conscient de l'insuccès de la mission de Pulcher et qu'il cherchait seulement à fournir un prétexte à Tigrane, afin que ce dernier entre en guerre contre les Romains²⁰²⁸. Quant à l'utilisation du terme αὐτοκράτωρ, il semble qu'il soit bien employé au sens d'*imperator*, c'est-à-dire de titre officiel²⁰²⁹.

F 32. 1-36 : Le siège d'Héraclée et la bataille de Ténédos

Les événements rapportés aux fragments 32.1 à 36 ne se situent pas dans la continuité chronologique établie par les fragments précédents. En effet, Memnon n'a pas fait le récit des événements en suivant l'ordre chronologique - lequel reste d'ailleurs difficile à définir avec certitude (cf. Memnon 30.3) - mais a rapporté successivement les actions de Lucullus, Cotta et Triarius, lesquels ont mené leurs activités respectives au cours de la même période, mais sur des théâtres d'opérations différents. Ainsi, après avoir rapporté les activités de Lucullus dans le Pont (entre l'été 72 et le printemps 71) aux fragments 29.6- 30.4, Memnon consacre les fragments 32 à 36 aux opérations menées par Cotta et Triarius (F 32-36) entre l'été 72 et le printemps 70, puis s'intéresse à nouveau à Lucullus et à ses opérations menées au printemps 70 (F 37).

Lucullus, Cotta et Triarius avaient tenu un conseil de guerre à Nicomédie à l'été 72 (Memnon 29.5), où les forces romaines s'étaient divisées en trois avec chacune à leur tête un général romain auquel avait été confiée une mission : Lucullus se lancerait à la poursuite de Mithridate qui avait fui à Cabires, Cotta avait pour mission de s'attaquer à Héraclée et

²⁰²⁸ Janke, *Memnon*, p. 110. Cf. K. Eckhardt, « Die armenischen Feldzüge des Lucullus », *Klio*, 10 (1910), p. 74-76.

²⁰²⁹ Cf. Yarrow, *Historiography*, p. 194; H. J. Mason, *op. cit.*, p. 118.

Triarius devait prendre la tête de la flotte et mener des opérations d'interception dans l'Hellespont et la Propontide.

Après avoir quitté Nicomédie à l'été 72, Lucullus concentre ses opérations dans le royaume du Pont, où ses troupes affrontent les forces pontiques (Memnon F 29.6-29.8). Au cours de l'hiver 72/71, il met le siège devant Amisos et Eupatoria (F 30.3-4), tandis que le roi rassemble une armée à Cabires (F 29.8). Au printemps 71²⁰³⁰, après avoir laissé Cotta prendre la tête des opérations à Amisos et Eupatoria, qui ne sont toujours pas soumises, Lucullus mène ses troupes devant Cabires, où Mithridate s'était réfugié (29.8-29.9). Ce dernier, tenu en échec, finit par abandonner la cité, s'enfuit chez son gendre Tigrane en Arménie, où il arrive semble-t-il, à l'été 71 (30.1). Lucullus prend successivement les cités de Cabires (30.2), d'Amisos et Eupatoria (30.3-4) au cours de l'été 71²⁰³¹.

Après avoir rapporté les vicissitudes de Mithridate en Arménie et les pourparlers entre Tigrane et Appius Claudius, envoyé auprès du roi d'Arménie par Lucullus, qui prennent place au cours de l'hiver 71/70 (31.1-3), Memnon interrompt alors la chronologie des événements. En effet, les fragments 32 et 33 constituent un retour dans le passé, puisqu'ils sont consacrés respectivement aux activités de Cotta et de Triarius que l'on avait laissés, au F 29.5, à Nicomédie à l'été 72. Cotta, chargé de punir Héraclée, se dirigea vers la cité devant laquelle il porta le siège à l'été 72. Les événements rapportés aux fragments 32.1-2 sont donc consacrés aux premières opérations de Cotta à Héraclée, ce qui correspond certainement aux derniers mois de l'année 72. Puis, au fragment 33, Memnon fait le récit de la bataille de Ténédos remporté par Triarius contre la flotte pontique à la fin de l'année 72 ou au début de l'année 71. Les fragments 34 et 35 sont consacrés au long siège d'Héraclée, toujours menacée par Cotta, lequel fut bientôt rejoint par Triarius et sa flotte et qui prend fin avec la victoire des Romains, sans doute au printemps 70²⁰³² (F 36).

C'est au moment de la prise de ces trois cités que Lucullus, qu'avait rejoint Appius pour lui faire part du refus de Tigrane de livrer Mithridate, au printemps 70²⁰³³, revient dans le Pont et entame le siège de Sinope. Ces événements sont rapportés par Memnon aux fragments 37.1 à 37.8. La cité fut rapidement soumise, au printemps 70, suivie bientôt par Amaseia²⁰³⁴ (F 37.9).

²⁰³⁰ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 353 ; Janke, *Memnon*, p. 106. Cf. Memnon 30. 3.

²⁰³¹ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 355.

²⁰³² Cf. Reinach, *Mithridate*, p. 352.

²⁰³³ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 361 ; Reinach, *Mithridate*, p. 355.

²⁰³⁴ Cf. Reinach, *Mithridate*, p. 352.

L'ordre dans lequel les cités d'Amisos, Eupatoria, Héraclée, Amastris, Tios, Sinope et Amaseia sont prises par les Romains est peu clair, tout autant que la datation exacte de leur soumission, dans la mesure où les sources sont parfois en désaccord. Si Memnon et Plutarque²⁰³⁵ suivent le même ordre, Appien semble toutefois dater la prise d'Amastris avant celle d'Héraclée (*Mithr.* 82, 369) et place, erronément, la prise d'Amisos après celle de Sinope (*Mithr.* 83, 373)²⁰³⁶.

32.1

Ἱστορία δὲ ἡ ἐφεξῆς τάδε ἀφηγεῖται. Ἀναλαβὼν Κόττας τὰ Ῥωμαϊκὰ στρατεύματα κατὰ τῆς Ἡρακλείας ἐχώρει, ἀλλὰ πρῶτος μὲν ἐπὶ Προυσιᾶδος ἦγεν (ἡ δὲ Προυσιᾶς πρὶν μὲν ἀπὸ τοῦ παραρρέοντος αὐτὴν ποταμοῦ Κιέρος ἐκαλεῖτο· ὁ δὲ τῆς Βιθυνίας βασιλεὺς τῶν Ἡρακλεωτῶν ταύτην ἀφελόμενος ἐξ ἑαυτοῦ μετωνόμασεν). Ἐντεῦθεν δὲ ἐπὶ τὴν Ποντικὴν κατῆλθε θάλασσαν, καὶ παρελθὼν τὴν παραλίαν τοῖς κατὰ κορυφὴν τεῖχεσι τὸ στράτευμα περιέστησεν.

Le suivant raconte les événements que voici. Cotta, emmenant les troupes romaines, marchait sur Héraclée, mais il voulut les mener d'abord contre Prusias ; cette ville de Prusias avait auparavant comme nom Kiéros qui était celui du fleuve qui la baigne ; le roi de Bithynie, qui l'avait enlevée aux Héracléotes, avait changé ce nom pour lui donner le sien à lui. Cotta descendit ensuite vers le Pont-Euxin, longea la côte et déploya son armée autour de la forteresse qui était située sur une hauteur.

ἀναλαβὼν Κόττας τὰ Ῥωμαϊκὰ στρατεύματα κατὰ τῆς Ἡρακλείας ἐχώρει :

Memnon reprend en détail un des événements qu'il mentionnait au fragment 29.5 dans lequel, il mentionnait la dispersion des troupes romaines depuis Nicomédie et la mission confiée à Cotta de prendre Héraclée. Alors que les faits rapportés aux fragments 31.1- 31.3 étaient consacrés aux événements de l'année 71/70 et concernaient les opérations de Lucullus dans le Pont, le fragment 32.1 est consacré aux premières activités menées par Cotta durant l'été 72, date à laquelle il prit la direction d'Héraclée²⁰³⁷.

ἀλλὰ πρῶτος μὲν ἐπὶ Προυσιᾶδος ἦγεν :

Memnon fait-il allusion à la prise de Prusias *ad mare* et Photius reproduit-il la même erreur qu'au fragment 28.7, puisque l'ancien nom de cette cité n'est pas Kiéros mais Kios ? Cette version me semble peu probable dans la mesure où Memnon attribuait la prise de Prusias à Triarius, et non à Cotta. Ainsi, il me semble plus probable qu'il soit question ici de

²⁰³⁵ Plutarque ne mentionne que les cités soumises par Lucullus lui-même, Amisos (*Lucullus*, 19) et Sinope (*Lucullus*, 23).

²⁰³⁶ Cf. Reinach, *Mithridate*, p. 349, n. 1. Je rejetterais l'ordre établi par la source d'Eutrope (VI, 8, 2) qui, comme l'a souligné Reinach propose un ordre totalement différent : Sinope, Amisos et Cabires.

²⁰³⁷ Janke, *Memnon*, p. 110. Voir. Reinach, *Mithridate*, p. 350.

Prusias *ad Hypium*²⁰³⁸. Ptolémée (5, 1, 13) et Pline (*Hist. Nat.* 5, 42) mentionnent tous deux une cité portant le nom de Prusias située sur le fleuve Hypios, en Bithynie, qu'il faut distinguer de Prusias *ad mare*, l'ancienne Kios, et de Pruse sur l'Olympe, toutes deux situées aux frontières de la Bithynie et de la Mysie²⁰³⁹. Il serait incompréhensible que Cotta, en quittant Nicomédie soit revenu sur ses pas en passant par *Prusias ad mare*, laquelle avait déjà été soumise, au lieu de prendre directement la mer pour Héraclée, tandis que Prusias *ad Hypium*, l'ancienne Kíeros est tout proche d'Héraclée : ἡ δὲ Προυσιάς πρὶν μὲν ἀπὸ τοῦ παραρρέοντος αὐτὴν ποταμοῦ Κίερος ἐκαλεῖτο.

ὁ δὲ τῆς Βιθυνίας βασιλεὺς τῶν Ἡρακλεωτῶν ταύτην ἀφελόμενος ἐξ ἑαυτοῦ μετωνόμασεν :

C'est sous le règne de Prusias I^{er} de Bithynie que Kíeros, ancienne possession d'Héraclée, changea de nom²⁰⁴⁰ (cf. *supra*. Memnon F. 9. 4 ; F 19.1-2).

32.2

Ἐθάρρουν μὲν τῇ τοῦ χωρίου οἱ Ἡρακλεῶται ὀχυρότητι, καὶ καρτερῶς τοῦ Κόττα πολιορκουόντος, σὺν τοῖς φρουροῖς ἀντεμάχοντο· καὶ φόνος ἦν τοῦ Ῥωμαϊκοῦ πλήθους πλεόν, τραύματα δὲ πολλὰ τῶν Ἡρακλεωτῶν ἐκ τῶν βελῶν. Κόττας οὖν ἀνακαλεῖται τῆς τειχομαχίας τὸ στράτευμα, καὶ μικρὸν στρατοπεδεύων ἀποθεν, ὅλον ἔτρεπε τὸν σκοπὸν εἰς τὸ τὰς ἐπὶ ταῖς χρεῖαις ἐξόδους εἶργειν τῶν πολιορκουμένων. Σπανιζόντων δὲ τῇ πόλει τῶν ἐπιτηδείων, πρεσβεία πρὸς τοὺς ἀποίκους ἐξεπέμπετο, τροφῆς δι' ὠνῆς αἰτούσα χορηγίαν. Οἱ δὲ τῇ πρεσβείᾳ ἡσμένιζον.

Les Héracléotes se fiaient à la solidité de leur position et, tandis que Cotta en menait le siège avec rigueur, ils lui tenaient tête, soutenus par la garnison ; c'était l'armée romaine qui perdait le plus d'hommes ; beaucoup d'Héracléotes se faisaient blesser à coup de flèches. Cotta retira donc ses troupes du combat qu'il livrait pour s'emparer des remparts et campa un peu en retrait ; il mit tous ses soins à intercepter les sorties que les assiégés faisaient pour se procurer le nécessaire. Comme les vivres devenaient rares dans la place, on envoya une ambassade aux colons pour négocier un achat de denrées alimentaires. Les colons firent bon accueil aux envoyés.

καὶ καρτερῶς τοῦ Κόττα πολιορκουόντος, σὺν τοῖς φρουροῖς ἀντεμάχοντο :

Il s'agit de la garnison pontique installée lors du passage des forces pontiques et commandée par Connacorèx, après la fuite de Mithridate de Nicomédie (29.4).

²⁰³⁸ Reinach, *Mithridate*, p. 350 ; Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 300; Van Ooteghem, *Lucullus*, p. 103-104. Selon eux, Cotta soumit d'abord Prusias *ad Hypium* puis fit route vers Héraclée. Sur Prusias sur l'Hypios, cf. Dörner, s.v. « Prusias », *RE* XXIII (1957), col. 1131 *sqq.* Voir L. Robert, *A travers l'Asie...*, p. 61-62.

²⁰³⁹ Cf. G. M. Cohen, *op. cit.*, p. 405-408 pour ces deux cités.

²⁰⁴⁰ Janke, *Memnon*, p. 110.

καὶ φόνος ἦν τοῦ Ῥωμαϊκοῦ πλήθους πλέον, τραύματα δὲ πολλὰ τῶν Ἡρακλεωτῶν ἐκ τῶν βελῶν :

Sans confrontation possible avec les sources parallèles, il n'est pas possible de déterminer si Memnon fait ici un tableau plutôt favorable aux Héraclites, lesquels affrontent la solide offensive romaine et réussissent à causer des pertes importantes dans le camp ennemi.

Κόττας οὖν ἀνακαλεῖται τῆς τειχομαχίας τὸ στράτευμα, καὶ μικρὸν στρατοπεδεύων ἄποθεν, ὅλον ἔτρεπε τὸν σκοπὸν εἰς τὸ τὰς ἐπὶ ταῖς χρεῖαις ἐξόδους εἶργειν τῶν πολιορκουμένων :

Cotta utilise ici une stratégie tout à fait habituelle lors du siège d'une cité : lorsque les habitants sont reclus derrière les remparts, le seul moyen de les affaiblir est de les affamer. Durant la première guerre, c'est la tactique qu'utilisa Sylla pour assiéger Athènes, puisqu'il « *s'installa pour un siège en règle, avec l'intention d'amener les assiégés à composition par la famine* » (Appien, *Mithr.* 36, 146).

σπανιζόντων δὲ τῇ πόλει τῶν ἐπιτηδείων, πρεσβεία πρὸς τοὺς ἀποίκους ἐξεπέμπετο, τροφῆς δι' ὠνῆς αἰτουῦσα χορηγίαν. Οἱ δὲ τῇ πρεσβείᾳ ἡσμένιζον :

Ce fragment 32.1 ne fait certainement référence qu'aux activités diplomatiques de l'année 72. Il doit être fait référence ici aux deux colonies d'Héraclée : Callatis, située sur la côte ouest de la Mer Noire, et Chersonèse Taurique (cf. Memnon 13. 1). Il semble toutefois peu probable, d'après Janke, que la première ait été sollicitée, puisque elle entretenait de mauvaises relations avec sa métropole depuis que cette dernière avait refusé de lui apporter son aide dans la guerre contre Byzance (cf. *supra.* F 13)²⁰⁴¹. De plus, il semble que Callatis était déjà aux prises avec les Romains. Le proconsul de Macédoine, M. Terentius Varron Lucullus²⁰⁴² qui, au début de l'année 72, mena la lutte contre l'invasion des tribus thraces s'attaqua également aux cités grecques situées sur le littoral occidental de la mer Noire pour s'être jointes à Mithridate (Eutrope, VI, 10). C'est ainsi que Callatis fut prise par les Romains, et c'est sans doute la raison pour laquelle elle n'est pas citée parmi les cités ayant apporté leur aide à Héraclée au fragment 34.3. Callatis était peut être déjà soumise par les Romains à ce moment²⁰⁴³.

²⁰⁴¹ *Ibidem*, p. 110.

²⁰⁴² Broughton, *Magistrates*, II, p. 118-119.

²⁰⁴³ Janke, *Memnon*, p. 111. I. *Callatis*, p. 44-45.

Quant à Chersonèse, elle fut sollicitée à deux reprises (cf. Memnon F 34. 3 διεπρεσβεύετο γοῦν πάλιν πρὸς τε τοὺς ἐν Σκυθία Χερρονησίτας). Il ressort de Memnon que cette première démarche diplomatique des Héracléotes fut fructueuse. D'après Saprykin, Chersonèse a sans doute envoyé à sa cité-mère de la nourriture, peut-être du grain et du poisson²⁰⁴⁴.

Il ressort du fragment 34.3, que la cité de Théodosia et les chefs de la région du Bosphore ont été précédemment sollicités. Toutefois, l'ambassade que mentionne ici Memnon ne semble avoir été envoyée qu'aux seules colonies d'Héraclée : πρεσβεία πρὸς τοὺς ἀποίκους ἐξεπέμπετο. Le terme *apoikia* ne convient pas à Théodosia qui était une colonie milésienne située en Crimée²⁰⁴⁵. Si la cité fut approchée une première fois par Héraclée, elle ne l'a sans doute pas été par au cours de cette première ambassade qui ne fut envoyée que dans les colonies héracléotes²⁰⁴⁶.

33.1

Πρὸ βραχέως δὲ ὁ Τριάριος τὸν Ῥωμαϊκὸν στόλον ἔχων, ὄρμησεν ἀπὸ τῆς Νικομηδείας ἐπὶ τὰς Ποντικὰς τριήρεις, ὡς προεῖπεν ὁ λόγος, περὶ τε Κρήτην καὶ Ἰβηρίαν ἐξαποσταλῆναι. Μαθὼν δὲ τὰς ὑπολοίπους ἐς τὸν Πόντον ἀνακεχωρηκέναι (πολλὰ γὰρ αὐτῶν καὶ χειμῶνι καὶ ταῖς κατὰ μέρος ναυμαχίαις εἰς διαφθορὰν ἔδυσαν), καταλαμβάνει τε ταύτας, καὶ τὴν μάχην περὶ τὴν Τένεδον συγκροτεῖ, ὃ μὲν ἔχων τριήρεις αὐτός, τῶν δὲ Ποντικῶν ἀγόντων βραχὺ δεούσας τῶν π'.

Peu après, Triarius partit de Nicomédie avec la flotte romaine à la poursuite des trières pontiques qui, comme on l'a raconté plus haut, avaient été envoyées dans les parages de la Crète et de l'Ibérie. Il apprit que les Pontiques s'étaient retirés vers le Pont, après avoir perdu beaucoup de navires dans des tempêtes ou au cours de petits engagements ; ils surprit les navires restants et les força à combattre au large de Ténédos. Il avait lui-même soixante-dix trières et ceux du Pont en alignaient un peu moins de quatre-vingts.

πρὸ βραχέως δὲ ὁ Τριάριος τὸν Ῥωμαϊκὸν στόλον ἔχων, ὄρμησεν ἀπὸ τῆς Νικομηδείας ἐπὶ τὰς Ποντικὰς τριήρεις :

Memnon, après avoir rapporté les premières opérations de Cotta à Héraclée en 72, reprend une nouvelle fois le cours des événements qui concernent le Romain Triarius, là où il les avait laissés au fragment 29.5. C'est d'ailleurs ce que rappelle Photius : ὡς προεῖπεν ὁ λόγος.

²⁰⁴⁴ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 301 et note 101 pour les références.

²⁰⁴⁵ Janke, *Memnon*, p. 111. Cf. Anonyme, *Périple du Pont Euxin*, 51.

²⁰⁴⁶ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 300-301 avec n. 100.

περί τε Κρήτην καὶ Ἰβηρίαν ἐξαποσταλῆναι :

Triarius avait été chargé à l'été 72 d'intercepter la flotte pontique qui revenait d'Espagne et de Crète (F 29.5).

μαθὼν δὲ τὰς ὑπολοίπους ἐς τὸν Πόντον ἀνακεχωρηκέναι (πολλὰ γὰρ αὐτῶν καὶ χειμῶνι καὶ ταῖς κατὰ μέρος ναυμαχίαις εἰς διαφθορὰν ἔδυσαν):

D'après Janke²⁰⁴⁷, l'usage classique du perfectif ne peut s'appliquer dans le cas présent et la forme ἀνακεχωρηκέναι doit être le fait de Photius, dans la mesure où à l'époque byzantine, l'utilisation de ce temps avait une autre signification : « Aber in byzantinischer Zeit nahm man es mit dem Gebrauch der Tempora nicht mehr so genau. ». En effet, si les navires pontiques s'étaient déjà retirés dans le Pont à l'été 72, après le conseil de guerre tenu à Nicomédie, ils n'auraient pas pu être vaincus au large de Ténédos par Triarius. Il faut sans doute comprendre ici que la flotte pontique prenait la direction du Pont-Euxin et que sur le trajet de retour, elle fut interceptée et vaincue par les Romains au large de Ténédos.

καταλαμβάνει τε ταύτας, καὶ τὴν μάχην περὶ τὴν Τένεδον συγκροτεῖ :

Cicéron (*De imp. Cn. Pomp.* 21, *Pro Archia*, 9, 21 et *Pro Murena*, 33), mentionne une bataille à Ténédos²⁰⁴⁸ mais il fait probablement référence à celle remportée par Lucullus (cf. Memnon 29.2), puisque le proconsul y est clairement cité. Memnon est l'unique source pour cette seconde bataille navale engagée au large de Ténédos²⁰⁴⁹.

οἱ μὲν ἔχων τριήρεις αὐτός, τῶν δὲ Ποντικῶν ἀγόντων βραχὺ δεούσας τῶν π' :

Les 80 navires devaient comprendre, non seulement les 40 navires envoyés à Sertorius qui revenaient d'Espagne (Plutarque, *Sertorius*, 24, 3), mais également ceux qui étaient de retour de Crète (cf. Memnon 29.5). Il est probable que des bateaux pirates figuraient parmi la flotte pontique, laquelle avait très certainement subi des pertes au cours de sa mission. Les pirates entretenaient de bonnes relations avec Mithridate²⁰⁵⁰.

²⁰⁴⁷ Janke, *Memnon*, p. 112

²⁰⁴⁸ *Ibidem*, p. 112 ; Magie, *RRAM*, II, p. 1211, n. 25, se réfère à tort à Cicéron qui ne mentionne pas cette seconde bataille au large de Ténédos. Magie estime que la flotte vaincue par Triarius n'était pas celle qui avait été envoyée à Sertorius. Cf. Memnon, F 29.2 ; 29. 5.

²⁰⁴⁹ Janke, *Memnon*, p. 111-112.

²⁰⁵⁰ Voir commentaire Memnon F 29.5. Voir H. A. Ormerod, *Piracy... (op. cit.)*, p. 209-222.

33.2

Ἐπεὶ δὲ συνέστη ὁ πόλεμος, κατ' ἀρχὰς μὲν ἀντεῖχον οἱ τοῦ βασιλέως, ὕστερον δὲ τροπῆς αὐτῶν λαμπρᾶς γενομένης, τὸ Ῥωμαίων ἀνά κράτος ἐνίκησε στράτευμα· καὶ οὕτως ἅπας ὁ Μιθριδάτειος στόλος, ὅσος ἐπὶ τὴν Ἀσίαν αὐτῷ συνεξέπλευσεν, ἐάλω.

Quand la bataille s'engagea, les unités de la flotte royale parvinrent d'abord à résister, puis une déroute insigne se mit parmi elles et les forces romaines l'emportèrent de haute lutte ; c'est ainsi que toute la flotte qui avait suivi Mithridate en Asie fut perdue.

καὶ οὕτως ἅπας ὁ Μιθριδάτειος στόλος, ὅσος ἐπὶ τὴν Ἀσίαν αὐτῷ συνεξέπλευσεν, ἐάλω :

Les sources ne permettent pas de donner une datation précise de cette victoire navale de Ténédos. Le congrès de Nicomédie prenant fin à l'été 72, la victoire peut être placée entre la seconde moitié de l'année 72 et le début de l'année 71²⁰⁵¹. Il semble étonnant que Memnon soit le seul à mentionner cette bataille qui porte un coup d'arrêt à la mainmise de Mithridate sur les mers. Les Anciens, à l'instar de Cicéron, semblent n'avoir retenu que la bataille remportée par Lucullus qui a vaincu la flotte pontique que Rome soupçonnait de faire voile vers l'Italie.

34.1

Κόττας δὲ παρὰ τὴν Ἡράκλειαν στρατοπεδεύων ὄλω μὲν οὐ προσέβαλε τῇ πολιορκίᾳ τέως τῷ στρατῷ, κατὰ μέρος δὲ προσῆγεν, ἐνίους μὲν τῶν Ῥωμαίων, πολλοὺς δὲ προβαλλόμενος τῶν Βιθυνῶν· πολλῶν δὲ καὶ τιτρωσκομένων καὶ ἀναιρουμένων, μηχανὰς ἐπενόει, ὧν ἐδόκει τοῖς πολιορκουμένοις ἢ χελώνη φοβερωτέρα. Ἐπάγει γοῦν ταύτην ὄλην τὴν δύναμιν συγκινήσας πύργῳ τινὶ ὑπόπτως ἔχοντι πρὸς τὸ παθεῖν· ὡς δὲ ἅπαξ καὶ δεῦτερον πληγεῖς οὐ μόνον παρὰ δόξαν διεκαρτέρει, ἀλλὰ καὶ ὁ κριὸς τῆς ἄλλης ἐμβολῆς προαπεκλάσθη, εὐθυμίαν μὲν τοῖς Ἡρακλεώταις, ἀγωνίαν δὲ παρέσχε Κόττα διαταράττουσαν αὐτόν, ὡς οὐκ ἂν ἡ πόλις αἰρεθείη ποτέ.

Cotta, qui campait devant Héraclée, n'avait pas, jusqu'à ce moment, jeté toutes ses forces dans le siège de la ville ; il s'en tenait à des engagements partiels où il ne lançait que quelques Romains et beaucoup de Bithyniens et, comme ses blessés étaient nombreux et ses tués aussi, il songeait à mettre en ligne des machines dont la tortue semblait la plus impressionnante aux assiégés. Il mit donc en action ce dispositif avec toutes ses troupes et il le poussa contre une tour qu'il croyait vulnérable. Battue une fois, puis deux, non seulement elle résistait contre toute attente, mais le bélier lui-même fut cassé net du reste de l'engin ; cet accident releva le moral des Héracléotes, mais troubla profondément Cotta, qui se disait que la ville ne serait sans doute jamais prise.

²⁰⁵¹ Reinach, *Mithridate*, p. 317, n. 1. Selon lui, bien que Memnon rapporte cette bataille après la fuite de Mithridate en Arménie (été 71), le contexte indique qu'elle fut livrée avant le premier hiver du siège d'Héraclée (72/71). En d'autres termes, la bataille de Ténédos devrait être placée à la fin de l'année 72 et semble avoir précédé la défaite de Cabires.

Κόττας δὲ παρὰ τὴν Ἡράκλειαν στρατοπεδεύων ὄλω μὲν οὐ προσέβαλε τῇ πολιορκίᾳ τέως τῷ στρατῷ, κατὰ μέρος δὲ προσῆγεν, ἐνίους μὲν τῶν Ῥωμαίων, πολλοὺς δὲ προβαλλόμενος τῶν Βιθυνῶν· πολλῶν δὲ καὶ τιτρωσκομένων καὶ ἀναιρουμένων :

Cotta avait subi des pertes et il semble qu'il ait voulu ménager ses troupes romaines en ayant davantage recours aux contingents bithyniens qui combattaient dans ses rangs.

μηχανὰς ἐπενόει, ὧν ἐδόκει τοῖς πολιορκουμένοις ἢ χελώνη φοβερωτέρα :

La tortue, χελώνη, était une sorte de fortification mobile portée sur des roues qui abritait les assiégeants et le bélier (κρίος) à l'aide d'un toit et de parois garnis de terre et de peaux de bête. Cet engin tient son nom du fait de la lenteur de ses déplacements, et à cause du mouvement de va et vient qui faisait rentrer et ressortir la tête du bélier à l'image de la tête d'une tortue²⁰⁵². Certaines de ces machines avaient plusieurs étages, et le bélier était suspendu au plafond de l'un d'entre eux, ou bien, il était posé sur des rouleaux qui glissaient sur le plancher de la tortue.

ἐπάγει γοῦν ταύτην ὄλην τὴν δύναμιν συγκινήσας πύργῳ τινὶ ὑπόπτως ἔχοντι πρὸς τὸ παθεῖν :

Enée le Tacticien, qui rapporte les techniques utilisées par les assiégés pour repousser l'attaque des ennemis, mentionne l'utilisation de tours (32 1-2) : « *Contre les attaques des ennemis, voici comment il faut se défendre, soit à l'aide de machines, soit à l'aide de soldats. 2. D'abord si l'ennemi attaque à l'aide de tours (πύργων), de mâts (ἰστῶν), ou d'autres procédés analogues* ». A Athènes par exemple, au cours de la première guerre mithridatique, les Pontiques, enfermés au Pirée, appliquèrent cette technique face aux Romains : « *Archélaos, avait dressé une autre grande tour sur le rempart, en face de celle des Romains* » (Appien, *Mithr.* 34, 135).

ὥς δὲ ἄπαξ καὶ δεύτερον πληγεῖς οὐ μόνον παρὰ δόξαν διεκαρτέρει, ἀλλὰ καὶ ὁ κρίος τῆς ἄλλης ἐμβολῆς προαπεκλάσθη :

Le κρίος servait à renverser les murs ou, pour ouvrir une brèche dans le rempart. Il consistait en une énorme poutre de bois au bout de laquelle, était posé un lourd et épais morceau de fer fondu. Il est possible que ce soient les assiégés qui aient brisé le bélier. Enée le Tacticien (32. 3) recommandait ceci : « *Il faut préparer des défenses contre les machines*

²⁰⁵² C. De La Berge, s.v. « Ariès- κρίος » dans : Ch. Daremberg, E. Saglio (éds.), *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, tome. I, 1877, p. 422.

(μηχανήμασιν) destinées à attaquer les murs, telles que le bélier et autres semblables; ce seront, par exemple, des sacs remplis de paille et suspendus le long des murs, des ballots de laine, des outres de cuir de bœuf frais enflées ou remplies de diverses choses, et enfin une foule de matières analogues. Lorsque l'ennemi cherche à Percer une porte ou un mur, il faut relever la pointe de sa machine avec un lacet, afin que celle-ci ne puisse y arriver ». Les assiégés suspendaient des étoffes au mur, au niveau du point d'impact, et pouvaient, à l'aide d'un nœud coulant, chercher à saisir la poutre et la secouer vigoureusement afin de briser le support du bélier²⁰⁵³.

34.2

Τῇ ὕστεραία δ' οὖν πάλιν ἐπαγαγὼν τὴν μηχανὴν καὶ μηδὲν ἀνύσας, κατακαίει μὲν τὸ μηχανήμα, ἀποτέμνει δὲ καὶ τὰς τῶν μηχανοποιῶν κεφαλὰς, καὶ φρουρὰν τοῖς τείχεσι καταλιπὼν, μετὰ τοῦ λοιποῦ πλήθους εἰς τὸ καλούμενον πεδῖον Λύκαιαν διέτριβεν, ἀφθονίαν ἔχοντος τῶν ἐπιτηδείων τοῦ χωρίου· κάκειθεν τὴν περὶ τὴν Ἡράκλειαν χώραν ἅπασαν ἐδήϊου, εἰς πολλὴν ἀμηχανίαν τοὺς πολίτας συνελαύνων.

Le lendemain, il fit encore avancer la machine et, devant son insuccès, il y fit mettre le feu ; il fit décapiter ceux qui l'avaient construite et, laissant une garde devant les remparts, il alla s'établir avec le reste de son armée dans la plaine dite Plaine du Loup, contrée riche en vivres. De là, il dévastait tous les environs d'Héraclée, plongeant ses habitants dans de grands embarras.

μετὰ τοῦ λοιποῦ πλήθους εἰς τὸ καλούμενον πεδῖον Λύκαιαν διέτριβεν, ἀφθονίαν ἔχοντος τῶν ἐπιτηδείων τοῦ χωρίου :

Il s'agit de la plaine traversée par le fleuve Lycos, à l'ouest d'Héraclée²⁰⁵⁴. Selon Saprykin, il est question ici du territoire rural dont les Héracléotes disposaient depuis la fondation de la cité dans la vallée du Lycos et qui, depuis le VI^{ème} siècle, avait été divisé en *klèroi* sur chacun desquels se trouvait une ferme²⁰⁵⁵. Toutefois, leur territoire agraire avait été fortement réduit entre le II^{ème} et I^{er} siècles²⁰⁵⁶ et les Héracléotes importaient leur grain, en particulier depuis Chersonèse, ce qui explique que la cité ait été sollicitée durant le siège (F 34.3)²⁰⁵⁷.

²⁰⁵³ *Ibidem*, p. 422-423.

²⁰⁵⁴ Janke, *Memnon*, p. 113.

²⁰⁵⁵ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 301.

²⁰⁵⁶ *Ibidem*, p. 299, 301-302

²⁰⁵⁷ Erçiyas, *Heracleia Pontica-Amastris*, p. 1415.

34.3

Διεπρεσβεύετο γοῦν πάλιν πρὸς τε τοὺς ἐν Σκυθίᾳ Χερρονησίτας καὶ Θεοδοσιανοὺς καὶ τοὺς περὶ τὸν Βόσπορον δυνάστας ὑπὲρ συμμαχίας, καὶ ἡ πρεσβεία ἀνέστρεφεν ἔμπρακτος.

Il y eut donc de nouvelles démarches chez les habitants de la Chersonèse et de Théodosia en Scythie et chez les chefs de la région du Bosphore pour solliciter leur alliance; l'ambassade revint avec des résultats.

καὶ Θεοδοσιανούς :

Il semble qu'Héraclée et Théodosia²⁰⁵⁸ entretenaient de bonnes relations puisque d'après Polyen, *Strat.* V, 23, Héraclée du Pont avait apporté son aide à la cité, assiégée par les Scythes et avait envoyé un corps expéditionnaire, menée par un certain Tynnichos²⁰⁵⁹.

- Polyen, *Strat.* V, 23 : « Théodosia, ville du Pont, était assiégée par des tyrans du voisinage, et était en danger d'être prise. Voici comme Tynnichos en fit lever le siège. Il partit d'Héraclée avec un vaisseau rond et une galère, qu'il chargea d'autant de soldats qu'il en put rassembler. (...) Les assiégeants s'imaginèrent qu'il était venu une flotte considérable au secours de la place. Ils abandonnèrent honteusement les gardes qu'ils avaient posées, et s'en allèrent. Tynnique s'avança avec ses deux vaisseaux, et jouit de la gloire d'avoir délivré Théodosia. »

καὶ τοὺς περὶ τὸν Βόσπορον δυνάστας :

D'après Reinach, les dynastes du Bosphore feraient référence aux Scythes de Crimée et aux Méotiens²⁰⁶⁰.

34.4

Τῶν δὲ πολεμίων ἐπικειμένων τῇ πόλει, οὐ πολὺ ἔλαττον αὐτῇ τὰ λυποῦντα ἔνδον ἐπετίθετο. Οὐ γὰρ ἤρκοῦντο οἱ φρουροὶ οἷς διέζη τὸ δημοτικόν, τύπτοντες δὲ τοὺς πολίτας χορηγεῖν ἢ μὴ ῥᾶον ἦν αὐτοῖς ἐξ ἀνάγκης, ἐκέλευον. Καὶ τῶν φρουρῶν ἔτι μᾶλλον ἦν χαλεπώτερος ὁ ἐφεστηκὼς αὐτῶν Κοννακόρηξ, οὐκ ἀπείργων ἀλλ' ἐπιτρέπων τοῖς ὑπὸ χεῖρα τὴν βίαν.

Tandis que les ennemis investissaient la ville, des ennuis non moins graves l'assaillaient de l'intérieur. En effet, les soldats de la garnison ne se contentaient pas du régime dont vivait la population ; ils battaient les habitants pour les contraindre à leur procurer des fournitures difficiles dans la nécessité présente. Plus dur encore que les soldats était leur chef Connacorèx, qui n'interdisait pas la violence à ses sous-ordres, mais il les y poussait.

²⁰⁵⁸ Cf. Herrmann, s.v. « Theodosia » n° 2, *RE*, 2^{ème} sér. V (1934), col. 1921-1922 ; *An Inventory of Archaic and Classical Poleis*, p. 941-952, s.v. « Theodosia ». Voir Ch. Müller, *D'Olbia à Tanais. Territoires et réseaux d'échanges dans la mer Noire septentrionale aux époques classique et hellénistique*, Bordeaux/Paris, 2010, p. 27-28.

²⁰⁵⁹ Janke, *Memnon*, p. 113 ; Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 301, n. 100 et Erçiyas, *Heracleia Pontica-Amastris*, p. 1414 : au début du IV^{ème} s., Théodosia fut prise par le roi du Bosphore, Leucon I^{er} et Héraclée lui apporta son soutien.

²⁰⁶⁰ Reinach, *Mithridate*, p. 350. Cf. Janke, *Memnon*, p. 113 ; Van Ooteghem, *Lucullus*, p. 105.

τῶν δὲ πολεμίων ἐπικειμένων τῇ πόλει, οὐ πολὺ ἔλαττον αὐτῇ τὰ λυποῦντα ἔνδον ἐπετίθετο :

La situation qui régnait alors à Héraclée n'est pas sans rappeler celle dans laquelle se trouve, quelque temps plus tard, Sinope et que Strabon XII, 3, 11 décrit de la sorte : « *et une seconde fois par Lucullus assisté de son propre tyran, lequel l'assiégeait au dedans pendant que Lucullus l'assiégeait du dehors.* ». Les deux auteurs insistent sur l'atmosphère qui régnait dans ces deux cités assiégées et sur les exactions commises par les membres de la garnison pontiques sur les habitants.

οὐ γὰρ ἤρκοῦντο οἱ φρουροὶ οἷς διεζῆ τὸ δημοτικόν :

Les soldats de la garnison semblent avoir volé aux habitants les provisions venues des cités du littoral nord du Pont Euxin²⁰⁶¹.

34.5

Τεμὼν δὲ τὴν χώραν ὁ Κόττας, πάλιν προσβάλλει τοῖς τεῖχεσιν· ἀθύμους δὲ τοὺς στρατιώτας πρὸς πολιορκίαν ὄρων, ἀπάγει τῆς τειχομαχίας, καὶ πέμπει καλῶν Τριάριον τάχος ταῖς τριήρεσιν ἀφικνεῖσθαι καὶ κωλύειν τὸν διὰ τῆς θαλάσσης ἐπισιτισμὸν τῇ πόλει.

Cotta, quand il eut dévasté la région, attaqua de nouveau les murailles, mais, comme il voyait ses hommes sans ardeur pour mener le siège, il renonça à l'attaque des remparts et il envoya chercher Triarius pour qu'il arrivât vite avec ses trières couper le ravitaillement de la ville par la mer.

καὶ πέμπει καλῶν Τριάριον τάχος ταῖς τριήρεσιν ἀφικνεῖσθαι καὶ κωλύειν τὸν διὰ τῆς θαλάσσης ἐπισιτισμὸν τῇ πόλει :

L'encerclement d'une cité par terre et par mer ne laissait aucune chance aux Héracléotes qui ne disposaient plus d'aucun moyen pour faire parvenir à eux le ravitaillement nécessaire pour tenir le siège. Rhodes avait su résister à Mithridate au cours de la première guerre mithridatique et c'est la victoire navale remportée contre les Pontiques qui avait poussé le roi à abandonner les opérations contre la cité (cf. Memnon F 26. 8). Dans le cas d'Héraclée, la suite des événements est beaucoup moins heureuse.

34.6

Λαβὼν οὖν ἃς εἶχεν ὁ Τριάριος καὶ Ῥοδίουσ κ' ναῦς, ὧν σύμπαν τὸ πλῆθος εἰς γ' καὶ μ' ἐτέλει, εἰς τὸν Πόντον διαβαίνει, καὶ μηνύει Κόττα καὶ τὸν καιρὸν καὶ τὴν ἄφιξιν· ὑπὸ δὲ τὴν αὐτὴν ἡμέραν Κόττας τε τοῖς τεῖχεσι τὸν στρατὸν προσῆγε, καὶ ὁ κατάπλους τῶν Τριαρίου νεῶν

²⁰⁶¹ Saprykin, *Heraclia Pontica*, p. 302.

ἐπεφάνετο.

Triarius prit donc les vaisseaux qu'il avait plus vingt bâtiments rhodiens, ce qui portait l'ensemble de ses effectifs à quarante-trois unités ; il cingla vers le Pont et avertit Cotta de l'affaire et de son arrivée ; dans la même journée, Cotta poussait son armée aux remparts et l'arrivée des bateaux de Triarius s'annonçait.

λαβὼν οὖν ἄς εἶχεν ὁ Τριάριος καὶ Ῥοδίους κ' ναῦς, ὧν σύμπαν τὸ πλῆθος εἰς γ' καὶ μ' ἐτέλει :

A Ténédos Triarius disposait de 70 navires, auxquels il faut ajouter les 80 confisqués aux Pontiques (cf. F 33,1). Or, d'après Memnon, lorsqu'il se prépare à attaquer Héraclée par la mer, il n'en dispose plus que de 20, auxquels s'ajoutent les 23 bateaux fournis par Rhodes, alliée fidèle de Rome. Quand bien même la flotte de Triarius aurait subi des pertes à Ténédos, il paraît peu vraisemblable que le total se soit monté à 47 navires, d'autant plus que les sources n'en font pas mention. Il paraît plus probable qu'une partie de la flotte qui a combattu sous les ordres de Triarius à Ténédos ait été composée de navires fournis par des cités asiatiques, alliées des Romains, qui furent renvoyés chez eux après la victoire contre la flotte pontique²⁰⁶².

34.7

Συνταραχθέντες οὖν οἱ Ἡρακλεῶται πρὸς τὸ αἰφνίδιον τῆν τῶν νεῶν ἐφόδου, ναῦς μὲν ἐπὶ τὴν θάλασσαν λ' καθεῖλκον, οὐδὲ ταύτας ἀκριβῶς πληροῦντες, τὸ δὲ λοιπὸν πρὸς τὴν πολιορκίαν ἐτρέποντο. Ἀνήγετο μὲν ὁ Ἡρακλεωτικὸς στόλος πρὸς τὰς ἐπιπεούσας τῶν πολεμίων. Πρῶτοι γοῦν Ῥόδιοι (καὶ γὰρ ἐδόκουν ἐμπειρία τε καὶ ἀνδρεία τῶν ἄλλων προέχειν) ἐνεργήσαν ταῖς ἐξ Ἡρακλείας, καὶ παραχρῆμα μὲν κατέδυσαν Ῥοδίων μὲν γ', Ἡρακλεώτιδες δὲ ε'. Ἐπιγενόμενοι δὲ τῇ ναυμαχίᾳ καὶ Ῥωμαῖοι, καὶ πολλὰ παθόντες καὶ ποιήσαντες τοῖς πολεμίοις, πλέον δὲ ὅμως κακώσαντες, ἐτρέψαντο τὰς ἐξ Ἡρακλείας καὶ φεύγειν ἠνάγκασαν πρὸς τὴν πόλιν, δ' ἀποβαλούσας καὶ ι'. Αἱ τρεψάμεναι δὲ πρὸς τὸν μέγαν ἐνωρμίζοντο λιμένα.

Désarmés par la soudaineté de l'attaque navale, les Héracléotes tirèrent trente bateaux à la mer sans même les charger suffisamment et le reste de la population se mit à la défense de la place.

La flotte d'Héraclée cinglait vers le large à la rencontre des navires ennemis qui avançaient. Ce furent d'abord les Rhodiens, dont la supériorité en expérience et en bravoure était renommée, qui entrèrent en contact avec la flotte venue d'Héraclée, et, d'emblée, trois bâtiments rhodiens coulèrent ainsi que cinq héracléotes. Les Romains intervinrent à leur tour dans l'engagement ; ils furent fort éprouvés et portèrent bien des coups aux ennemis ; ils firent toutefois plus de mal qu'ils n'en subirent ; ils mirent en fuite la flotte d'Héraclée et la contraignirent à regagner la place après avoir perdu quatorze vaisseaux. La flotte victorieuse mouillait devant la grande rade.

²⁰⁶² Janke, Memnon, p. 113.

συνταραχθέντες οὖν οἱ Ἡρακλεῶται πρὸς τὸ αἰφνίδιον τὴν τῶν νεῶν ἐφόδου, ναῦς μὲν ἐπὶ τὴν θάλασσαν λ' καθεῖλκον, οὐδὲ ταύτας ἀκριβῶς πληροῦντες :

Le manque de main d'œuvre s'explique certainement par le fait que les Maryandiniens, qui servaient dans la flotte héracléote et avaient de la sorte contribué à faire de la cité une puissance maritime (cf. Aristote, pol. VII, 5, 7, 1327b), n'étaient plus au I^{er} siècle sous le contrôle d'Héraclée²⁰⁶³. Ainsi, privés de la présence des Maryandiniens, les Héracléotes s'apprêtaient à affronter les Romains sans avoir la possibilité de mener leurs navires dans des circonstances satisfaisantes. Leurs forces étaient sollicitées sur les deux fronts car il fallait continuer la défense des murailles assaillies par les troupes de Cotta : τὸ δὲ λοιπὸν πρὸς τὴν πολιορκίαν ἐτρέποντο. Il faut imaginer que la défense de la cité incombait à tous ceux qui ne combattaient pas en mer. Toute la population de la cité était mise à contribution.

αἱ τρεψάμεναι δὲ πρὸς τὸν μέγαν ἐνωρμίζοντο λιμένα :

Il ressort de ce passage qu'Héraclée disposait d'un grand port, ce que confirme également Strabon, XII, 3, 6 : Ἡ μὲν οὖν Ἡράκλεια πόλις ἐστὶν εὐλίμενος (« *La ville d'Héraclée possède un port excellent* »). La cité avait connu une période faste, et avait été un port attractif, en raison notamment des riches ressources de son territoire. Le développement du commerce héracléote commence peu de temps après l'établissement de Chersonèse, en 422/ 421 av²⁰⁶⁴. L'archéologie semble confirmer les propos de Memnon. Un môle fermait la baie, dont la partie nord était toujours visible, bien que partiellement recouverte par la mer. Le port mesurait semble-t-il, 600 m de large et 300 de profondeur²⁰⁶⁵.

34. 8

Ἀνίστη δ' οὖν καὶ τὸ πεζὸν τῆς πολιορκίας ὁ Κόττας. Οἱ δὲ περὶ Τριάριον ἀναγόμενοι καθ' ἐκάστην ἀπὸ τοῦ λιμένος, τοὺς σιτηγεῖν ὀρμημένους τοῖς πολιορκουμένοις ἀπεκόλουν· καὶ σπάνις χαλεπὴ τὴν πόλιν κατεῖχεν, ὡς π' Ἀττικῶν τὴν λεγομένην χοίνικα τοῦ σίτου προκόψαι. *Cotta retira donc aussi les fantassins qui attaquaient la ville. Les Romains de Triarius quittaient chaque jour le port et interceptaient ceux qui venaient ravitailler les assiégés ; dans la ville sévissait une disette si pénible que la mesure de blé appelée chénisse monta à quatre-vingts drachmes attiques.*

²⁰⁶³ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 302. et p. 30-39 sur les Maryandiniens. Voir aussi A. Avram, « Bemerkungen zu den Mariandynern von Herakleia am Pontos », *Studii clasice* 22 (1984), p. 18-28.

²⁰⁶⁴ *Ibidem*, p. 93 ; Erçiyas, *Heracleia Pontica-Amastris*, p. 1414.

²⁰⁶⁵ Janke, *Memnon*, p. 114. Cf. K. Lehmann-Hartleben, *Die antiken Hafenanlagen des Mittelmeeres*, Leipzig 1923, p. 130-131 ; Erçiyas, *Heracleia Pontica-Amastris*, p. 1417-1418 ; fig. 2 p. 1430 ; W. Hoepfner, *Heracleia Pontike*, p. 23.

καὶ σπάνις χαλεπὴ τὴν πόλιν κατεῖχεν, ὡς π' Ἀττικῶν τὴν λεγομένην χοίνικα τοῦ σίτου προκόψαι :

Par Ἀττικῶν il faut comprendre : δραχμῶν (cf. Thucydide, VIII, 45, 2 : δραχμῆς Ἀττικῆς). La chénice attique était une mesure de capacité d'environ 1,1 litre et comprenait la mesure de céréales, dont un homme avait besoin pour se nourrir quotidiennement. Après Solon, à Athènes qui introduit ces mesures de capacité, un medimne se divisait en 48 chénisses²⁰⁶⁶. Les prix les plus élevés, indiqués par F. Heichelheim²⁰⁶⁷, étaient de 300 drachmes pour un médimne en 295/294 (Plutarque, *Demetrios*, 33, 4) et 1000 drachmes pour la même quantité de grains pour la campagne de 87/86 (Plutarque, *Sylla*, 13, 2), dans les deux cas à Athènes, alors que la cité était assiégée par Sylla. La famine était telle que l'on fut obligée de manger de la chair humaine pour survivre (Appien, *Mithr.* 38), alors que le prix des céréales était trois fois moins élevé qu'à Héraclée. Ainsi, il faut supposer que l'exagération de Memnon sur le prix du blé a surtout pour objectif d'insister sur la situation désespérée dans laquelle se trouvait alors la population d'Héraclée²⁰⁶⁸.

34.9

Ἐπὶ δὲ τοῖς ἄλλοις κακοῖς καὶ λοιμὸς αὐτοῖς ἐπιπεσόν (εἴτε ἐκ τροπῆς ἀέρων εἴτε ἐκ τῆς ἀσυνήθους διαίτης) ποικίλην ἐπὶ ποικίλαις παθήματων ιδέαις τὴν φθορὰν ἀπειργάζετο· ἐν οἷς καὶ Λάμαχος πικροτέρῳ καὶ μακροτέρῳ τῶν ἄλλων ὀλέθρῳ διέφθαρτο. Ἦσατο δὲ μάλιστα καὶ τῶν φρουρῶν ἡ νόσος, ὡς ἀπὸ τρισχιλίων χιλίους ἀποθανεῖν. Τοὺς Ῥωμαίους δὲ τὸ πάθος οὐκ ἐλάνθανεν.

S'ajoutant aux autres misères, une maladie pestilentielle éclata dans la place soit à cause d'une altération de l'atmosphère, soit à cause de l'alimentation insolite ; le genre de mort qu'elle amenait différait selon les formes que prenait le mal. C'est au milieu de ces circonstances que Lamachos mourut ; il eut une mort plus cruelle et plus lente que les autres. Le mal s'attaqua surtout aux troupes de la garnison, parmi lesquelles il mourut un millier d'hommes sur trois mille. Les Romains n'ignoraient pas le fléau.

ἐπὶ δὲ τοῖς ἄλλοις κακοῖς καὶ λοιμὸς αὐτοῖς ἐπιπεσόν (εἴτε ἐκ τροπῆς ἀέρων εἴτε ἐκ τῆς ἀσυνήθους διαίτης) ποικίλην ἐπὶ ποικίλαις παθήματων ιδέαις τὴν φθορὰν ἀπειργάζετο :

Il est probable que l'alimentation insolite mentionnée par Memnon (εἴτε ἐκ τῆς ἀσυνήθους διαίτης) soit du même ordre que celle consommée par les habitants d'Athènes quand ils étaient assiégés par Sylla. Appien (*Mithr.* 38, 147), qui mentionne la famine à Athènes à cette époque, rapporte que les habitants « avaient sacrifié tout le petit bétail, et que,

²⁰⁶⁶ Hultsch, s.v. « choinix », *RE* III (1899), col. 2356-2358.

²⁰⁶⁷ Heichelheim, s.v. « Sitos », *RE* Suppl.VI (1935), col. 887-890.

²⁰⁶⁸ Janke, *Memnon*, p. 114-115.

faisant bouillir des peaux et des cuirs, ils léchaient les produits de cette cuisson (certains allaient jusqu'à goûter à la chair des mourants) ». Plutarque, Sylla, 13.3 rapporte lui aussi comment les Athéniens « se nourrissaient de la matricaire qui pousse sur l'Acropole et faisaient cuire pour les manger des semelles et des fioles de cuir ». Certes, Memnon ne rapporte pas d'actes d'anthropophagie, mais il semble dire que les Héracléotes s'alimentaient de choses inhabituelles et peut-être, à l'instar des Athéniens, avaient-ils dû se résoudre à manger ce qui leur tombait sous la main.

ἐν οἷς καὶ Λάμαχος πικροτέρῳ καὶ μακροτέρῳ τῶν ἄλλων ὀλέθρῳ διέφθαρτο :

Lamachos subit la mort typique des hommes mauvais, à l'instar des premiers tyrans d'Héraclée (cf. F 1.4 ; 2.4-5). Memnon le présente, dans les fragments 29.3-4, comme le seul responsable du passage d'Héraclée sous le contrôle pontique et dont les actes causèrent la colère des Romains.

ἦψατο δὲ μάλιστα καὶ τῶν φρουρῶν ἡ νόσος :

Memnon ne dit pas quels des Héracléotes furent épargnés mais il insiste sur la mort de ceux qu'il juge sans doute responsable de la prise d'Héraclée et écrit que « *le mal* (νόσος) *s'attaqua surtout* (ἦψατο δὲ μάλιστα) *aux troupes de la garnison*», comme s'ils étaient victimes d'une vengeance divine.

ὥς ἀπὸ τρισχιλίων χιλίους ἀποθανεῖν :

Memnon rapporte au fragment 29.4 que la garnison pontique était initialement composée de 4000 hommes. Ainsi, il semble que 1000 d'entre eux périrent au cours de la première année du siège.

35.1

Καὶ ὁ Κομμακὸρῆξ κακοπαθῶν ταῖς συμφοραῖς ἔγνω τοῖς Ῥωμαίοις προδιδόναι τὴν πόλιν καὶ τῇ τῶν Ἡρακλεωτῶν ἀπωλείᾳ τὴν ἰδίαν σωτηρίαν ἀλλάξεσθαι. Συνελαμβάνετο δὲ αὐτῷ καὶ Ἡρακλεώτης ἀνὴρ, ζηλωτὴς τῆς Λαμάχου προαιρέσεως, Δαμοφέλῃς ὄνομα, φρούραρχος καὶ αὐτὸς τῇ πόλει μετὰ τὴν Λαμάχου φθορὰν καταστάς.

Connacorèx, fort éprouvé par ces catastrophes, décida de livrer la place aux Romains et de négocier pour son propre salut contre la perte des gens d'Héraclée. Il était soutenu par un Héracléote partisan de Lamachos ; il s'appelait Damophélès et avait été nommé lui aussi commandant de la garnison de la ville après la mort de Lamachos.

συνελαμβάνετο δὲ αὐτῷ καὶ Ἡρακλεώτης ἀνὴρ, ζηλωτὴς τῆς Λαμάχου προαιρέσεως, Δαμοφέλῃς ὄνομα, φρούραρχος καὶ αὐτὸς τῆ πόλει μετὰ τὴν Λαμάχου φθορὰν καταστάς :

Il semble clair que la ville s'était scindée en deux partis depuis le début de la troisième guerre mithridatique : l'un mené par Lamachos, puis Damophélès, représentait la tendance pro-pontique et l'autre était certainement hostile à la présence de la garnison pontique (cf. Memnon 29.3). Sur l'expression « φρούραρχος καὶ αὐτὸς », Janke en conclut que Lamachos, puis Damophélès auraient été les commandants de la garde civile²⁰⁶⁹ puisque Connacorèx était le commandant de la garnison (cf. Memnon 29.4).

35.2

Ὁ τοίνυν Κοννακόρηξ τὸν Κότταν μὲν ὡς βαρὺν τὸ ἦθος καὶ ἄπιστον ἐφυλάττετο, πρὸς Τριάριον δὲ συνετίθετο. Συνέτρεχε δὲ τούτοις καὶ Δαμοφέλῃς οὐκ ἐνδεέστερον. Καὶ λαβόντες συνθήκας, αἷς εὐδαιμονήσειν αὐτοὶ ἤλπιζον, πρὸς τὴν προδοσίαν παρεσκευάζοντο.
Toutefois, Connacorèx se méfiait de Cotta, qui était dur et d'un caractère peu sûr, et il voulait traiter avec Triarius. Damophélès ne mit pas moins d'empressement à s'associer à ce plan. Ils prirent un arrangement dont ils espéraient tirer avantage pour eux-mêmes et ils se mirent à préparer leur trahison.

συνέτρεχε δὲ τούτοις καὶ Δαμοφέλῃς οὐκ ἐνδεέστερον :

Damophélès, à l'instar de son prédécesseur Lamachos, est présenté comme un traître à cause duquel la cité tomba entre les mains des Romains.

35.3

Ἐξ ἐπιπολῆς οὖν τὰ πραττόμενα τοῖς προδόταις διέπιπτεν εἰς τὸν δῆμον. Εἰς ἐκκλησίαν οὖν ἡ πόλις συνέδραμον, καὶ τὸν φρούραρχον ἐκάλουν. Βριθαγόρας δὲ τῶν ἐν τῷ δήμῳ ἀνὴρ ἐπιφανὴς πρὸς Κοννακόρηκα παραγεγὼς τά τε κατέχοντα τὴν Ἡράκλειαν διεξῆει, καὶ εἰ κάκεινῳ δοκεῖ, ἐπὶ κοινῇ πάντων σωτηρίᾳ διελάμβανεν Τριαρίῳ διαλέξασθαι. Ταῦτα Βριθαγόρου μετὰ πολλῆς οἰκτισαμένου δεήσεως, διαναστάς ὁ Κοννακόρηξ τοιαύτην μὲν συνθήκην ἀπέειπε πράττεσθαι, ἔχεσθαι δὲ τῆς ἐλευθερίας καὶ τῶν κρειττόνων ὑπεκρίνατο ἐλπίδων· καὶ γὰρ καὶ τὸν βασιλέα μαθεῖν διὰ γραμμάτων ὑπὸ Τιγράνους τε τοῦ γαμβροῦ φιλοφρόνως δεδέχθαι, καὶ οὐκ εἰς μακρὰν ἐκεῖθεν προσδοκᾶν τὴν ἀποχρῶσαν βοήθειαν. Ἄλλ' ἐκείνοις μὲν ταῦτα ὁ Κοννακόρηξ ἐσκηνικεύετο· οἱ δὲ Ἡρακλεῶται τούτοις τοῖς λόγοις ἐξηπατημένοι (ἀεὶ γὰρ αἰρετὸν τὸ ἐράσμιον) ὡς ἀληθέσι τοῖς τερατευθεῖσιν ἐπίστευον.
Le hasard fit connaître au peuple les agissements des traîtres. On courut à l'assemblée pour y convoquer le commandant de la garnison. Brithagoras, un notable, alla trouver Connacorèx ; il lui fit un tableau des malheurs qui accablaient Héraclée et il se disait d'avis, moyennant son accord, d'entrer en pourparlers avec Triarius pour le salut de tous. Quand Brithagoras se fut plaint avec

²⁰⁶⁹ *Ibidem*, p. 115 et commentaire Memnon F 29.3.

force prières, Connacorèx se leva ; il refusa de laisser conclure un pareil arrangement et, jouant la comédie, il répondit de s'accrocher à la liberté et à l'espoir d'un sort meilleur ; il savait, en effet, par une lettre, que le roi avait été bien reçu par son gendre Tigrane et qu'il s'attendait à obtenir de lui sous peu une aide efficace. Telle était la comédie que leur jouait Connacorèx, et les habitants d'Héraclée, abusés par ce langage - car on préfère toujours ce qu'on aime - croyaient à la véracité de ses contes.

ἐξ ἐπιπολῆς οὖν τὰ πραττόμενα τοῖς προδόταις διέπιπτεν εἰς τὸν δῆμον :

Le peuple avait dû entendre parler des pourparlers engagés avec les Romains mais encore aucun accord n'avait été conclu, sinon, Connacorèx n'aurait pas cherché à calmer les citoyens à l'assemblée pour mieux les trahir par la suite²⁰⁷⁰.

εἰς ἐκκλησίαν οὖν ἡ πόλις συνέδραμον, καὶ τὸν φρούραρχον ἐκάλουν :

La mention de l'*ecclesia* est sans doute une preuve de plus pour considérer que la constitution était soit oligarchique²⁰⁷¹. S'il s'agissait d'un régime autocratique, les citoyens n'auraient pas été appelés à donner leur avis sur la situation en cours. Il semble qu'une opposition « démocratique » se soit fait sentir devant la situation critique dans laquelle s'engouffrait la cité.

Βριθαγόρας δὲ τῶν ἐν τῷ δήμῳ ἀνὴρ ἐπιφανῆς πρὸς Κομμακόρηκα παραγεγονῶς τὰ τε κατέχοντα τὴν Ἡράκλειαν διεξῆει :

Brithagoras²⁰⁷² devait faire partie de l'opposition, de cette partie des citoyens qui n'étaient pas favorables au roi, à l'inverse de Damophélès et Lamachos. Il était certainement issu de cette classe qui s'était enrichie grâce au commerce. Or le blocage de la cité portait atteinte aux intérêts économiques d'une partie des citoyens²⁰⁷³.

καὶ γὰρ καὶ τὸν βασιλέα μαθεῖν διὰ γραμμάτων ὑπὸ Τιγράνου τε τοῦ γαμβροῦ φιλοφρόνως δεδέχθαι, καὶ οὐκ εἰς μακρὰν ἐκεῖθεν προσδοκᾶν τὴν ἀποχρῶσαν βοήθειαν :

Si le roi était parvenu en Arménie dès l'été 71, il ne fut reçu qu'en 69. Ainsi, il semble peu probable que Connacorès, simple commandant galate d'une troupe de mercenaires ait reçu de telles nouvelles du roi, d'autant plus que Tigrane n'avait pas apporté son soutien aux

²⁰⁷⁰ *Ibidem*, p. 115 : sur le terme ἐπιστολῆς qu'il faut peut-être lire à la place de ἐπιπολῆς.

²⁰⁷¹ Cf. commentaire du F 27.5 sur les éléments qui semblent indiquer que la cité était oligarchique et non démocratique.

²⁰⁷² Cf. Krämer, s.v. « Brithagoras », *RE Suppl.* III (1928), col. 217. Ce personnage est inconnu par ailleurs.

²⁰⁷³ Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 303.

forces pontiques. En effet, bien que le gendre de Mithridate ait été sollicité pendant la guerre, les sources ne disent rien sur l'envoi de renforts armées arméniens (cf. F 29.6).

35.4

Ὁ δὲ Κοννακόρηξ ὡς ἡπατημένους ἔγνω, κατὰ μέσας νύκτας ἐπιβίβασας ἡσύχως ταῖς τριήρεσι τὸ στράτευμα (αἱ γὰρ πρὸς Τριάριον συνθήκαι κακῶν ἀπαθεῖς ἀπιέναι, καὶ εἴ τι κεκερδαγκότες εἶσαν, μεθ' ἑαυτῶν ἄγειν ἐπέτρεπον), καὶ αὐτὸς τούτοις συνεξέπλευσε. Δαμοφέλῃς δὲ τὰς πύλας ἀνοίξας, εἰσχεόμενον τὸν Ῥωμαϊκὸν στρατὸν καὶ τὸν Τριάριον εἰσεδέχετο, τοὺς μὲν διὰ τῆς πύλης, ἐνίους δὲ καὶ τὴν στεφάνην ὑπερβαίνοντας.

Et Connacorèx, voyant qu'il les avait leurrés, embarqua tranquillement en pleine nuit ses troupes sur ses trières : en effet, les conventions avec Triarius leur Permettaient de s'en aller sans dommage et d'emporter tout ce qu'ils auraient gagné, et il s'en alla lui-même avec ses hommes. Damophélès, lui, ouvrit les portes pour accueillir Triarius et les soldats romains qui se répandaient dans la ville les uns par les portes, certains escaladant le mur d'enceinte.

ὁ δὲ Κοννακόρηξ ὡς ἡπατημένους ἔγνω, κατὰ μέσας νύκτας ἐπιβίβασας ἡσύχως ταῖς τριήρεσι τὸ στράτευμα :

A l'instar des chefs de la garnison pontique à Sinope, Connacorèx s'échappa en pleine nuit sur ses navires (cf. Memnon F 37.7).

Δαμοφέλῃς δὲ τὰς πύλας ἀνοίξας, εἰσχεόμενον τὸν Ῥωμαϊκὸν στρατὸν καὶ τὸν Τριάριον εἰσεδέχετο, τοὺς μὲν διὰ τῆς πύλης, ἐνίους δὲ καὶ τὴν στεφάνην ὑπερβαίνοντας :

Damophalès trahit sa cité, comme le fit avant lui Lamachos (cf. Memnon 29. 3) qui après avoir enivré ses concitoyens, avait permis à Mithridate d'entrer dans la cité. Les Romains utilisent la même stratégie que celle par laquelle ils réussirent à se saisir d'Eupatoria où ils avaient escaladé les remparts à l'aide d'échelles (Memnon F 30. 3).

35.5

Καὶ τότε τῆς προδοσίας οἱ Ἡρακλεῶται ἐπήσθοντο· καὶ οἱ μὲν σφᾶς αὐτοὺς παρεδίδοσαν, οἱ δὲ ἐκτείνοντο, τὰ τε κειμήλια καὶ τὰ ἐπιπλα διηρπάζετο, καὶ πολλὴ τοὺς πολίτας ὠμότης ἐλάμβανε, μεμνημένων Ῥωμαίων ὅσα τε παρὰ τὴν ναυμαχίαν πάθειεν, καὶ ὅσα τεταλαιπωρηκότες ἐπὶ τῇ πολιορκίᾳ ὑπέστησαν. Οὐκ ἀπείχοντο γοῦν οὐδὲ τῶν ἐπὶ τοῖς ἱεροῖς πεφευγόντων, ἀλλὰ παρὰ τε τοῖς βομοῖς καὶ τοῖς ἀγάλμασιν αὐτοὺς ἔσφαττον.

Et c'est alors que les Héracléotes comprirent la trahison ; les uns se rendaient et les autres se faisaient tuer ; on pillait les trésors et le mobilier ; on traitait les gens avec une extrême cruauté parce que les Romains se rappelaient tout ce qu'ils avaient enduré au cours de la guerre sur mer et toutes les misères qu'ils avaient subies pendant le siège. Aussi ne respectaient-ils pas même ceux qui avaient cherché refuge dans les temples ; ils les égorgaient au pied des autels et des statues.

μεμνημένων Ῥωμαίων ὅσα τε παρὰ τὴν ναυμαχίαν πάθοιεν, καὶ ὅσα τεταλαιπωρηκότες ἐπὶ τῇ πολιορκίᾳ ὑπέστησαν :

Il semble étonnant que Memnon tente de justifier le massacre de ses compatriotes en rapportant combien les Romains avaient été éprouvés par la longueur du siège.

οὐκ ἀπείχοντο γοῦν οὐδὲ τῶν ἐπὶ τοῖς ἱεροῖς πεφευγόντων, ἀλλὰ παρὰ τε τοῖς βωμοῖς καὶ τοῖς ἀγάλμασιν αὐτοὺς ἔσφαττον :

Cet acte sacrilège rappelle celui commis par les cités d'Asie qui, pendant les vêpres éphésiennes, n'avaient pas hésité à tuer les Romains qui s'étaient réfugiés dans les sanctuaires (cf. Memnon F 26.9). Le massacre des Héracléotes était-il seulement dû à l'épuisement des soldats romains ou bien était-ce là une vengeance pour ce que les Romains avait subi durant le massacre de 88, voire peut-être une vengeance pour le meurtre des publicains (Memnon F 27.6) ?

35.6

Διὸ πολλοὶ διαπίπτοντες ἐκ τῶν τειχῶν φόβῳ τοῦ ἀφύκτου θανάτου κατὰ πᾶσαν ἐσκεδάννυντο χώραν· οἱ δὲ αὐτομολεῖν πρὸς τὸν Κότταν ἠναγκάζοντο. Ἐξ ὧν ἐκεῖνος τὴν τε ἄλωσιν καὶ τὸν φθόρον τῶν ἀνθρώπων καὶ τὴν διαρπαγὴν τῶν χρημάτων πυθόμενος, ὀργῆς ἀνεπίμπλατο, καὶ διὰ ταχέων πρὸς τὴν πόλιν ἠπειύετο. Συνεχαλέπαινε δὲ καὶ τὸ στράτευμα, ὡς οὐ μόνον τὴν ἐπὶ τοῖς κατωρθωμένοις εὐδοξίαν ἀφηρημένον, ἀλλὰ καὶ τῶν λυσιτελειῶν ἀπάσας παρὰ τῶν αὐτῶν διηρπασμένοι. Καὶ εἰς μάχην ἂν τοῖς ὁμοφύλοις κατέστησαν ἄσπονδον, καὶ κατεκόπησαν ἂν ὑπ' ἀλλήλων, εἰ μὴ ὁ Τριάριος ἐπιγνοὺς τὴν ὁρμὴν αὐτῶν, πολλοῖς ἐκμειλίζας λόγοις τὸν τε Κότταν καὶ τὸν στρατόν, καὶ εἰς τὸ κοινὸν τὰ κέρδη καταθεῖναι βεβαιωσάμενος, τὸν ἐμφύλιον ἀνεχαίτισε πόλεμον.

C'est pourquoi beaucoup d'entre eux, qui s'étaient laissé tomber des murailles par crainte d'une mort inévitable, s'étaient dispersés dans toute la région ; d'autres se voyaient forcés de passer dans le camp de Cotta. C'est par eux que ce dernier apprit la prise de la ville, le massacre de la population et le pillage de ses richesses. Plein de colère, il se hâtait vers la ville ; ses troupes partageaient son irritation non seulement parce qu'elles se voyaient ravir la gloire attachée à leurs exploits, mais aussi parce qu'elles étaient frustrées de tous leurs avantages par les mêmes assaillants. Et ces gens d'un même pays en seraient venus à une lutte implacable où ils se seraient entretués si Triarius, qui avait compris leur irritation, n'avait, à force de discours, apaisé Cotta et son armée et n'avait calmé le conflit entre concitoyens en garantissant que le profit serait mis en commun.

ἐξ ὧν ἐκεῖνος τὴν τε ἄλωσιν καὶ τὸν φθόρον τῶν ἀνθρώπων καὶ τὴν διαρπαγὴν τῶν χρημάτων πυθόμενος, ὀργῆς ἀνεπίμπλατο, καὶ διὰ ταχέων πρὸς τὴν πόλιν ἠπειύετο :

Cotta se trouvait encore dans la plaine du Lycos quand il apprit l'intrusion des troupes de Triarius dans la cité. Cela tend à prouver que ces deux généraux agissaient séparément et

qu'ils n'avaient pas projeté de mener une offensive coordonnée. Tandis que Cotta était occupé à piller la *chôra*, Triarius et ses troupes furent les premiers à amasser du butin ce qui attisa la colère des soldats qui assiégeaient la cité depuis deux longues années²⁰⁷⁴.

35.7

Ἐπεὶ δὲ ἐπυνθάνοντο τὸν Κοννακόρηκα κατειληφῶτα τὴν Τίον καὶ τὴν Ἄμαστριν, αὐτίκα Κόττας Τριάριον ἐκπέμπει ἀφαιρησόμενον αὐτὸν τὰς πόλεις. Αὐτὸς δὲ τοὺς τε προσκεχωρηκότας ἄνδρας λαβὼν καὶ τοὺς ἐκ τῆς αἰχμαλωσίας ἀνθρώπους, τὰ λοιπὰ μετὰ πάσης διεΐπεν ὠμότητος. Χρήματα γοῦν διερευνώμενος οὐδὲ τῶν ἐν ἱεροῖς ἐφείδετο, ἀλλὰ τοὺς τε ἀνδριάντας καὶ τὰ ἀγάλματα ἐκίνει, πολλὰ καὶ καλὰ ὄντα.

Et quand ils eurent appris que Connacorèx s'était emparé de Tios et d'Amastris, Cotta envoya aussitôt Triarius pour lui enlever ces places. Lui-même, après avoir reçu ceux qui se rendaient et les hommes qu'on avait fait prisonniers, poursuivit sa tâche avec toute la cruauté possible. Il recherchait, en effet, les objets de valeur sans égards pour ceux qui se trouvaient dans les temples ; au contraire, il en enlevait statues et images ; elles étaient belles et il y en avait beaucoup.

ἐπεὶ δὲ ἐπυνθάνοντο τὸν Κοννακόρηκα κατειληφῶτα τὴν Τίον καὶ τὴν Ἄμαστριν :

Memnon ne donne aucune explication sur les raisons pour lesquelles, le commandant de la garnison s'en prit à Tios et Amastris. Reinach considère que la prise de ces deux cités avait pour but de « donner à sa désertion l'apparence d'une retraite »²⁰⁷⁵. Il est possible que le récit originel ait été plus développé. Toutefois, il apparaît clairement que l'historien s'attache à rapporter les événements qui concernent les deux anciennes possessions héracléotes.

αὐτὸς δὲ τοὺς τε προσκεχωρηκότας ἄνδρας λαβὼν καὶ τοὺς ἐκ τῆς αἰχμαλωσίας ἀνθρώπους, τὰ λοιπὰ μετὰ πάσης διεΐπεν ὠμότητος :

Memnon met l'accent sur la violence de Cotta. Le terme ὠμότητος n'est pas anodin puisqu'il est majoritairement utilisé par Memnon pour sa description des tyrans d'Héraclée.

χρήματα γοῦν διερευνώμενος οὐδὲ τῶν ἐν ἱεροῖς ἐφείδετο, ἀλλὰ τοὺς τε ἀνδριάντας καὶ τὰ ἀγάλματα ἐκίνει, πολλὰ καὶ καλὰ ὄντα :

L'épisode est l'occasion de présenter Cotta comme un sacrilège, dépouillant les dieux de leurs richesses. Il informe au passage combien la cité avait richement honoré ses divinités.

²⁰⁷⁴ Voir la première partie sur le portrait dressé par Memnon de Cotta et Triarius. Cf. également le chapitre consacré à la description des opérations militaires.

²⁰⁷⁵ Reinach, *Mithridate*, p. 351.

35.8

Καὶ δὴ καὶ τὸν Ἡρακλέα τὸν ἐκ τῆς ἀγορᾶς ἀνήρει, καὶ σκευὴν αὐτοῦ τὴν ἀπὸ τῆς πυραμίδος, πολυτελείας καὶ μεγέθους καὶ δὴ καὶ ῥυθμοῦ καὶ χάριτος καὶ τέχνης οὐδενὸς τῶν ἐπαινουμένων ἀπολειπομένην. Ἦν δὲ ῥόπαλον σφυρήλατον ἀπέφθου χρυσοῦ πεποιημένον, κατὰ δὲ αὐτοῦ λεοντῆ μεγάλη ἐκέχυτο, καὶ γωρυτὸς τῆς αὐτῆς μὲν ὕλης, βελῶν δὲ γέμων καὶ τόξου. Πολλὰ δὲ καὶ ἄλλα καλὰ καὶ θαυμαστὰ ἀναθήματα ἔκ τε τῶν ἱερῶν καὶ τῆς πόλεως ἀφελόν, ταῖς ναυσὶν ἐγκατέθετο. Καὶ τὸ τελευταῖον πῦρ ἐνεῖναι τοῖς στρατιώταις κελεύσας τῇ πόλει, κατὰ πολλὰ ταύτην ὑπέπρησε μέρη.

Il enleva même la statue d'Héraclès, qui était dressée sur l'agora, avec tout l'appareil qu'il arracha à son socle, appareil dont la richesse, le volume, la grâce et l'art n'étaient inférieurs à aucun éloge qu'on en faisait. La massue était un assemblage de feuille d'or fin ; la grande toison léonine qui couvrait le personnage était de la même matière ainsi que le carquois avec flèches et arc. Il y avait encore un nombre considérable d'offrandes de toute beauté dont il dépouilla les temples et la ville et qu'il chargea sur ses navires. Finalement, il ordonna à ses soldats de mettre le feu à la ville et il en incendia beaucoup de quartiers.

καὶ δὴ καὶ τὸν Ἡρακλέα τὸν ἐκ τῆς ἀγορᾶς ἀνήρει, καὶ σκευὴν αὐτοῦ τὴν ἀπὸ τῆς πυραμίδος :

Il n'y a pas de preuves archéologiques de l'existence d'un socle (pyramide). Il est question d'un temple construit en marbre de Proconnèse au F 17. Il fut offert aux Héracléotes par Ptolémée III. Je ne pense pas que la statue mentionnée soit celle du temple du F 17 car d'après Memnon, il fut construit sur l'acropole : : καὶ νεῶν αὐτοῖς Προκοννησίας πέτρας ἐν τῇ ἀκροπόλει Ἡρακλέος ἀνεδείματο. (« *et leur fit construire sur la citadelle un temple à Héraklès en marbre de Proconnèse* »)²⁰⁷⁶. Les recherches archéologiques ont sans doute permis d'identifier le sanctuaire dans lequel se trouvait le temple d'Héraclès, qui fut construit par Ptolémée et il est situé sur l'acropole²⁰⁷⁷. Il est possible que Photius ait fait une confusion en rapportant ce passage, peut-être avec la mention d'un autre temple qu'il figurait dans le texte origine. Dans ce cas, il faudrait admettre que la magnifique statue du dieu est été placé sur l'acropole, dans le temple offert dans les années 260 ou 250 à la cité.

καὶ τὸ τελευταῖον πῦρ ἐνεῖναι τοῖς στρατιώταις κελεύσας τῇ πόλει, κατὰ πολλὰ ταύτην ὑπέπρησε μέρη :

L'incendie de la cité, ordonné par Cotta ne fait qu'accentuer le portrait peu flatteur que Memnon dresse du proconsul, lequel (F. 39.2), lors de son retour à Rome, aurait été accusé

²⁰⁷⁶ Cf. Janke, *Memnon*, p. 116: « Sicher ein Bauwerk in Herakleia, in dem die genannten ἀναθήματα aufbewahrt wurden: ein archäologischer Befund fehlt jedoch »; Van Ooteghem, *Lucullus*, p. 106. Sur la statue : cf. Haug, s.v. « Hercules » *RE VIII* (1912), col. 590.

²⁰⁷⁷ Erçiyas, *Heracleia Pontica-Amastris*, p. 1418 ; Hoepfner, *Heracleia Pontike*, p. 25.

par Thrasyède, un des prisonniers héracléotes, d'avoir causé de nombreux maux à la cité et en particulier, d'y avoir mis le feu (cf. F. 39.2).

Au 34.2, Cotta est présenté comme un homme violent, non seulement avec ses ennemis, mais également avec ses propres soldats : τῆ ὑστεραία δ' οὖν πάλιν ἐπαγαγὼν τὴν μηχανὴν καὶ μηδὲν ἀνύσας, κατακαίει μὲν τὸ μηχανήμα, ἀποτέμνει δὲ καὶ τὰς τῶν μηχανοποιῶν κεφαλὰς (« *Le lendemain, il fit encore avancer la machine et, devant son insuccès, il y fit mettre le feu; il fit décapiter ceux qui l'avaient construite* »). Memnon rapporte que le chef de la garnison Connacorèx préféra traiter avec Tirarius car Cotta était « dur et d'un caractère peu sûr », Κότταν μὲν ὡς βαρὺν τὸ ἦθος καὶ ἄπιστον ἐφυλάττετο (35.2). Memnon le présente comme un pilleur de temples (35.7) : αὐτὸς δὲ τοὺς τε προσκεχωρηκότας ἄνδρας λαβὼν καὶ τοὺς ἐκ τῆς αἰχμαλωσίας ἀνθρώπους, τὰ λοιπὰ μετὰ πάσης διεῖπεν ὠμότητος (« *Lui-même, après avoir reçu ceux qui se rendaient et les hommes qu'on avait fait prisonniers, poursuivit sa tâche avec toute la cruauté possible* »).

A l'inverse, Lucullus est présenté de façon bien plus agréable. Il est décrit comme un commandant humain qui tente de rassurer ses soldats (F 38.5), à l'inverse de Cotta qui décapite ses hommes. Memnon insiste sur le fait que le consul de 74 tenta au mieux d'épargner les cités qu'il avait assiégées. Il rapporte comment Lucullus traita avec bienveillance les gens d'Amisos après que leur cité eut été soumise (F 30.3) : καὶ οἰκειότερον ἐχρῆτο (« *et il les traita avec une certaine bonté* ») et souligne la pitié de Lucullus pour les gens de Sinope qui se firent massacrer pendant l'investissement de leur ville (37. 8) : ἀλλὰ τὸ πάθος Λεύκολλος οἰκτεῖρας, τὴν σφαγὴν ἐπέσχευ (« *mais, pris de pitié devant ce drame, Lucullus arrêta la tuerie* »)²⁰⁷⁸. Toutefois, Strabon, XII, 3, 11 rapporte que Lucullus, après avoir pris d'assaut Sinope, s'empara de la statue d'Autolykos que les Sinopiens considéraient comme un dieu : « *Elle fut donc prise d'assaut. Lucullus lui laissa tous ses autres monuments, mais enleva la Sphère de Billarus et la statue d'Autolykos, chef-d'oeuvre de Sthénis : on sait qu'ils considèrent Autolykos comme le fondateur de leur ville, et qu'ils l'ont toujours honoré à l'égal d'un Dieu* ». Il est étonnant que Memnon, qui rapporte le siège de la cité (cf. F 37. 1-37.9) ne fasse pas mention de cet acte impie²⁰⁷⁹.

²⁰⁷⁸ Cf. Dueck, *Memnon of Herakleia on Rome*, p. 56.

²⁰⁷⁹ Cf. A. Mastrocinque, « The Antikythera shipwreck and Sinope's Culture », dans Højte (éd.), Aarhus (2009), p. 313-319.

35.9

Ἐάλω δὲ ἡ πόλις ἐπὶ δύο ἔτη τῇ πολιορκίᾳ ἀντισχοῦσα.
La place avait été prise après voir soutenu un siège de deux ans.

Commencé à l'été 72, le siège prit fin au printemps 70²⁰⁸⁰. Les Héracléotes ont lutté de toutes leurs forces contre les Romains qui tentaient d'assiéger leur cité, mais ce n'est certainement pas pour défendre le parti pontique. En effet, il semble évident que les habitants ont lutté pour leur liberté car ils savaient que la domination romaine en Asie Mineure signifiait pour les cités grecques la fin de l'indépendance. Eux-mêmes d'ailleurs avaient subi la présence des publicains comme une atteinte à leur liberté. Ils ne se sont pas contentés de la protection de la garnison pontique, qui a montré ses limites, mais ils ont saisi eux-mêmes les armes. Si Héraclée était réellement tombée dans les mains pontiques par trahison, ils auraient pu, au moment propice, revenir de nouveau du côté romain. Or en se battant contre les forces romaines, ils se sont battus contre l'impérialisme romain²⁰⁸¹.

36

Ὁ δὲ Τριάριος παραγεγονὸς ἐν αἷς ἀπέσταλτο πόλεσι, Κοννακόρηκι (οὗτος γὰρ τὴν τῆς Ἡρακλείας προδοσίαν ἐτέρων κατασχέσει συγκαλύπτειν διανοεῖτο) δοῦς ἄδειαν τῆς ἀναχωρήσεως, καθ' ὁμολογίαν λαμβάνει τὰς πόλεις. Ὁ δὲ Κόττας ἄπερ εἴρηται διαπραζάμενος, τὸ μὲν πεζὸν καὶ τοὺς ἵππεῖς ἐκπέμπει Λευκόλλῳ, καὶ τοὺς συμμάχους ἀφῆκεν ἐπὶ τῶν πατρίδων, αὐτὸς δ' ἀνήγετο τῷ στόλῳ. Τῶν δὲ νεῶν, αἱ τὰ τῆς πόλεως λάφυρα ἦγον, αἱ μὲν κατάφορτοι γενόμεναι μικρὸν ἄποθεν τῆς γῆς διελύθησαν, αἱ δὲ ἀπαρκτίου πνεύσαντος ἐξεβράσθησαν εἰς τὰ τενάγη, καὶ πολλὰ τῶν ἀγωγίμων ἀπεβάλοντο.

Triarius, arrivé dans les villes où on l'avait envoyé, permit à Connacorèx - car ce dernier songeait à effacer sa trahison d'Héraclée par la prise d'autres villes -, de s'en aller et il reçut ces places aux termes d'un traité. Cotta, lui, quand il eut achevé les opérations dont on vient de parler, envoya son infanterie et sa cavalerie à Lucullus ; il renvoya ses alliés chez eux et partit lui-même avec la flotte. Quant aux bateaux qui transportaient les dépouilles de la cité, les uns, trop chargés, se brisèrent à peu de distance de la côte, les autres, sous le vent du nord qui se mit à souffler, furent déviés de leur porte sur les bas-fonds et perdirent une grande partie de leur cargaison.

²⁰⁸⁰ Reinach, *Mithridate*, p. 352. De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 355 : selon ce savant, Héraclée résista encore après l'année 71.

²⁰⁸¹ Janke, *Memnon*, p. 116 ; Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 296 ; Sherwin-White, *RFPE*, p. 250-251, compare le sac d'Héraclée à celui de Carthage.

ὁ δὲ Τριάριος παραγεγονῶς ἐν αἷς ἀπέσταλτο πόλεσι, Κοννακόρηκι (οὗτος γὰρ τὴν τῆς Ἡρακλείας προδοσίαν ἐτέρων κατασχέσει συγκαλύπτειν διενοεῖτο) δοῦς ἄδειαν τῆς ἀναχωρήσεως, καθ' ὁμολογίαν λαμβάνει τὰς πόλεις :

Le passage fait référence aux cités de Tios et Amastris dont s'était emparé Connacorex après avoir fuit Héraclée en pleine nuit (cf. F 35.7). Selon Fr. de Callataÿ, Amastris fut sans doute prise en 71 mais il ressort de Memnon que la cité fut soumise peu après ou au même moment qu'Héraclée, au printemps 70²⁰⁸². La prise d'Amastris est mentionnée par Appien, *Mithr.* 82, 369, dont le récit est fort lacunaire à ce propos. Il fait également référence à « d'autres » cités du littoral, parmi lesquelles figure certainement Tios.

- Appien, *Mithr.* 82, 369 : « Lucullus régla la situation <...> et, longeant avec sa flotte la côte du Pont, il prenait les villes du littoral, Amastris, Héraclée et d'autres. »

τῶν δὲ νεῶν, αἱ τὰ τῆς πόλεως λάφυρα ἦγον, αἱ μὲν κατάφορτοι γενόμεναι μικρὸν ἄποθεν τῆς γῆς διελύθησαν, αἱ δὲ ἀπαρκτίου πνεύσαντος ἐξεβράσθησαν εἰς τὰ τενάγη, καὶ πολλὰ τῶν ἀγωγίμων ἀπεβάλλοντο :

Il n'est pas rare que les auteurs d'actes sacrilèges soient victimes de catastrophes météorologiques. Ainsi, Cotta qui avait volé la statue de la divinité poliade, Héraclès, perdit une grande partie de son butin. Memnon semble estimer que Cotta fut en proie à une punition divine et ne semble pas tenir compte du fait que, tout simplement, les navires furent surchargés et bien trop lourds²⁰⁸³.

F 37.1-37.8 : Siège de Sinope et reddition d'Amasée

37.1

Λεόνιππος δὲ ὁ σὺν Κλεοχάρει παρὰ Μιθριδάτου τὴν Σινώπην ἐπιτραπεῖς, ἀπεγνωκῶς τῶν πραγμάτων, πέμπει περὶ προδοσίας πρὸς Λεύκολλον. Ὁ δὲ Κλεοχάρης ἅμα Σελεύκῳ (καὶ γὰρ οὗτος τῶν Μιθριδάτου στρατηγὸς ἰσοστάσιος τῶν εἰρημένων ἦν) τὴν Λεονίππου μαθόντες προδοσίαν, ἐκκλησίαν ἀθροίσαντες κατηγόρουσιν αὐτοῦ. Οἱ δὲ οὐ προσίεντο· ἐδόκει γὰρ αὐτοῖς εἶναι χρηστός καὶ οἱ περὶ Κλεοχάρην δείσαντες τοῦ πλήθους τὴν εὐνοίαν, ἐξ ἐνέδρας νυκτὸς ἀποσφάττουσι τὸν ἄνδρα. Καὶ τὸ μὲν δημοτικὸν ἤχθετο τῷ πάθει, οἱ δὲ περὶ Κλεοχάρην τῶν πραγμάτων κύριοι καταστάντες τυραννικῶς ἤρχον, ταύτη νομίζοντες διαφυγεῖν τῆς ἐπὶ Λεονίππῳ μαιφονίας τὴν δίκην.

Léonippos, qui, avec Cléocharès, s'était vu confier Sinope par Mithridate, désespérant de la situation, envoya des émissaires à Lucullus pour négocier sa trahison. Cléocharès ainsi que

²⁰⁸² De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 355.

²⁰⁸³ Dueck, *Memnon of Herakleia on Rome*, p. 58.

Séleucos - car ce dernier était un général au service de Mithridate et avait le même rang que ceux dont on vient de parler - apprirent la trahison de Léonippos, convoquèrent une assemblée et le mirent en accusation. La population ne voulait pas les écouter, car elle le croyait honnête, et les gens de Cléocharès, qui redoutaient la faveur dont Léonippos jouissait auprès du peuple, l'assassinèrent la nuit par trahison. La population était indignée de ce méfait, mais les partisans de Cléocharès, maîtres de la situation, se mirent à gouverner en tyrans, comptant ainsi échapper au châtiement du crime commis contre Léonippos.

Λεόνιππος δὲ ὁ σὺν Κλεοχάρει παρὰ Μιθριδάτου τὴν Σινώπην ἐπιτραπεῖς, ἀπεγνοκῶς τῶν πραγμάτων, πέμπει περὶ προδοσίας πρὸς Λεύκολλον :

Mithridate, après avoir survécu à une tempête qui avait causé beaucoup de dommages à sa flotte, s'était réfugié à Héraclée, puis avait rejoint Sinope (Memnon 29.4), vers le milieu de l'été 72²⁰⁸⁴. C'est sans doute à ce moment-là qu'il installa une garnison, car le roi se préparait à l'invasion imminente de son royaume. D'après Janke, le siège de la cité avait sans doute commencé à la fin de l'automne 72²⁰⁸⁵. Ainsi, Memnon fait sans doute allusion à la situation de la cité au moment de l'arrivée de Lucullus : πέμπει περὶ προδοσίας πρὸς Λεύκολλον : Memnon ne mentionne l'arrivée de Lucullus à Sinope qu'au fragment 37.5. Or, d'après Plutarque, *Lucullus*, 23, 1, le proconsul séjournait à Ephèse quand Appius vint lui annoncer le refus de Tigrane de livrer Mithridate et il ne revint dans le Pont qu'au printemps 70²⁰⁸⁶. De plus, le siège de la cité avait été commencé avant le retour de Lucullus, puisque selon Appien, *Mithr.* 83, 370, la cité résistait depuis un moment aux assauts romains. Pourquoi dans ce cas Léonippos aurait-il envoyé des messagers à Lucullus, si ce dernier n'était pas encore arrivé et que la cité ne se trouvait pas encore dans une situation critique, comme c'est le cas, à l'inverse, lorsque Lucullus fait son apparition ? Il est possible que Memnon rapporte ici la situation de la cité, au moment où Lucullus arrive aux portes de la cité, quand bien même il ne le mentionne qu'au fragment 37.5²⁰⁸⁷.

Ni Appien, *Mithr.* 83, 370-375, ni Plutarque, *Lucullus*, 23, 2-6 ne donnent les noms des chefs de la garnison.

ὁ δὲ Κλεοχάρης ἄμα Σελεύκῳ (καὶ γὰρ οὗτος τῶν Μιθριδάτου στρατηγὸς ἰσοστάσιος τῶν εἰρημένων ἦν) :

Ce passage confus est sans doute dû à l'intervention de Photius. Il semble que Léonippos avait le soutien du peuple. D'après Janke, il est possible qu'il ait eu la même

²⁰⁸⁴ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 351.

²⁰⁸⁵ Janke, *Memnon*, p. 117.

²⁰⁸⁶ Reinach, *Mithridate*, p. 355.

²⁰⁸⁷ Janke, *Memnon*, p. 117-118. Reinach, *Mithridate*, p. 355.

fonction que celle qu'avait Damophélès à Héraclée (35.1), c'est-à-dire, commandant de la force civile de la cité²⁰⁸⁸. Le chef de la garnison devait être Cléocharès, au sens où l'était Connacorès à Héraclée (cf. Memnon 35.1). Elle était composée de 10 000 Ciliciens d'après les estimations de Janke²⁰⁸⁹, car selon Plutarque (*Lucullus*, 23, 3-4) Lucullus tua 8000 Ciliciens et poursuivit « *ceux des Ciliciens qui essayaient de s'enfuir par mer* ». Orose, VI, 3, 2 qualifie Cléocharès d'eunuque (*spado*), et Strabon, XII, 3, 11, qui mentionne un commandant de Sinope désigné comme φρούραρχος au moment de la prise de la cité par Lucullus, le nomme « Βακχίδης ». Or c'est le nom donné par Plutarque (*Lucullus*, 18, 2) à l'eunuque qui tua les femmes de Mithridate à Pharnacée : Βακχίδης εὐνοῦχος (l'eunuque Bacchidès). Il est possible qu'il y ait eu une confusion. La mention chez Strabon du terme φρούραρχος consolide l'idée selon laquelle Cléocharès était le commandant militaire la garnison. Enfin, Plutarque (*Lucullus*, 23, 2) rapporte que les Ciliciens tenaient la ville au moment de l'arrivée de Lucullus et il ressort du récit de Memnon que c'était bien les partisans de Cléocharès qui, après le meurtre de Léonippos, se saisirent du pouvoir et massacrèrent les habitants (cf. 37.3).

Quant à Séleucos, Orose (VI, 3, 2) l'identifie comme un chef pirate « archipirata ». Dans un autre passage, Orose (VI, 2, 24) mentionne également un pirate de nom de Séleucos qui selon lui, aida Mithridate à arriver en toute sécurité à Sinope après que sa flotte eu échoué près d'Héraclée à cause d'une tempête. Sans doute fait-il référence au même homme²⁰⁹⁰. Il était le commandant de la flotte (cf. Memnon 37.2), car c'est lui qui en prend la tête lors de la bataille navale qui l'oppose aux Romains²⁰⁹¹. L'utilisation du terme στρατήγος fait-il référence à Séleucos ?

καὶ τὸ μὲν δημοτικὸν ἤχθητο τῷ πάθει, οἱ δὲ περὶ Κλεοχάρην τῶν πραγμάτων κύριοι καταστάντες τυραννικῶς ἤρχον, ταύτη νομίζοντες διαφυγεῖν τῆς ἐπὶ Λεονίπῳ μαιφονίας τὴν δίκην :

Memnon, au sujet des partisans de Cléocharès, écrit : τυραννικῶς ἤρχον. Ses propos rejoignent ceux de Strabon, XII, 3, 11 qui fait référence au tyran de la cité : Τοιαύτη δὲ οὕσα δις ὁμῶς ἐάλω, πρότερον μὲν τοῦ Φαρνάκου παρὰ δόξαν αἰφνιδίως ἐπιπεσόντος, ὕστερον δὲ

²⁰⁸⁸ Janke, *Memnon*, p. 117; Magie, *RRAM*, II, p. 1215, n. 40. Selon A. Wilhelm, « König Mithridates und Olbia », *Klio*, 29 (1936), p. 50-51, Léonippos était sans doute un satrape de Mithridate en 88, dont le nom figure sur une inscription : cf. *SIG*³ 741.

²⁰⁸⁹ Janke, *Memnon*, p. 117.

²⁰⁹⁰ Cf. Memnon F 29.4 qui mentionne Sinope, toutefois, sa version est différente puisque, selon lui, Mithridate fit escale à Héraclée et soumit la cité avant de se rendre à Sinope.

²⁰⁹¹ Janke, *Memnon*, p. 118.

ὕπὸ Λευκόλλου καὶ τοῦ ἐγκαθημένου τυράννου καὶ ἐντὸς ἅμα καὶ ἐκτὸς πολιορκουμένη :
« *Sinope fut prise deux fois, une première fois par Pharnace, qui l'ayant assaillie brusquement l'enleva par surprise, et une seconde fois par Lucullus assisté de son propre tyran, lequel l'assiégeait au dedans pendant que Lucullus l'assiégeait du dehors* ». Il semble donc que Cléocharès se soit saisi du pouvoir à Sinope, après la mort de Léonippos et gouverna avec ses partisans, sans doute des citoyens de la cité, tel un tyran.

37.2

Ἐν τούτῳ Κησωρίνος ναύαρχος Ῥωμαίων, τριήρεις ἄγων ἰε' σῖτον ἀπὸ Βοσπόρου τῷ Ῥωμαίων κομιζούσας στρατοπέδῳ, πλησίον Σινώπης κατήγε· καὶ οἱ περὶ Κλεοχάρην καὶ Σέλευκον ἀνταναχθέντες Σινωπικαῖς τριήρεσιν, ἡγουμένου Σελεύκου, καθίστανται εἰς ναυμαχίαν· καὶ νικῶσι τοὺς Ἰταλοὺς, καὶ τὰς φορτηγὰς ἐπὶ τῷ σφῶν ἀφαιροῦνται κέρδει.
A ce moment, l'amiral romain Censorinus, à la tête de quinze trières qui venaient de la région du Bosphore avec du blé destiné à l'armée romaine, allait aborder non loin de Sinope ; Cléocharès et Séleucos se portèrent au-devant de lui avec des bateaux de Sinope commandés par Séleucos et lui offrirent la bataille navale dans laquelle ils vainquirent les Italiens et confisquèrent les navires de transport.

ἐν τούτῳ Κησωρίνος ναύαρχος Ῥωμαίων :

Seul Memnon mentionne Censorinus²⁰⁹².

τριήρεις ἄγων ἰε' σῖτον ἀπὸ Βοσπόρου τῷ Ῥωμαίων κομιζούσας στρατοπέδῳ :

Il est sans doute question ici du Bosphore de Thrace et non du Bosphore Cimmérien, lequel était encore entre les mains de Mithridate. Ce n'est qu'un peu plus tard que Macharès, le fils du roi du Pont, offrit son aide à Lucullus (Memnon F 37.6)²⁰⁹³.

καθίστανται εἰς ναυμαχίαν· καὶ νικῶσι τοὺς Ἰταλοὺς, καὶ τὰς φορτηγὰς ἐπὶ τῷ σφῶν ἀφαιροῦνται κέρδει :

Appien, *Mithr.* 83, 370 mentionne rapidement une victoire navale de Sinope : « *Mais Sinope, résistait encore vigoureusement et livra sur mer une belle bataille.* »

²⁰⁹² Van Ooteghem, *Lucullus*, p. 110 le qualifie de « préteur de la flotte romaine ». Voir Münzer, *s. v.* « Censorinus » n° 40, *RE XIV* (1930), col. 1550 ; Broughton, *Magistrates*, II, p. 129.

²⁰⁹³ Janke, *Memnon*, p. 118 ; Reinach, *Mithridate*, p. 355, n. 2.

37.3

Ἐπήρθησαν οὖν οἱ περὶ Κλεοχάρην τῷ κατορθώματι, καὶ τυρραννικώτερον ἔτι τῆς πόλεως ἦρχον, φόνους τε ἀκρίτους τῶν πολιτῶν ποιοῦτες, καὶ τὰ ἄλλα τῇ ὁμότητι ἀποχρώμενοι.
Exalté par ce succès, le parti de Cléocharès faisait peser sur la ville une autorité plus tyrannique encore, tuant des citoyens sans jugement et exagérant la cruauté en tout.

καὶ τυρραννικώτερον ἔτι τῆς πόλεως ἦρχον :

Strabon, XII, 3, 11, fait également allusion à l'attitude du tyran de la cité, qu'il ne nomme pas. Selon lui : ὕστερον δὲ ὑπὸ Λευκόλλου καὶ τοῦ ἐγκαθημένου τυράννου καὶ ἐντὸς ἅμα καὶ ἐκτὸς πολιορκουμένη : « *et une seconde fois par Lucullus assisté de son propre tyran, lequel l'assiégeait au dedans pendant que Lucullus l'assiégeait du dehors* ». Sans doute Strabon fait-il référence à la conduite des partisans de Cléocharès qui se montraient d'une extrême violence à l'égard des citoyens et c'est la raison pour laquelle il compare cette atmosphère à un siège du dedans²⁰⁹⁴. D'ailleurs, il mentionne les exactions commises par Cléocharès : ὁ γὰρ ἐγκατασταθεὶς ὑπὸ τοῦ βασιλέως φρούραρχος Βακχίδης ὑπονοῶν ἀεὶ τινα προδοσίαν ἐκ τῶν ἔνδοθεν καὶ πολλὰς αἰκίας καὶ σφαγὰς ποιῶν : « *Tenue pour ainsi dire en échec par les Perpétuels soupçons de Bacchidès, gouverneur/ phourarque que le roi lui avait imposé, accablée par lui de vexations de toute sorte, terrifiée par des exécutions en masse* », des propos que l'on peut rapprocher de ceux tenus par Memnon : φόνους τε ἀκρίτους τῶν πολιτῶν. Plutarque, *Lucullus*, 23, 2 fait référence aux massacre des citoyens perpétrés par les Ciliciens qui tenaient la ville.

37.4

Ἐγένετο δὲ καὶ στάσις πρὸς ἀλλήλους Κλεοχάρη καὶ Σελεύκῳ· τῷ μὲν γὰρ ἤρεσκε διακαρτερεῖν τῷ πολέμῳ, Σελεύκῳ δὲ πάντας Σινωπεῖς ἀναιρεῖν καὶ Ῥωμαίοις ἐπὶ δωρεαῖς μεγάλας παρασχεῖν τὴν πόλιν. Πλὴν οὐδεμία τῶν γνωμῶν κρίσιν ἔσχε, τὰ δὲ ὑπάρχοντα λαθραίως ναυσὶ στρογγύλαις ἐνθέμενοι πρὸς Μαχάρην τὸν Μιθριδάτου υἱόν, ὃς κατ' ἐκεῖνο καιροῦ περὶ τὴν Κολχίδα ἦν, ἐξέπεμπον.
Un désaccord éclata entre Cléocharès et Séleucos ; le premier, en effet, entendait continuer la lutte ; Séleucos voulait massacrer tous les habitants de Sinope et livrer la ville aux Romains en échange de dons substantiels. Pourtant, aucun des deux partis n'emporta la décision ; ils chargèrent leurs biens en cachette sur des transports pour les envoyer à Macharès, fils de Mithridate, qui se trouvait alors du côté de la Colchide.

²⁰⁹⁴ Ou bien, fait-il référence à la trahison de Cléocharès (et de Séleucos qui quitte la cité avec les richesses. Cf. Memnon F 37.4) ?

τὰ δὲ ὑπάρχοντα λαθραίως ναυσὶ στρογγύλαις ἐνθήμενοι πρὸς Μαχάρην τὸν Μιθριδάτου υἱόν, ὃς κατ' ἐκεῖνο καιροῦ περὶ τὴν Κολχίδα ἦν, ἐξέπεμπον :

Sans doute les chefs de la garnison pontique n'étaient-ils pas encore au courant de la trahison de Macharès²⁰⁹⁵ qui passa du côté romain²⁰⁹⁶. Il semble que ce passage soit le travail de Photius qui rend difficile la compréhension du récit. En effet, il semble que les deux partis, Séleucos et Clécharès ne soient pas d'accord sur l'issue qu'ils entendent donner à la suite des événements et seul Cléocharès semble vouloir abandonner la cité. Ainsi, me paraît-il, ce passage fait sans doute référence à la fuite des seuls partisans de Cléocharès (F 37.6). Cependant, Orose, VI, 8, 2 rapporte que Cléocharès et Séleucos avaient tous deux quitté la cité après l'avoir pillée.

37.5

Ἐν τούτῳ δὲ Λεύκολλος ὁ τῶν Ῥωμαίων αὐτοκράτωρ παραγίνεται τῇ πόλει, καὶ κραταιῶς ἐπολιόρκει.

A ce moment, l'imperator romain Lucullus arriva devant la ville dont il entreprit le siège avec vigueur.

Plutarque, *Lucullus*, 23, 2, Orose, VI, 3, 2 et Appien, *Mithr.* 83, 370 mentionnent le siège de la cité par Lucullus. Memnon situe l'abandon de la cité par Cléocharès et Séleucos au moment de l'arrivée de Lucullus. Il semble, d'après Plutarque, que la garnison et les chefs se trouvaient encore dans la cité et que c'est devant l'arrivée de Lucullus qu'ils décidèrent d'abandonner Sinope.

Lucullus est appelé αὐτοκράτωρ mais cette fois avec avec la mention τῶν Ῥωμαίων. Il est probable que Memnon donne ici le sens de « commandant » et ne fasse pas référence à lui comme imperator, contrairement au F 31.3²⁰⁹⁷.

37.6

Ἐπρεσβεύετο δὲ καὶ Μαχάρης ὁ τοῦ Μιθριδάτου πρὸς Λεύκολλον περὶ φιλίας τε καὶ συμμαχίας. Ὁ δὲ ἀσμένως ἐδέχετο, εἰπὼν βεβαίους νομιεῖν τὰς συμβάσεις, εἰ μὴ καὶ τοῖς Σινωπεῦσιν ἀγορὰν διαπέμποι. Ὁ δὲ οὐ μόνον τὸ κελευόμενον ἔπραττεν, ἀλλὰ καὶ ἅ παρεσκευάστο πέμπειν τοῖς Μιθριδατείοις ἐξαπέστειλε Λευκόλλῳ.

Macharès, fils de Mithridate, envoyait des ambassadeurs à Lucullus pour obtenir son amitié et son alliance. Lucullus leur faisait un accueil favorable tout en disant qu'il tiendrait les conventions pour valables si on n'envoyait pas de ravitaillement aux habitants de Sinope. L'autre, non content

²⁰⁹⁵ Obst, s.v. « Machares », *RE* XIV (1930), col. 153.

²⁰⁹⁶ Janke, *Memnon*, p. 118.

²⁰⁹⁷ Cf. la première partie.

de se conformer à l'ordre reçu, envoya à Lucullus ce qu'il s'apprêtait à faire parvenir aux gens de Mithridate.

ἐπρεσβεύετο δὲ καὶ Μαχάρης ὁ τοῦ Μιθριδάτου πρὸς Λεύκολλον περὶ φιλίας τε καὶ συμμαχίας :

Appien, *Mithr.* 83, 375, Plutarque, *Lucullus*, 24, 1 et Tite-live, *Per.* 98 mentionnent également l'alliance conclue entre Macharès et Lucullus. Toutefois, Appien et Plutarque placent cette alliance après la conquête de Sinope, tandis que chez Memnon, c'est la trahison du jeune prince qui conduit les chefs de la garnison pontique à abandonner la cité²⁰⁹⁸.

ὁ δὲ οὐ μόνον τὸ κελευόμενον ἔπραττεν, ἀλλὰ καὶ ἃ παρεσκεύαστο πέμπειν τοῖς Μιθριδαταίοις ἐξαπέστειλε Λευκόλλῳ :

Il ressort de Memnon 37.4 que Macharès se trouvait en Colchide, d'où il envoyait des ravitaillements à Sinope. Lucullus lui accorda son amitié, à condition qu'il cesse d'aider Sinope. D'après Memnon, Macharès « envoya à Lucullus ce qu'il s'apprêtait à faire parvenir aux gens de Mithridate. ». Il fait certainement référence au blé qui ne parvint pas à aux habitants mais aux troupes romaines²⁰⁹⁹.

37.7

Ταῦτα οἱ περὶ Κλεοχάρην θεασάμενοι καὶ τέλειον ἀπογνόντες, πλοῦτον πολλὴν ταῖς ναυσὶν ἐνθέμενοι, καὶ τὴν πόλιν διαρπάσαι τοῖς στρατιώταις ἐφέντες (ὑπὸ νύκτα δὲ ταῦτα ἐπράττετο) διὰ τῶν πλοίων ἔφευγον οἷς ἐσώτερα τοῦ Πόντου (Σάνηγας δὲ καὶ Λαζοῦς ἐποίκους εἶχον τὰ χωρία), ταῖς ὑπολειφθείσαις τῶν νεῶν πῦρ ἐνέντες.

Ce que voyant, les partisans de Cléocharès, abandonnèrent tout espoir, entassèrent un maximum de trésors sur leurs bateaux, et laissèrent la troupe piller la ville - cela se passait à la tombée de la nuit- et s'enfuirent sur leurs navires vers des régions situées plus à l'intérieur du Pont et habitées par les Sanèges et les Lazès. Auparavant, ils avaient mis le feu aux bâtiments qu'ils abandonnaient.

Σάνηγας δὲ καὶ Λαζοῦς ἐποίκους εἶχον τὰ χωρία :

Memnon ne donne pas d'autres précisions géographiques, lesquelles auraient permis d'apporter quelques éclaircissements sur les migrations de ces deux peuples sur la côte nord-est de la mer Noire.

²⁰⁹⁸ Même interprétation : *Ibidem*, p. 118. Reinach, *Mithridate*, p. 355-556. Les propos d'Appien ne peuvent être suivis, d'autant plus qu'il place erronément la prise d'Amisos après celle de Sinope et qu'il situe les deux sièges avant la départ de Sylla pour l'Asie. Magie, *RRAM*, II, p. 1215, n. 41.

²⁰⁹⁹ Voir McGing, *FPM*, p. 152 ; Van Ooteghem, *Lucullus*, p. 111.

Arrien dresse la liste des peuples vivant à l'angle sud-est du Pont Euxin, entre Trapézonte et Dioscourias, parmi lesquels, il cite les Σάννοι, les Λαζοί, et les Σανιγοί. Pline, qui présente également les peuples vivant dans cette région mentionne les Sannes Hénioches, les Lazes et les Saniges. Les deux auteurs rapportent la migration d'une branche des Hénioches depuis la côte est jusqu'à l'angle sud-est du Pont²¹⁰⁰. Les Σάνηγοί, Σανιγοί chez Arrien²¹⁰¹, étaient une tribu hénioche et vivaient dans la région de Dioscourias (Arrien, *Périple*. 11, 3 ; Pline, *Hist. Nat.* VI, 14). En effet, lors de leur migration provoquée par les Zilches (Arrien, *Périple*. 18, 3 : Ζιλκοί ; Zyges chez Strabon, XI, 2, 13 : Ζυγοί), sans doute au I^{er} siècle av. J-C²¹⁰², les Sanèges auraient été repoussés jusqu'en Colchide, où ils étaient séparés des Zilchoi par le fleuve Achaïous²¹⁰³. Quant aux Λαζοί, ils étaient originaires de la côte-est du Caucase, où Arrien (*Périple*, 18, 4) signale une παλαιά λαζικνή. Il est possible que ce peuple ait fait partie des Kerkétai²¹⁰⁴, une tribu celtique dont la migration est datée du premier tiers du I^{er} s. av. J-C²¹⁰⁵. Ainsi, les Λαζοί, se seraient installés au sud de l'Acampsis (Arrien, *Périple*. 11, 2 ; Pline, *Hist. Nat.* VI, 12), c'est-à-dire, au nord d'Apsaros²¹⁰⁶ (Pline, *Hist. Nat.* VI, 4 ; Appien, *Mithr.* 15, 101).

Dès lors, il apparaît qu'au I^{er} s. av J.-C., les Lazes et les Sanèges avaient quitté leur territoires originaires, à peu près au même moment, et ces deux peuples se seraient installés tous deux dans la partie sud de la Colchide, entre Dioscourias et la fleuve Apsaros et c'est sans doute dans cette région que se sont réfugiés les généraux pontiques.

²¹⁰⁰ A. Silberman, « Arrien, Périple du Pont Euxin », *ANRW*, II, 34/1, (1993), p. 292-293.

²¹⁰¹ Janke, *Memnon*, p. 119 : Sanèges ou Saniges ; cf. Herrmann, s.v. « Sanegai », *RE*, 2^{ème} sér., I (1914), col. 2254.

²¹⁰² A. Silberman, *op. cit.*, p. 295. Selon Strabon, XI, 2, 13, les Zygoi (Zilchoi chez Arrien) étaient déjà parvenu à l'époque de Mithridate, au I^{er} s., dans la région que leur assigne Arrien.

²¹⁰³ *Ibidem*, p. 293-294. Pline (*Hist. Nat.* VI, 14) identifie des Sannes (A. Silberman propose de lire « Sannos » à la place de « Suanos »), autre nom sous lequel sont représentés les Hénioches qui se seraient installés entre le Chiarès (près du fleuve Phase) et le Chobos, c'est-à-dire un peu plus au sud du fleuve Achaïous, sans doute au plus tôt à l'époque de Tibère. Ainsi, selon A. Silberman, il est possible que les Sannes mentionnés par Pline doivent être identifiés avec les Saniges d'Arrien. Janke, *Memnon*, p. 119, est aussi en faveur d'une identification des Sanèges avec les Sannes. Toutefois, selon lui, les Sanèges ont commencé à émigrer vers l'ouest, vers le début du premier siècle avant J.-C., jusqu'à ce qu'ils atteignent les environs de Trapézonte (Strabon, XI, 2, 13). Ils les indentifient donc avec les Σάννοι d'Arrien (*Périple*, 11) qui vivaient un peu plus à l'ouest que les Sannes mentionnés par Pline (*Hist. Nat.* VI, 14).

²¹⁰⁴ D. Asheri, « The Achaeans and the Heniochi », dans G. R. Tsetschladze (éd.), *The Greek colonization of the Black Sea Area*, *Historia. Einzelschriften*, 121, Stuttgart, 1998, p. 267. Cf. Ps. Scylax, 73-74.

²¹⁰⁵ A. Silberman, *op. cit.*, p. 294, n. 117 ; Janke, *Memnon*, p. 119-120. Sur les Lazes, cf. Herrmann, s.v. « Lazoi », *RE* XII, (1924), col. 1042-1043.

²¹⁰⁶ A. Silberman, *op. cit.*, p. 294.

37.8

Αἰρομένης δὲ τῆς φλογός, ἤσθετο Λεύκολλος τοῦ ἔργου, καὶ κλίμακας κελεύει προσάγειν τῷ τείχει· οἱ δὲ ὑπερέβαινον, καὶ φθορὸς ἦν κατ' ἀρχὰς οὐκ ὀλίγος· ἀλλὰ τὸ πάθος Λεύκολλος οἰκτείρας, τὴν σφαγὴν ἐπέσχευ.

Quand les flammes montèrent, Lucullus se rendit compte de ce qui se passait ; il ordonna d'appliquer les échelles aux remparts et les assaillants les escaladèrent. Il y eut d'abord un grand massacre, mais, pris de pitié devant ce drame, Lucullus arrêta la tuerie.

L'incendie de Sinope est rapporté par Orose (VI, 3, 2-3), Plutarque (*Lucullus*, 23, 263) et Appien (*Mithr.* 83, 370). Appien est le seul à attribuer la responsabilité de l'incendie aux habitants de Sinope, puisque les trois autres rapportent que ce sont les membres de la garnison qui mirent le feu aux bâtiments avant de s'enfuir avec les richesses amassées par leur pillage de la cité par mer. Plutarque mentionne simplement les Ciliciens, tandis qu'Orose attribue la catastrophe à Cléocharès et à Séleucos. Mais sur ce point (cf. Memnon 37.3), il me semble que le silence de Memnon à propos du pirate soit en réalité dû au travail de Photius.

αἰρομένης δὲ τῆς φλογός, ἤσθετο Λεύκολλος τοῦ ἔργου, καὶ κλίμακας κελεύει προσάγειν τῷ τείχει· οἱ δὲ ὑπερέβαινον, καὶ φθορὸς ἦν κατ' ἀρχὰς οὐκ ὀλίγος :

Les Romains escaladent les murailles à l'aide d'échelles : cette technique fut déjà utilisée lors des sièges d'Eupatoria, d'Amisos et d'Héraclée (Plutarque, *Lucullus*, 1, 3 ; cf. Memnon 30.2 ; F 35.4).

ἀλλὰ τὸ πάθος Λεύκολλος οἰκτείρας, τὴν σφαγὴν ἐπέσχευ :

Les sources s'accordent sur le fait que Lucullus fit preuve d'humanité. D'après Memnon, Lucullus mit fin au massacre qui semble être la conséquence de la confrontation entre les Romains qui escaladaient les remparts pour éteindre l'incendie et les défenseurs de la cité. Or de sa présentation, il ressort que ce furent les Sinopiens qui furent tués et que Lucullus eut pitié d'eux et ordonna de cesser la tuerie. La présentation de l'indulgence de Lucullus est différente chez Appien, dont le récit est fortement lacunaire à propos du siège de Sinope, selon cet auteur, il aurait accordé la liberté à Sinope, à cause d'un rêve qu'il avait eu, en dépit du fait que les habitants avaient fui leur cité. Plutarque rapporte également que Lucullus avait fait un rêve et ce fut la raison pour laquelle il fit preuve de bienveillance à l'égard de la cité. Cependant, son propos diffère de celui de Memnon, puisque selon lui, ce ne sont pas les habitants de Sinope qui furent massacrés mais les membres de la garnison, les Ciliciens, qui semble-t-il, n'avaient pas fui avec leur chef. Lucullus tua 8000 d'entre eux.

Il me semble que Photius en résumant le texte de Memnon, a confondu le massacre des habitants commis par Cléocharès et ses partisans avec celui des membres de la garnison par les Romains.

37.9

Οὕτω μὲν οὖν ἦλθε καὶ ἡ Σινώπη. Ἔτι δὲ ἡ Ἀμάσεια ἀντεῖχεν, ἀλλ' οὐ μετ' οὐ πολὺ καὶ αὐτὴ προεχώρησε Ῥωμαίοις.

C'est donc ainsi que Sinope fut enlevée à son tour. Amaseia tenait encore, mais, peu après, elle se rendit elle aussi aux Romains.

ἔτι δὲ ἡ Ἀμάσεια ἀντεῖχεν, ἀλλὰ [οὐ] μετ' οὐ πολὺ καὶ αὐτὴ προεχώρησε Ῥωμαίοις :

Selon Reinach, la cité aurait encore frappé monnaie en 70, et cette ville ne fut sans doute conquise que dans la seconde moitié de cette même année, sans doute au cours de l'automne, ce qui corroborerait les propos de Memnon, qui place la prise d'Amaseia après celle de Sinope, laquelle eut lieu vraisemblablement au cours du printemps 70²¹⁰⁷.

F 38.1-38.8 : La campagne d'Arménie

38.1

Μιθριδάτης δὲ ἐνιαυτὸν καὶ μῆνας ἡ' ἐν τοῖς μέρεσι τῆς Ἀρμενίας διατρίβων, οὕτω εἰς ὅσιν κατέστη Τιγράνου· ἐπεὶ δὲ Τιγράνης ἐδυσωπήθη εἰς θεὸν αὐτὸν καταστήσαι, μετὰ λαμπρᾶς τε τῆς πομπῆς ἀπήντα, καὶ βασιλικῶς ἐδεξιοῦτο. Ἐπὶ δὲ τρεῖς ἡμέρας ἀπορρήτως αὐτῷ ὁμιλήσας, ἔπειτα λαμπροτάταις ἐστίασεσι φιλοφρονησάμενος, μυρίους δίδωσιν ἱππεῖς, καὶ ἐπὶ τὸν Πόντον ἐκπέμπει.

Et Mithridate, qui séjournait depuis un an et huit mois dans les provinces d'Arménie, n'avait pas encore rencontré Tigrane ; quand celui-ci consentit de mauvaise grâce à l'admettre en sa présence, il vint à sa rencontre avec un brillant cortège et lui fit un accueil royal. Pendant trois jours, ils eurent des entrevues confidentielles ; ensuite, il le traita avec amitié dans des festins splendides, il lui donna dix mille cavaliers et le renvoya dans le Pont.

Μιθριδάτης δὲ ἐνιαυτὸν καὶ μῆνας ἡ' ἐν τοῖς μέρεσι τῆς Ἀρμενίας διατρίβων :

Mithridate était arrivé en Arménie à l'été 71 (cf. Memnon 31.1).

²¹⁰⁷ Reinach, *Mithridate*, p. 356, n. 1; Reinach, *Trois royaumes*, p. 200. Cf. Magie, *RRAM*, II, p. 1215, n. 40-43 : « After the capture of Sinope, Amaseia, the ancient capital of the Pontic kings, surrendered after a brief resistance. Thus before the end of year 70 the entire kingdom was in the hands of the Romans. At least one royal mint, possibly at Amaseia, was still issuing coins in the late autumn of 70, for coins of Mithridates bear the date (228) = October, 70 to October 69 BC ».

οὐπω εἰς ὄψιν κατέστη Τιγράνου :

Sur les raisons d'une si longue attente, il ne faut sans doute pas seulement y voir le refus de Tigrane de recevoir Mithridate. En effet, le roi d'Arménie ne se trouvait pas dans son royaume à l'été 71. Il était occupé en Phénicie (Plutarque, *Lucullus*, 21, 2) et il se trouvait à Antioche durant l'hiver 71/0 (cf. Memnon 31.2). Il semble que Tigrane ne soit rentré en Arménie qu'au cours du printemps 69²¹⁰⁸.

ἐπεὶ δὲ Τιγράνης ἐδυσωπήθη εἰς θεῶν αὐτὸν καταστήσαι (...) μυρίους δίδωσιν ἰππεῖς, καὶ ἐπὶ τὸν Πόντον ἐκπέμπει :

Plutarque, *Lucullus*, 22, 1-2 mentionne également l'entrevue entre les deux rois et rapporte que Mithridate fut reçu avec tous les honneurs inhérents à son rang²¹⁰⁹. Selon lui, leur entretien avait pour but de dissiper tous malentendus. Sans doute Tigrane voulait-il rassurer son beau-père qu'il avait fait patienter pendant plus d'un an et demi en Arménie. Il semble que Métrodore de Scepsis fit les frais de cette réconciliation (*Lucullus*, 22, 2-5). En effet, Métrodore avait été envoyé, au cours de l'hiver 72/71²¹¹⁰, auprès de Tigrane, afin que ce dernier apporte son aide à Mithridate. L'ambassadeur aurait alors conseillé au roi d'Arménie de refuser et ses propos malheureux furent rapportés par Tigrane lui-même à Mithridate qui fit exécuter celui qu'il considérait comme un traître. Appien (*Mithr.* 85, 385-386) place erronément la première entrevue entre les deux rois au moment du siège de Tigranocerta, et rapporte que Mithridate aurait conseillé à son gendre de ne pas livrer bataille aux Romains.

38.2

Λεύκολλος δὲ εἰς τὴν Καππαδοκίαν ἐληλυθώς, καὶ φίλον ἔχων τὸν ἐπάρχοντα ταύτης Ἀριοβαρζάνην, διέβη τε παρὰ δόξαν περὶ τὸν Εὐφράτην, καὶ προσῆγε τὸν στρατὸν τῇ πόλει, ἐν ᾗ τὰς τε Τιγράνου παλλακίδας φυλάττεσθαι μεμαθήκει, καὶ πολλὰ τῶν σφόδρα τιμίων καταλελοίπει δὲ καὶ τοὺς Τιγρανόκερτα πολιορκήσοντας, καὶ στρατεύμα ἄλλο ἐπὶ τῶν πολισμάτων τὰ σπουδαιότερα.

Lucullus, entré en Cappadoce, était en bons termes avec son gouverneur, Ariobarzane ; il franchit l'Euphrate à pied dans une manœuvre étonnante et poussa ses troupes vers la ville, où il avait appris qu'on gardait les concubines de Tigrane et beaucoup d'objets très précieux. Il avait aussi laissé des troupes assiéger Tigranocerta et une autre armée pour attaquer les places les mieux fortifiées.

²¹⁰⁸ Reinach, *Mithridate*, p. 357 ; De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 355, n. 131. L'étude des monnaies a montré que la production de tétradrachmes réalisés par Tigrane à Damas les années précédentes cesse brutalement en 70/69, ce qui correspondrait à l'arrivée de Lucullus en Arménie.

²¹⁰⁹ Plutarque situe l'entrevue entre les deux rois avant le séjour de Lucullus à Ephèse (*Lucullus*, 23, 1).

²¹¹⁰ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 363.

Le récit de Memnon a sans doute subi encore une fois une sévère intervention de Photius, car il ne permet pas de comprendre les raisons de la guerre de Lucullus en Arménie. Appien, *Mithr.* 84, 377 rapporte que Lucullus se mit en marche contre le roi Tigrane et fait le lien entre l'invasion de l'Arménie et le refus de Tigrane de livrer le roi du Pont. D'après Plutarque (*Lucullus*, 23, 7), des rumeurs, selon lesquelles Tigrane et Mithridate s'apprêtaient à passer en Cilicie et en Lycaonie afin d'envahir l'Asie, circulaient vers la fin de l'année 70. Ces rumeurs auraient donc poussé Lucullus à marcher contre l'Arménie. Considérant les propos de Plutarque, qui justifient donc l'invasion du royaume de Tigrane par Lucullus²¹¹¹, de nombreux Modernes font de ce dernier l'agresseur²¹¹².

Les activités de Lucullus entre la prise d'Amaseia et son départ pour l'Arménie ne sont pas claires. D'après Appien, *Mithr.* 83, 376, Lucullus serait retourné dans la province d'Asie. Or le séjour de Lucullus en Asie durant cette période est sujet à controverse²¹¹³. Plutarque ne dit rien de tel, et situe la réorganisation de l'Asie par Lucullus avant son départ pour le Pont au printemps 71 (*Lucullus*, 20). Reinach²¹¹⁴ situe le séjour de Lucullus à Ephèse au cours de l'hiver 71/70, c'est à dire, avant le retour d'Appius Claudius qui lui fit savoir le refus de Tigrane de livrer Mithridate (Plutarque, *Lucullus*, 23, 1-2), tandis que Van Ooteghem le date de l'hiver 70/79. Il me semble toutefois peu probable que Lucullus soit retourné en Asie après la prise d'Amaseia, en considérant que cette dernière date de l'automne 70, pour ensuite refaire le chemin inverse afin de marcher contre l'Arménie.

Λεύκολλος δὲ εἰς τὴν Καππαδοκίαν ἐληλυθώς, καὶ φίλον ἔχων τὸν ἐπάρχοντα ταύτης Ἀριοβαρζάνην :

Tandis que Mithridate était reçu par Tigrane, Lucullus se mit en marche contre l'Arménie, au printemps 69²¹¹⁵ (Appien, *Mithr.* 84, 377). La traversée de la Cappadoce est confirmée par Salluste, *Hist.* IV, 59 M : *Quam maximis itineribus Per regnum Ariobarzanis contendit* : Lucullus avança à marche forcée à travers le territoire du roi Ariobarzane

²¹¹¹ *Ibidem*, p. 362, où l'auteur se montre prudent sur ce point, à l'instar de Magie, *RRAM*, II, p. 1215, n. 44. Selon Magie, l'information de Plutarque doit être prise avec précaution car il est possible qu'il soit tributaire d'une source favorable à Lucullus.

²¹¹² Reinach, *Mithridate*, p. 353, qui insiste toutefois sur la probable déformation des motifs réels de cette guerre par les adversaires de Lucullus à Rome. Lucullus aurait pris l'initiative de cette guerre sans en référer au Sénat : cf. McGing, *FPM*, p. 153 ; Ballesteros Pastor, *Mithridates*, p. 245 sq.

²¹¹³ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 362, n. 190 ; voir Magie, *RRAM*, II, p. 1213-1214, n. 34.

²¹¹⁴ Reinach, *Mithridate*, p. 352 ; Van Ooteghem, *Lucullus*, p. 107.

²¹¹⁵ Reinach, *Mithridate*, p. 357.

Philoromaïos²¹¹⁶. D'après Strabon (XII, 2, 1) Lucullus récompensa un peu plus tard l'hospitalité du roi, en lui donnant la Sophène.

διέβη τε παρὰ δόξαν πεζῇ τὸν Εὐφράτην :

Lucullus, après avoir traversé la Cappadoce, franchit d'abord l'Euphrate (Appien, *Mithr.* 84, 377 ; Orose, VI, 3, 6 ; Salluste, *Hist.* IV, 59 M). D'après Plutarque (*Lucullus*, 24, 2 -4), il réussit à traverser le fleuve qui, en une nuit, était rentré dans son lit et qui permettait donc à Lucullus de le traverser à pieds, sans qu'il eût besoin de construire des bateaux pour la traversée. Salluste, *Hist.* IV, 59 M, rapporte cependant que Lucullus disposaient de bateaux qui avaient été construits pendant l'hiver²¹¹⁷ « *et quamquam naves caudicariae occulte Per hiemem fabricatae aderant* ». Toutefois, le passage de Salluste est lacunaire. Sans doute l'utilisation du terme « *quamquam* » suppose que Lucullus n'en eut pas besoin et dans ce cas, il faudrait admettre le récit de Plutarque, selon lequel la traversée du fleuve se fit à pied²¹¹⁸.

Après avoir réussi à traverser le fleuve sans embûche, Lucullus pénétra en Sophène (Plutarque, *Lucullus*, 24, 6), où il s'empara de la place forte de Tomisa (Strabon, XI, 2, 1), puis franchit le Tigre et arriva enfin devant Tigranocerta²¹¹⁹. Si l'estimation des Modernes à propos de la distance qui séparait l'Euphrate du Tigre est juste, il semble qu'il ait fallu environ une semaine à parcourir le territoire qui séparait les deux fleuves²¹²⁰.

καὶ προσῆγε τὸν στρατὸν τῇ πόλει :

Le passage manque de clarté. Le terme πόλις est vague ne permet pas de déterminer s'il fait référence à Tigranocerta, ou si le harem et les trésors de Tigrane se trouvaient dans une autre ville.

²¹¹⁶ Cf. Niese, s.v. « Ariobarzanes » n° 5, *RE* II (1896), col. 833-834.

²¹¹⁷ Van Ooteghem, *Lucullus*, p. 119 : de son avis, ce serait Ariobarzane qui aurait ordonné la construction de ces bateaux. Sur la période au cours de laquelle il faut situer le franchissement de l'Euphrate par Lucullus : à la sortie de l'hiver, selon McGing, *FPM*, p. 153, n. 69. *Contra* : De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 362, n. 197, lequel estime qu'il s'agissait des pluies du printemps 69.

²¹¹⁸ Van Ooteghem, *Lucullus*, p. 119, n. 5, met en lumière la similarité entre cet épisode et celui rapporté par Xénophon (*Anabase*, I, 4, 18) à propos de la traversée de l'Euphrate par Cyrus le Jeune en 401.

²¹¹⁹ Sur la difficile identification du site exact de Tigranocerta, cf. *ibidem*, p. 122 et références.

²¹²⁰ *Ibidem*, p. 120. Cette distance serait de 150 km.

ἐν ἣ τὰς τε Τιγράνου παλλακίδας φυλάττεσθαι μεμαθήκει, καὶ πολλὰ τῶν σφόδρα τιμίων :

D'après Appien, *Mithr.* 84, 380, Tigrane avait fait construire une citadelle près de Tigranocerta : ἀγχοῦ δὲ καὶ φρούριον ἀνίστη καρτερόν, « *il éleva également, à proximité de la ville, une solide forteresse* », et lorsque le siège de la cité avait commencé, le roi avait envoyé chercher ses concubines qui se trouvaient dans cette citadelle : οἱ διὰ μέσων Ῥωμαίων ἐς τὸ φρούριον ὠσάμενοί τε καὶ τὰς παλλακὰς τοῦ βασιλέως ἐξαρπάσαντες ἐπανῆλθον, « *qui, s'étant ouvert un chemin jusqu'à la citadelle à travers les lignes romaines, enlevèrent les concubines du roi et s'en retournèrent.* » (*Mithr.* 85, 382). Ainsi, il est probable que le terme πόλις utilisé par Memnon fasse référence à cette citadelle (φρούριον) mentionnée par Appien²¹²¹.

καταλελοίπει δὲ καὶ τοὺς Τιγρανόκερτα πολιορκήσοντας, καὶ στράτευμα ἄλλο ἐπὶ τῶν πολισμάτων τὰ σπουδαιότερα :

D'après Plutarque, *Lucullus*, 27, 2, devant l'approche de Tigrane et de son impressionnante armée, Lucullus avait laissé Muréna à la tête de 6000 hommes continuer le siège de Tigranocerta²¹²² tandis que lui-même alla à la rencontre du roi d'Arménie. Toutefois, cet épisode survient plus tardivement (cf. Memnon 38.4-5).

Concernant l'envoi d'une autre armée, le récit de Memnon n'est pas corroboré par les autres sources. Il est probable qu'ici Photius soit intervenu sur le texte originel, ce qui explique pourquoi la compréhension de ce passage est fort difficile. Sans doute a-t-il confondu plusieurs passages de Memnon qui aurait fait part des activités de Muréna et Sextilius. En effet, après avoir remporté la victoire contre le général arménien Mithrobarzanès, Lucullus marcha contre Tigranocerta, que Tigrane avait abandonnée pour se retirer vers le Taurus, où il comptait rassembler son armée. Parallèlement, il avait envoyé Muréna à la poursuite du roi et lui avait ordonné d'intercepter les troupes qui tentaient de rejoindre le roi d'Arménie. Il avait également confié à Sextilius la mission d'intercepter des contingents d'Arabes qui, eux aussi, devaient rejoindre Tigrane (Plutarque, *Lucullus*, 25, 5-6). Ni Appien ni Plutarque ne mentionnent le siège de forteresses ou de cités en Arménie par plusieurs armées romaines ; bien au contraire, Lucullus concentra toutes ses forces sur le siège de Tigranocerta. Le passage de Memnon paraît d'autant plus improbable que cela

²¹²¹ Janke, *Memnon*, p. 122.

²¹²² Sur Tigranocerta, cf. Lehmann- Haupt, s.v. « Tigranokerta », *RE VI A* (1937), col. 983, pour le siège de la cité par Lucullus.

supposerait que Lucullus ait morcelé ses troupes. Or les forces dont il disposait n'étaient sans doute pas suffisantes pour déployer ses hommes en plusieurs places au même moment²¹²³ (cf. 38.4 sur l'armée de Lucullus). D'après Janke, Photius a peut-être été induit en erreur par le fait que Lucullus avait laissé une armée sous le commandement de Sornatius, chargée de garder le Pont (Plutarque, *Lucullus*, 24, 1). Cela expliquerait d'ailleurs l'emploi du plus-que-parfait (καταλελοίπει), qui ferait ainsi référence aux troupes d'occupation laissées dans le Pont avant le départ de Lucullus pour l'Arménie²¹²⁴.

38.3

Οὕτω δὲ τῆς Ἀρμενίας κατὰ πολλὰ μέρη πολιορκουμένης, ἔπεμπε Τιγράνης ἀνακαλῶν Μιθριδάτην· καὶ στρατὸν δὲ περὶ τὴν πόλιν, ἐν ᾧ τὰς παλλακίδας ἔθετο, διέπεμπε, οἳ καὶ παραγεγονότες, καὶ τοξεία τοῦ Ῥωμαίων στρατοπέδου τὰς ἐξόδους διακλείσαντες, τὰς τε παλλακίδας καὶ τὰ τιμιώτατα τῶν κειμηλίων διὰ νυκτὸς προεξέπεμψαν. Ἡμέρας δὲ ἀνασχούσης, καὶ τῶν Ῥωμαίων ἅμα τῶν Θρακῶν ἀνδρείως ἀγωνιζομένων, φόνος τε πολλὸς τῶν Ἀρμενίων γίνεται καὶ ζογῖαι τῶν ἀνηρημένων ἐάλωσαν οὐκ ἐλάττους· τὰ μέντοι γε προαποσταλέντα διεσώζετο πρὸς Τιγράνην.

L'Arménie se trouvait ainsi en état de siège un peu partout ; Tigrane faisait rappeler Mithridate et envoyait une armée dans les parages de la ville où il avait installé ses concubines ; quand ces troupes furent arrivées, elles interdirent par des tirs et des flèches les sorties du camp romain, firent sortir et partir en avant dans la nuit les concubines et les plus précieux des trésors. A l'aube, les Romains et les Thraces se battirent avec courage, il y eut grand massacre d'Arméniens et il y eut autant de prisonniers que de morts ; cependant, le convoi parti en avant parvenait sain et sauf auprès de Tigrane.

ἔπεμπε Τιγράνης ἀνακαλῶν Μιθριδάτην:

Memnon rapporte que Tigrane rappella Mithridate qu'il avait rencontré avant le siège de Tigranocerta et qu'il avait renvoyé dans son royaume avec des cavaliers (Memnon 38.1). Appien (*Mithr.* 85, 385-386) rapporte que les deux hommes se seraient entretenus et que Mithridate conseilla en vain à Tigrane de ne pas livrer bataille aux Romains. Toutefois, comme je l'ai précédemment fait remarquer, Appien fait une erreur en présentant cette rencontre comme la première depuis que Mithridate était arrivé en Arménie. Sur la présence de Mithridate aux côtés de Tigrane. cf. Memnon 38.7.

καὶ στρατὸν δὲ περὶ τὴν πόλιν, ἐν ᾧ τὰς παλλακίδας ἔθετο :

Ce passage rappelle le bref récit du fragment 38.2 : καὶ προσῆγε τὸν στρατὸν τῆι πόλει, ἐν ἣι τὰς τε Τιγράνου παλλακίδας φυλάττεσθαι, dans lequel Memnon faisait allusion à

²¹²³ Janke, *Memnon*, p. 123.

²¹²⁴ *Ibidem*, p. 123.

une πόλις, laquelle accueillait le harem du roi. Ici l'expression « περὶ τὴν πόλιν » fait référence à la forteresse près de Tigranocerta. C'est dans cette forteresse que se trouvaient les femmes de Tigrane selon Appien, *Mithr.* 85, 382. Ce dernier corrobore d'ailleurs les propos de Memnon, puisqu'il rapporte que le roi arménien, qui ne se trouvait pas à Tigranocerta, envoya 6000 hommes récupérer ses concubines. Selon lui, Tigrane avait envoyé Mithrobouzanès à la rencontre de Lucullus et avait confié la garde de sa capitale à un certain Mankaios, tandis que lui-même réunissait son armée en faisant le tour de son royaume (*Mithr.* 84, 379-380). En revanche, la version de Plutarque est légèrement différente, puisque selon lui, c'est la défaite de Mithrobouzanès qui pousse le roi à abandonner Tigranocerta pour rejoindre les environs du Taurus où il comptait rassembler ses troupes (*Lucullus*, 25, 6).

διέπεμπε, οἱ καὶ παραγεγονότες, καὶ τοξεία τοῦ Ῥωμαίων στρατοπέδου τὰς ἐξόδους διακλείσαντες :

Appien, *Mithr.* 85, 382 dit seulement que les troupes de Tigrane avaient réussi à traverser les lignes des Romains : οἱ διὰ μέσων Ῥωμαίων ἐς τὸ φρούριον ὠσάμενοί τε.

τὰς τε παλλακίδας καὶ τὰ τιμιώτατα τῶν κειμηλίων διὰ νυκτὸς προεξέπεμψαν :

Appien (*Mithr.* 85, 382) fait état du succès de la mission : καὶ τὰς παλλακὰς τοῦ βασιλέως ἐξαρπάσαντες ἐπανῆλθον, sans toutefois mentionner les trésors du roi. Seules les femmes auraient été sauvées.

ἡμέρας δὲ ἀνασχούσης, καὶ τῶν Ῥωμαίων ἅμα τῶν Θρακῶν ἀνδρείως ἀγωνιζομένων, φόνος τε πολλὸς τῶν Ἀρμενίων γίνεται καὶ ζογρία τῶν ἀνηρημένων ἐάλωσαν οὐκ ἐλάττους :

Selon Memnon, les hommes de Tigrane auraient profité de la nuit pour entrer dans Tigranocerta, sans doute parce que les Romains n'avaient pas totalement sécurisé tous les alentours de la cité²¹²⁵. Cependant, ils auraient subi des pertes en se repliant au lever du jour, ce qu'Appien ne mentionne pas. Ce passage de Memnon fait écho à celui de Plutarque, *Lucullus*, 25, 7, selon lequel, « un grand nombre d'Arméniens furent tués, et un plus grand nombre encore faits prisonniers » (καὶ φεύγει μὲν αὐτὸς Τιγράνης, προέμενος τὴν ἀποσκευὴν ἅπασαν, ἀποθνήσκουσι δὲ πολλοὶ καὶ πλείονες ἀλίσκονται τῶν Ἀρμενίων). Toutefois, Plutarque rapporte une autre confrontation, puisque ces pertes sont consécutives à l'attaque de Muréna, que Lucullus avait envoyé contre Tigrane. Le roi et ses troupes furent surpris alors

²¹²⁵ Goukowsky, *Appien*, p. 217, n. 800.

qu'ils traversaient un étroit défilé mais Tigrane parvint à s'enfuir. Cependant, je remarque que les deux épisodes ont lieu au même moment, c'est-à-dire, après l'abandon de Tigranocerta par Tigrane. Photius aurait-il confondu le sauvetage des concubines royales avec l'attaque menée par Muréna ?

38.4

Δύναμιν δὲ οὗτος ἀθροίσας ὀκτὼ μυριάδας κατέβαινε, τὴν τε Τιγρανόκερταν ἐξαιρησόμενος τῶν συνεχόντων καὶ ἀμυνόμενος τοὺς πολεμίους. Φθάσας δὲ καὶ ἰδὼν τὸ Ῥωμαίων ὀλίγον στρατόπεδον, ὑπεροπτικὸς ἠφίει λόγους, ὡς « εἰ μὲν πρεσβευταὶ παρῆεν, πολλοὶ » φάμενος « συνῆλθον, εἰ δὲ πολέμιοι, παντελῶς ὀλίγοι »· καὶ ταῦτα εἰπὼν ἐστρατοπεδεύετο.

Celui-ci rassembla une armée de quatre-vingt mille hommes et descendit vers Tigranocerta pour la dégager de ses assaillants et pour refouler l'ennemi. Quand, arrivé en hâte, il vit la petite armée romaine, il se répandit en discours superbes, disant que « s'ils étaient là en ambassade, ils étaient nombreux et que, s'ils y étaient en ennemis, ils étaient bien peu »; après ces paroles, il fit dresser son camp.

δύναμιν δὲ οὗτος ἀθροίσας ὀκτὼ μυριάδας κατέβαινε, τὴν τε Τιγρανόκερταν ἐξαιρησόμενος τῶν συνεχόντων καὶ ἀμυνόμενος τοὺς πολεμίους :

Les estimations de Memnon, selon lequel Tigrane disposait de 80 000 hommes et de Phlégon de Tralles (*FGrH*, 257 F 12) qui évalue les forces arméniennes à 40 000 fantassins et 30 000 cavaliers, sont parmi les plus basses. En effet, Appien et Plutarque se montrent beaucoup plus généreux : le premier attribue 250 000 fantassins et 50 000 cavaliers, sans les 6000 (cavaliers ?) qu'il avait envoyés récupérer ses concubines (*Mithr.* 85, 382) et le second accorde à Tigrane 20 000 archers et frondeurs, 55 000 cavaliers dont 17 000 κατάφρακτοι, 150 000 fantassins, soit un total de 225 000 combattants, sans compter les 35 000 pionniers - affectés aux travaux du génie - qui accompagnaient l'armée (*Lucullus*, 26, 5-7). Selon Eutrope, VI, 9, 1 le roi commandait lui-même les 7500 clibanaires, qui étaient des soldats d'infanterie lourdement cuirassés de fer, et son armée comptait 100 000 hommes, comprenant l'infanterie et les archers. Ces chiffres sont généralement jugés excessifs et il semble étonnant que Tigrane ait estimé nécessaire de rappeler Mithridate et les 10 000 cavaliers qu'il avait confiés au roi du Pont, alors qu'il disposait, d'après les estimations d'Appien et Plutarque d'une armée de 225 000 ou 300 000 combattants²¹²⁶.

²¹²⁶ *Ibidem*, p. 217, n. 799. Cf. Reinach, *Mithridate*, p. 360. Van Ooteghem, *Lucullus*, p. 125-126 : Appien et Plutarque mentionnent de nombreux peuples qui fournirent des contingents à Tigrane. Toutefois, certains d'entre-eux n'étaient pas les sujets du roi arménien et de ce fait, n'avaient aucune obligation envers lui.

φθάσας δὲ καὶ ἰδὼν τὸ Ῥωμαίων ὀλίγον στρατόπεδον :

Tigrane, après avoir franchi le Taurus, où il avait rassemblé ses troupes après l'abandon de Tigranocerta, apparut sur les hauteurs de la cité, devant laquelle les Romains avaient installé leur camp. Lucullus laissa Muréna avec 6000 hommes pour poursuivre le siège et s'en alla à la rencontre du roi et prit position « *le long du fleuve dans une vaste plaine* » (Plutarque, *Lucullus*, 27, 1-3)

ὑπεροπτικοὺς ἠφίει λόγους, ὡς « εἰ μὲν πρεσβευταὶ παρεῖεν, πολλοί » φάμενος « συνῆλθον, εἰ δὲ πολέμιοι, παντελῶς ὀλίγοι »· καὶ ταῦτα εἰπὼν ἐστρατοπεδεύετο :

Plutarque, *Lucullus*, 27, 3, rapporte la même anecdote, puisque selon lui, Lucullus « *parut tout petit et fournit aux flatteurs du roi matière à plaisanteries* » et quand Tigrane l'aperçut, il prononça ces mots : « *s'ils viennent comme ambassadeurs, ils sont bien nombreux, mais si c'est comme soldats, ils sont bien peu* ». La plaisanterie lancée par Tigrane est rapportée en des termes similaires par Plutarque : εἰ μὲν ὡς πρεσβευταί, πολλοὶ πάρεισιν· εἰ δ' ὡς στρατιῶται, ὀλίγοι, à ceci près qu'il emploie le terme soldat (στρατιώτης) à la place du terme ennemi (πολέμιος). Appien, *Mithr.* 85, 384 rapporte la même réaction royale à la vue de l'armée romaine : « *Si ces gens-là sont des ambassadeurs, il y en a beaucoup ! Si ce sont des ennemis, ils sont bien peu nombreux !* » : Εἰ μὲν πρέσβεις εἰσὶν οἷδε, πολλοί, εἰ δὲ πολέμιοι, πάνπαν ὀλίγοι. Comme Memnon, il utilise le terme πολέμιος. Quant à Dion Cassius, XXXVI, 1b, il utilise un participe du verbe πολεμέω : εἰ μὲν πολεμήσοντες ἤκοιεν, ὀλίγοι, εἰ δὲ πρεσβεύσοντες πολλοὶ παρεῖεν (« *Ils sont trop peu nombreux, s'ils veulent faire la guerre, et trop nombreux, s'ils viennent en ambassade* »).

Il semble qu'il y avait une grande disproportion entre les deux armées²¹²⁷, puisque Lucullus ne disposait que de 12 000 fantassins et 3000 cavaliers lors de son départ pour l'Arménie (Plutarque, *Lucullus*, 24, 1). Au moment où il s'apprêta à combattre Tigrane, il laissa 6000 hommes à Muréna et emmena avec lui 24 cohortes, soit un total de 10 000 fantassins, tous ses cavaliers, qui s'élevaient à 3000 avant son départ pour l'Arménie, et 1000 hommes de troupes légères – frondeurs et archers (Plutarque, *Lucullus*, 27, 3). Les chiffres avancés par les sources ne concordent pas. Plutarque lui-même donne un total qui varie : avant son départ pour l'Arménie, le total s'élevait à 15 000 hommes (*Lucullus*, 24,1) et avant la bataille de Tigranocerta, il s'élève à 20 000 hommes (*Lucullus*, 27, 3, en comptant les hommes de Muréna). Cette différence de 5 000 entre son départ pour l'Arménie et la bataille

²¹²⁷ Magie, *RRAM*, II, p. 1216.

contre Tigrane, peut s'expliquer par le fait que Lucullus ait recruté des troupes étrangères. Il est possible qu'Ariobarzane ait mis des troupes à sa disposition (cf. Memnon 38.2). D'ailleurs, Plutarque, *Lucullus*, 28, 2 mentionne des cavaliers galates et Thraces dans l'armée de Lucullus (cf. Memnon 38.3 sur des cavaliers thraces aux côtés des Romains). Frontin, *Stratagèmes*, 2, 1, 14 estime le total des troupes romaines à 15 000 hommes qui combattent à Tigranocerta. Eutrope VI, 9, 1 attribue 18 000 hommes à Lucullus²¹²⁸. Quant à Appien (*Mithr.* 84, 377) il mentionne 2 légions et 500 cavaliers.

38.5

Λεύκολλος δὲ τέχνη καὶ μελέτη πρὸς τὴν μάχην παραταξάμενος, καὶ θαρρύνας τοὺς ὑπ' αὐτόν, τρέπει τε τὸ δεξιὸν εὐθὺς κέρασ, εἶτα τούτῳ συναπέκλινε τὸ πλησίον, ἐξῆς δὲ σύμπαντες. Καὶ δεινὴ τις καὶ ἀνεπίσχετος τοῖς Ἀρμενίοις ἐπέσχε τροπή, καὶ κατὰ λόγον ἢ τῶν ἀνθρώπων εἶπετο φθορά. Τυγράνης δὲ τὸ διάδημα καὶ τὰ παράσημα τῆς ἀρχῆς ἐπιθείς τῶν παιδῶν, πρὸς τι τῶν ἐρυμάτων διαφεύγει.

Lucullus se prépara pour la bataille avec habilité et savoir-faire ; il rassura les soldats qu'il avait sous ses ordres et aussitôt il enfonça l'aile droite, puis les formations voisines suivirent le mouvement et ensuite ce fut toute l'armée. Une déroute terrible et inarrêtable saisit les Arméniens et il en résulta un massacre d'hommes à proportions. Tigrane conféra à son fils le diadème et les insignes du pouvoir et s'enfuit vers l'une de ses forteresses.

Photius a sans doute résumé le travail de Memnon pour n'en retenir que l'action décisive de Lucullus qui conduisit les Romains à la victoire, comme c'est souvent le cas à propos des batailles menées entre les deux ennemis au cours des trois guerres mithridatiques.

Λεύκολλος δὲ τέχνη καὶ μελέτη πρὸς τὴν μάχην παραταξάμενος, καὶ θαρρύνας τοὺς ὑπ' αὐτόν, τρέπει τε τὸ δεξιὸν εὐθὺς κέρασ, εἶτα τούτῳ συναπέκλινε τὸ πλησίον, ἐξῆς δὲ σύμπαντες :

La bataille, dont le site exact est inconnu²¹²⁹ fut livrée le 6 octobre 69 (Plutarque, *Lucullus*, 27, 9)²¹³⁰. D'après Memnon, Lucullus rassura ses hommes avant le combat, sans doute parce que certains officiers lui firent remarquer que ce jour était un jour néfaste, étant donné qu'à pareille date, en 105, Q. Servilius Caepio avait été battu par les Cimbres et les Teutons. De plus, la vue de l'armée de Tigrane, quand bien même elle n'avait pas atteint les effectifs considérables que lui attribuent les sources, devait tout de même être fort

²¹²⁸ Van Ooteghem, *Lucullus*, p. 118. Selon lui, il est possible que son beau-frère Appius Claudius ait rallié des Grecs qui vivaient dans le royaume arménien et ne supportaient plus l'autorité de Tigrane.

²¹²⁹ Goukowsky, *Appien*, p. 217-218, n. 805 ; Reinach, *Mithridate*, p. 361.

²¹³⁰ De Callatay, *Guerres mithridatiques*, p. 364 ; Van Ooteghem, *Lucullus*, p. 127.

impressionnante. Ainsi, Lucullus « exhorta ses hommes à avoir confiance » et la bataille put commencer (Plutarque, *Lucullus*, 27, 8).

Selon Memnon, c'est l'attaque de l'aile droite arménienne qui provoqua la déroute générale. L'action décisive, menée par Lucullus, est présentée différemment chez les autres auteurs. Lucullus traversa le fleuve et vint prendre position à l'arrière de Tigrane, sur une colline (Appien, *Mithr.* 85, 385 ; Plutarque, *Lucullus*, 28, 1), au pied de laquelle les *κατάφρακτοι*, les cavaliers cuirassés, étaient rangés et placés en tête de l'armée arménienne (Plutarque, *Lucullus*, 28.2)²¹³¹. Tandis qu'il montait discrètement sur la colline avec deux cohortes²¹³², il envoya les cavaliers thraces et galates vers la cavalerie arménienne avec pour mission de les harceler puis de battre en retraite, afin de pousser les Arméniens à les suivre (Plutarque, *Lucullus*, 28, 2-3 ; Appien, *Mithr.* 85, 385).

Les versions d'Appien et de Plutarque sur la suite des événements montrent quelques différences. D'après Appien, ils devaient attaquer l'ennemi de front, tandis que chez Plutarque, les cavaliers sous les ordres de Lucullus devaient attaquer de flanc (Appien, *Mithr.* 85, 385 ; Plutarque, *Lucullus*, 28, 2). Lucullus se lança de la colline sur les Arméniens : d'après Appien, les cavaliers arméniens étaient alors lancés à la poursuite des cavaliers ennemis, selon ses plans, et se dispersaient en petits groupes (*Mithr.* 85, 386). En revanche, d'après Plutarque, l'attaque des cavaliers thraces et galates effraya les cavaliers arméniens qui « s'enfuirent le plus honteusement du monde en poussant des cris » (Plutarque, *Lucullus*, 28, 4-5). Il semble que la version de Plutarque, qui tend à ridiculiser les Arméniens, dérive d'une source plutôt favorable à Lucullus. La fuite des Arméniens fut rendue impossible car derrière eux se trouvaient Lucullus et ses deux cohortes, en face d'eux était disposée le reste de l'infanterie romaine et sur le flanc droit, ils étaient pressés par les cavaliers galates et thraces. C'est certainement en ce sens qu'il faut comprendre les propos de Memnon : *τρέπει τε τὸ δεξιὸν εὐθὺς κέρασ* : ce passage ne fait sans doute pas référence à l'attaque menée par Lucullus lui-même depuis la colline, mais à celle des cavaliers²¹³³. Les cavaliers arméniens

²¹³¹ Sur les cataphractes : cf. Strabon, XI, 14, 9 ; Salluste, *Hist.* IV, 64 ; 66 M.

²¹³² Comme l'a fait remarquer Van Ooteghem, *Lucullus*, p. 129, n. 2, il semble peu probable que Lucullus ait emmené avec lui toute l'infanterie, comme le rapporte Appien, *Mithr.* 85, 385, car la discrétion dans ce cas aurait été compromise. Ainsi, c'est seulement accompagné de 800 ou 900 hommes que Lucullus vint prendre position sur la colline.

²¹³³ Notons toutefois que Frontin, *Stratagèmes*, 2, 2, 4 rapporte que Lucullus, « sur le point d'affronter Mithridate et Tigrane en Arménie majeure, à Tigranocerte, se hâta d'occuper avec une partie de ses troupes un plateau couronnant une colline voisine, d'où il fondit sur l'ennemi, qui se trouvait plus bas, et attaqua de flanc sa cavalerie », ce qui laisse penser qu'à l'instar de Memnon, il attribue l'attaque de flanc à Lucullus, et non pas aux cavaliers thraces et galates. Il est possible que les deux auteurs aient confondu les deux moments forts de la bataille, à savoir, l'offensive des cavaliers et l'assaut mené par Lucullus depuis sa colline, ou bien que l'objectif premier de Lucullus fut de mener une attaque simultanée de l'aile droite, au-devant de laquelle se trouvaient les

n'eurent d'autre choix que de se porter sur leur gauche, causant ainsi la perte de l'armée arménienne. En effet, d'après Plutarque, les κατάφρακτοι bousculèrent l'infanterie arménienne dans leur fuite : « *se jetèrent de tout leur poids, eux et leurs chevaux, dans les rangs de leurs propre infanterie* » (Plutarque, *Lucullus*, 28, 4-5). C'est d'ailleurs ce que rapporte Memnon, de façon moins précise lorsqu'il écrit : εἶτα τούτω συναπέκλινε τὸ πλησίον, ἐξῆς δὲ σύμπαντες. Appien donne une version légèrement différente, puisque selon lui, ce sont les bêtes de somme qui enfoncèrent les rangs de l'armée de Tigrane : « *Les bêtes de somme s'enfuirent immédiatement dans un grand tumulte et s'abattirent sur les fantassins qui s'abattirent eux-mêmes sur les cavaliers* » (*Mithr.* 85, 386). Toutefois, la version de Plutarque semble la plus crédible, d'autant plus qu'elle est corroborée par celle de Frontin *Stratagèmes*, 2, 2, 4 : « *il la mit en déroute et la rejeta, en la poursuivant, sur l'infanterie, dont les rangs furent bousculés* ».

καὶ δεινὴ τις καὶ ἀνεπίσχετος τοῖς Ἀρμενίοις ἐπέσχε τροπή, καὶ κατὰ λόγον ἢ τῶν ἀνθρώπων εἶπετο φθορά :

Les sources rapportent la déroute générale de l'armée de Tigrane (cf. Tite-Live, *Per.* 98 ; Eutrope VI, 9, 1 ; Orose VI, 3, 6 ; Velleius Paterculus, II, 33, 1). D'après Plutarque, (*Lucullus*, 28, 5-6), en se précipitant sur l'infanterie du roi, la cavalerie arménienne provoqua la déroute de « *dizaines de milliers d'hommes* ». L'armée tenta de s'enfuir mais elle fut stoppée dans son élan et massacrée, car les hommes étaient empêtrés « *dans la masse compacte et profonde des rangs de leurs compagnons d'armes* ». Appien (*Mithr.* 85, 386) mentionne également la confusion qui règne lors de la bousculade générale au sein de l'armée arménienne et qui conduit à la déroute générale. Les cavaliers, suivis par la cavalerie romaine, écrasèrent leurs camarades, provoquant une « *gigantesque cohue* » (*Mithr.* 85, 387-388). Appien dit seulement que les Romains firent « *un grand carnage* » (*Mithr.* 85, 388). D'après Plutarque (*Lucullus*, 28, 7), il y eut plus de 100 000 fantassins tués et seulement quelques cavaliers réussirent à s'échapper. Orose fait état de 20 000 morts chez les Arméniens²¹³⁴. Les pertes romaines furent bien moindres puisqu'elles s'élèvent à 100 blessés et 5 tués (Plutarque,

cataphractes (cf. Reinach, *Mithridate*, p. 361). Ainsi, tandis que les cavaliers thraces et galates attaquaient les cavaliers bardés de fers arméniens depuis le bas de la colline, Lucullus, de son côté, se jetaient sur eux depuis les hauteurs. Ainsi, pressés de toute part, les cataphractes n'eurent d'autre choix que de se jeter sur leurs camarades d'infanterie. Sur les temps forts de la bataille, cf. Van Ooteghem, *Lucullus*, p. 129-131. Reinach, *Mithridate*, p. 361-362.

²¹³⁴ Reinach, *Mithridate*, p. 362, n. 1, et Van Ooteghem, *Lucullus*, p. 131 disent tous deux qu'Orose mentionne 30 000 morts. Or il semble qu'ils ont consulté une édition du texte d'Orose qui aura préféré la lecture « triginta » à « uiginti ». Pour ma part, j'ai suivi la leçon proposée par M.-P. Arnaud Lindet (Orose, *Histoires*, tome II, livres IV-VI, texte établi et traduit par M.-P. Arnaud-Lindet, Paris, Les Belles Lettres, 1991).

Lucullus, 28, 7). Encore une fois, Phlégon de Tralles (*FGrH* 257 F 12) donne une estimation beaucoup moins impressionnante que les autres sources, puisqu'il estime à 5000 le nombre de morts dans le camp arménien.

Τιγράνης δὲ τὸ διάδημα καὶ τὰ παράσημα τῆς ἀρχῆς ἐπιθεῖς τῶν παιδῶν, πρὸς τι τῶν ἐρυμάτων διαφεύγει :

Les propos de Memnon sont corroborés par ceux de Plutarque, *Lucullus*, 28.7, selon lequel Tigrane confia son diadème à son fils. Le jeune prince, n'osant pas le porter, l'aurait confié à l'un de ses serviteurs qui fut plus tard fait prisonnier par les Romains et le diadème aurait figuré parmi les prises de guerre exposées au cours du triomphe de Lucullus (Plutarque, *Lucullus*, 36, 6 ; cf. Dion Cassius XXXVI, 1 .b. 2). La source d'Orose (Orose IV, 3, 7), à l'instar de Memnon, ajoute que le roi abandonna son diadème mais aussi sa tiare et précise qu'il le fit pour ne pas être reconnu. D'après Frontin, *Stratagèmes*, 2, 1, 14, Tigrane et Mithridate auraient jeté leurs insignes royaux et auraient pris la fuite. Sur la participation de Mithridate à la bataille : cf. Memnon 37.7. Les insignes (τὰ παράσημα) mentionnés par Memnon comportait la tiare, et sans doute aussi le sceptre. Sur les monnaies, le roi d'Arménie est représenté avec ces attributs²¹³⁵.

Personnage debout à droite, coiffé d'une haute tiare, vêtu d'une tunique au genou, appuyé sur un sceptre de la main droite et tenant un aigle de la main gauche.

38.6

Ὁ δὲ Λεύκολλος ἐπὶ τὰ Τιγρανόκερτα ἀναστρέψας, προθυμότερον ἐπολιόρκει. Οἱ δὲ κατὰ τὴν πόλιν Μιθριδάτου στρατηγοί, τῶν ὅλων ἀπεγνωκότες, ἐπὶ τῇ σφετέρᾳ σωτηρίᾳ Λευκόλλῳ παρέδοσαν τὴν πόλιν.

Lucullus se retourna contre Tigranocerta et se mit à pousser le siège avec une ardeur accrue. Les généraux de Mithridate qui étaient dans la place, désespérant de tout, livrèrent la ville à Lucullus moyennant leur propre salut.

²¹³⁵ Cf. F.Duyrat, « Tigrane en Syrie : un prince sans images », *Cahiers des études anciennes* [En ligne], 49 (2012), p.167-209 mis en ligne le 22 mai 2012, consulté le 16 août 2013. URL : <http://etudesanciennes.revues.org/491>, n° 41.

ὁ δὲ Λεύκολλος ἐπὶ τὰ Τιγρανόκερτα ἀναστρέψας, προθυμότερον ἐπολιόρκει :

Lucullus avait laissé à Muréna le soin de poursuivre le siège de Tigranocerta, commencé après sa victoire contre Mithrobarzanès²¹³⁶ (chez Plutarque, *Lucullus*, 27, 1-2) située au début du printemps ou à l'été 69²¹³⁷.

οἱ δὲ κατὰ τὴν πόλιν Μιθριδάτου στρατηγοί, τῶν ὅλων ἀπεγνωκότες, ἐπὶ τῇ σφετέρᾳ σωτηρίᾳ Λευκόλλῳ παρέδωσαν τὴν πόλιν :

Il n'est pas fait mention de généraux pontiques à Tigranocerta. Seul Plutarque (*Lucullus*, 26, 3) mentionne la présence de Taxile que Mithridate aurait envoyé auprès de Tigrane qui joignit ses forces à celles du roi arménien (cf. F 38.7). Memnon, ou Photius, ont sans doute confondu les deux informations et compris que le général pontique se trouvait à Tigranocerta, alors qu'il a participé à la bataille livrée près de la ville²¹³⁸.

Chez Appien (*Mithr.* 84, 379), la garde de la cité avait été confiée par Tigrane à Mankaios, lequel fut assiégé par Sextilius, tandis que le roi rassemblait son armée (*Mithr.* 84, 381). La cité fut prise selon lui grâce à la trahison des mercenaires grecs qui servaient sous les ordres de Mankaios et qui, depuis Tigranocerta, avaient assisté à la déroute de l'armée arménienne. Mankaios tenta d'arrêter ses hommes, qu'il soupçonnait de vouloir le trahir, mais il ne put les empêcher et après un combat entre les mercenaires grecs et les « *barbares en armes* » lancés contre eux, les premiers réussirent à appeler les Romains, qui ne tardèrent pas à escalader la muraille (*Mithr.* 86, 389-391). Plutarque (*Lucullus*, 29, 3) fait un récit similaire, puisque selon lui, ce sont les Grecs, qui s'étaient soulevés contre les barbares et voulaient livrer la ville aux Romains. Lucullus en profita et lança l'assaut sur la cité qui fut rapidement prise. Toutefois, Plutarque ne dit rien à propos de « mercenaires », mais seulement de Grecs. Or, Dion Cassius (XXXVI, 2, 3) renseigne que la ville fut prise grâce à la discorde entre Arméniens et étrangers et que les Ciliciens livrèrent la cité aux Romains. Ces ξένοι étaient certainement des déportés grecs ciliciens venus des villes ciliciennes détruites par Tigrane, ceux que mentionnent d'ailleurs Plutarque (*Lucullus*, 26. 1)²¹³⁹.

²¹³⁶ Mithrobouzanès chez Plutarque.

²¹³⁷ De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 363. Toutefois, Reinach, *Mithridate*, p. 359 date le début du siège de l'été 69.

²¹³⁸ Reinach, *Mithridate*, p. 363 ; voir Van Ooteghem, *Lucullus*, p. 133, n. 1, sur l'imprécision du passage de Memnon. Voir F 27.5 pour une confusion de ce type entre Aristonicos et Archélaos.

²¹³⁹ Goukowsky, *Appien*, p. 219, n. 815-816, sur la possible confusion entre *xénoi* et *misthophoroi* chez Appien.

38.7

Ὁ μέντοι Μιθριδάτης πρὸς Τιγράνην παραγεγονώς, ἀνελάμβανέ τε αὐτὸν καὶ βασιλικὴν ἐσθήτα περιετίθει τῆς συνήθους οὐκ ἐλαττουμένην, καὶ λαὸν ἀθροίζειν συνεβούλευεν, ἔχων καὶ αὐτὸς δύναμιν οὐκ ὀλίγην, ὡς πάλιν ἀναμαχοῦμενον τὴν νίκην. Ὁ δὲ πάντα τῷ Μιθριδάτῃ ἐπέτρεπεν, ἔν τε τῷ γενναίῳ καὶ συνετῷ τὸ πλέον νέμων αὐτῷ, καὶ μᾶλλον ἀνέχειν εἰς τὸν πρὸς Ῥωμαίους πόλεμον δυνάμενον.

Mithridate, arrivé auprès de Tigrane, s'évertuait à lui relever le moral ; il le revêtit d'ornements royaux plus riches que jamais et lui conseillait de rassembler une armée - il disposait lui-même de forces considérables - afin de lutter à nouveau pour la victoire. Mais ce prince s'en remettait entièrement à Mithridate à qui il reconnaissait la noblesse et de l'intelligence et qu'il estimait capable de mener mieux que lui la guerre contre les Romains.

ὁ μέντοι Μιθριδάτης πρὸς Τιγράνην παραγεγονώς, ἀνελάμβανέ τε αὐτὸν καὶ βασιλικὴν ἐσθήτα περιετίθει τῆς συνήθους οὐκ ἐλαττουμένην :

Memnon rapporte au fragment 38.3 que Tigrane rappela Mithridate, qu'il avait rencontré avant le siège de Tigranocerta, et qu'il avait renvoyé dans son royaume avec des cavaliers (Memnon 38.1). Ici, il semble dire que Mithridate arriva près de Tigrane après la bataille, ce qui est tout à fait plausible, car si Mithridate était dans le Pont, il lui fallait le temps de revenir en Arménie. Or certaines sources (Frontin, *Stratagèmes*, 2, 1, 14 ; 2, 2, 4 ; Orose, VI, 3, 6) mentionnent la présence de Mithridate aux côtés de Tigrane lors de la bataille livrée contre Lucullus, près de Tigranocerta (cf. Memnon F 38.5). Appien ne dit pas que Mithridate participa à la bataille, toutefois, il mentionne la présence du roi du Pont aux côtés de son gendre, avant le début du combat, avec lequel il se serait entretenu, lui conseillant de ne pas combattre Lucullus (Appien, *Mithr.* 85, 385-386). Toutefois, la version de Memnon est corroborée par celle de Plutarque, *Lucullus*, 26, 3, selon lequel le roi du Pont tenta bien de dissuader Tigrane de combattre Lucullus et lui conseilla une autre tactique, ses conseils ne furent pas donnés en personne mais par l'intermédiaire de messagers, ce qui laisse supposer que Mithridate ne se trouvait pas aux côtés de Tigrane. Il lui envoya un de ses généraux, Taxile, qui réitéra les conseils et qui joignit ses forces à celle du roi d'Arménie. Et Plutarque ajoute que Tigrane n'attendit pas Mithridate, qui devait faire route depuis son royaume jusqu'en Arménie, de peur de partager la gloire d'une victoire avec son beau-père (Plutarque, *Lucullus*, 26, 5) et ce dernier n'aurait d'ailleurs pas pressé le pas, pensant que la tactique de Lucullus qu'il jugeait lente lui laissait le temps d'arriver près de Tigrane (Plutarque, *Lucullus*, 29, 1).

Le roi du Pont arriva au moment de la débâcle et se mit à la recherche de l'Arménien. Plutarque rapporte, à l'instar de Memnon qu'il tenta de remonter le moral à son gendre qu'il

trouva « *abandonné de tous et humilié* ». D'après Plutarque, Mithridate « *descendit de son cheval, pleura avec lui sur leurs malheurs communs, lui donna l'escorte royale qui l'accompagnait et l'encouragea pour l'avenir* » (Plutarque, Lucullus, 29, 2 : Εὐρὼν δὲ πάντων ἔρημον καὶ ταπεινόν, οὐκ ἀνθύβρισεν, ἀλλὰ καταβὰς καὶ συνδακρύσας τὰ κοινὰ πάθη, θεραπείαν τε τὴν ἐπομένην αὐτῷ βασιλικὴν ἔδωκε καὶ κατεθάρρυνε πρὸς τὸ μέλλον).

Plutarque et Memnon rapportent deux éléments complémentaires : le premier mentionne l'escorte royale et le second fait référence aux βασιλικὴν ἐσθῆτα. Le roi affaibli par sa défaite, semble l'avoir été dans son apparence. Un roi de sa stature devait être accompagné d'une garde personnelle se devait d'être soignée en portant de somptueux vêtements symbolisant sa position²¹⁴⁰. Ainsi, sans doute Mithridate donna à son gendre son habit et le plus riche afin que ce dernier retrouve sa prestance royale.

καὶ λαὸν ἀθροίζειν συνεβούλευεν, ἔχων καὶ αὐτὸς δύναμιν οὐκ ὀλίγην, ὡς πάλιν ἀναμαχοῦμενον τὴν νίκην :

D'après Plutarque et Appien, les deux rois entreprirent dès la fin de la bataille de « *rassembler d'autres armées* » (Plutarque, Lucullus, 29, 2). Ils parcoururent le royaume de Tigraie en vue de rassembler des forces (Appien, *Mithr.* 87, 392).

ὁ δὲ πάντα τῷ Μιθριδάτῃ ἐπέτρεπεν, ἔν τε τῷ γενναίῳ καὶ συνετῷ τὸ πλεον νέμων αὐτῷ, καὶ μᾶλλον ἀνέχειν εἰς τὸν πρὸς Ῥωμαίους πόλεμον δυνάμενον :

La même remarque est formulée chez Dion Cassius, XXXVI, 1, 1. et chez Appien, *Mithr.* 87, 392 : οὗ τὴν στρατηγίαν ἐπετέτραπτο Μιθριδάτης, ἡγουμένου Τιγράνου αὐτῷ γεγονέναι τὰ παθήματα διδάγματα (« *dont le commandement avait été confié à Mithridate, car Tigraie estimait que les épreuves subies lui avaient servi de leçon.* »). Toutefois, Appien insiste davantage sur le découragement du roi arménien que sur la reconnaissance par ce dernier de la supériorité de Mithridate. Tandis que Tigraie tentait de rassembler des alliés (Appien, *Mithr.* 87, 393), Mithridate, de son côté faisait fabriquer des armes et rassemblait tous les Arméniens afin de reconstituer une grosse armée (Appien, *Mithr.* 87, 394). Cette réorganisation des forces arméniennes semble avoir occupé l'hiver 69/68 av²¹⁴¹. Les deux rois mirent sur pieds une armée composée de 70 000 fantassins et 35 000 cavaliers (Appien,

²¹⁴⁰ Cf. la première partie et en particulier le passage que j'ai consacré à la royauté.

²¹⁴¹ Van Ooteghem, *Lucullus*, p. 135.

Mithr. 87, 394), Phlégon de Tralles, F 12. 10 mentionne une armée composée de 40 000 fantassins et 30 000 cavaliers²¹⁴².

- Appien, *Mithr.* 87, 392 : « *De leur côté, Tigrane et Mithridate parcouraient le royaume en rassemblant une nouvelle armée, dont le commandement avait été confié à Mithridate, car Tigrane estimait que les épreuves subies lui avaient servi de leçon* ».
- Appien, *Mithr.* 87, 394 : « *Mithridate quant à lui, faisait fabriquer des armes dans chaque ville et appelait au service à peu près tous les Arméniens* ».
- Dion Cassius XXXVI, 1, 1 : καὶ ὅτι ἰσχυρᾷ τῇ τύχῃ ἐπ' ἀμφοτέρα ἐκέχρητο, ἐπέτρεπεν: ἠττηθεὶς τε γὰρ πολλὰ καὶ κρατήσας: οὐκ ἐλάττω καὶ στρατηγικώτερος ἀπ' αὐτῶν ἐπεπίστευτο γεγονέναι. αὐτοὶ τε οὖν ὡς καὶ τότε πρῶτον ἀρχόμενοι τοῦ πολέμου παρεσκευάζοντο, καὶ πρὸς τοὺς περιχώρους, τοὺς τε ἄλλους καὶ Ἀρσάκην τὸν Πάρθον, καίπερ ἐχθρὸν τῷ Τιγρᾶνι διὰ χώραν τινα ἀμφισβητήσιμον ὄντα : « ...*Tigrane confia le commandement de l'armée à Mithridate,; parce qu'il avait éprouvé la bonne et la mauvaise fortune : souvent vaincu, non moins souvent vainqueur, Mithridate était, par cela même, regardé comme plus habile dans l'art de la guerre. Ils firent donc leurs préparatifs, comme si la guerre commençait alors, et ils envoyèrent des ambassadeurs à plusieurs rois des pays voisins et au Parthe Arsace ; quoiqu'il fut en mésintelligence avec Tigrane, à cause d'une contrée dont celui-ci lui disputait la possession* ».

38.8

Αὐτὸς δὲ πρὸς τὸν Πάρθον Φραάτην διεπρεσβεύετο, παραχωρεῖν αὐτῷ τὴν Μεσοποταμίαν καὶ τὴν Ἀδιαβηνὴν καὶ τοὺς Μεγάλους Αὐλώνας· ἀφικομένων δὲ πρὸς τὸν Πάρθον καὶ παρὰ Λευκόλλου πρέσβων, τοῖς μὲν Ῥωμαίοις ἰδίᾳ φίλος εἶναι ὑπεκρίνατο καὶ σύμμαχος, ἰδίᾳ δὲ τὰ αὐτὰ πρὸς τοὺς Ἀρμενίους διετίθετο.

Lui-même adressait des ambassadeurs au Parthe Phraate, chargés de dire qu'il cédaient la Mésopotamie, l'Adiabène et les grandes Vallées ; mais comme des ambassadeurs de Lucullus arrivèrent également chez le Parthe, celui-ci, recevant séparément les Romains et les Arméniens, affectait d'être l'allié et l'ami des uns, tandis que devant les autres, il affichait les mêmes dispositions²¹⁴³.

αὐτὸς δὲ πρὸς τὸν Πάρθον Φραάτην²¹⁴⁴ διεπρεσβεύετο :

D'après Memnon, une ambassade²¹⁴⁵ fut envoyée par Tigrane afin de demander son alliance - ou tout du moins, sa neutralité, au roi des Parthes. Sa version est corroborée par Appien (*Mithr.* 87, 393) et Plutarque (*Lucullus*, 30, 1), qui à l'instar de Memnon, appelle le

²¹⁴² Magie, *RRAM*, II, p. 1217, n. 48, estime que ces chiffres sont exagérés. Cf. Van Ooteghem, *Lucullus*, p. 137 ; De Callataj, *Guerres mithridatiques*, p. 365, ce savant estime également que ces chiffres sont bien élevés pour une armée dont le roi vient de subir une défaite.

²¹⁴³ Je remercie une nouvelle fois Madame Estelle Bertrand, maître de conférences à l'Université du Maine, pour la traduction de ce passage.

²¹⁴⁴ Φραάτην chez Appien, *Mithr.* 104.486 : Φραάτην ἐπεφεύγει τὸν Παρθυαίων βασιλέα, ἄρτι τὴν Σιντρῖκου τοῦ πατρὸς ἀρχὴν διαδεδεγμένον (« *Phraate, le roi des Parthes, qui venait tout juste de succéder à son père Sinatrucès* »). Cf. Henry, *Photius*, p. 96, n. 1. A la suite de Jacoby, il ne reproduit pas la leçon des manuscrits : « Φραδάτην » : O.

²¹⁴⁵ Sur l'ambassade : A Keaveney, « Roman treaties with Parthia », *CQ*, 102 (1981) p. 200-201 ; R. Syme, *Anatolica : Studies in Strabo*, Oxford, 1995, p. 87 ; Ballesteros Pastor, *Mitridates*, p. 251 sq. ; McGing, *FPM*, p. 155-160 ; Junge, s.v. « Parthia », *RE XVIII* (1949), col. 1894-1895.

roi Phraate, tandis que Dion Cassius (XXVI, 3, 2) et Salluste (*Hist.* IV, 69 M) le nomment Arsace, titre que portent les rois parthes et qui dérive du nom du fondateur de leur dynastie²¹⁴⁶. Phraate III Théos, était nouvellement monté sur le trône en 70-69, où il succéda à son père Sinatrucès (Phlégon de Tralles *FGrH* 257 F 12.7 ; Appien, *Mithr.* 104, 486)²¹⁴⁷.

Peut-être Tigrane espérait-il que Phraate serait se montrer conciliant en dépit de l'hostilité qui semblait régner entre les deux royaumes (cf. Dion Cassius, XXXVI, 1, 1). Seul Appien (*Mithr.* 87, 393) et Dion Cassius (XXXVI, 1, 1 ; 3, 1) attribuent ces pourparlers diplomatiques conjointement à Tigrane et Mithridate²¹⁴⁸. De la lettre envoyée au roi des Parthes, que Salluste attribue à Mithridate²¹⁴⁹, il ressort que c'est le roi du Pont qui prend la tête des négociations et cela est d'autant plus plausible dans la mesure où Dion Cassius, (XXXVI, 1, 1) rapporte qu'Arsace et Tigrane entretenaient des relations tendues à cause d'un territoire²¹⁵⁰.

παραχωρεῖν αὐτῷ τὴν Μεσοποταμίαν καὶ τὴν Ἀδιαβηνὴν καὶ τοὺς Μεγάλους Αὐλῶνας :

Le roi d'Arménie promettait à Phraate de lui céder la Mésopotamie, l'Adiabène et les « grandes Vallées » en échange de son aide²¹⁵¹. D'ailleurs, Dion Cassius (XXXVI, 1, 1) rapporte que les deux rois entretenaient des relations tendues à cause d'un territoire, sans doute la Mésopotamie qu'aurait promise Tigrane à Phraate selon Plutarque (*Lucullus*, 30, 1). En effet, Tigrane avait retiré les territoires de Mésopotamie, de l'Adiabène et des « Grandes Vallées »²¹⁵² au prédécesseur de Phraate (Strabon, XI, 14, 15). Les Μεγάλους Αὐλῶνας mentionnés par Memnon correspondent sans doute aux ἑβδομήκοντα αὐλῶνας de Strabon, XI, 14, 15²¹⁵³ qui les situe en Arménie.

²¹⁴⁶ Janke, *Memnon*, p. 126. Le titre complet de Phraate, *apud* Gutschmid était « *Rois des rois, Arsace Dikaios Epiphane Théos Eupator Philhellène* ». Sur ce point, cf. A. V. Gutschmid, *Geschichte Irans und seiner Nachbarländer*, Tübingen, 1888, p. 83, n. 5 (*non vidi*).

²¹⁴⁷ Van Ooteghem, *Lucullus*, p. 136. Cf. W. W. W. Tarn, « Parthia » dans *CAH IX* (1932), p. 603.

²¹⁴⁸ Goukowsky, *Appien*, p. 220, n. 822, p. 221, n. 825; Sherwin-White, *RFPE*, p. 221 ; Van Ooteghem, *Lucullus*, p. 135, n. 1.

²¹⁴⁹ Cf. Van Ooteghem, *Lucullus*, p. 135, n. 1, sur les circonstances qui entourent la rédaction de cette lettre par Salluste. Les Modernes sont d'accord pour considérer que cette lettre est une pure invention de Salluste, quand bien même les données qu'il fournit sont précieuses. Cf. De Callataÿ, *Guerres mithridatiques*, p. 365, n. 224.

²¹⁵⁰ cf. K. Eckhardt, *op. cit.*, (*Klio*, 10, 1910), p. 192 -195 ; qui estime que l'initiative des négociations fut prise par Mithridate, Tigrane étant en mauvais termes avec les Parthes.

²¹⁵¹ Janke, *Memnon*, p. 127. Cf. K. Eckhardt, *op. cit.*, p. 193. Je n'ai pas pu identifier ces Grandes Vallées.

²¹⁵² L'Adiabène est une région d'Assyrie. Cf. Fraenkel, *s.v.* « Adiabène », *RE I* (1894), col. 360.

²¹⁵³ Janke, *Memnon*, p. 127.

ἀφικομένων δὲ πρὸς τὸν Πάρθον καὶ παρὰ Λευκόλλου πρέσβων, τοῖς μὲν Ῥωμαίοις ἰδίᾳ φίλος εἶναι ὑπεκρίνατο καὶ σύμμαχος, ἰδίᾳ δὲ τὰ αὐτὰ πρὸς τοὺς Ἀρμενίους διετίθετο :

D'après Memnon, le roi des Parthes tentait de donner satisfaction aux deux partis, ce que confirment Dion Cassius (XXXVI, 3, 1-3), Appien (*Mithr.* 87, 393) et Plutarque (*Lucullus*, 30, 1) qui mettent également en lumière le double jeu de Phraate. Plutarque rapporte que c'est le roi des Parthes qui fit le premier pas en envoyant une ambassade auprès de Lucullus afin de solliciter son amitié et son alliance. Lucullus envoya à son tour une délégation, menée par un certain Σηκίλιον²¹⁵⁴ d'après Dion Cassius, XXXVI, 3, 2, mais les Romains se rendirent compte que le Parthe était également en pourparlers avec les Arméniens qui se trouvaient à la cour au même moment (Plutarque, *Lucullus*, 30, 1). Quant au roi des Parthes, il trouva que ce Romain inspectait d'un peu trop près l'organisation militaire de son royaume et soupçonna ce dernier d'être en réalité un espion (Dion Cassius, XXXVI, 3, 2) et il assura sa neutralité à l'envoyé de Lucullus. Il ressort de Dion Cassius (XXXVI, 3, 3) que le roi parthe n'envoya aucune force ni à Lucullus, ni à Tigrane.

Sous-partie 6 : Héraclée perd son indépendance

Ces derniers passages de Memnon sont consacrés aux événements qui prirent place en 71 et 47 av. J.-C. Ils sont consacrés au procès de Cotta et aux tentatives menées par quelques notables héracléotes pour obtenir la reconnaissance de la liberté et de l'indépendance de leur cité.

F 39 : Le procès de Cotta

39.1

Ὁ δὲ δὴ Κόττας ὡς εἰς τὴν Ῥώμην ἀφίκετο, τιμῆς παρὰ τῆς συγκλήτου τυγχάνει Ποντικὸς αὐτοκράτωρ καλεῖσθαι, ὅτι ἔλοι τὴν Ἡράκλειαν. Διαβολῆς δὲ εἰς τὴν Ῥώμην ἀφικνουμένης, ὡς οἰκείων κερδῶν ἕνεκα τηλικαύτην πόλιν ἐξαφανίσειε, μῖσός τε δημόσιον ἐλάμβανε, καὶ ὁ περὶ αὐτὸν τοσοῦτος πλοῦτος φθόνον ἀνεκίνει. Διὸ καὶ πολλὰ τῶν λαφύρων εἰς τὸ τῶν Ῥωμαίων εἰσεκόμιζε ταμιεῖον, τὸν ἐπὶ τῷ πλούτῳ φθόνον ἐκκρούων, εἰ καὶ μηδὲν αὐτοῦς πραοτέρους ἀπειργάζετο, ἀπὸ πολλῶν ὀλίγα νέμειν ὑπολαμβάνοντας. Ἐψηφίσαντο δὲ αὐτίκα καὶ τοὺς αἰχμαλώτους τῆς Ἡρακλείας ἀφίεσθαι.

Rentré à Rome, Cotta se vit décerner par le Sénat le titre d'imperator Ponticus parce qu'il avait

²¹⁵⁴ Van Ooteghem, *Lucullus*, p. 136 estime qu'il s'agissait de Sextilius, le légat de Lucullus qui avait participé au siège de Tigranocerta.

pris Héraclée. Mais quand arriva à Rome le bruit fâcheux que c'était pour son profit personnel qu'il avait anéanti une ville aussi ancienne, le ressentiment public s'attacha à lui et l'opulence qu'il étalait suscita l'envie. C'est pourquoi il versa au trésor romain une grosse part du butin afin de détourner la jalousie que lui valait sa richesse sans pourtant mieux disposer les gens à son égard, parce qu'on le soupçonnait de ne donner qu'une petite partie de ses grands biens. On décida aussitôt de libérer les prisonniers d'Héraclée.

ὁ δὲ δὴ Κόττας ὡς εἰς τὴν Ῥώμην ἀφίκετο :

Cotta, après avoir dépouillé la cité d'Héraclée de ses richesses, s'était embarqué sur un navire et avait dû affronter une tempête au cours de laquelle il perdit une partie de son butin (F 36). Il arriva sans doute à Rome à la fin de l'année 71.

τιμῆς παρὰ τῆς συγκλήτου τυγχάνει Ποντικὸς αὐτοκράτωρ καλεῖσθαι :

Aucune autre source ne mentionne une quelconque décision du Sénat romain attribuant à Cotta le titre d'*imperator Ponticus*²¹⁵⁵. Yarrow estime que le titre fut sans doute attribué à Cotta par l'armée jugeant qu'une telle décision n'est pas dans l'attribution du Sénat²¹⁵⁶.

39.2

Θρασυμήδης δὲ τῶν ἐξ Ἡρακλείας εἰς κατηγορήσεν ἐπ' ἐκκλησίας τοῦ Κόττα, τὰς τε τῆς πόλεως εἰσηγούμενος πρὸς Ῥωμαίους εὐνοίας, καὶ εἴ τι ταύτης ἀποκλίνουεν, οὐχὶ γνώμη τῆς πόλεως τοῦτο δρᾶν, ἀλλ' ἢ τινος τῶν ἐφεστηκότων τοῖς πράγμασιν ἐξαπάτη ἢ καὶ βίαι τῶν ἐπιτιθεμένων. Ἀποκτίζετο δὲ τὸν τε τῆς πόλεως ἐμπρησμόν καὶ ὅσα τὸ πῦρ ἀφανίσοι, ὅπως τε τὰ ἀγάλματα Κόττας καθήρει καὶ λείαν ἐποιεῖτο τοὺς τε ναοὺς κατέσπα, καὶ ὅσα ἄλλα δι' ὀμότητος ἐλθὼν ἐπεπράγει, τὸν τε χρυσὸν καὶ τὸν ἄργυρον τῆς πόλεως ἀναγράφων ἀναριθμητὸν καὶ τὴν ἄλλην τῆς Ἡρακλείας ἦν ἐσφετερίσατο εὐδαιμονίαν.

Thrasymède, un d'entre eux, mit Cotta en accusation devant les comices ; il alléguait les bonnes dispositions de sa cité en faveur des Romains et affirmait que, si l'on s'en était écarté, ce n'était pas à cause d'une détermination de la cité, mais par l'effet ou bien d'une duperie imputable à l'un de ses dirigeants ou bien de la contrainte ennemie. Il déplorait l'incendie de la ville et tout ce que le feu avait détruit, la façon dont Cotta volait les statues pour se les approprier et détruisait les temples ; il déplorait aussi tous les actes auxquels l'avait conduit sa dureté ; il faisait le compte de l'or et de l'argent que la ville possédait en quantités infinies et celui de tous les autres biens qui faisaient la prospérité d'Héraclée et dont Cotta s'était emparé.

²¹⁵⁵ Janke, *Memnon*, p. 127.

²¹⁵⁶ Yarrow, *Historiography*, p. 192; 194. Cf. le commentaire du F 39.1.

Θρασυμήδης δὲ τῶν ἐξ Ἡρακλείας εἷς κατηγορήσεν ἐπ' ἐκκλησίας τοῦ Κόττα :

Dion Cassius, XXXVI, 40, 3-4 et Valère Maxime, 5, 4, 4 font allusion au procès de Cotta qui eut sans doute au début des années 60²¹⁵⁷. Toutefois, leurs récits ne permettent pas de corroborer complètement les propos de Memnon, puisqu'il semble que l'ancien consul fut accusé pour s'être enrichi en Bithynie et ils ne font pas mention d'une accusation portant sur la façon dont Cotta s'était emparé d'Héraclée, ni sur les exactions commises par ses soldats.

- Dion Cassius, XXXVI, 40, 3- 4 : τοῦ γοῦν Κόττου τοῦ Μάρκου τὸν μὲν ταμίαν Πούπλιον Ὅππιον ἐπὶ τε δώροις καὶ ἐπὶ ὑποψία ἐπιβουλῆς ἀποπέμψαντος, αὐτοῦ δὲ πολλὰ ἐκ τῆς Βιθυνίας χρηματισαμένου, Γάιον Κάρβωνα τὸν κατηγορήσαντα αὐτοῦ τιμαῖς ὑπατικάϊς καίπερ δεδημαρχηκότα μόνον, ἐσέμνυναν : « *Par exemple, après que Marcus Cotta eut renvoyé le questeur Publius Oppius en raison de la corruption et des soupçons de complot, alors que lui-même avait fait de grands profits de Bithynie, ils ont élevés Gaius Carbo, son accusateur, aux honneurs consulaires, bien qu'il eut seulement servi comme tribun* ».
- Valère Maxime, 5, 4, 4 : *Hanc pietatem aemulatus M.Cotta eo ipso die, quo togam virilem sumpsit, protinus ut a Capitolio descendit, Cn.Carbonem, a quo pater eius damnatus fuerat, postulavit Peractumque reum iudicio adflixit, et ingenium et adulescentiam praeclaro oPere auspicatus.* « *Imitateur de cette piété filiale, M. Cotta, le jour même qu'il prit la robe virile, au sortir du Capitole, intenta un procès à Cn. Carbon, qui avait fait condamner son père, le pressa de manière qu'il le fit condamner à son tour, et, par cette belle action, consacra les prémices et de son talent et de sa jeunesse* ».

Cotta fut poursuivi pour *peculatus* ou *res repetundae*²¹⁵⁸, et l'accusation fut portée par C. Papirius Carbo²¹⁵⁹, lequel est également cité par Memnon (cf. 39.3)²¹⁶⁰. Il est possible que l'historien héracléote ait modifié les véritables conditions dans lesquelles eut lieu le procès de Cotta²¹⁶¹. De cette façon, son récit permettait de faire reconnaître - indirectement - aux

²¹⁵⁷ E. S. Gruen, *The last generation of the Roman Republic*, Berkeley, 1974, p. 269.

²¹⁵⁸ E. S. Gruen, *op. cit.*, p. 269 ; Janke, *Memnon*, p. 127 ; J. M. David, M. Dondin, « Dion Cassius XXXVI, 41, 1-2. Conduites symboliques et comportements exemplaires de Lucullus, Acilius, Glabrio et Papirius Carbo (78-67 a.C) », *MEFRA*, 92.1 (1980), p. 205. Cotta était accusé d'avoir pris de façon illégale de l'argent ou des richesses dans la province de Bithynie, alors qu'il avait été envoyé de façon officielle en tant que proconsul. Cf. C. M. Canright, *Res repetundae : trials for provincial extortion in the Late Roman Republic*, San Francisco, 1976.

²¹⁵⁹ Sur C. Papirius Carbo, cf. Münzer, *s.v.* « C. Papirius Carbo » n° 35, *RE XVIII*, 3 (1949), col. 1021-1022. J. M. David, M. Dondin, *op. cit.*, p. 205, n. 25 estiment que ces passages de Memnon relatifs au procès de Cotta font « allusion à une *contio* menée par Papirius Carbo pendant son tribunat et avant son procès ». Il semble donc que Memnon rapporte les propos qu'aurait tenus Carbo lors de son discours devant les comices centuriates. E. S. Gruen, *op. cit.*, p. 269, estime qu'au moment du procès, Carbo était un ancien tribun.

²¹⁶⁰ Dueck, *Memnon of Herakleia on Rome*, p. 57, p. 60, n. 39. D'après Memnon, Thrasymède porta son accusation devant l'assemblée, qu'Henry a choisi de traduire par « comices », puisque ce type de procès était traité par les comices centuriates. Dueck estime que la référence de Memnon à l'assemblée est chose exceptionnelle, puisque habituellement il fait référence au Sénat, notamment lorsqu'il introduit une nouvelle personnalité romaine dans son récit. En effet, Memnon rapporte souvent erronément la décision du Sénat pour introduire un nouveau Romain dans son récit, ou pour expliquer un événement. Sur ce point, cf. le commentaire des fragments concernés. 22.11 (intervention du Sénat pour empêcher Sylla de saccager Athènes) ; 26.1 (Muréna) ; 24.1 (Flaccus et Fimbria) ; 27.1 (Lucullus et Cotta).

²¹⁶¹ Jacoby, *FGrH*, III C, p. 283 ; Janke, *Memnon*, p. 127-128.

Romains l'injustice dont avait été victime Héraclée au cours de la guerre. Dans les faits, il est possible que Thrasyède²¹⁶² ait profité du procès intenté à Cotta pour obtenir le meilleur statut possible pour sa cité en insistant sur la bonne disposition d'Héraclée à l'égard des Romains.

Thrasyède ne manque pas de rappeler que la cité était passée du côté pontique en raison de la trahison de ses dirigeants (τάς τε τῆς πόλεως εἰσηγούμενος πρὸς Ῥωμαίους εὐνοίας, καὶ εἴ τι ταύτης ἀποκλίνοιεν, οὐχὶ γνώμη τῆς πόλεως τοῦτο δρᾶν, ἀλλ' ἢ τινος τῶν ἐφεστηκότων τοῖς πράγμασιν ἐξαπάτη ἢ καὶ βίαι τῶν ἐπιτιθεμένων.). Ici, il fait clairement allusion au stratagème de Lamachos qui enivra ses concitoyens au cours d'un festin pour ouvrir les portes de la cité à Mithridate (cf. F 29.3).

ἀποκτίζετο δὲ τὸν τε τῆς πόλεως ἐμπρησμόν καὶ ὅσα τὸ πῦρ ἀφανίσοι, ὅπως τε τὰ ἀγάλματα Κόττας καθήρει καὶ λείαν ἐποιεῖτο τοὺς τε ναοὺς κατέσπα :

Memnon rapporte en détail comment la cité fut pillée et incendiée par les troupes dans les fragments 35.5 à 35.8.

39.3

Τοιαῦτα τοῦ Θρασυμήδους μετ' οἰμωγῆς καὶ δακρύων διεληλυθότος, καὶ τῶν ἡγεμόνων ἐπικλασθέντων τῷ πάθει (καὶ γὰρ παρήλθε καὶ τὸ τῶν αἰχμαλώτων πλήθος, ἄνδρες ὁμοῦ καὶ γυναῖκες μετὰ τέκνων, ἐν πενθίμοις ἐσθήσεσι θαλλοὺς ἱκεσίους μετ' ὀλοφυρμῶν προτείνοντες), ἀντιπαρελθὼν ὁ Κόττας βραχέα τῇ πατρίῳ διελέχθη γλώττη, εἶτα ἐκαθέσθη. Καὶ Κάρβων ἀναστὰς « Ἡμεῖς, ὃ Κόττα » φησί « πόλιν ἐλεῖν ἀλλ' οὐχὶ καθελεῖν ἐπετρέψαμεν ». Μετ' αὐτὸν δὲ καὶ ἄλλοι ὁμοίως Κότταν ἠτιάσαντο.

Après que Thrasyède eut passé en revue tous ces malheurs en gémissant et en pleurant et qu'il eut éveillé la pitié chez les dirigeants romains par l'évocation de cette infortune - on avait fait défiler, en effet, la foule des captifs, hommes, femmes et enfants en vêtements de deuil et tendant devant eux avec des cris plaintifs des rameaux de suppliants - Cotta comparut à son tour ; il dit quelques mots dans la langue de son pays et se rassit. Et Carbo se leva et dit : « Pour nous, Cotta, nous t'avions donné mission de prendre une ville et non de la détruire ». Après lui, d'autres encore accusèrent Cotta de la même façon.

καὶ Κάρβων ἀναστὰς :

Il s'agit du même Carbo mentionné par Dion Cassius, XXXVI, 40, 3-4. Le passage de Memnon laisse entendre que la principale plainte déposée contre Cotta portait sur l'incendie et le pillage d'Héraclée, mais comme je l'ai précédemment souligné, nous sommes probablement en présence d'une reconstitution du procès qu'aurait imaginé Memnon. De

²¹⁶² Cf. Avram, PPE, n° 1965; Canali De Rossi, *Le ambascerie dal mondo greco*, p. 332-333, n° 371.

telles accusations ont pu être formulées, mais elles n’avaient pour but que d’accentuer le fait que Cotta s’était emparé de grandes richesses en Bithynie et elles ne constituaient certainement pas l’objet de l’accusation principale. Thrasymède, contrairement à ce qu’écrit Memnon, n’est pas celui qui porta l’accusation devant les comices, mais lui et ses concitoyens furent appelés à témoigner à charge contre Cotta²¹⁶³.

πόλιν ἐλεῖν ἀλλ’ οὐχὶ καθελεῖν ἐπετρέψαμεν :

Comme l’a fait remarquer Dueck, les propos de Carbo, rapportés par Memnon sous la forme d’un discours direct, font écho à un passage de Virgile (*Enéide*, VI, 853) : *parcere subiectis, et debellare superbos* (« épargne ceux qui se sont soumis et dompte les orgueilleux »)²¹⁶⁴. Ainsi, il est probable que Memnon ne rapporte pas les propos tenus par Carbo, mais qu’il transmette une conception du pouvoir romain qui tendait à dénoncer l’acharnement de certains généraux sur des cités vaincues par les armes. L’auteur héracléote met l’accent sur le comportement de Cotta qui infligea à sa cité d’origine des souffrances qui auraient pu être évitées. Héraclée eut à subir le pillage, la destruction et le massacre de ses habitants alors qu’elle avait déjà enduré bon nombre d’épreuves au cours du siège. Au moment où la cité fut investie par les soldats romains, elle n’avait pourtant ni la force ni les moyens d’opposer une quelconque résistance à l’armée romaine.

39.4

Πολλοῖς μὲν οὖν ἄξιος ὁ Κόττας ἐδόκει φυγῆς· μετριάσαντες δ’ ὅμως ἀπεψηφίσαντο τὴν πλατύσημον αὐτοῦ. Ἡρακλεώταις δὲ τὴν τε χώραν καὶ τὴν θάλασσαν καὶ τοὺς λιμένας ἀποκατέστησαν, καὶ μηδένα δουλεύειν ψῆφον ἔθεντο.

Beaucoup donc le jugeaient passible d'une sentence d'exil ; toutefois, on usa de modération et on lui interdit le port de la toge laticlave. Les Romains rendirent aux Héracléotes leur territoire et la liberté de navigation et leurs ports ; de plus, ils décrétèrent que personne d'entre eux ne vivrait esclave.

μετριάσαντες δ’ ὅμως ἀπεψηφίσαντο τὴν πλατύσημον αὐτοῦ :

M. Aurelius Cotta fut condamné de *repetundis*²¹⁶⁵ et expulsé du Sénat. Dion Cassius (XXXVI, 40, 4) rapporte : Γάιον Κάρβωνα τὸν κατηγορήσαντα αὐτοῦ τιμαῖς ὑπατικάϊς καίπερ δεδημαρχηκότα μόνον. D’après cet auteur, on décerna à C. Papius Carbo, les ornements consulaires, pour avoir mis en accusation Cotta accusé de s’être enrichi en

²¹⁶³ E. S. Gruen, *op. cit.*, p. 169.

²¹⁶⁴ Traduction de W. Seston, « Le Droit au service de l’impérialisme romain », *CRAI*, 120, 4 (1976), p. 637-647. Cf. Dueck, *Memnon of Herakleia on Rome*, p. 47.

²¹⁶⁵ J. M. David, M. Dondin, *op. cit.*, p. 205.

Bithynie. Certains savants estiment que les propos de Memnon rejoignent ceux de Dion Cassius et suggèrent que Carbo reçut les ornements de Cotta et qu'il prit sa place parmi les *consulares* au Sénat²¹⁶⁶.

τὴν τε χώραν καὶ τὴν θάλασσαν καὶ τοὺς λιμένας ἀποκατέστησαν καὶ μηδένα δουλεύειν ψῆφον ἔθεντο :

D'après Jones, en rendant leur territoire et leur port aux Héracléotes, le Sénat romain accordait simplement un « *ordinary provincial statut* »²¹⁶⁷. Les habitants d'Héraclée furent déclarés libres, toutefois, d'après ce que laisse entendre Memnon au fragment 40.3, Héraclée ne reçut pas le statut de cité fédérée²¹⁶⁸, malgré les accusations portées par Thrasyède au cours du procès de Cotta. Cela n'a rien d'étonnant, puisque la cité fut traitée en conformité avec le droit de guerre, selon lequel Rome pouvait disposer de la cité selon son bon vouloir²¹⁶⁹ (cf. 40.2). La cité ne semble pas avoir obtenu le statut de cité fédérée au regard du témoignage de Strabon (XII, 3, 6).

F 40 : Héraclée au temps de César

40.1

Ταῦτα Θρασυμήδους διαπραξαμένου, ἐπὶ τὴν πατρίδα μὲν τοὺς πολλοὺς ἐξέπεμψεν, αὐτὸς δὲ μετὰ Βριθαγόρου τε καὶ Προπύλου (παῖς δ' ἦν ὁ Πρόπυλος Βριθαγόρου) κατὰ τοὺς ἐξῆς ἐπιμένων χρόνους τὰ λοιπὰ τῶν ἐπειγόντων καθίστατο. Καί τινων ἐτῶν ἀνυσθέντων, τρισὶν ἐπακτρίσιν εἰς τὴν Ἡράκλειαν ἐπανάγεται.

Thrasyède, après avoir mené à bien cette affaire, renvoya la majorité de ses concitoyens dans leur pays. Lui-même, avec Brithagoras et Propylos, fils de ce dernier, resta encore quelques temps après leur départ pour régler les autres affaires urgentes. Quelques années passèrent et il rentra à Héraclée avec trois bateaux de transport.

Βριθαγόρου τε καὶ Προπύλου (παῖς δ' ἦν ὁ Πρόπυλος Βριθαγόρου) :

Brithagoras est déjà mentionné par Memnon au fragment 35.3, où il est présenté comme un notable, qui propose à l'Assemblée héracléote d'entrer en pourparlers avec Triarius afin de négocier la reddition de la cité. Toutefois, sa requête fut rejetée par le chef de la garnison pontique, Connacorèx, qui fit croire aux citoyens que le roi du Pont était sur le point

²¹⁶⁶ E. S. Gruen, *op. cit.*, p. 269 ; Saprykin, *Heracleia Pontica*, p. 309-310. Cf. Klebs, s.v. « M. Aurelius Cotta » n°107-108, *RE* II 2 (1896), col. 2489.

²¹⁶⁷ Jones, *The Cities of the Eastern Roman provinces*, p. 423, n. 27.

²¹⁶⁸ Janke, *Memnon*, p. 128.

²¹⁶⁹ Jacoby, *FGrH*, III C, p. 283.

d'apporter son une aide efficace et qu'une négociation avec les Romains était inutile. Propylos, le fils de Brithagoras, n'est pas connu par ailleurs²¹⁷⁰.

40.2

Ἀφικόμενος δὲ πάντα τρόπον ἐπενόει ἀνοικίζεσθαι τὴν πόλιν, καθάπερ εἰς παλιγγενεσίαν ἀνακαλούμενος· ἀλλὰ πάντα πράττων μόλις εἰς ὀκτακισχίλιους ἅμα τοῖς οἰκετικοῖς σώμασι συλλεγῆναι κατεπράξετο.

Dès son retour, il se mit à établir tous les plans possibles pour reconstruire la ville comme s'il espérait la rappeler à une nouvelle naissance ; mais il eut beau faire : il réussit difficilement à regrouper environ huit mille personnes en comptant les esclaves.

Le passage semble se référer à l'implication de Thrasymède dans la reconstruction de sa cité. Toutefois, son nom n'est pas clairement cité. Il n'apparaît plus au fragment suivant et c'est Brithagoras qui est apparaît comme la figure marquante et influente de la cité. Il est possible que Thrasymède se soit retiré des affaires publiques ou qu'il soit mort. Au vu de la présentation qu'en fait Memnon, il est possible qu'à l'origine, il ait expliqué les raisons de la disparition de l'héracléote de la scène publique.

ἅμα τοῖς οἰκετικοῖς :

Le terme οἰκετικός fait référence aux esclaves domestiques. La présentation de Memnon est sans doute exagérée. L'historien cherche à insister sur les conséquences désastreuses du siège de la cité et sur la situation dramatique dans laquelle se trouvent les Héracléotes. Il est probable que chiffre se réfère le citoyens, même si Memnon n'utilise pas le terme πολίτας. Le corps civique a subi de nombreuses pertes humaines au cours des opérations de siège. Memnon rapporte au F 34.7 que la cité souffrait d'un manque de main d'œuvre masculine et lors de la bataille navale contre la flotte de Triarius, les Héracléotes n'étaient pas assez nombreux pour remplir les navires.

40.3

Βριθαγόρας δέ, ἤδη τῆς πόλεως ἀξιομένης, ἐλπίδας ἐποιήσατο πρὸς ἐλευθερίαν τὸν δῆμον ἀνενεγκεῖν· καὶ διαγεγονότων μὲν πολλῶν ἐτῶν, ἤδη δὲ τῆς Ῥωμαίων ἡγεμονίας εἰς ἓνα περιῦσταμένης ἄνδρα Γάϊον Ἰούλιον Καίσαρα, πρὸς τοῦτον ἠπείγετο. Συνεπρέσβευον δὲ αὐτῷ ἄλλοι τέ τινες τῶν ἐπιφανῶν καὶ ὁ υἱὸς Πρόπυλος. Γνωσθεὶς οὖν τῷ Καίσαρι Βριθαγόρας, καὶ διαπραζάμενος ἐγγυτέρω τῇ φιλίᾳ προσελθεῖν, δι' ὑποσχέσεως ἐγένετο, οὐ μὴν ἐξ ἐφόδου γε λαβεῖν τὴν ἐλευθερίαν ἠδυνήθη, ἅτε δὴ οὐκ ἐν τῇ Ῥώμῃ ἀλλ' ἐφ' ἕτερα τοῦ Γαίου

²¹⁷⁰ Sur Propylos, cf. Avram, *PPE*, n° 1967. Sur Brithagoras, *ibidem*, n° 1960.

περιτρέχοντις. Οὐκ ἀφίστατο μέντοι γε Βριθαγόρας, ἀλλὰ περὶ πᾶσαν τὴν οἰκουμένην αὐτός τε καὶ Πρόπυλος συμπεριαγόμενος τῷ Καίσαρι ἐβλέπετο παρ' αὐτοῦ, ὡς ἐπισημειούμενον τὸν αὐτοκράτορα τῆς λιπαρήσεως αὐτὸν ἀποδέχεσθαι.

Brithagoras, alors que la cité se développait déjà, caressa l'espoir de rendre aux siens la condition de peuple libre ; après plusieurs années, au moment où, à Rome, le pouvoir se concentrait désormais entre les mains de Jules César, il se hâta d'aller le trouver. Il avait emmené comme compagnon d'ambassade, entre autres personnages éminents, son fils Propylos. Brithagoras, se fit connaître de Jules César et réussit à entrer assez intimement dans son amitié ; il reçut une promesse mais il ne put se faire accorder d'emblée la liberté parce que César n'était pas à Rome, mais en tournée ailleurs. Toutefois, Brithagoras n'abandonna pas la partie, mais il se mit à suivre César partout, accompagné de Propylos, et l'impérator le traitait de telle manière qu'il laissait voir qu'il accueillerait sa requête avec faveur.

πρὸς ἐλευθερίαν τὸν δῆμον :

L'objectif de Brithagoras et de son fils était d'obtenir la liberté de sa cité, c'est-à-dire le statut de *civitas libera*. Il semble que les Héracléotes avaient déjà obtenu leur liberté, mais seulement en tant qu'individus (F 39.3). Toutefois, malgré les promesses qu'aurait formulées César, la cité fut annexée et intégrée à la province de Bithynie : ἡ δὲ πόλις ἐστὶ τῆς Ποντικῆς ἐπαρχίας τῆς συντεταγμένης τῇ Βιθυνίᾳ (Strabon, XII, 3, 6)²¹⁷¹.

ἤδη δὲ τῆς Ῥωμαίων ἡγεμονίας εἰς ἓνα περιῦσταμένης ἄνδρα Γάϊον Ἰούλιον Καίσαρα :

Il n'est pas précisé à quel moment se réfère Memnon, mais comme l'a fait remarquer Janke, il est probable que cette délégation héracléote soit arrivée auprès de César après la bataille de Pharsale du 9 août 48, grâce à laquelle il prit l'avantage sur son adversaire Pompée²¹⁷².

ἄτε δὴ οὐκ ἐν τῇ Ῥώμῃ ἀλλ' ἐφ' ἕτερα τοῦ Γαίου περιτρέχοντις :

Memnon précise que César ne se trouvait pas à Rome et il faut supposer que la rencontre entre les ambassadeurs héracléotes et César eut lieu en Asie. En effet, à l'été 47, le Romain remporte une victoire à Zéla contre Pharnace II, le roi du Pont (Suétone, *César*, 35 ; Dion Cassius, XLII, 45-48). C'est sans doute au cours de ce séjour que, d'après Strabon, XII, 3, 6, Héraclée reçut une colonie romaine²¹⁷³ : ἐδέξατο δ' ἀποικίαν Ῥωμαίων ἐπὶ μέρει τῆς πόλεως καὶ τῆς χώρας (« Elle reçut aussi dans ses murs une colonie romaine, et ses habitants durent partager avec celle-ci son enceinte et son territoire »).

²¹⁷¹ Jones, *The Cities of the Eastern Roman provinces*, p. 162, p. 423, n. 27.

²¹⁷² Cf. Canali De Rossi, *Le ambascerie dal mondo greco*, p. 344, n° 394.

²¹⁷³ *Ibidem*, p. 162; p. 424, n. 30. Ce dernier attribue la tentative de colonisation d'Héraclée à César, bien que ce dernier ne soit pas cité par Strabon.

τὸν αὐτοκράτορα :

César est appelé αὐτοκράτωρ et la traduction de ce terme est délicate. Le seul élément de datation est l'expression ἤδη δὲ τῆς Ῥωμαίων ἡγεμονίας εἰς ἓνα περισταμένης ἄνδρα Γάϊον Ἰούλιον Καίσαρα. D'après Mason, la signification grecque du mot αὐτοκράτωρ « avec pleins pouvoirs » était également applicable au dictateur romain, et αὐτοκράτωρ (parfois comme un adjectif qualifiant στρατηγός) apparaît avec le sens de dictateur chez Polybe (III, 86, 7) et Diodore de Sicile (XII, 64, 1). Toutefois, il estime qu'à l'exception de l'expression αὐτοκράτωρ ἀρχή (Appien, *B.C.I*, 16, 67), ce sens ne se rencontre pas à l'époque impériale et que c'est généralement le mot δικτάτωρ qui est utilisé pour distinguer la fonction romaine. Cette forme se retrouve d'ailleurs chez Polybe (III, 86, 7)²¹⁷⁴.

Il serait tentant de traduire le terme par « dictateur », comme le propose d'ailleurs Henry, puisque le contexte indique que César exerçait alors la dictature. D'après Yarrow, le titre *imperator* doit être compris comme une référence à la nature réelle de l'autorité de César²¹⁷⁵. Les différents sens que donne Memnon au terme αὐτοκράτωρ ne rend pas la tâche facile puisqu'il appelle autocrator aussi bien César, que Triarius (cf.F 29.5). De plus, d'un auteur à l'autre, le sens change (cf. F 29.5).

40.4

Δωδεκαετίας δὲ τὴν παρεδρίαν διαμετρούσης, καὶ περὶ τῆς εἰς Ῥώμην ἐπανόδου τοῦ Καίσαρος διανοουμένου, ὑπὸ τε τοῦ γήρους καὶ τῶν συνεχῶν πόνων κατατρυχωθεὶς Βριθαγόρας τελευτᾷ, μέγα πένθος τῇ πατρίδι καταλιπών. Εἰς τοιοῦτον μὲν τέλος καὶ ὁ ἰς' λόγος τῆς Μέμνονος ἱστορίας τελευτᾷ.

Après douze ans de cette présence constante, au moment où César envisageait son retour à Rome, Brithagoras, usé par la vieillesse et les épreuves successives, mourut en laissant sa patrie dans un grand deuil. C'est à cette mort que prend fin aussi le seizième livre de Memnon.

καὶ περὶ τῆς εἰς Ῥώμην ἐπανόδου τοῦ Καίσαρος διανοουμένου :

César ne rentre à Rome qu'en 47, après sa victoire contre Pharnace II (cf. Dion Cassius, XLII, 52-55, qui rapporte que César reçut, entre autres, les soldats stationnés en Campanie qui commençaient à montrer des signes de rébellion).

²¹⁷⁴ H. J. Mason, *op. cit.*, p. 118.

²¹⁷⁵ Yarrow, *Historiography*, p. 194.

δωδεκαετίας δὲ τὴν παρεδρίαν διαμετρούσης :

Janke suppose que Photius fait une erreur, puisque selon lui, Brithagoras et ses concitoyens ne pouvaient pas avoir suivi César pendant douze années. En effet, en admettant que la première rencontre entre les ambassadeurs et le dictateur ait eu lieu en 48, cela signifierait que Brithagoras mourut en 36. Or, à cette date, César ne pouvait envisager son retour à Rome comme le rapporte le texte de Memnon, puisqu'il était mort depuis déjà huit ans. Janke propose donc de corriger le terme δωδεκαετίας par δωδεκάμηνος²¹⁷⁶. Ainsi, Brithagoras serait mort dans la seconde moitié de l'année 47, soit douze mois après sa première rencontre avec César au cours de l'été 48.

²¹⁷⁶ Janke, *Memnon*, p. 128. Je remarque que Janke a sans doute fait une erreur puisqu'il n'utilise pas le terme de δωδεκάμηνος mais celui de δωδεκαετίας.

CONCLUSION

L'*Histoire d'Héraclée*, écrite par Memnon et transmise par Photius, s'étend sur une période de quatre siècles. Si les informations relatives aux faits ayant pris place au cours du II^{ème} siècle sont fort lacunaires, la moitié du texte rapporte des événements qui se sont déroulés au I^{er} siècle av. J.-C. La première partie du récit couvre largement l'histoire de la cité, de la seconde moitié du IV^{ème} siècle aux années 50 du III^{ème} siècle. La chronique de Memnon est marquée par la récurrence de certains thèmes : le patriotisme de l'historien pour sa cité d'origine, les portraits des monarques et bien évidemment la guerre. Les conflits marquants de cette période sont relatés dans la mesure où ils impliquent Héraclée. Toutefois, il est remarquable de voir combien la seconde guerre mithridatique occupe une place de choix dans le récit. Il est probable que la proportion de ces événements dans la chronique de Memnon, telle qu'elle nous est parvenue, soit le reflet de l'intérêt que leur porte Photius. L'attention que le patriarche porte au travail de Memnon a des conséquences non seulement sur les thématiques identifiables dans le texte mais aussi sur le contenu même des informations rapportées par Memnon.

Les interventions de Photius sur le travail originel de l'historien d'Héraclée ne sont pas toujours clairement identifiables et sont de deux types : les premières constituent ce que je qualifierai les « silences » de Photius. Il s'agit des conséquences supposées de son travail sur l'œuvre originelle de Memnon. En effet, l'absence de certaines informations laisse à penser qu'elles n'avaient pas suscité l'intérêt du patriarche. Toutefois, ces « silences » ne sont que des suppositions que les Modernes formulent sur ce que devait contenir l'*Histoire d'Héraclée*, telle qu'elle fut écrite par Memnon. Ainsi, à la suite des savants qui ont travaillé sur le texte de l'historien héracléote, je suppose qu'en raison de l'intervention de Photius, des informations sur ce qui devrait être, à l'origine, une histoire des événements intérieurs d'Héraclée sont perdues. Un second type d'interventions malheureuses du patriarche peut être identifié. Le travail de l'abrégiateur a dans ce cas des conséquences plus graves, puisqu'il corrompt les informations originelles du texte de Memnon. Ces erreurs sont essentiellement décelables lorsqu'il est possible de confronter les faits contenus dans la chronique à ceux relatés par les sources parallèles.

Je m'intéresserai tout d'abord aux silences de Photius. A la lecture du titre de l'œuvre de Memnon, il est étonnant de voir que l'*Histoire d'Héraclée* ne rapporte que très peu

d'événements relatifs à la vie intérieure de la cité. Si la première partie du texte est consacrée à Héraclée, le récit ne rapporte que des éléments liant la cité à la politique internationale. Les premiers fragments consacrés aux tyrans sont très stéréotypés. C'est certes l'œuvre de Memnon mais il est probable que Photius n'a retenu que les informations qui l'intéressaient : le portrait des tyrans. Dès lors, le texte n'offre pratiquement aucun élément permettant de connaître davantage le fonctionnement des institutions. Sur l'histoire politique de la cité, Photius ne retient presque rien. A peine rapporte-t-il qu'en 281, lorsque les bannis furent autorisés à réintégrer la cité, que « *les Héracléotes retrouvèrent de la manière qu'on vient de dire leur noblesse d'autrefois et leurs institutions* » (F 7.4). Ce bref passage peut laisser perplexe. S'agit-il d'une phrase de Memnon, qui concluait le récit qu'il faisait de l'instauration d'un nouveau régime politique à Héraclée au lendemain de la chute de la tyrannie, que Photius aurait retranscrite ou ces quelques lignes sont-elles le résumé que fait le patriarche sur des événements qu'il n'a pas estimé utile de rapporter ? Cette question reste pour moi sans réponse, car, comme je l'ai fait remarquer précédemment, cette interrogation suscitée par le texte de Memnon repose seulement sur l'hypothèse selon laquelle l'historien d'Héraclée aurait rapporté les événements que Photius est censé avoir passés sous silence.

Les événements de la vie locale de la cité ne sont pas les seuls à ne pas susciter l'intérêt de Photius. Le patriarche ne porte pas grande attention aux longues digressions, d'autant plus si elles concernent les origines de Rome. Or Memnon introduit l'arrivée des Romains dans son récit en leur consacrant un excursus. Photius n'en donne qu'un résumé succinct. Au F 18.1, il rapporte les principaux sujets abordés par Memnon dans sa digression sur les origines de l'État romain mais ne donne pas le contenu du travail originel de l'historien héracléote. De même, il résume les F 18.2 à 18.5 avant d'écrire, au F 18.6, « τὰ μὲν οὖν περὶ τῆς Ῥωμαϊκῆς ἀρχῆς μέχρι τοῦδε δίδεισιν ὁ συγγραφεὺς ». Toutefois, s'il reproduit les propos de Memnon à ce point du texte, le fil du récit reste largement confus notamment concernant les Romains qui auraient envoyé des lettres aux Héracléotes. Le premier d'entre eux, Publius Aemilius, n'est pas connu par ailleurs et il est possible que ce soit Photius qui ait fait une erreur en le confondant avec un autre personnage du même nom que l'historien héracléote aurait mentionné dans son texte originel. De surcroît, l'intervention de Photius sur ce passage consacré à la correspondance entre Héraclée et les Scipions a rendu le fil des événements très confus et il est parfois difficile de déterminer lequel des deux frères est concerné par les faits relatés, en raison de la version condensée que nous a transmise le patriarche. Il semble également qu'au F 25.1 la confusion qui entoure la mention de Marius dans le texte soit le

résultat du travail de Photius qui a certainement confondu le consul mort en 86 avec son neveu du même nom.

Si un récit confus semble être la marque du travail de Photius, dans d'autres cas, ce sont les répétitions inutiles qui laissent penser que le patriarche est intervenu sur le texte. En effet, au F.5.3, il écrit « Lysimaque, dont on a souvent parlé ». Cette réflexion semble étrange, car elle interpelle le lecteur, comme pour lui rappeler que le personnage concerné avait déjà fait l'objet de plusieurs discussions. Or, à ce point du récit, la dernière occurrence du nom de Lysimaque ne se situe qu'à quelques lignes et il est possible que Photius ait repris les propos de Memnon. Dans le texte originel, cette phrase avait tout son sens si l'historien, entre ces deux références à Lysimaque, avait consacré son récit à des événements qui n'impliquaient pas le diadoque. Dès lors, en s'intéressant de nouveau à ce personnage, il aurait jugé utile de faire un rappel à ses propos antérieurs pour introduire à nouveau Lysimaque. Les faits relatés dans le texte originel, sans doute en lien avec la vie locale de la cité, n'ont pas retenu l'attention de Photius.

Memnon mentionne très souvent les personnages en faisant référence à leur père. Ainsi, Antiochos I^{er} est fils de Séleucos, Antigone Gonatas, fils de Démétrios. Or au F 15, il est question de la guerre entre Byzance et Antiochos. Il s'agit d'Antiochos II, mais aucune information ne permet d'identifier formellement le roi séleucide. Il est donc probable, à mon avis, que Photius n'a retenu cet événement que dans la mesure où il impliquait Byzance et qu'il n'a pas rapporté le passage qui aurait introduit ce nouveau monarque dans le récit, en admettant bien sûr qu'une telle information ait été relatée par Memnon. Pour ma part, je pense que l'historien d'Héraclée a dû, au moins une fois, présenter le nouveau souverain, dans la mesure où un nouveau souverain est presque toujours présenté de la même façon dans cette partie du récit : soit en mentionnant qu'il était « fils de » (F 9.1), soit en rapportant qu'il a « succédé à untel » (F 12.5), ou bien encore, qu'il était « roi de » (9.3).

L'intervention de Photius donne parfois lieu à un récit désorganisé, confus, du point de vue chronologique. J'ai exposé longuement dans ma première partie l'idée que Memnon organisait son récit par théâtres d'opérations. A l'origine, le texte ne suivait donc pas scrupuleusement la chronologie absolue des événements. En résumant le travail de l'historien d'Héraclée, c'est-à-dire en ne retenant que ce qui lui semble important, Photius provoque des incohérences chronologiques. Le groupe des fragments 13 à 17 est un exemple de plus du travail de l'abrégiateur. La succession des événements est difficile à déterminer et le lien entre les différents fragments n'est pas toujours établi. Photius a retenu les faits impliquant Byzance, qui fait l'objet d'une attention particulière de la part du patriarche. Le récit de ces

passages est, en apparence, très confus. Le texte seul de Memnon n'est pas suffisant pour déterminer le contexte des faits relatés et il faut faire appel aux sources parallèles pour tenter d'établir un lien entre les événements rapportés dans ces passages. Il est évident que Photius n'a pas retranscrit l'intégralité du texte originel et son intervention a effacé les informations permettant de comprendre le contexte plus général dans lequel s'inscrivaient la guerre entre Callatis et Byzance (F 13), la guerre de succession en Bithynie (F 14) et celle entre Antiochos II et Byzance (F 15).

Son intervention est d'autant plus malheureuse lorsque le fragment se place dans la continuité des événements rapportés précédemment. Parfois, un passage est introduit par une référence à un personnage cité antérieurement, c'est-à-dire par « οὗτος ». Le récit devient confus lorsque le pronom démonstratif introduit un fragment qui contient des événements qui ne concernent pas le personnage cité dans le passage précédent.

Dans la partie consacrée aux guerres mithridatiques, le récit est essentiellement concerné par des faits militaires. La méthode de Memnon consiste à relater les différents événements en suivant les protagonistes et/ou les théâtres d'opérations. Au F 22.12, il apparaît qu'à l'origine, l'historien d'Héraclée suivait les mouvements de deux armées pontiques distinctes en Europe : ceux de « l'armée du Nord » qui opérait en Macédoine et en Thrace et ceux de « l'armée du Sud » qui menait ses activités en Grèce. Dans le texte, tel qu'il nous est parvenu, il semble évident que Photius a rapporté les faits impliquant ces deux forces armées dans un même passage et il est difficile de déterminer à quelle armée exactement doivent être attribués les faits relatés. Non seulement l'intervention de Photius offre un récit confus mais, de surcroît, il apparaît que son manque d'intérêt pour le détail de ces opérations, qui l'a conduit à ménager les faits impliquant ces deux corps expéditionnaires pontiques, a eu des conséquences malheureuses pour notre connaissance de cette période de la première guerre mithridatique : l'historien moderne a perdu une source unique pour les événements relatifs aux activités pontiques dans le nord, lesquelles ne sont pas documentées par les sources alternatives.

Parallèlement à ces désordres dans le récit, les conséquences les plus désastreuses de l'intervention de Photius sont celles qui introduisent des erreurs dans l'histoire. Il est parfois tentant de désigner le patriarche comme le responsable des incohérences du récit et il serait trop commode de lui imputer toutes les erreurs relevées au fil du commentaire. Toutefois, certaines d'entre elles sont clairement le fruit de son travail.

Le premier type d'informations erronées que j'ai pu relever est constitué par les incohérences géographiques. Au F 21, dans lequel il est question de la guerre sociale, les

peuples contres lesquels les Romains sont en guerre sont présentés comme des populations « *vivant au-delà de l'Afrique* ». Or une telle erreur est sans doute le fruit du travail de Photius qui aurait confondu des informations relatives à la guerre sociale avec la guerre de Jugurtha. Si cette dernière remarque demeure une hypothèse, il n'en reste pas moins que le passage concerné est erroné et il est peu probable que Memnon, qui vit sous l'Empire, ait pu faussement identifier les anciens ennemis de la puissance dominante de son temps, d'autant plus qu'il ne s'agissait pas d'une guerre menée à l'étranger : Rome était menacée à ses frontières. Une autre information erronée concerne cette fois Kiéros, ancienne possession héracléote. Dans le texte, « Memnon » rapporte que Prusias I^{er} de Bithynie avait renommé la cité en lui donnant le nom de Prusias et cette ville était située sur la mer. Or il y a une confusion entre Prusias *ad Hypium*, anciennement appelée Kiéros et Prusias *ad mare*. Les deux cités ont reçu leur nom du roi bithynien et Photius les a confondues. En rapportant des événements impliquant Prusias *ad mare*, il a voulu introduire des éléments trouvés à un autre point du récit, puisque Memnon mentionne le fait que le Bithynien avait renommé Kiéros en Prusias. Or l'erreur d'indentification ne peut être attribuée à l'historien héracléote qui connaissait la région et la cité qui fut, à une époque antérieure, liée au sort de sa patrie d'origine. Un autre type d'erreur apparaît au F 5.6, dans lequel Ptolémée Kéraunos est présenté comme le meurtrier d'Agathocle, le fils de Lysimaque. Il semble bien que ce soit le résultat du travail de Photius bien plus que celui de Memnon. Toutefois, cet exemple montre les limites de l'interprétation qui peut être faite d'une information erronée dans la chronique d'Héraclée. En effet, comme je l'ai précisé plus haut, il faut se montrer prudent et ne pas désigner nécessairement Photius comme l'unique responsable des erreurs repérées dans le texte. Ainsi, il est difficile d'établir avec certitude que ce passage n'ait pas été, dès l'origine, une « erreur » de Memnon ou de sa source. En effet, il est possible que l'historien d'Héraclée rapporte une autre tradition de la mort d'Agathocle et j'ai montré dans le commentaire de ce passage qu'il serait vain de chercher absolument à déterminer quelle est la version la plus juste de cet événement.

Ainsi, si Photius a causé des dommages irréparables à certains endroits du texte, il faut tout de même reconnaître que sans son travail, l'œuvre de Memnon nous serait aujourd'hui complètement inconnue. Or l'*Histoire d'Héraclée* est une source riche d'informations mettant en lumière des événements qui ne sont pas toujours rapportés par les autres auteurs anciens. De surcroît, l'historien héracléote relate des faits qui sont parfois le reflet d'une tradition

alternative à celle rapportée par les autres sources et la validité de ses informations ne doit pas être sous-estimée.

J'en reviens à l'exemple cité précédemment, à savoir celui qui concerne la mort du fils de Lysimaque (F 5.6). Dans ce premier cas de figure, l'historien est confronté à plusieurs sources qui rapportent des versions différentes sur un même événement. Il est difficile de déterminer quel est le récit le plus juste mais dans le cas de cet épisode funeste de la vie du diadoque, les études menées par les Modernes laissent à penser que Memnon, qui utilise Nymphis, représente la tradition « la moins pire ».

Deux épisodes impliquant Alexandre le Grand attirent mon attention. Le premier se réfère à la mort du roi macédonien et il semble que Memnon, ou sa source, ait eu connaissance des différentes traditions existantes sur la mort du souverain et l'historien héracléote les rapporte. Ainsi, il semble qu'il ait été confronté au doute suscité par la mort d'Alexandre, puisqu'il relate que ce dernier perdit la vie soit par maladie, soit de façon moins naturelle (F 4.2). Au F 18.2, dans sa digression consacrée à Rome, Memnon rapporte comment Alexandre écrivit aux Romains. L'information est relatée essentiellement par les sources grecques, puisque les auteurs latins/romains, lorsqu'ils font allusion à cet épisode, en rejette l'authenticité. L'épisode a son importance pour l'étude des contacts qui ont existé entre Rome et le roi macédonien. Que l'événement se soit déroulé ou non comme Memnon le rapporte, il est encore une fois délicat de trancher. Toutefois, son récit a son importance, car il met en lumière l'existence d'une tradition qui visait à montrer combien une puissance telle que Rome avait eu à craindre les Grecs au temps où ils étaient dominés par le conquérant.

Memnon constitue une source intéressante pour l'histoire des guerres mithridatiques. Les batailles qu'il mentionne sont pour la plupart corroborées par les sources parallèles, et en particulier par Appien et Plutarque. Son récit manque parfois de détails mais il est probable que ce soit Photius qui n'ait retenu que les engagements marquants des principales batailles. Toutefois, dans certains cas, il arrive que son récit présente des événements différents de ceux rapportés par les sources principales. C'est le cas par exemple aux F 22. 7 et F 29.8. Il n'est pas nécessaire de rejeter le témoignage de Memnon ou celui de la source qui mentionne des faits différents. En effet, l'étude de ces fragments tend à prouver que l'historien d'Héraclée rapporte un autre mouvement de la bataille et, dans ce cas, son récit est une source supplémentaire d'informations permettant de connaître un peu plus le mouvement des armées ennemies.

Sur les chiffres avancés par Memnon concernant la composition des armées pontiques durant les guerres mithridatiques, il serait vain de vouloir absolument déterminer qui a raison

entre lui et les sources parallèles. Toutefois, il est intéressant de noter que les chiffres qu'il donne ne figurent pas dans les estimations les plus hautes, voire les plus exagérées, bien au contraire.

En revanche, son récit révèle quelques erreurs qui doivent lui être attribuées. C'est le cas notamment à propos de la datation de certains événements. Deux exemples marquants sont à relever : le premier concerne la datation par comptabilisation du règne de Denys d'Héraclée. En effet, le total qu'il donne est différent de celui rapporté par Diodore mais aussi et surtout de celui de sa source, Nymphis. Il semble que dans ce cas précis, l'erreur provienne de Memnon, à moins de vouloir y voir une nouvelle fois l'intervention malheureuse de Photius. Le second exemple d'erreur de datation relevé dans le texte se trouve au F 22.6. Memnon utilise la datation par synchronisme pour dater la bataille de l'Amnias et j'ai tenté de démontrer dans le commentaire que l'historien (ou sa source ?) avait certainement mélangé deux types d'informations.

Memnon commet également quelques erreurs lorsqu'il est question de Rome. En effet, il implique parfois erronément le Sénat romain dans certaines décisions et les sources parallèles, qui contredisent ses propos, permettent de mettre en lumière sa mauvaise connaissance du fonctionnement de cette institution romaine.

Le fait que les informations rapportées par Memnon ne soient pas toujours corroborées par d'autres sources ne doit pas nous conduire à rejeter systématiquement son récit. En effet, l'intérêt de sa chronique est qu'elle rapporte des événements inconnus par ailleurs. Si l'on attendait que tout fait soit rapporté par deux sources pour être qualifié de valide, alors, dans le cas de Memnon, une grande partie de son récit n'aurait aucun intérêt ! La difficulté du texte prend toute son ampleur lorsque l'historien d'Héraclée est la seule source disponible pour certains événements, d'autant plus quand ils concernent Héraclée, car il faut déterminer si le patriotisme latent de Memnon ne l'aurait pas conduit à revisiter l'histoire sous un angle plus favorable pour sa cité d'origine.

L'existence des lettres envoyées par les Scipions aux Héracléotes a parfois été remise en cause par certains chercheurs sous prétexte qu'un exemple d'une missive de ce type est connu pour Héraclée de Latmos. De surcroît, l'information de Memnon n'est pas relayée par les sources parallèles et encore moins par l'épigraphie. Dans ce cas de figure, il ne faut pas, me semble-t-il, rejeter le témoignage isolé de Memnon. En revanche, deux faits relatés par l'historien d'Héraclée sont jugés assez suspects. Le premier, au F 18.10, fait mention de l'existence d'un traité d'alliance conclu entre Rome et Héraclée. Les études menées sur la diplomatie romaine dans le monde grec tendent à démontrer qu'un tel document est

improbable et l'étude du texte de Memnon va dans ce sens selon moi. En effet, les événements rapportés au F 40 semblent démontrer qu'un tel traité n'a jamais existé et dans ce cas, il faut vraisemblablement rejeter la validité de l'information relayée par Memnon. En revanche, la raison pour laquelle l'historien rapporte un fait erroné est obscure et les hypothèses formulées à ce sujet ne permettent pas de déterminer les raisons de cette erreur. Dans ce cas précis, il est bien sûr possible que ce soit Photius qui ait malencontreusement corrompu le texte originel. Un autre exemple se trouve au F 21 et concerne l'envoi par Héraclée de renforts aux Romains pour apporter une aide militaire dans la guerre sociale en Italie. L'événement est mis en doute par certains chercheurs et il a été avancé l'hypothèse selon laquelle Memnon aurait mélangé deux types d'informations. Sur ce point, je ne saurais trancher formellement, d'autant plus que le fragment est largement corrompu par Photius.

En revanche, le témoignage de Memnon constitue une source unique pour certains événements en particulier lorsqu'il est question d'Héraclée. La vie intérieure de la cité est peu connue, certainement en raison de l'intervention de Photius sur le travail originel de Memnon. Toutefois, le récit offre des informations précieuses sur la force militaire de la cité. Sur le plan politique, cinq fragments sont consacrés à l'histoire de la tyrannie. Memnon dresse des portraits dont certains aspects sont connus par les sources parallèles et en particulier par Justin. Toutefois, il fait une description unique de la mort de Satyros, dont le règne est seulement brièvement mentionné par Justin. La vie politique de la cité est abordée de façon assez succincte à plusieurs reprises. Photius en a rapporté quelques éléments dans la mesure où les événements prennent place dans un contexte international qui suscite son intérêt. Ainsi, Memnon rapporte comment les Héracléotes retrouvent leur liberté et se débarrassent d'Héraclide de Cymé, le gouverneur de Lysimaque, à la mort du diadoque. Puis, il fait mention du retour des bannis qui provoque, semble-t-il, un changement dans le régime politique de la cité. Photius n'en a retenu qu'une simple phrase mais mentionne les faits puisqu'ils prennent place à une époque où Séleucos et le roi Zipitès de Bithynie sont actifs dans la région et menacent la cité. Enfin, dans le contexte de la troisième guerre mithridatique, Memnon rapporte qu'Héraclée était dirigée par Lamachos et donne quelques indications relatives aux institutions, en mentionnant notamment une séance de l'*ecclèsia*. Toutefois, les informations de ce type sont trop lacunaires pour connaître le régime politique ou le fonctionnement des institutions.

La chronique de Memnon met en évidence les capacités d'Héraclée sur le plan militaire et diplomatique. La flotte de la cité est largement mise en avant dans le texte et l'historien offre un témoignage précieux sur les capacités navales héracléotes. Le fragment

8.5 propose une description détaillée et unique du puissant navire qui dominait la flotte d'Héraclée : le *Léontophoros*. Le récit comporte également de nombreuses mentions de batailles qui ne sont pas rapportées par les autres sources, par exemple au F 9. 5, dans lequel Memnon rapporte la rencontre armée entre Zipoitès, le frère du roi de Bithynie Nicomède I^{er} avec les troupes d'Héraclée. Mais les exemples les plus exceptionnels de faits rapportés seulement par Memnon concernent les sièges subis par la cité. En effet, la chronique de l'historien est la seule source mentionnant les sièges d'Héraclée par Prusias I^{er} et les Galates. Quant aux longues opérations menées par les Romains contre la cité au cours de la troisième guerre mithridatique, Memnon les rapporte en détail, mentionnant au passage les exactions commises par la garnison pontiques installée entre les murs de la cité. Son témoignage est d'autant plus précieux qu'il n'est pas corroboré par les autres sources. Dans le même contexte, Memnon rapporte comment Mithridate parvint à s'emparer d'Héraclée : une fois de plus, son récit est riche en renseignements. Il montre de quelle façon une puissance étrangère pouvait placer sous son contrôle une cité en s'appuyant sur ses partisans qui opéraient depuis l'intérieur.

Enfin, le fragment 39 offre un témoignage précieux du procès de Cotta. L'information semble avoir été relayée par la tradition locale, puisque des prisonniers héracléotes y auraient assisté. Cependant, je m'interroge sur les conséquences du parti pris de Memnon pour sa cité sur son récit. Sans doute se trouve-t-il dans ces passages le discours personnel de Memnon à l'attention des Romains. Thrasyède a-t-il réellement pris la parole au procès du pillier d'Héraclée ou Memnon transpose-t-il dans son récit les griefs de la cité contre le général romain ? Il est une nouvelle fois difficile de trancher la question mais je ne peux qu'observer que le passage résume en quelques lignes l'histoire des liens entre Héraclée et Rome présentée par Memnon des fragments 18.6 à 35. Dès lors, si un procès eut bien lieu, Cotta ne fut certainement pas condamné sur la simple accusation d'avoir pillé Héraclée.

Photius a livré à la postérité un témoignage unique, celui de Memnon. Malheureusement, l'historien d'Héraclée reste méconnu. Son origine est déduite du fait qu'il a écrit une histoire locale qui, selon toute vraisemblance, est celle de sa patrie. De plus, son parti pris pour les Héracléotes suppose qu'il est lui aussi originaire d'Héraclée. L'étude de sa méthode, et en particulier des thématiques récurrentes dans son œuvre, laisse à penser selon moi que son activité littéraire date de la seconde moitié du II^{ème} siècle de notre ère. Memnon est, à mon sens, un historien de qualité dont le patriotisme rend parfois douteux certains événements, relatifs aux liens diplomatiques de sa cité avec les grandes puissances de son

temps. Ce n'est pas tant l'existence de ces relations qui doit être remise en cause mais plutôt la façon dont Memnon les présente. Héraclée a sans aucun doute joué un rôle important dans la région et a entretenu des relations amicales à certaines périodes de son histoire avec les souverains hellénistiques puis les Romains. Toutefois, il exagère parfois les conséquences réelles de l'intervention de la cité dans les grands conflits. Quant aux liens existants entre Rome et Héraclée, Memnon insiste sur la bienveillance des Romains à l'égard de la cité pour mieux insister sur la façon par laquelle se sont brisés les liens entre les deux États. Pour ma part, sa chronique est un moyen pour Memnon de rappeler la puissance passée de sa cité, mais aussi celle des grands souverains qui ont dominé le monde grec et qui se sont succédés au cours de siècles. Son message s'adresse aux Grecs mais aussi aux Romains. En tant que lectrice de son *Histoire d'Héraclée*, je dirais que Memnon interpelle la puissance de son temps, Rome, qui certes domine le monde à son époque mais qui n'est que l'héritière d'une longue lignée. Memnon offre ainsi un témoignage précieux d'une cité qui, aux marges du monde grec, a pris part, à différents niveaux, aux grands événements qui ont marqué l'histoire grecque et qui a assisté à la succession des grandes puissances dominantes du IV^{ème} au I^{er} siècle avant notre ère.

ANNEXE

Sur la datation *ab urbe condita* chez Eutrope et Orose

Orose, V.19.1-3 et Eutrope, V 4.1.2 font démarrer la guerre civile en 662 depuis la fondation de Rome (c'est-à-dire en 92/91 av. J.-C.). Or comme l'ont fait remarquer les éditeurs²¹⁷⁷, Orose et Eutrope font tous deux la même erreur, puisqu'il s'agit en réalité de 88, l'année du consulat de Sylla. En effet, J. Hellegouarc'h et M.-P. Arnaud-Lindet, notent qu'Eutrope et Orose écrivent tous deux avec un décalage de 4 ans par rapport au calendrier varronien.

Le calendrier varronien date la fondation de Rome en 754/753 av. Dès lors, une datation 662 *ab urbe condita* (depuis la fondation de Rome) correspondrait à l'année 92/91. Or, dans la mesure où la date du consulat de Sylla est bien établie en 88, il apparaît clairement que les deux auteurs, ou plus probablement leurs sources, ont une erreur. Arnaud-Lindet a suggéré²¹⁷⁸ de corriger 662 *a.u.c.* par 666 *a.u.c.* et ainsi, une datation *ab urbe condita* comptée à partir de 754 placerait bien le consulat de Sylla, et donc le début de la guerre civile, en 88 (754- 666 = 88). D'après E. J. Bickerman²¹⁷⁹, qui reproduit la liste des magistrats romains de la République compilée sous Auguste (les *Fasti Capitolini*), place le consulat de Sylla en 88, ce qui correspondrait à une datation de 666 *a.u.c.* Cependant, les années *ab urbe condita* des *Fasti Capitolini* sont comptées à partir de 752 et la datation de 666 *a.u.c.* ne correspond pas à l'année 88, mais à l'année 86.

W. Den Boer, qui a étudié la chronologie utilisée par Eutrope, ou tout du moins, par ses sources, a mis en lumière les différentes datations *ab urbe condita* qui sont utilisés par les Anciens. Il ressort de son analyse qu'Eutrope a sans doute consulté différentes sources, lesquelles n'auraient pas utilisé le même système, mais que le système des *Fasti Capitolini* est celui qui apparaît de façon récurrente²¹⁸⁰. D'ailleurs, Den Boer suppose que dans le passage d'Eutrope V 4.1.2, la datation de 662 *a.u.c.* utilisée pour dater le déclenchement de la première guerre civile, le début des guerres mithridatiques, ainsi que le sixième consulat de Marius est

²¹⁷⁷ Eutrope, *Abrégés d'histoire romaine*, texte établi et traduit par J. Hellegouarc'h, Paris, Les Belles Lettres, 1999, p 178, n. 4.1 ; Orose, *Histoires (Contre les Païens)*, tome II, livres IV-VI, texte établi et traduit par M.-P. Arnaud-Lindet, Paris, Les Belles Lettres, 1991, p. 257, n. 1.

²¹⁷⁸ M. -P. Arnaud-Lindet, *op. cit.*, p. 257, n. 1.

²¹⁷⁹ E. J. Bickerman, *Chronology of the Ancient World*, Londres, 1968 (rééd. 1980), tableau p. 150.

²¹⁸⁰ W. Den Boer, *Some Minor Roman Historians*, Leiden, 1972, p. 131, 137.

basée sur la chronologie des *Fasti Capitolini*²¹⁸¹. Or, à l'instar de J. Hellegouarc'h, il estime qu'Eutrope a fait une erreur, car le 6^{ème} consulat de Marius est daté de 100 et la datation de 662 *a.u.c* ne convient plus. Il propose donc de corriger le texte d'Eutrope, qui selon lui ferait référence au 7^{ème} consulat de Marius, daté de 86 et non pas au 6^{ème} consulat. Dans ce cas, la datation devrait être de 666 *a.u.c* : « *For 666 a.u.c, is in our terms 86 B.C., the year of Marius' seventh consulship and a year to which both the bellum civile and the bellum Mithridaticum may plausible date* ». Or sur ce point, je ne peux suivre la proposition de Den Boer, puisqu'il faudrait admettre que les sources d'Eutrope (et d'Orose par extension) aient fait débiter la guerre mithridatique en 86, ce qui est bien trop tardif. De plus, il me semble que le passage relatif à Marius chez Eutrope relève certes d'une erreur, mais sans doute due à une mauvaise lecture d'Eutrope. En effet, Orose rapporte que Sylla était consul et que Marius ambitionnait un septième consulat, qu'il n'obtiendra qu'en 86. Ainsi, Orose semble vouloir dire qu'en 88 déjà, Marius aspirait à briguer le consulat une nouvelle fois. En admettant qu'Orose et Eutrope aient consulté une source commune, qui datait erronément la guerre civile de l'année 662 *a.u.c.*, il est possible qu'Eutrope, en abrégant ce passage, ait compris que Marius était dans son 6^{ème} consulat au lieu d'admettre que ce dernier avait déjà été consul six fois. Enfin, je remarque que Den Boer et Bickerman sont en désaccord sur le fait que l'année 88 correspondent à une datation de 666 *a.u.c.* puisque le premier estime que cette datation, basée sur le système des *Fasti Capitolini* correspond à l'année 86 et non à l'année du consulat de Sylla. L'erreur d'Eutrope, et par extension celle d'Orose, est évidente, mais la correction qui doit être proposée dépend de ce que ces auteurs, ou leurs sources, renaient comme datation. En effet, comme je l'ai précédemment souligné, W. Den Boer a relevé les différentes datations *ab urbe condita* identifiables dans le texte d'Eutrope et parmi elles, certaines doivent être comptées à partir de 754 ou 753. Ainsi, en admettant que les sources d'Eutrope aient utilisé le système varronien, qui place la fondation de Rome en 754/753, il faudrait donc corriger la date de 662 *a.u.c.* en 666 ou en 665 *a.u.c.*²¹⁸²

Enfin, une autre hypothèse est envisageable en acceptant que les sources d'Eutrope et d'Orose n'aient pas commis d'erreur : dans ce cas, une datation de 662 *a.u.c.* qui placerait bien le consulat de Sylla en 88, devrait être comptée à partir de 750. Or un tel système existe

²¹⁸¹ *Ibidem*, p. 134.

²¹⁸² Cf. A. E. Samuel, *Greek and Roman Chronology : Calendars and Years in Classical Antiquity*, Munich, 1972, p. 254 -255. Cet auteur montre que Varron plaçait la fondation de Rome dans la 3^{ème} année de la 6^{ème} olympiade, qui correspond à l'année 754/753. Toutefois, il estime que Varron considérait que la fondation de Rome avait eu lieu en 753 (p. 254, n.1).

selon Bickerman²¹⁸³, qui a consacré une partie de son étude à la datation *ab urbe condita*. En effet, ce dernier fait état d'un autre système de datation basé sur la date de la fondation de Rome fixée en 751/750 par Caton et Polybe²¹⁸⁴ et selon lui, cette date a longtemps servi de base à Cicéron, Tite-Live et Diodore. La source d'Eutrope sur le passage V 4.1.2, toutefois, selon Hellegouarc'h²¹⁸⁵, et d'ailleurs la source fondamentale pour l'ensemble des livres V et VI d'Eutrope est Tite-Live²¹⁸⁶. De plus, il rapporte que les *Historiarum aduersus paganos libri septem* d'Orose²¹⁸⁷, qui sont postérieurs au *Breuiarium* d'Eutrope²¹⁸⁸ ont comme sources principales, pour la période républicaine, César et Tite-Live²¹⁸⁹.

En conclusion, il me semble que la source d'Orose, V.19.1-3 et d'Eutrope V 4.1.2 est certainement Tite-Live et que la datation *ab urbe condita* est dans ces passages, basée sur le système de Caton et Polybe qui fixent la fondation de Rome en 751/ 750²¹⁹⁰.

²¹⁸³ E. J. Bickerman, *op. cit.*, p. 77.

²¹⁸⁴ Cf. W. Den Boer, *op. cit.*, p. 131.

²¹⁸⁵ J. Hellegouarc'h, *op. cit.*, p. XXV.

²¹⁸⁶ Ainsi qu'en témoigne la *Souda* (s.v. « Κατίτων ») qui indique qu'Eutrope a fait un résumé de *l'ab Vrbe condita*.

²¹⁸⁷ Orose, *Histoires*, 3 vol., éd. M. -P, Arnaud-Lindet, Paris, Les Belles Lettres, 1990-1991.

²¹⁸⁸ J. Hellegouarc'h, *op. cit.*, p. XI : l'œuvre d'Eutrope aurait été composée en 369 ap. J.-C., tandis que les *Historiae* d'Orose dateraient du V^{ème} ap. J.-C.

²¹⁸⁹ J. Hellegouarc'h, *op. cit.*, p. XV-XVI.

²¹⁹⁰ Sherwin-White, *Roman Involvement in Anatolia*, p.74, n. 86, insiste sur le fait qu'Orose utilise Tite-Live.

BIBLIOGRAPHIE

Sources

1. Sources littéraires

a. Les éditions du texte de Memnon

- BEKKER (I.), éd., *Photii Bibliotheca, ex recensione Immanuelis Bekkeri*, Berolini, 1824-1825 (codex 224, p. 223-240).
- HENRY (R.), *Photius, Bibliothèque*, tome IV, texte établi et traduit par R. Henry, Paris, Les Belles Lettres, 1963, rééd. 2003 (codex 224, p. 48-99).
- JACOBY (F.), éd., *Die Fragmente der griechischen Historiker*, éd. F. Jacoby, Leiden, Brill, 1950.
- Tome III B F 434, p 337-368 : Texte
 - Tome III C, p 267-282 : Commentaires
 - Tome III N, p.171-176 : Notes
- MARTINI (E.), *Textgeschichte der Bibliothek des Patriarchen Photios von Konstantinopel*, vol. I : *Die Handschriften, Ausgaben und Übertragungen*, Leipzig, B. G. Teubner, 1911.
- MÜLLER (C.), éd., *Fragmenta Historicorum Graecorum*, vol. III, éd. C. Müller, Paris, Didot, 1883, p. 525-558.
- ORELLI (J.-C.), éd., *Memnonis historiarum Heracleae Ponti excerpta servata a Photio Graece cum versione Laurentii Rhodamanni*, Leipzig, 1816.

b. Éditions d'autres sources littéraires

- APPIEN :
- Appien, *Histoire romaine*, tome VI, *Livre XI : Le livre syriaque*, texte établi et traduit par P. Goukowsky, Paris, Les Belles Lettres, 2007 (CUF).
- Appien, *Histoire romaine*, tome VII, *Livre XII : La guerre de Mithridate*, texte établi et traduit par P. Goukowsky, Paris, Les Belles Lettres, 2001 (CUF).
- Appien, *Les Guerres civiles à Rome, Livre I*, traduction de J.-I. Combes-Dounous, Paris, Les Belles Lettres, 1993.
- ARISTOTE :
- Aristotle, *Meteorologica*, vol. XXIII-XXV, Edited and translated by. H. D. P. Lee, London, Loeb Classical Library, 1952.
- Aristote, *Politique*, Tome II, 2^{ème} partie, *Livres V-VI*, texte établi et traduit par J. Aubonnet, Paris, Les Belles Lettres, 1989 (CUF).
- Aristote, *Politique*, tome III 1^{ère} partie, *Livre VII*, texte établi et traduit par J. Aubonnet, Paris, Les Belles Lettres, 1986 (CUF).
- ARRIEN :
- Arrian, *Anabasis of Alexander*, vol. II, *Books 5-7 : Indica*, translated by P. A. Brunt, Harvard University Press, Loeb Classical Library, 1983.

Arrien, *Périple du Pont- Euxin*, texte établi et trad. par A. Silberman, Paris, Les Belles Lettres, 1995 (CUF).

ATHÉNÉE :

Athenaeus, *The Deipnosophists*, vol. I, translated by Ch. B. Gulick, London, Loeb Classical Library, 1961 (1^{ère} éd. 1927).

Athenaeus, *The Deipnosophists*, vol. V, translated by Ch. B. Gulick, London, Loeb Classical Library, 1963 (1^{ère} éd. 1933).

AULU-GELLE :

Aulus Gellius, *The Attic Nights*, 3 vol., transl. by J. C. Rolfe, Harvard University Press, Loeb Classical Library, 1961-1968.

CHION:

Chion of Heraclea : A novel in Letters, éd. I. Düring, Göteborg, 1951.

Lettres de Chion d'Héraclée, texte révisé, trad. et commenté par P.-L. Malosse, avec une préface de J. Schamp, Salerno, Helios, 2004.

CICÉRON :

Cicéron, *Discours*, tome III, *Seconde action contre Verrès, Livre second : la préture de Sicile*, texte établi et traduit par H. de La Ville de Mirmont, Paris, Les Belles Lettres, 1960 (CUF).

Cicéron, *Discours*, tome VII, *Pour M. Fonteius, Pour A. Cécina, sur les pouvoirs de Pompée*, texte établi et traduit par A. Boulanger, Paris, Les Belles Lettres, 1973 (1^{ère} : 1929) (CUF).

Cicéron, *Discours*, tome IX, *Pour L. Murena. Pour P. Sylla*, texte établi et traduit par A. Boulanger, Paris, Les Belles Lettres, 1967 (1^{ère} en 1943) (CUF).

Cicéron, *Discours*, tome XII, *pour le poète Archias. Pour L. Flaccus*, texte établi et traduit par F. Gaffiot - Pour L. Flaccus, texte établi et traduit par A. Boulanger, Paris, Les Belles Lettres, 1989 (1^{ère} 1938) (CUF).

Cicéron, *Discours*, tome XV, *Pour Caelius. Sur les provinces consulaires. Pour Balbus*, texte établi et traduit par J. Cousin, Paris, Les Belles Lettres, 1969 (1^{ère} 1962) (CUF).

DENYS DE BYZANCE :

Dionysii Byzantii Anaplys Bospori, éd. R. Güngerich, Berolini, Weidmann, 1927.

DEMOSTHÈNE :

Démosthène, *Plaidoyers politiques*, tome 1, texte établi et traduit par O. Navarre, P. Orsini, Paris, Les Belles Lettres, 1954 (CUF).

Démosthène, *Plaidoyers politiques*, tome 2, texte établi et traduit par J. Humbert, T. Gernet, Paris, Les Belles Lettres, 1959 (CUF).

DIODORE :

Diodore de Sicile, *Bibliothèque historique, Livre XV*, texte établi et traduit par Claude Vial, Les Belles Lettres, 1977, (CUF).

ÉLIEN :

Claudii Aeliani Epistulae et fragmenta, ed. D. Domingo-Forasté, Stuttgart, Teubner, 1994.

Claudius Aelianus, *Varia Historia*, translated by J. G. De Voto, Chicago, ARES Publishers, 1995.

ÉNÉE LE TACTICIEN :

Énée le Tacticien, *Poliorcétique*, texte établi par A. Dain, traduit et annoté par A.-M. Bon, Paris, Les Belles Lettres, 1967 (CUF).

EUSÈBE :

Eusebi Chronicon libri duo. éd. A. Schoene, 2 vol., Berlin, Weidmann, 1866-1875.

Eusebius Werke, V : Die Chronik aus dem Armenischen übersetzt mit textkritischem Commentar, J. Karst, Die griechischen christlichen Schriftsteller der ersten Jahrhunderte 20, Leipzig, J. C. Hinrichs, 1911.

Eusebius Werke VII : Die Chronik des Hieronymus, éd. R. Helm, Die griechischen christlichen Schriftsteller der ersten Jahrhunderte 47, Berlin, Akademie-Verlag, 1956.

EUTROPE :

Eutrope, *Abrégés d'histoire romaine*, texte établi et traduit par J. Hellegouarc'h, Paris, Les Belles Lettres, 1999 (CUF).

FLAVIUS JOSÈPHE :

Flavius Josèphe, *Guerre des Juifs*, tome V, Livres I-III, traduction de R. Harmand, révisée et annotée par Th. Reinach, Paris, 1911.

FLORUS :

Florus, *Abrégés de l'histoire romaine*, texte établi et traduit par P. Jal, Paris, Les Belles Lettres, 1967 (CUF).

GRANIUS LICINIANUS :

Grani Liciniani quae supersunt, éd. M. Flemisch, Leipzig, Teubner, 1904.

HÉRODOTE :

Hérodote, *Histoires*, Texte établi et traduit par Ph. E. Legrand, Paris, Les Belles Lettres, 1995 (1^{ère} éd. : 1932) (CUF).

HISTORIENS GRECS MINEURS :

Fragmenta Historicorum Graecorum (FHG), éd. C. Müller, 5 vol., Paris, Didot, 1841-1849.

Die Fragmente der griechischen Historiker (FGrH), éd. F. Jacoby, Leiden, Brill, 1923 sqq.

ISOCRATE :

Isocrate, *Discours*, Tome IV, texte établi et traduit par G. Matthieu, E. Brémond, Paris, Les Belles Lettres, 1962 (CUF).

JUSTIN / TROGUE-POMPÉE :

Justin, *Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue-Pompée et Prologues de Trogue-Pompée*, 2 vol., texte traduit par E. Chambry, L. Thély-Chambry, Paris, Librairie Garnier et Frères, 1936.

MÉNANDRE :

The Fragments of Attic Comedy, vol. III B Ff. 13-29: *Menander*, éd. J. M. Edmonds, Leiden, Brill, 1961.

OROSE :

Orose, *Histoires (Contre les Païens)*, tome II, *Livres IV-VI*, texte établi et traduit par M.-P. Arnaud-Lindet, Paris, Les Belles Lettres, 1991 (CUF).

OVIDE :

P. Ovidii Nasonis Ibis : ex novis codicibus edidit scholia vetera commentarium cum prolegomenis, appendice, indice addidit, éd. R. Ellis, Oxford, 1881.

PALLADAS :

The Greek Anthology, translated by W. R. Paton, éd. William Heinemann, London, 1926.

PHILOSOPHES GRECS :

Academicorum philosophorum index Herculensis, éd. S. Mekler, Berlin, Weidmann, 1902.

PHOTIUS :

Photius, *Bibliothèque*, texte établi et traduit par R. Henry, 8 vol., Paris, les Belles Lettres, 1959-1977 (CUF).

PLUTARQUE :

Plutarque, *Œuvres morales*, tome V, 1^{ère} partie, *Traité 20-22. La fortune des Romains. La fortune ou la vertu d'Alexandre. La gloire des Athéniens*, texte établi et traduit par F. Frazier, C. Froidefond, Paris, Les Belles Lettres, 2^{ème} tir. 2003 (CUF).

Plutarque, *Vies : Pyrrhos-Marius. Lysandre-Sylla*, tome VI, texte établi et traduit par R. Flacelière et E. Chambry, Paris, Les Belles Lettres, 1971 (CUF).

Plutarque, *Vies : Cimon-Lucullus. Nicias-Crassus*, Tome VII, texte établi et traduit par R. Flacelière et E. Chambry, Paris, Les Belles Lettres, 1972 (CUF).

Plutarch. *Moralia*, éd. G. N. Bernardaki, Leipzig, Teubner, 1891.

POSIDONIOS :

Posidonius- I: The Fragments, éd. L. Edelstein, I. G. Kidd, Cambridge University Press, 1972.

Posidonius- II: The Commentary : (i) Testimonia and fragments 1-149, éd. G. Kidd, Cambridge University Press, 1988.

Posidonius- III: The Translation of the Fragments, éd. G. Kidd, Cambridge University Press, 1999.

PSEUDO-SCYLAX/ PSEUDO-SCUMNOS

Geographi graeci minores, vol. I, éd. K. Müller, Paris, Firmin Didot, 1855.

ROMAN D'ALEXANDRE:

Der griechische Alexanderroman, éd. A. Ausfeld, Leipzig, 1907.

Die Quellen des griechischen Alexanderromans, éd. R. Merkelbach, Munich, 1954.

The Romance of Alexander the Great by Pseudo-Callisthenes, translated from the Armenian Version with an Introduction by A. Muğrdich Wolohojian, New-York/ Londres, Columbia University Press, 1969.

SALLUSTE :

C. Sallustii Crispi opera quae supersunt, vol. III, éd. F. Kritz, Stuttgart, Lipsiae, 1853.

C. Sallusti Crispi historiarum reliquiae, vol. II, éd. B. Maurenbrecher, Stuttgart, Lipsiae, 1891.

Sallust, *The Histories*, 2 vol., translated with introduction and commentary by P. McGushin, Oxford, Clarendon Press, 1992-1994.

STRABON:

Strabon, *Géographie*, tome IV, *Livre XII*, texte établi et traduit par R. Baladié, Paris, Les Belles Lettres, 1989 (CUF).

Strabon, *Géographie*, tome VII, *Livre X*, texte établi et traduit par Fr. Lasserre, Paris, Les Belles Lettres, 1971 (CUF).

SUDA :

Suidae Lexicon, éd. A. Adler, 5 vol., Leipzig, 1928-1938.

THÉOCRITE :

Théocrite, *Bucoliques grecs*, tome I, texte établi et traduit par Ph. E. Legrand, Paris, Les Belles Lettres, 1925 (CUF).

Theocritus, *Encomium of Ptolemy Philadelphus*, text, translation and commentary by R. Hunter, University of California Press, 2003.

TITE-LIVE :

Tite-Live, *Abrégés des livres de l'histoire romaine de Tite-Live*, tome XXXIV, 2^{ème} partie, *Periochae 70-142*, texte établi et traduit par P. Jal, Paris, Les Belles Lettres, 1984 (CUF).

VELLEIUS PATERCULUS :

Velleius Paterculus, *Histoire romaine*, tome II, *Livre II*, texte établi et traduit par J. Hellegouarc'h, Paris, Les Belles Lettres, 1982 (CUF).

XÉNOPHON :

Xénophon, *Cyropédie*, tome III, *Livres VI-VIII*, texte établi et traduit par E. Delebecque, Paris, Les Belles Lettres, 1978 (CUF).

2. Sources épigraphiques

AMELING (W.),. *Die Inschriften von Prusias ad Hypium*, Inschriften griechischer Städte aus Kleinasien 27, Bonn, Rudolf Habelt, 1985 (*I. Prusias ad Hypium*).

- AVRAM (A.), *Inscriptions grecques et latines de Scythie Mineure*, vol. III : *Callatis et son territoire*, Bucarest-Paris, Edutura Enciclopedică, Diffusion de Boccard, 1999 (*I. Callatis*).
- CAGNAT (R.), *et alii, Inscriptiones Graecae ad res Romanas pertinentes*, vol. IV, Paris, 1908-1927 (*IGR IV*).
- COLIN (G.), *Fouilles de Delphes. III. Épigraphie. 4, 1. Inscriptions de la terrasse du temple et de la région nord du sanctuaire, n° 1 à 86 : Monuments des Messéniens, de Paul-Émile et de Prusias*, Paris, E. de Boccard, 1930 (*FD III*).
- DITTENBERGER (W.), *Orientis Graeci Inscriptiones Selectae*, I-II, Leipzig, 1903-1905 (*OGIS*).
- DITTENBERGER (W.), *Sylloge Inscriptionum Graecarum*, vol. I, n° 1-534, Leipzig, 1915 (*SIG³*).
- DÜRRBACH (F.), *Choix d'inscriptions de Délos*, vol. I, Paris, Éditions E. Leroux, 1921-1922.
- HILLER VON GAERTRINGEN (Fr.), *Inscriptiones Graecae. XII, Inscriptiones insularum maris Aegaei praeter Delum. Fasc. I, Inscriptiones Rhodi, Chalces, Carpathi cum Saro, Casi*, Berlin, 1895 (*IG XII 1*).
- HILLER VON GAERTRINGEN (Fr.), *Inschriften von Priene*, Berlin, 1906 (*I. Priene*).
- KIRCHNER (J.), *Inscriptiones Graecae II et III. Inscriptiones Graecae Inscriptiones Atticae Euclidis anno posteriores*, 2nd éd., Part I, 1-2 (n° 1-1369), Berlin, 1913-1916 (*IG II²*).
- KOLBE (W.), *Inscriptiones Graecae, V, 1. Inscriptiones Laconiae et Messeniae*, Berlin, 1913 (*IG V*).
- JONNES (L.), *The inscriptions of Heraclea Pontica*, *Inschriften griechischer Städte aus Kleinasien 47*, Bonn, Rudolf Habelt, 1994 (*I. Heraclea*).
- LATYSCHEV (B.), *Inscriptiones antiquae orae septentrionalis Ponti Euxini Graecae et Latinae. Vol. 1*, 2nd éd., *Inscriptiones Tyrae, Olbiae, Chersonesi Tauricae*, St. Pétersbourg, 1916 (*IOSPE I²*).
- MERKELBACH (R.), *Die Inschriften von Kalchedon*, *Inschriften griechischer Städte aus Kleinasien 20*, Bonn, Rudolf Habelt, 1980 (*I. Kalchedon*).
- MIHAILOV (G.), *Inscriptiones Graecae in Bulgaria Repertae. 1. Inscriptiones orae Ponti Euxini, Serdicae*, 1970 (*IGBulg I²*).
- REHM (A.), *Didyma, II. Die Inschriften*, Berlin, Mann, 1958 (*Didyma II*).
- ROUSSEL (P.), LAUNEY (M.), *Inscriptions de Délos*, Vol. IV.6, n° 1497-2879, Paris, H. Champion, 1937 (*I. Délos*).
- SHERK (R. K.), *Roman Documents from the Greek East : Senatus Consulta and Epistulae to the Age of Augustus*, Baltimore, Johns Hopkins Press, 1969.
- TOD (M. N.), *A Selection of Greek Historical Inscriptions*, 2 vol., Oxford, Clarendon Press, 1933-1948.

3. Sources numismatiques

- HEAD (B. V.), *Historia Numorum : A Manual of Greek Numismatics*, Oxford, 1887.
- REINACH (Th.), *Numismatique ancienne : trois royaumes de l'Asie Mineure, Cappadoce-Bithynie- Pont*, Paris, C. Rollin et Feuardent, 1888.
- SELTMAN (Ch.), *Greek Coins : A History of Metallic Currency and coinage down to the Fall of the Hellenistic Kingdoms*, 2^{ème} éd., Londres, Methuen, 1955.
- WADDINGTON (W.H.), BABELON (E.), REINACH (Th.), *Recueil général des monnaies grecques d'Asie Mineure*, vol. 1, *Pont, Paphlagonie, Bithynie*, Paris, Ernest Leroux Editeur, 1904.

WADDINGTON (W.H.), BABELON (E), REINACH (Th.), *Recueil général des monnaies grecques d'Asie Mineure*, vol. I, *Pont, Paphlagonie, Bithynie*, fasc. III, *Nicée et Nicomédie*, Paris, Ernest Leroux Editeur, 1910.

Ouvrages et articles

- AGER. (Sh. J.), *Interstate Arbitrations in the Greek World, 337-90 BC*, Londres, University of California, 1996.
- ALFÖLDI (A.), « Gewaltherrscher und Theaterkönig : Die Auseinandersetzung einer attischen Ideenprägung mit persischen Repräsentationsformen im politischen Denken und in der Kunst bis zur Schwelle des Mittelalters », dans K. Weitzmann *et alii* (éds), *Late Classical and Mediaeval Studies in Honor of Albert Mathias Friend, Jr.*, Princeton, Princeton University Press, 1955, p. 15-55.
- ALLÉLY (A.), *La déclaration d'hostis sous la République romaine*, Bordeaux-Paris, Ausonius/Diffusion De Boccard, 2012.
- ALLEN (R.), *The Attalid Kingdom. A Constitutional History*, Oxford, Clarendon Press, 1983.
- ALONSO-NUNEZ (J. M.), « Un historien anti-romain : Métrodore de Skepsis », *DHA* 10 (1984), p. 253-258.
- AMELING (W.), « Antiochos III, Herakleia am Latmos und Rome », *EA* 10 (1987), p. 19-40.
- AMELING (W.), « Domitius Kallistratos, *FGrHist* 433 », *Hermes* 123 3 (1995), p. 373-376.
- AMIOTTI (G.), « I Greci ed il massacro degli Italici nell' 88 a.C. », *Aevum* 54.1 (1980), p. 132-139.
- APEL (H.), *Die Tyrannis von Heraklea*, Dissertation, Halle, 1910.
- ASHERI (D.), *Über die Frühgeschichte von Herakleia Pontike*, dans *Forschungen an der Nordküste Kleinasiens I, Ergänzungsbände zu den Tituli Asiae Minoris*, 5, Vienne, Böhlau in Komm., 1972, p. 9-34.
- ASHERI (D.), « On the Holy Family of Astakos », dans *Studien zur Religion und Kultur Kleinasiens. Festschrift für F. K. Dörner*, Leiden, E. J. Brill, 1978, p. 93-98.
- ASHERI (D.) « The Achaeans and the Heniochi », dans G. R. Tsetschladze (éd.), *The Greek Colonization of the Black Sea Area*. *Historia. Einzelschriften* 121, Stuttgart, F. Steiner Verlag, 1998, p. 264-285.
- AVRAM (A.), « Bemerkungen zu den Mariandynern von Herakleia am Pontos », *StCl* 22 (1984), p. 18-28.
- AVRAM (A.), « Les colonies grecques de la côte Ouest du Pont-Euxin » dans M. H. Hansen (éds), *Introduction to an Inventory of Poleis*, Acts of the Copenhagen Polis Centre, 3 Copenhagen, 1996, p. 288-316.
- AVRAM (A.), « Antiochos II Théos, Ptolémée II Philadelphie et la mer Noire », *CRAI* 3-4 (2003), p. 1181-1213.
- AVRAM (A.), *Bulletin épigraphique*, [REG 120, 2007], p. 713-714, n° 411 : I. Makarov, « L'épithète d'un commandant des archers de Chersonèse taurique », *ZPE* 155 (2006), p. 150-160.
- AVRAM (A.), « The Territories of Istros and Kallatis », dans P. Guldager Bilde et V. F. Stolba (éds), *Surveying the Greek Chora. Black Sea Region in a Comparative Perspective*, The Danish National Research Foundation's Centre for Black Sea Studies, *Black Sea Studies* 4, Aarhus, 2006, p. 59-80.
- AVRAM (A.), *Bulletin épigraphique*, [REG 121, 2008], p. 686-725, n° 399 : A. Ivantchik, « Une nouvelle proxénie d'Olbia et les relations des cités grecques avec le royaume scythe de Skilouros » dans A. Bresson, A. Ivantchik, J.-L. Ferrary (éds), *Une Koinè pontique. Cités grecques, sociétés indigènes et empires mondiaux sur le littoral nord de*

- la mer Noire (VII^e s. a.C.- III^e s. p.C.)*, Ausonius, Mémoires, 18, Bordeaux, 2007. p. 99-110.
- AVRAM (A.), « The Getae : Selected Questions », dans G. R. Tsetschladze (éd.), *The Black Sea, Greece, Anatolia and Europe in the First Millenium B.C.*, Louvain-Paris, Peeters, 2011, p. 61-75.
- AVRAM (A.), *Prosopographia Ponti Euxini externa*, Louvain, Peeters, 2013.
- AYMARD (A.), *Etudes d'histoire ancienne*, Paris, PUF, 1967.
- AZOULAY (V.), *Xénophon et les grâces du pouvoir. De la charis au charisme*, Paris, Publication de la Sorbonne, 2004.
- BADIAN (E.), « Waiting for Sulla », *JRS* 52 (1962), p. 47-62.
- BADIAN (E.), *Studies in Greek and Roman History*, Oxford, 1968.
- BADIAN (E.), *Publicans and Sinners; Private Enterprise in the Office of the Roman Republic*, New-York-Ithaca, Cornell University Press, 1972.
- BADIAN (E.), « Rome, Athens and Mithridates », *AJAH* 1 (1976), p. 103-128.
- BALLESTEROS PASTOR (L.), *Mitridates Eupátor, Rey del Ponto*, Grenade, Servicio de Publicaciones de la Universidad de Granada, 1996.
- BALSDON (J. P. V. D.), « The Divinity of Alexander », *Historia* I (1950), p. 363-388.
- BARANOWSKI (D.W.), « The Status of the Greek Cities of Asia Minor after 190 B.C. », *Hermes* 119 (1991), p. 450-463.
- BECK (H.-G.), *Kirche und theologische Literatur in byzantinischen Reich*, Munich, C. H. Beck, 1959.
- BELETSKY (A.), YAKOVENKO (E. V.), « New Inscriptions from Scythian Barrows in Eastern Crimea », *VDI* 109 (1969), p. 152-160 (en russe).
- BELOCH (K. J.), *Griechische Geschichte*, vol. III-IV, Berlin-Leipzig, W. de Gruyter, 1922-1927.
- BENGTSON (H.), *Die Strategie in der hellenistischen Zeit. Ein Beitrag zum antiken Staatsrecht*, 3 vol., Munich, C. H. Beck, 1937-1952 (Münchener Beiträge zur Papyrusforschung und antiken Rechtsgeschichte 26, 32, 36).
- BENGTSON (H.), « Bemerkungen zu einer Ehreninschrift der Stadt Apollonia am Pontos », *Historia* 12 (1963), p. 96-104.
- BERNHARDT (R.), *Imperium und Eleutheria : die römische Politik gegenüber den freien Städten des griechischen Ostens*, Dissertation, Hambourg, R. Bernhardt, 1971.
- BERNHARDT (R.), *Rom und die Städte des hellenistischen Ostens (3.-1. Jahrhundert v. Chr.). Literaturbericht 1965-1995*, Munich, R. Oldenbourg, 1998.
- BERTRAND (J.-M.), *Inscriptions historiques grecques*, Paris, Les Belles Lettres, 1992.
- BERVE (H.), *Das Alexanderreich, auf prosopographischer Grundlage*, 2 vol., Munich, C.H. Beck, 1926.
- BERVE (H.), *Die Herrschaft des Agathokles*, Munich, Verlag der Bayerischen Akademie der Wissenschaften, 1953.
- BERVE (H.), *Die Tyrannis bei den Griechen*, 2 vol., Munich, C.H. Beck, 1967.
- BESNAULT (A. H.), « Fouilles de Délos », *BCH* 6 (1882), p. 295-352.
- BEVAN (E.), *A history of Egypt under the Ptolemaic dynasty*, Londres, Methuen, 1927.
- BICKERMAN (E. J.), « Alexandre le Grand et les villes d'Asie », *REG* 47 (1934), p. 346-374.
- BICKERMAN (E. J.), *Institutions des Séleucides*, Paris, P. Geuthner, 1938.
- BICKERMAN (E. J.), « Notes et discussions : La Cité grecque dans les monarchies hellénistiques », *RPh* sér. 3, 65 (1939), p. 335-349.
- BICKERMAN (E. J.), *Chronology of the Ancient World*, Londres, Thames and Hudson, 1980.
- BILLOWS (R. A.), *Antigonos the One-Eyed and the Creation of the Hellenistic State*, Berkeley-Los Angeles, University of California Press, 1990.

- BITTNER (A.), *Gesellschaft und Wirtschaft in Herakleia Pontike*, Bonn, R. Habelt, 1998.
- BOILLET (P.-Y.), BARAT (Cl.), CONSTANZI (M.), *Les diaspora grecques du VIII^e s. au III^e s. avant J.-C.*, Paris, 2012.
- BOMMELAER (J.-F.), *Lysandre de Sparte, Histoire et traditions*, Paris, E. de Boccard, 1981.
- BOSWORTH (A. B.), « Alexander the Great. Part 1 : The Events of the Reign », dans *CAH VI*², 1994 (éd. en ligne 2008), p. 791-845.
- BOSWORTH (A. B.), « Alexander the Great. Part 2 : Greece and the Conquered Territories », dans *CAH VI*², 1994 (éd. en ligne 2008), p. 846-875.
- BOSWORTH (A. B.), WHEATLEY (A. B.), « The Origins of the Pontic House », *JHS* 118 (1998), p. 155-164.
- BOUCHÉ-LECLERCQ (A.), *Histoire des Lagides*. Tome 1 : *Les cinq premiers Ptolémées (323- 181 av. J.-C.)*, Paris, Ernest Leroux, 1903.
- BOUCHÉ-LECLERCQ (A.), *Histoire des Séleucides (324- 63 av. J.-C.)*, 2 vol., Paris, Ernest Leroux, 1913-1914.
- BOURRIOT (F.), « *Kaloi kagathoi, kalokagathia* à Sparte aux époques archaïque et classique » *Historia* 45.2 (1996), p. 129-140.
- BRASHEAR (W. M.), « A new fragment on Seleucid history (*P. Berol* 21286) » dans *Atti del XVII congresso internazionale di papirologia*, vol. II, Naples, 1984, p. 345-350.
- BRANDIS (C. G.), s.v. « Bosporos », *RE* III 1 (1897), col. 757-789.
- BRANDIS (C. G.), s.v. « Bithynia », *RE* III 1 (1897), col. 524-539.
- BRANDIS (C. G.), s.v. « Galatia », *RE* VII 1 (1910), col. 534-559.
- BRAUND (D.), *Georgia in Antiquity. A History of Colchis and Transcaucasian Iberia 550 B.C. - A.D. 562*, Oxford, Clarendon Press, 1994.
- BRAUND (D.), « L'émergence du monde hellénistique, 323-281 », dans A. Erskine (éd.), *Le monde hellénistique. Espaces, sociétés, culture 323-31 av. J.-C.*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2004, p. 45-62.
- BRESSON (A.), « Un diadoque pas comme les autres », *DHA* 21 (1995), p. 83-88.
- BRIANT (P.), *Antigone le Borgne : les débuts de sa carrière et les problèmes de l'Assemblée macédonienne*, Paris, Les Belles Lettres, 1973.
- BRIANT (P.), « Dons de terres et de villes : l'Asie Mineure dans le contexte achéménide », *REA* 87 (1985), p. 52-72.
- BRIANT (P.), *Histoire de l'Empire perse. De Cyrus à Alexandre*, Paris, Fayard, 1996.
- BRINGMANN (Kl.), VON STEUBEN (H.), *Schenkungen hellenistischer Herrscher an griechische Städte und Heiligtümer*, vol. I, Berlin, Akademie Verlag, 1995.
- BROUGHTON (T. R. S.), *The Magistrates of the Roman Republic*, 2 vol., New-York, American Philological Association, 1951-1952.
- BROUGHTON (T. R. S.), *The Magistrates of the Roman Republic*, Supplement to the magistrates of the Roman Republic, Atlanta, Scholar Press, 1960, rééd. 1986.
- BRUNT (P.), *Italian Manpower 225B.C.-A.D. 14*, Oxford, Clarendon Press, 1971.
- BÜRCHNER (L.), s.v. « Dardanos » n° 1, *RE* IV 2 (1901), col. 2163-2164.
- BURSTEIN (S. M.), « Sceptre or Thunderbolt : Plutarch, *Moralia* 338B », *CSCA* 7 (1974), p. 89-92.
- BURSTEIN (S. M.), *Outpost of Hellenism : The emergence of Heraclea on the Black Sea*, Berkeley-Los Angeles-Londres, University of California Press, 1976.
- BURSTEIN (S. M.), « Lysimachus and the Greek Cities of Asia : the Case of Miletus », *AncW* 3 (1980), p. 73-79.
- BURSTEIN (S. M.), « The Aftermath of the Peace of Apamea. Rome and the Pontic War », *AJAH* 5 (1980), p. 1-12.

- BURSTEIN (S. M.), « Arsinoe II Philadelphus, A Revisionist View », dans W. L. Adams and E.N. Borza (éds), *Philip II, Alexander the Great and the Macedonian Heritage*, Lanham-New-York-Londres, University Press of America, 1982, p. 197-212.
- BURSTEIN (S. M.), *The Hellenistic Age from the Battle of Ipsos to the Death of Kleopatra VII*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985.
- CANALI DE ROSSI (F.), *Le ambascerie dal mondo greco a Roma in età repubblicana*, Rome, Istituto Italiano per la Storia Antica, 1997.
- CANARACHE (V.), *Importul amforelor stampilate la Istria*, Bucarest, 1957.
- CAPDETREY (L.), *Le pouvoir séleucide : territoire, administration, finances d'un royaume hellénistique (321-129 avant J.-C.)*, Rennes, PUR, 2007.
- CAPELLE, s.v. « Erdbebenforschung » *RE Suppl.* IV (1924), col. 352-353.
- CARLIER (P.), *Le IV^e siècle grec jusqu'à la mort d'Alexandre*, Paris, Éd. du Seuil, 1995.
- CARREY (E. D.), « Olympias and the image of the royal Virago », *Phoenix* 47 (1993), p. 29-56.
- CARTLEDGE (P.), SPAWFORTH (A.), *Hellenistic and Roman Sparta*, Londres-New-York, Routledge, 1989 (rééd. 2002).
- CASSON (L.), *Ships and Seamanship in the Ancient World*, Princeton, Princeton University Press, 1971.
- CHANTRAINE (P.), *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Paris, Klincksieck, 1999.
- CHRISTENSEN (P.), *Olympic Victor Lists and ancient Greek History*, Cambridge-New-York-Melbourne, Cambridge University Press, 2007.
- CICHORIUS (C.), « Inschriften aus Kleinasien », *AthMitt* 14, (1889), p. 240-261.
- CLAUSEN (W.), « Notes on Sallust's *Historiae* », *AJPh* 68, 3 (1947), p. 293-301.
- COCATRE-ZILGIEN (Ph.), s.v. « *imperium* », dans *Dictionnaire de l'Antiquité*, sous la direction de Jean Leclant, PUF, 2005 (rééd. 2009), p. 1127.
- COHEN (G. M.), *The Hellenistic Settlements in Europe, the Islands and Asia Minor*, Berkeley, University of California Press, 1995.
- CORNELL (T. J.), « Aenas and the Twins: The Development of the Roman Foundation Legend », *PCPS* 21 (1975), p. 1-32.
- CORRADI (G.), *Studi Ellenistici*, Turin, Società editrice internazionale, 1929.
- CORSTEN (Th.), *Vom Stamm zum Bund : Gründung und territoriale Organisation griechischer Bundesstaaten*, Munich, Pberhammer Gesellschaft, 1999.
- COŞKUN (A.) éd., *Roms auswärtige Freunde in der späten Republik und im frühen Prinzipat*, Göttingen, Duehrkohp & Radicke, 2005.
- COŞKUN (A), « Freundschaft und Klientelbindung in Roms auswärtigen Beziehungen », dans Coşkun (éd.), Göttingen, 2005, p.1-30.
- CRAWFORD (M.), REYNOLDS (J.), « Rome and Tabae », *GRBS* 15, 3 (1974), p. 289-293.
- DAUX (G.), « Notes de chronologie delphique », *BCH* 57 (1933), p. 68-97.
- DAVID (J.M.), DONDIN (M.), « Dion Cassius XXXVI, 41, 1-2. Conduites symboliques et comportements exemplaires de Lucullus, Acilius, Glabrio et Papirius Carbo (78-67 a.C) », *MEFRA* 92. 1 (1980), p. 199-213.
- DE CALLATAÏ (Fr.), « Les derniers rois de Bithynie. Problèmes de chronologie », *RBN* 132 (1986), p. 5-30.
- DE CALLATAÏ (Fr.), *L'histoire des guerres mithridatiques vue par les monnaies*, Louvain-la-Neuve, Département d'archéologie et d'histoire de l'art, Séminaire de numismatique Marcel Hoc, 1997.
- DE LA BERGE (C.), s.v. « Ariès- κριός », Ch. Darembert, Ed. Saglio (éds), *Dictionnaire des Antiquités grecques et romaines*, t. I, Paris, 1877, p. 422.

- DE SANCTIS (G.), *Storia dei Romani*, Vol IV : *la Fondazione dell'Impero. Parte I : dalla battaglia di Naraggara alla battaglia di Pidna*, Turin, Fratelli Bocca, 1923.
- DE SANCTIS (G.), « Die attische Ansiedlung in Astakos », *Hermes* 29 (1894), p. 479-480.
- DEBORD (P.), *L'Asie mineure au IV^{ème} siècle (412-323 a.C.). Pouvoirs et jeux politiques*, Paris, de Boccard, 1999.
- DEN BOER (W.), *Some Minor Roman Historians*, Leiden, E. J. Brill, 1972.
- DESIDERI (P.), « Studi di storiografia eracleota, I, Promathidas e Nymphis », *SCO* 16 (1967), p. 366-416.
- DESIDERI (P.), « Studi di storiografia eracleota, III », *SCO* 19-20 (1970-1971), p. 487-537.
- DESIDERI (P.), « Posidonio e la guerra mithridatica », *Athenaeum* 51 (1973), p. 3-29; 237-269.
- DESIDERI (P.), « Cultura Eracleota : Da Erodotus a Eraclide Pontico », dans B. Remy (éd.), *Pontica I, Recherches sur l'histoire du Pont dans l'Antiquité*, Saint-Étienne-Istanbul, Centre J. Palerme-IFEA, 1991, p. 7-24.
- DESIDERI (P.), « I Romani visti dall' Asia : Riflessioni sulla sezione romana della *Storia di Eraclea di Memnone* », dans G. Urso (éd.), *Tra Oriente e Occidente. Indigeni, Greci e Romani in Asia Minore, Atti del convegno internazionale cividale del Friuli, 28-30 Sept. 2006*, Pise, Edizioni ETS, 2007, p. 45-59.
- DEVELIN (R.), « The Good Man and the Good Citizen in Aristotle's "Politics" », *Phronesis* 18 (1973), p. 71-79.
- D'HANTCOURT (A.), « Héraclée du Pont dans les *Alexipharmaca* de Nicandre de Colophon : un nouvel indice de chronologie ? », dans B. Virgilio (éd.), *Studi Ellenistici XIII*, Pise-Rome, Istituti editoriali e poligrafici internazionali, 2001, p.191-198.
- DMITRIEV (S.), « Memnon on the Siege of Heraclea Pontica by Prusias I and the war between the Kingdoms of Bithynia and Pergamum », *JHS* 127 (2007), p. 133-138.
- DONLAN (W.), « The Origin of Καλὸς κἀγαθός », *AJPh* 94 (1973), p. 365-374.
- DÖRNER (F. K.), s.v. « Prusa ad Olympon », *RE* XXIII 1 (1957), col. 1071-1086.
- DÖRNER (F. K.), s.v. « Prusias », *RE* XXIII 1 (1957), col. 1131 sqq.
- DORNSEIFF (F.), s.v. « Σωτήρ », *RE* V (1927), col. 1211-1221.
- DREW-BEAR (Th.), « Deux décrets hellénistiques d'Asie Mineure », *BCH* 96, 1 (1972), p. 435-471.
- DREYER (B.), « Rom und die griechischen Polisstaaten an der westkleinasiatischen Küste in der zweiten Hälfte des zweiten Jahrhunderts v. Chr », dans Coşkun (éd.), *Göttingen*, 2005, p. 55-73.
- DROYSEN (J.-G.), *Histoire de l'hellénisme*, traduit de l'allemand sous la direction d'A. Bouché-Leclercq, 3 vol., Paris, Ernest Leroux, 1883-1885.
- DUBUISSON (M.), *Le latin de Polybe*, Paris, Klincksieck, 1985.
- DUECK (D.), « Memnon of Herakleia on Rome and the Romans ». dans T. Bekker-Nielsen (éd.), *Rome and the Black Sea Region. Domination, Romanisation, Resistance*, Aarhus, Aarhus University Press, 2006, p. 43-61.
- DUGAS (Ch.), « La campagne d'Agésilas en Asie Mineure (395) : Xénophon et l'Anonyme d'Oxyrynchos », *BCH* 34 (1910), p. 58-95.
- DUNDUA (G. F.), LORDKIPANIDZE (G. A.), « Hellenistic Coins from the Site of Vani in Colchis (Western Georgia) », *NC* 7/19 (1979), p. 1-5.
- DUYRAT (F.), « Tigrane en Syrie : un prince sans images », *CEA* [En ligne] 49 (2012), p.167-209.
- ECKHARDT (K.), « Die armenischen Feldzüge des Lucullus », *Klio* 10 (1910), p. 72-115; 192-231.

- ERCIYAS (D. B. A.), « Heracleia Pontica-Amastris », dans D. V. Grammenos, E. K. Petropoulos (éd.), *Ancient Greek colonies in the Black Sea*, vol. II, Thessalonique, Archaeological Institute of Northern Greece, 2003, p. 1403-1431.
- ERCIYAS (D. B. A.), *Wealth, Aristocracy and Royal Propaganda under the Hellenistic Kingdom of the Mithridatids in the Central Black Sea Region of Turkey*, Leiden, Brill, 2006.
- EHRENBERG, s.v. « Sparta » n° 3-15, *RE* III A2 (1929), col. 1444-1453.
- ERRINGTON (R. M.), « From Babylon to Triparadeisos : 323-320 BC », *JHS* 90 (1970), p. 49-77.
- ERRINGTON (R. M.), « Alexander in the Hellenistic World », dans E. Badian (éd.), *Alexandre le Grand: image et réalité*, Genève, Fondation Hardt, 1976, p. 137-179.
- ERSKINE (A.), *Troy between Greece and Rome*, Oxford, Oxford University Press, 2001.
- FAMERIE (E.), *Le latin et le grec d'Appien. Contribution à l'étude du lexique d'un historien grec de Rome*, Genève, Droz, 1998.
- FERGUSON (W. S.), *Hellenistic Athens*, New York, Howard Fertig, 1969.
- FERNOUX (H. L.), *Notables et élites de Bithynie aux époques hellénistique et romaine (III^e siècle av./III^e siècle ap.)*, Essai d'histoire sociale, Maison de l'Orient et de la Méditerranée, Lyon, 2004.
- FERRARY (J.-L.), *Philhellénisme et impérialisme. Aspects idéologiques de la conquête romaine du monde hellénistique, de la seconde guerre de Macédoine à la guerre contre Mithridate*, Paris-Rome, EFR, De Boccard, 1988.
- FERRARY (J.-L.), « Traités et domination romaine dans le monde hellénique », dans L. Canfora, M. Liverani, C. Zaccagnini (éds), *I Trattati nel mondo antico, forma, ideologia e funzione*, Rome, L'Erma di Bretschneider, 1990, p. 217-235.
- FEUILLATRE (E.), « Sur la Vie d'Alexandre du Pseudo-Callisthène », *REG* 69 (1956), p. 199-203.
- FINEGAN (J.), *Handbook of Biblical Chronology. Principles of Time Reckoning in the Ancient World and Problems of Chronology in the Bible*, Princeton, Princeton University Press, 1964.
- FLUSS (M.), s.v. « Satyros » n° 3, *RE* II A1 (1921) col. 224.
- FORTE (B.), *Rome and the Romans as the Greeks Saw them*, Rome, American Academy of Rome, 1962.
- FOUCART (P.-F.), « Décret de la ville de Chersonésos en l'honneur de Diophantos, général de Mithridate », *BCH* 5 (1881), p. 70-87.
- FOUCHARD (A.), *Aristocratie et démocratie. Idéologies et sociétés en Grèce ancienne*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 1997.
- FORNI (G.), *Valore storico e fonti di Pompeo Trogo*, vol. 1, Urbino, S.T.E.U., 1958.
- FOX (R. L.), *Alexander The Great*, Londres, Futura Publications, 1973.
- FRANCO (C.), *Il regno di Lisimaco*, Pise, Giardini, 1993.
- FRASER (P. M.), *Ptolemaic Alexandria*, 3 vol. Oxford, Clarendon Press, 1972.
- FRANKE (P. R.), « Zur Tyrannis des Klearchos und Satyros in Herakleia am Pontos », *AA* 81 (1966), p. 130-139.
- FRAENKEL (S.), s.v. « Adiabène », *RE* I 1 (1894), col. 360.
- FREYBURGER-GALLAND (M.-L.), *Aspects du vocabulaire politique et institutionnel de Dion Cassius*, Paris, De Boccard 1997.
- FROMENTIN (V.), GOTTELAND (S.), PAYEN (P.) (éds), *Ombres de Thucydide. La réception de l'historien depuis l'Antiquité jusqu'au début du XX^e siècle*, Bordeaux, Diffusion De Boccard, 2010.

- GABELKO (O. L.), « The Dynastics History of the Hellenistic Monarchies of Asia Minor according to the Chronography of George Synkellos », dans Højte (éd.), Aarhus, 2009, p. 47-61.
- GELZER (M.), s.v. « Licinius Lucullus » n° 104, *RE* XIII 1 (1926), col. 376-414.
- GEYER (F.), s.v. « Lysimachos », *RE* XIV 1 (1928), col. 1-31.
- GEYER, s.v. « Menandros » n° 7, *RE* XV 1(1932), col. 1931.
- GEYER (F.), s.v. « Mithridates » n° 12, *RE* XV 2 (1932), col. 2163-2205.
- GEYER (F.), s.v. « Nikomedes » n° 3, *RE* XVII 1 (1936) col. 493-494.
- GEYER (F.), s.v. « Nikomedes » n° 5, *RE* XVII 1 (1936) col. 496-497.
- GEYER (F.), s.v. « Tigranes » n° 1, *RE* VI A1 (1936), col. 969-978.
- GIOVANNINI (A.), *Consulare Imperium*, Bâle, F. Reinhardt, 1983.
- GIOVANNINI (A.), « Le traité entre Iasos et Ptolémée Ier (*IK* 28, 1, 2-3), et les relations entre les cités grecques d'Asie Mineure et les souverains hellénistiques », *EA* 37 (2004), p. 69-87.
- GLEW (D. G.), « Mithridates Eupator and Rome : a Study of the Background of the First Mithridatic War », *Athenaeum* 55 (1977), p. 380-405.
- GLEW (D. G.), « Between the Wars, Mithridates Eupator and Rome, 85-73 B.C. », *Chiron* 11 (1981), p. 109-130.
- GLEW (D. G.), « The Cappadocian Expedition of Nicomedes III Euergetes, King of Bithynia », *ANSMN* 32 (1987), p. 23-55.
- GLEW (D. G.), « Nicomedes' Name », *EA* 38 (2005), p. 131-139.
- GLOTZ (G.), *Histoire grecque. Tome I, Des origines aux guerres médiques*, Paris, PUF, 1939, rééd. 1986.
- GLOTZ (G.) *et alii*, *Histoire grecque. Tome 2.4, Alexandre et l'hellénisation du monde antique. Première partie, Alexandre et le démembrement de son empire*, Paris, PUF, 1939, rééd. 1986.
- GRAČ (N. L.), « Ein neu entdecktes Fresko aus hellenistischer Zeit in Nymphaion bei Kertsch », dans *Abhandlungen der Bayerischen Akademie der Wissenschaften, phil. Hist. Kl.*, 98, Munich, 1987, p. 87-95, pl. 26-39.
- GRAINGER (J.), « The Campaign of Cn. Manlius Vulso in Asia Minor », *AS* 45 (1995), p. 23-42.
- GRANIER (F.), *Die makedonische Heeresversammlung : ein Beitrag zum antiken Staatsrecht*, Münchener Beiträge zur Papyrusforschung und antiken Rechtsgeschichte, 13 Heft, Munich, Beck, 1931.
- GRAYSON (A. K.), *Assyrian and Babylonian Chronicles*, Locust Valley-New York, J. J. Augustin, 1975.
- GRIMAL (P.), *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, Paris, PUF, 1951, 15^{ème} éd. 2002.
- GRUEN (E. S.), *The last generation of the Roman Republic*, Berkeley, University of California Press, 1974.
- GRUEN (E. S.), *The Hellenistic World and the Coming of Rome*, 2 vol., Berkeley-Londres, University of California Press, 1984.
- GUSE (F.), « Die Feldzüge des dritten mithridatischen Krieges in Pontos und Armenien », *Klio* 20 (1926), p. 332-343.
- HABICHT (Ch.), s. v. « Prusias I » n° 1, *RE* XXXIII 1 (1957), col. 1086-1107.
- HABICHT (Ch.), s.v. « Prusias II » n° 2, *RE* XXIII 1 (1957), col. 1107-1127.
- HABICHT (Ch.), s.v. « Ziaelas », *RE* X A (1972), col. 387-397.
- HABICHT (Ch.), s.v. « Zipoites », *RE* X A (1972), col. 448-455.
- HABICHT (Ch.), s.v. « Zipoition », *RE* X A (1972), col. 460.

- HABICHT (Ch.), *Gottmenschentum und griechische Städte*, Zetemata 14, Munich, C.H. Beck, 1956, rééd. 1970.
- HABICHT (Ch.), *Untersuchungen zur politischen Geschichte Athens im 3. Jahrhundert v. Chr.*, Munich, C.H. Beck, 1979.
- HABICHT (Ch.), *Athènes hellénistique. Histoire de la cite d'Alexandre le Grand à Marc Antoine*, Paris, Les Belles Lettres, 2000.
- HADLEY (R.), « A Royal Propaganda of Seleukos I and Lysimachus » *JHS* 94 (1974), p. 50-65.
- HAMILTON (J. R.), *Plutarch, Alexander : A Commentary*, Oxford, Clarendon Press, 1969.
- HAMMOND (N. G. L.), « The two Battles of Chaeronea », *Klio* 31 (1938) p. 186-198
- HANELL (K.), *Megarische Studien*, Lund, Ph. Lindstedts Univ.-bokhandel, 1934.
- HANSEN (E. V.), *The Attalids of Pergamon*, Ithaca-New-York, Cornell University Press, 1947.
- HANSEN (M. H.), *La démocratie athénienne à l'époque de Démosthène*, Paris, Éditions Tallandier, rééd. 2009.
- HANSEN (M. H.), NIELSEN (T. H.) (éds), *An Inventory of Archaic and Classical Poleis. An Investigation conducted by the Copenhagen Centre for the Danish National Research Foundation*, Oxford, Oxford University Press, 2004.
- HARRIS (B. F.), « Bithynia : Roman Sovereignty and the Survival of Hellenism », *ANRW II* 7.2 (1980), p. 857-901.
- HATZFELD (J.), *Les trafiquants italiens dans l'Orient hellénique*, Paris, E. de Boccard, 1919.
- HAUG, s.v. « Hercules » *RE VIII* 1 (1912), col. 590.
- HEAD (B. V.), *On the chronological sequence of the coins of Ephesus*, Londres-Paris, Rollin & Feuarent, 1880.
- HEICHELHEIM (Fr.), s.v. « Sitos », *RE Suppl.VI* (1935), col. 887-890.
- HEINEN (H.), *Untersuchungen zur hellenistischen Geschichte des 3. Jahrhunderts v. Chr. Zur Geschichte der Zeit des Ptolemaios Keraunos und zum Chremonideischen Krieg*. Historia. Einzelschriften 20, Wiesbaden, F. Steiner, 1972.
- HEINEN (H.), « The Syrian-Egyptian wars and the new kingdoms of Asia », *CAH VII* 1, 1984, p. 412-445.
- HEINEN (H.) « Mithradates VI. Eupator, Chersonesos und die Skythenkönige : Kontroversen um Appian, Mithr. 12 f. und Memnon 22,3 f. » dans Coşkun (éd.), Göttingen, 2005, p. 75-90.
- HEINEN (H.), « Die Anfänge der Beziehungen Roms zum nördlichen Schwarzmeerram, Die Romfreundschaft der Chersonesiten (IOSPE I² 402) », dans Coşkun (éd.), Göttingen, 2005, p. 31-54.
- HERRMANN, s.v. « Sanigai », *RE*, 2^{ème} sér., I (1914), col. 2254.
- HERRMANN, s.v. « Lazai », *RE XII* (1924), col. 1042-1043.
- HEUß (A.), « Stadt und Herrscher des Hellenismus in ihren Staats - und völkerrechtlichen Beziehungen » *Klio*, Bh. 39, Leipzig, Dieterich'sche Verlagsbuchhandlung, 1937.
- HINARD (F.), *Sylla*, Paris, Fayard, 1985.
- HIRSCHFELD (O.), s.v. « Amaseia », *RE I* (1894), col. 1743.
- HIRSCHFELD (O.), s.v. « Amastris » n° 1, *RE I* 2 (1894), col. 1794.
- HIRSCHFELD (O.), s.v. « Amisos », *RE I* 2 (1894), col. 1839-1840.
- HIRSCHFELD (O.), s.v. « Ankyra », *RE I* 2 (1894), col. 2221-2222.
- HOEPFNER (W.), *Heracleia Pontike-Ereğli : Eine baugeschichtliche Untersuchung, Forschungen an der Nordküste Kleinasiens, Ergänzungsbande zu den Tituli Asiae Minoris*, 2, 1, Vienne, Böhlau, 1966.

- HØJTE (J.M.) (éd.), *Mithridates VI and the Pontic Kingdom*, Aarhus, Aarhus University Press, 1999.
- HOLLEAUX (M.), *Etudes d'épigraphie et d'histoire grecques*, vol. 1, Paris, Éd. De Boccard, 1938, rééd. 1968.
- HORNBLLOWER (S.), « Persia », dans *CAH VI*², 1994 (éd. en ligne, 2008), p. 45-96.
- HULTSCH, s.v. « choinix », *RE III 2* (1899), col. 2356-2358.
- HUMM (M.), « Rome face à la menace d'Alexandre le Grand », dans E. Caire et S. Pittia (éds), *Guerre et diplomatie romaines (IV^e-III^e siècles). Pour un réexamen des sources*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2006, 175-191.
- IHM, s.v. « Bastarnae », *RE III 1* (1899), col. 110-112.
- JAL (A.), *La flotte de César*, Paris 1861.
- JANKE (H.), *Historische Untersuchungen zu Memnon von Herakleia*, Dissertation, Würzburg, 1963.
- JASHEMSKI (W.), *The origins and history of the proconsular and the propraetorian imperium to 27 B.C.*, Chicago, University Press, 1950.
- JEHNE (M.), *Koine Eirene. Untersuchungen zu den Befriedungs und Stabilisierungsbemühungen in der griechischen Poliswelt des 4. Jahrhunderts v. Chr.*, Hermes. Einzelschriften, 63, Stuttgart, Franz Steiner, 1994.
- JONES (A. H. M.), *The Cities of the Eastern Roman Provinces*, Oxford, Clarendon Press, 1971.
- JUNGE, s.v. « Parthia », *RE XVIII* (1949), col. 1894-1895.
- KAERST (J.), s.v. « Dionysios » n° 66, *RE V 1* (1903), col. 912-913.
- KALLET-MARX (R. M.), *Hegemony to Empire. The Development of the Roman Imperium in the East from 148 to 62 B.C.*, Berkeley-Los Angeles-Oxford, University of California Press, 1995.
- KAPOSSY (B.), « Hellenistische Bronzemünzen aus Heraclea Pontica », *Schweizer Münzblätter* 21, 81 (1971), p. 21-22.
- KATZ (B. R.), « The First Fruits of Sulla's March on Rome in 88 BC », *AC* 44 (1975), p. 100-125.
- KEAVENEY (A.), « Roman Treaties with Parthia, circa 95- circa 64 B.C. », *AJPh* 102 (1981), p. 195-212.
- KEAVENEY (A.), *Sulla : the Last Republican*, Londres-Sydney, Cromm Helm, 1986.
- KEAVENEY (A.), *Lucullus : a life*, Londres/New-York, Routledge, 1992.
- KEBRIC (R.), *In the Shadow of Macedon : Duris of Samos*, Historia. Einzelschriften 29, Wiesbaden, F. Steiner, 1977.
- KIRCHNER (J.), s.v. « Diophantos » n° 9, *RE V* (1903), col. 1050.
- KIRCHNER (J.), s.v. « Diophantos » n° 10, *RE V* (1903), col. 1050.
- KIRKWOOD (G.), « Thucydides' Words for Cause », *AJPh* 73 (1952), p. 37-61.
- KLEBS (E.), s.v. « M. Aurelius Cotta » n° 107, *RE II 2* (1896), col. 2487-2489.
- KRÄMER (E.), s.v. « Brithagoras », *RE Suppl. III* (1918), col. 217.
- KREILER (B. M.), *Statthalter zwischen Republik und Prinzipat*, Francfort/Main, P. Lang, 2006.
- KREUZ (P. A.), « Monuments for the King : Royal Presence in the Late Hellenistic World of Mithridates VI » dans Højte (éd.), Aarhus, 2009, p. 131-144.
- KROMAYER (J.), Kromayer, *Antike Schlachtfelder : Bausteine zu einer antiken Kriegsgeschichte*, Volume II : *Die hellenistisch-römische Periode : von Kynoskephalae bis Pharsalos*, Berlin, Weidmann, 1903, (*non vidi*).
- KUSTAS (L.), « Photius "Idea of History" », *HSCP* 61 (1953), p. 70-172.
- KUSTAS (L.), « The Literary Criticism of Photius-A Christian Definition of Style », *Hellenica* 17 (1962), p. 132-169.

- LABARRE (G.) « Phourarques et *phouroi* des cités grecques d'Asie Mineure à l'époque hellénistique » dans : J.-Ch. Couvenhes, H.-L. Fernoux (éd.), *Les cités grecques et la guerre en Asie Mineure à l'époque hellénistique, Actes de la journée d'études de Lyon, 10 octobre 2003*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2004, p. 221-248.
- LAQUEUR (R.), s.v. « Lokalchronik », *RE* XIII 1 (1926), col. 1098-1102.
- LAQUEUR (R.), s.v. « Nymphis », *RE* XVII 2 (1937), col. 1608-1623.
- LAUNEY (M.), « Un épisode oublié de l'invasion galate en Asie Mineure (278/7 av. J.-C.) », *REA* 46 (1944), p. 217-236.
- LEHMANN-HAUPT (C. F.), « Seleukos, König der Makedonen », *Klio* 5 (1905), p. 244-254.
- LEHMANN-HAUPT (C. F.), s.v. « Tigranokerta », *RE* VI A 1 (1937), col. 981-1007.
- LEHMANN-HARTLEBEN (K.), *Die antiken Hafenanlagen des Mittelmeeres*, Leipzig, Dieterich, 1923.
- LENK (B.), « Die Tyrannen von Herakleia am Pontos: Fortsetzung und Schluss », *WienMitteil* 4 (1927), p. 13-21.
- LENSCHAU (T.), s.v. « Klearchos » n° 4-5, *RE* XI 1 (1921), col. 577-579.
- LESCHHORN (W.), *Antike Ären, Politik und Geschichte im Schwarzmeerraum und in Kleinasien nördlich des Tauros*, Stuttgart, F. Steiner, 1993.
- LEVICK (B. M.), « Sulla's March on Rome in 88 B.C », *Historia* 31, 4 (1982), p. 503-508.
- LIEBMANN-FRANKFORT (Th.), *La frontière orientale dans la politique extérieure de la République romaine, depuis le traité d'Apamée jusqu'à la fin des conquêtes asiatiques de Pompée (189/8- 63 av)*, Bruxelles, Palais des Académies, 1969.
- LINDET (M.-P.), *Histoire et politique à Rome : Les historiens romains, III^{ème} siècle av. J.-C. - V^{ème} siècle ap. J.-C.*, Rosny, Bréal, 2001.
- LINTOTT (A. W.), « The Offices of C. Flavius Fimbria in 86-5 BC », *Historia* 20 (1971), p. 696-701.
- LONGEGA (G.), *Arsinoe II*, Rome, L'Erma di Bretschneider, 1968.
- LORDKIPANIDZE (O.), *Das alte Georgien (Kolchis und Iberien) in Strabons Geographie. Neue Scholien*, Amsterdam, A. M. Hakkert, 1996.
- LORDKIPANIDZE (O.), LÉVÊQUE (P.) (éd.), *Le Pont-Euxin vu par les Grecs : sources écrites et archéologie, Symposium de Vani (Colchide), septembre-octobre 1987*, Paris, Les Belles Lettres, 1990.
- LOUKOPOULOU (L. D.), *Contribution à l'histoire de la Thrace propontique durant la période archaïque*, Athènes, Diffusion de Boccard, 1989.
- LUCE (T.J.), « Marius and the Mithridatic Command », *Historia* 19, 2 (1970), p. 161-194.
- LUND (H.S.), *Lysimachus. A Study in Early Hellenistic Kingship*, Londres, Routledge, 1992.
- MA (J.), « Autour d'un décret d'Ilion en l'honneur d'un roi Antiochos (OGIS 219/ I. Ilion 32) » *ZPE* 124 (1999), p. 81-88.
- McDONALD (A. H.), « The treaty of Apamea », *JRS* 57 (1967), p. 1-8.
- McDONALD (A. H.), WALBANK (F. W.), « The treaty of Apamea : the naval clause » *JRS* 59 (1969), p. 30-39.
- MACRO (A. D.), « The Cities of Asia Minor under the Roman Imperium », *ANRW* II 7.2 (1980), p. 658-697.
- MACURDY (G.), *Hellenistic Queens*, Baltimore, Johns Hopkins Press, 1932.
- MADSEN (J. M.), « The ambitions of Mithridates VI », dans Højte (éd.), Aarhus, 2009, p. 191-201.
- MAGIE (D.), « Rome and city states of Western Asia Minor from 200 to 133 B.C. », dans W. M. Calder, J. Keil (éd.), *Anatolian Studies Presented to W. H. Buckler*, Manchester, Manchester University press, 1929, p. 161-185.
- MAGIE (D.), *Roman Rule in Asia Minor to the end of the Third Century after Christ*, 2 vol., Princeton, Princeton University Press, 1950.

- MAMROTH (A.), « Ein Bildnis der Königin Amastris auf Münzen des Lysimachos », *Berliner numismatische Zeitschrift* 1 (1949), p. 81-86.
- MANNI (E.), « Pirro e gli stati greci nel 281/80 a.C. », *Athenaeum* 27 (1949), p. 102-121.
- MANNI (E.), *Demetrio Poliorcete*, Rome, A. Signorelli, 1951.
- MAREK (Ch.), *Pontus et Bithynia. Die römischen Provinzen im Norden Kleinasiens*, Mayence, P. von Zabern, 2003.
- MASON (H. J.), *Greek Terms for Roman Institutions*, Toronto, Hakkert, 1974.
- MASTROCINQUE (A.), « La Guerra di succession siriana. Realtà storica o invenzione moderna? », *Annali dell'Istituto Italiano per gli Studi Storici* 10 (1997/8), p. 65-92.
- MASTROCINQUE (A.), *Studi sulle guerre mitridatiche*. Historia. Einzelschriften 124, Stuttgart, F. Steiner, 1999
- MASTROCINQUE (A.), « The Antikythera Shipwreck and Sinope's Culture », dans Højte (éd.), Aarhus, 2009, p. 313-319.
- MATHISEN, (R.W.), « The activities of Antigonos Gonatas 280-277 BC and Memnon of Herakleia concerning Herakleia », *AncW* 1 (1978), p. 71-75.
- MATTINGLY (H. B.), « Rome's Earliest Relations with Byzantium, Heraclea Pontica and Callatis », dans A. G. Poulter (éd.), *Ancient Bulgaria, Papers presented to the International Symposium of the Ancient History and Archaeology of Bulgaria*, Nottingham, University of Nottingham, 1983, p. 239-252 .
- McGING (B. C.), « Appian, Manius Aquillius and Phrygia », *GRBS* 21, 1 (1980), p. 35-42.
- McGING (B. C.), « The Date of the Outbreak of the Third Mithridatic War », *Phoenix* 38 (1984), p. 12-18.
- McGING (B. C.), *The Foreign Policy of Mithridates VI Eupator, King of Pontus*, Leiden, Brill, 1986.
- McGING (B. C.), « Mithridates VI Eupator : Victim or Aggressor? », dans Højte (éd.), Aarhus, 2009, p. 203-312.
- MEHL (A.), *Seleukos Nikator und sein Reich. I, Seleukos' Leben und die Entwicklung seiner Machtposition*, *Studia Hellenistica* 28, Louvain, 1986.
- MEIGGS (R.), *The Athenian Empire*, Oxford, Clarendon Press, 1972.
- MEISTER (K.), s.v. « Memnon aus Herakleia » n° 5, *DnP* 7 (1999), p. 1205-1206.
- MENDEL (G.), « Inscriptions de Bithynie », *BCH* 24 (1900), p. 361-426.
- MENDEL (G.), « Inscriptions de Bithynie », *BCH* 25 (1901), p. 5-92.
- MENDELS (D.), « Greek and Roman History in the Bibliotheca of Photius- A Note », *Byzantion* 56 (1986), p. 196-206.
- MERITT (B. D.), « Greek Inscriptions », *Hesperia* 10 (1941), p. 48-49.
- MERITT (B. D.), *The Athenian Year*, Berkeley, 1961.
- MERITT (B. D.), « Athenian Calendar Problems », *TAPhA* 95 (1964) p. 200-260.
- MERLE (H.), *Die Geschichte der Städte Byzantion und Kalchedon von ihrer Gründung bis zum Eingreifen der Römer in die Verhältnisse des Ostens*, Kiel, 1916.
- MEYER (E.), *Geschichte des Königreichs Pontos*, Leipzig, Engelmann, 1879.
- MEYER (E.), s.v. « Bithynia », *RE* III 1 (1897), col. 510-524.
- MEYER (E.), *Die Grenzen der hellenistischen Staaten in Kleinasien*, Zürich, Orell Füßli 1925.
- MIHAILOV (G.), « La Thrace au IV^{ème} siècle avant notre ère » *Athenaeum* 39 (1961), p. 33-44.
- MILLER (M.C.), *Athens and Persia in the Fifth Century B.C. A Study in Cultural Receptivity*, Cambridge, Cambridge University Press, 1997.
- MILTNER, s.v. « Marcus Pompeius » n° 11, *RE* XXI (1952), col. 2055-2056.
- MIRON (M. D.), « Transmitters and Representatives of Power : Royal Women in Ancient Macedonia », *AncSoc* 70 (2000), p. 35-52.

- MITCHELL (St.), *Anatolia. Land, Men and Gods in Asia Minor*, vol I: *The Celts in Anatolia and the Impact of Roman Rule*, Oxford, Clarendon Press, 1993.
- MOMIGLIANO (A.), « Dalla spedizione scitica di Filippo alla spedizione scitica di Dario » *Athenaeum* 11(1933), p. 336-359.
- MOMMSEN (Th.), *Römische Geschichte*, vol. II : *von der Schlacht von Pydna bis auf Sullas Tod*, Berlin, Weidmann, 1881.
- MORAUX (P.), « L'établissement des Galates en Asie Mineure », *IstMitt* 7 (1957), p. 56-75.
- MÖRKHOLM (O.), *Antiochos IV of Syria*, Copenhagen, Gyldendalske Boghandel, 1966.
- MOSSÉ (Cl.), « Le rôle des esclaves dans les troubles politiques du monde grec à la fin de l'époque classique », *CH* 6 (1960), p. 353-360.
- MOSSÉ (Cl.), « Un aspect de la crise de la cité grecque au IV^{ème} siècle : la recrudescence de la tyrannie », *RPhilos* 152 (1962), p. 1-20.
- MOSSÉ (Cl.), « Tyrannie et légitimité dans la Grèce ancienne », dans M. Duverger (éd.), *Dictatures et légitimité*, Paris, 1982, p. 50-68.
- MOSSÉ (Cl.), *La tyrannie dans la Grèce antique*, Paris, Quadrige/PUF, rééd. 2004.
- MÜLLER (Ch.), *D'Olbia à Tanais. Territoires et réseaux d'échanges dans la mer Noire septentrionale aux époques classique et hellénistique*, Bordeaux-Paris, Ausonius/Diffusion De Boccard, 2010.
- MUNRO (J. A. R.), « Roads in Pontus, Royal and Roman », *JHS* 21 (1901), p. 52-66.
- MÜNZER, s.v. « Flavius » n° 88, *RE* VI 2 (1909), col. 2599-2601.
- MÜNZER, s.v. « Konnakorix », *RE* XI 2 (1922) col. 1318.
- MÜNZER, s.v. « Licinius Murena » n° 122, *RE* XIII 1 (1926), col. 444-446.
- MÜNZER, s.v. « Magius » n° 6, *RE* XIV 1 (1928), col. 439
- MÜNZER, s. v. « Censorinus » n° 40, *RE* XIV 2 (1930), col. 1550.
- MÜNZER, s.v. « Marius » n° 23, *RE* XIV 2 (1930) col. 1818-1819
- MÜNZER, s. v. « C. Papirius Carbo » n° 35, *RE* XVIII 3 (1949), col. 1021-1022.
- NACHTERGAEL (G.), *Les Galates en Grèce et les Sôtéria de Delphes*, Bruxelles, Palais des Académies, 1977.
- NATORP, s.v. « Chion » n° 2, *RE* III 2 (1899), col. 2283-2284.
- NEWELL (E. T.), *Royal Greek Portrait Coins*, Wisconsin, Racine, 1937.
- NEWSKAJA (W. P.), *Byzanz in der klassischen und hellenistischen Epoche*, Leipzig, Koehler & Amelang, 1955.
- NICOLET (Cl.), « Mithridate et les ambassadeurs de Carthage » : dans R. Chevallier (éd.), *Mélanges d'Archéologie et d'Histoire offerts à André Piganiol*, tome II, Paris, 1966, p. 807-814.
- NIESE (B.), « Straboniana. VI. Die Erwerbung der Küsten des Pontus durch Mithridates » *RhM*, 42 (1887), p. 559-581.
- NIESE (B.), s.v. « Ariarathes » n° 7, *RE* II (1896), col. 819-820.
- NIESE, s.v. « Ariobarzanes » n° 5, *RE* II (1896), col. 833-834.
- NIESE (B.), *Geschichte der griechischen und makedonischen Staaten seit der Schlacht bei Chaeronea*, 3 vol. Gotha (1893-1903), rééd. Darmstadt, 1963. Vol. 1 : 1893 Vol. 2: 1899
- OBST, s.v. « Macharès », *RE* XIV 1 (1928) col 153.
- OBST, s.v. « Menophanes » n° 1, *RE* XV 1 (1931), col. 927-928.
- OLBRYCHT (M. J.), « Parthian King's Tiara. Numismatic Evidence and Some Aspects of Arsakid Political Ideology », *Notae Numismaticae* 2 (1997), p. 27-65.
- OLBRYCHT (M. J.), « Mithridates VI Eupator and Iran » dans Højte (éd.), Aarhus, 2009, p. 163-190.
- OLDFATHER, s.v. « Lokris », *RE* XIII (1926), col. 1206-1207.
- OLDFATHER, s.v. « Nikaia » ° 5, *RE* XVII 1 (1936), col. 222-226.

- OLSHAUSEN (E.), s.v. « Pontos », *RE Suppl.* XV (1978), col. 42. Ou col. 425
- OOST (S. I.), « The Tyrant Kings of Syracuse », *CPh* 71. 3 (1976), p. 224-236.
- ORMEROD (H. A.), *Piracy in the Ancient World*, Liverpool-London, 1924.
- ORMEROD (H. A.), « Pontus and its Neighbours : The First Mithridatic War », dans *CAH IX* 1 (1932), chap. 4-8, p. 23- 260.
- OTTO (W.), s.v. « Hermogenes » n° 6, *RE VIII* (1912), col. 862-863.
- OTTO (W.), « Beiträge zur Seleukidengeschichte des 3. Jahrhunderts v. Chr. », dans *Abhandlungen der Bayerischen Akademie der Wissenschaften* 34/1, Munich, 1928, p. 3-89.
- OTTO (W.). « Zu den syrischen Kriegen der Ptolemäer », *Philologus* 86 (1931), p. 400-418.
- PARKE (H. W.), *Greek Mercenary Soldiers: From the Earliest Times to the Battle of Ipsus*, Oxford, Clarendon Press, 1933.
- PARKER (R. A.), DUBBURSTEIN (W. H.), *Babylonian Chronology 626BC-AD 75*, Providence, Brown University Press, 1956.
- PARMENTIER (E.), « Les derniers jours d'Hérode : quelques questions sur le récit de Flavius Josèphe », communication à l'Université du Maine, novembre 2012.
- PÉDECH (P.), « Longega Gabriella. Arsinoe II », *Comptes rendus bibliographiques* n° 22 dans *REG* 82 (1969), p. 187-188.
- PEEK (W.), *Griechische Vers-Inschriften*, vol. 1, Berlin, Akademie-Verlag, 1955, n° 1965.
- PERL (G.), « Zur Chronologie der Königreiche Bithynia, Pontos und Bosphoros », dans J. Harmatta (éd.), *Studien zu Geschichte und Philosophie des Altertums*, Amsterdam, 1968.
- PEYRAS (J.), « Le siège de Rhodes par Mithridate (88 av. J.-C.) », dans N. Faucherre et I. Pimouguet-Pédarros (éds), *Sièges de Rhodes*, Rennes, PUR, 2010, p 157-174.
- PINAR ÖZLEM AYTAÇLAR (I.), « An onomastic survey of the indigenous population of the north- western Asia Minor », dans R. W. V. Catling, F. Marchand (éds), *Onomatologos. Studies in Greek personal names presented to Elaine Matthews*, Oxford, Oxbow books, 2010, p. 506- 529.
- PIPPIDI (D. M.), *I Greci nel Basso Danubio*, Milan, Il Saggiatore, 1971.
- PLASSART (A.), « Fouilles de Délos exécutées aux frais de M. le Duc de Loubat. Inscriptions du Gymnase », *BCH* 36 (1912), p. 387-435.
- PONTIER (P.), « L'Agésilas de Xénophon : comment on réécrit l'histoire », *Cahiers des études anciennes* 47 [En ligne] (2010), p. 359-383.
- PRÉAUX (Cl.), *Le Monde hellénistique. La Grèce et l'Orient, 323-146 av. J.-C.*, 2 vol. Paris, PUF, 1978.
- REARDON (B.P.), *Courants littéraires grecs : des II^e et III^e siècles après J.C*, Paris, Les Belles Lettres, 1971.
- REINACH (Th.), *Mithridate Eupator*, Paris, Firmin-Didot, 1890.
- REINACH (A. J.), « Les mercenaires et les colonies militaires de Pergame », *RA IV*, série 12 (1908), p. 174-218.
- REINACH (A. J.), « Documents nouveaux pour l'histoire des Gaulois d'Orient », *Revue celtique* 30 (1909), p. 47-72.
- RIEDINGER (J.-Cl.), *Etudes sur les Helléniques. Xénophon et l'histoire*, Paris, Les Belles Lettres, 1991.
- REYNOLDS (J.), *Aphrodisias and Rome*, London, 1982.
- RICE-HOLMES (Th.), *The Roman Republic and the Founder of the Empire*, 3 vol., Oxford, Clarendon Press, 1928.
- RITTER (H. W.), *Diadem und Königsherrschaft : Untersuchungen zu Zeremonien und Rechtsgrundlagen des Herrschaftsantritts bei den Persern, bei Alexander dem Grossen und im Hellenismus*, Munich, C. H. Beck, 1965.
- ROBERT (L.), « Notes d'épigraphie hellénistique », *BCH* 57 (1933), p. 485-491.

- ROBERT (L.), *Hellenica, Recueil d'épigraphie, de numismatique et d'antiquités grecques*, vol. II. Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient, Adrien-Maisonneuve, 1946.
- ROBERT (L.), « Monnaies dans les inscriptions grecques », *Revue numismatique* (1962), p. 7-24.
- ROBERT (L.), *Etudes anatoliennes. Recherches sur les inscriptions grecques de l'Asie Mineure*, Paris, 1937, rééd. 1970.
- ROBERT (L.), « La titulature de Nicée et de Nicomédie, la gloire et la haine », *HSCP* 81, (1977), p. 1-39.
- ROBERT (L.), *A travers l'Asie Mineure. Poètes et prosateurs, monnaies grecques, voyageurs et géographie*, Paris, De Boccard, 1980.
- ROBINSON (C. A.), « Alexander's Plans », *AJPh* 61 (1940), p. 402-412.
- ROBINSON (E. S. G.), « Greek Coins from Dardanelles », *NC* 5, 1 (1921), p. 1-25.
- ROBU (A.), « Les établissements mégariens de la Propontide et du Pont- Euxin : réseaux, solidarités, et liens institutionnels », *Pallas* 89 (2012), p. 181-195.
- RODDAZ (J. M.), « *Imperium* : nature et compétences à la fin de la République et au début de l'Empire », *CCG* 3 (1992), p. 189-211.
- ROMAN (A.), « Recherche des causes et rhétorique chez Thucydide », dans M. Chassignet, *L'étiologie dans la pensée antique*, Turnhout, Brepols, 2009, p. 3-15.
- ROSTOVTZEFF (M. I.), « Pontus and its neighbours : The First Mithridatic War », dans *CAH IX* 1 (1932), chap. 1-4, p. 211-238.
- ROSTOVTZEFF (M. I.), *Histoire économique et sociale du monde hellénistique*, trad. Odile Demange, Robert Laffont, Paris 1989 (éd. Oxford 1941).
- ROUSSEL (P.), « Le démembrement de l'Empire d'Alexandre », dans G. Glotz, *et alii*, *Histoire grecque*, IV 1, Paris, PUF, 1938, p. 371.
- ROY (J.), « Thebes in the 360s. B.C », dans *CAH VI*², 1994 (éd. en ligne 2008), p. 187-208.
- RUGE (W.), s.v. « Astakos », *RE* II 2 (1896), col. 1774.
- RUGE (W.), s.v. « Eupatoria » n° 1, *RE* VI (1907), col. 1161.
- RUGE (W.), s.v. « Kabeira », *RE* X (1918), col. 1937.
- RUGE (W.), s.v. « Lypedros », *RE* XIII 2 (1927), col. 2479.
- RUGE (W.), s.v. « Miletopolis », *RE* XV (1932), col. 1583-1585.
- RUGE (W.), s.v. « Tektosagen », *RE* V (1934), col. 171-173.
- RUGE (W.), s.v. « Nikaia », *RE* XVII (1936), coll. 228-229
- RUGE (W.), s.v. « Pessinus », *RE* XIX (1938), col. 1104-1113.
- SACHS (A. J.), WISEMAN (D. J.), « A Babylonian King List of the Hellenistic Period », *Iraq* 16 (1954), p. 202-211.
- SAITTA (G.), « Lisimaco di Thracia », *Kokalos* 1 (1955), p. 62-154.
- SAMUEL (A. E.), *Greek and Roman Chronology: Calendars and Years in Classical Antiquity*, Munich, C. H. Beck, 1972.
- SANCISI-WEERDENBURG (H.), « Exit Atossa : Images of Women in Greek Historiography on Persia », dans A. Cameron, A. Kuhrt (éds), *Images of Women in Antiquity*, Londres et Canberra, Croom Helm, 1983, p. 20- 32.
- SANDERS (L. J.), « Dionysius I of Syracuse and the Origins of the Ruler Cult in the Greek World », *Historia* 40 (1991) p -275-287.
- SANTANGELO (F), « Memnone di Eraclea e il dominio romano in Asia », *Simbolos* 4 (1995), p. 247-261.
- SAPRYKIN (S. Ju.), *Heracleia Pontica and Tauric Chersonesus before Roman Domination, VI-I centuries B.C.*, Amsterdam, AM. Hakkert, 1997.
- SARIKAKIS (Th. C.), « Les Vêpres éphésiennes de l'an 88 av. J.-C. », *EETHess* 15 (1976), p. 253-264.

- SARTRE (M.), *L'Asie Mineure et l'Anatolie, d'Alexandre à Dioclétien (IV^e s. av. J.-C./ III^e s. ap. J.-C.)*, Paris, Armand Colin, 1995.
- SARTRE (M.), *L'Anatolie hellénistique, de l'Égée au Caucase (334-32 av. J.-C.)*, Paris, Armand Colin, 2004.
- SAVALLI-LESTRADE (I.), *Les Philoi Royaux dans l'Asie hellénistique*, Genève, 1998.
- SAVALLI-LESTRADE (I.), « La place des reines à la cour et dans le royaume à l'époque hellénistique », dans R. Frei-Stolba, A. Bielman, O. Bianchi (éds), *Les femmes antiques entre sphère privée et sphère publique, Actes du diplôme d'études avancées, Universités de Lausanne et Neuchâtel, 2000-2002*, 2003, p. 59-76.
- SCHEELE (M.), *Stratēgos autokratōr Staatsrechtliche Studien zur griechischen Geschichte des 5. und 4. Jahrhunderts*, Dissertation, Leipzig, 1932
- SCHMIDT (J.), s.v. « Phokritos », *RE XX* (1941), col. 512.
- SCHMITT (H.), *Die Staatsverträge des Altertums. Vol. 3: Die Verträge der griechisch-römischen Welt von 338 bis 200 v. Chr.*, Munich, C. H. Beck, 1969.
- SCHNEIDERWIRTH (H.), *Heraclea am Pontus*, Heiligenstadt, 1882.
- SCHOTTKY (M.), *Media Atropatene und Gross-Armenien in hellenistischer Zeit*, Bonn, 1989.
- SCHOTTKY (M.), « Gibt es Münzen atropatenischer Könige? » *AMI* 23 (1990), p. 211-227.
- SCHÜLLER (S.) « About Thucydides' Use of ΑΙΤΙΑ and ΠΡΟΦΑΣΙΣ », *RPh* 34. 4 (1956), p. 971-984.
- SEIBERT (J.), *Historische Beiträge zu den dynastischen Verbindungen in hellenistischer Zeit*. Historia. Einzelschriften 10, Wiesbaden, F. Steiner, 1967.
- SEIBERT (J.), *Die politischen Flüchtlinge und Verbannten in der griechischen Geschichte*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1979.
- SESTON (W.), « Le Droit au service de l'impérialisme romain », *CRAI* 120, 4 (1976), p. 637-647.
- SHELOV (D. B.), « Le royaume pontique de Mithridate Eupator », *JS* 3-4 (1982), p. 243-266.
- SHERWIN-WHITE (A. N.), « Roman Involvement in Anatolia, 167-88 B.C. », *JRS*, 67 (1977), p. 62-75.
- SHERWIN-WHITE (A. N.), « Ariobarzanes, Mithridates and Sulla », *CQ* 27 (1977) p. 173-183.
- SHERWIN-WHITE (A. N.), « The Opening of the Mithridatic War », *Miscellanea* 6 (1980), p. 1181-1192.
- SHERWIN-WHITE (A. N.), « Review : Rome, the Aggressor ? », *JRS* 70 (1980), p. 177-181.
- SHERWIN-WHITE (A. N.), « Babylonian Chronicle Fragments as a Source for Seleucid History », *JNES* 42 (1983), p. 265-270.
- SHERWIN-WHITE (A. N.), *Roman Foreign Policy in the East, 168 B.C. to A.D. 1*, Londres, Duckworth, 1984.
- SHERWIN-WHITE (S. M.), *Ancient Cos. A Historical Study from the Dorian Settlement to the Imperial Period*, Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1978.
- SHIPLEY (G.), *A History of Samos 800-188 B. C.*, Oxford, Clarendon Press, 1987.
- SILBERMAN (A.), « Arrien, Périple du Pont Euxin », dans *ANRW II*, 34/1, (1993), p. 275-311.
- SIMPSON (R. H.), « Antigonus the One-Eyed and the Greeks », *Historia* 8 (1959) p. 385-409.
- SIX (J. P.), « Sinope », *NC* 3^{ème} série, vol. 5 (1885), p. 74-85.
- SÖLCH (J.), « Bithynische Städte im Altertum », *Klio* 19 (1925), p. 140-188.
- STÄHELIN (F.), *Geschichte der Kleinasiatischen Galater bis zur Errichtung der römischen Provinz Asia*, Dissertation, Bâle, Allgemeine Schweizer Zeitung, 1897.
- STÄHELIN (F.), s. v. n° 27, *RE XI* (1921), col. 788.

- STÄHELIN (F.), s.v. « Seleukos » n° 2, *RE* II (1923), col. 1208-1234.
- STÄHELIN (F.), s.v. « Laodike » n° 23, *RE* XII 1 (1924), col. 708-709.
- STÄHELIN (F.), s.v. « Timotheos » n° 4, *RE* VI A2 (1937), col. 1329.
- STEIN (A.), s.v. « Kleopatra » n° 13, *RE* XI 1 (1921), col. 735-738.
- STOLBA (V. F.), « Some reflections on the Amphora Stamps with the Name of Amastris », dans P. G. Bilde, J. M. Højte (éds.), *The Cauldron of Ariantas*, Aarhus University Press, 2003, p. 279-301.
- STOLBA (V. F.), « Local Patterns of Trade in Wine and the Chronological Implications of Amphora Stamps », dans V. Gabrielsen et J. Lund (éds.), *The Black Sea in Antiquity. Regional and Interregional Economic Exchanges*, Aarhus, Aarhus University Press, 2007, p. 149-159.
- STRINGER (C.), « Nicea, Dioniso e i figli : il mitto et la città », *Acme* 60.1 (1948), p. 3-36.
- STROBEL (K.), *Die Galater. Geschichte und Eigenart der keltischen Staatenbildung auf dem Boden des hellenistischen Kleinasien*. Tome 1: *Untersuchungen zur Geschichte und historischen Geographie des hellenistischen und römischen Kleinasien*, Berlin, Akademie-Verlag, 1996.
- STROBEL (K.), « Mithradates VI. Eupator von Pontos, Der letzte grosse Monarch der hellenistischen Welt und sein Scheitern an der römischen Macht » *Ktema* 21 (1996), p. 55-94.
- STROBEL (K.), « State Formation by the Galatians of Asia Minor. Politico-Historical and Cultural Processes in Hellenistic Central Anatolia », *Anatolica* 28 (2002), p. 1-46.
- SULLIVAN (R. D.), *Near-Eastern Royalty and Rome, 100-30 B.C.*, Toronto-Buffalo-Londres, University of Toronto Press, 1990.
- SUNDWALL (J.), s.v. « Herakleides » n° 14, *RE* VIII 1 (1912), col. 459.
- SYKUTRIS (S.), s.v. « Epistolographie », *RE* Suppl. 5 (1931), col. 214.
- SYME (R.), *Anatolica : Studies in Strabo*, Oxford, Clarendon Press, 1995.
- TARN (W.W.), « The Greek warships », *JHS* 25 (1905), p. 137-204.
- TARN (W. W.), *Antigonos Gonatas*, Oxford, Clarendon Press, 1913, rééd. 1969.
- TARN (W. W.), « The First Syrian War », *JHS* 46. 2 (1926), p. 155-162.
- TARN (W.W.), *Hellenistic Military and Naval Developments*, Cambridge, University Press, 1930.
- TARN (W. W.), « Parthia » dans *CAH* IX (1932), p. 574-613.
- TARN (W.W.), « The Succession of Alexander », *CAH* VII¹, 1927.
- TARN (W. W.), *Alexander the Great*, Cambridge, 2 vols. Cambridge, University Press, 1950-1951.
- TARN (W. W.), GRIFFITH (G. T.), *Hellenistic Civilization*, Londres, Arnold, 1928, 3^{ème} éd. 1952.
- TEUFFEL, s.v. « Acilius », *RE* I (1893), col. 251-252.
- THOMPSON (M.), « The Mints of Lysimachus » dans M. Kraay, G. K. Jenkins (éds.), *Essays in Greek Coinage Presented to Stanley Robinson*, Oxford, Clarendon Press, 1968, p. 163-182.
- TOEPFFER (J.), « Astakos », *Hermes* 31/1 (1896), p. 124-136.
- TOURLIDIS (G. A.), « The Wars of Chios against the Roman Imperialism and the Assistance Offered by the Greeks of Pontus », *Archeion Pontou*, 40 (1985), p. 130-142.
- TREADGOLD (W. T.), *The Nature of the Bibliotheca of Photius*, Washington, Dumbarton Oaks, 1980.
- VALGIGLIOS (E.), *Plutarco, Vita di Silla*, Turin, S. Lattes, 1960.
- VAN OOTEGHEM (S. J.), *Lucius Licinius Lucullus*, Bruxelles, Palais des Académies, 1959.
- VERNANT (J. P.), VIDAL-NAQUET (P.), *Travail et esclavage en Grèce ancienne*, Bruxelles, Éd. Complexe, 1988.

- VEYNE (P.), « L'identité grecque devant Rome et l'empereur », *REG* 112, 2 (1999), p. 510-567.
- VINOGRADOV (Ju.), *Bulletin épigraphique*, [REG 103, 1990], p. 555, n° 590 : N. L. Graç, « Découverte d'une nouvelle source historique à Nymphaion » *VDI* 4 (1984), p. 81-88.
- VINOGRADOV (Ju.), « Der Pontos Euxeinos als politische, ökonomische und kulturelle Einheit und die Epigraphik », dans *Actes du IX^e Congrès international d'épigraphie grecque et latine* (31. 08- 07.09 1987), *Acta Centri Historiae Terra antiqua Balcanica* 2, Sofia, 1987, p. 9-77.
- VITUCCI (G.), *Il Regno di Bitinia*, Rome, Angelo Signorelli, 1953.
- VOLKMANN (H.) s.v. « Ptolemaios » n° 13, *RE* XXIII 2 (1959) col. 1596-1597.
- VOLKMANN (H.), s.v. « Ptolemaios » n° 15, *RE* XXIII 2 (1959), col. 1597-1599.
- VON GUTSCHMID (A.), *Geschichte Irans und seiner Nachbarländer*, Tübingen, H. Laupp, 1888 (*non vidi*).
- VULIČ (Ch.), s.v. « Kallatis », *RE* X 2 (1919), col. 1610- 1612.
- WALBANK (F. W.), « Monarchies and Monarchic Ideas », dans *CAH* VII², 1984 (éd. en ligne : 2008), p. 62-100.
- WEHRLI (C.), *Antigone et Démétrios*, Genève, Droz, 1968.
- WEIL (R.), « De la tyrannie dans la pensée politique grecque de l'époque classique », dans M. Duverger (éd.), *Dictatures et légitimité*, Paris, PUF 1982, p. 29-49.
- WELLES (C. B.), *Royal Correspondence in the Hellenistic Period*, Chicago, Ares, 1974.
- WIDENGREN (G.), « La légende royale de l'Iran antique », dans *Hommages à Georges Dumézil*, Bruxelles, Latomus, 1960, p. 225-237 (*Collection Latomus* 45).
- WILCKEN (U.), s.v. « Agathokles » n° 18, *RE* I 1 (1893), col. 757.
- WILCKEN (U.), s.v. « Amastris » n° 7, *RE* I 2 (1894) col. 1750.
- WILCKEN (U.), s.v. « Archelaos » n° 12, *RE* II (1895), col. 448-450.
- WILHELM (A.), « König Mithridates und Olbia » *Klio* 29 (1936), p. 50-59.
- WILL (E.), *Histoire politique du monde hellénistique, 323-30 av*, Tomes 1-2, Paris, Éd du Seuil, 2003 (rééd. de la 2nde éd. 1979-1982).
- WILL (E.), « The succession of Alexander », *CAH* VII², 1984 (éd. en ligne : 2008), p. 23-61.
- WILLRICH (H.), s.v. « Dorylaos » n° 3, *RE* V (1905), col. 1578-1579.
- WILLRICH (H.), s.v. « Etazeta », *RE* VI (1907), col. 706.
- WILSON (A. J. N.), *Emigration from Italy in the Republican Age of Rome*, Manchester, University Press, 1966.
- WÖRRLE (M.), « Inschriften von Herakleia am Latmos, I: Antiochos III, Zeuxis und Herakleia », *Chiron* 18 (1988), p. 421-476.
- WÜST (E.), s.v. « Tios » n° 2, *RE* VI 2 (1937), col. 1411-1412.
- YARROW (L. M.), *Historiography at the End of the Republic. Provincial Perspectives on Roman Rule*, Oxford, Oxford University Press, 2006.
- ZIEGLER (K.), s.v. « Photios », *RE* XX (1941), col. 662-737.